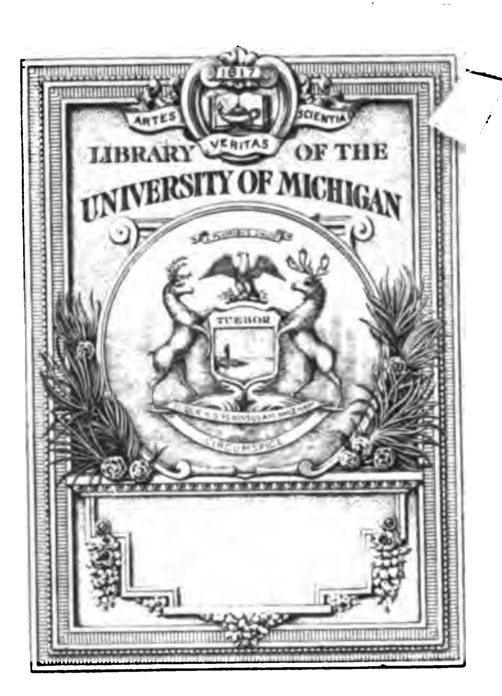

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Département du Cher.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIES A & B.

Cher, France (Dept.) Archives.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES à 1790

RÉDIGÉ PAR MM. BARBERAUD ET BOYER, ARCHIVISTES

CHER

TOME PREMIER

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE A ET SÉRIE B

BOURGES

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE HIPPOLYTE SIRE

2, RUE DES ARMURIERS, 2

1883

INTRODUCTION

HISTOIRE DES ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DU CHER

L'historique des Archives départementales du Cher, comme de celles des autres départements, est autant celui de leur destruction que celui de leur conservation. La fatalité des événements, il est vrai, y a plus contribué chez nous que la volonté des hommes.

On sait que le point de départ des Archives départementales est la Révolution de 1789. Dès les premières heures de ce mouvement, qui, en détruisant l'ancienne société, allait livrer ses monuments à la garde de la société nouvelle qu'il inaugurait, des instructions, plus ou moins suivies d'exécution, avaient prescrit la conservation des richesses historiques et littéraires, que l'État trouvait accumulées dans les trésors, les archives et les bibliothèques des établissements religieux dont la suppression venait d'être prononcée. Les titres et papiers, notamment des monastères et des chapitres, furent mis sous séquestre, en attendant de recevoir une destination.

Dès 1790, des Archives de Districts furent officiellement créées, qui, en réalité, aboutirent, sous les suggestions de l'esprit centralisateur du temps, à la constitution d'Archives départementales, dont les anciennes Archives des communautés ecclésiastiques firent le fonds, et auxquelles vinrent se joindre les titres de familles et de propriétés des émigrés.

Les dossiers et registres des institutions administratives et judiciaires abolies s'y réunirent ensuite et successivement. Dès 1790, toute la portion de ces dernières pièces, jugée nécessaire aux services des administrations de départements et de districts nouvellement établis, leur fut attribuée.

Mais la loi qui fonda véritablement les Archives fut celle du 5 brumaire an V (27 octobre 1797), qui ordonna, d'une manière définitive, la réunion aux chefs-lieux des départements de tous les titres et papiers acquis à l'État, et qui s'étaient conservés jusque-là dans les dépôts provisoires répartis un peu partout.

Durant toute cette première période, assez confuse, il arriva trop souvent que les précieux documents, mis ainsi en péril par les événements politiques, eurent cruellement à en souffrir, autant par fait d'impéritie et d'ignorance que par suite des entraînements des passions hostiles. Il est consolant d'avoir à constater qu'à cet égard, l'esprit proverbial de douceur des populations berrichonnes ne se démentit pas, ce que constate le peu de dommage que les titres du passé semblent avoir relativement éprouvé, en ces occurences, dans le département du Cher.

Les témoignages qui nous permettent d'en apprécier la situation dès les premiers temps, nous les montrent conservés dans leurs dépôts respectifs à l'abri des déprédations, et, de bonne heure, un archiviste est préposé à leur garde.

A cette époque, les archives et les collections, titres et livres, mis sous le séquestre, soit qu'ils provinssent de confiscations exécutées sur les émigrés, ou du dépouillement des communautés,

corporations et établissements publics, religieux ou laïques, supprimés, n'avaient pas encore été concentrées, et étaient restées presque partout dans leurs lieux d'origine. Les titres du bureau des finances de Bourges se conservaient dans une tour de l'Hôtel-de-Ville, ceux de l'Université dans la maison du dernier recteur, les dossiers des anciennes justices au Palais, etc. Les chartriers des chapitres, églises, abbayes et ceux de l'Archevêché n'avaient pas encore été déménagés.

Pour obéir aux prescriptions ci-dessus mentionnées, on concentra dans l'ancien palais archiépiscopal, attribué au service de l'administration départementale, la plus grande partie des titres que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire, outre ceux de l'Archevêché, qui s'y trouvaient déjà, ceux des deux séminaires de Bourges, des chapitres, abbayes et couvents, prieurés et commanderies ayant existé dans la circonscription du département, les titres des familles d'émigrés, les actes de l'état-civil de l'arrondissement de Bourges, les papiers de l'intendance, de l'assemblée provinciale du Berry et de l'administration des districts.

Le département préposa à la conservation et au classement du dépôt général, ainsi constitué, un feudiste, ancien archiviste du chapitre métropolitain de la Cathédrale de Bourges, M. Ouzouet de Longchamps.

D'abord provisoirement préposé à la garde des Archives du District de Bourges, il fut appointé en cette qualité à l'aide d'une affectation sur les frais de bureau du District ; au mois de juin 1791, sa position fut régularisée, et un traitement fixe de 1,200 francs lui fut assigné par le département, plus le logement et le chauffage.

Dans le premier mois de l'an II, comme il se plaignait de ne pouvoir suffire, en raison de son grand âge, au travail de dépouillement qu'il avait entrepris, il lui fut accordé un auxiliaire aux appointements de 600 francs, mais cet aide ne fut que temporaire.

Bientôt, la maison où logeait l'archiviste ayant été vendue, le département lui alloua de ce chef une indemnité annuelle de 200 francs ; ajoutons, pour ne plus revenir sur cette question du traitement, qu'il fut en outre convenu que le produit des expéditions, délivrées par l'archiviste, viendrait s'ajouter, à titre de supplément, au fixe établi ci-dessus. Cette mesure, renouvelée depuis par les votes successifs du Conseil général, finit par devenir un usage perpétué par une sorte de tacite reconduction.

Cependant, dès l'année 1791, l'administration départementale ayant acquis l'hôtel de l'Intendance pour s'y fixer, elle y fit transporter une partie des anciennes pièces administratives, telles que celles de l'intendance et des subdélégations, de l'assemblée provinciale et de l'administration des districts, mais la masse des anciennes archives proprement dites continua de demeurer dans le palais de l'Archevêché, où on leur avait attribué les anciennes écuries comme lieu d'installation. Restaient encore, en dehors, les archives du bureau des finances, de l'Université, des anciennes juridictions, etc., celles mêmes du chapitre métropolitain, demeurées dans la salle du chapitre, établie dans la Cathédrale.

Quant à l'archiviste, prenant sa tâche au sérieux, il continuait à mettre en ordre et à classer l'énorme dépôt qui lui avait été confié, dans les deux principaux locaux où ils se trouvaient répartis. Il est bien vrai que les collections de l'Archevêché souffraient de ce partage. L'archiviste avait commencé son œuvre de mise en ordre par les dossiers et registres administratifs ; mais bien qu'il se livrât tout entier à cette occupation, sans se laisser distraire par les bruits du dehors, il ne put éviter d'être, plus d'une fois, troublé dans son travail par les événements. Il constatait lui-même, dans un rapport qu'il présentait au Préfet, en 1817, que, deux ou trois fois, les titres classés par ses soins avaient été déplacés et bouleversés dans leurs transports d'un lieu à un autre.

Ces fréquents dérangements, on le conçoit, ne pouvaient que nuire à la conservation des titres. Toutefois, malgré ces contre-temps, le service des Archives continuait à se faire régulièrement ; il est

vrai que c'était presqu'uniquement dans le domaine administratif, car on ne songeait guère alors à consulter les Archives pour les besoins de l'histoire.

Nous ne craignons pas d'insister sur ce fait que, pendant toute cette période, et heureusement pour les collections, d'ailleurs si éprouvées depuis, on a rarement eu à déplorer de ces distractions systématiques, comme cela ne s'est présenté que trop souvent ailleurs.

Il y a cependant quelques exceptions à constater; ainsi, pour ce qui concerne le bureau des finances de la Généralité de Languedoil, à Bourges, fonds du reste encore aujourd'hui fort riche, un choix fut fait postérieurement à la suppression de cette institution, et alors que les titres en avaient été relégués dans une tour de l'Hôtel-de-Ville, à la garde du greffier du tribunal. Les pièces mises à part, comme entachées du vice de féodalité, furent brûlées sur la place publique. Il y a lieu pourtant de croire que ce n'en fut que la moindre partie. Le reste alla, en 1819, rejoindre les autres archives à la Préfecture.

En certains endroits, fort rares, notamment à Henrichemont, ville soumise, jusqu'à une époque voisine de la Révolution, à un régime politique exceptionnel, le sort fut le même pour la totalité des Archives de la localité.

Enfin, dans une certaine portion du département du Cher, bordant la Loire, on obéit trop strictement aux décrets qui ordonnaient de verser les parchemins dans les arsenaux pour en faire des gargousses d'artillerie. On peut, en ce genre, citer les titres de l'ancien marquisat de Sancergues, qui, à l'exception de quelques rares parchemins dédaignés, sont tous en papier. Ajoutons que c'est le seul de nos fonds qui présente cette particularité.

Pourquoi faut-il avoir à ajouter que ce que le vandalisme révolutionnaire n'avait pas fait, les administrateurs, dans leur dédain pour les « vieilles paperasses », n'ont pas craint quelquefois de l'opérer. On cite, en ce genre, une exécution faite par un des premiers préfets du Cher. Sous prétexte de l'insuffisance du local affecté au service des bureaux, on décida la vente en bloc d'une assez forte portion des papiers de l'ancienne Intendance, qui avaient le tort d'encombrer les rayons. Tous les titres des subdélégations de la Généralité de Bourges furent compris dans cette mesure regrettable.

Nous ne devons pas non plus omettre, comme une autre cause d'appauvrissement pour nos Archives, les réclamations, trop écoutées alors, et faites par les parties intéressées, acquéreurs de biens nationaux ou chapitres jadis supprimés, puis restaurés, et redemandant leurs anciens titres utiles, qui intéressaient, soit les droits et privilèges des uns, soit des propriétés confisquées sur les propriétaires primitifs et passées en de nouvelles mains. Les récépissés de ces livraisons de titres, qui se conservent encore, ne témoignent que trop de l'importance des pertes faites à cette occasion; pertes d'autant plus regrettables qu'une expérience de tous les jours prouve que, rendus à des mains privées, ces titres finissent le plus ordinairement par disparaître. Citons, à l'appui de ce que nous avançons, ce fait, que la Préfecture du Cher a pu racheter tout récemment des débris d'archives très-intéressants, provenant du chartrier de l'ancien chapitre métropolitain de Bourges, et vendus naguères aux relieurs après restitution préalable audit chapitre.

Dans l'année qui avait précédé le transfert des Archives à la Préfecture, le département comprit que le grand âge de l'archiviste commandait, en prévision de sa prochaine retraite, la nomination d'un coadjuteur qui pût se préparer d'avance, et sous sa direction, à la survivance du titulaire. En conséquence, le budget de l'exercice 1816 porta, à la section des Archives, un crédit supplémentaire de 600 francs pour cet objet.

Sur la proposition de M. Ouzouet de Longchamps, un jeune clerc, M. Barberaud, fut choisi et installé dans les fonctions d'élève-archiviste, qu'il a occupées jusqu'en 1856, après avoir succédé

en 1818, au titre d'archiviste en chef, à son prédécesseur, qui prit sa retraite à l'âge de 83 ans, avec le titre d'archiviste honoraire et une retraite de 1,200 francs.

Ce fut peu de temps après cette nomination que, la partie des bâtiments de l'ancienne Intendance, destinée aux Archives départementales, ayant été appropriée à cet effet, le transport en fut effectué par le nouvel archiviste. L'étroit local qui leur avait été accordé se composait simplement d'une pièce au rez-de-chaussée, servant de cabinet à l'archiviste, et d'une grande salle au premier étage.

Ne manquons pas de noter que les inconvénients de cette disposition résultaient de ce qu'elle avait été prise contrairement aux volontés du département. Une somme de 12,000 francs avait été votée en 1817, par le Conseil général, pour permettre la construction d'une annexe de l'hôtel de la Préfecture, dont tout le rez-de-chaussée devait être consacré à l'installation des Archives ; mais, au mépris de cette décision, la somme fut employée, l'annexe édifiée, à approprier ce local pour les bureaux de l'administration.

Malgré les réclamations dont elle fut suivie, l'œuvre, ainsi exécutée, n'en demeura pas moins, et les Archives ne profitèrent que pour la moindre partie des travaux dont elles avaient été le prétexte et l'occasion. Le fait devait se renouveler encore plus tard. Un jour viendrait où le feu devait, comme on le craignait dès lors, faire sa proie des collections, définitivement reléguées dans les combles, à la suite de modifications qui, loin d'améliorer la situation, ne firent que l'aggraver.

Au moment où s'opérait la concentration des Archives dans leur nouvelle résidence, amenant, comme conséquence, la continuation et le complément du classement, seulement ébauché jusque-là, une proposition de classement général et méthodique des titres du dépôt fut faite à la Préfecture par un homme doué de plus d'imagination que de pratique spéciale. La proposition est trop curieuse en soi pour que nous ne cédions pas au désir de la citer *in extenso*, d'après le projet de soumission que le sieur de Forcade (c'est le nom de son auteur), adressa alors à l'administration.

SOUMISSION POUR LA RESTAURATION DES ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DU CHER

« Je sousigné Jean-Jacques-Marie de Forcade, avocat, ancien magistrat, demeurant à Bourges, rue Saint-Sulpice, n° 48,

» M'oblige et m'engage envers M. le marquis de Villeneuve, préfet du département du Cher, officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et ce, comme pour les propres affaires du département du Cher, d'entreprendre et parachever dans l'espace de deux ans, la restauration générale des Archives dudit département, aux clauses et conditions ci-après :

ARTICLE PREMIER

» La distribution des titres qui, avant la Révolution, existaient par établissements et communautés religieuses ou laïques, sera faite par arrondissements, cantons et communes.

» Il entrera dans cette distribution tout ce qui est relatif à la partie domaniale de l'administration ; en conséquence, tous les arrêtés et décisions, intervenus dans cette partie, suivront les titres auxquels ils se rapporteront.

ART. 2.

» Tout ce qui est purement administratif, c'est-à-dire tout ce qui tient au personnel, à la police, aux finances et à l'administration générale fera l'objet d'une seconde division : Cette division aura l'ordre des subdivisions que M. le Préfet entendra établir dans ses bureaux.

ART. 3.

» L'opération se fera, pour la première partie, par ordre de date et nature de titres. Les titres mixtes ou généraux seront classés dans la commune du chef-lieu où se trouvera situé le principal manoir ou la partie principale de la propriété : On entend par titre mixte, le titre constitutif d'une propriété dont les dépendances s'étendent dans plusieurs communes. En faisant ce classement, il sera joint au titre mixte les notes indicatives nécessaires pour les renvois aux actes et contrats particuliers aux propriétés en dépendant, suivant qu'elles appartiendront à telle ou telle commune ; d'un autre côté, chacun de ces derniers actes seront accompagnés d'une note indicative qui fera connaître la case et la liasse où sera le titre général.

ART. 4.

» Chaque commune, dans son canton, sera rangée par ordre alphabétique. Les titres seront enliassés suivant leur nature et par ordre de date : chaque liasse recevra un numéro d'ordre, lequel numéro sera répété sur l'étiquette particulière. »

Nous avons tenu à reproduire ce singulier document, pour faire bien sentir quelle était, à cette époque, l'ignorance généralement régnante sur le classement normal d'un fonds d'archives ; hâtons-nous d'ajouter que les propositions de M. de Forcade ne furent pas accueillies, grâce peut-être à l'exagération du prix qu'il mettait à un travail, qui, en supposant qu'il eût jamais pu être mis à exécution, eût constitué, pour nos collections, un véritable désastre.

En 1819, les Archives étant établies à la Préfecture, on y transporta celles du bureau des finances.

En 1824, ce fut le tour des Archives de l'Université de Bourges, qui, recueillies, lors de la suppression de cette institution, par le docteur Ruellé, doyen de l'école, étaient restées, depuis lors, entre les mains de ses héritiers.

La masse des registres et des dossiers, appartenant à l'ancienne communauté des notaires de la même ville, était alors placée dans la chambre de l'Hôtel-de-Ville, mise à la disposition des notaires par l'administration municipale. En 1826, la Mairie eut besoin de la pièce où se conservaient les minutes, et les notaires furent prévenus d'avoir à se pourvoir d'un autre local.

Le corps des notaires de Bourges examina à cette occasion la question de la propriété des minutes qu'ils avaient en garde, et, la décidant dans un sens qui, depuis, a rencontré chez leurs collègues actuels une opposition formelle, estimèrent que la suppression des anciennes corporations avait fait de tout ce que celles-ci détenaient une propriété nationale, qu'en conséquence ils devaient être déchargés du soin de leurs minutes antérieures à la Révolution. Et, en vertu d'un arrangement pris avec l'administration préfectorale, le transport des papiers notulaires de Bourges, antérieurs à 1790, fut exécuté dans les bâtiments de la Préfecture, et l'archiviste du département chargé de la conservation de plus de 4,000 registres ou liasses ; à quoi vinrent se joindre, plus tard, environ 600 numéros des minutes d'autres notaires du département du Cher, de la même époque.

Malgré les réclamations que ne cessa de provoquer, depuis lors, la mauvaise disposition du local affecté aux Archives, et l'insuffisance de l'espace qu'il présentait et qui ne permettait que difficilement d'y introduire et surtout d'y ranger de nouveaux dossiers, les choses restèrent en l'état jusqu'en 1850. A cette époque, l'ancien projet d'une construction spéciale aux Archives fut remis sur le tapis.

Il y avait urgence, les bâtiments menaçaient ruine; les constructions chétives, exécutées avec

trop de parcimonie, n'avaient pu résister au poids des collections, logées à l'étage supérieur, il avait fallu les étayer : une somme de 38,000 francs, portée ensuite à 43,000, fut donc votée à l'effet de refaire, sur de plus grandes proportions et dans des conditions meilleures, une annexe aux bâtiments de la Préfecture, destinée à recevoir tout le service administratif, Archives comprises.

Malheureusement, et bien qu'on doive tenir compte de l'amélioration réelle produite par les nouvelles dispositions prises à cette occasion, autant que par l'agrandissement de cette partie de l'hôtel, l'amélioration ne fut pas tout ce qu'elle aurait dû être, car, cette fois encore, les Archives ne passèrent qu'après les bureaux, qui reçurent, comme devant, la plus grosse part, et prirent le meilleur de la place. Sur l'aile, construite en placard, et qui devait être entièrement consacrée au dépôt des Archives, tout le rez-de-chaussée fut distrait pour les besoins de l'Administration. En résumé, les Archives, d'après le nouveau plan exécuté, se composèrent de deux parties distinctes et séparées par un grand escalier central, à droite duquel se développa, au 2me étage, sur 8 mètres de largeur et près de 20 mètres de longueur, la grande salle réservée spécialement aux anciennes Archives. A gauche dudit escalier se trouvaient, au même étage, le cabinet de l'archiviste, servant en même temps de salle de travail pour le public, et comptant un développement de 6 mètres carrés, plus une galerie de 18 mètres de long sur 3^{m}50 de large, et appliquée le long des murs épais de l'ancien palais, qui la séparait de la prison. Au 1er étage, la même disposition se répétait.

Ce que l'expérience ne tarda pas à démontrer, c'est que, par le fait des versements périodiques, provenant des différentes administrations, et qui ne cessent d'accroître annuellement ce dépôt, l'espace qui lui avait été réservé se trouverait bientôt insuffisant, si l'on ne consentait à accorder aux Archives la jouissance du rez-de-chaussée régnant sous les galeries, sinon elles ne pouvaient s'agrandir qu'aux dépens des vastes greniers, qui faisaient et font encore aujourd'hui le prolongement de la grande salle située à droite de l'escalier, mais avec tous les inconvénients inhérents à cette disposition, inconvénients dont le principal existait d'ailleurs pour la grande salle elle-même, placée au-dessus de la salle du Conseil général, dont le plafond, ainsi que ceux des bureaux placés au-dessous, est sillonné par les conduits du gaz, sujets d'une menace perpétuelle d'incendie.

La conflagration devait en effet se produire; mais elle devait venir d'un autre point et attendre jusqu'en 1859.

Entre temps, deux faits se passèrent qui sont à signaler.

En 1854, la réinstallation des Archives dans leur nouveau local était complétement terminée. On profita du supplément d'espace, qui venait d'être acquis, pour augmenter les collections de ce précieux dépôt, en y faisant entrer les anciennes Archives judiciaires, lesquelles, indépendamment des titres du présidial de Bourges et des autres juridictions royales de la portion de l'ancien Berry, comprise dans la circonscription du Cher, comprenaient les liasses et les registres de plus de 130 greffes de bailliages seigneuriaux. Ce fut, de ce dernier chef seulement, un versement de près de 2,000 nouveaux articles.

On peut y joindre, par suite de la création, en 1856, d'une inspection des Archives communales dans le département, la réintégration d'un grand nombre de titres, empruntés jadis aux fonds maintenant conservés dans le dépôt central, et qui étaient demeurés dans les Mairies ou les Sous-Préfectures. La quantité de ces pièces fut considérable.

En 1856, M. Barberaud père, arrivé à la limite de sa retraite, cédait ses fonctions à son fils, M. Charles Barberaud, archiviste paléographe, et qui lui succédait au même titre.

L'année suivante, une fonction d'archiviste-adjoint était créée pour faciliter l'œuvre de l'inventaire sommaire des Archives, décrétée en 1854.

Nous arrivons à un moment où devaient éclater, d'une manière douloureuse, les inconvénients

des dispositions imprudemment prises lors de la dernière reconstruction des Archives. La principale considération qui, semble-t-il, eût dû guider l'architecte chargé de cette œuvre, aurait dû être de prendre toutes les précautions nécessaires contre le danger du feu. Malheureusement, il ne fut pas fait à cet égard tout ce qui était rigoureusement désirable. Parmi les travaux exécutés à cette occasion, figura la construction d'un corps de garde, qui fut installé en dehors de la Préfecture, mais qui, par un choix malheureux, fut accolé à l'extrémité de l'aile affectée aux Archives. De plus, le tuyau du poêle fut dirigé à travers un ancien corps de cheminée pratiqué dans la muraille du fond de la première galerie, et, par une incurie inexplicable, aucune précaution ne fut prise pour isoler ce tuyau, qui se trouvait circuler librement derrière les armoires garnissant la galerie, et dans lesquelles avaient été déposés les titres réputés les plus précieux, et notamment un choix de cartulaires, extraits à cet effet de leurs fonds respectifs. Cette disposition si défectueuse eut les conséquences qu'on était en droit de redouter. Dans la nuit du 13 avril 1859, et sous l'intensité d'un feu qui le surchauffait, le tuyau du poêle du corps de garde fut porté à une température qui le fit éclater, il communiqua le feu aux armoires derrière lesquelles il passait, et de là il se répandit dans les galeries et dans le cabinet de l'archiviste.

Dans cette conflagration disparut la plus grande partie des titres postérieurs à 1790, indépendamment des collections d'ouvrages précieux et de pièces de choix, parmi lesquelles il faut comprendre les quinze cartulaires, dont une notable portion, il est vrai, a pu être retirée, plus ou moins endommagée, des cendres de l'incendie.

Signalons, parmi les fonds qui ont le plus souffert à cette occasion, les séries relatives à l'administration et à la comptabilité départementale et communale (tous les registres de délibérations des conseils de districts furent détruits); aux finances, aux domaines (la moitié au moins des procès-verbaux d'estimation et des actes de ventes de biens nationaux, surtout de la première origine, disparurent); aux ponts et chaussées (canaux) ; à l'instruction publique et aux établissements de bienfaisance et de répression.

Ce serait un vide complet pour les chercheurs de l'avenir, dans les documents administratifs du département du Cher, pour la fin du dernier siècle et tout le commencement du siècle actuel, si heureusement un certain nombre d'anciens titres conservés dans les administrations ou relégués, déjà, faute de place, dans les greniers de l'hôtel attenant aux Archives, n'y avaient été depuis réintégrés.

Détail plus important, il arriva que, par un hasard favorable, la partie la plus précieuse et qui semblait la plus exposée, fut celle qui se sauva ; nous voulons parler des séries antérieures à 1790, contenues dans la grande salle, et séparées des Archives modernes par la cage de l'escalier. Outre les titres indiqués, cette salle comprenait encore une forte portion de documents de l'époque révolutionnaire qui furent ainsi préservés de la destruction.

En présence des résultats de ce sinistre, l'Administration se demanda ce qu'il y avait à faire, Devait-on se contenter de réédifier, en prenant de plus grandes précautions, les bâtiments incendiés ? ou bien ne convenait-il pas plutôt de transporter ailleurs ce qui restait du dépôt des Archives ? Déjà, en prévision d'un changement de destination de la partie de l'ancien palais, alors affectée au service de la prison, on avait songé à y abriter les collections des archives, et l'on eût saisi cette occasion pour le faire si l'état des finances du département l'avait permis à ce moment; mais pendant un certain nombre d'années encore, on ne pouvait songer à entreprendre la construction d'une nouvelle prison, et aucun des immeubles disponibles n'étant propre à faire cet office, il fallut se contenter de restaurer provisoirement les bâtiments incendiés, avec la perspective d'une translation ultérieure, et quand l'heure favorable serait arrivée ; une somme de 17,000 francs fut inscrite à cet effet au budget départemental de 1860.

Dans la restauration entreprise alors, on s'étudia à prendre toutes les précautions qui pouvaient paraître de nature à rendre les papiers moins accessibles au feu. Les charpentes, notamment, furent établies en fer, et le bois fut repoussé du système général de la construction. Toutefois, il faut reconnaître que ces louables précautions sont toujours balancées par ce fait que les parois réfractaires à l'incendie, se trouvant complètement revêtues intérieurement par les rayonnages et les corps de bibliothèque en bois, offrent toujours prise à l'élément destructeur.

En somme, dans la distribution intérieure, il n'y eut de modifié que la situation du cabinet de l'archiviste, qui, des combles, où il était relégué avant l'incendie, descendit au premier étage.

Cet état de choses dura jusqu'en 1867, époque où ce cabinet fut attribué au secrétaire général de la Préfecture. Tout le personnel des archives se trouva ainsi forcé de partager avec le public la salle des travaux contiguë à l'ancien cabinet de l'archiviste.

En 1880, M. Barberaud, ayant cru devoir prendre sa retraite pour motifs de santé, fut remplacé dans ses fonctions par M. Boyer (Hippolyte), bibliothécaire-archiviste de la ville de Bourges, et qui, pendant quinze ans, de 1858 à 1874, avait collaboré avec le précédent titulaire à l'inventaire des archives, en qualité d'archiviste adjoint.

La préoccupation du nouvel archiviste a continué à se porter, comme chez ses prédécesseurs, sur l'apport constant de nouvelles pièces, rendant de plus en plus insuffisant un local, qui n'a pu jamais être considéré que comme provisoire. Enfin la question restée depuis tant d'années en suspens, de l'édification d'une nouvelle maison d'arrêt à Bourges, ayant reçu une solution favorable en 1881, et les travaux de construction ayant commencé immédiatement et se poursuivant avec activité, il y a tout lieu d'espérer, pour une date rapprochée, le déménagement des archives, depuis si longtemps souhaité, et leur installation dans un local plus vaste, plus sûr et mieux approprié à sa destination.

Lorsqu'éclata l'incendie du 13 avril 1859, il y avait cinq ans que la circulaire ministérielle du 20 janvier 1854, en traçant le tableau d'un inventaire sommaire d'archives, qui devait servir de modèle officiel, avait invité les départements à fournir aux archivistes, après qu'ils auraient dressé cet inventaire, les moyens nécessaires pour le faire imprimer dans un mode uniforme pour toute la France.

Aussitôt que l'archiviste du Cher eut été mis à même d'opérer ce travail, il l'entreprit, et la confection des cartes des premières séries était déjà fort avancée lorsque le feu vint détruire en un instant l'œuvre ainsi exécutée, avec tout ce que contenait le cabinet de l'archiviste.

Sans se décourager, ce dernier se remit à la tâche, dès que les soins de la réorganisation et de la réinstallation des Archives le lui permirent. Aujourd'hui, les séries A, C, D, sont complètement imprimées, et les séries B et E en cours d'impression.

Le premier volume de l'inventaire comprend la série A et la portion de la série B, qui s'arrête au numéro 3958.

De la série A, il n'y a guère rien à dire, les pièces qui la composent étant toutes des feuilles imprimées et d'un intérêt général; ce sont des édits et déclarations du roi, des arrêts du conseil, etc., toutes pièces qui ne concernent pas spécialement la province du Berry et qui d'ailleurs ont été réunies en recueils. Les titres originaux du domaine public, tels que ceux des apanages et autres, plus ou moins nombreux, et classés d'ancienneté, soit dans la série C, soit dans la série E, où ils se retrouvent, y ont été systématiquement laissés.

La série B forme, par la quantité des articles qui la composent, le fonds le plus important de nos anciennes Archives. Elle embrasse tout l'ordre judiciaire, ne faisant guère d'exception que pour les titres d'institutions mixtes, à la fois judiciaires, financières et administratives, comme le Bureau des finances, les Élections, etc.

Ce fonds se partage naturellement en deux sections, celle des justices royales et celle des justices seigneuriales. Dans la 1re section, sous la juridiction royale qui domine, le Présidial, se classent successivement les huit bailliages royaux de Bourges, Issoudun, Châteauroux, Dun-le-Roi, Concressault, Henrichemont, Mehun-sur-Yèvre et Vierzon; puis les Prévôtés royales de Bourges, La Salle-le-Roi, Sancoins et Le Châtelet.

Viennent ensuite les justices secondaires : la Conservatoire de l'Université, la Prévôté consulaire des marchands, la Monnaie, la Maîtrise des eaux et forêts, la Maréchaussée, la Lieutenance générale de police. Nous n'avons pas à entrer dans beaucoup de détails sur ces différentes juridictions, quelques mots suffiront.

Le Présidial établi par l'édit de 1551 était le tribunal d'appel des bailliages et avait la même circonscription que le Bailliage de Bourges ou du Berry. L'origine de ce dernier est inconnue, mais on peut croire qu'elle date du XIIe siècle, dont la première année vit s'opérer l'acquisition de la vicomté de Bourges par la couronne.

Pendant une courte période (de 1360 à 1416), il y eut à Bourges une sénéchaussée motivée par la cession de la province de Berry, que le roi Jean le Bon avait faite à son fils, le duc Jean le Magnifique. Les archives du Cher ne possèdent aucun titre de cette provenance.

Le plus récent des bailliages royaux dans la province fut celui de Boisbelle-Henrichemont, qui, après l'acquisition, en 1766, par la couronne, de cette principauté qualifiée royaume, remplaça la *Cour souveraine,* qui y avait jusque là tenu ses assises, en même temps que le bailliage seigneurial, qui y portait ses appels.

Près du bailliage de Bourges, subsista la prévôté de cette ville, régnant sur sa *Septaine,* et à laquelle vinrent s'en ajouter plusieurs autres, comme celle de la Salle-le-Roi, contemporaine sans doute de Louis VII ; celle de Sancoins qui date de 1227 et celle du Châtelet qui ne fut créée qu'au XVIIe siècle.

La fondation de la Conservatoire suivit de près celle de l'Université, elle remonte à 1466.

La Prévôté consulaire de Bourges fut une fondation de Charles IX, elle appelait au parlement de Paris.

Quant à la Monnaie de la même ville, elle était de très ancienne origine et prit fin en 1772, au moins en ce qui concerne la fabrication des espèces, les juges-gardes n'ayant plus juridiction qu'en ce qui regardait les métaux précieux travaillés par l'industrie. Cette juridiction était la seule du pays qui s'étendît sur les provinces voisines, du Bourbonnais et du Nivernais. Les appels se relevaient à la cour des Monnaies de Paris.

Pour les Eaux et forêts, la province dépendait de la grande direction de Blois et Berry. Sa maîtrise appelait à la table de marbre.

Puis vient la série considérable des justices seigneuriales, soit qu'elles aient appartenu à des communautés religieuses ou à des seigneuries d'ordre laïque.

En tête, figure l'anormale juridiction de la *Seizaine de Mai,* grâce à laquelle les chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges jouissaient du singulier privilège d'exercer, à l'exception des juges ordinaires, chaque année et pendant une semaine du mois de mai, toutes les juridictions royales, dont les assises se tenaient à Bourges. A ce titre, cette juridiction exceptionnelle est comme une transition entre les justices royales et celles exercées par les officiers des corps ecclésiastiques.

De celles-ci, on n'a conservé que les affaires poursuivies dans le district du chapitre métropolitain

de Saint-Étienne et du chapitre de Saint-Ursin de Bourges. Nous trouverons également, mêlées aux justices seigneuriales laïques, quelques rares justices seigneuriales appartenant à des communautés religieuses, celles, par exemple, des abbayes de Saint-Satur et de Chezal-Benoît, de Chanfraud, appartenant au prieuré de la Charité-sur-Loire, etc.

Les justices seigneuriales laïques sont classées chacune sous la rubrique du bailliage royal duquel elle relevait. Ce premier volume de l'inventaire comprend les titres judiciaires des trois bailliages de Bourges, Issoudun et Dun-le-Roi.

On peut dire d'une manière générale, en ce qui concerne les justices comprises dans le Cher, que le premier de ces bailliages comptait, parmi les principales justices ressortissantes, celles de Sancerre, du marquisat de Villequiers, du comté de Nançay, sans parler de la pairie d'Aubigny, ressortissant à la couronne. Sous le bailliage de Dun-le-Roi, se classaient entre autres les baronnies de Blet et de Culan, avec leurs justices subalternes. Celui de Mehun-sur-Yèvre comprenait la justice de Menetou-Salon ; Vierzon était, de tous ces bailliages, celui qui s'étendait le moins sur le territoire actuel du département du Cher ; il débordait surtout sur celui de Loir-et-Cher ; Concressault, le plus vieux bailliage royal de la province et fondation de Philippe-Auguste, offrait, parmi ses appels, ceux de la baronnie de Vailly et la châtellenie d'Ivoy-le-Pré. Henrichemont seul, le dernier venu de tous, ne s'accompagnait d'aucune justice secondaire.

La série des justices seigneuriales de ce volume s'ouvre donc par celle du comté de Sancerre (bailliage, police, eaux et forêts, grenier à sel), que suivent les autres justices groupées sous le bailliage de Bourges, et se complète par celles du duché-pairie d'Aubigny.

Avec la baronnie de Graçay commencent les justices du bailliage d'Issoudun, qui comprend aussi la baronnie de Lignières ; et Lantan ouvre la suite du bailliage de Dun-le-Roi, où figure le marquisat de Châteauneuf-sur-Cher.

Le second volume comprendra la fin de la série B.

L'Archiviste,

H. BOYER.

Octobre 1882.



Département du Cher.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE A.

(Actes du pouvoir souverain. — Domaine public. — Apanages. — Famille royale.)

ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN.

A. 1. (Liasse). — 89 pièces papier imprimées.

1578-1697. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes des rois de France Henri III, Louis XIII et Louis XIV, et arrêts du Conseil d'Etat, concernant : — l'attribution de la juridiction domaniale aux bureaux des finances, — la création dans chaque Élection de deux offices de conseillers et intendants particuliers des deniers d'octrois des villes, et d'un contrôleur des tailles par paroisse, — l'établissement des hérédités d'offices, — la défense faite aux gentilshommes et officiers de s'entremettre des baux à ferme des dîmes et revenus ecclésiastiques, — la permission accordée aux enfants de protestants convertis de retourner dans la maison paternelle, — la réforme des quatre ordres mendiants, — le pouvoir donné aux communautés de rentrer dans leurs usages, — la suppression des offices de trésoriers généraux des guerres et de payeurs de la gendarmerie, — le rétablissement des haras, — l'autorisation pour la sortie des blés du royaume, — l'interdiction des pélerinages entrepris sans l'autorisation du Roi et des évêques, — l'établissement dans toutes les villes de contrôleurs d'actes notariés, — la création d'un siège d'Élection en chef dans la ville de La Charité-sur-Loire.

A. 2. (Liasse). — 105 pièces papier imprimées.

1700-1727. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes des rois Louis XIV et Louis XV, et arrêts du Conseil d'Etat, portant : — création de 600,000 livres d'augmentation de gages au denier vingt, — d'offices d'arpenteurs, priseurs et mesureurs de terres, dans chaque ville et bourg, — concernant la prise de possession par Charles Ferreau comme fermier général des fermes unies pour trois ans à commencer d'octobre 1703, — portant création d'un bureau des finances en Bretagne, — de présidents, grenetiers et autres officiers alternatifs et triennaux dans les greniers à sel dépendant de la ferme générale des gabelles, — de contrôleurs-visiteurs des suifs, — d'inspecteurs, contrôleurs, visiteurs et marqueurs de bas, — d'échevins alternatifs et triennaux dans les villes, — ordonnant l'établissement de la chambre de justice, — l'attribution aux juges consuls de la connaissance des faillites et banqueroutes, — la suppression des offices de notaires-syndics, — la fabrication de sixièmes et douzièmes d'écus et de louis d'argent, — concernant la discipline des maréchaussées, — l'élargissement des grandes routes, — la fixation du nombre de chevaux à atteler aux charrettes à deux roues, — la franchise des ports de lettres.

A. 3. (Liasse). — 104 pièces papier imprimées.

1729-1747. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XV, et arrêts du Conseil d'État, concernant : — les soldats coupables de faux-saunage soumis à la juridiction du conseil de guerre le plus voisin, — faisant défense aux communautés d'arts et métiers de requérir aucuns droits des nouveaux acquéreurs de maîtrises, — portant amnistie en faveur des déserteurs, — établissant les comptes à rendre par les receveurs d'octrois, — la suppression de la commission de colonel général de l'infanterie française et étrangère, — les conditions pour l'entrée à l'hôtel des Invalides, — ordonnant l'établissement des offices de gouverneurs, lieutenants du Roi, majors, maires et autres officiers des Hôtels de Ville, — la perception de la levée du dixième à partir de janvier 1734, — la création d'un office de trésorier général triennal de l'extraordinaire des guerres, — concernant les recrues pour la cavalerie de l'armée d'Italie en 1735, — portant création de 100,000 livres de rentes sur la ferme générale des postes, — établissant une loterie royale pour l'extinction d'une partie des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, — fixant les salaires des témoins, médecins et chirurgiens entendus dans les procès, — ordonnant la publication des aveux et dénombrements des vassaux du Roi, — établissant le règlement de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier.

A. 4. (Liasse). — 34 pièces papier imprimées.

1748-1751. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XV, et arrêts du Conseil d'État, concernant : — les droits sur la poudre à poudrer, les cires, suifs, cartons, et papiers et parchemins timbrés, — l'aliénation des droits seigneuriaux dûs pour mutations, — les fournitures des étapes, — les établissements et acquisitions des gens de main-morte, — la prise de possession du bail des fermes générales en 1749, par Jean Girardin, — portant création d'une noblesse militaire, — établissant des offices de garde-notes, — réglant la fabrication des cartes à jouer, — les exemptions et priviléges des directeurs, commis et préposés de la régie des biens des religionnaires fugitifs.

A. 5. (Liasse). — 67 pièces papier imprimées.

1755-1766. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XV, et arrêts du Conseil d'État, concernant : — la levée des vingtièmes, — l'abonnement des deux vingtièmes et des 2 sous pour livre du comté de Bourgogne, — le paraphe des registres des employés des fermes, — le droit annuel accordé pour neuf ans aux officiers de justice, police et finances, — l'exemption des 4 sous pour livre sur la marée, — l'établissement d'une subvention générale pour frais de guerre, — l'interdiction de toutes associations, congrégations et confréries, — concernant l'organisation de l'armée : infanterie, cavalerie, dragons, etc., — les dons gratuits à payer par l'ordre de Malthe à partir de 1763, — l'obligation de résidence pour tous officiers du ressort de la Cour des Aides, — les affaires des colléges ci-devant appartenant aux Jésuites, — la fabrication de pièces d'un sou pour les colonies.

A. 6. (Liasse). — 90 pièces papier imprimées.

1767-1772. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XV, et arrêts du Conseil d'État, portant : — règlement pour les communautés de perruquiers de province, — établissant le paiement du droit de confirmation de noblesse, — réglant la solde et demi-solde des bas-officiers et soldats retirés, — l'uniforme des ingénieurs des ponts-et-chaussées, — attribuant la Sénéchaussée de Beaumont-le-Vicomte au Conseil supérieur de Blois, — réglant le don gratuit du clergé en 1772, — établissant les poursuites à exercer contre des faux-sauniers évadés, — la suppression de la comptabilité des receveurs des tailles et particuliers dans les Chambres des Comptes, — ordonnant l'établissement d'une commission royale de médecine pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales, — faisant défense aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission, — concernant les exemptions réciproques du droit d'aubaine entre la France d'une part, le Danemark, la Suisse et le duché de Saxe-Weymar de l'autre, — portant règlement pour le collége royal de la Flèche, — faisant défenses aux juifs et colporteurs de trafiquer sans autorisation des objets d'or et d'argent, — ordonnant la suppression de la Cour des Aides de Paris, — la création des Conseils supérieurs d'Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers, — la suppression de la compagnie des marchands de Loire et Allier.

A. 7. (Liasse). — 70 pièces papier imprimées.

1772-1776. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes des rois Louis XV et Louis XVI, et arrêts du Conseil d'État, portant : — règlements de l'ordre de Saint-Lazare et de celui des Célestins, — concernant l'assemblée des régiments provinciaux, — l'instruction des contumaces, — réglant la forme des registres de baptêmes, mariages, sépultures, actes de vêture, noviciats et professions, — portant abolition du droit d'aubaine entre la France et la république de Venise, — concernant la remise du droit de joyeux-avénement en 1774, — le commerce des grains dans le royaume, — la suppression des régiments provinciaux, — réglant le

tarif des diligences et messageries, — concernant la suppression des corvées, — des jurandes et communautés d'arts et métiers, — l'administration, habillement et équipement de l'armée, — fixant la largeur et la plantation des routes, — ordonnant la création d'un corps de soldats-pionniers.

A. 8. (Liasse). — 63 pièces papier imprimées.

1777-1780. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XVI, et arrêts du Conseil d'État, portant : — création d'une loterie en rentes viagères et perpétuelles, — l'exemption du droit d'aubaine entre la France d'une part, l'Électeur de Saxe, la république de Raguse, la principauté de Furstemberg de l'autre, — réglant la navigation de la Marne, — concernant la juridiction des Présidiaux, — la police des noirs, — instituant un prix public en faveur des nouveaux établissements de commerce et d'industrie, — établissant des administrations provinciales en Berry et Bourbonnais, — concernant les priviléges des gens de mer, — l'organisation de la course en mer, — l'administration des fourrages pour la cavalerie, — la régie des étapes et convois militaires, — l'abonnement des vingtièmes dans la généralité de Bourges, — la confection des travaux publics sur les grandes routes dans la même généralité, — portant règlement pour la fabrication des étoffes de laine dans ladite généralité, — ordonnant l'abolition de la question préparatoire.

A. 9. (Liasse). — 51 pièces papier imprimées.

1781-1784. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XVI, et arrêts du Conseil d'État, concernant : — les priviléges accordés aux Suisses en France, — l'incompatibilité du commerce des blés et farines avec la profession d'amidonier, — faisant défense aux gardes et employés des fermes de se servir de fusils à deux coups, — portant règlements sur le roulage, — établissant le nombre des chevaux, mulets et bœufs à atteler aux voitures, — concernant la comptabilité du trésorier général des ponts-et-chaussées, — l'affichage des tarifs du sel.

A. 10. (Liasse) — 39 pièces papier imprimées.

1785-1788. — Édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes du roi Louis XVI, et arrêts du Conseil d'État, portant : — amnistie en faveur des officiers-mariniers et matelots déserteurs, — réglant les formalités à observer dans l'instruction des procédures criminelles, — l'administration des revenus de la fabrique de Saint-Germain de la ville de La Châtre, — la fixation à quatre du nombre des notaires de Loches, — la suppression du droit de 50 sous par quintal perçu sur les sucres et les cires de Rouen, — l'abolition du droit d'aubaine entre la France d'une part, l'Angleterre et la Russie de l'autre, — la suppression des tribunaux d'exception, — la convocation des États Généraux.

A. 11. (Liasse). — 83 pièces papier imprimées.

1789. — Déclarations et lettres patentes du roi Louis XVI sur les arrêts de l'Assemblée nationale, et arrêts du Conseil d'État, concernant : — les primes accordées à l'importation des céréales étrangères, — le serment imposé à l'armée, — les emprunts de 30 millions et de 80 millions, — la libre circulation des grains à l'intérieur et la défense d'exportation, — la réduction du prix du sel à 6 sous la livre, — la contribution patriotique, — la loi martiale contre les attroupements, — la suspension des vœux monastiques, — la conservation des biens ecclésiastiques, archives et bibliothèques des monastères et chapitres, — la constitution des municipalités, — l'admission des non catholiques à tous les emplois civils et militaires.

A. 12. (Liasse). — 12 pièces papier imprimées.

1772-1791. — Édits, déclarations et lettres patentes des rois Louis XV et Louis XVI, concernant les apanages du duc d'Orléans et du comte d'Artois, — confirmant au premier la jouissance de la voirie de Montargis, — accordant à l'autre l'exemption des vingtièmes.

Département du Cher.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE B.

(Cours et Juridictions. — Parlements, Bailliages, Sénéchaussées et autres juridictions secondaires, Cours des Comptes, Cours des Aides, Cour des Monnaies.)

BAILLIAGE DE BOURGES.

B. 1. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1629-1631. — Inventaire des biens délaissés par M. Bengy, avocat du Roi. — Testament de Frère Michel Boin, religieux Augustin. — Testament de Jean Jardin, fait au profit de Noël.

B. 2. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1632. — Formation de lots pour partage entre le sieur Paulin et la demoiselle de Saintpère. — Objets partagés : Fief de Porday, métairie de la Raucherie, paroisse de Jouy-le-Potier. — Inventaire des effets qui composent la succession du sieur Fauvre, conseiller au Présidial.

B. 3. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1653. — Les vénérables de Saint-Sulpice, demandeurs, contre André Chenu élu en l'Élection de Berry. — Enquête au sujet d'une réclamation de gerbes pour droit de terrage. — Distribution de deniers provenant de la vente des meubles de feu Leprat. — Réception de Me Claude Ferrand en l'office de procureur au bailliage de Berry.

B. 4. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1653-1654. — Décret de l'office d'huissier audiencier à l'Élection de Bourges, saisi sur Jean Delhomme, par Me Pierre Asse et sa femme. — Échange entre Me Jacques Robinet et Pierre Cagnais. — Sentence d'ordre au profit de Jacques Brillet.

B. 5. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1655. — Réception de François Bruère, procureur, à la place de Pierre Bruère, son père, décédé. — Inventaire des biens délaissés par François Fouchier, sieur de Boismartin.

B. 6. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1656. — Les procureurs fabriciens de Saint-Pierre-le-Marché, demandeurs, contre Blondeau et Jean de Bussière, défendeurs défaillants. — Inventaire des biens de Charles Persuret, à la requête de Michel Soumard et autres. — Jeanne de Sauzay, demanderesse, contre Jean Mosnier, sieur du Colombier, son mari, défendeur ; demande en séparation de biens.

B. 7. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1657. — Les vénérables du Château, contre Louis Picault, sieur d'Hierry et de La Grange-François. — Enquête au sujet du dîme de Soulangy et Sainte-Solange. — Guillaume Odry, demandeur, contre Bezard, sieur de Chambre; poursuite en paiement d'une somme de 15 livres pour prix de marchandises livrées. Sentence par défaut.

B. 8. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1658. — Pierre Gayault, comme aux droits de Judes Thadée de Bourgeot, sieur de Boissoudy, demandeur, contre la veuve Maréchal. Sentence d'ordre pour la distribution des deniers qui proviennent de la vente des héritages appartenant à la dame Maréchal. Les créanciers dénommés sont les suivants : Messire Étienne de Chabenat, vicomte de Savigny; François de Chabenat, sieur de Boisvert, et demoiselle Catherine Heurtault, fille de Robert Heurtault, sieur du Soullier; François Gassot, sieur de Défens ; Charles Paillasson, tuteur des enfants Alabat ; Claude Tillier, docteur en la faculté de médecine de Bourges ; les religieux Augustins de Bourges ; les dévotes mères de la Visitation; Anne des Coullons, veuve Cardinal ; François Ducoing, élu; Jean Cardinal, marchand; Pierre Nicquet, avocat ; Guillaume Seurat, sieur de Clérandry, etc.

B. 9. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1659. — Testament de Claude Allaume, femme de M. Gougnon, avocat du Roi. — Jean Mercier, demandeur, contre Claude de Rochefort, seigneur et baron de Bussay. — Inventaire des biens délaissés par Jean Bourdaloue, sieur de Bussy.

B. 10. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1660. — Frère Charles de Montagnac de Larfeuillère, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des Eschelles, demandeur, contre Michel Lefort, sieur de Boismorin; descente de lieux. — Louis Colin, demandeur, contre Antoine Charlemagne ; enquête.

B. 11. (Liasse.) — 94 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1661. — Réception de François Dugué, notaire royal ; — de Claude Richer, notaire royal, tabellion héréditaire. — Les religieux de Lorrois, contre Charles Labbé, sieur de Montveron ; enquête au sujet d'une rente de dix livres due par la seigneurie de Montveron auxdits religieux.

B. 12. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1662. — Les religieux d'Issoudun, contre le sieur abbé, défendeur; descente de lieux. — Demoiselle Rigault Daigrefeuille, veuve de Guy Danglars, en son vivant sieur de Crésancy, demanderesse en entérinement de lettres royaux, contre Marc de Briquemault, seigneur de Thauvenay; enquête tendant à prouver que la demanderesse ne s'est obligée vis-à-vis du seigneur de Thauvenay que par les menaces et les violences de son mari défunt.

B. 13. (Liasse.) — 75 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1662. — Inventaire des biens délaissés par défunte Élisabeth Sergent. — Procès-verbal et information faits à la requête de Louis Heyrault et Jean Doison, sergents royaux, contre Philbert de La Roche-Aimond, sieur de La Ville de Bois.

B. 14. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1663. — Inventaire des biens qui composent la succession de dame Claude Ragueau, veuve de défunt Edme Chollet, en son vivant seigneur de Bois-Sir-Amé. — Avis de parents donné à la requête de Claude Barathon, tuteur des enfants Picault d'Hierry, pour gestion des biens desdits mineurs.

B. 15. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1664. — Réception de Jean Cuzin, sergent royal. — Pierre de Louan, écuyer, sieur de La Jolivette, contre Jeanne Devigne, veuve Gilbert de Louan, sieur de La Mothe ; extrait d'un papier journal dudit défunt Gilbert de Louan.

B. 16. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1664. — Procès-verbal de la collation des titres du sieur de Saint-Georges. — Décret des héritages saisis à la requête de Fiacre de Marancy, contre demoiselle Delasalle. — Inventaire des biens délaissés par le sieur de Francière.

B. 17. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1665. — Procès-verbal de vente de la seigneurie de La Tour-Beaujeu, paroisse de Neuvy-deux-Clochers, saisie à la requête de Jacques Salat, sieur de Boisrond, sur Louis Dumesnil-Simon, seigneur dudit lieu. — Jean Alix, contrôleur au grenier à sel ; Jean Alix, son fils, écoliers, opposants aux criées des héritages saisis sur sire François Dabert, à la requête des religieux de Saint-Sulpice de Bourges, contre les poursuivants, saisis et opposants.

B. 18. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1666. — Procès-verbal de scellés apposés sur les meubles de feu Me Hugues Valigny, vice-chapelain de la Sainte-Chapelle, et description des meubles. — Réception de Gaspard Ramon, procureur au siège Présidial de Bourges.

B. 19. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1667-1668. — Ordonnance de M. le lieutenant général contre ceux qui, au mépris des ordonnances de la Cour, se pourvoient pardevant la juridiction des eaux et forêts, qui n'est chargée que de la garde des forêts de Sa Majesté. — Acte de décès du sieur Jean d'Hermillon, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Sancerre, délivré par le curé de Saint-Bonnet.

B. 20. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1669. — Réception de François Couriou à l'office de sergent et huissier royal au bailliage de Bourges. — Pierre de Beaubois, demandeur et poursuivant, contre Jean Mouche; sentence d'ordre. — Ordonnance de M. le lieutenant général, portant défense de distraire les nobles de sa juridiction.

B. 21. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1670. — Julien Mestivier, demandeur, contre Claude Conade, veuve Jean Moudy, dictum sur appel de la prévosté. — Françoise Helliot, demanderesse, contre Paul Porcher; demande en retrait lignager.

B. 22. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1671. — Compte entre Noël et Hubert Grosbois. — Information pour Pierre Laglatine et Jean Gaudon, contre Roussel. — Louis Guénois, sieur des Vallées, demandeur, contre Huby, défendeur. Demande en représentation de meubles saisis sur Trémeau.

B. 23. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1671. — Demoiselle Marguerite Bigot, veuve de noble Jean de Lespinasse, en son vivant conseiller du Roi, contre Silvain Boyau, écuyer, sieur de La Garde, saisi, défendeur; jugement qui déboute le défendeur de son opposition à la vente de ses immeubles et ordonne la publication des criées.

B. 24. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1671. — Henri de Fouglatier, écuyer, demandeur, contre Claude de Gamache, défendeur; enquête faite par commission rogatoire du Parlement de Paris, sur la vie de défunt de Fouglatier, sieur de La Chaume, père du demandeur. — Acte de réception de Louis Trémeau, archer huissier en la connétablie.

B. 25. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1672. — Bail des bleds et pailles saisis à la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, sur Michel Compaing. — Bail fait à la requête d'Antoine Guénou, maître chirurgien et barbier, des biens saisis sur maître Simon Gaucher, au profit de Simon Moreux, commissaire établi à leur régime et gouvernement.

B. 26. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1672. — Enquête et réception de Me Nicolas Louvrier en l'office de procureur. — Réception de Jean Robinet, sergent royal à Bourges. — Réception de Jacques Roche, concierge ès-prisons royales et prise de possession. — Réception de Jean Laudaire, archer et huissier en la connétablie de France.

B. 27. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1672. — Demoiselle de Bridiers, contre Antoine Ganeter et autres; appel de sentence rendue à Chateau-Clos; renvoi de la Sénéchaussée de La Marche, à Guéret. — Antoine Labbe, seigneur de Saint-Georges, demandeur, contre Pierre Cadier, Jacques Paré et autres. — Jean de Guibert, seigneur de Pesselière, contre Jean de Bois-villiers, sieur de Buxeuil.

B. 28. (Liasse.) — 127 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1673. — Bail des bleds saisis à la requête de Me Pierre Huet, sur Jean Lebret, défendeur. — Charles Fouquet, prisonnier ès-prisons de Bourges, contre Claude Delachapelle, docteur en théologie, défendeur; demande en provision alimentaire.

B. 29. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1673. — Vente de meubles au logis de défunt Nicolas Riglet, en son vivant conseiller du Roi. — Vente et discussion des meubles délaissés par défunte Marie Heurtault, veuve du sieur de Sausay.

B. 30. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1673. — Ordonnance qui règle le prix du gite de prisonniers ès-prisons de Bourges, rendue à la requête des sieurs Bonamy, Chambran et Daligret. — Sentence d'ordre et de distribution des deniers provenant de la vente des meubles du sieur Hodeau, parcheminier, à la requête de Pierre Chambon, curé de Saint-Ursin.

B. 31. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1674. — Bail des bleds saisis sur Noël Esterlot, laboureur, à la requête de Sire Jean Lhéritier, marchand à Bourges, et Annet Vilain, manœuvre, commissaire nommé au régime et gouvernement desdits bleds. — Bail des bleds saisis à la requête de Jean-François de Fouchier, écuyer, sieur de Seury et Louis Lemareschal, sur Edme Rabouine, laboureur.

B. 32. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1674. — François Goutelle, avocat, contre Catherine Thevenet, veuve Laurent Moreau, sieur de Villiers; demande en paiement d'arrérages de rentes. — Les chanoines du chapitre des Aix, contre Nicolas Riglet, sieur de Lusson.

B. 33. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1675. — Requête et ordonnance portant décharge de la taxe du ban pour Claude Bourderiou, de Vierzon. — Réduction de taxe au profit du sieur Pataud. — Requête du sieur Destat, demandant décharge de la taxe à lui imposée à cause de son fief d'Aubussay; laquelle demande est fondée sur ce que le pétitionnaire est au service du Roi.

B. 33 *bis*. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1675. — Requête de Bigot, sieur de Vaufrelon, afin d'être déchargé de la taxe du ban qui lui est imputée; cette taxe s'élève à 600 livres. Le pétitionnaire fait valoir son domicile habituel en Bourgogne. — Réception de J. Letellier, préposé à la régie et perception des droits de contrôles.

B. 34. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1675. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et de partage des biens de MM. Doullé. — Requête et ordonnance portant modération sur le fief de La Vigne, possédé par Guillaume Baronnet. — Inventaire des meubles délaissés par défunt Jean Prévost, écuyer, sieur de Tierceville.

B. 34. *bis*. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1675. — Acte de contestation et compte entre Pierre Pequot, seigneur de Soupize, contre veuve Cochet et son fils, fermiers. — Bail des blés saisis à la requête des vénérables de Saint-Sulpice contre Léonard Audebrand.

B. 35. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1675. — Claude Chenu, sieur de Boisday, contre Jean Davau, sieur du Breuil, congé d'adjuger Le Breuil. — Ordonnance de M. l'intendant, concernant la nomination de MM. les échevins.

B. 35 *bis*. (Liasse). — 66 pièces, papier.

1614-1676. — Les vénérables de Saint-Sulpice, contre Paul Gaucher, maître d'hôtel à l'enseigne des Trois-Empereurs, rue Saint-Médard, à Bourges; numération des deniers réclamés par les demandeurs à titre de seigneurs et ayant droits aux profits collatéraux; le décret dudit hôtel était poursuivi à la requête de Charles Germain, sur Ambroix Voisin, propriétaire, lorsque ce dernier vint à mourir et par son décès donna ouverture auxdits droits collatéraux.

B. 36. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1676. — Bail des héritages saisis à la requête de Me François Prevost sur Jacques Cherrier, sieur de Miterrand, au nom et comme tuteur de noble François Thibault, sieur du Carroy. — Bail des bleds saisis à la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, contre Étienne Meslé et Annet Joly, vignerons.

B. 37. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1676. — Jean Déguéret, boulanger, contre Claude Girardin; appel de la prévosté. — Jean Delas, demandeur, contre Jacques et Pierre Dasvins; demande en déclaration d'hypothèques.

B. 38. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1677. — Déclaration de dépens du bail judiciaire de La Motte-Cochon. — État des frais et vacations qui reviennent aux procureurs du bailliage de Bourges, suivant l'arrêt du Parlement de Paris, du 5 janvier 1677.

B. 38 *bis*. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1677-1678. — Les vénérables de Saint-Germain-des-Prés, demandeurs, contre Simon Gilbert, demeurant au prieuré de Saint-Martin-le-Noir, défendeur; vente des blés saisis sur le défendeur. — Messire Letellier, seigneur de La Tour et Neuvy-à-deux-Clochers, demandeurs, contre Pierre Bailly, ancien fermier de La Tour; bail des fruits pendants par racines.

B. 39. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1678. — Rapport d'experts après visite de vignes et bois situés paroisse de Menetou-Salon, pour MM. Du Chateau — Les vénérables de la Sainte-Chapelle contre Antoine-Claude Manceron; procès-verbal de caution.

B. 40. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1678. — Jean Delas, demandeur saisissant, contre Étienne Moullier, avocat en Parlement, défendeur saisi; procès-verbal de saisies réelles. — Information faite à la requête de Catherine Millet, demanderesse en séparation, contre Heyrault, son mari, sieur de La Coudraye, prévost général de la maréchaussée de Bourges.

B. 41. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1678. — Acte de collation pour les héritiers du défunt sieur Ducoin, contre les élus, receveurs des tailles, et taillon. — Me Gabriel Archambault, vicaire de Sainte-Catherine, contre Jean Alabat; collation d'acquits. — Demoiselle Étiennette Doulé contre le sieur Macé; appréciation d'une rente en bled.

B. 42. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1679. — Jean Delas, demandeur, contre Étienne et Marin Mouliers, propriétaires saisis; congé d'adjuger. — Jean Danjou, sieur des Gazons, contre les sieurs de Riffardeau et de Vaugibault; congé d'adjuger le lieu seigneurial de Coulongne.

B. 43. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1679. — Exploits taxés et munis d'exécutoire, au profit de Bazin, sergent, contre Robert Colas. — Déclaration des frais faits pour le bail judiciaire du lieu de Chou. — Scellés et inventaires après le décès de Jean Chenu, en son vivant conseiller du Roi, receveur des tailles.

B. 44. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1680. — Avis de parents, à la requête du sieur Delacube, tuteur pour l'administration des biens des enfants mineurs de Deterrioux et demoiselle Henriette Heurtault. — Publication de la terre et seigneurie de Poulasson mise en adjudication.

B. 45. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1680. — Déclaration des frais faits en justice pour le bail de Valencin, par Me Pierre Leroy, commissaire aux saisies réelles, contre Claude Chauveau, laboureur, adjudicataire dudit bail. — Pierre Leroy, commissaire aux saisies réelles, demandeur, contre Jacques Fouchier, adjudicataire des héritages saisis sur Jean Lucquet; taxe de dépens.

B. 46. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1681. — Catherine Crochet, veuve Hérault, demanderesse, contre Claude Loiseau, veuve Saive, défenderesse; congé d'adjuger. — Claude de Monsaulnin, baron de Fontenay, demandeur, contre Claude Chenu, seigneur de Boisday, tuteur des mineurs du défunt seigneur des Ormeaux; congé d'adjuger le lieu des Ormeaux.

B. 47. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1681. — Dépens et frais extraordinaires pour Me Léon Jan, poursuivant l'ordre des deniers provenant de l'adjudication de Pesselière. — Dépens, pour Me Léon Jan, sieur des Chaumes, conseiller du Roi au siège de la prévosté, contre Pierre Dubois et Antoine Perrinet, fermiers du comté de Sancerre, et monseigneur le prince, intervenant.

B. 48. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1682-1684. — Pierre Evezard, demandeur poursuivant, contre Pierre Pasdeloup, de la paroisse de Rians; congé d'adjuger des héritages saisis sur ledit défendeur. — Labbe, vicomte de Saint-Georges, demandeur poursuivant, contre Jean de Compain, sieur de Chezelles; congé d'adjuger le lieu de Chezelles. — Scellés, inventaire et vente du mobilier du sieur Boirot de Luet, prieur de Saint-Quentin.

B. 49. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1682. — Bail au rabais de la pension de Philippe Charlemagne. — Bail des bleds saisis sur Antoine Caillou. — Bail des bleds saisis à la requête de Claude Fauvre, sieur d'Allouy, sur Jean et Charles Cendrier et Jean Chaumeau, laboureurs.

B. 50. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1683. — Ordonnance pour la confection du terrier du marquisat de Précy. — Ordonnance du bailly de Berry, qui donne permission à Me Jacques Thibault de prendre possession de la chanoinie de Me Charles Germain, en l'église de Bourges. — Jean Moreux, ancien sergent à la résidence de Charentonnay, contre le syndic de la communauté des sergents de Bourges; ordonnance qui ordonne de mettre le demandeur hors prisons de Bourges, ès-quelles il se trouve.

B. 51. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1683. — Guénois, sieur de La Salle, demandeur, contre Jacques Millet, maître apothicaire, défendeur; rapport et procès-verbal d'experts sur l'état d'un arpent de vigne. — Acte de contestation et compte entre les sieurs Jean Dubois. Poignant et héritiers Josmier, pardevant Me Gaïault, rapporteur.

B. 52. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1684. — Maurice Bicher, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France, et dame Suzanne Macé, son épouse, demandeurs, contre François Rivière, écuyer, sieur de l'Isle et Vaugibault, défendeur; dictum sur contestation au sujet de la succession de Marguerite Bengy, veuve Macé, sieur des Porteaux.

B. 53. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1685. — Conclusions de M. le procureur du Roi sur le faux poursuivi à la requête du sieur de Grimonville, contre le sieur Breuzard, huissier, et le chevalier d'Herry; question de faux. — Assemblée à l'Hôtel de Ville de Bourges, tenue sous la présidence du lieutenant général et du procureur du Roi, pour la nomination des maires et eschevins. — Opposition à la requête de M. le procureur du Roi, au décret de la terre de Cerbois, qui comprenait à tort la seigneurie de Mailly, paroisse de Lazenay, laquelle ne relevait que du Roi.

B. 54. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1685. — Réception de Me Nibaudeau, notaire à Villequiers. — Dénombrement des biens de feu M. de Champgrand, conseiller au Présidial. — Jacques Gougnon, écuyer, sieur de Druges, contre Anne Prévost, sa femme; enquête pour faire preuve de sévices et mauvais traitements.

B. 55. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1685. — Pierre Nicquet, écuyer, sieur de Terré-Franche, et Jean Fouché, sieur de Pontabé, demandeurs poursuivants, contre Claude Riglet, sieur Dumesnil, et François Riglet, sieur des Granges; congé d'adjuger le lieu du Hault-Boulley. — Robert Paulin, demandeur, contre Magdeleine et Marie Asse, défenderesses; congé d'adjuger le lieu et métairie de Fontbarry, paraphe de la production des pièces du sieur Lebègue, seigneur de Montpensier.

B. 56. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1686. — Vente du bled de François Péronnet. — Discussion des meubles de feu M. de Champgrand. — Bail des bleds en chaumes, saisis sur Jacques Guérin, à la requête de Jean Lhéritier.

B. 57. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1686. — Pierre Roze, demandeur et poursuivant, contre Léonard Lambert, défendeur; congé d'adjuger le bois de Noziller. — Gaspard Thaumas de La Thaumassière, sieur de Piedfranc, demandeur poursuivant, contre Marie Desbrielles, femme François Justier, et Léonard Lombard, défendeurs; congé d'adjuger les lieux de Valencin et du Tronçay.

B. 57 *bis*. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1686. — La veuve Berthon, contre Gaulmer, huissier; interrogatoire au sujet de pièces confiées et non rendues. — Jacques Labbe, prieur de Crécy, tuteur des mineurs Labbe de Champgrand, contre Mathurin Lesné, laboureur, cheptellie; contestation au sujet de la part de chacun dans la perte totale du cheptel.

B. 58. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1686-1687. — Transaction entre la dame veuve de Chambon, contre les vénérables du Château; Réné d'Hérouard; et Antoine Lefèvre, curé de Saint-Just. — Déclaration du Roi, concernant les portions congrues des curés et vicaires. 1686, 9 février.

B. 59. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1687. — Enquête sur la vie et mœurs de Me Silvain Luquet, avocat au bailliage de Bourges. — Réception de Me Henry-Antoine Deschamps, en l'office de notaire royal à la résidence de La Chapelle-d'Angillon. — Bail des bleds saisis à la requête de François Macé, écuyer, sieur de Portaux, sur Antoine et Charles Lagarde; Pierre Chenu, commissaire.

B. 60. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1688. — Les vénérables de Saint-Ursin, contre Michel Berger et Michel Loret; dictum pour payement d'un cens, et exhibition de titres. — François de Laporte, chevalier, seigneur d'Issertieux, demandeur, contre Jean Dubois, sergent royal; demande d'un droit de terrage; jugement préparatoire qui ordonne que le demandeur, avant faire droit, produira ses titres.

B. 61. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1688. — Nomination du sieur de La Chatre, comme tiers expert dans l'estimation des biens de la cure de Chambon. — Nomination de curateur à la succession de Gilbert Heyrault. — Avis de parents et entérinement de lettres en faveur de demoiselle Anne de La Rocheaymond, fille de Philbert de La Rocheaymond, et de Gasparde de Monestay des Forges.

B. 62. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1688. — Signification faite au bureau des finances à la requête du sieur Quitard, sieur de Marly, de l'arrêt du Conseil, du 8 décembre 1687, qui l'autorise à être payé des droits d'installation et épices de sa charge de trésorier de France, même pendant son absence que nécessite la confection du terrier de la seigneurie de Marly-le-Bourg. — Réception de Jacques Bonneville, aux fonctions de sergent royal à la résidence de Sancerre.

B. 63. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1689. — Requête et ordonnance de décharge pour M. de Bezons, évêque d'Aire, prieur de Saint-Gaultier. — Décharge pour demoiselle Catherine Maubert veuve Odry, de la taxe à laquelle avaient été imposés les fiefs suivants: Les Granges, paroisse de Gondon; Montagne et Bourges, paroisses de Barlieu et Cerbois; ladite décharge donnée en sa qualité d'habitante de Paris.

B. 64. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1689. — Déclaration de dépens pour Me Robert Paulin, poursuivant l'ordre du prix des héritages saisis sur Me Etienne Asse et Magdeleine Héméré, sa femme. — Déclaration du Roi pour les amortissements et nouveaux acquêts. — Louis

Robinet, receveur de la ville, contre Jean Montagu, bailly des Aix; déclaration de dépens.

B. 65. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1689. — Jugement qui décharge Claude de Grivel, comte d'Ourouer, du service du ban auquel il avait été convoqué. — Décharge de taxe en faveur d'Hélène Duchier, au sujet du fief de La Valette, en la paroisse de Boussac. — Décharge en faveur de Louis Boyer, marchand, de la taxe dont étaient frappées trois petites métairies à lui appartenant, situées paroisse de Pouligny, et relevant du fief de Pouligny.

B. 66. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1690. — Modération de taxe de fief pour demoiselle Gabrielle de Contremoret, veuve Guy de Bougards, escuyer, sieur du Thosault. — Modération de taxe pour Me François Corbin, Maître des eaux et forêts à Vierzon. — Décharge de la taxe de 20 livres sur le lieu de La Lande, paroisse de Villegenon, dont les sieurs Ruellé des Buotes et de Chaudy sont propriétaires.

B. 66 *bis*. (Liasse) — 110 pièces, papier.

1690. — Requête de Michel Agobet, propriétaire du fief de l'Harbay, afin d'être déchargé de la taxe du ban comme habitant la ville d'Issoudun, ville exemptée par priviléges royaux. — Décharge de la taxe du ban en faveur de Pierre Bonnet, docteur-médecin, comme habitant la ville de Paris.

B. 67. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1690. — Jean Montagut, écuyer, sieur du Bouchet, contre Cyprien Duresne; répétition d'une somme de treize cents livres, comme retour de partage. — Bail d'une maison saisie censuellement à la requête de Messieurs de La Sainte-Chapelle, contre la veuve Rousseau. — Etienne Gaudard, sieur de Laverdine, contre Denise Jouhannin; enquête tendant à prouver des détournements d'objets mobiliers après le décès de Claude Berthelon, mari de ladite Jouhannin.

B. 67 *bis*. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1690. — Requête du sieur Bonnet de Vougon, tendant à se faire décharger de la taxe de fief imposée sur une petite métairie appelée Le Chézeau, commune de Saint-Janvier, bien de roture. — Ordonnance du procureur du Roi, qui invite Du Berceau, trésorier-receveur du ban, de payer la somme de 1,200 livres à 24 gentilshommes, pour les aider dans le service du ban. — Noms : de Maisonrouge, Dubreuil, de Maron, de La Foras, Dechamp, de La Moranderie, de Vasson de Marolles, Des Robinets, Boin, de Lombault, Berault de Fontbon, de La Forêt, de Caumont, Baraton Du Pavillon, etc.

B. 68. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1691. — Inventaire des biens de Jean Drouet, en son vivant écuyer, sieur de Maupertuis. — Inventaire des biens délaissés par Nillet, sieur des Brosses, ci-devant bailly de Sancerre. — Lettres de provisions et de compatibilité de M. Guénois, conseiller du Roi, installé le 9 février 1691.

B. 69. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1691. — Bail des blés saisis à la requête de Me Gabriel Godin, héritier donataire du sieur Anne de Gamache, sur Charles Pinault, laboureur, demeurant en la paroisse de Jussy; Marie Champigny, commissaire. — Raymond-Dumez et Charlotte Cornevin, demandeurs, contre Charles-Antoine Béchereau, avocat au Parlement; appel de Mehun d'une sentence qui ordonnait l'adjudication des biens de Pierre Cornevin le jeune; mise à néant par appel.

B. 70. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1692. — Jugement d'envoi en possession de biens d'absents, en faveur de Judique Ravot, femme Ligier, héritière de Gabriel et Margueritte Ravot, ses frère et sœur, sortis du royaume. — Jugement pour dame Marie Dubois, veuve Courtillat, à raison des biens de Thimothée Courtillat, hors du royaume.

B. 70 *bis*. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1692. — Décharge du service du ban en faveur d'Étienne Defaix, écuyer, pour cause d'infirmité au bras droit. — Requête de M. Defongières de Buny, tendant à être autorisé à toucher 1,000 fr. sur une créance saisie; ladite somme nécessaire à son équipement pour le service de Sa Majesté.

B. 71. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1692. — Guillaume Desclus et Pasquet-Labonne, contre Me Michel de Saint-Bonnet. — Signification au bailliage par le sieur de Moulinneuf, qui n'est plus domicilié à Bourges.

B. 72. (Liasse.)— 150 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1693. — Inventaire de production pour Simon-Michel, marchand teinturier, et Charlotte Robinet, sa femme, contre Me Antoine Renon, notaire royal, appelant de sentence rendue contre lui par le juge de Saint-Ambroix. — Déclaration du Roi, portant défense d'acheter des blés, soit en vert, soit sur pied.

B. 73. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1694. — Pierre Evezard, greffier du Présidial, contre Mme Bouffet et la demoiselle Augier; demande en paiement

de 800 livres — Élargissement de Claude Surget, prisonnier à Brécy, sur la preuve de sa folie.

B. 74. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1695. — Certification des criées d'héritages saisis à la requête de M. Gaudard, trésorier de France, sur Silvain Thomas et Anne Cuisier. — Réception de M. de Beauvoir, nommé juge bailly en la justice du bourg de Saint-Sulpice-lès-Bourges, par M. le bailly de Berry ou son lieutenant général.

B. 75. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1696. — Ordonnance de décharge du ban en faveur de Daniel Souchay, propriétaire du lieu du Fresne, paroisse de Blancafort. — Enquête à la requête de Charles Poupardin et Catherine Vincent, contre le sieur Dissurieux, sur une vente de cheval faite par ledit Poupardin à un nommé Levêque, mort depuis la vente, pour le prix de neuf vingt livres non soldées.

B. 76. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1696. — Monseigneur le prince de Bourbon, demandeur, contre Claude Soulez et les religieux de l'abbaye de Saint-Sulpice; procès au sujet des franchises des habitants de la seigneurie de Bommiers. — Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, contre Pierre Delestang, sieur de Mousanboulin; procès au sujet de la portion congrue du curé de Diors.

B. 77. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1697. — Pierre Millet et Étienne Roze, fondé de pouvoir de la fabrique de Saint-Jean-des-Champs, opposants au bail des biens saisis sur la veuve Chesnard, à la requête des religieuses carmélites de Bourges. — Mémoire présenté par Benigne Delhomme, contre Pierre Guignat, défendeur, au sujet d'une reddition de cheptel.

B. 77 *bis*. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1642-1698. — Vente de l'office de conseiller au Présidial, dont M. Cougny de Moulin-Vert était pourvu. 1688. — Installation de M. Leveillé de Clérandry en l'office de conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de Bourges. 1698.

B. 78. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1672-1699. — Acquisition faite par Moireau et sa femme, d'une maison sise rue Saint-Bonnet, à Bourges. — Inventaire de productions Garcin, sieur Du Mont, tuteur, contre Philippe Fouchier, sieur de La Parchairie. — Partage des biens de M. Du Genetoy. — Claude Chenu de Boisday, contre François Ducoing, conseiller du Roi, élu en l'élection de Bourges.

B. 78 *bis*. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1682-1699. — Les religieux de Saint-Sulpice, demandeurs, contre Mre François Mégrin, marquis de Vendeuvres, seigneur de Beaujeu et de La Chapelotte; estimation d'un dixme de cent boisselées, situé au village de Fort-Philippe, paroisse d'Ivoy-le-Pré; ce dixme est à la treizième, il est estimé 45 gerbes, dont 1/3 en seigle et 2/3 en avoine; ces gerbes peuvent rendre en seigle cinq boisseaux de grains à la douzaine, et en avoine sept boisseaux; le tout à la mesure des Aix.

B. 79. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1698-1699. — Exécutoire pour Philippe de Baucheron, commis du greffe, contre le seigneur de la justice de Jarnay, 1698. — Sentence de main-levée de la personne de Claude Chédeau, 1698. — Mise aux enchères des biens saisis à la requête de Me Robertet, sur les sieurs Fontaine. 1699.

B. 80. (Liasse). — 108 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1700. — Le procureur du Roi, demandeur, contre la mémoire de Daniel Lançon, nouveau converti; enquête sur la mort dudit Lançon, tendant à prouver qu'il est décédé en repoussant les sacrements de l'Église romaine et en voulant mourir dans son ancienne religion. — Information faite à la requête du procureur du Roi, contre Pierre Delabertauche, curateur de Jean Delabertauche, non converti.

B. 81. (Liasse). — 93 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1701. — Pierre Gabard, prêtre, contre Jean-François Béchereau, sieur Du Verger; appel de la prévôté sur action en reddition de comptes. — Réception de Me François Delarue, notaire royal. — Édit du Roi, portant création d'huissiers-priseurs vendeurs de meubles.

B. 82. (Liasse). — 59 pièces, papier.

1702. — Gilles Joffin, contre Étienne Lainé; appel de La Salle le Roi; inventaire de pièces produites. — Clémence Pierrat, veuve Gabriel de Boyau, sieur de Villemont, contre Jacqueline Debard, veuve Lenormand, sieur d'Herry; contestation au sujet de l'entérinement de lettres obtenues par la veuve de Boyau, afin d'être relevée d'engagements pris conjointement avec son mari défunt, vis-à-vis le sieur d'Herry.

B. 83. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1702. — Claude Malaise, demandeur, contre Claude Manceron, défendeur; demande en paiement de rente viagère. — Jean de Champvert, écuyer, et Barbe Vallée, son épouse, tant de leur chef que comme garants de Charles

Richer, maître boucher à Bourges, contre la veuve Clerjault; inventaire de pièces produites.

B. 84. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1703. — Sentence de congé pour la saisie faite par les religieux Carmes, sur François de Village, sieur des Margots. — Dame de Charlemaison Marancy, défenderesse, contre Léon Braquelin, boulanger, demandeur; répétition d'une somme de 71 livres prêtées audit Braquelin par défunt de Charlemaison, mari de la défenderesse.

B. 85. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1703. — La dame Gassot, demanderesse, contre le sieur Chollet, défendeur; jugement préparatoire qui ordonne que les parties entreront en compte. — Catherine Bourdaloue, veuve Desbans, en son vivant chevalier, seigneur de Mareuil, contre Perpétue Cartier, veuve Perrot; procédure relative à la vente par décret des biens de ladite Cartier.

B. 86 (Liasse.) — 65 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1704. — Bail de la maison saisie censuellement à la requête des religieux de la Visitation, sur Jean Lejeune, du village d'Asnières. — Gaïault, saisissant, contre François Goutelle, saisi; congé d'adjuger le lieu de La Brelanderie.

B. 87. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1704. Sébastien Pellé, défendeur, contre Antoine Rousset, ci devant procureur fiscal en la justice de Montigny, demandeur; contestations au sujet de réparations; dommages et intérêts. — Étienne Chollet, receveur des consignations à Bourges, contre Henri, Jules de Bourbon, prince de Condé, comte de Sancerre, appelant d'une sentence rendue par les gens tenant les requêtes du palais, à Paris; arrêt du Parlement, rendu sur cet appel, qui condamne Henri de Bourbon à payer à Chollet la somme de cent livres et tous les dépens d'instance.

B. 88. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1705. — Procès-verbal de visite de la forêt de Montpèze. — Anne Devin, veuve de Claude Riglet, sieur du Mesnil, demanderesse, contre Jean Guérin, curateur à la succession vacante dudit défunt Riglet.

B. 89. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1706. — Monseigneur le prince de Bourbon et Jean-Baptiste Parent, fermier de Sancerre, contre le sieur comte d'Ourouer; inventaire de pièces produites. — Les vénérables de Saint-Oustrille-en-Graçay, contre Hector Jouesne et Armand Moreau; condamnation de Moreau envers Jouesne, au payement de 1,150 livres, et de Jouesne envers les vénérables, au payement de 690 livres, arrérages de rente.

B. 90. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1706. — Inventaire des biens délaissés par Pierre Letelon. — Pierre-Philippe Fauvre, contre Henri Bengy; inventaires de pièces produites. — Henri Bengy, chanoine, contre Pierre Fauvre, seigneur d'Allouis; requête par laquelle ledit Bengy réclame des dommages et intérêts et les réparations d'une maison abandonnée jadis aux auteurs dudit Fauvre, avec charge de rente annuelle.

B. 91. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1707. — Louis Baltazard de La Chassaignes et Jeanne Lespinasse, sa femme, veuve en premières noces de François Simon, sieur de Brinay, contre François Robert, écuyer, sieur de Pesselière, curateur à l'imbécillité de Marie Robert, sa sœur, épouse du sieur de Chancenay; instance pour l'insinuation de lettres de restitution obtenues par la veuve de Brinay contre la succession de son premier mari, pour engagement contracté par elle, étant encore en âge de minorité.

B. 92. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1708. — Silvain Buret, qui prend fait et cause pour Edme Agard, contre Gaspard Maillet; appel de sentence rendue à Lury, qui condamnait ledit Buret à payer la dime pour une vigne dont il est propriétaire. — Vente du lieu de La Greslerie par Pierre Delauge, comme curateur à la succession vacante de Pierre de La Coste, au profit du sieur Gougnon, pour la somme de 11,000 livres.

B. 93. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1709. — Plainte du procureur du Roi contre le valet du sieur Guénois Des Vallées, pour le fait d'avoir vendu du blé sur un grand chemin. — Inventaire des effets délaissés par Claude Gougnon, mort Prévôt de Bourges. — Le chapitre de Saint-Ursin contre le sieur Dascon; revenu de la manse de Saint-Ursin fourni à titre de cautionnement par les vénérables du chapitre, afin d'exécuter le jugement nonobstant l'appel interjeté par le défendeur.

B. 94 (Liasse.) — 111 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1709-1710. — Bail des héritages saisis à la requête de Paul Stample, bourgeois de Paris, contre Pierre de Culon-Troisbrioux. — Étienne Dugenne, contre les sieurs Cousin; inventaire de pièces produites.

B. 95. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1710. — Robert Deville, guichetier des prisons de Bourges, contre Bonnin, huissier et archer en la maréchaussée; demande en réparation civile de coups et blessures; plainte, charges, information, rapport de chirurgiens et décret d'assigner pour ester. — Enquête de vie et mœurs à l'effet de recevoir Me Philippe Gay, avocat, à la charge de prévôt de Bourges.

B. 96. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1711. — Jeanne Bonmarché, couturière, fille mineure, demanderesse, contre Antoine Séguin, marchand toilier; enquête au sujet de la grossesse de ladite Bonmarché. — Pierre Bardet, receveur de la seigneurie de Baugy, intimé, contre Antoine Rivière, avocat, appelant de sentence rendue à Villequiers; requête pour maintien de cette sentence attaquée pour cause d'incompétence.

B. 96 *bis*. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1698-1712. — Réception de Ruellé Des Buottes, chevalier d'honneur au Bailliage et Présidial de Bourges. — Réception de J.-J. Desbrielles, notaire à Bourges. — Appréciation de blés. — Réception de Louis Dutartre, notaire à Sancergues. — Réception de Bertaud, procureur fiscal à Saint-Satur. — Le sieur de Culon de La Charnaie, contre Dumesnil-Simon de Masnay; requête afin de saisir et exécuter le défendeur.

B 97. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1712. — Les religieuses Ursulines de Bourges, demanderesses, contre Réné Du Houssay, écuyer, sieur Péseau Du Houssay et de Ragy; répétition d'arrérages d'une rente de 55 livres 11 sous, constituée en faveur de demoiselle Angélique Du Houssay, au nom de laquelle les demanderesses agissent; acte de constitution de ladite rente sur ledit Du Houssay et le sieur de Franqueville.

B. 98. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1713. — Bail des biens des mineurs de M. de Billerat. — Les sieurs et demoiselle Girard et de La Châtre, contre les procureurs fabriciens de l'église Saint-Cyr, à Issoudun; inventaire de productions.

B. 99. (Liasse). — 47 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1711-1714. — Procès-verbal de la visite de Claude Debut, lieutenant général du Bailliage de Bourges, aux écoles de l'Université; liste des étudiants : Gilberton, du diocèse de Bourges; Bernard, du diocèse de Clermont; Chevalier, du diocèse de Blois; Lauverjat, du diocèse d'Orléans; Perrotin de Champbonnet, du diocèse d'Évreux. — Lecture de lettres de provisions obtenues par Me Louis de Claveau, nommé conseiller du Roi, lieutenant des maréchaux de France au Bailliage et Présidial de Bourges. — Lettres patentes qui accordent à Étienne Macé, sieur de Villedonné, héritier testamentaire de Pierre Macé, sieur de Bertrand, la permission d'accepter la succession dudit défunt sous bénéfice d'inventaire. Cette permission est accordée en considérant que l'inventaire des biens du défunt a été fait immédiatement après son décès, en présence des créanciers et légataires, et sous la condition que l'impétrant n'a jamais pris le titre d'héritier.

B. 100. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1714. — Acte d'assemblée des habitants de Diors, par lequel ils s'obligent à payer au sieur Cuny, curé, une redevance en blé pour subvenir à l'insuffisance des revenus de la cure; laquelle redevance est fixée à un boisseau de blé, mesure de Châteauroux, par chaque charrue. — Jacques Baronnet et Marie Gérouille déposent au greffe leur acte d'opposition à la vente des biens du sieur Ragon.

B. 101. (Liasse.) — 133 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1715. — Contrat de mariage entre Mathieu Lefer, écuyer, sieur de Rousselan, et Marie-Jeanne de Guibert, fille de Claude de Guibert, écuyer, sieur de Pesselières. — Insinuation et lecture, à l'audience du Bailliage, dudit contrat de mariage, à cause de la substitution qu'il contient.

B. 102. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1715-1716. — Les Dames religieuses Ursulines de Bourges, contre François Tribard Marchand; réponses des Dames Ursulines, défenderesses, dans lesquelles il est exposé : 1° que Tribard prend induement le titre de seigneur de Trouy, parce que la justice du lieu a été réunie au domaine royal; 2° que Tribard, comme seigneur dudit lieu, ne peut prétendre à leur faire payer rente, parce que le censif n'est établi par aucun titre valable en justice.

B. 103. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1716. — Inventaire et discussion des effets de feu Mignon. — Joseph Delalande et sa femme, contre Perrette Lauverjat; appel de la prévôté qui prononçait condamnation contre Joseph Delalande, au paiement de certaines sommes composant le douaire de ladite Lauverjat.

B. 104. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1713-1717. — Charles Rousselet, ci-devant fermier du

comté de Nançay, demandeur, contre Messire Louis de La Châtre, comte de Nançay; demande en remboursement d'une rente de 2 muids de seigle, payés pendant 3 ans aux religieux de Lorroi pour le compte dudit de La Châtre; requête, inventaire de productions, enquête, etc.

B. 105. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1717. — La dame veuve de Chambon, contre : 1° les vénérables prieur et chanoines du Château; 2° d'Hérouard, sieur de Guiroux; 3° Lefèvre, curé de Saint-Just; contestation au sujet des dîmes de Saint-Just, perçues par les seigneurs de Chambon, et sur la nature ecclésiastique ou séculière desdites dîmes.

B. 106. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1717. — Bail des blés saisis à la requête du sieur Foucault, écuyer, chanoine du Château-lès-Bourges, contre Romble Gauville et autres parties saisies. — Procès-verbal de la visite faite aux prisons de Bourges, par Pierre Bengy, lieutenant criminel au Bailliage de Berry.

B. 107. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1717-1718. — Nomination de Roger de Cologne, maire de la ville de Bourges, pardevant le lieutenant particulier, en vertu de l'édit du mois de juin 1717, portant suppression des maires et capitouls. — Jacques et Jean Gougnon, défendeurs, contre François Maréchal, sieur de La Motte, demandeur; enquête faite au sujet d'une action possessoire.

B. 108. (Liasse.) — 124 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1718. — Enquête sur la vie et les mœurs de Gabriel Bouffet, pour la charge de procureur du Roi. — Bail des blés, seigles et marsèches (orges) en grange, saisis sur Michel Barboy, à la garde desquels a été commis Pierre Teinturier, laboureur à Soulangis.

B. 109. (Liasse.) — 73 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1719. — Distribution de deniers entre les créanciers de feu de La Noue. — Lotissement et tirage au sort des bancs aux boucheries de la place Gordaine, de la Porte-Neuve et de la Porte-Ornoise, à Bourges. — Procès-verbal d'ouverture du testament de Mme Bengy, veuve Bouffet, et curatelle.

B. 110. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1719. — Rapport de Pierre Dupuis et François Réné, vignerons, experts nommés pour la visite des vignes situées dans la censive des Dames religieuses de l'Annonciade, la constatation de celles qui sont en désert, et des réparations nécessaires pour les remettre en état. — Moreau de Chassy, créancier hypothécaire, contre le sieur de Pesselières, débiteur, qui avait passé vente des biens hypothéqués : les acquéreurs veuve Prevost et le sieur Delavarenne, bourgeois de Vierzon, seront tenus de déguerpir.

B. 111. (Liasse.) — 119 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1720. — Jacques Petit, marchand de chevaux, demandeur en paiement d'une somme de 380 livres, prix de la vente de deux chevaux, contre le sieur de Chambellan Du Genetoy; poursuite en distribution de deniers provenant de la vente du Genetoy. — Charles Greffier, huissier, contre Charles de Villecomte; offre en remboursement d'un capital de rente.

B. 112. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1720-1721. — Proclamat (publication) du lieu de La Grange-Saint-Jean, paroisses de Trouy et Givaudins, saisi à la requête de François Claveau, sieur des Noues, sur Jean-Baptiste Henry, trésorier général des galères; décret volontaire. — Bail des blés saisis à la requête des religieux de Lorroy, sur le sieur Bourges, sieur du Bouchet. Pierre Boy, maître tailleur, demeurant aux Aix, est nommé commissaire à la saisie. — Bail du fief, domaine et héritages de Trois-Brioux. — Saisie réelle du lieu des Chapelles, à la requête de Thiroux de Chamville, contre demoiselle Marie Mazelin.

B. 113. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1721. — Léonard Guibouret et Marguerite Des Sougères, contre Jean Brissat et le sieur Maugenest. — Moreau de Chassy, contre la dame veuve de La Varanne; prestation de cautions judiciaires pour exécution de sentence.

B. 114. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1721. — Jacques Tourlourat, curateur à la succession vacante du sieur Philippe Bailly, Capucin, contre Aupic, conseiller du Roi, sa femme, le sieur Bruère et Solange Bruère; appel de la prévôté pour confirmation de la nomination de curateur dudit Jacques Tourlourat. — Procès-verbal d'estimation des réparations à faire à l'abbaye de Fontmorigny. — Monseigneur Louis-Henri de Bourbon, contre Georges Petit, tuilier à Châteauroux; avis donné par le bailliage pour fixation du prix de marchandises de tuileries.

B. 115. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1720-1722. — Jean Petit et Françoise Boutet, sa femme, contre Rousseau Marain et sa femme; différentes expéditions laissées au greffe par les parties. — Réception de Charles Tixier, vigneron, comme caution judiciaire pour exécution de sentence obtenue en ce siége.

B. 116. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1722. — Demoiselle Anne Bonnet de Thou, contre Étienne Rousseau et consorts; soumissions faites par ladite Bonnet; prestation de caution juratoire pour exécution d'un arrêt obtenu contre ledit Rousseau condamné par défaut. — Proclamat pour parvenir à la vente d'une maison située près l'église des Augustins, rue des Augustins.

B. 117. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1722. — Guillaume Grailler, conseiller du Roi, lieutenant en la maréchaussée de Berry, contre Me Antoine-Louis Sallé; condamnation de ce dernier à restituer tous les objets dépendant de la succession de la demoiselle Louise Graillet, défunte. — François Tribart, sieur de Trouy, contre les Dames Ursulines de Bourges; demande en exhibition de titres.

B. 118. (Liasse.) — 48 pièc s, papier; 4 pièces, parchemin.

1722-1723. — Baltazard de Gamache, chevalier, seigneur de Coudron et de St-Germain-des-Bois, contre: 1° Silvain de Gaucourt, chevalier, seigneur de Jussy, défendeur et demandeur en sommation; 2° Messire Charles de Bigny, seigneur de Bigny; 3° Charles Dupeyroux, chevalier, seigneur de Mazière, et dame Catherine de Bigny, son épouse; inventaire de productions.

B. 119. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1723. — Caution juratoire prêtée par la manse conventuelle de Saint-Pierre de Vierzon, pour Étienne Canierre, contre Jean-Baptiste Macé, religieux. — Ouverture du codicille de dame Marie de Bourdaloüe, veuve du sieur de Courcenay. — Scellés, testament olographe, ouverture de testament, tutelle, inventaire, discussions et avis de parents après le décès de dame Catherine Grasset, veuve Labbe de Chavanne.

B. 120. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1723. — Bail des blés saisis à la requête des religieux de Fontmorigny, sur Silvain-Jullien, laboureur à Mornay. — Déclaration des dépens faits par Georges Fraignet, demandeur, contre François Cousin, défendeur, et demande de la taxe.

B. 121. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1724. — Antoine Gallerand, demandeur, contre Marie Heurtault, défenderesse; appel de Saint-Ursin. Marie Heurtault revendique comme donatrice la succession de défunt Gallerand, dont le demandeur possède la succession à titre d'héritier *ab intestat*. — Jacques Pichon, demandeur, contre Marie Hugault, veuve et commune en biens de Louis Renauldon; appel de Condé; la sentence du juge de Condé avait condamné Pichon à payer, comme fermier du domaine des Charmelous, un terme en dehors du bail par lui contracté avec le sieur Delétang de Villeclair, auteur de ladite défenderesse.

B. 122. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1724. — Les religieux de St-Sulpice de Bourges, contre les religieux de St-Martin de Tours. — Litige au sujet des domaines de Branlardière et de Bois-Maliot, situés commune d'Oizon; enquête. — Antoine de Jaucourt, chevalier, marquis Despeuilles, contre François Callier; action possessoire au sujet du terrage de Jalognes; le demandeur est débouté de son action.

B. 123. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 4 pièces, parchemins.

1724-1725. — Scellés en la maison de la veuve Julien Rose, paroisse de St-Ursin, à la requête de Pierre Rose, son fils. — Marie Chapuzet, veuve Laurent, fermière de la seigneurie de Molin-Porcher, contre Charles de Gamache, chevalier, seigneur comte de Raymond; condamnation dudit de Gamache à payer des dommages et intérêts à la demanderesse.

B. 124. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1725. — Bail des blés saisis à la requête des vénérables de Saint-Sulpice, sur Pierre Beauvoir, laboureur, commune de Saint-Éloy-de Gy.

B. 125. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1726. — Acte de consignation faite par le seigneur de Prunet, demandeur, au nom des sieurs Huguet et Henri Charité, défendeurs. — Claude Soulet, bourgeois d'Issoudun, contre Aubry, seigneur de Castelnau. — Procès-verbal d'enquête au sujet de réparations à faire au moulin d'Arbelet, paroisse de Sainte-Lisaigne.

B. 126. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1726. — Assemblée de 53 pères de famille au-devant de la porte de l'église de Rosnay, qui constatent par déclaration publique que Galland, prêtre, a toujours eu bonne vie et bonnes mœurs; certificat constatant que l'archevêque de Bourges retranche un mois aux trois mois de séminaire auxquels le sieur Galland avait été condamné.

B. 127. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1727. — Nomination d'experts, prestation de serment; rapport et affirmation; les sieurs Cordonnier et Bertrand, experts. — Contestation entre les sieurs Bourdaloue et Cardet, au sujet d'immeubles situés au lieu de La Vinée ou du Pressoir, paroisse de Bué.

B. 128. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1727. — Procès-verbal d'inscription des élèves de l'École de Droit à Bourges; noms d'étudiants: de Salbrune, Lépinasse Du Pavillon, Laurent, Ranon de La Vergne, Barret, Sudre, Perrot, Bailly, Pain, Dassigny, Faulconnier, Perron, Châtillon, Barjou de Roseilles, Simonin, Picard de Launay, Macé des Coteaux, Champion, Leclerc, Bonnaud, Giraudon de Maisonneuve, Dumas, Duteil, Dupin, etc.

B. 129. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1727. — Gay, marchand, contre les sieurs Godefroy et Sallé; condamnation en la chambre du conseil de ces derniers au paiement de sommes par eux reconnues. — Jean Périchon, demandeur, contre Guillaume Ducoin, sieur d'Ascon, et Pierre Cotignon, contre Jean Périchon; demande en dommages et intérêts au sujet des réparations de l'étang d'Ascon.

B. 130. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1728. — François Voisin, demandeur, contre Gabriel Thibaud, défendeur. — Demande en déguerpissement d'une maison vendue à Thomas Hérault. — La veuve Loiseau, contre Jean Millet; inventaire de productions.

B. 131. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1728. — Information faite à Sancergues au sujet des spoliations faites après le décès du commandeur Des Bordes. — Jacques Baronnet et Marie Gérouille, sa femme; opposition à l'ordre et distributions des deniers provenus de la vente des biens de Ragon.

B. 132. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1728. — Enquête faite sur ordonnance pour la constatation de l'âge du sieur Étienne Chapon, dont l'acte de baptême a été perdu. — Exécutoire pour Me Dalligny, procureur au comté de Sancerre, contre Paul de Grivel, comte d'Ourouer.

B. 133. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1728. — Les chanoines de l'église de Bourges, contre Marie Bailly, femme Millet, et le syndic du Clergé; condamnation par défaut de Marie Bailly, qui sera tenue de payer trois deniers de cens annuel sur une maison située à Bourges, rue Fontmorigny, ainsi que le droit de lots et ventes en cas de mutation.

B. 134. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1729. — François Potier, marchand en la ville de La Charité, contre Jeanne Bicher, épouse de Gilbert de Fouchier, sieur de Chaumasson. — Répétition d'une somme de 501 livres, prix de marchandises livrées par ledit Potier. — Gilberte de Bourges, veuve Jean Bonnet, contre Jean de Bourges, l'aîné; répétition du prix d'un bœuf vendu; appel de sentence rendue à Boussac.

B. 135. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1729. — Pierre Pinon, sieur du Coudray, et Marie-Anne Gilet, veuve Nicolas Pinon de La Gigotière, contre Charles de François, sieur de Billerat, et Me Sébastien Maréchal, receveur-général des domaines et bois de la généralité de Metz, mis en causes aux risques et fortunes du sieur de Billerat; demande en continuation de poursuites; saisie de meubles.

B. 136. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1729. — Procès-verbal fait aux prisons lors de l'expulsion de Petit fils, geôlier. — Descente aux Grandes-Écoles; noms des étudiants : de Courjamon, François Terrasse, François Rondeau, Jean Macé, Gaspard Simonnin, Bérault des Billiers, etc., etc.

B. 137. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1729. — Acte de curatelle à la succession vacante de François Rousseau, ancien exempt de maréchaussée. — Scellés sur les minutes de feu Gaspard Depouy, exerçant en son vivant les fonctions de procureur et notaire.

B. 138. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1730. — Ordonnance concernant le dépôt des anciennes minutes de notaire. — Scellés en l'abbaye de Chalivoy, après le décès de Hervet de Gonzannot, chapelain de la musique du Roi, abbé commandataire de ladite abbaye.

B. 139. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1729-1731. — Requête, information de vie et mœurs, prestation de serment du sieur Lemort, procureur du Roi en la maréchaussée. — Le marquis de Gaucourt, demandeur, contre Claude Massicot; information sur la gestion dudit Massicot pendant le temps de son fermage du château de Bouesse.

B. 140. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1731. — Enquête faite à la requête de M. l'avocat du Roi, au sujet de l'établissement d'un petit séminaire à Bourges, suivant lettres patentes et arrêt obtenus à cette fin

par Monseigneur l'Archevêque de Bourges. — Pierre Barbeau, appelant de la prévôté, contre les héritiers Méalin, créanciers hypothécaires sur une maison achetée par ledit Barbeau; jugement préparatoire qui ordonne, avant faire droit, l'estimation de la maison et annule le jugement de la prévôté.

B. 141. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1782. — Entérinement de lettres à terrier pour frère Jean-Joseph de Caissac, commandeur Des Bordes. — Entérinement de lettres à terrier pour Jean-Baptiste-Claude Dorsanne, chevalier, seigneur du Château-Herpin. — Lettres de bénéfice d'âge pour les enfants du sieur Gassot d'Étréchy et de défunte dame Bouffet.

B. 142. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1782-1783. — Nicolas Chenu, marchand, défendeur, contre Marie Garsin, veuve de Jean Poignant, conseiller du Roi, prévôt provincial de maréchaussée, demanderesse et appelante de sentence rendue à Sancerre; Arpentage d'un tènement de terre appelé Les Granges, au sujet de redevances. — Procuration donnée par Joseph Gautier, prieur claustral de l'abbaye de Montolieu, diocèse de Carcassonne, à Jean Clément, pour déclaration du bénéfice dont il est pourvu comme prieur de Saint-Céol, en exécution de la déclaration du Roi du 1er février 1720.

B. 143. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1783. — Proclamat des biens saisis réellement sur la veuve Lauzeau Baudry. Lesdits biens situés paroisse de Berry et consistant en un moulin dit le Moulin de Berry, etc. — Scellés et inventaire après le décès de Louis-Antoine Boursault de Viantais, abbé de Fontmorigny. — Curatelle et inventaire faits après le décès du sieur de Marinet, à la requête de sa veuve.

B. 144. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1783. — Inventaire dissolutif de communauté entre la dame veuve de Morogues et ses enfants. — Inventaire dissolutif de communauté entre la veuve Gougnon, née Pinson et ses enfants. — Scellés après le décès de demoiselle Marie Poupardin.

B. 145. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1784. — Enregistrement des lettres qui nomment M. François Delestang procureur du Roi honoraire au bailliage d'Issoudun. — Jean Chabot, Claude Chollet et Madeleine Chabot, sa femme, contre Vincent Millet; appel du bailliage des Aix au sujet du règlement de la succession d'un nommé Jouannin, dont les premiers sont héritiers testamentaires.

B. 146. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1784. — Déclaration faite au greffe par dom Edmond Damoiseau, abbé régulier de Saint-Sulpice de Bourges, des bénéfices dont il est titulaire. — Sébastien Barbaran, curateur à la succession vacante de maître Jean Grevé, contre le sieur Delaunay et la dame de Geury, les religieuses et abbesse de Saint-Laurent, la veuve Gaucher, maître Jean Sallé, Étienne Serveau, voiturier par eau, et la veuve Claude Périnet; contestation au sujet de l'ordre et distribution des deniers provenant de la vente faite en faveur de Delaunay, par Grevé, défunt.

B. 147. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1785. — Ouverture du testament olographe de Joseph Moreau-Delaporte, colonel du régiment de Vitry-Dragons; état de frais, inventaire des meubles, discussion et distribution des deniers provenant de la vente desdits meubles. — Visite faite aux prisons de Bourges par M. Léveillé de Clérandry, conseiller du Roi, faisant fonctions de lieutenant-général au bailliage de Bourges; dans cette visite ce magistrat s'informe s'il y a lieu d'élargir certains prisonniers pour dettes au moyen de l'emploi de certains legs faits dans ce but. (Donation Taillon. — Donation Thibault. — Donation Descombes)

B. 148. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1785.—Acte d'hôtel (référé) portant nomination d'expert dans le litige existant entre 1° Louis d'Hugues, abbé commandataire de l'abbaye de Varenne, en Berry; 2° les religieux de ladite abbaye et le marquis de Chavignac. — Bail des biens dépendant de la succession de maître Joseph Delaporte, chevalier, seigneur de Boisday.

B. 149. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1785. — Jean Desforges, Perrette Leguevre, veuve Fromentay, contre Rodolphe Jolly; appel de sentence rendue à Jussy; inventaire de productions. — Louis, duc de Saint-Simon, pair de France, grand d'Espagne, et messire Louis François, marquis de Laubépine, héritiers de madame de Laubépine, marquise de Chanvalon, contre Bourdeau, procureur de ladite défunte pour la perception du droit des greffes de Bourges, dont les produits lui appartenaient pour moitié, demandeur en règlement de compte et saisie-arrêt.

B. 150. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1786. — Déclaration faite au greffe par le sieur Thomas

François-Xavier Semelé, prêtre, curé de Nançay, qu'il fait option de la portion congrue de ladite cure. — Enregistrement des lettres à terrier pour le sieur Paul de Grivel, comte d'Ourouer, seigneur de La Grange-Chaumin et autres lieux.

B. 151. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

1736-1737. — Charles de Bonneval, chevalier, seigneur du Riau, subrogé tuteur à Armand de Bonneval, écuyer, seigneur de Juvigny, contre Hugues Gallerand, marchand; saisie de bestiaux; appel de Boussac. — Déclaration de bénéfice pour François Lamy, religieux Bénédictin, prieur de Saint-Martin-d'Yvoi. — Décret d'héritages ayant appartenu autrefois à Guy Danglas, écuyer, sieur d'Archy et dame Louise Boyru, son épouse, lesquels héritages avaient été vendus à divers au préjudice du sieur Henri Dorléans, chevalier, seigneur de Crécy et Pierrefitte, et de dame Michelle-Huberte Dufranc, son épouse.

B. 152. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1737. — Proclamat (publication) mis au greffe par le sieur Grandfond, contenant son enchère sur les biens du sieur de Chabenat, lesquels consistent en une maison située Grande-Rue, paroisse Saint-Bonnet, près l'auberge de la *Gerbe-d'Or*, et une vigne située au vignoble des Basses-Fortunes, paroisse de Saint-Privé. — Procès-verbal d'enquête fait à la requête de dame Patureau, contre la dame Duclos; appel d'une sentence rendue par la prévôté qui condamne ladite Patureau pour injures.

B. 153. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1737. — Contestation au sujet de la récusation d'un expert nommé par le sieur de Murat, demandeur en exécution d'un arrêt du grand Conseil, contre dame Madeleine Dupéroux. — Romble Dauny, contre Romble-Pinard; appel de Sury-en-Vaux.

B. 154. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1737. — Sentence qui admet comme valable l'intervention d'Étienne Denizot et Marie Chapon, sa femme, intervenants dans le procès pendant entre Jean Chapon et Jacques Leduc; appel de Sury-en-Vaux. — Louis Petit, entrepreneur, demandeur, contre Pierre Debut, seigneur de Maubranches, défendeur; prestation de serment d'experts.

B. 155. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1738. — Enregistrement des lettres à terrier obtenues par frère Bertrand de Chabrillant, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour la terre et seigneurie de la commanderie des Blandeix, sur les confins du Berry et de La Marche. — Enregistrement des lettres de provisions accordées à M. Fauvre Dalery, lieutenant des maréchaux de France en Berry. — Scellés, après décès de Jean Gougnon, sieur du Bois-de-Vèvre, tant en sa maison de ville qu'à sa demeure de Bois-de-Vèvre.

B. 156. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1738. — Robert Morel et son fils, contre François Mogé et consorts; appel de sentence rendue par la prévôté; règlement de compte montant à 500 livres. — Déclarations faites au greffe par Dom Jean-Christophe Chapot et Laurent Perrin, tous deux religieux de Saint-Sulpice, pour les bénéfices dont ils jouissaient : le premier étant titulaire du prieuré simple et régulier de Notre-Dame de Souterrains, paroisse d'Avor; le second, du prieuré de Saint-Jacques-l'Hermitage, paroisse de Berry-sous-Marmagne.

B. 157. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1738. — Délaissement fait par Robert Morel, orfèvre à Bourges, au profit de Louis et Jean Chailloux, d'un legs de 300 livres qui lui avait été fait par testament olographe. — Inventaire des biens délaissés par Claude Sarazin, seigneur de Soulangis, à la requête de Madeleine Sarazin, fille majeure, sa sœur et héritière présomptive.

B. 158. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1738-1739. — Morel père et fils, contre Mogé, Chaillou et consorts; procès au sujet d'une rente de 20 livres 12 sous, constituée au profit de Morel par la dame Marcandier, représentée par ses héritiers, Mogé, Chaillou et consorts.

B. 159. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1739. — Scellés apposés à la réquisition de M. Soumard, président, le procureur du Roi adhérant, en la maison où est mort Jacques Desfriches, ci-devant abbé de Mauzay. — Les vénérables du Château-lès-Bourges, contre Silvain Leblanc et Pierre Poireau, tuteur de Simon Poireau son fils; litige au sujet de droits de terrages en la paroisse de Cougny, prétendus par lesdits religieux, sur certains héritages de ladite paroisse de Cougny, territoire du Grand-Champ, situé suivant les uns dans la coutume de Berry, et suivant les autres dans celle de Bourbonnais.

B. 160. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1740. — Messire Jean-Joseph de La Roche-Dragon, contre Charles de Gamaches, comte de Reymond; estimation du lieu dit Le Moulin-Porcher, paroisse de Charly. — Estimation des réparations à faire aux bâtiments de l'abbaye

de Chalivoy; ladite estimation faite contradictoirement entre François Terrisse, abbé de Saint-Victor-en-Cau, ci-devant abbé de Chalivoy, qui a nommé pour expert Bertrand, entrepreneur à Bourges, et Messire Fontange, abbé titu- de ladite abbaye, ayant Loiseau pour expert.

B. 161. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1740. — Michel Hauriau de Grimonville, contre demoiselle Paule de Contremoret; procès-verbal des requêtes et réponses réciproques dans l'action qui a pour but la nomination d'experts pour estimer les réparations à faire à l'étang de Seury. — Procès-verbal d'enquête par laquelle il est constaté que Larcheneau, laboureur en la métairie des Prés, paroisse de Foëcy, a été chassé sans aucune ressource et réduit à la mendicité, par Lepain, son maître.

B. 162. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1740-1741. — Les sieurs Morel père et fils, contre François Mogé et consorts; règlement de compte. — Scellés et descriptions après le décès de dame Jeanne Guénois et Me Jacques Labbe, écuyer, sieur de La Breuille, à la requête de M. Labbe de Saint-Georges.

B. 163. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1741. — Immatricule de Louis Bled, huissier sous-fieffé au bailliage et siége Présidial de Bourges; information sur sa vie et ses bonnes mœurs. — Réception de Me François Gabord, notaire royal à Bourges. — Réception de Me Louis Dutartre, notaire royal à Bourges. — Sentence de certification de criées de la terre de Laloë et Foëcy, saisie réellement sur de Jussaud, conseiller au Parlement, par Sébastien de Mahis.

B. 164. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1741. — Le sieur de Chammartin et demoiselle de Contremoret, son épouse, contre les demoiselles Chaludet; enquête faite au sujet des biens laissés par défunt Chaludet de La Maisonfort. — Léon Guibouret, contre Charles de Rivières, seigneur de Riffardeau; contestation au sujet de la limite du domaine du Colombier.

B. 165. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1742. — Adjudication faite à Antoine Vachon, maître charpentier, des réparations à faire aux maisons du grand archidiaconé de Bourges, dont est tenu M. de Bussèdes, héritier de Pierre de La Chapelle. — Entérinement des lettres de bénéfice d'inventaire, accordées aux héritiers de Louis-Marie Bengy, chevalier d'honneur au Bureau des finances de Bourges, savoir : à Marie Charton, veuve de Bengy, conseiller correcteur en la Chambre des Comptes de Paris; à Louis-Charles Bengy, capitaine; à Paul-Louis Bengy, prêtre, chanoine en l'église cathédrale de Chartres; à Marie-Elisabeth Bengy, dame du sieur Legrand de Millerey, intendant du duc d'Orléans.

B. 166. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1742. — Compte fait en l'hôtel de M. de Crécy, lieutenant particulier au bailliage et siége Présidial de Bourges, entre Pierre Simon, fermier de Gallifart, et les nommés Dragues; prix de denrées. — Scellés en la maison de Gaspard Fauvre d'Allouy, chanoine du château. — Pierre Gaudar, sieur de Laverdine, contre Réné de Culon, sieur de La Charnaye; enquête au sujet d'un chemin conduisant du château de Maclou à Villequiers.

B. 167. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1742-1744. — Jean Rossignol, Marie Malassignée, sa femme, et Marie Malassignée, fille majeure, contre Louis Pajot et sa sœur; répétition de deux mille livres composant la dot de Jeanne Foucault, femme défunte de Louis Pajot; appel de la prévôté.

B. 168. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1744. — Pierre Tullier, écuyer, seigneur de Marigny, contre François Lejuge notaire et greffier à Villequiers; enquête dans une action en bornage du champ appelé du Moulin, situé paroisse de Groise. — Monseigneur de Roye de La Rochefoucauld, abbé commandataire de La Charité, contre Sébastien Bernot de Mouchy, trésorier de France à Bourges; nomination d'experts.

B. 168 *bis*. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1744. — Déclaration faite au greffe pour Dom Jean-Baptiste Parmentier, religieux Bénédictin, titulaire du prieuré régulier de Nouhant, diocèse de Bourges, contenant indication d'un nouveau domicile, confirmation de l'énumération faite auparavant, des biens, droits et revenus dudit bénéfice. — Descente aux écoles; inscription des étudiants, savoir : Jean-Marie Collin, du diocèse de Bourges, demeurant chez Porcheron; Gilbert Guy Coquille, du diocèse de Nevers, demeurant chez Regnier, etc., etc.

B. 168 *ter*. (Liasse). — 49 pièces, papier.

1745. — Réception de Me François Vannier à l'office de bailly du duché-pairie d'Aubigny. — Dame veuve Cottereau de La Suée, contre le sieur de Tristan, chevalier, seigneur de Saint-Amand, gardien noble de Jean-Pierre de Tristan, son fils; prestation de serment des experts nommés par l'arrêt du Parlement, rendu le 22 avril 1645, entre lesdites parties.

B. 169. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1745-1746. — Jean Charenton, demandeur, contre Ridet, intimé; appel de sentence rendue à Bengy, qui condamne ledit Charenton à rendre compte de la gestion, faite par son père, des biens et de la personne du sieur Ridet. — Simon Bouzique, marchand boucher, contre Simon Lagrange, maître charpentier; contestation au sujet d'un travail de charpente et de plancher de grenier, fait à forfait par ledit Lagrange; appel de sentence rendue à Châteauneuf.

B. 169 *bis*. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1746. — Scellés aux maisons de ville et de campagne du sieur Léveillé de Clérandry, chanoine d'honneur de l'église de Bourges. — Charles Fauvre, appelant d'une sentence rendue en la justice de Saint-Ursin, contre François Dubreuil, capitaine et prévôt de la Salle-le-Roy; contestation au sujet de la succession du sieur Bidard, en son vivant prieur de Saint-Ursin; la sentence de la justice de Saint-Ursin est cassée et l'appelant envoyé en possession.

B. 170. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1747. — Joseph-Alphonse de Véry, curé de Saint-Satur, contre Gabriel Quesnel, curateur, créé à la succession vacante de Mre César Leblanc, évêque d'Avranche, dernier titulaire de ladite abbaye; nomination d'experts pour l'estimation des dépendances de ladite abbaye. — Réception de François-Marie Desbans, bailli au comté de Sancerre.

B. 171. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1747. — Réception de Jean-Baptiste Garros, procureur postulant au bailliage de Bourges. — Lettres à terrier pour Paul Grivel, chevalier, seigneur d'Ourouer. — Réception de Me Henri Charité, notaire royal en la paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny.

B. 172. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1747. — Procès-verbal de descente faite sur le lieu du Plaix, à la requête de Me de Lucay, contre Jacques Gendereau. — La dame de Brinay, anticipante, contre Adrien Corbin et autres; procès au sujet de la validité de titres qui donnent au seigneur de Brinay droit de cens et rentes sur les héritages possédés par les défendeurs. Aveu et dénombrement du lieu et seigneurie de Brinay.

B. 173. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1748. — Réception de Me Jean-Louis Dubisson, avocat en parlement et docteur agréé à l'office de bailli des terre, justice et vicomté de Saint-Georges. — Monseigneur Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, abbé commandataire de La Charité, contre Monseigneur Dominique de La Rochefoucauld, archevêque d'Alby et prieur de La Charité; nomination d'experts pour l'estimation des dépendances de ladite abbaye.

B. 174. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1748-1749. — Requête de la veuve Jean Blanchet, en forme de plainte, contre Claude Blanchet, son fils, tendant à ce qu'il soit interdit pour cause de démence; ordonnance qui déclare que le sieur Blanchet sera visité par un médecin.

B. 175. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1749. — Installation de Me Jacques Triboudet, conseiller du Roi, lieutenant particulier au Bailliage et siége Présidial de Bourges. — Curatelle aux enfants Gaspard Laudel Gastellerie, au lieu et place de feu Galland Du Chatellier.

B. 176. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1749. — Curatelle aux enfants mineurs de défunt Christophe Gauriat Meunier. — Scellés en la maison de Médard Chopin, mégissier à Bourges, rue des Augustins. — Entérinement de lettres de bénéfices d'âge et curatelle pour Catherine, Marie, Françoise et Jeanne Grandfond, filles de défunt Pierre Grandfond et Barbe Gillet. — Scellés après le décès de Madeleine Godefroy, veuve François Roze.

B. 177. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1749. — Renonciation faite par Louis Debiet, chevalier, sieur du Préau, à la succession de feu Mre Pierre-François Debiet, chevalier, seigneur de Maubranche. — Scellés chez feu Pierre Garnier, marchand parcheminier, paroisse Saint-Ambroix. — Réception de François-Jacques Jolivet, notaire royal à Saint-Germain-sur-l'Aubois, pour le district et ressort du Bailliage et Présidial de Bourges.

B. 178. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1750. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et curatelle pour François-Joseph Sallé, fils de Louis Sallé, secrétaire de S. E. Monseigneur de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges. — Déclaration d'absence de Silvain Vrinat père; tutelle à Claude Vrinat, son fils, pour mariage.

B. 179. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1750. — Jacques Hamard, huissier royal à Bourges, contre François Doré, exempt de maréchaussée; enquête. — Ouverture du testament du sieur Hazard Bezavre, avocat en Parlement.

B. 180. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1750. — Scellés apposés dans la maison de ville et aux domaines et locature dépendant de la succession de Louis Maréchal, écuyer, sieur de Varenne.

B. 181. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1751. — Antoine-François de La Buxière, sieur des Essarts, contre Jean Brocadet; débouté d'opposition à une saisie exécution pratiquée sur le sieur Brocadet, par François de La Buxière, pour paiement d'une somme de cent quatre-vingt-huit livres. — Deux oppositions à la vente par décret du domaine de La Coudençon, poursuivie sur la veuve Jean Ridet, par Pierre Bonnet, l'une pour les vénérables de Bourges, l'autre pour François Prevost de Saligny.

B. 182. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1751. — Information faite sous forme d'enquête, à la requête de M. le procureur du Roi, pour obtenir la légitimité de Louis Jacquet, séminariste, dont le terme a été omis dans l'acte de baptême. — Madeleine Leconte, contre Guy Allaume, son mari; demande en séparation de biens.

B. 183. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1751. — État estimatif des effets laissés par feu Claude Mallet, vigneron. — Scellés après le décès d'Étienne Saillant, bénéficier à Saint-Ursin. — Scellés après le décès de Marie Gaucher, à la requête de sa fille aînée. — Scellés après le décès de P. Bonnet, bourgeois, à la requête de M. le substitut, en l'absence du procureur du Roi.

B. 184. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1750-1752. — Bail consenti par Michel des Gazeaux et ses enfants, pour le domaine de Courteuille, au profit de Me Robin, conseiller du Roi en l'Élection de Saint-Amand. — Opposition faite à la requête de Jacques et François Piron, Guillaume Vacher et Marie Piron, sa femme, à la vente des biens saisis sur Pierre Gay, à la requête de Daumon.

B. 185. (Liasse.) — 144 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1752. — François-Antoine de La Bussière Des Essarts et Charlotte Périchon, son épouse, contre Bernard: Présentation de caution judiciaire de M. Antoine La Bussière, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Saint-Ursin. — Réception de Félix Laudas à l'office de bailli de Nançay. — Scellés en la maison où est décédée Marie Monory, veuve Denis.

B. 186. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1753. — Ordonnance de *commodo* et *incommodo* et devis des réparations à faire à une maison située place Gordaine. Cette maison appartient à l'hôpital de Bourges et les administrateurs en demandent la vente. — Demande en interdiction contre demoiselle Marie-Anne-Françoise de Castellane, à la requête du marquis de Castellane et de la dame Rouillé, ses père et mère. Signes caractéristiques de la folie : On veut m'empoisonner pour m'empêcher d'épouser le duc d'Orléans; A moi, le duc d'Orléans! Je ne suis qu'une ombre et je serai jugée, etc.

B. 187. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1753. — Procès-verbal de la lecture et publication d'un arrêt de la Cour portant règlement d'administration de la fabrique de Saint-Pierre-le-Marché; protestation des fabriciens au sujet de certains articles de ce règlement. — Requête pour Durand, meunier, contre Louis Decencière, aux droits de la dame Bailly, sa grand'mère, appelante de Sury-en-Vaux, au sujet d'une rente de 60 boisseaux mouture, 3/4 boisseau froment et un chapon.

B. 188. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1753. — Scellés après le décès de Me Gilbert Cazotte, notaire royal à Bourges. — Scellés en la maison du sieur Guyard, négociant, à la requête de Hémard, receveur des gabelles; lesdits scellés posés après la déclaration de faillite et l'emprisonnement du sieur Guyard, pour sauvegarder les droits du demandeur créancier.

B. 189. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1753. — Scellés en la maison de Laurent Martin, vigneron. — Scellés en la maison de Louis Debiet, chevalier, à la réquisition de J.-B. Pouet, exécuteur testamentaire. — Scellés apposés sur les titres et papiers de l'abbaye de Lorroi, après le décès de François Madot, évêque de Châlons-sur-Saône, dernier pourvu de ladite abbaye.

B. 190. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1753-1754. — Description sommaire et estimative faite à la requête du procureur du Roi, des meubles, papiers et effets délaissés par Marie Devin, veuve Étienne Cornet, manœuvre. — Acquisition d'une maison située rue d'Auron, à Bourges, de Jeanne Boulleray, veuve Delamothe, par René Dupin, maître charron, et Louise Huguenin.

B. 191. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1754. — Entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par Albert de La Marvalière, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, et Mlle Landelle-Gatelière, sa femme, pour accepter la succession de la dame veuve Galand du Chatelier. — Agard de Morogues, abbé commandataire de l'abbaye de Lorroi, contre les héritiers de François de Madot, évêque et comte de Châlons-sur-Saône, décédé abbé de ladite abbaye; protestations au sujet de nominations d'experts.

B. 192. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1754. — Scellés dans la maison où est décédé Louis Maindrault, prêtre curé de la paroisse de Senneçay. — Scellés en la maison d'Étienne Fauvre, chanoine de l'église de Bourges, à la réquisition de M. Agard, marquis de Maupas.

B. 193. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1754. — Curatelle aux trois enfants mineurs de feus de Margat de Crécy et Jeanne-Françoise Gascoing. — Curatelle aux enfants mineurs de Marie Charlemagne et Claude Charpentier, maître perruquier à Bourges. — Procès-verbal et ordonnance portant remise pour la curatelle de Mlle Michel Du Tremblay au sieur Boyer, libraire, conseiller du Roi, greffier, secrétaire et garde des archives de l'Université, exempté ès dites qualités.

B. 194. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1755. — Scellés apposés sur les effets de J.-B. Rawlins, gentilhomme anglais, décédé en la maison de Me Vincent-Paul-Charles Muzelles, secrétaire de l'intendance à Bourges. — Curatelle à Jeanne Lanson, fille mineure de François Lanson, vigneron au village d'Asnières, et de défunte Marie Clavier.

B. 195. (Liasse). — 51 pièces, papier.

1755. — Commission rogatoire adressée par la Cour de Vervins, pays de Liège, à Soumard Des Forges, procureur du Roi : *Pareatis* de la grande chancellerie de France. — François Beauvais et Jeanne Mangay, sa femme, contre Catherine Charlot; enquête, interrogatoire, etc.

B. 196. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1755. — Soumissions de cautions solidaires; Charles Ruellé, Catherine Porcher, sa femme, et Joseph-Honoré Mercier, contre Étienne Brault de Poincy, trésorier de France, et dame Anne Bouffet, son épouse. — Tutelle aux enfants mineurs de défunts Jacques Fournel et Jeanne Brunet.

B. 197. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1756. — Réception de M. Gabriel Clavier, procureur du Roi en la justice de La Salle-le-Roi. — Curatelle aux enfants mineurs de défunt Nicolas Fougères et de Gabriel Beauvais, sa veuve. — Scellés sur les titres et registres de la cure de Saint-Oustrillet, après le décès de Me Gilbert Louis, contenant procès-verbal préalable de l'état desdits registres.

B. 198. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1756. — Cautionnement fourni par Martin Poigny, fermier des domaine et moulin de Gijouan, pour raison des réparations qu'il y doit faire. — Scellés en la maison de Jean Soumard, cordonnier, rue Bourbonnoux. — Scellés après le décès de Jacques Fleuriet, taillandier.

B. 199. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1756. — Ouverture du testament de Gilbert Louis, prêtre de la paroisse de Saint-Oustrillet. — Curatelle aux enfants de feu Paul Clavier, marchand. — Curatelle à Anne Petit, fille mineure d'Antoine Petit, blanchisseur. — Curatelle aux enfants mineurs d'Étienne Lafosse, maître boulanger. — Adjudication d'une maison située au-dessus de la place Gordaine, au profit de Me Deletery, avocat et notaire royal.

B. 200. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1755-1757. — Brisson de Plagny, docteur en médecine, contre Silvain Bourgoin et Françoise Bourgoin, sa femme, du village d'Asnières; contestation au sujet d'une rente de six livres. — Edme Nicolas et Perpétue Alfroy, contre Guillaume Alfroy; cautionnement judiciaire.

B. 201. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1757. — Adjudication de la maison du jeu de paume du Gros Tournois, située au coin de la rue des Brigands et du Dieu-d'Amour. — Le prieur de l'abbaye de Chalivoy contre Jean Leblanc et consorts. Adjudication des réparations du moulin de Sanlay.

B. 202. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1757. — Tutelle aux enfants de Jean Gaultier, jardinier, et de Jeanne Lanoue. — Enregistrement des lettres-patentes qui suppriment la Sainte-Chapelle de Bourges. — Levée du cadavre de Louis Lejuste, horloger, trouvé mort dans l'horloge de la ville de Bourges.

B. 203. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1757. — Nomination d'un curateur à la substitution faite

par le sieur Henri Busson de La Vèvre au profit de ses enfants nés et à naître. — Prestation de serment et affirmation d'experts arpenteurs pour François Masson, boulanger, contre François Legendre.

B. 204. (Liasse.) — 33 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1758. — Information de vie et mœurs au sujet de la réception de Claude Jouly de Varennes, nommé lieutenant de maréchaussée à Bourges. — Entérinement de lettres à terrier pour Me Leroy, seigneur de Marmagne. — Scellés apposés dans les différents domiciles et propriétés de M. Culon de La Charnaye.

B. 205. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1758. — Bail de la nourriture et entretien d'Anne Michaud, fille mineure de feu Jean Michaud, maître bourrelier, adjugé à Joseph Petit. — Marie Peissier contre Rochoux, procureur à Bourges, son mari; demande en séparation de biens. — Jugement de main-levée du gardien établi à la conservation des meubles et effets inventoriés en la maison de Pierre Mitterrand, à Gérissay.

B. 206. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1758. — Curatelle aux enfants mineurs de défunt Pierre Septier, parcheminier, et d'Élizabeth Preugnat. — Tutelle à Marguerite Déguéret, fille mineure d'Étienne Déguéret et de Jeanne Grangé, à l'effet de l'autoriser au mariage. — Scellés apposés sur les meubles et effets délaissés par Jacques Cœurdoulx, huissier.

B. 207. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1758. — Distribution de deniers entre les créanciers de Jean-Nicolas Damours, écuyer, sieur de Bois-Aujeu, provenus de la vente sur proclamat (publication) des grand et petit Credo, la Corne et Bois-Aujeu. — Descente aux écoles de droit; noms des étudiants présents : Buchet, Pichon de Bury, Berthu, Gautier, Heulard, Raby, Joly, Beauvais, Chabot, Laurent, Sallé, Canard, Feuillet, Pougin, Repons, de La Boureys, de La Codre, Bertrand, Gressin, de Larbodière, Boutonnet, Cottereau, Durand, Daniel, Cotelle, Mallet, Bourgeois, Dumont, Renard, Albert, Gay, Séguin, Gravier, Rougier, Miquel de La Maison-Neuve, Laplanche Du Chancelle, Berthet, Molle, Agogué de La Barre, Danjou, Thovier, Causse, Praut de Villiers, Champion, Ballard, Pellé de Bussy, Mercier Deforges, Delong, Couder, Michel, Pellé, Corteil de Maupas, Daugy, Coinchon de Laugardière, de Piant, Berger Des Barres, Sarrot, Rousseau, Chasselin, Charpentier, Grimeux, Tribard.

B. 208. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1758. — Procès-verbal d'apposition de scellés et vérification de caisse chez feu Me René Dedion, receveur des consignations et des économats à Bourges. — Marie-Barbe de Tartin, demanderesse et appelante de sentence rendue à Châteauneuf, contre S. Exc. Paul Gallucio, marquis de L'Hôpital et de Châteauneuf, lieutenant général et ambassadeur en Russie; contestation au sujet d'une rente de 27 boisseaux de froment sur le lieu de Beauvoir.

B. 209. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1759. — Sentence de provisions, pour frais de couches (30 livres) pour Françoise Crévantat, fille, contre François Gré, cuisinier chez M. Busson de Bussy. — Prestation de serment, affirmations d'experts nommés pour la visite des biens qui dépendent de l'archevêché de Bourges; Monseigneur Philippeaux d'Herbault, archevêque de Bourges, contre les héritiers de Monseigneur de Roye de La Rochefoucauld, ancien archevêque, savoir : Marthe de Roye de La-Rochefoucauld, veuve de très-haut et très-puissant seigneur Monseigneur François-Joseph de Béthune, duc d'Ancenis, capitaine en survivance d'une des compagnies des gardes-du-corps; Monseigneur Antoine Gontault, duc de Biron, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi; très-haute et très-puissante dame madame Pauline-Françoise de Roye de La Rochefoucauld, maréchale, duchesse de Biron, son épouse.

B. 210. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1759. — Tutelle à Marie Poirier, fille d'Austrégésille Poirier et de Marie Martin, ses père et mère décédés, à l'effet de l'autoriser à se marier. — Descente faite aux Grandes-Écoles, en exécution de l'ordonnance de M. le lieutenant et sur le réquisitoire de M. le procureur du Roi, pour y inscrire les écoliers de droit présents et envoyer la minute dudit procès-verbal à Monseigneur l'avocat-général, en la manière accoutumée.

B. 211. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1759. — Scellés en la maison curiale de Vorly après le décès de Branciel, curé de la paroisse. — Scellés après le décès de demoiselle Fabre, veuve Gilet, avocat. — Scellés après décès de Thierry Jabin, officier d'infanterie, dans sa maison, paroisse Sainte-Croix, à Bourges.

B. 212. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1759. — Entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire et soumissions de caution faites au greffe, pour dame Cathe-

rine Colladon, veuve du sieur Gaspard Corsan de La Roulette. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et curatelle pour Anne Gousselin, fille de feu François Gousselin, et Jeanne Rapin.

B. 213. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1759-1760. — Jean Magnard, curé de Culan, demandeur, contre Mᵉ Jean-François Sacrot, prêtre, ci-devant curé d'Arçay, prieur de Prahas, chapelain de Culan; action en remise des titres de la cure de Culan.

B. 214. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1760. — Scellés apposés en la maison de feu Jean Brault, cabaretier à l'Image-de-Saint-Jacques, paroisse de Saint-Fulgent, grande rue d'Auron. — Scellés apposés en la maison où est décédé Claude Coignard, huissier des décimes.

B. 215. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1760. — Scellés apposés en la maison de Pierre Lauverjat, meunier au Platet, paroisse de Saint-Martin. — Scellés apposés en la maison où demeurait Jean-Paul Duhamard, capitaine des gabelles. — Scellés apposés en la maison de Blaise Peaudecerf, dit Lengagé, charcutier, après le décès de Catherine Sergent, sa femme, auparavant veuve Jacques Després, bourrelier.

B. 216. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1760. — Curatelle aux enfants mineurs de Pierre Dupin de La Maison-Rouge, conseiller du Roi, et de dame Catherine Bigot, sa femme. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et curatelle pour Marguerite Séjourné, fille de défunt François Séjourné, bourrelier, et de Marie Bellenfant.

B. 217. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1760. — Distribution des deniers provenant de la succession vacante de feu Charles de François, écuyer. — Opposition faite au greffe à la vente et adjudication des biens de feu Réné de Culon, écuyer, sieur de La Charnaye, par Pierre Mourillon, manœuvre, demeurant paroisse de Nérondes.

B. 218. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1760. — Procès-verbal et affirmation d'experts, vérificateurs d'écriture, pour Philippe Poubeau, vigneron, contre Jean Berthault, dit Lavergne. — Bail de la pension, nourriture et entretien des enfants mineurs de défunts Mathias Petit et Élisabeth Chenu, adjugés à François Petit.

B. 219. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1761. — Scellés en la maison de feu Thomas Lecomte, marchand farinier et gassotier. — Scellés en la maison de la dame Anne de Briquet, veuve de feu Édouard Roger, seigneur de Cologne. — Scellés chez M. de Bigny, à sa maison de ville et à son château de Bigny, après le décès de dame de Beausson, son épouse, veuve en premières noces de M. de Gamache de Raymond.

B. 220. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1761. — Scellés apposés en la maison et après décès de Christophe Rollin, commis du sieur Goyer, receveur des tailles à Bourges. — Scellés après le décès de Jean Dureau, cordonnier, rue d'Auron. — Description sommaire, tenant lieu de scellés, faite en la maison et après le décès de David Ponet, maître boulanger à la porte Saint-Louis, à Bourges.

B. 221. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1761. — Adjudication faite de fruits de vignes, au profit de Jacques Dumont, notaire, à la requête de Jacques Garault, tuteur des mineurs Duvau. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et curatelle à Catherine Justin. — Distribution des deniers provenant de la succession de Pierre Surgent.

B. 222. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1761. — Réception de Mᵉ Gilles-Victor Boin, procureur au Bailliage de Berry, précédée de la sentence qui ordonne l'enregistrement de ses lettres de dispense d'âge. — Marie-Jeanne Paillard, femme Jean Chapuis, autorisée de son mari, contre Étienne Souplet, marchand bonnetier, et Élisabeth Paillard, sa femme; enquête au sujet du montant de la succession du sieur Paillard, aïeul de la demanderesse.

B. 223. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1762. — Proclamat (publication) des biens de la succession vacante de feu Pierre Garnier, parcheminier. — Enregistrement des lettres à terrier pour les Dames supérieures et religieuses Ursulines de Bourges. — Tutelle aux enfants mineurs de Mᵉ Pierre-Jean Tristan, seigneur de Soupise, et dame Marie, Claire, Christine, Pierrette de Clugny, son épouse.

B. 224. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1762. — Tutelle *ad hoc* à Jeanne Rousseau, pour mariage. — Exécutoire au profit de Michel Coutault, messager de Romorantin à Blois, sur le receveur des domaines de Bourges, pour frais de transports de prisonniers de Romorantin à Bourges.

B. 225. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1762. — Adjudication sur proclamat (publication) des biens dépendant de la succession vacante de feu M. Dupin de La Maison-Rouge, décédé, conseiller au Bailliage Présidial de Bourges. — Scellés apposés dans la sacristie de la paroisse de Saint-Ursin, après le décès de Me Étienne Lacour, curé, sur une armoire où sont les registres de baptêmes, mariages et sépultures, et les titres de la cure.

B. 226. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1762. — Seconde distribution des deniers provenus de feu René de Culon de La Charnaye, entre ses créanciers. — Scellés en la maison de Pierre Coindé, maître sellier, rue d'Auron. — Scellés en la maison curiale d'Osmoy, après le décès de Guillerault, curé.

B. 227. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1763. — Mme Ve de Boutillé, comtesse de Beaujeu, contre le marquis de Walbelle et son épouse; estimation des biens du sieur de Boutillé, comte de Beaujeu, défunt; terres d'Humbligny, des Aix et de Boiteaux. — Adjudication sur proclamat : 1° d'une rente de 3,000 livres au profit de Gabriel Brisson de Plagny; 2° d'une vigne, située aux Plantes de Sainte-Jeanne, au profit d'Étienne Dumoutet; 3° d'une autre vigne, située au vignoble du Tremblay, au profit de Gilbert Bertrand, couvreur.

B 228. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1763. — Distribution de deniers provenant de la succession de défunts Claude Grimeux et Catherine Guillard, sa femme, aux créanciers. — Réception de Me Claude-Jean-Pierre Farges de Montarcy, notaire royal à Saint-Satur. — Scellés en la maison de François de Barathon, official à Bourges et prieur de St-Martin-de-Louvigny, diocèse du Mans, prieuré de nomination royale, à la requête de Me Cirodde, préposé à la régie et recettes des économats du diocèse; M. le procureur du Roi joint.

B. 229. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1763. — Curatelle aux enfants mineurs de feu Mardesson et de Marie Larchevêque. — Curatelle aux enfants mineurs de Pierre Saulé, huissier des tailles, et de feue Marie Catherine Pagès. — Tutelle au fils mineur de Jean Gaultier et de Marie Lanoue, au lieu et place de François Troché, décédé.

B. 230. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1763. — Lettres de bénéfice d'âge et curatelle pour les enfants mineurs de Réné de Culon, sieur de La Charnaye, et dame Magdeleine Lecouriou. — Curatelle aux enfants mineurs de Jean Dardon et de feue Marie Moulière, sa femme. — Curatelle aux enfants mineurs de Louis Damours et demoiselle Marie-Claude Perronnet.

B. 231. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1764. — Tutelle à Jean Chenevière fils mineur de Claude Chenevière, manœuvre, et Gabrielle Renault. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et curatelle pour Marguerite Balavoine. — Tutelle à Jean Guilbeuf, enfant mineur de Edme Guilbeuf et Marie Chaudron.

B. 232. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1764. — Déclaration de résidence déposée au greffe par dom Jean Chantreau, religieux Bénédictin, pourvu du prieuré simple et régulier de Saint-Éloi-de-Gy. — Exécutoire pour Marie Husset, veuve Laurent Nizeau, qui s'est chargée de l'entretien d'une fille en bas âge, dont les parents sont en prison sous prévention du crime d'incendie.

B. 233. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1764. — Curatelle aux enfants mineurs de feu Jean-Jacques Macé des Coteaux, directeur des aides, et de Marie-Suzanne Ribellé, son épouse. — Scellés en la maison du sieur Charles Loiseau, ancien contrôleur de la Monnaie, et description sommaire des lieux de La Pommeraie, paroisse de Saint-Éloy, et de Boutilly, paroisse de Marmagne.

B. 234. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1764. — Tutelle aux enfants mineurs de défunt Jean Grouleau et Jeanne Beauvais. — Déclaration faite par procuration du changement de domicile de dom Jean Astruc, religieux Bénédictin, titulaire du prieuré régulier de Saint-Jean-de-Lury, diocèse de Bourges.

B. 235. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1761-1764. — Germain de Beausse, vigneron, contre Benjamin Trubert, cabaretier au faubourg d'Auron; demande en dommages et intérêts : 1° quatre journées de vigneron, évaluées 4 livres; 2° une journée de bourriquet, évaluée 1 livre; 3° nourriture du bourriquet pendant 25 jours, 12 livres.

B. 236. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1765. — Scellés à Bourges et à Saint-Michel, après le décès de Louis Turquet de Mayerne, ancien secrétaire de l'archevêché. — Scellés sur les meubles de feu J.-B. Gondoin,

commandant le régiment des recrues, à Bourges. — Scellés sur un ballot appartenant à feu Mre Bacher, prêtre, ancien prieur de Noirlac, décédé pensionnaire dans la maison de l'Oratoire.

B. 237. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1765. — Sentence de provisions alimentaires au profit de Marguerite Mathieu, fille mineure, contre Nicolas Turpin, garçon (50 livres). — Lettres de bénéfice d'âge au profit des enfants Cotasson. — Description des effets laissés par le sieur Gourdon, dit de Saintizi, décédé pensionnaire du sieur Vauthier, traiteur.

B. 238. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1765. — Serment de M. Brissot de Plagny, maire de Bourges, et ordonnance d'enregistrement du brevet de cette dignité à lui accordée par le Roi. — Scellés en la maison du sieur Lesourd, bourgeois, place de Poids-le-Roi. — Scellés en la maison d'André Billacier, charbonnier à Bourges.

B. 239. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1766. — Procès-verbal de dépôt des poids et mesures mentionnés en la déclaration du Roi du 16 mai 1766, au greffe du Bailliage de Berry. — Lettres d'anoblissement de M.-J.-B. Clément de Beauvoir, conseiller au Bailliage, siége Présidial, ancien maire de Bourges, et de ses enfants nés et à naître en légitime mariage.

B. 240. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1766 — Réception de Douard Desgadeaux, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage royal de Dun-le-Roi. — Réception de Louis Poisson, nommé chirurgien juré aux rapports de la ville de Bourges.

B. 241. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1766. — Jugement sur requête qui commet Me François Dobremel, notaire royal, pour continuer le papier terrier de la commanderie des Bordes, au lieu et place de Nicolas Magouté, notaire, décédé. — État des sommes dues aux nourrices des enfants trouvés et exposés en la ville de Bourges, élevés à la charge du domaine de Sa Majesté pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1765, suivant l'adjudication faite au profit de l'hôpital général de Bourges.

B. 242. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1764-1766. — Lettres de bénéfice d'âge accordées au mineur Héméré en février 1764. Autres lettres qui rendent force aux précédentes devenues surannées, août 1765. — Scellés sur les effets délaissés par frère Maignant, religieux de l'ordre de Saint-Bernard, chez le sieur Berthet, marchand, rue d'Auron.

B. 242 *bis*. (Liasse). — 30 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1765-1767. — Marguerite Morelle, contre Jean Clément, son mari; demande en séparation de corps et de biens. — Vente d'une maison située rue des Quatre-Piliers, par les Jacobins de Bourges, au profit de Guiard, procureur, moyennant 60 livres de rente; ladite maison alors en ruines.

B. 243. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1767. — Curatelle pour dissolution de communauté entre la veuve Maréchal, née Jonichon, et les mineurs Maréchal. — Adjudication d'une maison située rue Bourbonnoux, qui joute du levant l'auberge du *Bœuf-Couronné*, pour la somme de 820 livres, laquelle est vendue sur un nommé Jarlat, au profit d'Antoine Pinson, domestique.

B. 244. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1767. — Bail judiciaire pour la jouissance d'une maison située rue d'Auron, près l'auberge des *Trois-Rois*, composée en bas d'une boutique et d'une chambre, en haut de deux chambres, grenier au-dessus, cour, puits, lieux d'aisances et galetas au fond de la cour; le tout pour 100 livres par an. — Déclaration de changement de domicile de dom Jean Astruc, prieur de l'abbaye royale de Saint-Sulpice, et naguère prieur de Sainte-Marie-Madeleine, diocèse de Lyon.

B. 245. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1767. — Curatelle pour Charles Luneau, aubergiste à *la Madeleine*, faubourg Bourbonnoux. — Procès-verbal de la levée du cadavre du fils de Jacques Paquet, voiturier, noyé dans la rivière d'Auron, et âgé de 3 ans. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'Héméry, trouvé mort près le moulin de Saint-Sulpice. — Distribution des deniers provenus de la vente des effets mobiliers de la succession de Silvain Roulier, curé de Vorly.

B. 246. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1767. — Curatelle et lettres de bénéfice d'âge pour P. Tullier, écuyer, fils mineur de feu Pierre Tullier, écuyer, et de dame Françoise Léveillé. — Exécutoire sur le domaine de Sa Majesté pour la nourriture et l'entretien des enfants trouvés ou exposés au berceau de l'Hôtel-Dieu de Bourges; liste des enfants nourris pendant les mois de janvier, février et mars. — Description des effets mobiliers laissés par Jeanne Cailloux, veuve en premières noces de J.-J. Bachelier, chirurgien.

B. 247. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1768. — Procès-verbal des réclamations faites par les créanciers de la succession Bigot, pour parvenir à la distribution des deniers de cette succession. — Curatelles : l'une à Marie-Philippe-Catherine Asselin, l'autre à Toussaint Asselin, mineurs émancipés par mariage. — État de ce qui revient aux officiers du bailliage, qui ont paraphé les registres des paroisses du ressort (5 sous par registre).

B. 248. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1768. — Installation de M. Bienvenuat, conseiller au Bailliage et siége Présidial de Bourges. — Curatelle à Étienne, fils mineur de Claude Matheriou, jardinier, et de feue Marie Lefèvre, pour dissolution de communauté. — Étienne Montigny et Jeanne Chabridon, contre les sieurs Leroy de Marmargne, Leroy de Bussières, et Simon Chabridon; condamnation des défendeurs à payer aux demandeurs la somme de 1,358 livres, due pour leur part de bénéfices dans l'engrais des bœufs mis dans les prés de Marmagne.

B. 249. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1768. — Descente aux écoles de l'université de Bourges. Noms d'étudiants : Teillay, Artaud, Thabaud de La Terrée, Violet, Sallé, Brunet, Martinet, Albert, Arnault, Bonnardel, Torchon, Delorme, Archambault, de La Morlière, Ferrand, Ragu, Dantigny de La Porcheresse, Guillerault, Pougault, Basset, Jaladon, Dauty, Daubin, Dubouy, Tissier, Perronnet, Souchard, Choiseau, Verdin, Seguin, Villin, Gilbert de La Chaussée, Villers, Rocque.

B. 250. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1768. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit de S. Prévôt, concierge des prisons de Bourges, pour la nourriture, le gîte, et le geôlage, à raison de 5 sols par jour par prisonnier. — Acte de nomination du Marquis de Bigny, député des nobles et officiers résidants à Bourges, pour concourir aux élections des notables de la même ville. — Scellés apposés à la réquisition du procureur du Roi, après le décès de Me Claude-René de Corbogne, vicomte de Fussy.

B. 251. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1768. — Les vénérables prieur et chanoines de Notre-Dame-de-Salles, contre Henri Bidault, maître perruquier, nommé curateur à la succession vacante de Gay de La Salle, en son vivant conseiller du Roi; répétition : 1° de cinq années d'arrérages pour cens accordable dû sur deux maisons situées faubourg Saint-Privé ; 2° de trois cents livres pour droits de profits d'accordements qui leur sont dus par le décès dudit Gay de La Salle. — Étienne-Joseph Charpentier, commis aux saisies réelles du bailliage de Bourges, contre Jeanne-Louise Pellerin, veuve Pierre Gay, marchand ; demande faite par la dite Pellerin audit Charpentier de reddition de compte pour son administration des biens saisis et vendus sur Gay, à la requête de Donon, chapelier.

B. 252. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1769. — Curatelle à la succession vacante de Charles Granat, maître chapelier à Bourges. — Lettres à terrier obtenues par M. et Mme Pochaut de Beauregard, seigneurs d'Herry. — Sentence qui condamne le sieur Augras, gentilhomme servant chez le Roi, à payer à Rosalie Bitorde la somme de 100 livres pour frais de couches, sans préjudicier à l'action que ladite Rosalie voudrait intenter pour la nourriture de son enfant à naître.

B. 253. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1769. — Enquête de commodo et incommodo pour l'érection de trois foires à Saint-Bouize, créées par lettres patentes obtenues de Sa Majesté, à la requête de François Brinon, seigneur de La Grange-Chaumont, Couargues, St-Bouize et autres lieux. — Étienne Cardeux, négociant à Bourges, propriétaire à Savigny-en-Septaine de deux métairies, défendeur, contre Heméré, fermier desdites métairies, demandeur en réparations de clôtures et toitures des bâtiments; renvoi du demandeur condamné aux frais.

B. 254. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1769. — Curatelle aux enfants mineurs de J.-B. Lesourd, premier secrétaire de l'Intendance de Bourges, et de Marie Ruby, son épouse, pour dissolution de la communauté existant entre ledit Lesourd et ses enfants représentant leur mère décédée. — Sentence qui autorise Marguerite Lerasle, femme Mardel, à consentir au mariage de sa fille en l'absence de Mardel, son mari, parti depuis 20 ans.

B. 255. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1769. — Affirmation de créances par le sieur Porcheron, marchand de bois, comme créancier de la succession vacante de feu Turquet de Mayerne. — Affirmation de créances pour François Chenu, écuyer. — Nomination d'experts et prestation de serment à la requête de Jean Charpentier, prieur de La Celle-Bruère, pour l'estimation des biens et revenus abandonnés par André Simon, prêtre, curé de La Celle-Bruère; option en conformité de l'édit du Roi du mois de mai 1768, enregistré le 13 du même, portant fixation des portions congrues.

B. 256. (Liasse.) — 30 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1769. — Françoise Testelette, femme séparée de biens du sieur Bernard Des Rompiés contre François Barberault, cabaretier, maître de poste à Charentonnay, commissaire établi aux blés saisis sur le sieur Des Rompiés; opposition à ladite saisie.

B. 257. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1770. — Enquête de commodo et incommodo pour l'établissement de foires et marchés au lieu de la Forêt-Thaumiers, à la requête de M. Doullé, seigneur dudit lieu. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit des médecins de la faculté de Bourges, pour frais de visites de personnes blessées ou de cadavres.

B. 258. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1770. — Scellés apposés dans la maison où est décédé Pierre Lebel, graveur à Bourges. — Scellés en la maison où est décédé Sicot, marchand, rue Saint-Médard, à Bourges. — Scellés en la métairie de Mazières, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard, sur les effets dépendant de la succession de Étienne Gerbault, laboureur.

B. 259. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1770. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge pour Millet, mineur, de la paroisse de Soulangis. — Affirmation de créance par la veuve Dubois et la demoiselle Poullet, contre le sieur de Mayerne. — Entérinement des lettres de commission octroyées par le premier chirurgien du Roi, au sieur Barbier, pour la lieutenance des maîtres en chirurgie à Bourges.

B. 260. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1771. — Lettres de bénéfice d'âge au profit des mineures Fabre, filles d'Antoine Fabre, exempt en la maréchaussée, et de défunte Raboin. — Sentence de provisions pour les couches de Françoise Valin, fille mineure, couturière, contre Jean Boizay, perruquier à Bourges, marié, 60 livres.

B. 261. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1771. — Scellés sur les portes des appartements occupés par Étienne Ragueau, notaire à Bourges. — Scellés en la maison où est décédée la veuve de François Bonnin, ancien commissaire à terrier.

B. 262. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1771. — Déclaration de changement de domicile par Jean Finalaure, prieur de Saint-Céols et religieux Bénédictin, qui va demeurer dans le monastère de Notre-Dame de la Seauve, diocèse de Bordeaux. — Arrêté de compte présenté par Me Laureau, procureur, commissaire aux saisies réelles, pour les recettes et dépenses des baux judiciaires d'une maison saisie réellement sur Antoine Gray, marchand.

B. 263. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1771. — Tutelle aux enfants mineurs de feu François Bonnin, commissaire à terrier, et de Marie Loison, à Bourges. — Léonard Séguin, curé de Couargues, contre Rataut, curé de Montigny, ancien curé de Couargues; serment, rapport et affirmation de Gaspard Fricalet, expert nommé pour la visite et estimation des réparations à faire aux bâtiments et héritages qui dépendent de ladite cure de Couargues.

B. 264. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1770-1772. — Réception de François Macé, notaire royal en Berry, à la résidence de Nérondes. — Quittance d'une somme de 71 liv. donnée par Audiger, marchand colporteur, ci-devant détenu ès prisons de Bourges, à Me Berry, notaire. — Henri Bidault, maître perruquier à Bourges, curateur à la succession vacante de Joseph Gay, contre Jean Porcheron, marchand de bois; Marguerite Cognard, Ve Bourgeois, marchand revendeur; Jacques Maillet, avocat; Anne Millet, Ve Louis Pellet, fermier; Me Danjou, procureur au Parlement de Paris; M. d'Hérouard, chevalier, seigneur de Givroux; Françoise Gaultier, Ve Buchet, avocat, docteur agrégé en l'Université de Bourges; Ferry, marchand paumier; Chédeau, maître cordonnier; Silvain de La Grange, sieur d'Orbilly, avocat; Silvain Grandjean de La Coudraye, marchand à Bourges; Garros et Boin, procureurs; Pinchaud, maçon; Niquet, boucher; Coulon le jeune, marchand bonnetier; Guenin, marchand de draps et soies; Bellenfant et Loison, maîtres perruquiers; Joseph Lavallée, marchand de bois, tous créanciers de Joseph Gay, défunt, défendeurs, et demoiselle Marie-Anne Millet, Ve Louis Pellet, fermier à Montigny; Bertrand, maître couvreur à Bourges; Solange Bourdaloue, Ve Gillet, marchand parcheminier; dame Marie Gay, Ve Thuillier en premières noces, et Gay le jeune en secondes noces, etc., intervenants et opposants.

B. 265. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1772. — Entérinement des lettres à terrier obtenues par les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Beauvoir, près Mehun-sur-Yèvre. — Exécutoire délivré sur le domaine du Roi pour les dépenses des enfants exposés, quartier d'octobre 1771.

B. 266. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1772. — Prestation de serment et rapport d'experts nom-

més pour la visite des maisons et bâtiments dépendants de l'abbaye de La Vernusse. — Deux curatelles par le même acte, l'une pour Marcoux-Lajoie, marchand, mineur; l'autre pour Perpétue Lajoie, sa fille, aussi mineure; le tout pour procéder à un inventaire dissolutif de communauté.

B. 267. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1772.— Lettres de provisions de la charge de gouverneur du duché de Berry, octroyées par Sa Majesté au comte de La Marche, prince du sang, après la démission du comte de Périgord. — Curatelle à Gabriel, Marguerite et Marie, enfants mineurs de feu François Dubreuil, capitaine, juge et garde au siége royal de La-Salle-le-Roi, et d'Anne-Gilberte Meunier, aux fins de dissolution de communauté.

B. 268. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1773.— Curatelle aux enfants mineurs de Robert Leroy, seigneur de Marmagne, et de Catherine Macé, sa veuve. — Avis de parents pour Charles-Joseph de Bois-Aujeu, mineur émancipé et mousquetaire. — Scellés apposés sur les effets délaissés par feu Me François Lantuas, procureur à Bourges.

B. 269. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1773.— Réception de Me Antoine-Marie Dumas, notaire à la résidence d'Herry. — Curatelle à Marie Naudin, fille mineure de Pierre Naudin, foulon en draps, et de défunte Marie Corbon. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit du sieur Hammonet, contrôleur, pour salaire des témoins entendus pendant les mois d'octobre, novembre et décembre : 315 liv. 8 s. 6 d.

B. 270. (Liasse.) – 40 pièces, papier.

1773. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge obtenues par Marie-Angélique-Françoise Gilbert, fille de Gilbert, chapelier, et de Marie-Solange Colbault. — Curatelle et tutelle pour Étienne-Joseph Daubigny, fils mineur de Jean-Louis Daubigny et de Françoise Culant. — Scellés apposés sur les effets délaissés par Jean-Pierre Gabard, jardinier, en la maison où il est décédé.

B. 271. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1773. — Prestation de serment et rapport d'experts nommés pour la visite des terres d'Azy et de Lassay, échues à Mlles de Montmorency-Luxembourg. — Adjudication sur proclamat (publication) et affiches d'une maison, sise à Bourges, rue *Saint-Ambroix*, près les Carmélites, au profit du sieur Saulé, huissier et commissaires aux décimes.

B. 272. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1774. — Prestation de serment et rapport d'experts pour François Patureau, marchand, contre Antoine Nicollet, cabaretier; visite et estimation des dégradations dans une maison située rue Saint-Bonnet. — Levée du cadavre d'Augustin Detours, religieux bénédictin à Saint-Sulpice, noyé dans la rivière près du couvent.

B. 273. (Liasse). — 35 pièces, papier.

1774. — Entérinement des lettres de bénéfice d'âge au profit des enfants Lesourd, fils mineurs du sieur Lesourd, secrétaire de l'intendance du Berry. — Curatelle à Marie et Anne Gabard, mineures émancipées. — Inventaire fait par le lieutenant-général, à la requête de l'économe-général du clergé, des meubles délaissés par Marpon, chantre de l'église de Bourges, prieur *commendataire* de La Chapelaude.

B. 274. (Liasse). — 46 pièces, papier.

1774. — Ordonnance portant l'enregistrement de la nomination des maires et échevins de la ville de Bourges : maire, Soumard de Crosses; 1er échevin, Soumard de Boisroux; 2e échevin, Gaultier; 3e échevin, Sué; 4e échevin, Legendre; Procureur, Dumont; Receveur, Toubeau; Greffier-Secrétaire, Clerjaut.

B. 275. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1774. — Sentence rendue en la chambre du conseil portant arrêté de compte entre les époux Malcus et les époux Daubin, par lequel les époux Malcus sont condamnés à un solde de 72 liv. 2 sols.— François Cartier, loueur de chevaux, contre Pierre Loiseau, entrepreneur; contestation au sujet d'un mur mal construit; sentence qui ordonne sa démolition, la reconstruction à frais communs, sauf le recours contre les ouvriers maçons.

B. 276. (Liasse). — 23 pièces, papier.

1775.— Scellés et inventaire chez M. Devic, à la requête de MM. Leduc, en sa maison à Bourges et en son château de Maubranche. — M. Agard, marquis de Maupas, héritier de feu Agard de Morogues, abbé commendataire de Lorroy, contre M. Saulé, homme d'affaires dudit abbé de Morogues; sentence sur requête qui ordonne à Saulé le dépôt au greffe de tous les titres et papiers de la succession, suivant l'inventaire qui en a été fait lors de l'apposition des scellés.

B. 277. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1775. — Tutelle *ad hoc* à René Lesage, mineur, pour mariage. — Tutelle à Gabriel-Pierre Michonnet, fils de Mi-

chonnet, marchand, et de C. Lerure, tous deux décédés à Bourges.

B. 278. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1775. — Nomination, prestation de serment et rapport d'experts nommés pour la visite des biens saisis sur Leduc père et fils, dont le sieur Fabry est fermier judiciaire. — Scellés apposés sur les effets délaissés par M. Agard de Morogues, décédé abbé de Lorroy. — Adjudication au rabais des réparations usufruitières à faire à la maison canoniale où est décédé M. Agard de Morogues, archidiacre de l'église de Bourges.

B. 279. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1775. — Lettres de bénéfice d'âge accordées à demoiselle Marie-Marguerite Bonnardel, fille mineure de feu Claude Bonnardel, marchand, et de dame Marie Gay, ses père et mère. — Le sieur Tristant, mousquetaire, condamné à payer 200 liv. pour frais de *gésine* à la fille Perpétue Carraud, lingère, devenue enceinte de ses œuvres.

B. 280. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1776. — Procès-verbaux et devis estimatifs des domaines composant l'apanage du comte d'Artois dans le Berry, à la requête de M. Vermeil, avocat du Roi, et de M. Danjou, intendant du comte d'Artois. — Nomination et rapports d'experts, à la requête de Jacques Marchand, abbé de Lorroy, contre les héritiers de L.-V. Agard de Morogues, décédé abbé dudit monastère.

B. 281. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1776. — Tutelle pour Anne et Catherine Lerasle, mineures, à Bourges, pour inventaire de la communauté entre la Ve Benoist et la succession dudit Benoist, autrefois écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine des troupes de France au Canada; tutelle *ad hoc* aux mineurs Benoist.

B. 281 *bis*. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1776. — Subrogée tutelle à Adelaïde-Félicité Dumont, fille mineure de M. Dumont, procureur du Roi au Bureau des finances, et de défunte Raton, son épouse. — Description faite à la requête de M. le procureur du Roi des effets délaissés par défunt Claude Rossignol, menuisier à Bourges.

B. 282. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1776. — Tutelle pour mariage et exercice d'actions immobilières à Victoire Chefson, fille mineure à Bourges. — Curatelle à Louis Legendre, fils de défunt Louis Legendre, tailleur d'habits. — Curatelle à Pierre Peaudecerf, dit Touron, vigneron, décédé au village d'Asnières-lès-Bourges.

B. 283. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1777. — Tutelle pour mariage à Antoine et François Carreau. — Curatelle pour inventaire aux enfants mineurs d'Antoine Renard, jardinier, et de défunte Jeanne Rolland. — Subrogée tutelle aux enfants mineurs de défunt le sieur Menu, bourgeois à Bourges.

B. 284. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1777. — Réception de Jean-Louis Delamétairie à l'office de juge bailli de la justice d'Attilly. — Sentence sur requête de J.-B. Hémeré, marchand, contre ses créanciers, pour l'entérinement des lettres de cession de biens qu'il a obtenues.

B. 285. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1777. — Réception d'Antoine Cirodde de Lamorinières, à l'office de bailli du comté de Nançay. — Procès-verbal du lieutenant-général du Berry, sur les abus qui ont pu être commis dans la justice de Dun-le-Roi.

B. 286. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1778. — Adjudication d'une maison située à Bourges et donnant sur les rues *Croix-de-Bois*, et du *Pont-de-Paris*, dépendant de la succession Dumoulin, entrepreneur des ouvrages du Roi. — Rapport d'experts et plans d'une maison située à Asnières-lès-Bourges, rue de la Gravette, pour servir dans le procès entre Étienne Massicot et Médard Paret.

B. 287. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1778. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit de Jacques D...., exécuteur de la haute justice. — Procès-verbal de compte entre Brossard, voiturier à Crosses, et Demabis-Dubreuzé, conseiller en l'Élection de Bourges. — Ordonnance sur requête rendue au profit des sieurs Fleury et Dutartre, contre les époux Leloup, qui valide l'appel fait d'une sentence rendue en la justice de Sancergues, et interdit l'exécution d'icelle.

B. 288. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1778. — Rapport d'experts pour Jean Ferré, maître couvreur, contre J.-B. Villette, maître d'écritures. — Réception d'Étienne Achet, notaire à Bourges. — Rapports d'experts pour la réception des ouvrages faits par le sieur Fabre, fermier judiciaire aux biens saisis réellement sur Me Étienne Gayault, sieur de Vic.

B. 289. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1778. — Lettres à terrier obtenues par M. Vivier de Boisray, président en l'Élection de Bourges, pour les fiefs de Blanche-Brague et Billerons. — Tutelle aux enfants mineurs de Boutet, maître boulanger, et Catherine Besle, sa femme, tous deux décédés. — Scellés sur les effets de feu Wagner, marchand de faïence, décédé à Bourges.

B. 290. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1779. — Avis de parents, à la requête du tuteur des enfants mineurs Lepouce, sur la question de savoir si le revenu desdits mineurs est plus que suffisant pour leur entretien et nourriture. — Curatelle pour inventaire aux mineurs Garnier, de la paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny. — Installation de M. Soumard de Villeneuve, à l'office de procureur du Roi.

B. 291. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1779. — Compte présenté par Joly, huissier, du montant des deniers provenus de la vente des marchandises de François Bonnin, marchand, tombé en faillite. — Enquête pour Marie Jobier, demanderesse en séparation de corps et de biens, contre Sadrin, son mari.

B. 292. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1779. — Réception de Henri Porcher, notaire à la résidence de Quantilly. — Scellés sur les effets de Denis Bonfils, marchand à Bourges, en faillite, à la requête de Lacodre, négociant à Orléans. — Tutelle aux enfants mineurs de J.-B. Grandjean, marchand cirier-épicier à Bourges.

B. 293. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1779. — Déclaration faite par le fondé de procuration du sieur Campenon, religieux du monastère Saint-Jean de Sens, ordre de Saint-Augustin, pour raison de sa nomination au prieuré de Michavant, paroisse de Parassy. — Enquête à la demande des chanoines de Saint-Ursin de Bourges et de leurs fermiers des dîmes de Neuilly-en-Sancerre, contre François Sautereau, laboureur.

B. 294. (Liasse.) — 39 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1773-1780. — François Cocu, laboureur, contre Jean Mabillat; contestation au sujet d'une vente faite par Mabillat de certains héritages et bâtiments, situés au village de La Rose, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny, dont il n'était que propriétaire indivis. — Dépôt de pièces fait par le sieur Chassignat, tiers expert dans l'instance pendante entre Boutet, fermier de Bois-sir-Amé, et Seguin, ancien fermier dudit lieu.

B. 295. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1780. — Estimation des biens saisis à la requête de Meunier, greffier au grenier à sel de Sancerre, et subrogé aux poursuites commencées par Me François Blanchard, correcteur à la Cour des Comptes, sur Robert Blanchard, chanoine de Notre-Dame-de-Salles. — Curatelle à la succession vacante de Claude Léclopé, ancien notaire à Bourges.

B. 296. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1780. — Curatelle pour inventaire aux enfants mineurs de défunt Étienne Bonnin, tisserand à Bourges. — Curatelle à la succession vacante de Catherine Lejeune, décédée femme d'Alexis Gaget, huissier des tailles. — Interrogatoire subi par Marie Berthault, domestique, à la requête du sieur Edme Masson, prieur curé de la paroisse d'Arçay, notamment sur le fait de possession d'une somme de 3,000 écus.

B. 297. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1780. — La comtesse de Lauraguais, dame engagiste du domaine de Mehun; Pierre-Jacques Vermeil, avocat du Roi au bailliage de Bourges, et Joseph Vermeil, premier échevin de la ville de Mehun-sur-Yèvre, contre Joseph-Martin de Marolles, seigneur de Fontaines; expertise pour l'estimation des revenus annuels de la terre de Fontaines, dont le droit de mutation est fixé à une année de revenu, dû pour deux tiers à Mme la comtesse de Lauraguais, et le troisième tiers au sieur Vermeil, avocat du Roi.

B. 298. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1780. — Scellés apposés en la maison et sur les effets de Me Jacques Dumont, notaire royal à Bourges. — Procès-verbal de vérification de la caisse du sieur Delalande, receveur des consignations à Bourges. — Exécutoire sur le domaine de Bourges pour la nourriture et l'entretien des enfants exposés; dépenses faites pendant les six premiers mois de 1780.

B. 299. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1781. — Sentence de sauf-conduit pour le sieur de Rochery, contre ses créanciers. — Exécutoire de dépens pour M. de Boutillier, seigneur des Aix, contre Triballat, laboureur. — Sentence qui relève Mme Damours de Bois-Aujeu de la sentence d'interdiction prononcée contre elle pour cause de démence.

B. 300. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1781. — Acte d'hôtel (référé) pour parvenir à la tutelle de Pierre Bernet, mineur de 24 ans 10 mois, et à la destitution

de Charles-Valentin Bernet, tuteur actuel. — Scellés apposés sur les effets de la succession de Clément Agard Des Tureaux, chevalier de Saint-Louis. — Exécutoire sur le domaine du comte d'Artois pour la nourriture et l'entretien des enfants exposés au bureau de l'Hôtel-Dieu, pendant les six derniers mois de 1780.

B. 301. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1781. — Réception de Me Silvain Vergne à l'office de notaire. — Tutelle pour François Debrielles, mineur. — Sentence sur requête qui rectifie le nom de la mère de Anne Richoux. — Scellés en la maison de feu Jean-François Sacrot, sous-chantre à l'église de Bourges.

B. 302. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1781. —Adjudication des grands moulins de Mehun-sur-Yèvre. — Rapport d'experts, à la requête de Rousseau, fermier de la seigneurie de Boisbertrand, contre Moreau, ancien fermier. — Réception de Philippe Moreau, procureur au Bailliage de Bourges.

B. 303. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1782. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit de l'exécuteur de la haute-justice. — Exécutoire au profit de Frazay, maître de forges, expert, contre Devaux, ancien fermier des forges et verreries d'Ivoy-le-Pré.

B. 304. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1782. — Réception et soumission de caution pour Me P. Porcheron, procureur du Roi, au siége de l'Élection de Bourges, contre J. Porcheron, négociant. — Exécutoire sur le domaine du comte d'Artois, au profit de Sabourin, concierge des prisons, pour nourriture des prisonniers des quartiers d'octobre 1781 et janvier 1782.

B. 305. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1782. — Scellés apposés sur les effets de la succession du sieur P.-E. Canneaux, prêtre chanoine semi-prébendé de l'église de Bourges. — Sentence de sauf-conduit pour Laurent Gervais, marchand à La Charité. — Subrogée-tutelle pour Melchior Bezave de Mazières, mineur.

B. 306. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1782. — Adjudication sur proclamat du lieu du Breuil, au profit de Bolle Des Chézeaux. — Exécutoire sur le domaine de Bourges, pour la nourriture des bâtards pendant le quartier d'octobre 1781.

B. 307. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1783. — Scellés sur les effets de la veuve de Lesellyer, chirurgien à Bourges. — Compte de tutelle rendu par la dame veuve Courdolphe aux sieurs Guébin, père et fils, tuteurs des mineurs Courdolphe.

B. 308. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1783. — Rapport d'un tiers expert pour le sieur Galbois fils, contre la dame veuve Cardeux, et contre les sieurs Martinet et Nicolas — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit de Tribard, apothicaire, pour fournitures de remèdes aux prisonniers depuis septembre 1775 jusqu'au 1er février 1783.

B. 309. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1783. — Curatelle aux mineurs Chenevière, afin de partage de communauté après le décès de Marie Chertier, leur mère. — Pierre Jossand, François Jarre et Claude Gaume, demandeurs, parties civiles, contre Jacques Meunier fils, procureur et marchand à Sancerre, et certains cavaliers de la maréchaussée ; demande en dommages et intérêts pour préjudice causé matériellement et moralement aux demandeurs qui ont été injustement incarcérés.

B. 310. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1783.—Curatelle pour inventaire à demoiselle de Durbois, mineure à Bourges. — Troisième rapport d'experts pour les réparations à faire à l'église et sacristie de Saint-Pierre-le-Puellier. — Lettres de bénéfice d'âge pour les quatre enfants mineurs d'Étienne Roze de Grandmaison et de dame Anne Huet.

B. 311. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1784. — Enquête à la requête de François Galbois père, contre Charles Blondelet, manœuvre, sur la question de savoir si les moutons donnés en cheptel par ledit Galbois à Blondelet, son locataire, ont eu la clavelée par la faute de ce dernier. — Distribution des deniers qui proviennent de la succession de Pamphile Sulpice Séguin.

B. 312. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1783. — Rapport et comptes faits par des experts, maîtres de forge, pour le sieur Devaux et son épouse, contre les sieur et dame Parnajon, tous co-fermiers des usines d'Ivoy-le-Pré.

B. 313. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1784. — François Nourrisset, laboureur, contre Hugues Moreau, aussi laboureur; rapports d'experts chargés de la visite et estimation de biens indivis, situés au Soutrain, paroisse d'Avord.

B. 314. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1784. — Réception d'Emiland Debin, sergent royal à Saint-Satur. — Réception de Me Nicolas-Bernard de Varennes, bailli de la justice des Aix-d'Angillon et dépendances. — Apposition de scellés sur les effets de la succession du sieur J.-B. Porcheron, marchand de bois à Bourges.

B. 315. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1784. — Curatelle pour inventaire au mineur Sallé, jardinier à Bourges. — Tutelle pour inventaire pour le gouvernement des biens de feu Girault, grammairien à Bourges. — Déclaration de changement de domicile de dom André Malaret, religieux bénédictin, titulaire du prieuré de Notre-Dame de Valençay.

B. 316. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1781-1785.—Jean-Étienne Gruard, compagnon tailleur de pierres, contre François Caraty, compagnon charpentier; demande en restitution de meubles.

B. 317. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1785. — Scellés apposés sur les effets de la succession de feu Joseph Dominique Carrère, contrôleur au grenier à sel de Bourges. — Curatelle à l'enfant dont est enceinte Jeanne Réau, veuve François Chouzier, laboureur à Chappe. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit du geôlier de Bourges, pour bois et chandelles fournis en 1784.

B. 318. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1785. — Adjudication sur proclamat (publication) des biens dépendant de la succession vacante de défunt Antoine Bigot, maître maréchal. — Exécutoire sur le domaine du Roi au profit de Hamonnet pour salaires de témoins. — Enquête au sujet d'injures proférées par David, cordonnier, et sa femme, contre Théveneau, charcutier.

B. 319. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1785. — Subrogation de François Mellin, à Jean-Vincent Réné, pour faire la régie, recette et exploitation des droits de l'administration générale des domaines du Roi. — Mainlevée des défenses de faire paître les bestiaux dans les prairies, sauf cependant les bêtes à laine qu'il est interdit d'y mener.

B. 320. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1785. — Sentence de provisions rendue au profit de Marguerite Michard, cuisinière, contre Ursin Garciaux, garçon perruquier, par laquelle ledit Garciaux est condamné, même par corps, au payement de 60 livres pour frais de gésine. — Enquête de commodo et incommodo à la requête de M. de Beauvoir, au sujet d'une maison à lui vendue par les religieux Bénédictins de Bourges.

B. 321. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1786. — Réception de Me Paillard, notaire à Bourges. — Réception de Me Deséglise, procureur postulant au Bailliage et siége Présidial de Bourges. — Estimation des biens de la succession de la veuve Rousseau. — Plainte par Philippe Delaire, partie civile, contre Louis Rouzeau qu'il accuse d'avoir fait de faux billets.

B. 322. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1786.—Lettres de bénéfice d'âge au profit de la mineure Grandjean. — Adjudication des biens de la succession Yves Luquet. — Déclaration de prise de bestiaux faite par Rebouillaut, garde. — Ordonnance sur requête de dépôt au greffe de l'acte de baptême de Cécile-Catherine Neff, et de l'acte mortuaire de sa mère.

B. 323. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1786. — Prestation de serment de Jacques Dorsanne, gouverneur de la ville d'Issoudun. — Enregistrement de l'arrêt du Parlement concernant l'administration des biens du collége. — Nomination du sieur Witas, expert arpenteur, de la part de M. le comte de Bar et de Me Massé, avocat; procès-verbal d'une visite de terres situées paroisse de Croisy.

B. 324. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1786. — Lettres de bénéfice d'âge aux mineurs Biron.— Lettres de bénéfice d'âge aux mineurs Chassignat. — Acte d'hôtel (référé) fait à la requête de Barbarin, par lequel on donne pour vrais noms : Catherine-Marie Godard à ladite Godard. — Ordonnance qui, au nom de Verdigois, substitue François Guillaumot dans un acte de baptême fait en la paroisse de Saint-Satur.

B. 325. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1787. — Scellés sur les effets de M. Jousselin de Marigny, décédé chez M. Lemonnier, médecin. — Scellés sur les effets de la succession Éloy Avignon. — Descente aux Grandes-Écoles; noms des étudiants : Ruellé de Surville, Lault, Bourgier, Coiffard Des Ferronts, Bouniou, Moriceau, de Blot, Voisin, Augier, Chedin, Decencière, Chabrier, Delavarenne, Gaulmier, Boisseau, Lemaître, Peuchaut, Douard Des Gadeaux, Valentin, Laurent, Bessault, Pinon, Baucheron de Lecherolle, Devallery, Duchier, Béraud, Daligny, Buchet,

Delagrange, Perceau-Desplaces, Béguin, Bernadat, Desgouttes, Tabouet-Desfosses, Archambault, Benoît, Seguin, Deribert, Perrin, Jolly, Chenu, Paultre, Chomette, Dupré, Foucher, Pelletier, Godin, Estève, Duplaix d'Hauterive, Dufour.

B. 326. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1787. — Avis de parents par lequel Marie-Sophie Rose est autorisée à contracter mariage avec Me Fernault, notaire. — Exécutoire sur le domaine du comte d'Artois au profit des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges, pour frais d'entretien des enfants trouvés. — Adjudication du lieu de Chanteloup.

B. 327. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1787. — Apposition de scellés sur les effets de Claude-Guillaume Joly, décédé chez le sieur Marsault. — Déclaration de possession de bénéfice par dom Joseph Marcon, religieux Bénédictin. — Rapport des sieurs Lesève et Fricalet, experts nommés pour l'estimation du bateau servant à passer les voitures au port de Sainte-Thorette.

B. 328. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1787. — Rapport fait par Marsault et Fricalet pour l'estimation de l'auberge du *Bœuf-Couronné*. — Apposition de scellés à l'Archevêché. — Enregistrement de l'arrêt du Parlement qui augmente les droits des procureurs au Bailliage et siége Présidial de Bourges.

B. 329. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1786-1788. — Anne Almain, veuve Pierre-Samuel Minot, bourgeois à Saint-Satur, défenderesse, contre Jean-Baptiste Léchelon, voiturier par eau, demandeur; demande formée par ledit Léchelon en main-levée d'une opposition survenue lors du dépôt au greffe du Bailliage du contrat de vente que lui a passé la défenderesse. — Édit portant suppression des tribunaux d'exception.

B. 330. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1788. — Nomination d'experts pour l'estimation des biens nobles des mineurs de Riffardeau. — Curatelle à la succession de Jean-Baptiste Ragu, décédé notaire apostolique à Bourges. — Curatelle à la succession vacante de l'abbé Dorsanne.

B. 331. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1788. — Inscription de faux par Davier Bladier contre le procès-verbal de capture de sept chevaux et juments fait par les employés des gabelles de la brigade Du Lys-Saint-Georges. — Ordonnance portant défense à tous créanciers d'attenter à la personne de Claude Salomon, réfugié dans la maison de l'Hôpital-Général de Bourges.

B. 332. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1788. — Procès-verbal de prestation de serment des experts nommés par les sieurs Vivier de La Chaussée, écuyer, et de Boisray. — Procès-verbal fait par les sieurs Audierne Guillot et Tombreau, contrôleur et commis des droits d'aides à Bourges, contre François Gabard, marchand de bois, et sa femme.

B. 333. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1788. — Sentence de sursis pour les sieur et dame de Bonneval de Cisières contre leurs créanciers. — Exécutoire pour les administrateurs de l'Hôpital sur le domaine de Monseigneur le comte d'Artois. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge accordées à la mineure Tassin.

B. 334. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1789. — Assignations données à ceux qui doivent concourir à l'élection des députés aux États-Généraux. — Entérinement de lettres d'émancipation de la demoiselle Granjean de La Coudraie. — Apposition de scellés sur les meubles et effets dépendant de la succession du sieur Trésaguier, ancien ingénieur à Bourges.

B. 335. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1789. — Description sommaire des effets délaissés par la nommée Novariano, native de la Romagne, décédée à Bourges, maison Huguet. — Procès-verbal de l'estimation de la terre de Fontillay par les sieurs Marsault et Lesève. — Apposition et levée de scellés chez le sieur Charles Morin, chanoine de Saint-Ursin, décédé.

B. 336. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1789. — Rapport par Marsault, expert, contenant l'estimation d'une maison située à Bourges, rue de Paradis, occupée par Mme veuve de Mareuil. — Sentence d'adjudication d'un domaine situé au bourg et paroisse d'Azy, appartenant au mineur Frappier, au profit des époux Lemoine.

B. 337. (Liasse.) — 7 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1789. — Lettres-patentes qui autorisent la séparation de la justice de Moulins-sur-Yèvre, acquise de M. de Gamache par la dame veuve de Biet, de celle de Brécy, à laquelle elle avait été unie. — Estimation des réparations à faire au châ-

teau de Charentonnay. — Estimation des biens qui dépendent de la succession de M. Vivier.

B. 338. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1789. — Inscriptions d'étudiants : Ruby, du diocèse de Nevers; Louis Verdins, du diocèse de Bourges; Pidoulx Des Colombes, du diocèse de Bourges; Foucher, Sabathier, Chenu de Pierry; François Ladavidière, Parnajon, Guérin, Maker, Lescot de La Millanderie, Raymond, Michael de Chenu, Ducret-Dupré, Denois, Baucheron, Grillon-d'Anvault, de Vermont, Douart des Gadeaux, Péronnet, Buchet des Forges, Petitjean de Maransange, Auclerc de Bournon, Dantigny de La Porte, Moinet, Damours, Sallé, Augier, Moreau, Bezave de Mazières.

B. 339. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets en justice, baux, partages de biens situés dans la paroisse de Saint-Aignan.

B. 340. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets en justice, baux, partages de biens situés dans la paroisse Des Aix-d'Angillon.

B. 341. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets en justice, baux, partages de biens situés dans les paroisses d'Allichamps, Saint-Amand-Montrond, Annoix, Arçay.

B. 342. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets en justice, baux, partages de biens situés dans la paroisse d'Assigny.

B. 343. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets en justice, baux, partages de biens situés dans la paroisse d'Aubigny.

B. 344. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux en justice, partages d'héritages situés dans les paroisses d'Aubigny, Aubinges et Autry.

B. 345. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses d'Avord et Azy.

B. 346. (Liasse.) — 33 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Bannegon, Barlieu, Saint-Baudel, Baugy, Berry-sous-Villequiers.

B. 347. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages d'héritages situés dans la paroisse de Bengy.

B. 348. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages d'héritages situés dans les paroisses de Berry-Marmagne et Beddes.

B. 349. (Liasse.) — 74 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Saint-Ambroix, St-Bonnet, Le Fourchaud (ville de Bourges).

B. 350. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de St-Fulgent, St-Jean-des-Champs, St-Médard, St-Outrille (ville de Bourges).

B. 351. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de St-Pierre-le-Guillard, St-Pierre-le-Marché, St-Pierre-le-Puellier (ville de Bourges).

B. 352. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de St-Pierre-le-Guillard et St-Fulgent (ville de Bourges).

B. 353. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de St-Ursin et Saint-Privé (ville de Bourges).

B. 354. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de St-Jean-le-Vieux et de La Chapelle-St-Ursin (ville de Bourges).

B. 355. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

XVIIe et XVIIIe Siècle. — Décrets, beaux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de St-Médard, St-Doulchard (ville de Bourges), Savigny, Crosses.

B. 356. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Pignoux, Le Château et Saint-Privé (ville de Bourges), Blet, Sancergues, La Charité.

B. 357. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Brinon, Blancafort, Boucard, Bouy, Boulleret, Jalogne.

B. 358. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Brécy, Saint-Bouize, Bué.

B. 359. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de St-Caprais, Chambon, La Chapelle-Montlinard, La Celle-Bruère, La Cellette, Cerbois, St-Céols.

B. 360. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Charentonnay, Charly, Chârost, Chassy, Chavignol, Châteauneuf-sur-Cher, Chambon, Chéry, St-Christophe, Civray, Corquoi, Cerbois, Crézancy, Cornusse.

B. 361. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de La Chapelle-Saint-Ursin, Chabris, Charenton, La Chapelle-Mont-Martin, Charentonnay.

B. 362. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Civray, Clémont, Cougny, Condé, Cornusse, Crécy, Couy.

B. 363. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Couy, Crésancy, Crosses, Culan, Cuzay-Sainte-Radegonde.

B. 364. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Dampierre, Saint-Denis-de-Palin, Saint-Doulchard, Dun-le-Roi.

B. 365. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses d'Ennordres, Saint-Éloy, Étréchy.

B. 366. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Farges-Allichamps, Farges-en-Septaine, Feux, Saint-Florent, Foëcy, Fussy.

B. 367. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'héritages situés dans les paroisses de Garigny, Saint-Georges-sur-Moulon, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Germain-sur-l'Aubois, Saint-Germain-des-Bois, Saint-Germain-du-Puits.

B. 368. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Germain-du-Puits, Genouilly, Givardon, Givaudins, Groises, Gron.

B. 369. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans la paroisse d'Henrichemont.

B. 370. (Liasse). — 26 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses d'Henrichemont, Herry, Saint-Hilaire-de-Gondilly, Humbligny.

B. 371. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans les paroisses d'Ids-Saint-Roch et Jars.

B. 372. (Liasse.) — 22 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages en justice d'immeubles situés dans la paroisse de Jalognes.

B. 373. (Liasse.) — 10 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Jouy, Saint-Julien-près-Châteauneuf, Jussy-le-Chaudrier, Jussy-Champagne, Saint-Just.

B. 374. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Laverdine, Levet, Lignières, Lissay.

B. 375. (Liasse.) — 13 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Lizeray, Lissay, Lochy, Loie, Lugny-Champagne.

B. 376. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Lunery et Lury.

B. 377. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Saint-Laurent, Lafail-Livron, Lazenay, Méry-ès-Bois.

B. 378. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Marmagne et Menetou-Couture.

B. 379. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Martin-d'Auxigny, et Menetou-Salon.

B. 380. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Marcilly, Saint-Martin-des-Champs, Massay, Saint-Maur, Saint-Michel-de-Voulangis, Sainte-Montaine, Montigny.

B. 381. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Menetou-Couture et Menetou-Ratel.

B. 382. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Menetou-Ratel, Montigny, Ménétréol, Méreau, Méry.

B. 383. (Liasse.) — 39 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Montlouis, Morlac, Mornay, Morogues, Moulins-sur-Yèvre.

B. 384. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Nançay, Neuvy-sur-Barangeon, Nérondes, Neuilly-en-Dun.

B. 385. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; 1 plan.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Neuilly-en-Dun, Neuilly-en-Sancerre, Neuvy-deux-Clochers, Nohant, Oizon.

B. 386. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses d'Oizon, Orcenais, Orval, Osmoy, Ourouer.

B. 387. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Saint-Palais et Parassy.

B. 388. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Patinges, Saint-Phalier, Pigny, Plaimpied, Précy, Prély, Preuilly, Préveranges, Quincy, Quantilly.

B. 389. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Rigny et Rians.

B. 390. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Sagonne et Sancerre.

B. 391. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Sancerre et Sancergues.

B. 392. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Saligny-le-Vif et Saint-Satur.

B. 393. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Savigny, Sens, Senneçay, Soie, Sainte-Solange.

B. 394. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'héritages situés paroisses de Sury-en-Vaux et Sury-ès-Bois.

B. 395. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés paroisse de Sainte-Solange.

B. 396. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Tendron, Thaumiers, Thauvenay, Thenioux, Thou, Sainte-Thorette, Tracy, Touchay.

B. 397. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Trouy, Valentigny, Vallon, Vailly.

B. 398. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans la paroisse de Vasselay.

B. 399. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Veaugues, Verdigny, Venesmes, Vereaux, Verneuil.

B. 400. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Vignoux-sous-Baranjon, Vignoux-sous-les-Aix, Villabon, Villecelin.

B. 401. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Villequiers et Vinon.

B. 402. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans la paroisse de Vierzon.

B. 403. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Villegenon, Villeneuve-sur-Cher, St-Vincent-de-Gy.

B. 404. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Vorly, Vornay, Vouzeron.

B. 405. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux faits en justice d'immeubles situés dans la paroisse de Vouzeron.

B. 406. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Vouzeron et d'Ivoy-le-Pré.

B. 407. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Vouzeron et d'Ivoy-le Pré.

B. 408. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1597-1672. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Moulins, St-Bonnet-le-Désert, Chassy, Morogues, St-Michel, St-Palais, Bannay, Couy, Rians, Vinon, Aubigny, St-Pierre-des-Étieux, St-Georges, St-Ambroix, Trouy, Blet, Preuilly, Feux, Savigny.

B. 409. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1640-1658. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Bourges, Gron, Avord, Nérondes.

B. 410. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1640-1658. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Sancergues, Jussy, Couy, St-Martin-des-Champs, Feux, Herry.

B. 411. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1652-1766. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans la paroisse de Vinon.

B. 412. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1653-1670. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de St-Ursin et St-Privé (ville de Bourges), Fussy, Bessais, St-Benin, Crosses, Vornay, Savigny, Les Aix, Montigny, Humbligny, Dun-le-Roi, Bussy, Cougny, Verneuil, Arçay, Lochy, Méreau, Lazenay, Reuilly, Vignoux, St-Georges, Pigny.

B. 413. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1673-1691. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Savigny, Le Fourchaud (ville de Bourges), Bannay, St-Martin-d'Auxigny, St-Ambroix, St-Germain, Marmagne, Sancerre, Morogues, Charenton, Chassy, Marcilly, Quantilly, St-Jean-des-Champs et St-Ursin (ville de Bourges), Couy, St-Caprais, Farges, Soye, Aubigny, Brécy, Vignoux-sous-les-Aix, La Chapelle-d'Angillon.

B. 414. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1680. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Trouy et de la ville de Bourges.

B. 415. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1686-1692. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses du Château (ville de Bourges), Menetou-Salon, Reigny, Ennordres, Chautay, Vignoux-sous-les-Aix, St-Ursin (ville de Bourges), Patinges, Fussy, Neuvy-deux-Clochers, Feux, Trouy, St-Pierre-des-Étieux, Henrichemont, St-Satur, Reuilly, St-Privé (ville de Bourges), Montlouis, Ménétréol, Sancerre, Bengy.

B. 416. (Liasse). — 17 pièces, papier.

1704-1754. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de St-Germain, Marmagne, St-Satur, Berry, Notre-Dame-du-Fourchaud (ville de Bourges), Montlouis, Marçais, Menetou-Salon, Lochy, St-Hilaire, Vignoux, Thauvenay, Sancerre, Henrichemont, Baugy.

B. 417. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1764-1789. — Décrets, baux, partages faits en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Coulanges, Vinon, Sury-en-Vaux, Savigny, Subligny, Villegenon, Henrichemont, St-Satur, Vasselay, Crésancy, Jars, Méreau.

B. 418. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1768. — Décrets, partages, baux, etc., faits en justice de biens situés dans les paroisses d'Argenton, Azay, Barzelles, Le Bourg-Dieu, Le Blanc, Bretagne, Brion, Bresnay, Chaisemay, St-Christophe de Vatan, Coulon-sur-Auron, Clémont, Crozon (département de l'Indre).

B. 419. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1630-1679. — Proclamats, décrets, baux en justice d'immeubles situés dans les paroisses de Dignou, Fougerolles, St-Gaultier, St-Giroux, Genetou, Issoudun, St-Julien, Lizeray, La Chapelle-St-Laurian-près-Vatan, Ste-Lizaigne, Levroux (département de l'Indre).

B. 420. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1638-1770. — Décrets, baux, partages, etc., faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Malicornay, Magny, Mesve, Milançay, Masnay, Maray, Mézières-en-Brenne, Montipouret, Montgivray, Montchevrier et Cluis, Neuvy-Saint-Sépulcre, Neuvy-Pailloux, Pouligny, Poulaines, Saint-Pierre-le-Bost, Planche (département de l'Indre).

B. 421. (Liasse.) — 30 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1646-1710. — Décrets, baux, partages, etc., faits en justice d'héritages situés dans les paroisses de Reboursin, Reuilly, La Roche-Gaudon, Lassay, St Silvain-des-Averdines, Segry, Ste-Sévère, Treuil, Larnay, St-Évremond, Transault, Vatan, Villedieu, Villantroix, Vouillon (département de l'Indre).

B. 422. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, baux, partages, etc., de biens situés dans les paroisses de Genouillat, Boussac, Chenerailles, Ponty, St-Sauvier, St-Martin de Prissac, Ste-Fère, Guéret, St-Benin, en plus le lieu de Chaulme-Toulaize (départements de l'Indre et de la Creuse).

B. 423. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Décrets, partages, baux en justice de biens situés dans les paroisses de Cosne, Pouilly, Cerdon, La Charité, St-Amand-en-Puisaie, Saint-Aignan de Cosne, Marsigny, Donzy, Couloutre, Nevers, Valigny (département de la Nièvre).

B. 424. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe - XVIIIe Siècle. — Baux, décrets, partages, etc., faits en justice de biens situés à Chassignol, Virolan, Voussac, Masnay, Bazagette, Pauchêne, Chambon (départements divers).

B. 425. (Liasse.) — 130 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1638-1716. — Testaments de : Catherine de Bourdaloue. Paul Boucher de La Baume. Marie Gougnon, veuve de Villeperdue. Françoise Gassot. De St-Benott. Abbé de Crécy. Gabrielle Piat, veuve Monicault de La Chaussée. Guillaume Doullé. Anne Gassot. Marie-Claude Bengy. Jeanne Lemort de |La Forêt. Nicolas d'Estat, sieur Du Tremblay. Marpon. Demoiselle de Bois-Louvray. Catherine de Champroy. Veuve Vignolles. Drouet. De Bongars de Contremoret. Françoise Sabouret, femme Charlemagne. Françoise de La Coste, veuve Monicault de La Chaussée. Riglet de Jacquelin. Veuve Villiers Chassy. Catherine Robinet, veuve François Ducoin. Sieur de Chalus. Foucault de Champfort. De Riffardeau. Étienne Riglet de L'Estang. Henri de La Coste, sieur de Beauvoir. André de Gamache. Marie Bouffet, veuve Charlemagne. De Morthommiers. Baraton. Pierre Bengy, sieur de Chappes. Catherine de Bourdaloue, dame de Mareuil. Jeanne Thibault, veuve de Sauzay. Héméré. Charles Charlemagne de Berry. Jeanne Bengy Bouffet. Claude Texier. Labbe de St-Georges. Jeanne de Chambellan. Lelarge. Rubion. Augustin Buchet. Chambon. Dame Fauvre d'Allouis. Michelle de Thurette. Hubert. Foucault du Rozay. M. Marchant. Demoiselle Fradet, veuve Foucault de Champfort. De Saint-Père. Chateaubodeau de St-Fargeol. Nicquet. Bienné, veuve Augier, avocat. Nicolas de Vignolle, sieur de Mautour. Lesyeur. Claude Lebègue. Foucault. Marie Sarazin, veuve Pinette. Marguerite Tullier, carmélite. De Beaujeu. Anne Labbe, veuve Foucault. Drouet. Jean Ragueau. Georget Du Masnay. Jean Chenu. Françoise Goüault. De Saulzay. Marie Dallonneau, religieuse de la Visitation. Mlle Heurtault. Léons Guynet. François Picault. François Ducoin. Marguerite Gougnon, veuve Desbrielles. Catherine Garsonnet. J. Carcat. Hélène Gougnon. Jean Bourdaloue, sieur de Bucy. Depardieu. Claude Des Friches, sieur de Mauzay. François de Culon de La Charnaye. Claude Lemaréchal. De Chabenat. Marguerite Gougnon. Claude Regnier, de Beau-Jardin. Jacques Gillet, docteur en médecine. Marguerite de Refuges, veuve Gougnon. Boumoy, pâtissier. Jean Dubet. Demoiselle Rénée de Cougny. Jeanne-Marie de Gamache, religieuse à St-Laurent. Barathon. Robert. Antoine Foucault.

B. 426. (Registre.)— In-4°, 298 feuillets, papier.

1616. — Causes d'audience. — Jean Deffer, taillandier, demandeur, contre Pierre Perron, défendeur; condamnation du défendeur à payer une balle de marchandises la somme de 100 livres tournois. — Pierre Pellisson, demandeur en matière d'injures, contre Claude Charents, qui avait accusé le demandeur de complicité dans un vol de fauconnaux fait au préjudice de la ville de Bourges, et qui, d'Aubigny, avaient été menés à Orléans; jugement qui déclare qu'on entendra en témoignage un fondeur de Bourges chez qui les propos calomnieux auraient été tenus. — Laurent Ligonnet, sergent, demandeur en matière d'arrêt, contre Antoine Jally, son débiteur, et Jean Rousseau, tisserand en toile, débiteur dudit Jally; jugement qui déclare que l'arrêt tiendra, et quant à la toile que ledit Rousseau a entre les mains, lui défend de s'en dessaisir jusqu'à ce qu'il en soit autrement prononcé.

B. 427. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets, papier.

1617.—Plumitif tenu pour les droits de vente des greffes de la généralité de Berry, des places de clercs en iceux, droits de parisis, etc.—Liste des juridictions de la généralité prise dans ledit registre : bailliage civil de Bourges, bailliage criminel de Bourges, siége Présidial de Bourges, Conservatoire, Élection, juges consuls de Bourges, grenier à sel, greffe des affirmations, greffe des présentations des juridictions dudit Bourges, greffe de la maréchaussée de Bourges, greffe des eaux et forêts de Bourges, tabellionage de Bourges, droit de petit scel aux contrats, jugements et sentences des juridictions dudit Bourges, et doublement d'icelui.— Issoudun : greffe civil, criminel et des enquêtes du bailliage de Bourges, siége d'Issoudun, greffe de la prévôté d'Issoudun, greffe de l'Élection particulière d'Issoudun, greffe des présentations du bailliage, prévôté et Élection particulière d'Issoudun, greffe des eaux et forêts d'Issoudun, greffe des affirmations, tabellionage d'Issoudun; le petit scel aux contrats, jugements et sentences d'Issoudun, greffe du grenier à sel d'Issoudun, et Chambre de La Châtre en dépendant.— Mehun-sur-Yèvre : greffe civil et criminel du bailliage de Berry, siége de Mehun, greffe de la prévôté dudit Mehun, greffe des eaux et forêts de Mehun, greffe de la prévôté de St-Laurent-sur-Barangeon, greffe des présentations du bailliage, prévôté, eaux et forêts de Mehun et St-Laurent-sur-Barangeon, le petit scel aux contrats, jugements et sentences du siége de Mehun, et doublement d'icelui.—Vierzon : greffe du bailliage de Vierzon et de la prévôté y incorporée, greffe des eaux et forêts, greffe du grenier à sel, greffe des présentations, petit scel aux contrats, jugements et sentences. — Dun-le-Roi : greffe du bailliage et de la prévôté, greffe des présentations, tabellionage de Dun-le-Roi, petit scel des contrats, jugements et sentences.—Concressault : greffe civil et criminel du bailliage, greffe de la prévôté, greffe de l'Élection particulière établie à Aubigny et à Concressault, greffe des présentations, le droit de petit scel aux contrats, jugements et sentences dudit siége, doublement d'icelui, tabellionage.— La Châtre : greffe de l'Élection particulière établie à La Châtre, greffe des présentations, tabellionage.— Châteauroux : Élection de Châteauroux, greffe des présentations de. ladite Élection.— Saint-Amand : greffe

de l'Élection, greffe du grenier à sel. — Celles : greffe de l'Élection particulière, greffe du grenier à sel. — Buzançais : greffe du grenier à sel. — Sancerre : greffe du grenier à sel. — Châtillon-sur-Indre : greffe de l'Élection, greffe de la maréchaussée. Argenton : greffe de l'Élection. (Le reste est déchiré et consommé par la pourriture.)

B. 428. (Registre.) — In-f°, 127 feuillets, papier.

1680. — Causes d'audience qui se plaident en première instance et par appel ès jours de jeudis et mardis, sujettes aux deux chefs de l'édit Présidial. — Pierre de Lespinasse, demandeur, contre Pierre Branchard, défendeur, et Philippe Delaâge, sieur de Châteaurenaud, appelé par le défendeur; sentence d'incompétence, renvoi devant le juge du domicile du défendeur. — François Turpin et Georgette Gaillaud, sa femme, contre Barbier, procureur; condamnation de ce dernier à communiquer certaines productions, autrement il devra payer les dépens du procès et frais de séjour du demandeur.

B. 429. (Registre.) — In-f°, 71 feuillets, papier.

1680. — Causes d'audience. — François d'Orléans, contre Élisabeth d'Orléans, femme de Jean Mercier, professeur de droit à Bourges; appel de la prévôté mis à néant. — Marguerite Cherrier, contre Guillaume Bourrier; appel de sentence rendue par le juge de Pesselières; appel mis au néant, renvoi devant ledit juge.

B. 430. (Registre.) — In-f°, 117 feuillets, papier.

1680. — Défauts et congés. — Claude Baubin, maître charpentier, demandeur, contre François Triballat, défendeur; réclamation d'une somme de 7 livres 15 sols; défaut contre le défendeur. — Pierre Boursier, demandeur, contre Jean Garnier, tailleur de pierres, défendeur; demande de 8 livres 14 sols; défaut contre le défendeur pour nouvelle instance; le défendeur vient affirmer que la demande n'est pas recevable par la raison que la dette est payée depuis plus de six ans.

B. 431. (Registre) — In-f°, 98 feuillets, papier.

1680. — Rôle. — Marguerite Gontault et Pierre Brissac, contre Antoine Gontault; appel de sentence rendue à Culan. — Henri de Bourbon, premier prince du sang, prince de Condé, premier duc et pair, duc de Châteauroux, seigneur de Culan, contre Amadis de La Porte et Françoise de Culan (l'objet du procès n'est pas indiqué, non plus que le jugement). — Réception d'honnête femme Gilberte Aufrère, demanderesse en cession et abandon de biens, moyennant la déclaration des immeubles par elle possédés.

B. 432. (Registre.) — In-f°, 166 feuillets, papier.

1680. — Causes des mardis et jeudis. — Nicolas Theurault, contre Ursin Lejuge; exécution de lettres de sentence portant exécutoire de dépens; conclusions adjugées sur défaut.

B. 433. (Registre.) — In-f°, 74 feuillets, papier.

1728-1731. — Enregistrement des sentences expédiées au greffe. — Jean Collin, sieur de Montifils, premier huissier audiencier au bailliage de St-Pierre-le-Moutier, poursuivant la vente des vignes qui dépendent de la succession de Didier, écuyer, sieur de Vilacourt, afin que le prix en soit distribué tant à lui qu'aux autres créanciers de ladite succession.

B. 434. (Registre.) — In-f°, 124 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes extraordinaires. — Saisie-arrêt pratiquée à la requête de Bonin entre les mains du sieur Jacques Berluault, maître d'hôtel, paroisse de Chassy, débiteur prétendu de Simon Brisset; désaveu du sieur Mestier, huissier, qui a posé l'exploit de la saisie-arrêt.

B. 435. (Registre.) — In-f°, 116 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes extraordinaires. — Catherine Arnauld, veuve en premières noces de Bougards, femme Pierre Michau, contre son mari, Pierre Michau, tuteur des enfants de son premier lit, à l'effet d'être remplie de ses droits vis-à-vis de la communauté. — Présentation du sieur Simon Gaillard, boucher à Bourges, pour gérer et gouverner un petit jardin déguerpi en justice par la veuve Bonnet, le tout à la requête de la veuve Groslier, demanderesse.

B. 436. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience. — Philippe Bally, demandeur, contre Jacques Lemaître, tuteur des enfants Jean Guillotin et Claude Delorme; saisie-arrêt faite entre les mains de Delorme contre les mineurs Guillotin. — Marie Guichard, femme Robelin, autorisée par la justice demanderesse, contre Michel Annet, Marie Guichard et Jeanne Annet; appel de la prévôté.

B. 437. (Registre.) — In-f°, 128 feuillets, papier.

1681. — Causes extraordinaires. — François Boyer, commissaire examinateur et enquêteur au bailliage d'Issoudun, contre Me René Dorsaune, conseiller du Roi, lieutenant au bailliage d'Issoudun; vérification d'états signifiés au défendeur. — Femme Aimable Croisier, demanderesse, contre Claude Petit, trésorier de France; sentence de défaut; profit

joint après deux défauts rendus contre le défendeur par le prévôt.

B. 438. (Registre.) — In-f°, 94 feuillets, papier.

1631-1632. — Causes plaidées les vendredis. — Le trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges contre : 1° René de La Chapelle; 2° Étienne Barbier, prieur de Saint-Fulgent, appelé en garantie; demande en saisie censuelle; défaut contre Barbier.

B. 439. (Registre.) — In-f°, 114 feuillets, papier.

1631-1632. — Défauts et congés. — Toussaint Bailly, demandeur, contre Simon Moreux, défendeur; condamnation du défendeur par défaut à payer 4 livres 10 sous. — Congé par nouvelle instance à P. Vattan contre Gilbert Bertaut.

B. 440. (Registre.) — In-f°, 114 feuillets, papier.

1631-1632. — Causes extraordinaires. — Aimé Goury contre François Thevenot; demande en réglement de compte; condamnation du défendeur, au cas où il ne produira pas son compte, à payer la somme demandée. — Laurent Delacroix, défendeur, contre Silvine Thébault, veuve François Millet, demanderesse; demande en restitution de titre portant obligation.

B. 441. (Registre.) — In-f°, 132 feuillets, papier.

1631-1632. — Causes extraordinaires. — Les Révérends Pères Minimes de Saint-François, à Bourges, contre François d'Autry, curateur de la succession vacante de feu Catherine de Sauzay; jugement qui réduit à 300 livres le montant des frais funéraires de ladite demoiselle, réclamés au taux de 600 livres par les demandeurs.

B. 442. (Registre.) — In-f°, 146 feuillets, papier.

1632. — Causes extraordinaires. — Michel Fougères, demandeur, contre Jean Boutet; sentence qui ordonne le jet (tirage) des lots faits depuis plus d'un an dans un partage entre lesdites parties.

B. 443. (Registre.) — In-f°, 113 feuillets, papier.

1632. — Causes extraordinaires. — Françoise de Mahy, veuve Ragueau, en son vivant lieutenant à Mehun, demanderesse, contre Arnoux Pannetier; condamnation du défendeur à 30 livres pour prix de vente de foins et aux dépens du procès taxés à 36 sous. — Laurent Gautier contre Étienne Masson; condamnation par défaut de Masson et de sa femme au paiement de la somme de 3 livres.

B. 444. (Registre.) — In-f°, 114 feuillets, papier.

1632. — Causes extraordinaires. — Barthélemy Michelon, demandeur, contre Daniel Jacquet; poursuite de l'exécution de sentence rendue par MM. des requêtes du palais pour estimation des blés et foins récoltés dans la métairie de Saligny. — François Marchand, demandeur, contre François Gibieuf, médecin; Pierre Gibieuf, conseiller au bailliage de Bourges; Pierre Mercier, élu à Bourges; Françoise Lelarge, tutrice de ses enfants; Pierre Gayault, aussi conseiller du Roi, tous héritiers de Perrette Goimbault, leur mère; demande en contribution des réparations à faire à une maison située au coin de la rue Porte-Neuve, dont jouissait ladite dame avant sa mort.

B. 445. (Registre.) — In-f°, 95 feuillets, papier.

1632. — Défauts et congés. — Anne Joyau, voiturier par terre, demandeur, contre Silvain Maricla, défendeur; condamnation de 25 sols par défaut. — Ives Gordet, pauvre serviteur, demandeur, contre Denis Cousin, meunier, défendeur; demande de salaires. — Claude Biet, lieutenant-général au Bailliage de Bourges, contre Claude Poirier et Martin Gillon; demande en dommages et intérêts.

B. 446. (Registre.) — In-f°, 141 feuillets, papier.

1632-1633. — Causes des mardis et jeudis. — Étienne Compain, demandeur, contre Pierre Gaultier, défendeur; appel contre un exécutoire de dépens taxés par le sieur de La Vèvre, conseiller au Bailliage et Présidial. — Les religieuses du couvent de Saint-Laurent, de Bourges, demanderesses, contre Étienne Dauge, défendeur et demandeur en garantie contre Étienne Charlemagne, au nom et comme tuteur de Philippe Descayeux le jeune, défendeur à ladite garantie; condamnation dudit Dauge à payer aux demanderesses le droit de cens réclamé et les accordements pour mutation d'héritage, sans préjudice au défendeur de son recours. — Jean Rouer, demandeur en sommation et acquittement contre Jean Tardif, laboureur en la paroisse d'Argenvières, comme tuteur des enfants d'Hilaire Filloux, défendeur; jugement qui condamne ce dernier, en sa dite qualité, à acquitter le demandeur.

B. 447. (Registre.) — In-f°, 108 feuillets, papier.

1633. — Causes extraordinaires. — Nicolas Pin, demandeur, contre Laurent Gallop, défendeur; jugement préparatoire contenant prestation de serment de deux témoins appelés en la cause pendante. — Autorisation en faveur de Marie Merlet, femme Pierre Bécuau, conseiller audit Bailliage, pour

pouvoir, malgré le refus de son dit mari, poursuivre la recherche de ses droits d'hérédité par suite de la mort de son père, Charles Merlet, sieur de Poulasnon. — Attestation en faveur de Gabrielle de Crevant, veuve de François de La Grange, sieur de Montigny, maréchal de France, comme quoi les siéges du Bailliage, Présidial et autres juridictions de la ville de Bourges ont été vacants, pour cause de maladies contagieuses, depuis le 15 août 1628 jusqu'au 20 février 1629.

B. 448. (Registre.) — In-f°, 38 feuillets, papier.

1633. — Brouillard des audiences. — Michel Picault, appelant, de Dun-le-Roi, contre Nicolas Delavau, intimé; jugement qui absout l'appelant de la somme de 20 livres de dommages et intérêts à laquelle il a été condamné, et pour le surplus, confirme la première sentence, les dépens de l'appel étant aux frais de l'intimé. — François Gibieuf, docteur en médecine, défendeur au principal contre François Marchant, marchand à Bourges, demandeur en confection de réparations, et demandeur en sommation d'acquittement contre Pierre Gibieuf, conseiller au Bailliage, Jean Mercier élu, la veuve Esme Mercies et Pierre Gayault, aussi conseiller; jugement qui renvoie les parties à se pourvoir.

B. 449. (Registre.) — In-f°, 60 feuillets, papier.

1633-1634. — Brouillard des causes d'audience. — Catherine Chaput, veuve Hurtault, contre les abbé et religieux d'Issoudun; appel d'Issoudun; renvoi des parties.

B. 450. (Registre.) — In-f°, 94 feuillets, papier.

1633-1634. — Causes extraordinaires. — Antoine Toussaint, concierge des prisons épiscopales de Bourges, demandeur, contre Claude Brémault, sergent et bâtonnier des vénérables de l'église de Bourges, défendeur; le demandeur requiert la production du pouvoir en vertu duquel le défendeur a introduit dans les prisons ecclésiastiques le sieur Pierre Theu; renvoi de la cause. — Nicolas Gaudon, demandeur, contre la veuve de Charmon, défenderesse; opposition à la vente des meubles et au paiement du prix, à moins d'y être colloqué par préférence pour une année de loyer.

B. 451. (Registre.) — In-f°, 122 feuillets, papier.

1633-1634. — Causes extraordinaires. — Gilbert et Pierre Résard, journaliers, contre Pierre Sulpice, laboureur, paroisse de Rians; condamnation du défendeur au paiement de 114 sous à chacun des demandeurs pour dix-neuf journées de travail pendant la moisson, à raison de 6 sous l'une, dépens taxés à 12 livres 1 sou; témoins taxés chacun à 16 sous, parce qu'ils sont partis à minuit, et ne peuvent retourner à cause du mauvais temps.

B. 452. (Registre.) — In-f°, 68 feuillets, papier.

1633-1634. — Causes plaidées les mardis et jeudis. — Gabriel Bigot contre Boisseau; jugement qui décide que la somme adjugée par provision au demandeur demeurera au principal et la caution judiciaire déchargée. — René Jouhanneau, marchand à Valençay, contre Charles Pepin, sieur de Chambon; jugement en dernier ressort rendu par défaut contre le défendeur, qui déclare que l'obligation passée par lui au profit de Jouhanneau, pardevant Bardet, notaire à Graçay, sera exécutoire comme si elle avait été reçue par un notaire royal.

B. 453. (Registre.) — In-f°, 96 feuillets, papier.

1633-1634. — Défauts et congés. — Claude Gassot de Deffend, demandeur, contre noble et scientifique personne Joachim de Beauvoir, son débiteur, et Chesneau, fermier du prieuré de Lury, tiers saisi; validité de saisie-arrêt. — Me Fausve de Saint-Gelais, sieur dudit lieu et du Coudray, demandeur pour une somme de 8 livres contre Blaise Frasgne; jugement par défaut qui condamne le défendeur au paiement de ladite somme, plus à 8 sols pour le foltage, dépens taxés compris. — Silvain Bruère, demandeur, contre René Chafault, défendeur; défaut donné contre les témoins appelés dans l'affaire et condamnation desdits témoins à 10 livres d'amende. — Congé à Pierre Pinault, défendeur, contre Étienne Bouet, demandeur.

B. 454. (Registre.) — In-f°, 76 feuillets, papier.

1633-1634. — Causes d'audience. — Denis Bourgongnon, demandeur, contre Léonard Leau, défendeur; jugement qui ordonne que les commissaires nommés pour le partage des biens en litige procéderont à leur estimation et en feront deux lots. — Léonard Boursault, messager ordinaire de Bourges à Paris, tant en son nom qu'en celui de Jacques Balard, maître horloger, demandeur en reconnaissance de quatre cédules, contre Antoine de Lagrange, écuyer, sieur de Soulangis; jugement qui condamne le défendeur à payer le montant des sommes réclamées, avec les intérêts à dater du jour du jugement. — Sentence, sur requête du procureur du Roi, qui interdit dans le ressort du Bailliage la levée d'aucuns droits sur les notaires avant l'enregistrement au greffe de l'édit de création de ce droit.

B. 455. (Registre.) — In-f°, 78 feuillets, papier.

1634-1635. — Défauts et congés. — Condamnation par défaut contre Antoine Pollet, marchand drapier, dé-

fendeur, au profit de Marie Pinault, veuve de Jacques Belavoine, pour le paiement de 50 sols tournois restant à payer par ledit défendeur à la demanderesse, à laquelle il avait, en paiement d'une somme de 27 livres, donné deux jacobus qu'elle n'avait pu placer que pour 25 livres. — Marguerite Sabathier, veuve de Jacques Dabert, et Louis Masson, sieur d'Escomps, demandeurs, contre Pierre Gibieuf, conseiller au présidial de Bourges, défendeur; acte donné aux demandeurs de l'offre par eux faite de consigner au greffe des consignations 2,437 livres pour arrérages, en renvoyant à la prochaine audience la question de savoir s'il y a lieu d'accorder l'autorisation de consigner.

B. 456. (Registre.) — In-f°, 58 feuillets, papier.

1634-1635. — Causes de l'audience des vendredis. — François Guénois, receveur de la ville de Bourges, demandeur, contre les maire et échevins d'une part, et les fermiers de la ville, d'autre part, défendeurs; condamnation desdits défendeurs à rembourser à Guénois 375 livres d'une part, et 37 livres 8 sous 1 denier d'autre part, par lui payés pour la ville au sieur de Corpoy pour une rente de 187 livres 10 sous, vendue par la ville audit de Corpoy, dont le demandeur s'est reconnu solidaire, plus aux dommages et intérêts envers ledit demandeur, sauf recours contre lesdits maire et échevins. — Jean Boyer, vicaire de la vicairie de Notre-Dame-la-Gisante, dans l'église cathédrale de Bourges, demandeur contre la communauté des vicaires de ladite église; arrêt qui ordonne que le demandeur sera installé en ladite vicairie dont il est pourvu, et condamne les receveur et distributeur de la communauté des vicaires à lui en délivrer le revenu.

B. 457. (Registre.) — In-f°, 56 feuillets, papier.

1634-1635. — Causes extraordinaires. — Pierre Heurtault, marchand à Bengy, demandeur, contre Aimée Mahas, sa femme, défenderesse; sentence qui ordonne à ladite défenderesse, absente du domicile conjugal depuis un mois, d'y rentrer et d'y servir son mari, auquel il est enjoint de la bien traiter.

B. 458. (Registre.) — In-f°, 62 feuillets, papier.

1634-1635. — Causes extraordinaires. — Françoise Dorsanne, veuve de Jean Bouffet, receveur général et provincial des deniers en la généralité de Bourges, demanderesse tant en son nom que comme mère et légitime tutrice de ses enfants mineurs, contre François Berthomier, receveur général provincial alternatif des deniers dans ladite généralité, défendeur; condamnation du défendeur à payer à la demanderesse 12,000 livres restant par lui dues sur une somme de 33,427 livres 4 sous, pour laquelle elle lui a vendu ledit office de receveur général provincial alternatif, plus 182 livres 9 deniers restant également à payer sur les intérêts du prix de la vente.

B. 459. (Registre.) — In-f°, 120 feuillets, papier.

1634-1635. — Causes extraordinaires. — Jean Barbier, aspirant à la maîtrise de chirurgien, demandeur, contre Pierre Gilbert, maître chirurgien et juré du métier à Bourges, défendeur; donné acte audit défendeur de ce qu'il déclare ne s'opposer à la réception dudit Barbier, bien qu'il n'ait pas été satisfait de son examen. — Renée Bonnin, demanderesse, contre Marie de Sauzay, sa mère; Charles Labbé, avocat en parlement; Pierre Labbé, avocat au Conseil privé; Pierre de Bonnet, sieur de La Forêt; Guillaume de Bonnet, prieur de Méry; François Foucault, sieur de Rozay, et Antoine Fradet, conseiller au présidial, ses parents et alliés, défendeurs; sentence qui autorise la demanderesse, malgré le défaut d'âge, à régir son bien et en jouir comme si elle était majeure, à la charge néanmoins qu'elle n'en pourra rien vendre, ni aliéner jusqu'à l'âge de la majorité.

B. 460. (Registre.) — In-f°, 54 feuillets, papier.

1634-1658. — Brouillard des causes d'audience. — René Pallus, demandeur, contre Jean de Perrières, défendeur; condamnation dudit défendeur à payer à la partie adverse l'acense de la maison qu'il occupe à raison de 10 livres par an jusqu'au jour de son consentement, sans préjudice des années subséquentes pour lesquelles les parties contesteront plus à plein.

B. 461. (Registre.) — In-f°, 110 feuillets, papier

1634-1635. — Causes de l'audience des mardis et jeudis. — Antoine Delachaise, marchand à Bourges, demandeur, contre Étienne Givon, fermier de Maubranche, défendeur. — Condamnation dudit Givon à payer au demandeur, sur ce qu'il doit de la ferme de Maubranche, 48 livres 15 sous, plus aux dépens. — L'archevêque de Bourges, demandeur, contre Charlotte Fontaine, défenderesse; condamnation de ladite Fontaine à payer au demandeur 20 livres 5 sous tournois pour neuf années d'arrérages de 40 sous et une poule de cens et rentes que l'archevêque a droit de prendre tous les ans sur une pièce de vigne à elle appartenant.

B. 462. (Registre.) — In-f°, 112 feuillets, papier.

1635. — Causes extraordinaires. — Jacques Maret, marchand à Bourges, contre P. Camus, défendeur; saisie-arrêt renvoyée devant le prévôt de Bourges. — Le réveren-

dissime, archevêque de Bourges, contre Antoine Defeaix, commissaire établi au gouvernement des revenus ecclésiastiques; demande en reddition de compte des revenus de la cure de Villebray.

B. 463. (Registre.) — In-f°, 88 feuillets, papier.

1635-1636. — Causes extraordinaires. — Jean Guery, défendeur, contre la veuve Nicolas Donar, demanderesse; congé au demandeur sur demande de frais et dépens. — Étienne Esterlin, sieur de La Salle, demandeur, contre Étienne Biesse, défendeur; interrogatoire du défendeur au sujet du nombre des boisseaux battus par lui; renvoi de la cause.

B. 464. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1635-1636. — Causes d'audience du vendredi. — Jean Héméré, bourgeois, et Claude Bécuau, conseiller et élu en l'Élection de Bourges, demandeurs en arrêt et délivrance de deniers, contre le maire et les échevins de Bourges; jugement qui ordonne que le sieur Duranton, débiteur de la ville, soldera lesdits créanciers jusqu'à concurrence de ce qu'il doit, et cessera d'être lui-même créancier de la ville. — Jean Berault, prieur de Saint-Pierre de Gien et chanoine de l'église de Bourges, demandeur en matière possessoire pour raison de sa prébende, contre Réné de Monvoisin, chanoine et grand archidiacre de Bourges; jugement confirmatif d'un précédent qui ordonne le sequestre des fruits du prieuré antérieurs à sa prise de possession par le défendeur, si mieux n'aime ce dernier en fournir caution.

B. 465. (Registre.) — In-f°, 95 feuillets, papier.

1635-1636. — Causes d'audience. — Claude Claudin, commissaire aux saisies réelles, contre Louis Auroux, Noël Perrin et Nicolas Bernardin; appel d'une sentence rendue par les maire et échevins de Bourges; renvoi de la cause à huitaine. — Les chanoines de Montermoyen, demandeurs, contre Étienne Mury et Denis Sachets, défendeurs; jugement qui condamne ces derniers à payer aux demandeurs trois muids de blé, par tiers, seigle, méteil et marsèche, mesure de Bourges, rendus conduits en leur grenier, et vingt-cinq anguilles pour une année d'acense du moulin de Colombier, plus aux dépens. — Jeanne Brunoy, veuve de Jean Moureux, demanderesse en exécution, contre Romble Vatan, défendeur et opposant; jugement par défaut qui déboute le défendeur de son opposition et ordonne la continuation de l'exécution commencée.

B. 466. (Registre.) — In-f°, 131 feuillets, papier.

1648. — Causes d'audience. — Jean Bridier, maître boucher à Bourges, demandeur par appel de la prévôté, contre Jean David et Denis Taon, procureurs de la communauté; jugement qui accorde au demandeur main-levée des chairs sur lui saisies, avec dommages et intérêts, et autorisation audit demandeur de vendre lesdites chairs, si elles sont jugées encore susceptibles d'être vendues. — Michel de Lafontaine, appelant de la prévôté, contre Charles Leloup, intimé; jugement qui casse l'arrêt du prévôt, décharge l'appelant du cautionnement par lui fait de la personne de François Turpin, et ordonne sa mise en liberté, à condition de fournir caution pour sûreté des dommages et intérêts prétendus par l'intimé à cause de l'insolvabilité dudit Turpin.

B. 467. (Registre.) — In-f°, 130 feuillets, papier.

1652-1653. — Causes de l'audience des vendredis. — Philippe Lebègue, conseiller au Présidial de Bourges, et consorts, demandeurs, contre le maire et les échevins de la ville, défendeurs; sentence qui ordonne aux défendeurs d'avoir dans huitaine à faire une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, pour la nomination d'un receveur du treizain, avec faculté auxdits échevins de nommer un d'entre eux pour remplir cet office. — Les chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges, demandeurs, contre Vincent Robier, maître charron audit lieu, défendeur; condamnation dudit défendeur à payer aux demandeurs cinq années de 4 deniers de cens, pour une maison par lui acquise et située dans le censif de ladite Ste-Chapelle, et à passer à nouveau titre et reconnaissance desdits cens portant profit de lots et vente suivant la coutume.

B. 468. (Registre.) — In-f°, 302 feuillets, papier.

1652-1653. — Causes de l'audience des mardis et jeudis. — Jean Delas, demandeur, contre Gilbert Quatresols et Hugues Loury, défendeurs; jugement qui condame ledit Quatresols, pour cause d'insolvabilité, à quitter la métairie de Demarceau à lui affermée par ledit Delas, et ledit Loury à entretenir le contrat d'acense de ladite métairie fait entre lui et le demandeur. — Les chanoines de Saint-Pierre-le-Puellier de Bourges, demandeurs, contre Toussaint Rousseau, défendeur; condamnation du défendeur d'avoir à payer aux demandeurs 23 boisseaux de froment et 31 boisseaux de blé méteil dûs comme arrérages.

B. 469. (Registre.) — In-f°, 200 feuillets, papier.

1652-1653. — Brouillard d'audience des lundis, mardis et vendredis. — Michel Drouet, médecin, demandeur, contre François Ducoin, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bourges, défendeur; sentence qui condamne ce dernier à payer au demandeur la somme de 300 livres ou à faire faire l'estimation de la cavale, objet du procès. — Pasquette

Maugras, veuve Michel Chanteloup, demanderesse en représentation de meubles, contre Jean Turpin, marchand, exécuté et dépositaire des meubles saisis, défendeur; sentence qui condamne le défendeur à la représentation desdits meubles, sous peine de voir prélever sur son mobilier, mis en vente à cet effet, le reste de la somme pour laquelle l'exécution a été faite.

B. 470. (Registre.) — In-f°, 282 feuillets, papier.

1653. — Causes extraordinaires. — Acte d'émancipation de Vincent Guyot, écolier en l'Université de Bourges, par autre Vincent Guyot, avocat en Parlement. — Jacques Naudet, avocat au bailliage, demandeur, contre Françoise Naudet, épouse de Jean Doullet, et consorts, défendeurs; réclamation du demandeur au sujet de tentatives faites par les défendeurs pour détruire l'effet d'un testament secret fait en sa faveur par Jean Naudet, au moyen d'un codicille obtenu du testateur par des moyens illicites; remise d'affaire.

B. 471. (Registre.) — In-f°, 338 feuillets, papier.

1654. — Causes du petit rôle du jeudi. — L'abbé de Saint-Sulpice-lès-Bourges, demandeur, contre Léon Periot, fermier du prieuré de Menetou-Salon, défendeur; condamnation du défendeur à payer à ladite communauté la somme de 187 livres 10 sols, si mieux il n'aime fournir aux demandeurs les acquits de cette somme pour cinq années de la pension canonique du vicaire perpétuel de Menetou-Salon. — François Riglet, sieur de Cusson, demandeur, contre Jacques Montagu, Marie Vacher, sa femme, Jean Marcandier et Jacquette Vacher, sa femme, défendeurs; jugement qui confirme ceux précédemment rendus au profit du demandeur et condamne les défendeurs, comme héritiers de Jeanne Vacher, à payer audit demandeur 196 livres 18 sols 8 deniers, avec intérêts pour le contenu audit jugement.

B. 472. (Registre.) — In-f°, 242 feuillets, papier.

1654. — Causes extraordinaires. — Claude Guyonneau, curé de Saint-Pierre-le-Guillard, demandeur en matière d'exécution de sentence, contre Claude Pellet, trésorier de France, opposant à la dite exécution; jugement qui ordonne que l'exécution de ladite sentence aura son cours, et les bestiaux saisis vendus, pour des deniers en provenant subvenir au paiement de la somme de 10 livres pourquoi l'exécution a été faite. — Étienne Girard, demandeur en opposition et main-levée d'un cheval à lui appartenant, saisi sur Denis Merlin, contre Marie Marpon, veuve Étienne Girardeau, défenderesse à ladite opposition; jugement qui accorde audit demandeur la main-levée du cheval, à condition de fournir caution suffisante et acceptation pour ladite caution de Germain Chenu, marchand à Bourges.

B. 473. (Registre.) — In-f°, 270 feuillets, papier.

1654. — Brouillard des audiences. — Madeleine Jugault, veuve de Jéan Delys, notaire à Vierzon, demanderesse en exécution de sentence, contre Catherine Gautier, veuve Pierre Agard, défenderesse et appelante de ladite sentence; jugement qui maintient ladite sentence et en ordonne l'exécution malgré l'appel interjeté. — Jean Maréchal, appelant d'un jugement du 16 juillet 1653, contre Blondeau jeune et Pierre Vigier, intimés; jugement qui maintient celui dont est appel et condamne les appelants aux frais et à l'amende.

B. 474. (Registre.) — In-f°, 242 feuillets, papier.

1654. — Défauts et congés du bailliage. — François de La Croix, demandeur, contre Mathieu Mirepied, défendeur; condamnation du défendeur à payer au demandeur les 10 livres par lui réclamées. — Philippe Bally, demandeur, contre les religieux de l'abbaye de Lorroy, défendeurs; jugement qui enjoint au procureur desdits religieux de remettre au greffe, le même jour, le procès d'entre les parties, à faute de quoi il aura à payer, par chaque jour de retard, 3 livres de dommages et intérêts.

B. 475. (Registre.) — In-f°, 152 feuillets, papier.

1654-1655. — Causes d'audience des vendredis. — Marie Pirault, veuve Jacques Bérot, sieur de Luet, demanderesse, contre Gougnon, conseiller et avocat du Roi; jugement qui ordonne à Gabereau, sergent royal, de mettre à exécution un jugement par défaut obtenu par ladite demanderesse contre le défendeur, à peine de 10 livres d'amende.

B. 476. (Registre.) — In-f°, 244 feuillets, papier.

1655. — Défauts et congés. — Esme Perreau, maître pâtissier, demandeur, contre la veuve Jean Pierre, tutrice de ses enfants; condamnation par défaut de la veuve Pierre à payer la somme de 3 livres 9 sols contenue en la demande, et aux dépens taxés à 3 livres.

B. 477. (Registre.) — In-f°, 178 feuillets, papier.

1655. — Causes d'audience du vendredi. — Jeanne Bigot, veuve de François Fouchier de Boismartin, demanderesse en retrait lignager, contre François de La Perrière et Jean Fouchier, curateurs des enfants dudit défunt, issus de deux lits, défendeurs; jugement qui ordonne que la demanderesse communiquera son contrat de mariage pour que les défendeurs puissent fournir défense dans huitaine. — Jean Chaudière, imprimeur à Bourges, appelant d'une sentence des maire et échevins de la même ville, contre lesdits maire et échevins, défendeurs; jugement qui accorde à la

ville le droit d'évincer le demandeur du logement qu'elle lui a précédemment accordé, à condition de le rembourser des réparations, frais et loyaux coûts qu'il a pu débourser à ce sujet.

B. 478. (Registre.) — In-f°, 366 feuillets, papier.

1655. — Causes extraordinaires. — Déclaration de Jeanne Bigot, veuve de François Fouchier de Boismartin, par laquelle elle déclare renoncer à la communauté avec ledit défunt; production de témoins. — Déclaration de Pierre Dabet, conseiller du Roi, premier lieutenant-général et provincial en la maréchaussée de Berry, comme il a passé procuration pour obtenir la survivance desdites charges et office, et délivrance de certificat de vie en conséquence de ladite déclaration.

B. 479. (Registre.) — In-f°, 324 feuillets, papier.

1655. — Brouillard des audiences. — Sentence qui enjoint à Pavan, sergent royal, de poser tous exploits qui lui seront demandés par Jacques Naudet, avocat au Présidial, tant contre le sieur Doullé, prévôt de Bourges, que contre toutes autres personnes, à peine de 50 livres de dommages et intérêts. — Jeanne Agard, veuve de Michel Daubourg, sieur des Chaulmes, demanderesse en exécution de sentence contre Étienne Thabault, sieur des Ouches, défendeur; sentence qui ordonne que ledit défendeur rapportera dans un bref délai main-levée des biens meubles et immeubles saisis sur la défenderesse, tous jugements antérieurement rendus devant être exécutés dans leur forme et teneur.

B 480. (Registre.) — In-f°, 307 feuillets, papier.

1655-1656. — Causes du petit rôle. — François Lœuillet, tant de son chef que comme cessionnaire de Jeanne Moreux, demandeur, contre Jean Villain, défendeur; condamnation du défendeur à payer : 1° 18 livres; 2° 6 livres 4 sous.

B. 481. (Registre.) — In-f°, 338 feuillets, papier.

1656. — Défauts et congés. — Jean Bourguignon, maître pâtissier à Bourges, demandeur, contre Pierre Maujon, défendeur; condamnation par défaut dudit défendeur à payer au demandeur 4 livres 18 sous pour consommation par lui faite en sa maison. — Claude Morin, demandeur, contre Silvain Germain, défendeur; Antoine Marinier appelé en cause par le défendeur; condamnation du sieur Germain à payer au demandeur la somme de 8 livres pour une demi-année de loyer de sa maison, sans préjudice de son recours contre ledit Marinier.

B. 482. (Registre.) — In-f°, 378 feuillets, papier.

1656. — Brouillard des audiences. — Gabrielle Léveillé, épouse de Jean Piat, demanderesse, contre ledit Jean Piat, défendeur; jugement qui ordonne que la demanderesse touchera sur la vente de la propriété du Rochy dix mille livres pour ses droits, avec faculté d'en disposer comme bon lui semblera, les intérêts de ladite somme étant employés aux charges du mariage, et que, moyennant cette restitution, le sieur Piat sera déchargé de la restitution des droits de la demanderesse, avec main-levée au défendeur de l'opposition contre lui formée. — Louis Fournier, marchand à Châteauroux, demandeur en exécution de sentence, contre Thabault, sieur des Ouches, défendeur; jugement qui relaxe ledit Fournier de l'assignation au Parlement à la requête du défendeur, lequel est condamné à rapporter l'original de l'exploit; défense de poursuivre ledit Fournier ailleurs qu'au bailliage de Bourges; l'exécution de la précédente sentence aura son cours par la vente des bestiaux saisis; condamnation de Thabault aux dépens.

B. 483. (Registre.) — In-f°, 162 feuillets, papier.

1656. — Causes d'audience. — Charles Desrivières, sieur de Rifardeau, demandeur en représentation de meubles, contre François de Culon, sieur de La Charnaye, défendeur; jugement par défaut qui ordonne que l'exécution commencée sur le défendeur continuera son cours; que les biens saisis seront vendus pour des deniers en provenant être fait paiement au demandeur de la somme de 500 livres avec dépens. — François de Lomes et Marie Baillé, veuve de Pierre de Lomes, sieur de Parassy, demandeur en exhibition de titres, contre Philippe Bailly, défendeur; sentence qui déclare que, pour apprécier au vrai l'étendue de la justice dudit Parassy et prononcer sur les prétentions desdits demandeurs, ils rapporteront les titres de leur prétendue justice.

B. 484. (Registre.) — In-f°, 366 feuillets, papier.

1656. — Causes extraordinaires. — Michel Maréchal, demandeur, contre Noël Cherrier, défendeur; appel de la prévôté; demande en entérinement d'une requête; jugement qui déclare qu'il sera fait droit au jugement du procès.

B. 485. (Registre.) — In-f°, 231 feuillets, papier.

1656. — Petit rôle des causes des mardis et jeudis. — Jean Dodinot et Françoise Tête-Noire, contre Toussaint Orillard, défendeur; défaut contre le défendeur et jugement qui ordonne exécution de sentences rendues par le bailliage, nonobstant l'appel interjeté.

B. 486. (Registre.) — In-f°, 297 feuillets, papier.

1657. — Brouillard de tous les jours d'audience. — Attestation délivrée au sieur Joseph Jaupitre, écuyer, sieur de Dournon, constatant le parfait état de santé dans lequel se trouve aujourd'hui le sieur Berault, conseiller du Roi, juge au bailliage, qui a passé vente de sa charge au profit dudit Jaupitre; ledit certificat signé par trois membres de cette juridiction : Charlemagne, Thibault, Esterlin.

B. 487. (Registre.) — In-f°, 74 feuillets, papier.

1657. — Notifications. — Claude Polic, écuyer, sieur d'Aligre, maître d'hôtel du Roi, propriétaire des offices des greffes de notifications en la province de Berry, contre André Lemaistre et Pierre Ruellé, notaires à La Chapelle, en la baronnie de La Chapelle-d'Angillon; condamnation contre ces derniers défendeurs défaillants à produire entre les mains de Préponnier, commis greffier à Neuvy, tous les actes sujets au droit de notifications, sous peine de 100 livres d'amende pour chaque condamnation et aux dépens taxés à 7 livres, y compris les présentes.

B. 488. (Registre.) — In-f°, 296 feuillets, papier.

1657. — Défauts et congés. — Marie Lanson, femme Daniel Couillard, J. Peaudecerf, Joachim Paré, Marie Peaudecerf, demandeurs, contre Geneviève de Boisrouvray, veuve Corson; défaut contre la défenderesse.

B. 489. (Registre.) — In-f°, 330 feuillets, papier.

1657. — Causes du petit rôle. — Molupon, demandeur, contre Corsange, défendeur; serment du demandeur et condamnation de Corsange à payer 6 boisseaux méteil et 12 boisseaux marsèche, mesure des Aix, qui restent dûs sur les moissons dernières, plus 16 sols 6 deniers.

B. 490. (Registre.) — In-f°, 171 feuillets, papier.

1657. — Causes du vendredi. — Catherine Gourdon, veuve Olivier Bourdois, contre Antoine Mutault, lieutenant particulier à Mehun; condamnation du défendeur à payer dans le délai de quatre mois le principal de la rente demandée, sous peine d'emprisonnement de sa personne, et aux dépens.

B. 491. (Registre.) — In-f°, 159 feuillets, papier.

1658. — Causes du vendredi. — Paul Agard, sieur de Champ et des Tureaux, contre Étienne Pouillet, procureur; jugement qui déclare un autre jugement exécutoire, nonobstant appel au moyen de Clauveau, élu à Bourges, reçu à la caution judiciaire.

B. 492. (Registre.) — In-f°, 348 feuillets, papier.

1658. — Causes du petit rôle des mardis et jeudis. — François Chapotet, demandeur, contre Jean Mestier et dame Jeanne Thevenet, veuve Crochet, défendeurs; confirmation de sentence rendue précédemment, laquelle sera exécutoire sans caution judiciaire.

B. 493. (Registre.) — In-f°, 280 feuillets, papier.

1658. — Brouillard pour tous les jours d'audience. — Charles Maugin, clerc tonsuré, vicaire de la vicairie de St-Blaize, en l'église de St-Georges-sur-Moulon, demandeur, contre Guillaume Millet; demande en frais et dépens faits au Parlement de Paris pour paiement d'une somme de 300 livres.

B. 494. (Registre.) — In-f°, 352 feuillets, papier.

1658. — Causes extraordinaires. — Denis Bourguignon, défendeur, contre Sébastien Jobelin, demandeur; congé au défendeur qui déclare ne point faire appel d'une sentence rendue contre lui, tiers saisi, et Gilbert Bedu, mais qu'il est prêt à donner les meubles dont il est dépositaire, ainsi qu'un cheval, sous la condition du paiement des frais et entre autres de la pâture dudit cheval.

B. 495. (Registre.) — In-f°, 241 feuillets, papier.

1658. — Défauts et congés. — François Pelaut, défendeur, contre Gautier, demandeur; congé à Pelaut et acte de sa déclaration qu'il n'est ni héritier, ni commun de son frère Noël Pelaut. — Amédée Bruneau, demandeur, contre Jean Girard, domicilié à Soulangis; défaut contre le demandeur et condamnation de Girard au paiement de 6 livres dûes à Bruneau, et aux dépens.

B. 496. (Registre.) — In-f°, 344 feuillets, papier.

1659. — Causes extraordinaires. — Comparution de vénérable personne Joint, doyen de Montermoyen, chanoine en l'église de Bourges et vicaire de la vicairie des Barodes, qui demande l'homologation d'une sentence rendue par MM. des requêtes du Palais, à Paris, par laquelle délivrance est ordonnée des fruits de la vicairie des Barodes, séquestrés jusqu'à ce jour.

B. 497. (Registre.) — In-f°, 126 feuillets, papier.

1659. — Causes d'audience des vendredis. — Les religieuses Ursulines de Bourges contre Élisabeth de Vignault, veuve de Daniel Du Couroux, sieur de Chevilly; demande en

représentation de meubles saisis sur la défenderesse, dont elle a été déclarée dépositaire; condamnation de la même sous peine d'emprisonnement de sa personne, lettres de commissions lui sont accordées pour assigner qui bon lui semblera.

B. 498. (Registre.) — In-f°, 236 feuillets, papier.

1659. — Défauts et congés. — Pierre Fouchier, sieur de Saint-Ange, défendeur, contre François Charles, demandeur; congé accordé au défendeur. — Sire Claude Maillet, demandeur, contre Claude Lefebure, défendeur; défaut contre le défendeur; condamnation au paiement d'un demi-boisseau d'avoine, 3 livres 7 sols et aux dépens.

B. 499. (Registre.) — In-f°, 297 feuillets, papier.

1659. — Brouillard d'audience pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. — Claude Guyonneau, curé de St-Pierre-le-Guillard de Bourges, contre Jean Chardon, exécuté dans les biens saisis dont il a été constitué dépositaire; demande en représentation desdits biens; condamnation sous peine de prison.

B. 500. (Registre.) — In-f°, 344 feuillets, papier.

1660. — Causes d'audience. — Édouard Préponnier, commissaire aux saisies réelles, contre Charles Thibault, syndic de la communauté des procureurs ès juridictions de Bourges; demande en exécution d'arrêt de la Cour; jugement par défaut contre ledit défendeur.

B. 501. (Registre.) — In-f°, 230 feuillets, papier.

1660. — Causes du petit rôle des mardis et jeudis. — Silvine Lebègue, veuve P. Charlemagne, en son vivant prévôt de Mehun, héritière universelle de dame Andrée de Lozon, contre : 1° Silvain Anthoinet, exécuté dans ses meubles; 2° Jacques Baudry, dépositaire desdits meubles; demande en représentation desdits meubles, et condamnation par défaut contre lesdits défendeurs, avec contrainte par corps.

B. 502. (Registre.) — In-f°, 203 feuillets, papier.

1660. — Défauts et congés. — Congé à Antoine Guillemot, défendeur, contre Anne Bémus, demandeur en frais et dépens. — Claude Guichard et Toussaint Belleray, jardiniers, demandeurs, contre Macé, Breuillault et Silvain Naudion, défendeurs; jugement par défaut.

B. 503. (Registre.) — In-f°, 136 feuillets, papier.

1660. — Causes d'audience des vendredis. — Étienne Vallot, bourgeois, et Marie Vallot, sa nièce, contre Marie de Beaubois et Henry, sergent royal; ladite Vallot se plaint d'avoir été assignée par la défenderesse, à la justice d'Aubigny, au préjudice des priviléges des habitants de la ville de Bourges; jugement qui annule l'assignation, et donne commission au procureur du Roi de faire appeler le sieur Henry, huissier, qui s'est permis d'assigner sans la permission du juge.

B. 504. (Registre.) — In-f°, 118 feuillets, papier.

1655-1661. — Francs fiefs et nouveaux acquêts. — Me Chatelas, commis au recouvrement des droits de francs fiefs et nouveaux acquêts, contre Salomon Gravet, bailly de Sully, au sujet de son fief de Leufernay, paroisse de Concressault; jugement qui nomme des commissaires à l'estimation dudit fief.

B. 505. (Registre.) — In-f°, 231 feuillets, papier.

1661. — Brouillard d'audience. — Louis Vizon, demandeur, contre Sébastien Corbilly et François Gauthier, appelé en cause par le demandeur; main-levée de saisie-arrêt.

B. 506. (Registre.) — In-f°, 214 feuillets, papier.

1661. — Causes du petit Rôle. — Georges Favrot, marchand, demandeur, contre Galland le jeune, sieur du Chatellier; jugement en dernier ressort qui ordonne l'exécution des lettres de sentences obtenues par le demandeur par provision et décharge les cautions de leurs engagements; défaut contre Galland, et condamnation aux dépens d'instance.

B. 507. (Registre.) — In-f°, 415 feuillets, papier.

1661. — Causes extraordinaires. — Me Jean Jean, opposant à la vente des meubles saisis à la requête de Dubois, sur Esme Delanoue, contre ledit Dubois; défaut contre Dubois, et main-levée au demandeur de la saisie faite sur un lit garni de ses coussins, couvertures et rideaux, qu'il prétend lui appartenir.

B. 508. (Registre.) — In-f°, 117 feuillets, papier.

1661. — Causes d'audience des vendredis. — Les maîtres apothicaires de Bourges, représentés par François Bouniou et Jean Goury, demandeurs, contre Thomas Daussigny, Jean Alabonne, Philippe Gaudin, Charles Cotensin et Jean Coudreau, défendeurs; défaut contre lesdits défendeurs, et ordonnance qui décide que les lettres de sentences obtenues précédemment par les demandeurs seront exécutées nonobstant l'appel.

B. 509. (Registre.) — In-f°, 132 feuillets, papier.

1661. — Causes d'audience. — Denis Godard, cession-

naire de Me Claude Godin, demandeur, contre André Verdellet, défendeur; condamnation de Verdellet à payer au demandeur la somme de 200 livres qu'il lui doit en vertu d'une promesse et pour les causes y contenues. — Vincent Guyot, donataire de demoiselle Marguerite Tullier, veuve et usufruitière de Jean Bourdaloüe, en son vivant écuyer, sieur de Bussy, contre Jean Jamin et Jeanne Bernard, sa femme; condamnation des défendeurs à payer par provisions au demandeur la somme de 41 livres 13 sols, montant de cinq annnées d'arrérages à la caution du sieur Guyot père, qui a fait les soumissions réquises.

B. 510. (Registre.) — In-f°, 226 feuillets, papier.

1661. — Défauts et congés. — Philippe Labbe, sieur des Bergeries, contre Baillis, Antoine Hivert, Hélie Bérault et Jean Cartier, défendeurs; condamnation par défaut des défendeurs au paiement d'une somme de 100 livres et aux frais de l'instance.

B 511. (Registre.) — In-f°, 205 feuillets, papier.

1662. — Défauts et congés. — Jean Ardaniou, marchand drapier, contre Gaillard, saisissant; jugement qui condamne Gaillard par défaut à la main-levée par lui pratiquée sur 10 livres de laine cardée.

B. 512. (Registre.) — In-f°, 119 feuillets, papier.

1662. — Causes d'audience des vendredis. — Jean Chenu, conseiller du Roi, receveur des tailles au comptoir de Bourges, demandeur, contre Sauvat, sieur de Feularde, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de cette ville, défendeur; malgré son allégation de compensation avec certaines sommes qui lui sont dûes, le défendeur est condamné à payer le montant de sa promesse du 21 février 1670, c'est-à-dire la somme de 2,981 livres, sans préjudice de son action pour ce qu'il prétend lui être dû.

B. 513. (Registre.) — In-f°, 117 feuillets, papier.

1662. — Brouillard d'audience pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. — François Pasdeloup, demandeur, contre Pasquet-Bedu, défendeur; appel d'un jugement rendu par le lieutenant général; mise à néant de ce jugement, et condamnation aux frais prononcée contre Bedu.

B. 514. (Registre.) — In-f°, 434 feuillets, papier.

1662. — Causes extraordinaires. — Esme Garnier, demandeur, contre Simon Belin, son débiteur, et Claude Rannier, tiers-saisi; second défaut contre ledit Belin, condamnation de Rannier à payer audit Garnier la somme de 23 livres 5 sols dont il se déclare débiteur envers Belin.

B. 515. (Registre.) — In-f°, 176 feuillets, papier.

1662. — Causes du petit rôle pour les mardis. — Perrette Droin, demanderesse, contre Catherine Brulet, veuve Roy; appel d'une sentence rendue à la prévôté de Bourges mise à néant. — Nicolas Lemort, sieur de La Forest, demandeur, contre Nicolas Bestron, défendeur; défaut contre le défendeur qui avait fait opposition à la vente de ses meubles; jugement qui ordonne que les meubles seront vendus et le défendeur tenu de les représenter sous peine de la prison.

B. 516. (Registre.) — In-f°, 82 feuillets, papier.

1663. — Causes d'audience des vendredis. — Claude de Monsaulnin, sieur de Fontenay, exerçant les actions de Catherine Heurtault, sa femme, demandeur, contre : 1° Gabriel Anjourant, sieur du Coupoy, défendeur, débiteur; 2° Nicolas Fayard, Blaise Jacquet, Claude Thepin, appelés en cause par ledit défendeur et tiers-saisis; 3° François de Caliot, sieur de La Charnaye, appelé en garantie; jugement qui condamne le sieur Du Coupoy, au paiement de 500 livres et aux dépens; ladite somme sera payée en son acquit par les tiers-saisis; condamnation aux dépens, sauf recours contre le sieur de La Charnaye, qui fait défaut.

B. 517. (Registre.) — In-f°, 212 feuillets, papier.

1663. — Brouillard des lundis, mardis, jeudis et vendredis. — François Guénois, sieur de Morthommiers, demandeur, contre Silvain Drouet, défendeur; demande en exécution de meubles. — Étienne Naudet, demandeur, contre demoiselle Anne de Rigault, veuve du sieur de Crézancy; jugement qui condamne ladite demoiselle défenderesse à payer la somme de 50 livres, plus les dépens.

B. 518. (Registre.) — In-f°, 139 feuillets, papier.

1663. — Causes extraordinaires de l'Hôtel. — Comparution d'Alamargot, sieur de Chappus, tuteur de Françoise Montagu, et Claude Montagu, tuteur de Marie Montagu, les deux mineures et héritières pour partie de défunt noble François Montagu, en son vivant conseiller du Roi, président au grenier à sel, ainsi que du conseil de famille composé de : Nicolas Riglet, sieur de Moury, vicomte Du Perron; François de Cougny, sieur de Moulinneuf, conseiller du Roi au bailliage et siége Présidial de Bourges; Pierre Becueau, sieur du Rozay, élu en l'Élection de Bourges; Jean Fouchier, échevin à Bourges; Pierre Nicquet, sieur de Terre-Franche; Étienne Rat, bourgeois de Bourges; à l'effet de

donner leur avis sur la participation desdites mineures au paiement du droit nouvellement créé sur l'office de président au grenier à sel occupé par leur co-héritier, Jean de Montagu, sieur des Granges.

B. 519. (Registre.) — In-f°, 178 feuillets, papier.

1663. — Défauts et congés. — Jean Benoist et femme Claude Gendreau, demandeurs, contre Marie Pouzette, veuve Macé Poirier, défenderesse; demande en reprise d'instance; défaut contre la défenderesse. — Robert Beschereau, apothicaire aux Aix-d'Angillon, demandeur, contre Jean Preux, défendeur; défaut contre le défendeur.

B. 520. (Registre.) — In-f°, 253 feuillets, papier.

1664. — Causes extraordinaires de la chambre du conseil. — Acte du cautionnement donné au sieur Marc Noël par Claude Mayet, laboureur à Bengy, pour main-levée d'une saisie-exécution pratiquée sur ledit Mayet; jugement qui ordonne la remise des bestiaux, et condamne Mayet à tous frais, dépens, dommages et intérêts.

B. 521. (Registre.) — In-f°, 154 feuillets, papier.

1664. — Défauts et congés. — Réné Gaillard, demandeur, contre la veuve Defaix, demanderesse; congé à Réné Gaillard. — Jean Bonnet, cabaretier, demandeur, contre Soullay, défendeur; défaut contre Soullay; jugement qui ordonne la vente de ses biens, même nonobstant son appel.

B. 522. (Registre.) — In-f°, 137 feuillets, papier.

1664. — Causes du petit rôle. — Veuve Michel Filieux, en son vivant fermier de la seigneurie de Berlière, demanderesse, contre: 1° Pierre Roux, son débiteur exécuté; 2° François Chasnay, opposant à la saisie-exécution; jugement qui ordonne que le mulet sera vendu, nonobstant ladite opposition.

B. 523. (Registre.) — In-f°, 188 feuillets, papier.

1664. — Causes extraordinaires. — Pierre Roy, procureur au grenier à sel de Sancerre, contre le procureur du Roi; comparution du sieur Roy qui déclare se départir de toute procédure intentée contre le sieur Leredde, présent à ladite déclaration.

B. 524. (Registre.) — In-f°, 246 feuillets, papier.

1664. — Causes des lundis, mardis, jeudis et vendredis. — Louis Foucault, sieur de Chambon, demandeur, contre Archambault, receveur des deniers communs de la ville de Bourges; jugement préparatoire qui ordonne au défendeur le rapport de l'état des deniers qu'il avait entre mains lors de la signification.

B. 525. (Registre.) — In-f°, 118 feuillets, papier.

1664. — Causes d'audience des vendredis. — Alexandre de Choizel, comte du Plessis Praslin, seigneur d'Assé et autres lieux, et dame Marie de Belleneuve, son épouse, demandeurs, contre Blaize Jacquet, défendeur; jugement qui décide sur l'appel du défendeur, que les lettres de sentences précédemment octroyées aux demandeurs seront exécutées suivant leur forme et teneur.

B. 526. (Registre.) — In-f°, 289 feuillets, papier.

1669. — Causes du petit rôle. — Madeleine Chaillou, veuve Poulin, de son vivant restaurateur à Bourges, demanderesse, contre Louis de Ligonat, sieur de Vasselay, défendeur; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 30 livres.

B. 527. (Registre.) — In-f°, 212 feuillets, papier.

1665. — Brouillard d'audience. — Aignant Souciet, procureur en l'Élection de Bourges, demandeur, contre noble François Bigot, héritier de défunt Jacques Bigot, son père; jugement qui condame le défendeur au paiement de 60 livres, pour trois années d'arrérages d'une rente constituée au profit du sieur de Bois-Rouvray, dont Souciet est cessionnaire.

B. 528. (Registre.) — In-f°, 171 feuillets, papier.

1665. — Causes de l'Hôtel. — Hermine Crestin, femme de Pierre Grassiot, tailleur d'habits, demanderesse, contre François et Damien de La Noue; prestation de serment de ladite Hermine Crestin sur la vérité des paiements faits par les défendeurs en acquit de leur obligation jadis contractée envers la tante de la demanderesse, pour l'exécution de laquelle obligation ils ont été emprisonnés.

B. 529. (Registre.) — In-f°, 183 feuillets, papier.

1665. — Brouillard d'audience. — Marguerite Barat, veuve Bagnet, demanderesse, contre François Fortet, fermier général de l'abbaye de Chalivoy, défendeur; opposition à la vente de bestiaux saisis sur Louis Laval, cheptellier.

B. 530. (Registre.) — In-f°, 196 feuillets, papier.

1665. — Défauts et congés. — Congé à Étienne Boirot, prieur de Saint-Quentin, défendeur, contre la veuve Bérault, demanderesse. — Congé au même contre les abbés et religieux de St-Ambroix.

B. 531. (Registre.) — In-f°, 109 feuillets, papier.

1665. — Cahier du petit rôle. — Jean Bouzitat, religieux profès de l'abbaye de Lugny, chambrier de l'abbaye de Parc, ci-devant cellerier de l'Abbaye de Meaubec, demandeur, contre Pierre Moriveau et Silvain Morin, fermiers des moulins dépendant de la cellerie de Meaubercq; condamnation desdits défendeurs à payer au demandeur la somme de 200 livres par an, à prendre sur la vente des denrées en nature, qu'ils doivent chaque année comme fermages.

B. 532. (Registre.) — In-f°, 289 feuillets, papier.

1665. — Causes extraordinaires de la chambre du conseil. — François Montagu, sieur de Tarnault, payeur et receveur aux gages de Messieurs du Présidial, demandeur, contre : 1° Claude Montagu, avocat, tuteur de Marie Montagu; 2° Jean Alamargot, sieur de Chappus, tuteur de Françoise Montagu; 3° noble Jean Montagu, sieur Du Bouchet; 4° noble Jean Montagu, sieur des Granges, bailli des Aix, tous défendeurs; jugement qui condamne le bailli des Aix au paiement d'une somme de 600 livres nécessaire au demandeur pour reddition des comptes de la recette dont il est chargé.

B. 533. (Registre.) — In-f°, 261 feuillets, papier.

1660. — Causes extraordinaires de la chambre du conseil. — Jean Bonnet, demandeur en restitution d'obligation, contre Nicolas Estat, sieur de Jarrien; défaut contre le défendeur et défense à lui faite de mettre à exécution ladite obligation.

B. 534. (Registre.) — In-f°, 159 feuillets, papier.

1666. — Défauts et congés. — Congé à Étienne Deschamps, défendeur, contre Guy Thierry, demandeur en frais et dépens. — Jean Bailly, demandeur, contre la veuve Denis Bernard, dépositaire des meubles de Jean Vernaye; défaut contre la défenderesse et condamnation par corps à la représentation des meubles qui seront vendus pour paiement d'une somme de 6 livres, sans quoi d'autres à elle appartenant seront vendus en place; condamnation aux dépens taxés à 3 livres 15 sols, non compris ces présentes.

B. 535. (Registre.) — In-f°, 126 feuillets, papier.

1660. — Causes de l'Hôtel. — Claude Chenu, conseiller du Roi, demandeur, contre Nicolas Lerasle, défendeur; jugement qui donne main-levée d'une saisie faite par le défendeur sur Étienne Girault, métayer dudit Chenu, délivrance d'un cheval, d'une cavale et d'un poulain mis en dépôt. — Jean Soulet, demandeur, contre Claude Verdelet; appel de la prévôté au sujet d'usurpation de jouissance d'une chambre et d'une cour dépendant de l'acense passée par Verdelet au profit de Soulet.

B. 536. (Registre.) — In-f°, 337 feuillets, papier.

1660. — Brouillard d'audience pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. — Sire James Dobin, marchand à Vierzon, demandeur, contre François d'Estampes, seigneur d'Autry, défendeur; jugement par défaut contre le défendeur. — Pierre Doublet, marchand de la ville de Lyon, et Vincent Favin, marchand de la ville de Paris, tous deux demandeurs, contre Jacques Guyonneau, concierge des prisons de Bourges; condamnation du défendeur au paiement des deux sommes pour lesquelles le sieur Cauconnier a été constitué prisonnier.

B. 537. (Registre.) — In-f°, 56 feuillets, papier.

1666. — Causes d'audience. — Alexandre de Fouchier, demandeur, contre Louis de Gibert, sieur de Préaux, Fougère et Coupoy, et dame Catherine Anjourant, son épouse, défendeurs; condamnation des défendeurs au paiement des intérêts d'une somme de 3,000 livres, due suivant obligation reçue Archambault. — Martin Saullé, demandeur, contre Jacques Larippe, sergent royal, défendeur; demande en délivrance de deniers.

B. 538. (Registre.) — In-f°, 173 feuillets, papier.

1667. — Brouillard d'audience pour les vendredis. — Cahier de la chambre du Conseil. — Antoinette Robelin, veuve Claude Goutelle, contre François et Georges Goutelle, ses fils, tenant la succession dudit Goutelle; homologation de la transaction passée entre les parties le 28 janvier 1665, et condamnation dudit François Goutelle à payer les arrérages de la rente due au sieur Gayault, conseiller.

B. 539. (Registre.) — In-f°, 185 feuillets, papier.

1667. — Causes extraordinaires de l'Hôtel. — Comparution de Jean Chenu, conseiller du Roi, receveur des tailles, qui déclare émanciper sa fille Magdeleine Chenu, mais retenir à lui la puissance paternelle et l'administration de ses biens. — Jean Gaudry et Antoine Mallet, défendeurs dans le procès pendant entre eux et le sieur Henri Raffêtin, prêtent serment qu'ils ne doivent rien de la somme de 8 livres 5 sous qui leur est demandée.

B. 540. (Registre.) — In-f°, 36 feuillets, papier.

1667. — Brouillard des causes des lundis, mardis, jeudis et vendredis. — Silvain Forêt, demandeur, contre Étiennette Menou, veuve Jean Aucourt; remise à huitaine. — Philippe Ballery, demandeur, contre Antoine Barathon; appel d'une sentence rendue par le Bailliage.

B. 541. (Registre.) — In-f°, 218 feuillets, papier.

1667. — Brouillard des lundis, mardis et jeudis. — Antoine Coulon, demandeur, contre Nicolas Cormier, défendeur; appel d'une sentence rendue à Mehun-sur-Yèvre; renvoi de la cause. — François Bonnet, demandeur, contre Estienne Bergerioux, défendeur; appel d'Issoudun mis à néant.

B. 542. (Registre.) — In-f°, 162 feuillets, papier.

1667. — Défauts et congés. — François Riglet, sieur de Lusson, contre Esme Rouger, défendeur; demande en exhibition de titres ; défaut contre le défendeur.

B. 543. (Registre.) — In-f°, 128 feuillets, papier.

1667. — Petit rôle des mardis, heure de relevée. — Jean Louvrier, curé de Baugy, défendeur, contre Jacques Chinot, demandeur; condamnation du demandeur à payer la somme de 300 livres et aux dépens. — Jacques Jossant, demandeur, contre Triballat; demande en remise d'une cavale saisie exécutée.

B. 544. (Registre.) — In-f°, 234 feuillets, papier.

1667. — Causes extraordinaires. — Gabriel Lauverjat, aux droits d'Étienne Riglet, sieur de L'Étang, demandeur, contre Guillaume Cartier, défendeur; jugement qui ordonne la délivrance de deniers consignés entre les mains du greffier. — François Laronde et Esme Richier, demandeurs, contre P. Bernardon, défendeur; condamnation de Bernardon à payer 105 sous 4 deniers pour les frais de nourriture d'une cavale dont Richier était dépositaire.

B. 545. (Registre.) — Petit in-f°, 166 feuillets, papier.

1667-1668. — Défauts et congés. — Jean Dumez, demandeur, contre Gille Léveillé de Clérandry, exerçant les actions de Catherine Berthet, sa femme, défendeur; appel de la Prévôté. — Martine Delacroix, femme François Lemaréchal, sieur de La Vienne, demanderesse, contre Jean Bellin et Jeanne Gitton, sa femme, défendeurs; défaut contre lesdits défendeurs.

B. 546. (Registre.) — In-f°, 258 feuillets, papier.

1668. — Causes extraordinires de la salle. — Jean Jacquelin, prisonnier à Bourges, demandeur, contre Pierre Rose, marchand, défendeur; jugement qui ordonne que le défendeur fournira la nourriture du prisonnier dès ce jour, sous peine de le voir élargi. — Réception de Jean Guérin, avocat, comme caution judiciaire de demoiselle Catherine Crochet.

B. 547. (Registre.) — In-f°, 148 feuillets, papier.

1668. — Causes extraordinaires de l'Hôtel. — Pierre Viel, marchand et bourgeois à Bourges, demandeur, contre Louis Oudeau, conseiller du Roi et son procureur au grenier à sel; défaut contre le défendeur et jugement qui déclare que les faits portés en l'assignation seront réputés certains et avoués.

B. 548. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1668. — Défauts et congés. — Claude Ferrant, procureur en ce siége, demandeur, contre Gilbert Patrion, défendeur; défaut et condamnation de 61 livres prononcée contre ledit défendeur, non compris les frais taxés à 20 sous. — Pierre et Claude Gabard, fermiers de Plaimpied, demandeurs, contre Gervais Barachié, défendeur; condamnation par défaut du défendeur à payer 105 sous, non compris les frais taxés à 30 sous.

B. 549. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1669. — Petit rôle. — François Moireau, huissier des tailles au comptoir de Bourges, demandeur en exécution de meubles contre : 1° François Mallet, exécuté; 2° Guillaume Amelot, sieur de Villejuifs, Marie Chevallier et Callier, tous intervenants et opposants à la vente comme créanciers de Mallet; jugement qui ordonne que la vente sera parachevée et les meubles saisis vendus; le gardien tenu par corps à leur représentation.

B. 550. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets, papier.

1669. — Causes d'audience. — François de Francière, sieur Du Coudray, contre Claude Chevalier, dépositaire de meubles, exécuté sur la veuve Philippe de La Rochaymon, sieur du Moulin-Porcher; remise de la cause à audience prochaine. — Étienne Riglet, sieur de L'Estang, contre Louis Fontaine, dépositaire des meubles exécutés contre Silvain Dubois; renvoi de la cause à audience prochaine.

B. 551. (Registre.) — In-f°, 298 feuillets, papier.

1669. — Causes extraordinaires. — Noble et scientifique personne Cyprien Bonneau, chanoine, demandeur, contre Gilbert Gazur, prêtre, curé de Gron, défendeur; saisie-arrêt sur une rente annuelle de 350 livres qui composait tout le revenu de la cure de Gron, pour obtenir paiement d'une somme de 1,200 livres, due personnellement par le sieur Gazur; le sieur Gazur fait opposition, en disant les revenus minimes de la cure suffisant à peine aux besoins du culte; jugement qui ordonne que, sur les 350 livres, 150 livres seront distraites chaque année, jusqu'à complet paiement, au profit du créancier.

B. 552. (Registre.) — Petit in-f°, 126 feuillets, papier.

1669. — Causes extraordinaires de l'Hôtel. — Les religieux de Saint-Sulpice-lès-Bourges contre Jean Chenu, sieur

de Chou, tuteur des héritiers de François Dabert; poursuite de la vente des héritages composant la succession du sieur Dabert.

B. 553. (Registre.) — Petit in-f°, 173 feuillets, papier.

1670. — Petits défauts. — Henriette Olivier, veuve Vallet, demanderesse, contre Esme de Dampierre, sieur du Vivier; premier défaut contre le défendeur; renvoi à audience prochaine. — Les chanoines de Saint-Ursin, demandeurs, contre Silvain Dodu, défendeur; demande en prestation de grains; premier défaut contre le défendeur.

B. 554. (Registre.) — In-f°, 292 feuillets, papier.

1670. — Causes de la salle. — Jean L'Héritier, marchand, demandeur, contre Pierre David, défendeur; condamnation de David à payer au demandeur des dommages et intérêts pour retard apporté par une requête de produire nouvelles preuves à laquelle il n'a pas donné suite.

B. 555. (Registre.) — In-f°, 264 feuillets, papier.

1670. — Brouillard d'audience pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. — François Leger, demandeur, contre Jacques Triboudet, procureur fiscal à Sancerre; appel de Sury-en-Vaux; jugement préparatoire. — François Cocqu, cessionnaire de Louis Jacquet, demandeur, contre Denis Lecomble, défendeur; acte au défendeur de son refus de comparaître pour la femme Lecomble, décédée.

B. 556. (Registre.) — In-f°, 266 feuillets, papier.

1670. — Brouillard d'audience. — Jean Mayet et Silvain Millet, demandeurs, contre André Parré et Pierre Guy; demande en remboursement d'arrérages. — Denis Godard, demandeur, contre Jean Montagu, sieur du Bouchet, défendeur; demande en reconnaissance de promesse.

B. 557. (Registre.) — Petit in-f°, 93 feuillets, papier.

1670. — Causes de l'Hôtel. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Antoine Perron et Guillot, fermiers des aides de la septaine de Bourges; jugement qui défend auxdits fermiers de percevoir les droits d'affirmations et contrôler les exploits avant d'avoir prêté serment entre les mains des juges, et fait parapher leurs livres.

B. 558. (Registre.) — In-f°, 242 feuillets, papier.

1658-1671. — Inscription des gradués ès facultés en droit civil et canon, bacheliers, licenciés et docteurs. — Noms des gradués : Armenault, Chappotin, Thierriat, Bonnet, Claude Mesmin, Goutelle, Jamard, Delaspie-Bouillon, Alain David, François Guilhon, Bouchardon, de Marolles, Labro, Gallus, Louis Bréal, Bocaud, Clot, Nicolas Alamargot, Boutard, Camard, Deschamps, Moret, Chacheré, Bourdaloue, Marmion, Begual, Mahuet, Roy, Lévêque, Foucault, Preschonne, Charlemagne, Fayol, Godefroy, Barat, Bezouad-Augelin, Defleury, Pearron, Roudcoux, Raffin, Marquet, Garnier, Louis Berthet, François Macé, Villantroys, Moreau, Boucher, Corbin, Dulartier, Lelarge, Mathurin des Coutures, Bérault, Lerude, Charléton, François Guilhomin, Marie Fauchère, Devienne de Busserolle, Grégoire Beneston, François Dugier, Jean Lulier, François Alamargot de Fombouillant, Jean de Valentienne, Crublier, Berthe, Dufeu de Saplonnière, Laurent, Robinet, Quentin, Desainthorent, de Jauconnet Des Fauves, Lefébure, Delachastre, Ildefonse Joly, Lebègue, Perrinet, Mouchozon, Blanchard, Damour, Colon, Coste, Barré, Millier, Monet, Milet, Génin, Étienne Pommier, Bardin, Metivier, J. Amy, Messant, Bontemps, Préjan, Régnard, Duran, Jaupitre, Gapot, Bechefer, Aubertin, Renatus Heurtault, Maulnorry, Brioude, François Thierriat, Tallebot, Duchemin, Marquet, Lesperrinier, Regnier, Berrillon, Danjou, Toulay, Barthelemy Menouvrier, Rivière, Bourdeix, Heuze de Matevent, Segretain, Bataille, Rippier, Robert Lelong, Charles Moutonnet, Joseph Benon, Honorat Noyau, Ch. Charlemagne de Villeconte, Menard, Ducorn, Étienne Chollet, Prevost, Merlin, Léon Jan, Antoine Chartrain.

B. 559. (Registre.) — In-f°, 163 feuillets, papier.

1671. — Causes d'audience. — Catherine Langlois, veuve Benoît Ravot, trésorier général à Bourges, demanderesse en paiement de promesse, contre N. Millet, également trésorier de France, défendeur; condamnation du défendeur à payer à la demanderesse 640 livres portées en la promesse et aux dépens. — Claude Bourgongnat, demandeur en exécution de sentence contre Marc Baudouin; jugement qui renvoie le demandeur à prouver que le vin dont le défendeur était dépositaire, et qui est mélangé d'eau, était pur lorsqu'il fut remis au dépositaire.

B. 560. (Registre.) — In-f°, 41 feuillets, papier.

1671. — Causes extraordinaires. — Jean Broë, professeur de droit à l'Université de Bourges, demandeur, contre François Chancel, notaire; réception de Philippe Broë, sieur de Villebœuf, frère du précédent, comme caution judiciaire, afin de mettre à exécution un arrêt de la Cour de Parlement de Paris.

B. 561. (Registre.) — In-f°, 182 feuillets, papier.

1671. — Causes de la salle. — Claude Dubois, sergent royal, demandeur, contre les révérends Pères Carmes, dona-

taires de défunte Marguerite Pascal, défendeurs; saisie-arrêt faite entre les mains de Claude Perreau, tiers-saisi. — Guillaume Malaizé, adjudicataire du bail des biens faisant partie de la succession de Jean Leclerc, demandeur, contre Jean Boumon, poursuivant la vente par décret desdits héritages; jugement qui ordonne de faire les réparations nécessaires aux bâtiments sur les sommes dues pour prix de fermage.

B. 562. (Registre.) — In-f°, 169 feuillets, papier.

1671. — Causes du vendredi. — Pierre de Chambelan, écuyer, sieur Du May, demandeur, contre les vicaires de la grande vicairie de Saint-Ursin, et Claude Brechet, receveur desdits vicaires; saisie-arrêt faite entre les mains dudit receveur contre lesdits vicaires.

B. 563. (Registre.) — In-f°, 215 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes de la salle. — Sentence rendue entre Josias Denichau, marchand en la ville de Sancerre, demandeur, contre Philibert de Montault de Labenac, chevalier des ordres du Roi, duc de Navaille et de La Valette, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de La Rochelle et lieux adjacents, seigneur de Jars, Boucard et autres lieux; défaut faute de comparaître contre ledit Navaille; élargissement du demandeur; renvoi de la cause au sujet des dommages et intérêts. — Opposition par Gaston Chamillard, prêtre, docteur en Sorbonne, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, abbé de Sery, à la distribution des deniers provenant de la vente d'une maison de la veuve Poupardin.

B. 564. (Registre). — In-f°, 145 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes de l'Hôtel. — Pierre Dutartre et Claude Duplan, maîtres boulangers, demandeurs, Pierre Auroy, aussi boulanger, et Paul Bougeron, meunier des Moulins-Bâtards, intervenants et aussi demandeurs, contre les chanoines de la Ste-Chapelle de Bourges, seigneurs des Moulins-Leroy, paroisse de Saint-Privé; demande en main-levée de saisie pratiquée par lesdits vénérables sur les charrettes, mulets et farines desdits boulangers, qui avaient été moudre ailleurs qu'aux Moulins-Leroy, au mépris des arrêts du Parlement et des ordonnances du lieutenant-général au Bailliage de Bourges; les boulangers demandent main-levée, prétendant que dans la pratique on a fait d'un commun accord dérogation auxdits arrêts dans les temps des courtes eaux.

B. 565. (Registre). — In-f°, 118 feuillets, papier.

1671-1672. — Défauts. — Philippe Ollivier, sieur Du Clos, demandeur, contre Jean Bouchet, sergent, défendeur; demande en représentation de meubles. — Pierre Gaïault, conseiller au Présidial de Bourges, demandeur, contre Pierre de Bullon, sieur de Bru, et demoiselle Anne de Berthier, son épouse; défaut contre les défendeurs et renvoi de la cause à prochaine audience.

B. 566. (Registre.) — Petit in-f°, 46 feuillets, papier.

1671-1673. — Productions : par Fauvre l'aîné de deux sacs complets de procédures pour Jacques Bonnet, exerçant les actions de Marguerite Bergerot, sa femme, intimée et demanderesse, contre Baptiste Rodier, appelant d'Issoudun; — par Deboisrouvray de deux sacs de procédures pour Jean Alamargot, sieur de Chapuis, rendant compte à Françoise Montagu, sa pupille.

B. 567. (Registre). — Petit in-f°, 56 feuillets, papier.

1671-1673. — Décharges au greffier pour retrait des dossiers produits par les procureurs. — Décharge par Ramon de deux sacs complets produits pour René Rossignol, procureur du Roi de Vierzon, contre Jacques Gaucher, avocat du Roi au même siége. — Décharge : par Poncet l'aîné pour la production par lui faite pour Blaise Plisson contre Pierre Pinson; — par Ferraut de trois sacs complets, dont deux produits pour Claude Thomas et l'autre pour Jean Guénois, contre Jacques Debrielles, sieur de Trouy.

B. 568. (Registre.) — Petit in-f°, 64 feuillets, papier.

1671-1673. — Productions et décharges. — Production faite pour François de Boisselet, écuyer, sieur d'Arlu et Laboulaye, appelant de Sury-en-Vaux, contre François et Annet Guillon, intimés.

B. 569. (Registre). — Petit in-f°, 64 feuillets, papier.

1673. — Causes de l'Hôtel. — Charles Fouquet, prisonnier aux prisons royales de Mehun, demandeur, contre Claude de La Chapelle, chanoine de l'église de Bourges; ordonnance d'élargissement au profit dudit prisonnier. — Comparution de Ph. Guenois, chanoine de l'église de Bourges, vicaire de la vicairie de Saint-Oustrillet, afin de prêter serment pour l'affirmation de ses créances, contre Jean Horeau exécuté dans ses biens sur le prix desquels ledit demandeur a été colloqué.

B. 570. (Registre.) — Petit in-f°, 28 feuillets, papier.

1673. — Défauts. — Jean Sallat, diacre, chanoine en l'église de Bourges, prieur du prieuré de Saint-Seaux, demandeur, contre Charles Charlet, débiteur poursuivi, et

Jean Frou, gardien judiciaire des meubles exécutés; défaut contre Charlet qui avait mis opposition à la vente de ses meubles. — Pierre Gaïault, conseiller au Présidial de Bourges, demandeur, contre Nicolas Branchaud, défendeur; défaut du défendeur et renvoi à prochaine audience.

B. 571. (Registre.) — Petit in-f°, 110 feuillets, papier.

1673. — Causes de l'Hôtel. — Estimation judiciaire du prix des avoines pendant les années 1667 à 1671, pour arriver à l'évaluation d'une vingtaine de boisseaux, précédemment adjugés par sentence du Baillage au profit de Nicolas Fayard, bourgeois de Bourges : 1667, le boisseau d'avoine valait 6 sols 2 deniers; 1668, *id.* 6 sols 10 deniers; 1669, *id.* 5 sols 9 deniers; 1670, *id.* 5 sols 4 deniers; 1671, *id.* 6 sols.

B. 572. (Registre). — In-f°, 157 feuillets, papier.

1673. — Causes de la salle. — Pierre Peaudecerf, demandeur, contre Thibaud, défendeur, exécuté dans ses meubles, Marchand, charron, étant dépositaire des meubles; demande en représentation desdits meubles et parachèvement de la vente. — Pierre Haynault, Charles Chaillou, François Guiot, demandeurs, contre Étienne Monicault, sieur de Villardeau; opposition à la vente par décret des héritages saisis à la requête de Monicault, contre la succession de Réné Jumelle, et demande en restitution de leurs productions.

B. 573. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets, papier.

1673. — Causes du vendredi. — Présentation par le prince de Marcillac (plus tard duc de La Rochefoucault) de ses lettres comme gouverneur de la province de Berry. — L'abbé et couvent de St-Sulpice-les-Bourges, contre Dominique Larpent, laboureur à Vasselay; jugement qui condamne le défendeur à payer à l'abbaye, soit en argent soit en quittances, la somme de 52 livres pour une année d'acense des prés de Mazerolles.

B. 574. (Registre.) — In-f°, 96 feuillets, papier.

1673-1674. — Causes d'audience. — Jeanne Descayeux, demanderesse, contre Jean Boursault et sa femme, intimés; appel de la prévôté de Bourges; rejet, dépens compensés du consentement des défendeurs. — Louis de La Bergerie, tailleur d'habits, demandeur pour sa femme, Claude Robelin, dont il exerce l'action, contre François Lamy, écuyer, sieur des Cloix; jugement par défaut, profit joint, par lequel ledit Lamy est condamné à payer, outre les dépens, la somme de 60 livres, une coiffe de taffetas et trois aunes de toile blanche ou la valeur desdits objets, dus à la demanderesse pour deux années de gages de femme de chambre.

B. 575. (Registre.) — In-f°, 108 feuillets, papier.

1673-1674 — Causes de la salle. — Antoine Labbe, vicomte de Saint-Georges, demandeur en réception de caution, contre Gabriel de Jeaucourt, sieur des Deux-Lions, défendeur; jugement qui accepte pour caution la demoiselle Catherine Bigot, veuve Nicolas Labbe, sieur du Parc, avec le sieur Sauger, pour certificateur de la caution. — Geneviève Godefroy, veuve Jean Torchon, demanderesse en représentation de meubles, contre Pierre Vermon, exécuté et dépositaire des meubles, défaillant; sentence qui condamne sous peine d'emprisonnement le défendeur à représenter lesdits meubles, et aux dépens.

B. 576. (Registre.) — In-f°, 39 feuillets, papier.

1674. — Défauts et congés. — Pierre Niquet, écuyer, sieur de Terre-Franche, demandeur, contre Simon Ledoux, son débiteur, et Mathieu, maître tonnelier, tiers-saisi; demande en saisie-arrêt et délivrance de deniers; premier jugement par défaut contre Ledoux, renvoi à une prochaine audience pour que le profit soit adjugé dans le second jugement par défaut. — Jacques de Bois-Rouvray, procureur et demandeur, contre Jean Montagu, sieur du Bouchet, débiteur, et Jean Alamargot, sieur de Chappus, tiers-saisi; demande en saisie-arrêt et délivrance de deniers; jugement par défaut, renvoi à prochaine audience pour joindre le profit.

B. 577. (Registre.) — In-f°, 195 feuillets, papier.

1674. — Causes des vendredis. — François Riglet, sieur de Lusson, demandeur, contre Jean Sallat, défendeur; demande en payement d'arrérages. — Étienne Chollet, sieur Des Chollets, conseiller du Roi, receveur des consignations, demandeur, contre demoiselle Claude Macé, fermière de Nicolas Tourtier, sieur de Luth, défenderesse; condamnation de la défenderesse à payer audit Chollet la somme de 250 livres pour droit de consignation.

B. 578. (Registre.) — In-f°, 157 feuillets, papier.

1674-1675. — Causes extraordinaires. — Congé à Guillaume Garnier, défendeur, contre Toussaint Paviot, demandeur; le demandeur condamné aux dépens fixés à 25 sols. — Pierre Bocault, intendant et trésorier de Louis-Armand de Bourbon, prince de Condé, demandeur, contre Jean Audoux, élu à La Châtre; demande en levée d'opposition à une poursuite en vente des meubles dudit Audoux; jugement de débouté d'opposition.

B. 579. (Registre.) — In-f°, 106 feuillets, papier.

1676. — Causes de l'Hôtel. — François Souplet, marchand, adjudicataire des créances et dettes de la succession

de Pierre Gauriat et sa femme, contre François Lemort, sieur de La Bonnauderie, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Bourges; demande en reconnaissance d'une dette de 56 livres 16 sols, contractée par le sieur Lemort, père du défendeur.

B. 580. (Registre.) — In-f°, 143 feuillets, papier.

1676. — Causes extraordinaires. — Jeanne Rémy, veuve Isaac, demanderesse, contre Rose Fournier, femme séparée de biens du sieur Cocu; demande en paiement d'une somme de 50 sols prêtés; défaut et condamnation contre la défenderesse.

B. 581. (Registre.) — In-f°, 138 feuillets, papier.

1676. — Causes du vendredi. — Charlotte d'Hardencourt, marquise de La Châtre, demanderesse, contre Claude et François Derumes, maîtres de forge, à Ivoy-le-Pré; demande en nullité d'appel d'une sentence rendue au Bailliage de Bourges.

B. 582. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets, papier.

1672-1677. — Distribution des causes. — Le procès de Gilles Blondeau, appelant de Lury, contre Nicolas Delys, au sieur Catherinot; le procès de Jean Bachelier, appelant de la prévôté, contre Pierre Chauveau, intimé, aux sieurs Cougny et Marandé; le procès du chapitre de Saint-Étienne de Bourges, demandeur, contre Marie Bêchereau, veuve Jacques Dumontier, défenderesse, au sieur Corbin.

B. 583. (Registre.) — In-f°, 180 feuillets, papier.

1677. — Causes extraordinaires. — Michel d'Argent, écuyer, brigadier des chevau-légers, et demoiselle Claude Chambon, son épouse, tous deux donataires de François Chambon et Élisabeth Chertier, père et mère de ladite dame d'Argent, contre Charles Le Bourgoing, marquis de Charentonnay, héritier de Jean Le Bourgoing; condamnation du défendeur par défaut, et vente passée au profit de Le Bourgoing, déclarée exécutoire.

B. 584. (Registre.) — In-f°, 171 feuillets, papier.

1677. — Causes extraordinaires. — Marie Prieur, veuve Jean de Louisme, contrôleur général des finances dans la généralité de Berry, demanderesse, contre Nicolas Gourdau et demoiselle de Boisguiret, sa femme; demande de nomination de tuteur aux enfants desdits défendeurs morts récemment avant la terminaison de l'instance commencée contre eux par la demanderesse.

B. 585. (Registre.) — In-f°, 165 feuillets, papier.

1677. — Causes d'audience. — Françoise Jollivet, veuve Babou, demanderesse, contre Réné Lefebvre, tant en son nom que comme étant aux droits de François Lefebvre, Maurice Lefebvre et Jeanne Lefebvre, légataires de Françoise Leduc; demande en désertion d'un appel dont le délai était périmé.

B. 586. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1675-1698. — Déclarations des étudiants nouvellement reçus licenciés ès-lois après l'épreuve de la thèse. Noms d'étudiants: Douart, du diocèse de Bourges; Champion, du diocèse de Bourges; de Vallery, du diocèse de Nevers; Choulle, du diocèse de Paris; Desistrières, du diocèse de Saint-Flour; Gatien Margueritat, du diocèse de Bourges; Pitoys de Quinsize, du diocèse de Nevers; Réné Godeau, du diocèse du Mans; Jean Moreau, du diocèse de Limoges; Boery Deluchat, du diocèse de Limoges; Jacques Gascoing, du diocèse de Nevers; Jerôme Roffay, du diocèse de Poitiers; Curard, du diocèse de Limoges; Périgauld, du diocèse de Limoges; Crublier Des Crubliers, du diocèse de Bourges; Blandon, du diocèse de Limoges; Varton, du diocèse de Bourges; Paillasson du diocèse de Bourges; Paillard, du diocèse de Nevers; de Barmond, du diocèse de Bourges; Lecomte, du diocèse de Bourges; Baudichon, du diocèse de Bourges; Boutillier, du diocèse d'Orléans; Monnier, du diocèse de Bourges; Lauverjat, du diocèse de Bourges; Martinet, du diocèse de Limoges; Gouyé, du diocèse d'Autun; François Frapier, du diocèse d'Auxerre; Moreau, du diocèse de Tours; Bouchet, du diocèse d'Auxerre; Graillot de La Naute, du diocèse de Bourges; Sallé, du diocèse de Bourges; Ponson Des Riollés, Bagy de Rochefort, Evrard, Léveillé de Laguissaine, Gaultier, Chaufournier, de Boiscourjon, Tabouet, Grangeron, Crublier Du Casson, Desauret, de Chavousier, Moreau, A. de Luyt, Lebègue de La Cour, Chevalier, Manin, Delabiche, Boucheron, Ménault.

B. 587. (Registre.) — Petit in-f°, 28 feuillets, papier.

1672-1678. — Productions : par Bailly, procureur, d'un sac complet de procédures, suivant inventaire dans l'affaire Louis Bordinat, contre Silvain Caillet; — par Barrat, procureur, dans l'affaire Barrat pour sa femme, contre Gilbert Brunault.

B. 588. (Registre.) — In-f°, 191 feuillets, papier.

1676-1678. — Défauts. — François Danthon, marchand, demandeur, contre Lamy, sieur des Cloux, défendeur; premier jugement par défaut, renvoi à audience prochaine pour en adjuger le profit. — Les chanoines de

Saint-Ursin, contre Firmin Devaux, dépositaire de meubles, défendeur; défaut contre ledit Devaux.

B. 589. (Registre.) — Petit in-f°, 124 feuillets, papier.

1678. — Distribution des procès entre les juges. — M. Cougny de Moulin-Neuf: le procès d'entre Madeleine de La Porte, veuve d'Antoine de La Chaise, contre les vénérables de la Sainte-Chapelle. — Cougny de Maranday : le procès entre Philippe Renaudon, appelant de la prévôté, contre Étienne Lamoignon.

B. 590. (Registre.) — In-f°, 154 feuillets, papier.

1678. — Causes extraordinaires. — Anne Plage, veuve Noël Audierne, et Noël Audierne, son fils, demandeurs, contre François Macé, sieur de Veaugues ; demande en reddition de comptes des effets de la succession de Henri Bengy, et exécution d'arrêt du Parlement rendu sur ce.

B. 591. (Registre). — In-f°, 145 feuillets, papier.

1678. — Causes d'audience. — Les religieuses hospitalières de la ville de Vierzon, légataires de dame Jeanne Descayeux, contre Pierre Macé, sieur de Baterceau; demande en reconnaissance de rentes.

B. 592. (Registre.) — In-f°, 149 feuillets, papier.

1679. — Causes extraordinaires. — Pierre Delamarre et Silvain Reduit, ci-devant fermiers de Bengy, demandeurs, contre les trésoriers chanoines de la Sainte-Chapelle, défendeurs; confirmation de la nomination de F. Barbier, estimateur des pailles, balles, ventains (petites balles) et foins de la métairie de Pireux.

B. 593. (Registre.) — In-f°, 140 feuillets, papier.

1679. — Causes d'audience. — Silvain Thomas, sieur de Bois-Chantel, demandeur et poursuivant par saisie réelle, contre Silvain Thomas, sieur de Saint-Girault, et Françoise Joubert, veuve Pinson, défendeurs; jugement préparatoire qui ordonne aux défendeurs de fournir dans huitaine leurs moyens de nullité.

B. 594. (Registre.) — In-f°, 181 feuillets, papier.

1679. — Causes d'audience. — Jean Fleury, demandeur, contre Charlemagne, défendeur; poursuite en paiement de frais et dépens; défaut et condamnation contre le défendeur. — Jacques Alabat, conseiller du Roi, demandeur, contre François Laubier; jugement préparatoire qui ordonne au demandeur de justifier de ses titres de créances.

B. 595. (Registre.) — Petit in-f°, 149 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes de l'Hôtel. — Jeanne Mesnier, veuve Charles Moreau, en son vivant avocat, demanderesse, contre Thiollat, notaire; demande en reconnaissance de deux promesses; cédules.

B. 596. (Registre.) — In-f°, 219 feuillets, papier.

1680. — Causes d'audience. — Catherine Crochet, veuve Gilbert Heraut, demanderesse en exécution d'un jugement du 21 août 1676, contre François Barbery, défendeur défaillant; jugement confirmatif du précédent, qui accorde à la demanderesse le paiement de quatorze années d'arrérages de deux rentes, l'une de 6 septiers de blé, mesure de Montfaucon, l'autre de 33 livres 6 sous 8 deniers par an. — Henri Souchon, commis au grenier à sel de Moulins-Engilbert, tant en son nom que comme cessionnaire de Charles Charlemagne, sieur de Villecourt, demandeur en paiement de promesse, contre Antoinette de Dampierre, veuve de Gamaches, défenderesse; jugement qui condamne cette dernière à payer 605 livres montant des deux promesses souscrites au profit du demandeur.

B. 597. (Registre.) — In-f°, 145 feuillets, papier.

1680. — Causes extraordinaires. — François Leyvard, demandeur, contre Jacques Soltier, défendeur; défaut et condamnation du défendeur à payer au demandeur la somme de 30 sous, plus les frais taxés à 33 sous.

B. 598. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1680. — Inscriptions des délégations de créances faites par les parents ou autres au profit des étudiants de l'Université, afin de leur faciliter la continuation de leurs études. — Reconnaissance par Marchand d'une donation qu'il a faite à son fils, étudiant, d'une créance de 38 livres qu'il possède sur M. Baucheron Du Breuil, bourgeois de la ville d'Issoudun. — Donation faite par de La Châtre à son fils, étudiant, de deux créances, l'une de 80 livres et l'autre de 4 livres 12 sols.

B. 599. (Registre.) — In-f°, 132 feuillets, papier.

1681. — Causes extraordinaires. — Claude Blanche, demandeur, contre Michel Robinet et Guillaume Chavastel; défaut contre Chavastel, assigné pour être interrogé sur faits et articles, lesdits faits et articles réputés confessés par lui.

B. 600. (Registre.) — In-f°, 244 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience. — François de Laporte, chevalier, sieur d'Issertieux, demandeur, contre Pierre Berger,

fermier à Charentonnay, son débiteur, et Michel Grisar, tiers-saisi; jugement de validité de saisie-arrêt.

B. 601. (Registre.) — In-f°, 166 feuillets, papier.

1679-1682. — Défauts — Les prieur et chanoines du chapitre de Saint-Ursin, demandeurs, contre Léonard Gallivet, dépositaire de meubles, défendeur; défaut contre ledit défendeur.

B. 602. (Registre.) — In-f°, 185 feuillets, papier.

1681-1682. — Causes de l'Hôtel. — Pierre de Village, héritier universel de défunt Robert Damours, contre Marguerite Petit, veuve Lelarge, avocat; demande en audition de comptes; jugement par défaut contre Marguerite Petit.

B. 603. (Registre.) — In-f°, 435 feuillets, papier.

1682. — Causes du mardi. — Jean Lenormand, seigneur d'Herry, et dame Jacqueline Debard, son épouse, demandeurs, contre Gilbert de Rozel, sieur de Mécyne, et dame Marguerite de Rachan, son épouse, et aussi Étienne Millet, bailli de Sancerre, défendeurs; appel sur commission d'informer. — Pasquet-Milleriou, oncle et curateur de Catherine Bonneville, demandeur, contre François Millet, Jean-Claude Bonneville; jugement qui délègue la femme Semellier pour conduire Catherine Bonneville du couvent des religieuses de La Charité au couvent des Ursulines de Bourges.

B. 604. (Registre.) — In-f°, 115 feuillets, papier.

1682. — Causes extraordinaires. — Frère Michel de Saint-Julien, Saint-Marc, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la commanderie de Vaufranche, demandeur, contre Gilbert Mizon, sieur de Beaulieu, tant pour lui que pour les enfants de Charlotte de Poitiers, sa femme, défunte; renvoi de la cause.

B. 605. (Registre.) — In-f°, 212 feuillets, papier.

1682. — Causes d'audience. — Jacques Dargent, demandeur, contre Jacques Alabat, appelant; jugement qui ordonne que les deniers consignés par Alabat seront délivrés à J. Dargent: pour les dommages et intérêts prétendus par les parties, respectivement elles sont renvoyées au Parlement. — Léon-Jean, sieur des Chaumes, conseiller du Roi au siége de la prévôté, demandeur, contre Léonard et Bernard Verrière, tous les deux curateurs aux successions vacantes de Jean de Gilbert et de Claude de Boisvilliers, son épouse; poursuite en distribution des deniers provenus de la vente des terres de Pesselières et Jalogne, dépendant desdites successions vacantes.

B. 606. (Registre.) — Petit in-f°, 68 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Louis Fusy, adjudicataire en bail du lieu du Puits, demandeur, contre Laurian Louet, saisissant, et Dupchiau et son épouse, parties saisies; demande en réparations des immeubles affermés, et jugement qui octroie 40 livres pour lesdites réparations.

B. 607. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets, papier.

1683. — Causes d'audience. — Gaspard Briquet, écuyer, sieur de Chezay, conseiller du Roi, trésorier du prince de Condé, demandeur, contre François de Culon, sieur de La Charnaye, représentant Claire Briquet, son épouse, défendeur; condamnation du défendeur à payer la somme principale de 843 livres, plus 8 livres 10 sols d'arrérages échus, ceux à échoir et les dépens de l'instance.

B. 608. (Registre.) — In-f°, 118 feuillets, papier.

1683. — Causes extraordinaires. — Étienne Lauverjat, demandeur, contre Silvain Boucher, Aignan Rouger et Silvain Foucher, défendeurs; opposition à la saisie faite par les défendeurs sur Jean Salmon; jugement qui ordonne que sur les blés saisis, il en sera battu une quantité suffisante pour désintéresser le demandeur.

B. 609. (Registre.) — In-f°, 200 feuillets, papier.

1684. — Causes d'audiences. — Rénée Gressin, veuve André Nepveu, héritière de Me Annet Gressin et Anne Millet, ses père et mère, contre Philippe Foucher, tuteur de son fils, héritier de la femme Fortet, défunte, sur la succession de laquelle la demanderesse exerce des poursuites, et le sieur François Flamand, docteur en médecine à Nevers, opposant auxdites poursuites; jugement qui ordonne la continuation immédiate des poursuites et la vente des biens à la criée.

B. 610. (Registre.) — In-f°, 32 feuillets, papier.

1684. — Causes extraordinaires. — Pierre Roger, sergent royal, prisonnier aux prisons de Bourges, contre Gabriel Dumont, chirurgien; condamnation de Dumont à payer les frais de nourriture du prisonnier à raison de 3 sous par jour et de fournir sous trois jours un mois d'avance, à peine de voir ledit Roger élargi.

B. 611. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1684. — Causes extraordinaires. — Claude Lebon et Réné Delabaye, maîtres barbiers-perruquiers à Bourges, demandeurs, le procureur du Roi joint, contre Vincent Lhuissier, Claude Poitevin, Hélie Peteto, dit Bussière, Esmé Beau-

voit, Jean Regneux, Michel Lucas, défaillants; jugement qui interdit aux défendeurs d'exercer les professions de barbiers, baigneurs et perruquiers, leur ordonne de fermer boutique, et enjoint aux défendeurs d'abandonner l'instance qu'ils avaient entamée contre les demandeurs, pardevant MM. les maire et échevins de la ville de Bourges.

B. 612. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier.

1685. — Causes d'audience. — Vincent Affouard, demandeur, contre Esmée Brechet, femme Silvain Grenady, défenderesse; appel d'une sentence rendue par le juge de Saint-Palais portant permission de saisir.

B. 613. (Registre.) — In-f°, 175 feuillets, papier.

1685. — Causes d'audience. — Pierre-Roze Marchand, demandeur, contre : 1° Léonard Lombart, tuteur des enfants mineurs d'Antoine Delville et de demoiselle Jeanne Lemort, sa femme; 2° les créanciers opposants, savoir : Jacques Gougnon, sieur de Bois-de-Vèvre, conseiller du Roi, son premier avocat; Madeleine Buthet, veuve Gassot; Gabrielle Guyard, veuve Simon Destat, sieur de Roumigny; veuve Girard; Catherine Barat, veuve Robert Lelarge; Antoine Roderin; Marie Bengy, Gaspard Thomas de La Thaumassière, avocat; Destat de La Bertauderie de Trelan; veuve Charlemagne; demande tendant à la vente et adjudication des biens saisis sur lesdits mineurs.

B. 614. (Registre.) — In-f°, 110 feuillets, papier.

1685. — Causes extraordinaires. — Louis Gaudin, sieur de Chaumont, demandeur en inscription de faux contre Pierre Chavenault, notaire royal, défendeur défaillant; nomination d'experts pour vérification de la quittance inscrite en faux. — Jean Chaumeau, adjudicataire en bail des terres de Valençay et du Tronçay, demandeur en confection de réparations, contre Gaspard Thaumas de La Thaumassière, avocat en Parlement et au Bailliage, poursuivant le décret desdites terres; jugement qui ordonne les réparations à la diligence du demandeur, pour les frais en être déduits sur le prix de son bail.

B. 615. (Registre.) — In-f°, 170 feuillets, papier.

1686. — Causes d'audience. — Étienne Brocaddet et Thomas Lecompte, procureurs jurés de la communauté des maîtres tisserands en toiles, demandeurs, contre Denis Potet, Toussaint Bonnin, Sébastien Crublet, Pierre Guillemet, Jacques et Silvain Guttins, Jean Duval, etc., défendeurs; appel d'une sentence rendue par la justice des maire et échevins; jugement du bailliage qui valide ladite sentence au point de vue de l'amende, et l'infirme en permettant auxdits demandeurs de continuer leurs fonctions; dépens compensés.

B. 616. (Registre.) — In-f°, 111 feuillets, papier.

1686. — Causes extraordinaires. — Léonard Devaux, demandeur, contre Louis Torchon et Ambroise Durand, sa femme; jugement de validité d'une saisie pratiquée sur 70 pieds de vieilles esperges *(sic)*.

B. 617. (Registre.) — In-f°, 93 feuillets, papier.

1687. — Causes extraordinaires. — Étienne Lepain, élu et grenetier au grenier à sel de Bourges, demandeur, contre Allouzy, laboureur à Saint-Palais, Marie Bourgeois et Silvain Depigny, ses gendres, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer 214 livres et aux dépens. — Pierre Rétif et Toussaint Bonnin, demandeurs, contre Pierre Brocadet et Thomas Lecompte, défendeurs; opposition à une vente de meubles; jugement qui déboute de l'opposition et ordonne la continuation des poursuites.

B. 618. (Registre.) — In-f°, 234 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience. — Françoise Lefebure, veuve Étienne Depardieu, sieur de Boiscordier, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau de Bourges, demanderesse, contre Jean-Paul Lefebure, sieur de Boiscordier, défendeur; main-levée provisionnelle de la saisie pratiquée sur la demanderesse par le défendeur, et ordre de lui payer sa pension avant le jugement définitif.

B. 619. (Registre.) — In-f°, 339 feuillets, papier.

1687. — Défauts et congés. — François Gauriat, prieur et curé des paroisses de Selles-Saint-Denis et Saint-Genoux, demandeur, contre Jean Darthonne, mari et exerçant les actions de Michelle Thiboureau, défendeur; défaut contre le défendeur.

B. 620. (Registre.) — In-f°, 119 feuillets, papier.

1686-1688. — Causes de l'hôtel. — Renonciation par demoiselle Esmée de Fouchier, dame de Marcilly, à la succession de Renault de Fouchier, son père.

B. 621. (Registre.) — In-f°, 252 feuillets, papier.

1688. — Causes d'audience. — Réception de Guillaume Vivier comme avocat, sur la présentation de Gilles Augier, avocat au même siége. — La dame abbesse et les religieuses du couvent de Notre-Dame de Bussière, demanderesses, contre Jean de L'Espinasse, écuyer, héritier et biens-tenant de

Jean de Lespinasse, conseiller du Roi, et demoiselle Bigot, ses père et mère, défendeur; demande en distribution des deniers provenant de la vente des biens de ladite succession.

B. 622. (Registre.) — In-f°, 194 feuillets, papier.

1689. — Causes d'audience. — Claude Rasle, intéressé dans les fermes du Roi, demandeur, contre Thomas Mercier, appelant de taxe et d'exécutoire de dépens; défaut contre ledit Mercier et jugement qui ordonne l'exécution de la taxe et de l'exécutoire, nonobstant l'appel.

B. 623. (Registre.) — In-f°, 95 feuillets, papier.

1689. — Causes extraordinaires. — Comparution de Jean Ribault, au nom de ses enfants, de Gilles Ribault, mari exerçant les actions de sa femme Laurence Gautron, et d'Antoine Gaudry, comme exerçant les actions de Léonarde Gaudron, tous garants de demoiselle Françoise Gibieuf, veuve de Jean Decisse, avocat; ladite dame opposante comme ayant des droits sur les deniers provenus de la vente des biens du sieur Lespinasse en son vivant conseiller du Roi, contre les dames de Notre-Dame de Bussière, poursuivant la distribution desdits deniers; ordonnance de prestation de serment des témoins assignés par lesdits demandeurs.

B. 624. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1690. — Causes d'audience. — Philippe Julien Mazarini Mancini, duc de Nevers, contre Madeleine Jarosset, veuve François Halcain, sieur de La Framboisière, défenderesse; nomination d'experts pour arpentage et estimation par délégation du Parlement de Paris.

B. 625. (Registre.) — In-f°, 90 feuillets, papier.

1690. — Causes extraordinaires. — Comparution d'Henri Bicher, fils mineur de Maurice Bicher, écuyer, conseiller du Roi et trésorier au Bureau des finances de Bourges, lequel expose qu'ayant obtenu des lettres de Sa Majesté pour abandonner la succession de François Macé, son oncle, il se présente pour obtenir la nomination d'un curateur à ladite succession, afin de lui rendre compte de l'emploi des deniers provenus de la vente des meubles et immeubles.

B. 626. (Registre.) — In-f°, 203 feuillets, papier.

1690. — Causes d'audience. — Guillaume Vaillant, marchand; Perrette Gayard, veuve Philibert Vaillant; Marguerite Vaillant, veuve Bardot, poursuivant la vente des héritages saisis sur de Cougny, sieur de Molins, ci-devant conseiller du Roi, et dame Riglé, son épouse, contre lesdits de Cougny et demoiselle Riglet, sa femme, défendeurs et opposants; jugement qui ordonne la continuation des poursuites.

B. 627. (Registre.) — In-f°, 134 feuillets, papier.

1689-1691. — Causes de l'hôtel. — Noël Grosbois, demandeur, contre Louis Jacquet, défendeur; appel de la prévôté au sujet du droit de tirer de la terre à tuile dans six boisselées de terre.

B. 628. (Registre.) — In-f°, 124 feuillets, papier.

1691. — Causes d'audience. — Claude Fortier, marchand, Claude Fortier, fille majeure, et Jean Fortier, maîtres boutonniers, tous créanciers de la succession de Charles Fortier, demandeurs, contre Madeleine Rousseau, veuve Chapellier, défenderesse; condamnation de la défenderesse à payer la somme de 500 livres reliquat du prix d'une maison dont la vente montait à 1,500 livres.

B. 629. (Registre.) — In-f°, 70 feuillets, papier.

1691. — Causes extraordinaires. — Étienne Prévost, archer en la maréchaussée provinciale de Berry, à Bourges, demandeur, contre François-Paul Prévost, défendeur; condamnation du défendeur à payer, en l'acquit du demandeur, Thomas Pommereux, fermier de la maladrerie de Saint-Lazare.

B. 630. (Registre.) — In-f°, 86 feuillets, papier.

1679-1692. — Productions de procédures. — Production d'un sac de procédure par Lebas, procureur de Jacques Gaucher et Marie Gaucher, opposants à la vente de La Greslerie, poursuivie par le sieur Gougnon.

B. 631. (Registre.) — In-f°, 22 feuillets, papier.

1692. — Causes extraordinaires. — Opposition faite au greffe par Sure, procureur pour sa partie, dame Catherine Jaupître, veuve d'Antoine Labbe, sieur de Saint-Georges, contre la vente par décret des héritages saisis sur Philippe Bailly, par Antoine Lebloy, écuyer, sieur de Salle, exerçant les actions de Anne Bonnet, sa femme.

B. 632. (Registre.) — In-f°, 98 feuillets, papier.

1692. — Causes d'audience. — Les vénérables du chapitre de Saint-Ursin, demandeurs, contre Richard Gaultier, prêtre, curé de La Chapelle-Saint-Ursin, défendeur; demande en réparation de dommages causés par ledit curé aux vénérables seigneurs décimateurs des dîmes de blés, vins et choses décimables dans toute la paroisse de Saint-Ursin; condamnation du curé à réparer le dommage causé, notamment le paiement du droit de suite des novales.

B. 633. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1692-1693. — **Défauts et congés.** — **Les chanoines de**

Saint-Sulpice-lès-Bourges, demandeurs, contre Jean Leprince, propriétaire d'un jardin situé dans l'enceinte du bourg de St-Sulpice; action censuelle et défaut contre ledit défendeur. — Suzanne Viart de Villette, veuve de Nicolas Destat, vivant écuyer, sieur de La Tremblaie, demanderesse, contre Jean Ferrand, héritier de Gilbert Michellon; défaut contre ledit défendeur.

B. 634. (Registre.) — In-f°, 133 feuillets, papier.

1692. — Causes jugées par le lieutenant général seul en la salle du palais. — Comparution de Marie Brangier, veuve de Simon Bouquier, sieur de Chambaudoin, et en premières noces de Paul Trémeau, requête pour la nomination d'un curateur à la succession vacante d'Anne Devin.

B. 635. (Registre.) — In-f°, 130 feuillets, papier.

1692-1694. — Causes des vendredis. — Barat, procureur, adjudicataire par bail judiciaire des biens saisis sur Lebloy, demandeur contre ledit Lebloy, partie saisie, et défendeur; demande en autorisation de réparations faites et à faire à une maison faisant partie dudit bail judiciaire et située paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, à Bourges; jugement qui accorde l'autorisation et fixe pour la dépense, les sommes qui ne pourront point être dépassées.

B. 636. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets, papier.

1692-1694. — Brouillard d'audience. — (Les noms des procureurs sont seuls portés en marge, ceux des parties font défaut.) — Sure et David, procureurs; Vermeil hors de cause, sauf à exécuter la sentence, tant à la charge du garant que du garanti pour ce qui est de la procédure faite sous le nom dudit Vermeil. — Lebas et Joubert, procureurs; commission octroyée pour mettre en cause les parties. — Moret et Bailly, procureurs; les parties viendront à huitaine pour tout délai. — David et Thibaut, procureurs; remise à quinzaine.

B. 637. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1692-1695. — Décharges des procédures retirées du greffe par les procureurs. — Le 3 février 1692, retiré une production pour Jacques Boutet, abbé de Fontmorigny, opposant aux criées des héritages saisis sur la succession du sieur de Lespinasse à la requête des religieuses de Bussières. — Le 29 août 1692, retiré un sac complet, suivant l'inventaire, pour Jacques Alabat, conseiller du Roi, lieutenant en l'élection de Bourges, contre Gilbert Assaddé, défendeur, et le sieur Labbe de Montveron. — Le 14 septembre 1694, retiré deux productions complètes pour Denis Bailly, contre Marguerite Mathieu.

B. 638. (Registre.) — In-f°, 249 feuillets, papier.

1694-1697. — Causes du vendredi. — Silvain Eston l'aîné, et Silvain Eston le jeune, demandeurs, contre Pierre Chambon, curateur à la succession vacante d'Étienne Riglet; jugement qui ordonne la reprise d'instance entre les parties ci-dessus en l'état où était la cause avant le décès du sieur Berry, premier curateur de ladite succession.

B. 639. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1672-1701. — Productions au greffe et décharges de pièces retirées. — Le 1er décembre 1796, deux productions complètes, pour Guillaume Baucheron, sieur du Portal, contre Marie Heurtault, veuve Simon de Boussac.

B. 640. (Registre.) — In-f°, 98 feuillets, papier.

1695-1701. — Causes de l'hôtel. — Comparution d'Hugues Bengy, sieur de Bizemont et Vizy, qui vient faire la double déclaration qui suit: 1° Il renonce à la succession d'Antoine Bengy, chanoine à Bourges; 2° il émancipe Jeanne Bengy, sa fille, issue de son mariage avec Anne Labbe et pour elle accepte ladite succession.

B. 641. (Registre.) — In-f°, 330 feuillets, papier.

1698-1701. — Causes d'audience. — Claude de Biet, seigneur de Maubranche, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage de Berry, contre Étienne Gaudard, écuyer, sieur de Laverdine, conseiller du Roi, président et trésorier général de France, défendeur; demande en déclaration d'hypothèque.

B. 642. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets, papier.

1702. — Défauts et congés. — Jeanne Vètois, veuve Giraud, demanderesse, contre Léger Grégoire, défendeur; défaut contre le défendeur et débouté de l'opposition faite au mariage projeté entre la demanderesse et Jacques Bouzé.

B. 643. (Registre.) — In-f°, 206 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audience. — Les administrateurs de l'hôpital général de Bourges, demandeurs, contre Étienne Roy, marchand, défendeur; défaut et condamnation du défendeur à la représentation des meubles sur lui saisis; ledit jugement exécutoire nonobstant appel, attendu que les demandeurs sont fondés en contrat.

B. 644. (Registre.) — In-f°, 281 feuillets, papier.

1701-1704. — Causes d'audience. — Anne Duval, veuve Cullon de Troisbrioux, agissant comme tutrice de Louis de Cullon, son fils, demanderesse, contre demoiselles

Gabrielle et Madeleine de Cullon, et le sieur Michellet ; saisie du fonds exploité par ledit Michellet, et du bénéfice de bestiaux réalisé au profit desdites demoiselles par ledit Michelet, cheptellier.

B. 645. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets, papier.

1705. — Causes d'audiences. — Gilbert Gaulmier et Jullien Denerand, greffiers, demandeurs, contre Étienne Chollet, sieur La Planche, conseiller du Roi, receveur des consignations en ce siége et autres juridictions de Bourges, défendeur; défaut contre le défendeur et débouté d'opposition à l'exécution du jugement contre lui précédemment rendu ; condamnation à représenter les meubles saisis, qui seront vendus.

B. 646. (Registre). — In-f°, 16 feuillets, papier.

1701-1710. — Productions et décharges de procédures. — 23 avril 1702. Remis pour le greffier de l'officialité de Guéret les informations faites en ladite officialité à la requête de Louis Rabillat, chanoine de Saint-Pierre du Durat, contre Jean de La Bajodière, accusé. — 14 mai 1703. Retiré par le procureur Thébaut deux productions pour Pierre Roze, sieur de Trouy, appelant de la prévôté contre la demoiselle Poubeau. — 7 mars 1709. Production par Simon Bernard de son inventaire pour les sieur et demoiselle Beraut, défendeur, contre Gaspard Agard, chanoine de l'Église de Bourges, demandeur.

B. 647. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier.

1701-1710. — Décharges données au greffier pour dossiers retirés par les procureurs. — 23 janvier 1702. Retiré par Moret la production de Mme de Bigny contre les religieuses de Charenton. — 22 février 1706. Retiré par le même une production complète pour Paul Papillaud, curé de Levet, défendeur, contre les religieuses de la Visitation de Bourges, demanderesses. — 13 juillet 1708. Retiré par Deperey la production de demoiselle Françoise Auguay, veuve de Léonard Camard, sieur des Termes, contre demoiselle Marie Auguay, femme Jacques Jupille.

B. 648. (Registre.) — In-f°, 147 feuillets, papier.

1701-1710. — Causes de l'hôtel. — Prestation de serment faite par Bernard, procureur de Velluet, comme caution pour l'exécution d'une sentence rendue au bailliage contre la veuve Belloche, qui a fait défaut à ladite prestation de serment et a formé appel de ladite sentence.

B. 649. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1701-1710. — Distribution de procès aux juges. — Procès entre Pierre Borjon, chevalier de l'ordre de Malte, demandeur, contre Salomon Desvignes, chevalier de même ordre. Rapporteur : Chenu. Procureurs : Ravier et Cœurdoux jeune. — Procès entre Hiacynthe Margat, demandeur en main-levée de sa personne, contre Mathieu Lefert, sieur d'Aulon, défendeur. Rapporteur : Petit. Procureurs : Sure et Guindant.

B. 650. (Registre). — In-f°, 98 feuillets, papier.

1706-1710. — Causes d'audience. — Germain Blanchard, écolier, contre Jean Limousin et Georges N..., dépositaires solidaires des meubles dont la vente est poursuivie ; défaut contre les défendeurs et condamnation à représenter lesdits meubles qui seront vendus.

B. 651. (Registre.) — In-f°, 188 feuillets, papier.

1707-1710. — Causes d'audience. — Jean Danié, marchand, demandeur, contre Anne de Gamache, veuve Charles-Marie de Gouville, chevalier d'Argent et Clémont ; et Jacques de Gouville, chevalier, sieur d'Argent, capitaine au régiment de Normandie, défendeurs ; jugement volontaire qui condamne les défendeurs à payer solidairement au demandeur la somme de 852 livres.

B. 652. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets, papier.

1709-1710. — Inscriptions des défendeurs. — François Charlotte, défendeur, contre Vincent Alibran. — Jacques Lavocat, défendeur, contre Nicolas Dugué, demandeur. — Charles Nicquet et Jean Blanchet, défendeurs, contre Nicolas Champion, demandeur. — Françoise Boutet, veuve Poirier, défenderesse, contre Jean Cochet, demandeur.

B. 653. (Registre.) — In-f°, 303 feuillets, papier.

1710. — Causes d'audience. — Antoine-Armand Lavaudrier, écuyer, sieur de Villaine, conseiller du Roi, premier lieutenant de robe courte de la maréchaussée, fils et héritier de François Lavaudrier, demandeur, contre François de Barbançois, chevalier; condamnation du défendeur défaillant à payer la somme de 1,265 livres, pour 27 années d'arrérages de rente.

B. 654. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1710. — Distribution de procès aux juges rapporteurs. — Procès de Terrasse, demandeur, contre les sieurs Bertault, défendeurs; juge, le sieur Bengy. — Procès de Claude Gassot, chanoine en l'église de Bourges, et Louis Heurtault, écuyer,

sieur de Boisbuard, exerçant les actions de Catherine Gassot, sa femme, demandeurs, contre Pierre Gassot, écuyer, sieur de Lavienne, défendeur; juge, le sieur Alabat. — Procès de François Bruère, procureur du Roi en l'Élection de Bourges, demandeur, contre le sieur Lelarge, défendeur; juge, le sieur de Bienvenuat.

B. 655. (Registre.) — In-f°, 38 feuillets, papier.

1710. — Causes d'audience. — Jean Busson, seigneur de Bussy, en qualité d'héritier de Louis Busson, seigneur de La Breuille, son père, et comme étant aux droits des religieuses de la congrégation de Bourges, et demoiselle Perrinet, veuve Péronnin, demandeurs, contre Antoine Régnault; sentence qui déclare exécutoire l'acte par lequel défunt Étienne Perinet a constitué une dot de 2,400 livres au profit de Madeleine Périnet, religieuse au couvent de la Congrégation de Bourges.

B. 656. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets, papier.

1692-1713. — Décharges des procédures retirées du greffe par les procureurs. — Retrait par Moret de la production faite au greffe dans l'affaire Fouchier, contre Gabriel Chevrier. — Retrait par Ravier de la procédure François Limosin contre Mathurin Simon.

B. 657. (Registre.) — In-f°, 56 feuillets, papier.

1713. — Causes d'audience. — Claude Clavier et Pierre Cottereau, collecteurs de la paroisse de Pigny, demandeurs, contre François Toubeau; jugement qui déclare exécutoire contre le défendeur, les rôles dressés par les demandeurs, au nom de Thibault-Delaire, fermier dudit Toubeau, dans son domaine de Lézy.

B. 658. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1710-1719. — Décharges de procédures retirées du greffe par les procureurs. — 20 février 1711. Retiré par Bèchereau une production complète avec jugement, pour Nicolas Gourdon et autres, appelants de Vierzon, contre Charles Couriou et autres. — 13 mai 1713. Retiré par Ravier la production de Me Jean Foucault contre Dubosc, curé d'Étréchy, demandeur originaire, et le sieur Anjorant, défendeur. — 8 avril 1718. Retiré par Bailly deux productions complètes pour Urbain Robin, intimé, contre le sieur Boucheron, appelant de la prévôté.

B. 659. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1710-1719. — Prise en charge des procédures portées chez les juges. — 3 juillet 1711. Prise en charge par le sieur Duroy de deux productions complètes pour Me Antoine Gessier contre les religieuses de Bussières, défenderesses. — 13 août 1714. Prise en charge par Guenois d'une production pour Silvain Desbrielles, huissier des tailles, demandeur, contre Louis Prévost et les procureurs fabriciens de Saint-Outrillet de Bourges, défendeurs. — 27 avril 1719. Prise en charge par le sieur Alabat Des Vazaux des informations faites dans les justices de Menetou-Ratel et Mornay-sur-Allier, à la requête des époux Jean Percelat, contre Blaise Quantin, et de celles faites pour ledit Quantin contre lesdits Percelat.

B. 660. (Registre.) — In-f°, 114 feuillets, papier.

1710-1719. — Causes de l'hôtel. — Renonciation par Jeanne Bengy, fille majeure, à la succession d'Antoine Bengy, décédé chanoine de Saint-Étienne, laquelle succession avait été acceptée pour elle, au temps de sa minorité, par son père, lieutenant criminel à Bourges.

B. 661. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets, papier.

1715-1719. — Causes d'audience. — Les religieux Carmes, demandeurs, contre Jean Tuillier, sieur de Bouy, défendeur; jugement qui nomme Pierre Moreau, maître maçon, expert pour visite de bâtiments.

B. 662. (Registre.) — In-f°, 194 feuillets, papier.

1719-1728. — Causes d'audience. — Marie Contremoret, femme Chaludet de La Maisonfort, demanderesse, contre Jacques de Bauche, sieur de Maine, défendeur; jugement qui ordonne l'instruction par écrit et la déclare exécutoire nonobstant appel, attendu qu'il s'agit d'instruction.

B. 663. (Registre.) — In-4°, 5 feuillets, papier.

1729. — Rôle des appels. — Le chapitre de Saint-Ambroix de Bourges, contre Nicolas Ravier et Jardin, défendeurs. Procureurs : Dubisson et Ravier. — Demoiselle Marguerite-Anne Courtillat et Simon Courtillat, contre demoiselle Suzanne Courtillat, veuve Jean Hanet. Procureurs : Dumont et Buchet, le jeune.

B. 664. (Registre.) — In-f°, 53 feuillets, papier.

1732-1734. — Enregistrement des sentences. — Jean Boussac, Marie Marcandier sa femme, Antoine et Jeanne Marcandier, contre Antoine Lhéritier; demande en reconnaissance de décharges.

B. 665. (Registre.) — In-f°, 125 feuillets, papier.

1734-1740. — Causes d'audience. — Jean Coutée, seigneur de Pauneuf, adjudicataire par décret de la terre de

Bois-Bertrand d'une part; René de Gamache et dame Françoise Dorsanne, Antoine Dorsanne, sieur de Montigny, créanciers de Charles de Gomaire, seigneur de Cluis-Dessus, et du sieur de Gaucourt d'autre part; jugement qui ordonne que Jean Coutée fera déclaration affirmative des sommes qu'il doit au sieur de Gaucourt.

B. 666. (Registre.) — In-f°, 76 feuillets, papier.

1740-1745. — Enregistrement des sentences. — Saisie faite par Antoine de Reuvroy, procureur au parlement de Paris, contre Étienne Perrinet, conseiller, secrétaire du Roi, des terres de La Tour de Vesvre, Neuvy-deux-Clochers, Reigny, La Bouloise, Vauvredon, Le Briou, etc.

B. 667. (Registre.) — In-f°, 63 feuillets, papier.

1746-1749. — Enregistrement des sentences. — Antoine Augustin Huguet Du Lys, seigneur de La Perche, avocat en parlement, châtelain de La Crête, curateur à l'interdiction de demoiselle Anne Leveillé de Clérandry, héritière de René-Philippe Leveillé de Clérandry, son frère, chanoine en l'église de Bourges, demandeur, contre les créanciers de la succession dudit chanoine, défaillants.

B. 668. (Registre.) — In-4°, 5 feuillets, papier.

1747-1749. — Distribution des procès aux juges. — Pierre et Charles Mallet, intimés, contre Gaudrion, appelant de Villequiers; rapporteur, Thuillier; procureurs, Servant et Dumont. — Le marquis Paul Gallucio de L'Hospital, sieur de Châteauneuf, contre Joseph Guenin, écuyer, sieur de Villeminard, et François Biet, chevalier, sieur de Maubranches; rapporteur, M. de Bussède; procureurs, Rochoux, Dumont et Durand.

B. 669. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1749-1753. — Enregistrement des sentences. — Pierre-François, Étienne-Pierre, Pierre-Nicolas, Pierre-Antoine de Padoie, demandeurs, contre Marie Godefroi, défenderesse; demande en main-levée de scellés apposés après le décès de dame Madelaine Godefroi.

B. 670. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier.

1778-1788. — Causes mises au rôle. — Demoiselle Marie-Monique Fouquet Des Roches, demanderesse, contre demoiselle Catherine-Élisabeth de Saint-Bonnet, défenderesse; procureurs, Bernard et Lefort. — Aumerle frères, défendeurs, contre Louis Brunet et consorts, et Danié, receveur des revenus de l'Eglise de Bourges; Procureurs, Gangneron, Clément et Boyer.

B. 671. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

1749-1787. — Distribution des procès. — Procès du sieur Guenois de Prunay, demandeur, contre Marie Leconte, veuve Barat, défenderesse; rapporteur, Bengy; procureurs, Garros et Servant. — François Busson de Villeneuve de La Vèvre, écuyer, demandeur, contre Catherine Maçay, veuve Roy de Marmagne, et les époux Claude Delapierre, défendeurs; rapporteur, Cottereau de Boisaujeu; procureurs, Robertet, Parnajon et Boin.

B. 672. (Registre.) — In-4°, 74 feuillets, papier.

1789-1790. — Enregistrement des sentences. — Pierre Meunier, demandeur, contre Louis Crochet et autres défendeurs; condamnation des défendeurs : le sieur Gressin de Boisgirard sera tenu de verser la somme de 480 livres montant de son acquisition, entre les mains du receveur des consignations, pour le prix en être distribué par ordre d'hypothèques.

B. 673. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1699. — Plumitif du greffe. — (Les noms des parties ne sont pas mentionnés.) — 6 février. Huet et Thebaut, procureurs; lecture et publication de la donation passée le 21 janvier précédent pardevant Deschamps, notaire royal à Concressaut, au profit des époux Jean Margat. — 12 mars. David, Ravot et Bèchereau, procureurs; acte de reconnaissance de la partie de Ravot; les quittances produites sont écrites et signées de sa main; parties envoyées à contester. — 24 juillet. Thebaut et Chenu, procureurs; les parties de Chenu feront réparer le mur en question sous huitaine, sinon permis à la partie de Thebaut d'y faire travailler.

B. 674. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1700-1701. — Plumitif. — Acte de l'appel sur lequel les parties viendront plaider au premier jour; il sera préalablement fait droit sur la fin de non recevoir. Procureurs, Thebault, Raviez. (Les parties ne sont pas désignées.) — Acte de la lecture et publication du codicille de Jean Ragueau du 7 janvier 1700.

B. 675. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1701-1708. — Plumitif. — (Les noms des parties ne sont pas portés.) 2 juin 1702. Procureurs, Joubert et Louvrier; jugement qui ordonne que l'acte d'assemblée sera communiqué au parquet pour en être décidé à huitaine. — 1er août 1704. Procureurs, Cœurdoux et Robert; permis à la partie de Robert de prouver que la quittance par lui rapportée est sincère et porte la date du paiement qui lui a été fait, cette preuve se fera aux dépens de qui de droit. —

3 juin 1707. Acte de lecture et publication du contrat de mariage de Hauvet et Jeanne Brochet, passé par devant Préponier, notaire, le 6 octobre précédent.

B. 676. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1709-1710. — Plumitif. — Le lieu de Guionnet est déclaré affecté d'hypothèques; avant de faire droit, remise à huitaine; noms des procureurs, Guindant et Buchet l'aîné. — Lecture du testament de Catherine Doullet, religieuse au couvent de la Congrégation de Bourges.

B. 677. (Registre.) — In-4°, 190 feuillets, papier.

1710-1717. — Plumitif. — (Les noms des parties ne sont pas portés.) 29 janvier 1712. Procureurs : Bêchereau, Prince, Nourrissat, Dubisson, Guindant et Buchet; la maison sera adjugée à la partie de Buchet pour 300 livres, si mieux il n'aime se charger des frais au cas qu'elle ne soit pas vendue. — Jugement qui condamne Jaubert, adjudicataire du bail de Trois-Brioux, à payer au dernier adjudicataire le prix de son bail, et au temps voulu la somme réclamée, et qui ordonne que le commissaire aux saisies réelles prendra les quittances lorsqu'elles lui seront rapportées.

B. 678. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets, papier.

1719-1722. — Plumitif. — Acte de la lecture du contrat de vente fait par Millet au profit de Dagoret, le 3 août 1718. — Lecture et publication d'une donation faite par Louis Gressin au profit de Marguerite Gressin, sa nièce, le 17 juillet 1718.

B. 679. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets, papier.

1722-1726. — Plumitif. — Me Jean Ferrant, demandeur, contre Pierre Tonneau; défense de battre d'autres blés que ceux qui l'ont été; ordonné qu'il sera dressé procès-verbal des blés battus et à battre.

B. 680. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets, papier.

1728-1734. — Plumitif. — Acte de serment prêté par Jean-Baptiste Gaulmier et Charpentier. — Le chapitre de Saint-Ursin, demandeur, contre François Benard et Claude Beguineau, fabriciens de Fussy; main-levée accordée aux demandeurs de la saisie pratiquée sur leurs blés.

B. 681. (Registre.) — In-4°, 131 feuillets, papier.

1734-1738. — Plumitif. — Adrien Leroy, seigneur de Marmagne, contre Guindant et son épouse; condamnation de Guindant, avec recours contre de Nizerolles, tant pour l'objet du procès que pour la condamnation aux dépens.

B. 682. (Registre.) — In-4°, 102 feuillets, papier.

1738-1742. — Plumitif. — Acte de lecture pour les édits suivants : 1° Mai 1738. Édit portant suppression de tous les offices de contrôleurs d'eau; 2° juillet 1738. Édit portant que tous les sujets du roi de Pologne domiciliés en Lorraine seront réputés naturalisés Français. 3° Édit portant création de 100,000 livres de rentes sur la ferme générale des postes.

B. 683. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets, papier.

1742-1744. — Plumitif. — Jean de Culan, seigneur de Sainte-Thorette, contre Labbe de Champgrand; renvoi des parties, qui entreront en compte en présence des sieurs de Brécy et de Chalus.

B. 684. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets, papier.

1744-1746. — Plumitif. — Acte de la lecture de l'ordonnance de 1667. — Roberthet, curé de Nouan, contre le sieur Foret; ordonnance de soit communiqué.

B. 685. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets, papier.

1746-1749. — Plumitif. — Acte de la lecture d'un édit donné au mois d'août 1745, portant suppression des offices de trésoriers, receveurs et payeurs des 14 deniers pour livre. — De la vente des bois portés par un édit de février même année.

B. 686. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets, papier.

1749-1752. — Plumitif. — Acte de la publication et lecture d'une déclaration du Roi pour la continuation du droit annuel accordé aux officiers de judicature, police et finances, pendant neuf années. 8 juillet 1749. — Acte de la lecture de l'ordonnance de 1667.

B. 687. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1752-1753. — Plumitif. — Acte de la lecture de la déclaration du Roi qui dispose qu'à l'avenir il n'y aura plus partage dans les jugements des siéges présidiaux dont la majorité ne serait que d'une voix.

B. 688. (Registre.) — In-4°, 145 feuillets, papier.

1752-1756. — Plumitif. — Jean-François Sorré, prieur, curé de Vignoux, contre les sieurs prieur et religieux de Saint-Ambroix de Bourges; jugement préparatoire qui ordonne la signification d'une transaction. — Paul Gaucher, lieutenant en la châtellenie des Aix, et demoiselle Marie Clerjault, fille mineure, contre Charles Torchon, défendeur défaillant; jugement qui ordonne qu'il sera passé

outre à l'opposition de Torchon et que les bans du mariage projeté entre les demandeurs seront publiés.

B. 689. (Registre.) — In-4°, 139 feuillets, papier.

1756-1760. — Plumitif. — Bernard-Gaspard Milandier, demandeur, contre veuve Jacques Bonnet, Jacques Bonnet, son fils, et les créanciers de ladite veuve ; jugement qui ordonne au demandeur de signifier sa demande à l'union des créanciers de la veuve Bonnet ; remise de la cause.

B. 690. (Registre.) — In-4°, 97 feuillets, papier.

1760-1762. — Plumitif. — Pierre Bataille, huissier, gardien commis aux effets de la succession de la dame de Graçay, au Chatellier, contre les héritiers et créanciers de la succession, défaillants ; jugement qui ordonne de faire battre les grains nécessaires aux ensemencements et d'acheter des foins pour la nourriture des bestiaux.

B. 691. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1762-1764. — Plumitif. — François Galbois, fermier du prieuré de Mauzay, demandeur, contre les soi-disant jésuites du collége de Limoges, défendeurs défaillants ; nomination de Robert et Boudet, experts pour la visite des lieux contentieux.

B. 692. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1764-1766. — Plumitif. — Les dames de la Visitation de Bourges, demanderesses, contre Gabriel Desainte, défendeur; débouté d'opposition contre le défendeur ; en cas d'appel, les poursuites continueront à la caution de la mense conventuelle.

B. 693. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1766-1767. — Plumitif. — Silvain Perrot, maître maçon, demandeur, contre Gabriel Perrot, défendeur; défaut contre Perrot. — Perpétue Chertier, veuve Mercier, contre Gilles Rouliez, Gaspard et Louis Cordier, Thorette curé de Vorly, et les créanciers opposants aux scellés apposés après le décès de Rouliez, curé de Vorly; défaut contre les défendeurs et ordre de battre les blés en gerbes qui dépendent de la succession.

B. 694. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1767-1768. — Plumitif. — Françoise Grajon, veuve Grangier, défenderesse, contre les doyen et chanoines du chapitre de l'Église de Bourges, demandeurs; jugement qui donne congé contre les demandeurs.—Augustin de Bonnaire, receveur des Aides à Nevers, contre Louis-Jacques de Rigault, chevalier, seigneur de Foëcy; défaut contre Rigault et débouté de son opposition contre la saisie pratiquée par le sieur de Bonnaire.

B. 695. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1768-1769. — Plumitif. — Jacques-Richard Aubry, demandeur, contre Françoise de Culant, fille majeure, demoiselle Anne de Culant, fille mineure émancipée, et Jean-Baptiste Doullet, écuyer, son curateur; défaut contre les défendeurs. — Marie Barbarin, veuve messire Hubert d'Orléans, anticipant, contre Jean Leblanc, Romble Pinault et Marie Leblanc, appelants de sentence rendue à Francheville; second jugement par défaut et confirmation de la sentence dont est appel.

B. 696. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1769-1771. — Plumitif. — Michel Exclément, négociant à Bar-le-Duc, demandeur, contre Claude Etquoy, confiseur à Bourges ; débouté d'opposition et condamnation par défaut contre le défendeur.

B. 697. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets, papier.

1771-1772. — Plumitif. — Acte de la lecture des édits suivants : 1° février 1771. Création de conseils supérieurs dans l'étendue du ressort du parlement de Paris; 2° mars 1771. Établissement de chancelleries près lesdits conseils; 3° avril 1771. Suppression et création d'offices au parlement de Paris; 4° avril 1771. Suppression de la Cour des Aides.

B. 698. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1772-1774. — Plumitif. — François Laurent, marchand forain, demeurant à Bourges, défendeur, contre Jacques Neuville, manœuvre, de la paroisse de Lochy, demandeur; défaut faute de plaider contre le demandeur. — François Bellenfant, boulanger, et Anne Naudin, sa femme, demandeurs et défendeurs, contre François Naudin, vigneron; jugement préparatoire qui ordonne le dépôt des pièces sur le bureau.

B. 699. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1774-1776. — Plumitif. — Silvain Clavier et François Trochet, meuniers au moulin de la Chaume, paroisse de Rians, contre Louis Ribert, fermier des terres et seigneuries des Aix, Rians, Serry et autres lieux; condamnation des sieurs Clavier et consorts à payer la somme de 480 livres pour trois années de jouissance du moulin de la Chaume, sauf une déduction de 70 livres dues auxdits demandeurs pour échafauds par eux laissés au domaine de la Chaume.

B. 700. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1770-1777. — Plumitif. — Les religieux Bénédictins de Bourges et Jacques Jacquet, demandeurs, contre J. Jacquet et Marie Cordier sa femme, défendeurs; second jugement par défaut contre les défendeurs et adjudication des conclusions des demandeurs.

B. 701. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1777-1779. — Plumitif. — Pierre-Madeleine Devaux et son épouse, co-fermiers de la terre d'Ivoy, demandeurs, contre Jean-Baptiste Passot, aussi fermier de la seigneurie d'Ivoy; nomination du sieur Norin, directeur du fourneau d'Ivoy, comme expert.

B. 702. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1782-1785. — Plumitif. — Acte de la lecture et ordonnance d'enregistrer au greffe les lettres patentes qui suivent : 24 août 1782, anoblissement dans les colonies françaises; 29 août 1782, déclaration portant révocation du droit d'indemnité perçu sur les terrains destinés aux cimetières.

B. 703. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1785-1786. — Plumitif. — Enregistrement d'un édit du Roi et d'un arrêt du Parlement cassant un jugement du Présidial de Bourges qui avait déclaré compétent le tribunal de la maréchaussée, afin de prononcer sur le sort des sieurs Vernier, Naigeon et Lefranc, soldats allant en semestre, accusés d'un délit ordinaire; la procédure sera parachevée au bailliage, pour ressortir au Parlement par appel.

B. 704. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets.

1786-1787. — Plumitif. — Juges : Bengy, lieutenant-général; Barbarin, Rossignol de La Ronde, Cottereau Du Rocher, Ragu, Cottereau de Bois-Aujeu, de Beauvoir, de La Coudraye, Archambault, Bienvenuat.

B. 705. (Registre.) — In-f°, 34 feuillets, papier.

1788. — Plumitif des jugements de la première chambre. — Étienne Torchon, demandeur, contre Mauchien, défendeur défaillant; jugement qui condamne le défaillant à payer au demandeur la somme de 54 livres 9 sous restant due sur la reconnaissance souscrite à son profit. — Veuve Pierre Meret, appelante, contre Philippe Pigné, intimé; jugement qui casse le précédent, et renvoit l'appelante des conclusions contre elle prises par l'intimé, comme n'ayant pas connu les fournitures livrées à son mari, condamne ledit Pigné aux dépens.

B. 706. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1700-1772. — Réception de Pierre Baraton de Villeneuve, conseiller d'honneur au Bailliage. — Installation d'Étienne Corbin, chanoine à la cathédrale de Bourges et avocat en Parlement, en l'office de conseiller au Bailliage et au Présidial. — Scellés en la maison de défunt Charles Depotin, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges. — Enregistrement de lettres à terrier pour Jeanne-Marie de Fradet, de Saint-Août, veuve de Jacques Duplessis-Chastillon, marquis de Saint-Août et de Nouan. — Inventaire, après décès, chez le lieutenant criminel.

B. 707. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1701-1786. — Visites du lieutenant général aux écoles de droit. — Inscriptions des étudiants. Noms d'étudiants : Bourgongnon, du diocèse d'Évreux; Geninet, du diocèse de Clermont; Delaval, du diocèse de Clermont; Cottereau, du diocèse de Bourges; Germain du diocèse d'Autun; Chevallier, du diocèse de Bourges; Dumontet du diocèse de Clermont; Jourdier, du diocèse de Bourges; Blanchard, du diocèse de Bourges; Millin, du diocèse de Nevers; Perron, du diocèse de Bourges; Morel, du diocèse de Bourges; Desjobert, du diocèse de Bourges; Salomyer, du diocèse de Nevers; Peschaut, du diocèse de Limoges; Joubert, du diocèse de Bourges; Paultre, du diocèse de Bourges; Blanchet, du diocèse d'Orléans; Buffet, du diocèse de Paris; Forestier, du diocèse de Clermont; Corbin, du diocèse de Bourges; Bertault, du diocèse de Bourges; Huet, du diocèse de Bourges; Beschereau, du diocèse d'Évreux; Barbier, du diocèse d'Évreux; Thonnelier, du diocèse de Nevers; Millin, du diocèse d'Autun; Brisson, du diocèse de Nevers; de Beaubois, du diocèse d'Évreux, etc.

B. 708. (Registre.) — In-4°, 61 feuillets, papier.

1748-1755. — Enregistrement des droits de contrôle alternatif et triennal, et des droits d'expéditions de greffes de bailliage perçus par le greffier, pour le compte des propriétaires desdits greffes. — Bailliage. Acte de produit pour François Jollivet et sa femme, contre François Lafosse, 10 sous, tiers pour contrôle, 3 sous 4 deniers; — prestation de serment, rapport et affirmation d'experts pour Thomas Planchon, contre veuve François Belleville et son fils; expédition, 5 livres; contrôle, 1 livre 13 sous 4 deniers.

B. 709. (Registre.) — In-4°, 55 feuillets, papier.

1757-1761. — Contrôle alternatif et triennal des droits de greffe. — Acte de remise de la vente de la maison du Gros-Tournois, à Bourges, du 21 août 1756, 25 sous. Tiers, 8

sous 4 deniers.— Tutelle pour Marie Virault, fille mineure, 3 livres 15 sous. Tiers 1 livre 5 sous.—Jugement sur requête et commission pour Margot, 3 livres 15 sous.

B. 710. (Registre.) — In-4°, 94 feuillets, papier.

1768. — Contrôle alternatif et triennal des droits de greffe. — Tutelle à la fille mineure de défunts Jean Ponceau et Jeanne Dugaillon, 3 livres 15 sous. Tiers 1 livre 5 sous. — Prestation de serment, rapport et affirmation d'experts pour Marie Penier, veuve Rochoux, contre Joseph Rochoux, 2 livres 7 sous 8 deniers.

B. 711. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1772. — Contrôle alternatif et triennal des droits de greffe. — Curatelle aux causes de Pierre Guimblé, fils de Joseph et de Marie Savré, sa mère, défunte, 4 livres 13 sous 9 deniers. Tiers 1 livre 3 deniers. — Sentences d'entérinement de lettres de bénéfice d'âge et curatelle pour le sieur Damour de Bois-Aujeu, 7 livres 10 sous. Tiers 2 livres 10 sous.

B. 712. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets; papier.

1773. — Contrôle alternatif et triennal des droits de greffe. — Bailliage; sentence pour Nicolas Derigault, contre Couanon Vailly, 7 livres 8 deniers. Tiers 2 livres 6 sous 11 deniers. — Déclaration de défrichement de terre inculte, par Louis Champion, paroisse de Sainte-Solange, 1 livre 5 deniers. — Curatelle à l'effet d'inventaire dissolutif de communauté d'entre Anne Bignolat, veuve Guillaume Dusault et leurs enfants, 5 livres 12 sous 6 deniers. Tiers 1 livre 17 sous 6 deniers.

B. 713. (Registre) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1774-1775. — Contrôle alternatif et triennal des droits de greffe. — Commission sur plainte pour informer, pour le sieur Bejonnier de Fonfrède, curé de Quantilly, contre Anne Des Bornaix. Greffe, expédition, 30 sous. Tiers 10 sous. — Enquête ponr Sébastien Lebeau, contre Jeanne Robert, veuve Robin. Greffe, 5 livres. Tiers 1 livre 13 sous 4 deniers.

B. 714. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1776. — Contrôle alternatif et triennal des droits de greffe. — Présidial. Sentence pour Jean Moreau père, contre Jean Moreau fils, vignerons, 2 livres 16 sous 3 deniers. Tiers 18 sous 9 deniers. — Bailliage. Prestation de serment d'experts pour J.-B. Héméré, contre François Patureau, 4 livres. Tiers 1 livre 6 sous 8 deniers. — Rapport et affirmation des experts pour J.-B. Héméré, contre François Patureau, 8 livres 5 sous. Tiers 2 livres 15 sous 6 deniers.

B. 715. (Registre.) — In-f°, 272 feuillets, papier.

1619-1624. — Insinuations au greffe. — Testament de Blaisette Champin, veuve François Gaudrion, demeurant au bourg de Vesdun. — Déclaration du Roi portant défense à toute personne, de quelque qualité qu'elle soit, de porter à la campagne ou ailleurs aucune arquebuse, pistolet, bâtons à feu ou autres armes offensives. — Portant défenses à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, de porter draps, toiles, passements, broderies, pourfilure d'or et d'argent.

B. 716. (Registre.) — In-f°, 373 feuillets, papier.

1630-1636. — Insinuations au greffe. — Donation mutuelle de l'usufruit des biens meubles et immeubles du survivant entre P. Ruleau, procureur et notaire à Sancerre, et Charlotte Baignay, sa femme. — Lettres-patentes qui donnent à Bertrand, marchand, l'office de sergent royal au bailliage de Bourges, vacant par le décès de Guérin, précédent titulaire.

B. 717. (Registre.) — In-f°, 324 feuillets, papier.

1630-1636. — Insinuations au greffe. — Sentence d'émancipation pour Charlotte Salomon, femme Henri Gastellier. — Testament de la veuve Jean Gabard. — Donation faite par Bertrand Bellard à Louis Bellard. — Contrat de mariage de Pierre Pajot et Claude Nicolas. — Testament de Jean Menou.

B. 718. (Registre.)— In-f°, 276 feuillets, papier.

1637-1640. — Insinuations au greffe. — Contrat de mariage portant donation par Denis Plot à Anne Bechereau, de Marmagne. — Donation faite par Marie Dardon, veuve François Leau, à Jean Petit, de Bourges. — Testament de Blandine Bernardin, veuve d'Antoine Rapier, de Bourges.— Testament de Nicolas Burnet, chanoine de l'église Saint-Outrille du Château-lès-Bourges. — Sentence d'émancipation et de séparation de biens rendue le 27 mars 1640, au profit de Claude Léveillé.

B. 719. (Registre.) — In-f°, 144 feuillets, papier.

1652-1655. — Insinuations au greffe. — Donation entre vifs et au profit du dernier survivant, entre Baptiste Renouard, secrétaire du sieur Pinon, maître des requêtes, et Geneviève Cochon, sa femme. — Testament de Charles Bidault, sieur de Germigny, chanoine en l'église cathédrale de Bourges. — Donation par Charles Pain, sieur de Hauteroche, receveur général des finances à Bourges, de la seigneurie de Hauteroche à son fils, Nicolas Pain, écuyer,

gentilhomme ordinaire de la maison du Roi et capitaine au régiment de Perrault.

B. 720. (Registre.) — In-f°, 410 feuillets, papier.

1655-1659. — Insinuations au greffe. — Testament de Jeanne Hurpin, veuve de défunt Delarable. — Donation entre vifs par Pierre Auchère, cordonnier à Neuvy-deux-Clochers, au profit de Thomas Auchère et Guillaume Raffatin, du même lieu, de tous les immeubles qu'il possède, à la charge par lesdits preneurs de payer à ses héritiers la somme de 3 livres tournois. — Contrat de mariage entre Silvain Cherrette, du bourg de Morogues, et Romblette Pinsson, de la paroisse d'Humbligny.

B. 721. (Registre.) — In-f°, 174 feuillets, papier.

1659. — Insinuations au greffe. — Donation faite pardevant Jean Souciet, procureur fiscal des justices de Chavignol, Sury-en-Vaux, Bué et Verdigny, garde du scel et notaire desdites justices, par dame Jeanne Jacques, veuve Macé vigneron à Chavignol, au profit de Daniel Leducq et Jeanne Jacquet, sa femme, ladite Jacquet, nièce de la donatrice, qui consiste 1° en une rente de 6 livres 10 sous, remboursable à 130 livres, assise sur un champ de 5 boissselées ou environ; 2° en une vigne de 4 hommées sise au vignoble de Chavignol.

B. 722. (Registre.) — In-f°, 247 feuillets, papier.

1661. — Insinuations au greffe. — Donation entre vifs de la somme de 30,000 livres, avec réserve d'usufruit faite par dame Thevenet, veuve Crochet, bourgeois de Bourges, au profit de demoiselle Hérault, fille de Gilbert Hérault, conseiller du Roi, payeur général des rentes en la Généralité de Moulins; ladite donation est faite à condition que si la demoiselle Hérault vient à se mettre en religion, la somme reviendra à la demoiselle Crochet, sa mère, et à son défaut à ses frères ou sœurs et que ladite demoiselle renoncera à tous ses autres droits sur la succession de la donatrice.

B. 723. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1666. — Insinuations au greffe. — Érection de la seigneurie de Sancergues en marquisat au profit de Léonard Destrappes; lettres-patentes; enregistrement au parlement; insinuation au bailliage le 7 mai 1666. — Testament de Claude de Biet, seigneur de Maubranche.

B. 724. (Registre.) — In-f°, 352 feuillets, papier.

1667-1671. — Insinuations au greffe. — Donations faites par Marie Mézières, veuve du notaire Bonnet; — par Anne et Marie Lesieur à la survivante d'entre elles. — Contrat de mariage de Claude Poitevin et Françoise Bouchet. — Testaments d'Alexis Rocherolles; — d'Étienne Poisson et de sa femme; — de Charles Clavier, d'Asnières. — Sentence d'émancipation de la femme Robert Bonnet.

B. 725. (Registre.) — In-f°, 117 feuillets, papier.

1671-1673. — Insinuations au greffe. — Donation entre vifs faite par Pierre Mindé et Nicole Camuzat, sa femme, de tous leurs biens meubles et immeubles au profit de Frère et Silvain Mindé, leurs enfants. — Règlement de juges dans le procès pendant entre Pierre Delalande, marchand de fer à Bourges, et Pierre Guitot, procureur au duché pairie de Nivernais; par lettres-patentes l'arrêt du Grand-Conseil décide que les juges présidiaux seront compétents à l'exclusion du Parlement de Paris.

B. 726. (Registre.) — In-f°, 49 feuillets, papier.

1673-1674. — Insinuations au greffe. — Donation mutuelle entre Charles Barthélémy, tisserand en toiles, demeurant à Garigny, seigneurie de Villequiers, et sa femme, Maria Vial. — Jugement rendu par François duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, bailli de Berry, qui prononce la séparation de biens entre Marie Baucheron, demanderesse, et Guillaume Pinault, sieur des Ormeaux, son mari, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de la marine.

B. 727. (Registre.) — In-f°, 239 feuillets, papier.

1674-1679. — Insinuations au greffe. — Donations : faite par Madeleine Robert, veuve Joubert, en faveur de Jeanne Joubert, femme Louis Pinson; — de Louis Couet à Louis Couet son neveu et filleul. — Testament de Gabriel Cordier. — Mariage de Espard Bruneheu et Françoise Hataud. — Donation faite par Jean Bruneheu et Françoise Testu, sa femme, insinuée le 14 novembre 1674.

B. 728. (Registre.) — In-f°, 220 feuillets, papiers.

1680-1683. — Insinuations au greffe. — Donations entre Étienne Prutet et Pierrette Buthet, sa femme; — entre Jeanne Bonnet, femme Gabriel Charbonnier, et Antoine Demontbrunay; — entre Jacques Guerry et André Guerry.

B. 729. (Registre.) — In-f°, 113 feuillets, papier.

1681-1682. — Insinuations au greffe. — Testament de Jacqueline, veuve Guillemot. — Donation entre Claude Bordu et Nicolle Peignot, sa femme.

B. 730. (Registre.) — In-f°, 242 feuillets, papier.

1683-1688. — Insinuations au greffe. — Donation par Pasquet Des Fleurs au profit de sa fille, Françoise Des Fleurs, et Étienne Crochet, son gendre. — Déclarations du Roi sur les récusations de juges par ceux de la religion prétendue réformée ; — pour la punition de ceux de la prétendue religion réformée qui s'assemblent ailleurs que dans les temples. — Édits portant création de 1,200,000 livres de rentes au denier 18 ; — pour faire exécuter l'article 22 de l'édit de Melun concernant les procès criminels qui se font aux ecclésiastiques; — portant que les ministres de la religion prétendue réformée ne pourront faire leurs fonctions plus de trois ans dans le même lieu ; — concernant les biens des consistoires. — Déclaration du Roi concernant la qualité des personnes qui peuvent être admises à l'exercice de la religion prétendue réformée dans les maisons des seigneurs ayant haute justice. — Édit portant que ceux de la religion réformée ne pourront tenir consistoire qu'une fois tous les quinze jours en présence d'un juge royal, qui sera commis par Sa Majesté. — Lettres-patentes qui autorisent Jean de Montpesat de Carbon, archevêque de Bourges, à lever, par chaque année, sur tous les bénéficiers du diocèse, la somme de 3,000 livres pour subvenir aux frais de construction d'un séminaire dans la ville de Bourges, et de réunir audit séminaire des bénéfices jusqu'à concurrence de 4,000 livres de rentes. — Déclarations du Roi qui punit les ministres de la religion réformée qui ont laissé entrer dans leurs temples les personnes qui n'y devaient entrer et prononce l'interdiction desdits temples ; — concernant la vente des biens des comptables. — Sentence de séparation de biens de Madame de Gaumille avec son mari ; — faisant défense aux juges, avocats et autres d'avoir des clercs de la religion réformée; — portant défense d'élever dans la religion prétendue réformée les enfants dont les pères sont morts dans cette religion, mais dont les mères sont catholiques. — Défense à ceux de la religion prétendue réformée d'avoir des domestiques catholiques. — Déclaration portant qu'il ne sera plus reçu d'avocats de la religion prétendue réformée. — Défense aux ministres des châteaux des seigneurs d'exercer plus de trois ans dans le même lieu. — Exclusion des juges dont les femmes sont de la religion prétendue réformée des affaires dans lesquelles sont parties intéressées les ecclésiastiques; — portant défense à ceux de la religion réformée d'aller exercer dans les temples en dehors du Bailliage où ils sont demeurants. — Défense sous peine des galères d'aller sans permission s'habituer en pays étranger. — Défense de se marier en pays étranger. — Nomination de M. de Gaucourt, lieutenant-général du Berry, en remplacement de M. de Mareuil. — Édits portant défense de faire aucun exercice de la religion prétendue réformée dans l'intérieur du royaume ; — sur l'éducation des enfants de la religion prétendue réformée. — Déclaration du Roi au sujet des domestiques dont les prétendus réformés et les nouveaux convertis peuvent se servir. — Défense des pélerinages sans la permission des évêques et celle du Roi. — Déclaration pour établir les actes de décès des prétendus réformés. — Édit du Roi concernant les femmes et les veuves des prétendus réformés. — Établissement de curés amovibles dans les paroisses.

B. 731. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets.

1690. — Insinuations au greffe. — Donations par Mignon Bécuau, veuve Claude Bécuau, écuyer, sieur de Coulombe et des Ruaux, conseiller au Bailliage et Présidial, au profit de Jacques Bailly, étudiant en l'Université de Bourges, de la somme de 934 livres 13 sous, due à ladite veuve par ledit défunt; — par Madelaine Prot à Charles Mosnier, étudiant, de 100 livres pour cinq années du loyer qu'il occupe.

B. 732. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1688-1697. — Insinuations au greffe. — Testament de Jean Mazelin, écuyer, sieur des Chapelles et des Minets, et de demoiselle Marie Baraton, sa femme. — Donation par Louis Bonnefons, écuyer, sieur de Naubois, et dame Françoise Lebreton, sa femme, au profit des époux Gassot. — Déclarations du Roi faisant défense de saisir les bestiaux ; — portant augmentation des droits sur les papiers et parchemins timbrés.

B. 733. (Registre.) — In-f°, 67 feuillets, papier.

1697-1698. — Insinuations au greffe. — Statuts des maîtres tonneliers de Bourges du 19 juin 1686. — Testament de M. Gougnon, avocat du Roi.

B. 734. (Registre) — In-f°, 60 feuillets, papier.

1694-1695. — Insinuations au greffe. — Quittance donnée par Martin Poubeau à Marie Soulier. — Mariage entre François Foucher et Anne Garotot. — Reconnaissance d'une maille au profit du prieur de Sancoins par Martin Poubeau et sa femme.

B. 735. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1697-1701. — Insinuations au greffe. — Lettres de grâce accordées à Rateau de La Mossure, colonel au régiment de Bourbon, coupable de meurtre involontaire. — Lettres de grâce accordées à François Soulas, de la commune

de Corquoy, qui s'était rendu coupable de meurtre par imprudence sur la personne de Delacroix, mort des suites d'une blessure reçue dans une rixe dont il était provocateur.

B. 736. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1701-1704. — Insinuations au greffe. — Testament de Charles-Robert de Bengy, écuyer, sieur de Poisereau. — Donation entre vifs : Olivier Rotet et Anne Villoing, sa femme, cabaretiers à Aubigny.

B. 737. (Registre.) — In-f°, 25 feuillets, papier.

1711-1712. — Droits d'insinuations laïques de la généralité de Bourges. — Reçus de M. de La Vienne 248 livres 2 sous pour le droit d'insinuation de la succession collatérale à lui échue par le décès du sieur Delarue, lieutenant de police ; — de M. Bruère, procureur du Roi, la somme de 60 livres pour le droit de centième denier sur la succession de sa sœur.

B. 738. (Cahier.) — In-f°, 6 feuillets, papier.

1709. — Insinuations au greffe. — Donation à l'Hôtel-Dieu d'Issoudun du domaine de la Coulonnerie, par Jacques Bernard, bourgeois de Bourges.

B. 739. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1710. — Insinuations au greffe. — Contrat de mariage contenant donation entre Michel Oriot, sieur de Grimonville, demeurant à Seury, diocèse de Bourges, et demoiselle de Fouchier, dame de Seury.

B. 740. (Registre.) — In-f°, 54 feuillets, papier.

1719-1728. — Insinuations au greffe. — Vente par le sieur Nollet au sieur Dagoret, sieur des Robinières, d'un capital de rente montant à 400 livres. — Testament de François de Guibert, sieur de Fontillay.

B. 741. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier.

1726-1734. — Insinuations au greffe. — Donation faite par Anne Celard, veuve Auchère, en son vivant sergent, au profit de Thomas Augier, demeurant à Morogues, avec charge de la nourrir pendant toute sa vie, de tous ses biens, estimés la somme de 690 livres.

B. 742. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier.

1734. — Insinuations au greffe. — Donation faite par Jean Baron, maneuvre, et Marie Gadouin, sa femme, à Mathieu Baron et Catherine Potier, sa femme, de plusieurs hommées de vigne situées paroisse de Montigny.

B. 743. (Registre.) — In-f°, 22 feuillets, papier.

1744-1746. — Insinuations du greffe. — Testaments d'Étienne Chenu, sieur de Mangou, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et major au régiment de la marine ; — de Marguerite Moreau, femme d'André Oreill, garde-chaise en la maîtrise des eaux et forêts de Bourges.

B. 744. (Registre.) — In-f°, 64 feuillets, papier.

1749-1756. — Insinuations au greffe. — Testaments de Marguerite Daunou, demeurant à Bourges, au profit de ses neveux Laurent et Jacques Daunou ; — de Jeanne de La Bussière au profit de son frère Antoine de La Bussière, chanoine de l'église Saint-Ursin de Bourges.

B. 745. (Registre.) — In-f°, 102 feuillets, papier.

1772-1783. — Insinuations au greffe. — Testaments de Madelaine Gaillaud, femme de François Rivière, invalide ; — de Jacques Toussaint, jardinier de l'Hôpital général ; — de Ch. Cardinal, écuyer, au profit de madame veuve Bengy et Charles-Pierre Bengy, son filleul.

B. 746. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1783. — Insinuations au greffe. — Testaments de M. Callande, fermier des revenus de l'abbaye de Saint-Ambroix ; — d'Élisabeth Renaudon, lingère ; — de Jean-Baptiste Porcheron.

B. 747. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1730-1731. — Insinuations au greffe. — Arrêt du Parlement du 23 février 1730, qui déclare abusifs quatre brefs ou décrets du Saint-Siége au sujet de la légende de Grégoire VII. — Déclaration du Roi qui proroge jusqu'au 1er septembre 1731 l'attribution donnée aux juridictions consulaires pour connaître des faillites et banqueroutes. — Ordonnance qui fixe la jurisprudence sur la nature, la forme, les charges et les conditions des donations.

B. 748. (Registre.) — In-f°, 112 feuillets, papier.

1731-1740. — Insinuations au greffe. — Déclaration du Roi qui proroge jusqu'au 1er septembre 1732 l'attribution aux juges consuls pour connaître des faillites et banqueroutes. — Arrêt du Parlement qui condamne une thèse soutenue en Sorbonne sur l'infaillibilité du Pape. — Lettres patentes qui accordent aux substituts de M. le procureur général le droit de committimus au grand sceau — Déclarations du Roi au sujet de la fraude qui se pratique en Normandie par les

ventes séparées du fief et du domaine utile de la même terre; — concernant le paiement des droits seigneuriaux pour les héritages cédés à baux, à fiefs et à rentes. — Arrêts qui ordonne la destruction du livre intitulé : *Judicium Francorum,* et qui traite de l'origine du Parlement; — de la Cour qui condamne un libelle intitulé : *Lettre de Louis XIV à Louis XV.* — Lettres-patentes sur la teinture des laines. — Édit portant rétablissement des offices de gouverneur, lieutenant de Roi, majors, maires, lieutenant de maires et autres officiers des Hôtels-de-Ville. — Délaration du Roi pour la levée de la dixième partie du revenu des biens du royaume. — Mandement de Monseigneur de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, pour la réduction des fêtes publiques. — Règlement pour les officiers des Élections et du grenier à sel. — Arrêt de la Cour des Aides portant défense aux Élections d'enregistrer les lettres de noblesse. — Règlement pour la fabrication des bouteilles et carafons de verre. — Déclaration portant défense aux nouveaux convertis de vendre leurs biens. — Édit portant que tous les sujets du roi de Pologne seront réputés naturalisés Français.

B. 749. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets, papier.

1740-1745. — Insinuations du greffe. — Déclaration du roi sur les ouvrages de chaudronnerie. — Enregistrement du traité de commerce entre la France et les Provinces-Unies. — Déclaration pour la levée du dixième du revenu sur les biens du royaume. — Édit de création de 820,000 livres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. — Lettres-patentes concernant la louveterie. — Édit portant création de 600,000 livres de rentes sur la ferme générale des postes. — Lettres patentes qui autorisent les délibérations du clergé au sujet de l'emprunt ou don gratuit. — Déclaration du Roi qui accorde l'hérédité aux notaires, procureurs et huissiers des juridictions royales. — Déclaration du Roi qui ordonne la continuation de la perception du doublement des droits sur les poids et mesures pendant la durée du bail fait à Thibault Larue, adjudicataire des fermes générales unies. — Édits qui augmente les gages des officiers de chancellerie près les Cours supérieures; — portant augmentation des finances pour les offices de receveur et contrôleur des domaines du Roi. — Déclaration sur les biens des religionnaires. — Création des inspecteurs et contrôleurs des marchands. — Confirmation des priviléges accordés aux grands maîtres des eaux et forêts.

B. 750. (Registre.) — In-f°, 198 feuillets, papier.

1746-1768. — Insinuations au greffe. — Arrêts du Parlement qui condamne au feu deux livres intitulés, l'un: *Histoire naturelle de l'âme,* et le second : *Pensées philosophiques*; — qui supprime un imprimé de M. l'évêque d'Amiens, intitulé : *Avis donné à ceux qui, n'étant pas soumis à la bulle* Unigenitus, *demandent les sacrements.* — Défense aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission de Sa Majesté. — Édit qui réunit aux autres droits du Roi le privilége de la vente du tabac. — Ordonnance sur les substitutions. — Édit qui établit des droits sur la cire et les suifs, et augmentation sur le papier timbré. — Déclaration du Roi qui ordonne que ceux à qui il choira succession collatérale en meubles, ne seront pas tenus d'en faire déclaration. — Arrêts du Parlement qui condamne un livre intitulé *les Mœurs* à être lacéré et brûlé; — qui ordonne la suppression d'un livre intitulé : *De suprima Romani pontificis auctoritate*; — portant instruction des procès criminels contre un cadavre. — Règlement pour les compagnons et ouvriers qui travaillent dans les fabriques du royaume. — Déclarations qui ordonne que les gardes-jurés et autres chargés de l'administration des communautés rendront compte devant les juges des manufactures; — interprétative de l'édit de décembre 1691 sur les insinuations ecclésiastiques; — qui autorise le dépôt des actions de la Compagnie des Indes en l'hôtel de cette Compagnie, à Paris. — Édits du Roi portant création de 1,800,000 livres de rentes; — suppression des juridictions de prévostés, chatellenies, prévostés-foraines, vicomtés, vigueries et toutes autres juridictions royales établies dans les villes où il y a siége de bailliage ou sénéchaussée; renvoi à ces dits siéges; — établissements et acquisitions des biens de main-morte. — Déclaration du Roi portant que les condamnations à la peine du carcan et à celle du pilori par contumace seront transcrites sur un tableau exposé en place publique. — Défense de tenir aucuns jeux de hasard, même sous le nom de loterie. — Déclaration du Roi confirmative des lettres-patentes du 15 juin 1727 sur la déclaration des revenus des biens du clergé. — Édit du Roi portant création d'une noblesse militaire. — Déclaration du Roi sur l'impôt des cartes à jouer. — Arrêt du Grand Conseil qui ordonne aux personnes qui ont soigné les bénéficiers de donner avis de leur décès aux préposés à la sonnerie des cloches. — Agrégation des maîtres en chirurgie. — Déclaration sur les testaments. — Création de 2 millions de rentes sur l'Hôtel-de-Ville. — Règlement sur la police des prisons. — Transfert du Parlement de Paris à Pontoise. — Délaration du Roi qui réglemente les successions des Suédois décédés en France. — Sursis au règlement sur la fabrique des bas et bonneterie. — Prorogation des séances du Parlement. — Époque de la cessation du vingtième établi par l'édit de mai 1749. — Défense d'imprimer et publier aucun ouvrage contre les règles contenues ès ordonnances. — Suppression du dixième

accordé à la charge de grand amiral des prises faites en mer. — Déclaration du Roi sur les juridictions consulaires. — Lettres patentes sur les toiles de coton et toiles imprimées. — Déclaration du Roi qui ordonnent aux Jésuites le dépôt de leurs titres de propriétés. — Arrêt du Parlement qui ôte aux Jésuites l'instruction de la jeunesse et déclare leur doctrine impie, abominable, attentatoire à la sûreté des citoyens. — Déclaration du Roi sur les dixmes et novales. — Lettres patentes qui autorisent l'Hôpital des invalides de la marine à faire un emprunt de 3 millions. — Établissement d'une tontine en faveur des gens de mer. — Sequestre des biens du collége de Bourges. — Abolition du droit d'aubaine pour les sujets du Roi d'Espagne. — Règlements pour les colléges qui ne dépendent pas des Universités. — Priviléges en fait de commerce.

B. 751. (Registre.) — In-f°, 149 feuillets, papier.

1763-1767. — Insinuations du greffe. — Arrêt de la Cour de Parlement qui ordonne la suppression d'un décret de l'inquisition de Rome, daté du 13 avril 1763, portant condamnation d'une ordonnance et instruction pastorale de M. l'évêque de Soissons. — Déclaration portant défense aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission. — Édit relatif au dénombrement des biens-fonds du royaume ; — portant règlement de la dette de l'État; — rétablissement du centième denier sur les immeubles fictifs. — Arrêt sur l'inoculation de la petite vérole. — Lettres patentes sur les poursuites des biens des Jésuites dans les colonies; — sur les poursuites des biens vacants des Jésuites. — Déclarations du Roi portant défense aux communautés des marchands et artisans d'emprunter sans y être autorisés par lettres patentes; — sur le cadastre, la liquidation et le remboursement des dettes de l'État ; — portant permission de faire circuler les grains et farines dans tout le royaume avec exemption de droits et péages. — Arrêt de la Cour qui supprime un imprimé ayant pour titre : *Brefs,* etc., et renouvelle défenses d'imprimer toute bulle qui ne serait pas accompagnée de lettres-patentes. — Lettres patentes qui autorisent les gens de main-morte à acquérir dans leur seigneurie directe les droits d'échange; — contenant règlement pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume. — Déclaration du Roi sur les vagabonds et gens sans aveu. — Édits du Roi portant suppression des offices de présidents dans les Bailliages et Sénéchaussées du royaume ; — portant confirmation de l'établissement de la Compagnie des Indes sous le titre de Compagnie commerçante. — Lettres patentes du Roi qui confirment les unions de bénéfices faites au collége Louis-le-Grand. — Édit du Roi sur la Société de Jésus; cessation des poursuites faites contre eux. — Lettres patentes sur la liquidation des dettes de la Compagnie des Indes. — Édit du Roi concernant la libération des dettes de l'État. — Arrêt du Parlement portant règlement pour les colléges qui ne dépendent des Universités. — Édit du Roi qui permet à toute personne, excepté celles revêtues de charges de magistratures, de faire le commerce en gros; — réglant le droit de fret sur les vaisseaux étrangers. — Règlement pour l'élection des maires et échevins dans les villes et bourgs du royaume. — Lettres patentes qui portent que les habitants des îles sous la domination de l'ordre de Malte seront tenus pour regnicoles, pourront s'établir en France, y acquérir tous biens meubles et immeubles et en disposer tant entre vifs que par testament. — Expulsion des Jésuites; arrêt du Parlement.

B. 752. (Registre.) — In-f°, 68 feuillets, papier.

1767-1769. — Insinuations au greffe. — Abolition du droit d'aubaine entre les sujets de Sa Majesté et ceux de l'Électeur palatin. — Priviléges d'exemptions de tailles. — Édits du Roi sur les arts et métiers ; — sur la continuation de la perception du second 20 centième imposé sur immeubles à partir du 1er janvier 1770. — Lettres-patentes sur les priviléges accordés aux brevets dans chacun des arts et métiers. — Édit portant création en faveur de la ville de Paris d'un droit d'octroi sur les vins et liqueurs. — Lettres patentes sur la vente et discussion des biens des Jésuites dans les colonies. — Déclaration du Roi sur la liberté du commerce des cuirs. — Prolongation des droits de don gratuit. — Édits qui fixe à 5 pour 100 le droit de détraction sur les successions échues en France aux sujets de l'Électeur de Bavière; — sur les portions congrues. — Lettres-patentes sur les limites réciproques aux Pays-Bas entre les possessions du roi de France et de l'empereur d'Autriche ; — sur le bail des fermes générales au nom de Alaterre, à commencer du 1er octobre 1768 ; — qui accordent la noblesse aux officiers du Châtelet, après un certain temps d'exercice de leurs fonctions. — Arrêt de la Cour des Aides portant règlement pour l'assiette et la répartition des tailles ; — fixation des priviléges des sujets du corps helvétique.

B. 753. (Registre.) — In-f°, 36 feuillets, papier.

1769-1771. — Insinuations au greffe. — Lettres-patentes sur les demandes en interdiction pour cause de démence et de prodigalité. — Déclarations qui ordonne que les fonds de la Caisse d'amortissement seront employés pendant huit années au remboursement des sommes anticipées sur les revenus du Roi; — sur les unions de bénéfices; — sur les maréchaussées des duchés de Lorraine. —

Édit qui porte que les 14 deniers pour livre qui se perçoivent au profit des maîtrises se percevront à l'avenir au profit du Roi ; — que le denier de la constitution sera fixé à raison du denier vingt. — Arrêt de la Cour sur les biens et revenus du collége de Bourges, et notamment sur la construction de deux ponts en bois, faisant communiquer les terres de Surins et Niherne. — Édit portant augmentation de finances et de gages pour les officiers des chancelleries; — création de 6 millions 400,000 livres de rentes sur les gabelles. — Règlement des colléges qui ne dépendent pas des Universités. — Police des blés dans le ressort du Parlement. — Lettres patentes qui autorisent les délibérations du clergé au sujet des 16 millions de don gratuit ; — qui suppriment les droits d'aubaine et établissent liberté de commerce en faveur des vingt-deux villes impériales y dénommées ; — sur le commerce des grains.

B. 754. (Registre.) — In-f°, 176 feuillets, papier.

1771-1784. — Insinuations au greffe. — Édit portant création de conseils supérieurs. — Discours du chancelier au Parlement; suppression de la Cour des Aides. — Ratification de la convention qui supprime le droit d'aubaine. — Règlement de la procédure. — Confirmation des annoblis depuis 1715. — Droits des offices de conservateurs des hypothèques; commission de greffier expéditionnaire. — Édits du Roi portant création de conservateur des hypothèques sur les immeubles réels et fictifs, et abrogation des droits volontaires ; — régie des droits d'hypothèques ; — sur les offices de jurés-priseurs vendeurs de meubles. — Droit de 2 sols sur l'amidon. — Nouveau tarif sur les papiers et cartons. — Lettres patentes qui ordonnent que les officiers des conseils supérieurs de Blois, Arras, Châlons, Clermont, Lyon et Poitiers ne pourront être traduits que devant les Bailliages ou Sénéchaussées de la résidence desdits conseils. — Établissement de chancelleries dans les siéges qui ressortissent du Parlement. — Rétablissement dans chacune des villes et communautés du royaume où il y a corps municipal d'offices de conseillers-maires, lieutenants de maire et secrétaires-greffiers, conseillers, échevins, jurats, capitouls et assesseurs. — Arrêt du Parlement au sujet des actes délivrés par la Cour de Rome. — Règlement de la procédure dans les matières sommaires et de tailles. — Arrêt du conseil supérieur de Blois. — Instruction des coutumaces. — Brevet portant nomination des maires et échevins de la ville de Bourges. Maire, Soumard de Crosse; premier échevin, Soumard de Boisroux; deuxième échevin, Gaultier; troisième échevin, Dumont; receveur, Toubeau; greffier, Clerjault. — Déclaration du Roi sur les officiers commensaux de Sa Majesté. — Édit portant remise du droit de joyeux avènement, et qui ordonne que les rentes perpétuelles et viagères seront soldées aux époques fixées. — Déclaration interprétative de l'édit du mois d'août 1749 sur les acquisitions de biens de main-morte. — Arrêt du Conseil supérieur de Blois concernant l'Université et le Bailliage de Bourges. — Édits du Roi qui rappelle de l'exil et rétablit en leurs fonctions les officiers du Parlement de Paris ; — d'extension du pouvoir des Présidiaux. — Commerce des grains à l'intérieur du royaume; lettres-patentes. — Lettre missive écrite à MM. les avocats du Bailliage de Bourges au sujet du droit de plaider que peut avoir M. Augier, docteur et professeur en droit à Bourges ; ladite lettre écrite par Joly de Fleury, avocat du roi au Parlement. — Déclaration qui décide que les prévôts de maréchaussées compétents pour juger les crimes d'attroupement et excès survenus au sujet des blés et farines. — Édits qui désunit du Bailliage de Bourges l'office de lieutenant-général de police; — qui rétablit le Grand Conseil; — qui fixe la compétence du Grand Conseil. — Déclarations qui fixe à six mois le délai pendant lequel les communautés ou décimateurs pouront contredire les déclarations de défrichements; — qui révoque celle du 5 mai dernier au sujet des émeutes. — Édit du Roi portant suppression de la Caisse de Poissy; conversion et modération des droits. — Déclaration du Roi portant sur l'éducation des élèves de l'école militaire et l'administration des biens de l'établissement. — Édit sur la suppression des jurandes et communautés de commerce. — Lettres patentes portant conversion et modération du droit sur les suifs. — Déclarations sur les inhumations ; — sur les dévolutaires. — Lettres patentes portant remplacement et supplément d'apanage en faveur du comte d'Artois. — Déclarations sur les substitutions; — sur le rétablissement provisoire de l'usage observé pour les réparations des grands chemins. — Lettres patentes portant incorporation des justices de Saint-Palais, Quantilly, Saint-Doulchard et Maurepas à la justice du palais archiépiscopal. — Édit sur les sujets du roi engagés dans la Société des Jésuites. — Déclaration sur les ecclésiastiques qui ont été ci-devant Jésuites. — Édits sur la suppression des anciennes communautés d'arts et métiers et création de nouvelles dans le ressort du Parlement de Paris; — sur la juridiction des présidiaux. — Déclaration du Roi qui ordonne l'exécution dans l'apanage des princes du sang de l'édit d'août 1775, qui remplace les receveurs de tailles par les receveurs des impositions. — Lettres patentes confirmatives du privilége de garde gardienne accordé aux religieuses de l'Annonciade de Bourges; — pour l'élection des gardes-jurés de marchands et fabricants dans le ressort du Parlement de Paris. — Déclarations qui étend aux communautés d'arts et métiers créées dans le ressort du Parlement de Paris les

dispositions concernant les veuves des maîtres dans celles de Paris, lesquelles dispositions sont contenues dans la déclaration du 18 août 1777; — portant défense aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission; — qui ordonne la création de communautés de teinturiers dans le ressort du Parlement de Paris; — sur les présidiaux. — Lettres patentes qui portent que les prêtres qui entreront à l'avenir dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne seront capables de succéder en ligne directe et collatérale. — Arrêts de la Cour du Parlement de Paris qui défend de faire paître en aucun temps les moutons et brebis dans les vignes, prairies, jardins, etc.; — qui ordonne de séparer les moutons malades et défend aux bouchers d'en exploiter la viande; — qui fait défense de mener les boucs ou chèvres paître dans les vignes, buissons ou jardins; — qui défend les attroupements des compagnons des différents corps et métiers. — Lettres patentes qui ordonnent l'exécution des articles 1 et 2 de l'édit de mars 1768 concernant les ordres religieux. — Édit du Roi portant création de 4 millions de rentes viagères. — Ratification de lettres-patentes portant exemption de droits d'aubaine entre la France et les États du duc de Saxe. — Convention entre Sa Majesté et le duc de Heldbourg-Hausen pour l'abolition du droit d'aubaine. — Ratification de la même convention avec le duc de Mecklembourg-Schewrin; — avec le duc de Saxe-Gotha et d'Altenberg. — Déclaration sur les priviléges de gens de mer. — Abolition du droit d'aubaine entre la France et les États-Unis d'Amérique; — entre la France et le Wurtemberg; — entre la France et le Mecklembourg-Strélitz. — Lettres patentes qui établissent une caisse pour la facilité du commerce des bestiaux; — qui établissent l'assemblée provinciale du Berry; — qui abolissent le droit d'aubaine entre la France et l'abbaye-principauté de Fulde; — avec le Portugal; — sur les manufactures. — Édit du Roi qui supprime les droits de main-morte et de servitude dans les domaines du Roi et tenus par engagement et abolition générale du droit de suite sur les serfs et main-mortables. — Déclaration sur les assurances. — Édit portant création de 5 millions de rentes viagères. — Lettres patentes qui créent l'administration provinciale dans la province de Bourges. — Édit sur la vente des immeubles des hospices du royaume. — Règlement sur le commerce des nouvelles communautés des cabaretiers marchands de vin et eau-de-vie. — Lettres patentes sur les décorations extérieures accordées aux chapitres nobles; — sur le droit annuel des offices. — Déclaration du Roi sur les attroupements avec ports-d'armes. — Arrêts du Parlement qui permet au seigneur Des Aix d'exercer la justice au bourg des Aix pour ladite justice et plusieurs des environs; — du 7 août 1779 sur l'office et fonctions de substitut du procureur du Roi au Bailliage de Bourges contre les avocats du même siége; — établissement des sœurs de la Charité à Bourges. — Déclaration sur les communautés d'arts et métiers. — Établissement d'un troisième vingtième. — Lettres patentes qui maintiennent M. le duc d'Artois dans la jouissance de la voierie ordinaire comme seigneur apanagiste. — Arrêts du Parlement sur la bourse commune et la communauté des notaires de Bourges; — du conseil d'État qui subroge François Millin à Jean-Vincent Réné pour la régie des domaines.

B. 755. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1781. — Insinuations faites au bureau de Bourges, en vertu de l'ordonnance de février 1731. — Donation au profit de Nicolas Tullier, de Bouy, étudiant, par Jean Tullier, son père, d'une somme de 265 livres, à lui due par Charenton, laboureur à Tendron. En marge est écrit : « La donation ci-contre n'est pas sujette à l'enregistrement sur ce registre. »

B. 756. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1782. — Insinuations au bureau de Bourges. — Donation par Mathurin Cadier, vigneron, au profit de Pierre Cadier, son neveu, aussi vigneron, de tous ses biens, à la charge par le donataire de nourrir et entretenir le donateur pendant toute sa vie, ou de lui payer une pension viagère de 150 livres, outre le logement et le vin.

B. 757. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1784-1785. — Insinuations au bureau de Bourges. — Contrat de mariage entre Jean Lallemant, marchand à Montigny, et Catherine Godon; — entre Claude Biron et Geneviève Roux.

B. 758. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1785. — Insinuations au bureau de Bourges. — Donation faite par demoiselle Poncet, veuve Goudrion, au profit de l'Hôtel-Dieu, d'un jardin contigu audit Hôtel-Dieu. Les administrateurs qui comparaissent sont : 1° Labbe de Champgrand; 2° Léveillé de Clérandry; 3° Galland Du Chatelier; 4° Baraton de Dame.

B. 759. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1786. — Insinuations au bureau de Bourges. — Donation faite par les époux Pajot, chaudronnier, à Jeanne Pajot, femme Aumerle, leur fille, d'une maison située rue Mirebeau, à la charge par la donataire de payer à Marguerite

Pajot, sa sœur, la somme de 500 livres, portant intérêt à raison de 25 livres; le tout pour en jouir après leur mort, ladite donation valant partage anticipé.

B. 760. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1737. — Insinuations au bureau. — Donations faites par Jacques Debrielle et dame Prudhomme, son épouse, au profit de Anne Debrielle, d'une maison située rue Poussepenil, à Bourges, par préciput et hors part ; — par demoiselle Jeanne Bengy, dame du Nuisement et Visy, fille majeure, au profit de Philippe Labbe de Champgrand, son cousin-germain, du lieu seigneurial du Nuisement et Visy. Conditions : rente viagère de 900 livres, un tonneau de vin clairet, 2 cordes de bois au profit de la donatrice; aumône de 100 livres au couvent des Capucins, où demeure Hugues Bengy, frère de la donatrice ; pension viagère de 100 livres au profit de Françoise Bengy de Sainte-Clothilde, religieuse Ursuline à Bourges ; pension viagère de 150 livres au profit de Marguerite-Lucrèce Bengy de Saint-Augustin, religieuse Ursuline; pension viagère de 50 livres au profit du couvent des Ursulines de Bourges.

B. 761. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1738. — Insinuations au bureau. — Continuation à l'abbaye de Jouzé, paroisse de Moulins, par François Thabault, sieur de La Terrée, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'Élection de Moulins, et Anne Thabault, sa fille, d'une pension viagère de 100 livres par an. — Contrats de mariage entre Jean Petit, tisserand à Bourges, et Marie Bellot ; — entre Charles de Beaubois, sieur de Grandmaison, conseiller, receveur pour le Roi au grenier à sel de Cosne, et Marie Saujot, veuve de Louis Bousquet, sieur Du Sauloy.

B. 762. (Registre.) — In-f°, 24 feuillets, papier.

1739. — Insinuations au bureau. — Donation faite par M[e] Louis de François, seigneur de Billeron, à François Millet, écolier étudiant en l'Université de Bourges, pour la continuation de ses études, de la somme de 1,420 livres qui lui est due par Charles de François, seigneur de Boisgisson. — Mariage entre André Poupardin, lieutenant de milice réformé, et demoiselle Marie Chenu.

B. 763. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1740. — Insinuations au bureau. — Contrat de mariage entre Jean Labonne, laboureur à Fussy, et Marie Delaire, contenant donation par Antoine Guyard au profit de Jean Labonne, futur époux, de tous les meubles du donateur. — Donation faite par Jean Tirot au profit de Jean Godon, laboureur, d'un pré appelé le pré Favier, paroisse de Crésancy.

B. 764. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1741. — Insinuations au bureau de Bourges. — Contrat de mariage entre Gilbert Didier et Élisabeth Gauriat. — Donation faite par demoiselle La Thaumassière, veuve Damours de Bois-Aujeu, au profit de Gay, prévôt à Bourges, de l'usufruit de la métairie de Piedfranc, paroisse d'Arçay, et de cinq locatures, paroisses de Lochy et Saint-Caprais.

B. 765. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1742. — Insinuations au bureau. — Contrat de mariage de François Mitterrand, domestique à Saint-Doulchard, avec Marie Cousin. — Constitution de rente viagère de 150 livres par Marcellin de Gillon, chevalier, sieur de Menetou-Couture, au profit de Marie-Françoise Pinault-Désormaux, femme à son service.

B. 766. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1743. — Insinuations au bureau. — Acte de fondation d'une procession le dimanche des Rameaux dans l'église Sainte-Croix de Bourges, à cinq heures du soir, faite par Jeanne Jardin, veuve François Lerasle, tonnelier audit Bourges. — Donation par Marguerite Giraut, veuve Marion, au profit de Romble Marion, tonnelier à Sancerre, d'une vigne située dans ledit vignoble de Sancerre.

B. 767. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1744. — Insinuations au bureau. — Contrats de mariage entre Louis Busson, sieur de Bussy, premier président au bureau des finances de Bourges, et Françoise Fossard ; — entre François Armand, domestique de l'intendant de Berry, et Anne Pottier.

B. 768. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1745. — Insinuations au bureau. — Contrat de mariage entre Marcou Sabatault, maître chirurgien à la Chapelle-d'Angillon, avec Élisabeth de Vailly, veuve J.-B. Lemaître, du même lieu. — Donation faite par Hélène-Sylvie de La Châtre, à Claude Chacaton, président au grenier à sel de Montluçon, d'une somme de 3,000 livres à elle due par ledit comme héritier de feu Pierre Chacaton.

B. 769. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1746. — Insinuations au bureau. — Contrats de mariage entre Richard Bernier et Anne Chertier, veuve Torchon ; — entre André Trémeau et Catherine Bardy.

B. 770. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1747. — Insinuations au bureau. — Donations faites par Charles-Marie Levasseur, marchand fripier à Bourges, au profit de J.-B.-Étienne Dubisson, écolier en l'Université de Bourges, d'une somme de 75 livres due au donateur par les époux Lepas; — par Marguerite et Élisabeth Quignard sœurs, demeurant à Bourges, de tous leurs biens meubles et immeubles, au profit de Pierre Chauchemat, prêtre chanoine de l'église collégiale de Romorantin.

B. 771. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1748. — Insinuations au bureau. — Donation d'une maison située à Saint-Satur, par Gabrielle Ducrot, veuve Berthelot, au profit d'Antoine Berthelot et Jeanne Meunet sa femme.

B. 772. (Registre.) — In-f°, 14 feuillets, papier.

1746-1749. — Insinuations au bureau. — Testament olographe de feue Jeanne Lebègue, veuve Claude Riglet, seigneur de l'Étang et de Malçay, au profit de Madame de Rochedragon et autres. — Contrat de mariage portant donation entre François de Boislinard, écuyer, seigneur de Fontpernac, et demoiselle sergent de Bersesche.

B. 773. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1749. — Insinuations au bureau. — Transaction intervenue entre Guillaume et Claude de Boizay, d'une part, et la communauté des religieuses de Sainte-Claire de Bourges, par laquelle lesdits sieurs de Boizay s'engagent à servir auxdites religieuses une rente annuelle de 250 livres, constituée au capital de 5,000 livres. — Contrat de mariage entre Claude Perude, huissier aux tailles, demeurant à Bourges, et Marie Dandrault, veuve Nicolas Rosné.

B. 774. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1750. — Insinuations au bureau. — Acte de donation mutuelle entre Pierre Guenot, grenetier au grenier à sel de Sancerre, et sa femme Jeanne Gautier. — Contrat de mariage entre Edme Societ, garçon chirurgien, et Madeleine Lenoir, demeurant à Villequiers.

B. 775. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1751. — Insinuations au bureau. — Contrat de mariage entre Réné-Jean-Mathieu-Jacques d'Apremont, grammairien principal du collége Chevalier, à Bourges, veuf de Gabrielle Raboin, et Rénée Riglet. — Partage fait entre Marie Blanchet, veuve Étienne Arnoux, François et Charles Arnoux, ses beaux-frères.

B. 776. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1752. — Insinuations au bureau. — Contrats de mariage entre Henri-François Lecamus, praticien, et Catherine Mallet, veuve de Jean Bertin, notaire royal à Bourges; — entre Pierre Morié, garde de bois et chasse du marquis de Bouthillier, demeurant aux Aix, et Françoise Bigot, veuve Claude Guenin.

B. 777. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1753. — Insinuations au bureau. — Donations de divers immeubles sis à Vierzon, par André Rousseau, receveur du grenier à sel de Villequiers, au profit d'André-Jean Rousseau son fils; — par Gabriel Perusseau-Dumoineau, cavalier de la maréchaussée, en résidence aux Aix, à sa mère Marguerite Perusseau, de la part de biens lui revenant dans la succession de feu son père.

B. 778. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1754. — Insinuations au bureau. — Donation d'une maison sise à Sancerre, faite par Renée Gaumier, veuve Simon Chabin, au profit d'Eustache Bellaut, perruquier. — Contrat de mariage entre Barthélemy Arault, arquebusier à Bourges, veuf de Jeanne Lejour, et Marie-Anne Delorme.

B. 779. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1755. — Insinuations au bureau. — Extrait du contrat de mariage de P.-Joseph Baigneux, étudiant à Bourges, et Marie Éloin, veuve Lazare Gaucher, en son vivant fripier. — Donation faite en faveur dudit Baigneux par Marie Éloin d'une part d'enfant. — Extrait du contrat de mariage entre Jean Malqué et Marie Boursin; donation mutuelle de tous leurs biens meubles et immeubles.

B. 780. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1756. — Insinuations au bureau. — Donations d'une rente de 50 livres au principal de 1,000 livres, par Robert Chambon, bourgeois de Bourges, au profit de Jeanne Roux, épouse de Pierre Moreau, ancien commis aux Aides de Bourges; — d'une somme de 200 livres une fois payée, par Gabriel de Corsant, ancien bénéficier de Notre-Dame de Salles de Bourges, à Aimée Durieu, sa domestique.

B. 781. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1757. — Insinuations au bureau. — Donation d'immeubles sis à Sancerre, par Madeleine Perinet, femme Lelarge, à sa cousine Charlotte Guichard. — Contrat de mariage entre Pierre Desbans, orfèvre à Bourges, et Madeleine Léclopé, veuve de J.-Dominique Letellier.

B. 782. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1759. — Insinuations au bureau. — Donation par Marie Crochet, veuve Malleron, au profit de Louis Millet, son neveu, d'une vigne située paroisse de Crézancy, au terroir appelé sous le bois Sergent.

B. 783. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1760. — Insinuations au bureau. — Donation entre vifs par Marguerite-Jeanne Gaulmer, au profit de son cousin Pierre Veilhaut, d'une locature située au village de Villemenard, paroisse de Saint-Germain-du-Puits.

B. 784. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1761. — Insinuations au bureau. — Donation entre vifs des terres de Saint-Caprais et Saint-Florent, par Thabault de La Terrée, à dame Catherine Thabault sa fille, femme du sieur Delestang, lieutenant-général au Bailliage de Bourges.

B. 785. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1761-1763. — Insinuations au bureau de Bourges. — Contrat de mariage entre Claude Violette, contrôleur des actes et procureur de la Châtellenie des Aix-d'Angillon, et Marie-Anne-Catherine Lauverjat. — Donation par Claude Guindaut, prêtre à Bourges, à Léon Guindaut, licencié en lois, son neveu, de tout le mobilier de sa maison à prendre après son décès.

B. 786. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1764-1765. — Insinuations au bureau. — Donation par Louis-Edme Terreau, prêtre-curé de la paroisse d'Oison, à Anne Guyet, sa nièce, de tous les biens meubles qui se trouvent dans la maison curiale. — Vente en contrat de mariage du droit d'affiliation dans la succession de Marie Pallet, au profit 1° de Colin, futur époux de Marie Girard, fille de ladite Pallet; 2° de Marie Chaillois, fille de Pierre Girard, et promesse par tous de demeurer sous le même toit. — Extrait du contrat de mariage entre Colin et Marie Girard, fille de Marie Pallet et d'Antoine Girard; reçu Delamétairie, notaire royal au marquisat de Berry.

B. 787. (Registre.) — In-f°, 51 feuillets, papier.

1766-1767. — Insinuations au bureau. — Donation entre vifs et par contrat de mariage entre messire Jean-Louis de Francez de Boisginon et Charlotte-Louise-Thérèse Savary. — Testament olographe de Marguerite Damours, veuve Claude Sarrafin, sieur de Soulangis, au profit des enfants de Nicolas Damours, ses bas-neveu et nièce, avec stipulation de préciput au profit du bas-neveu pour la métairie des Finaux et clause de substitution au profit du survivant.

B. 788. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1767-1768. — Insinuations au bureau. — Extrait du contrat de mariage entre Louis Boutillier, tourneur, et Élisabeth Delétang, en ce qui concerne une donation de 300 livres faites par le futur à la future, à prendre sur sa succession s'il prédécède.

B. 789. (Registre.) — In-f°, 25 feuillets, papier.

1768. — Insinuations au bureau. — Donations faites par demoiselle Claude Danjou et dame Jeanne Danjou, veuve Me Claude Thomas, conseiller du Roi, grenetier à Aubigny, au profit de Marie-Louise Danjou, femme Josset, leur mère, de plusieurs immeubles et rente, entre autres du domaine de Tillou, paroisse de Sainte-Montaine, estimé 12,580 livres; — par Catherine Niquet, veuve Claude Turquet, en son vivant marchand aux Aix, au profit de Marie-Claude Couy, son petit-fils, d'une rente de 15 livres.

B. 790. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1769. — Insinuations au bureau. — Donations faites par F. Barrière, marchand à Henrichemont, au profit de Dumont, notaire royal à Bourges, d'une somme de 250 livres; — par Catherine Minereau, veuve Berchon, en son vivant commissaire de police à Bourges, conseiller du Roi, notaire et procureur ès-causes ecclésiastiques, au profit de Berchon fils, d'une maison située faubourg Bourbonnoux, de cinq quartiers de vignes situées aux Trois-Rois, etc.

B. 791. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1770. — Insinuations au bureau. — Donations par Jacques de Givry, seigneur de Launay, demoiselle Anne de Givry de Launay, Charles Givry de Beaufroid, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel, dame Hilaire de Givry, veuve Foucault, sieur du Berceau, au profit de Marie Crestin et de Gilbert Gouneau, anciens domestiques de Claude de Givry, chevalier de St-Louis, de deux rentes, l'une de 300 livres au profit d'Anne Crestin, l'autre de 120 livres au profit de Gouneau ci-dessus nommés; — par contrat de mariage entre Pierre Berthon, exempt de la maréchaussée, demeurant à Aubigny, et Madelaine Breu, veuve Boulier; les futurs se donnent mutuellement tout ce qu'ils pourront avoir le jour de leur mort en cas de non survivance d'enfant.

B. 792. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1771. — Insinuations au bureau. — Donations à titre universel, par contrat de mariage, entre Étienne Cholet et Jeanne Guéneau, demeurant à Sury-en-Vaux; — par Thérèse Seguin, veuve Tribard, et Anne-Thérèse Tribard, fille de la précédente, au profit de l'hôpital de Bourges: 1° d'une rente de 60 livres; 2° d'une somme de 1,500 livres à prendre le jour du décès de la dame veuve Tribard; l'hôpital se trouve représenté par ses administrateurs, savoir: Réné Berthier, chanoine de l'église de Bourges; Aupic, chanoine en la même église, archidiacre de Bruères; Claude Baron, curé de Saint-Médard, docteur en théologie; Antoine de Bonnault de Méry; Gabriel Gaultier, conseiller du Roi; Guy Ragu; François Dubois; Étienne Dumoutier, contrôleur des bois et domaines de Sa Majesté dans la généralité de Bourges; Robert de Marigny, directeur des Aides; Grandjean de La Coudraie, échevin de Bourges et trésorier.

B. 793. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1707-1772. — Insinuations au bureau. — Testaments de Pierre Berger, bourrelier; — Marie Laurence, veuve Gouru, au profit d'Alexandre de Fricon; — dame Meignant, veuve Lefebvre, bourgeois de Paris, au profit de Prosper Lefebvre de Seval, son fils, et autres.

B. 794. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1772. — Insinuations au bureau. — Donation par Blaise Dubuisson en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu, de la somme de 1,000 livres payée comptant. Administrateurs: Thomas Des Colombiers, Millet Du Nointeau, Baraton de Dames, de Beauvoir.

B. 795. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1773. — Insinuations au bureau. — Donation par Silvain Leblanc, prévôt général de la maréchaussée, et Anne Gay, son épouse, à Gabriel Leblanc, conseiller du Roi en son conseil supérieur de Blois, leur fils, 1° de la dîme perçue en la paroisse de Sainte-Colombe; 2° un principal de rente montant à 5,000 livres, affectée sur le domaine de La Bezard, paroisse de Charenton.

B. 796. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1774. — Insinuations au bureau. — Donations: faite par Claude Loiseau, chanoine de Notre-Dame de Graçay, aux pauvres de l'hôpital de Bourges, d'une somme de 800 livres; — réciproque de tous leurs biens au profit du dernier survivant entre les époux Louis Ruellé, sieur des Beurtes, et Charlotte Delafond, sa femme.

B. 797. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1775. — Insinuations du bureau. — Contrat de mariage entre Jean Lépine, domestique, et Anne Latannière, fille majeure de Philippe Latannière, marchand à Rochefort. — Donation mutuelle entre le sieur Charpain et la femme Liget, époux sans enfants.

B. 798. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1776. — Insinuations au bureau. — Donation faite par Anne de Saint-Père, veuve de Gabriel-Armand Tolozé, sieur de La Garenne, à son fils de mêmes noms, des habits, armes, bijoux, chevaux, etc., laissés par le défunt et à elle appartenant par contrat de mariage. — Constitution de rente viagère de 200 livres faite par le marquis Pierre-Antoine-Marie Agard de Maupas, sieur de Morogues, et Marie-Madeleine Agard de Morogues, veuve de Philippe-Pierre Labbe de Champgrand, au profit de Jeanne Chedeau.

B. 799. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1777. — Insinuations au bureau. — Contrat de mariage d'entre Étienne Jean Gayault de Maubranche, garde de la marine, et Claudine Fayet. — Donation d'une rente au capital de 3,000 livres produisant au denier 25, 120 livres faite par Pierre-Antoine Romelot, doyen du chapitre de Saint-Étienne de Bourges, à son neveu Jean-Louis Romelot, chanoine de Notre-Dame-de-Sales.

B. 800. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1778. — Insinuations au bureau. — Donation en faveur de mariage par Louis Clavier, oncle maternel, au profit de Antoine Clavier, de 30 livres et un quatier de vigne situé aux Vallées-Froides.

B. 801. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1779. — Insinuations au bureau. — Extrait du contrat de mariage passé entre Étienne Colas de Brouville, écuyer, sieur de La Noue, et demoiselle Marie-Anne Gaignault de Beaulieu. — Donation faite à la future par Jean Soulet, prêtre, chanoine vétéran de l'église de Bourges.

B. 802. (Registre.) — In-f°, 38 feuillets, papier.

1780. — Insinuations au bureau. — Donation entre-vifs faite par Marie Bailly au profit de Pierre Leclerc, et Marie Simon, son épouse, de tous les biens qu'elle possède dans la commune de Quantilly, à charge par les donataires de faire toutes les dépenses de son entretien.

B. 803. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1781. — Insinuations au bureau. — Donation faite par Pierre Robert, ancien fermier des terres du Coudray, Civray et Marsœuvre appartenant à M. le marquis de Bussy, au profit de Claude Grassoreille, séminariste à Bourges, d'une somme de mille livres à prendre sur plusieurs débiteurs.

B. 804. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1782. — Insinuations au bureau. — Donations faites au profit de Cyprien Thibault Billacois, contrôleur au grenier à sel de Sancerre, par dame Jeanne Saunders, son épouse, de différentes créances et de plusieurs immeubles; — par Henri Moreux, vigneron, demeurant à Bué, à Pierre et Marie Moreux, ses frères, de la moitié d'une maison et portion de plusieurs morceaux de vignes.

B. 805. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1783. — Insinuations au bureau. — Donations entre-vifs faite par Jeanne Chabridon, veuve Godiveau, au profit de Simon Chabridon, son frère, de la somme de 3,000 livres versée en espèces; — par demoiselle de Létang, en faveur de Françoise Poisson, de la somme de 400 livres payables au décès de la donatrice.

B. 806. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1784. — Insinuations au bureau. — Testament d'Anne Chaillou, veuve de Denis Lenfumé, ancien commis libraire à Bourges. — Donation faite par Philippe Perrot, notaire royal et procureur à Culan, à Alexis Mottat Jourdain, marchand de draps à Bourges, d'une somme de 798 livres due par le donataire au donateur.

B. 807. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1784-1785. — Insinuations au bureau. — Donation faite au profit de l'hôpital de Bourges par Guillaume Pinturel, vicaire général à Bourges, de la somme de trois mille livres. Les administrateurs de l'hôpital comparaissent et sont tous désignés ainsi qu'il suit : Claude Baron, docteur en théologie, curé de Saint-Médard; Claude-Joachim de Vélard, chanoine à Bourges; Étienne Egros, chanoine de Saint-Ursin de Bourges; de Bonnault, seigneur d'Houet, de Villemenard et autres lieux; François Gibieuf, seigneur de Chappe; Soumard de Boisroux, écuyer; Maûrice Pommereau, président au bureau des finances; Pierre Puget, contrôleur des aides; Charles Rapin, contrôleur honoraire de la monnaie; Claude Callande, receveur de l'université; François de La Coudraye, ancien prévôt de la juridiction consulaire.

B. 808. (Registre.) — In-f°, 59 feuillets, papier.

1786. — Insinuations du bureau. — Mariage entre Étienne Griffon et demoiselle Chamerillard. — Donation mutuelle entre Michel Leroi, laboureur aux Auclers, paroisse d'Etrechy, et Anne Courtois, sa femme.

B. 809. (Registre.) — In-f°, 52 feuillets, papier.

1787. — Insinuations au bureau. — Donation réciproque de tous biens meubles et immeubles faite entre époux dans le contrat de mariage de Colas et Marie Demont.

B. 810. (Registre.) — In-f°, 13 feuillets, papier.

1787. — Insinuations au bureau. — Donation d'une maison située à Sancerre, par Madame Anne Grenin, au profit de Edme Triboudet, mineur. — Donation mutuelle par contrat de mariage entre époux, de la propriété des meubles et de l'usufruit des immeubles de celui qui décédera le premier; François Pascault, vigneron, et Marguerite Soupiret.

B. 811. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1788. — Insinuations au bureau. — Donation entre-vifs faite par 1° Dagoret Des Robinières; 2° demoiselle Perrinet, dame Dagoret Des Gravières, au profit de Auguste Dagoret, mineur, fils de J.-B. Dagoret, fils mineur de J.-B. Dagoret Des Vallées, de la nue-propriété du lieu des Pivotins, paroisse de Chavignol.

B. 812. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets, papier.

1788. — Insinuations au bureau. — Donation mutuelle par contrat de mariage au dernier survivant des époux Philippe Jacquet, journalier au village de Tronçay, et Jeanne Michot, domestique à Sainte-Lunaise.

B. 813. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1787-1789. — Insinuations au bureau. — Testaments de Jean Louzeau, curé de Dampierre-en-Graçay; — de Marie Allemand, femme Colbault; — de Françoise Clavier, veuve Michel Bénard; — de demoiselle Carreau, dite de Ste-Solange.

B. 814. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1789. — Insinuations au bureau. — Donation entre-vifs par Charles Ducarroi, seigneur Du Briou, au profit de Charles Guerin, du domaine de Champgrand, paroisse de Blet.

B. 815. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1772-1783. — Registre des lettres de ratification obtenues pour tous actes translatifs de propriété et scellés en la

chancellerie du Bailliage de Bourges. — Sceau des lettres de ratification obtenues sur la vente passée par Edme Chauvigné, huissier royal aux Aix, Marie Chauvigné, veuve Bergeron et autres héritiers de demoiselle Catherine Michel, au profit de Marie Mauduit, veuve Porcher de La Forêt du lieu et métairie des Boiteaux, paroisse de Montigny.

B. 816. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1511-1578. — Débris incendiés d'un ou plusieurs registres. — Jean Esmard, demandeur, contre de Gamache; défaut. — Jean de Saulzay, contre Jean Chauvety; remise de cause.

B. 817. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1772-1774. — Minutes de lettres de ratification accordées par Sa Majesté pour purge de biens vendus amiablement ou adjugés en justice. — Acte de vente de deux arpents de vignes, commune de Saint-Doulchard, consenti par Ruellé, professeur de droit, au profit de Thébault, jardinier, et Martinet, marchand parcheminier, moyennant 1,200 livres. — Vente d'une locature sise village de Jovy, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny, consentie par François Boirot au profit de Seguin, avocat, meyennant 500 livres.

B. 818. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1774-1775. — Ratifications pour purge. — Vente de deux arpents de vignes situés au Pied-du-Rateau, par Maurice Dauriat au profit de Silvain Bouchet et Élisabeth Gabard. Prix, 300 livres — Vente par Pierre Dubois, au profit de François-Louis Pellé, marchand à Montigny, de différents héritages situés ès-paroisses de Montigny et Humbligny. — Vente par Marie Chevalier, veuve Lecomte, au profit de Étienne Leblanc, de la locature des Loisittes, paroisse de Morogues.

B. 819. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1776. — Ratifications pour purge. — Ventes consentie par Paul Barbereau, au profit de Henri Clément, marchand à Bourges, d'un arpent de vigne, situé au vignoble du Grand-Donjon, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard : prix, 400 livres; — de vignes, paroisse de Sancerre; d'une maison située à Sury-en-Vaux; de terre, paroisse de Gron; Antoine Neveu, acheteur; Jean Coulon, demeurant au village de Solerioux, vendeur : prix, 1,266 livres.

B. 820. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1777. — Ratifications pour purge. — Vente d'une maison située rue Coursalon; acheteurs : Clément Grandcour et Joséphine Tourangin; vendeur : Marie Garbault; prix : 6,500 livres. — Adjudication d'une maison sur Mailler, receveur des revenus patrimoniaux de la ville de Bourges; prix : 1,260 livres.

B. 821. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1778. — Ratifications pour purges. — Vente d'un jardin situé près les remparts de la ville de Sancerre; acheteur : Jallot, marchand de vin à Paris, rue Saint-André; vendeur : Jean Gaucher, demeurant à Sancerre; prix : 80 livres.

B. 822. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1779. — Ratifications pour purges. — Vente de portions de terres en friche, situées à la Vallée des Chantelats, paroisse de Mesve; acheteur : Éloy Bougault, maître boulanger en la ville de La Charité; vendeur : Denis Sautereau, vigneron à Mesve.

B. 823. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1780. — Ratifications pour purge. — Vente d'une maison sise à Bourges, rue Saint-Sulpice, par François Belenfant, maître boulanger, au profit de Pelletier, procureur. — Vente du lieu de La Raquette, paroisse de Vasselay. — Adjudication du moulin de la Chaine, paroisse Saint-Bonnet, à Bourges. — Vente de huit journées de vignes situées au lieu de Veaugareau, paroisse de Saint-Justin de Sancerre.

B. 824. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1781. — Ratifications pour purge. — Vente de deux maisons situées à Bourges, rue du Grand-Saint-Christophe; acheteur : Vincent Garron, horloger à Paris; venderesse : Marie Baucheron de Courteuil, demeurant rue Charlot, à Paris, héritière par legs de M. Bécuau; prix : 14,000 livres.

B. 825. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782. — Ratifications pour purge. — Vente d'une maison située à Aubigny, et appelée la maison Saint-Christophe; acheteur : Étienne Veilhaut, horloger; vendeur : Joseph de Souffrain, seigneur de Lavergne.

B. 826. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1783. — Ratifications pour purge. — Ventes d'un emplacement, au bourg des Aix, de la contenance d'un sixième de boisselée; prix : 21 livres; — de plusieurs morceaux de prés et terres, situés paroisse d'Aubigny; acheteur : François Lacoquille, meunier au moulin de Lusson; vendeur : Jacques Soumard, laboureur à Menetou-Salon.

B. 827. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1684. — Ratifications pour purge. — Ventes du lieu des Petites-Vallées, sis au village des Vallées, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard; acheteur: Catherine Germain, veuve Gillet; vendeur: Changeux, imprimeur à Lyon; — d'une boisselée de terre, assise au village du Buisson, paroisse de Beaulieu-sur-Loire; acheteur: Jacques Poumier, notaire à Beaulieu; vendeur: Louis Letourneau, tisserand.

B. 828. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1785. — Ratifications pour purge. — Vente d'une maison située au faubourg des Sablonnières, à Aubigny; acheteur: Catherine Quillerier, veuve Bourassin, en son vivant directeur de la poste à Aubigny; vendeur: Pierre Bigot, maréchal ferrant à Bourges.

B. 829. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1786. — Ratifications pour purge. — Ventes de la moitié d'une pièce de terre contenant six boisselées, située aux Chalets, paroisse des Aix; acheteur: Pierre Ossavy, entrepreneur aux Aix; vendeur: Antoine Bonnet, vigneron; — d'un demi-arpent de vigne situé paroisse St-Doulchard; acheteur: Joseph Philosa, teinturier; vendeur: François Paré, vigneron, demeurant au *Gué-au-Clerc*, paroisse Saint-Ursin, à Bourges.

B. 830. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1787. — Ratification pour purge. — Vente d'une maison et d'une demi-boisselée de terre en dépendant, le tout situé au village de La Borne, paroisse d'Henrichemont; acheteur: François Giraud dit Bistoquet; vendeur: Françoise Pasdeloup; prix: 100 livres, plus deux rentes à servir chacune de 14 livres 10 sous.

B. 831. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1788. — Ratifications pour purge. — Vente des objets ci-après: 1° Forêt d'Yèvre, contenant 613 arpents; 2° faculté de nommer officiers de justice; 3° la métairie de Varennes; le tout au territoire de Vierzon, province de Berry; prix: 112,000 livres; vendeur: Amédée de Grégoire, marquis de Saint-Sauveur; acheteur: Charles-Philippe, fils de France, frère du Roi et comte d'Artois.

B. 832. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1789. — Ratifications pour purge. — Vente de dix hommées de vignes situées au clos de Champ-Dur, paroisse d'Aubinges; acquéreur: Roch Couillard, serrurier aux Aix; vendeur: Antoine Bonnet, demeurant paroisse de St-Martin; prix: 180 livres.

B. 833. (Registre.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

1715-1720. — Mercuriales hebdomadaires. — 13 janvier 1716: Prix du blé seigle, du froment, de l'orge, de l'avoine et du blé noir: 3 l. 8 s., 3 l. 10 s., 3 l. 12 s. — 19 janvier 1716: Prix du seigle: 3 l. 4 s., 3 l. 6 s., 3 l. 8 s.; du froment: 6 l., 6 l. 8 s., 6 l. 12 s.; de l'orge: 2 l. 8 s., 2 l. 10 s., 2 l. 12 s.; de l'avoine: 2 l. 14 s., 2 l. 16 s., 2 l. 18 s.; du blé noir: 2 l. 8 s., 2 l. 10 s., 2 l. 12 s.

B. 834. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets, papier.

1724-1790. — Mercuriales du marché de Graçay en 1724: froment, 30 s.; seigle, 18 s. 6 d.; marsèche (orge), 15 s.; avoine, 7 s. 3 d. — 3 novembre 1785: froment, 31 s., 27 s., 24 s.; méteil, 24 s., 21 s., 19 s.; seigle, 20 s., 18 s., 17 s.; mouture, 20 s., 18 s., 17 s.; orge, 17 s., 16 s., 14 s.; avoine, 14 s., 13 s. — En 1787: froment, 30 l. 10 s., 28 l., 25 l.; méteil, 21 l. 1 s., 19 l. 1 s., 17 l. 4 s.; seigle, 17 l. 2 s., 16 l. 2 s., 15 l. 1 s.; mouture, 16 l. 6 s., 14 l. 6 s., 13 l. 5 s.; orge, 14 l. 1 s., 3 l. 1 s., 12 l. 1 s.; avoine, 9 l. 8 s., 8 l. 9 s.

B. 835. (Registre.) — In-f°, 91 feuillets, papier.

1779-1792. — Déclarations faites par les filles ou femmes veuves enceintes, suivant l'édit de Henri II: — de Marie Bela, qui affirme être enceinte des œuvres d'une personne qu'elle ne veut nommer; — Catherine Jolivet affirme être enceinte des œuvres de Moreau, compagnon serrurier.

B. 836. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1728-1786. — Enfants trouvés. — Procès-verbaux d'exposition et d'adjudication de leur entretien et nourriture; — des maires et échevins constatant leur âge approximatif et ordonnant l'adjudication de leur entretien au plus bas metteur. — Dépôt fait au greffe du procès-verbal de MM. les Maire et échevins au sujet de l'exposition et de l'adjudication de la nourriture et de l'entretien des enfants trouvés. — Levée de Catherine, enfant trouvé, et adjudication de son entretien à Marie Fouqué, femme Pataut, paroisse Saint-Martin.

B. 837. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1728-1786. — Enfants trouvés. — Levées et adjudications de leur entretien. — Procès-verbaux. — Levée et adjudication de l'entretien de Marie, enfant trouvé, à Catherine Jacquet, veuve Durand, demeurant paroisse Saint-Georges. — Levée et adjudication de l'entretien de Léonard, enfant trouvé, à Madelaine Jacquet, femme Michel Durand, paroisse de Saint-Georges.

B. 838. (Liasse.) — 87 pièces papier.

1727. — Enfants trouvés. — Procès-verbaux. — Levées et adjudications de l'entretien des nommés : Marie, enfant trouvé, au profit de Jeanne Bourbon, paroisse de Moulins; Anne, enfant trouvé, au profit de veuve Bestron, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard ; François, enfant trouvé, au profit de veuve Besnard, paroisse de Saint-Martin-d'Auxiguy; Françoise-Marie, enfant trouvé, au profit de femme Véron, paroisse du Château.

B. 839. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1728. — Enfants trouvés. — Procès-verbaux de levées des nommés : Jean, Jean, Marie, Laurent, Madeleine, enfants trouvés.

B. 840. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1736-1739. — Enfants trouvés. — Lettres d'avis adressées à M. le procureur du Roi pour l'informer des expositions d'enfants à l'hôpital de Bourges; ces lettres sont presque toutes écrites par Sainte-Catherine, sœur hospitalière à la salle des enfants trouvés.

B. 841. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1739-1740. — Enfants trouvés. — Lettres d'avis adressées à M. le procureur du Roi pour l'informer des expositions faites au berceau de l'Hôtel-Dieu de Bourges.

B. 842. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1739-1749. — Enfants trouvés. — Procès-verbaux de levées des nommés Bazile, Marie-Anne, etc. — Marche suivie : le procureur informe le lieutenant-général de l'exposition des enfants ; celui-ci se transporte à l'Hôtel-Dieu et dresse le procès-verbal signé par lui, le procureur du Roi et le greffier.

B. 843. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1730-1740. — Enfants trouvés. — Procès-verbaux de levées des nommés Charles, François, Radegonde, Thibault, Marie, Marie-Jeanne, Solange, Jean, Gilbert, Ciprien, Étienne, Madeleine, Jeanne, etc.

B. 844. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1741-1746. — Enfants trouvés. — Lettres adressées à M. le procureur du Roi pour l'informer des expositions faites au berceau de l'Hôtel-Dieu de Bourges.

B. 845. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1747-1767. — Enfants trouvés. — Lettres écrites à M. le procureur du Roi pour l'informer d'expositions faites au berceau de Bourges ou d'enfants apportés audit berceau. — Apport d'un enfant nommé Étienne par la maîtresse sage-femme de la paroisse de Saint-Médard.

B. 846. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1760-1764. — Enfants trouvés. — Lettres adressées à M. le procureur du Roi pour lui donner avis des expositions faites au berceau de l'hôpital de Bourges. — Mention du baptême, noms des parrains et marraines.

B. 847. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1765-1768. — Enfants trouvés. — Lettres d'avis adressées à M. le procureur du Roi pour les expositions faites au berceau de Bourges; Signatures : sœurs de Saint-Thorent, Sainte-Rosalie, Sainte-Ursule.

B. 848. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1769. — Enfants trouvés. — Lettres d'avis adressées par les sœurs de l'hôpital à M. le procureur du Roi au sujet des expositions faites au berceau de Bourges; signature : sœur de Saint-Thorent.

JURIDICTIONS DIVERSES.

B 849. (Cahier.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

1700. — Registre de présentations des demandeurs et défendeurs ; enregistrement de droits perçus. — Eaux et forêts. 20 avril. Défaut à Étienne Tribou, demandeur aux fins de l'exploit de Renaudon, du 29 mars, 15 sous; pour la présentation dudit Tribou, du 2 avril, 6 sous 8 deniers. — Bailliage. 13 août. Défaut aux pères Chartreux de Bordeaux, demandeurs, par exploit d'Andrioux, du 15 juin, contre Pierre de Brugier, lieutenant général au bailliage de Saint-Florent, Marie de La Vervède et Jeanne de La Vervède de Rochebrune, sa femme et sa belle-sœur, héritières d'Isaac de La Vervède, sieur de Rochebrune, leur père.

B. 850. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1700-1701. — Présidial, Prévôté, Bailliage ordinaire, Bailliage criminel et Conservatoire de Bourges. — Registre de présentations pour les demandeurs et les défendeurs. — Huet, procureur, s'est présenté pour Bonnaventure Barrat, défendeur, contre Me Étienne Gourdon, demandeur aux fins de l'exploit de Renaudon, du 21 du présent mois.

B. 851. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1712. — Prévôté, Bailliage et Présidial. — Sommes reçues par le greffier dans les différents procès. 5 janvier 1712. — Pour Pierre Boirot, maître bourrelier, défendeur, contre Marie Blondeau, veuve Thomas Pommereux, demanderesse.

B. 852. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1713. — Bailliage, Présidial, Conservatoire et Prévôté de Bourges. — Présentations des demandeurs. — Au revers de la couverture est écrit : est dû pour chaque présentation aux Bailliage, Présidial et Conservatoire, 6 sous 8 deniers; plus pour le contrôle des trois juridictions ci-dessus, 3 sous; est dû à la Prévôté pour chaque présentation, 5 sous; pour le droit de contrôle, 2 sous.

B. 853. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier, couverture parchemin.

1714-1716. — Bailliage, Présidial, Conservatoire, Prévôté. — Présentations des défendeurs et des demandeurs: Louis Sallé, écolier, sous l'autorité de L. Sallé, son père, contre Duclosel de La Bondonnière. — Messire Étienne Reglet, demandeur, contre la veuve Guyot de Mirebeau.

B. 854. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, papier.

1721-1722. — Enregistrement de taxations de frais pour les causes des Bailliage, Présidial, Conservatoire et Prévôté. — Bailliage : vacations du scellé chez madame veuve Villedonné, enregistrement de testament, etc, des 28 août, 24 septembre 1721 et jours suivants, non expédiées, 96 livres 16 sous, dépense déduite; reste 78 livres 10 sous. — Présidial : Étienne Paris, contre Joseph Alabat, 1 livre plus 2 sous pour livre. — Conservatoire : acte pour Jean et François Quazy, 1 livre et 2 sous pour livre. — Prévôté : sentence François Pajonnet, contre Françoise Patriot, veuve Denis, 22 livres 8 sous, plus 2 sous pour livre : 44 sous 8 deniers, et décharges 1 livre.

B. 855. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, papier.

1726-1729. — Enregistrement de la taxe des dépens. — Rapport, affirmation et procès-verbal de partage fait entre Berthet des Bruères, le sieur de Vélacourt et autres.

B. 856. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

1729-1738. — Productions du Présidial, du Bailliage et de la Conservatoire. — Dépôt par Fr. Fabry de son livre-journal pour être donné en communication pour le sieur Debiet. — Retrait par Laureau, procureur, de la procédure instante entre Michel Ducarteron d'une part, et Silvain Roux, Louise Lardouinat, sa femme, et Louis Lardouinat.

B. 857. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1741. — Répertoire des actes de l'hôtel. — Enregistrement de la saisie réelle au lieu de Bois-Vert, faite sur J.-B. Loche. — Scellés à la requête de Louis Colas, cordier, en la maison et après le décès de Pierre Boirot. — Scellés après décès de Marie d'Autry; — exécutoire pour Coupade contre les fermiers du domaine de Bourges.

B. 858. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1743. — Répertoire des actes d'hôtel. — Curatelle aux enfants mineurs de Thomas Lecomte, tisserand en toile. — Soumissions pour Michel Dantigny contre Pierre Lardouinat.

B. 859. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier.

1735-1744. — Productions et décharges. — Bailliage, Présidial, conservatoire, Conservatoire présidial, Prévôté. — Pierre Hudault, marchand, intimé, contre Catherine Lemoine, veuve Clusel; production faite par Bailly, avoué de Hudault; appel de la Prévôté au Bailliage. — François Hervet, seigneur d'Ars et de Mongivray, contre Charles Dorguin, sieur des Bergeries; appel de Châteauroux au Présidial.

B. 860. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1746. — Productions et décharges (Bailliage et Prévôté). — Sébastien Paré pour Antoine Cirot et Pierre Millet, intervenant, demandeurs, contre Jean Collet, laboureur, et autres, défendeurs; production au greffe de la Prévôté d'un sac coté A. E. — Dubois de Champdillon, avocat, retire du greffe du Présidial la production de Sébastien Perrot de la Madelaine, défendeur, contre Henri-Antoine Deschamps et autres, demandeurs.

B. 861. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1746-1749. — Productions et décharges (Bailliage, Présidial et Conservatoire). — Production faite par Durand, procureur de Jeanne Jobert, veuve Charles Baussant, procédant contre Baraton, Tuilier, Bengy et autres, appelant de la Prévôté. — Retrait de procédures par Jacques Nourissat; affaire François Nourissat contre Pierre et Réné Bellacois.

B. 862. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1750. — Présentations des demandeurs (déclaration du 12 juillet 1695, art. 11; édit de décembre 1707). — François Moreau contre Louis Philhault; François Gaultier contre Pierre Bonivin; Jean Gaucher contre Régnault; Marie Gaulmier contre Brinon; François Lacroix contre Audebrand.

B. 863. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1746-1752. — Rôle des actes et dictums des diverses juridictions royales de la ville de Bourges. — Police et Prévôté : Bannie des vendanges de la ville et septaine de Bourges. — Bailliage criminel, exécutoire : Guillaume Coupade contre le Domaine de Bourges. — Prévôté : Tutelle à Blaise de Crécy, fils de Jean de Crécy, tonnelier. — Police : réception de Claude Rossignol, maître menuisier.

B. 864. (Registre) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1748-1752. — Présentations des défendeurs. — Jean Mallet contre Jean Rabot. — Dame Julie de La Châtre contre Denis Vorly.

B. 865. (Registre.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

1749-1754. — Productions et décharges. — Bailliage, Présidial et Conservatoire. — Catherine Godon, veuve Jean Lalmant, contre Claude Millet. — Production au greffe des pièces du procès par Buchet; communication à Tullier de Bouy, juge-rapporteur; décharge donnée par Buchet. — Production en 1749 par Jean Rochoux pour Paul Galacio de L'Hôpital, sieur de Châteauneuf-sur-Cher, contre Pierre Robin, conseiller du Roi et receveur des tailles à Issoudun, et décharge par ledit Rochoux et Godet, procureur fiscal dudit sieur de L'Hôpital.

B. 866. (Registre) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1758-1768. — Émoluments de greffes, dressé par Veilhaut. — Réception de François Deschamps, toilier à Bourges, 5 livres. — Pour une légalisation, 10 sous. — Tutelle à Jeanne Cocu, 3 livres 15 sous. — Réception de Jean Boismartin, gargotier, 3 livres.

B. 867. (Registre) — In-4°, 49 feuillets, papier.

1768-1769. — Émoluments des greffes. — Bailliage : Déclaration de défrichement par la veuve Legault et son fils, 1 livre 4 sous; — reçu pour 2 feuilles de papier marqué, cédées à M. Robertet, huissier, 6 sous 6 deniers; — pour procès-verbal de paraphe du registre supplément de la paroisse de Charentonnay, des baptêmes, mariages et sépultures de l'année 1768, 5 sous; — pour 4 légalisations, 2 livres; — droits de présentations des défendeurs des juridictions royales de Bourges pendant les mois de juillet, août et septembre 1768, y compris les 6 deniers pour chaque cause d'appel de l'huissier de la juridiction consulaire, 46 livres 13 sous 6 deniers.

B. 868. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1769-1770. — Enregistrement de l'émolument des greffes. — Police : réception de Silvain Coulon, maître boulanger à Bourges, 5 livres 12 sous. — Présidial conservatoire : sentence pour Me J. Dumont, notaire, contre Philippe Jossant et consorts, 6 livres 18 sous. — Présidial : sentence pour le sieur Lardouinat, contre Rénouard, blanchisseur, 4 livres 12 sous.

B. 869. (Registre.) — In-4°, 44 feuillets, papier.

1770-1771. — Enregistrement des émoluments des greffes. — Police : pour une vacation au compte de la communauté des tailleurs d'habits et marchands toiliers de Bourges, 4 livres. — Bailliage : sentence pour François Routillon, contre Me Lefort, procureur, 4 livres 16 sous 3 deniers. — Bailliage conservatoire : sentence pour les sieurs Grandjean de La Coudraie, contre le sieur Lafonge, du 21 août, timbre compris, 5 livres 5 sous 8 deniers.

B 870. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1771-1772. — Enregistrement des émoluments des greffes. — Reçu pour une légalisation, 10 sous. — Présidial : sentence pour Jean Daligny et Jean Compain, contre François Deschamps, horloger, 4 livres 1 sou 3 deniers.

B. 871. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1772-1773. — Enregistrement de l'émolument des greffes. — Sentence de provisions alimentaires pour Jeanne Géru, fille domestique, contre François Thevin, garçon domestique, 4 livres 9 sous. — Sentence pour Silvain Blin, contre François Bonnet et sa femme, 4 livres 9 sous. — Pour un placard cédé à M. Lefort, procureur, 14 sous.

B. 872. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1784-1785. — Répertoire des émoluments des greffes. — Bailliage, Présidial, Élection, Conservatoire, Police et Consuls de Bourges. — Police : ordonnance de voirie pour François Girault, pionnier, 1 livre 2 sols 6 deniers. — Bailliage : adjudication du bail judiciaire des mineurs Clavier, demeurant à Saint-Martin, 8 livres 15 sous; dépôt du contrat de la fille Deroy, 1 livre 1 sol 9 deniers. — Présidial : jugement de compétence délivré à Me Gangneron, 1 livre 12 sous 6 deniers. — Bailliage : jugement d'incompétence délivré au même pour la veuve Denis, contre Fournier, 1 livre 12 sous 6 deniers.

B. 873. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 28 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIe siècle. — Instance au sujet de la réunion d'Aubigny au Présidial d'Orléans. — Pièces relatives aux familles Berthin et Chertier; contrat de mariage entre Jean Berthin et Charlotte Chertier. — Vente de différents biens consentie par Marguerite Berthin au profit de Blain, cavalier de maréchaussée à Bourges; le sieur Blain s'oblige à une pension viagère de 80 livres envers la demoiselle Bertin.

PRÉSIDIAL DE BOURGES.

B. 874. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1652. — Gilbert de La Feuillarde, sieur de Boué, contre Blaise et Henri Rapin; appel de sentence rendue à Issoudun, confirmative de deux autres rendues à Ste-Sévère et à la Villette; validation de toutes ces sentences.

B. 875. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1655. — Marguerite Foucault, Augustin Nérault et Catherine Nérault, contre Silvain Nérault; appel de Châteauroux; confirmation. — Marie Rougebon contre Louis Ferrier; demande en dommages et intérêts.

B. 876. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1655. — Aignan de Boisrouvray, procureur, demandeur, contre Geneviève de Boisrouvray, veuve Corsan; demande en délivrance de deniers; appel de la Prévôté. — Les vénérables de St-Ursin contre Charles Menou et Pierre de Lamare; demande du profit des forclusions obtenues contre le sieur Menou, garant de P. de Lamare, poursuivi dans son immeuble, consistant en l'auberge de la Truie-qui-File, située dans la rue qui va de la porte Gordaine à la porte de Charlet.

B. 877. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1656. — Enregistrement des lettres de nomination de M. Philippe Thomas, lieutenant de la maréchaussée de La Châtre. — Charles de Tripière, contre Léonard Boursault; appel de sentence rendue par la Prévôté de Bourges au sujet de la possession du pré Millet.

B. 878. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1657. — Réception de Me Deabans à l'office de lieutenant de robe courte à Vierzon et à Mehun. — Requête de Jean Davau, lieutenant de la maréchaussée, tendant à ce qu'il soit passé outre à l'opposition faite par de Boisrouvray à son installation.

B. 879. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1657. — Jean Coulombier, demandeur, contre Françoise de Cullan, défenderesse; condamnation de la défenderesse au paiement d'une provision avec intérêts du jour de la demande.

B. 880. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1658. — Pierre Roy, procureur à St-Satur, demandeur, contre Silvain Chantereau, défendeur, défaillant; premier défaut obtenu contre le défaillant sur une demande en paiement de 100 livres, montant de jouissances d'héritages situés à Morogues. — Réception de Nicolas Lebloy à l'office de conseiller du Roi au siége de la Prévôté à Bourges.

B. 881. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1659. — Catherine Toucheboeuf, contre Pierre Asse, procureur en Cour d'église; demande en garantie. — Savari Labbé, demandeur, contre Jacquier et Anne Berthon sa femme; appel de St-Palais. — Hemeri Chedin, contre Léonard Barbier, chirurgien; appel des Aix.

B. 882. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1659. — Marie Bérault, veuve Jean Delafond, contre Charles Delafond et Jean Lhéritier; appel de la Prévôté; demande en reddition de comptes.

B. 883. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1660. — Pierre Asse, procureur en la juridiction consulaire de Bourges, demandeur, contre les chanoines de l'église de Notre-Dame-de-Salles et François Pelletier, maître maçon, intimé; appel de la Prévôté sur une demande en réparations. — Pierre Renault, Vincent Caillaud et Marguerite Renault, sa femme, contre Pinguet, Claude Grelet et Esther Grelet; appel d'Issoudun; confirmation.

B. 884. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1660-1661. — Martin Boucher, vigneron, curateur à la succession de Me Bailly, mort avocat au siége présidial de Bourges, contre dame Anne Riglet, veuve Bouffet, seigneur de Galiffard; contestation au sujet de la succession dudit Bailly. — Arrêt du conseil d'État portant que la taxe sur l'affranchissement des francs-fiefs sera continuée. — Ordonnance de MM. les trésoriers du Bureau des finances à Bourges, prescrivant que le sieur Montagu, receveur et payeur des gages des officiers de justice, sera tenu de verser entre les mains de MM. du Présidial de Bourges la somme de 1,700 livres qu'il a en caisse, suivant le récépissé de François Macé, receveur des tailles à Bourges.

B. 885. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1661. — Robert et Henri Dufresne, contre François de Boisrouvray, lieutenant en la maréchaussée ; appel de la Prévôté ; dommages et intérêts.

B. 886. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1662. — Installation de Mᵉ Gallus à l'office de conseiller au Bailliage de Berry, siége Présidial de Bourges. — Installation du sieur Barré, conseiller au Bailliage de Berry.

B. 887. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1662-1663. — Étienne et Gilbert Maulmoud, demandeurs, appelants, contre Pierre Goutault ; 1° appel d'une sentence rendue par le juge de Culan, ledit appel relevé à Dun-le-Roi ; 2° appel de la sentence rendue à Dun-le-Roi, ledit appel relevé au Présidial de Bourges ; jugement préparatoire. — Enquête sur la vie, les mœurs, la religion et les opinions du sieur Ragu, qui se présente pour occuper la charge de procureur.

B. 888. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1664. — Didier Thomas, demandeur, contre M. le procureur du Roi en la maréchaussée, défendeur ; jugement qui déclare le lieutenant criminel compétent pour juger le crime, à l'exclusion du prévôt de la maréchaussée. — Marguerite Collé, veuve Philippe Lemort, tutrice de ses enfants, demanderesse, contre Nicolas Lemort, sieur de La Forest ; condamnation du défendeur au paiement de deux sommes, l'une de 37 livres, l'autre de 300 livres, et à la restitution d'un minot de sel.

B. 889. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1664. — Marguerite Savary, veuve Jean Delamare, contre Jeanne Berthelot, veuve Germain Moreau ; requête de Marguerite à MM. du Présidial, afin d'obtenir seconde expédition d'un jugement rendu à son profit contre ladite Berthelot. — Sire Léon Blanchard, marchand, demandeur, contre noble Jean Fouchier, avocat au Parlement, tuteur de demoiselle Marie Fouchier ; comptes.

B. 890. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1665. — Pierre Debard, écuyer, sieur de Grimonville, et Henriette de Lannel, son épouse, demandeurs, contre Jean Decochon, sieur de La Motte, défendeur ; demande en entérinement de lettres royales. — Jean Davau, sieur Du Breuil, lieutenant de robe courte du prévôt de la maréchaussée de Berry, demandeur, contre Silvain-Claude Gallant, sieur Du Chatellier, défendeur ; renvoi du défendeur des fins de la demande.

B. 891. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1660. — André Porcheron, Pierre Parthon et consorts, demandeurs, contre Claude de Boisay, sieur Courcenay, défendeur ; appel de la juridiction de Châteauroux. — Philippe Georget, sieur de Journauderie, contre Georges Cartier ; appel sur dépens taxés par Catherinot, l'un des juges au Présidial. — Demoiselle Marie Moyreau, femme séparée de biens d'André Porcheron, avocat fiscal au duché pairie de Châteauroux, contre Pierre Viguier et Silvain Capellan ; appel de la juridiction de Châteauroux ; mise à néant des poursuites exercées par les défendeurs ; condamnation à dommages et intérêts.

B. 892. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1660. — Jacques Berthin, Jean et Étienne Foucher, contre Jacques Foucher, marin, et Claude Thébault ; appel de sentence rendue en la justice et pairie de Sully ; parties mises hors de cause. — Gabriel de Roland, sieur de Nizerolles, cessionnaire de demoiselle Jeanne de Boyau, veuve Jacques de La Violette, contre Jean de Boyau, sieur de La Garde ; jugement présidial qui ordonne la vente des bestiaux du sieur de Boyau pour être payé sur le prix : 1° 180 livres au demandeur et 50 livres à demoiselle de Boyau, intervenante.

B. 893. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1667. — Jean Cointet, contre Jean Dorgeat ; entérinement de lettres de répit. — Les dames Ursulines, demanderesses, contre Élisabeth de Vignou, veuve de Chevilly, et Nicolas Fontaine, Fermier ; saisie-arrêt pour une rente de 300 livres constituée au profit des demanderesses remboursable au capital de 5,400 livres.

B. 894. (Liasse.) — 131 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1667-1668. — Méry Poubeau, notaire, procureur et sergent royal à Herry, contre Jean Piget, laboureur ; appel de Sancerre. — René de Veillard, seigneur de Paudy, demandeur, contre Pierre David et Louis Margueritat ; sentence du juge d'Issoudun qui condamne les défendeurs à passer titre-nouvel pour une rente de six deniers et de deux gelines assise sur une maison dont ils sont propriétaires ; appel de ladite sentence au Présidial. — Boujouan, contre Brun ; taxe de dépens.

B. 895. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1669-1670. — Le Procureur du Roi, contre Philippe Assadé, sa femme, et Jean Morin, son gendre ; condamnation à mort pour assassinat. — Maximilien de Volue, marchand en la ville de La Châtre, appelant de la juridiction d'Issoudun contre Germain Pajot, Françoise Payenne et autres.

B. 896. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1669-1671. — Claude Beauvais, sergent royal, contre Claude Foucault, chanoine en l'église de Saint-Martin à Châteauroux, et les chanoines de ladite église, intervenants; condamnation du défendeur à solder la valeur d'une cavale par prix d'estimation — Dame Catherine Brossard, femme de Me Gabriel Catherinot, contre Gabriel Farrault, et dame Jeanne Ragny; appel de la juridiction de Châteauroux.

B. 897. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1672. — Samuel et Jean Barbin, contre Anne de Rigault d'Aigrefeuille, veuve Guy Danglas, sieur de Crésancy; appel d'une sentence rendue à Sancerre, par laquelle ledit Danglas était condamné à une indemnité de 25 livres par an pour défaut de fourniture de bétail auxdits Barbin, ses fermiers. — Jean Clément, contre Silvain de La Rue; appel de sentence de la Prévôté qui déclarait nulle la saisie pratiquée sur Antoinette Gaultier, veuve Petit, à la requête dudit Clément; maintien de ladite sentence.

B. 898. (Liasse) — 112 pièces, papier.

1672. — Jacques Foultier, marchand à La Charité, contre le commandeur Des Bordes; déclaration de dépens. — Vivier, sieur de La Chaume, contre Jean Martin; dépens.

B. 899. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1673. — Requête adressée au Présidial par les huissiers audienciers, afin qu'ordre soit donné aux procureurs de se servir d'eux, à l'exclusion de tous autres sergents royaux, pour les significations de procureur à procureur. — Ordonnance de MM. du Présidial qui défend à tous cabaretiers de cette ville de retirer les vagabonds et gens sans aveu.

B. 900. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1674. — Enquête, réception et lettres de provisions en faveur de Me Aignant Souciet; — Guérin, avocat en Parlement, partie civile, le procureur du Roi joint, contre Noël Belleray, habitant de Sainte-Solange, défendeur et accusé; jugement qui déclare le Prévôt de la maréchaussée incompétent et renvoie l'accusé devant le lieutenant criminel.

B. 901. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1675. — Signification d'une sentence qui fait défense de procéder ailleurs qu'aux requêtes du palais sur l'instance des sieurs Bellavoine et Légier, pour la prébende de Saint-Ursin possédée par ce dernier. — Jacques Regnier, contre François de Bordelles; dépens.

B. 902. (Liasse.) — 143 pièces, parchemin.

1676. — Pierre Jaupitre, seigneur Du Bouchet, contre Jacques Godefroy; taxe de dépens. — Pierre Robin, contre Pierre Delarigauderie; dépens. — Jacques Amelot, sieur de La Forêt, contre Charles Lenormand, seigneur d'Herry. — François Dubourg, contre Jean Lebouy; appel de la Prévôté.

B. 903. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1677. — Acte d'installation de Gabriel Lebègue, sieur de La Cour, en l'office de Prévôt provincial de la Maréchaussée. — Pierre Mongue et Michel Dufaur, seigneur de Pierrefitte, contre Edme Defarou, sieur de Couet, et Pierre Bezard, son fermier; demande en saisie-arrêt sur Bezard, contre le sieur de Couet, débiteur.

B. 904. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1678. — Réception de Pierre Paulin, procureur. — Installation de M. Herault, sieur de La Coudraye, en l'office de Prévôt général de la Maréchaussée de Berry, etc. — Réception de Poncet, procureur. — Demoiselles Anne, Marie, Madeleine et Gabrielle de Chambellan, demanderesses, contre Étienne Gougnon, sieur des Minières, et dame Gibieuf, sa femme, veuve en premières noces de Claude de Chambellan Du Genetoy; action en reddition du compte de tutelle; condamnation des défendeurs.

B. 905. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1679. — Geneviève Larrivé, veuve Charlemagne, contre Gilbert-Gabriel et Marguerite Barbery; appel de sentence rendue à Sancerre par laquelle les défendeurs, donataires universels de Gabriel Aubert, ont été renvoyés de l'action intentée contre eux par le sieur Charlemagne. — Claude Arnault, partie civile, contre Pierre Bordier, dit Drillon, accusé d'assassinat sur la grande route; jugement qui déclare le Prévôt de la maréchaussée compétent pour mener à fin la poursuite.

B. 906. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1680. — Collation du testament de Angélique Duhoussay. — Réception de Me de Lutho en l'office de procureur que possédait Me Foultier.

B. 907. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1681. — Pierre Lardier, procureur fiscal à Valençay, contre Pierre Delamarre; appréciation d'une rente en grains. — Réception d'Alfred Bouiller, procureur du Roi à Concressault.

B. 908. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1682. — Gilbert-Marie de Rilhac, comte de Saint-Paul, le procureur du Roi joint, contre Dufour, accusé de tentative de meurtre; déclaration de la compétence du Prévôt provincial du Berry.

B. 909. (Liasse.) — 119 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1683. — Réception de Jacques Bienvenu en l'office de procureur au Présidial et autres juridictions de Bourges. — Mathurin Baubelat et Valentin Renault, contre l'abbé et chapitre de Saint-Martin, à Châteauroux; appel de la juridiction de Châteauroux d'une sentence qui déboutait les demandeurs d'une saisie pratiquée entre les mains du receveur desdits chanoines.

B. 910. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1684-1685. — Louis Gaudin, contre Pierre Chauveneau; demande en inscription de faux, rapports d'experts. — Catherine Gaudin, veuve Jacques Couturier, contre Benjamin Petit et Antoine Basseville, dépositaire; demande en représentation de meubles.

B. 911. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1684-1685. — Requête d'André Bourdaloue, sieur de La Moulière, lieutenant de robe longue en la maréchaussée, afin d'obtenir la mise en jugement du sieur Peschin, accusé d'assassinat sur la personne du sieur Cornevin; ladite requête adressée à MM. du Présidial de Bourges. — Françoise Jouslin, veuve Delalande, contre Pierre Petit, sieur de Mazegoust; jugement définitif qui ordonne que les meubles dont Petit est dépositaire seront représentés et vendus.

B. 912. (Liasse.) — 138 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1686. — Antoine Labbe, seigneur de Saint-Georges, contre Thomas Mercier; bail de la tonture d'un pré à la garde de laquelle avait été commis François Clavier. — Antoine Merlant, chirurgien, contre Anne Groslier, veuve Nicolas Blanchet, et autres; appel de la Prévôté; enquête pour parvenir à la preuve d'un paiement de 17 livres.

B. 913. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687. — Requête et ordonnance portant exécutoire au profit de Sabardin, greffier à Culan, qui a déposé au greffe du Présidial la procédure commencée à Culan à la requête de Jean Aleonnard, contre Jacques Lemire, notaire royal et procureur au Bailliage dudit Culan. — Samuel Perichon et Madelaine Samson, contre Minot, docteur en médecine; taxe de dépens.

B. 914. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1688. — Enquête de vie et mœurs et réception de Me Noël Cœurdoux, procureur à la place de feu Me Jacques Cœurdoux son père. — Enquête de vie et mœurs du sieur Raymond de Larippe, pourvu de l'office de procureur du Roi à Vierzon.

B. 915. (Liasse.) — 162 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1689. — Marie Bernard, veuve Thomas, sieur de Bellegarde, contre Silvain Chauveton; taxe de dépens. — Étienne Millet, sieur des grandes et petites Brosses, contre Françoise de François, veuve Du Houssay; taxe de dépens.

B. 916. (Liasse.) — 108 pièces, parchemin.

1690. — Claude Bonnet, sieur Du Genetoy, contre Gilles Feuillet, curateur à la succession vacante de Philippe Lebergy; taxe de dépens. — Robert Paulin, contre Guy de Cotignon; taxe de dépens.

B. 917. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1690. — Louis Brunet, intimé, contre Macé Roulin, appelant de la sentence rendue à Châteauroux; confirmation d'une autre rendue au Châtelet; contestation au sujet de la succession d'Étienne Plasson. — Demoiselle Marie Duval, veuve Jacques Renault, sieur Du Parc, appelant d'Issoudun aux risques, périls et fortunes de Daniel Renault, sieur de Villemort, contre Samuel Lecomte, receveur des consignations à Issoudun; condamnation du sieur de Villemort au paiement de 150 livres.

B. 918. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1691. — Réception de François Heurtault, conseiller du Roi au Bailliage d'Issoudun. — Arbitrage consenti par les créanciers de la veuve Nicolas de Vignolles, seigneur de Maubourg; les créanciers sont les suivants : Maurice Bicher, président-trésorier au Bureau de Bourges, se faisant fort pour le baron de Fontenay; Hugues Bengy, seigneur de Nuisement; Étienne Gassot, sieur de Fins; Charles-Robert Bengy, sieur de Loye; Jean de La Chastre, seigneur de Lartillerie; Jean Damours, sieur de Bois-Angers; Anne de Saint-Père, veuve Fauvre, sieur d'Allouy; François Baudon; François Macé, sieur Des Porteaux et Feulardes; Geneviève Macé, veuve Bigot, écuyer, sieur d'Astilly; Étienne Macé, sieur de Villedonné.

B. 919 (Liasse.) — 60 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1691. — Anne Tribard, veuve Pierre Jourdin, contre Philippe Bernard, sieur de Reugny; taxe de dépens. — An-

toine Brunoux, contre Duplex; dépens. — Silvain Lajoye, contre Silvain Raillard, dépens.

B. 920. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1692-1693. — Pierre Rousset, appelant de la juridiction de Sancerre, contre Simon Rimbault et Barbe Rousset. — Philippe Bouillard, contre Michel Marquis, sieur de Chevigny; appel de Sancerre. — Les huissiers audienciers du Présidial, contre la communauté des procureurs; ordonnance de MM. du Présidial qui ordonne itérativement aux procureurs de faire faire par les demandeurs toutes leurs significations de la ville de Bourges et aussi les significations faites entre eux.

B. 921. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1693. — Julienne Chabot, contre Pierre Debuot, sieur de Grimonville; appel de la juridiction Des Aix. — Veuve Pierre Pasquiet, contre Pierre Boistron; taxe de dépens.

B. 922. (Liasse.) — 127 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1694-1695. — Pierre Canard, contre Alexandre Petit; appréciation de grains. — Guillaume Thabaud, sieur de Chantosme, contre Simon Duris; appel de la juridiction de Châteauroux.

B. 923. (Liasse.) — 122 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1696-1698. — Jean Neveu et Françoise Alabat, sa femme, contre Gratien Poisselou, gardien dépositaire, et Pierre Bolou, partie saisie; poursuite de la vente des blés et profits de mouches à miel saisis par le demandeur.

B. 924. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1699-1700. — Étienne Petit, contre Anne Lepaire; dénonciation d'appel contre sentence rendue à Villequiers.— Gilbert Lapeyrotte, contre Catherine Limosin; entérinement de lettres; appel de la juridiction de Châteauroux.

B. 925. (Liasse.) — 117 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1701. — Germain Renou et Pierre Lamy, marchands à Mongivray, contre Françoise Delavau, femme Frapy; contestation au sujet de la place du ban de ladite Frapy dans la nef de l'église de Saint-Germain; sentence rendue à La Châtre; appel au Présidial.

B. 926. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1701. — François Lecoudre, contre Blaise Patry; poursuite en exécution de deux obligations montant ensemble à 77 livres; jugement sur requête qui ordonne que la sentence sortira de son plein effet, malgré l'appel interjeté au Parlement de Paris par Patry.

B. 927. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1701. — Jean Ragueau, contre Étienne Petit et Étienne Lepaire; appel de la juridiction de Villequiers sur procès au sujet de l'état du lieu du Colombier à la sortie du sieur Étienne Petit. — De Ferrière, chanoine, contre Pierre Virly; appel de la Prévôté.

B. 928. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1702. — Armand Moreau, contre les vénérables de Graçay; instance en inscription de faux, prestation de serment et rapport de l'expert. — Clément Pastureau l'aîné, contre Clément Lejeune et Silvain Pastureau; appel de Châteauroux.

B. 929. (Liasse) — 35 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1702. — Aignant de La Forêt, contre Jean Delaroche, Damien et Julien Arresteaux, et aussi Me Pierre Augendre, procureur en la justice de Gargilesse; désaveu, inventaire de production, appel de la juridiction de Châteauroux. — Jacques-Denis Terrière, contre Jean Menou et Silvain Lignou; inventaire de production, appel de la juridiction de Châteauroux.

B. 930. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1702. — Marie Girault, veuve Jacques Aubrun, Georges et Marie Aucouturier, contre Michel Dubreuil; appel d'Issoudun, inventaire de pièces produites. — Sentence rendue à Lury, dont l'appel est relevé au Présidial, entre Antoine et Martin Boulault, par laquelle le juge de Lury (Bouillet Du Breuzet) avait renvoyé Antoine Boulault de sa demande, faute par lui d'avoir produit un acte dissolutif de communauté.

B. 931. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1701-1703. — Jugement qui déclare le prévôt de la maréchaussée incompétent pour juger le procès mu entre François Fouchier, partie civile, et Pierre Gauminet, accusé d'avoir battu et excédé le susdit sur le grand chemin des Bourdelins à Nérondes; renvoi de l'affaire devant le lieutenant criminel. — Madame de Bigny, contre les religieuses de Charenton, défenderesses et anticipantes; renvoi de la dame de Bigny des conclusions prises contre elle.

B. 932. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1703. — Antoine de Froment, prêtre-curé de Thou-Ste-Croix, contre Debize, sieur de Salvert; appel d'Issoudun; demande en paiement du montant de deux obligations; saisie. — Romble Moreux, contre Louis Pellé; appel de sentence rendue à Sancerre qui condamne Louis Pellé à

dommages et intérêts pour inexécution d'un acte d'arrentement.

B. 933. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1704. — Sentence d'ordre pour distribution des deniers provenant de la vente de la Ciroterie; Gaiault, contre François Goutelle, débiteur saisi, et les créanciers opposants.

B. 934. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1704. — François Picault, contre Marie Reuillon, veuve Charrette; appel d'une sentence des Aix qui condamnait la veuve Charrette au paiement d'une somme de 84 livres et à la restitution de certains meubles.

B. 935. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1705. — Jeanne Violette, demanderesse, contre Marc Mousson, son mari, exécution de séparation de biens. — Étienne Ternault contre Martin Gilbert et Jean Maréchal.— Appel de sentence rendue à la Prévôté, qui condamnait les défendeurs à 150 livres de dommages et intérêts pour coups et blessures.

B. 936. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1705. — Berthin, demandeur, contre Pradel; règlement de comptes pour bois achetés en communauté.

B. 937. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1706. — Pierre Tillier, contre Jean Mary; appel du bailliage de Châteauroux. — François Auchère, contre Thomas Auchère; appel de la justice des Aix.

B. 938. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1704-1707. — Gaudard de Laverdine, contre Germain et Léonard Fonteneau; appel de sentence rendue au siége particulier de Dun-le-Roi; cassation de ladite sentence et condamnation par corps des défendeurs à payer au demandeur la somme de 365 livres pour prix de bestiaux. — Anne Thibault, veuve François Roussel, demanderesse, contre François Aury, défendeur; appel du bailliage de Concressault. — Charles Méneau, contre Anne Bouchard; lettres du Roi qui permettent audit Méneau d'appeler pardevant le Présidial de Bourges d'une sentence rendue contre lui par le juge du duché de Sully.

B. 939. (Liasse.) — 67 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1707. — François de Lutho, contre Silvain Dosdon; contestation au sujet de la métairie des Gardes; appel du bailliage de Châteauroux. — Pierre Selleron élu en l'élection de La Châtre, contre Guillaume Pascault, bailly de La Châtre. — Appel d'une sentence rendue au bailliage de Châteauroux. Jugement qui condamne l'intimé à la remise de l'expédition d'une sentence d'ordre et au remboursement de la somme de soixante livres.

B. 940. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1707. — François Brunet, marchand, contre Claude Vallet; appel du bailliage de Châteauroux; plan d'héritages près les grands bois de Pally. — Jacques Guilbœuf, contre les veuves Petit et Léveillé, Denis Moreau et Madeleine Balle, Esme Heyrault, écuyer, prévôt de la Maréchaussée de Berry; lettres de commission pour assigner au Présidial.

B. 941. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1708. — Contrat de mariage entre Antoinette Egret et Esme Fouchier. — Martin Loche, marchand, contre veuve Foucher; jugement préparatoire qui ordonne à Loche de produire preuve constatant que ladite veuve Foucher a diverti des effets de la succession de Esme Foucher.

B. 942. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1708. — Jean-Claude Gougnon, Prévôt de Bourges, demandeur, contre Jean Gougnon, son frère; requête du demandeur pour obtenir règlement de comptes. — Claude Callais, avocat au Parlement, bailli de la justice de Saint-Marcel, contre Catherine de Courault, veuve de Pierre Bussière, baron de Prunget; répétition de 20 années de gages dus au demandeur comme juge de Prunget.

B. 943. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1708-1709. — Jean Danié, marchand, demandeur et appelant de sentence rendue par la justice de Saint-Ursin, contre Bonamy, commissaire aux saisies réelles; demande en reddition de comptes. — Jugement qui déclare le prévôt de la Maréchaussée compétent pour juger le crime des sieurs Larivières et Lespérance, accusés d'avoir assassiné le nommé Pierre Louis, d'un coup de sabre. — Pierre Soumard, contre Solange Gilbert, veuve Billard; appel d'une sentence rendue par la justice de Brécy et confirmation de cette sentence. — Madeleine de Brécy, dame de Saint-Chartier, demanderesse et appelante, contre Silvain Aupetit; appel d'une sentence rendue à Saint-Chartier et confirmation de cette sentence.

B. 944. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1709. — Les chanoines du chapitre de Dun-le-Roi, contre les chanoines de Châteauroux; jugement préparatoire

qui ordonne au prieur de Châteauroux de prouver que le septier de Châteauroux est *doublant* et qu'il contient 24 mesures.

B. 945. (Liasse.) — 37 pièces, papier; 3 pièces parchemin.

1710. — Veuve Thiais, contre Nicolas Séjourné; appel d'une sentence rendue au siége ducal de Châteauroux, laquelle avait confirmé celle rendue par le juge de Resay, juge de première instance, entre les parties; réparation de chemin public, imposée au propriétaire d'héritages limitrophes de ce chemin.

B. 946. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1710. — Jean Berthoulat, contre Claude Pichon; appel du bailliage de Dun-le-Roi. — Robert Prévost, receveur des tailles au département des Aix, contre Nicolas d'Argent, sergent royal; saisie d'un cheval et de sa garniture, à défaut de payement d'une somme de 909 livres.

B. 947. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1711. — Gabriel Daruenne et Françoise Léonard, sa femme, contre Jean Rochoux, Pierre Bourdier et Pierre Sallé; appel d'une sentence rendue au bailliage de Châteauroux qui condamne ledit Daruenne au payement de 180 livres.

B. 948. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1711. — Jean-Baptiste de Bourges, contre Étienne Boucher; appel de sentences rendues au Châtelet et à Châteauroux qui déclarent fondée la demande de Boucher dans son action en répétition de bestiaux induement vendus à de Bourges, par les héritiers Robin.

B. 949. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1712. — Jean Levêque, marchand drapier, contre Pierre Mathurin; appel de la Prévôté; action en répétition de trois années d'arrérages d'une rente due par ledit Levêque à l'église Notre-Dame du Fourchaud. — Jacques Leduc, contre David Mallet; appel de la justice de Sury-en-Vaux; échange; la femme Leduc donne la ratification demandée en justice par Mallet.

B. 950. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1713. — Jean Dorneau, contre Guillaume Beugneux; appel de la justice de Sancerre; contestation au sujet d'une cavale. — Jean Bonnet, contre Jean de Saint-Thorant; appel d'Issoudun; répétition de blé prêté; condamnation de de Saint-Thorant à rendre la valeur au jour du jugement.

B. 951. (Liasse.) — 104 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1714. — Marie d'Espeuille, veuve de Roland, seigneur de Nizerolles, contre Silvain Bureau; appel du bailliage de Dun-le-Roi; règlement de comptes. — Pierre Chauchy, marchand, appelant de sentence rendue contre lui au bailliage d'Issoudun, contre Claude Richer, lieutenant en la seigneurie de Graçay; demande formée par Richer en dommages et intérêts, pour bris de poteau de barrière.

B. 952. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1715. — Louis Girard, sieur de Vorlay, contre Guillaume Lachâtre et consorts, fabriciens de Saint-Cyr, à Issoudun; appel de sentence rendue à Issoudun; cassation de ladite sentence et condamnation de Girard, héritier de Madeleine Girard pour les cinq seizièmes, à indemniser lesdits fabriciens des droits d'amortissements et nouveaux acquêts qu'ils ont payés.

B. 953. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1715 — Pierre Martin et Eugène Gaucher, sa femme, contre Michel Lantuas, appelant de sentence rendue à Villequiers; répétition de fermages. — Condamnation à mort de Jean Desélus, convaincu de vol de chevaux. — Condamnation à mort contre Esme Lapierre, dit Jolicœur, convaincu d'avoir volé du blé, un calice et un surplis.

B. 954. (Liasse) — 110 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1716. — Jean Sallé, avocat, contre Claude Périnet de Longuefin, bourgeois de Paris; appel de sentence rendue à Sury-en-Vaux; contestation au sujet d'un demi-quart d'hommée de vigne.

B. 955. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1717. — Jean Grevé, sieur de La Chezatte, contre la veuve Gaucher; déclaration de dépens. — Jean Bouquin, contre Jean Pellé; appel de sentences rendues à La Chapelle-d'Angillon et à Sully.

B. 956. (Liasse.) — 74 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1717. — Jean Martinet, contre Jean Jacquet; appel de sentence rendue à Baugy. — Claude Calais, demandeur, contre Catherine de Courault, veuve de Charles-Abel Pierre Bussière; demande en entérinement de lettres.

B. 957. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1717. — Procès entre les chanoines de l'église du Château-lès-Bourges et Françoise Merlier, veuve Simon Lelarge, épouse en deuxièmes noces de Denis de Marcillac, écuyer,

sieur d'Ascre, pour des rentes dues par elle sur des héritages sis à Venesmes; compte rendu par ladite Françoise à Jean Claveau, élu en l'Élection de Bourges, oncle et curateur des enfants Lelarge; inventaire des biens communs entre elle et son père, François Mercier; réclamation faite par elle aux héritiers de Marcillac, tant pour la restitution de ses droits que pour ses avantages.

B. 958. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1718. — Veuve Archambault, contre François Morin; appel de Saint-Satur; inventaire de pièces produites. — Jean Jacquet, laboureur, contre Jean Martinet, exerçant les actions de sa femme; appel de sentence rendue à Baugy; requête de Jacquet qui conclut au renvoi de Martinet des fins de sa demande.

B. 959. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1718. — Jean Messager, contre Jacquette Jouanneau; taxe de dépens. — Étienne Dobin, notaire et procureur à Vierzon, contre Étienne Leclerc et Anne Joubert, sa femme; appel d'une sentence rendue à Vierzon, qui admettait une revendication d'héritages sur la succession de Gaspard Rossignol.

B. 960. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1719. — Louis Maranjon, intimé, contre Jeanne Daligny, veuve Boureux; action en répétition d'arrérages de rentes; appel de sentence rendue à Villequiers. — André Langlois, contre Michel Delascoux et Marie Langlois, sa femme; répétition de dot; appel de sentences rendues à Châteauroux et Nouhan.

B. 961. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1719-1720. — Réception de M. Delestang, procureur du Roi au Bailliage et à la Prévôté d'Issoudun. — Condamnation à mort du sieur Chastenier, convaincu d'avoir volé du blé et donné des coups qui ont amené la mort; ledit Chastenier ne s'est défendu qu'en la chambre du Conseil.

B. 962 (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin

1720. — Madame de Coursais, demanderesse, contre les sieur et dame Labbe de Saint-Georges, et le sieur de Gamache, intervenant; procès au sujet des terres du Genetais et de Coudron, indivises. — Jeanne Aupas et Marie-Anne Giraudon, contre Pierre Delorme, curé de Villedieu; appel de sentence rendue à Châteauroux et demande en restitution de blé, avoine et marsèche (orge).

B. 963. (Liasse.) — 74 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1721. — Pierre Jolivet, contre Girault Fabre et Madeleine Souplet; appel de sentence rendue à Dun-le-Roi. — Jacques Dubourg, contre Claude Dubourg; déclaration de dépens.

B. 964. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 3 pièces parchemin.

1721. — Catherine Dutrou, veuve Samuel Savignat, contre Pierre Dutrou; appel de la Prévôté, inventaire de productions. — Les chanoines Du Château, contre Mériot, serrurier à Bourges; nomination, serment et rapport de Basseville, bourgeois d'Henrichemont, et de Briseux, ingénieur du Roi, demeurant à Paris, rue des Trois-Maures, paroisse Saint-Jacques-la-Boucherie, experts nommés pour la visite et vérification d'une grille en fer commandée audit Mériot et exécutée par lui pour le compte desdits vénérables.

B. 965. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722. — François Patault, procureur à Châteauroux, demandeur, contre Jean Chavoix et Étienne, faisant fonctions de procureur de la confrérie de Saint-Maur; taxe de dépens. — Gabriel Sartin, contre Philippe Maras; déclaration et taxe de dépens faits au Bailliage d'Issoudun et au Présidial de Bourges.

B. 966. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1721-1723. — Jugements sur requête qui ordonne qu'une jument et un cheval conduits en fourrière chez Pierre Caillou, hôtelier à *la Ville de Jérusalem*, paroisse de Saint-Fulgent, à Bourges, seront vendus et le prix déposé au greffe; sur la somme provenant de cette vente, celle de 43 livres sera prélevée pour frais de nourriture pendant 54 jours; — qui déclare M. le prévôt général compétent pour juger Jacques Blancheteau et Jean Planereau, coupables de vagabondage.

B. 967. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1723. — Germain Mathieu, contre Louis Baucheron; appel de sentence rendue à Châteauroux; répétition de dommages et intérêts montant à 3 livres 11 sous. Frais faits, 300 livres.

B. 968. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1723. — Jean Leclerc et sa femme, contre François Guillerault; appel de sentence rendue à Sancerre; entérinement de lettres royales obtenues par Leclerc pour nullité d'un acte de vente entaché de fraude et d'absence de consentement.

B. 969. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1724. — François Gilbert, contre Claude Fromenteau; état des frais faits à Châteauroux, montant à 1° 50 livres 5 sous 2 deniers d'une part, 2° 39 livres 15 sous 6 deniers d'autre. — François Bonnin, contre Jean Fauveau et Marie Fauveau, appelants de sentence rendue à Châteauroux; déclaration de dépens.

B. 970. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1724. — Procès criminel contre Étienne Aubert, accusé de viol sur une fille de dix ans; condamnation à mort prononcée par le lieutenant criminel au Présidial; appel au Parlement; réformation de l'arrêt et condamnation aux galères et à la marque GAL.

B. 971. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1725. — Étienne Leclerc et consorts, contre Pierre Montagu; appel de sentence rendue à Sancerre; contestation au sujet d'une maison située à Sancerre, de laquelle le rez-de-chaussée appartient à Leclerc et le premier étage à Montagu; procès au sujet de l'auvent construit par Leclerc pour abriter son étal; rapport des experts, Deron jeune et Pierre Grégoire, ce dernier ingénieur du Roi en résidence à Cosne.

B. 972. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1724-1726. — Jugement qui ordonne l'élargissement de Laurent Pinson et lui enjoint de retourner sans mendier à Besançon son pays. — Jugement de compétence : Le prévôt de la maréchaussée est déclaré compétent pour juger en dernier ressort le sieur Mazerat, vagabond et mendiant valide.

B. 973. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1726. — François Meunier, demandeur, contre Jeanne Lejuif, défenderesse; contestation au sujet d'une rente prétendue sur François Meunier; appel de sentence rendue à Châteauroux. — Baucheron, contre François Doré; appel de Châteauroux; rapport de Jean Pichard, tiers expert nommé pour l'évaluation de dommages et intérêts.

B. 974. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1726. — Gilbert Ballery contre Pierre Reymond, Hector Jouesne, Philippe Lecomte et Trumeau; appel de sentence rendue à Issoudun; confirmation de la sentence rendue en ce siége. (L'objet du procès n'est pas indiqué.)

B. 975. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1727-1728. — Bellin, contre veuve Dhuique; exécutoire délivré à Charles Bellin, notaire à Saint-Satur, pour une somme de 59 livres montant de la moitié des frais d'un jugement du 20 novembre 1726, rendu contre la veuve Dhuique et son fils François Dhuique. — Les chanoines de la Sainte-Chapelle, contre Thomas Charlemagne, marchand à Bourges; déclaration et taxe de dépens.

B. 976. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 4 pièces, parchemin

1728. — Marguerite Rousseau, veuve du sieur de Villantrois, greffier en chef du grenier à sel de Vierzon, demanderesse, contre Baucheton et Graizeau, fabriciens de l'église paroissiale de Vierzon; acte de reprise d'instance.

B. 977. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1728. — François Germain, potier d'étain à Sancerre, contre Simon Durand; réponse à une demande de 80 livres, réclamée comme reliquat de dette par Simon Durand, créancier. — Jugement qui déclare le prévôt de la maréchaussée et les officiers du Bailliage royal compétents pour faire le procès de Jean Doujon, Marie Giraudet, Étienne Soliveau, Jeanne Forestier, Pierre Charbonnier, Georges Prudhomme et François Boy dit Laverdin, accusés d'avoir volé les marchandises de Boussac, marchand à Bannegon.

B. 978. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1729. — Étienne Hervet, marchand, et Anne Guiard, contre Me Louis-Berthélémy Clerjault, secrétaire en chef de l'Hôtel-de-Ville de Bourges; appel de la prévôté, action de l'intimé par anticipation, inventaire de productions. — Même cause; jugement au sujet d'un billet de 600 livres contesté entre les parties.

B. 979. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1729. — Thomas, Jean, Silvain et Claude Forcade, Marie Péreux et Marie Fabry, femmes de Thomas et Jean, accusés d'assassinat; interrogatoires, enquêtes, procès commencé en la justice de Saint-Ambroix et poursuivi au Présidial; condamnation de Thomas, Jean et Claude au supplice de la roue.

B. 980. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1729-1730. — Antoine de Bonnault, seigneur de Méry, demandeur, contre Hélène Bonnafault, veuve de Bonnault, sieur de Launé; appel d'une sentence rendue au Bailliage de Vierzon; condamnation de la veuve de Bonnault au paiement de la dixme lainage et charnage.

B. 981. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1730. — Gilles Ramier, greffier de l'officialité de Bourges, contre Charles Duligondais, seigneur de Connive, exerçant les actions de Françoise Cathérinot, sa femme; répétition d'arrérages de rente, appel de sentence rendue à Saint-Ursin.

B. 982. (Liasse.) — 39 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1731. — Charles Dumas, notaire en Berry, contre Pierre Dalligny, notaire à Couargues; contestation au sujet d'un contrat de mariage reçu Dumas, entre Louis Prevost et Catherine Billard, que Dalligny prétend avoir été passé dans les limites de la justice d'Herry; appel de sentence rendue à Sancerre; compensation de dépens et confirmation.

B. 983. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1732. — Gabriel Guillebault, contre Pierre Augrand; appel de sentence rendue à Châteauroux; opposition à une saisie exécution pratiquée sur des vignes au préjudice de Guillebault; — même cause, inventaire de productions.

B. 984. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1733. — Pierre Gaultier, maître écrivain de la ville de La Châtre, contre Sébastien Renauldon, marchand à La Châtre; appel de sentence rendue à Châteauroux, laquelle statuait sur appel d'une autre sentence rendue à La Châtre; requête de Gaultier, débiteur d'une rente, qui se prétend autorisé à retenir les arrérages par suite d'une éviction dont il est menacé et qui lui enleverait l'héritage dont la susdite rente était le prix.

B. 985. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1731-1734. — Antoine Bresson, appelant, contre la veuve Bailly; appel de sentence rendue à la prévôté; enquête au sujet des gages gagnés par la veuve Bailly chez Silvain Millet. — Jacques Rossignol, héritier de Julien Rossignol, son père, ancien notaire royal, contre Marie de Quinsacq, veuve de Goyon et Philippe Angault. — Demande en représentation de la minute d'une transaction passée devant Rossignol père.

B. 986. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1734. — Pierre Bailly, bourgeois, contre François Bruère, conseiller et procureur du Roi, François Aupic, conseiller du Roi au Bailliage, et Jacques Tourlourat, curateur; contestation au sujet de la succession du sieur Bailly, capucin; répudiation. — Antoine Bourgeois, contre Silvain Maréchal; appel de sentence rendue à Beaulieu; action en rescision de vente pour cause de lésion.

B. 987. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1735. — Louis Disle et Jeanne Roche, contre Jean Mouton; appel de sentence rendue au Bailliage de Vierzon; condamnation de Jeanne Roche au paiement de loyers dûs par défunt Roche, dont elle est héritière.

B. 988. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1735-1737. — Installations de Bastien Parret, procureur au Présidial; de Louis Luneau, procureur postulant au Présidial. — Jugement de compétence qui renvoie au prévôt de la Maréchaussée Jacques Vautrant, vagabond, et mendiant valide.

B. 989. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1736-1737. — Michel Collas, maître boulanger, demandeur, contre Anne Baronnet, veuve Auprieur; enquête faite pardevant le juge de La Châtre par commission rogatoire au sujet de l'existence de la dette réclamée à la veuve Auprieur. — Jean Mugnard, curé de Culan, contre Sacrot, prêtre; requête pour production nouvelle de deux titres; la première requête adressée à Monseigneur l'archevêque de Bourges par les habitants et le seigneur baron de Culan pour l'union à l'église paroissiale de la chapelle de Notre-Dame, fondée par les seigneurs de Culan; cette requête avait été agréée par l'archevêque.

B. 990. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 3 pièces, parchemin..

1738. — François Gounard et François Jouannet, demandeurs, contre Jean Gounard, cabaretier, défendeur; jugement rendu par le marquis d'Arpajon, gouverneur du Berry pour la maintenue des demandeurs en possession de masures, cour et jardin situés au bourg de Mareuil.

B. 991. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1738-1739. — Rodolphe Joly, sieur de Marlou, clerc en l'Élection de la Charité, demandeur, contre Rénée Gaulmer, veuve Simon Chabin; demande en paiement d'un état de frais taxé. — Jugement qui déclare M. le prévôt de la maréchaussée compétent pour juger Jean Renaud, Marie Perrot sa femme et autres, accusés d'avoir assassiné et volé deux merciers dans le bois de Chatin.

B. 992. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1739-1741. — Étienne Mignon et Suzanne Chevalier sa femme, contre François-Ignace Bergeron; appel de sentence de la Prévôté de Bourges; action en paiement de la somme 240 livres montant d'un billet souscrit par Bergeron.

B. 993. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1740-1741 — Installation de Louis Tardif Des Isles, conseiller avocat du Roi au Bailliage et siége Présidial de Bourges. — Silvain de Valentienne et sa femme, contre Paxant Pourinet, laboureur; demande en dommages et intérêts pour jouissance usurpée d'un pré appartenant au demandeur.

B. 994. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1742-1745. — Claude Métairie, fermier des terres et marquisat de Villequiers, contre Jean Fournier, sous-fermier des moulins de Baugy, et messire François-César Letellier, marquis de Villequiers, appelé en cause; appel de sentence rendue à Baugy; réparations et mises en état des moulins de Baugy.

B. 995. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1742-1745. — Réception de Me François Lantuas, procureur au Bailliage, Siége Présidial et autres juridictions de Bourges. — Installation de M. Claude d'Orsanne, lieutenant-général. — Enregistrement des lettres de provision de Me Robinet Des Graugiers, reçu avocat du Roi au Présidial de Bourges par arrêt du Parlement.

B. 996. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1746-1748. — Boisdin contre Jacques Lamy; appel de Châteauroux; demande en réintégration dans un bien vendu à Jacques Brault, dont les enfants sont représentés au procès par Lamy, leur tuteur. — Simon Bouziquê contre Simon Lagrange; appel de deux sentences, l'une rendue en première instance à Châteauneuf, la seconde rendue sur premier appel au Bailliage de Dun-le-Roi, inventaire de productions.

B. 997. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1746-1749. — Réception d'Étienne Delavarenne fils à l'état d'office de prévôt de la châtellenie royale et lieutenant-général de police de la ville de Mehun-sur-Yèvre. — Charles Métivet, tisserand, contre Silvain Jacquet et sa femme; nomination et procès-verbaux d'experts. — Martin Bailly, tisserand, contre Jean-Baptiste de Bourges; enquête sur une question de bornage entre le champ de la Grange audit Bailly et le champ des Princes audit de Bourges.

B. 998. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1750. — Installation de M. Pierre Delestang, écuyer, seigneur de Villemont, conseiller du Roi et lieutenant-général de Bourges. — Réceptions de Me Louis Bernard, procureur postulant au Bailliage et siége Présidial de Bourges; — de Me Jacques Maillet, procureur au Bailliage et siége Présidial de Bourges.

B. 999. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1750-1753. — Procédures criminelles contre Guillaume Cormeri, accusé d'homicide; lettres de grâce; sentence de l'entérinement d'icelles. — François Groslier, marchand voiturier par eau, contre Antoine Bourgoin, vigneron; appel de sentence rendue à Saint-Satur; requête de Groslier au sujet de façons de vignes convenues à raison de trois livres l'hommée.

B. 1000. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1751-1758. — Jugement qui déclare le prévôt général de la maréchaussée compétent pour juger les sieurs Lebas et Vallet, prévenus de différents vols avec effraction. — Silvain Laurin, demandeur, contre Jean Tatarin, défendeur; appel d'une sentence du Bailliage d'Issoudun.

B 1001. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1754-1756. — Gabriel Clavier, avocat, demandeur, contre François Dubreuil, juge, garde-prévôt de La-Salle-Le-Roi, défendeur; exécutoire de dépens. — Sentence sur requête qui ordonne que sur les deniers qui sont entre les mains de Routy, curé de Saint-Pierre-le-Guillard, les sieurs Clément, apothicaire, et Barbier, chirurgien, toucheront ce qui leur est dû par la succession de François Touzain.

B. 1002. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1757-1759. — Marguerite Macé, fille majeure, contre la communauté des chirurgiens de Bourges; enquête faite en conséquence d'un jugement rendu au Présidial le 31 août 1757, qui ordonnait auxdits chirurgiens de faire preuve par témoins que les fruits saisis sur le sieur Roux, leur débiteur, étaient bien sa propriété. — Veuve André Trotignon, anticipant, contre la veuve Dujuron, appelante et anticipée; exécutoire de dépens. — Jugement qui déclare M. le prévôt général de la Maréchaussée compétent pour juger le sieur Cornier, accusé d'avoir assommé et volé sur le grand chemin. — Jugement qui déclare le prévôt général de la Maréchaussée compétent pour juger Jean Bourgoin, accusé de vol avec effraction extérieure.

B 1003. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1754-1761. — Eustache Lecomte, chirurgien, et Pierre Douard, huissier, tous deux domiciliés à Dun-le-Roi, contre les religieux et chanoines du chapitre de Dun-le-Roi; con-

testation au sujet de deux rentes, l'une de 45 livres et l'autre de 25 livres, prétendues par lesdits vénérables sur deux maisons situées à Dun-le-Roi.

B. 1004. (Liasse.) — 112 pièces, papier..

1760-1764. — Réception de Louis Bernadat à l'office de premier huissier au Bailliage de Bourges. — Jean Douart, notaire à Dun-le-Roi, contre Baltasard, comte de Gamache; taxe de dépens.

B. 1005. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1765. — Installation de M. Bernot de Charant, conseiller du Roi et lieutenant particulier au Bailliage de Berry. — Procédure contre Michel Pichou et François Métais, accusés d'avoir volé l'argent du tronc de l'église de Sainte-Thorette.

B. 1006. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1765. — Jugement prévôtal et en dernier ressort par lequel le nommé Joseph Bertrand est condamné à neuf ans de galères pour avoir donné pendant la nuit un coup de bâton à Simon Petit, laboureur, paroisse de Cheri. — Réception de Blaise Michot huissier près la chancellerie présidiale de Bourges.

B. 1007. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1762-1766. — Jean Aubrun contre Edme Gérouille; déclaration de dépens. — Réception de François Charpentier, commis à l'exercice de greffier du Bailliage de Berry et siége Présidial de Bourges.

B. 1008. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1766. — Mémoire et requête présentée à MM. du Bailliage par la communauté des procureurs sur le rang qui leur est dû pendant la célébration de la messe à l'église des Carmes, le jour de la fête de St-Yves.

B. 1009. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1767. — François Robert, sieur de La Caroue, conseiller du Roi, lieutenant de la maîtrise des eaux et forêts d'Issoudun, demandeur, contre Marie Nodin, Julien Nodin et consorts, défendeurs défaillants; condamnation des défendeurs au paiement de la somme de 184 livres comme reliquat de 23 années de ferme du lieu de la Carade. — Jacques Ferré, maître couvreur, demandeur, contre Jeanne Gamard, veuve Robin, défenderesse; condamnation de la veuve Robin au paiement de la somme de 11 livres 14 sous, reste de celle de 29 livres 14 sous montant de 38 journées de travail.

B. 1010. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1767. — Gilles Méalin, chanoine de Saint-Ursin, demandeur, contre Clément Marchand, défendeur défaillant; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 142 livres, montant d'un billet souscrit par le défendeur, dont l'écriture est tenue pour véritable et reconnue.

B. 1011. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1767-1768. — Henri Collet, contre Georges Simon et Marie-Jeanne Collet, sa femme; appel de sentence rendue à la Salle-le-Roi; taxe de dépens.

B. 1012. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1767-1769. — Réception du sieur Goutelle, ci-devant procureur du Roi au Bailliage et Prévôté de Mehun-sur-Yèvre, à l'office de lieutenant particulier audit siége. — Installation de Claude-Germain Cottereau Du Rozier à l'office de conseiller au Bailliage de Bourges.

B. 1013. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1769-1770. — Pierre Autixier et Marie Hérault, contre Jean Hérault; appel d'une sentence rendue à Châteauroux, laquelle avait été elle-même rendue par premier appel d'une autre rendue à Rezay.

B. 1014. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1770-1771. — Enregistrement des lettres de commission de prévôt général de la Maréchaussée de Berry accordée à M. Joussy de Varenne. — Simon, laboureur, appelant d'une sentence rendue au Bailliage d'Issoudun, contre Jean Darmay, charron; répétition d'une somme de 8 livres de façons de vigne et 41 livres de frais faits.

B. 1015. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1772-1774. — Exécutoire de dépens pour Billacoys, tonnelier à Saint-Satur, contre Dalligny, ancien notaire à Ménétréol-sous-Sancerre. — Jacques-Honoré Gobin, notaire et procureur à Sury-en-Vaux, contre Pierre Pellé, sergent et vigneron; exécutoire de dépens.

B. 1016. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1773-1775. — Bedu père et fils, demandeurs et anticipants, contre Jacques Pasdeloup; appel d'une sentence rendue au Bailliage d'Henrichemont; défaut profit joint contre Pasdeloup, confirmation de la sentence dont est appel (l'objet du procès n'est pas énoncé). — Jean Moreau père, demandeur et anticipant, contre Jean Moreau fils, défen-

deur et appelant d'une sentence rendue au Bailliage d'Issoudun.

B. 1017. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1775-1776. — Jean-Baptiste Héméré, fermier à Charly, contre François Patureau, marchand à Bourges; rapport d'experts pour estimation de dommages et intérêts dans certains héritages du domaine de la Petite-Fougerollo, paroisse de Charly. — Joseph Jarry, exempt de maréchaussée à Sancerre, et consorts, contre Jean Malin, manœuvre, sa femme et autres; exécutoire de dépens.

B. 1018. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1776. — Qualités. — Anne Pellault, demanderesse, contre Anne Dugenne, femme Germain, défenderesse et appelante; appel d'une sentence rendue au comté de Sancerre, par laquelle la femme Dugenne a été condamnée à faire réparation d'honneur à Anne Pellault pour injures proférées, et à lui donner 300 livres de dommages et intérêts. — Jean Gibard, laboureur, demandeur, contre Boubet et sa femme, veuve en premières noces de Jean Ferron; demande en reconnaissance d'écriture pour un billet portant obligation de 199 livres dues par Ferron; mention d'une première sentence rendue à Boussac le 20 juin 1766; appel et sentence du Bailliage d'Issoudun du 10 août 1767; appel de la dernière sentence au Présidial, qualités présentées le 8 février 1776.

B. 1019. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1771-1777. — Plainte et procédures criminelles à la requête du procureur du Roi, contre Claude Cottin et Charles Hebras, dit Bourbonnais, accusés de vol avec effraction.

B. 1020. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1773-1777. — Qualités et dictums. — François Cartier, loueur de chevaux, demandeur, contre Firmin Parnajon, huissier fieffé, défendeur; condamnation par défaut prononcée contre le défendeur au paiement de la somme de 36 livres dues pour journées de chevaux. — Louis Rémond, vigneron, appelant de sentence rendue contre lui au Bailliage d'Issoudun, anticipé, contre Simon Chaussay, manœuvre, et sa femme; jugement par défaut contre le sieur Rémond qui ordonne l'exécution de la sentence du Bailliage d'Issoudun (l'objet du procès n'est pas mentionné).

B. 1021. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 plan.

1777-1778. — Jugement Prévôtal qui condamne les nommés Prévost, dit Fayence, Palancher et Lamodière à être rompus vifs et au supplice de la roue, et le nommé Roger à être pendu; les trois premiers pour assassinat et le dernier pour vol avec effraction.

B. 1022. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1778. — Qualités annexées aux jugements du Présidial. — Prévost de Touzelle, notaire royal et procureur aux chatellenies de St-Florent et St-Caprais, demandeur, contre Christo-Souchois, défendeur; demande en validité de la sentence rendue par le juge de Saint-Florent, contre Souchois qui en a formé appel au Présidial; montant de la condamnation, 76 livres 14 sous. — Silvain de Boislinard, écuyer, seigneur de Morlé, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, garde du corps du Roi, demandeur, contre Pierre-Joseph Barat, notaire royal, appelant d'une sentence rendue au Bailliage de Châteauroux, qui portait contre lui condamnation à remettre à de Boislinard certains billets et papiers, et en plus la somme de 185 livres.

B. 1023. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1778-1779. — Poursin de Bourges contre le révérend père Aucouturier, Cordelier, accusé de mauvaise vie de complicité avec la femme de Bourges; information faite à Sainte-Sévère.

B. 1024. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 plan.

1779. — Antoine Bordery, cordonnier, contre Claude Arnoux le jeune, maçon à Bourges; rapport d'experts. — Les religieux Bernardins de Lorroi, contre Gabriel Desainte et François Mansbrault; rapport d'experts sur réparation à faire à une maison située rue d'Auron.

B. 1025. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1780. — Jean Berthault, dit Carabin, et Gilbert Berthault, son frère, vignerons, contre Jean Peaudecerf, vigneron; action tendant à forcer le sieur Peaudecerf à enlever des bois de construction déposés sur un terrain indivis entre les demandeurs.

B. 1026. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1781. — Louis Lionnet, négociant, contre Joseph Limosin, aubergiste; exécutoire de dépens. — Goutelle, procureur du Roi à Mehun, contre Pierre Hidien, fermier; exécutoire de dépens. — Cyr Bernard, vigneron, contre François Bruneau, vigneron; exécutoire de dépens.

B. 1027. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1781. — Bengy, lieutenant général, contre François

Rousseau et Charles Ramain, vigneron; exécutoire de dépens. — Cartier, loueur de chevaux à Bourges, contre Rouet et sa sœur; vente par licitation d'une rente foncière en nature au profit de Grosmet, fermier de Lury.

B. 1028. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1781. — Louis et Marie Guindant, contre Jean-Baptiste David, serrurier; annulation d'une vente de maison passée par le tuteur des mineurs Guindant, au profit de Jean-Baptiste David.

B. 1029. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1750-1782. — Correspondance entre M. Charpentier fils, ancien commis aux consignations à Bourges, son ami Raton, Me Pincemaille, avocat, et Me Hébert, procureur à Paris, au sujet d'un procès pendant pardevant MM. du Parlement sur les droits de consignations dans l'affaire Dumont-Lacharnaye. — Procédure : François Lenain, Jeanne Garnier, Jean Piche et Marie-Louise Garnier, sa femme, contre Étienne Bataille, vigneron; appel de la Prévôté au sujet de la propriété d'un morceau de vigne et des jouissances d'icelle.

B. 1030. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 1 plan.

1782. — Le syndic et les habitants de Saint-Germain-du-Puy, contre les dames religieuses de Saint-Laurent; descente et enquête sur les communes de Nérigny et Plou.

B. 1031. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1782. — Jacques Chabot, manœuvre, contre Jean Louis, vigneron; enquête au sujet de la locature des Truneaux, paroisse de Parassy. — Gaspard Merceret, contre Joseph Vermeil de Chantaloue; exécutoire de dépens.

B. 1032. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1782. — Jean Laguenillé, contre Jean Belleville; appel des Aix; demande en reddition de comptes; l'acte d'appel est signifié par Chauvigné, huissier; Cottereau de Bois-Aujeu, rapporteur.

B. 1033. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1783. — Étienne Torchon, marchand de draps et soies, demandeur, contre Galland, défendeur; demande en paiement d'une somme de 48 livres 19 sous 6 deniers, montant de marchandises vendues. — Pierre Leclerc, contre Antoine Benard, demandeur en délaissement de jouissance d'une terre et d'une vigne; réclamation de dommages et intérêts pour l'ensemencement par ledit Bénard de la terre dont la jouissance devait être abandonnée par lui.

B. 1034. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1783. — Jean Tourangin, Marie Sauvaget, sa femme, et Joseph Sauvaget, d'une part, contre François Sauvaget l'aîné et François Sauvaget le jeune, d'autre part; appel d'une sentence d'Issoudun confirmative d'une autre sentence rendue à Castelnau, qui condamne Jean Tourangin et consorts au paiement d'une somme de 300 livres, valeur de fruits de vignes enlevés, ou au prix de l'estimation qui en serait faite par experts. — Henri Dubois, laboureur au domaine de La Bourdonnerie, demandeur, contre Charles Galbois, fermier, défendeur; demande en règlement de compte formée par Dubois, qui se prétend créancier de la somme de 1,999 livres à lui redue à cause de l'exploitation faite en commun du domaine de La Bourdonnerie; condamnation du défendeur par défaut.

B. 1035. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1783. — André Fronteau, maître boulanger, contre Moraval, vitrier; demande en paiement d'une somme de 83 livres 7 sous, montant de fourniture de pain. — Meunet, demandeur, contre Goin, manœuvre, défendeur; demande en paiement de la somme de 325 livres 12 sous, formant le total de diverses sommes dues. Énumération : 208 livres payées au sieur Merceret en l'acquit du défendeur; 62 livres 10 sous pour 250 bottes de paille à 25 livres le 100; 9 livres pour vente de fumier; 3 livres pour balles; 37 livres 4 sous pour 18 boisseaux de marsèche (orge) et 5 livres 5 sous pour soins donnés pendant une maladie, et fourniture de viande.

B. 1036. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1783. — Acceptation et prestation de serment des experts nommés dans l'instance pendante entre les sieur et dame Porcheron, fermiers, et le sieur Cendrier, curé de Marmagne. — Jugement prévôtal qui condamne Françoise Bosset à être marquée de la lettre V, fouettée et renfermée pendant cinq ans pour cause de vagabondage et de vol de 11 aunes de futaine. — André Pouvesle, laboureur, gardien des meubles et bestiaux provenant de la succession Berthault, contre dame veuve Berthault; contestation au sujet de l'emploi des deniers provenant de partie des bestiaux vendus; appel de sentence rendue par le juge de Mesve.

B. 1037. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 1 plan.

1783. — Madame de Champgrand contre M. de Chassy; arpentage d'une pièce de terre située paroisse de Bengy; plan. — Veuve Rodolphe Baptiste, contre la fille Desmares; dépôt de deux registres de commerce.

B. 1038. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1784. — Madame veuve Leroy de Marmagne contre Laurent Baudry, meunier à Berry; descente de justice pour limiter un pré. — Turpin, demandeur, contre Barthélemy Gaillard; rapport d'experts et plan au sujet de la terre de Laugère, entre Mehun et Vouzeron.

B. 1039. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1784. — Adjudication sur proclamat d'une locature et de ses dépendances, située paroisse de Moulins-sur-Yèvre, vendue par licitation sur les nommés Lanoue, manœuvres audit lieu, au profit de Jacques Julien, coutelier à Bourges. — Silvain Charpentier, contre Jean Guillerault; exécutoire de dépens.

B. 1040. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1784. — Claude Thébaud, marchand à Bourges, contre Souffrain de La Vergne, capitaine d'infanterie; action en reconnaissance de deux cédules montant à 531 livres. — François Sure, fermier de Coudron, contre Guillebeuf; appel de deux sentences, la première rendue à Châteauneuf et la deuxième rendue en premier appel à Dun-le-Roi; action en évaluation d'un corps certain.

B. 1041. (Liasse.) — 140 pièces, papier

1785 — Qualités. — Martin Pignot et Gilberte Gassier sa femme, demandeurs et appelants de deux sentences rendues, la première à Boussac, le 27 juin 1783, la seconde par appel à Issoudun, le 12 juillet 1785, contre veuve Moullière, défenderesse et demandant l'exécution desdites sentences; Pignot et sa femme comparaissent par Haslay et Robertet, avocat et procureur, la veuve Moullière par Chotard et Pelletier. — Évezard, locataire d'une maison, contre Deseglises, son propriétaire; demande en saisie-arrêt en ses mains propres faite par Évezard, pour cause de réparations des échéneaux et de la manivelle du puits, etc.

B. 1042. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1785. — Qualités. — Pierre Berger, maître maçon, Étienne Bruneau et Jean Douard, charpentiers, demandeurs, contre Pothier, ci-devant fermier des terres de Beauvoir et Colombe; mention d'un premier jugement rendu par le bailli de Châteauneuf le 18 janvier 1771, qui déboute Pothier de la demande en dommages et intérêts faite contre Berger et consorts, pour cause du retard apporté dans les réparations à faire aux bâtiments des terres susdites; sentence rendue par appel au Bailliage de Dun-le-Roi, qui réduit à néant la sentence de Châteauneuf et admet la demande en dommages et intérêts; appel pardevant le Présidial, afin d'invalider la sentence rendue à Dun-le-Roi.

B. 1043. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1785. — Arnoux, maître maçon, demandeur, contre Coulange, maître boulanger, défendeur; demande en exécution de sous-seings à peine de 1,200 francs de dommages et intérêts; dénonciation de ladite demande par Coulange aux sieurs Auvier et Bertrand, et sommation de fournir les matériaux convenus à peine 1° du remboursement des sommes qui pourront être versées au sieur Arnoux; 2° en plus de 600 francs de dommages et intérêts. — Jean Verrière, demandeur et appelant d'une sentence rendue par le juge de Jallogne contre Leguay, marchand fermier, anticipant; demande en paiement d'une somme de 163 livres montant de lots et ventes.

B. 1044. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1785. — Jean Cautin, huilier, contre François Coche, manœuvre; exécutoire de dépens. — Étienne Bourgoin, vigneron, contre Louis Rouzeau, vigneron; exécutoire de dépens. — Cadier, vigneron, contre Paret Joli-Cœur, Roger et Clavier, vignerons; exécutoire de dépens.

B. 1045. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1785. — Louis Lasnier fils, vigneron, contre Guillaume Lasnier père; exécutoire pour reliquat de compte de tutelle. — Louis Bertrand, demandeur, contre Pierre Dardeau, tuteur des enfants issus de son mariage avec Jeanne Goujon; exécutoire de dépens — Jacques Rolland, maître boulanger, contre Pierre Bigot, maréchal.

B. 1046. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1785-1786. — François Robertet, procureur au Présidial, contre Jean Chevalier; jugement qui adjuge 46 livres pour frais dûs à Robertet.

B. 1047. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1786. — Sentence de réception du sieur Gérouille à l'office d'huissier en la chancellerie présidiale. — Corbinon et Jolivet, fermiers, contre dame veuve Lemort, propriétaire; expertise et estimation des bâtiments du domaine de La Forêt, commune de St-Florent.

B. 1048. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 1 plan.

1786. — Moreau Lajoye contre Patureau; rapport d'experts sur portion de la prairie de Marmagne; plan de ladite prairie de Marmagne. — Adjudication des biens des

mineurs Berry. — Auger Du Solier contre les religieuses du St-Sepulchre de Vierzon; défenses.

B. 1049. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1787. — Albert, avocat, demandeur, contre veuve Dumoulin, défenderesse; exécutoire de dépens. — Nicolas Bornet, demandeur, contre le sieur Geoffrenet; exécutoire de dépens. — Dépôt au greffe par Pelletier, procureur, d'un billet consenti par les sieur et dame Gendot au profit du sieur Merceret.

B. 1050. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1787. — Dépôt d'un billet du sieur Maugard au profit du sieur Laurent. — Danié, chanoine, contre Rondet; enquête (limites de deux vignes).

B. 1051. (Liasse.) — 125 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1787. — Agnès-Charlotte de Rivière de Riffardeau, Charles-François de Rivière, officier aux gardes françaises, Claude-Agnès de Rivière de Paudy et Marie-Agnès de Rivière, ces trois derniers mineurs, procédant sous l'autorité de Nicolas Siret, leur curateur, contre les sieur et dame Séguin, fermiers de la seigneurie de Belair; requête afin de maintenir le bail discuté par les fermiers et demande de dommages et intérêts.

B. 1052. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 2 plans.

1788. — Plan de maison au faubourg Saint-Privé, cour de la Fleur-de-Lys. — Plan de maisons qui avoisinent le cimetière des Capucins. — Interrogatoire sur faits et articles subi par le sieur Callande de Clamecy, à la réquisition du sieur Dumoutet, marchand orfèvre à Paris.

B. 1053. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1788. — Guignard, accusé de faux et d'usure; frais d'instruction: 2 voyages de Bourges à Bruères.

B. 1054. (Liasse.) — 93 pièces, papier

1788-1789. — Dame veuve Pinon, demanderesse, contre François Lochet, vigneron, défendeur; enquête sur la propriété d'une haie et d'un sentier séparatifs de deux vignes qui appartiennent auxdits plaideurs. — Jugement Prévôtal qui condamne Jean Dubois et Claude Cottin à trois années de galères comme vagabonds.

B. 1055. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1787-1789. — Devade, directeur de la poste aux lettres à Gien, contre François Robertet, procureur; qualités pour compétence.

B. 1056. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1789. — Pierre Grosset, contre Joseph Hyvernault; exécutoire de dépens. — Madame veuve de La Foret, contre Praud Devillers, avocat; exécutoire de dépens. — Paul Lépinard, contre Joseph Cœur; exécutoire de dépens.

B. 1057. (Registre.) — In-f°, 90 feuillets, papier.

1630-1631. — Causes du lundi. — François Bruneau et Jean Lasnier, appelants de Châteauroux, contre Claude Moussac et Étienne Mayneau, curateur aux biens vacants de feu François Moussac, intimé, et Étienne Blondet, sergent, appelé pour soutenir l'exploit par lui posé à dame Charron; sentence qui, admettant l'appel, ordonne qu'il sera sursis à l'exécution faite sur les appelants jusqu'à ce que l'appel interjeté par dame Charron soit vidé. — Jacques Quillier, appelant de Concressault, contre Mathieu Fargen, curé de Saint-James, intimé; jugement confirmatif de celui dont est appel, sans amende, ni dépens.

B. 1058. (Registre.) — In-f°, 65 feuillets, papier.

1632-1633. — Causes d'audience. — Guillaume Daphis, appelant du Bailliage de Dun-le Roi, contre Joachim de La Tour et Gilles Daphis père, intimés; jugement provisionnel qui, remettant les choses en l'état où elles étaient avant tout arrangement entre les parties, ordonne que par provision, les arrérages de la rente en litige seront délivrés à l'appelant, qui fournira caution, et condamne les intimés aux dépens. — Charles Duchesneau, sieur de La Doucinière, appelant de Châteauroux, contre Michel Pareau, intimé; sentence qui renvoie les parties, suivant la demande de l'appelant, devant le juge de Bommières pour la taxe des dépens de la cause dont est appel, dépens réservés au principal.

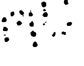
B. 1059. (Registre.) — In-f°, 70 feuillets, papier.

1634-1635. — Causes du lundi. — Frère Jean Laubry, religieux de Fontmorigny, appelant d'Issoudun, contre Jean Delalande et sa femme, intimés; sentence qui décide que le procureur de l'appelant étant décédé, il y a lieu avant de passer outre, de procéder au choix d'un autre procureur. — Antoine Morillon et sa femme, appelants du Bailliage de Châteauroux, contre Pierre Meillant, intimé; sentence qui décide que les appelants fourniront dans quinzaine leurs griefs à l'intimé pour qu'il y réponde, et que les parties feront productions nouvelles sur quoi il sera fait droit.

B. 1060. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1635. — Déclarations d'incapacité pour le service du Roi dans les armées. — Mathieu Turpin, sieur de Saudre,

se déclare dans l'impossibilité de servir le Roi par sa mauvaise santé; il a trois frères à l'armée; présente à sa place le sieur de Girardeau, sieur de La Rillardière; Jean de Bignolle se fait remplacer par Hugues de Moussy. — Comparaissent aussi ceux dont les noms suivent : Marie Lemaréchal, veuve Pasquet de Chanteloup; Michel Raveau, marchand à La Châtre, sieur de La Salle; Des Manchins, sieur de Villabon; Gilbert Lemaire, sieur de La Chaume; Brossard, sieur Delarue; Dame Guérin, dame de Chotel; Anne Villain, veuve Chaumeau; Pierre et François Delouche; Chaumeron, sieur Duplessis; Jacques de Castilleur, seigneur de Jouville, Poisieux, Saint-Georges-sur-Arnon, Sainte-Lizaine, Veausse et Villefavant; Louis de Culan, baron de Brécy, Sainte-Solange et Mollins; Claude de Racine, sieur Du Verdier; Rivière, dit Brasac; Henri de Latuille, sieur de Merienne et Clavière; Gilbert Guerin, aussi sieur de Clavière, ès-partie; François de La Tuile, sieur de La Motte; Pierre Dutrochet; Savary de Clerfond; François Courault, sieur de La Motte (paroisse Jeu-les-Bois); Jacques Courault, sieur de Durefonds-en-Poitou; Duvivier de La Chaume, paroisse de Jeu; Charles Audet, sieur de Montaboulin (paroisse Montierchaume); Pierre de Gibert, sieur de Preaux; Léonard de Lacorelle, sieur de La Forêt; Jean Leclerc, sieur de La Gouta; Louis de Sauzay, baron de Contremoret; Hugues de La Villat, sieur de Fouchon; Le sieur de Cheveronne (paroisse de Marcay); Jean Dallaise, sieur Duplan; veuve Jacques Dubar, sieur de Belleron, Lugny, Estivau et Librière; Charles Devarine, sieur de Létang; Claude Gérard, écuyer, sieur de Zarigny; Detionge, seigneur de La Beuvrière; Pierre Delabarre, écuyer, sieur des Barres et Loudun (paroisse de Précy); Esme de Contremoret, seigneur de Manilly, Seury et Les Rouches, Marie de Founières, veuve Charles Chassignol, sieur de Mirebeau; Louis de Mareuil, sieur de Guindray, Bardelin, La Perrière, Moulin-Neuf; Réné de La Saulay, sieur des Ruaux; Pierre de Talamou, sieur du Chézeau; Jean de La Virienne, sieur de La Boinette (paroisse de Clugnac); Charles Perpin, sieur de Parperay; Jacques de Trebleau, sieur du Magnou, relevant de Châteauneuf-sur-Cher; de Mathaffelon, sieur de Villers, Bellabre, Le Busonnet (paroisse Saint-Denis-de-Palin); de Cullon, sieur de Troisbrioux; Étienne Blondeau, sieur d'un fief de la mouvance d'Argent; P. Lasne, meunier au moulin Mallet (Argent); C. de Vétus, sieur d'Argent et Clémont; de Francière, sieur du Coudray; Jacques Chauvelin; Léon Pénaux, sieur de Pradeaux; Georges de Couder, sieur de Lauzay (paroisse de Vijon); Louis de Pruchon, sieur de Vessely; Antoine de Gueniot, sieur de Torchefoullon et de deux maisons situées à Dun-le-Roi; de Bourges, sieur de Cervay; de Longbos, sieur de Lagrange; Claude Martin, sieur de Champmartin; Dogron, sieur de La Brosse; Claude de Vouhet; Claude de Faulcon; Delauret, sieur Dubreuil; François de La Tremouille; de Bettroulat, sieur de La Perrière; Jean de Malleret, sieur de Boismarmin; Jean Bras-de-Fer, sieur de Chateau-Goullard et Chaumont; de Boislinard; Lebreton, sieur de Portal; Gentil, valet de chambre du Roi; Guy de La Lande; Ajassou, sieur de Villebussière; Louis de Saint-Jullien; Delaunay; Aymé d'Aubusson; Gabriel Delarabie, sieur de Chateau-Herpin; Philippe Delâge, sieur de Cerbois; Philippe de Patouffeau, sieur de La Motte; Réné de La Saulaye, sieur de Sainte-Creille; Louis de Mareuil; Antoine de Cornallon; Robert-Olivier de Poltin, sieur de Champelouse; Lenard de Carnillet, écuyer, sieur de La Touche; Vuleriant de Chambellan, sieur de La Roche; Nicolas Riglet, sieur des Ormeaux; François Riglet, sieur de Poupelau; Charles de Miray; Pierre, sieur de Tallemont; Charles de Beaurepère, sieur du Chézal; Charles Pepin, sieur de Chambon; François de Bernault, sieur de La Férandière; P. Delaunay, sieur de Beaurepère; Étienne de Barbancin, sieur de Luant; Jonathan Courault, sieur de Bonnaigle; François d'Espagne; Jean Dumont, sieur de La Lande; de Rochefolle; Bertrand de Zouligny; Desages, sieur Des Coutres et du Mas-Sarrazin; Gilbert Auchapus, sieur de Cheuzonne (paroisse de Marsey); Jean Delacour; Messire Philippe de Buchauteau, baron de Linières, Rezay, Thevet, Boisboutraud, etc., capitaine des Suisses de la garde du corps de Monseigneur frère unique du Roi; Esme de Boytières, seigneur de Cheveronne; François de Boytières, sieur du Plessy; Pierre de La Chatre, sieur Du Plaix, de la paroisse de Saint-Hilaire; Philippe de Varis; Mathieu Delaage, sieur de Perajeu; P. Villiers, avocat à Châteauroux, sieur de Ménas et de La Gallatie; Françoise de Gigault, veuve de Baraton; Gabriel Batonneau, greffier à Châteauroux; de Montsaulnin, baron de Fontenay; Claude Du Chêne; Georges Ducouder, sieur de Sauzay; Perreau, sieur de Rabouley; Jacques de Salignac, écuyer, sieur de Beaumont; Gilbert de La Feuillade; François Du Mesny-Peny, vicomte d'Aumoy; Claude de Pugirault; Jean de La Faire; de Varennes, sieur de La Rivière; Mathieu Delaunay; François Dupéroux; Charles Bertrand; François Dufort, chevalier, sieur de Marcault; Aucapitaine, sieur de Limange, officier, domestique de Monseigneur frère du Roi; Claude Béthoullat; Claude Celevin; X. de Préaul, sieur d'Orsâme; Charles de La Roche-Aimon, baron de Longer, Maron, Poisbutheraud; V. de Magnac, sieur de Montevrier; Pierre Riffault, sieur de Saint-Cirran; Anne de La Forest, veuve P. de Chamborant; Bailly de Bonnaventure; Annet de La Chapelle, sieur Du Boucheron; Jean d'Assy, sieur de Celle; Eucharistie de Cussy, veuve de La Brosse, sieur Du Poirier;



Gabrielle Rignaulf, veuve Hubert Lamoureux sieur de L'Escu; Gilbert Legronig, sieur de Laage ou Lauge (paroisse Saint-Sauvier); Silvain Doiron; Gabriel Derolland, sieur de Nizerolles; François de Boislinard; Antoine Bonin, lieutenant assesseur de la maréchaussée; Jean de Bonneval, sieur de Guerigny; Pierre de Bressolles et autres de Bressolles; Jacques de Boutevillain, sieur des Isles; Hélie Millet, bailli à Aubigny; Perpette Gourdon, veuve P. Agogué; Benjamin Courault, sieur de Chenilly; Ant. de La Chapelle, sieur de Launay; Pierre de Laporte, sieur de Poulaines; Nicolas Labbé, sieur du Parc; Reynée de La Preult, veuve Dujon, conseiller du Roi, trésorier général de cavalerie légère, intendant des meubles de la Couronne, ladite dame déclare qu'elle ne doit rien pour la convocation du ban et de l'arrière-ban, attendu que les bourgeois de Bourges en sont exempts; Gabriel Fauchier, sieur de Nohant (paroisse d'Oizon); Georges de Bonnétat; Ant. et Paul de Bigny, marchands à Gien; Guillaume Odry, docteur en médecine à Gien: Jeanne de Sully; Martin Vannier, marchand à Gien; Louis Delabrosse, sieur Du Poirier; François de Chabanne, chevalier, sieur de La Motte, Feuilly, Néret et Boulage; Jacques de Mathieu; Guillaume Duclozel, sieur de Baudrunière; Claude de Fouglatier, sieur de La Chaulme; Marthe de Cotignon, veuve de Charles de Boyau, sieur Du Breuil; Delalande, sieur de La Borde; Claude Delesgues, sieur de Chandèse; Bonnin, sieur de La Rioderie; P. de Cullon, sieur de Crosses; Anne Volzarques, veuve Thibaudin, Jean Du Magnou, sieur de Villerays; Léon de La Cour, sieur Des Sables; Michel de Fadu Saint-Esme, sieur de Saint-Georges-sur-Arnon; Jean Desforges; Claude Lemaréchal; Mathieu Sallé, sieur de Vaugereau, commissaire de l'artillerie de France; Charles Martin, sieur de La Ménardière; Étienne Riglet, sieur de Jacquelin; Antoine Bigot, sieur de Beaulieu; Claude Dalègre, sieur de Massay; Claude de Miray, sieur Cuvergier; Jean de La Venderye, sieur de La Forest; Jean de Boudiers, sieur des Oulches; Jean de La Châtre, sieur Du Pleix; Jean de Huissel, sieur de Chailloux; Palluault et La Mothe d'Essy; Baptiste de Boislinard.

B. 1061. (Registre.) — In-f°, 116 feuillets, papier.

1635. — Rôle des fiefs et arrière-fiefs du Bailliage d'Issoudun. — Taxés et comparus: les sieurs Du Coudray; de Bommiers et Saint-Ligier; de Boisserot; de La Claye; de Riadoux, de Ressaye; de Vouet; de La Motte-Richard; de Choudé et La Taboullerie; de Cosnay; de La Creusette, Saint-Ambroix, Le Grand-Malleret; de Vilmont; de Châteaubrun; de Seguières; de Sarzay; de Celon, la Tour de Rançay-le-Vieux et Bois-Robert; de Coings; de Grandeffe; Du Breuil et Puy-Moreau; de Villerez; de La Motte de La Coquinière; de La Motte-Chaillet; de Montrot; de La Forêt aux Guyons; de Baigneux et Laborde; de La Motte de St-Hilaire-sur-Cour; d'Anjoin; de La Petite-Reffare; de Léchcrolles; de La Rivière; de Plainis; de La Grange-Gilbert; de Reauffiers: de La Barre et Des Couraux; Du Montet; de Jupille; de Breuillebaut; Des Forges; de La Maison-Rouge; Du Cluzeau; de Courtaillet, Loménil, La Chasserie; de La Vaupillière; de Viseau; de Vilmont; de Bournoiseau; de Lavau; de Montifray; de Chaumont, de Gournay, Dubreuil-Chastelard; de La Terrade, d'Entraigue; de Bellefont; Des Aubiez; de Montevrier; Du Puy de La Bosse; de La Mote-Domerat; Des Combes; Des Roussiers; de Chantemerle; de Charasse; de Bellevue; de Villepotin; de Guérinet; de Pommereux; de Châteaufort; de Betauderie; de Boislyonnais; de Parçay; de Montbraut; Du Colombier; Des Lignes; de La Fernière; Du Courbat; de La Chaume; de La Rocherolle; de Bien-Assis; de Château-Gaillard; de Chaussefour; de Prépoillet; de Bocheraveau; Du Trouillat; de La Bernaise; de La Galleterre; Du Beugnon; Du Riau-Bastard; Des Narroues; de La Pinguauderie.

B. 1062. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1635. — Rôle des fiefs et arrière-fiefs du Bailliage de Concressault, soumis au ban. — Taxés et comparus: les sieurs de Vailly, Charpillon et Maisontout; Des Bois; de Boucard; de Cernoy; de La Motte-Beaujeu; Du Chezal de Follemprise; de Montifaut; de Crignelles; de Plaussy, de Marcaut; de Bournamulle; Des Ruaux; Du Petit-Bré ou Montfleury; de Gilbordiers; de Crécy et La Chenelonnière; de Villegenon; de Lorroy; de La Bourdinière; de Glaire et Des Bauchetières; d'Ouallon; de Blancafort, La Faye et La Jauge; de Launay; de Rome-Courant; de Chantelou; Du Coudray; de Nohant; de L'Enfermet; de La Mote-Saint-Firmin; Des Baurassière et Minaudières; de La Tarte-Musselin; Des Gauchetières; du Molin-Maillet; de Jars; de Ragis; de La Naudelle; de La Fosse-Martin; du Moulin-aux-Filles.

B. 1063. (Registre.) — In-f°, 32 feuillets, papier.

1635. — Rôle des fiefs et arrière-fiefs des Bailliages de Dun-le-Roi, Mehun et Vierzon, soumis au ban. — Taxés et comparus: les sieurs Du Chastelier; de Feularde; de Bois-Sir-Amé; Du Chezal-Chauvier; de La Grange-aux-Forges; Des Moulins de Briades, de Picalis et Du Pont de Vessereau; de Boisvert; de Beauvoir-sur-Arnon, Boisjaffier et La Motte-Bouffard; de La Planche; de La Garenne; d'Ambroix; de Lozelière; de Hauteville; de Bourquelin; de Laloue; de Babelou; de La Garenne-du-Gué; de Guyonnet; de Bour-

deilles; de Vouzeron; de La Roche Des Vignaux; de Quincy et Thinay; Des Grand et Petit Bougis; de Launay; Du Mont-Satinat; de Villeperdue; de Moncornau; de Chantegrue, de La Grêlerie; de Laplanche; de Vouzeron; La Motte de La Roche; de La Chênaie; Du Moulin de Hauterive; des fiefs de Bonaigle; de Faix; de La Peaudière; de Chereau-Busset; de Longuebourde; de Fernadeau; de La Folie.

B. 1064. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1635. — Rôle des fiefs et arrière-fiefs du Bailliage de Bourges soumis au ban. — Taxés et comparus : le sieur Des Aix-d'Angilon, le comte de Sancerre; le sieur d'Aubigny, Du Crotet et de Montipouret; de Saint-Florent, Saint-Capraix, etc.; de Baugy; d'Etréchy et Polerieux; de Savigny; de Villeneuve-sur-Cher; de Buranlure; de Chambon; d'Ivry; de Fussy; de Savoye; Du Portail; de Champgrand; d'Asnières-Gardefort; de Doye; de Précy et Du Coudre; de Verniou; de Monbautray; de Séry; de Poissons; Du Coudray; de Veaugues; de Pesselières et Jalogne; d'Héry; Du Coupoy; de Marcilly; de Vaufrelant; de Montigny; de La Jonchère; de Charentonnay; de Crézancy; de Montfaucon; Du Chaillou; d'Avor, Farges et Boisbouzon; Des Barres; de Tauvenay et Les Roches; d'Archy; de Sancergues et Chaumasson; de Chevilly; d'Autry; de Teillay; de Brinay; de Coulogne et Trouy; de Quantilly; de Soulangy; de La Charnaie; Rougerin et Maclou; Du Haut-Boulay; de Férolles; Des Cloix; Du Briou Fournerais; de Castillon; de Sauloy; de Malvoisine; de La Forêt-Gosselin; de Launay; Des Brosses; de Beury et de La Motte-d'Aissy.

B. 1065. (Registre.)— In-f°, 33 feuillets, papier.

1635. — Actes de comparution pardevant le lieutenant général des seigneurs soumis au ban et à l'arrière-ban de Berry, avec leurs déclarations. — Noms des comparus : Gilbert de Rivière, seigneur de Pignonnières; François Grajon, seigneur des Clavières; Jean Hémery, seigneur du Montet; Charles Duchesneau, seigneur de La Dousseverière-d'Ambraut; Martin, Pierre et Claude de Chambellan; Guillaume de Malvau, seigneur de La Poupardière; Antoine de Martel, seigneur de Laleuf; Eusèbe Richard, seigneur de La Villatte; Hugues d'Assy, seigneur de Rochefolle; Marc de Soubrest, seigneur du Cluseau; Réné Chardon, seigneur de Fontais; Jean Dumont, seigneur de Lalande; Jean de Roland, seigneur de Soudray; Henri de Betoullat, seigneur de St-Christophe-en-Bazelle; Charles de Moussy, seigneur de Marsay; Jean de Sathenat, seigneur de Vouzeron; Pierre de La Coste, seigneur de La Grêlerie; Gabriel de Compaing, seigneur de Chezelles; Silvain de Bar; Jean de Farou, seigneur de Marnay; Charles de Cullon, seigneur des Brandes; Silvain Le Camus, seigneur de Foullenay; Marcel Gallaut, seigneur de Jarriges; Gilbert de Relly, seigneur de La Garenne; Guillaume Duliège, seigneur de Malicorne; Antoine Regnault, seigneur de Fougeraut; Jean André, seigneur de Villerandon; Joseph Legroin, seigneur de Villebouche; Jacques de Cassignaut; Henri d'Orléans, seigneur de Crécy; Esme Lefort, seigneur de Montifaut; Valerien de Chambellan, seigneur de La Nohe; Claude de Lavigne, seigneur de La Vauville; Gilbert de Servières; Jean Martin, seigneur de Fleurat; Jean Du Tillay, seigneur de Rouzières; Louis Du Mesnil-Simon, seigneur de Morogues; Jean Baron, seigneur Du Palix; Hardouin de Barbançois; Silvain de Barbançois, seigneur de Chârost; Pasquet de Bridiers, seigneur Du Rocher; Philippe de Rigault, seigneur Du Til; Simon Goyon, seigneur de La Fosse; Silvain Goyon, seigneur de Pigouraut; Gabriel de Jaucourt, sieur de Plancy; Abraham de Maumont, seigneur de La Roche, etc., etc.

B. 1066. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1635-1636. — Causes du lundi. — Martin Delis, procureur fiscal à Paris, demandeur en réduction de taxes, dépens et salaires de sergent, contre le chapitre de la Ste-Chapelle de Bourges; jugement qui renvoie les parties hors de Cour. — Balthazar Du Château, appelant du Bailliage de Châteauroux, contre la veuve Jean Grosnet, intimée; jugement confirmatif.

B. 1067. (Registre.) — In-f°, 245 feuillets, papier.

1669. — Brouillard d'audience pour les lundi, jeudi et vendredi. — Marie Blanchard, veuve de Jean Cartier, marchand à Châteauroux, demanderesse en frais et dépens, contre Pierre Charvy, Silvain Chapus et autres, défendeurs; jugement par défaut qui condamne les défendeurs aux frais et dépens contre eux réclamés. — Jean Moudon, appelant de la Prévôté, contre Thomas Brenichon, curé de St-Caprais, intimé; jugement confirmatif de celui dont est appel et qui condamne l'appelant à l'amende et aux dépens.

B. 1068. (Registre.) — In-f°, 174 feuillets, papier.

1669. — Petit rôle des mardis, heure de relevée. — Les vénérables religieux de St-Sulpice, demandeurs, contre Antoine Cailleu, marchand, demeurant à Bourges, défendeur; demande en exécution de meubles. — Les vénérables de St-Sulpice, demandeurs, contre Gabriel Fouassier, défendeur; jugement préparatoire qui ordonne que les parties pourront se faire interroger respectivement.

B 1069. (Registre.) — In-f°, 257 feuillets, papier.

1668. — Brouillard d'audience. — Jean Soret, demandeur, contre Marc de Briquemault; rejet d'une demande en désertion d'appel. — Jean Toubeau, demandeur, contre François Barbery; jugement présidial qui met à néant un jugement comminatoire obtenu par Barbery contre Toubeau appelant. — Noms des juges : Lebègue, Jaupitre, Thibault, Riglet, Bécuau, de Cougny Moulin-Neuf, de Cougny Marande, Bonnet, Bengy, Corbin, Chenu, Cathérinot, second avocat de Sa Majesté.

B. 1070. (Registre.) — In-f°, 110 feuillets, papier.

1668. — Brouillard des causes appelées les lundis, mardis et jeudis. — Claude Delize, demandeur, contre Marcou, défendeur; appel de taxe et exécutoire de dépens délivrés par la conservatoire. — Michel Philippon, curé de Malleray, contre femme Barbe Dufour, veuve Bichet; appel de sentence rendue à Issoudun.

B. 1071. (Registre.) — In-f°, 91 feuillets, papier.

1668. — Causes d'audience. — Antoine Brunet, maître maçon, demandeur, contre Jacques Pean, défendeur; demande en désertion d'appel interjeté par Pean d'une sentence rendue par la Prévôté; ledit appel est déclaré nul comme relevé tard et Brunet a gain de cause. — Paul Drouet, marchand à Menetou-Couture, demandeur, contre Jean Policard, défendeur; demande en désertion d'appel; défaut et condamnation du défendeur.

B. 1072. (Registre.) — In-f°, 173 feuillets, papier.

1671. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Noel Lesage, demandeur en réception d'opposition, contre Marie Pouguet, héritière de Gabrielle Touchebœuf sa mère, défenderesse. Le demandeur est admis à faire preuve : 1° d'une vente de deux poinçons neufs; 2° de soixante-dix-huit journées de travail dont il réclame le salaire. — Les religieux Cordeliers de Bourges, demandeurs en exécution et représentation de meubles, contre : 1° Jean Berry, procureur, dépositaire de meubles; 2° Jean Montagu, seigneur des Granges, défendeur et opposant; sentence qui condamne ledit Montagu à payer aux demandeurs les années de pension échues de frère Claude Montagu.

B. 1073. (Registre.) — In-f°, 116 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes d'audience. — Étienne Garnier, commissaire établi à la régie de la vendange saisie sur Anceline Gautron, demandeur, contre Claude Jolly, vigneron, saisissant, défendeur; jugement par défaut qui décharge Garnier de sa commission, faute par le défendeur de lui avoir fourni les moyens d'entonner et mettre à l'abri le vin saisi. — Pierre Guenois, conseiller du Roi et receveur des décimes du diocèse de Bourges, demandeur en représentation de meubles, contre Pierre Grangier, procureur à Sancerre, exécuté et dépositaire de ses meubles, défendeur; jugement par défaut qui condamne par emprisonnement le défendeur à représentation desdits meubles, ou au paiement de la somme pour laquelle ils ont été saisis.

B. 1074. (Registre.) — In-f°, 205 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes d'audience. — Madelaine Milhau, veuve Pierre Bérault, contre 1° messire Charles Debert, chevalier, seigneur de Billeron-Bonnebuche et autres lieux, et dame Charlotte de Buffière son épouse, débiteurs; 2° Manaise Bonnet, Nicolas Paulin, Jean Dhéron et Guillaume Gitton, tiers saisi; validité de saisie-arrêt.

B. 1075. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papiers.

1672. — Causes d'audience. — Claude Bréchet, huissier des tailles au Comptoir (*sic*) de Bourges, cessionnaire de Guillaume Villepelée, demandeur, contre Sébastien Faucard, défendeur; demande en paiement d'arrérages de rente.

B. 1076. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets, papier.

1673. — Défauts et congés. — François Dubois, fermier, demandeur, contre Martin Parent, intimé; appel d'une sentence rendue à Issoudun; défaut contre Parent. — Pierre Rouger, demandeur, contre Jean Montagu, bailli des Aix; défaut contre Montagu (l'objet du procès n'est pas indiqué).

B. 1077. (Registre.) — In-f°, 120 feuillets, papier.

1673-1674. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Louis Salmon, demandeur, contre Paul et Jean Guichard, défendeurs; défaut contre les défendeurs. — François de Boudelle, demandeur, contre Claude Royer et Louise Pauvrehomme sa femme, défendeurs; appel sur un exécutoire de dépens délivré par le siége d'Issoudun.

B. 1078. (Registre.) — In-f°, 218 feuillets, papier.

1674-1675. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Robert Cœurdoux, orfèvre, demandeur en matière d'exécution et représentation de meubles, contre Toussaint Cormier, exécuté, et François Souplet, son dépositaire, défendeurs; sentence qui condamne Souplet à la représentation des meubles saisis, sous peine d'emprisonnement, et de vente des siens propres. — Jean Monnet, demandeur, contre Marc Fousy, défendeur; condamnation par défaut dudit dé-

fendeur à restitution des meubles par lui exécutés sur le demandeur, au préjudice des saisies-arrêts faites entre ses mains à la requête de François Thibault.

B. 1079. (Registre.) — In-f°, 170 feuillets, papier.

1675. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Pierre Mougues, avocat en Parlement, demeurant à Sancerre, demandeur, contre Jacquette Lauverjat, veuve Rossignol; demande en représentation et vente de meubles; la défenderesse est déboutée de son opposition, la vente sera parachevée, et Habert, dépositaire judiciaire, représentera lesdits meubles, à peine de la prison.

B. 1080. (Registre) — In-f°, 160 feuillets, papier.

1676. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Pierre Bessé, appelant d'une sentence du lieutenant-général, du 25 août, contre Gille de La Bussière, intimé; jugement confirmatif de la sentence dont est appel. — Louis Tixier, marchand tapissier à Bourges, demandeur, contre Charles Dumesnil-Simon, seigneur de Morogues et Maupas, défendeur, et Louis Pinson, seigneur de La Coudre, demandeur en saisie-arrêt ès-mains dudit Tixier, contre ledit de Maupas, son débiteur; condamnation dudit sieur de Maupas à payer à Tixier 100 livres et un charroi de charbon pour raccommodage de tapisseries, et à satisfaire en outre ledit Pinson du montant de la saisie-arrêt, avec pouvoir de vendre la tapisserie au profit des demandeurs, s'ils n'ont été désintéressés par le défendeur.

B. 1081. (Registre.) — In-f°, 43 feuillets, papier.

1672-1677. — Distribution des procès. — Procès de Jacquette Lauverjat, veuve de Jean Rossignol, appelant du Bailliage de Bourges, contre Pierre Maugue, avocat; rapporteur : Catherinot; procureurs : Puget et Ferrant. — Procès entre Louis et Jacques Popineau, appelants d'Issoudun, et François Guijet, intimé; rapporteur : Labbe; procureurs : Fauvre l'aîné et Louvrier.

B. 1082. (Registre.) — In-f°, 345 feuillets, papier.

1676-1678. — Causes des audiences. — Étienne Bearnois, demandeur, contre Antoinette de Montsabré, veuve Desiomes, et son fils, défendeur et défaillant; jugement qui confirme le demandeur dans la jouissance et possession du pré qui lui est disputé. — Étienne Guillot, marchand de Bourges, demandeur en exécution et représentation de meubles, contre Daniel de Couraut, sieur de Chevilly, et Étienne Bureau, défendeurs; jugement qui ordonne par ledit de Chevilly la représentation des meubles dont il est dépositaire, et par ledit Bureau paiement de 205 livres 17 sous audit Chevilly en à-compte.

B. 1083. (Registre.) — In-f°, 169 feuillets, papier.

1677-1678. — Causes de l'hôtel. — Comparution de Pierre Robin, sieur de Bel-Air, qui émancipe ses filles, Catherine et Louise Robin, âgées de 20 et 22 ans. — Jacques Neupveu, maître cordonnier à Sancerre, demandeur, contre Jean Roger, tailleur d'habits, défendeur, et veuve Charles Derisse, aussi défenderesse; remise de cause et ordonnance de comparution du marquis de Lannoy, qui sera mis en cause par le demandeur.

B. 1084. (Registre.) — In-f°, 282 feuillets, papier.

1679. — Causes des audiences. — Gilbert Godard, marchand, demandeur, contre Claude Gouru, exempt de la maréchaussée, défendeur; condamnation dudit défendeur à payer 27 livres 7 sous au demandeur, plus aux dépens. — Étienne Riglet, écuyer, sieur de Lestang, demandeur, contre les héritiers Morin, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer audit Riglet la somme de 300 livres avec les arrérages de ladite somme, plus aux dépens.

B. 1085. (Registre.) — In-f°, 371 feuillets, papier.

1680. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Mainlevée par provision de bestiaux, sous caution juratoire.

B. 1086. (Registre.) — In-f°, 322 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience. — Jean Gautier, fermier de Mehun, demandeur en acquittement d'obligation souscrite, contre Paul Depardieu, écuyer, sieur de Boiscordier, défendeur; sentence qui condamne le défendeur aux frais demandés. — Philippe Guenois, écuyer, sieur de La Salle, demandeur en paiement d'une somme de 100 livres, contre Marie Bigot, veuve du sieur de Lépinasse, conseiller du Roi au Présidial, défenderesse; jugement qui condamne ladite dame au paiement de ladite somme de 100 livres avec intérêts à compter du jour de la demande, à raison du denier vingt, plus aux frais.

B. 1087. (Registre.) — In-f°, 282 feuillets, papier.

1682. — Causes d'audience. — Jean Gaudon, maréchal, demandeur, contre Robert de Barbizy, sieur des Petites-Barres, et son épouse, défendeurs; sentence qui condamne ces derniers à payer au demandeur la somme de 41 livres portée au compte arrêté entre eux et aux dépens. — Des religieux Carmes de Bourges, demandeurs, contre la communauté des avocats du Présidial, défendeurs; sentence qui

condamne les défendeurs à payer aux demandeurs la somme de 50 livres pour deux années de messes dites journellement par les pères Carmes dans la chapelle du Palais.

B. 1088. (Registre.) — In-f°, 325 feuillets, papier.

1683. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Antoine Bouchet, marchand à La Charité, demandeur en représentation de meubles, contre Jacques Maufin, dépositaire desdits meubles exécutés sur Étienne Pelaut, défendeur défaillant; condamnation par défaut dudit Maufin à la représentation sous peine d'emprisonnement et de vente de ses propres meubles, jusqu'à concurrence de 26 livres 10 sous montant de l'exécution. — Jean Harault, demandeur en exécution de sentence du Bailliage du 13 mai précédent, contre Hélène Debas, opposante et défenderesse; jugement par défaut de cette dernière, qui la déboute de son opposition et la condamne à l'exécution de la sentence et aux frais.

B. 1089. (Registre.) — In-f°, 284 feuillets, papier.

1684. — Causes d'audience. — Charles Boysard, demandeur, poursuivant la taxe des frais et dépens à lui précédemment adjugés, contre Gédéon Nuault, défendeur; jugement qui ordonne délivrance d'exécutoire au demandeur de la somme de 48 livres 14 sous pour les dépens adjugés. — Germain Bouchon, appelant d'une sentence du duché-pairie de Châteauroux, contre Silvain Renaudet, intimé; sentence confirmative du jugement dont est appel, avec dépens dudit appel compensés entre les parties.

B. 1090. (Registre.) — In-f°, 316 feuillets, papier.

1685. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Claude Bourdaloue, bourgeois d'Issoudun et prisonnier, demandeur en requête d'élargissement, contre Alexandre de Fouchier, sieur de Chaumasson, capitaine au régiment de Piémont, défendeur; jugement provisionnel qui élargit le demandeur sans préjudice des dommages et intérêts au profit du défendeur. — Étienne Rimbault, marchand à Sancerre, appelant d'une sentence du Bailliage dudit Sancerre, contre Jacques Coursillat, aussi marchand à Sancerre, intimé; sentence confirmative du précédent jugement (l'objet du procès n'est pas indiqué).

B. 1091. (Registre.) — In-f°, 296 feuillets, papier.

1686. — Causes d'audience. — Gaspard Mercier, demandeur, contre Étienne Bichon et Mathieu Marc, défendeur; appel d'une sentence rendue par le lieutenant du siége particulier de Vierzon et opposition à l'exécution de ladite sentence; jugement préparatoire qui ordonne aux défendeurs de faire preuve des sommes par eux payées en l'acquit du demandeur.

B. 1092. (Registre.) — In-f°, 309 feuillets, papier.

1687. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Pierre Margueritat de Preuilly, appelant de sentence, taxe et exécutoire de dépens contre lui rendus par le lieutenant particulier de Mehun-sur-Yèvre, contre Antoine Duret, maréchal audit Preuilly, intimé; jugement qui, mettant l'appel à néant, décharge l'appelant des dépens de la cause principale, et confirme du reste la sentence du juge de Mehun. — Charles Poupardin, marchand à Bourges, appelant de sentence du lieutenant particulier de Vierzon, contre Jacques Bonnin, sergent royal, intimé; jugement qui casse la sentence du juge de Vierzon et autorise la continuation de l'exécution commencée pour le remboursement de l'appelant.

B. 1093. (Registre.) — In-f°, 310 feuillets, papier.

1688. — Causes d'audience. — Demoiselle Paule Boucher, femme séparée de biens de Gilles Thibaut, sieur de Saint-Igny, conseiller au Présidial, exécutant les meubles d'Étienne Fluteau, défenderesse, contre ledit Fluteau et consorts, demandeurs en exception d'opposition; jugement qui déboute ledit Fluteau de son opposition. — Gaspard Desprez, sieur de La Mothe, demandeur, contre Claude Trélaut, défendeur; sentence d'appointement sur les faits reprochés audit Trélaut, à savoir, vol de planches dans la maison du demandeur et exécution de travaux convenus par lui.

B. 1094. (Registre.) — In-f°, 304 feuillets, papier.

1689. — Causes d'audience. — Marie Foyneau, demanderesse, contre Étienne Grazon, défendeur; appel de sentences rendues au siége ducal de Châteauroux, les 20 février 1683 et 10 mai 1688.

B. 1095. (Registre.) — In-f°, 287 feuillets, papier.

1690. — Causes d'audience. — Philbert Guillot, demandeur en taxe de dépens faits en ce siége, contre Michel Mercier, défendeur; condamnation du défendeur à payer les dépens taxés et les frais des présentes, plus le voyage que Guillot devra faire pour lever l'exécutoire et l'acte d'affirmation au greffe.

B. 1096. (Registre.) — In-f°, 282 feuillets, papier.

1691. — Causes d'audience. — Louis Deville, marchand, demandeur, contre Louis Simon, écuyer, sieur de Chancenay, défendeur; demande en paiement d'une somme de

113 livres pour marchandises livrées; condamnation du défendeur par défaut.

B. 1097. (Registre.) — In-f°, 200 feuillets, papier.

1692. — Causes d'audience. — Claude Christophe, marchand pelletier, demandeur, contre le prieur du couvent de Saint-Ambroix de Bourges, défendeur; sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur le prix de son travail suivant évaluation d'experts. — Madeleine de Laporte, veuve Antoine de Lachaise, intimée et anticipante, contre Antoine Raillard, appelant; jugement qui annule celui dont est appel (l'objet du procès n'est pas indiqué).

B. 1098. (Registre.) — In-f°, 34 feuillets, papier.

1679-1693. — Productions du greffe. — Production par Poncet l'aîné, procureur de Louis Godin, intimé, contre Pierre Chaumault, des moyens par lui fournis contre la reconnaissance produite par ledit Chaumault, accusé de faux. — Production par Lebas de trois sacs dans l'affaire Marguerite Douard, veuve Claude Duvau, intimé, contre Charles Cousturier, appelant de Concressault.

B. 1099 (Registre.) — In-f°, 76 feuillets, papier.

1681-1693. — Enregistrement des pièces communiquées aux juges. — Communiqué : par Fauvre l'aîné deux productions pour François Saulé, marchand, intimé, contre Gaspard Lecestre, autre marchand, appelant de la prévôté; — par Perault, le dossier de l'affaire Étienne Jarry, demandeur en désertion d'appel, contre François Prévost et Gilbert Lauverjat, appelants de Sancerre, défendeurs.

B. 1100 (Registre.) — In-f°, 142 feuillets, papier.

1692-1694. — Causes des lundis, mardis et jeudis. — Intervention de François Pain et Simonne Mouthon, sa femme, dans le procès pendant entre: Étienne Brault et Nicolas Vermeil, lequel procès, jugé au Bailliage de Mehun, a été porté en appel au Bailliage de Bourges.

B. 1101. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1693-1695. — Causes des lundis de l'hôtel. — Jules-César Jaupitre, sieur de Dournon, trésorier du ban et arrière-ban de Berry, demandeur, contre François Robinet, commissaire établi aux blés saisis sur la veuve Delouche, taxée au rôle de 1693, défendeur; jugement par défaut contre le défendeur qui le condamne, faute d'avoir vendu lesdits blés, à payer audit Jaupitre 20 livres montant de la taxe de madame Delouche. — François Toubeau et J.-J. Cristo, imprimeurs-libraires à Bourges, demandeurs sur la question de savoir si un libraire a le droit d'enlever un compagnon à un confrère, contre demoiselle Marie Cristo, libraire dans la même ville, défenderesse; renvoi à une autre audience pour plus ample informé.

B. 1102. (Registre.) — In-4°, 52 feuillets, papier.

1694-1695. — Plumitif. — Noms des procureurs : Robert, De Lutho, Lebas, Bienvenu l'aîné, Moret, Souciet, Buchet jeune, Bailly, Ravier, Huet, Thébault, Joubert, Poncet, Raga, Ravot, Prince.

B. 1103. (Registre.) — In-f°, 254 feuillets, papier.

1695-1697. — Causes d'audience. — Marie Lesueur, demanderesse, contre: 1° Balthazar Pian, dépositaire de meubles saisis; 2° François Boucher, avocat, saisi-intervenant; jugement qui ordonne que l'exécution sera parachevée et le dépositaire tenu à la représentation sous peine de prise de corps.

B. 1104. (Registre.) — In-f°, 80 feuillets, papier.

1666-1697. — Plumitif. — A informer du degré de parenté existant entre le sieur de Saint-Thorent et la partie de Lebas, après déclaration de parenté faite par le procureur Thébault. — Lecture et publication des lettres de grâce obtenues par André Mongy.

B. 1105. (Registre.) — In-f°, 8 feuillets, papier.

1696-1697. — Défauts. — François Toubeau, fermier de l'abbaye Saint-Ambroix de Bourges, exécutant et demandeur en représentation de meubles, contre Guillaume Guionnet, dépositaire des meubles de Thomas Mercier, exécuté, défendeur défaillant. — L'abbé, commandataire du couvent de Chalivoy, demandeur, contre David Minard, fermier du Corbet, défendeur, défaillant.

B. 1106 (Registre) — In-f°, 25 feuillets, papier.

1692-1699. — Productions : par Me Lebas; procédures entre Pierre Lucas, curé de Sainte-Thorette, contre André Chenu, seigneur de Maisons-Neuves; — par Me Ragu; procédures de Catherine Cochet et Esme Hérault, opposant à la distribution des deniers de la succession du sieur des Ormeaux.

B. 1107. (Registre.) — In-f°, 328 feuillets, papier.

1698-1701. — Causes d'audience. — François Bouilhat, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Châteauroux, demandeur, anticipant, contre François Salomon Lanée, sieur de

Coing, défendeur et appelant d'une sentence rendue au siége ducal de Châteauroux; jugement qui nomme rapporteur du procès le sieur Gassot et ordonne la production des pièces sous huitaine.

B 1108. (Registre.) — In-f°, 142 feuillets, papier.

1701. — Causes d'audience. — Morlon, demandeur, contre : Silvain Pringet, Blaise Pastry, défendeurs; appel d'une sentence rendue au siége de Châteauroux; renvoi de la cause pour être jugée sur le rapport de Nibelle, conseiller.

B. 1109. (Registre.) — In-4°, 508 feuillets, papier.

1705-1709. — Causes d'audience. — Louis de La Chassaigne, sieur des Granges, et Jeanne de Lespinasse, son épouse, appelants de saisie et bail introduit sur icelle, contre Charles Lucas, fermier du comté de Nançay, intimé; jugement qui annule la saisie et le bail, avec dommages et intérêts. — Les abbesse et religieuses de Beauvoir, demanderesses en représentation de meubles, contre Antoine Piot, maître charpentier, exécuté, dépositaire de ses meubles, défendeur et défaillant; jugement qui condamme le défaillant à la représentation desdits meubles, qui devront être vendus jusqu'à concurrence de 20 livres. — Claude Devaux, contre François Rossignol; appel de Dun-le-Roi; jugement de validité d'appel. — Antoine Aladauphine, demandeur, appelant de sentence rendue à Issoudun, contre Jean Delafont; jugement qui déclare que les parties procéderont au principal et donne main-levée à l'appelant de la saisie pratiquée sur ses meubles.

B. 1110. (Registre.) — In-4°, 195 feuillets, papier.

1701-1710. — Plumitif. — Sentences qui condamne Gaudry à la représentation des meubles dont il est dépositaire et aux dépens, sauf son recours contre Jean Guerry, exécuté; — qui, faisant droit au principal, décide qu'outre les sommes précédemment payées, la partie de Lebas paiera 30 livres pour tous dommages, intérêts et dépens.

B. 1111. (Registre.)— In-f°, 32 feuillets, papier.

1701-1710. — Distribution des procès. — Jean de Valencienne, intimé, contre Gabriel Robinet, appelant de Châteauroux; procureurs : Prince et Guindant; rapporteur : Gallus. — Claude Gillet et Marie Brossard, sa femme, appelants d'Issoudun et intimés, contre Pierre Court l'aîné et le jeune, intimé et appelant; procureurs : Nourrissat et Dubisson; rapporteur : Léveillé. — Noms des magistrats auxquels les causes sont distribuées : Nibelle, Esterlin, Bengy, Margat, Barré, Luquet, Cougny, Gallas, Chenu, Gazeaux, Mercier, de La Châtre, Bienvenuat, Leveillé, Thomas, Gassot, Jaupitre, Petit, Corbin, Notin. — Le chevalier de Gargilesse, contre le sieur Des Chaumes; appel de sentence rendue au Bailliage de Châteauroux.

B. 1112. (Registre.) — In-f°, 86 feuillets, papier.

1709-1710. — Causes d'audience. — Jean Turpin, maréchal, demandeur, contre Paul Touzeau, bourrelier, défendeur; jugement qui confirme une adjudication de bâtiments faite au profit du demandeur, faute par le défendeur d'avoir fait option.

B. 1113. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1710. — Distributions. — M. Leveillé. Procès d'Élisabeth Morel, veuve de Jacques Dubois, appelante de Concressaut, intimée et anticipante, contre Julien Bedeau et consorts, appelants de la même sentence. — M. Alabat. Procès de Léonard Andrault, appelant de Châteauroux, contre Jean Puget, intimé.

B. 1114. (Registre.) — In-f°, 35 feuillets, papier.

1614. — Causes d'audience. — Maximilien de Béthune, duc de Sully, demandeur, contre Jean Charnay, défendeur; procès au sujet des droits d'expéditions et extraits de contrats.

B. 1115. (Registre.) — In-f°, 257 feuillets, papier.

1710-1715. — Causes d'audience. — François Gillet, procureur à Issoudun, appelant, contre Louis Hebert, sieur des Essarts, capitaine du régiment de Bresse, et Claude Tabouet, receveur des consignations à Issoudun, intimés; sentence qui condamne l'appelant à payer aux intimés la somme contestée de 40 livres, tous dépens compensés. — Charles Couriou, intimé et anticipant, contre la veuve Lepeau, appelante du Bailliage de Vierzon; jugement confirmatif du premier, qui condamne l'appelante aux dépens.

B. 1116. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets, papier.

1715-1716. — Plumitif. — Antoine Gouin, écolier, demandeur en saisie et arrêt, contre Sylvain Delouche, entre les mains duquel l'arrêt est fait, et Sylvain Châtillon, appelé pour consentir, défendeurs. — Les chanoines de l'église de Bourges, défendeurs, contre Charles Rousselle, demandeur, par exploit de Porcheron, du 28 novembre 1715.

B. 1117. (Registre.) — In-f°, 14 feuillets, papier.

1716-1719. — Productions au greffe. — Production par Barthélemy Bechereau, procureur de quatre dossiers

pour les Ursulines de Bourges, appelantes de la Prévôté, contre les chanoines de Notre-Dame de Sales. — Production par Jacques Bailly, procureur, d'Alexandre Moreau, sieur de Chassy, demandeur, contre Marie Bailly, veuve du Prévôt de Mehun, et Robert de Pesselières, intervenant, défendeurs.

B. 1118. (Registre.) — In-f°, 158 feuillets, papier.

1710-1719. — Plumitif. — Sentence qui condamne le sieur d'Argent à payer à Bèchereau la somme convenue de 160 livres pour salaires et déboursés payables en deux ans, les dépens de l'instance compris. — Sentence qui ordonne qu'il sera procédé à un nouveau partage tant des immeubles que des meubles entre les parties de Bèchereau et de Buchet, et que les frais de l'instance passeront en frais de partage.

B. 1119. (Registre.) — In-f°, 200 feuillets, papier.

1715-1719. — Causes d'audience. — Les religieuses Ursulines de Bourges, demanderesses, contre François Dan, exécuteur des hautes œuvres, défendeur; jugement par défaut qui condamne le défendeur à payer aux demanderesses la somme de 45 livres pour deux années de jouissance d'un bois à elles appartenant. — Jacques Bonnet, marchand à Bourges, demandeur en paiement d'une reconnaissance et montant de marchandises vendues, contre le sieur de Grimonville, défendeur, défaillant; jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur, suivant la promesse par lui faite, 150 livres portées en ladite promesse et 81 livres 17 sous pour marchandises vendues.

B. 1120. (Registre.) — In-f°, 94 feuillets, papier.

1719-1723. — Plumitif. — Les époux Lemort, contre Bèchereau; sentence qui ordonne que sur les 32 livres restées de la vente des biens entre les mains de Bèchereau, les créanciers hypothécaires se payeront, et que sur les 500 autres livres également entre les mains dudit Bèchereau, la dame Lemort prendra 400 livres de pension alimentaire pour elle et ses enfants. — Anne Lhuilier, contre le sieur Crublier de La Villeneuve; sentence qui casse le jugement dont est appel, condamne l'intimé aux dépens de l'appel, réservés ceux de la cause principale, et renvoie devant un autre juge pour vider la contestation au sujet du prix de la chaux livrée.

B. 1121. (Registre.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

1723-1726. — Causes d'audience. — François Tullier, écuyer, Joseph Leclerc et Étienne Morphi, demandeurs, contre les pères Jésuites Duvivier et Collet; jugement qui ordonne que la présentation faite par la faculté de droit du sieur Guyard, comme recteur de l'Université, subsistera malgré l'opposition des défendeurs et que le sieur Collet sera tenu de remettre les livres et sceaux de l'Université entre les mains de l'un des bédeaux, pour être donnés audit Guyard.

B. 1122. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1720-1728. — Productions au greffe et communications aux juges. — Production de sommation contre les offres faites par le sieur de L'Espinasse au sieur Rose, chanoine, et opposition par le sieur Rose à ladite sommation. — Retiré du greffe du Bailliage criminel, par le sieur Desferrand, les procédures extraordinaires faites à la requête des créanciers Tribard.

B. 1123. (Registre.) — In-f°, 42 feuillets, papier.

1727-1728. — Plumitif. — Delafond contre Ledoux; sentence qui autorise la tonte des bestiaux et cependant ordonne expertise pour savoir ce que la propriété peut avoir de bestiaux. — Madame de Laverdine contre le sieur de La Charnaye; sentence qui condamne la première à payer la quantité de huit milliers de joncs et en la moitié des dépens, le surplus compensé.

B. 1124. (Registre.) — In-f°, 56 feuillets, papier.

1728-1731. — Enregistrement des sentences expédiées au greffe. — Jean Robinet, maître sellier à Bourges, demandeur, contre Jeanne Lelarge, veuve Chambon, défenderesse; sentence qui condamne cette dernière à payer la somme de 106 livres restant due sur celle de 130 livres portée au billet par elle souscrit au profit du demandeur. — François Depardieu, marchand à Henrichemont, demandeur en paiement de promesses, contre le sieur Danglas, sieur de Crézancy, défendeur; jugement par défaut qui condamne le défendeur à payer au sieur Depardieu la somme de 94 livres restant due, avec intérêt à compter du jour de la demande.

B. 1125. (Registre.) — In-f°, 31 feuillets, papier.

1732. — Enregistrement des sentences expédiées au greffe. — Jean Bienvenu, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts de Bourges, demandeur en représentation de meubles saisis sur Jean Goyot, contre Henri Dargent, dépositaire des meubles, défendeur; sentence qui ordonne la représentation par le défendeur, sous peine de voir ses propres meubles saisis et vendus. — Jean-François Dantigny, intimé, anticipant, contre Antoine Michau, appelant du duché de Châteauroux; jugement par défaut qui confirme l'arrêt dont est appel et condamne l'appelant aux dépens.

B. 1126. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets, papier.

1728-1734. — Plumitif. — Jugement qui condamne Huguet, comme commissaire, à représenter les bestiaux saisis sur Farou à la requête de Morel, et Mallet à remettre lesdits bestiaux à Huguet, sinon à payer à Morel 120 livres, sursis à l'application des dépens jusqu'à l'affirmation par Morel qu'il ignorait que les bestiaux appartinssent à Mallet. — Gilbert David contre Ravot; jugement qui condamne David à payer 72 livres pour deux années de loyer, 3 livres 5 sous pour le coût du bail, plus les arrérages de la rente et la moitié des dépens, le reste compensé; les meubles dudit David devront être vendus jusqu'à concurrence desdites sommes.

B. 1127. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

1728-1735. — Distribution des procès. — Jean Deguéré, intimé, contre les procureurs et fabriciens de Saint-Bonnet de Bourges, appelants de la Prévôté. Procureurs : Dubisson et Forêt; rapporteur : Archambault. — Silvain Maréchal, appelant de Beaulieu, contre Antoine Bourgeois, intimé. Procureurs : Dumont et Dubisson; rapporteur : Esterlin.

B. 1128. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1729. — Distribution des procès appointés. — Procès de Hugues Galleraut, intimé, contre Charles de Bonneval, écuyer, appelant d'Issoudun; rapporteur, M. Des Colombiers; procureurs, Buchet le jeune et Danié. — Procès de Blaise Bordery, tuteur de Joseph Gourdon, appelant de Châteauroux, contre Joseph Gourdon, intimé; rapporteur, Catherinot; procureurs, Dubisson et Ravier.

B. 1129. (Registre) — In-4°, 92 feuillets, papier.

1734-1740. — Enregistrement des sentences expédiées au greffe. — Les époux Vincent Moullin, intimés et anticipants, contre Gabriel Guillebaut, appelant du duché de Châteauroux; sentence confirmative du jugement attaqué et qui condamne l'appelant aux frais de l'instance. — Les syndics de la communauté des maîtres boulangers d'Issoudun, appelants d'une sentence dudit lieu, contre les frères Chessirolles, rouliers, intimés; jugement qui casse la sentence dont est appel et accorde aux demandeurs la somme de 60 livres pour dix années de jouissance de deux bancs sous leur halle par les intimés.

B. 1130. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets, papier.

1734-1740. — Plumitif. — Délibération en vertu de laquelle, et sur la présentation des avocats, Me Berthault est nommé pour faire cette année le panégyrique de Saint-Yves. — Gabriel Cœurdoux, curé de Parassy, contre les époux Jean Saulé; jugement par appel qui condamne ledit Cœurdoux à passer reconnaissance de la rente en question comme rente constituée et sur le pied de 10 livres. Les frais de la cause d'appel étant mis à la charge de l'autre partie, et ceux de la cause principale compensés.

B. 1131. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1741. — Insinuations. — Saisie et mise en vente des biens de Charles-François Foucault, seigneur de Saint-Just et Chambon, à la poursuite d'Antoine Bangy, sieur Du Porche, pour paiement d'une obligation de 1,000 livres souscrite par le saisi au profit du saisissant; affiche et criées desdits biens dans les paroisses de Saint-Pierre-le-Guillard de Bourges, de Soulangis, de Vignoux et de Pigny.

B. 1132. (Registre.) — In-4°, 61 feuillets, papier.

1740-1742. — Causes d'audience. — Marie Boucheron, demanderesse, contre Dubois et Sapiens, défendeurs; nomination de Robert Bailly de Coulon comme expert, au lieu de Bertrand, décédé, afin d'examiner les erreurs et omissions commises dans un rapport de premiers experts.

B. 1133. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1740-1744. — Plumitif. — Pierre Blanchard et Juliette Quinot, appelants de taxes de dépens adjugés, contre Pierre Garapin, intimé; jugement qui réduit les 1er, 2e, 5e, 9e, 52e, 56e, 71e, 72e et 73e articles des dépens, supprime les 27e, 28e, 30e, 33e, 42e, 43e, 44e, 49e, 50e et 54e articles, condamnant les appelants à payer le surplus et l'intimé aux dépens. — Jean Lemoine, appelant, contre Pierre Gallot; jugement par appel, qui, déchargeant Lemoine de sa commission, autorise la vente des habits qu'il a en garde pour le payer, de préférence à Gallot, de 69 livres 1 sou, à lui adjugés, par la sentence dont est appel.

B. 1134. (Registre.) — In-f°, 42 feuillets, papier.

1740-1745. — Enregistrement des sentences expédiées au greffe. — Georges Martinet, domestique, appelant, contre François-Joseph Aimé, seigneur d'Ars et de Montgivray, anticipant; sentence qui condamne l'appelant pour tous dommages et intérêts aux dépens de la cause d'appel. — Jean Collas, maître chirurgien, appelant d'Issoudun, contre Chea père, charron, intimé; sentence qui nomme Millet-Dubois chirurgien, à la place de Malardeau, comme rapporteur dans l'affaire.

B. 1135. (Registre.) — In-f°, 8 feuillets, papier.

1741-1745. — Distribution des procès appointés. — Bergeron de Chârost, anticipant, demandeur, contre les époux Mignon et Augustin Naudin, appelants de la Prévôté, défendeurs; procureurs, Servant, Buchet et Dubisson; rapporteur, Tullier. — Antoine Auchère, appelant de Villequiers, contre Jean Marangeon, intimé; procureurs, Servant et Dumont; rapporteur, de Beauvoir.

B. 1136. (Registre.) — In-f°, 47 feuillets, papier.

1744-1746. — Plumitif. — Sentence qui condamne Buchet pour injures écrites contre la Cour, à reconnaître qu'il l'a calomniée, à en demander pardon, à aumôner les prisonniers de 20 livres de pain, et le suspend de ses fonctions pendant un mois. — Jean Jolly, intimé, contre la veuve de Baucheron, appelante de Sancerre; condamnation de l'intimé à payer à l'appelante les droits de péage demandés pour les charrois qu'il a fait passer à Sancergues.

B. 1137. (Registre.) — In-f°, 55 feuillets, papier.

1746-1749. — Causes d'audience. — Jacques et Louis Moulon, appelants de la Prévôté, contre demoiselle Claudine Buchet; jugement préparatoire qui ordonne que enquête sera faite au sujet de faits contredits. — Pierre Jarre, marchand forain, demandeur et anticipant, contre Michel Nepveu, charron, appelant de la justice de Baugy; jugement qui met l'appel à néant et déclare que la taxe de frais dont s'agit a été bien faite.

B. 1138. (Registre.) — In-f°, 32 feuillets, papier.

1746-1749. — Enregistrement des sentences expédiées au greffe. — François Joubert, anticipant et demandeur, contre Louis-François Gressin, appelant et défendeur; sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 37 livres, plus aux intérêts et aux dépens des causes principales et d'appel. — Les religieuses de la Visitation, appelant de la Prévôté, contre Catherine David, veuve du sieur de La Motte; sentence qui condamne ladite Catherine à accepter les offres de l'autre partie, sauf déduction du dixième et 2 sous pour livre; condamnation aux dépens, sauf ceux de la Prévôté, qui seront compensés.

B. 1139. (Registre.) — In-f°, 97 feuillets, papier.

1749-1751. — Causes d'audience. — Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges, demandeurs, contre les époux Jauvy, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer aux demandeurs 29 années d'arrérages d'une rente à laquelle ils se sont obligés envers elle en 1712. — Pierre David, tonnelier, appelant de Lury, contre François Collin, jardinier, intimé; sentence confirmative de celle dont est appel, et condamnation de l'appelant à l'amende et aux dépens.

B. 1140. (Registre.) — In-f°, 144 feuillets, papier.

1749-1763. — Plumitif. — Catherine Gallé et consorts, demandeurs, contre Leclerc, défendeur; sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur les arrérages de rente réclamés, à mettre dans trois mois en bon état les vignes à lui cédées, à défaut de quoi le demandeur pourra s'en mettre en possession, plus aux dépens. — Claude Boutet, sieur de Lasseigne, appelant, contre Jacques Larduinat, intimé; sentence qui défend audit Larduinat de passer désormais dans les terres dudit appelant et le condamne à la moitié des dépens au principal et en appel.

B. 1141. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1754-1757. — Plumitif. — Michel Brinet, demandeur, contre les prieur, curé et fabriciens de Saint-Pierre-le-Marché, défendeurs; sentence préparatoire qui ordonne que les travaux en litige seront visités par experts nommés par les deux parties, leur rapport sera fait dans trois jours. — Jean Bagnat, maçon, demandeur, contre Dominique Bonneau, maître maçon, défendeur; condamnation de ce dernier à payer, suivant ses offres, au demandeur, la somme de 11 livres 11 sous 4 deniers pour ses salaires, dépens compensés.

B. 1142. (Registre.) — In-f°, 109 feuillets, papier.

1758-1759. — Plumitif. — François Galbois, demandeur en débouté d'opposition, contre Pierre-Nicolas Beguin, fermier, opposant et défendeur; sentence qui ordonne la vente des meubles saisis sur le défendeur, qui fera valoir son privilége lors de la distribution des deniers en provenant; question des dépens réservée. — Jean Marion, dit Saint-Ange, et sa femme, demandeur, contre François Paris et Jacques Lainé, curateur en interdiction, défendeurs; sentence qui condamne les demandeurs à vider le jour même la maison de Paris, et quant à la demande en dommages et intérêts formée contre Lainé, renvoie à instruire.

B. 1143. (Registre.) — In-f°, 112 feuillets, papier.

1759-1764. — Plumitif. — Les fabriciens de Saint-Pierre-le-Guillard, demandeurs, contre le sieur Roze, défendeur; sentence qui condamne ce dernier à payer auxdits fabriciens 15 années d'arrérages de rente et à passer dans la huitaine nouveau titre de ladite rente, à la charge par les

demandeurs d'acquitter les fondations portées au testament ; dépens compensés. — François Bureau, appelant de Dun-le-Roi, contre Charles Penard, intimé ; sentence qui condamne ce dernier à payer à Bureau 8 livres 10 sous, prix de son porc, déduction faite de 40 sous pour le dommage de son pré, dépens compensés.

B. 1144. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1767-1768 — Plumitif. — Claude Desserand, avocat en Parlement, demandeur en exécution de promesse, contre Toussaint Parnajon, maître maçon, défendeur ; condamnation par défaut contre ledit Parnajon à payer au demandeur la somme de 69 livres 16 sous restant de celle contenue en la promesse, plus aux intérêts et aux dépens. — Catherine et Pierre Septier, demandeurs et saisissants, contre Pierre Deprié, tailleur d'habits, défendeur et partie saisie; sentence qui annulle la saisie, ordonne la remise des objets appartenant au défendeur et condamne les demandeurs aux dépens.

B. 1145. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1768-1769. — Plumitif. — La veuve Marie Béguin pour sa fille Marthe Béguin, défenderesse, contre Pierre D..., exécuteur de la haute justice, demandeur et défaillant; sentence qui ordonne que l'instance pendante entre le père de Marthe et le sieur D... sera reprise par sa veuve et que les parties procéderont suivant les derniers errements; dépens joints.— Louis Gillet, garde des eaux et forêts, demandeur, contre François Robert, avocat du Roi au Bailliage d'Issoudun, défendeur défaillant ; jugement par défaut qui ordonne que le demandeur fera preuve que la loge qu'il est autorisé à enlever a été construite par lui. — Catherine Dupéron, demanderesse, contre Marie Demahis, veuve Lesellier, Marie Dangy, veuve Garros, et François Debrielle ; jugement par lequel on donne main-levée de l'opposition pratiquée par Debrielle ; les parties reviendront plaider au fonds. — Jeanne Bisson, lingère, contre Pierre Lizier, invalide ; condamnation de Lizier par défaut au paiement de deux sommes, l'une de 32 livres et l'autre de 15 livres.

B. 1146. (Registre.) — In-f°, 76 feuillets, papier.

1769-1772. — Plumitif. — Pierre Paraste, domestique, demandeur, contre Nicolas Gagnard, laboureur, défendeur; ledit Gagnard est renvoyé des conclusions contre lui prises après qu'il a affirmé avoir payé les gages du demandeur. — Gaspard Bigot, maréchal, demandeur, contre Éloi Avignon, maréchal, défendeur ; sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 100 livres ou à lui fournir à la place des outils de son métier pour pareille somme.

B. 1147. (Registre.) — In-f°, 78 feuillets, papier.

1772-1775. — Plumitif. — Étienne Monard, vigneron à Asnières, demandeur, contre Briquet, ouvrier à la manufacture de Bourges, défendeur défaillant ; jugement qui condamne Briquet à entrer en compte avec le demandeur pour vin fourni au détail ou à lui payer 75 livres 2 sous 3 deniers. — Nicolas Jarlat, demandeur, contre Claude Martin, défendeur; jugement qui condamne Martin à payer au demandeur 60 livres pour le tiers de trois années de jouissance de la maison qu'il occupe.

B. 1148. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1775-1777. — Plumitif. — Madeleine Bureau, veuve Porcheron, boulangère, demanderesse, contre Jean Aury, Joseph Lafosse et consorts, intimés et anticipants ; jugement qui condamne les défendeurs à payer à la veuve Porcheron la somme de 20 livres pour fourniture de pain par elle faite à la veuve Rouët, dont ils sont héritiers. — Popineau de La Gravolle, appelant de sentence rendue au Bailliage d'Issoudun et demandeur, contre la communauté des Cordeliers d'Issoudun, intimée et défenderesse ; jugement par défaut qui ordonne main levée de la saisie faite sur le demandeur et renvoie au premier jour pour décider sur ses offres ; dépens réservés.

B. 1149. (Registre.) — In-f°, 104 feuillets, papier.

1777-1779. — Plumitif. — Jean Canon, manœuvre, appelant de Sancerre, contre les administrateurs de l'hôpital et fabrique de Gardefort, intimés ; sentence qui annule la précédente, garde l'appelant dans la propriété de sa terre, en lui donnant main-levée de la saisie sur lui faite.—Angélique Cissoigne, femme séparée d'Antoine Fabre, demanderesse et défenderesse, contre Étienne Chassignat, défendeur et demandeur ; jugement qui ordonne que ledit Chassignat sera tenu d'accepter les offres de ladite Cissoigne pour le paiement de sa créance et frais, et le condamne aux dépens.

B. 1150. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1778-1780. — Plumitif des jugements de compétence. — Pierre Tauvenet, boulanger à Bourges, demandeur, contre Claude Léclopé, notaire, défendeur et défaillant ; déclaration de compétence de la Cour pour juger en dernier ressort, le principal de la demande et les accessoires n'excédant pas 2,000 livres et le dernier ressort de l'objet n'étant pas prohibé par l'édit d'août 1777. — François David, intimé, contre Jean Roger, appelant et défaillant; défaut donné contre l'appelant et déclaration de compétence.

B. 1151. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1779-1781. — Plumitif. — Guillaume Legendre et sa femme, domestiques, demandeurs, contre le prieur de l'abbaye de Lorroy, défendeur et opposant; jugement qui modère celui précédemment rendu contre ledit prieur, tant pour les demandes principales que pour les dommages et intérêts. — Jacques Dubois, demandeur, contre Jacques Pelletier, procureur, défendeur; jugement qui condamne par défaut le défendeur à remettre dans trois jours au procureur du défendeur les pièces à lui données en communication.

B. 1152. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1780-1782. — Plumitif des jugements de compétence. — Valentin Falsette, horloger, demandeur, contre Coulon l'aîné, marchand, défendeur; déclaration de compétence pour juger en dernier ressort, le principal de la demande et les accessoires n'excédant pas 2,000 livres, et le dernier ressort de l'objet n'étant pas probibé par l'édit d'août 1777. — François Jacquemet, bourgeois, demandeur, contre François Cartier et consorts, défendeurs; défaut donné contre les défendeurs et déclaration de compétence.

B. 1153. (Registre.) — In-f°, 24 feuillets, papier.

1773-1783. — Causes d'audience. — Simon, régisseur du comté de Sancerre, défendeur et demandeur, contre Durand, défendeur. Procureurs : Lefort et Bernard. — Philippe-Amable Arthuis, intimé, contre Pierre Charmartin, appelant. Procureurs : Boin et Robertet. — Les objets de procès ne sont pas indiqués.

B. 1154. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1781-1783. — Plumitif. — François Compain, intimé, contre Brassé, curé de Sacierges, appelant du bailliage de Châteauroux; jugement par défaut, confirmatif de celui dont est appel qui condamne l'appelant à l'amende et aux dépens. — François-Léonard Goblet, ancien notaire, intimé, contre Henri Porcher, notaire royal à Saint-Martin, appelant de la justice de Saint-Palais et Quantilly; sentence qui condamne Goblet à payer à Porcher la somme de 1,400 livres pour la contravention commise aux obligations auxquelles il s'était soumis envers lui, plus aux dépens.

B. 1155. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1783-1784. — Plumitif. — Pierre-Joseph Leblanc, bourgeois à Saint-Thibault, demandeur, contre P.-A.-J. Remond, maître particulier des eaux et forêts à Bourges, défendeur défaillant; jugement qui condamne le défaillant à rembourser au demandeur le montant du billet à ordre par lui souscrit à son profit avec intérêts et aux dépens. — Louis Lasnier, fils majeur, demandeur en reddition de comptes, contre son père, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à rendre compte dans la quinzaine à son fils de sa gestion des biens provenant de la succession de sa mère; dépens réservés.

B. 1156. (Registre.) — In-f°, 72 feuillets, papier.

1767-1785. — Droits, vacations et épices qui reviendront au lieutenant-général et au lieutenant particulier dans les actes qu'ils feront. — Tutelle et curatelle à G. Michonnet, fils de P. Michonnet, marchand à Bourges, et de Catherine Leturc, 6 livres. — Tutelle à Anne Habert, 3 livres. — Prestation de serment de Bertrand, tiers expert dans l'instance entre François Dessurtris et Antoine Séguin, contre Pierre Bonneville, 3 livres; affirmation du même rapport, 3 livres; curatelle à Marie Gaucher, 3 livres; curatelle au ventre à l'enfant conçu du mariage contracté entre Anne-Catherine Gassot et Jean Foucault de Marsilly, 6 livres; apposition de scellés sur les effets de défunte Catherine Leturc, veuve Michonnet, 24 livres; reconnaissance et levée desdits scellés, 32 livres.

B. 1157. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1782-1785. — Plumitif des jugements de compétence. — François Petit, régisseur, intimé, contre Étienne-François Simon, chirurgien, appelant; déclaration de compétence pour juger en dernier ressort. — Guillaume Bruto, abbé titulaire du prieuré de Bleron, demandeur, contre Charles Blondelet, laboureur, défendeur; déclaration de compétence et défaut donné contre le défendeur.

B. 1158. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1784-1785. — Plumitif. — Pierre Riffault, notaire et procureur à Dun-le-Roi, appelant, contre le prieur et le chapitre de Dun-le-Roi, intimés; sentence qui casse le précédent jugement, condamne le chapitre à remettre à Riffault les titres qui lui sont nécessaires comme receveur dudit chapitre, plus aux dépens. — Claude Thibault, marchand à Bourges, demandeur, contre Souffrain de La Vergne, capitaine d'infanterie, défendeur défaillant; jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 531 livres 3 sous montant de deux reconnaissances souscrites par lui, avec intérêts et dépens.

B. 1159. (Registre.) — In-f°, 102 feuillets, papier.

1785-1787. — Plumitif. — Le principal du collége de Bourges, demandeur, contre Jean Déséglise, notaire, défendeur; jugement par défaut qui condamne le défendeur comme possesseur d'une vigne sise à Lazenay-lès-Bourges, dans le censif des demandeurs, à leur payer les arrérages de 30 années d'une rente annuelle de 35 sous due sur ladite vigne, plus aux dépens. — Me Boin, procureur, demandeur, contre Jean et Pierre Fauconnet, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer audit Boin la somme de 253 livres 16 sous 8 deniers pour frais, salaires, avances et déboursés par lui faits à leur profit, si mieux ils n'aiment faire taxer lesdits frais.

B. 1160. (Registre.) — In-4°, 58 feuillets, papier.

1787. — Plumitif. — Me Parnajon, procureur, demandeur, contre Gimonet, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 45 livres pour frais, salaires, avances et déboursés par lui faits pour le compte dudit Gimonet, avec intérêts et dépens. — Sabathier, demandeur, contre Brosset, menuisier, défendeur; condamnation du défendeur à payer au demandeur la somme de 100 livres 15 sous montant du billet par lui consenti à son profit, plus aux intérêts et dépens.

B. 1161. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1785-1788. — Plumitif des jugements de compétence. — Saulé, curé de Salbris, demandeur, contre les époux Babou, défendeurs; déclaration de compétence pour juger en dernier ressort et défaut donné contre les défendeurs. — Martial Millet, appelant, contre François Garnier, intimé; déclaration de compétence pour jugement en dernier ressort.

B. 1162. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1749-1789. — Distribution des procès. — Noms des juges : de Beauvoir, Coulons, de La Maison-Rouge, Gay de La Salle, Maréchal, Millet, Triboudet, Bengy de Puyvallée, Archambault, Delestang lieutenant-général, Esterlin, Tullier, Barbarin, Gautier, de La Ronde, Cottereau Des Roches, Cottereau Du Rozier, Bienvenuat, de Beauvoir fils, de La Coudraye, Cottereau de Bois-Aujeu, Brisson de Plagny, Ragu.

B. 1163. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1787-1789. — Plumitif. — Me Boin, procureur, demandeur, contre Pierre Leclerc, défendeur; jugement par défaut qui condamne Leclerc à payer à Boin la somme de 112 livres 4 sous pour frais, salaires, avances et déboursés par lui faits pour le compte du défendeur, avec intérêts et dépens. — Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges, défendeurs et demandeurs, contre François Libret et consorts; jugement qui ordonne, avant de faire droit, la visite des prés sur lesquels il y a litige, avec la nomination des experts.

B. 1164. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets, papier.

1765-1789 — Plumitif. — Le greffier de la Maréchaussée de Berry à Bourges dépose au greffe du Présidial trois dossiers de procédure criminelle, à la requête du procureur du Roi de la Maréchaussée, contre Michel Pichon et François Metais, vagabonds, accusés d'avoir volé le tronc de l'église de Sainte-Thorette, pour faire juger la compétence; jugement prévôtal qui condamne Charles Lacaut et Philippe Maréchal à neuf ans de galères.

B. 1165. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1789. — Plumitif des jugements de compétence. — Les Religieuses de la Visitation contre Beraud; déclaration de compétence pour juger en dernier ressort. — Mademoiselle de Gamaches, demanderesse, contre le sieur Lemaire; déclaration de compétence pour juger en dernier ressort.

B. 1166. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, papier.

1789. — Causes d'audiences. — Bourdaloue, demandeur, contre la veuve Saint-Clivier, défenderesse; jugement qui déboute le sieur Bourdaloue de sa demande et autorise la défenderesse à poursuivre sa construction suivant l'alignement fourni par elle, enjoignant en outre audit Bourdaloue de retirer la couverture qu'il a appuyée sur le mur appartenant à ladite Saint-Clivier, et toutes autres constructions par lui pratiquées dans ledit mur, et le condamne aux dépens. — Piécour, demandeur, contre les demoiselles Lafosse; jugement par défaut qui condamne les défenderesses à payer au demandeur la somme de 60 livres 12 sous, les intérêts et dépens.

BAILLIAGE CRIMINEL.

B. 1167. (Liasse.) — 104 pièces, papier; 3 pièces parchemin.

1626-1689. — Silvain Yvernault contre Louis Yvernault; procédure criminelle en inscription de faux. — Information contre le cadavre du sieur Hugues Robutel, mort par le poison dans les prisons de Bourges, et contre la fille Anne Droullat; ledit Robutel présumé ex-curé de Montigny en Picardie.

B. 1168. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1690-1696. — Procès criminel contre Berault et autres accusés de vol et incendie. — Le procureur du Roi et

Marie-Jacques, femme Toussaint, contre Bergeron, sieur de La Perche, accusé d'avoir abusé de la femme Toussaint, enceinte de ses œuvres.

B. 1169. (Liasse) — 76 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1697-1699. — Le procureur du Roi, contre Étienne Leger, accusé d'avoir volé quatre bœufs qu'il aurait vendus à la foire de Châteauneuf. — Delaborde et Dobremel, parties civiles, contre Claude Dagré, vᵉ Mercier, et Mercier fils, accusés de banqueroute frauduleuse.

B. 1170. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1699. — Antoinette Daguin, vᵉ Fouty, et sa fille, demanderesses en réparations pour blessures, contre Jean et Étienne Gayat; information faite en la justice de Menetou-Couture. — Jacques Bailly et sa femme se plaignant de violences exercées par Étienne Tixier; information en la justice de Montigny.

B. 1171 (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1700-1701. — Jean Foubert, le jeune, marchand en la ville de La Charité, contre Charles Durand, sa femme et autres, accusés d'avoir volé du bois exploité en la commune de Mesves. — Enquête à la requête du procureur du Roi, contre les sieurs Couturier et Godefroy, accusés de s'être battu en duel. — Baucheron de Moulières contre Corbin Des Chaumes, plainte au sujet de coups et injures.

B. 1172. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1701. — Information faite à la prison pour raison de l'évasion des prisonniers suivants : Pelletier, Imbert, Chappus, Chippault, Mérillault, etc. — Plainte du procureur du Roi, contre Paul Marsault, accusé d'avoir incendié les bâtiments de la dame d'Herry.

B. 1173. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1702. — Dénonciation par le procureur du Roi, contre Laurent, fermier, de Quincy, mort relaps. — Procès-verbal dressé contre Jean Augier, mort relaps. — Procès-verbal de la mort d'Étiennette Jabot, femme de Jacques Benard, morte relaps.

B. 1174. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1702-1703. — Requête pour entérinement de lettres de grâce obtenues par les sieurs Gilbert Delaire et Perrin, garçons jardiniers, coupables du meurtre d'un étudiant.

B. 1175. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces parchemin.

1704. — Levée du cadavre de Jacques Laville, coquetier, demeurant à Nevers, trouvé mort dans l'étang Bourgoin. — Taxe au profit du sieur Neveu, charpentier, témoin appelé à Bourges de Saint-Denis de Jouet, son domicile. Cinq journées, dont quatre en voyage; pour le tout 10 livres.

B. 1176. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1705. — Louis Pelay, appelant de Sury-en-Vaux, contre Paul Étave, demandeur en réparations d'injures. — Silvain Legeret, contre Claude Auchère, appel de Villequiers; coups et blessures. L'appel est interjeté par Legeret comme n'ayant obtenu qu'une satisfaction insuffisante.

B. 1177. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1706. — Bigot, contre Bouget frères et Bonnet, accusés d'avoir usés de mauvais traitements; le juge de l'abbaye de Saint-Ambroix donne autorisation d'ajournement.

B. 1178. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1703-1707. — Plainte à la requête de Perrot, écuyer, contre Fabry, Demahis, Letellier et autres, accusés de vol avec effraction d'une demi-corde de bois, de linge et d'aliments.

B. 1179. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1707-1708. — Charles Gessat, prêtre, curé de Bengy, contre Herault, fermier à Bengy; plainte dudit curé au sujet d'injures et menaces prononcées contre lui à la sortie de la messe, lorsqu'il était encore revêtu de son surplis. — Jean Sallé, avocat et juge de police en la ville de Bourges, conseiller du Roi, contre Périnet de Longuefin et Dagoret, son gendre, lieutenant au siége de l'Élection de Bourges; plainte adressée par le sieur Sallé dans le but de faire déclarer que le bailli du cloître de Saint-Étienne est incompétent pour juger les injures qu'il a reçues et que la procédure commencée contre lui sera mise à néant et continuée devant le juge du Bailliage criminel de Bourges.

B. 1180. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1707-1709. — Information faite en la justice de Neuvy-deux-Clochers à la requête de Jean Pellé, marchand, contre François Siguret, coups et blessures donnés sur la voie publique. — Philippe Denis, boulanger, contre Jean Gouré, aussi boulanger, coups et blessures ; information par le prévôt de Bourges.

B. 1181. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1710. — Jean Gervais et Marie Molin, accusés de fausse monnaie. — Le ministère public contre Laurent Bernard, Claude Thevenin et autres, accusés d'avoir volé de l'herbe dans les prés Charbonneau. — Exécutoire au profit du prieur de Saint-Fulgent pour frais d'enterrement de vingt-six prisonniers, contre les fermiers du domaine, montant : 78 livres.

B. 1182. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1711-1713. — Guillaume Thiolat, notaire royal à Bourges, et Marthe Thiolat, sa fille, parties civiles, contre le sieur Bonnelat, âgé de 20 ans, accusé de rapt et supercheries.

C. 1183. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1714. — François Tribard, marchand à Bourges, partie civile, contre : 1° Guillaume Anjorrant, seigneur du Solier; 2° François Anjorrant, capitaine, père du précédent, accusés d'avoir battu le demandeur, de lui avoir arraché sa perruque et de l'avoir extenué de coups de pieds et de coups de poings.

B. 1184. (Liasse.) — 66 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1715-1716. — Gaspard de La Maraudière, contre La Chaume et David, accusés (coups et blessures) plainte et information. — Le procureur du Roi, contre Louis Arnault, accusé de rébellion envers les officiers de justice.

B. 1185. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1717. — Jean Coutil, Louis Prévost, Louis Girard, Jean Robinet et Louis Clément, contre François Jacquet ; appel de la Prévôté ; reçu de 22 livres pour vente de deux tonneaux de vin joint à la procédure.

B. 1186. (Liasse.) — 143 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1718-1719. — Le sieur de Foules, fils, accusé d'avoir tué dans une rixe le sieur Jouanneau, son ancien domestique, à coups d'épée sur le chemin de Venesme à Châteauneuf. Lettres de rémission, condamnation au paiement d'une somme de six livres, qui sera donnée aux révérends Capucins, afin de faire prier Dieu pour le repos du défunt.

B. 1187. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1720. — Tuillier de Marigny, partie civile, contre Gilbert de Fouchié, sieur de Chaumasson, Charles de Tolède, écuyer, cadet au régiment de Touraine, et Louis de Culon, sieur de Troisbrioux, coups et blessures, requête, visite de médecin, information. — Le procureur général, contre Jean Moreau et Gabrielle Piat, sa femme, prisonniers ès-prisons de la Conciergerie à Paris, accusés du crime d'incendie ; enquête faite à Bourges.

B. 1188. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 9 pièces parchemin.

1721-1722. — Michel Delompré, chanoine semi-prebendé de l'église de Bourges, contre Jacques Canterelle, vicaire de résidence en ladite église. — Poursuite pour cause de rixe et voies de fait exercées dans le jardin du sieur Boursier.

B. 1189. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1723. — Hauriau, abbé de Plaimpied, contre les frères Dubois, fermiers à Plaimpied et Marmagne; sévices et menaces. — Jean Barreau, contre Nadau de Valette, fermier de la seigneurie de Saint-Florent ; plainte et information au sujet de coups de perche donnés et reçus.

B. 1190. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1724. — Procédure criminelle à la requête du seigneur Du Châtelet, sieur de Puyferrant, contre Jean Boursault, accusé d'avoir tué volontairement sa fille âgée de 4 ans. — Information à la requête du procureur du Roi, contre Gilbert Laplanche accusé de vols.

B. 1191. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1725. — Lettres de rémission accordées à Silvain Gangan, garçon marchand drapier, coupable de meurtre sur la personne du sieur Payret, provocateur par injures et pierres lancées contre la mère du sieur Gangan. — Louis Prévost, bourgeois de Paris, partie civile, contre Christophe Nibaudeau, débiteur d'une somme de mille livres.

B. 1192. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1727. — Louis Robineau, fermier des dîmes de Saint-Ambroix, contre le prieur de Saint-Ambroix, accusé d'avoir mis des entraves à l'enlèvement des dîmes et de s'être porté à des voies de fait. — Exécutoire au profit de Dumoutet, maître maçon, sur le prix de certains travaux de restauration exécutés dans les prisons de Bourges.

B. 1193. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1728. — Information à la requête de François Cartier, dit le *Frisé*, et sa femme, contre Taconnet, chanoine aux Aix, accusé d'attentat à la pudeur sur la femme Cartier. — Plainte et information pour Hugues Saillard, directeur de la Monnaie de Bourges, contre la veuve de Thoux, accusée d'avoi soustrait un billet souscrit par elle au profit du sieur Tribard, marchand en ladite ville, et passé par lui à l'ordre du sieur Saillard. — Arrêt du Grand Conseil sur la plainte donnée par les Religieux de Saint-Ambroix de Bourges, et informations

faites en conséquence contre le sieur Tullier de Bouy, au sujet de la succession de frère Pierre Tullier, du dit couvent, prieur et curé de Saint-Martin-d'Auxigny.

B 1194. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1728. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre Defèque, cavalier au régiment de Chalat, accusé d'avoir commis un homicide sur la personne de Jean Bigot, à la porte de la maison des Jésuites de Bourges. —

B. 1195. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1729. — Joseph Romain, curé de Sainte-Solange, contre François sieur de Billeron; plainte au sujet de mauvaises paroles adressées au dit curé, dans lesquelles il était accusé d'avoir commis péché d'impureté. — Louis Jacques Robinet, partie civile, contre Gerbié, fils; plainte pour menaces et mauvais traitements.

B. 1196. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1729. — Information faite à la requête de Godin, pour la preuve du moyen de faux déclarée admissible contre Soumard de Villeneuve, trésorier du Roi.

B. 1197. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1729-1730. — Exécutoire au profit de Paul Limosin, propriétaire de la loge de l'exécuteur, contre le domaine de Bourges. — Exécutoire au profit du sieur Vivier, greffier de la Maréchaussée. — Exécutoire au profit de Étienne Torchon, marchand de bois, pour fournitures nécessaires à la construction de l'échafaud, qui a servi à l'exécution publique prononcée contre Forcade.

B. 1198. (Liasse) — 35 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1730. — Interrogatoire de Réné Brunet, cavalier de la Maréchaussée de Berry. — Exécutoire pour Réné Renon, cabaretier, contre le domaine de Bourges, pour témoignage en justice. — Procédure criminelle contre François Lainé, huissier, accusé d'avoir fait une fausse déclaration dans une assignation que le sieur Duchet l'avait chargé de porter au sieur Girard, demeurant aux forges de Clavières, paroisse de Saint-Vincent-d'Ardentes.

B. 1199. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1730. — Le procureur du Roi, contre Pousset, Bourret et Grospierre, accusés de voies de fait. — Conclusions qui tendent à la réprimande en la chambre du conseil. — Procès-verbal de visite des prisonniers, faite par M. Bienvenuat et autres, conseillers du Bailliage, le 5 avril 1730.

B. 1200. (Liasse) — 40 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1731. — Exécutoire au profit du sieur Charpentier, greffier, contre Joseph Robert, sieur de La Pilatière, ancien lieutenant criminel, pour frais de transport en la ville du Blanc de l'official et du promoteur, et autres dépenses dans le procès intenté contre le sieur Galand, curé de Rosnay.

B. 1201. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1731. — Commission rogatoire donnée par le Parlement de Paris, au lieutenant général du Bailliage criminel de Bourges, pour l'interrogatoire des sieurs Buchet et Magoutté, témoins du mariage contracté entre Pierre de Vermalle et Angélique Despréaux. — Interrogatoire subi par Marie Beaulieu et le sieur Du Bousquet, prêtre ex-curé de Mizy, accusés de vagabondage.

B. 1202. (Liasse.) — 39 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1732-1734. — Procédure commencée en la Maréchaussée puis continuée au Bailliage criminel, contre Michel Bonté, vigneron, accusé d'avoir prononcé des juremonts; condamnation à la réprimande. — Esme Guingand, plaignant, contre Lefort, écuyer, seigneur de Veaugues, Compaing et le garde dudit seigneur, accusés de voies de fait envers le suppliant.

B. 1203. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1735. — Le procureur du Roi, contre Sébastien Augy, condamnation au bannissement du Berry pour avoir porté la main sur le prieur de Jalogne et l'avoir insulté. — Le procureur du Roi, contre Perronnet, étudiant, accusé de mauvais traitements envers Louis Clément, huissier.

B. 1204. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1731-1737. — Procès-verbal de dépôt de deux cuillers et deux fourchettes d'argent, poinçon de Paris, par Pierre Midy, couvreur. — Prestation de serment de Me François Vivier, commis greffier dans l'inscription de faux formée par Gilbert David, curé de Saint-Jean-des-Champs et chanoine de Saint-Ursin, contre le sieur Jean-Pierre Ravot, conseiller au Présidial de cette ville.

B. 1205. (Liasse) — 66 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1735-1738. — Exécutoire pour Guillaume Coupade, contre le domaine de Bourges. Frais de geôle; Fourcade, accusé d'avoir assassiné de complicité avec son père et sa mère, la demoiselle Rameau et sa nièce : 30 jours à cinq sols par jour (nourriture en prison) 7 livres 10 sous. — Exécutoire au profit de l'exécuteur des sentences criminelles, à raison de 8 livres 10 sous par exécution.

B. 1206. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1736-1741. — Arrêt du Conseil d'État qui décide que les rôles de la taxe des pauvres et papiers de procédures faits pour exécution d'iceux seront sur papier libre en exécution de l'arrêt du Parlement du 30 décembre 1740, (*imprimé*). — Défenses obtenues par Philippe et Pierre Gervais, de mettre à exécution un décret d'ajournement contre eux décerné par le juge de Saint-Sulpice.

B. 1207. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1738-1744. — Toussaint Lambert, demandeur, contre Pierre-Innocent Billacier, défendeur, taxe de dépens. — François Lejuge, greffier, contre Pierre-Innocent Billacier, exécutoire.

B. 1208. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1742-1744. — Exécutoire pour M. Étienne Couturier, médecin, et le sieur Labbe, chirurgien, suivant état des secours fournis pendant 1742 et 1743. — Exécutoire pour le sieur Pommereau, contrôleur des actes au bureau de Bourges, pour sommes payées par lui pour le domaine.

B. 1209. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1745-1746. — Exécutoire pour l'exécuteur des hautes œuvres sur le domaine de Bourges : pour avoir marqué sur l'épaule les lettres G A L (galères) 5 livres. — Exécutoire au profit de Coupade, geôlier des prisons de Bourges : pour la nourriture des prisonniers, quatre-vingt-dix jours, 23 livres.

B. 1210. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1745-1746. — Interrogatoire des domestiques de la dame de Bengy, sur un vol commis chez elle pendant la nuit et dans sa chambre.

B. 1211. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1746. — Requête adressée à M. le lieutenant criminel par M. Gautier, substitut du procureur du Roi, afin de faire comparaitre la femme Renoir et madame de Francière, pour être entendues au sujet d'un vol commis chez cette dernière.

B. 1212. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1747. — Confrontation de témoins avec l'accusé Ruton ; confrontation de Marie-Catherine Chauton, veuve Louis de Bengy, correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, de Marguerite Brisacier, femme de Menou, chevalier, seigneur du Masnay.

B. 1213. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1748-1749. — Exécutoire pour Claude Petit, concierge des prisons à Bourges, contre le domaine de Bourges. — Procédure extraordinaire renvoyée par arrêt du 23 mars 1748 de Bigny à Bourges, contre François Moreau, dit *Lavallée*, accusé de vol. — Procédure criminelle contre François, accusé d'assassinat.

B. 1214. (Registre.) — 19 feuillets, papier.

1750. — Information faite en vertu d'arrêt rendu par le Parlement, sur le fait de savoir si Françoise Vernelle, femme d'Edme Brenichon, peut se transporter de cette ville en celle de Paris, pour un jugement de grand criminel ou elle se trouve impliquée. — Exécutoire au profit de la veuve Claude Petit, geôlière des prisons de Bourges, contre le receveur du domaine de Bourges.

B. 1215. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1751-1752. — Jean Ligier, vigneron à Asnières, demandeur et partie civile, contre Gilbert Audry, défendeur accusé : procédure pour cause de voies de fait. — Exécutoire pour solde de dépens faits au criminel à la requête du procureur du Roi, au profit de René Dedion, huissier audiencier, contre le receveur du domaine à Bourges.

B. 1216. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1753. — Exécutoire pour Louis Droulin, concierge des prisons royales de la ville de Bourges, contre les fermiers du domaine de Bourges. — Anne Eloin, femme Olivier Duclos, contre Marie Eloin, veuve Lazare Gaucher, Françoise Beigneux et Pierre-Joseph Beigneux ; procédure criminelle pour cause d'injures et mauvais traitements.

B. 1217. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1700-1754. — Mareschal, conseiller du Roi, juge au Bailliage Présidial de Bourges, contre Biens, médecin-chirurgien à Bourges ; plainte du sieur Mareschal exposant que Biens lui a fait faire de force et le pistolet sur la gorge un billet de 302 livres. — Exécutoire contre le receveur du domaine de Bourges, au profit du sieur Coupade, concierge des prisons de Bourges, pour nourriture et geôlage des prisonniers qui lui ont été confiés pendant l'année 1747.

B. 1218. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1747-1754. — Procès criminel et extraordinaire à la requête du procureur du Roi, contre Pierre Rat, accusé d'assassinat et de vol avec effraction. — Aubin Prat, partie civile, contre Jean Gidet, fils, tous deux domiciliés à Mareuil, procédure criminelle instruite au dit lieu : accusation, coups et blessures.

B. 1219. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1754. — Demoiselle Marie Sure, veuve Jacques Bonnet, contre Robert Leroy, chevalier, seigneur de Marmagne. Procès criminel au sujet de voies de fait exercées, contre ladite demoiselle par le seigneur de Marmagne.

B. 1120. (Liasse) — 69 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1755. — Charles Dubrocard-Hémard, receveur général des gabelles de la Généralité de Bourges, et Charles Duplessys, receveur des aides de l'Élection de Bourges, partie civile accusateur, contre Pierre Guyard, marchand à Bourges, accusé de banqueroute frauduleuse. — Le procureur du Roi, contre Naiçance et Pichot, accusés d'un vol commis au moulin Rebourçin, paroisse du même nom, justice de Vatan.

B. 1221. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1755-1756. — Exécutoire au profit de l'exécuteur des sentences criminelles, contre le receveur des domaines de Bourges. — Plainte : François Desbrielles, huissier audiencier au Bailliage Présidial de Bourges, partie civile, contre certaines personnes, accusées de l'avoir grièvement blessé au bras avec une arme blanche.

B. 1222. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1755-1758. — Marie Rouzeau, domestique à Marmagne, partie civile, contre Robert Leroy, écuyer seigneur de Marmagne, accusé de violence et de viol, contre ladite Rouzeau, sa domestique. — Procès-verbal d'évasion de prison : 1° contre Lagorse et six autre prisonniers évadés; 2° contre François Gigand, guichetier.

B. 1223. (Liasse) — 38 pièces, papier.

1757-1759. — Jean Rochoux, procureur au Bailliage de Bourges, contre Rochoux-Labouige, notaire à Neuvy-Saint-Sépulchre; plainte civile de rapt : enquêtes et actes de procédure. — Exécutoire au profit de Louis Droulin, concierge des prisons de Bourges, pour le quartier d'octobre 1758, contre le receveur du domaine de Bourges.

B. 1224. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1760-1761. — Plainte par M. le procureur du Roi, contre la veuve Chafault, la veuve Bourdin et complices, accusées d'avoir exposé des enfants légitimes au berceau de l'Hôtel-Dieu. — Exécutoire sur le receveur du domaine de Bourges, au profit de J.-B. Charlot, archer de la Maréchaussée de Nevers (frais de conduite de Catherine Perrot dans les prisons de Bourges).

B. 1225. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 4 pièces, parchemin

1759-1762. — Le procureur du Roi contre certaines personnes accusées de vol, à la faveur de l'incendie qui s'est déclaré à Bourges, rue des Cordeliers, en septembre 1760. — Le procureur du Roi contre les nommés Fleuriet, Dupin et autres, accusés d'avoir exposé au berceau de l'Hôtel-Dieu.

B. 1226. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1762. — Procédure criminelle instruite et jugée au Bailliage à la suite de celle commencée en la Maréchaussée, à la requête du procureur du Roi, contre Louis Brubal, accusé de vol ; conclusions du procureur du Roi qui demandent la marque des travaux forcés à perpétuité et l'amende au profit du Roi.

B. 1227. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1763. — Antoine Rigal, curé de Garde-fort, contre Louis Ducroux, vigneron à Bué. — Exécutoire au profit de Joseph Simon, ancien greffier au comté de Sancerre. — Plainte par le procureur du Roi, contre Jean-Jacques Desbrielle, huissier de police, accusé de concussion et de prévarications dans les fonctions de sa charge.

B. 1228. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1764. — Interrogatoire d'Étienne Dubouis, accusé d'avoir volé plusieurs têtes de bétail. — Silvain Arblot, marchand, partie civile, contre Louis Peroux, voiturier, paroisse de Saint-Florent ; plainte au sujet d'un traité passé entre les susdits, dont l'écrit aurait été soustrait par ledit Peroux.

B. 1229. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1765. — Jugement sur requête qui ordonne que certaines hardes, déposées au greffe, soient remises à Jean Lacharnais, dit *Bourguignon*, et à Catherine Perrot, sa femme. — Paul Cernier, vigneron, paroisse de Saint-Fulgent, partie civile, contre Paisseron, aussi vigneron, sa femme et ses enfants ; injures et mauvais traitements.

B. 1230. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1766. — Information par P. J. de Lestang, lieutenant-général-criminel à la requête du procureur du Roi, accusateur, contre les auteurs, complices et participants aux émotions populaires qui se sont manifestées le 10 mai 1766, sur les marchés de Bourges et d'autres lieux.

B. 1231. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1766. — Procédure criminelle suivie par le procureur du Roi, seul accusateur, contre les nommés François Metais

et Michel Pichon, prisonniers ès-prisons de Bourges, accusés de vol.

B. 1232. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1762-1767. — Procédure criminelle instruite en la justice de Saint-Satur, en la Maréchaussée de Berry, au Châtelet de Paris, et définitivement portée au Bailliage de Bourges, contre Louis Dubois, accusé de vol sur le carrosse de Moulins à Paris; condamnation dudit Dubois à être pendu sur le marché de Bourges.

B. 1233. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1767. — Condamnation de Jeanne Cocot, femme Simon Garnier, et de Catherine Legendre, femme Silvain Millet, a être attachées au carcan pour cause d'excitation au tumulte et aux attroupements séditieux.

B. 1234. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1767. — Requête de la dame Marguerite Chabenat, veuve Brisson, sieur de Plagny, ancien maire de Bourges, à fin de recouvrer des effets déposés au greffe criminel, lors du procès intenté contre Jullien Gaspard, dit *Bourbonnais*, et Jeanne Dupuis, accusés de vol domestique; au bas de la requête est l'ordonnance de restitution et le récépissé desdits objets.

B. 1235. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1763-1768. — Plaintes et procédures criminelles renvoyées de la justice de la Charité-sur-Loire au Bailliage de Bourges, contre Nicolas Johannin et Thomas Brossier, accusés de vols et de bris de prison. — Procédures contre Pierre Rignaut, prisonnier, accusé de rébellion et de mauvais traitements envers Blaise Michau, huissier, dans l'exercice de ses fonctions.

B. 1236. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1768. — Lettres patentes qui déclarent le Bailliage de Bourges compétent pour juger le sieur Jean Rudeau, coupable de vol avec effraction extérieure, et casse le jugement rendu par le Présidial de Bourges, qui avait donné attribution de juridiction au prévôt de la Maréchaussée. — Exécutoire sur le domaine de La Charité-sur-Loire au profit de Me Pierre Veilhault, commis greffier criminel au Bailliage de Berry à Bourges. — Plainte de Catherine Lefebvre, fille majeure, brodeuse, contre Gervaize, maître de violon, et Suzanne Brussaton, sa femme, pour cause d'injures et persécutions.

B. 1237. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1769. — Procédure criminelle commencée en la justice d'Ourouer et renvoyée au Bailliage de Bourges, contre Étienne Aulain, accusé de vol de bestiaux : procès-verbal de capture, interrogatoires et informations, jugement de renvoi, procès-verbal de bris de prison.

B. 1238. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1769. — Claude Brunet et Pierre Martinet, marchands, demandeurs, accusateurs et parties civiles, M. le procureur du Roi joint, contre François Bonnin, marchand à Bourges, et Catherine Séguin, sa femme, accusés de banqueroute frauduleuse.

B. 1239. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1769. — Requête, ordonnance et décharge pour remise au sieur Lerasle, pêcheur, d'un fusil à deux coups déposé au greffe. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'une femme ou d'une fille inconnue, noyée au-dessous du second pont de Saint-Sulpice.

B. 1240. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1770. — Plainte et procédure criminelle par le procureur du Roi, demandeur et accusateur, contre Anne Léclopé, dite Lamige, femme de François Foucher, dit Le Milicien, vigneron au village d'Asnières, accusée de faire l'office de prédicante pour la Religion Réformée. — Le procureur du Roi, demandeur et accusateur, contre Simon Bayard, accusé de vols.

B. 1241. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1771. — Le procureur du Roi, accusateur, contre Étienne Borde, dit Breton, prisonnier ès prisons de Bourges, et accusé d'avoir volé les franges et glands en or de la bannière de Saint-Médard, le taffetas blanc qui recouvrait l'image de la sainte Vierge en l'église du Château, et soupçonné d'avoir aussi volé les franges en or de la bannière de Saint-Bonnet Condamnation à la potence et exécution.

B. 1242. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1772. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Tribalat et autres, accusés d'avoir volé des volailles dans les différentes locatures des environs de Bourges. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, demandeur et accusateur, contre Blaise Foucher, accusé de vol.

B. 1243. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1772. — Procédure criminelle commencée au duché pairie d'Aubigny, contre Étienne Maudron, accusé du vol

d'un cheval, et continuée au bailliage de Bourges. — Procédure criminelle commencée en la prévôté de Sancoins, contre Perruchon, accusé d'un vol de jument à Saint-Hilaire-de-Gondilly, ressort du Bailliage de Bourges, renvoyée à Bourges.

B. 1244. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1772. — Claude Régnaud, marchand bonnetier, contre certains individus inconnus, au sujet d'un vol commis dans sa boutique. — Guillaume-Alexis Dumas Des Rouzières, étudiant en droit à Bourges, contre Clément, fripier à Bourges, sa femme et ses enfants, pour cause de menaces. — Procédure criminelle commencée en la justice de Lury, contre la veuve Chauveau, dite La Chauvelle, accusée d'avoir étouffé et enterré son enfant venu à terme.

B. 1245. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1773. — Procédure criminelle commencée au Bailliage de Villequiers et continuée au Bailliage de Bourges, contre le cadavre de Claude Delestang, domestique, vacher du nommé Jean Desault, laboureur au domaine d'Ondrie, paroisse de Baugy, justice de Villequiers, accusé de s'être suicidé. — Le procureur du Roi, demandeur et accusateur, contre plusieurs, prévenus d'avoir arraché et cassé la croix qui était dans le cimetière de Saint-Jean-des-Champs et d'avoir fait tapage nocturne dans tous les quartiers de la ville à une heure indue.

B. 1246. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1773. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Simon Chollet, dit *Nivet*, accusé du crime d'assassinat commis en la paroisse de Morogues. — Le procureur du Roi, contre Pierre Lellier, dit *Petit*, accusé d'infraction de ban. — Plainte au sujet d'un vol de marchandises en la maison de Margot, marchand.

B. 1247. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1770. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre des inconnus, au sujet du vol d'un coffre fort contenant 6,000 livres, fait au préjudice de Monseigneur l'Archevêque de Bourges, dans la salle du secrétariat. — Pochon de Beauregard, seigneur d'Herry, et Brisson seigneur de La Grange-Chaumont, accusateurs, contre certaines personnes prévenues d'avoir arraché une borne séparative des justices d'Herry et de la Grange-Chaumont.

B. 1248. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1774. — Le procureur du Roi, contre Françoise Cortignon, fille, domestique, accusée d'avoir volé un tablier de cuisine plus la somme de 51 livres au préjudice du sieur Clerjault, son maître; condamnation à la potence et procès-verbal d'exécution. — Le procureur du Roi, contre Redon, domestique de M. de Charant, ledit Redon, accusé d'avoir volé avec effraction intérieure; condamnation à la potence et procès-verbal de l'exécution.

B. 1249. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1774. — Plainte du sieur Guichard, greffier au siége de la Monnaie, partie civile, contre Deroy, greffier des insinuations ecclésiastiques à Bourges; injures et menaces sur la voie publique, attaques à son honneur et à sa réputation.

B. 1250 (Liasse.) — 48 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1775. — Plainte portée par le procureur du Roi, au sujet d'un vol commis dans l'église cathédrale de Bourges. — Bozonnière de Fonfrède, curé de Quantilly, partie civile, le procureur du Roi joint, contre Marie-Anne des Lournoux, domestique, subornation de témoins.

B. 1251. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1776. — Plainte portée par M. Antoine Roze, bourgeois à Bourges, au sujet de spoliations faites dans la succession de feu Étienne Roze, son frère, en son vivant chanoine. — Gilles-Victor Boin, procureur, contre la dame Marsault, femme Valadoux, maçon à Bourges; plainte pour paroles injurieuses prononcées contre ledit procureur à la fin de l'audience.

B. 1252. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1776. — Le procureur du Roi, contre Pierre Roze, dit *Rozier*, habitant du village de Précigny, accusé de vol; procédure commencée en la justice de Précigny et continuée au Bailliage de Bourges. — Le procureur fiscal de la justice de Lévry, contre Pierre Beaufrère, manœuvre en la paroisse de Lévry, accusé d'avoir tué d'un coup de feu Nicolas Ranvier; plainte, charges et informations.

B. 1253. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1771-1777. — Le procureur du Roi, contre Jean Legros, accusé de vol; interrogatoire. — Catherine-Élisabeth de Saint-Bonnet, demanderesse, contre Poncet, notaire à Bourges; plainte au sujet du testament de la dame Madelaine Robert, veuve Clerjault de La Chaumelle, dont la demanderesse prétend prouver l'altération.

B. 1254. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1773-1777. — Procédures criminelles contre François Picot, dit *Mathouin*, ouvrier tisserand, accusé d'assassinat à

Châteauneuf-sur-Cher, sur la personne de Ursin Brunet. — Jugement qui condamne Silvain Martin, dit *Racaty*, maréchal-ferrant à Chalivoy-Milon, au bannissement pour 5 ans, de la ville, bourg, septaine, Prévôté, Baillage et ressort royal dudit Chalivoy, et à 10 livres d'amendes, pour désordres et troubles apportés au service divin.

B. 1255. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1777. — Procédure criminelle commencée à la justice du comté de Sancerre par le procureur fiscal, puis délaissée au Bailliage de Bourges, contre Michel Gangoin, accusé d'avoir mis le feu à une grange.

B. 1256. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1777. — Exécutoire sur le domaine de Bourges, au profit de Nicolas-Joseph Zévort, huissier. — Exécutoire sur le domaine de Bourges, au profit de Pierre Veilhaut, greffier. — Exécutoire sur le domaine de Bourges, au profit du sieur Hamonet, contrôleur des actes à Bourges, pour le payement de témoins entendus en procès criminels.

B. 1257. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1578-1778. — Plainte et poursuite intentée par Jean-Baptiste Aubin, volontaire au régiment d'Orléans, en garnison à Bourges, pour voies de fait sur sa personne, contre quatre inconnus. — Poursuites sur la plainte de Henri Deville, bourgeois d'Herry, contre les auteurs de mutilations exercées sur un banc par lui placé dans une chapelle de l'église dudit Herry. — Plaintes contre des femmes accusées de porter des enfants légitimes au berceau de l'Hôtel-Dieu. — Procédure criminelle contre Marie Vincent, accusée d'infanticide.

B. 1258. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1778. — Lettres écrites à M. Guignard, marchand de bois à Bruère, par MM. Dupuy, Bonnet de Sarzay, Devillers, Thibault, Hubert, Montaignac, de Barathon, Lemire, Huard le jeune, Thevenard, (pièces produites).

B. 1259. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1778. — Récolements des témoins entendus tant à la requête du procureur général que du substitut du procureur du Roi au siége de la Prévôté de La Châtre, contre le sieur Pollier, curé de Boussac, qui s'était rendu coupable de scandale pendant l'office divin.

B. 1260. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1778. — Procédure criminelle commencée en la justice des Aix et renvoyée au Bailliage de Bourges en vertu de l'édit de février 1771, art. 14, contre Paul Gillon, accusé d'avoir assassiné le nommé Antoine, domestique. — Procédure criminelle commencée au Bailliage de Dun-le-Roi et renvoyée au Bailliage de Bourges, en vertu de l'arrêt du Parlement du 10 février 1778, à la requête du procureur du Roi, contre Jean Beaudon, de Dun-le-Roi, et Jeanne Breunard, sa femme, au sujet de la mort de Gilbert Pellerin, marchand à Dun-le-Roi.

B. 1261. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1779. — Procédure criminelle pour Claude Deschaux, maître perruquier, contre les sieurs Guestard de La Porte, Demafoux et Gascoing, accusés d'avoir donné un coup d'épée audit Deschaud. — Défense d'exécuter un décret d'ajournement personnel décerné contre Louis Poubeau, fils, à la requête de Jean Dû, domestique. — Plainte et procédure criminelle à la requête de Charles Guyard, marchand, et consorts, contre Louis Roullière, chanvreur et la femme Renaud. — Duval, pour cause d'injure grave et calomnie, (les défendeurs avaient dit publiquement que l'aïeul des demandeurs avait été pendu en effigie sur la place du marché.)

B. 1262. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1780. — Le procureur du Roi, contre Jean Mousset, accusé de vol de porc et bris de prison. Condamnation à la flétrissure, au fouet et à trois ans de galères. — Permission accordée au sieur Vauchey, dit Duquesnoy, d'exercer la profession de médecin-botaniste sans exercer celle de chirurgien.

B. 1263. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1780. — Le procureur du Roi, contre Anne Vastel; requête à fin de prise de corps contre ladite Vastel, accusée ou soupçonnée de plusieurs vols.

B. 1264. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1780. — Procédure criminelle commencée en la justice de Charentonnay et portée par appel au Bailliage de Bourges, à la requête de la veuve Rozay, fermière, contre Galopin fils et les nommés Bernard et Griveau, accusés d'avoir pris par force les clefs du grenier du château de Charentonnay et forcé les portes. — Procédure criminelle contre le cadavre et la mémoire de Martin Vaute, soldat d'infanterie au régiment d'Auvergne, accusé de s'être pendu dans un grenier à Bourges.

B. 1265. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1781. — Plainte et procédure criminelle pour Me Pierre Ducrest, seigneur de Doist, demandeur et partie civile contre

Claude Faucard, laboureur, paroisse de Garigny, qui s'était permis de laisser courrir ses chiens de chasse sur les terres du seigneur demandeur. — Gilbert Cheron, tapissier, partie civile demandeur contre Colbault et Renault, habitants de Bourges, défaillants : excès et voies de fait.

B. 1266. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1782. — Procès-verbal et levée d'un cadavre trouvé mort par suffocation sur le chemin de Moulon, paroisse Saint-Privé. — Antoine Lagarde, maçon, contre la femme Donacier, cabaretière, et le nommé Georges, scieur de long; coups et blessures reçus dans le cabaret de la défenderesse.

B. 1267. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1783. — Procédure criminelle contre Silvain Piadou, soupçonné de vol. Ladite procédure commencée à la maréchaussée et renvoyée au Bailliage criminel : acquittement. — Exécutoire sur le domaine de M. le comte d'Artois au profit du greffier du Bailliage criminel de Bourges.

B. 1268. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1784. — Levée du cadavre de Denis Larue, domestique, trouvé mort dans une des chambres où demeure à Bourges Étienne Desmortreux, charcutier. — Pierre Auroy et Marguerite Valière, sa femme, contre plusieurs personnes qui les ont excédé de coups, le 19 juillet 1781, sur les neuf heures du soir.

B. 1269. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1785. — Levée du cadavre de Jacques Marchet, laboureur et syndic de la paroisse de Saint-Germain-du-Puits, trouvé noyé dans la rivière d'Yèvre, près le village de Fernestrelay. — Procès-verbal qui constate un vol fait dans la demeure de la nommée Colas, veuve Gaudry.

B. 1270. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1785. — Le procureur du Roi, contre Michel Augy, accusé d'assassinat sur la personne de Michel Boyard. Procédure commencée à Villequiers, puis renvoyée à Bourges.

B. 1271. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1786. — Plainte de Robert Matherion contre Philippe Asselin pour cause de voies de fait et mauvais traitements. — Maindrault, marchand de bois à Vierzon, contre certaines personnes qu'il accuse d'avoir détruit ses limites, comblé des fossés et anticipé sur son terrain.

B. 1272. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1787. — Procès-verbal qui constate les effractions faites en la maison du sieur Sapiens. — Regnaud, notaire à Bourges, contre Godefroy, compagnon tonnelier, poursuites criminelles pour injures. — Procès-verbal d'installation du sieur Michon, comme geôlier des prisons de Bourges au lieu et place de Lemaire.

B. 1273. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1787. — Le procureur du Roi, contre la femme Preux, accusée d'avoir détruit l'enfant dont elle est accouchée; procédure criminelle commencée en la justice de Morogues et poursuivie au Bailliage de Bourges. — Le procureur du Roi, contre Jacques Colier et Pierre Imbault, accusés d'avoir volé plusieurs paires de dindes dans un poulailler, une peau de taureau, trois pelles bêches; Colier condamné à la marque G. A. L. et à trois ans de galères, et Imbault à la fustigation et à la marque V.

B. 1274. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1788. — Procès-verbal et plainte du procureur du Roi, contre certaines personnes, qui après avoir escaladé le mur du jardin de l'abbaye de Saint-Laurent, ont volé de la toile et des chemises appartenant aux religieuses. — Condamnation à la potence prononcée contre le sieur Vannier et la femme Gauchér, veuve Leroi, accusés d'avoir donné la mort à un nouveau né.

B. 1275. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1789. — Procédure criminelle commencée au siége de la Maréchaussée d'Issoudun et continuée à Bourges, contre Joseph Martin, pour fait de pillage à Cornançay. — Bridier, vagabond *véhémentement soupçonné* d'avoir volé plusieurs mouchoirs dans les poches de différentes personnes au lieu du marché au blé; condamnation à être battu de verges dans tous les carrefours de la ville et faubourgs, à être marqué des lettres G. A. L. sur l'épaule et enfin a servir le Roi aux galères après avoir satisfait à sa peine.

B. 1276. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1789. — Poursuites contre Claude Mauroy, dit *Grillot*, accusé de vol avec effraction, chez la dame veuve Berthault, à Mouron, paroisse de Mesve : plainte et constatation du vol; procès-verbal de l'arrestation de l'accusé, et de Nicolas Léopard, dit *Colème*, marchand revendeur à Mesve, comme complice ; sentences de renvoi des deux inculpés.

B. 1277. (Liasse.) — 73 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1763. — Plainte pour Paul Servier, vigneron, contre Pailleron, aussi vigneron, sa femme et ses deux filles, pour injures et sévices graves à son égard. — Sentence d'entérinement de lettres de grâce pour François Chavellier, Ursin Veillat et Jeanne Chavellier, sa femme, laboureurs à Teillay, condamnés pour coups suivis de mort, sur la personne de Piétu, laboureur au même lieu de Teillay.

B. 1278. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1763-1789. — Paul Serveau, marchand voiturier par eau, contre Desbans, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel d'infanterie. Poursuites intentée contre Serveau, pour injures et mauvaises paroles. — Ordonnance de dépôt et quittances de plusieurs sommes montant ensemble à 1,152 livres provenant de billets à ordre faits au profit de Philippe Dudrin, accusé au Bailliage royal de Falaise.

B. 1279. (Registre.) — In-4°. 42 feuillets, papier,

1761. — Information contre les nommés Flaniet, Dupin et autres, accusés d'avoir exposé deux enfants légitimes au berceau de l'Hôtel-Dieu. — Plainte du substitut du procureur du Roi, contre Madelaine Boulaut, accusée de vie scandaleuse; permission d'informer.

B. 1280. (Registre.) — In-f°, 90 feuillets, papier.

1671-1673. — Aymé Guillot, demandeur, contre Jean Bourset, sergent royal, Julien Bailly, sergent de la baronnie de Villequiers défendeurs; nomination d'experts pour estimation de dommage causé à un cheval garni de ses harnais. — Pierre Mallogé, marchand, demandeur contre la femme Mallet, demande en réparation d'honneur.

B. 1281. (Registre.) — In-f°, 54 feuillets, papier.

1673. — François Rouger, partie civile, à laquelle s'est joint le procureur du Roi, demandeurs, contre Bourré, accusé; jugement sur requête décidant que les témoins assignés et ledit Bourré, seront confrontés à date fixe.

B. 1282. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1676. — Antoine Fargeau, demandeur, contre P. Bailly, lieutenant de Sury-en-Vaux, appel de décret d'information rendu par le juge de Sury-en Vaux; désistement dudit appel et mise à néant par le présent jugement.

B. 1283. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1677. — Léonard Dumas, notaire à Herry, et Madeleine de Courblaud, demandeurs, contre Léonard Des Baucherons, fermier des Roches, James Bezard, sieur de Chambon, et sa femme, défendeurs; appel d'une sentence rendue par le juge d'Herry. — Silvain Roy, demandeur, contre Germain Bonnivin, défendeur; appel d'une sentence rendue par le juge de Bengy.

B. 1284. (Registre.) — In-f°, 53 feuillets, papier.

1680. — Pierre Gravier, marchand chapelier, demandeur, contre : 1° Joseph Guillemot, tiers saisi; 2° Fiacre Rousseau, débiteur; validité de saisie-arrêt. — François Maillet, demandeur, contre Madeleine Pain, veuve Gourné, demande en paiement des aliments fournis aux prisonniers; condamnation de la veuve Gourné.

B. 1285. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1681. — Guillaume Fabry et Marie Moreau, demandeurs, contre Marie Bineau, femme Pierre Chauffy, défenderesse; condamnation de la défenderesse à faire réparation d'honneur et d'en donner acte à ses frais.

B. 1286. (Registre.) — In-f°, 79 feuillets, papier.

1686-1687. — Lettres de grâce accordées à Charles Roussé, jeune enfant de 12 ans qui s'était rendu coupable de meurtre involontaire sur la personne du jeune Arnault, décédé à la suite d'un coup de pierre reçu à la tête.

B. 1287. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1688. — Philippe Giluet, demandeur, contre Groslier, défendeur, appel d'une sentence rendue à Villeneuve, qui ordonne information et comparution personnelle des demandeurs. — Étienne Millet, sieur des Brosses, demandeur, contre : 1° Silvain Vimont, tiers saisi; 2° Michel Guesselon, commissaire d'artillerie, débiteur; saisie-arrêt et demande en délivrance de deniers.

B. 1288. (Registre.) — In-f°, 85 feuillets, papier.

1689-1691. — Lettres de grâce accordées par le Roi au sieur Jean Dupin, cordonnier à Bruères sur-Cher, accusé d'avoir occasionné la mort d'un des frères Bertrandon, décédé à la suite d'une rixe. — Lettres de provisions accordées au comte d'Aubigny nommé gouverneur des villes, tours et duché de Berry en remplacement du prince de Soubise.

B. 1289. (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1701-1707. — François Pasdeloup, marchand potier, contre Silvain Mizon, Charles Poissy, Antoine Auger, Philippe Jossant, Marie Gaumain et Claude Patan; appel d'une commission d'informer accordée par le juge de Maupas. — Condamnation de Bazin, greffier de Maupas, à 50 livres

d'amende pour n'avoir pas transmis les pièces au greffe de Bourges.

B. 1290. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1701-1716. — Condamnation du greffier de Maupas à 50 livres d'amende, itératif commandement de rapporter incessamment au greffe les charges et informations faites en la justice de Maupas. *Signé :* Bengy. — Lecture des lettres de grâce obtenues par Delaire et Robin ; déclaration de ces derniers qui refusent ; ordre de les réintégrer dans leurs prisons et de continuer les informations.

B. 1291. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier.

1701-1710. — Porté au conservateur des priviléges de l'Université, un sac complet de procédures pour Louis Gougnon, écuyer, et la dame Pinson, son épouse, défendeurs, contre le sieur Chenu, conseiller, et mademoiselle Andrée Chenu, demandeurs. — Porté à M. de Bienvennat, trois productions complètes, suivant l'inventaire, pour Françoise Gibieuf, épouse du comte de Bar, défenderesse et demanderesse contre les sieurs Delessay, Bailly, et le marquis de Bigny, demandeurs et défendeurs. — Porté au sieur Alabat, une production complète pour Marie Charon, veuve Claude Roger, demanderesse, contre les religieux de Chalivoy.

B. 1292. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1710. — Baraudon, maître potier d'étain demandeur, contre Demarsillac, aussi maître potier d'étain défendeur ; appel de commission d'informer donnée par le prévôt de Bourges et de l'ajournement personnel qui en est suivi ; jugement qui ordonne restitution de 6 cuillers d'étain et d'un plat percé, objets enlevés au préjudice de Demarsillac ; condamnation de Baraudon aux dépens.

B. 1293. (Registre.) — In-f°, 18 feuillets, papier.

1710-1719. — Plumitif. — Femme Bessai, contre la veuve Louestron; la provision alimentaire attribuée à la femme Bessai lui demeurera à titre de dommages intérêts. — Dans les sentences qui suivent le nom des parties fait défaut, l'objet du procès n'est pas mentionné, on ne trouve que le nom des juges, des gens du Roi et des procureurs.

B. 1294. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1731. — Sentence rendue contre Jean Devaux, accusé de vol, qui ordonne que les témoins seront récolés et que ce récolement vaudra confrontation. — Jugement de compétence contre Jacquier et Barnachet, mendiants valides.

B. 1295. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1732. — Ursin Desbrosses, demandeur, contre François Léger, appel d'une sentence rendue par le juge de Teillay, mise à néant de l'appel, condamnation aux dépens taxés à 32 livres 15 sous (l'objet du procès n'est pas énoncé).

B. 1296. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1735-1742. — Plainte formée par Blanchard, huissier, au sujet d'une rebellion faite en justice. — Requête du procureur du Roi à M. de Clerandry, conseiller du Roi, à fin qu'il soit permis d'informer contre Gautier et la femme Moreau.

B. 1297. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1742-1745. — Décret d'ajournement personnel et assignation décernés par M. de Bussèdes, faisant fonctions de lieutenant criminel, à la requête de Louis et Jacques Dobremel, contre Pierre Rondeau, père, et Jean-Baptiste Rondeau de La Plaique, son fils, accusés de rébellion en justice.

B. 1298. (Registre.) — In-4°, 23 feuillets, papier.

1738-1746. — Rousseau, contre Thierry, jugement confirmatif d'information, décret qui casse l'appel et renvoie devant le premier juge. — Godin contre Soumard de Villeneuve, ordonné que les parties se présenteront en la Chambre du conseil.

B. 1299. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1746. — Dépôt au Greffe du Présidial par François Vivier, greffier de la Maréchaussée, d'une procédure criminelle intentée contre Antoine Méninat, pour faire juger la compétence. — Commission donnée par M. Archambault, conseiller du Roi, à M. le lieutenant criminel pour informer contre certaines personnes encore inconnues, accusées d'avoir volé avec effraction dans les maisons des sieurs Laverdin, Dallouy, Lebègue et Arnault.

B. 1300. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1746. — Martin Dufour, intimé, contre Charles et Esme Piquelin, frères, appelant de Bourges, et Nicolas Lauvergat; congé, condamnation des appelants à l'amende de 25 livres. — Étienne Hervet, contre François Desbarres, défendeur ; ordre au défendeur de déposer en l'étude de Me Gaulmier, notaire, l'acte de syndicat des créanciers de Deschamps.

B. 1301. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1752-1756. — Procès-verbal de bris de prison et

d'évasion fait contre Gabriel Naiçance et Joseph Evrat, accusés de vol. — Continuation des informations faites contre Marie-Anne Petit, veuve Daniel Bertault, accusée de vol.

B. 1302. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1756-1759. — Jugement de compétence, contre Antoine Chose, vagabond et repris de justice. — Acte de décès de Silvain Bernardin accusé d'avoir assassiné Antoine Boire; écrou de Simon Courtias, domestique de Jean Baudry, accusé dudit assassinat.

B. 1303. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1761. — Condamnation de Marie Lionnet, femme Trumeau, au fouet et à la marque V sur l'épaule, pour s'être rendue coupable d'un vol de draps pendant l'incendie de la maison du sieur Pacoré, menuisier rue des Cordeliers. — Jugement rendu en la Chambre du conseil qui ordonne que Pierre Bridier sera écroué dans les prisons de Bourges, sous l'inculpation de vol à la requête du procureur du Roi.

B. 1304. (Registre.) — In-4°, 141 feuillets, papier.

1765-1781. — Charges et décharges des dossiers de procédures par les procureurs. — Requête du substitut tendant à ce que les drogues trouvées chez Louis Dubois soient visitées par un médecin et deux apothicaires, par ordre de M. le lieutenant criminel. — Procès-verbal de la lecture d'un arrêt du Parlement de Paris, qui ordonne que la procédure contre les nommés Pichon et Métais, accusés de vols, commencée à la Maréchaussée sera continuée au Bailliage criminel.

B. 1305. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

1750-1788. — Silvain Jacquet, appelant d'une sentence rendue à La Salle-le-Roy, contre Jacques Jacquet, jugement confirmatif de la sentence de provision rendue par les premiers juges. — François Naudin, partie civile, contre Jean Chabin, le jeune, accusé; jugement qui défend à chacune des parties de méfaire ni de médire l'une contre l'autre; condamnation de Chabin à payer des dommages et intérêts pour l'avoir fait; conclusions présentées par M. Robinet Des Grangiers, avocat du Roi.

B. 1306. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets, papier.

1781-1790. — Jugement qui condamne pour vol François Aucouturier, en trois années de galères et à la marque des lettres G. A. L. — Interrogatoire pardevant le lieutenant général, de Marcel Pezard, accusé de vol, et sentence portant que la procédure sera communiquée au procureur du Roi.

B. 1307. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1716. — Juridiction d'exception créée pour prévenir les abus et malversations dans l'administration des finances du Roi (édit du mois de mars 1716). — Requête du ministère public pour informer sur faits à lui dénoncés; enquêtes, interrogatoires. — La veuve Destres, actionnée comme solidaire des torts causés par son mari, mort inspecteur des porcs en l'Élection de La Charité; accusation au-dit défunt d'avoir prélevé induement de l'argent au préjudice de Pierre Figuret, manœuvre, sous prétexte d'une vente de porcs qui n'avait pas eu lieu. — Condamnation du sieur Cœur à restituer aux habitants d'Argent le prix des étapes qu'il a induement retenu, plus 100 livres d'amende.

B 1308. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1716-1717. — Juridiction d'exception créée pour prévenir les abus et malversations dans l'administration des finances du Roi (édit du mois de mars 1716). — Plainte adressée à M. Guenois de Prunay, lieutenant au Présidial, commissaire délégué de la Chambre de justice, par M. Bouillier, substitut du procureur du Roi, contre le nommé Privat, receveur au grenier à sel d'Henrichemont, accusé de ne pas distribuer aux habitants de la circonscription de son bureau une suffisante quantité de sel et de vendre le surplus, réservé à son profit, aux habitants des bureaux voisins, bénéficiant de la différence des prix, fixés à 7 livres le quart dans son bureau et à 15 livres dans les bureaux circonvoisins. — Plainte contre Dumas commis à la recette des tailles de l'Élection de Bourges, accusé d'avoir fait payer par avance, sans en tenir compte, les quartiers de la taille.

B. 1309. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1465-1700. — Jean Rousseau, comte de Morogues, demandeur, contre Pierre de La Planche; Jean Rousseau, actionne comme ayant été sous la tutelle de Jean de La Planche, qui pendant son administration a laissé péricliter le patrimoine de son pupille, réclamation de deux rentes en blé assises sur la tour de Beurre; transaction par laquelle Pierre de La Planche, fils de Jean, s'oblige à servir une partie desdites rentes. — D'après cette pièce, de 1465, il apparait que la Prévôté de Bourges a été fondée par le duc Jean de Berry. Péarre Quatuco, prévôt de Bourges en 1435, Étienne Valée prévôt en 1465.

B. 1310. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1550-1697. — Inventaire des biens laissés par Françoise

Framberge, veuve de Nicolas Perrin, élu du Roi à Bourges. — Décret de l'office de notaire de défunt Jean Thiolat. — Transaction entre Antoine Pinault, comme exerçant les actions de Anne Mendais, sa femme, légataire universelle de Marie Dujarrié, sa mère, et Jean Mendais. — Inventaire des biens délaissés par Nicolas Poupardin, marchand à Bourges.

B. 1311. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1639-1648. — Inventaire des meubles et distribution des deniers de la succession de feu M[e] Melin, notaire à Bourges. — Scellés et inventaire des objets délaissés par Jean Jolly, opérateur.

B. 1312. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1649. — Inventaire des biens communs entre François Justier, père, et François Pierre et Madeleine Justier, ses enfants. — Inventaire et discussion des meubles de défunte Barthélémy Bruslé, veuve Baudinat. — Inventaire des biens délaissés par Rollin Huet, vivant marchand à Bourges.

B. 1313. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1650. — Décret des héritages saisis sur Nicolas Jourdain et consorts, à la requête de Damours. — Inventaire des biens délaissés par Jacques Magousté et Nicolle Lhomme.— Inventaire des meubles de feu Antoine Frocard.

B. 1314. (Liasse.) — 37 pièces, papier

1651. — Vente et discussion des biens de feu Jean Lechou, de Marmagne. — Inventaire commencé après le décès de demoiselle Françoise de Village. — Inventaire et discussion des biens de Michel Genoillat.

B. 1315. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1651. — Inventaire des biens délaissés par défunt Christophe Tessier; — des meubles de défunts Marin Poirier, manœuvre, et de Françoise Faure sa femme; — des biens de Pierre Guérin, sergent royal.

B. 1316 (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1652. — Inventaires des biens délaissés par Pierre Prault, vigneron du village de Pignou, paroisse de Saint-Ursin; — des biens délaissés par défunt Jean Guyard, greffier au grenier à sel de Bourges; — des biens délaissés par la veuve Deschaumes.

B. 1317. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1652. — Inventaires des biens de défunt Louis Arnoux; — des biens de Jean Dauris et de ses enfants, demeurant au Château; — des biens de Jeanne Levrault et Pierre Pigny; — des biens délaissés par défunte Jeanne Maillet; — des biens de feu Jean Durondet.

B. 1318. (Liasse.) — 78 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1653. — Licitation des héritages délaissés par Louis Henry et sa femme. — Scellés en la maison de Paul Trémeau, en son vivant notaire royal. — Inventaire des biens délaissés par noble Claude Sauvat, conseiller du Roi, élu à Bourges.

B. 1319. (Liasse.) — 74 pièces, papier

1654. — Inventaires, discussion et partage des biens délaissés par feu Léon Cochet; — des biens délaissés par défunt M[e] Pierre Fouqueret, receveur et payeur des officiers de l'Élection de Châteauroux, domicilié à Bourges, paroisse Saint-Médard.

B. 1320. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1655. — Inventaires des biens délaissés par Jean Descayeux, équier; — des biens de Louis Delaire, décédé au faubourg Saint-Privé; — des biens délaissés par Gabriel Hémeré.

B. 1321. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1656. — Inventaire des meubles de la veuve Vincent Fougeron. — Scellés et inventaire des biens de Bernard Auriol, libraire, décédé.

B. 1322. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1657. — Inventaires des biens délaissés par Sulpice Paris, laboureur en la paroisse d'Osmoy; — des biens délaissés par Michel Clavier, vigneron demeurant au faubourg Saint-Privé; — des biens délaissés par François Terry, laboureur au village de Pipière, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny.

B. 1323. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1658. — Inventaires des biens communs entre Silvain Bouchard et les enfants de Jeanne Pelet, sa femme; — des biens délaissés par Georges Duchesne, vivant marchand et bourgeois en cette ville.

B. 1324. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1659. — Avis de parents à la requête de Claude Veilhaut, tuteur des enfants de feu Quilbœuf. — Prisée pour partage des biens de défunts Pierre Roger, et Marie Beaufrère. — Inventaire des biens délaissés par Toussaint Courou, du village de Plamesouris.

B. 1325. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1659. — Scellés et inventaire en la maison de Gervais Autour, du village de Plamesouris. — Inventaire des biens délaissés par défunt Pierre Burin. — Partage des biens délaissés par défunt Vincent Pellerin.

B. 1326. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1660. — Jacques Ledoux, maître maréchal, contre Jacques Marau ; demande en retrait lignager. — Inventaire des biens de demoiselle Anne Vivant, veuve Biet. — Inventaire et discussion des biens délaissés par Dépardieu, en son vivant conseiller du Roi, à Bourges.

B. 1327. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1661. — Inventaires des biens délaissés par Marie Rollet, femme de Antoine Petit ; — des biens communs entre défunts Jean Guillereau et Marie Labbé. — Scellés en la maison de la veuve François François. — Scellés, inventaire et discussion des biens de feu Jacques Chevreau, demeurant au faubourg Saint-Privé.

B. 1328. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1661. — Inventaires des biens d'Antoine Pinguet, du village de Lazenay ; — des biens de défunt Antoine de Saint-Thorent ; — des biens délaissés par défunt Pierre Auchère, demeurant à la Tête Noire.

B. 1329. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1662. — Inventaires des biens délaissés par Lebastien Gilbert, sergent royal à Saint-Martin-d'Auxigny ; — des biens délaissés par Pierre Rénet, marchand confiseur ; — scellés après le décès de Catherine Delabastille, veuve Marc Marau.

B. 1330. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1662. — Inventaire des biens délaissés par défunt Jean Ramain. — Scellés en la maison de Macé Quétion. — Inventaire des biens de feu Claude Fauvre, marchand à Bourges.

B. 1331. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1663. — Inventaire et discussion des biens délaissés par Antoine Beugnon, demeurant place du Château-lès-Bourges. — Inventaires des biens de Sire Pierre Gauriat ; — des biens de la veuve Pinault de Fussy.

B. 1332. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1649-1664. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Quantin Aury, trouvé sur le bord de l'étang de Lépinières. — Inventaire des effets appartenant en commun aux sieurs Marchand, Fauvre, Langeron, Néron et Rousseau, tous exploitants des domaines de Vauvert et Monpertuis, paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard. — Inventaire des meubles laissés par Catherine Denis, femme Galbois, veuve en premières noces de Jean Pelet, maître boulanger.

B. 1333. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1764. — Renonciation par Thérèse Bourgoing à la communauté d'entre elle et feu Pierre Lesourd, cabaretier, son mari. — Proclamat pour parvenir à la vente de l'office de contrôleur-général des finances, domaines et bois de cette Généralité. — Levée des scellés apposés par MM. les officiers de la Sainte-Chapelle, en la maison et cabaret du sieur François, après le décès de Pierre Lesourd.

B. 1334. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1664-1665. — Inventaire des biens de Jean Foltier, entre lui et ses enfants. — Inventaire des biens et discussion des meubles de défunt Jean Benoît. — Scellés et inventaire fait après le décès de Michel Compain.

B. 1335. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1666. — Inventaire des biens du sieur Béguin. — Scellés en la maison d'Étienne Bonneau. — Inventaire et discussion des biens de Jeanne Odeau, veuve de Vannes. — Inventaires des biens délaissés par Antoine Lesueur, marchand confiseur ; — des biens délaissés par Silvain Legendre.

B. 1336. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1667. — Testament de feu madame de Lacube. — Scellés en la maison du sieur de Paulme, demeurant aux Quatre Piliers, à Bourges. — Inventaire des biens délaissés par Léonard Dalbeau.

B. 1337. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1667. — Pierre Régnault et Jeanne Régnault, demandeurs, contre Nicolas Guyot, jardinier défendeur ; condamnation du défendeur à restituer la tierce partie d'une maison et d'un jardin situés au marais de Charlet. — Marie Bourgeois, veuve Ollivier, demanderesse en réparation d'honneur, contre Gatien Hutrel, cabaretier du logis où pend l'enseigne de la coquille, faubourg Saint-Privé, défendeur ; condamnation du défendeur à 10 livres d'intérêts civils, aux frais du procès et au paiement des honoraires de Me Deschamps, chirurgien, défenses faites de ne plus méfaire ni médire.

B. 1338. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1668. — Inventaire et partage des biens communs entre la veuve Pierre Béraud, orfèvre, et son fils. — Inventaire des effets délaissés par Pierre Tarnault, bourrelier. — Scellés en la maison de maître Jean Legrand, chanoine.

B. 1339. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1668. — Montifaut, demandeur, contre Gaudrion, défendeur; condamnation du défendeur au délaissement des cours et places d'une maison située au village de Roullon, paroisse de Bouy, et au paiement des jouissances. — Claude Raillard, demandeur en réparation d'injures se portant partie civile, le procureur du Roi joint, contre Claude Gabelin, surnommé *Beaurabat*, vigneron, et Jean Amathieu, tonnelier; condamnation de Gabelin à 10 livres d'amende au bénéfice des pères Cordeliers et au paiement des frais; mise hors de cour du sieur Amathieu. — Jean Lhéritier, marchand, demandeur, contre Madeleine Chaillou, défenderesse, poursuite de la vente par adjudication d'une maison et jardin situés au faubourg et paroisse de Saint-Privé appartenant à ladite Chaillou.

B. 1340. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1669. — Scellés, tutelle, curatelle et inventaire après le décès de Dominique Morisset, Me chirurgien. — Partage des héritages de défunt Gilbert Billault, du village d'Asnières. — Scellés en la maison de Denis Annet, vigneron. — Inventaire et discussion des biens de défunt Pierre Soutur, cabaretier rue de la Grosse-Armée.

B. 1341 (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1669. — Martin Dolly, maître coutelier, demandeur contre Nicolas Brocadet, défendeur, comme tuteur des enfants de Antoine Bajaud et Anne Brocadet; — compte de tutelle; recette : montant de la vente des meubles des époux défunts, 253 livres 9 sous 6 deniers, plus 20 livres dus par la femme Baudry; dépense : acte des scellés 3 livres; nomination du tuteur, 3 livres 13 sous; grosse de l'inventaire, 9 livres 16 sous; discussion, 6 livres; frais funéraires etc. 98 livres; médicaments, 20 livres; frais de procédures, 13 livres; frais de procureur, 4 livres; *ibid*, 44 livres; démarches, pertes de temps du tuteur 60 livres, etc., etc. Il ne reste rien aux mineurs, qui sont déclarés débiteurs de Brocadet.

B. 1342 (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1670. — Inventaire des biens communs entre Pierre Thauvenet, parcheminier, et ses enfants, après décès de Marguerite Nicolas, sa femme. — Inventaire des biens de défunts Guillaume Martin, et Rénée Maucardet. — Tutelle et inventaire des biens de la veuve Brice Lenfant, hôtesse du logis de La Truye qui file.

B. 1343. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1670. — Inventaire des biens d'Esme Maréchal, et de feue Julienne Boucher, sa femme. — Scellés en la maison de Réné Berthon. — Curatelle et inventaire des biens communs entre Gabrielle Dupuys, veuve de Jean Pignet.

B. 1344. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1671. — Inventaire et discussion des biens délaissés par Sire Pierre Gauriat. — Décret des héritages saisis par Jacques Raboin, sur Jacques Ledoulx et sa femme. — Inventaire et discussion des meubles et biens de défunt Jean Jourdin.

B. 1345. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1671. — Inventaires des biens communs entre Jean Gay, marchand, et ses enfants Julien et Jean Gay; — des biens communs entre François Giot, et Françoise Giot, sa fille, à la requête du curateur de ladite Françoise; — des biens qui composent la communauté entre la veuve Trouzeau, et ses enfants.

B. 1346. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1846. — Inventaire des biens communs entre Jacques Dudanjon, marchand, et ses enfants. — Curatelle et inventaire des biens de feu Antoine Drouet. — Articles du futur mariage entre Jean Millet et Claude Henriet, servante.

B. 1347. (Liasse.) — 134 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1672. — Inventaires des biens de défunt Toussaint Belleray; — des biens de Pierre Bordinat. — Scellés des meubles de la veuve Mutault.

B. 1348. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1673. — Inventaires des biens de Guillaume Bigot; — des biens délaissés par Jean Bonnet, tisserand; — des biens de feu Sire Robert Sagordet, et Anne Raillard, sa veuve.

B. 1349. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1674. — Testament et codicille de la veuve Moullet. — Scellés et inventaire des biens de la veuve Daulny. — Inventaire des biens d'Antoine Torchon.

B. 1350. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1674. — Jeanne Larchevêque, partie civile, contre

Germain, sergent royal, accusé d'avoir abusé de ladite Larchevêque, enceinte de ses œuvres. — Inventaire des biens délaissés par défunte demoiselle Anne Dupuis, veuve du sieur de Bienvenuat.

B. 1351. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1675. — Inventaires des biens délaissés par Madeleine Miterrand, de son vivant veuve Mauduit ; — des biens de la veuve Baudon.

B. 1352. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1676. — Inventaire des biens délaissés par Pierre Delorme ; discussion des meubles du même.

B. 1353. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1671-1677. — Marie Tillier, veuve Poubeau, contre Jean Ruby, tuteur des enfants dudit Poubeau et de Marie Duplan sa première femme ; condamnation de Ruby à rendre les comptes de sa gestion et aux dépens de l'instance. — Fiacre Rousseau, maître chapelier, contre Anne Martin, femme Claude Bonnet, maître chirurgien ; contestation au sujet d'un jour pratiqué par Rousseau sur la cour de la maison de la femme Bonnet ; sentence préparatoire qui ordonne une seconde descente de lieux.

B. 1354. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1677. — Bail au rabais des pensions de Louis et Jacques Pajot, enfants mineurs de feu Jean Pajot.

B. 1355. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1678. · Inventaire des biens délaissés par Antoine Barbaran. — Bail des héritages de Guillaume Rollin, saisis par la veuve Mosnier.

B. 1356 (Liasse.) — 95 pièces, papier; 2 pièces, parchemin

1679. — Acceptation de la succession du sieur de Pesselières, par demoiselle de Pesselières, pour ses enfants. — Bail au rabais de la pension de Claude Jouannet. — Scellés et inventaire des biens de François Thierry.

B. 1357. (Liasse.) — 130 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1680 — Scellés et inventaire après le décès de Françoise Amoury, veuve Étienne Guillot. — Inventaire des biens délaissés par défunt Silvain Parfait.

B. 1358. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1679-1681. — Jacques Raillard, apothicaire et épicier à Bourges, exerçant les actions de Marie Sagordet, la jeune, sa femme, contre Paul Fauvre, procureur, exerçant les actions de Marie Sagordet, l'aînée ; réglement de compte et révision de partage. — Raymond Gastellier, marchand en cette ville de Bourges, poursuivant la vente par décret, d'une maison appartenant à Jean Berthin, procureur, contre Gabriel Bouffet, seigneur de Gallifart, conseiller du Roi au Bailliage de Bourges, opposant ; sentence qui renvoie Bouffet, ordonne qu'il sera passé à la vente et adjudication : le saisissant devra fixer une enchère, mise à prix, publication de ladite enchère en audience publique, affiche aux portes du palais et de l'église de Saint-Oustrillet pendant quarante jours, annonce de la vente par le curé où un huissier requis, adjudication en audience publique, trois remises d'instances de huitaines en huitaines pour réception des enchères et adjudication définitive.

B. 1359. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1681. — Inventaire et partage des biens des enfants Pasquet. — Claude Alabat, docteur en théologie, contre Jacques Alabat, lieutenant en l'Élection; opposition à saisie. — Inventaire des biens délaissés par Guillaume Prévost.

B. 1360. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1682. — Scellés, inventaire et tutelle des biens de Silvain Gaudrion, marchand. — Claude Devannes et autres, contre Pierre Fauvre, le jeune; saisie réelle de l'office de procureur dudit Fauvre. — Scellés et inventaire en la maison de Jacques Godefroy, contrôleur en la Maréchaussée de Berry.

B. 1361. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1683. — Scellés en la maison de Henri Renou, procureur en l'Élection de Bourges, et de Marguerite Girault, sa femme. — Inventaire des biens communs entre Françoise Ternault, veuve Silvain Brunet, et ses enfants.

B. 1362. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1684. — Mariages : 1° entre Annet Tourterat, et Françoise Courtois; 2° entre Étienne Tourterat et Marie Courtois. — Sire Charles Béraud, bourgeois de Bourges, saisissant le logis du Lion d'Argent, en la ville de La Châtre, contre Colladon, sieur de Droulon, propriétaire saisi.

B. 1363. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1685. — Inventaire des biens communs entre Jeanne Chamellat, veuve Gamard, et ses enfants, fait par Nicolas de La Thaumassière. — Testament de défunt Blanchard, maître apothicaire.

B. 1364. (Liasse) — 91 pièces, papier.

1686. — Décret des héritages saisis à la requête de Léon Jan, conseiller au siége de la Prévôté, sur Charles Gerlat, sergent royal. — Proclamat des bois saisis sur Jacques Johannet, à la requête de François Taillard, marchand.

B. 1365. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 2 pièces, parchemin

1687-1688. — Vente d'une rente de 53 livres dépendant de la succession de la veuve Gin. — Contrat de mariage entre Gervais Morin, et Jeanne Filasté. — Scellés en la maison de Claude Gouru, exempt de la Maréchaussée.

B. 1366. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1689-1691. — Inventaire de biens communs entre Raymond Duplan, cabaretier, où pend pour enseigne Le Suisse, et ses enfants aux droits de Marie Roche, leur mère. — Georges Daubigny, marchand bourrelier, contre Pierre Bourgeois, contrat d'apprentissage.

B. 1367. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1691. — François Fabry, marchand orfèvre et Jeanne Raillard, sa femme, contre Jean Robinet, maître apothicaire, et Jeannette Cœurdoulx, sa femme, Jacques Maréchal et Marie Cœurdoulx; poursuite pour vente par décret d'héritages saisis. Sentence d'ordre, sur le prix de l'adjudication montant à 1,950 livres; les sommes suivantes doivent être passées pour frais de justice : au receveur des consignations pour salaire, 97 livres 10 sous ; au juge les quatre deniers pour livre, 62 livres 10 sous; au même pour épices de plusieurs sentences, 145 livres 16 sous; à François Joubert, procureur de Fabry, 269 livres 10 sous; à Fabry, pour frais adjugés, 37 livres 10 sous; au même, montant d'un autre exécutoire, 69 livres 19 sous; coût de l'opposition faite par Maréchal, 4 livres 4 sous; autre opposition, 4 livres 4 sous; autre opposition, 3 livres 4 sous; à Joubert, procureur de Fabry, loyaux coûts, 3 livres 4 sous, autres, 4 livres 8 sous; autres, 3 livres 4 sous; total 705 livres 3 sous.

B. 1368. (Liasse.) — 74 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1692. — Marie Turpin, veuve Lefèbvre, contre Marin Depigny, accusé d'homicide, conséquence d'une rixe avec ledit Lefèbvre; plainte et information. — Bail des héritages appartenant aux enfants mineurs de Philippe Bourgeois, et de Silvine Boursin.

B. 1369. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1692. — Demoiselle Philippe Reffatin, femme Lebloy, contre les vénérables de Notre-Dame-de-Salles, et le sieur François Boucher, avocat; contestation au sujet d'une rente. — Catherine Dugué, contre Pierre Guillemot, son mari; demande en séparation de biens et d'habitation.

B. 1370. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1693. — Inventaire des biens délaissés par le sieur Robinet. — Monseigneur le prince de Condé, contre François Guibouret, tuteur des enfants de Dugué, en son vivant notaire; demande en restitution de titres.

B. 1371. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1694. — Inventaire des biens délaissés par Marie Boucheron, veuve Toussaint Delarue. — Scellés au logis de Me Jean Perrault; — de François Alexandre, en son vivant procureur.

B. 1372. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1694. — Discussion des meubles de Jean Mabillat, à la requête de Basseville. — Scellés au logis de M. de Ribert, docteur régent en droit de l'Université de Bourges. — Scellés et inventaire au logis de Jean Gaultier prêtre curé de Saint-Médard.

B. 1373. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1694. — Denis Bailly, créancier de la succession de Philippe Bailly, capucin, contre dame Riglet, veuve Bouffet, et les administrateurs de l'hôpital-général légataires : sentence interlocutoire qui ordonne aux parties d'entrer en compte.

B. 1374. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

1695. — Inventaire, curatelle et discussion de meubles en la maison de Jacques Duchesnes, bourgeois. — Montigny, contre Alexandre Martin; requête pour cause de coups et accusation.

B. 1375. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1696. — Silvain Béchereau, tuteur de Silvain Bourdaloue, contre les créanciers opposants à la distribution des deniers provenant de la vente des meubles de feu Bourdaloue, et sa femme. — Inventaire des biens délaissés par Gaspard Collet, en son vivant conseiller du Roi et assesseur en l'Hôtel de cette ville de Bourges.

B. 1376. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1697. — Bail des blés ensemencés dans les terres du lieu et fief de Chenevières, et du dixme de Sarreau dépendant dudit lieu. — Lettres de grâce accordées au sieur André Mougic, qui s'est rendu coupable d'homicide involon-

taire sur la personne du sieur Davignon. Entérinement desdites lettres et condamnation à une aumône de 10 livres afin de faire prier Dieu pour le repos de l'âme du défunt.

B. 1377. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1698. — Discussion des meubles de Coheau, sieur de Grise commis aux aides. — Bail des blés saisis sur Jean Jullien et Gilbert Ginjault, au Petit-Moutet, paroisse Saint-Pierre-le-Guillard.

B. 1378. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1699. — Nicolas Bonamy, conseiller du Roi, commissaire contrôleur aux saisies réelles, contre 1° Jean Aucan, tanneur, 2° Pierre Desabille, 3° Marie Cortat, veuve Guimard, 4° Jacques Renault, jardinier, 5° François Baudon, boulanger, assignés en déclaration de ce qu'ils doivent à Robert Boire.

B. 1379. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1700. — Inventaires des biens communs entre Pierre Poreau, sieur de Boisvert, et ses enfants; — entre François Peaudecerf, l'aîné, et François Peaudecerf, le jeune, tous demeurant à Asnières: — entre Claude Barbaran marchand et sa fille.

B. 1380. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 4 pièces, parchemin;

1700. — François Maillet, demandeur, contre les demoiselles de Lys; demande en déclaration d'hypothèque sur la métairie de la Pommeraye, paroisse de Saint-Éloi, pour une rente de 200 livres, — Pierre Virly, entrepreneur, demandeur, contre Claude Bonnet, sieur du Genetoy, agissant comme tuteur de Philippe Berthet, sieur des Bruères, propriétaire de l'Hôtel de la Monnaie à Bourges; condamnation dudit Berthet au payement de la somme de 211 livres reliquat de ce qui est dû à Verly pour réparations audit Hôtel.

B. 1381. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1701. — Scellés, tutelle, inventaire et discussion des biens de Louis Lebrun, garde des bois de la Grange-Saint-Jean. — Inventaire des biens délaissés par Macé Boiron, en son vivant jardinier, demeurant au faubourg Saint-Privé.

B. 1382. (Liasse.) — 110 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1702. — Information à la requête de Joseph Veilhault, contre Leget. — Marie Bailly, contre Jacques Bailly; plainte pour cause de mauvais traitements.

B. 1383. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1702. — Françoise Huet, femme Vortat, contre Jean Rousseau laboureur. — Scellés et inventaire après le décès de Pierre Bigot archer.

B. 1384. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1703. — Inventaire de production pour demoiselle Catherine Robinet, contre Marie Clerjault.

B. 1385. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1703. — Sentence d'ordre des biens saisis à la requête de demoiselle Fauvre, sur Antoine Foucault, sieur de Boisrogneux. — Bergeron, seigneur de La Perche, contre demoiselle de Guibert sa femme poursuivie pour sa mauvaise conduite; requête et information.

B. 1386. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1703. — La dame de Marsillac, contre François Gentet; revendication d'objets mobiliers. — Inventaire après le décès de Julien Adoux, et de Marie Legoin.

B. 1387. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1704. — Étienne Bottet, manœuvre de la paroisse de Marmagne, au nom et comme tuteur de Claude Bottet, partie civile, contre Gabriel Vermeau, accusé de coups et blessures envers Claude Bottet.

B. 1388. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1704. — Jeanne Mondon, fille de François Mondon, tapissier, demanderesse et plaignante, contre Métivier et Blanchard, écoliers, Dutard, apprenti pâtissier, et Marie, servante de Racine, pâtissier; coups et blessures.

B. 1389. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1704. — Inventaires à la requête de Marie Chandon, veuve Verladon, des effets communs entre elle et ses enfants; — des effets délaissés par Chulaut, en son vivant drapier, à la requête de Françoise Corbinon, sa veuve.

B. 1390. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1705. — Étienne Guillot, demandeur, contre les sieurs François Tribard, Bonnardel, Torchon et Olivier, tous marchands. — Action en payement d'une somme de 600 livres.

B. 1391. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1705. — Scellés en la maison d'Olivier, bénéficier de

l'église de Bourges. — Jean Garnier, et sa femme, contre Nicolas Garnier, hôte au logis de Saint-François ; interrogatoire.

B. 1392. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1706. — Procès-verbal de la levée du cadavre de l'enfant de Jean Pinon, paroisse de Saint-Privé. — François Bonté, contre Fontenet, compagnon serrurier; plainte; injures; voies de fait.

B. 1393. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1706. — Samuel Gravier, lieutenant-général d'épée au Présidial d'Autun, Jean Gravier, seigneur de Saint-Vincent, trésorier au Bureau des finances de Dijon, Michel Étuyer, avocat en Parlement, contre Anne Armenault, veuve Nicolas de Vailly ; instance en production de pièces.

B. 1394. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1706. — Madeleine Droulin, contre le sieur de Puygiraud ; plainte pour injures à l'honneur de la demanderesse et mauvais propos tenu sur son compte. — Jean Morin, vigneron au village d'Asnières, contre Daniel Tisserat, dit *Bel-Esprit*; plainte pour un coup de fourche de fer reçu sur la tête.

B. 1395. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1707. — Scellés en la maison de Madeleine Libaut, femme Bonnelat. — Curatelle des enfants de Jean Hardon, grammairien à Bourges. — Étienne Sillet, valet au Grand-Moutet, contre Vermont, Rochon et Louis, accusés d'avoir frappé le demandeur à coups de bâton.

B. 1396. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 2 pièces, parchemin

1707. — Scellés après le décès d'Étienne Thomas, prieur de Saint-Martin-d'Auxigny. — Inventaire des effets délaissés par le sieur Chertier. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Guillaume Pellerin, laboureur de la métairie de Pierrelay.

B. 1397. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1708. — Scellés, tutelle et inventaire après le décès de Jeanne Besard, veuve Defaix; — de Louis Blet. — Discussion des meubles de M. Lebas, chanoine de la Sainte-Chapelle.

B. 1398. (Liasse.) — 75 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1708. — Scellés après le décès d'Antoine Rousay. — Tutelle de Françoise Rousay, sa fille. — Scellés et inventaire après le décès de Louis Serton, prêtre ; — de François Fillion, à la requête du procureur du Roi.

B. 1399. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1706-1708. — Hugues Marigny et Catherine Montaigu, sa femme, contre Marchand et ses enfants ; plainte et information pour cause de coups et blessures. — Contrat de mariage de Michel Dargent avec Françoise Moreau, veuve de Paul de François, seigneur du Plaix.

B. 1400. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1709. — Testament du sieur Lemellier, procureur du Roi au Bureau des finances. — Inventaire des biens et effets délaissés par Vincente Bouteil, veuve en premières noces de Pierre Masson, et en deuxièmes noces de Jean Belin, à la requête de Antoine Garsault et d'Anne Masson, sa femme.

B. 1401. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1709. — Partage de biens entre les enfants de Jacques Bonnet, et de Catherine Guillot. — Inventaire des effets délaissés par Pierre Valadon, cabaretier.

B. 1402. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1709. — Bruères, contre Fouchard et Dugennes; cautionnement. — Marie Morelle, contre Clément Hérault et sa femme; cautionnement. — Scellés en la maison de Germain Ramain, au village de La Brosse, paroisse de Vasselay.

B. 1403. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1710. — Catherine Mardeau et consorts, contre Michel Pastou; demande en entérinement de lettres de recession. — Bail des bestiaux dépendant de la succession de Jacques Bonnet, marchand.

B. 1404 (Liasse.) — 65 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1710. — Bail des fruits de vignes appartenant à la succession de défunt Pivet, poursuivi à la requête d'Étienne Rousseau. — Jeanne Bonmarché, contre Antoine Seguin; poursuite en dommages et intérêts par ladite Bonmarché, enceinte des œuvres de Seguin.

B. 1405. (Liasse.) — 120 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1710-1711. — Baux des réparations à faire aux biens appartenant aux enfants mineurs de Chailloux, ancien orfèvre; — des héritages que feu Pajonnet et Marie Lagis, sa femme, tenaient à ferme des sieurs de Margat et de La Chapelle, et depuis adjugés à Jolivet et Catherine

Loistron, pour la somme de 200 livres. — Plainte portée par François de Marcillac, demandeur, partie civile, contre Guillaume Baraudou, défendeur ; injures et voies de fait.

B. 1406. (Liasse.) — 86 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1711. — Procès-verbal de visite et prestation de serment faite par Jubert et Jacques Rondet. — Bail des fruits de vignes saisis sur Catherine Rousselin, veuve Bord, à la requête de François Bord.

B. 1407. (Liasse.) — 110 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1710-1712. — Jeanne Clavier, contre Jacques Fellion, son mari ; demande en séparation de biens. — Étienne Gaultier, laboureur, contre Henri Charité, défendeur ; demande en reddition de compte pour deniers touchés par ledit Charité, après discussion des meubles de la succession Léclanché.

B. 1408. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1712. — Esterlin, conseiller du Roi au Bailliage de Berry, contre Thoubeau, libraire, seigneur de Pigny, défendeur ; demande en réparation d'injures faites contre le demandeur, tant par ledit Toubeau, que par son procureur fiscal.

B. 1409. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1713. — Testament de Marie Deloyne, Boyau de La Chaume et dame Lelarge, contre Bernard Dumoulin, entrepreneur ; litige pour compte. — Bail de bâtiments et héritages appartenant à François Petitfils, à la poursuite de Germain Vétois, son tuteur.

B. 1410. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1714. — Paul Levasseur et Marguerite Lebreton, sa femme, contre Catherine Deslauriers, accusée de vol ; plainte, interrogatoire, enquête. — Inventaire en la maison de François Jomier, demeurant paroisse Saint-Privé.

B. 1411. (Liasse.) — 94 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1714. — Inventaire après décès des époux Billebault, pâtissiers à Bourges ; mémoire de pâtissier et autres mémoires joints. — Les procureurs-fabriciens de Saint-Jean-des-Champs, opposants sur les deniers provenant de la succession Bonamy, pour une créance de 150 livres.

B. 1412. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1714. — Les Religieuses de Sainte-Ursule d'Issoudun, s'opposant à la distribution des deniers provenant de la vente des biens de Nicolas Bonamy, grenetier au grenier à sel de Bourges. — Inventaire des effets délaissés par Guillaume Labbe, écuyer, sieur de Chavannes.

B. 1413. (Liasse.) — 53 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1715. — Inventaire fait à la requête de Jean Boucher, tuteur de Solange Renoir. — Scellés faits en la maison de Jeanne Legros. — Anne Chéseau, femme Germain, revendeuse, contre 1° la veuve Camusat ; 2° la femme Bottin, aussi revendeuse ; plainte pour coups et violences.

B. 1414. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1715. — Silvain Pinson, syndic de la paroisse de Morogues, contre Henri Gibieuf ; contestation au sujet de la question de savoir si la chapelle de la Vierge en l'église de Morogues, était une fondation des seigneurs de Maupas. — Scellés après le décès de la veuve Farnier.

B. 1415. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1712-1716. — Curatelle aux enfants de Charlandré. Scellés après le décès dudit Charlandré. — Pommier, médecin à Sancerre, demandeur, contre la dame veuve Rochefort de Coulange, et le sieur Chollet défendeurs ; condamnation des défendeurs à restituer certains titres.

B. 1416. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1716. — Pierre Virolle, vigneron, contre François Boucher ; coups et blessures, attaques sur la voie publique. — Plainte du procureur du Roi contre Charon, demeurant place Croix-de-Pierre à Bourges, Valet, frères, du Poids-le-Roi, Lecomte et Bonnet, qui demeurent chez le sieur Gay, marchand aux Carmes, coupables de tapage nocturne dans la rue Saint-Sulpice, de bris de vitres et sonnettes.

B. 1417. (Liasse.) — 30 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1716. — Louis Poinges, cabaretier au cabaret de l'école, contre Denis Guérineau, vigneron ; demande en dommages et intérêts pour enlèvement de fumiers déposés dans une fosse, route de Dun-le-Roi. — Scellés après le décès de Chantelat, bénéficier en l'église de Notre-Dame-de-Salles.

B. 1418. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1716. — Jean Pibon, vigneron, demandeur, contre Pierre Jacquet, manœuvre, défendeur ; demande d'une somme de 600 livres montant de vingt années de jouissance d'héritages situés à Saint-Martin. — Bail des blés de Rintray saisi à la requête de François Ragu, sur la veuve Robert, Jean et François Billault.

B. 1419. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1717. — Saisie réelle des héritages appartenant au sieurs Antoine Ragneau. — Enchères du Gué-aux-Dames, maison de campagne dépendant de la succession Delaborde, faites par l'adjudicataire des fermes-générales de France. — Bail des bâtiments et héritages, qui dépendent de la succession de M. Delaborde. — Inventaire des objets communs entre Jeanne Arnoux, veuve Caillet, et ses enfants Claude et Antoine Caillet.

B. 1420. (Liasse.) — 66 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1717. — Marie Villacroux, fille, contre Étienne Pinson, dit *Villette* : homicide, coup de feu; information et rapport de médecin. — Scellés en la maison du sieur Moreau. — Jean Foucher, Jean Baudin et sa femme, demandeurs, contre Denis Jubert et sa femme ; plainte et information pour cause d'injures et violences.

B. 1421. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1717. — François Robineau, laboureur, contre Antoine Ragneau, sieur de Galles; demande en dommages et intérêts contre Ragneau, accusé d'avoir tiré un coup de feu sur les chevaux du demandeur. — Inventaire des effets de Catherine Lanson, veuve Jacques Marchand, vigneron à Asnières.

B. 1422. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1718. — Adjudication des réparations à faire aux bâtiments de la succession Bergeron, sieur de Charron. — Pierre Gouttenoire, contre Marie Boutu, sa femme; réponse à une demande en séparation de biens.

B. 1423. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1718. — Les habitants des paroisses du Château et de Saint-Fulgent possédant des vignes dans lesdites paroisses, contre les chanoines du chapitre du Château; Enquête par-devant le Prévôt tendant à prouver que le dixme du poinçon de vendange ne se compose que d'une hottée de la contenance de trois boisseaux.

B. 1424. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1718. — Scellés en la maison de la veuve Langlade, à la requête d'Antoine Terrade et de Suzanne Langlade, sa femme. — Compte de tutelle rendu par le sieur Gay, au sieur Bonnet.

B. 1425. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1718-1719. — Curatelle à la succession vacante de François Bailly. — Plainte des sieurs Foucher et Barbellion, maîtres vitriers, le procureur du Roi joint, contre Denis Joubert, aussi vitrier; menaces de blessures et de mort.

B. 1426. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1719. — Guy Bonneville, marchand, demandeur, contre Jean Saullé, marchand, et Pierre Guéry, chanoine; demande en désistement d'héritages et remboursement de jouissances — Bail en justice d'un charroi de foin saisi à la requête des fabriciens de Saint-Médard, contre Jacques Farine, maître bourrelier.

B. 1427. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1719. — Procès-verbaux du procureur du Roi au sujet de l'accident survenu à Antoine Cotillon, qui est tombé dans un puits; — de la levée du cadavre du sieur Pierre Miconnet, mendiant.

B. 1428. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1719. — Nomination de curateurs aux successions de Philippe Bailly, capucin, et François Bailly, avocat. — Transaction faite entre les sieurs Bailly, Tourlourat, Quéneau et Laudat, curateurs de la succession Philippe Doucet, marchand. — Scellés à la requête du sieur Lemaistre, en la maison de Fleurion et de la femme Soumard.

B. 1429. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1720. — Inventaire et estimation du mobilier après le décès de Georges Daubigny et de sa femme, à la requête du sieur Labbé, marchand, en la ville de Charenton. — Distribution de deniers provenant de la vente des meubles faite après le décès de J. Jolivet.

B. 1430. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1720. — Scellés après le décès de Jacques Jolivet, voiturier, apposé à la requête du procureur du Roi. — Discussion des effets délaissés par Jacques Jolivet, à la requête de Jean Crévantat, maître tonnelier, tuteur des enfants mineurs dudit Jolivet.

B. 1431. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1720. — Scellés et inventaire des effets délaissés par Georges Daubigny et Françoise Larchevêque, sa femme. — Inventaire des effets communs entre Marie Pennetier et ses enfants. — Scellés, tutelle et inventaire en la maison du sieur Guyard, marchand.

B. 1432. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1720. — Opposition par Pierre et Charles de Beaubois,

sur les deniers de la vente des biens saisis sur Geneviève Chevrier, à la requête de Denis Blondeau, chanoine. — Scellés en la maison où est décédé François Bonnet, jardinier.

B. 1433. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1720. — Scellés en la maison de Claude Boirot et d'Anne Lemoine, sa femme, à la requête de Jean et Charles André. — Scellés en la maison de Grosleau, dit *Jour-d'hier*, demeurant rue de Charlet, paroisse Saint-Ursin. — Testament olographe de la veuve Billot, au profit de Marie Beaudon, épouse de M. de Bienvenuat.

B. 1434. (Liasse.) — 82 pièces papier; 1 pièce, parchemin.

1721. — François Cousin, contre Georges Frasgnet; enquête et arpentage par Cordonnier, arpenteur des eaux-et forêts. — Jacques-Marie d'Estampes, seigneur de La Motte-Ennordres, contre veuve Clément de Beauvoir; contestation au sujet de la dîme due au seigneur d'Estampes, par les habitants du village de Blitry.

B. 1435. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1721. — Inventaire chez Françoise Aufrère, veuve Fouchier. — Curatelle et inventaire des effets de Pierre Callier. — Scellés à la requête du procureur du Roi, en la maison de Georges Moreux.

B. 1436. (Liasse.) — 116 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722. — Inventaire fait chez la veuve Boyer. — Tutelle et inventaire après le décès de Jean Garnier. — Inventaire à la requête de la veuve Braud Des Billiers, des effets dépendant de la succession de son mari. — Procès-verval et description des habits appartenant à Marguerite Boursin, accusée de vol domestique et condamnée à la flétrissure et au bannissement.

B. 1437. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1722. — Françoise Corbinon, veuve Villeneuve, contre Balthazar Galbois, Catherine Robinet, sa femme, et autres; condamnation de Balthazar Galbois et autres, comme héritiers de Villeneuve, à payer à Françoise Corbinon, tutrice de Catherine Chullault, sa fille, la somme de 4,375 livres reliquat de constitution de dot.

B. 1438. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1722. — Scellés en la maison du sieur Pesselier de Bussières. — Proclamation générale à l'effet de poursuivre les débiteurs et détenteurs des biens dûs et appartenant aux successions des sieurs et dame de La Borde.

B. 1439. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1723. — Scellés après le décès de Marie Busson, cabaretier. — Prestation de serment, rapport et affirmation de Jean Clément, apothicaire. — Procès-verbal d'accouchement de la fille Barbaran, et condamnation du sieur Boirot à lui donner 20 livres de provision alimentaire.

B. 1440. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1723. — Inventaire et discussion des effets appartenant aux mineurs Folletier, au village de Villemenard, paroisse Saint-Germain-du-Puy. — Acte d'interdiction de Joseph Algré. — Scellés en la maison de François Garnier.

B. 1441. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1723. — Pierre-Éloy Lorret, fils mineur de Silvain Lorret, en son vivant orfèvre à Bourges, contre Jean Dorret, maître savatier, défendeur; Demande en reddition de compte de Tutelle.

B. 1442. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1723. — Scellés en la maison de Marie Lancy, veuve Michel Chediville. — François Bernard, pour son fils demandeur, contre Clavier, dit *l'Hermite*, les deux Enfants Couillard, Hugue, dit *Balaissier*, tous défendeurs; poursuite en réparation de coups et violences.

B. 1443. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1723. — État de frais pour la curatelle de la veuve Michel Christophe. — Urbain Robin, archer de la maréchaussée, contre demoiselle Gaygault; réglement de comptes. — Jean Gautron et Mouillerat, sa femme, ayant pris fait et cause de Marie Choulleau, veuve de Louis Cardeux et du sieur Pierre Guyard, marchand, contre Jean-Baptiste Choulleau et les co-héritiers de Jean Choulleau, leur père, contestation au sujet d'une dette contractée par la communauté des cardeurs, de laquelle le sieur Gautron prétend n'être tenu que pour sa part et portion, et non pas solidairement pour le tout.

B. 1444. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1724. — Inventaire fait en la maison de Lucet, maître perruquier à Bourges. — Inventaire, tutelle, et discussion des objets qui composent la succession de Barthélemy Fabry, corroyeur. — Scellés et tutelle après le décès de François Bastard. — Testament de Pierre Dreux.

B. 1445. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1724. — Claude Lachau et sa femme, demandeur, contre Jean Berthomier; enquête au sujet d'un congé de loyer. — Scellés en la maison de François Tribard, marchand, à la requête de Maillet, sieur de Nizerolle, tuteur des enfants issus de son mariage avec Françoise Tribard, lesdits enfants héritiers du défunt.

B. 1446. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1724. — Scellés en la maison de la veuve Béguineau, à la requête de Pierre Maréchal et de sa femme. — Scellés et inventaire après décès de Catherine Lejeune, veuve Fenouillet.

B. 1447. (Liasse.) — 67 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1700-1725. — Claude Foret, procureur aux siéges royaux de Bourges, héritier pour partie de Silvain Foret, en son vivant receveur de l'Université; opposition à la distribution des deniers provenant de la vente des biens de Me Nicolas Bonamy, en son vivant conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Bourges. — Pierre-Éloi Loret demandeur, contre Jean Doret, tuteur des enfants de Silvain Loret, et Marie Valentin; demande en reddition du compte de tutelle.

B. 1448. (Liasse.) — 109, pièces, papier.

1724-1725. — Curatelle et inventaire fait en la maison de Jean Léclopé, notaire. — Jean Petit et Pierre Dautry, demandeur, contre le nommé Garnier. — Nomination de Louis Sagordet, tuteur de Louis Bonnin.

B. 1449. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1725. — Plainte pour Marie Trémeau, femme Jean Jouffin, contre Jacques Bernardin, marchand parcheminier, et la femme Binereau, son épouse; pour coups et blessures. — Plainte par Marie Lesueur, veuve Limosin et François Limosin, son fils, contre Raillard et sa femme, apothicaire; injures et sévices.

B. 1450. (Liasse.) — 30 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1725. — Inventaire des biens de Charles Mirepied. — Louis Levert, étudiant, contre Bernard Lheureux; injures. — Charles Cormier, laboureur, paroisse de Rousson, contre Étienne Gerbault et Silvain Déguéret; dommages causés dans une terre située paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard.

B. 1451. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1725. — Scellés après le décès de Jean Laubier. — Tutelle, curatelle et inventaire après le décès de François Châtelain, vigneron à Asnières. — Scellés et tutelles après le décès d'Anne Maréchal, femme Luc Guillemot et auparavant veuve Jean Mabillat.

B. 1452. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1725. — Scellés : après le décès d'Eustache de Raucour, marchand chandelier; — en la maison de Rose, à la requête de Pierre Raboin; — à la requête de François Guesdon, en la maison d'André Berger.

B. 1453. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1726. — Martin Boucher, contre Bouffet; estimation de réparations. — Silvain Larry et Louis Lardy, curateurs à la succession de Philippe Bailly, capucin, et François Bailly, demandeurs, contre Jean Delarue, curateur à la succession de Bonnet; reconnaissance d'une rente de 33 livres 6 sous 8 deniers; arrérages depuis 1656.

B. 1454. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1726. — Curatelle et scellés en la maison d'Étienne Bourgoing, vigneron. — Jean Fayet, contre Augustin Souciet; nomination d'experts.

B. 1455. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1726. — Marguerite Lesellier, contre Jean Raillard, son mari; séparation de biens. — Michel Boucher, marchand tapissier, contre François Fabry et François Beaubois; poursuite en escroquerie, Boucher, prétend que les défendeurs lui ont fait payer des dépenses d'hôtel sous prétexte de prêt d'argent.

B. 1456. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1726-1727. — Renonciation par Marguerite Gerbier, à la communauté de son mari Henri Tattereau, fréteur. — Cautionnement par Claude Lepescheux, secrétaire de M. le duc de Villeroy, contre Charles Porcheron. — Cautionnement pour François Lebas, contre la veuve Jacques Petit.

B. 1457. (Liasse.) — 142 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1727. — Triboudet, contre Claude Amathieu, maître tonnelier; Jugement de validité d'offres faites par Triboudet, et condamnation d'Amathieu aux dépens. — Interrogatoire sur faits et articles à la requête de Jacques Billy, contre Marie Assadet, sur le testament de Marie de Billy, défunte.

B. 1458. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1727. — René Thébault, procureur, contre François Poireau, sieur de Thérieux; poursuite en paiement de frais

de procès. — Rousseau, vigneron à Asnières, contre Seivronneau, aussi vigneron audit lieu ; coups et blessures, inventaire de pièces produites.

B. 1459. (Liasse.) — 39 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1727. — Scellés et inventaire après le décès de Jean Bailly. — Silvain Laubier, contre Antoine Vallerat et François Perrot ; excès et voies de fait.

B. 1460. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1728. — Pierre Barbeau, demandeur, contre Gabrielle Boutet, veuve Jacques Guillebœuf : envoi en possession dépendant de la succession de Jacques Guillebœuf, au profit de Pierre Barbeau. — Ordonnance concernant la police sur le fait des boucheries de Saint-Martin, et pour la garde des vignes pendant l'hiver.

B. 1461. (Liasse.) — 110 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1728. — Tutelle et inventaire en la maison de Marie Morin, veuve Jean Richer, charcutier. — Antoine Raillard et Anne Pinquet, sa femme, contre François Noël, et autres créanciers : sentence d'ordre. — Dépôt d'un testament argué de faux, François Paget et consorts, contre Louis prêtre.

B. 1462. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1728. — François Savary, étudiant en droit, demandeur, contre Duvau, maître cordonnier, et autres, accusés d'avoir fait au demandeur des blessures graves dans une lutte inégale ; — Jeanne Buchet, demanderesse, contre Jean-Baptiste Sallé, clerc de procureur : demande en réparation d'injures et mauvais traitements.

B. 1463. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1728. — Jean Petit, tisserand, contre Jean Rousseau, vigneron à Asnières ; demande en saisie arrêt. — Martin et Gilles Trémeau, demandeurs, contre : 1° Joseph Margot, voiturier par terre ; 2° Pierre Margot, ajusteur de la monnaie ; demande en garantie de la vente d'une portion de vigne.

B. 1464. (Liasse.) — 41 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1728. — Jacques Catherinot, sieur des Brassins, contre François Thierry, ci-devant archer en la Maréchaussée, demande en paiement du prix de la pension du sieur Des Brassins. — François Rouget, sieur de Chantilly, contre Marie Avril, veuve Adrien Dubois.

B. 1465. (Liasse.) — 75 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1729. — Scellés dans la maison où est décédé Guérin, manœuvre à Vasselay. — Scellés en la maison de Jean Garapin, boulanger rue Saint-Médard, à cause de Jeanne Boussery. — Chrysostôme Besle demandeur, contre François Rousseau et autres héritiers de Étienne Rousseau ; scellés et main levée de scellés.

B. 1466. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1729. — Antoine Martineau, contre Christophe Louraine : enquête au sujet d'une vache qui appartenait à Martineau et aurait eu la jambe cassée par le fait de Louraine. — Dupain, sieur de La Maison-Rouge, président de l'Élection de Bourges, contre Jean Magnard, curé de la paroisse d'Ids-Saint-Roch ; enquête sur une contestation de la propriété du champ appelé les *Agathies*.

B. 1467. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1729. — André Barangé, nommé curateur de la mineure Marie Gamard, à la requête d'Anne Barangé, sa mère, pour procéder à l'inventaire de la succession de Gamard, défunt. — Testament olographe de Perrette Jacquet, veuve Bourdaloüe ; scellés et levée de scellés.

B. 1468. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1729. — Scellés à la requête de Me Gassot, avocat du Roi, en la cure de Senneçay, après le décès du sieur Jean Leroi, curé dudit lieu. — Simon Hubert, cabaretier, contre Pierre Laurent, aussi cabaretier ; demande en paiement de 16 livres 6 sous, et en reddition de 5 boisseaux d'avoine.

B. 1469. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1730. — Inventaires des meubles de la succession Marguerite Martinat, veuve Masson, hôtesse du Petit-Sancerre, paroisse de Saint-Privé ; — des meubles et effets délaissés par François Rozay, de la paroisse de Vasselay. — Scellés en la maisons de Marie Robinet, veuve François Lejeune, boulanger à Bourges.

B. 1470. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1730. — Procès-verbal de transport en la maison de mademoiselle Collet, à la requête de François Tribard. — Bail au rabais de la pension des mineurs Pierre Caillier, adjugée à 120 livres, à Caillier leur tuteur. — Acte de renonciation fait par Marie Baille, à la communauté d'entre elle et défunt Germain Chenu, son mari.

B. 1471. (Liasse.) — 72 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1730. — Françoise Serget, femme François Millet, contre Antoine Patureau, Françoise Lauverjat et Lauverjat :

excès et voies de fait. — Nicolas Magousté, procureur, partie civile, contre Hervet, marchand et premier juge consul, accusé d'avoir répandu le bruit que certains libelles qui ont été publiés contre les consuls étaient dudit Magousté, demandeur.

B. 1472. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1730. — Le procureur du Roi, contre Marin Duplessis, accusé d'avoir tué d'un coup d'épée le sieur Rousseau étudiant : plainte, ordonnance d'écrou. — Jacques Demahis, marchand teinturier, contre Catherine Bertrand, sa femme, demanderesse en séparation de corps.

B. 1473. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1730. — Sentence d'élargissement au profit de Roger Millet. — Inventaire des effets délaissés par Barbe Robertet, veuve Boyer. — Scellés en la maison de François Saget, boulanger. — Catherine Bertrand, contre son mari Jacques Demahis : sentence de séparation de biens.

B. 1474. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1731. — Scellés : en la maison et après le décès d'Antoine-Voisin Corbeillac ; — sur les effets et dans la maison de Ponet, en son vivant meunier au moulin de Messire-Jacques, à la réquisition de l'avocat du Roi; — inventaire à la requête de Hubert Boutet et sa femme, en la maison de Marie Moreau, veuve Edme Gaignepain.

B. 1475. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1731. — Marie Perceau, veuve Poisson, contre Étienne Gré, jardinier. — Michel Guillet, demandeur, contre François Compoint, Barthélemy Guillaume et sa femme, défendeurs ; condamnation des défendeurs à payer la somme de 300 livres pour gain de survie stipulé par contrat de mariage.

B. 1476. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1731. — Inventaires après décès de Pierre Menet, à la requête de Françoise Rouzay, veuve de Pierre Menet, en son vivant chirurgien à Vasselay.

B. 1477. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1731. — Silvain Lejeune et Françoise Bonnet, contre Jean Juillard, défendeur; réglement de comptes. — François Depoix, bourgeois à Bourges, contre Denis Jean, laboureur; demande en dommages et intérêts pour défaut de fauche en temps utile du pré de la *Rolhe,* dont le défendeur est fermier.

B. 1478. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1732. — Distribution de deniers provenus des effets vendus sur Jean Durand, à la requête de Me Henri Charité. — Distribution de deniers faite entre les créanciers de feu Charles Niquet.

B. 1479. (Liasse) — 53 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1732. — Charles Luneau, cabaretier au Chapeau-Rouge, plaignant et partie civile, contre Bigot, maréchal : coups et blessures. — Vallerat, La Hire et sa femme, accusés de violences et coups envers Clément Suissier.

B. 1480. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1733. — Proclamat des biens de Charles Grimeux ; la vente est poursuivie à la requête de Maréchal de La Motte. — Procès-verbal de levée du cadavre du sieur Nicolas Savignat, bourgeois en cette ville, étouffé par la vapeur sulfureuse d'une cuve de vendange. — Charles-Louis Vermeil, demandeur, contre Perpétue Charlemagne, veuve Joseph Charlemagne, défenderesse; procès-verbal tendant à une vérification d'écriture.

B. 1481. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1733. — Prestation de serment rapport et affirmation d'experts au sujet des réparations à faire à quatre maisons des biens de feu François Voisin, adjugées sur proclamat à Simon Hubert, marchand. — Nomination de Pierre Sauzay, curateur à la succession vacante d'Étienne Lami, manœuvre, nommé à la requête du sieur Guy Thévenin, créancier.

B. 1482. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1733. — Guillaume Fabry, corroyeur, contre Jean Maupas, savatier ; visite des réparations à faire à une maison, prestation de serment des experts. — Jean Théveneau, père, et Jean Théveneau, fils, contre Louis Néron, père, Louis Néron, fils, et Chévrier, fils de la femme dudit Néron : coups et blessures, visite de Labbe, chirurgien.

B. 1483. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1734. — Les habitants et propriétaires de la paroisse de Givaudins, contre Joseph Brisson, sieur de Plagny, officier de milice : enquête au sujet des biens de la succession du sieur Brisson, décédé curé de Givaudins. — Valentin Bonnardel, marchand à Bourges, contre Agathe Naudin, son épouse, demanderesse en séparation de biens, enquête.

B. 1484. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1734. — Bruère, procureur du Roi, demandeur personnellement, contre de Morelle, marquis de Putange : condamnation dudit de Putange à la restitution d'un certain nombre de gerbes enlevées par ses fermiers. — François Delarue contre Marie Rouger, veuve Étienne Archambault, et Marie Archambault défenderesses : condamnation de la veuve Archambault au rapport du prix des meubles vendus après le décès de son mari, ainsi que la moitié du biens des Mousseaux.

B. 1485. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1734. — Jean Galande, boucher à Saint-Martin, et sa femme, parties civiles, contre Claude Clavier et Métivet, accusés d'excès et violences. — Augustin Guymon, Gabriel Carré et Claude Girard de Borderousse, écoliers étudiant en logique au collège de Bourges, contre Deschez, Clerc, Laprade, Villefranche et Dragant, accusés de voies de fait.

B. 1486. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1735. — Bail des blés appartenant à Étienne et Louis Leprat, à la requête du sieur Gassot de Berlière. — Pierre Imbert et Perpétue Charlemagne, contre Jacques Ratier; cautionnement. — Jean Cadier, fils, du village d'Asnières, donne cautionnement au sujet du bail judiciaire à lui adjugé des biens des mineurs Pierre d'Autry et Louis Clavier.

B. 1487. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1735. — Proclamat à la requête de Jeanne Ballerie, veuve et commune de François Bellenfant, pour parvenir à la vente des héritages déguerpis y énoncés. — Pierre Imbert, et Perpétue Charlemagne, contre Jacques Ratier et autres : condamnation au paiement d'arrérages de rentes.

B. 1488. (Liasse.) – 52 pièces, papier.

1735. — Nicolas Hubert, marchand bonnetier, et Louis Ronet, cavalier au régiment de la Reine, son beau-frère, demandeurs, contre certains écoliers demeurant en pension chez la veuve Routy ; plainte au sujet de coups et blessures reçus par les demandeurs, information, rapport d'un expert médecin.

B. 1489. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1735-1736. — Projet d'ordonnance pour la prestation de serment des garde-vignes de la septaine de Bourges. — Curatelle pour parvenir à l'inventaire des biens communs entre Lambert, vigneron, et Pierre Lambert, son fils.

B. 1490. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1736. — Pierre Hudault, marchand à Orléans, partie civile, contre Agnès Balin, veuve Lemoine, et sa fille Catherine Lemoine, veuve Clusel, accusées d'avoir soustrait frauduleusement certains objets dépendant de la succession de Clusel. — Martin Meunier, charretier du sieur Fricalet, demandeur, contre Blondeau, Paladon et autres, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer une provision alimentaire de 50 livres, pour coups et blessures qu'ils ont donnés au demandeur.

B. 1491. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1736. — Plainte, charges et informations pour Jacques Gaudon, partie civile, contre le nommé Rénouard, accusé de voies de fait. — L'avocat du Roi, demandeur, contre Claude Patrou, cordier, accusé d'avoir tué d'un coup de bêche le sieur Renon, son voisin, vigneron, avec lequel il avait eu querelle.

B. 1492. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1737. — L'avocat du Roi, accusateur, contre Blondeau, fils, écolier, accusé d'avoir donné un coup de couteau dans le corps du nommé Gangnault, aussi écolier. — François Macé, de Feularde, partie civile, contre Jacques Gouin, Jean Métivet, son frère, Carreau, Jean Cousin et autres accusés : plainte et information au sujet d'un fossé séparatif du pré *Barbery*, paroisse Saint-Michel, que le demandeur prétend avoir été comblé frauduleusement pendant la nuit par lesdits défendeurs.

B. 1493. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1737. — Inventaire des meubles délaissés par demoiselle Anne Lebloy, femme non commune en biens d'Étienne Devillage. — Jeanne Richet, épouse Ficher de Chaumasson, contre Claude et Jean Gitton : prestation de serment d'experts.

B. 1494. (Liasse.) -- 65 pièces, papier.

1738. — Sentence définitive par laquelle Jean Lafond, garde-vignes du village d'Asnières, est renvoyé de l'accusation contre lui formée à la requête du procureur du Roi. — Condamnation au bannissement de Anne Taupa, accusée d'avoir commis un vol de mouchoirs à la faveur d'un incendie.

B. 1495. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1738. — Exécutoire au profit de Charles Porcheron, huissier, contre le domaine de Bourges. — Testament olographe deJeanne Diquan. — Testament de Jeanne Ligier

veuve d'Étienne Donon. — Renonciation faite par Hulin à la succession de Jean Hulin, son père, marchand pailleur en cette ville.

B. 1496. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1738. — Jacques Louvrier, contre Robert Cœurdoux et Antoine Merlant : procès-verbal et enquête sur un incendie éclaté dans la maison dudit Louvrier. — Silvain Cocu, couvreur en paille, demandeur, contre Charles Jamet, défendeur.

B. 1497. (Liasse.) — 64 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin

1738-1739. — Antoine Patureau, contre Simon-Lazare Besave : prestation de serment, rapport et affirmation d'experts. — Joseph Josset, contre François Peaudecerf, curateur créé à la succession vacante de Daniel Tisserat, dit *Bel-Esprit* ; prestation de serment d'experts.

B. 1498. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1739. — Acte de tutelle de Jacques Gatellier, mineur. — Description des meubles et effets laissés par François Millet, vigneron, en la paroisse de Soulangis. — Scellés en la maison et après le décès de Robert Canterelle, savetier.

B. 1499. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1739. — Tutelle à Jeanne Bastard, fille mineure de défunts Claude Bastard et Marie Guérin. — Tutelle pour mariage à Jean Delhomme. — Tutelle à Marie Barachier, fille mineure de défunts Silvain Barachier et Marie Gerbault. — Curatelle et inventaire dissolutif de communauté entre Louise Galbois, veuve Léonard Desbois, marchand, et ses enfants.

B. 1500. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1739. — Scellés en la maison de Guillaume Thiolat, notaire royal, à la réquisition de Jean Pointeau et Marthe Thiolat, sa femme. — Jean Gamard et consorts, contre Jean Tuillier et sa femme : prestation de serment d'experts chargés de la visite des vignes et appréciation de leur état. — Testament olographe de Françoise Gasté, femme de Louis Boussac, officier de feu Monseigneur le duc d'Orléans.

B. 1501. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1736-1740. — Compte-rendu par Pierre Bailly, seigneur de Rougerin, Gabrielle Bailly, veuve Chevier, Jeanne et Geneviève Bailly, filles majeures, les curateurs créés aux successions de François Bailly, avocat et de Philippe Bailly, capucin, tous enfants de Philippe Bailly, en son vivant procureur près les juridictions de Bourges : 1° à Étienne Delarue, André Moreau, officier de Gabelle, Marie Delarue, héritiers de Jeanne Doucet, leur grand-mère ; 2° à Bruère, Madeleine Bruère, enfants et héritiers de Madeleine Doucet, leur grand-mère ; 3° à Barthélemy Laudat, curateur à la succession de maître Philippe Doucet, en son vivant marchand à Bourges, tous lesdits Doucet, héritiers de Marie Désertière, veuve Pierre Doucet, en son vivant notaire à Bourges, du maniement fait par ledit Philippe Bailly, procureur, de quelques effets de la succession de ladite Désertière.

B. 1502. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1739-1740. — Sommation faite à la requête de Édouard Blaget, au greffier de la Prévôté de lui délivrer expédition de la curatelle des enfants Dagoret en vertu d'un compulsoire de la Cour. — Durand Balichard, plaignant et demandeur, contre un inconnu accusé d'un vol de tasse d'argent et le nommé Blayet, orfèvre

B. 1503. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1740. — Curatelles et inventaires dissolutifs de la communauté entre Philippe Thauvenet, maître boulanger, Gabriel et Catherine Thauvenet, ses enfants mineurs ; — entre Françoise Pajot, veuve François Coudreau, jardinier, et Fiacre Coudreau, son fils.

B. 1504. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1740. — Scellés après le décès : de Denis Moreau, vigneron de la paroisse du Château ; — de François Delarue, en son vivant vendant du vin à pot. — Distribution des deniers provenant des effets laissés par Jean Delarue, après son décès.

B. 1505. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1740. — Inventaire fait à la requête de la veuve Veilhault, pour dissolution de communauté. — Proclamat pour la vente d'une maison et d'une vigne sur Pierre Thiennot. — Prestation de serment d'experts pour Pierre Dardeau, à l'effet de visiter les maison et vignes à lui adjugées.

B. 1506. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1741. — Inventaire dissolutif de communauté entre François Dubourg, vigneron au Château, et Anne Dubourg, sa fille mineure, aux droits de sa mère Madeleine Pascault. — Inventaire à la requête de Paul Bigot, tuteur des enfants de Gautier, jardinier, et de Jeanne Legros.

B. 1507. (Liasse.) — 78 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1741. — Avis de parents du mineur Fiacre Coudreau. — Assemblée de parents, amis et voisins pour l'élection d'un tuteur à Marie Vatan, pour mariage. — Distribution des deniers provenus de la discussion des meubles du sieur Lebel, commissaire des guerres.

B. 1508. (Registre.) — 92 pièces, papier.

1741. — Silvain Dufour, laboureur au village de Mérigny, contre Soumard, laboureur; coups et blessures. — Étienne-Clément Voiturier, demandeur, partie civile, contre Galande et Martin; coups et blessures. — Curatelle à Étienne Bourgoing, enfant mineur de Jean Bourgoing, vigneron.

B. 1509. (Liasse.) — 75 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1741. — Le procureur du Roi contre Marie Uzet, domestique chez mademoiselle de Contremoret; accusation de vol, procédure criminelle. — Jean Deschamps, partie civile, contre Jean Collet, accusé; coups et blessures.

B. 1510. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1742. — Scellés après le décès : de Jean Fretat, meunier au moulin de Lazenay; — de Louis Lhuillier, prêtre chanoine de la Sainte Chapelle; — d'Étienne Turpin, tailleur d'habits.

B. 1511. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1742. — Les vénérables de l'église de Bourges contre Pierre Bengy, écuyer, seigneur de Puyvallée, tuteur de la demoiselle sa fille héritière de feu l'abbé Aupic. — Pierre Moreau Tribard, contre Étienne Hervet, président de l'Élection; expertise pour l'estimation des réparations à faire aux bâtiments des domaines de Cors, paroisse de Marmagne, Labertaudière, paroisse de Saint-Pierre le Guillard et de plusieurs maisons sises à Bourges rues de Cour-Sarlon, du Charrier et de Saint-Bonnet.

B. 1512. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1742. — Scellés à la requête de François Desmoulins, maître boulanger en la maison du sieur Léon Baquelin, huissier des tailles en la présence du procureur du Roi; — en la maison de Claude Lebeau, paroisse de Givaudins, à la requête de Sébastien Lebeau, son fils — Proclamat pour parvenir à la vente des biens saisis sur Guillaume Vacher, à la requête de la veuve Tauvenet et de ses enfants mineurs.

B. 1513. (Liasse.) — 116 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1742. — Nicolas Ravier, greffier, contre Jean Collas, exerçant les actions de la femme Marie Chacatou, demande d'une somme de 179 livres pour frais de scellés, tutelle et entérinement et lettre d'âge. — Tutelle des enfants mineurs de feu François Henriet, manœuvre à Soulangis, description des meubles laissés par le défunt.

B. 1514. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1743. — Jean Porcher de Lazais, contre Jean Rabot, fils, laboureur; procès-verbal et enquête au sujet de limites d'héritages. — Louis Clavier de Puyfond, contre Jean Parret des Claudes; enquête au sujet de la jouissance d'une chambre.

B. 1515. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1743. — François Roze, employé dans les affaires du Roi, demandeur, contre Étienne Roze, bénéficier et ses autres frères; présentation par le demandeur du sieur Déguéret, boulanger à Bourges, comme caution judiciaire afin d'obtenir exécution provisoire nonobstant appel d'un jugement qui condamne les défendeurs à lui payer la somme de 200 livres.

B. 1516. (Liasse) — 118 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1743. — Avis de parents assemblés à la diligence de Pierre Montigny, tuteur de Guillaume Graillier. — Avis de parents pour François Billault tuteur des enfants mineurs de Denis Billault et de Catherine Lausson. — Avis de parents pour Étienne Levasseur et sa femme tuteurs des mineurs Pierre Pagès. — Tutelle pour le mariage de Marie Bourdeulle, fille d'Antoine Bourdeulle et de Perpétue Devaux.

B. 1517. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1743. — Demoiselle Marie Lecomte, veuve Barriat, défenderesse, contre dame Jeanne Lebègue, veuve Riglet, en son vivant écuyer seigneur de Malçay et Létang; contestation au sujet du testament de Françoise Tullier, veuve Jacques Régnier. — Joseph Perrichon, curé de Bengy, et Jean Perrichon, héritier de Gilbert Didier, marchand, contre Élisabeth Gauriat, veuve Didier, accusée d'avoir détourné des valeurs de la succession dudit Didier.

B. 1518. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1744. — Gabriel Regnault, père, maître boulanger en cette ville de Bourges, contre Gabriel Desainte et sa femme, armurier; injures et mauvais traitements. — Procès-verbal et enquête de commodo et incommodo à la requête du

substitut du procureur du Roi, au sujet de la vente ou échange que les Religieux Jacobins entendent faire d'une maison située rue des Quatre-Piliers.

B. 1519. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1744. — Scellés en la maison de Jacques Boyer et à la requête de Marie Gay, veuve Jacques Desbruères. — Guillaume Alfroy, boulanger, contre Hippolyte Sauliquet, tonnelier ; acte de contestation.

B. 1520. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1745. — Charles Bardin, laboureur, contre la comtesse de Liliers. — Prestation de serment d'experts. — Scellés après décès de Jacques Bonnet de Malitorne, à la requête de Champion et Duverne. — Bail des deux tiers des biens de François Taupin. — Entérinement des lettres de bénéfice d'âge au profit de Guillaume Bonté, fils de Guillaume Bonté, jardinier, et de Marie Dubois.

B. 1521. (Liasse.) - 84 pièces, papier.

1745. — Philippe Gervais, vigneron, Madeleine Lelarge, sa femme, Gabriel Boury et Gervais, sa femme, demandeurs, contre Touraine et les femmes Manicault et Touraine, défendeurs ; plainte au sujet de coups et blessures.

B. 1522. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1745. — Tutelles à Gilbert Roy, du Château ; — à Gilbert Thomas, fils mineur de défunt Pierre Thomas, jardinier, et Marie Bouté ; — à Jean Madinet, fils de feu Jean Madinet et Marguerite Dot ; — à Marie Martin, fille de défunt Jacques Martin et Jeanne Huardt.

B. 1523. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1744-1746. — Le procureur du Roi, accusateur contre Madeleine, enfant trouvée, et autres, accusés de vols. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jacques Bonnet, vicaire à Saint-Ursin, noyé au pont Moulon.

B. 1524 (Liasse.) — 62 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1746. — Bail de la pension de Jean Jollivet, mineur, à François Gousselin son tuteur. — Bail judiciaire d'une maison et d'une vigne saisies à la requête de Marcou La Crosse sur Étienne Chicot, curateur à la succession vacante de Jean Chullault, adjugé à Germain Boudache.

B. 1525. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1746. — Tutelle à François Romblet. — Adjudication sur proclamat faite aux sieurs Torchon et Champion des biens dépendant de la succession de Jacques Bonnet de Malitorne. — Maison et vignes saisies à la requête de Bujon, marchand à Saint-Amand, contre Jacques Deslions, maître tourneur à Bourges ; adjudication de quarantaine.

B. 1526. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1746. — Françoise Depardieu, épouse du sieur Maréchal de La Motte, partie civile, contre la dame épouse du sieur Dumont, lieutenant de Maréchaussée, accusée d'avoir tenu de mauvais propos. — Frère Jacques Cluzel, prêtre prieur des Religieux Augustins, demandeur, contre Moreau, cordonnier, et sa femme, accusés d'avoir dit que l'enfant dont est accouchée la femme Goultenoire avait été conçu des œuvres dudit Depardieu.

B. 1527. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1747. — Ouverture du testament de Madelaine Douard, épouse de Chesnard, notaire. — Antoine Paret, dit Joli-Cœur, contre Garceau et consorts, laboureur à Feulardes. — Nomination d'experts.

B. 1528. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1747. — Proclamat du lieu de la Butinerie, situé paroisse de Raymond, vendu à la requête des dames Carmelites sur le sieur Monicault, curé de Saint-Bonnet. — Pierre Joanneau, bourgeois, défendeur, contre Catherine Ruby, femme dudit Joanneau, demanderesse en séparation de biens.

B. 1529. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1747. — Jean Ricordeau, contre Boudacher ; requête faite par Ricordeau pour obtenir une épée déposée au greffe durant l'instance pendante entre lui et Boudacher ; restitution de ladite épée et décharge donnée au greffier.

B. 1530. (Liasse.) — 59 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

1747-1749. — Bernard Dubois, avocat, demandeur, contre François Nilhet et Jacques Bailly, laboureurs, défendeurs ; demande en annulation du bail à colonage du domaine de Champdillon pour raison de mauvaise culture. — Étienne Montigny, laboureur, contre Luquet et sa femme ; poursuite en saisie gagerie des blés ensemencés au domaine du Coudray, commune de Marmagne.

B. 1531. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1749. — Scellés à Asnières après le décès : de Jean Paret du Chesgne ; — de Françoise Ruellé veuve Pierre

Lemort, écuyer, conseiller élu en l'Élection de Bourges ; — de demoiselle Marie-Anne Mauduit Dechamps.

B. 1532. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1748. — Enregistrement de la saisie réelle faite à la requête du sieur Philippe Marcandier, sur le sieur Gilbert Damours, marchand, ladite saisie pratiquée sur le lieu de La Pelotte. — Bail des pensions d'Étienne Brochet, fils mineur de défunt Pierre Brochet et de Marie-Anne Champion, adjugé à François Séguin, le jeune, sontuteur.

B. 1533. (Liasse.) — 65 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1748. — Marie Niquet, veuve Jean Blanchet, contre Claude Blanchet, son fils, demande en interdiction contre le défendeur tendant à le laisser chez les Pères Cordeliers où il est actuellement renfermé. — Bail des biens des mineurs Grouleau, adjugés à la requête de leur tuteur à Jacques Ferré couvreur.

B 1534. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1749. — Levée du cadavre du sieur Goutenoir, chanoine à Dun-le-Roi. — Scellés après le décès d'Anne Regnault, veuve Silvain Jardin, maître tailleur d'habits. — Cautionnement en présence du procureur du Roi, par Catherine Bontemps, veuve Callier, en faveur de ses enfants dont elle est tutrice.

B. 1535. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1749. — Enregistrement de la saisie réelle faite du lieu de la Butinerie à la requête du sieur Pornet, avocat, sur la succession vacante du sieur Louis Monjeault. — Scellés en la maison et après le décès de Me François Leturc, greffier du Bureau des finances de Bourges. — Marie Gautier, contre Claude Blanchet, ancien boucher, son mari ; demande en séparation de biens et de corps.

B. 1536. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1647-1648. — Claude Gaillardon, demandeur en liquidation de dommages et intérêts adjugés à la partie adverse, contre Jacques Barbaran, défendeur ; condamnation dudit Barbaran à payer au demandeur, pour les dommages et intérêts réclamés, la valeur d'une demi-année de location de la maison occupée par ledit demandeur. — Silvine Augard, servante, demanderesse en paiement de gages, contre Philippe Lemort, contrôleur au Grenier à sel de Bourges, défendeur tant en son nom que comme tuteur de ses enfants, héritiers de la veuve Montagu ; condamnation du défendeur en sa dite qualité de tuteur, à payer à la demanderesse la somme de 131 livres et à lui donner 6 aunes de toile.

B. 1537. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1647-1648. — Déclaration de Marie Cousin, veuve Claude Belin, qui usant du droit de réserve porté en son contrat de mariage, renonce à la communauté de biens et se tient à ses droits. — Déclaration de Jacques Lebloy, docteur régent en la faculté de médecine de Bourges, refusant d'autoriser sa femme à recueillir sa part de la succession de son frère Denis Pouget, mort conseiller du Roi et élu en l'Élection d'Orléans ; il consent à ce qu'elle soit autorisée en justice, et autorisation est donnée sur ce fait à ladite Pouget.

B 1538. (Registre.) — In-folio, 157 feuillets, papier.

1647-1648. — Étienne Guillot, marchand à Bourges, demandeur en paiement de somme promise, contre Jean Billet et Pierre Charlemagne, défendeurs, héritiers testamentaires de frère Charles Barbier, ancien capucin à Bourges ; condamnation desdits défendeurs à payer au demandeur 32 livres 15 sous faisant les 2/3 de 49 livres 2 sous 6 deniers, à quoi ledit Charles Barbier était tenu envers ledit Guillot en vertu de sa promesse. — Salmon Millet, huissier audiencier au Présidial de Bourges, demandeur en restitution d'une copie d'écrou délivrée au profit dudit Millet, et portant quittance de l'amende pour laquelle il avait été incarcéré, contre Antoine de Monthauray, concierge des prisons royales de la ville ; condamnation de ce dernier à rendre au demandeur la pièce réclamée, avec dommages et intérêts.

B. 1539. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1647-1648. — Claude Duranton, demandeur en autorisation d'apprentissage, contre Pierre Duranton, son père, défendeur ; jugement qui ordonne au défendeur de passer contrat d'apprentissage de tanneur pour son fils, pour le temps et chez le maître convenu, le prix dudit apprentissage devant être à sa charge. — Gabriel Manceron, exerçant les actions de feu Antoinette Malaizé, sa femme, et de Silvain Malaizé, son fils, demandeur, contre Jean Bertion, défendeur et fermier des terres appartenant à la succession de la susdite défunte ; condamnation du défendeur à payer au demandeur 120 boisseaux méteil, 80 boisseaux marsèche (orge) et 60 boisseaux avoine par lui dûs.

B. 1540. (Registre.) — In-4°, 74 feuillets, papier.

1647-1649. — Nomination de Claude Gaudin, receveur

du Grenier à sel d'Issoudun, comme curateur de Jean Maindextre, pâtissier à Bourges, et mineur d'âge. — Nomination de Jean Corbinon, curateur aux enfants mineurs issus du mariage de Jeanne Labbé et de Jean Mignot, récemment décédé, ladite veuve Mignot, renonçant à la communauté et désirant procéder au partage de l'héritage paternel entre ses enfants.

B. 1541. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1649. — François Ragot, procureur, demandeur en délivrance de deniers, contre François Pillet, curé de Vic-sur-Aubois, tant en son nom que comme héritier de sa sœur Marguerite Pillet, défendeur; condamnation dudit Pillet, à amortir la somme de 800 livres dans l'espace de trois mois en l'acquit et décharge dudit Ragot, entre les mains de Guillaume Seuvrat, au profit duquel aurait été constitué une rente de 44 livres 8 sous 9 deniers avec les intérêts, et sans préjudice pour ledit Ragot de ses droits sur la succession de ladite défunte Marguerite Pillet. — Ordonnance qui défend à tous écoliers et autres de porter épée, pistolets de pochette ni autres armes, de jour et de nuit, à peine de punition exemplaire.

B. 1542. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1649. — Barthélemy Prévost, receveur des deniers communs de la ville de Bourges, demandeur, contre Françoise Bruère, veuve de La Sellée, défenderesse; condamnation de ladite défenderesse à payer au demandeur sept années d'arrérages d'une rente dûe par son mari et à en continuer le paiement à l'avenir. — Antoine Naudion, huissier audiencier de la Conservatoire, demandeur, en main levée, contre Charles Ménage, défendeur; jugement qui accorde au demandeur la main-levée réclamée des meubles exécutés sur lui.

B. 1543. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets, papier.

1647-1650. — Déclaration de Nicolas, Pierre et Antoine Baligot, frères, de la ville de Charroux en Bourbonnais, qui renoncent pour eux à la succession de leur cousine Louise Laurier, mais l'acceptent pour leurs enfants. —Anne David, demanderesse en déclaration de renseignements, contre Françoise Damours, veuve Étienne Thomas, défenderesse; déclaration faite par cette dernière sur la demande de la femme David, de ce qu'elle aurait payé elle-même audit feu Thomas une somme de 400 livres pour acquisition de pareille valeur de meubles, sans pouvoir faire connaître si postérieurement cette somme a été remise à la demanderesse.

B. 1544. (Registre.) — In-4°, 163 feuillets, papier.

1649-1650. — Acte de comparution devant le Prévôt, de Claude et Simon Renoul, marchands, et d'Antoinette Renoul, veuve de Léonard Lombard, ancien gendarme de la compagnie de chevau-légers du duc d'Enghien, lesquels déclarent renoncer à la succession de Jean Renou, ancien docteur régent à la faculté de médecine de l'Univerité de Bourges. — Acte donné à Charles David, chanoine de l'église cathédrale de Bourges, de l'opposition par lui faite aux criées des héritages saisis sur Philippe Viginaire, receveur des deniers royaux à Montluçon, afin d'être payé d'une somme à lui dûe par ledit Viginaire, que lui ont adjugée les Trésoriers de France, commissaires de la subsistance à Moulins.

B. 1545. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1650. — Pierre Battereau, demandeur pour 4 livres 10 sous, contre Rousseau, maître tisserand en draps, défendeur requérant délai pour retirer les gages donnés; condamnation du défendeur au paiement de la somme réclamée, et en cas de non remboursement, à la vente forcée desdits gages consistant en 2 aunes de serge blanche, un plat d'étain et deux anneaux d'argent. — Jean Berthier, demandeur en résiliation de bail, contre Marc Viault, locataire, défendeur et incidemment demandeur en dommages et intérêts envers les frères Jean Torchon, desquels il tient le bail de la maison qu'il occupe; condamnation dudit Viault défendeur à vider les lieux à la Saint-Jean prochaine, et desdits Torchon à lui payer à titre de dommages et intérêts la somme de 40 livres, soit les deux tiers du loyer annuel, qui sera prise sur le prochain terme.

B. 1546. (Registre) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1650. — René Petitfils, demandeur en représentation de meubles, contre Mathieu Penin, dépositaire des meubles exécutés sur Claude Theveneau, défendeur; arrêt qui condamne le défendeur à représenter les dits meubles, sans préjudice de son recours contre Théveneau, et à faute de ce faire ordonne qu'il sera pris d'autres meubles pour subvenir au paiement de 31 livres. — Léon Blanchard, maître apothicaire, procureur de la communauté des maîtres apothicaires de Bourges, demandeur, contre Sébastien Deville, maître barbier chirurgien, défendeur; condamnation du défendeur à 3 livres de dommages et intérêts envers ladite communauté des apothicaires, pour avoir vendu un médicament à un malade, avec défense de délivrer à l'avenir aucun remède à ceux qu'il soignera.

B. 1547. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets, papier.

1651. — Nomination de Michel Ligier, comme tuteur et de Jean Lausson, comme curateur des enfants mineurs de Jacqueline Ligier, veuve François Lausson, pour cause d'un second mariage de ladite veuve. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge de Charles Delafond, âgé de 21 ans et six mois pour l'administration de ses biens meubles.

B. 1548. (Registre.) — In 4°, 730 feuillets, papier.

1651. — Gilbert Brémault, jardinier, père et tuteur de Jean Brémault, héritier de Claude Brémault, son aïeul, en son vivant tuteur de Jeanne Barrot, contre Claude Raillard, curateur de ladite Barrot; sentence qui condamne ledit Gilbert à rendre compte dans quinzaine à Raillard de l'administration dudit Claude. — Roze Dadu, servante, demanderesse en paiement de gages, contre Charles Poulin, cabaretier; sentence qui condamne le défendeur à payer à ladite Dadu, 4 livres 10 sous à lui donner une paire de brassières de serge, une paire de chausses, une paire de souliers à trois semelles, une garde-robe, une devantière de toile et une aune de toile à 2 pleins.

B. 1549. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1651. — Pierre Brifault, docteur médecin, demandeur, contre Denis Taon, tuteur des enfants Balory, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à payer audit demandeur la somme de 15 livres pour soins donnés dans la maladie de la défunte Balory, mère de ses pupilles. — Robert Lelarge, avocat au Présidial, demandeur, contre Marguerite Puyperon, veuve Gabriel Join, défenderesse; sentence qui condamne cette dernière à délaisser à Noël prochain au demandeur, la jouissance de la maison qu'elle lui a louée.

B. 1550. (Registre.) — In-f°, 130 feuillets, papier.

1651. — Acte de renonciation à la communauté entre époux, par Marie Leredde, veuve Blaise Massu, boulanger à Bourges. — Jean Matera, pour sa fille demanderesse en paiement de gages, contre Étienne James, maître pâtissier, défendeur; sentence qui condamne ce dernier à payer à la demanderesse pour les gages, 110 sous, et à lui donner une paire de souliers et une aune de toile.

B. 1551. (Registre.) — In-f°, 66 feuillets, papier.

1651-1652. — Nomination de François Graillet pour tuteur de la mineure Marie Graillet, sa parente devenue récemment orpheline. — Nomination de François Dumay, pour curateur de l'enfant à naître d'Antoinette Thaon, restée veuve et enceinte de Nicolas de Lestang, lequel a laissé des enfants d'un premier lit pourvus de tuteur.

B. 1552. (Registre.) — In-f°, 148 feuillets, papier.

1652. — Jean Prévost, marchand à Bourges, et François Ragot, procureur en la même ville, demandeurs comme tuteurs des enfants de feu Barthélemy Prévost, contre François Château, archer de la Maréchaussée de Berry, défendeur; condamnation dudit Château, à payer aux demandeurs la somme de 36 livres avec intérêts du jour de la demande jusqu'à celui de l'entier paiement. — Les vicaires de Notre-Dame-de-Salles, demandeurs, contre François Deschamps, défendeur; condamnation dudit défendeur comme propriétaire d'une vigne sise au Pied-du-Râteau, paroisse de Saint-Doulchard, à payer auxdits demandeurs 46 livres 8 sous 6 deniers somme restant dûe sur les arrérages d'une rente annuelle de 10 livres, hypothèquée sur ladite vigne, ainsi que tous les autres arrérages à échoir jusqu'au rachat et amortissement de la rente, si mieux n'aime le défendeur déguerpir ladite vigne pour la vente en être faite, et des deniers en provenant, ladite rente être payée.

B. 1553. (Registre.) — In-f°, 153 feuillets, papier.

1652. — Hilaire Guillon, boucher, demandeur, contre Louis Rogent, appelé comme héritier de feu Jean Rogent, son frère, curé de Baugy, défendeur; jugement qui nomme curateur aux biens de Jean Rogent, Réné Gaudon, présenté par le défendeur avec la condition que le demandeur sera appelé à assister à la vente des meubles dudit défunt. — Madelaine Chenu, veuve de Nicolas Cœurdoux, demanderesse, contre Toussaint Connus, notaire royal à Bourges, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à se faire pourvoir dans le mois, du greffe des turcies et levées de Berry, ou à acquitter la demanderesse envers Pierre Johannet, avocat à Bourges, de 715 livres qui lui restent dues sur le prix du dit greffe.

B. 1554. (Registre.) — In-4°. 66 feuillets, papier,

1652. — Nomination de Jean Girault, curateur aux enfants mineurs Louis et Marie Girault, enfants de feu François Girault et Rénée Roche. — Pierre Mordon, compagnon cordonnier, demandeur, contre Jean Devailly, cabaretier, défendeur : condamnation par défaut du défendeur à restituer le manteau réclamé et aux dépens.

B. 1555. (Registre.) — In-f°, 70 feuillets, papier.

1652. — Gilbert Berger, demandeur en paiement de gages, contre Madelaine Chaillou, défenderesse ; condamnation de la défenderesse à payer audit Berger 36 livres 15 sous à la déduction de 17 livres 5 sous que le demandeur a reconnus avoir reçus sans préjudice du surplus. — Déclaration de Marguerite Pigeat, veuve Pierre Haslin, qui renonce à la communauté et se tient à ses droits.

B. 1556. (Registre.). — In-f°, 424 feuillets, papier.

1647-1653. — Testament de Gabrielle Andrivault, femme de Guillaume Berthault. — Donation faite aux révérends pères augustins de la ville de Bourges, par Christophe Trémeau, veuve de Jean Pirot, d'une maison sise audit Bourges. — Donation faite au dernier vivant entre les époux Silvain Turpin, maître cordonnier à Bourges, et Marie Augier, sa femme. — Contrat de mariage entre Barthélemy Girault, marchand à Bourges, et Andrée Méry.

B. 1557. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets, papier.

1647-1653. — Pierre Martin, tuteur de Marie Joly, fille de feu Jean Joly et de Madelaine Lanion, demandeur en partage, contre Jeanne Auriolle, veuve en deuxièmes noces dudit Joly, et Bernard Auriolle, curateur de ses enfants, défendeurs ; jugement qui prononce entre les parties le partage des biens inventoriés, y compris les habits de théâtre du défunt et de la défenderesse qui seront vendus. — Les chanoines du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier de Bourges, demandeurs, contre Antoine Héliot, défendeur, et la veuve Debrielle, appelée en garantie : condamnation dudit Héliot, à faire réparer ses latrines et à détruire une galerie nouvellement ajoutée à sa maison, sans préjudice de son recours contre la veuve Debrielle.

B. 1558. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets, papier.

1653. — Étienne Martin, voiturier par terre, demandeur contre Léonard Mosnier, chirurgien, défendeur ; sentence qui condamne le défendeur à restituer au demandeur les pièces de bois par lui enlevées sur la quantité qu'il lui avait vendu plus aux dépens. — Jean Delagrange, Pierre Moreau, et Georges Duchêne, fermiers de la seigneurie du Coudray, Civray et Marseuvre, demandeurs en paiement d'arrérages de rentes, contre Louis Jacques, procureur audit siége, défendeur ; condamnation du défendeur à payer aux demandeurs la somme de 687 livres 3 sous 6 deniers représentant les arrérages de la rente.

B. 1559. (Registre.) — In-f°, 148 feuillets, papier.

1653. — Catherine Chevalier, demanderesse, contre Julienne Miterrant, veuve d'Antoine Andrivault, défenderesse ; condamnation de la défenderesse à payer à la demanderesse les arrérages de la rente qu'elle réclame, échus pendant la détention des héritages sur lesquels elle est assise, tant par elle que par ledit Andrivault, son mari, sauf ses recours, ainsi qu'elle avisera. — Jeanne Mutault, veuve de Paul Tremeau, demanderesse en main-levée, contre François Lesieur défendeur, exerçant les actions de sa femme Marie Curée, héritière de Christophe Curée ; jugement qui ordonne par provision main-levée de la vaisselle saisie.

B. 1560. (Registre.) — In-f°, 124 feuillets, papier.

1653. — Anne Babou, veuve Pierre Chausson, demanderesse et poursuivant les criées des héritages saisis sur Louis Nimet, et Catherine Gaultier, sa femme, contre Pierre Boisseau, défendeur opposant à fin de distraction et demandeur en dommages et intérêts pour raison de malfaçon de vigne ; jugement qui ordonne que la demanderesse produira dans huitaine, et que cependant, sans préjudice de ses droits, expertise sera faite des prétendues mal-façons — Henri Asse marchand apothicaire, au nom et comme tuteur de Jean Robinet, fils et héritier de feu Pierre Robinet, demandeur en paiement de fournitures, contre Silvine Poussard, veuve de Pierre Ledot, défenderesse ; condamnation de la défenderesse à payer au demandeur suivant estimation les fournitures vendues.

B. 1561. (Registre.) — In-f°, 90 feuillets, papier.

1653. — Le procureur de la communauté des bouchers de Bourges, visiteur des chairs et poissons, demandeur, contre les poissonniers de la ville défendeurs ; condamnation desdits poissonniers à 100 sous d'amende chacun pour avoir exposé en vente du poisson gâté, et défense de récidiver à l'avenir. — Déclaration de Pierre Goury, aspirant à la maîtrise d'apothicaire, par laquelle il se désiste de l'action qu'il a intentée contre la communauté des maîtres apothicaires refusant de l'admettre en leur corps ; offre de faire le chef-d'œuvre tel qu'ils le désireront ; le prévôt ordonne que les jurés apothicaires s'assembleront le lendemain pour choisir le chef-d'œuvre à faire.

B. 1562. (Registre.). — In-f°, 125 feuillets, papier.

1653. — Blaise et Marguerite Pagé demandeurs, contre Jacques Ligier et Pierre Pagé, défendeurs ; jugement qui ordonne que Pierre Pagé, demeurera déchargé de la somme

de 140 livres pour laquelle il avait été emprisonné, comme dépositaire en justice et que les parties contesteront plus amplement; dépens réservés. — Jacques Thomas, curé de Sainte-Lunaise, demandeur en reconnaissance de promesse, contre Denis Cortat défendeur; condamnation par défaut du défendeur à payer au demandeur la somme de 122 livres portée par ladite promesse.

B. 1563. (Registre.) — In-f°, 76 feuillets, papier.

1653-1654. — Déclaration de Jacques Brahu, compagnon chapelier à Saint-Amand, qui renonce à la succession d'Olivier Brahu, son frère, huissier au Grenier à sel de Saint-Amand, décédé ab intestat; acceptation pour son fils Étienne Brahu, qu'il émancipe en cette circonstance. — Jean Goury, aspirant apothicaire, demandeur contre Jacques Chenu et Pierre Alabat jurés de la communauté des apothicaires de Bourges, défendeurs; jugement qui condamne par défaut ledit Chenu aux dommages et intérêts envers le demandeur pour n'avoir procédé, comme il le devait, à la réunion des membres de la communauté pour la réception de l'aspirant, et ordonne à Alabat, de les convoquer pour l'examen de son chef-d'œuvre.

B. 1564. (Registre.) — In-f°, 123 feuillets, papier.

1654. — Pierre Patrian, notaire royal à Jussy-Champagne, demandeur en continuation de jouissance du greffe de la justice de Cornusse, par lui accensé pour neuf années contre Jean Delafond, marchand à Bourges, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à faire jouir ledit Patrian du greffe qu'il réclame aux termes de son contrat, sinon à tous les dépens, dommages et intérêts qui pourront en résulter. — Jean Cristo, maître imprimeur à Bourges, demandeur en paiement d'impressions, contre Jean Chaudière, libraire, défendeur; condamnation du défendeur à payer à Cristo, le prix des impressions réclamées, bien que lesdites impressions lui soient encore dûes par l'archevêché qui les lui avait commandées.

B. 1565. (Registre.) — In-f°, 117 feuillets, papier.

1654. — Nicolas Baron, volailler, demandeur en réparation d'honneur, contre la veuve Louise Lamié, défenderesse; condamnation de ladite Lamié à faire déclaration en présence du prévôt dans les trois jours qu'elle ne sait que bien et honneur du demandeur et le tient pour honnête homme, avec défense contre elle de récidiver ses injures. — Vérification par le prévôt des nouveaux poids et mesures présentés par l'ajusteur-juré de la ville, Pierre Foucaut, et prestation de serment de ce dernier comme vérificateur des poids et mesures.

B. 1566. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets, papier.

1653-1655. — Gilles Thierry, marchand à Bourges, demandeur, contre Claude Cousin, tuteur des enfants de Pierre Desnoix sieur de Chou demande en paiement de marchandises livrées; sentence qui donne acte de l'interrogatoire de Françoise Desnoix; cette jeune fille avoue qu'il est à sa connaissance que son père devait quelque argent au demandeur pour marchandises livrées, mais elle ignore le montant de la somme. — Nomination de Gabriel Desfriches, seigneur de Billy curateur à la reddition du compte de tutelle que doit P. de Lespinasse, sieur de Tronsanges, comme tuteur de Jacques et Gilbert Chenu : parents assignés pour ladite nomination : Jean Chenu, sieur de Chou, conseiller du Roi, receveur des tailles à Bourges; Chenu, sieur de Boisdet, conseiller du Roi élu à Bourges; Étienne Johannet, sieur de Mazières; Jean de Lespinasse, sieur de Clasnay, premier avocat du Roi au Présidial de Bourges et ledit Jacques Chenu, chevalier, âgé de 25 ans et sortant de tutelle.

B. 1567. (Registre.) — 62 pièces, papier.

1654-1655. — Déclaration de Marguerite Collet, veuve Philippe Lemort, qui renonce à la communauté contractée par mariage avec ledit défunt, et se tient à ses droits. — Nomination de Louis Lesieur, curateur des mineurs Anne, Claude et François Lesieur, leur mère et son second mari Pierre Guibouret, sont nommés tuteurs desdits enfants.

B. 1568. (Registre.) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1654-1655. — Jean David et Pierre Nuet, syndics de la communauté des bouchers de la ville de Bourges, demandeurs, contre Pirepou, défendeur; condamnation dudit Pirepou, à 15 livres de dommages et intérêts envers la communauté des bouchers et à 100 sous d'amende pour avoir induement vendu de la viande de porc, quand il n'était pas charcutier. — Marie Cherette, demanderesse en provision d'aliments, contre Jacques Millet, maître apothicaire, défendeur, accusé de séduction; remise de l'affaire à huitaine pour être plaidée contradictoirement sur les faits énoncés.

B. 1569. (Registre.) — In-f°, 132 feuillets, papier.

1655. — Claude Guichard, demandeur, contre Denis Arnoulx, défendeur; sentence qui condamne le défendeur à rendre à Guichard la terre que celui-ci lui a accensée pour

cinq ans, à la condition d'une remise de six mois d'accense sans dépens. — Étienne Guillot, marchand, demandeur, contre Jeanne Rapereau, veuve Bourguignon, défenderesse; sentence qui condamne ladite Bourguignon, à payer au demandeur, la somme de 29 livres 9 sous 4 deniers, pour marchandises fournies.

B. 1570. (Registre.) — In-folio, 249 feuillets, papier.

1655-1656. — Pierre Veillault, sergent royal, demandeur, contre Jean Perreau, défendeur; jugement qui déclare le demandeur mal fondé à l'enlèvement d'un four, le condamne à rétablir l'enseigne du logis, et pour le surplus appointe les parties en droit autorisant l'inspection de la maison et lieux dont est question. — Les Religieuses de la Visitation de Bourges, demanderesses, contre Charles Pain, tuteur de Sylvine Gillet, et dépositaire des meubles exécutés par feu André Gillet, défendeur; sentence qui déclare les demanderesses mal fondées, absout le défendeur, avec dépens, dommages et intérêts contre les dites demanderesses, sauf à elles à se pourvoir contre l'héritier dudit défunt Gillet, qui sera libéré de tutelle.

B. 1571. (Registre.) — In-f°, 142 feuillets, papier.

1656. — Jean Ragneau, notaire à Bourges, demandeur en nettoiement de latrines, contre Geneviève de Boisrouvray veuve Corsan, Barat et Ursin Fougeron, défendeurs; sentence qui ordonne que le passage sera pris par le logis dudit Fougeron, le curage effectué de nuit avec seaux et tombereaux, sans préjudice des dommages et intérêts pour ledit défendeur, s'il y a lieu. — Les Religieuses du couvent de Notre-Dame de Charenton, demanderesses, contre Pierre Gibouret, fermier de la seigneurie de Cornusse, défendeur; condamnation du défendeur à payer aux demanderesses neuf setiers de blé froment, mesure d'Ainay-le-Château, pour une année de rente, charge ou pension qu'elles ont droit de prendre sur les grandes dîmes de la paroisse de Bessay, dépendant de ladite seigneurie de Cornusse, ledit blé estimé au prix qu'il avait au jour de la demande.

B. 1572. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets, papier.

1656. — Étienne Augy, fermier de Saint-Florent, demandeur, contre Louis Arrault, sieur de La Varenne, défendeur; condamnation du défendeur, à payer au demandeur, 76 livres 10 sous d'une part pour vente de coupe de bois et 13 livres 10 sous d'autre part pour vente de 30 boisseaux d'avoine. — Ordonnance qui décide que les biens provenant de la succession de Jean Gaillard, seront vendus par le tuteur des héritiers mineurs; la vente sera faite et homologuée en justice, afin de parvenir au paiement des dettes laissées par le défunt.

B. 1573. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets, papier.

1655-1657. — Réception de Jacques Alabat, maître apothicaire et épicier en la ville de Bourges. — Autorisation à Pierre Delaire, tuteur des enfants mineurs de Louis Delaire, son frère, de vendre les meubles provenant de la succession et 30 boisseaux de blé mouture restés entre les mains du meunier de La Gravette, le tout au profit de ses pupilles.

B. 1574. (Registre.) — In-4°, 143 feuillets, papier

1656-1657. — Déclaration de Chrétien Bouc, maître bonnetier à Bourges, et Gabrielle Gaucher, sa femme, qui renoncent à la communauté de biens contractée avec les père et mère dudit Bouc, lors de leur mariage et à leur succession. — Les procureurs et maîtres jurés de la communauté des bouchers de Bourges, demandeurs, contre Marie Boué, veuve de Jean Bajon, défenderesse; jugement qui ordonne que les porcs tués par ladite veuve Boué pour son usage particulier ne seront pas saisis; qu'ils seront salés en la présence desdits jurés et que pour dommages et intérêts des injures proférées contre lesdits visiteurs ladite défenderesse sera condamnée à payer la somme de 10 livres.

B. 1575. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1657. — Marguerite Desjardins, veuve Gilbert Barat, demanderesse, contre Robert Lelarge; jugement qui ordonne que la demanderesse touchera 50 livres qui lui ont été cédées par Lelarge, en donnant bonne et suffisante caution, moyennant quoi ledit Lelarge en demeurera déchargé envers la veuve Barat. — Damien Martin, curé de Sainte-Croix de Bourges, demandeur, contre Charles Hubert, défendeur; condamnation du défendeur à payer au sieur Martin, 30 sous pour une année d'arrérages de rente foncière.

B. 1576. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1657. — Sylvain Ledoux, demandeur, contre Baraton, sieur de Dames, défendeur; condamnation du défendeur à indemniser le demandeur du tort qu'il lui a causé en rognant des abeilles de telle façon qu'elles sont en danger de périr. — Pierre Bruneau, demandeur en représentation de meubles, contre Leger Gautier, exécuté et dépositaire desdits meubles, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à représenter les meubles en question, pour, par leur vente, subvenir au remboursement du demandeur.

B. 1577. (Registre.) — In-f°, 140 feuillets, papier.

1657. — Charles Paillard, maître maçon exerçant les droits de sa femme Marie Bastard, fille et héritière de Louise Girault, demandeur, contre Jean Nus maître boucher, défendeur, condamnation du défendeur à remettre entre les mains de Paillard, la somme de 37 livres qu'il a reçus de ladite Girault à la mort de son mari. — Nomination de Pierre Delaire, tuteur de Léonard et Marie Bedu, enfants mineurs.

B. 1578. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1658. — Mathieu Perrotin, sieur Du Moutet et de l'Espinière, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, demandeur, contre Jeanne Duchesne appelée comme héritière de feu Georges Duchesne, fermier du domaine du Moutet, appartenant audit Perrotin; jugement qui renvoie après examen du bail à décider sur la question du paiement des termes réclamés par le demandeur et cependant lui accorde de faire faire bail du domaine pour les cinq années qui restaient à jouir au défunt Duchesne. — Collation faite par le Prévôt sur la réquisition du procureur du Roi, de huit titres datés de 1453 à 1497, et afférents à la présentation devant le Prévôt des voyers par les seigneurs justiciers, ladite collation faite dans le but d'empêcher les personnes revêtues de ce titre de voyer de prendre induement celui de vicomte.

B. 1579. (Registre.) — In-f°, 94 feuillets, papier.

1658. — Pierre Guérin, sergent royal, demandeur, contre François Gaudin, défendeur, au nom et comme héritier de Claude Gaudin; condamnation du défendeur à bailler main-levée au demandeur des pistolets, fourreau, épée et baudrier saisis à la requête de Pierre Robinet, avec dommages, intérêts, et dépens. — Jean Barbier, maître barbier, et chirurgien à Bourges, demandeur, contre Étienne Gabard, peintre exerçant les actions de sa femme, fille et héritière de François Merlant, maître barbier et chirurgien, défendeur; condamnation du défendeur à payer au sieur Barbier les arrérages d'une rente dont il lui est redevable,

B. 1580 (Registre.) — In-f°, 210 feuillets, papier.

1658-1659. — Nicole Magousté, fille mineure, demanderesse en opposition à l'exécution des meubles de François de Medecis, contre les vicaires de l'église de Notre-Dame-de-Salles défendeurs à ladite opposition; jugement qui prononce main-levée au profit de la demanderesse; les meubles par elle réclamés seront délivrés et les autres seront vendus et l'exécution achevée. — Présentation par le sieur Charles Robin, vicomte de Coulognes, des personnages suivants comme officiers judiciaires de sa seigneurie : Jean Dadu voyer du quartier du Subdray; Pierre Legendre, sergent de ladite véherie; Léonard Barachier, voyer du quartier d'Arçay; et Pierre Gaudrat, sergent de ladite véherie.

B. 1581. (Registre.) — In-f°, 129 feuillets, papier.

1659. — François Alexandre, prêtre et tuteur de François et Françoise Alexandre, enfants mineurs de feu Gaspard Alexandre demandeur en reddition de comptes de tutelle, contre Jacques Debrielle, sieur du Coudray, tuteur d'Antoine et Marie Alexandre, autres enfants dudit défunt, défendeur; jugement qui ordonne que les comptes de gestion de la tutelle seront rendus, et que partage sera fait des biens restés en réparation et non partagés. — Martin d'Écosse et Guillemette Masson, sa femme, héritiers de Jean Masson, et de Jeanne Baudoin, père et mère de la susdite, demandeurs en licitation des héritages laissés par eux, contre Simon Than et Marie Masson, sa femme, également héritiers, défendeurs; jugement qui ordonne, vu l'impossibilité de partager l'héritage entre les cohéritiers, qu'il sera vendu et licité pardevant le Prévôt, à la charge des droits et devoirs seigneuriaux, charges et rentes foncières, si aucune il y a.

B. 1582. (Registre.) — In-f°, 464 feuillets, papier.

1652-1660. — Donation entre vifs par Catherine Garsonnet, veuve de Georges Descrosses, apothicaire à Bourges, au profit d'Augustin Mereau de la même ville. — Testament de Nicolas Meunier, chanoine de l'église cathédrale de Bourges. — Contrat de mariage entre Pierre Paget, praticien et Gabrielle Guillemot de Bourges, donation au profit des futurs époux.

B. 1583. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets, papier.

1660. — Germain Gendreau, demandeur, contre les époux Claude Verdellet, défendeurs; jugement qui autorise le demandeur à transférer ses meubles hors de la maison qu'il tient d'accense desdits Verdellet à la condition de fournir caution pour le prix du loyer qui reste à courir jusqu'à la Saint-Jean prochaine. — François Charles, maître maréchal à Bourges, demandeur, contre Jean Gay, marchand en la même ville, défendeur; jugement qui adjuge au défendeur le bénéfice du retrait lignage.

B. 1584. (Registre.) — In-f°, 127 feuillets, papier.

1660. — Denis Godard, marchand à Bourges, demandeur en paiement de marchandises, contre Élisabeth Huet, défenderesse ; condamnation de la défenderesse à payer au demandeur 1,348 livres 13 sous 2 deniers, prix des étoffes par elle prises en sa boutique. — Jean Réverat et Madeleine Lefèvre, sa femme, demandeurs en déclaration d'hypothèque et déguerpissement, contre Étienne Fèbvre, défendeur; jugement qui déclare la part de maison acquise par le défendeur grevée d'hypothèque jusqu'à concurrence de la somme de 253 livres 6 deniers due aux demandeurs.

B. 1585. (Registre.) — In-f°, 104 feuillets, papier.

1660. — Frère Beranjon Fradet, Carme, demandeur, contre Pierre de Bauvais, défendeur; condamnation du défendeur à remettre audit Religieux la somme de 38 livres 10 sous qui lui restait à percevoir sur le legs que lui avait fait en mourant Marie Fradet sa sœur. — Pierre Codelle, maître charpentier à Bourges, mari et exerçant les actions de Marie Savignat, héritière de Samuel Savignat, demandeur, contre la communauté des corroyeurs de Bourges, défendeurs; jugement qui condamne solidairement les défendeurs, à racheter et à amortir la rente annuelle de 61 livres 5 sous constituée à feu Guillaume Pontois, par ladite communauté.

B. 1586. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets, papier.

1658-1661. — Gilles Bourges, demandant l'enlèvement d'une borne mise devant sa porte d'entrée, contre Guillaume Millet, défendeur; jugement qui ordonne qu'il sera fait visite des lieux avant de décider sur les prétentions respectives des parties; nomination d'experts. — Remise par Catherine Mérigot, femme de Philippe Heurtault, d'un testament à elle confié par son auteur, François Thépin, écolier à Bourges, pour que lecture en soit faite après la mort du testateur; réception par le prévôt, ouverture et lecture solennelle.

B. 1587 (Registre) — In-4°, 278 feuillets, papier.

1660-1661. — Registre endommagé par les vers et l'humidité au point d'être illisible.

B. 1588. (Registre.) — In-4°, 156 feuillets, papier.

1661. — Pierre Changeux et son fils, demandeurs en paiement de services, contre Pierre Thenin, défendeur; Condamnation par défaut dudit Thenin à donner aux demandeurs, à savoir, au père 6 liv. 8 s. de gages, avec un haut-de-chausse de toile et une paire de souliers, et au fils un chapeau, une chemise, une chemisette de serge, un haut-de-chausse avec guêtres de Poulangy, un autre haut-de-chausse de toile et une paire de souliers. — Rémy Auger, procureur et notaire en cour ecclésiastique, demandeur, contre Antoine Lesueur, marchand confiseur à Bourges, défendeur et demandeur en dommages et intérêts, contre Antoine Thevenin appelé en cause; sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur 150 liv. pour trois années d'arrérages, et à en continuer le paiement jusqu'à l'amortissement du principal, sa maison restant hypothéquée à cet effet; condamnation de Thevenin chargé par contrat de vente d'amortir la rente en question, à opérer cet amortissement dans l'espace d'un an.

B. 1589. (Registre.) — In-4°, 146 feuillets, papier.

1661. — Marie Chevallon, demanderesse, contre les époux Pierre Barbelion, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer à la demanderesse 19 liv. 10 s. par elle réclamés et les intérêts de cette somme à dater du jour de la sentence jusqu'à celui de l'entier paiement.

B. 1590. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1662. — Jean Bonnet, vigneron, demandeur, contre Étienne Delacroix, défendeur; sentence qui condamne Delacroix à payer au demandeur la somme de 36 liv. pour façon de vignes pendant trois années, à raison de 12 liv. l'une, et quant à la réclamation faite par le défendeur de 3 poinçons de vin que le demandeur lui devrait, décide que le défendeur baillera ses conclusions par écrit. — Marguerite Grenetot, femme de Pierre Poussard, notaire royal à Mehun-sur-Yèvre, demanderesse, contre Claude Leseve, exécuteur testamentaire de Bienvenue Ligier, défendeur; sentence qui déclare le testament de ladite Ligier bon et valable, à la réserve de la substitution déclarée nulle, et permet à la demanderesse de disposer des meubles de la succession après avoir acquitté les legs et dettes

B. 1591. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier.

1662. — Catherine Jollivet, femme de Pierre Corbin, demanderesse, contre ledit Corbin, défendeur; sentence qui ordonne au défendeur de recevoir et nourrir sa femme en sa maison, suivant une précédente sentence de la Prévôté, et pour avoir désobéi à ladite sentence et avoir maltraité la demanderesse quand elle s'est présentée chez lui, le condamne à payer sa dépense durant tout le temps qu'elle a

été absente, et qu'elle le sera jusqu'à ce qu'il la reçoive en son domicile.

B. 1592. (Registre.) — In-4°, 156 feuillets, papier.

1662. — André Mallet, compagnon cordonnier, demandeur, contre Jean Bourcet, au nom et comme tuteur des enfants de défunt François Bourcet, défendeur; condamnation du défendeur à restituer à Mallet les 36 livres qui avaient été payées pour l'apprentissage. — Nomination d'Étienne Rabaut comme tuteur de Marguerite Deschaumes, fille de Jacques Deschaumes et d'Antoinette Savaux.

B. 1593. (Registre.) — In-folio, 510 feuillets, papier.

1662. — Marguerite Gault, demanderesse en paiement de salaires, contre Georges Girou, défendeur; condamnation du défendeur à payer à ladite Gault la somme de 12 liv. pour soins reçus par elle durant le temps qu'il a été malade. —Nomination de Jean Chédin et de Guillaume Reverdy, curateurs de Jeanne Dumeris et d'Anne Dumeris, nièce de la précédente.

B. 1594. (Registre.) — In-f°, 306 feuillets, papier.

1663. — Testament du frère Louis Alabat, de la communauté des Carmes de Bourges. — Donation mutuelle entre Louis Poidefer et sa femme Simonne Millet. — Contrat de mariage portant donation entre Jean Menues, maître serrurier à Bourges, et Catherine Desprez.

B. 1595. (Registre.) — In-4°, 268 feuillets, papier.

1663. — Nomination de Silvain Guérin comme tuteur de Marie de Lespine, fille de Jacques de Lespine, meûnier à Bourges. — Déclaration faite par Étienne Pinardeau, maître peintre à Bourges, qui émancipe sa fille mineure Jeanne-Marie Pinardeau.

B. 1596. (Registre.) — In-f°, 124 feuillets, papier.

1663.— Léon Blanchard, maître apothicaire à Bourges, demandeur, contre Pierre Gallerand, défendeur; condamnation du défendeur à payer à Blanchard la somme de 201 liv. 18 s., tant pour une année de pension que pour frais de maladie et fourniture d'habits durant trois années.— Pierre Michel, marchand teinturier, demandeur, contre Pierre Nicolas, teinturier en fil, défendeur; condamnation du défendeur à son refus d'habiter la maison du demandeur, d'avoir à la meubler de manière à répondre du loyer pendant les cinq années qu'il en doit jouir.

B. 1597. (Registre.) — In-f°, 120 feuillets, papier.

1663.— Henri Letellier, demandeur en confection de réparations, contre Charles Menou, défendeur; condamnation dudit Menou à faire faire les réparations demandées dans le délai de trois semaines, sinon le demandeur sera autorisé à vider la maison et à garder entre mains le terme dû et les termes à venir pour garantie de l'exécution du jugement. — Sentence qui décide que Toussaint Desvignes, chargé durant trois ans de la tutelle des mineurs Baudelin, à raison de 36 liv. chacun par an, continuera ladite tutelle, les nourrira et soignera moyennant 40 liv. par an pour chacun d'eux et les habillera pour la somme une fois donnée de 20 liv. pour les deux

B. 1598. (Registre.) — In-f°, 120 feuillets, papier.

1664.— Françoise Pastourel, servante, demanderesse en paiement de gages, contre la femme Bonivin, défenderesse; sentence qui condamne cette dernière à payer à la demanderesse pour ses gages 15 liv. d'argent, une aune de toile de deux plains, une chemise de femme et une devantière de toile neuve. — Renée de Lestang, veuve Verdellet, demanderesse, contre Aignan Verdellet, adjudicataire de l'office de contrôleur du Grenier à sel de Bourges, dépendant de la succession de défunt Verdellet; sentence qui condamne le défendeur par défaut à payer à ladite dame de Lestang 80 liv. pour les frais de poursuites qu'elle a intentées.

B. 1599. (Registre.) — In-f°, 116 feuillets, papier.

1664.— Charles Raby, demandeur, contre Denys Bourgeois, tuteur de François Viot, défendeur ; condamnation du défendeur à payer au demandeur la somme de 35 liv. restant due sur le prix de son contrat d'apprentissage. — Claude Desternes, demandeur, contre Henri Letellier, défendeur; condamnation du défendeur à restituer au demandeur un demi-boisseau d'avoine, mesure de Bourges, qu'il lui doit, et quant à la réclamation d'une chaîne et d'une corde à puits que fait le même demandeur, appointement dudit pour qu'il fournisse la preuve de son dire.

B. 1600. (Registre.) — In-4°, 132 feuillets, papier.

1664. — Les Religieuses de la Visitation de Bourges, demanderesses et poursuivant les criées de la charge d'archer de la Maréchaussée à Bourges de défunt Louis Garnier, avec Michelle Angelies, veuve dudit Garnier, propriétaire de ladite charge, contre Jacques Bigot, baron de Contremoret, oppo-

sant ; sentence qui déclare que les parties s'étant accordées sur une sentence d'appointement du 16 février précédent, elles y satisferont dans la quinzaine.— Antoine Caillou, hôtelier de la Tête-Noire, à Bourges, demandeur en confection de réparations, contre Pierre Germain, huissier au Bureau des finances de la même ville, et Louise Pelloquin, sa femme, défendeurs, comme héritiers de Me Ambroise Voisin, chanoine de la Sainte-Chapelle; condamnation du défendeur à faire, dans le laps de trois semaines, les réparations nécessaires aux bâtiments de la propriété de Marmignolle, sans quoi le bail fait au sieur Caillou sera résilié.

B. 1601. (Registre.)— In-f°, 249 feuillets, papier.

1665. — Prestation de serment pardevant le prévôt par Michel Trempes, à titre de sergent de la seigneurie et vicomté de Coulogne, sur la présentation de Robin, seigneur dudit lieu. — Pierre Bouct et Jean Michel, procureurs de la communauté des bouchers de Bourges, avec François Grandfond, visiteur de ladite communauté, demandeurs, contre Pierre Adenet, défendeur; condamnation par défaut contre le défendeur, pour avoir mis en vente des viandes gâtées, à six livres de dommages et intérêts envers ladite communauté, et à une égale amende.

B. 1602. (Registre.) — In-f°, 128 feuillets, papier.

1665. — Nomination de Noël Bourdon tuteur de Jean Hémeré, fils mineur de feu Gabriel Hémeré et de Andrée Ragneau. — Esme Girard, marchand à Henrichemont, demandeur en saisie-arrêt contre Gilles Galbois; condamnation dudit Galbois à faire délivrance entre les mains du demandeur de la somme de 15 liv. due par Villepelée, suivant l'obligation qu'il en a faite à son profit le 25 août 1662.

B. 1603. (Registre.) — In-f°, 108 feuillets, papier.

1665. — Anne Jamet, demanderesse en délivrance d'emprisonnement, contre Claude Buchelier et Marguerite Grandjean, sa femme, défendeurs ; arrêt qui ordonne la mise en liberté de la demanderesse sous bonne et suffisante caution. — Pierre Habault, fermier de la seigneurie de Marmagne, demandeur, contre Luc Baudichon, défendeur; arrêt qui condamne le défendeur à faire valoir les terres à lui accensées, ainsi qu'il se pratique d'habitude pour les semences qui se font d'année en année, sauf au demandeur de se pourvoir pour le paiement des accenses à lui dues par ledit défendeur et sans préjudice des réparations à faire aux héritages accensés.

B. 1604. (Registre.) — In-f°, 90 feuillets, papier.

1665. — Nomination de François de Lacroix, tuteur des enfants mineurs de François Berry et Antoinette Rousseau. — Pierre Neveu, demandeur, contre Claude Dugué, cabaretier, défendeur défaillant; condamnation du défendeur à payer au demandeur 8 liv. 16 s. restant de 14 liv. 10 s. pour vente d'un poinçon de vin.

B. 1605. (Registre.) — In-f°, 277 feuillets, papier.

1647-1666. — Décharges données par les Procureurs des sacs de procédure enlevés au greffe de la Prévôté. — Décharge par Berry d'un sac complet pour Marguerite Pirot, veuve de Jean Thepin, demanderesse, contre Jean Gillet, et Me Pierre Millet, défendeurs. — Décharge par Mynereau de trois sacs complets pour Claude de Lafillée, défendeur, contre Regnauld Torchon, demandeur en garantie, et Guillaume Bonnet, demandeur en déclaration et déguerpissement. — Décharge par Barat d'un autre sac pour François Boudault, opposant au décret des héritages de Sylvain Chappus, saisis à la requête d'Antoine Lachaise.

B. 1606. (Registre.) — In-f°, 142 feuillets, papier.

1665-1666. — Jean Touchard, sergent royal, demandeur en paiement de salaire, contre François Gilbert, défendeur, et Georges Jacquier, intervenant dans la cause; condamnation dudit Gilbert à payer au demandeur la somme de 4 liv., tant pour le voyage qu'il a fait avec un recors à Saint-Martin-d'Auxigny, à sa demande, que pour les frais de l'instance.— Philippe Descayeux, demandeur, contre Jacques Mallet, maître chirurgien à Sancerre; condamnation dudit Mallet à rembourser au demandeur les deux tiers de arrérages par lui payés à la veuve Jean Fauvre, et à l'acquitter des deux tiers du principal montant à 300 livres.

B. 1607. (Registre.) — In-4°, 128 feuillets, papier.

1660. — Germain Ricard, demandeur, contre Pierre Picard, défendeur; condamnation par défaut contre le défendeur à la restitution d'un billet et à voir les gages qu'il a donnés en nantissement vendus publiquement, pour arriver au remboursement des sommes qui lui ont été prêtées. — Jean Ferreau, tailleur à Bourges, demandeur, contre Pajonnet (Claude), boulanger au même lieu, défendeur; sentence qui condamne le défendeur à contribuer pour moitié aux réparations du chenal et égoût qui sépare les héritages des parties.

B. 1608. (Registre.) — In-f°, 137 feuillets, papier.

1666. — Renonciation à la succession des défunts Raveys et Fougeron par Marie Raveys, veuve Lesueur, Madeleine Raveys et Jacquette Fougeron. — Remise par la veuve Roblin et ouverture par le prévôt du testament de Marie Dumoulin, femme de Silvain Chausset, avec remise de publication à la prochaine audience.

B. 1609. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1666. — Noms des procureurs : Girardeau, Clerjault, Bruière, Bouguier, Couraultin, Turpin, Poubeau, Huet, Cœurdoux, Roze, Ramon, Nibelle, Caillaud, Auger, Ragu, Tazot. Barrat, Rivière, Masson, Faget, de Boisrouvray, Fauvre, Delarue, Poncet, Veilhault, Ferrant, Alabat, Berry, etc.

B. 1610. (Registre.) — In-f°, 96 feuillets, papier.

1666. — Nomination de Pierre Gallochet tuteur des enfants mineurs de feu Michel Roiton. — Pierre Marché, demandeur et exécutant les meubles de Louis Collin, contre Ursin Fougeron, Étienne Minereau, Jean Bouquin et François Gaudrion, créanciers opposants ; sentence qui déclare que les meubles saisis seront vendus après description d'iceux.

B. 1611. (Registre.) — In-f°, 114 feuillets, papier.

1666. — Jacques Fouchier, marchand à Bourges, adjudicataire des sommes dues à feu Étienne Dumez, et Marie Poncet, sa femme, demandeur, contre Jean Lerasle, aussi marchand à Bourges, tuteur des enfants Dumez et Poncet, défendeur ; condamnation du défendeur à mettre entre les mains dudit Fouchier toutes lettres, promesses et autres papiers concernant les dettes à lui vendues et adjugées. — Jean Millet, maître pâtissier à Bourges, demandeur, contre Vincent Clot, marchand en ladite ville, défendeur ; condamnation dudit Clot à faire faire incontinent les réparations demandées, et en outre aux dommages et intérêts suivant l'estimation qui en sera faite par experts.

B. 1612. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets, papier.

1666. — André de Boisvillier, étudiant en l'Université de Bourges, demandeur, contre Jacques Mercier, prévôt des amendes du quartier Saint-Sulpice, défendeur ; sentence qui donne main-levée au profit du demandeur d'un fusil sur lui saisi, moyennant l'amende auquel se soumet ledit demandeur, et condamne par défaut le défendeur aux dépens. — Charles Jacquet et Jacques Alabat, maîtres jurés de la communauté des apothicaires de Bourges, demandeurs, contre Isaac Roziers, droguiste de Clermont, défendeur ; sentence qui déclare confisquées les drogues défectueuses appartenant au défendeur, ordonne la visite dans le jour de celles dont il est nanti, et lui défend de vendre à l'avenir sans visite préalable.

B. 1613. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets, papier.

1667. — Marie Brangier, veuve en premières noces de Paul Trémeau, demanderesse en restitution de droits, contre Charles Chamard, maître barbier-chirurgien, à Bourges, et curateur des enfants du défunt, défendeur ; condamnation dudit défendeur à payer à la demanderesse 400 liv. stipulées par son contrat de mariage, 100 liv. pour les parisis, 100 liv. pour son douaire, 120 liv. pour trois années de son loyer durant sa viduité, et 300 liv. pour les bagues, à la déduction de la somme de 428 liv. 18 s. pour le contenu en l'inventaire des meubles du défunt — Les Religieux de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, demandeurs, contre Pierre Caillou, hôte de l'auberge de Jérusalem, en la même ville, défendeur ; sentence qui maintient les demandeurs dans la possession de trois arpents de prés, situés dans la prairie de Saint-Sulpice, et défend à quiconque de les troubler dans leur jouissance.

B. 1614. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets, papier.

1667. — Les Pères Jacobins de Bourges, demandeurs en paiement d'arrérages de rente, contre François Charpentier, tailleur d'habits, défendeur ; condamnation du défendeur à payer lesdits arrérages, à reconnaître la rente pardevant notaire, et à continuer de la servir sans quoi le jugement servira de reconnaissance, jusqu'à rachat ou amortissement. — Julienne Johannet, veuve de Gilbert Barat, sieur du Petit-Moutet, demanderesse, contre Vincent Marchant, laboureur à Pissevieille, défendeur ; sentence qui confirme la demanderesse dans la possession du tureau séparatif de sa propriété du Petit-Moutet de celle du défendeur, et la reconnaît propriétaire de l'avoine indûment semée sur ledit tureau par le défendeur.

B. 1615. (Registre.) — In-4°, 112 feuillets, papier.

1667. — Jean Nibelle, procureur, demandeur, contre Antoine Prault, cabaretier ; sentence qui condamne le défendeur à garnir la maison de meubles suffisants pour le paiement d'une année de loyer, plus aux dépens, et le de-

mandeur à faire les réparations nécessaires.—Jean Compain, marchand à Saint-Amand, demandeur, contre Michelon, sieur de Montbrault, héritier de son frère, jadis président en l'Élection de St-Amand; sentence qui condamne ledit héritier à payer au demandeur 38 livres 5 sous à lui dues par le défunt.

B. 1616. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets, papier.

1668. — Noms des procureurs : Bérault, Alabat, de Boisrouvray, Poncet le jeune, Cœurdoulx, Blanchard, Rossignol, Montjardet, Tazot, Bailly, Ragu, Poncet l'aîné, Nibelle, Sauger, Péan, Douart, Foultier, Ragu, Berthin, Renauldon, Turpin, Poubeau, Roze, Ramon.

B. 1617. (Registre.) — In-f°, 127 feuillets, papier.

1668. — Pierre Bailly, vigneron, mari de Denise Corbeau, veuve en premières noces de François Doison, demandeur en restitution de meubles, contre Luc Rigaudeau, fréteur de chanvre à Bourges; jugement qui condamne ledit Bailly à payer au défendeur 40 liv. pour deux années de pension de la fille de feu Doison, à la déduction de 8 liv. pour prix de la vente de ses meubles; et quant aux autres meubles et effets déclarés délivrés par le défendeur audit Bailly ou par lui vendus, renvoie pour en décider à huitaine. — Pierre Cassignat, marchand à Bourges, demandeur, contre François Aucher et sa femme, défendeurs; sentence qui condamne les défendeurs à restituer audit Cassignat les 8 livres et demie de fil qu'ils ont reconnu avoir eues de lui et avoir vendues, à la réserve de deux écheveaux déposés au greffe de la Prévôté.

B. 1618. (Registre.) — In-f°, 144 feuillets, papier.

1668. — Pierre Fayaud, maître serrurier à Bourges, demandeur, contre Gabriel Gaudard, menuisier à Givaudins; condamnation contre le défendeur à restituer au demandeur la vaisselle qu'il lui a prêtée, soit en nature, soit sa valeur suivant l'estimation qui en sera faite par experts. — Nomination d'Antoine Beliot comme tuteur des mineurs Anne et Marie Lescullier.

B. 1619. (Registre.) — In-f°, 118 feuillets, papier.

1668. — Antoine et Madelaine Manceron, demandeurs, contre Jeanne Bourdon, veuve Lesueur, défenderesse; condamnation de ladite Lesueur à payer aux demandeurs la somme de 10 liv., prix d'un poinçon de vin blanc par eux vendu et à restituer le fût. — Georges Giron, entrepreneur, demandeur, contre Réné Gorjon, sergent royal, défendeur; condamnation du défendeur par provision à faire enlever les immondices qui ont motivé la plainte du demandeur.

B. 1620. (Registre.) — In-4°, 290 feuillets, papier.

1664-1669. — Sentence d'émancipation de Catherine Renouard, femme de Claude Baudran. — Donation par Françoise Ligier, veuve d'Anne Charles, marchand à Bourges, à l'Hôpital-Général de ladite ville. — Testament de Jacques Peaudecerf du village d'Asnières-les-Bourges. — Contrat de mariage portant donation faite par Claude Dugué dudit village d'Asnières, à Jeanne Rousseau.

B. 1621. (Registre.) — In-f°, 112 feuillets, papier.

1668-1666. — Anne Thomas, veuve de Roch Margot, demanderesse, contre Jean Hodeau, parcheminier, défendeur; sentence qui ordonne que le défendeur achèvera les travaux que ledit défunt Margot était tenu de faire à sa maison. — Léonard Talereau, fermier des amendes, demandeur, contre Réné Moreau, Denis Alegré, Simon Alouzeau et autres défendeurs; condamnation des défendeurs à 60 livres d'amende pour avoir vendangé avant le temps de la bannie (espace de temps déterminé pour la récolte du raisin), avec défense de récidiver à l'avenir.

B. 1622. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets, papier.

1668-1669. — Présentation du testament d'Antoine Fouquet, par Pierre Fouqueré, curé de Sainte Solange; ouverture et lecture dudit testament. — Nomination d'Étienne Jamet, tuteur de Marie et Claude Duboy, filles mineures de feu Joseph Duboy et de Gabrielle Boubinet.

B. 1623. (Registre.) — In-4°, 156 feuillets, papier.

1669. — Michel Besle, maître boulanger, demandeur en dommages et intérêts, contre Claude Girard, meunier du moulin Leroi, défendeur; condamnation du défendeur, qui rappelle le règlement interdisant aux meuniers de Bourges de moudre à la fois plus de 24 boisseaux pour le même boulanger, à moins qu'il n'y ait manque d'ouvrage au moulin. — Étienne Chenu, religieux Augustin, curé de Soulangis-sous-les-Aix, demandeur en confection de réparations, contre les procureurs-fabriciens de ladite paroisse, défendeurs; sentence qui condamne lesdits défendeurs à faire faire au logis curial les réparations demandées.

B. 1624. (Registre.) — In-4°, 124 feuillets, papier.

1669. — Autorisation à Jean Lauverjat, tuteur des enfants de François Rémy, de délaisser une pièces de vigne acquise par ledit défunt Rémy, et réclamée par les héritiers du vendeur pour se couvrir de tout ou partie des sommes

dûes à eux par la succession. — Nicolas Bureau, maître écrivain et arithméticien à Bourges, demandeur en paiement de salaire, contre Jean Caillou, tuteur de Pierre Ségoy, défendeur; sentencee qui règle à 50 livres le paiement des honoraires du demandeur.

B. 1625. (Registre.) — In-4°, 124 feuillets, papier.

1669. — Jaquette Piget, servante, demanderesse en paiement de gages, contre Jean Petit, défendeur; sentence qui donne acte de la déclaration faite par ladite demanderesse, qu'elle a fait marché avec ledit défendeur pour le servir, moyennant une cotte et une paire de chausses de Poulangi, cinq quartiers de belle toile, une chemise, un garde-robe et un écorceau de grosse toile, par an; sur quoi elle n'a reçu pour son service d'une année que la chemise, le garde-robe et l'écorceau, et qu'elle a perdu le surplus; qu'il sera signifié au défendeur d'avoir à comparaître pour y répondre.

B. 1626. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1668-1670. — Bail de dixmes au profit des vénérables de la Sainte-Chapelle, contre Thomas Besson. — Transaction entre demoiselle Françoise de Royan, fondée de procuration de François de Vespes, sieur de Pernay, son mari, et Gabriel Brunet, hôte de *l'Écu de France* à Bourges. — Constitution d'une rente de 44 livres au profit de P. Bourdalouë de La Creuzée, par Tullier de La Ripière et Tullier de Boijaffler. — Constitution d'une rente de 55 livres au profit de Germain Lelarge, sieur de Gry, par J. Fouchier, sieur de Chaumasson.

B. 1627. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets, papier.

1670. — Étienne Pinardeau, maître peintre, demandeur, contre Pierre Maignant, exécutant et défendeur; sentence qui ordonne que Bernaudin, maître pâtissier à Bourges, offert pour caution par Pinardeau à la décharge dudit Maignan, sera accepté en cette qualité, et en conséquence ordonne main-levée des meubles exécutés sur ledit Pinardeau. — Françoise Veillaut, demanderesse, contre Nicolas Masquin, défendeur, et Michelle Auroy, veuve Carré, son aïeule et tutrice, intervenante; sentence qui déclare la demanderesse non recevable dans la réclamation qu'elle fait de ses hardes, sauf à se pourvoir contre la veuve Carré.

B. 1628. (Registre.) — In-4°, 143 feuillets, papier.

1670. — Nomination de Claude Bernier comme tuteur des mineurs Richard, avec Étiennette Ragot, leur mère. — Quantin Molin et sa femme demandeurs en réparation d'honneur, contre Jean Couillaut, dit *La Roche*, et Martin, son compagnon, défendeurs; sentence qui renvoie Couillaut, des fins de la plainte, donne acte à Martin de ce qu'il reconnaît pleinement l'honorabilité des demandeurs et le condamne aux dépens.

B. 1629. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets, papier.

1670. — Les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Bourges, demanderesse en matière d'exécution et représentation de meubles, contre Vincent Guilbœuf, maître éperonnier, dépositaire des meubles exécutés sur Gabriel Brunet, hôte de l'*Écu de France*, défendeur; sentence qui ordonne audit Guilbœuf de représenter lesdits meubles, et que faute de ce faire il en sera vendu des siens jusqu'à concurrence de la somme de 250 livres. — Silvine Beaufrère, demanderesse en payement de gages, contre Antoine Lavaut, défendeur; sentence qui condamne ledit Lavaut à donner à la demanderesse une paire de brassières de Poulangi gris, une paire de chausses, une chemise de plain, une demie aune de toile, une paire de souliers neufs et 25 sous, qui lui sont dûs pour ses services.

B. 1630. (Registre.) — In-f°, 114 feuillets, papier.

1647-1671. — Production par Ferrant, procureur de Michelle Catherinot, veuve de Jean Chenu, demanderesse, contre Paul de Lespinasse. — Production par Poubeau, procureur des religieuses de la Visitation de Bourges, opposantes et demanderesses en délivrance de deniers, contre Louis Migny, débiteur; Andrée Ragneau, veuve de Gabriel Hémeré saisissante, les religieux Carmes pour le frère Hémeré, Charles Violet et Claude Girault défendeurs. — Production par Fauvre, pour François Alexandre, curé de Sainte-Croix de Bourges, défendeur, contre Anne Godon, veuve de Henri Fouchier.

B. 1631. (Registre.) — In-f°, 145 feuillets, papier.

1666-1671. — Étienne Boisseau, prêtre du diocèse de Paris, héritier d'Antoine Boisseau, chanoine en l'église de Notre-Dame-de-Salles, contre Jean Torchon, receveur du temporel de Montermoyen; demande en reddition de comptes. — Claude Belu, demandeur contre Pierre Des Mollins, défendeur; demande en reprise d'instance.

B 1632. (Registre.) — In-f°, 56 feuillets, papier.

1670-1671. — Déclaration de Perpette Jouhannet, veuve de Claude Roy, messager de Bourges à Paris, qui

accepte la tutelle de Pierre Pontois, fils de François Pontois, marchand à Bourges, et Jeanne Pajot. — Déclaration de Jean Lemaire et de sa sœur Jeanne Lemaire, veuve Jacques Martin, marchand à Bourges, qui renoncent à la succession de feu Catherine Hemetout, veuve de Nicolas Lemaire, aussi marchand à Bourges.

B. 1633. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets, papier.

1670-1671. — Lettres de bénéfice d'âge obtenues par Philippe Lemort; assemblée de parents pour donner avis sur l'entérinement desdites lettres; présents en personnes : Vincent d'Ivoy, curateur; Nicolas Lemort, sieur de La Forêt, oncle paternel; Benjamin Petit, contrôleur au Grenier à sel de Bourges, oncle maternel; Charles Lesueur, sieur du Nointeau; Jean Fortier, marchand à Bourges; Gilbert Creusé, tailleur d'habits; ces derniers voisins à défaut de parents. — Antoinette Mutault, veuve d'Habert, bourgeois de Bourges, renonciation à communauté. — Marie Germain, veuve Pierre Chauvelat, ancien tonnelier à Bourges, renonciation à communauté.

B. 1634. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1671. Étienne Roux, demandeur, contre Silvain Pirot, défendeur; demande en reconnaissance de promesse; défaut contre le défendeur.

B. 1635. (Registre.) — In-f°, 98 feuillets, papier.

1671. — Nomination de Jean Chevery, drapier à Bourges, tuteur de Jean et Marguerite Assadé, enfants mineurs de feu Jean Assadé et de Marie Chesneau. — Déclaration de François Desnoux, veuve de Pierre Gauriat, qui renonce pour ses enfants mineurs à la succession de leur père, plus onéreuse que profitable.

B. 1636. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1671. — Déclaration de Marie Bouée, veuve Martin Bigarre, qui entend renoncer à la communauté de biens avec ledit défunt. — Gaspard de Bretagne, demandeur en saisie-arrêt et délivrance de deniers, contre Charlotte Favillot, veuve d'Antoine Fouquet, débitrice, et Gilbert Fortier, tiers saisi; condamnation dudit Fortier à payer en argent ou quittances valables, la somme de 20 livres restant dûe sur celle de 72 livres montant de loyers.

B. 1637. (Registre.) — In-f°, 120 feuillets, papier.

1671. — François Riglet, sieur de Luçon, demandeur, contre Charles Dumenil, Simon de Maupas, sieur de Maupas et de Morogues; défaut. — Louis Alabat, docteur en médecine, demandeur en reconnaissance de promesse de paiement, contre Marie Ducoing, veuve Dethollet, sieur de Bois-Siramé, défendeur.

B. 1638. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1671. — Jean Masquin, curé de Saint-Germain-du-Puy, opposant à la vente du blé saisi sur Bailly, du village de Fenestrelay, demandeur, contre Girou, avocat, saisissant et adjudicataire desdits blés, défendeurs; condamnation dudit Girou, à payer sur le prix de l'adjudication à lui faite desdits blés, 4 livres 8 sous pour droits curiaux, un boisseau méteil pour droit de passion, 20 boisseaux marsèche et 13 boisseaux avoine pour la semence de l'année, et 10 boisseaux méteil, également prêtés pour sa nourriture de l'année. — Pasquet Clavier, Sylvain Millet, Mathurin Girault et Charles Besson, vignerons de la paroisse de Vasselay, subrogés aux droits des fermiers de la vicairie du Blanc-Manteau, érigée à Saint-Étienne de Bourges, demandeurs, contre Claude Richard, Sylvain Billault, Pierre Delaire, François Trouvé et Claude Vermou, aussi vignerons à Vasselay, défendeurs; condamnation contre les défendeurs, faute par eux d'avoir fait faire péréquation de ce que chacun d'eux possède de la terre des Crochettes, sis audit Vasselay, grevée à 36 boisseaux de froment, 40 sous et une poule de rente par an, à rembourser aux demandeurs 58 livres 13 sous pare eux payés pour 4 années d'arrérages de rente.

B. 1639. (Registre.) — In-f°, 185 feuillets, papier.

1671-1672. — Laurent Genevrier, fermier, demandeur, contre Abraham Lausson, défendeur; condamnation par défaut du défendeur à restituer au demandeur 37 livres de fer en œuvre, à raison de 5 sous 6 deniers la livre, comme il lui a été fourni, ou autrement à payer 10 livres 3 sous 6 deniers. — Les chanoines de l'église de Montermoyen de Bourges, demandeurs, contre Élizabeth d'Orléans, veuve du docteur Merille, professeur en droit à l'Université, défenderesse; condamnation de ladite d'Orléans, à payer aux demandeurs la somme de 88 livres 4 sous 9 deniers restant dûe de plusieurs années d'arrérages.

B. 1640. (Registre.) — In-f°, 191 feuillets, papier.

1671-1672. — Marie Bellot, majeure et usant de ses droits, demanderesse, contre François Méry et Marie Cirot, sa femme, défendeurs; sentence qui décide qu'à défaut par les défendeurs d'avoir usé de la faculté de réméré

insérer au contrat de vente, les héritages en litige demeureront la propriété de la demanderesse. — Nomination de Mariu Pontois, tuteur des mineures Jeanne et Marie Boisseau, filles de Jean Boisseau et de Marie Guichard.

B. 1641. (Registre.) — In-f°, 181 feuillets, papier.

1672. — Guillemette Taillandier, veuve Bardu, demanderesse, contre Antoine Frezon, tuteur de Marguerite Brunet, fille de feu Jean Brunet et de Vincente Frezon, défendeur; sentence qui autorise la demanderesse à disposer de sa maison, faute par le défendeur d'avoir exécuté les réparations nécessaires, et condamne ce dernier aux dépens.

B. 1642. (Registre.) — In-f°, 112 feuillets, papier.

1673. — Pierre Bastard, prisonnier à Bourges, demandeur en élargissement, contre Michel Godefroy; sentence qui ordonne que ledit Bastard sera mis en liberté sous caution et à la charge de se représenter à première requisition et notamment au jour du procès. — Nicolas Louvrier, procureur aux siéges royaux de Bourges, demandeur en paiement de salaires, contre Étienne Gambrelle, défendeur; condamnation par défaut dudit Gambrelle à payer audit Louvrier la somme de 14 liv. 10 s. par lui réclamée.

B. 1643. (Registre.) — In-f°, 107 feuillets, papier.

1673. — David Couillard et Jeanne Berthault, sa femme, demandeurs en retrait de lignager, contre Jean Couillard, défendeur; sentence qui ordonne que la terre située aux clos des Machereaux, près Bourges, et réclamée par les demandeurs, leur appartiendra, à la condition par eux de rembourser au défendeur ce qu'il aura payé pour loyaux coûts, frais, etc. — Jacques Barbaran, demandeur, contre Raymond Gastellier, au nom et comme tuteur des enfants mineurs Louis Masson, défendeur; arrêt qui autorise les réparations demandées par ledit Gastellier et lui permet d'en faire le marché avec les ouvriers en se faisant assister d'un des parents des mineurs pour empêcher les frais de bail en justice; les déboursés, ainsi que les frais de l'instance, devront être portés par lui au compte de tutelle.

B. 1644. (Registre.) — In-f°, 112 feuillets, papier.

1673. — Henri Derué, marchand à Bourges, demandeur, contre Pierre Ballerot, défendeur; condamnation par défaut contre ledit défendeur à payer au demandeur 4 liv. par lui dues sur un poinçon de vin qu'il lui a vendu et à restituer la futaille. — Nomination d'un tuteur dans la personne de M. Pagan, aux enfants mineurs de Silvain Legendre.

B. 1645. (Registre.) — In-f°, 140 feuillets, papier.

1673. — Catherine Germain, veuve Jean Hemetout, demanderesse, contre Gilles Lelarge, maître joueur d'instruments, défendeur; sentence par défaut qui condamne ledit Lelarge à meubler immédiatement la maison qu'il tient de ladite demanderesse pour répondre du loyer, sinon autorise ladite demanderesse à louer à qui elle voudra. — Ive Rousset, receveur de la communauté des maîtres bouchers de Bourges, demandeur en représentation de meubles, contre Jean Thaon, boucher et dépositaire desdits meubles saisis sur Hilaire Cousin, défendeur; condamnation par défaut contre ledit Thaon à représenter les meubles sous peine de voir les siens vendus jusqu'à concurrence de la somme qui a motivé la saisie.

B 1646. (Registre.) — In-f°, 45 feuillets, papier.

1674. — Déclaration d'Eugénie Dautriche, veuve Jacques Cherrier, qui renonce à la communauté et entend conserver la légitime administration de ses enfants. — Nomination de Jean Godard curateur des mineurs Clément, François-André et Nicolas Dalbet, enfants d'André Dalbet, cordonnier à Bourges.

B. 1647. (Registre.) — In-f°, 52 feuillets, papier.

1674. — Nomination de Gilbert Salomon, maître boucher à Bourges, visiteur juré des chairs et poissons en cette ville.

B. 1648. (Registre.) — In-f°, 82 feuillets, papier.

1674-1675. — Jean Nuet et Gilbert Salomon, maîtres visiteurs de la communauté des bouchers de Bourges, demandeurs, contre Jean Cherbonnier, charcutier; condamnation par défaut dudit défendeur à payer 15 sous de dommages intérêts à la communauté et autant d'amende, et défense à lui faite de ne plus vendre à l'avenir viande de la nature de celles qui ont été saisies chez lui. — Nomination de Jacques Blondeau tuteur de Jeanne Rivière, fille mineure de défunt Charles Rivière et de Catherine Blondeau.

B. 1649. (Registre.) — In-f°, 58 feuillets, papier.

1674-1675. — Déclaration de Catherine Guibouret qui répudie la succession de ses père et mère, Pierre Guibouret et Jeanne Rousseau.

B. 1650. (Registre.) — In-f°, 206 feuillets, papier.

1674-1676. — Anne Jean, demanderesse en entérinement de lettres royaux par elle obtenues à la chancellerie, contre Paule Boucher, veuve de Jean Jean, sieur des Chaumes défenderesse; sentence qui entérine lesdites lettres et ordonne que le contrat de délaissement d'héritage fait par la demanderesse audit des Chaumes, en 1661, demeurera nul, remettant les parties en l'état qu'elles étaient auparavant. — Pierre Tixerat, vigneron d'Asnières-lès-Bourges, demandeur, contre Charles Chenu, sieur de Mangou, défendeur; condamnation dudit défendeur à payer au demandeur 34 journées de façons de vignes à raison de neuf sous la journée, soit pour le tout 15 livres 6 sous.

B. 1651. (Registre). — In-f°, 171 feuillets, papier.

1674-1676.— Jean-Jacques Debrielle, notaire, demandeur, contre Jean Bourgevin, tuteur des enfants mineurs de Jean Bardin, défendeur; condamnation par défaut dudit défendeur à payer à Debrielle le quart de cinq années de cens et rente, chacune de 4 liv., et une poule, assis sur une pièce de terre à Vasselay, plus le quart de cinq années d'arrérages d'un autre cens et rente de 40 sous et une poule, assis sur une pièce de terre à Asnières-lès-Bourges, et à continuer le paiement de ces sommes tant qu'il sera propriétaire des immeubles. — Marie Ragneau, demanderesse, contre Claude Duranton, sergent, défendeur; condamnation par défaut dudit Duranton à payer à la demanderesse la somme de 15 livres pour trois années de jouissance d'un jardin

B. 1652. (Registre.) — In-4°, 191 feuillets, papier.

1675-1676.— Henri Labesogne, apprenti chandelier, demandeur, contre Charles Hamard, maître chirurgien à Bourges, défendeur; condamnation dudit Hamard à fournir à son pupille la somme de 30 livres pour lui servir à acheter des habits.—Charles Girard, libraire à Bourges, demandeur, contre Ursin Boursault, praticien, défendeur; condamnation par défaut contre ce dernier à restituer audit Girard un livre de méditations et trois volumes de sermons, reliés en veau, plus à lui payer 30 sous pour un Processionnaire, sinon à payer la valeur des volumes sus-désignés suivant estimation.

B. 1653. (Registre.) — In-4°, 147 feuillets, papier.

1677.— Étienne Gaillaumeron, maître vitrier à Bourges, contre Cochet, lieutenant de la compagnie du sieur de La Creusée, défendeur défaillant; condamnation dudit défaillant, en sa qualité d'exécuteur testamentaire d'Étienne Cardinal, en son vivant cavalier de la même compagnie, à payer au demandeur 6 liv. 16 s. qui lui étaient dus par ledit défunt. — Pierre Poissonnet, maître boucher à Bourges, demandeur, contre Jean Leloup, aussi boucher à Bourges, défendeur défaillant; condamnation dudit défaillant à payer au demandeur 60 liv. tournois pour une année de loyer de son banc à la boucherie de la Porte-Neuve.

B. 1654. (Registre.)— In-f°, 83 feuillets, papier.

1676-1678. — Nomination de Louis Gaucher, curateur des mineurs Marie, Pierre, Claude et Charles Lebouc, enfants de Chrestien Lebouc, bonnetier à Bourges, et de feue Gabrielle Gaucher. — Renonciation à la succession de Jean Poumier, par Gabriel et Louis Poumier, maîtres boulangers à Bourges, enfants et héritiers dudit défunt.

B. 1655. (Registre.) — In-4°, 166 feuillets, papier.

1677-1678.— Sentence qui commet la mineure Marie Chaumeton, durant trois années, à titre gratuit, aux soins de Jean Bailly, qui s'engage à la loger, nourrir, vêtir, ordonne qu'elle quittera le domicile de son tuteur, Louis Pousset, pour demeurer dorénavant en celui dudit Bailly. — Nomination d'un tuteur aux mineurs Marie et Paul Dubreuil dans la personne de Jean Chédin père.

B. 1656. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets, papier.

1677-1678. — Antoine Prudon, tailleur de pierres à Paris, demandeur en restitution d'immeuble, contre Michel Chevalier, défendeur; ledit Chevalier accusé de s'être emparé au détriment du demandeur d'une maison sise à Bourges, rue Mirebeau, et de l'avoir louée à son profit; appointement des parties à produire sous trois jours les preuves de leurs dires pour être fait droit. — Étienne Ragier, demandeur, contre Antoine Baudichon, défendeur; sentence qui décide que malgré l'adjudication faite au défendeur des héritages saisis sur ledit Ragier, et pour éviter le dépérissement desdits immeubles, Ragier continuera d'occuper ceux qu'il habite et pourra louer le surplus, pour le prix en être employé, en partie, aux réparations urgentes, et le surplus délivré à qui de droit.

B. 1657. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets, papier.

1671-1680.— Madeleine Chenu, veuve Nicolas Cœurdoux, demanderesse, contre Pierre Cœurdoux, défendeur et demandeur en entérinement de lettres royaux et les Ursulines de Bourges, défenderesses et appelantes; sentence qui condamne la demanderesse à rendre au défendeur compte

de la gestion de ses biens, et ledit défendeur à ratifier le contrat de constitution fait par ladite demanderesse au profit des religieuses Ursulines. — Aignan Souciet, demandeur, contre Roch Bouquin et André Giet, défendeurs et demandeurs, en acquittement contre les Pères Carmes de Bourges, sentence qui condamne lesdits Pères Carmes à payer les frais de labour réclamés par le demandeur, suivant estimation d'experts, et renvoie lesdits Bouquin et Giet sans dépens ni dommages.

B. 1658. (Registre.) — In-f°, 96 feuillets, papier.

1679-1680. — Dépôt entre les mains du prévôt par la prieure de l'abbaye de Bussières, à Bourges, du testament de François Chevry, curé de Saint-Médard dans ladite ville, et le même jour ouverture et lecture de son testament. — Philippe Doulcet, prêtre, bachelier en théologie, demandeur en main-levée d'un bœuf, contre Jean Lhoste et Philippe Pichot, défendeurs à ladite main-levée; sentence qui donne main-levée de la saisie faite par provision dudit bœuf.

B 1659. (Registre.) — In-f°, 273 feuillets, papier.

1680. — Jean Rouzier, demandeur en représentation de meubles, contre Jean Reuillard, défendeur; sentence qui condamne ledit Reuillard à représenter les meubles dont il est dépositaire, à peine de saisie des siens qui seront vendus jusqu'à concurrence de la somme pour laquelle la saisie a été faite. — Martin Jolivet, demandeur, contre Denis Deschampeaux, défendeur; condamnation par défaut contre le défendeur à donner audit Jolivet 15 livres, 2 fromages et 2 livres de beurre pour prix d'une meule de moulin qu'il lui a vendu.

B. 1660. (Registre.) — In-f°, 300 feuillets, papier.

1671-1681. — Testament d'Étienne Fleur-de-Pois, curé de la paroisse de Berry. — Donation entre vifs par Anne-Gabrielle Berthault, veuve Réné Velluet, à son neveu Philippe Berthault. — Sentence de séparation de Marie Macé, avec Jean Hodeau. — Testament de Jean Drouet, écolier à Bourges, fils de feu Étienne Drouet, conseiller au Présidial de cette ville. — contrat de mariage de François Couriou, praticien, avec Pierrette d'Oizon.

B. 1661. (Registre.) — In-f°, 180 feuillets, papier.

1679-1681. — Jeanne Lecomte, veuve Étienne Régnard, demanderesse, contre Simon Ledoux, défendeur; sentence qui condamne ledit Ledoux à renouveler au profit de la veuve demanderesse le billet par lui souscrit au profit de son défunt mari. — Le receveur des amendes, demandeur, contre les époux Chevalier, marchands à Bourges, défendeurs; condamnation des défendeurs à 30 sous d'amende et aux dépens, pour avoir acheté un panier de fromages hors la ville.

B. 1662. (Registre.) — In-f°, 180 feuillets, papier.

1679-1681. — Pierre Huet, procureur, demandeur, contre Anne Bonnet veuve Soumée, défenderesse; condamnation de cette dernière à payer au demandeur 16 livres 13 sous 4 deniers pour deux années d'arrérages d'une rente dont elle passera nouvelle obligation. — Charles Lecomte, demandeur, contre Henri de Chanteloup, sergent royal, défendeur défaillant; condamnation du défendeur à payer au demandeur la somme de 15 livres pour vente d'un tonneau et un quart de vin blanc, plus à restituer les fûts et aux dépens.

B. 1663. (Registre.) — In-f°, 180 feuillets, papier.

1679-1681. — Jean Lebon, demandeur en résolution de bail, contre Louis Soumard, défendeur; sentence qui annule le bail de fait par ledit Soumard, au profit de Lebon, faute par lui de l'avoir fait jouir du droit de passage à la rivière et le condamne aux dépens. — Acte de renonciation par la veuve de Jean de Vailly, boucher à Bourges, à la succession de son défunt mari.

B. 1664. (Registre.) — In-f°, 103 feuillets, papier.

1682. — Anne Pascal, veuve Étienne Bonnet, maître serrurier, demanderesse, contre Claude Bonnet, maître serrurier. défendeur; condamnation du défendeur à rendre à la Saint-Jean prochaine la maison qu'il occupe. — Jean Préault, procureur au siége de la Prévôté, agissant comme tuteur de Philippe Turpin, demandeur, contre Pierre Chambon, marchand confiseur, défendeur; condamnation dudit défendeur à faire curer et nettoyer la fosse qu'il a fait combler dans la cave qu'il occupe.

B. 1665. (Registre.) — In-f°, 77 feuillets, papier.

1682. — Claude Burlet, maître apothicaire, demandeur, contre Jacques Granjean, défendeur; condamnation par défaut contre le défendeur à payer au demandeur la somme de 10 livres 10 sous, pour fourniture de médicaments. — Pierre Foultier, procureur de la Prévôté, étant aux droits de Jean Belin, maître boucher à Bourges, son créancier, demandeur, contre N. Laviollette, autre boucher à Bourges, défendeur; sentence par défaut qui condamne ledit défendeur,

à payer au demandeur 20 livres, somme qui représente le premier semestre de location fait par Foultier. à Laviolette, du ban de la grande boucherie échu à Belin. par l'alotissement qui en fût fait entre les bouchers de la ville à la micarême précédente.

B. 1666. (Registre) — In-f°, 117 feuillets, papier.

1682. — Pierre Barathon, sieur de Dames, syndic des créanciers de la succession de feu François Tazot, demandeur; contre Jean Bourcé, sergent royal, défendeur; condamnation de ce dernier à payer au demandeur la somme de 25 livres pour vente à lui faite de l'herbe d'un pre sis à Fenestrelay, et appartenant à ladite succession Tazot. — Déclaration de Claude Robinet, procureur fiscal de Brécy, par laquelle il émancipe sa fille Françoise Robinet, avec réserve de la tutelle légitime.

B. 1667. (Registre.) — In-4°, 156 feuillets, papier.

1671-1683. — Appréciations du grain aux marchés de Bourges : Froment lité, 17 s., 15 s, 15 s., 13 s., 15 s. — Froment moyen, 16 s., 18 s., 15 s. 11 s., 14 s. — Méteil lité, 15 s., 12 s., 14 s., 19 s., 12 s. — Méteil moyen, 14 s, 10 s., 13 s, 9 s., 11 s. — Seigle, 10 s., 8 s., 11 s., néant, 9 s. — Moudure, 8 s., 6 s. 6 d., 9 s, 7 s, 8 s. — Marsèche, 7 s., 4 s. 6 d, 7 s., 6 s., 6 s. — Avoine, 5 s., 4 s., 4 s 6 d., 5 s. 6 d., 5 s.

B. 1668. (Registre.) — In-f°, 46 feuillets, papier.

1671-1683. — Production par Poncet, poursuivant la vente par décret d'une maison saisie à la requête de Marie Chenu, de quatre sacs aux noms de Pierre Girard, curé de Saint-Jean-le-Vieil, des pères de l'Oratoire de Bourges, des chanoines de la Sainte-Chapelle de la même ville, et dudit Poncet lui-même. — Production d'un sac par Lebas pour Étienne Daulnon et Jeanne Ligier, sa femme, demanderesse en reddition de compte contre Sylvain Eston, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Noël Eston.

B. 1669. (Registre.) — In-4°, 156 feuillets, papier.

1671-1683. — Noms des procureurs : Turpin, Clerjault, Huet, Monjardet, Ragu, Pean, Souciet, Foultier, Sauger, Berthin, Ferrant, Poncet, David, Poubeau, Cœurdoux, Bruère, Daulne, Ramon, Lebas, Roze, Lesueur, Thibault, Faget, Tazot, Dessaulx, Nibelle, Bailly, Barrat, etc.

B. 1670. (Registre.) — In-f°, 82 feuillets, papier.

1680-1683. — Le procureur du Roi, en présence de Robert Baucheton, Armand Moreau et Jeanne Moreau, parents requis, demande qu'il soit nommé un curateur à l'absence des sieurs Jacques Moreau, prêtre, et Antoine Moreau, marchand dans les Indes. — Acte de la lecture du testament du sieur Guay, à la requête de Catherine Vincent, sa veuve, tutrice des enfants du défunt.

B. 1671. (Registre.) — In-f°, 68 feuillets, papier.

1681-1683. — La communauté des maîtres bourreliers de Bourges, demandeurs, contre Jacques Petit, défendeur; sentence qui interdit au défendeur d'acheter à l'avenir attelles ou arçons qu'in'aient été exposés et mis en vente.

B. 1672. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets, papier.

1683. — Noms des procureurs déposants : Robinet, Sure, de Boisrouvray, Cœurdoux, Barrat, Daulme, Pean, Chenu, Buchet, Turpin, Thebault, Bailly, Thebault, Bienvenu, Lebas, Paulin, Berthin, Nibelle, Fouchier, Simon, Ragu, Sauger, de Lutho, Joubert, Lesueur, Huet, Monjardet, Souciet, Moret, Fayet, Ramon, Ravot, Raillard, Ruby, Roze, etc.

B. 1673. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier.

1671-1684. — Reçu un sac pour Pasquet-Besnard, demandeur en matière d'exécution contre Jean Taconnat, défendeur. — Reçu deux sacs, l'un pour Philippe Guénois, seigneur de Morthomiers, contre Claude Bézard, l'autre pour Claude Bezard, contre Guénois.

B. 1674. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets, papier.

1683-1685. — La communauté des maîtres bouchers de Bourges, demanderesse, contre François Dutard, boulanger, et sa femme, et la veuve Compagnon, défendeurs; condamnation desdits défendeurs à l'amende, dix livres l'une et six livres les autres, pour avoir été trouvés nantis de viande de porc contre les ordonnances. — Renonciation de Nicolas Belhoste, compagnon menuisier, à la succession de ses père et mère; ladite renonciation n'étant faite en vue de frauder ses créanciers, attendu son absence de Bourges lors du décès de sa mère, survivante à feu son père, et son récent retour qui le lui a fait connaître.

B. 1675. (Registre.) — In-4°, 155 feuillets, papier.

1683-1685. — Jean Bigat, marchand tanneur à Bourges, demandeur, contre Étienne Bonnet, fils de Robert Bonnet, sergent rural, défendeur; condamnation du défendeur à retourner au logis du demandeur pour y continuer son apprentissage, ainsi qu'il s'y est obligé par contrat. — Pierre Girard, marchand drapier à Bourges, demandeur, contre Marie Cot-

tenoire, veuve Herbelot, défenderesse; autorisation donnée à ladite défenderesse de faire étayer sa maison qui menace du côté de celle du demandeur, le tout aux frais et dépens de ladite veuve.

B. 1676. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1683-1685. — Jean de Villantrois, curé de N.-D. de Mehun et vicaire de la vicairie de Saint-Nicolas dans l'église Saint-Médard de Bourges, demandeur, contre Hélie Hautin, maître sellier à Bourges, défendeur; sentence qui condamne par provision ledit Hautin à payer au demandeur par an 50 sous de rente foncière, moitié de celle due par lui à la dite vicairie, comme propriétaire de la maison qu'il habite, et à en continuer le paiement à l'avenir. — Marguerite Delorme, veuve Jean Gouret, demanderesse, contre les pères Carmes du couvent de Bourges, défendeurs; condamnation desdits défendeurs à faire au logis de la demanderesse les réparations nécessaires, sinon aux dommages et intérêts suivant estimation d'experts.

B. 1677. (Registre.) — In-4°, 136 feuillets, papier.

1684-1685. — Noms des procureurs : Bailly, Louvrier, Sauger, Berthin, P. Poncet, Lebas, Ragu, David, de Lutho, Perault, Thebault, Roze, Nibelle, Barrat, Turpin, etc.

B. 1678. (Registre.) — In-f°, 42 feuillets, papier.

1685. — Jean Belon, demandeur en opposition, contre Claude Bernard, défendeur; jugement qui déboute le demandeur de son opposition et ordonne la vente des immeubles sur lui exécutés pour subvenir au paiement de sa dette.

B. 1679. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1683-1686. — Gilbert Ragu, procureur, demandeur, contre Claude Marsonin, dit l'Auvergnat, charron à Bourges, défendeur; condamnation du défendeur à rendre au demandeur une paire de roues embattée à neuf, un essieu de fer neuf pesant 60 livres, une charrette pourvue de 2 boisseaux et de 2 coffres, bien ferrée et fermée par derrière de bois mince, avec impériale de cercles garnie de pièces traversantes. — Aymé Guy, demandeur en représentation de meubles, contre Pierre Delafond, marchand de cierges dépositaire desdits meubles sur lui saisis, défendeur; condamnation par défaut du défendeur à représenter lesdits meubles, ou à en fournir d'autres qui seront vendus jusqu'à concurrence de 23 livres 6 sous, somme pour laquelle l'exécution a été faite, sans préjudice d'un terme d'acense de la maison occupée par le défendeur.

B. 1680. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets, papier.

1683-1686. — Gabriel Charpentier et Jacques Brisset, procureurs de la confrérie des jardiniers de Bourges, demandeurs, contre Pierre Fèvre, Philippe Lanson, Toussaint Quinet, Jacques Colas, François Peaudecerf, etc., jardiniers, défendeurs; sentence qui condamne lesdits défendeurs à payer chacun 10 sous par an pour l'entretien du bâton de la confrérie de Saint-Fiacre. — Les jurés de la communauté des tisserands en toile, demandeurs, contre les procureurs des communautés des maîtres tonneliers, pelletiers, tisserands en draps et chausseticrs, foulons et taillandiers, défendeurs; sentence qui déclare que les défendeurs, étant les moins anciennement érigés en confréries, marcheront à la procession de la Fête-Dieu après les demandeurs.

B. 1681. (Registre.) — In-4°, 116 feuillets, papier.

1686. — Les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, de Bourges, demanderesses et opposantes à la saisie des héritages de Sylvine Berthomier, veuve Pierre Marché, défenderesse, et Me Jean Cornillat, ancien contrôleur au Grenier à sel de Bourges, aussi opposant et demandeur; arrêt qui autorise lesdites religieuses à se mettre en possession d'une maison de la défenderesse, ayant pour enseigne l'*Ortie*, et située rue Mont-Chevry, pour le prix de la rente qui leur est due, sans préjudice des arrérages de ladite rente, et dommages et intérêts prétendus par les autres parties, sur quoi elles contesteront plus amplement. — Frère Louis Violette, chambrier de l'abbaye de Massay, et Paul Habault, son fermier, demandeurs, contre Léonard Guibert, couvreur, défendeur, et divers intervenants; condamnation desdits défendeur et intervenants à payer au demandeur le droit de fouage qu'il réclame, lequel droit à payer sera pour le défendeur de 6 boisseaux froment pour les trois années d'arriéré.

B. 1682. (Registre.) — In-4°, 128 feuillets, papier.

1686. — Noms des procureurs : Bertin, Ragu, Paget, Buchet, de Lutho, Nibelle, Ravot, Perrault, David, Robert, Daulne, Poncet, Monjardin, Sauger, Moret, etc.

B. 1683. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets, papier.

1686-1687. — Louis Malterre, maître boucher, demandeur en confection de réparations, contre Nicolas Chaillou, marchand à Bourges, défendeur défaillant; condamnation du défendeur à faire à la maison par lui louée, rue St-Ambroix,

au demandeur, les réparations réclamées par ce dernier, après visite d'experts nommés *ad hoc* au gré des parties. — Claude Petit, veuve Philippe Auprieur, demanderesse, contre François Prévost, défendeur défaillant; sentence qui autorise la demanderesse à rentrer en jouissance de la moitié de maison abandonnée par le défendeur auquel elle la louait, sans préjudice de son recours contre lui pour les arrérages dus.

B. 1684. (Registre.) — In-4°, 164 feuillets, papier.

1686-1687. — La fabrique de l'église Saint-Ursin-de-Bourges, demanderesse, contre la veuve Gruzelle, défenderesse; condamnation par défaut de ladite veuve à payer à la fabrique la somme de 3 livres 6 sous représentant deux années d'arrérages d'une rente assise d'une vigne sise au vignoble de la Grande-Voie. — Pierre Corbin, valet de la confrérie des tonneliers de Bourges, demandeur, contre Pierre Boutillier, maître tonnelier, ancien procureur de ladite communauté, défendeur et demandeur en recours contre Pierre Amathieu son successeur dans les mêmes fonctions de procureur de la communauté; condamnation dudit Boutillier à payer au demandeur 100 sous pour une année de ses gages de valet de la confrérie, et dudit Amathieu à indemniser ledit Boutillier des sommes auxquelles il a été condamné.

B. 1684. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets, papier.

1686-1687. — La fabrique de l'église Saint-Ursin de Bourges, demanderesse contre la veuve Gruzelle, défenderesse : condamnation par défaut de ladite veuve à payer à la fabrique la somme de 3 livres 6 sous représentant deux années d'arrérages dues sur une vigne sise au vignoble de La Grande-Voie. — Pierre Corbin, valet de la confrérie des tonneliers de Bourges, demandeur contre Pierre Boutillier, maître tonnelier, ancien procureur de ladite communauté, défendeur et demandeur en recours contre Pierre Amathieu, son successeur dans les mêmes fonctions : condamnation du dit Boutillier, à payer au demandeur 100 sous pour une année de ses gages de valet de la confrérie, et dudit Amathieu à acquitter le dit Boutillier, des sommes auxquelles il a été condamné.

B. 1685. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

1686-1687. — Les Pères Carmes de Bourges, créanciers de la succession de feue Françoise Hémeré, veuve de Henri Asse, et de celle de Étienne Asse avocat au parlement, opposants à l'inventaire des biens délaissés par le défunt Henri Asse, et aux deniers provenant de la discussion des meubles de ladite Hémeré, contre Pierre et Jean Sébastien Asse, Louise Poupardin, veuve Jean Robinet avocat en Parlement : sentence qui ordonne que sur les deniers provenant de la discussion des meubles de ladite Hémeré, les Pères Carmes seront payés de ce qui leur est dû, tant pour l'annuel que pour l'ordinaire des messes dites à la mémoire de ladite défunte, et quant aux frais du convoi du sieur Asse, enterré dans leur église ils seront pris sur le produit de la vente des meubles délaissés par lui. — Jean de Lafilée, maître barbier et chirurgien à Bourges, au nom et comme cessionnaire d'Anne et Marie de Lafilée, ses sœurs, demandeur, contre Claude et Anne Fouchier, filles majeures, agissant comme héritières de leur mère, Anne Gourdon, veuve de Barthélemy Prévôt, ancien greffier de la Maréchaussée, défenderesses : sentence qui déclare le contrat de constitution fait au profit des dites Anne et Marie de Lafilée par la veuve Gourdon, exécutoire contre les défenderesses, comme il l'était contre leur mère, et les condamne à en payer les arrérages au demandeur.

B. 1686. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1687. — Noms des procureurs : Monjardet, de Lutho, Ragu, Ravot, Fauvre, Sauger, Millet, Perault, David, Berlin, Joubert, Barrat, Lebas, Pean, Louvrier, Nibelle, etc.

B. 1687. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1688. — Noms des procureurs : Thébault, Perrault, Ravot, de Lutho, Ragu, Lebas, Sauger, Bailly, Chenu, Roze, Louvrier, Ramon, Barrat, Foucher, Monjardin, etc.

B. 1688. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1686-1689. — Déclaration de Henri Le Tellier, marchand à Bourges, qui renonce à la succession de son fils Jean Le Tellier, religieux bénédictin, et pour l'acceptation de ladite succession émancipe son autre fils Étienne. — Déclaration de Marie Guenin, veuve de Jacques Regnault, en son vivant tondeur et presseur de draps à Bourges, par laquelle elle renonce à toute communauté avec le défunt et se tient à ses droits.

B. 1689. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1689. — Plumitif. — Procureurs : Buchet, Bailly. — Lecture faite de l'appointement et de l'enquête faite par Buchet, la partie de Bailly est condamnée à payer 27 livres et les dépens.

B. 1690. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1690-1692. — Plumitif. — Procureurs : de Boisrouvray, Ragu. — Faute par la partie de Ragu d'avoir affirmé son compte, condamnation est prononcée contre elle d'avoir à payer la somme de 30 livres à titre de provisions.

B. 1691. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1691-1692. — Plumitif. — Procureurs : de Boisrouvray, Ragu. — Faute par Ragu d'avoir fourni un compte de gestion pour la partie qu'il représente, condamnation prononcée contre elle d'avoir à payer à chacun des enfants la somme de 30 livres à titre de provisions.

B. 1692. (Registre.) — In-folio, 296 feuillets, papier.

1687-1692. — Défaut à Catherine Blanchard, fille et héritière en partie de Léon Blanchard, ancien apothicaire et de Jeanne Rose, sa femme, demanderesse, contre Léon Blanchard, prêtre et Robert Blanchard, compagnon apothicaire, aussi enfants et héritiers des sus-dits. — Nicolas Garnier, hôte du Bœuf-Couronné à Bourges, demandeur, contre Fortier, maître joueur d'instruments, défendeur : condamnation par défaut dudit Fortier, à payer au demandeur 15 livres 12 sous pour fourniture de vivres le jour du mariage dudit défendeur.

B. 1692. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1687-1692. — Nomination de François Pasdeloup, comme tuteur de Catherine, Pierre, Anne et Marie Thibault, enfants mineurs de feu Noël Thibault et de Jeanne Bussière. — Jean Claude Gougnon, prévôt de Bourges, demandeur en saisie et vente d'effets mobiliers et récoltes, contre Guillaume Bailly et Jean Raffestin, fermier de la métairie de Champ-Grelot, paroisse de Saint-Michel de Volangy, comme défendeurs, et Maurice Bicher, président du Bureau des finances, opposant à la vente des choses saisies : sentence qui ordonne que par provision le sieur Bicher, sera fait dépositaire des dits objets à sa caution juratoire, d'après l'offre qu'il fait de les prendre comme créancier des défendeurs, et que cependant Gougnon et Raffestin, informeront respectivement sur les faits.

B. 1694. (Registre) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1687-1692. — Françoise Garpalion, veuve Gilles Thierry, demanderesse, contre les procureurs fabriciens de Saint-Pierre le Guillard, ses débiteurs, François Girard et Etienne Fournier, curé et sacristain de ladite paroisse, défendeurs; sentence qui décide que la demanderesse poursuivra les procureurs fabriciens sortis de charge actuellement pour qu'ils aient à rendre compte de leur gestion et qu'il puisse être fait droit en conséquence.

B. 1695. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1687-1692. — Gabrielle Ledoux, demanderesse en retrait lignager d'une moitié de maison et d'une vigne, vendues par Claude Ledoux, son père à la requête de Pierre Lesueur et adjugée à Antoine Daulne, contre ledit Daulne, Jeanne et Amand Pillard, créanciers sur lesdits immeubles, défendeurs; sentence qui adjuge à la demanderesse, en vertu dudit droit de retrait lesdites maison et la vigne, en remboursant à Daulne les frais par lui avancés, et en payant auxdits Pillards la somme pour laquelle ils ont été colloqués par sentence précédente. — François Jourdin, marchand à Aubigny, créancier de Victor de Villars, huissier des tailles, contre ledit de Villars défaillant, défendeur; condamnation du défendeur à passer sans délai sa procuration *ad resignandum* de l'office qu'il gère, sinon ledit jugement vaudra procuration, pour être procédé à l'adjudication après trois publications de quinzaine en quinzaine et affichage aux portes du Palais.

B. 1696. (Registre) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1687-1692. — Antoine Pourat, sergent royal, et Madelaine Garnier, sa femme, demandeurs en déclaration et déguerpissement, contre François Garnier, aussi sergent royal, défendeur; jugement qui affecte au paiement de ce que le défendeur doit aux époux Pourat et aux fabriciens de Saint-Ursin un jardin par lui vendu, et ordonne que ledit Garnier, entre en compte avec lesdits fabriciens pour savoir ce qu'il leur doit, avant que de prononcer sur le déguerpissement. — Aignant Berthault, avocat au Parlement, demandeur, contre Jacques Raillard, marchand horloger, défendeur ; condamnation contre le défendeur à rendre au demandeur une montre à boîte et cadran d'argent enfermée dans un étui de chagrin noir clouté de clous d'argent, à lui confiée pour qu'il en raccommodât la boucle et la clef, plus à lui donner 6 livres qu'il lui doit, moyennant quoi le demandeur délivrera le lit qu'il a vendu et paiera le raccommodage de la montre.

B. 1697. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1689-1692. — Renonciation par Catherine et Marguerite Toubeau, filles majeures de feu Jean Toubeau, impri-

meur, à la succession de leur père comme devant leur être plus onéreuse que profitable. — Pierre Thiolat, praticien à Bourges, demandeur, contre Jean Dehalire, chapelier, défendeur défaillant; acte de ce que le chapeau représenté n'a pu être choisi chez le défendeur en raison de sa grandeur.

B. 1698. (Registre) — In-folio, 301 feuillets, papier.

1682-1694. — Contrat de mariage entre Charles Becgland et Jeanne Jardin. — Testament de Pierre Lelong. — Contrat de mariage de Jacquet et Françoise Bigot. — Testaments de dame Huguette Baraton; — de Jeanne Leblanc; — de dame Aimée Maréchal. — Contrat de mariage de Pierre Berthault et de Jeanne d'Autry; — de Hubert Lesage et de Perpétue Moreau. — Donation Hubert Lesage. — Contrat de mariage de Louis Pousset et de Françoise Berger.

B. 1699. (Registre.) — In-4°, 106 feuillets, papier.

1692-1694. — Étienne Rémy, cabaretier à Dun-le-Roi, demandeur, contre Sébastien Delaire et Claude Chenu, défendeur; jugement qui condamne ledit Delaire à payer au demandeur la nourriture et garde de huit bœufs saisis à sa requête sur ledit Chenu, sinon autorise ledit Rémy à vendre lesdits bœufs à son profit. — Louis Roujon, marchand toilier à Bourges, demandeur, contre Marguerite Lauverjat, veuve Jean Toubeau, imprimeur, défenderesse; nomination de deux experts qui se transporteront à Fenestrelay, paroisse de Saint-Germain-du-Puy, pour délimiter les lieux contentieux entre les parties.

B. 1700. (Registre.) — 102 pièces, papier.

1692-1694. — Louis Thomas, demandeur en cassation de contrat, contre Annet Lamoureux, défendeur; sentence qui ordonne que le contrat de vente de la charge d'huissier fait par Thomas audit Lamoureux sera annulé du consentement des deux parties, attendu que depuis le jour de la vente ledit Lamoureux ne s'est pas fait pourvoir, à la condition toutefois du remboursement du pot de vin donné pour le marché. — Jean Griesse cabaretier à Bourges, demandeur, contre Aimé Carreron, aussi cabaretier, défendeur et demandeur contre Antoine Marchandon, prêtre; jugement qui condamne Carreron à faire les réparations demandées par Griesse sans préjudice de son recours contre Marchandon

B. 1701. (Registre.) — In-4° 100 feuillets, papier.

1692-1694. — Renonciation de Jeanne Olivier, veuve Jacques Simet, à la succession de son mari. — Nomination de Léonard Brisset, comme tuteur de Nicolas, François, Pierre et Etienne Brisset, fils mineurs de Louis Brisset et de Pierrette Caillaut.

B. 1702. (Registre.) — In-fol, 52 feuillets, papier.

1692-1694. — Plumitif. — Procureurs : Bailly, Souciet. — La partie de Bailly est condamnée à payer les dix journées reconnues; pour le surplus de la cause ajournement pour informer.

B. 1703. (Registre.) — In-4° 100 feuillets, papier.

1692-1694. — Les gardes du corps des marchands de Bourges, demandeurs, contre Antoine Charné et Antoine Queron, marchands forains, défendeurs; sentence qui interdit aux défendeurs et à tous autres marchands forains de vendre en ville aucune marchandise, sauf les jours de foire, qu'elle n'ait été visitée par les gardes du corps des marchands de Bourges, en leur bureau où lesdits forains seront tenus de les porter et au surplus ordonne main-levée des marchandises saisies sur les défendeurs en les condamnant aux dépens. — Les chanoines de Notre-Dame-de-Salles, demandeurs, contre Jacques Johannet, bourgeois, et la veuve Bourset, défendeurs; jugement qui condamne les défendeurs à payer aux demandeurs la somme de 20 deniers pour cinq années d'arrérages de rente assise sur la maison de l'ermitage située paroisse Saint-Pierre-le-Guillard à Bourges dont ils sont propriétaires.

B. 1704. (Registre.) — In-fol, 50 feuillets, papier.

1694-1696. — Plumitif. — Procureurs : Ragu, Thébault. — La transaction alléguée par Thébault sera rapportée sous huitaine, sinon jugement sera rendu.

B. 1705. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1696. — Présentation des défendeurs — Me Louis David se présente pour Charles Sarazin cabaretier, défendeur, contre Benjamin Hubert, aussi cabaretier, demandeur. — Me Réné Thibault se présente pour Sylvain Boutet, meunier au Moulin-le-Roi, défendeur, contre Philippe Denys maître boulanger.

B. 1706. (Registre) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1696. — Présentations des défendeurs : Me Ragu se présente pour Marie Thillay, fille majeure, demanderesse, contre Cristo, marchand libraire à Bourges, défendeur. —

Me Jean Robert se présente pour Jean de Saint-Clivier, maître chirurgien, demandeur, contre Jean Gollier, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, défendeur. — Me Silvain Thomas se présente pour Jacques Cluzel, demandeur, contre Pierre Cluzel, chanoine de Saint-Martin, défendeur.

B. 1707. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets, papier.

1694-1697.— Dissolution de communauté entre Claude Veilhaut, maître armurier à Bourges, et ses enfants; nomination de Marcou Coillebaut comme curateur des dits enfants. — Réception de François Poncet, ancien consul des marchands comme grand garde, de Pierre Mitterrant et Pierre Deschamps comme petits gardes du corps des marchands de la ville de Bourges.

B. 1708. (Registre.) In-4°, 128 feuillets, papier.

1694-1697. — Pierre Macqueret, archer de la Maréchaussée de Berry, demandeur en confection de réparations, contre Pierre Delafosse, maître menuisier, défendeur; condamnation dudit défendeur à faire exécuter les réparations demandées dans huitaine et aux dépens. — César Naudet, receveur général du tabac en la Généralité de Berry, demandeur en exécution de contrat, contre Jean Lasire, chapelier, défendeur, François Masson et Louis Daunon, syndics de la communauté des marchands chapeliers de Bourges, intervenants; sentence qui condamne ces derniers solidairement à fournir au demandeur un acte d'emploi de la somme de 330 livres sur les 500 livres portées par contrat de constitution de rente.

B. 1709 (Registre.) — In-fol, 132 feuillets, papier.

1694-1697. — Simon Filion, marchand gantier à Bourges, demandeur, contre N. Marchand, sergent royal, tuteur des enfants de feue Anne Delion, veuve Boutillier, défendeur; condamnation du défendeur à faire reconstruire sans délai une muraille menaçant ruine dans la maison desdits mineurs située rue du Cherrier à Bourges. — Catherine Roze, veuve Letellier, opposante aux criées des héritages saisis sur Claude Degré, veuve Mercier, demanderesse, contre Louis Roujon, marchand toilier à Bourges, les procureurs fabriciens de Notre-Dame-de-Fourchaut et Guillaume Mercier, marchand à Bourges, poursuivant lesdites criées, défendeurs; sentence qui adjuge audit Roujon une maison sise à Bourges, à la charge par ledit Roujon de continuer à la veuve Letellier les rentes assises sur lesdits héritages.

B. 1710. (Registre.) — In-f°, 132 feuillets, papier.

1694-1697. — Sentence qui ordonne qu'il sera procédé par publication faite au prône dans les églises de Saint-Jean-des-Champs et de Saint-Ursin, à la vente aux enchères de l'office d'huissier aux tailles, devenu vacant par la mort du titulaire, Pierre Millet, au profit de son enfant mineur Pierre Millet, trop jeune pour exercer. — Sentence qui annulle l'acte d'assemblée des habitants d'Asnières-lès-Bourges du 21 dudit mois, et décide qu'on procédera à nouveau à l'élection des gardes de vignes de la paroisse, en nommant suivant l'usage deux nouveaux convertis et trois anciens catholiques.

B. 1711. (Registre.)— In-f°, 122 feuillets, papier.

1674-1697. — Madeleine Delaporte, veuve Delachaise demanderesse, contre François Pelletier tailleur de pierre, défendeur; condamnation par défaut contre ledit Pelletier, à payer à la demanderesse 12 livres pour vente et fournitures de marchandises. — Jean Rousseau, assistant comme époux de Marie Couillard, héritière de Jean Couillard, demandeur, contre Michelle Ligier veuve Louis Couillard et tutrice de ses enfants, défenderesse défaillante; jugement qui valide le le paiement que fait le demandeur de sa part des arrérages d'une rente à lui commune avec Louis Couillard.

B. 1712. (Registre.) —In-f°, 14 feuillets, papier.

1696-1697. — Défaut contre Torchon jeune, marchand de draps de soie, défendeur, au profit de Marie Gillet, veuve de Jean Chappu, conseiller du Roi, président en l'Élection d'Issoudun, agissant comme héritière de Jacques Gillet, docteur en médecine et de Françoise Gillet, sa sœur, religieuse au couvent Saint-Laurent de Bourges. — Défaut contre Guillaume Thiolat, défendeur, au profit de François Turquet et de Louis Caillebaut, vicaire de Notre-Dame-de-Salles à Bourges.

B. 1713. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier.

1696-1699.— Présentations des défendeurs: Me Aignan Lebas procureur se présente pour Thomas Pommereu, défendeur, contre Louis Bernardon, demandeur. — Me Nicolas Poncet se présente pour Jean Regnault, défendeur, contre Nicolas Bonnamy, commissaire aux saisies, demandeur. — Me Nicolas Louvrier se présente pour Charles-Antoine Bechereau, receveur des consignations de Mehun-sur-Yèvre et Jean-Baptiste Bechereau son fils, prêtre, garants de

Charles Ragneau, défendeurs, contre ledit Ragneau demandeur, d'une part, et Pierre Sallé, défendeur.

B. 1714. (Cahier.) — In-f°, 32 feuillets, papier.

1696-1699.— Présentation des défendeurs.— Mᵉ Claude Ragu se présente pour Claude de Vannes, fermier de Bois-Sir-Amé, agissant comme principal tuteur de ses enfants, défendeur, contre Marie de Lafond, veuve de Jean Lhéritier, défenderesse. — Mᵉ Poncet se présente pour les fabriciens de l'église Saint-Médard de Bourges, demandeurs, contre Jean et André Foucault, Jules de La Planche, Firmin Gambé, et Simon Hubert, défendeurs. — Mᵉ Pierre Prince se présente pour Hyacinthe Margat et Elizabeth Boin, veuve Robert Fortier, demandeurs, contre François Margat, défendeur.

B. 1715. (Cahier.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1696-1699. — Plumitif du greffe. — Procureurs : Lebas, Ragu. — La partie de Ragu est condamnée aux dommages et intérêts suivant l'estimation qui sera faite; le sieur Rossignol sera chargé de la visite à défaut de l'expert juré.

1716. (Cahier.) — In-f°; 28 feuillets, papier.

1683-1701. — Production par Ragu, pour les héritiers Boubard, contre Étienne Jardin défendeur. — Production par Barrat, de deux sacs complets pour Catherine Leveau, épouse Flory Mosnier sieur de Milande, contre Pierre Gouet sieur de La Planche. — Production de neuf pièces par Bailly, pour les époux François Mathieu, demandeurs, contre Claude Minbreau, prenant la cause des époux Jean Tixier et consorts, défendeurs.

B. 1717. (Registre.) — In-f°, 124 feuillets, papier.

1683. — Déclaration de Léonard Pochet, garde-vignes du quartier d'Auron, qui a trouvé dans une terre et une vigne dudit quartier deux troupeaux de porcs appartenant à Robert Marchant, de Pierrelay et à Montigny, de Vouzay. — Déclaration de Blaise Charlet, vignier du quartier Saint-Sulpice, qui déclare avoir trouvé dans les vignes du Pié-du-Rateau cueillant des raisins, un maçon dont il a porté l'habit chez le fermier des amendes. — Déclaration de Jean Pacault, vignier du Château qui a trouvé dans une vigne du vignoble des Geuchevaux abattant des noix un vacher dont il a porté la chemisette chez le prévôt des amendes. — Déclaration de François Vier, vigneron de la paroise Saint-Ambroix, qui a trouvé une cavale et son poulain dans une pièce de marsèche (orge).

B. 1718. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1684-1701. — Noms des juges de la Prévôté : Gangneron, prévost ; de La Thaumassière, lieutenant ; Destat, Jan et Lebloy, juges ; Gougnon, procureur du Roi.

B. 1719. (Registre.) — In-f°, 36 feuillets, papier.

1684-1701. — Remis au juge Destat, le procès Claude Ferrant père, contre Claude Ferrant fils ; au juge Lebloy, le procès des PP. Jacobins, contre Pierre Poncet ; au juge Jay, le procès criminel contre Pierre Calande contre les PP. Minimes ; pour le préciput du prévôt, le procès de Louise Poupardin, veuve Jean Robinet, contre Étienne Asse, avocat ; et pour le commerce, celui de Henri Collardon, contre Aignan Lebas, chanoine.

B. 1720. (Registre) — In-f°, 92 feuillets, papier.

1692-1701. — Jeanne Bureau, demanderesse en opposition, contre Claude Vinchon, veuve Volant défenderesse ; jugement qui reçoit la demanderesse à prouver que la défenderesse a perçu à son détriment des sommes qu'elle ne devait pas recevoir.

B. 1721. (Registre.) — In-f°, 152 feuillets, papier.

1694-1701. — Mariage de Marie Cristo, fille de Jean Cristo, libraire et imprimeur à Bourges, avec Georges Michon, fils de Claude Michon libraire à Toulouse. — Sentence de séparation de biens pour Marie Simonnet, femme de François Charlemagne, ci-devant commissaire et receveur aux saisies réelles dans toutes les juridictions de Bourges. — Donation entre vifs faite par Marie Leconte, veuve Fayard, au profit de Jeanne Thiollat. — Testament de frère Louis Jacquet, Augustin novice, et de Marie Ponnet, religieuse novice au couvent de Saint-Laurent à Bourges.

B. 1722. (Registre.) — In-f°, 162 feuillets, papier.

1697-1701. — Nomination de Pierre Brisson, coutellier à Bourges, comme curateur de Julien Meillard, fils mineur de François Meillard et de Madeleine Rousseau. — Les religieuses de Sainte-Claire de Bourges, demanderesses, contre Antoine Pourrat, sergent royal et Chaput, dit Fagotin, charpentier défendeurs ; sentence par défaut qui interdit aux défendeurs de continuer la démolition voisine des demanderesses et par là de leur causer préjudice.

B. 1723. (Registre.) — In-f°, 175 feuillets, papier.

1697-1701. — Joseph Leclerc, avocat au parlement docteur agrégé de l'Université de Bourges, étant aux droits de Madeleine Rivière, veuve de Pierre Maire, sieur de Vellacourt, et en cette qualité poursuivant la vente par décret du bois d'Ivry, paroisse de Saint-Éloi-de-Gy, saisi sur François Cortat, demandeur, contre ledit Cortat, marchand filetier, défendeur; sentence qui déclare ladite saisie bien et dûement faite et en ordonne la poursuite et la vente au quarantième jour suivant aux charges ordinaires, le prix en devant être versé dans huitaine entre les mains du receveur des consignations. — Claude Dupont, prieur de Saint-Paul, demandeur en saisie-arrêt et délivrance de deniers, contre Jean Gillet, ancien chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, défendeur et demandeur en main-levée des arrêts faits sur la pension que lui sert le chapitre; sentence qui accorde la main-levée demandée, et au principal, considérant que chacune des deux parties se prétend créancière de l'autre, décide qu'elles entreront en compte au premier jour pardevant le prévôt pour qu'il en décide.

B. 1724. (Registre.) — In-f°, 162 feuillets, papier.

1697-1701. — Catherine Dugué, comme tutrice et curatrice, subrogée à ses frères et sœurs, opposante à l'exécution de la sentence du 11 janvier 1696 en laquelle il leur a été donné qualité d'héritiers de feu François Dugué père malgré leur renonciation, contre Marguerite Poncet, créancière défenderesse; sentence qui reçoit la demanderesse ès-dites qualités opposante à l'exécution de ladite sentence, décharge ses frères et sœurs de la qualité d'héritiers du sieur Dugué et restreint la condamnation portée par cette sentence à la qualité d'héritiers de feue Catherine de Mannes, leur mère. — Catherine Blanchard, demanderesse en séparation de biens, contre François Guibouret, mari de ladite Blanchard, défendeur; sentence d'appointement entre les parties, vu la contrariété des faits allégués par elles, pour qu'elles aient à faire preuve des dits faits tant par titres que par témoins.

B. 1725. (Cahier.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1699-1701. — Sentence de ratification de l'adjudication de la métairie Des Vesvres.

B. 1726. (Registre.) — In-f°, 39 feuillets, papier.

1700-1701. — Plumitif. — Procureurs : Sabathault, de Lutho, Barrat, David. — Acte à Sabathault de la conversion de la saisie en action hypothécaire.

B. 1727. (Registre.) — In-f°, 22 feuillets, papier.

1701. — Noms des procureurs : Bienvenu, Thébault, Sure, Bailly, Buchet, aîné et jeune, Lebas, Cormier, Lesueur, Thomas, Deffaux, Béchereau, Fouchier, Dubisson, Sagordet, Cherrier, Raires, de Lutho, Daulne, Moret, Maignaud, Bourgeois, Joubert, etc.

B. 1728. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1701-1704. — Insinuations du testament de Marie Ramonat femme de Claude-Charles André: — du contrat de mariage entre Julien Lafontaine et Porpétue Bergery, portant donation au profit du futur.

B. 1729. (Registre.) — In-f°, 15 feuillets, papier.

1703-1704. — Testament de Jeanne Picard au profit de demoiselle de Vignolle, elle émet le vœu que sa sépulture ait lieu dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier près du corps de madame de Vignolles. — Testament de Jean Sagordet, archer de la Maréchaussée provinciale de Berry, don de 30 livres à chacun de ses neveux, la veuve Tixier est nommée légataire universelle sauf l'usufruit réservé à la femme du testateur.

B. 1730. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1701-1703. — Production de 17 pièces par Vincent Babou, défendeur et demandeur, contre Claude Paroisse, demandeur et défendeur, la première de ces pièces était une promesse de la somme de 17 livres consentie par Babou, au profit de Paroisse. — Production d'un procès complet pour Jacques Marigny, demandeur en faux contre Charles Fouchard, défendeur. — Production pour Jeanne Libert, contre Michel de Saint-Bonnet, ancien fermier de Quantilly et de Saint-Palais, et Marie de Banne, veuve et commune de Michel Clavier.

B. 1731. (Registre.) — In-f°, 307 feuillets, papier.

1704-1707. — Claude Chassipol, maître imprimeur, à Bourges, demandeur, contre Pierre Auroy, serrurier, défendeur; condamnation du défendeur à des dommages et intérêts envers Chassipol pour n'avoir pas fait faire les réparations nécessaires à la maison qu'il lui a louée. — Jean Cherrier, maître chirurgien à Bourges, demandeur, contre Louis Louis, marchand au même lieu, comme héritier de Guillaume Chavassel, ancien curé de Saint-Ursin défendeur; sentence qui décide que les parties nommeront des experts.

pour s'entendre sur le prix des visites rendues par ledit Cherrier audit Chavassel, durant sa dernière maladie, afin qu'il en soit ordonné ce qu'il appartiendra.

B. 1732. (Registre.) — In-f°, 68 feuillets, papier.

1701-1710. — Plumitif des audiences. — Procureurs : Cœurdoux, Sure, Lebas, de Lutho. — Ordonné que la partie de Cœurdoux fera preuve des faits avancés par elle.

B. 1733. (Registre.) — In-f°, 296 feuillets, papier.

1701-1710. — Plumitif des audiences du greffe. — Procureurs : Sabatault et Daulne. — Acte à Sabatault du choix qu'il a fait de Ravier pour expert, ordonné que Daulne nommera le sien au premier jour ; acte du choix de Prince par Daulne.

B. 1734. (Cahier.) — In-f°, 8 feuillets, papier.

1701-1710. — Production par Claude Barrat, de neuf pièces de 1661 à 1699 pour Pierre et Jean Coudreau et Denise Bourgoin, demandeurs, contre François Clavier défendeur, retirée le 6 mai 1720. — Production par Simon Bernard, de deux sacs complets pour François Margat, demandeur, contre François Bruère, défendeur.

B. 1735. (Registre.) — In-f°, 213 feuillets, papier.

1707-1710. — Pierre Delalande, demandeur, contre Vincent Delalande, défendeur ; sentence qui déclare que Vincent Delalande sera déchargé de la rente constituée sur la maison de Delalande père, laquelle rente demeurera éteinte et assoupie, et que le bail de ladite maison aura son plein et entier effet. — Charles Pouliet et Claude Bisson, demandeurs, contre Pierre Jamet, défendeur ; condamnation du défendeur, pour défaut de paiement de loyer et de confection de réparations, à vider les lieux, et autorisation des demandeurs à se mettre en possession.

B. 1736. (Registre.) — In-f°, 24 feuillets, papier.

1709-1710. — Insinuation de la donation entre vifs faite par Marguerite Dumas, veuve François Launier, ancien barbier-chirurgien à Vasselay, au profit de Germain Dubuisson, apothicaire à Bourges, de tous ses biens meubles et immeubles moyennant une rente viagère de 10 sous et un pain bis par semaine, 4 sous pour le sel par quinzaine, 4 douzaines de fagots par an, et à la condition de payer son loyer, et ses dettes.

B. 1737. (Registre.) — In-f° 12 feuillets, papier.

1710. — Noms des Procureurs : Barrat, Bienvenu, jeune et aîné, Souciet, Thébault, Bruère, Foret, Bailly, Guindant, Loret, Pinault, Selleron, Nourrissat, Ravier, Gourdon, Dubuisson, Dumont, Cœurdoux, aîné et jeune, Buchet, Vivier, Robert, Thomas, Deperey, Sure, etc.

B. 1738 (Registre.) — In-f°, 26 feuillets, papier.

1711-1712. — Plumitif du greffe. — Rôle des perceptions. — Les dames Marie et Louise de Chauvelin, religieuses, demanderesses, contre Chauvelin, seigneur de Richemond, coût 3 sous. — Pierre Godard, demandeur, contre Jacques Fontaine défendeur, 26 sous 8 deniers.

B. 1739. (Registre.) — In-f°, 355 feuillets, papier.

1710-1711. — Les gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges, demandeurs en représentation de dépôt, contre Étienne Tribou, dépositaire des meubles sur lui exécutés faute de paiement de 48 livres 15 sous et sept poules reste à payer de trois ans d'arrérages d'une rente foncière de 22 livres 10 sous et 2 poules, défendeur ; condamnation dudit Tribou à la représentation desdits meubles pour que la vente en soit faite sous peine d'emprisonnement, et aux dépens. — Pierre Barrière, demandeur, contre Marie Mathieu, veuve Claude défenderesse et incidemment demanderesse ; condamnation dudit Barrière, à payer 20 livres pour une année de loyer des héritages qu'il occupe, ladite somme destinée aux réparations qui sont nécessaires, avec autorisation à ladite veuve Barrière, d'expulser dans huitaine s'il n'a pas satisfait audit jugement.

B. 1740. (Registre.) — In-f°, 260 feuillets, papier.

1710-1715. — Plumitif. — Acte de la lecture du testament de Claude Paillasson, sieur de Lury. — Publication du testament du curé de Senneçay.

B. 1741. (Registre.) — In-f°, 56, feuillets, papier.

1710-1719. — Contrat de mariage de Claude Guebin et de Marguerite Nocq, avec donation à la future par Jacques Voulu. — Testament de Jean Guillard et de Catherine Regnault, au profit de Jean et Marie Tullier et de François Guillard. — Donation entre vifs de tous ses biens par Jeanne Dumais, au profit de Germain Cheau.

B. 1742. (Cahier.) — In-f°, 16 feuillets, papier.

1710-1719. — Déclaration de Jean Métivet, vigneron, à Saint-Michel-de-Volangis, qui a trouvé dans les vignes situées au clos du *Poil de Chien* proche dudit bourg, huit bœufs appartenant à Michel Delarue, laboureur de la métairie des *Champs de Grellé*. — Déclaration de Jacques Vermont, domestique des Pères Jésuites de Bourges, qui a trouvé dans un pré desdits religieux un taureau appartenant à Louis Durand, laboureur.

B. 1743. (Registre.) — In-f°, 76 feuillets, papier.

1716-1719. — Ordonnance qui défend à toute personne de couper du raisin dans les vignes, pour en faire des râpés, avant la bannie, à peine de 20 livres d'amende, et autorise les perquisitions chez les individus soupçonnés d'avoir commis ce délit.

B. 1744. (Cahier.) — In-f°, 8 feuillets, papier.

1711-1719. — Production par Jacques Bailly, pour Jeanne Mestier femme Jacquard, demanderesse en déclaration d'hypothèque et en déguerpissement, contre Philippe Ragueau, notaire.

B. 1745. (Cahier.) — In-f°, 8 feuillets, papier.

1711-1719. — Production de deux sacs complets l'un pour les époux Pierre Marsault, défendeurs; opposition, entérinement de lettres de rescision, contre les époux Silvain Persuré, et Paul Lecuillier; l'autre pour Bienvenu l'aîné, défendeur aux dites oppositions, contre lesdits Persuré et Lecuillier.

B. 1746. — (Registre.) — In-f°, 272 feuillets papier.

1715-1719. — Gilbert Villeneuve, maître de poste à Bourges, demandeur, comme héritier de Marguerite Pariou, sa mère, contre Claude Desrez, curateur à la succession vacante de Léonard Villeneuve, défendeur; sentence qui déclare exécutoire contre ce dernier le contrat de rente de 75 livres constitué solidairement par Léonard Villeneuve, et Marguerite Pariou, sa veuve, au profit de Gilbert Gaudard, marchand à Bourges, en conséquence le condamne à renouveler ledit contrat au profit dudit Gaudard et à tenir compte au demandeur de la moitié des arrérages de la rente qu'il a avancés. — Vincent Babou, maître menuisier, demandeur, contre Pierre Cochet, ancien procureur-fabricien de la paroisse de Soulangy, défendeur, condamnation du défendeur à payer au sieur Babou la somme de 56 livres 10 sous restant de celle de 99 livres pour ouvrage de menuiserie par lui fait à l'église de Soulangis.

B. 1747. (Registre.) — In-f°, 204 feuillets, papier.

1716-1719. — Plumitif du greffe. — Présentations des demandeurs; Guillaume Ferré, demandeur, suivant exploit Billard, contre Antoine Saget, défendeur, perçu 9 sous. — Les PP. Jésuites, demandeurs, par exploit contrôlé à Châteauroux par Maslard, contre Dupin, perçu 9 sous 8 deniers.

B. 1748. (Cahier.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1721. — Plumitif du greffe. — Le Procureur du Roi, contre Jouy, Delaire, Léonard Jacquet, Silvain Jacquet et Renaud; sentence qui ordonne aux héritiers de se faire prêter main-forte pour que les ordonnances du Prévôt soient exécutées, nonobstant toute opposition ou appellation quelconque.

B. 1749. (Cahier.) — In-f°, 60 feuillets, papier.

1721. — Jacques-Réné-Jubert Duthil, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame-de-La-Vernusse, demandeur, contre Jacques Viot, marchand boucher à Issoudun, défendeur; condamnation du défendeur à payer audit abbé la somme de 210 livres suivant engagement pris par lui pour vente de bestiaux consentie par le fermier du demandeur. — Étienne Ponard, maître tonnelier à Sancerre, demandeur, contre Jean Sallé sieur de Chou, avocat à Bourges, défendeur; sentence qui déboute le défendeur des exceptions par lui proposées et consistant à dire qu'il a revendu les futailles à lui réclamées par le demandeur, que d'ailleurs, il ne saurait être poursuivi comme marchand de vin, étant avocat et ne vendant que sa récolte.

B. 1750. (Registre.) — In-f°, 183 feuillets, papier.

1719-1723. — Jeanne Fluteau, demanderesse, contre Catherine Rochard, défenderesse; jugement qui ordonne la vente aux enchères de la maison provenant de la succession de François Bourré, sur proclamations faites à la diligence de ladite Rochard sur Fluteau, curateur de son fils. — Acte de la lecture et publication du testament olographe de Anne Fougeron, au profit de Marie Archambau t.

B. 1751. (Registre.) — In-f°, 180 feuillets, papier.

1722-1726. — La veuve Gaultier, contre Marie Guénois; permis, à la demanderesse de faire preuve des

faits deniés par l'autre partie. — Jean Desroches, contre Marie et Sylvain Habaut; octroi de commission pour mettre en cause l'autre héritier, et condamnation des défendeurs à payer la portion réclamée ; dépens réservés.

B. 1752. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1710-1728. — Donation entre vifs par Jean Bernardin, au profit de son gendre Jean Leson. — Testament de Gertrude Delart sœur de la Charité-du-Montoire. — Sentence arbitrale qui règle les intérêts débattus entre Jean-François et Anne Delarue, enfants mineurs de feu François Delarue, notaire à Bourges, demandeurs en restitution des biens maternels et reddition de comptes de tutelle, d'une part, et de l'autre Jean Bienvenuat, lieutenant aux Eaux-et-forêts de Bourges, leur curateur.

B. 1753. (Registre.) — In-f°, 102 feuillets, papier.

1727-1728. — Christophe Moreau, contre Jacques Moreau; parties renvoyées pour fournir leurs pièces. — François Lebas, contre Julien Ragotin; au rapport du défaut duement vérifié, conclusions adjugées avec dépens.

B. 1754. (Registre.) — In-f°, 32 feuillets, papier

1728-1729. — Contrat de mariage entre Michel d'Argent, fils d'autre Michel d'Argent, conseiller du Roi, président, contrôleur au Grenier à sel de Cosne, et de feue, Marie-Anne de Lagogué, avec Marie-Françoise Moreau, veuve Paul de François chevalier Duplex. — Testament de sœur Jeanne-Marie de Lalande, en religion sœur Sainte-Solange, religieuse au couvent de la Congrégation de Bourges.

B. 1755. (Registre.) — In-f°, 150 feuillets, papier.

1727-1731. — Charles Clément, demandeur, contre Claude Lebeau, dépositaire des meubles sur lui exécutés, et Jean Gaucher, commissaire établi aux blés saisis sur ledit Lebeau, défendeurs défaillants; sentence qui condamne les défaillants à représenter les meubles et rendre compte des blés. — Antoine Chevreau, journalier, et sa femme, demandeurs en paiement de salaire, contre Jean Gorgeron, messager de Sancerre, défendeur; sentence qui admet les parties à faire preuve du prix auquel les journées ont été fixées entre elles.

B. 1756. (Registre.) — In-f°, 210 feuillets, papier.

1729-1731. — Rognon, contre Cœurdoux; sentence qui ordonne qu'avant de faire droit le défendeur répondra au fait articulé par Rognon, de l'ensemencement de 22 boisselées de ses terres pour être ordonné ce qu'il appartiendra. — Les religieux Cordeliers de Bourges, saisissants et demandeurs, contre Richard Aubry, saisi, et Mathieu Lebrun, commissaire aux blés saisis, défendeurs; condamnation dudit Aubry à payer aux demandeurs la somme par lui offerte de 34 livres 1 sou 2 deniers plus aux dépens.

B. 1757. (Registre.) — In-f°, 190 feuillets, papier.

1734-1737. — Acte de lecture publication et ordonnance d'enregistrement au greffe du testament de Jean-Charles Genève, fabricant de bas au métier à Bourges, en faveur de Louis Michon, suisse de l'église cathédrale de ladite ville. — Les fabriciens de l'église Saint-Bonnet de Bourges, contre Antoine Pâtureau et autres; acte de la promesse faite par les défendeurs de faire vendre par un curateur créé *ad hoc* les biens en litige, à la charge de payer la rente due à Saint-Bonnet, outre les dépens.

B. 1758. (Registre.) — In-f°, 7 feuillets, papier.

1736-1737. — La veuve Caillon, contre Antoine Pâtureau; Procureurs : Soret et Servant. — Les chanoines du chapitre Saint-Étienne de Bourges, contre Denis Hemeré; Procureurs : Laureau et Paré.

B. 1759. (Registre.) — In-f°, 3 feuillets, papier.

1735-1738.—Productions : Jacques Bailly, procureur, dépose au greffe pour être communiqué au prévost, la procédure complète de l'instance entre Jean Pilaut et Marie Leblanc sa femme, contre Michel Féan taillandier. — Retrait de la production Pierre Bezard, contre demoiselle Demahis Dubreuzé. — Françoise Lenain et Jean Piche, contre Étienne Bataille et autres.

B. 1760. (Registre.) — In-f°, 225 feuillets, papier.

1737-1740. — Réné Soumard-Desforges, élu en l'Election d'Issoudun, demandeur en déclaration d'hypothèque et en déguerpissement, contre Étienne Bassignol, tailleur de pierres, défendeur; condamnation du défendeur à payer au demandeur la somme de 600 livres avec intérêts du jour de la demande sans aliénation du principal, si mieux il n'aime quitter sa maison pour qu'elle soit vendue en justice.

B. 1761. (Registre.) — In-f°, 41 feuillets, papier.

1738-1742. — Sentence définitive au profit de François Maréchal sieur de Lamotte, qui condamne Loiseau, Des Réaux et Saulé, à lui demander pardon de leurs insultes, plus en 150 livres de dommages et intérêts et aux dépens. — Informations faites à la requête de l'avocat du Roi en l'absence du procureur du Roi à la levée du cadavre d'un individu trouvé noyé à Asnières-lès-Bourges.

B. 1762. (Registre.) — In-f°. 8 feuillets, papier.

1739-1743. — Enregistrement des décès des réformés, morts dans le ressort de la Prévôté (village d'Asnières). — Déclarations par Pierre Couillard, vigneron d'Asnières-lès-Bourges, de la mort de son beau-père Philippe Clavier, aussi vigneron d'Asnières, décédé de la veille; — par Charles Cadier, de la mort de son beau-père Charles Clavier, décédé la nuit précédente.

B. 1763. (Registre.) — In-f°, 170 feuillets, papier.

1740-1743. — Jean Paré, contre Jean Cadier; sentence qui, renvoyant Paré de la plainte contre lui formée au sujet de pailles, lui défend de placer sa charrette dans la portion de grange appartenant à Cadier. — Jean Gaucher, contre les sieur et damoiselle Guibouret; sentence qui ordonne visite d'experts, nommés séance tenante, dans la maison en litige pour voir si elle se peut partager.

B. 1764. (Registre.) — In-f°, 224 feuillets, papier.

1734-1744. — Jean Blanchet, boucher à Bourges, demandeur, contre les religieuses Ursulines de la même ville, défenderesses; condamnation desdites religieuses à payer au demandeur 1,085 livres portées sur les quatre billets souscrits au profit dudit demandeur. — Sylvain Thoret, fermier de la métairie de La Butinerie, paroisse de Raimond, demandeur en réparations contre Germain Dubisson, maître chirurgien, tuteur de son fils héritier de Louis Monicaut, curé de Saint-Bonnet, et les créanciers de la succession dudit Monicaut, défendeurs; sentence qui ordonne que sur le prix de la ferme de ladite métairie, il sera employé par le demandeur 80 livres pour les réparations les plus urgentes.

B. 1765. (Registre.) — In-f°, 140 feuillets, papier.

1743-1744. — François Sauget, contre Antoine Couturier, et sa femme; acte de l'offre faite par le demandeur de reprendre le cheval qui lui a été volé, sauf indemnité des dépenses d'engraissage qu'il faudra faire et remise des harnais en état; condamnation par défaut des défendeurs à payer 200 livres de dommages et intérêts, plus les dépens. — Jean Lefort, contre Charles Pailleron; nomination d'experts pour vérifier les motifs et l'étendue des dégradations subies par le pressoir du demandeur.

B. 1766. (Registre.) — In-f°, 96 feuillets, papier.

1740-1746. — Jean Rossignol, bedeau de l'Université, opposant à l'inventaire des meubles dépendant de la succession du curé de Saint-Bonnet de Bourges, pour raison de soustraction de différents objets, par Germain Dubuisson, chirurgien, défendeur; sentence qui admet le demandeur à fournir la preuve des faits qu'il articule. — Louis Prévost, demandeur, contre Claude Duplan, maître maçon, défendeur défaillant; condamnation du défendenr à payer audit Prévost 100 livres pour trois années d'arrérages.

B. 1767. (Registre.) — In-f° 24 feuillets, papier.

1744-1746. — Information faite à la requête de Joseph Perrichon, curé de Bengy, contre Élisabeth Gauriat, femme Pernet, et veuve en premières noces de Gilbert Didier, marchand, accusée d'avoir distrait les effets dépendants de la succession dudit Didier. — Plainte de Germain Boudaché, couvreur, contre Jean Ricordeau, employé dans les gabelles, pour avoir été par lui maltraité à coups d'épée; rapport des médecins et chirurgiens; décret de prise de corps contre l'accusé.

B. 1768. (Registre.) — In-f°, 110 feuillets, papier.

1744-1756. — Jean Lesieur, contre François Dubreuil, défendeur; sentence qui déboute Dubreuil de son opposition, autorise la saisie de ses meubles pour être vendus jusqu'à concurrence de la somme réclamée, condamnation aux dépens. — Acte de lecture, publication et ordonnance d'enregistrement au greffe du testament de François Depaix, bourgeois de Bourges, au profit de Louis de Biet, sieur du Préau.

B. 1769. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier.

1745-1746. — Le syndic de la paroisse de Saint-Caprais, demandeur, contre le chapitre et les vicaires de Saint-Étienne de Bourges, défendeurs; condamnation des défendeurs à faire faire les réparations de l'église de Saint-Caprais, à fournir les ornements d'église, les livres de chantres, etc., jusqu'à concurrence du revenu de deux années.

B. 1770. (Registre.) — In-f°, 78 feuillets, papier.

1745. — Jean Beosne, demandeur, contre Léonard Reverdy; sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 72 livres pour argent prêté, et 50 livres pour fauchaison d'un pré, plus les dépens. — Jean-Baptiste Sauge et sa femme, demandeurs, contre les sieur et demoiselle Dubois de Champdillon, défendeurs; sentence qui condamne les défendeurs à payer aux demandeurs la somme de 40 livres souscrite par eux à leur profit, déduction faite de 3 livres pour une veste retenue par lesdits demandeurs.

B. 1771. (Registre.) — In-f°, 87 feuillets, papier.

1746-1749. — Jean et Augustin Gressin, demandeurs, contre Jean-Jacques Debrielle, défendeur défaillant; jugement qui condamne ledit Debrielle à restituer au demandeur un titre de rente de 140 livres en principal, produisant 7 livres, à lui remis pour en poursuivre les arrérages. — Antoinette Bory, veuve Paulin, agissant comme tutrice de Marie Paulin, sa fille, contre Anne Paulin, femme Merlan, sa belle-sœur, réclamant l'estimation et la vente d'un douaire entre elle indivis par suite de succession; ordonné qu'elles fourniront le détail de la propriété pour qu'elle soit affichée et mise en vente.

B. 1772. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1746-1749. — Jean-Baptiste Couturier et sa femme, demandeurs, contre Jean Derisseau, défendeur défaillant; sentence qui ordonne le partage des biens, nomination de commissaires à l'effet de procéder au partage après estimation. — Acte de lecture, publication et ordonnance d'enregistrement au greffe du testament de Gabriel Cœurdoux, curé de l'église Saint-Jean-des-Champs à Bourges, au profit de demoiselle Anne Cœurdoux.

B. 1773. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1747-1749. — Production par Laureau, procureur, pour Catherine Ruby femme de Pierre Jouanneau, contre son mari, d'un sac coté A-J; — par le même, pour les fabriciens de Saint-Pierre-le-Marché de Bourges, contre Pierre Viret, marchand, exerçant les actions de sa femme, d'un sac coté A-L.

B. 1774. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1735-1745.—Enregistrement des testaments de François Aupic-Dubreuil, bourgeois de Bourges; — de Pierre Godard, docteur et doyen de la faculté de théologie de Bourges.

B. 1775. (Registre.) — In-f°, 44 feuillets, papier.

1746. — Testaments de Madelaine Bruère, veuve de Honoré Bonardel, marchand de draps à Bourges, au profit de Marie Bruère, épouse de Dumont, notaire audit lieu et autres; — de Jeanne Chaseray, veuve de Daniel Pommereau, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Gien, au profit d'Armand Pommereau, son fils, et de Catherine-Ursule Pommereau, sa fille.

B. 1776. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Testaments : de Boursault de Lézon, Vincent Guyot, Jean Thépin, écolier, Noël Fradet, chanoine, de dame Lejeune, François Hodeau, Rémy Auger, Vivant, notaire, Outrille Meunier.

B. 1777. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Testaments : de Claude Ferrant, ci-devant procureur, Guillemet Lamoignon, veuve Sodeau, René de La Châtre, Lombus, prêtre de l'Oratoire, Charles Ragu, chanoine, Gabriel Anjourant, sieur du Coupoy, Hyacinthe de Rochedragon, Avoye Martin, supérieure de l'hôpital de Bourges, Antoine Fradet, sieur de Chappe, Marie Thiellay, au profit de l'épouse de M. Marcou, trésorier de France, Magdeleine de La Porte, veuve de La Châtre; Jacques Desbrielles, Gaudard de Laverdine, Philippe Germain, potier d'étain, de Théry, avocat, François de Bourdaloue, chanoine, Nicolas Lemort, sieur de La Forêt, dame Danié, veuve Deville, Blanchard, chanoine, Marie Beschereau, femme Lepain, Anne Pichon, femme Robert Sagordet, Vellotte, chanoine, Anne Fougeron, Françoise Tessier, fille de Régnault Tessier, contrôleur général des finances en Berry, Claude Billot, barbier, Jacquette de La Noue, Jean Boursault, marchand, Charles Delaroche, chanoine, Girard, curé de Saint-Jean-le-Vieil, de Thouis, chanoine, Marie Millet, veuve Bruère, Marie Barat, veuve Habert, Toussaint Delarue, avocat.

B. 1778. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

XVII° Siècle.—Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Ambroix, Aubinges, Avord, Azy, Saint-Bonnet.

B. 1779. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

XVII° Siècle.—Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Berry, Bengy, Bouy, Brécy.

B. 1780. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1654-1714. — Proclamats, décrets, et baux de biens situés dans les paroisses de La Chappelle-Saint-Ursin, Cornusse, Châteauneuf, Civray, Corquoi, Crézançai, Croisy.

B. 1781. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Doulchard, Dun-le-Roi, Saint-Éloi, Étréchy.

B. 1782. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles, situés dans les paroisses de Farges, Farges-en-Septaine, Saint-Florent, Foëcy, Fussy.

B. 1783. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 1 pièces, parchemin.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Germain-du-Puits, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Georges-sur-Moulon, Henrichemont.

B. 1784. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans Le Château, Saint-Jean-le-Vieil, Saint-Jean-des-Champs (ville de Bourges).

B. 1785. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1577. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Marmagne, Saint-Martin-d'Auxigny, Menetou-Salon, Mehun, Levet, Lissay, Saint-Loup-des-Chaumes, Jars.

B. 1786. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Médard, Montermoyen, Saint-Pierre-le-Marché, Saint-Pierre-le-Guillard, Saint-Outrille (ville de Bourges).

B. 1787. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

XVII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux en justice de biens situés dans les paroisses de Nançay, Neuvy-sur-Barangeon, Nohant, Osmoy, Saint-Michel, Montigny, Morogues, Moulins-sur-Yèvre, Saint-Palais, Saint-Phalier, Plaimpied, Pigny, Primelles, Quincy, Rians.

B. 1788. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Privé, Saint-Pierre-le-Guillard (ville de Bourges).

B. 1789. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Guillard (ville de Bourges).

B. 1790. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1584. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Pierre-le-Marché, Saint-Pierre-le-Puellier (ville de Bourges).

B. 1791. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Savigny, Senneçay, Sainte-Solange, Soulangis, Le Subdray, Fussy, Vasselay, Vignoux, Villabon, Villequiers, Ivoy-le-Pré.

B. 1792. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses d'Aubigny, Saint-Pierre-le-Guillard, Preuilly, Nohant, Saint-Bonnet, Saint-Doulchard, Sainte-Montaine, Fussy, Sens.

B. 1793. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1620-1640. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Bonnet, Saint-Doulchard, Saint-Germain, Chavannes, Arçay, Vorly, Saint-Privé, Le Château, Saint-Médard, Sainte-Thorette, Saint-Pierre-le-Puellier, Vornay, Vignoux-sous-les-Aix, Saint-Georges, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Ambroix, Vasselay, Aubinges, Valentigny, Rians.

B. 1794. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

XVII°-XVIII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles, situés dans les paroisses de Saint-Bonnet et Saint-Privé.

B. 1795. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1652-1670. — Proclamats, décrets, baux de biens situés dans les paroisses de La Chappelle, Neuilly, Ivoy.

B. 1796. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1625-1680. — Proclamats, décrets, baux de biens situés dans les paroisses de Foëcy, Crosse, Saint-Médard, Saint-Pierre-le-Marché, Saint-Fulgent, Notre-Dame-du-Fourchaud.

B. 1797. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVII° Siècle. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses de Saint-Ursin et Saint-Bonnet.

B. 1798. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1678-1707. — Proclamats, décrets, baux d'immeubles situés dans les paroisses d'Arton, Issoudun, Mézières-en-Brenne, Reuilly, Nohant, Saint-Paissant-de-Massay.

PRÉVÔTÉ CRIMINELLE.

B. 1799. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687-1782. — Martin Gilbert, cabaretier, à Saint-Martin, demandeur et plaignant, contre Fernault, voiturier et le nommé Terry; demande de dommages et intérêts pour violation de propriété mobilière, plumes jetées au vent, fruits écrasés, poinçon de vin perdu.

B. 1800. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1703. — Confrontation des nommés, Étienne Mercier, Silvain Grason, écoliers, et Pierre Delan, témoins, au sieur Gilbert Delaire, prisonnier ès prison de Bourges, et accusé.

B. 1801. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1704-1712. — Galvier, tailleur d'habits, demandeur, contre Pouradier, aussi tailleur d'habits, défendeur; injures et voies de fait. — Guillaume Thiolat, notaire, et Catherine Raboin, son épouse, demandeurs, contre Dobin, légiste, et Pottevin; injures et voies de fait.

B. 1802. (Liasse.) — 37 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1714-1720. — Crevanta, maître tonnelier, contre André Berger et Mercier, accusé de l'avoir excédé de coups.

B. 1803. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1721-1722. — Condamnation des sieurs Jubert, Blondeau, à aller dans la maison du sieur David, lui demander pardon en présence du greffier, des injures qu'ils lui ont dites.

B. 1804. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722-1780. — Information à la requête du Procureur du Roi contre certaines personnes accusées d'avoir maltraité le sieur Bardon. — Le Procureur du Roi, contre François Gounot, accusé de s'être muni de faux certificats pour mendier.

B. 1805. (Registre.) — In-f°, 6 feuillets, papier.

1781. — Plainte par l'avocat du Roi au prévôt contre Lajeunesse, laquais, accusé de vol domestique, et déposée le 15 février, information des 13 et 15 dudit mois, décret de prise de corps du 10, assignation à quinzaine et cri public dudit jour et 13 mars suivant, récolements du 24 mars, récolements des témoins des 26 et 29 suivants, conclusions définitives du 16 avril, et jugement par contumace du 17, qui condamne le criminel a être pendu en effigie; ledit jugement exécuté le 21 avril suivant.

CONSERVATOIRE.

B. 1806. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1637-1639. — Marguerite Sabatier, contre Pierre Pénot, avocat du Roi, saisi de la charge d'avocat du Roi.

B. 1807. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1640-1645. — Bail du lieu et fief de La Farges, saisi à la requête du sieur Mercier, avocat, sur le sieur Delavarenne. — Enregistrement du procès-verbal des criées du chatel et fief de Clavières.

B. 1808. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1646. — Bail des héritages saisis à la requête de Jean Lelarge, cessionnaire de Pierre Jourdin, sur François Guillot et sa femme. — Sentenee d'ordre des deniers provenant de la vente d'héritages saisis à la requête de demoiselle Catherine Bigot, veuve Nicolas Labbe, sieur Du Parc.

B. 1809. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1647. — Jean Heurtault, demandeur, contre Philippe de Bise et Mathieu Perrotin, sieur de l'Espinière; sentence qui ordonne la vente des biens et du dixième dont les défendeurs sont détenteurs.

B. 1810. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1648. — Décret du fief de la Feuge, distribution des deniers provenant de l'adjudication dudit lieu de la Feuge et de la métairie des Périnets. — Sentence d'ordre des deniers provenant de la vente des héritages saisis sur le curateur de la succession vacante de feu Jean Sartin, dit Labarre.

B. 1811. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1650. — Sentence d'ordre des deniers provenus de la vente des héritages saisis à la requête de noble Étienne Mercier, sur Macé Soumard et Clément Dupin, comme tuteur aux corps et biens des enfants de défunts Pasquet Remaire, Martine Perroux et Jeanne Soulat.

B. 1812. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1651-1653. — Enregistrement des procès-verbaux de criées et saisies faites à la requête de Claude Baraton, écolier, contre Antoine de La Grave, bourgeois d'Argenton. — Sentence d'ordre des deniers provenus des héritages saisis sur Silvain Bouchard, à la requête de Jean Hémeré.

B. 1813. (Liasse.) — 119 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1654. — François Aupix, écolier, contre le sieur Bonin, seigneur de Saint-Vincent-d'Ardentes, saisie de la moitié du dîme dudit Saint-Vincent-d'Ardentes. — François de Bauvilliers, comte de Saint-Aignant, demandeur, contre Antoine Perreau, écuyer, Marie Jacquet, seigneurs de Soulangis et autres; demande du droit de rachat.

B. 1814. (Liasse.) — 114 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1655. — Sentence rendue sur les oppositions formées au décret des héritages de Me Esme Moreau et de sa femme. — Mathieu Girault, demandeur, contre Paul Delavarenne, défendeur; condamnation de Delavarenne au paiement d'une somme de 63 livres.

B. 1815. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1656. — Yves Dugué, notaire doyen, contre Claude Stample saisi; sentence d'ordre.—François Faure, donataire, contre Perronnelle Augier, veuve Léon Guilerault, sentence d'ordre.

B. 1816. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1657. — Jacques Prévost, écolier, donataire de Louis Popineau, contre Jacques Bernard, bourgeois de la ville de Châteaumeillant, saisi; sentence d'ordre. — Jacques Cherrier, écolier, donataire de Claude Savy, sieur des Fontaines, contre Étienne Berge et Jeanne Bernard; sentence d'ordre.

B 1817. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1658. — Procès-verbal de criées des dîmes et terrages saisis sur le sieur de Buxeuil, par Louis de Guibert, chevalier.

B. 1818. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1659-1660. — Procès-verbal des criées des héritages saisis à la requête de Me Claude Descayeux, sur Nicolas Paviot. — Procès-verbal de criées des héritages saisis à la requête de François Tepain, écolier, donataire du sieur Verdelet et d'Anne Martinet, sa femme, bourgeois de Bourges, contre Pierre Viard.

B. 1819. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1661-1662. — Noble Pierre Barbier, avocat, demandeur, contre Gabriel Defriches, écuyer seigneur d'Aubilly, défendeur; condamnation de Defriches au paiement d'une somme de 200 livres. — Gabriel Girard, marchand et cessionnaire d'une créance de 380 livres de la part de Limonnier, ancien maître de forges à Bigny, contre le sieur de Bigny; condamnation du sieur de Bigny, au paiement de la somme cédée.

B. 1820. (Liasse.)—137 pièces, papier.

1663-1665. — Permission donnée par le sieur Beau quaire, seigneur de Lienesse, à Pierre Ruby, son fermier pour ladite terre de Lienesse et celle de Saint-Aignan, de prendre dans les forêts le bois nécessaire à son usage, lesdits bois seront marqués par Pichon, juge du dit Lienesse.

B. 1821. (Liasse.) — 146 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1666-1671. — Traité entre David Minard, fermier de Bouville, paroisse de Sagonne; association pour l'exploitation en commun de la terre de Bouville.

B. 1822. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1672. — Pierre Fauvre, l'aîné, procureur, demandeur, contre Claude Balle et Catherine de La Fausse, sa femme.— Enquête au sujet de la jouissance d'une maison sise près la maison et les héritages du sieur Laballery, tailleur d'habits.

B. 1823. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1673. — Claude de La Chapelle, chanoine de l'église de Bourges, docteur en théologie, demandeur, contre Guillaume Chargebœuf, héritier de Charles Chargebœuf, curé de Saint-Genest; enquête au sujet des revenus de la vicairie de Saint-Genest, ladite enquête faite en la châtellenie de Montluçon.

B. 1824. (Liasse.) — 147 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1674. — Accense du droit de transit sur toutes les marchandises passant par le comté de Sagonne, et du droit sur le jeu de quilles au village dudit Sagonne, passé par Pierre Ruby, fermier général, au profit de Simon Guivier, maître tisserand, prix du bail 20 livres par an.

B. 1825. (Liasse.) — 145 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1675. — Bail des blés en gerbes saisis par Jean Chapotet, à la requête de Sire-Nicolas Roberthet. — François Pouradier, contre demoiselle Marguerite Gast, veuve du sieur Daugibault.

B. 1826. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1676. — Jacques Godefroy, écolier, contre Étienne Guillot, fermier; compte. — Jean Després, laboureur, contre demoiselle Colladon; compte.

B. 1827. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1677. — Les PP. Jésuites, demandeurs, contre P. Alabat; taxe de dépens. — Jacques de La Châtre, contre Carles de Pradines; dépens. — Salaire de Mathieu, sergent, transport à Saint-Phalier, distance 20 lieues, trois journées 30 livres. — Saisie faite par Testu, sergent royal, entre les mains de Claude Brouard, 30 sous.

B. 1828. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1677. — Pierre Chauveton, écolier, demandeur, contre Pierre Demay et Michel Bonjouan; sentence d'ordre du prix de vente des biens des Guynets.

B. 1829. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1678. — Ordre des deniers provenant de la vente de la seigneurie de La Vilette. — Jacques Palienne, sieur de Faverolles, contre Pierre Aufrère; enquête.

B. 1830. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1679. — Dame Menan, veuve Ferrière, contre Mathurin Cynet; sentence d'ordre des deniers provenant de vente d'héritages. — Sentence d'ordre des deniers provenus de la vente d'héritages saisis sur Jean Chappus, sieur de Soulliault, à la requête de Me Claude Heurtault, chanoine à Bourges.

B. 1831. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1680. — Ordre des deniers provenus de la vente du fief des Ormeaux de la métairie des Breuillard et autres, saisis à la requête du sieur Heurtault Du Sollier, sur Antoine Charitat, curateur à la succession vacante de défunt Louis Lemaréchal, en son vivant sieur du Corbet.

B. 1832. Liasse. — 77 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1681. — Jean Compaing, sieur de La Motte, contre Jacques Pyat; rapport d'experts au sujet de réparations. — Pierre Perrot, héritier et représentant de Petolou, chanoine à Levroux, contre Martin Fleury se prétendant créancier dudit Petolou; demande en reconnaissance d'écriture. — Rapport de Pierre Bezard, procureur et Jacques Caillault, maître écrivain et arithméticien experts nommés.

B. 1833. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1682. — Ordre des deniers provenant de la vente du fief de Chottin saisi sur André Delaunay. — Frais pour bail judiciaire d'une maison saisie à la requête de Jean-David Nuret, sur Philippe Saget, médecin.

B. 1834. (Liasse.) — 124 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1685. — Sentence d'ordre des héritages vendus à la requête de Gassot de Deffens, sur les Bouillier. — Louis Moreau sieur de La Grange, garant de maître Louis d'Avril, écolier, contre Jean Bertrand, chevalier sieur de Beaumont; dictum.

B. 1835. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1686. — Philippe Labbe, sieur de Chavanne, contre Perrinet; poursuite de l'ordre des deniers provenus de la vente du lieu de la Grange-Cornu.

B. 1836. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687. — Silvain Foret, receveur en l'Université de Bourges, contre Jacques Louvrier, marchand; saisie, enregistrement et certification de criées. — Bail d'une maison réellement saisie sur Me Philippe Saget, médecin à La Châtre, à la requête de Jean-David Nuret, héritier donataire de Pierre Josset, son oncle.

B. 1837. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1688. — Bail des blés saisis à la requête de Me Nicolas Monicault, sur Me François Terrasse, conseiller du Roi président du Grenier à sel de Dun-le-Roi. — Joseph Lebègue, écolier, contre Michel Rivière, laboureur; compte.

B. 1838. (Liasse.) — 145 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1689. — Pierre Seigneuret, barbier et chirurgien, contre Jacques Fouet, manœuvre; action en rapport de titres. — Jean Doullé, conseiller du Roi au Châtelet de Paris, Guillaume Doullé, grand chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges, François Doullé, sieur de La Croix-Linay, contre

les sieurs Chenu et Sallé; action intentée contre le sieur Monicault, notaire à Bourges, successeur de Jean Couturier, pour représentation du cahier notulaire de 1621.

B. 1839. (Liasse.) — 120 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1690. — Bail des blés saisis à la requête de François Queste, écolier, sur Jean et Claude Ridous, laboureurs. — Gilles Augier, écuyer sieur du Coteau, avocat, contre Aignant Lebas, Jean Alabat, chanoine du Château, François Blondeau, chanoine de Notre-Dame-de-Salles, tuteur de Charles Chenu, demoiselle Anne Fouchier et François Alexandre, défendeurs; descente de lieux.

B. 1840. (Liasse.) — 127 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1691. — Bail des blés saisis à la requête de Esmé de Foucher, dame de Marcilly, sur Esmé Bonin et Silvain Laverat. — François Billot demandeur, contre Constantin de Laugé; cession des arrérages d'une rente en blé.

B. 1841. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1692. — Bail des blés saisis à la requête de Gabriel Corsault, écolier, sur Lauvergnat, laboureur; Pierre Delhomme commissaire. — Le seigneur de Paudy, contre le sieur et dame de Marolles; contestation au sujet de comptes.

B. 1842. (Liasse.) — 104 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1693. — Louis Clerjault, écolier, contre Rougier sieur de La Ronde; dépens. — État des frais de François Ber..ult, huissier, à cause de la saisie d'une métairie sise paroisse de Saint-Étienne-d'Argenton, et appartenant au sieur Des Tixières.

B. 1843. (Liasse). — 113 pièces, papier.

1694. — Ordre des deniers provenus de la vente des héritages saisis à la requête de Jacques Godefroy, contre Louis de Bonnefont sieur de Naubois, tuteur des enfants de défunt Me Robert de Barbezy et de demoiselle Anna de Chaumerot.

B. 1844. (Liasse.) — 113 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1695. — Louis Privé, demandeur, contre Nicolas de Thenon, écuyer sieur d'Azy; dépens dommages et intérêts. — Marie Frappy, veuve Jacques Villain, contre François de Lutho; dépens.

B. 1845. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1696. — Louis Chauveton, sieur de Vouet, lieutenant criminel à Issoudun, contre Guillaume Baucheron, sieur de La Vau; déclaration de frais et dépens. — François Thabault contre Jean Meignan, sieur de Grandpré; dépens.

B. 1846. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1697. — Enregistrement et certification de criées des biens saisis à la requête de Pierre Meignan, sieur de Foubardou, sur Me Pierre Saget, médecin à La Châtre, et Gaudard, sieur de Laverdine, contre Lelarge de Villaines.

B. 1847. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1698. — Proclamat des héritages saisis à la requête de Nicolas Thomas, procureur à Saint-Palais, contre Nicolas Baudin, Hugues Labbé et sa femme. — Décret des biens saisis à la requête du sieur Roze de Trouy, sieur Hérault des Mottes.

B. 1848. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1699. — Sentence d'ordre pour la distribution des deniers de la vente du lieu des Mottes, saisi sur Me Sébastien Hérault, prêtre, chanoine à Neuvy-Saint-Sépulchre, à la requête de Me Pierre Roze, sieur de Trouy. — Toussaint-Nicolas Dubois, écolier, contre Chamborant de La Clavière; exécutoire de dépens.

B. 1849. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1700. — Décret de différents héritages situés près les villages de Chassignières, Le Montet et Montipouret, saisis à la requête de Lhostellier, bourgeois à Issoudun, sur François Guillemain. — Étienne Corbin, docteur en théologie, contre Pierre Lucas, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Thorette; contestation au sujet des dîmes du champ des Sables des Pignons.

B. 1850. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1701. — Antoine Cendrier, fils, contre Jean Dupin, élu en l'Élection d'Issoudun; inventaire et productions. — Antoine Lebloy, sieur des Sables, docteur en médecine, contre 1° Pierre Thoubeau, chanoine en l'église du Château; 2° Mazelin Des Chapelles, demande en saisie arrêt.

B. 1851. Liasse. — 80 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1702. — Bail des blés saisis à la requête de François Lebas, écolier, sur la femme Thavin, veuve Margueritat, en son vivant procureur fiscal du marquisat de Castelnau. — Jacques Roi, demandeur en matière d'hypothèque, contre Romble Boulay, vigneron.

B. 1852 (Liasse.) — 38 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1703. — Sentence d'ordre pour la distribution du prix de vente des biens de Meignançay et de La Malvaude saisis par F. R. Douet, écolier, contre Antoine Bonnin, sieur de Meignançay. — Sentence d'ordre du prix de vente des biens des Combres saisis à la requête de Claude de Boisray, chevalier sieur de Courcenay, contre Léonard de La Selle, écuyer, sieur de Souvolles.

B. 1853. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1703. — P. Baudry, contre Simon Baudry et Pierre de La Chappelle, archidiacre; requête du sieur Baudry, qui offre de payer sa part d'une rente comme détenteur d'une portion d'héritage hypothéqué au profit du prêtre archidiacre de Bourges.

B. 1854. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1704. — Blaize Chenu, receveur général des terres de Châteauneuf et Lignières, contre Thomas de Bellegarde; taxe de dépens. — Silvain Legeret, ayant pris fait et cause pour Barathon, demandeur, contre Antoine Baronnet; inventaire de productions.

B. 1855. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1704. — Charles Bengy, écuyer sieur des Pastureaux, contre Anne Vallet, veuve Claude Duchier; contrat de mariage entre le sieur Bengy et demoiselle Lamaille. — Enquête pardevant Me Jars, notaire royal à La Charité, à la requête de Mariette Chambert, contre Simon Lauverjon et Léonard Merlin; contestation au sujet de liquidation d'association.

B. 1856. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1705. — Pierre Vauvielle, agissant pour Denis Sallé, écolier, contre François Beguin, sieur de Bagneux; action hypothécaire. — Jean Larrique, Jacquette Refatin sa femme et Pierre Vilain, contre Claude Robert, écolier, donataire de Michel Babou; opposition à l'exécution d'une obligation de 200 livres.

B. 1857. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1705. — Les sieurs et demoiselle de Bonneault, demandeurs en réception d'opposition, contre Nicolas Bonamy, commissaire aux saisies réelles. — Les sieur et demoiselle de Méry, demandeurs en opposition, contre Nicolas Bonamy, commissaire aux saisies réelles.

B. 1858. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1706. — Antoine Plassat, notaire, contre 1° Alexis de Labardière, tiers saisi, 2° Gabriel de Cluis, sieur de Moizus; action en déclaration affirmative. — François Billot demandeur, contre Louis Constantin, écuyer sieur de Laugé; procès-verbal d'appréciation de grains.

B. 1859. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1706. — Françoise de Charlemaison, veuve Duvergne de Marancy, contre Jean Girard, sa femme et autres; demande en paiement d'une somme cédée par le sieur Raillard.

B. 1860. (Liasse.) — 30 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1707. — Bail des héritages saisis à la requête de Me Pierre Daugy, écolier, donataire de Me Antoine Daugy, sur Antoinette Duplex, veuve Pierre Louiset. — Félix Baudoin défendeur, contre Pierre Chaillaix, marchand orfèvre, à Bourges; demande en reconnaissance de rente.

B. 1861. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1707-1710. — Les PP. Jésuites du collège de Sainte-Marie, contre les habitants de Surins et de Bois-de-Varaille; demande en reconnaissance d'arrérages que les demandeurs prétendent sur tous les habitants des dits Surins et Bois-de-Varaille, paroisses de Niherne et de Chézelles.

B. 1862. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1711-1713. — Albot, contre François Joubert, écolier, donataire des religieuses de Charenton; exécutoire de dépens. — Pierre Martinet, sieur de La Planche, contre Jean Desprès, le jeune; exécutoire de dépens.

B. 1863. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1714-1715. — Décret du lieu et moulin de Tirpeine, adjugé au sieur Decencière, sur les poursuites de Pierre Bécuau. — Entérinement des lettres de bénéfice d'âge de Jean et de Léonard Pasquet, frères.

B. 1864. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1716-1718. — Proclamat de treize hommées de vignes situées en la paroisse de Saint-Marcel, déguerpies par Étienne Regnault et Étienne Primget; vente poursuivie par Me Gabriel Cœurdoulx, écolier. — Charles de Buchepot, chevalier seigneur de Fromentau, pour Jacques Chaillot, défendeur, contre Jean Martin, sieur de Chemé, représen-

tant Dubuisson, son donataire, écolier, demandeur; jugement préparatoire qui ordonne dépôt de pièces; demande en désertion d'héritages grevés d'un arrentement.

B. 1865. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1719-1722. — Richard-Benoist Triboudet, contre Gabriel Dauphin, poursuivant son opposition à l'ordre du prix d'une maison vendue par la veuve Gressin. — Déclaration de dépens pour le sieur Étienne Rose, contre le sieur Dupin.

B. 1866. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1722-1724. — Saisie réelle des biens du sieur Courtais, à la requête de François Dubuisson, écolier; héritages situés paroisse de Saint-Vitte.

B. 1867. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1725-1726. — Valentin Bonardel, marchand de soie, contre François Tribard, officier de l'Université de Bourges; compte fait en l'hôtel du conservateur.

B. 1868. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1728. — Louis Villatte, contre Desjobert. — Contrat de mariage de Chabridon et de Gilberte Desjobert. — Charles Delouche, sieur de Loiseau, contre Varillault, notaire royal; action en déclaration affirmative sur saisie-arrêts, appel de la Châtellenie d'Aigurandes.

B. 1869. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1728. — Certification de criées du lieu de Marcy acquis par le sieur Bardet, saisie réelle. — Augustin Souciet, contre Couturier, médecin, et sa femme; prestation de serment, rapport et affirmation d'experts.

B. 1870. (Liasse.) — 33 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1729. — Louis et Étienne Aupannetier, exerçant les actions d'Anne-Marie Martinet, héritière de Silvain Martinet, son père, contre Silvain Nadot, écolier, donataire de Pierre de Fleury sieur de Boutroux et de dame Valentin, son épouse, et Jean Bernardet tuteur d'Anne Allelix, sa femme; Silvain Nadot demande le déguerpissement d'un héritage acheté d'Allelix, par le sieur Martinet; action hypothécaire.

B. 1871. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1730-1732. — Soumissions faites au greffe par Nicolas Sauger, pour exécution de sentence rendue à son profit, — Ragueau de Ferrière, contre Baudry et Drouet; Prestation de serment d'experts.

B. 1872. (Liasse.) — 84 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1733-1735. — Étienne Neveu, demandeur, contre Louis Chaumerot et la veuve Clément, demande en déclaration d'hypothèques. — Le même demandeur, contre Louis et Pierre Gressin, demande en déclaration d'hypothèques.

B. 1873. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1736-1749. — Marie Augay, veuve Jacques Jupilles, sieur Du Mont, défenderesse, contre Christophe Rollinat, Charles Delouche sieur de Loiseau et J-B Jupilles, sieur des Ligues; action en recours intentée par Delouche pour être tenu indemne d'une somme de 200 livres à lui reclamée par Rollinat.

B. 1874. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1750-1755. — Philippe Gay, premier inspecteur garde-chartes en l'Université de Bourges, contre Jacques Seguin et autres; Rapports d'experts chargés d'inspecter le moulin de Dausu, paroisse d'Osmery. — Opposition à l'ordre du prix des terres de Coudron, Saint-Germain-des-Bois et autres, saisies à la requête du sieur Fouquet, bedeau en l'Université, sur Gallucio de L'Hopital, marquis de Châteauneuf, lequel les avait acquises du sieur de Gamache et de Catherine Macé, son épouse.

B. 1875. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1755-1764. — Étienne Dardeau, entrepreneur, adjudicataire par décret de la maison du *Chat qui pêche*, contre 1° Charles Bonnin; 2° les créanciers des époux Guyard; prestation de serment d'experts. — Hyacinthe Sallé, écolier, donataire du sieur de Gamache de Lugny et François Servant, son curateur, contre Louis Blanchet, fermier des terres des Effes et de Saint-Saturnin, et la veuve de Gamache; condamnation des défendeurs au paiement de la somme de 1,000 livres montant de la donation.

B. 1876. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1765-1770. — Demoiselle Jeanne Desbarres, veuve Torchy, Pierre Desbarres et autres, contre Charles de Bonneval, écuyer, et dame Parrette de Beaufort, veuve de Jean Bonneval; acte de reprise d'instance. — François Pastureau, messager adjudicataire du bail judiciaire du lieu de La Petite Fougerolle et dépendances; prestation de serment.

B. 1877. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1771-1781. — Vincent Rolinat, aubergiste, donateur, agissant au nom de J.-B. Gaulmier, étudiant, donataire, contre autre Vincent Rolinat; rapport d'experts chargés de la visite de plusieurs héritages situés au village de Champflorentin, paroisse de Briantes. — Jean Clerjault, avocat à Bourges, et dame Cosson de La Lande, son épouse, agissant au nom de Philippe Rapin, étudiant, donataire, contre Guillaume Baracher et Pierre Vacher, manœuvres, défendeurs; condamnation des défendeurs au délaissement de la locature dont ils jouissent et au remboursement des jouissances.

B. 1878. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1782-1789. — Pierre Maigreau, économe au sequestre des biens du collége de Sainte-Marie, contre Étienne Brimbal, Philippe Borgeois et autres, tous habitants de Surrins; taxe de dépens. — Soumission de caution pour le collége de Bourges, contre Silvain et Réné Boileau.

B. 1879. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses suivantes : Les Aix, Allogny, Annoix, Saint-Amand, Argenvières, Argent, Arçay, Arcomps, Aubigny, Aubinges, Augy, Avor, Azy.

B 1880. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe Siècle. — Baux et partages de biens situés, paroisses de Bannegon, Baugy, Berry, Beddes, Beaulieu, Bengy, Blancafort, Blet, Bouy, Brécy, Brinay.

B. 1881. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1633-1692. — Ventes par décrets, baux et partages de biens situés dans les paroisses de Notre-Dame-du-Fourchaud, Saint-Fulgent, Saint-Jean-le-Vieil, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Outrille, Saint-Ursin, (ville de Bourges).

B. 1882. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Pierre-le-Guillard, Saint-Pierre-le-Marche, Le Château, Montermoyen, Saint-Médard, Saint-Privé, (ville de Bourges).

B. 1883. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice des biens situés dans les paroisses de Cogny, Colombier, Condé, Concressault, Cornusse, Corquoy, Coust, Couy, Crézancy, Crézançay, Crévent, Croizy, Crozon, Crosses, Crécy.

B. 1884. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1615-1702. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Châteaumeillant, Chavignol, Chavannes, Châteauneuf, Le Châtelet, Saiut-Christophe, Condé, Corquoy, Crézancy, Chamon.

B. 1885. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Caprais, La Cellette, Chalivoy-Milon, Chambon, La Chapelle-d'Angillon, La Châtre, La Chapelotte, Charentonnay, Charly, Chârost, Châteaumeillant,

B. 1886. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Dun-le-Roi, Saint-Doulchard, Dampierre, Dame-Sainte, Saint-Éloi, Ennordres.

B. 1887. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1622-1688. — Baux et partages en justice de biens situés paroisses de Farges-en-Septaine, Farges, Feste près Argenton, Feux, Flavigny, Saint-Florent, Fussy, Foëcy.

B. 1888. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1624-1704. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Garigny, Sainte-Gemme, Saint-Georges-sur-Arnon, Saint-Germain-des-Bois, Saint-Germain-du-Puits, Germigny, Genouilly, Givardon.

B. 1889. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1641-1703. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses d'Henrichemont, Herry, Osmery, Humbligny, Saint-Hilaire-de-Gondilly, Saint-Hilaire-en-Lignières.

B. 1890. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1655-1755. — Baux en justice de biens situés dans les paroisses de Ids-Saint-Roch, Ignol, Ineuil, Jars, Jalognes.

B. 1891. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1626-1656. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses d'Ineuil, Saint-Julien, Chambon.

B. 1892. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Janvrin, Jouet, Saint-Julien, près Châteauneuf, Jussy, Saint-Just.

B. 1893. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1660-1668. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Loie, Lugny, Lunery, Lunery-le-Sauvage, Sainte-Lunaise, Lugny-Bourbonnais.

B. 1894. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1662-1706. — Partages et baux en justice de biens situés dans les paroisses de Levet, Léré, Lignières, Saint-Loup-des-Chaumes.

B. 1895. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Lantan, Lazenay, Ménétréol, Méry, Méry-sur-Cher, Méry-ès-Bois, Mehun.

B. 1896. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Marigny, Marmagne, Saint-Martin-d'Auxigny, Menetou-Salon, Mehun.

B. 1897. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages faits en justice de biens situés dans les paroisses de Marçais, Marcilly, Marigny, Saint-Martin-des-Champs, Massay, Saint-Maur, Migny.

B. 1898. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Michel, Montigny, Montlouis, Morlac, Mornay, Morogues, Moulins-sur-Yèvre.

B. 1899. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et échanges de biens situés dans les paroisses de Nérondes, Neuvy-sur-Baranjon, Neuilly-en-Dun, Nohant-en-Goût, Oizon, Osmery, Ourouer.

B. 1900. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

XVIe-XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Palais, Paracy, Plaimpied, Précy, Preuilly, Primelles, Préveranges, Rians.

B. 1901. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Sagonne, Sancerre, Sancoins, Saligny-le-Vif, Saint-Satur, Saint-Saturnin, Savigny, Savigny-en-Septaine, Sévry, Sens-Beaujeu, Saint-Symphorien, Soulangy, Sury-en-Vaux.

B. 1902. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Thinay, Sainte-Thorette, Thou, Truy, Urçay, Vailly, Vallenay, Valentigny, Vasselay, Veaugues, Verdigny, Venesme, Véreaux.

B. 1903. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages de biens situés dans les paroisses de Vernais, Verneuil, Vignoux, Villabon, Saint-Vincent-d'Ardentes, Villequiers, Vierzon, Vornay, Vouzeron, Yvoi-le-Pré.

B. 1904. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1680-1779. — Baux et échanges en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Christophe, Morogues, Moulins, Garigny, Châteaumeillant, Vailly, Saint-Amand, Saint-Denis-de-Palins, Soye, Léré, Sancerre, Subligny, Ennordres, Saint-Palais. (Les biens dont il s'agit étant situés dans plusieurs paroisses, il n'a pas été possible de les classer par ordre alphabétique).

B. 1905. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1640-1658. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Bourges, Pigny, Vignoux.

B. 1906 (Liasse.) — 17 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Partages et baux en justice de biens situés paroisses de Saint-Amand, Colombier, Saint-Fulgent, Saint-Pierre-le-Guillard, Montermoyen, Saint-Bonnet.

B. 1907 (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1647-1679. — Baux et partages faits en justice de biens situés paroisses de Nérondes, Saint-Martin-d'Auxigny, Garigny, Loie, Saint Pierre-le-Guillard, Osmery, Ménétréol, Liseray, Saint-Fulgent, Vasselay, Bué, Marcilly, Sainte-Thorette, Vierzon.

B. 1908. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses d'Argenton, Angelis, Saint-Aoust, Anjoin, Aigurandes, Saint-Aubin, Saint-Andelin, Ambrault, Aligny, Ardentes, Saint-Martin-d'Ardentes, Saint-Vincent-d'Ardentes.

B. 1909. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses d'Arcon, Arton, Bézagette, Bezage, Saint-Benin, Bommiers, La Berthenoux, Beaumont, Briant, Bussières-d'Aillac.

B. 1910. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages faits en justice de biens situés dans les paroisses de Levroux, Sainte-Lizaigne, Lizeray, Issoudun.

B. 1911. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Maron, Montipouret, Montierchaume, Marigny, Menou, Maillet, Montlevic, Meaubec, Saint-Marcel, Ménétréol, Milancey, Mers, Mèvre, Montchevry, Magny, Malicornay.

B. 1912. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages de biens situés dans les paroisses de Neuvy-Saint-Sépulcre, Neuvy-Pailloux, Nouzerinne, Niherne, Orsène, Pouligny, Pruniers.

B. 1913. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les communes de Poulaines, Parat, Le Paudy, Saint-Pierre-le-Bost, Saint-Pierre-de-Langer, Chapelle, Reuilly, Sigismond, Segry, Sarzai, Saulmon.

B. 1914. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages faits en justice de biens situés dans les paroisses de Transault, Uriel, Thevé, La Châtre, Tendu, Vatan, Verneuil, Vilgoin, Ville, Vilmont, Virolan, Vendœuvre.

B. 1915. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice des biens situés dans les paroisses de Cuzion, Chassignol, Chapuis, Chavin, Champenoise, Châteauroux, Saint-Maur, Saint-Denis-lès-Châteauroux, Chaisemain, Chéry, Reuilly, Ciron, Celon.

B. 1916. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Crozon, Couroy, Corelay, Ceaumont, Cluis-Dessus, Déols, Dun-le-Poilier, Diors, Fougerolles, Fromenteau, Paudy, Gournay.

B. 1917. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

XVIe-XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice, de biens, situés dans les paroisses de Chabris, Dun-le-Poëlier, Saint-Chartier, Verneuil, La Châtre, Thevé, Montgivray, Montlévy, Chouday, Chozenais.

B. 1918. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe Siècle. — Baux et partages en justice, de biens situés dans les paroisses de Pouilly, Saint-Outrillet, Neuvy-sur-Loire, La Charité, Donzy, Varenne, Nevers, Subligny.

B. 1919. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

XVIIe Siècle. — Baux et partages en justice de biens situés dans les paroisses de Saint-Benin, Villegirard, Urçay, Franchaise, Bernay, Châtillon-sur-Loire, Saint-Sigismond, Gien, Sully, Urçay, Souesme, Salbris, Theillay, Ouzouer-Sur-Trésée, Ménétréol, Villarmier, Pierrefitte, Fontenay en Blaisois, Salbris, Cerdon.

B. 1920. (Registre.) — In-folio, 172 feuillets, papier.

1646. — Audiences de l'ordinaire. — Jean Hemeré, marchand et second papetier de l'Université, contre Ligonnat; jugement par défaut, acte de l'affirmation faite par le demandeur d'une créance de 136 livres montant de marchandises livrées au défendeur.

B. 1921. (Registre.) — In-4°, 135 feuillets, papier.

1646. — Causes extraordinaires. — Étienne Mercier, conseiller et avocat ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé (Henri de Bourbon), contre Jean Dumont de La Lande et Françoise Dumont, veuve Bertrand de Beaulieu; condamnation des défendeurs à faire ratifier pour les enfants Dumont, un contrat portant création d'une rente de 187 livres 10 sous au profit du demandeur.

B 1922. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1646-1666. — Marie Buret, veuve Pierre de Bretagne, docteur régent en la faculté de médecine de l'Université de Bourges, demanderesse, contre Jean Bouer de Fradet, Jean Bouer le jeune, Claude Baraneau et Jeanne Bouer, défendeurs; saisie réelle et criée des immeubles des défendeurs, appel devant le Parlement de la sentence rendue par la Conservatoire; inventaire de pièces produites.

B. 1923. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1647. — Registre incendié, mouillé d'une manière exceptionnelle, écriture devenue complétement illisible.

B. 1924. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1647-1657. — Noël Fontayne, exerçant les actions de Simonne Gintiot, sa femme, et étant aux droits de Étienne et Pierre Monicault, demandeur, contre Jean Bindé, Julienne Margueritat, et Anne Poupelot, défendeurs; demande en représentation de meubles. — François Renou, demandeur, contre Pierre Coste, écuyer, sieur de La Greslerie; opposition à un premier jugement par défaut; débouté et condamantion du défendeur au paiement de la somme de 54 livres 15 sous.

B. 1925. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1648. — René de La Châtre, étudiant, donataire de René de La Châtre son père, contre Guillaume de Saint-Pierre et Josias Jeoffrier; demande en validité de la cession consentie par de Saint-Pierre et condamnation de Jeoffrier à payer la somme de 1,000 livres avec les intérêts. — François Renou, demandeur, contre Samuel Barbin, fermier de Crésançay; condamnation du défendeur au paiement de la somme de 380 livres 13 sous, montant de frais dont l'état sera taxé.

B. 1926. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1648. — Claude Gaudin, commissaire-receveur aux saisies réelles, demandeur, contre François Boisset, procureur fiscal en la seigneurie de Montfaucon, défendeur; jugement qui adjuge au demandeur la somme de 83 livres qui lui avait été précédemment allouée.

B. 1927. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1648-1696. — Jacques Alabat, lieutenant civil et garde du sceau au siége de l'Élection de Bourges, demandeur, contre Claude Alabat, prêtre, docteur en théologie en l'Université de Bourges; inventaire de pièces produites. — Guillaume Chamy, fermier des seigneuries de Glénesse et Saint-Aignant, contre Pierre de Bretagne; poursuite du paiement des cens et rentes dus aux dites seigneuries sur les héritages des Naudins.

B. 1928. (Registre.) — In-4°, 140 feuillets, papier.

1649. — Les Jésuites de Bourges, demandeurs, contre la fille Binet, veuve Normand, en son vivant procureur fiscal à Vatan, défenderesse; condamnation de la défenderesse au paiement de la somme de 267 livres, montant d'arrérages de rentes et à la confection d'une liève déclarative.

B. 1929. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier.

1649. — François Aupix, écolier, donataire du sieur Popineau son oncle, demandeur, contre Jean Roger; demande en reconnaissance d'écriture et en paiement de 94 livres; condamnation du défendeur.

B. 1930. (Registre.) — In-4°, 47 feuillets, papier.

1650. — Jean Boursault, demandeur, contre Gilbert Guillemet défendeur; demande en représentation de meubles.

B. 1931. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1651-1652. — Plusieurs fragments de registres. — François Aupix, écolier, demandeur, contre le sieur Lebloy, écuyer; demande en saisie arrêt et délivrance de deniers saisis.

B. 1932. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1652. — Défauts. — François Péan, défendeur, contre Berthet, demandeur défaillant; congé au demandeur, acte de sa déclaration de ce qu'il possède en blés appartenant au sieur Colombat comme sûreté de fermages.

B. 1933. (Registre.) — In-folio, 208 feuillets, papier.

1653. — Anne Millet, veuve Bourgeois, demanderesse, contre Pellerin, son gendre; contestation au sujet des biens de la succession de la veuve Robelin, mère de la demanderesse et grand mère du défendeur; le défendeur reconnu héritier est condamné au paiement de 150 livres données à titre de legs à la demanderesse.

B. 1934. (Registre.) — In-folio, 245 feuillets, papier.

1654. — Claude Guénois, écolier, demandeur, contre Baucheton défendeur; représentation de meubles. — Robert

Hodeau, étudiant, demandeur, contre Chabridon, défendeur; Exécution de meubles.

B. 1935. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1654. — Causes ordinaires et extraordinaires. — Paul Paillasson, demandeur, contre veuve Gabriel Hugault, défenderesse et demanderesse en opposition à l'exécution d'un jugement précédemment rendu; défaut et débouté d'opposition.

B. 1936. (Registre.) — In-folio, 215 feuillets, papier.

1655. — Jean Danjou, greffier, contre Jean Blanchard, dépositaire des meubles exécutés par Richelin; jugement qui ordonne l'achèvement de ladite exécution.

B. 1937. (Registre.) — In-4°, 220 feuillets, papier.

1655. — Jacques Royer, écolier, demandeur, contre Jean Chevalier, défendeur; jugement qui ordonne la restitution des bestiaux saisis sur le défendeur sous la condition de caution juratoire.

B. 1938. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets, papier.

1655. — Gilbert Bigot, demandeur, contre Jacquet défendeur; demande en reddition de comptes.

B. 1939. (Registre.) — In 4°, 140 feuillets, papier.

1656. — Ives Dugué, notaire royal et bedeau de l'Université en la faculté de droit, contre Stample sieur de Villarson; commission accordée au dit Dugué pour mettre en criée et pour vendre par décret la terre de Villarson.

B. 1940. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1656 — Michel Richer, demandeur, contre Gabriel Grelet défendeur, offres réelles pour frais taxés : 1° de la somme de 40 livres 14 sous; 2° de la somme de 94 livres 14 sous; actes des dites offres; défaut contre Grelet.

B. 1941. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1677. — Jacques Gougnon, écuyer, sieur du Bois de Vèvre, conseiller du Roi et premier avocat au Bailliage de Berry demandeur, contre Guillaume Louzy et Antoine Couillard; poursuite de la vente des blés saisis sur les défendeurs.

B. 1942. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1657. — Eustache de La Bussière, demandeur, contre 1° Hilaire Billacoix, tiers saisi; 2° Robert Jacquet débiteur saisi; jugement de validité de saisie arrêt faite pour la somme 63 livres. — Claude de La Lande garant et donataire de François Prévost, écolier, demandeur, contre Theurault et Berdereuil; jugement préparatoire qui ordonne la comparution de François de Boyau sieur de Villemond.

B. 1943. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1657. Jean Broë, professeur de droit à Bourges, contre Pierre Renault; demande en paiement de frais judiciaires, condamnation du défendeur. — Jacques Clot, Pierre Gallot et compagnie, contre Anne Duhousset, défenderesse; demande en reconnaissance de promesse écrite.

B. 1944. (Registre.)—In-folio, 120 feuillets, papier.

1658. — Paul de Lespinasse, étudiant, contre la veuve Moreau; remise de la cause.

B. 1945. (Registre.) — In-4°, 130 feuillets, papier,

1659.— Regnault Auger, avocat et lieutenant des Eaux et Forêts en la Maitrise de Bourges, demandeur et poursuivant la vente par décret des héritages saisis sur Pierre Maillard, contre Pierre Maillard opposant. — Antoine Pajot, notaire et procureur en la justice de La Châtre, comme ayant pris fait et cause pour Jacques Mesnier et Théodore Mesnier, contre Marguerite Marteau, veuve Paillault et Françoise Paillault, veuve Plantelin; demande en reprise d'instance.

B. 1946. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1659. — Germain Lelarge, écolier, donataire de Lelarge sieur de Paraçay, son père, contre Pierre Lebel et Pierre de Beaubois, défendeurs; jugement qui déclare la simple promesse comme titre de créance et condamne les défendeurs au paiement d'une somme de 120 livres. — Honoré Migonet, écolier, donataire de dame Jacquette Lauvergeat, veuve Rossignol, contre Guillaume de Mazay, curé de Feux; jugement préparatoire qui ordonne que la veuve Rossignol, qui ne peut se déplacer à cause de ses nombreux enfants en bas âge, sera interrogée par le bailly de Sancerre en vertu de commission rogatoire.

B. 1947. (Registre.) — In-4°, 177 feuillets, papier.

1666. — François Claveau, conseiller du Roi élu en l'Élection de Bourges, contre François Thiène; demande de frais et dépens faits en exécution de sentence rendue par ledit siége.

B. 1948. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1660. — Causes de l'ordinaire. — Denis Alix, écolier, donataire d'Étienne Dumoutier et de Jeanne Dubois sa femme, et Jean Dubois, héritiers de Jean Dubois; jugement qui condamne les défendeurs au paiement de la somme de 253 livres et aux dépens, sans préjudice du recours des dits défendeurs, contre Louis Dubois, défaillant. — Louis Macé, demandeur, contre Jean Gaultier, fermier de Coulanges, défendeur; exécution de meubles, jugement qui ordonne qu'avant faire droit les parties seront appelées en compte pardevant le tribunal.

B. 1949. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets, papier.

1661. — Pierre Alapaire, messager de Sancerre, demandeur, contre Gilbert Meusnier, défendeur; demande en réception d'opposition, jugement qui déclare le demandeur non recevable, sauf son recours. — Jacques Cougny, sieur de Marauday, demandeur contre Maria Delorme, procureur fiscal au Comptoir à sel de Berry; jugement qui déclare exécutoire contre le défendour l'obligation contractée solidairement par lui et Perrot au profit de Cougny père.

B. 1950. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets, papier.

1662. — Jean Bouer, marchand à Bourges, suppôt de l'Université ayant pris la cause de Simon Raffatin, ancien marchand à Bourges, contre Gabriel Meignant, défendeur, condamnation du défendeur au paiement de la somme de 406 livres, plus des intérêts.

B. 1951. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1662. — Sébastien Poncet, marchand, et Pierre Renon, comme étant aux droits de Madeleine Doulcet, veuve Jacques Bouère, notaire à Bourges, demandeurs, contre Madeleine Chenu, veuve Nicolas Cœurdoulx, défenderesse et demanderesse en acquittement, contre Robert Cœurdoulx, orfèvre, Jacques Raillard, Robert Forot, Marie Cœurdoulx, veuve Néson et Jacquette Cœurdoulx; condamnation des défendeurs au paiement d'une pension de 25 livres constituée au capital de 400 livres.

B. 1952. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1663. — Nicolas Chailloux, écolier, donataire de son père, demandeur, contre Claude Chevalier et Marguerite Dabert, sa femme; demande en paiement des intérêts d'une somme de 1,191 livres, à laquelle les dits époux sont solidairement obligés.

B. 1953. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets, papier.

1663. — Bernard Pinson, demandeur, contre Antoine Afouard, demande en représentation de meubles. — Robert Sagordet, marchand, contre Léonard de Riencourt, receveur au comté de Sancerre, défendeur; condamnation du défendeur au paiement de la somme de 18 livres et 19 sous énoncée dans une lettre missive du 22 novembre 1659 et signée de Riencourt.

B. 1954. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets, papier.

1671. — Pierre Bécuau, écolier, étudiant en l'Université de Bourges, contre François Burlon, procureur à Cosne; jugement qui ordonne l'exécution de lettres de sentences précédemment rendues.

B. 1955. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1671-1706. — Trois fragments de registres dont un est incendié. — Augustin Morant, étudiant, demandeur, contre Aubert, fermier de Buxières; demande en reconnaissance de promesse et condamnation du défendeur au paiement de la somme de 93 livres.

B. 1956. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1672. — Registre d'insinuation des donations faites au profit d'étudiants en faveur des études. — Donation faite par le sieur Dubois en faveur de Jean Dubois, son neveu, étudiant, d'une somme de 275 livres à lui due par la veuve Des Roches Herpin Du Coudré, prix de vente d'un cheval sous poil alezan.

B. 1957. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1673. — Insinuations. — Donations faites par Poncet père, à Poncet fils, écolier, d'une somme de 60 livres due par le sieur de Labrosse; — par Jouanin à Martin, son neveu, écolier, de la quantité de 292 boisseaux de blé dûs par les héritiers de Ris, et de la somme de 96 livres 15 sous, due par le sieur de Bergerac.

B. 1958. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1673. — Registre des défauts rapportés à l'audience. — René Huet, tisserand, prisonnier à Argenton, demandeur, contre Pierre Rollet, défendeur; défaut. — Pierre Lelarge, contre Catherine Bonnet, veuve Theureux, débitrice; demande en délivrance de deniers, défaut.

B. 1959. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1673. — Claude Heurtault, écolier, chanoine en l'église de Bourges, demandeur, contre Jeanne Robert, veuve Chappus ; condamnation de la défenderesse au paiement d'une somme de 100 livres données au demandeur par son père.

B. 1960. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets, papier.

1673-1674. — Jacques Godefray, donataire, demandeur, contre Baron de Brissonnet ; demande en reconnaissance de promesse, défaut. — Le même comme étant aux droits de Marpon, chanoine en l'église de la Sainte-Chapelle du Palais de Bourges, contre Esmée de Vigault dame de Cherilly ; défaut et condamnation de la défenderesse au paiement d'une somme de 120 livres pour les causes portées dans sa promesse du 18 juillet 1670.

B. 1961. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1674-1675. — Guillaume Jacquiot Demoulins, cidevant fermier de la seigneurie, du Corbet, contre Leblanc, commissaire nommé aux blés saisis sur Mezard et Rabouine ; défaut et condamnation contre Leblanc, obligé d'accepter la commission de gardien et de faire vendre les dits blés.

B. 1962. (Cahier.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1674-1675. — Insinuations. — Donation faite par Faucheret, prieur de Sainte-Anne, au profit de Bourgoin, étudiant, de tous dommages et intérêts à lui dûs par Étienne des Ruaux, fermier du prieuré.

B. 1963. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1675-1680. — Productions. — Sac complet de procédure déposé au greffe par Alexandre, procureur de la dame Gapalion, défendeur en réception de caution, contre Pierre Barbier. — Barrat, procureur, a produit un sac complet de procédure, suivant inventaire, dans le procès pendant entre Chenu et dame Marie Debiet.

B. 1964. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1676. — Gilles Cœurdoulx, écolier, donataire de Robert Cœurdoulx, contre Louis Bonnin, sieur du Coupoy ; action en reconnaissance d'une promesse de payer 71 livres prix de six fourchettes et une salière en argent ; défaut et jugement rendu en l'hôtel, qui prononce la reconnaissance de la promesse.

B. 1965. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1676. — Léonard Bonnet, donataire de Jacques Julienne, demandeur, contre Jean Robinet, défendeur ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 60 livres constituée en dot à la fille naturelle dudit défendeur.

B. 1966. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1676-1677.—Donations faites par A. Denis, en faveur de Ambroise Denis, étudiant, de la somme de 377 livres 15 sous, montant des arrérages de deux dettes dues l'une par Regnault, bourgeois de Saint-Amand, l'autre par Demoussy, sieur de La Motte ; — par Pearron père, à Pearron fils, en faveur de la continuation de ses études, de 49 livres et huit poules montant d'arrérages dûs par Jean Rousseau, sergent de la terre de Bouges, domicilié à La Champenoise.

B. 1967. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier.

1677. — Silvain Millet, notaire à Allogny, demandeur, contre Antoine Charlemagne, défendeur ; acte du serment prêté par le demandeur qui déclare n'avoir rien touché sur le prix de vente des biens des Tournereaux et condamnation du défendeur à payer deux sommes l'une de 22 livres 4 sous, l'autre de 24 livres 18 sous payées par le demandeur au sieur Lebègue. — Pierre Delard et Jean Delard, étudiant, son donataire, demandeurs, contre la veuve Perrodin ; condamnation de la défenderesse à payer solidairement avec ses cohéritiers et hypotécairement sur les biens de la succession, la somme de 48 livres due par la succession Baudon.

B. 1968. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1678. — Jeanne Guyot, veuve Antoine de Vinan, demandeur, contre François Berthelat, sieur d'Ozenay, défendeur ; demande en main-levée de saisie arrêt. — Guillaume Baucheron, donataire du sieur Heurtault, contre Pierre Raveget, défendeur défaillant ; condamnation du défendeur au paiement de la somme de 144 livres 6 sous, contenue en la promesse faite par lui au sieur Heurtault de Merolles.

B. 1969. (Registre.) — In-4°, 23 feuillets, papier.

1678.—Vincent Clat, demandeur, contre Du Cablier, sieur de Thorière, et dame Delestang, son épouse, deuxième jugement par défaut qui condamne les défendeurs à payer au demandeur les sommes de 1° 332 livres 10 sous ; 2° 32 livres ;

3° 120 livres ; 4° 30 livres, lesquelles avaient été adjugées par le premier jugement.

B. 1970. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1678.—Donations faites par Jean Garnier, curé d'Allouis et Charles son frère, au profit d'autre Charles Garnier, d'une somme de 400 livres due à la succession de Jean Goujet, sur le prix de ferme d'un dixme par Jean Desprès ; — par Millier père, à Ph. Millier, son fils, en faveur de ses études à l'Université de Bourges, d'une somme de 400 livres due par les héritiers Gradon, et de plusieurs redevances en nature pour arrérages de rente ; — par Jean Groslier, marchand à Bourges, en faveur de Ragneau, étudiant, son cousin germain, de plusieurs créances dont il s'est rendu adjudicataire, dépendant de la succession de André Bonhomme, en son vivant cabaretier à Bourges.

B. 1971. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1679. — Registre des donations faites au profit des étudiants de l'Université de Bourges.— Donation faite par la demoiselle Chenu, femme Thibault, à Simon Thibault, son neveu, de plusieurs sommes à elle dues : 1° celle de 712 livres due par le comte d'Ayray ; 2° celle de 116 livres due par Louvrier de Baugy ; 3° celle de 230 livres due par Étienne et Mathieu Berthommier, les dites sommes données pour favoriser les études.

B. 1972. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1679. — Philippe Charlemagne, écolier, donataire de demoiselle Marie Bouffet, veuve Charlemagne, contre Gilbert de Beaufort, seigneur dudit, et dame Garreau, sa femme, défendeurs ; ratification d'une première sentence qui alloue au demandeur la somme de 400 livres, montant d'arrérages d'une rente au capital de 4,200 livres en principal.

B. 1973. (Registre.)— In-folio, 50 feuillets, papier.

1680. — Jacques Duchêne, marchand, contre Silvain Sauger, tuteur de Pierre Gillet et de demoiselle Marie Gillet, épouse de Me Jean Chappus, conseiller du Roi, défendeurs; demande en reconnaissance de promesse.

B. 1974. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1682. — Jean Roze, notaire royal, à Bourges, contre Madeleine Berthet, veuve Jean Gapot, écuyer sieur de Luzembourg; contestation au sujet de priorité d'hypothèque dans la distribution des deniers provenus de la vente faite par décret des biens de Guy Danglars.

B. 1975. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1681. — Insinuations. — Donation faite par Dubois, au profit de Laurian Thoret, étudiant à Bourges : 1° de la somme de 50 livres due par Jeanne Thabault, veuve Sébastien Baucheron, sur la métairie de La Buxières; 2° de la même rente à échoir à la Toussaint prochaine.

B. 1976. (Registre.)— In-4°, 160 feuillets, papier.

1681-1688. — Jacques Bonnet, marchand à Bourges, garde de la bibliothèque de l'Université, demandeur, contre Détourly, écolier, étudiant en droit, défendeur; cédule portant reconnaissance de 180 livres au profit du demandeur.

B. 1977. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets, papier.

1682. — Jean Reyne, étudiant, donataire de Jean Ragny, son oncle, demandeur, contre Charles Aupetit, sergent royal à La Châtre; jugement qui déclare exécutoires deux obligations et condamne le défendeur à payer : 1° 1.287 livres; 2° 315 livres pour les intérêts échus.

B. 1978. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier

1683. — Insinuations. — Donation faite par Claude Theurault, marchand tanneur à Sagonne, au profit de Jean de Pormière, chanoine à Saint-Ursin et étudiant en l'Université de Bourges, de la somme de 75 livres due par dame Gilbert Bain, ladite donation pour favoriser les études du donataire.

B. 1979. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1683. — Louis Bacquet, affirme par serment deux créances, l'une de 50 livres l'autre de 10 livres, pour lesquelles il est colloqué aux deniers provenus de la vente de la terre de Chottin.

B. 1980. (Registre.) — In-4°, 67 feuillets, papier.

1684. — Insinuations. — Donation par Crublier, à François Mauduit, étudiant, de deux sommes l'une de 250 livres et l'autre de 26 livres dues au donataire par demoiselle Mauduit.

B. 1981. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets, papier.

1685. — Jean Bachelier, donataire de Catherine Robinet, veuve Ducoing de Chalus, demandeur, contre Angélique Lecharon, veuve Lion; condamnation de la défenderesse au

paiement de la somme de 150 livres, capital de rente. — Leroy, commissaire aux saisies réelles pratiquées sur Léonard Jolivet, contre Gaspard Thomas de La Thaumassière et Léon de Barbançois, seigneur de Sarzay; jugement qui assure le compte entre les parties et déclare ces derniers débiteurs de la somme de 23 livres pour excédant des dépenses.

B. 1982. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1685. — Nicolas Poirier, écolier, donataire de Guy Sarrazin, armurier en cette ville, contre Rouet, bourgeois de Châteauroux, défaillant; demande en reconnaissance de promesse.

B. 1983. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1686. — Insinuations. — Donation faite par la veuve Culon, marquise de Brécy, dame de Sainte Solange et Moulins-sur-Yèvre, au profit du sieur Lebas, étudiant, 1° d'une somme de 750 livres pour dix années d'arrérages de rentes due par Jean de Berthier, seigneur de Vizy et autres.

B. 1984. (Registre.) — In-4°, 226 feuillets, papier.

1686-1687. — Esmé Cysoigne et François Flogny, marchands, poursuivant l'adjudication des biens saisis à leur requête sur Étienne de La Pierre, contre François de Rouer, marchand, agissant comme administrateur des biens du sieur Louis de Rouer, son fils, et d'Anne de La Pierre, opposant aux fins de distraction d'une maison située à Aubigny dont il se prétend propriétaire jusqu'à concurrence des deux tiers.

B. 1985. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1687-1688. — Insinuations. — Cession par Thomas père, au profit de Thomas fils, de la somme de 934 livres due par Philippe Thomas, frère du donateur. — Donation faite au profit du sieur Gaultier, étudiant, et en faveur de ses études, d'une créance de 1,000 livres due par Silvain Dassy à Lassée, donateur.

B. 1986. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1689. — Rossignol, tuteur des mineurs de Fougères, opposition à l'ordre et distribution des deniers provenus de la vente des biens saisis sur Toussaint Cormier et Antoinette Thiolat, sa femme. — François Dorléans, pour Pierre Saulé, son donataire, contre Theurault, défendeur, Hugues et François Compain appelés en garantie par le défendeur; condamnation de Theurault au délaissement de certains héritages, sauf recours contre lesdits Compain.

B. 1987. (Registre.) — In-4°, 146 feuillets, papier.

1689. — Insinuations. — Donation par Françoise Pelissier, veuve Jean Douet avocat au Parlement de Paris en faveur de Gilbert David, étudiant en l'Université de Bourges, de la somme de 82 livres 15 sous à elle due par Charles Garnier, marchand en la ville de Mehun.

B. 1988. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1690-1691. — Pierre Delard, écolier, cessionnaire de Sébastien Delard son père, demandeur, contre Pierre Héliot, défendeur, défaillant; condamnation du défendeur à payer 4 livres huit sous pour une année de rente échue et de plus à donner la moitié d'une poule. — Françoise Boytières, veuve P. Bigot, contre G. Delarbre, Me Chirurgien, défendeur, condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 936 livres pour arrérages de la dite rente.

B. 1989. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1690-1692. — Jacques Godefroy, lieutenant de la Maréchaussée de Berry, et demoiselle Françoise de Boisrouvray, contre Gilles Augier, écuyer sieur du Cotteau, docteur en droit, agrégé en l'Université de Bourges; sentence préparatoire qui ordonne la comparution de madame de Boisrouvray, qui sera interrogée sur la question de savoir si elle entend s'appuyer sur rapport d'experts produit par son mari.

B. 1990. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier.

1690-1693. — Insinuations. — Donations par Ruellé, curé de Souvigny, au profit de Robert Chédin, écolier à Bourges, d'une somme de 158 livres 7 sous 6 deniers, dûe par Étienne Aupetit; — par Vernier, exerçant pour Marie Charlemagne, sa femme, au profit de Remy Dhouet, étudiant, de la somme de 200 livres 7 sous 6 deniers.

B. 1991. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1690-1696. — Cagaye, demandeur, contre Patriau, appréciation de la valeur en argent d'arrérages en nature; production de mercuriales, valeur en 1689 du froment, le boisseau, 14 sous 6 deniers; marsèche, 5 sous 1 denier; avoine 4 sous 9 deniers; en 1691 : froment, 15 sous 6 deniers; marsèche, 6 sous 9 deniers; avoine, 4 sous 10 deniers; en 1692 : froment, 22 sous 6 deniers; marsèche 13 sous 4 deniers; avoine 6 sous 4 deniers.

B. 1992. (Registre.) — In-4°, 33 feuillets, papier.

1690-1701. — Distribution des causes aux juges rapporteurs. — Denis Bailly, contre veuve Jean Nadot; demande en saisie-arrêt; Ruellé, rapporteur. — Esme Héraut, sieur de La Coudraie, conseiller du Roi, prévôt de la Maréchaussée, contre Jean Martin, procureur à Villequiers; Petit, rapporteur.

B. 1993. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1690-1692. — François Tribard, marchand, officier en l'Université, contre dame Taillon, veuve Gourgoin; demande en reconnaissance de promesse.

B. 1994. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1690-1701. — Marie Lelarge dame de Boisgisson, demanderesse, contre Jean Jude, fermier; inventaire du sac produit par de Lutho, procureur. — Production par Réné Thébault, poursuivant la vente par décret du lieu de Lacoust, contre Grangier, curateur à la succession Desjobert.

B. 1995. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1690-1708. — Retrait de la procédure en opposition des deniers provenus de la vente des terres de Fromenteau et Fougerolles; Huet, procureur des dames religieuses d'Orsan.— Retrait de la production Aubepin, contre Étienne Delarue.

B. 1996. (Registre.) — In-4°, 64 feuillets, papier.

1692. — François Thabault, écolier en l'Université de Bourges, contre Jean Meignant, sieur de Grandpré, et dame Louise Meignant de Bombardon; poursuite de la vente par décret de la métairie de Meignançay. — François Tribard, marchand et officier de l'Université de Bourges, contre Jean Thirault bourgeois et marchand à Bourges; demande en reconnaissance et paiement d'une promesse de 63 livres.

B. 1997. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets, papier.

1693. — Jean-Baptiste Jupille, écolier en l'Université de Bourges, demandeur, contre André Pidoux, exerçant les actions de Marie Legrand, sa femme; demande en reconnaissance et paiement de promesse. — Juges : Jaupitre, lieutenant conservateur, de Margat, doyen, Barré, Chenu, Bonnet, Thébault, Esterlin et Mercier.

B. 1998. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1693-1694. — Insinuations. — Donation faite par dame Tullier, veuve Guiot, en faveur de Vincent de Vélacourt, étudiant, de la somme de 200 livres à prendre sur arrérages de rentes dûs par les héritiers de Charles Litault et de demoiselle Rapine, son épouse; lecture de ladite donation à l'audience du 6 mars 1693.

B. 1999. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets, papier.

1694. — Antoine de Ligny, écolier, procédant sous l'autorité de Jean de Ligny, contre Gabriel Ragon; condamnation du défendeur à payer la somme de 300 livres, reliquat d'une somme plus considérable. — Pierre Fabre, chirurgien, à Charly, demandeur, contre Jean Chevalier, également chirurgien; demande en déclaration d'hypothèque.

B. 2000. (Registre.)— In-folio, 150 feuillets, papier.

1694-1696. — Insinuations. — Donations faites au profit de Silvain Payen, étudiant, par Pinault, de la somme de 100 livres à prendre sur la succession de Jacques Lamy; cette somme est destinée à la continuation des études du donataire; lecture faite le 18 mars 1695; — à Jean Robertet, étudiant, par Péron, 1° d'une somme de 60 livres due par Auclerc; 2° d'une autre somme de 400 livres due par la dame Hilaire de Sauzais, sans préjudice de ce que cette dernière peut devoir à cause des fermes de Culan, Châteaumeillant et Labrosse; lecture faite le 18 mars 1595.

B. 2001. (Registre.) — In-folio, 205 feuillets, papier.

1694-1696. — Jean Denis Péragins, contre Réné Bourdaloue, écolier; opposition à une saisie pratiquée par le sieur Bourdaloue, sur François Maillé, sieur de Mer. — Donation par Drouot, au profit de Claude Dubreuil, de la somme de 32 livres pour faciliter la continuation de ses études.

B. 2002. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1696. — Présentation des demandeurs. — Louis Guydet, commissaire aux blés saisis sur André Roux et consorts; production faite par Deboisrouvray, procureur. — Jean Parnajon, prêtre, curé de Brinon, autrefois étudiant en l'Université de Bourges, donataire de Gabriel Parnajon, son père, demandeur, contre Étienne Bœuf; production de Thomas, procureur.

B. 2003. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, papier.

1697-1698. — État d'expéditions délivrées par Buret, au greffe de la conservation sous l'exercice de Me Evezard, greffier. — Donation aux religieuses de Linières 15 sous; sentence Antoine Agard, 3 livres 1 sous 3 deniers; donation Lepage à Fabry, 15 sous; acte d'opposition de de Gaumont, contre le décret des Tureaux, 10 sous.

B. 2004. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

1697-1698.—Audiences ordinaires.—François Tribard, marchand, et officier de l'Université, contre Marie Gasparde de Moneslay Des Forges, veuve de Charles Rivière, écuyer sieur de Riffardeau; demande en saisie arrêt. — François de Mabis, sieur du Breuzé, étant, aux droits de la veuve Rafatin, contre Antoine Jourdain et consorts; condamnation des défendeurs au paiement de 30 livres d'une part et de 4 livres de l'autre pour cinq années d'arrérages.

B. 2005. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1697-1699. — Pierre Simonnet, prieur de Saint-Léger de Mont-Brisais, demandeur en possession bénéficiale, contre François-Xavier Turmeau. — Fleury Bussière, donataire de Madelaine Rossignol, femme Rivière, seigneur de Vaugibault, contre Marie Lecointre; défaut contre la dame Lecointre.

B. 2006. (Cahier.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1696-1699. — Présentations des demandeurs; Charles Loiseau, écolier, contre Philippe et Silvain Beaulande. — François Tribard, marchand, demandeur en représentation de dépôt contre Claude de Chambellan, écuyer, sieur du Genetoy.

B. 2007. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1697-1700. — Comparution de Pierre Masson, dit Cupidon, curateur nommé à l'administration des biens déguerpis par la veuve Robinet; prestation du serment de bien administrer.

B. 2008. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1697. — Jacques Fabry, écolier, demandeur en délivrance de deniers, contre Bertrand, fermier de la seigneurie de Barmont, assigné en déclaration affirmaive de ce qu'il doit au sieur de La Roche-Aymond.

B. 2009. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1699 1701. — Note d'expéditions délivrées au greffe. — Extrait. — Donation Agard à Sabard, 15 sous; acte Pierre Gassot, 17 sous 6 deniers; contrôle, 5 sous 6 deniers; quatre présentations, 26 sous 8 deniers.

B. 2010. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1699. — Insinuations. — Donations faites par Chollet, laboureur en la paroisse d'Argent, au profit de Jean Loret, étudiant, 1° d'une somme de 40 livres qui lui est due par Bésard, pour sa part dans le profit des bestiaux du domaine de La Bellaudière; 2° de la quantité de 7 septiers et demi de seigle; — par Martin Beliot, marchand demeurant à Bourges, à Pierre Fauvre, écolier et étudiant à Bourges, d'une somme de 100 livres représentant la valeur d'un cheval qu'il a loué à un nommé Durand, du loyer dudit cheval à raison de 20 sous par jour depuis le 22 février jusqu'à ce jour 22 avril et enfin de la somme de 6 livres, frais de déboursés pour envoyer un homme à Orléans afin de ramener ledit cheval.

B. 2011. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1700. — Jacques de La Châtre, avocat, exerçant les actions de Marie Debard, sa femme, contre Jean Margat, écolier, expertise pour reconnaissance de quittance.

B. 2012. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1700-1701. — Gaspard de Coqueborgne, écuyer, sieur de Fussy, demandeur en saisie arrêt, contre: 1° Anne Thibault, débitrice saisie; 2° veuve Montagne, tiers saisis; jugement qui donne délivrance de la saisie sous la condition de bonne et valable caution.

B. 2013. (Cahier.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1701. — Étienne Renauldon, étudiant, donataire du sieur Raby, marchand, demandeur, contre Maurin, abbé de La Chapellaude; défaut contre le défendeur et condamnation à payer 160 livres au demandeur, reliquat de 260 livres dues suivant promesse en date du 11 décembre 1698.

B. 2014. (Cahier.) — In-folio, 217 feuillets, papier.

1701-1708. — François Popineau, aux droits d'Augier Popineau, son père, héritier et cessionnaire de

Silvain Desforge, Chauveton, Pierre Toreau, Madeleine Chauveton, femme de Girard sieur de Vorlay, etc., contre Jean Du Danjou, marchand ; appointement avant faire droit.

B. 2015. (Cahier.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1701-1704. — Donation et subrogation par les religieux de La Prée au profit de Brutinel, étudiant, de huit années d'arrérages d'une rente annuelle de 8 livres à eux dues sur les seigneuries de Brion et Bretagne.

B. 2016. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1701-1710. — Communication de pièces à MM. de la Conservatoire. — Signatures autographes des juges dont les noms suivent : Guénois, lieutenant particulier ; Bouffet, procureur du Roi ; Jaupitre, conservateur ; Petit, de Margat, Gallas, Nibelle, Léveillé, Thomas, Bengy, Mercier, Esterlin, de Bienvenuat, Nottin de La Haye, Lachâtre, conseillers du Roi.

B. 2017. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1701-1702. — Étienne Guillot, marchand, contre François Déniau, armurier ; offre de 6 livres pour réparations à une paire de pistolets, sentence préparatoire qui ordonne la visite par experts avant faire droit. — Claude Barathon, seigneur de Chouday, demandeur, contre Jean Molin et Marie Lelarge, sa femme ; demande en déclaration d'hypothèque sur une maison située à Châteauneuf-sur-Cher, et en nomination d'un curateur pour qu'il soit sur lui procédé à la vente.

B. 2018. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1704. — Donations Jacquinot à Pierre Sure, écolier, 75 livres ; — Isaac Simon et Silvain Gonin, au profit de François Thébault ; 40 livres à prendre sur Pornin, demeurant à Neuvy-sur-Barangeon ; — Catherine de Bourdaloue, à son frère chanoine à Bourges, 300 livres.

B. 2019. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1704-1707. — Henry Agobert, étudiant, demandeur, contre Jean Bernard, défendeur défaillant ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 89 livres montant de la promesse en date du 14 juin 1701. — Gilbert Damours, marchand, prenant fait et cause de Renauldon, étudiant, son donataire, contre Esme Vacher, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel au Baillage de La Charité ; jugement préparatoire qui ordonne au demandeur d'entrer en compte avec le sieur Vacher.

B. 2020. (Registre.) — In-4°, 129 feuillets, papier.

1706-1707. — Plumitif. — Ordonnance qui donne commission au procureur du Roi d'assigner le sieur Ragot, lieutenant au Grenier à sel de Saint-Amand, afin de faire enregistrer ses lettres de provisions, en vertu desquelles il exerce sans avoir prêté serment ; — d'assigner le sieur Jean Paquet, greffier au Grenier à sel du Blanc.

B. 2021. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1706-1714. — Jugements : qui ordonne que sans avoir égard à l'opposition de Joubert, la partie de Salleron touchera les sommes dues suivant la déclaration de la partie de Bèchereau, à la déduction des frais de saisie-arrêt, et condamne la partie de Prince aux dépens ; — qui condamne la partie Lebas, à payer à celle de Cœurdoux, la somme réclamée et aux dépens, sans préjudice du recours de la partie Lebas, contre celle de Souciet. (Le nom des plaideurs ne se trouve pas).

B. 2022. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1710-1717. — Marie Bonnet, femme Guillot, contre Pierre Roux ; jugement qui déclare exécutoire contre le défendeur le titre de rente de 22 livres 4 sous 6 deniers. — Claude Debiet de Maubranche, prêtre, docteur en théologie, seigneur de Saint-Marcel, contre les habitants des villages de Saint-Marin, du Solié et de Nadaune ; condamnation des défendeurs à payer chacun 3 sous 4 deniers par chaque année pour droit de gué et les arrérages dudit droit dû depuis vingt années.

B. 2023. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1710-1718. — Retrait des pièces du procès pendant entre Roussat, laboureur, et les sieurs et dame de Boisgisson. — François Jude et Anne Compain, sa femme, contre le seigneur de Noircourt ; deux productions ; décharge signée Gelleron.

B. 2024. (Registre.) — In-4°, 135 feuillets, papier.

1710-1718. — Jacques Thomas, écolier, donataire et procédant sous l'autorité de Charles Gay, marchand, contre

Réné Apert et Jean Rotinat, meuniers; demande en représentation de meubles dont les défendeurs ont été constitués dépositaires solidaires ; jugement qui ordonne la vente desdits meubles sur le prix desquels la somme de 150 livres, due au demandeur, devra être payée. — Pierre Turpin, étudiant, demandeur, contre François Borderiou, laboureur, défendeur; deuxième jugement par défaut ; le sieur Borderiou est condamné au paiement de la somme de 168 livres.

B. 2025. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier

1710-1719.— Plumitif.— Procureurs Buchet, le jeune, Sabataut ; renvoi de la partie de Buchet des conclusions contre elle prises. (Les noms des plaideurs sont omis). — Juges : Bengy,. Esterlin, Bienvenuat, Nibelle, Thomas; Procureurs : Duperay, Thébault, Thomas, Prina, Sabathault, Dubuisson ; jugement préparatoire qui déclare que les réparations seront faites à la diligence de la partie de Duperay pour être fait droit : les Procureurs s'assembleront en l'étude de Me Thébault sans qu'il soit besoin d'assignation.

B. 2026. (Registre.) — In-4°, 93 feuillets, papier.

1710-1719. — Jugements : qui renvoie la partie de Bernard des conclusions prises contre elle, avec dépens, sauf à la partie de Buchet à se pourvoir; — qui condamne la partie de Foret à exécuter le bail de la maison par lui louée à la partie de Bernard, et à lui payer une année de loyer et 18 livres comme étant sorti de ladite maison sans consentement.

B. 2027. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1727-1728. — Pierre Robertet, contre la marquise de Bigny ; conclusions du demandeur adjugées. — Etienne-Henri Gagault, demandeur, contre Jean Ruiche, défendeur ; condamnation de Ruiche à la représentation des meubles, sous peine d'y être contraint par corps.

B. 2028. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets papier.

1733-1735. — Charles Bureau, écolier, contre de La Porte, sieur d'Issertieux ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 367 livres, montant d'un arrêté de comptes.

B. 2029. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1740-1744. — Nourissat, contre Étienne Colleau ; cause retenue pour juger sur le cautionnement. — Noms de juges : Bengy, Soumard, Thomas, de Margat, Baraton, Esterlin, de Beauvoir, de Bussède, Gay, Clerjault, Bienvenuat, Tuilier, Dupin.

B. 2030. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier

1749-1753. — Dame veuve François Dupérin, demanderesse, contre, 1° le sieur Pinon, tuteur des enfants Bonnet ; 2° J.-B. Baucheton ; condamnation de Pinon au paiement de la somme de 671 livres, savoir : celle de 271 livres entre les mains de la demanderesse, et celle de 400 livres à tous créanciers de la succession Bonnet et au marc le franc ; débouté d'opposition. — Silvain Grandjean de La Coudraie, demandeur, contre la veuve Grandjean, la veuve d'Herblay, les sieurs et demoiselle Grandjean ; sentence par défaut, profit joint, contre les défendeurs défaillants, le billet de 12,000 livres en question est reconnu valable.

B. 2031. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1758-1770. — Brisson de Plagny, docteur en médecine, demandeur, contre M. et Mlle de Montreuil, intervenants, et contre François Millet et consorts ; jugement qui condamne Millet à passer dans huitaine reconnaissance de la rente foncière de 12 livres à payer auxdits de Montreuil 27 années d'arrérages et dépens ; réservé à instruire sur le recours dudit Millet contre ces deniers. — Délibération qui change les jours et heures de tenues des audiences de la Conservatoire présidiale et décide qu'au lieu de tenir le vendredi, après midi, elles tiendront le mardi matin à 10 heures.

B. 2032. (Registre.) -- In-folio, 54 feuillets, papier.

1770-1778. — Joseph Terminet, écolier, donatàire de Rodolphe Baptiste, et demandeur, contre Guillaume Brossard, chirurgien, défendeur ; condamnation du défendeur à payer à Rodolphe Baptiste, au nom du donataire la somme de 240 livres où à partager avec lui la succession du sieur Desmarres. — Philippe Rapin, écolier, donataire de Jean Clerjault, avocat, demandeur, contre Antoine Chevalier, manœuvre, défendeur ; jugement qui déboute le défendeur de ses moyens de nullité, le condamne aux dépens de l'incident, ordonnant qu'il fera valoir ses moyens de défenses, au fond ; dépens réservés.

B. 2033. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1770-1779. — Buchet, archiprêtre curé de Saint-Doulchard, demandeur, contre Lajoie, défendeur ; nomination de François Montigny, expert chargé de tracer la ligne de

démarcation dans la vigné du défendeur entre la partie décimable et la partie exemptée de la dîme. — Molat-Jourdin, marchand, demandeur, contre Boin, notaire, Lefèvre de Varennes et Berger; acte de l'opposition faite par Jourdin à la distribution des deniers provenant de la vente du bien de La Petite Fougerolles, sur laquelle il sera statué par sentence d'ordre sur le rapport de Rossignol de La Ronde, l'un des juges.

B. 2034. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1773-1774. — Nicolas d'Auxigny, défendeur, contre Étienne Torchon, demandeur; Parnajon, et Clément procureurs. — Silvain Bravy, curé de Soye-l'Église, défendeur, contre J.-A. Mollat-Jourdin, demandeur; Boin et Parnajon, procureurs.

B. 2035. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1781. — Enregistrement des jugements définitifs et interlocutoires. — Tourniol, Aucapitaine de Limanges des Cortes, contre Aucapitaine, Thibault, Richer et veuve Rousseau; sentence qui ordonne une distribution de deniers en la manière accoutumée. — Claude Pétrouin, grammairien, Silvain Gaultier, contre Jean Jabouin, curateur à la succession vacante de Jean Chevalier, la veuve et les héritiers Grisson, défendeurs; que les parties se communiqueront respectivement leurs titres de créances.

B. 2036. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1778-1787. — Catherine Aupic, veuve Bengy de Puyvallée, demanderesse, contre la veuve Quantin, Léger et consorts, défendeurs; déclaration d'incompétence et renvoi au Bailliage de La Conservatoire. — Pierre-Jacques Vermeil, avocat du Roi au Présidial, demandeur, contre Marie-Nicolas Stollinsvertk, défendeur; déclaration de compétence.

B. 2037. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1781-1785. — Antoine Séguin, grammairien, demandeur avec Jean Roger, son donateur, intervenant, contre François Blin, tisserand, et sa femme, défendeurs; sentence qui annulle la demande de Roger tendant à la remise de sa légitime dans la succession de ses père et mère, le renvoie à se pourvoir contre les défendeurs et le condamne aux dépens. — Simon-Guillaume Bernard, étudiant, et Barbe Lochet, veuve Clément, demandeurs en réalisation de promesse, contre Robert, marchand, défendeur; sentence par défaut qui condamne le défendeur à payer à la veuve Clément 339 livres 6 sous 8 deniers, montant de sa promesse sur laquelle Bernard prendra 48 livres par suite de la donation faite par ladite veuve Clément.

B. 2038. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1785-1787. — Jacques Charton, mineur émancipé, prenant fait et cause pour François Desprez, étudiant, son donataire, demandeur en reddition de compte de tutelle, contre Michel Bissonnier, tuteur et défendeur; sentence qui fixe le total de la recette du compte de tutelle à 2,427 livres 19 sous 4 deniers, celui de la dépense à 938 livres 1 sou 5 deniers et le reliquat à rendre par Bissonnier à 1,489 livres 17 sous 11 deniers, les dépens restant à la charge de Charton. — Les sieurs de Bourges et Courant, demandeurs, contre Coulon, défendeur; sentence par provision qui ordonne le dépôt des pièces pour être instruit, dépens réservés.

B. 2039. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1788-1790. — Boin, demandeur, contre Jean Theurier, défendeur; déclaration de compétence pour jurer en dernier ressort, et défaut donné contre le défendeur. — Maurice Bonardel, demandeur, contre Touraton, défendeur défaillant; déclaration de compétence et défaut.

B. 2040. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1788-1790. — Étienne Bengy, prêtre doyen de l'église de Bourges, demandeur, contre André Bonivin et autres défendeurs; sentence par défaut qui condamne les défendeurs à passer, au profit du demandeur, titre de nouvelle reconnaissance des deux tiers de deux rentes, et aux dépens. — Les époux Bourrat, demandeurs, contre les époux Chevrier, défendeurs; condamnation des demandeurs à payer aux défendeurs la somme de 770 livres, montant d'un billet souscrit à leur profit, avec intérêts et dépens.

B. 2041. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1687. — Certificat de Jean de Pelard, sieur de Jenouillé, inspecteur des haras, constatant que la dame Goutaut, veuve Ruby, fermière de Sagonne, est détenteur d'un cheval étalon du Roi pour saillir les cavales.

JURIDICTION CONSULAIRE.

B. 2042. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 5 pièc s, parchemin.

1658-1708. — Ordonnance du 5 mars 1699 qui défend la vente des meubles des protestants sans permission et en prohibe le paiement avant trois années. — Opposition par la veuve Germain à la réception d'Auchères en l'office de sergent aux consuls.

B. 2043. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1700. — Aggravatoire à la requête de Jacquier, syndic des créanciers de Jean Vannier et de Catherine Galbois, sa femme, tous deux en état de banqueroute, contre toute personne qui a recelé ou connaît le recel de marchandises cachées par ledit Vannier et sa femme.

B. 2044. (Liasse.) — 30 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1701. — Jacques Bonnin, sergent et archer en la Maréchaussée de Bourges, défendeur au principal et demandeur en représentation de meubles, contre Louis Bureau, demandeur en opposition ; condamnation du sieur Bonnin à verser entre les mains de Bureau la somme de 10 livres, reliquat d'une somme de 38 livres dues par Touraine pour prix de vente de peaux de bœufs et de vaches.

B. 2045. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1702. — Nicolas Leroy, manœuvre en la paroisse de Sainte-Thorette, contre Nicolas Godefroy, sieur des Maisons-Rouges, contrôleur en la Maréchaussée de Berry ; arrêté de compte entre les parties au sujet de bestiaux vendus.

B. 2046. (Liasse.) — 111 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1702. — Charles Balanger, marchand taillandier, demandeur, contre Léonard Chévenot, défendeur ; réclamation d'une somme de 30 livres, prix de vente d'un cheval.

B. 2047. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1703. — François Requillard, laboureur, contre Nicolas Margot, défendeur, marchand à Vierzon, demande en exécution de marché et délivrance de vin. — Samuel Bruneau, sieur de Chenain, demandeur, contre Angélique Petit, veuve et commune de Simon Jacquet ; demande en exécution de traité, et délivrance de 1,700 pièces de merrain.

B. 2048. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

1704. — Hugin Vatan, laboureur, contre : 1° Pierre Forêt, au nom et comme fondé de pouvoir de Réné Chopineau ; 2° Pierre Bouton et Silvain Maudry, appelés en cause ; poursuite en vente de meubles pour solde d'une somme de 110 livres, montant du prix d'un cheval acheté de Chopineau par Vatan poursuivi ; opposition à la vente desdits meubles.

B. 2049. (Liasse.) — 111 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1705. — Antoine Barbançois, laboureur à Luant, près Châteauroux, demandeur, contre Silvain Laroche, aussi laboureur de ladite paroisse ; demande en paiement d'une somme de 165 livres, prix de vente de 62 moutons ; dénégation de ladite vente, jugement qui ordonne l'enquête.

B. 2050. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1706. — Jacques Decors, au nom et comme exécuteur testamentaire de Pierre Bottin, demandeur, contre Jacques Moreau, défendeur ; demande en reconnaissance de promesse. — Gilbert Piaud, sieur de Villers, conseiller du Roi, président au Grenier à sel de Saint-Amand, et Gilbert Perron, sieur de Beaumont, receveur audit Grenier, demandeurs, contre Philippe de La Châtre, président trésorier général au Bureau de Bourges, défendeurs ; procès pour livraison de cent trois milliers de bois traversin vendus aux demandeurs ; le litige est sur la qualité du bois.

B. 2051. (Liasse.) — 79 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1707. — Yves Moreau, bourgeois, contre Pierre de La Lande ; demande en main-levée d'une saisie arrêt faite entre les mains de Moreau pour la somme de 24 livres due à Collet. — Paul Lion, huissier à cheval au Châtelet, demandeur, contre Étienne Raffatin, marchand, et femme Taupin, son épouse ; demande en reconnaissance de promesse.

B. 2052. (Liasse.) — 73 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1708. — Demoiselle Élisabeth Coupart, veuve de Pierre de La Lande, défenderesse, contre Yves Moreau ; demande en main-levée de saisie arrêt. — Jean Magnain, marchand à Donzy, défendeur, contre Sébastien Bernot, chevalier seigneur de La Pointe, conseiller du Roi, président trésorier général au Bureau de Bourges, demandeur en reconnaissance de missive et en paiement d'une somme de 720 livres.

B. 2053. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1709. — Jean Charlot, marchand à Levroux, contre Jacques Pinguet, marchand cabaretier à Levroux ; demande en paiement de 35 livres, reste d'un prix de vente de vin. — Vincent Delalande, marchand à Bourges, contre François Voisin, aussi marchand à Bourges, ; procès au sujet de la conduite de 30 cordes de bois de la forêt d'Allogny à Bourges, conduite dont le prix a été fixé à 4 livres par corde.

B. 2054. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1710. — Jean Chataigner, le jeune, marchand, contre Jean Chataigner, l'aîné, aussi marchand ; demande en reconnaissance de promesse. — Esme Tixier, charpentier, demandeur, contre Doigny, entrepreneur des ouvrages à faire

au prieuré de La Charité-sur-Loire, défendeur; enquête pardevant M. Berger, marchand à La Charité, commis par les juges consuls de Bourges, pour entendre certains témoins sur un marché verbal par lequel le sieur Doigny aurait promis au demandeur une rétribution de 25 livres par mois pour la surveillance de ses ouvriers.

B. 2055. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

1710. — Gilbert Guéret, demandeur, contre Jean Léger, défendeur; demande en réception d'opposition à l'exécution d'un jugement par défaut qui déclare le sieur Guéret débiteur reliquataire de 21 livres. — François de Lutho, notaire et marchand, demandeur, contre Laurent Bertrand, marchand au bourg de Saint-Aoust, défendeur; demande en paiement de 60 moutons et 10 brebis.

B. 2056. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1711. — Gilbert Dupéron, sieur des Mazières, contre Colleron, marchand à Bourges, défendeur; demande en paiement de la somme de 100 sous, reliquat de billet fait au profit du demandeur.

B. 2057. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1712. — Jean Planchon, boulanger, contre Louis Martin et Anne Miquet, sa femme, défendeurs; réglement de compte. — Antoine Valleton, boucher à Sancoins, défendeur, contre François Bonnichon, demandeur; réglement de compte.

B. 2058. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1713. — Toussaint Davesne, fermier de Villeforest, demandeur, contre Jean Ourouer, marchand à Morlac, défendeur; demande en délivrance de 35 chefs de brebis achetés à la foire de Châteauneuf.

B. 2059. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1714. — État des effets et marchandises discutées sur Jean Dupart, prisonnièr pour dette ès prisons de Bourges; procédures y relatives.

B. 2060. (Liasse.) — 130 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1714. — Louis Panseron, marchand, boucher défendeur, contre Simon Courtillat, conseiller du Roi, président au Grenier à sel de Sancerre, demandeur; réclamation de 146 livres, reliquat de vente de moutons.

B. 2061. (Liasse.) — 114 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1715. — Jean Butain, marchand à Flavigny, contre François Leconte; demande en paiement d'une somme de 9 livres, prix d'un cheval.

B. 2062. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1716. — Pierre Péricard, demandeur en opposition, defendeur au principal, contre Pierre Courant, marchand de chevaux; opposition à un jugement par défaut obtenu contre Péricard pour le paiement d'une somme de 84 livres, et 10 boisseaux de froment, prix de vente d'un cheval.

B. 2063. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1716. — Edme Mathé et François Perruchot, marchands, demeurant à Donzy et Jacques Deschamps, aussi demeurant à Donzy, contre Gabriel Fortet, demeurant aussi à Donzy, et aussi marchand; contestation au sujet de moutons possédés en commun et dont la laine a été vendue sans le consentement et participation de Fortet.

B. 2064. (Liasse.) — 122 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1717. — Antoine Desbois, laboureur, contre Jean Viot et Jean Grandfond, marchands bouchers à Bourges, contestation au sujet d'une vente de bœufs à la foire de Lignières, tenue aux environs de Pâques. — Simon Chabin, contre François Triboudet; arrêté de comptes au sujet d'avances et ventes de vin.

B. 2065. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1718. — Gilbert Michel, ci-devant vendant vin à pot, prenant le fait et cause de Jacques Ponet, son dépositaire, demandeur, contre Louis Robertet, marchand, demandeur en représentation des meubles saisis sur Tribard, marchand.

B. 2066. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 3 pièces, parchemin

1719. — Jean Renault, défendeur, contre Nicolas Mauvoisin, demandeur; contestation pour apurement de comptes. — Catherine Foubert, veuve du sieur Abicot, en son vivant fermier du duché-pairie d'Aubigny, contre Étienne Tavernier, maréchal; poursuite en paiement d'une somme de 52 livres, pour vente et livraison de charbon.

B. 2067. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1719. — Contrat d'atermoiement entre François Tribard, prisonnier ès prisons de Bourges, et ses créanciers. —

État des frais faits à la requête de Blanc, Hubert et autres, contre Tribard, accusé au criminel.

B. 2068. (Liasse.) — 122 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1720. — Jean Ruby, adjudicataire des revenus des meubles des mineurs Charenton, demandeur, contre Chailloux, métayer à la métairie du Pont de Chargy, défendeur ; appel en compte.

B. 2069. (Liasse.) — 124 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1720-1721. — Raboteau, contre Lesueur ; condamnation du sieur Lesueur à livrer au sieur Raboteau, trois cent cinquante toisons de laine avec les quatre au cent ; les 200 livres déposées au greffe par Raboteau lui seront restituées.

B. 2070. (Liasse.) — 130 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1721. — Joseph-François Notin, notaire et marchand, défendeur, contre François Arnault, marchand, demandeur, pour 45 livres restant de vente de deux bœufs.

B. 2071. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1722. — Nicolas Gallon, marchand défendeur, contre Perrichon, fermier de la seigneurie de Thaumiers, demandeur ; réclamation d'une somme de 60 livres, reliquat de compte. — François Tribard, marchand, demandeur, contre Sauvé, marchand, défendeur ; réclamation d'une somme de 44 livres, prix de marchandises livrées.

B. 2072. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1722-1723. — Claude Loiseau, marchand à Bourges, contre Lecerf, marchand à Poitiers ; prestation de serment d'Antoine Cordier, maître mégissier et Médard Chapu, pour visite de peaux de chevreau. — Jean Laurent, fermier de Vilaine, contre Pierre Miget, cabaretier à Bengy ; enquête.

B. 2073. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1723. — Jacques Barberault, marchand à La Charité, demandeur, contre Claude Garnault et autres syndics de Augustin Pic ; jugement par défaut qui fait aux syndics défense de poursuivre le paiement de marchandises vendues à Barberault et revendiquées entre ses mains.

B. 2074. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1724. — Prudence Perrot, veuve Pijaud, en son vivant receveur au Grenier à sel d'Argenton, demandeur, contre Jean Palancher ; contestation au sujet d'un compte de cheptel constitué par ladite veuve Pijaud.

B. 2075. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1725. — Mathieu Girard, directeur des forges de Clavières, demandeur, contre François Collet, avocat ; procès au sujet d'une vente de sept cent trente-quatre cordes de bois à raison de 32 sous la corde. — Les pères Jésuites, demandeurs, contre Olivier Duclos ; condamnation de Duclos à prendre, suivant l'estimation qui en sera faite, le cheval des pères Jésuites.

B. 2076. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1725. — Bertrand Fleurat, marchand de la paroisse d'Auvergne, demandeur, contre Gilbert Pérignat, cabaretier, dépositaire ; demande en représentation de deux bœufs saisis sur Jean Barbadault, débiteur saisi.

B. 2077. (Liasse.) — 125 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1726. — François Chapuis, demandeur, contre Réné Charlemagne ; déclaration d'association entre les susdits pour l'exécution du marché conclu pour la fonte des cloches de Quincy.

B. 2078. (Liasse.) — 72 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1726. — Jean Fournereau, maître menuisier, contre François David, tonnelier marchand de bois ; opposition à une saisie-exécution faite contre Fournereau pour paiement de bois vendu. — Louis Pillet, marchand demeurant à la Chapelotte, défendeur, contre François Raymond, aussi marchand, demandeur ; réclamation d'une somme de 585 livres, montant d'une vente de porcs.

B. 2079. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1727. — Antoine Parent, marchand en la paroisse d'Ignol, défendeur, contre Jean Taudy, aussi marchand en la même paroisse, demandeur ; réclamation : 1° de la moitié d'une somme de 294 livres pour vente en commun de vin au sieur Léveillé ; 2° d'une somme de 25 livres pour un quart de vin ; 3° d'une somme de 3 livres pour une paire de bas.

B. 2080. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1729. — Suzanne Morin, veuve Boutisseau, et Jean-François Boutisseau, son fils, demandeurs, contre Pierre Chamoreau, chirurgien, défendeur ; demande en main-levée de saisie de blés. — Jacques Baudoin et consorts, deman-

deurs, contre Antoine Berthelot, défendeur; opposition au paiement d'une somme de 127 livres due pour reliquat d'une vente de moutons et de 67 livres prix de vente d'un cheval.

B. 2081. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1729. — Louis Bigot, maître maréchal à Bourges, contre Jean Marchand; requête pour obtenir l'inventaire des effets mis sous scellés après la faillite dudit Marchand.

B. 2082. (Liasse.) — 75 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1729. — Jean Collas et Pierre Lanoue, marchands, demandeurs, contre Jean Perrichon; enquête au sujet d'une livraison de poisson mort pendant un trajet. — Charles Gay, ancien prévôt des consuls, demandeur, contre Saillard, conseiller du Roi, directeur de la Monnaie à Bourges et le sieur Roger de Sery, ancien directeur de la Monnaie à Bourges; demande en représentation des effets du sieur Roger, dont le sieur Saillard est dépositaire.

B. 2083. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1730. — Louise Gatault, veuve Jacques Coqueau, demanderesse, contre Dupont, régisseur des terres de Preuilly et autres; demande d'une somme de 300 livres pour travail effectué par le fils Coqueau, appelé par le défendeur pour dresser les comptes de régie (travail d'un an).

B. 2084. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1730. — Réné de Gamache, chevalier, seigneur de Lugny, demandeur, contre Gervais Desbouis, marchand de bestiaux; demande en paiement d'une somme de 180 livres, reliquat d'une plus forte somme due pour vente de moutons.

B. 2085. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1731. — Hauriau, abbé commandataire de Plaimpied, demandeur, contre Silvain Chaumeau, défendeur; défaut et condamnation de Chaumeau à payer la somme de 16 livres, pour vente et délivrance d'herbes.

B. 2086. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1732. — Nicolas Theurault, marchand à Pouilly, demandeur, contre François Cocheux, tonnelier audit Pouilly, défendeur; réclamation pour livraison de sept poinçons neufs.

B. 2087. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1733-1734. — [illegible] Chezelle, défendeur, contre Goubault et Gobin, demandeurs; contestation au sujet d'un bœuf livré malade et mort depuis. — Joseph Forgé, marchand de chevaux, contre Henri Augineau; demande en restitution de selle.

B. 2088. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1735. — Leveillé, ancien marchand à Sancerre, demeurant actuellement à Bué, contre ses créanciers; homologation d'un contrat d'union; signatures des juges consuls, Bonnet, Dubreuzé, Dobremel. — Soumard de Pigny, demandeur, contre Marcou Vincent, défendeur; procès verbal de la contestation pardevant Rollet, marchand à Saint-Amand-Montrond, juge commis, reconnaissance de cheptel.

B. 2089. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1736-1737. — Bilan de Jean-Marie Mordasinot, tant pour lui que pour ses frères Charles et Julien, tous associés et marchands à Bourges. — Jacques Challet, curé de Rezay, contre Michel Luquet, comptes; enquête faite pardevant Philibert Pelletier, procureur fiscal à Lignières, juge commis.

B. 2090. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1737. — Jean Dumoutet, marchand de bois, demandeur, contre Martin et Giles Trémeau, meuniers; condamnation des frères Trémeau au paiement de la somme de 100 livres, montant de bois vendu. — Rossignol, marchand à Vierzon, demandeur, contre Massonneau, cordonnier à Vierzon, défendeur; condamnation par défaut contre Massonneau au paiement de la somme de 66 livres 10 sous pour fournitures de cuirs.

B. 2091. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1738. — François Guyot, demandeur, contre Ramon Lapère et Abigot; compte. — Silvain Bridier, contre Jacques Goubault; enquête.

B. 2092. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1739-1740. — Gilbert Simon, marchand, demeurant à Crozon, demandeur, contre Michel Hérault, défendeur; enquête pardevant J.-B. Rousseau, marchand à La Châtre, juge commis par les consuls de Bourges sur une question de vente de 20 boisseaux de châtaignes.

B. 2093. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1741. — Michel Juge, marchand à Saint-Amand-Montrond, contre ses créanciers; bilan et requête par laquelle a été accordé un sauf conduit. — Bilan déposé par Jacques Dumas, marchand à Bourges, pour être communiqué à ses créanciers.

B. 2094. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1741. — Jean Cornudet, marchand, demandeur, contre Nicolas Mayet, maître cordonnier, défendeur; jugement par défaut et en dernier ressort qui condamne Mayet au paiement d'une somme de 13 livres avec prise de corps.

B. 2095. (Liasse.) — 75 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1742-1744. — Berthelot, marchand, demandeur, contre Anne Bernard, veuve Popineau de La Gravolle; demande en reddition de comptes; sentence arbitrale de MM. Masquin et Cristo.

B. 2096. (Liasse) — 150 pièces, papier.

1743. — Louis Franquelin, marchand fermier, demandeur, contre Philippe Dalle, marchand et défendeur; jugement par défaut et condamnation du défendeur au paiement : 1° d'une somme de 51 livres; 2° de celle de 33 livres.

B. 2097. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1744. — François Gallas, marchand, demandeur, contre François Jallet, marchand tonnelier, défendeur; défaut et condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 170 livres et aux frais, taxés à 7 livres 18 sous.

B. 2098. (Liasse.) – 150 pièces, papier.

1745. — Claude Courant, marchand de chevaux, demandeur, contre Rapain, marchand meunier; défaut et condamnation de Rapain au paiement de la somme de 529 livres, reliquat d'une somme plus considérable due pour vente de chevaux.

B. 2099. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1746. — Pierre Barbet, marchand à Bourges, contre Bodinot, fils aîné; condamnation de Bodinot à payer à Barbet la somme de 67 livres, prix de marchandises livrées.

B. 2100. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1747-1748. — Étienne Pepin, marchand, demandeur, contre Chevalier, cabaretier, défendeur; enquête faite devant Rostain, marchand à Argenton, juge commis; demande en paiement d'une somme de 32 livres, reliquat d'une vente de vin. — Pierre Dutarde, marchand, demandeur, contre Louis Riby et autres; sentence qui défend à Riby de procéder contre le demandeur devant autres juges que les consuls de Bourges, attendu que la dette dont s'agit a été contractée dans un lieu situé dans la Généralité de Berry et que le débiteur est domicilié à Buzançais, même Généralité.

B. 2101. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1749-1750. — Caignault, huissier royal à Vatan, demandeur, contre les époux Bataille, domiciliés aux Orgeries, commune de Saint-Florentin; défaut et condamnation des défendeurs à restituer : 1° la somme de 123 livres, montant d'un cheptel à eux constitué; 2° trois livres formant moitié d'une vassive vendue 6 livres; prise de corps.

B. 2102. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1751. — Sentence de remise et atermoiement en faveur de Tixier-Galais, marchand à Issoudun, du consentement de la plus grande partie de ses créanciers. — Barthelémy Delaporte, fermier de l'abbaye de Vierzon, demandeur, contre Blaise Pinon, couvreur; revendication de bestiaux mis en cheptel et demande en paiement d'une somme de 254 livres, tant pour le montant dudit cheptel que pour prix de vente d'une jument.

B. 2103. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1752. — Procès-verbal de compte pardevant Mauduit, entre Claude Godard, demandeur, et Nicolas Rochoux, défendeur.

B. 2104. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1752-1753. — Gabriel Auclerc, officier en l'Hôtel royal des Invalides, demandeur, contre Jean Veillat, défendeur; demande en paiement d'une somme de 46 livres 12 sous, prix de vente de fagots.

B. 2105. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1754-1755. — Joseph-Henri Desmousseaux, demandeur, contre Philippe Lagrosse, cheptelier, défendeur; demande en représentation de deux vaches estimées ensemble 88 livres. — Blaise Naboudet, marchand cabaretier au village de Veaufranche, demandeur, contre Bernard de Bourges, cabaretier au bourg de Boussac-les-Églises condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 150 livres pour vente et délivrance de deux bœufs.

B. 2106 (Liasse.) — 120 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1758. — Louis et François Goubault, fermiers-marchands associés, contre Lapaix, mercier, et la veuve Blanchon, sa mère ; condamnation du sieur Lapaix au paiement de 268 livres pour reliquat de vente de chevaux.

B. 2107. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1757-1758. — Jacques Rossignol, marchand fermier, demandeur, contre Jean-Baptiste Moreau, marchand, défendeur ; condamnation de Moreau au paiement d'une somme de 787 livres montant d'un billet à ordre.

B. 2108. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1758. — Jean Protat, marchand, demandeur, contre Jean Barberousse, marchand à Gien, défendeur ; condamnation par corps de Barberousse au paiement de 375 livres pour vente et livraison de porcs.

B. 2109. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1759. — Jean Bourgeret, marchand, demandeur, contre Nicolas Chabot, marchand boucher, défendeur ; condamnation du défendeur : 1° au paiement de 40 livres pour livraison de 550 bottes de foin, lesdites bottes de 4 livres chacune, pour fourniture à faire à un régiment de passage à Concressault.

B. 2110. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1756-1759. — Procès-verbal de visite des prisons par Messieurs les prévôt, juges et consuls. — Réception sur requête et serment de Me Denis Garros, praticien postulant en la juridiction consulaire. — Bilan déposé au greffe par J.-B. Poupard, marchand à Issoudun, pour être communiqué à ses créanciers.

B. 2111. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1761-1762. — Claude Turquet, marchand cabaretier, demandeur, contre Gabriel Dion, marchand cabaretier, défendeur ; défaut et condamnation du sieur Dion au paiement d'une somme de 30 livres.

B. 2112. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1763-1764. — Jean Massé, marchand, demandeur, contre Jean Lainé, laboureur à Germigny ; défaut et condamnation contre le défendeur qui devra payer la somme de 223 livres, montant de son billet, qui passera pour reconnu.

B. 2113. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1765. — Vente par Réné Brunet, tonnelier à Bourges, au profit de Pierre Brunet, son frère, tonnelier à Vierzon, de tous droits successifs dans la succession du défunt Brunet, leur père, moyennant la somme de 24 livres payée comptant.

B. 2114. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1759-1760. — Lettres de remontrances adressées au Roi au sujet de l'édit du 7 avril 1759, qui, en étendant la compétence des siéges présidiaux, touche aux priviléges des juridictions consulaires. — Correspondance avec les différentes juridictions consulaires du royaume.

B. 2115. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1760. — François Massé, marchand de bois demeurant à Nérondes, demandeur, contre Étienne Baudran et autres, défendeurs ; contestation au sujet de la conduite des merrains achetés du sieur Porcheron, à Ourouer.

B. 2116. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1732-1787. — Petits carnets de poche au nombre de dix. — Lettres diverses. — Carnet d'Henri Bruneau, vendu à H. Bruneau un cheval par Rapin, la somme de 120 livres (1732). — Quittance d'une demi-année de loyer d'une maison, montant à 45 livres. — Lettres. — Robertet, huissier à Bourges, écrit à Boucheron, huissier à Dun-le-Roi, il le prie de mettre ordre à une affaire dont il a été chargé en l'avertissant des plaintes du client (nom illisible), et en lui observant que tous les confrères n'useraient pas de la même délicatesse.

B. 2117. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1766-1768. — Procès-verbal de vérification du bilan de François Bonnin, marchand à Bourges — Bilan de François Collon, marchand forain parcourant les provinces de Berry, Bourbonnais, Nivernais, Bourgogne ; extrait de l'état des marchandises : 8 aunes de mousseline brochée à 6 livres l'aune ; 1 aune 1/4 de mousseline rayée à 3 livres l'aune ; mousseline brodée à 19 livres l'aune ; toile de coton à 2 livres 5 sous l'aune ; toile d'Orange à 3 livres 10 sous l'aune ; indienne fond-blanc 3 livres 15 sous l'aune ; incarnat 2 livres 8 sous l'aune ; mouchoirs d'incarnat 18 livres la douzaine.

B. 2118. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1768-1769. — Bilan de Jean Gorre, marchand quincaillier à Bourges. — Bilan d'Étienne Salomon, dit *Miné*,

marchand de bestiaux et boucher à Bourges. — Pierre Guérin, marchand, contre François Bernay; vente de blé, (48 sous le boisseau); enquête pardevant le sieur Pallias, juge commis à La Charité.

B. 2119. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1770-1771. — François Pellé, demandeur, contre Antoine Nicolet, défendeur; demande d'une somme de 240 livres, montant d'un billet à ordre. — Bilan de Jacques Pinoton, marchand à Bourges.

B. 2120. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1772. — Jean-Baptiste Granjean, marchand, demandeur, contre André Foucault, marchand cafetier, défendeur; défaut, condamnation du défendeur au paiement de la somme de 29 livres, montant d'un billet souscrit par Foucault, dont la signature sera tenue comme reconnue. — Joseph-Henri Chaboureau, marchand, contre Nicolas Bandin, chaufournier; condamnation du défendeur au paiement de la somme de 374 livres due pour marchandises livrées.

B. 2121. (Liasse.) — 66 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1772-1774. — Arrêt du Conseil Supérieur de Blois qui ordonne l'envoi d'un mémoire déposé au greffe des Consuls, dans la contestation élevée entre Fabre, sous-brigadier de la Maréchaussée, et Léonard Frelet, marchand, à Bourges.

B. 2122. (Liasse.) — 25 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1775. — Claude Couppat, marchand à Dun-le-Roi, contre Préault de Sarzay et demoiselle Doubin, son épouse, marchands à Segougne, paroisse d'Arpheuille; demande d'une somme de 118 livres, montant de deux lettres de change. — Jean Mouton, marchand de fer à Orléans, contre Paul Dulugny, marchand à Bourges; condamnation de Dulugny au paiement : 1° de 45 livres, montant d'une lettre de change; 2° de 45 livres, prix de vente d'un baril de fer blanc.

B. 2123. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1775-1776. — Jean Nermond, maître couvreur, demandeur, contre François Bonnet, cabaretier; défaut, condamnation du défendeur au paiement de la somme de 135 livres pour vente et délivrance de 100 boisseaux d'avoine. — Silvain Lenoir, bourrelier, demandeur, contre les héritiers de Jean Soulat, en son vivant fermier du domaine des Trois-Maures, paroisse de Saint-Florent; condamnation des défendeurs au paiement d'une somme de 33 livres, pour solde de fournitures en harnais de chevaux.

B. 2124. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1777. — Ogier, manœuvre à Nevers, demandeur, contre Garderat, directeur de la comédie à Nevers, défendeur; condamnation de Garderat au paiement de 142 livres, montant de deux billets souscrits par lui au profit de la demoiselle Bonnet, marchande de modes, et causés pour marchandises reçues; ces deux billets avaient été passés à l'ordre de Ogier. — Philbert Mauduit, ancien président de l'Élection et du Grenier à sel d'Issoudun, demandeur, contre Nicolas de Limoges, cabaretier à Neuvy-Pailloux; condamnation par défaut du défendeur au paiement de 132 livres, pour fournitures de vin.

B. 2125. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1778. — Louis Aubin et compagnie, demandeurs, contre Claude Souciet, maître de poste et aubergiste à Brécy, défendeur; condamnation de Souciet par défaut au paiement d'une somme 126 livres, montant d'une lettre de change. — François Raston-Derochémon, demandeur, contre Pérude, défendeur; condamnation de Pérude par défaut au paiement de 204 livres, reliquat du prix de vente de deux bœufs montant à 280 livres.

B. 2126. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1776-1779. — Bilan de Lazare Hérault, marchand à Châteauneuf-sur-Cher. — Nicolas Jarlat, marchand mercier, contre ses créanciers; acte d'atermoiement et d'affirmation de créances. — Louis Massé, marchand à Nérondes, contre Péguin, marchand à Chassy; experts nommés pour visite d'avoine.

B. 2127. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1778-1779. — Acte d'atermoiement pour Vincent Canard, marchand de chevaux. — Nomination de Messieurs les juges consuls de Bourges pour l'année 1779 : MM. Pierre Maigreau, prévôt; Barthélemy Cristo, premier consul; Antoine Callande, deuxième consul. Parmi les votants au scrutin se trouvent les anciens prévots, premiers consuls et deuxièmes consuls, ce sont : 1° Prévôts : Dubois d'Yvry, Moyreau, Ragu, Grandjean de La Coudraye, Maigreau, Berthet, Callande, Herpin, Hémeré, Moyreau, fils; 2° Premiers consuls : Cristo, Dumoutet; 3° Deuxièmes consuls : Gambon, Tribard, Granjean de La Coudraye, fils aîné.

B. 2128. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1780.— Louis Guignard, défendeur, contre Léonard Yel de La Motte, demandeur; réclamation d'une somme de 4,350 livres et opposition à attermoiement. — Louis Guignard, marchand de bois, demandeur, contre Alexis Massicard, aussi marchand de bois, défendeur; demande en dommages et intérêts pour poursuites injustes et illégales.

B. 2129. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1669-1781. — Mémoire de bardeaux fournis par Mardesson, marchand de bois, aux dames Carmélites à raison de 8 livres dans le bois et de 10 livres à son magasin à Bourges. — Guibouret, marchand, demandeur, contre Villarmez, défendeur; défaut contre le défendeur, condamné au paiement de la somme de 171 livres, prise de corps. — Lacrosse, Bernardin et Corbinon, contre Letruc et femme Pichon, son épouse. Transaction par laquelle ces derniers s'obligent à payer 6 livres par mois jusqu'à libération de la somme de 204 livres dont ils ont été reconnus débiteurs par plusieurs sentences. — Élection de domicile à Châteauneuf-sur-Cher pour Louis Leturc et sa femme, pardevant le Prévôt des bacheliers; engagement de payer les droits bourgeoisie au seigneur, et en plus aux administrateurs de la ville, un drap de 4 aulnes de plein pour la première année seulement.

B. 2130. (Liasse.) — 109 pièces, papier

1780-1781.—Gabriel Michonnet, marchand à Bourges, demandeur, contre Beaujard, marchand forain à Saint-Amand, défendeur; demande en remboursement d'une traite de 1,000 livres tirée sur le dit Beaujard au profit de MM. Candolfe et Guébin. — Procès-verbal de visite des prisons de Bourges, faite par les juges consuls en ce qui concerne les prisonniers pour dettes.

B. 2131. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1783. — François Mulon, fermier, exerçant les actions de Jeanne Daligny, sa femme, contre Panseron défendeur; demande en paiement de la somme de 807 livres 10 sous, reliquat de compte après liquidation d'un commerce de bois fait en communauté pendant les années 1767 et 1768. — Alexis Monicault, demandeur, contre Marguerite Quenio, veuve Bertrand, cabaretière; demande en paiement de la somme de 150 livres, montant d'une lettre de change tirée par Lefève de Varennes.

B. 2132. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1782-1785.—Affirmation de créances par les créanciers du sieur Torchon, marchand à Bourges. — Les sieurs Pinet, frères, marchands épiciers à Lyon, contre Chareus et Cie, négociants à Lyon; enquête au sujet de la faillite Torchon.

B. 2133. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1785. — Silvain Ribault, blatier, demandeur, contre Desmousseaux, défendeur; demande en paiement d'une somme de 600 livres, montant du premier terme de la vente de 1,000 boisseaux de blé seigle à raison de 24 sous l'un, sous déduction de 27 livres, reliquat du prix de deux poinçons de vin. — Pierre Jourdain, négociant à Bourges, demandeur, contre Pierre Gosse, maître sellier à Châteauroux, défendeur; défaut contre le défendeur et condamnation au paiement de 158 livres prix de deux douzaines de peaux de mouton, dix chabines et dix douzaines de peaux de basane.

B. 2134. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1786. — Guillaume Lesage et compagnie, entrepreneurs de la manufacture royale de Bourges, demandeurs, contre Antoine-Paul Lesevre, marchand, défendeur; défaut contre le défendeur et condamnation au paiement d'une somme de 1,179 livres, montant d'un billet à ordre. — Claude Grassoreille, marchand fermier, demandeur, contre Gilbert Porcheron-Desplaces, aussi fermier, défendeur; condamnation par défaut contre le défendeur au paiement de la somme de 635 livres, montant du billet stipulé payable à Pâques 1786.

B. 2135. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1786.— Pierre Grivotte, marchand boucher à Bourges, contre Guignard, marchand à Bruères; demande en paiement d'une somme de 245 livres, montant d'un billet à ordre.

B. 2136. (Liasse.) — 83 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1787. — Correspondance de Guignard, marchand de bois à Bruères. — Partage de la succession du sieur Pierre Chenu et de demoiselle Bezard, sa femme, entre leurs enfants; prisée de meubles, vente de bestiaux, etc.

B. 2137. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1757-1788. — Priviléges. — Pétitions au Roi pour envoyer des députés représentant le commerce aux États Généraux; correspondance échangée entre les diverses justices consulaires du royaume.

B. 2138. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1788-1789. — Liste des convocables pour la nomination d'un Prévôt et de deux Consuls à la juridiction consulaire de Bourges. Anciens Prévôts : Ragu, père; Callande, Guibert, Hémeré, père ; Christo, Tribard, Dumoutet aîné. Anciens premiers Consuls : Merceret. Anciens deuxièmes Consuls : Buot, Leclerc, Goury, Canard-Dupré. Notables bourgeois et marchands : Torchon, marchand de bois; Régibier, l'aîné; Camus, Fleurant, Desbans, l'aîné; Charlemagne, Rougnon, Achet, orfèvre; Cosson de Lalande, Clément de Grandcourt, Guébin, Fouquet, La Crosse, Garros, Roze, Sabathier, Jourdin, Desbans, le jeune; Séguin-Maupou, Duchet-Bourgeois, Delavarenne, Lebas-Bourgeois, Regnault, marchand bonnetier; Méalin, Chédin, libraire; Méalin, apothicaire; Grassoreille, Bourdon, Ferdey, Gambon, Bonardel, Charpentier.

B. 2139. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1788-1789. — Liste des habitants qui doivent être convoqués pour la nomination d'un Prévôt et de deux Consuls. Noms : Messieurs Ragu, père; Callande, Guibert, Hémeré, père; Christo, Tribard et Dumoutet, l'aîné (anciens Prévôts); M. Merceret (ancien premier Consul); MM. Buot, Leclerc, Goury, Canard-Dupré, Clerjault; Notables bourgeois et marchands : MM. Torchon, Régibier, l'aîné, Camus, Fleurant, Desbans, l'aîné; Charlemagne, fils; Rougnon, Achet, orfèvre; Prévot, libraire; Cosson de Lalande, Clément de Grandcourt, Guébin, Fouquet, Lacrosse, Garros, Roze, Sabathier, Jourdin, Desbans, le jeune; Séguin-Maupou, Duchet, Delavarenne, Lebas, Regnault, Gaulmier, Bezzole, Méalin, Chédin, libraire; Méalin, apothicaire, Grassoreille, Bourdon, Ferdey, ancien négociant; Gambon, le jeune; Bonardel, Charpentier.

B. 2140. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1755-1789. — Circulaires et remontrances faites au Roi émanées des juridictions consulaires et des syndicats de marchands; arrêts du Parlement de Paris, tendant à un règlement général au sujet des entreprises continuelles que font les juges royaux sur les juridictions consulaires.

B. 2141. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1607. — Juges : Miterrand, prévôt; Goury, premier consul; Dudanjon, deuxième consul. — Julien Gay, marchand, demandeur, contre Gratien Margot, défendeur; demande en reconnaissance de deux promesses, la première de 150 livres, la deuxième de 55 livres.

B. 2142. (Registre). — In-folio, 98 feuillets, papier.

1607. — Pierre Chinault, commis aux aides, demandeur, contre Cerisier, sergent; demande en reconnaissance de promesse montant à 15 livres; Cerisier oppose l'incompétence basée sur l'allégation que aucune des parties ne fait trafic; renvoi des parties devant le juge compétent et condamnation du demandeur aux frais de l'instance.

B. 2143. (Registre.) — In-4°, 157 feuillets, papier.

1642-1645. — Pièces produites. — Comptes d'un agriculteur : cheptels constitués, Pierre Berault, a pris en cheptel les animaux qui suivent : 39 brebis à 42 sous pièce, 81 livres 18 sous; une vache mère, une taure d'un an, un veau de trois mois, le tout pour la somme de 104 livres 18 sous; en plus 24 brebis à 42 sous la pièce. — Pierre Grassoreille, demeurant à Sainte-Solange, tient 19 brebis et 10 agneaux à 43 sous chacun en moyenne.

B. 2144. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets, papier.

1635-1659. — Pièces produites. — Ce registre contient en tête les quantités de sel qui sont venues du dépôt de Moulins au grenier de Montluçon, puis à la suite un journal de livraison en blés. C'est à cette deuxième série d'insertions que cet article doit d'avoir été laissé dans le présent fonds : Premier janvier 1644, tout compte fait avec Gilbert Goujon, il est redevable de 20 sous, et 6 quartes de froment.

B. 2145. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1671. — François Cochet, marchand, demandeur, contre Vincent Guillebœuf et Gabriel Brunet; demande en représentation de meubles dont les défendeurs étaient gardiens solidaires.

B. 2146. (Registre) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1671-1672. — Jacques Cerveau, demandeur, contre Guillaume Mariette, marchand de la ville de Paris, défendeur; demande en livraison de cent pièces de vin.

B. 2147. (Registre.) — In-4°, 270 feuillets, papier.

1672. — Françoise Depardieu, veuve Reffatin, demanderesse, contre Paul Guérin, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à couper sous huitaine les trois arpents et demi de bois à lui vendus, à faire enlever le bois d'ici au jour de la Madeleine, et à solder le prix de la vente en deux paiements, l'un à la Saint-Martin d'hiver, le deuxième à

l'autre Saint-Martin. — Jean Dobiet, demandeur en saisie, contre Étienne Caupin, saisi, défendeur défaillant; jugement qui décide que, en raison des 20 livres restant à payer par ledit Caupin sur une vente de foin, le foin saisi sur lui sera vendu devant la grange, après proclamation faite au prône, et le condamne aux dépens taxés à 39 sous. — Françoise Berthet, veuve Thébault, demanderesse en paiement de marchandise, contre les époux Jean Labbe; sentence qui, vû l'occurrence, la femme Labbe étant en couches, renvoie, du consentement des parties, pour recevoir son serment, pardevant le sieur Vallot, marchand à Aubigny, pour, icelui rapporté, être fait droit à qui il appartiendra.

B. 2148. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1672. — Pierre Forêt, contre Jean Daudon, défendeur; demande en nomination de commissaires pour fixation de dommages et intérêts.

B. 2149. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1672. — Jean Danjou sieur de Moison, demandeur, contre Pierre Raboin, marchand en la paroisse d'Yvoi, défendeur; constitution de cheptel, condamnation par défaut avec prise de corps contre le défendeur, à payer la somme de 100 livres montant de la vente de bestiaux dudit cheptel.

B. 2150. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1672. — Jacques Ratault, demandeur, contre Sébastien Chérité, défendeur; renvoi de Chérité des fins de la demande, condamnation de Ratault aux dépens. — François André, demandeur, contre Guillaume Amyot, défendeur; demande en reconnaissance de promesse.

B. 2151. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1672. — Silvain Rat, contre Jacques Gourdin; demande en paiement d'une somme de 10 livres; juges: Barbou, Michel, Cœurdoux.

B. 2152. (Registre.) — In-folio 109 feuillets, papier.

1672. — Anne Guillerault, veuve Blaisse Guilleraut, contre messire Merry Faucheret, prieur de Sainte-Anne; demande en élargissement de prison.

B. 2153. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1672-1674. — Pierre Lepotier, demandeur en opposition à l'exécution de ses meubles, contre sire Jacques Maillet, bourgeois de Paris, poursuivant.

B. 2154. (Registre.) — In-folio, 295 feuillets, papier.

1674-1675. — Brosut, demandeur, contre Béguin, défendeur; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 27 livres.

B. 2155. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1674-1675. — Gabriel Gaudard, demandeur, contre François Drulon sieur de La Charnaye, défendeur; condamnation du sieur de La Charnaye au paiement d'une somme de 47 livres dont il s'est rendu caution.

B. 2156. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1774-1776. — Pièces produides. — Livre de ventes du sieur Malardeau : 1er juin 1774 : madame Lesourd, demi aune de gaze noire de fil, 15 sous; madame Pomereau, 45 mètres filet noir à 5 sous 6 deniers, 12 livres 7 sous 6 deniers, bonnet de gaze unie à rubans noirs 4 livres; madame Conteau, une aune trois quarts taffetas noir à 4 livres 10 sous, 7 livres 8 sous 6 deniers, une aune trois quarts taffetas noir à 3 livres 10 sous, 6 livres 2 sous 6 deniers, une aune trois quarts gaze noire à 30 sous, 1 livre 10 sous, ouate et rubans 15 sous.

B. 2157. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1675-1676. — Étienne Simonnet, demandeur, contre Maurice Guillerault et Marie Guillerault, veuve Mijonnet; nomination du sieur Saulnier, marchand à Bourges, expert pour prisée do poisson vendu.

B. 2158. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier.

1675-1676. — Léonard Vermanjeat, demandeur, contre Pierre Johanin, défendeur défaillant; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de six vingt douze livres, montant d'une cession à lui faite par Patault; juges : Boumont, Toubeau, Gaudar.

B. 2159. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1677. — Jugements déférés. — Charles Sagordet, contre Silvine Berthommier; condamnation de la défenderesse au paiement de 9 livres, montant d'un reliquat de compte.

B. 2160. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1677. — Étienne Guillot, marchand à Bourges, contre Gabriel de Jaucourt, défendeur; demande en remboursement d'une lettre de change protestée; question de compétence : la juridiction consulaire même pour un effet de commerce

était-elle compétente quand l'une des parties était non commerçant (Gentilhomme) ? Affirmative.

B. 2161. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

1677. — Louis de Berge, contre Pierre Tuillier; demande en représentation de meubles. — Pierre Douin et Jean Jouannin; demande en reconnaissance de promesse. — Lemerle, contre Naudet; demande en délivrance d'un quart de vin. — Torchon, prévôt; Bezard et Goury, juges; Antoine Archambault, substitut du procureur du Roi.

B. 2162. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1678. — Les marchands tant forains que de la ville étalagistes dans la salle du palais royal, demandeurs, contre Chevalier, le jeune, marchand forain étalant à la foire pour la première fois, défendeur; condamnation du défendeur à la délivrance de livrées à chacun des demandeurs

B. 2163. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1678. — François Rousseau, demandeur, contre François Maure, défendeur; condamnation par défaut du défendeur au paiement d'une somme de 109 livres 9 sous, montant d'une obligation consentie au profit du demandeur.

B. 2164. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1678. — Jean Moreau, demandeur, contre Jean Prévost, mari, exerçant les actions de Suzanne Tillaud, sa femme; commission pour assigner les héritiers Tillaud, octroyée à Moreau, demandeur.

B 2165. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1679. — Gilbert Lecointe, bailli de Culant, et demoiselle Millet, veuve Boung, demandeurs, contre Léon Desprez, défendeur; demande à fin de faire enlever deux tas de laines vendus aux demandeurs. — Aubert sieur de La Chaume, demandeur contre Léon Desprez, défendeur; condamnation de Desprez à l'enlèvement de deux tas de laines par lui achetés à raison de 33 livres par 100 livres pesant.

B. 2166. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

1679. — Causes nouvelles. — Personnel : Dudanjon, prévôt; Cœurdoulx, premier consul; Vautat, deuxième consul. — Pierre Delalande, demandeur en représentation des meubles saisis sur Étienne Ricardeau.

B. 2167. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1680. — Claude Thomas, demandeur contre Esme Germain, défendeur; demande en reconnaissance de promesse; condamnation contradictoire du défendeur au paiement d'une somme de 47 livres 5 sous.

B. 2168. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1680. — Causes de l'hôtel; les jugements sont rendus pardevant Hervet, second consul. — Jean Payen, demandeur, contre François Masquin défendeur; condamnation sur reconnaissance de promesse au paiement d'une somme de 57 livres.

B. 2169. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1681. — Marion Millet, demandeur en délivrance de 342 toises de plancher, contre Jean Descloux, le jeune, défendeur; jugement qui condamne le défendeur à ladite délivrance, et, pour ne l'avoir faite dans les délais fixés par le contrat, à payer des dommages et intérêts tels qu'ils seront appréciés, plus aux dépens, taxés à 13 livres. — Jean Guion, demandeur, contre Silvain Geoffreau, défendeur; condamnation du défendeur à payer audit Guion la somme de 15 livres pour prix d'un tonneau de vin à lui vendu et délivré. — Jacques Bailly, demandeur, contre Louis Michel, défendeur; jugement qui condamne Michel à payer au demandeur la somme de 50 livres restant de ce qu'il lui doit, à défaut de quoi Bailly, gardera, outre les sommes déjà reçues, les trois chevaux qu'il a en garantie.

B. 2170. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1681. — Pièces produites. — Louis Rousselet, fils, au nom de Rousselet son père, marchand à Orléans, demandeur, contre Jullienne, défendeur; procès-verbal de la déclaration faite par le défendeur pardevant M. Devanne, deuxième consul, affirmant qu'il ne doit rien des marchandises à lui livrées à Orléans, et qu'il offre de rapporter les quittances qui sont à Châteauneuf; ordonnance qui admet ces conclusions et enjoint la production des quittances, sous huitaine.

B. 2171. (Registre) — In-folio, 32 feuillets, papier

1682. — Marie Dardat, veuve Barthélémy, demanderesse, contre sire Pierre Delalande, défendeur; serment prêté par la demanderesse constatant et qu'elle n'est obligée envers le demandeur qu'en vertu d'un seul titre, et qu'elle n'a eu de lui autre marchandise qu'un esseau en fer qu'elle a payé il y a cinq ou six ans.

B. 2172. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1662. — Guillaume Vaillant, demandeur, contre Michel Dumont, défendeur, et Jean Girard appelé en cause par le défendeur; condamnation de Dumont au profit du demandeur au paiement de 289 livres; ordonné que Dumont et Girard se pourvoieront devant qui de droit.

B. 2173. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1662. — Pierre Mandé, contre Catherine Gouby, dépositaire des meubles exécutés à la requête de Jacques Boutroux, sur Antoine Demeuré et sa femme, demandeur en requête; jugement qui ordonne la représentation des meubles par la défenderesse, et leur vente, pour les deniers en provenant être distribués à qui il appartiendra. — François Bonnet, fermier de l'Orme-Thiaud, demandeur contre Michel et Jean Dubois, Pierre Proteau et Jean Picou, défendeurs défaillant; jugement qui condamne les défendeurs à enlever sans délai des arches (viviers) du demandeur ce qui reste des 1,200 carpes à eux par lui vendues.

B. 2174. (Registre.) — In-4°, 280 feuillets, papier.

1663. — Jacquette Thévenin, veuve Sébastien Baucheron, demanderesse, contre Claude Sabard, dépositaire des meubles saisis sur la veuve Arnoux; condamnation du défendeur à la représentation desdits meubles. — Juges : Burlet, prévôt; Gaudard et Bonnet, consuls. Le tribunal est composé du prévôt et de l'un des consuls.

B. 2175. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1663. — Jean Blon, demandeur en opposition, contre Guillaume Chauveau, exécutant; jugement : l'exécution sera parachevée. Condamnation de Blon au paiement de 15 livres en principal et des frais taxés à 8 livres.

B. 2176. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets, papier.

1664. — Personnel : Toubeau, prévôt; Maloché, premier consul; Guillot deuxième consul. — Michel Canu, tuteur des enfants Dargent, demandeur, contre Charles Lermitte, défendeur; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 50 livres, prix d'un tonneau de vin.

B. 2177. (Registre.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1664. — François Ragueau, demandeur, contre Robert Saget, défendeur; demande en reconnaissance de promesse. — Louise Thomas, veuve Thomas Limosin, demanderesse, contre Marie Bonnet, défenderesse; condamnation de la défenderesse au paiement de 18 livres 18 sous.

B. 2178. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

1664. — Baradu, marchand à la Tour, en Auvergne, demandeur, contre Germain, défendeur, condamnation de Germain à payer les paniers de fromages qui lui ont été livrés, à raison de 15 et 16 sous le cent de fromages.

B. 2179. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1665. — Gabrielle Champion, veuve Thomas, demanderesse, contre Jacques Perretti, défendeur; condamnation de Perretti à la somme de 12 livres pour prix de vente de bois.

B. 2180. (Registre.) — In-folio, 37 feuillets, papier.

1666. — Jeanne Guénois, marchande, demanderesse, contre Pierre Charassin, marchand forain, défendeur défaillant; vu l'exploit fait parlant à Baudon, pâtissier, chez lequel le sieur Charassin prend ses repas; condamnation à 82 livres, frais taxés.

B. 2181. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1666. — Thomas sieur de Bellegarde, demandeur en débouté d'opposition, contre Tixier, conseiller du Roi receveur des tailles au comptoir de La Châtre, défendeur; jugement qui renvoie le demandeur faute d'avoir apporté la preuve de l'opposition contre laquelle il a formé demande.

B. 2182. (Registre.) — In-4°, 208 feuillets, papier.

1666. — Noble François Fontaine, demandeur, contre Jacques Doizon; demande en reconnaissance et paiement de promesse.

B. 2183. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1667. — Nicolas Dude, demandeur, contre François André, défendeur; défaut et condamnation contre André, à livrer cinquante poinçons neufs à raison de 18 livres la douzaine, prix convenu, plus aux dommages qui seront estimés par commissaires pour le retard et aux dépens taxés à 10 livres.

B. 2184. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1667. — Charlotte Lemonnier, demanderesse, contre Antoine Andrivault, défendeur défaillant; défaut et con-

damnation au paiement d'une somme de 69 livres, reliquat du montant d'un billet tenu pour reconnu.

B. 2185. (Registre.) — In-4°, 96 feuillets, papier.

1687. — Personnel : Guillot et Mitterrant, consuls ; Burlet, prévôt. — Claude Tan, demandeur, contre Claude Hubert, héritier de Hervé, drapier à Bourges, défendeur ; demande en paiement d'une somme de 600 livres ; jugement préparatoire qui ordonne la preuve.

B. 2186. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1688. — Marie Trémeau, veuve Parnajon, contre François Pajot ; défaut et condamnation contre Pajot, au paiement d'une somme de 14 livres, montant de son billet tenu pour reconnu, plus aux frais taxés à la somme de 3 livres.

B. 2187. (Registre.) — In-4°, 240 feuillets, papier.

1688. — André Rollinat, contre Jean Marchand ; demande en reconnaissance de promesse et paiement de 13 livres ; condamnation par défaut du défendeur au montant de ladite somme plus aux dépens taxés à 6 livres 10 sous.

B. 2188. (Registre.) — In-4°, 130 feuillets, papier.

1688. — Marie Pellerin, veuve Martin, demanderesse, contre Pierre Gonault et Claude Bouery ; demande en repésentation de meubles.

B. 2189. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier.

1689. — Bonnet, Prévôt ; Poncet et Raillard, consuls. — Pierre Boisgaultier, demandeur en commandement, contre Pierre Ménard, défendeur ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 24 livres 17 sous à laquelle il est tenu par obligation.

B. 2190. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1689. — François Rouget, demandeur, contre Jacques Evezard, comme fils et héritier de Léonard Evezard, son père, défendeur ; le défendeur allègue qu'il a répudié la succession de son père, et qu'il n'est pas tenu de ses dettes ; renvoi des parties devant le juge des lieux.

B. 2191. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1689. — Crochet, demandeur, contre Barbarin, défendeur ; jugement qui déboute Crochet de sa demande sur le serment prêté par le défendeur qu'il a payé la dette réclamée.

B. 2192. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1690. — Jugements contradictoires. — Jacques Vaillat, demandeur, en opposition à exécution de sentence, contre Thabaud, défendeur, et François Bottin appelé en cause ; jugement qui ordonne que la cause, pendante à Châteauroux entre les susdits Thabaut et Bottin, sera vidée avant faire droit.

B. 2193. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1690. — Juges : Godard, Maréchal, Forêt. — Georges Daubigny, demandeur, contre Ambroise Coudereau ; demande en paiement d'une somme de 16 livres 10 sous.

B. 2194. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

1690-1691. — Comparution au greffe de Guillaume Miet, marchand boucher à Bourges, lequel a déclaré cautionner Jean Miet, son père, pour les choses qui lui ont été adjugées par sentence antérieure.

B. 2195. (Registre.) — In-4°, 210 feuillets, papier.

1691. — Cœurdoux, prévôt ; Chambon, Gour , consuls. — Guillaume Bernard, contre Joseph Desjouberts ; demande en reconnaissance et paiement d'une promesse montant à la somme de 28 livres.

B. 2196. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1691. — Philippe Bartaut, demandeur, contre Jean Clavier, défendeur ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 7 livres 13 sous pour vente de marchandises, et aux frais taxés à 20 sous.

B. 2197. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets, papier.

1692. — Jean-Jacques Maréchal, demandeur, contre Jean Chédin et dame Thebaut, sa femme ; demande en reconnaissance et paiement d une promesse montant à 60 livres.

B. 2198. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1692. — Jean Lebret, demandeur, contre Jean Dumoulin, défendeur ; débouté d'opposition contre Lebret, condamné aux dépens taxés à 40 sous y compris la présente. — Juges : Guillot, prévôt ; Raillard, premier consul ; Deniot, deuxième consul.

B. 2199. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier.

1693. — Silvain Couillaudeau, demandeur, contre Marguerite Desbarres, défenderesse; demande en reconnaissance et paiement de promesse. — Pierre Montago, marchand, demandeur, contre Rochou, marchand à Neuvy-Saint-Sépulcre; demande en reconnaissance de promesse.

B. 2200. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1693. — Pierre Cahouet, demandeur, contre Madeleine Renault, défenderesse; condamnation de la défenderesse au paiement d'une somme de 55 livres, sous déduction de 12 livres payées à compte.

B. 2201. (Registre.) — In-4°, 300 feuillets, papier.

1694. — Causes. — Juges : Hervet, prévôt; Forêt, premier consul; Charlemagne, deuxième consul. — Jeanne Legendre, veuve Thomas Leteiller, et Marie Legendre, sa sœur, contre Jean Beillet et dame Chevalier, sa femme; appel en cause de Lapayre, tuteur des enfants Clément.

B. 2202. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1695. — François Rabier, demandeur en reconnaissance de promesse, contre Joseph Quasy sieur de Villeneuve, défendeur; renvoi des parties pour cause d'incompétence, le défendeur n'étant pas marchand.

B. 2203. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1695. — Gilbert Dubreuil, demandeur, contre Anne Ducluseau, défenderesse; condamnation de la défenderesse au paiement d'une somme de 63 livres, montant de la vente de 18 moutons à raison de 7 livres la paire.

B. 2204. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1682-1695. — Pièces produites. — Livre de compte d'un fermier. Dépense d'un mois : acheté un quintal de foin, 28 sous; un mouton 3 livres 10 sous; 4 autres moutons, 14 livres; marché fait avec une servante, de mars à la Saint-Jean (24 juin) 100 sous de gages.

B. 2205. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

1696. — Germain Bernard, demandeur, contre Silvain Blanchet, défendeur; condamnation du défendeur au paiement de 52 livres après procès-verbal de carence de meubles.

B. 2206. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1696. — Maullet sieur de Nizerolles, demandeur, contre Jacques Hervet, défendeur; rejet du déclinatoire proposé par le défendeur; condamnation dudit Hervet au paiement d'une somme de 300 livres pour prix de 1,000 boisseaux d'avoine achetés au demandeur.

B. 2207. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1681-1697. — Jacques Touzeau, contre Anne Léveillé, veuve Dargent, assistée du sieur Dargent, son fils; condamnation du sieur Touzeau au paiement de la somme de 59 livres, reliquat de compte.

B. 2208. (Registre.) — In-folio, 218 feuillets, papier.

1698. — Juges : Forêt, Robertet, Hervet. — Michel Magnard, demandeur, contre André Michel, défendeur; demande de 8 livres 5 sous restant pour embauche de dix bœufs.

B. 2209. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1699. — Plumitif. — Juges : Raillard, Robertet, Toubeau; procureur du Roi, Bouffet. — Procureurs : Pain, Cuzin, Ravot, Rollet, Treuilhault, etc.

B. 2210. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1699. — Henri Vergne, marchand, demandeur, contre Pierre Sadier; demande en paiement d'une somme de 21 livres, reliquat de vente de bœufs; renvoi des parties devant expert commis pour régler compte. — Pierre Bouffard, contre Réné Dumont; contestation au sujet d'un échange de chevaux.

B. 2211. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1699. — Jean Molle, demandeur, contre Barbier, défendeur défaillant; demande en reconnaissance d'une promesse de 84 livres, condamnation du défendeur. — Bernard de Lagrange, receveur des tailles de la ville de Nevers, poursuivant par ordre du sieur de La Condamine, receveur général des tailles du Bourbonnais, contre dame Julie N.; demande en acceptation et paiement de lettre de change.

B. 2212. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1700. — Louis Guérin, contre Pierre Fidèle, défendeur; condamnation du défendeur au paiement de 157 livres mon-

tant d'une obligation, ses meubles saisis seront vendus. — Jean Desfosses, contre Gilles Morin et Simon Maon, son métayer; demande en paiement de 37 livres. — Charles Delagrange, contre Jean Champon; même demande.

B. 2213. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1678-1701. — Pièces produites. — Livre journal de Pierre Ruby : — Gastemenage a de profit jusqu'à ce jour, 14 août 1678, 35 livres 15 sous qu'il faudra lui rabattre sur les acenses qu'il doit (sic page 1); Simon Guigné, 1682, acheté à Bussières deux vaches, 33 livres, plus deux 40 livres, plus une 19 livres, plus une 19 livres; plus acheté deux vaches et deux taures à Sancoins 44 livres etc.; plus une vache et un veau 28 livres 3 sous 5 deniers; plus une vache et un veau 25 livres; plus deux taureaux.

B. 2214. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1701. — Plumitif. — Juges : Cœurdoulx, Dudanjon, Cristo. — Deschaumes contre Godefroi; validation d'une vente de bœuf faite par Godefroi à Deschaumes.

B. 2215. (Registre.) — In-4°, 130 feuillets, papier.

1701. — François Lebègue sieur de Montpensier, contre Claude Salomon, boucher; condamnation du défendeur au paiement de 223 livres pour vente de moutons. — Pierre Martinet, sieur de La Pouyade, contre Claude Planchat, chirurgien et marchand; condamnation au paiement de 48 livres, prix de vente d'un cheval.

B. 2216. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1701. — Pierre Lemoine, demandeur, contre Jacques Voisin, marchand cloutier, et Louise Chevalier, sa femme; condamnation contre les défendeurs tenus de payer solidairement la somme de 27 livres 13 sous, sauf la contrainte par corps qui ne sera pas applicable à la femme.

B. 2217. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1684-1702. — Pièces produites. — Journal de Paul Méry, marchand à Vierzon : — 29 novembre 1684, à Thoinon Rousseau, toile blanche, indienne et sucre, 7 livres 13 sous, plus une livre de sucre; du 3 septembre 1681, 2 aunes 1/2 toiles blanches; 4 fils à 30 sous l'aune.

B. 2218. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1700-1702. — Pièces produites. — Livres de comptes du sieur de La Grange, fermier de La Guerche; recettes de divers en 1700 : de Michelon, 22 livres 10 sous pour un poinçon de vin; — pour 2 cochons de lait de la basse-cour, 40 sous; — de Bourdon, muletier, pour 12 boisseaux d'orge non criblée, à 17 sous le boisseau, 10 livres 4 sous; — de Moreau, maréchal, 6 livres 5 sous pour une banne de charbon; — de Pierre Pinault, 6 livres pour le loyer de la boucherie de La Guerche, du 20 septembre 1700 au 1er mai suivant; — de Bourdin, muletier, pour un cochon, 8 livres; — d'Aulin, 4 livres pour le louage des jeux de quilles du Gravier, le jour de la Saint-Jean; — de Lalande, pour 3 boisseaux de froment, 6 livres 15 sous; — de Chambault, 5 livres 8 sous pour 4 boisseaux de seigle; — de François Goussot, meunier au Moulin-Neuf, 66 livres pour six mois de ferme dudit moulin; — de Moreau, maréchal, 50 livres 10 sous pour droit de lods et ventes de la maison par lui acquise.

B. 2219. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1695-1703. — Pièces produites. — Livre journal de Jean-Baptiste Chambon, marchand à Henrichemont : 1er janvier 1695, pour M. le curé, envoyé poudre et plomb, 6 sous 6 deniers; 14 janvier, à M. le curé d'Yvoi, 5 livres de chandelles à 8 sous, 40 sous; une once de poivre blanc, 4 sous.

B. 2220. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1701-1702. — Gilles Louettes, marchand forain, demandeur, contre Pataud sieur de La Bissonnière; demande en délivrance de huit vaches.

B. 2221. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier.

1701-1703. — Blaise Thabaud sieur de La Terrée, demandeur, contre François Thabaud Des Molins, fermier de Bussière, défendeur; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 112 livres pour laquelle il avait donné sa caution en faveur du sieur Jean Tourniquet, marchand de laines.

B. 2222. (Registre.) — In-4°, 212 feuillets, papier.

1701-1703. — Pierre Fidèle, maître tailleur d'habits pour femme, et Jeanne Pajot, sa femme, demandeurs, contre Nicolas Bernard, maître potier d'étain; demande en acquittement d'une obligation consentie pardevant Rousseau, notaire royal à Vierzon, le 9 juillet 1699.

B. 2223. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets, papier.

1701-1702. — Plumitif. — Garreau, contre François Garnier; sentence qui accorde un sursis d'un mois au défendeur. — Étienne Tarnault, contre Cotteron; condamnation du défendeur à payer la somme de 37 sous.

B. 2224. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1702-1705. — Plumitif. — Jean Tourangin, contre Claude Desprez; sentence qui ordonne la comparution de Desprez. — Racine, contre Favreau; sentence qui ordonne la comparution des parties.

B. 2225. (Registre.) — In-folio, 320 feuillets, papier

1702-1705. — Défauts. — Pellerin et veuve Maigre, demandeurs, contre Jacques Perrolle, marchand à Nevers; condamnation du défendeur à payer 54 livres 12 sous, montant de sa reconnaissance. — Guillaume Tabot, sieur de Champlome, conseiller du Roi, élu à La Châtre, contre André Colin, marchand; condamnation par corps du défendeur au paiement de 44 livres restant dues de la somme de 119 livres dues pour vente de 106 boisseaux de froment et autant de seigle.

B. 2226. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier.

1702-1705. — Jacques Chenu, tanneur, subrogé aux droits de Germain Chenu, demandeur, contre Richard Boddeur; sentence qui ordonne consignation de la somme de 121 livres entre les mains de Pierre Evezard. — François Bodon, contre Jean Berthommier; sentence qui ordonne expertise d'un quart de miel vendu audit Berthommier et refusé par lui.

B. 2227. (Registre)— In-folio, 240 feuillets, papier.

1702-1705. — Plumitif. — Gabriel Rossignol, contre Me Ragu sieur de Plou. — Jean Pont, concierge, contre Claude Pascaud, défendeur.

B. 2228. (Registre.) —In-folio, 200 feuillets, papier.

1705-1707. — Pierre Bernichon, laboureur à Annoix, demandeur, contre Denis, boucher et cabaretier; demande en paiement de 9 livres 4 sous, reliquat de la somme de 13 livres, prix de vente d'un taurain et d'une vache.— François Landry sieur de Séricourt, ayant l'ordre du sieur de Lassalle, demandeur, contre Guillaume Delage sieur de La Bretollière, défendeur; condamnation au paiement de la somme de 60 livres formant le montant d'une lettre de change.

B. 2229. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1705-1707. — Plumitif. — Thebault, contre Petit; condamnation du défendeur à une livraison de poinçon. — Roche, contre Jouly; défaut contre ce dernier; sentence qui ordonne à Roche de produire les pièces.

B. 2230. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1706-1707. — Rôle et congés. — Michel Rochoux, demandeur, contre Pierre Jacquier. — François Azaubourg, demandeur, contre Jacques Chicot, défendeur.

B. 2231. (Registre.) — In-folio, 350 feuillets, papier.

1707-1708. — Jugements par défaut. — Anselme Beaufils, marchand à La Charité, demandeur, contre François Breton et Jeanne Pallois, sa femme; demande en reconnaissance et paiement d'un billet à ordre,

B. 2232. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1708-1709 — Présentations et congés. — Antoine Foucault de Boisrognoux, demandeur, contre la veuve Michel Clavier et Paul Clavier, son fils. — Blaise Massicot, demandeur, contre Peron, défendeur.

B. 2233. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1706-1710. — Jean Foubert, conseiller du Roi commissaire aux revenus de La Charité, demandeur, contre Simon Berthin et Marguerite Jacquette, sa femme, défendeurs; renvoi du demandeur devant les juges compétents.— Guillaume Séguin, marchand faïencier à La Charité, contre dame Laurence Borné, veuve Moreau, faïencière à Nevers, défenderesse; condamnation de ladite dame à la reconnaissance de différentes promesses faites par billets.

B. 2234. (Registre.) — In-4°, 190 feuillets, papier.

1707-1710. — Gaspard Noël, contre Tixier; renvoi de Tixier après la prestation de serment, dépens taxés à 40 sous. — Dame d'Elbœuf, contre Jean Moreux; sur la demande de Moreux à lundi. — Bouffet, contre Antoine Plassat; sentence qui ordonne que le sieur Galifard fera preuve de ses faits.

B. 2235. (Registre.)— In-folio, 60 feuillets, papier.

1710. — Présentations. — Étienne Dedouville-Haslin, demandeur, contre Chaufournier. — Jean Sauger, deman-

deur, contre Pierre Trumeau, défendeur. — Sire Delachâtre, contre Claude Rochoux.

B. 2236. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1710. — Jacques Evezard, marchand chapelier, demandeur, contre Catherine Hommard; condamnation de la défenderesse à payer, même par corps, la somme de 47 livres.

B. 2237. (Registre.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1710-1712. — Plumitif. — Jean Perreau, contre Jean Perreau et Jean Bagy; sentence qui ordonne aux défendeurs de rapporter dans la quinzaine leurs pièces, justificatives de compte. — Jardin, contre Cottron; sentence qui ordonne que Jardin fera preuve dans la huitaine.

B. 2238. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1710-1712. — Présentations. — Jean Duchier sieur de La Ville-aux-Moines, contre Nicolas Bordeau. — Barthélemy Charlemagne, contre Étienne Petit. — Antoine Moreau, défendeur, contre Claude Baraton.

B. 2239. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

1712-1712. — Défauts. — Bertrand Dumoulin, maître tanneur, contre Philippe Dumais, maître cordonnier; demande en paiement de 2 livres, prix de cuir vendu; condamnation par corps.

B. 2240. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1710-1712. — Margueritte Pornin, veuve Charles Lucas, demanderesse, contre Pierre Fontaine, marchand drapier demeurant à Amboin, défendeur; demande en délivrance et paiement de 1260 livres de laine.

B. 2241. (Registre.) — In-folio, 326 feuillets, papier.

1712. — Pierre Marnier, demandeur, contre Jean Barré, laboureur; demande en livraison de deux septiers de blé restant de cinq vendus à raison de douze livres 10 sous chaque septier.

B. 2242. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1713-1714. — Présentations. — Guillaume Bourdereau, contre P. Moreau. — Charles Frébault, contre Léonard Leclerc. — Pierre Anbusure, contre Pierre Thomas.

B. 2243. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1714. — Pièces produites. — Livre servant à enregistrer des ventes de beurre; page 10 : 20 juillet 1714, le meunier du Moulin-Bâtard a pris 82 livres à 3 sous la livre, 12 livres 6 sous; page 11 : André Bernagou, doit 17 livres à 3 sous, fait 2 livres 11 sous; page 12 : Mignet, doit 32 livres à 3 sous, fait 4 livres 16 sous.

B. 2244. (Registre.) — In-4°, 280 feuillets, papier.

1712-1715. — Plumitif. — Mignot, contre Fabry; condamnation de Fabry au paiement de la somme demandée. — Religieux de Saint-Sulpice de Bourges, contre Denis Lepetit; sentence qui ordonne la comparution du Père Gillet. — Jean Gouard, contre Mandreau; condamnation de Mandreau, débouté de son opposition.

B. 2245. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1715. — Défauts et congés. — Gaspard Chartier et autres, contre François Voisin; le sieur Jean Blanchard intervenant, point d'objet de procès. — Pierre Charbonnier, contre Jean Lemaigre; point d'objet de procès.

B. 2246. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets, papier.

1704-1716. — Pièces produites. — Livre-journal du sieur Taconnat, cordonnier, note de la maison Gombaud : pour Madame, une paire de mules à talons de bois, 35 sous; — pour son fils, une paire, 40 sous; — pour l'aîné de ses fils, une paire de souliers, 55 sous; — pour M. Gombaud, ibid, ibid; — pour sa fille aînée, une paire de souliers à talons de cuir, 45 sous; — pour la petite fille, une paire, 25 sous.

B. 2247. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1716. — Présentations, défauts et congés. — Anne-Marie et François Coupé, demandeurs, contre la veuve Bernard et son fils, défendeurs. — Catherine Alleaume, contre Guy Alleaume; congé.

B. 2248. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1717. — Présentations, défauts et congés. — Louis Guyochon, demandeur, contre Louis Duret, défendeur. — Barthélémy Turquet, demandeur, contre Hervet, défendeur. — Gilbert Boin, contre Jean Sallé.

B. 2249. (Registre.) — In-folio, 270 feuillets, papier.

1716-1718. — Plumitif. — Chabin, contre Triboudet; sentence qui ordonne que Chabin prêtera serment, que la

quittance de 100 livres n'est pas sérieuse. — Desmanchins, contre Morin; procès-verbal de lecture d'une quittance du 31 janvier précédent et d'une lettre du 5 juin, sentence qui ordonne le dépôt du tout au greffe.

B. 2250. (Registre.) — In-4°, 166 feuillets, papier.

1718-1719. — Présentations, défauts et congés. — Jean Delachâtre, contre Pierre Chauveton sieur de Vouet. — Jean Loutil, contre Tribard, père et fils.

B. 2251. (Registre.) — In-4°, 64 feuillets, papier.

1704-1720. — Pièces produites, — Livre-journal de Jean Gatignon, confiseur : vendu à M. Chalusse : un citron piqué de clous de girofle, 1 livre ; — une livre de poudre fine, 8 sous; — un quarteron de sucre, 6 sous ; — à M. de Villiers : une pinte d'olives, 1 livre 4 sous ; — quatre bigarrades, 1 livre 4 sous ; — un quart et demi de biscotins, 13 sous 6 deniers ; — un quart et demi de pralines, 13 sous 6 deniers.

B. 2252. (Registre.) — In-folio, 420 feuillets, papier.

1716-1720. — Défauts. — Leonard Audrant, marchand de la province d'Auvergne, demandeur, contre Bourbon, aussi marchand, demeurant au lieu de Nohant, paroisse d'Allichamp, défendeur ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 130 livres, reliquat de vente de bœufs, livrés à Lignières foire de la Pentecôte.

B. 2253. (Registre.) — In-folio, 340 feuillets, papier.

1716-1720. — Jean Gay, marchand, demandeur, contre Jean Gouin, laboureur, défendeur ; sentence qui condamne le défendeur au paiement d'une somme de 210 livres, plus 16 boisseaux d'avoine, dus pour vente de chevaux entrés dans le domaine qu'il exploite. La sentence ordonne que lesdits chevaux seront vendus pour le paiement du montant de la condamnation.

B. 2254. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1719-1720. — Plumitif. — Juges en 1719 : Bonnet, le jeune, Communy, Robertet ; — Juges en 1720 : Fabry, Gay, Robertet. — Dadon, contre Joseph de Lalande ; le procureur de de Lalande prendra communication des contrats pour venir plaider à lundi.

B. 2255. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1721-1722. — Présentations, défauts et congés. — Silvain Bodin, contre Silvain Baudon. — Marie Dyon, veuve Melin, contre Michel Baranger. — Jean Contensin, contre Antoine Assadet.

B. 2256. (Registre.) — In-4°, 267 feuillets, papier.

1720-1722. — Gougnon, contre Moreau ; sentence qui ordonne la mise en cause de Lebret et de Chauveau, la quittance alléguée par Moreau sera rapportée.

B. 2257. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

1721-1722. — Défauts. — François Moreau, commissionnaire de Soumard sieur de La Grange, demandeur, contre Davironay, marchand ; demande en paiement d'une somme de 4,000 livres, prix de vente de 30 milliers de merrain livrés audit défendeur.

B. 2258. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1722-1723. — Plumitif. — Pierre Tribard, contre Rémy Raby ; sentence qui ordonne que les parties entreront en cause pardevant le prévôt. — Pilon, contre Chigot ; condamnation de Chigot à payer la somme demandée, de trois mois en trois mois, par moitié.

B. 2259. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1722. — Présentation des demandeurs. — Jean Duchet, contre François Grandfond. — François Grassoreille, contre Jean Jacquet. — Étienne Durand, demandeur, contre Ruellet, charpentier, défendeur.

B. 2260. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1722. — François Chaudron, sieur de Beaumont, demandeur, contre Jean Bonneau, son ancien métayer ; Bonneau propose un déclinatoire qui est rejeté, à défaut de défendre il est condamné au paiement d'une somme de 30 livres pour blé prêté par le demandeur. — Le même demandeur, contre Pierre Bonneau, son ancien métayer ; rejet du déclinatoire, sentence qui ordonne aux parties d'entrer en compte pardevant un marchand d'Argenton à ce commis.

B. 2261. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1722. — Défauts. — Jean Gonuchon, demandeur, contre Silvain Gonuchon, défendeur défaillant ; défaut et condamna-

tion par corps du défendeur au paiement 1° de la somme de 97 livres et à celle de 13 livres 7 sous 10 deniers, montant des frais taxés.

B. 2262. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets, papier.

1718-1724. — Pièces produites. — Livre-journal d'un marchand drapier : marché de travaux fait avec un menuisier, qui s'oblige à faire deux croisées et un rayon, pour 45 livres, plus une paire d'armoires, pour 35 livres, plus une cloison de planches à languettes d'un pouce d'épaisseur, pour 40 livres, plus un moulin pour 35 livres.

B. 2263. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1722-1724. — Présentations des demandeurs. — Les fabriciens de Saint-Pierre-le-Marché, contre Pierre Gadoin. — Pierre Amathieu, contre les fabriciens de Saint-Pierre-le-Marché.

B. 2264. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets, papier.

1723-1724. — Lecomte, contre Chevalier; défendeur, condamnation du défendeur au paiement de 7 livres pour un septier de marsèche. — Juges : Gay, Fabri, Forêt et Robertet.

B. 2265. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1724. — Présentations des demandeurs. — Marie Jourdin, demanderesse, contre René Dupont. — Brice Poitevin, demandeur, contre Thomas Charlemagne. — Pierre Guerry, contre Jacques Legendre.

B. 2266. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1722-1725. — Pièces produites. — Livre-journal de Claude Descloux, marchand de bois : 17 août 1723 : livré à la Monnaie une corde, pour 7 livres; 19 du même mois idem pour 7 livres; idem, idem à Belin, 6 pieds, pour 5 livres.

B. 2267. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1724-1725. Thomas Bardin, demandeur en opposition à l'exécution de lettres de sentence obtenues contre lui, contre Guillaume Crisolles, marchand, défendeur; sentence préparatoire qui ordonne au demandeur de faire preuve sinon sera tenu de payer la somme de sept vingt trois livres, reliquat d'autre somme de 440 livres primitivement due.

B. 2268. (Registre.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1725. — Plumitif. — Jean Berry, contre Grandfond; acquiescement à la demande du sieur Berry, par le défendeur. — Jean Raby, contre Jean Marchand; condamnation du défendeur au paiement de la somme demandée.

B 2269. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1725. — Présentations des demandeurs. — Charles de Rivière, demandeur, contre Jean Gaudon, défendeur. — Philippe Perrot, demandeur, contre Charpentier, défendeur.

B. 2270. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1716-1726. — Pièces produites. — Grand livre de Claude Dubois, marchand boucher : compté avec madame Despreugnes; elle redoit 36 livres 18 sous, prix du bœuf à la livre 4 sous 6 deniers; — Tout compte fait avec M. de Maison-Rouge, pour consommation du 7 septembre 1718 au 17 mars 1720, il redoit 96 livres.

B. 2271. (Registre.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1721-1726. — Pièces produites. — Livre-journal du sieur Beaubois, marchand épicier; compte de l'abbé de Plaimpied : une bouteille d'huile d'olive, 1 livre 16 sous; deux livres de chandelles à 12 sous, 1 livre 4 sous; une main de papier lombard, 4 sous 6 deniers; trois pintes et chopine de vinaigre à 3 sous, 10 sous 6 deniers; quatre onces de poivre, 3 sous; 6 anchois, 12 sous.

B. 2272. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1726. — Présentations des demandeurs. — Vincent Danié, demandeur, contre Nicolas Joutin, défendeur. — Jean Duriau, contre Louis Baronnet.

B. 2273. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1726.— Présentations des demandeurs.— Jean Gadoin, contre Claude et Jean Niquet; reçu 7 sous. — Gilbert Praillet, contre Nicolas Legay; reçu 7 sous. — François Delor, contre Courbœuf; reçu 7 sous. — Louis Pesselière, contre Jean Ruby; reçu 7 sous.

B. 2274. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1726. — Perpetue Boutiller, marchande à Bourges, demanderesse, contre Magdeleine Herbaud, veuve Dumont, marchande à Orléans; défaut, faute de conclure, contre la veuve Dumont, et condamnation au paiement de 155 livres 7 sous 5 deniers.

B. 2275. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1726. — Défauts. — Jean Bigot, procureur fiscal à Aubigny, demandeur, contre Charles Tavernier, maréchal à

Ennordres, défendeur; condamnation par défaut du défendeur au paiement d'une somme de 68 livres 15 sous pour vente de marchandises, dépens taxés 9 livres.

B. 2276. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1726. — Plumitif. — Veuve Blanchard, contre Duclos; condamnation de Duclos à payer le reliquat de ce qui est dû à ladite veuve, en écus de 3 livres 10 sous. — Jacques Proteau, contre Michel Rochoux; condamnation de ce dernier à payer la somme réclamée. — Jean Mouchebœuf, contre Silvain Soulat; défaut, condamnation aux dépens.

B. 2277. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1716-1727. — Pièces produites. — Livre-journal de M. Lebel, taux des gages des domestiques engagés au service des époux Lebel : une cuisinière, 75 livres; un laquais, 90 livres; une femme de chambre, 70 livres.

B. 2278. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1727. — Défauts. — Augustin Dougny, demandeur, contre Dubois et Rabulot, taillandiers; condamnation au paiement avec solidarité de 49 livres, plus de la somme de 14 livres montant de la livraison faite de trois bannes de charbon.

B. 2279. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1727. — Présentations des demandeurs. — Antoine Bureau, contre Jean Rotillon. — Jean Delerade, contre Jean de Chantereaux. — Claude Bérard, contre Guillaume Baudry.

B. 2280. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1727. — Présentations des demandeurs. — Barthelemy Baboin, demandeur, contre Guillaume Baucheton. — Pierre Durand, contre Charles Michelet.

B. 2281. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1727. — Jean Lamoureux, marchand charcutier, demandeur, contre Jean Mauduit et Jean Pajot, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer solidairement la somme de 40 livres et les dépens taxés à 16 livres 77 sous.

B. 2282. (Registre.) — In-4°, 970 feuillets, papier.

1727. — Plumitif. — Bouquin, contre Legendre, veuve Legendre, le sieur Guerry et le sieur Marchand; condamnation à délivrance de bestiaux. — Michel Bajou, contre la demoiselle Reguin; condamnation de la défenderesse au paiement de 301 livres pour moitié du profit de bestiaux. — Claude Josset, contre Jacquelin; défaut, condamnation aux dépens.

B. 2283. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1728. — Présentations. — Silvain Chevalier sieur du Coudray, contre Lardouinat et Foulnay. — Pierre Bonnardel, demandeur, contre Jérôme Dubouc, défendeur. — Pierre Galbois, contre Sadet.

B. 2284. (Registre.) — In-4°, 160 feuillets, papier.

1728. — Plumitif. — Claude Niquet, contre Jean Gadouin; Forest présenté par Niquet pour caution. — Javary et Doisnet, contre demoiselle Boutillier et le sieur Gibieuf; décharge à demoiselle Boutillier, condamnation du sieur Gibieuf au paiement des termes échus et à échoir.

B. 2285. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1728. — Silvain Chevalier sieur du Coudray, fermier de la terre et seigneurie de Bigny, contre Pierre Foulnay, cessionnaire de Lardouinat, maître de forges à Bigny; demande en délivrance de prison; défaut contre les défendeurs et ordonnance de levée de l'écrou.

B. 2286. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1728. — Pièces produites. — Livre de ventes, 18 avril : doit Duchet, hôte de l'Image, reste sur une cuillère et une fourchette d'argent, 8 livres; — 20 avril, Charenton : doit dame Laloyauté, pour reste d'un voile, 2 livres 8 sous; — 12 mai 1728, Bourbon-l'Archambault : doit M. Caffary, pour deux bonnets de coton et trois mouchoirs fournis à son fils, le mouchoir à 14 sous et le bonnet 35 sous, 5 livres 12 sous.

B. 2287. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1728. — Jean Captant, sieur de La Renardière, demandeur, contre Jean Hubert, tonnelier à Issoudun, défendeur; condamnation par corps au paiement d'une somme de 45 livres, montant de la vente de 105 liasses de cercles.

B. 2288. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1729. — Défauts. — Les abbé, prieur et religieux de Notre-Dame-des-Pierres, demandeurs, contre Leonard Muzel, défendeur; condamnation par corps du sieur Muzel à réintégrer 22 chefs de brebis induement enlevés du domaine des demandeurs, aux dommages et intérêts à fournir par état et aux dépens taxés à 62 livres 6 sous.

B. 2289. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1729.— Plumitif.— La veuve de La Châtre, et le sieur de La Châtre, contre François Tureau, Martin Boulant et Jeanne Masson; jugement d'incompétence à l'égard de Jeanne Masson, condamnation des deux autres à réintégrer les sommes demandées. — César Poupat, contre Chabot; défaut, jugement avec dépens. — Baraton de Dames, contre Claude Chaumeau; conclusions du demandeur adjugées.

B. 2290. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1730. — Présentations. — Guillaume Vergne, demandeur, contre Georges Tullier. — François Béguin, contre Plassat de Montabac. — Silvain Brinet, contre Foucault et Fayard, défendeurs.

B. 2291. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1730. — Défauts. — François Toubeau, demandeur, contre Damian, laboureur, défendeur; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 30 livres montant de la vente : 1° de deux harnais de limon; 2° d'une charrette garnie de ses roues et essieu; 3° d'une charrue garnie de son soc et de son coutre.

B. 2292. (Registre.) — In 4°, 150 feuillets, papier.

1730. — Plumitif. — Béguin, contre Plassat; défaut. — Aymier, contre Ledoux; sentence qui, vu les contrats de rentes sur les aides et gabelles du 30 mai 1731, celui sur le clergé, du 12 novembre 1722, ordonne les soumissions requises au sujet de la main-levée de la saisie faite sur ledit Aymier.

B. 2293. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1731. — Thomas Meret, avocat en Parlement, bailli de Menetou-Salon, demandeur, contre Jacques Benardin, défendeur; condamnation du défendeur à payer la somme de 176 livres reliquat de vente de vin, et à la restitution de 30 poinçons de vin. — Antoine Salmon, demandeur, contre Jean Poupardin, défendeur; condamnation de Poupardin au paiement de 28 livres, pour vente et délivrance de marchandises.

B. 2294. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1731. — Présentations. — Marguerite Demez, veuve Gaudin, défenderesse, contre Vincent Soumard de Villeneuve; congé. — Claude Henriot, abbé de Plaimpied, contre Coullebault, défendeur.

B. 2295. (Registre.) — In-4°, 120 feuillets, papier.

1731. — Plumitif. — Pinon, contre Augustin Charbonnier; condamnation du défendeur au paiement de 200 livres avec terme de deux mois en donnant caution. — Hervé, contre la veuve Pichon; renvoi de la cause au premier jour.

B. 2296. (Registre.)—In-folio, 48 feuillets, papier.

1732. — Présentations. — Louis Toison de Traficourt, capitaine au régiment des Landes, et dame de Moret, son épouse, demandeurs, contre Jean Petit, défendeur. — Étienne Bujon, contre Jean Bernadat.—Lahaussois, le jeune, contre Talleron. — Jean Salomon, contre René Soumard, sieur des Forges.

B. 2297. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1732. — Plumitif. — Jean Maillé, contre Séguin, Séguin, contre Hubert, Hubert, contre Savary; adjudication des conclusions contre Séguin, recours contre Hubert et recours d'Hubert contre Savary. — Jean Leplat, contre Barberaud, défendeur; condamnation du défendeur au paiement de la somme demandée, avec 3 mois de terme en fournissant caution.

B. 2298. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1733. — Présentations des défendeurs. — Pierre Sausseron, contre Étienne Pinault. — François Guénard, contre Louis Dangé. — Jacques Tixier, contre Jean Jugant. — Claude Dumont, contre Joachim Courtois. — Louis Caillaut, contre Silvain Massonneau. — Claude Duplan, contre Nicolas Baudin.

B. 2299. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1733-1734. — Défauts. — Étienne-Joseph Charpentier, commis au greffe de la juridiction consulaire de Bourges, contre le sieur Cuzin, procureur; condamnation de Cuzin au paiement de salaires qui lui reviennent sauf recours dudit Cuzin contre Pierre David, marchand boucher à Levroux.

B. 2300. (Registre.) — Petit in-folio, 184 feuillets, papier.

1733-1734. — Pièces produites. — Livre de commerce du sieur Carismon, marchand mercier, sommes dûes par François Lebret, de Bourges : 5 douzaines de ruban double de Lyon, n° 7, à 6 livres 10 sous, 32 livres 10 sous; — 2 douzaines n° 5, à 4 livres 15 sous, 9 livres 10 sous; — 1/4 de pièce n° 3, à 30 livres, 7 livres 10 sous; — 3 douzaines de ruban broché, à 7 livres 10 sous, 22 livres 10 sous; — une douzaine ombré, 6 livres 10

sous ; — 1/4 de pièce de passé-fin n° 2, à 7 livres 10 sous, 1 livre 17 sous 6 deniers ; — 9 pièces de padoue n° 2 mi-double, à 48 sous, 21 livres 12 sous ; — 5 pièces n° 2, fort, à 44 sous, 11 livres ; — 2 pièces n° 3, mi-double à 3 livres 10 sous, 7 livres ; — une pièce double n° 2, 3 livres ; — une 1/2 livre de soie noire à 16 livres 15 sous, 8 livres 7 sous 6 deniers, — Total : 131 livres 7 sous.

B. 2301. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

1733-1734. — Plumitif. — Dubois, contre Pellerin ; défaut. — Juges : Damours, Desbarres, Breton. — Claude Amathieu, contre Loiseau ; prestation de serment de Louis Dubuisson, procureur au présidial, et Gilbert Bertrand, entrepreneur, témoins assignés par Loiseau.

B. 2302. (Registre.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1734-1736. — Plumitif. — Grolier, contre Simon Hubert, sa femme et Duvau ; ordonnance aux parties de s'entre communiquer pour venir jeudi à la chambre avant l'audience. — Claude Grimeux, contre Silvain Pineau ; défaut et jugement avec dépens. — Juges : Bonnet, Cristo, Dubreuzé.

B. 2303. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1734-1736. — Pièces produites. — Livre-journal de Jean Gauchery, cabaretier, vente de futailles : vendu à Poullot, 3 poinçons, 16 livres 10 sous ; — à Couturier un quartaud, 6 livres 10 sous ; — au sieur Girard, 10 poinçons, à 6 livres 10 sous pièce, 65 livres ; — au sieur Hodeau, 8 quarts, à 3 livres 10 sous pièce, 26 livres ; — au sieur Loiseau, 3 poinçons, 3 livres 15 sous ; — à Gourat, 2 quarts pour 6 livres ; — au sieur Deperrey, ibid. pour 7 livres. — Nota : le sieur Gauchery, pour former son livre-journal s'est servi d'un registre de recettes du Bureau des Aides de l'Élection de Gien.

B. 2304. (Registre.) — Petit in-4°, 25 feuillets, papier.

1719-1737. — Pièces produites. — Livre des revenus du sieur Pournin, curé de Serruelles, compte du linge de la cure : 12 grands draps de toile blanche et 4 de toile jaune, 8 petits draps de toile blanche et 6 de jaune, 20 chemises garnies de dentelle, 13 garnies de toile blanche, 2 douzaines de chaussons, 15 coiffes de bonnets, 2 douzaines de serviettes fines, 3 douzaines de neuves et 3 douzaines demi-blanches, 8 nappes, 7 essuie-main neufs, 11 demi-usés, 9 mouchoirs neufs et 20 vieux.

B. 2305. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1728-1737. — Pièces produites. — Livre de factures des frères Mordasino, marchands associés, facture de Claude Couturier, de Saint-Étienne-en-Forez : fourni : 6 douzaines d'éperons à passage, n° 1, à 24 sous ; — dito, dito, n° 2, à 29 sous ; — une douzaine de boucles pour femmes, fines, trempées, à 29 sous ; — dito, pour hommes, superfines, à 4 livres ; — 6 platines pour fusils, communes, à 16 sous ; — 3 dito, mi-fines, à 25 sous ; — 3 dito, fines, à 3 livres 5 sous ; — une dito, très fine, à 3 livres 17 sous 6 deniers ; — 2 paires de pistolets de poche, garnis en cuivre, mi-fins, 4 livres 17 sous 6 deniers ; — 6 douzaines de fourchettes d'acier, à 23 sous ; — 6 dito, fines, à 36 sous ; — 4 douzaines de petites limes rondes, demi-rondes et fendantes, à 12 deniers ; — une douzaine de tenailles pour clous, à 45 sous ; — dito, dito, fortes, à 3 livres 17 sous 6 deniers ; — une douzaine de mouchettes d'acier fin, à 10 livres ; — 6 canons de fusils à 4 livres 5 sous ; — 2 douzaines de petits mors de brides, à 11 livres 5 sous.

B. 2306. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1733-1737. — Pièces produites. — Livre-journal du sieur Gomet, marchand quincaillier, somme dûe par le sieur Cousin de La Châtre : une pièce de ruban n° 3 1/2 passé fin, 12 livres 5 sous ; — une 1/2 pièce n° 1 et 1/4, à 6 livres 12 sous, 3 livres 6 sous ; — une pièce 1/4 n° 5, à 17 livres, 21 livres 5 sous ; — une pièce et 1/2 n° 7, à 23 livres, 3 livres 4 sous 10 deniers ; — une douzaine n° 16, double luisant, 12 livres 5 sous — une n° 12, 9 livres ; — une n° 8, 7 livres ; — Total : 99 livres 11 sous.

B. 2307. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1735-1737. — Pièces produites. — Livre de vente d'un marchand de tissus : M. Rousseau, de Châteaumeillant, doit : 7 aunes de cambrai, à 32 sous, 11 livres 4 sous ; 18 aunes toiles Laval, à 32 sous, 29 livres 16 sous ; 5 paires de bas, 9 livres ; 3 aunes de rubans figurés, à 52 sous 7 livres 16 sous ; 2 laçets de soie de 2 aunes à 24 sous, 2 livres 8 sous. — Madame Milardeau, de Châteaumeillant, doit : un pied 1/2 de rubans, à 4 livres 10 sous ; 3 pieds de padoue, à 46 sous.

B. 2308. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1736-1737. — Plumitif. — Claude Briou, demandeur, contre Marie Geoffroy et Nicolas Vernet ; avant de faire

droit les parties feront preuve des faits énoncés dans l'appointement, à savoir que le paiement fait par Briou en présence de Geoffroi l'a été du consentement de ce dernier. — Bourguignon, contre Bouton; sentence qui ordonne que les parties entreront en compte.

B. 2309. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1733-1738.— Présentations des défendeurs.— Chabot, père et fils, défendeurs, contre Charles Séguin, demandeur. — Jacques Etaux, contre Jean Pepin. — Gaspard Merceret, contre Jean Taureau.

B. 2310. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1734-1739. — Louis Delisle, contre Jean Legay et Paul Turquet, cabaretiers; condamnation de Legay à enlever un poinçon de vin et à payer la somme de 81 livres, reliquat du prix de trois pièces de vin vendues. — Pierre Bezard, marchand à Bourges, contre Guillaume Boulay; demande en paiement d'une somme de 1,059 livres montant d'un billet à ordre.

B. 2311. (Registre.) — In-4°, 300 feuillets, papier.

1737-1740. — Plumitif. — Joseph Touzelin, contre Louis Pichart; défaut, jugement avec dépens.— Les religieux de Saint-Ambroix, contre Duplan; défaut, jugement avec dépens. — Juges : Dubois, Bonnardel, Torchon.

B. 2312. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1740-1741. — Nicolas Lauverjat, contre Simon Feuillard; défaut et condamnation par corps du défendeur au paiement de 22 livres 10 sous, pour vente d'un demi cent de planches-membrure.— Jean-Baptiste de La Ville, demandeur, contre Pierre Chevalier, défendeur et consorts; condamnation du défendeur au paiement de la somme de 89 livres restant de celle de 110 livres due comme prix de vente de 4 poinçons de vin.

B. 2313. (Registre.) — In-4°, 58 feuillets, papier.

1738-1743.— Présentations des défendeurs. — Silvain Augras, contre Philippe Agobert.— Amable Cacadier, contre Antoine Jouvin. — Pierre Roger, contre Pierre Lebas.

B. 2314. (Registre.) — In-4°, 250 feuillets, papier.

1743. — Plumitif. — Robin et Roy, contre Duvau; sentence qui ordonne la production de la balle de marchandise contestée, condamnation de Duvau au paiement de 1,200 livres, sauf la valeur de la balle. — Goby, contre Étienne Léveillé; sentence qui ordonne production des pièces. — Juges : Johanneau, Torchon, Boyer.

B. 2315. (Registre.) — In-4°, 146 feuillets, papier.

1743-1744. — Plumitif. — Chauveau, contre Gilbert Tuane; condamnation du défendeur au paiement de 90 livres et défense à lui de vendre à l'avenir aucuns bestiaux sans la permission de son maître. — Pierre Maréchal, contre Salomon et Lagarde; condamnation de Maréchal aux dépens avec sursis à la mi-carême pour moitié et à Pâques pour l'autre moitié.

B 2316. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1741-1745.— Défauts. —Nicolas Duchalais, boulanger à Issoudun, contre Silvain Boyer et sa femme, anciens cabaretiers, défendeurs défaillants; jugement qui les condamne à payer au demandeur 117 livres 10 sous restant dûs sur fourniture de pain, et aux dépens.

B. 2317. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1744-1745. — Plumitif. — Pallier, contre Josset et Lheureux; sentence qui déclare nulle la saisie arrêt pratiquée par Josset et Lheureux, condamne Pallier au paiement de la somme fixée d'un commun accord entre les parties à la surséance d'un an en fournissant caution. — Louis Fradet, contre Robillard, défendeur; partie mise hors de cause sur l'affirmation du défendeur que le billet en question est de sa mère et non de lui.

B. 2318. (Registre.) — In-4°, 60 feuillets, papier.

1746. — Plumitif. — François Roy, contre Dussault, défendeur; condamnation du sieur Dussault à passer obligation au profit de Roy de la somme qu'il lui doit; les dépens du procès et le coût de l'obligation seront à la charge du demandeur qui a fait une demande prématurée. — Étienne Goulard, contre Louis Henry; sentence qui ordonne que les parties contesteront devant Chabureau, marchand à Aubigny, *s'il n'est suspect aux parties*.

B. 2319. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1746-1749. — Défauts. — René-Jubert Duthil, abbé commendataire de l'abbaye de La Vernusse, demandeur, contre Tixier; condamnation du défendeur au paiement de 60 livres, prix de vente d'une jument, dépens taxés 14 livres 9 deniers.— Silvain Aumerle, contre Oullier défendeur; condamnation par défaut et par corps du défendeur à payer

12 livres, prix de vente d'une charretée de foin. — Pierre Gaudichard, tanneur, contre François Maillé; défaut contre le défendeur et condamnation au paiement de 106 livres 19 sous pour avances faites par le demandeur.

B. 2320. (Registre.) — In-4°, 250 feuillets, papier.

1746-1749. — Plumitif. — Guillaume Joncard, demandeur, contre Jean Mouhay, défendeur; sentence préparatoire par laquelle on ordonne au défendeur de faire preuve par production du partage que les 30 pièces de vin de la succession Crevantat ne sont pas toutes échues à son lot. — Jean Delafont, contre Jean Prévignat; sentence préparatoire qui commet le sieur Rostin, demeurant à Argenton pour assister à la preuve que doivent faire les parties au sujet de la vente de deux bœufs.

B. 2321. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1750. — Présentations des demandeurs. — Antoine Baltazard, contre Paviot. — François Maillard, contre Louis Desbrosses. — Gilbert Picault, contre Denis Michaud. — Jourdin, contre Bonnardel.

B. 2322. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1752. — Présentations des demandeurs. — Remy Morin, contre la veuve Coulon. — François Hemiette, contre Jérôme Porcher. — Marie Millet, contre Roulin. — François Caillou, contre François Légeret.

B. 2323. (Registre.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1749-1752 — Plumitif. — Juges en 1749 : Torchon, Flagy, Bonnet; — en 1750 : Dubreuzé, Moireau, Damours; — en 1751 : Dubois, Bonnet, Herpin; — en 1752 : Flagy, Marcandier, Limousin.

B. 2324. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1749-1753. — François Galbois et Marie Hémeré, sa femme, contre Claude Rousseau, fermier du prieuré de Mauzay; sentence qui ordonne que les parties entreront en compte au sujet d'un cheptel constitué par les demandeurs, défense de vendre les bestiaux. — Clément Lauverjat, contre Légeré, meunier; condamnation par corps du défendeur à payer 90 livres, reliquat de vente d'un cheval.

B. 2325. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets, papier.

1752-1753. — Plumitif. — Silvain Gogué, contre François Leclerc, sentence préparatoire qui ordonne au demandeur la réfusion des dépens préjudiciaux. — Catherine et Angélique Piot demanderesses en opposition, contre Pierre Duval; condamnation des demanderesses à payer 80 livres à la surséance d'un an, de six en six mois, en donnant caution.

B. 2326. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1753. — Présentations des demandeurs. — Claude Bonnardel, contre Bourguignon. — Gilbert Bouzique, contre Jean Courtois.

B. 2327. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1754. — Présentations des demandeurs. — Silvain Gallerand, contre Antoine Peyrot. — Les sieur et dame Gaulmier, contre Louis Cailloux. — Jean Robert, contre Gardon. — Rémy Bujon, contre Th. Naudré.

B. 2328. (Registre.) — In-4°, 162 feuillets, papier.

1753-1756. — Plumitif. — Robin de La Coutardière, contre Hérault; défaut. — Juges en 1754 : Bonnardel, Damours, Garnier. — Jacquet, contre Simonnet; vérification d'écritures, experts nommés, Charpentier, greffier, et Dumont, notaire.

B. 2329. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1753-1756. — Présentations des défendeurs. — Étienne Dardeau, contre Godard de Laverdine. — Collovrat, contre P. Lamotte. — Nicolas Delaire, contre Louis Lagoutte. — Pierre Lejard, contre Nicolas Molineau.

B. 2330. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1755-1756. — Présentations des demandeurs. — Joseph Grillon, contre Pierre Pascaud, le jeune. — Antoine Rachon, contre Louis Bourgeois.

B. 2331. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1756-1757. — Présentations des demandeurs. — Claude Bonnardel, contre Silvain Ragot et sa femme. — Jacques Bourgault, contre Jean Vincent. — Antoine Patureau, contre Pierre Grandfond.

B. 2332. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets, papier.

1752-1758. — Pièces produites. — Journal des ventes d'un chapelier : le curé de Givaudins, doit : 1 chapeau de 7 livres plus une calotte de 40 sous. — M. Goumet, curé de Bussy, doit : un castor, 20 livres, pour une calotte de

maroquin, 1 livre 15 sous. — Fourni à dame Marchand, un chapeau, 5 livres.

B. 2333. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets, papier.

1756-1758. — Plumitif. — Paul Griveau, contre Blaise Peaudecerf, dit Langagé ; condamnation du défendeur à payer 100 livres. — Pierre Gabard, contre Claude Blot ; sentence préparatoire qui ordonne que Jacques Carrier, caution du défendeur, fera les soumissions requises dans dimanche prochain. — Le comte de Bar, contre Jean Pricot ; adjudication des conclusions du demandeur.

B. 2334. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1757-1758. — Présentations des demandeurs. — Gabriel Regnaut, contre Jean Pigodon. — Louis Blondeau, contre Charles Joubert. — Gabriel Regnaut, contre Antoine Joubert.

B. 2335. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1756-1758. — Présentations des défendeurs. — Jean Heraut, contre Antoine Gray. — Jean Ratillon, contre François Petit. — Jean Charpentier, contre Charles Lambert.

B 2336. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets papier.

1758. — Présentations des demandeurs. — Veuve Sallé, contre Antoine Bureau et sa femme. — François Thiot, contre Silvain Laurent.

B. 2337. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1758-1759. — Présentations des demandeurs. — François Depardieu, contre Louis Baraudas. — Étienne Grezaut, contre Silvain Baron. — Catherine Aupetit, veuve Beaufumé, contre Michelet.

B. 2338. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1759-1760. — Présentations des défendeurs. — François Regnaut, contre Georges Cerf. — François Duchartre, contre Silvain Nativat. — Lefèvre de Varenne, contre le sieur Seguin.

B. 2339. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1759-1760. — Présentations des demandeurs. — Delalande, contre Menigot. — Jean Bourgeois, contre Martin Fouassier. — Gilles-Victor Boin, contre Jean-Baptiste Leserre.

B. 2340. (Registre.) — In-4°, 174 feuillets, papier.

1758-1762. — Plumitif. — Juges consuls : 1758 : Ragu, Limousin, Préveraut. — 1759 : Béraut, Garnier et Maigreau. — François Guillot, contre Jean Moreau ; sentence préparatoire qui ordonne à Guillot de rapporter son livre-journal.

B. 2341. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1761-1762. — Présentations des demandeurs. — Robert Leroy, demandeur, contre Guillaume Labrot. — Me Valet, conseiller greffier en chef, demandeur, contre Pastureau fils et associés. — Gaudot, demandeur, contre Michel Deforges, défendeur. — Gilbert Duchet, contre le même.

B. 2342. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1755-1765. — Pièces produites. — Grand livre du sieur Baudin, commerçant, épicier, marchand de fer, marchand de foin, etc., etc. ; compte de Chapelin : fourni une livre de chandelles à 9 sous ; une demi livre de sel, 5 sous 6 deniers ; deux jougs 17 sous, et deux pelles, 1 livre 14 sous ; une livre de sel et une demi douzaine d'œufs, 15 sous ; huit livres de sirop, à 4 sous la livre, 1 livre 12 sous ; six fromages, à 10 sous 6 deniers chacun, 3 livres 3 sous.

B. 2343. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1763-1765. — Pièces produites. — Livre de vente d'un marchand de peaux : vendu à Thébaut, maître cordonnier à Mehun-sur-Yèvre : une vache en huile, 14 livres, plus un veau en huile, 8 livres, en tout 22 livres ; — vendu à maître Sendra, cordonnier à Bourges : deux vaches l'une en huile et l'autre en croûte, à raison de 14 livres chacune.

B. 2344. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets, papier.

1762-1766. — Plumitif. — Juges en 1762 : Limousin, Préveraut, Callande et Béraut, (appelé). — 1763 : Béraut, Tribard et Calande (ce dernier appelé). — François Morlet, contre Michel Thébaut ; condamnation de Morlet à enlever le foin qui lui a été vendu à raison de 24 sous le quintal de 100 livres plus les 4 livres pour cent en sus.

B. 2345. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1762-1766. — Présentations des demandeurs. — François Goubeau, contre Marie Darnaut. — Louis Renouard, contre Jean Laurent. — Jean-Baptiste Gromet, contre Jacques Gerbillon.

B. 2346. (Registre.) — In-folio, 257 feuillets, papier.

1754-1767. — Pièces produites. — Livre-journal de Silvain Bodin, marchand épicier : compte du sieur Arbellot de Villeneuve fourni : 4 livres de poudre à tirer, à 30 sous, 6 livres; 4 livres 12 onces de savon, à 10 sous, 2 livres 7 sous 6 deniers; 42 livres et demie de graisse, à 8 sous, 16 livres; 4 livres de chandelles, à 10 sous, 2 livres; 2 bouteilles d'eau-de-vie, 1 livre 16 sous; 18 livres d'huile de rabette, à 8 sous, 7 livres 11 sous; 25 livres de plomb, à 7 sous, 8 livres 15 sous; 6 livres 1/4 fromage de Suisse, à 10 sous, 3 livres 2 sous 6 deniers; 6 livres fromage de Hollande, à 8 sous, 2 livres 8 sous; 3 livres de poivre, à 44 sous, 6 livres 12 sous; total : 56 livres 12 sous.

B. 2347. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1763-1767. — Présentations des défendeurs. — Jacques Marchand et sa femme, contre François Limousin. — Saintoin, contre François Pelletier. — Besselun et Bourbonnais, contre Pierre Merot.

B. 2348. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets, papier.

1766-1768. — Plumitif. — Juges, 1766 : Maigreau, Callande, Grandjean de La Coudraie. — 1767 : Torchon, Berthet, Buot. — 1768 : Buot, Guibert, Moyreau. — Demahis Dubreuzé, contre François Lajoie, défendeur; défaut contre le défendeur condamné aux dépens.

B. 2349. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1766-1768. — Présentations des demandeurs. — Pierre Douart-Desgadaux, contre Pierre Blanchard. — Silvain Dudoussat, contre Louis Planteline. — Silvain Lenoir, contre François Grandfond.

B. 2350. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1768-1769. — Plumitif. — Pierre Vergnon, demandeur, contre Pierre Jot, défendeur; sentence qui ordonne que les parties comparaîtront en personnes. — Albert Bernard, défendeur, contre Antoine Thébaut, demandeur; congé prononcé au profit de Bernard; condamnation du sieur Thébaut aux dépens.

B. 2351. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1760-1770. — Pièces produites. — Livre des comptes-courants de la femme Gorre. — Comptes des nommés Jarlat, Pajot, charpentier; Morin, maître maçon; Brosset et Auroi, savoir : serrure, 3 livres; cadenas, 10 sous; 2 limes (de 3 au paquet) 1 livre; 2 targettes, 12 sous; une serrure noire, 1 livre 10 sous; — vendu à Labris : une roulette de lit, 1 livre 10 sous; 2 serrures fines de portes, à canons, 5 livres; loquet de porte, 15 sous; 4 vis de serrure, 6 sous; — vendu à Garos : 8 fiches de 6 pouces, à 6 sous, 2 livres 8 sous; 2 serrures d'armoires, à 24 sous, 2 livres 8 sous; 2 crochets, 4 sous.

B. 2352. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1761-1770. — Pièces produites. — Livre-journal de Jean Gorre, marchand à Bourges : Doit M. Bonnin, marchand à Bourges : le 16 octobre 1765, pour une voiture de deux balles pesant 250 livres menées à Baugy, puis à Laverdine, et retour à Bourges, 2 livres, plus pour un ballot ramené de Châteauneuf à Bourges pesant 200 livres, 1 livre 10 sous, plus pour une balle ramenée de Saint-Amand à Bourges, pesant 250 livres 2 livres 10 sous; une paire de pistolets livrés à la foire du palais à Bourges, 10 livres; donné à M. Bessodiot, 5 douzaines épingles fer, à 4 livres 4 sous, 21 livres.

B. 2353. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1767-1771. — Présentations des défendeurs. — Foucher, contre Jacques Rodier. — Joseph Boucher et Cie, contre Jean Gaure. — Léonard Labiche, contre de Limayde.

B. 2354. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1768-1771. — Pièces produites. — Registre de ventes du sieur Hémeré : fourni au sieur Deroy : un pain de sucre pesant 2 livres 3 quarts à 10 sous, 2 livres 7 sous; une livre de chandelles, 12 sous; une livre de raisins cabas, 12 sous; une livre et demie de fromage, 18 sous; une demi-livre d'huile fine à 17 sous, 8 sous 6 deniers. — au sieur Mijonnet : 2 livres un quart de bougies filliées, 4 livres 14 sous; une livre de cire pour recouvrir son cierge de Chandeleur, 2 livres 8 sous.

B. 2355. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1769-1771. — Plumitif. — Henri Clément, demandeur, contre Jolivet, défendeur; expertise, après prestation de serment des sieurs Chevreul et Perrot, nommés pour la vente d'un cheval, condamnation du demandeur à reprendre ledit cheval.

B. 2356. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1771. — Plumitif. — Jean-Charles Regnault, notaire, demandeur, contre Marc-Gabriel Josselet, défendeur; sentence préparatoire qui ordonne que Lefèvre, marchand à Orléans, et Henri fils, marchand à Aubigny, comparaîtront à l'audience du 21 novembre. — Pierre Vataire, demandeur, contre Gabriel Calande, défendeur; sentence qui ordonne comparution des personnes au 18 du même mois.

B. 2357. (Registre.) — Grand in-folio, 44 feuillets, papier.

1772-1773. — Pièces produites. — Grand livre du sieur Derigault, de Foëcy; compte ouvert au nom de M. Verneau, négociant à Paris : Il doit : 4 novembre, 6 poinçons de vins noirs et faux frais, 147 livres 15 sous; — 17, 6 poinçons de vins des Grois et faux frais, 226 livres 1 sou; — 21, 5 poinçons de vins blancs et noirs et faux frais, 136 livres 6 sous 6 deniers; — 27, 12 poinçons de vins des Grois et frais 452 livres 2 sous; — 7 février, 8 poinçons des Grois et 2 poinçons blancs, 356 livres 12 sous; — 16, 3 poinçons vins blancs et frais, 79 livres 16 sous.

B. 2358. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1752-1774. — Pièces produites. — Livre-journal de Nicolas Jarlat, marchand mercier : dépense faite en 1757 par la domestique, pour une paire de bas, 8 sous; — pour une paire de talons mise à ses socques, 4 sous; — pour une demi-aune de ruban, 3 sous; — pour deux aunes et demie de bordure à mettre à une jupe, 2 sous 6 deniers; — pour un fichu de soie, 3 livres.

B. 2359. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1771-1775. — Pièces produites. — Livre-journal des ventes : Robert de La Madelaine, doit : une paire de sabots, 8 sous; 10 onces de savon, 5 sous; 2 onces de poivre, 8 sous 9 deniers; 2 livres de chandelles, 5 livres 6 sous; — M. Thibaut, doit : 13 harengs, 12 sous.

B. 2360. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1775. — Pièces produites. — Livre de factures du sieur Bonfils, marchand à Bourges : avoir de M. Desfrancs, d'Orléans : 222 livres d'huile fine, à 83 livres le cent, 184 livres 5 sous; pour baril et plâtrage, 2 livres 10 sous; 40 livres de poivre, à 35 sous, 70 livres; 2 livres de girofle, à 11 livres, 22 livres; 2 livres muscade, à 10 livres, 20 livres; 12 livres de piment, 8 livres 2 sous; 12 livres épices d'Auvergne, 2 livres 2 sous.

B. 2361. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1774-1776. — Plumitif. — Jean Meunier et fils demandeurs, contre Delalande-Coudereau, défendeur, Raby appelé en cause par ce dernier; acte des offres de Delalande qui présente à la barre 300 livres offertes, plus 6 livres pour les dépens, sauf à parfaire ou distraire; par la même sentence il est ordonné que Jourdin sera également mis en cause sur la demande de Raby.

B. 2362. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1772-1777. — Présentation des demandeurs. — Georges Lacour, contre Pierre Lombard. — François Roblin, contre Bonnet. — Pierre Guerinet, contre de Rigault de Foëcy et demoiselle Geoffroi Dubreuil. — Torchon contre Mealin.

B. 2363. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1776-1777. — Pièces produites. — Livre-journal de Malardeau, déposé au greffe en 1777. — Compte de M[me] Lesour, du 24 décembre 1776 : 2 aunes un quart et demi de taffetas blanc double Florence pour mantelet, 14 livres 5 sous; 2 aunes un quart et demi Florence pour doubler ce mantelet, 11 livres 5 sous; 2 aunes gaze fantaisie pour garnir, 7 livres; pour ouate, 1 livre; 1 aune ruban pour mettre dans la coulisse, 6 sous; façon du mantelet ouaté et ourlé, 2 livres; total 35 livres 16 sous.

B. 2364. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1768-1772. — Présentations des demandeurs. — Étienne Agogué, contre François Daunay. — Claude Charant, contre Laurent Auclin. — Louis Bourian, contre Jean Niquet. — François Devilleneuve, contre Joseph Dubuisson.

B. 2365. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1771-1779. — Présentations des demandeurs. — François-Charles contre Philippe Pinardeau. — Veuve Pierre Mallet, contre Pierre Brullard. — Paul Barberaud, contre Mathieu Riché.

B. 2366. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier,

1775-1779. — Pièces produites. — Livre de ventes de Jean Vorniaux, déposé au greffe avec son bilan en 1781 : Madame Brunet, doit : 4 aunes de taffetas noir, à 6 livres 12 sous, 26 livres 8 sous; 8 aunes de blonde noire, à 9 sous, 3 livres 12 sous; — M. Jassé, huissier royal à Sancoins, doit : mouchoir en soie, 3 livres 12 sous; 2 aunes de ruban gros grain, 1 livre 4 sous.

B. 2367. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1776-1778. — Plumitif. — François Pâtureau, marchand à Bourges, contre Jacques Delorme, aussi marchand, défendeur ; défaut, condamnation avec dépens. — François Gilles, demandeur, contre Edme Léger, défendeur ; le défendeur est débouté du déclinatoire proposé par lui et condamné à rendre à Gilles l'obligation de 33 livres qu'il lui avait donné comme prix d'un cheval à lui vendu, lequel cheval le demandeur a affirmé sous serment avoir été poussif lors de la livraison.

B. 2368. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1778-1779. — Plumitif. — Vincent Séguin, demandeur, contre Claude Thibault et Antoinette Domont, sa femme, défendeurs; condamnation des époux Thibault au paiement de la somme de 300 livres, montant d'un billet à ordre avec surséance pour le paiement à trois mois, à la condition par le débiteur de fournir caution solvable. — Jean Mouton, demandeur, contre Jean-Baptiste Bardin, défendeur et opposant; sentence de débouté d'opposition qui ordonne la continuation des poursuites et l'exécution du premier jugement.

B. 2369. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1779-1780. — Plumitif. — Silvain Massé, demandeur, contre Pouradier-Duteil, défendeur; contestation au sujet d'un cheptel, condamnation du sieur Massé à payer au défendeur la somme de 645 livres 12 sous 6 deniers pour reliquat de compte. — Chenu, contre Berton ; condamnation du défendeur à payer à Chenu la somme de 184 livres montant de son billet, plus aux intérêts qui seront calculés à partir du jour de la demande.

B. 2370. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1777-1781. — Pièces produites — Livre d'effets consentis : 1° au 20 avril 1775, au sieur Thibault, 800 livres ; — 2° en avril 1775, à Lamoureux, 350 livres ; — à M. Delacombe, fermier-général des diligences et messageries royales, rue Contrescarpe, faubourg Saint-Germain, à Paris, la somme de 1,161 livres décomposée ainsi qu'il suit : 1° billet, 1,150 livres ; 2° provision Lacombe, 5 livres 10 sous; 3° port, 5 livres ; 4° salaire du facteur, 1 livre 4 sous.

B. 2371. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1773-1780. — Pièces produites. — Livre-journal du sieur Hémeré, parcheminier ; achats faits à la foire de Raymond en l'année 1773 : 118 livres de laines, à 21 sous, 128 livres 18 sous ; — 38 livres de chanvre, à 6 sous et demi, 12 livres 7 sous ; — six douzaines et demie de peaux, à 13 livres 10 sous la pièce, 87 livres 10 sous ; — 4 autres douzaines de peaux, à 10 livres la douzaine, 40 livres.

B. 2372. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1780. — Pièces produites. — Bilan d'Étienne Torchon et Marie-Barbe Clément, son épouse (commerce de tissus), récapitulation : marchandises en magasin, 45,105 livres 17 sous 6 deniers ; — idem en teinture, 1,350 livres 10 sous ; — meubles et effets, 1,548 livres ; — dettes actives bonnes, 27,510 livres 6 sous 3 deniers ; — idem douteuses, 3,018 livres 19 sous ; — idem perdues, 29,293 livres 9 sous 4 deniers ; — total : 107,823 livres 2 sous 3 deniers ; — dettes passives, 137,000 livres.

B. 2373. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1780-1782. — François Guillot, demandeur, contre François Grandfond, défendeur; condamnation du sieur Grandfond au paiement de la somme de 765 livres, prix de marchandises livrées. — Claude Grassoreille, contre Yel de Lamotte, défendeur ; condamnation de Yel au paiement d'une somme de 1,238 livres, montant d'un billet à ordre.

B. 2374. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1782-1783. — Plumitif. — Juges en 1782 : Cristo, prévôt ; Tribard, Dumoutet, consuls. — 1783 : Dumoutet, l'aîné, prévôt ; Gambon, de La Coudraye, consuls. — François Néron, marchand, contre dame Poinsot ; jugement d'incompétence.

B. 2375. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1783. — Plumitif.— J.-B. Charpin, fermier, et Robert, son colon, demandeurs, contre Garnier, marchand boucher, défendeur ; condamnation du défendeur à prendre livraison des bœufs qu'il a achetés, et à en payer le prix à raison de 120 livres par bœuf.

B. 2376. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1783.— Pièces produites. — Journal du sieur Auboyer, dit Pérament, tanneur à Bourges : doit Barrière : veau, 34 livres un quart à raison de 34 sous la livre, 7 livres 4 sous ; — Triolet, doit : 1 livre 1/2 de veau, 24 livres 13 sous.

B. 2377. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier

1784. — Pièces produites. — Livre de caisse, au verso de la couverture se trouve un prospectus imprimé portant en tête, manufacture d'encre renommée, Royer, marchand, prix : encre luisante, la pinte, 44 sous ; encre double, la pinte, 36 sous ; encre commune, la pinte, 24 sous ; encre de couleur, prix des bouteilles, 10 sous à 12 livres.

B. 2378. (Registre) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1777-1785. — Pièces produites. — Livre de la communauté des merciers-drapiers ; tableau des nouveaux maîtres : Tourangin, Clément, Margot, Malardeau, Torchon, Mollat-Jourdin, Guébin, Héméré, Bourgeot, Grandjean de La Coudraie, Gambon, Lajoie, Bezzola, Domont, Defay, Gastinel, Sabatier, Piécourt, Germann. — Noms des marchands drapiers, merciers, joailliers, quincailliers, épiciers, confiseurs, droguistes, etc., qui se sont agrégés au nouveau corps des merciers-drapiers, créé en vertu de l'édit de 1777 : Porcher, Poirier (cordonniers), Herpin (fabricant de bas), Buot (mercier-quincaillier), Bourdaloue, Renault-Bonnet (quincailliers), veuve Barbillon (quincaillerie et bijouterie).

B. 2379. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1781-1785. — Présentations des demandeurs. — Claude Thibault, contre François Auclerc. — De Sainthorent, contre François Garsonnet.

B. 2380. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1784-1785. — Plumitif. — Juges : Moyreau, prévôt ; Danié et Buot, consuls. — Claude-François Lajoie, marchand, demandeur, contre Compoin, marchand voiturier ; demande en paiement d'une somme de 141 livres 16 sous. — Dupont, marchand, contre Thibault, marchand ; demande en paiement d'une somme de 360 livres.

B. 2381. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1785-1786. — Plumitif. — Claude Salomon, boucher, contre Torchon, maître cirier ; demande en paiement de 1,100 livres de suif, à raison de 46 livres le cent. — Louis Pellé, demandeur, contre François Simonnet ; demande en paiement de la somme de 804 livres.

B. 2382. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1785-1788. — Pièces produites. — Journal de Pierre Piécourt fils, marchand à Bourges : compte de Mme Pommereau, : 1 aune 1/2 de gaze de soie 3/4, à 4 livres, 5 livres ; 1/4 de marly, à 1 livre 10 sous, 7 sous 6 deniers ; 1 paquet de fleurs, 2 livres 8 sous ; 7 aunes de rubans, à 12 sous, 4 livres 4 sous ; 1 aune et demie id., à 1 livre 4 sous, 1 livre 16 sous ; 1/4 de taffetas bleu, à 4 livres, 1 livre ; — madame Luzarche : une paire de mitaines en soie, 3 livres.

B. 2383. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets, papier.

1788. — Plumitif. — Pellé, marchand fermier, demandeur, contre Marie Baujard, agissant comme tutrice de ses enfants ; demande en paiement d'un billet montant à 112 livres. — Paul Theurier, négociant, demandeur, contre Gilbert, Porcheron-Desplaces et Garouflet, défendeurs ; condamnation des défendeurs au paiement de la somme de 1,400 livres, montant d'un billet.

B. 2384. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1786-1788. — Plumitif. — Juges en 1786 : Tribard, prévôt ; Tourangin, Goûry, consuls. — Charles Defarges et Jacques Fève, entrepreneurs, demandeurs, contre Laugier, notaire et maître de forges ; demande en paiement d'une somme de 1,000 livres, pour livraison de mines et castilles.

B. 2385. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1783-1789. — Pièces produites. — Livre du sieur Pérament, tanneur à Bourges : du 22 avril 1783, doit le sieur Sandra, cordonnier : deux vaches (peaux de vaches) pesant 34 livres, à 23 sous la livre, fait la somme de 39 livres 2 sous ; 2 veaux, 10 livres ; — du 8 mai 1783, doit le sieur Josset : 4 vaches, prix fait, 84 livres.

B. 2386. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets, papier.

1789. — Plumitif. — Juges : Gambon, Dumoutet, Souchois. — Tribard, demandeur, contre Coulon, l'aîné ; condamnation du sieur Coulon au paiement d'une somme de 250 livres, montant d'un billet ; recours contre le sieur Pérament, contre lequel défaut est prononcé. — Procureur : Régnault, le jeune et Régnault, l'aîné.

B. 2387. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1785-1789. — Présentations des demandeurs. — Antoine Fernay, demandeur, contre Jean Chagnaut, défendeur. — J.-B. Combes, contre Guillaume Picot. — Jean Berchery, contre Étienne B guineau.

B. 2388. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1779-1788. — Présentations des demandeurs. — André Doineau, contre Pierre Fouquet. — Deron, contre Petit. — Vincent Séguin, contre Jean-Charles-Clément Grancourt. — Cheneu de Jalognes, contre Edme Croiset.

B. 2389. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1789. — Plumitif. — Personnel du tribunal durant l'année 1789 : prévôt : Antoine Gambon ; juges consuls : Dumoutet, Cassard, Dupré, Souchois, Buot, Sabathier, Tribard, Goury, Clerjaut, Lacrosse, Grassoreille.

B. 2390. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1701-1712. — Pièces produites. — Livre-journal d'un marchand de fer : Antoine S.ron, laboureur à Lunerette de M. Du Solier, doit un embat de roues, prix fait, 24 livres 15 sous ; — Toussaint Masseron, maître charron, doit un embature de roues, poids 140 livres, avec une grosse de clous, en tout 32 livres 16 sous ; — Étienne Ternault, messager de Saint-Amand, doit un essieu qui pèse 114 livres, 21 livres 7 sous 6 deniers.

B. 2391. (Registre.) — Petit in-4°, 23 feuillets, papier

1705-1708. — Pièces produites. — Enregistrement de quittances et livraison de marchandises et arrêté de compte de Raby, maître boulanger à Bourges ; reçu cinquante-sept douzaines de fagots à raison de 8 sous la douzaine.

B. 2392. (Registre.) — Petit in-folio, 97 feuillets, papier.

1747. — Pièces produites. — Livre d'exploitation du domaine de Champdillon : cheptel en bestiaux montant à la somme de 1,746 livres, savoir : 9 bœufs de trait, 495 livres ; — 3 chevaux, 160 livres ; — 3 vaches, 114 livres ; — 40 brebis, 81 livres ; — 9 porcs, 82 livres, etc.

B 2393. (Registre.) — In-4°, 25 feuillets, papier.

1765-1771. — Pièces produites. — Livres de ventes. — Inscriptions diverses de Me Gorre ; vendu à madame Gorre, 11 douzaines de mouchoirs, à 23 livres, 253 livres ; pour Lesage et Cie, *signé*, Lemazurier.

B. 2394. (Registre.) — In-4°, 29 feuillets, papier.

1767-1771. — Pièces produites. — Livre de compte ; point d'indication sur le propriétaire du livre qui paraît avoir été un marchand d'objets de toilette de femmes. Les objets vendus ne sont pas mentionnés, on ne cite que le nom des débitrices, les sommes dues et les dates de jour et de mois.

B. 2395. (Registre). — In-folio, 65 feuillets, papier.

1772-1778. — Plumitif. — François Ruellé, demandeur, contre Bezauradas ; jugement par défaut, profit joint, (l'objet du procès n'est pas indiqué). — François Bidault, demandeur, contre J.-B. Maindrault, défendeur ; jugement préparatoire qui ordonne à Bidault de produire ses faits, dépens réservés. — Président Delavarenne.

B. 2396. (Registre.) — Petit in-folio, 25 feuillets, papier.

1772-1779. — Pièces produites. — Livre des crédits du sieur Simon Letourneau, marchand forain, résidant à Châtillon-sur-Loire : Thibault, laboureur à Maimbré, paroisse de Beaulieu, doit 3 livres 15 sous. — Cœur, procureur à Châtillon, pour une demi-aune de cotone 1 livre 3 sous.

B. 2397. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1783-1786. — Pièces produites. — Livre d'achat d'un tanneur : acheté de messieurs Darnault, père et fils, à la Châtre, le 18 janvier, 9 cuirs de vaches pesant ensemble 182 livres, à 1 livre 4 sous, 218 livres 8 sous ; le 21 février, de M. Rochoux, à Issoudun, 39 cuirs de veaux pesant 92 livres, à 1 livre 12 sous, fait la somme de 145 livres 4 sous ; de M. Thibault, à Bourges, 18 cuirs de vaches pesant 292 livres, à 1 livre la livre, 292 livres.

B. 2398. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1782-1787. — Pièces produites. — Livre d'un vétérinaire, les crédits sont classés sous le nom de chaque débiteur : Caillier de La Rongère, pour avoir graissé son cheval, 3 livres ; avoir pansé son cheval de la courbature, avec fourniture de médicaments, 6 livres 10 sous ; fourni 4 onces d'altea et 2 onces de thériaque, 2 livres 10 sous.

B. 2399. (Registre). — In-4°, 32 feuillets, papier.

1786-1789. — Pièces produites. — Livre-journal d'un cultivateur : vendu par Audonet, 29 brebis pour la somme de 58 livres ; un cuir de bœuf, 6 livres.

B. 2400. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1710-1714. — Présentations des demandeurs et défendeurs. — Demandeurs : Jean Poupard, Pierre Courant,

François Bourgoin, Charles Gay, Louis Jupillat, Antoine Durand.

B. 2401. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1724. — Présentations des défendeurs. — Jacques Touret, défendeur, contre Couillard, demandeur. — Nicolas de Brade, défendeur, contre Séguin, demandeur. — Louis Fiot, défendeur, contre Jean Godichard, demandeur.

EAUX ET FORÊTS. — MAITRISE DE BOURGES.

B. 2402. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1684-1720. — Demande faite par M. de Chabenat de Boneuil, chevalier seigneur de Savigny, Nohant et autres lieux, a fin d'être autorisé à abattre un certain nombre de baliveaux et anciens arbres implantés dans les bois de Savigny et Nohant, de la contenance de 400 arpents. — Requête par laquelle Pierre Parent, marchand, paroisse d'Ignol, déclare avoir acheté quatre arbres du nommé Charenton, paroisse de Tendron, et demande l'autorisation de les exploiter. Ces arbres, est-il dit, étaient dépérissants et chétifs par suite de la forte gelée de l'hiver de 1709.

B. 2403. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1742-1748. — État des bois de la baronie de La Pérusse (Creuse) : Bois de Mausergue, paroisse de Châtelus-le-Marcheix ; la Garenne de Palotas, paroisse de Champroi ; la Garenne de Fontléon, le bois de la Gibiciera du Bruladis et le bois de Puyroger, paroisse de Saint-Dizier ; le bois de Puyplanier et la forêt de Mourioux, paroisses de Mourioux et de Saint-Jean-de-l'Orme.

B. 2404. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1721-1750. — Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Bourges, demandeurs, contre Honoré, maître salpêtrier; demande en réparation de dommages causés par le défendeur, qui s'est approprié l'Ilon des pauvres sur la rivière de Messire-Jacques et empiète d'une manière continue sur le lit de la rivière par de nombreuses plantations d'aubiers ; cette rivière appartient aux demandeurs depuis la fosse du Duc jusqu'à Mazières en remontant. — Demande de la dame Catherine Desprès, veuve Guilbeuf, tendant à reconstruire sur l'Auron un pont de lavoir sur une longueur de 28 pieds.

B. 2405. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1738-1758. — Jean Bernier, laboureur de la paroisse de Pigny, condamné à 10 livres d'amende par sentence contradictoire pour avoir chassé sur les terres de Goyer seigneur de Pigny. — Condamnation des nommés Poisson, Lavaut et Gaudron, habitants de Senneçay, à 3 livres d'amende pour dommages de bois. — Henri Miterrand, habitant de Saint-Doulchard, condamné à 3 livres d'amende pour fait de chasse.

B. 2406. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1740-1758. — Requête adressée par le procureur du Roi au maître particulier de la maîtrise de Bourges, qu'un seul garde institué dans cette maîtrise est dans l'impossibilité de réprimer toutes les contraventions à l'ordonnance de 1669 et notamment au sujet de la chasse. — Requête adressée par Sauger, habitant de Plaimpied, afin d'être installé comme garde des biens de l'ancien chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier et de prêter serment en ladite qualité.

B. 2407. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1725-1760. — Tutelle administrative. — Établissements religieux. — Abbaye des Roches, paroisse de Blancafort ; arpentage, division en coupes proclamat et adjudication des bois de l'abbaye ; arrêt du Conseil d'État qui autorise la vente de 22 arpents du quart en réserve ; procès-verbal de récolement dudit quart.

B. 2408. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1749-1760. — Jean Grosset, concierge aux Pauplins de M. Bengy et de la demoiselle Aupic, demandeur, contre Pierre Brisset, laboureur au domaine de la Grosse-Maison, paroisse d'Arçay, demandeur contre Lancement, fils, au lieu et place de son père Silvain Lancement, demeurant au village de Valencin, paroisse de Saint-Caprais, Jean Valin laboureur au village des Pauplins, Jean Thomas, domicilié au bourg de Saint-Caprais ; demande en paiement d'une somme de 600 livres, prix de vente d'un taillis ; requêtes, comptes entre les intéressés. — État des minutes du greffe des Eaux et Forêts après le décès de Louis Lescouriou, greffier en chef et avant la prise en charge de Julien d'Augy, nouveau titulaire.

B. 2409. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1724-1780. — Tutelle administrative, établissements religieux et bois, travaux de bâtiment à l'Hôtel-Dieu de

Bourges; arrêt du Conseil d'État qui repousse la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, tendant à faire distraction de la réserve de leurs bois, 49 arpents situés paroisse de Corquoy; ordre d'en faire le récépage pour réparer les délits effectués et d'employer le prix des coupes à la réparation des bâtiments dudit Hôtel-Dieu; délivrance par le Grand-Maître des Eaux et Forêts, de baliveaux âgés de plus de 40 ans sur l'ordinaire des coupes de l'année 1760 à la réserve de six d'entre eux par arpent.

B. 2410. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1739-1780. — Tutelle administrative, établissements religieux, administration des bois, surveillance de réparations. — Abbaye de Saint-Satur. — Requête au maître particulier de la maîtrise de Bourges par Pierre Reiga, architecte à La Charité-sur-Loire, associé de Thibaut-Dhéron, aussi architecte, demandant décharge des réparations par lui faites à l'église de Saint-Satur. — Prieuré de Vieux Poux et Charmes; arrêt du Conseil d'État qui nomme des experts afin d'estimer les réparations faites aux bâtiments du prieuré.

B. 2411. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1747-1780. — Tutelle administrative. — Séminaire de Bourges. — Religieuses de la congrégation des Bénédictines de Bonne-Nouvelle d'Orléans. — Prieuré de Notre-Dame-de-Chaumont. — Chapitre des Aix, Carmes et Carmélites. — Procès-verbal de délivrance de 9 arpents de bois situés paroisse de Villeneuve et de 2 arpents et demi paroisse de Saint-Georges-sur Moulon en taillis anciens, modernes et baliveaux tous marqués et comptés, au sieur Pepin, directeur du grand séminaire, en conséquence d'un arrêt rendu par requête au Conseil d'État et d'une ordonnance de M. le Grand-Maître des Eaux et Forêts de France. — Religieuses de la Congrégation: lettre adressée par M. de Mouny, Grand-Maître des eaux et forêts, à MM. les officiers de la maîtrise de Bourges. Pourquoi les bois situés dans la paroisse de Senneçay n'ont ils pas été aménagés?

B. 2412. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1760-1780. — Claude Grassoreille, messager, Thomas Delugny, aubergiste, Coulon dit Renaut, Lajoye, père, marchand, Chabridon, laboureur, François Cartier, loueur de chevaux et autres fermiers ou propriétaires de prés situés à Marmagne, exposent que leurs prairies sont exposées à de nombreux dégâts de la part des habitants des bourgs de Marmagne et La Chapelle, et demandent que leurs propriétés soient mises sous la surveillance de Béguineau, garde de la châtellenie de Luet.

B. 2413. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1692-1784. — Tutelle administrative. — Prieuré de Châteauneuf. — Chapitre de la Sainte-Chapelle. — Abbaye de Plaimpied. — Procès-verbal de délivrance de la septième coupe des bois du prieuré de Châteauneuf et récolement de la sixième coupe. — Commission accordée à M. Rémond, maître particulier à Bourges, afin de faire délivrance au sieur Godet, fermier du prieuré de Châteauneuf, des baliveaux âgés de plus de quarante ans à prendre sur la quatrième coupe des bois pour l'ordinaire des années 1782 et 1783. — Procès-verbal de l'incendie de la Sainte-Chapelle de Bourges; enquête faite à ce sujet.

B. 2414. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1692-1784.—Tutelle administrative.—Requête du sieur Lerarle, marchand de bois, afin qu'il soit fait récolement des bois de Grange-Neuve, dont il s'est rendu adjudicataire. — Devis des travaux à exécuter par Tissier, maître charpentier, aux bâtiments appartenant aux vénérables de Saint-Sulpice de Bourges et situés paroisse de Morthomier.

B. 2415. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1731-1784. — Tutelle administrative. — Bois. — Réparations. — Chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier. — Vérification du compte des ouvriers employés aux réparations de l'église de Saint-Pierre-le-Puellier. — Récolement des réserves faites dans les coupes adjugées au sieur Charpin, (bois situés à Plaimpied). — Vérification du compte des réparations dont le montant doit être prélevé sur le produit de l'adjudication Charpin.

B. 2416. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1733-1785. — Tutelle administrative. — Bois de l'abbaye de Saint-Satur. — Délivrance par François Gangnon, conseiller du Roi, garde-marteau en la maîtrise de Bourges, des baliveaux âgés de plus de 40 ans à la réserve de huit par arpent, aux abbé et religieux de Saint-Satur, lesdits baliveaux pris dans les cinquième et sixième coupes des bois de l'abbaye. — Archevêché; requête adressée par Borget, adjudicataire de deux parties de bois situés à Limeux, afin d'obtenir récolement et congé de cour pour son exploitation.

B. 2417. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1718-1786. — Tutelle administrative. — Chapitre de Saint-Étienne de Bourges. — Sommation à la requête de M. le procureur du Roi à messieurs de l'église de Bourges, pour le rétablissement de leur clocher. — Sommation de messieurs de l'église de Bourges à M. le procureur du Roi, de venir assister au devis des dépenses à faire pour le rétablissement du clocher. — Arrêt du Conseil d'État rendu sur la requête des vénérables de Saint-Étienne, qui demandaient à être autorisés à vendre la superficie de plusieurs cantons de bois situés paroisses de Saint-Palais et Bengy, pour subvenir aux réparations du clocher ; ordre à M. Foulé de Mortangis, commissaire des ports, de faire visite et vérification des dépenses à faire et de l'état des bois dont l'exploitation est demandée.

B. 2418. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1734-1787. — Tutelle administrative. — Bois de l'abbaye de Lorroy. — Visite dans les bois, pêcheries et étangs de ladite abbaye à cause de dégradations réclamées à la succession de M. de Morogues, ancien abbé commandataire. — Visite et estimation par Gilbert Ragueau, maître particulier des Eaux et Forêts de Bourges, assisté du procureur du Roi, du greffier et de Joseph Cordonnier, expert nommé par M. Diverton, Grand-maître des Eaux et Forêts de France au département de Blois et Berry, des bois ci-après nommés dépendant de l'abbaye de Lorroy : Bois du Taureau, Bois-Quartier, les grands bois de Mériez-le-Marguin, le bois aux Moines (paroisse de Sardon), les bois de Cierge, bois de la Grange-de-Farges ; estimation des futaies, signé Ragueau, Bouffet procureur du Roi, Cordonnier, expert, Lecouriou, greffier.

B. 2419. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1770-1787. — Procès-verbal fait par le sieur Ramonnat, garde particulier à Bois-sir-Amé, de la prise de six porcs appartenant au sieur Renoir, dans la glandée réservée des bois affermés à M. Boutet. — Visite dans les bois de Verneuil appartenant aux dames de Saint-Laurent, par Labbe, garde-marteau, et Pinardeau, garde général en la maîtrise de Bourges, afin de s'assurer si les lois et règlements des Eaux et Forêts n'ont pas été violés dans l'étendue desdits bois.

B. 2420. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1723-1788. — Tutelle administrative. — Établissements religieux et communautés. — Surveillance de l'administration des bois et des réparations à faire aux bâtiments. — Séminaire de Bourges : cures de Villeneuve, La Chapelotte, Contres, Séruelles, Saint-Palais, Cogny, Cornusse, Saligny-le-Vif, Cerbois, Étréchy ; Bénédictins de Bonne-Nouvelle d'Orléans ; commanderie des Bordes ; chapitre de Notre-Dame-de-Salles, de la Sainte-Trinité, d'Aubigny et des Aix ; — Religieuses de la Visitation, des Ursulines, de l'Annonciade, de la Congrégation, d'Orsan, du Saint-Sépulcre de Vierzon ; — Prieurés de Chaumont, Prunesac, de St-Anne, de La Charité, St-Laurent ; — Chapelles de St-Marcel, de St-Anastase, des Bertes ; —Aumônerie de Marçay ; Hôtel-Dieu d'Issoudun, ville de Bourges, village d'Asnières, bois communaux de Lantan. — Ursulines : ordonnance de M. Duquesnoy de Moussy, Grand-Maître des Eaux et Forêts, en conséquence d'un arrêt rendu par le Roi qui commet M. Lescouriou, greffier de la maîtrise de Bourges, afin de faire marquer 327 arbres ou baliveaux qui seront délivrés auxdites religieuses, pour être vendus et le prix employé aux réparations de leurs bâtiments. — Dames de la Visitation ; devis estimatif des réparations à faire aux domaine et maisons de la Bourellerie et au couvent à Bourges ; estimation des bois futaies situés audit domaine de la Bourellerie.

B. 2421. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1745-1788. — Tutelle administrative, établissements religieux, surveillance de l'exploitation des bois et de la confection des réparations — Administration d'apanage : abbayes de Saint-Ambroix et de Saint-Satur, chapitre de Sancergues. — Forêt de Crosant ; arrêt du Conseil d'État qui confirme la sentence du maître particulier des Eaux et Forêts de Guéret et de M. Leferon, Grand-Maître des Eaux et Forêts, en tournée, le 22 octobre 1714, qui condamne les habitants de Crosant à la confiscation des bestiaux qu'ils ont envoyé pacager dans la forêt du comté de Crosant, en apanage, et passe outre à l'arrêt du Parlement de Paris du 14 août 1717, qui s'attribue dans la cause compétence de juridiction, — Visite et reconnaissance des ouvrages et réparations faits aux bâtiments, église et moulin dépendant de l'abbaye de Saint-Ambroix à Bourges.

B. 2422. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1760-1788. — François-Antoine de Bonnault, chevalier seigneur de Villemenard, contre Silvain Tuillier, seigneur de Jacquelin ; transport de Jean Rémond, lieutenant particulier de la maîtrise de Bourges, à l'effet de reconnaître l'ancien lit de la rivière de Colin dans la traversée de Jacquelin, en exécution d'un arrêt rendu par la Table de Marbre. — Les échevins de la ville de Bourges, contre Seguin Du Châtellier,

conseiller du Roi et juge à la Monnaie de Bourges pour le département des trois provinces du Bourbonnais, Nivernais et Berry; contestation au sujet du curage de l'Yèvrette dans la traverse de Bourges; M. Seguin a curé toute la portion qui le limite, mais se refuse de procéder à l'enlèvement des boues prétendant qu'il n'est obligé qu'à la moitié des frais de l'opération dans l'ensemble.

B. 2423. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1706-1789. — Tutelle administrative, bois, réparations, archevêché de Bourges. — États des bois nécessaires à la construction des bâtiments de Turly. — Visite et réception de la construction du jardin de l'archevêché. — Arrêt du Conseil d'État qui autorise la vente de la superficie de 200 arpents de bois dans les réserves de la forêt de Saint-Palais. — Adjudication au rabais des reconstructions réparations et décorations à faire aux bâtiments de Turly au sieur Bonneau, entrepreneur. — Adjudication de 200 arpents de bois au profit du sieur Chaboureau, moyennant le prix de 190 livres l'arpent.

B. 2424. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1719-1789. — Bois des établissements religieux. — Tutelle administrative. — Bois des religieuses de Saint-Laurent de Bourges; vente et confiscation du bois (merrain et bardeau) saisi et mis en dépôt à l'hôtel du *Lion-d'Or* de la ville de Dun-le-Roi, le tout provenant de la forêt de Verneuil.

B. 2425. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1732-1789. — Tutelle administrative. — Proclamat de l'adjudication des réparations à faire à l'église de l'abbaye de Chalivoy; requête des abbés et religieux de Chalivoy adressée au maître particulier de la maîtrise de Bourges, afin de nommer un expert chargé de dresser les devis des réparations qui sont à faire à leur église. — Plainte adressée par l'abbé de Chalivoy contre François Brisson, seigneur de La Grange-Chaumont, qui s'est permis d'intercepter le cours de la petite rivière de Vauvise. — Proclamat pour l'adjudication des réparations à faire au clocher et à la tour de l'abbaye de Saint-Satur.

B. 2426. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1771-1789. — Permissions d'établir des lavoirs et batardeaux. — Procès-verbaux de descentes sur les rivières de l'ancienne maîtrise de Bourges. — Descente au moulin de La Chaise, paroisse de Saint-Florent, et convocation des habitants des paroisses de Saint-Florent, Villeneuve, Corquoy et le Subdray, des gens d'affaires du duc de Chârost et des dames propriétaires du marquisat de Châteauneuf, afin de provoquer les observations de chacun sur l'établissement projeté par le sieur Leclerc, maître de forges de deux marteaux à fer au moulin de La Chaise, paroisse de Saint-Florent. — Requête adressée par les dames de Saint-Laurent, afin d'être autorisées à reconstruire la voûte de leurs lieux d'aisances écroulés dans la rivière d'Yévrette et tendant à faire lever les pelles du moulin de La Chaîne, à Bourges, pendant les réparations.

B. 2427. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1765-1789. — Tutelle administrative. — Bois du collège de Bourges. — Devis des grosses réparations à faire au collège. — Visite préparatoire du quart en réserve des bois du collège; état des réparations à faire aux domaines. — Procès-verbal des réparations faites aux bâtiments du collège par Pierre Perrot : mur de refend estimé 18 livres la toise superficielle (4 mètres); chambranle de cheminée avec jambages, le tout en pierre de Charly, posé et peint, 33 livres; contrefeu de fonte, 9 livres; trumeau de cheminée en plâtre avec ornements, 24 livres; enduits en plâtre 40 sous la toise; porte à deux vanteaux, ferrure et peinture, le tout 80 livres.

B. 2428. (Registre.) — In-4°, 225 feuillets, papier.

1683-1716. — Insinuations des édits et déclarations du Roi. — Provisions aux offices et destitutions. — Arrêt du Conseil d'État qui permet aux particuliers qui possèdent des bois situés à quinze lieues de la mer ou à six lieues des rivières navigables, de les exploiter en suivant le règlement sur les Eaux et Forêts; — qui fixe à 6 livres le droit d'enregistrement au Bureau des finances des commissions de garde dans les Eaux et Forêts; — qui règle l'exploitation des bois de haute-futaie appartenant aux particuliers; — qui dispose qu'à l'avenir tous les engagistes, ou usufruitiers des bois de l'État, ne pourront disposer d'aucun arbre sans y être autorisés par lettres patentes.

B. 2429. (Registre.) — In-4°, 102 feuillets, papier,

1723-1726. — Insinuations des édits, déclarations, provisions d'office. — Arrêt du Conseil d'État qui fait défense aux administrateurs de l'hôpital de Bourges d'ébrancher ou faire abattre les ormes du mail de la ville. — Requête adressée par madame de La Roche-Aymond, abbesse de Saint-Laurent, afin d'être autorisée à faire défricher les accrues qui se sont

Hôtel de la Monnaie.

B. 2445. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1689-1699. — Apposition de scellés au logis de la Monnaie après la mort de Jean Chaillou, changeur de ladite Monnaie. — Inventaire des meubles et ustensiles de l'hôtel tant en état que déformés. — Procès-verbal du transport des machines de l'ancienne Monnaie dans la nouvelle. — Réception de Claude Garnier, écuyer seigneur de Landry, comme directeur de la Monnaie. — Réception de François Doucet comme contre-garde. — Procès-verbal du vol d'un louis d'or à l'hôtel de la Monnaie. — Réception de Pierre Piozet orfèvre à Issoudun; — de Jean-Pierre Ledain, orfèvre à Châtillon-sur-Loire; — d'Alexandre Cousin à la charge de premier huissier audiencier de la Monnaie de Bourges. — Procès-verbal de réception de 34 barils de flaons de liards, pesant 19,276 livres, pour y être frappés.

B. 2446. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1719-1722. — Réception de Jean Pinault, comme changeur dans la ville de Vierzon; — de Claude Lejeune, au même office dans la ville d'Issoudun. — Nomination d'Antoine Raillard, comme garde de la communauté des orfèvres de Bourges. — Inventaire des matières d'or et d'argent existant à l'hôtel de la Monnaie en 1719 et 1722. — Procès-verbal de l'envoi de 180,000 livres en écus de 6 livres, fait par le directeur de la Monnaie de Bourges, au directeur général de la Monnaie. — Procès-verbal d'installation de Louis-Gabriel Boyer, à la charge d'essayeur de la Monnaie.

B. 2447. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1722-1725. — Inventaire des espèces d'or et d'argent et ustensiles existant à la Monnaie, lors de la prise de possession des fonctions de directeur, en 1723, par Pierre Baret de Ferrand. — Ordonnance des juges-gardes qui accorde aux ajusteurs 3 sous au lieu de 2 par marc d'or ajusté. — Procès-verbal de dépôt dans le magasin de l'hôtel, du balancier servant à marquer les billets de banque. — Ordonnance de l'hôtel qui défend à tous particuliers d'ajuster des poids et balances, et réserve ces fonctions à l'ajusteur-juré de la Monnaie. — Réception de Jacques Bailly, avocat au Présidial, à la charge de conseiller du Roi, substitut du procureur général de la Cour des Monnaies, près la Monnaie de Bourges. — Poursuites et procédures contre Claude Testelet, orfèvre à La Charité-sur-Loire, accusé de billonnage.

B. 2448. (Liasse.) — 119 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1652-1728. — Procès-verbal de vente d'un ancien moulin à battre monnaie, pour remboursement d'un billet souscrit par le sieur Loiseau, contrôleur de la Monnaie, au profit du directeur. — Procès du sieur Marin, receveur du droit de confirmation dû par les officiers en titre, contre Paul Sagordet, nommé greffier de la Monnaie, demandeur en décharge de la somme de 40 livres et les 2 sous pour livre. — Élection de Pierre Charpentier, comme garde de la communauté des orfèvres de Bourges. — Acte de remontrance de Hugues Salliard, directeur, contre le sieur Boyer, essayeur, pour raison d'incapacité. — Procès-verbal de déformation des carrés, piles et matrices des monnaies à l'effigie de Louis XIV, lors de sa mort. — Procédure criminelle contre le nommé Saucier, faux monnayeur, condamné à être exécuté.

B. 2449. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1711-1748. — Information faite à la requête du directeur de la Monnaie, contre Louis Mignot, cocher, accusé de vol à ladite Monnaie; procédure et sentence de condamnation dudit Mignot à être pendu en effigie, comme contumace, et sa femme fustigée comme complice. — Nomination de Dominique Letellier et Édouard Blayet, orfèvres à Bourges, pour gardes du poinçon de la contremarque. — Signification aux maires et échevins de Bourges, faite à la requête du commissaire du Conseil, au sujet de la prétention émise par eux de soumettre les officiers de l'hôtel de la Monnaie à l'imposition de l'ustensile. — Ordonnance du sieur Trottier, conseiller en la Cour des Monnaies, commissaire des monnaies dans la Généralité de Bourges, qui déclare que le maître le plus nouvellement reçu dans le corps des orfèvres sera chargé des convocations pour les assemblées du corps, où il assistera avec voix délibérative. — Acte qui autorise Élisabeth Sulpice, veuve Jacques Raillard, orfèvre à Châteauroux, à continuer le commerce de son mari, en se servant d'un nouveau poinçon.

B. 2450. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1729-1740. — Procédures criminelles contre Jean Durantin et Antoine Chauchard, accusés de vol d'argent à la Monnaie. — Autorisation à François Massonneau, orfèvre à Aubigny, de transporter son commerce à Issoudun. — Exécutoire à François Doré, brigadier, et à quatre cavaliers de

la maréchaussée, à raison de 6 livres par jour pour le premier et 100 sous pour les autres, prix du séjour fait par eux à Henrichemont, durant quatre jours, pour arrêter Henri Bailly, faux-monnayeur, et ses complices. — Réception d'Henri Charité, huissier fieffé du Bureau des finances de Bourges, comme 1er huissier audiencier en la Monnaie. — Procès-verbal de l'envoi fait à la Cour des Monnaies d'une boîte de deniers pour servir à en apprécier la fabrication. — Procès-verbal d'installation de J.-B. Dagoret des Vallées à la charge de juge-garde de la Monnaie de Bourges.

B. 2451. (Cahier.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

1750-1756. — Plumitif. — Brevet d'apprentissage pour Claude Fournier, d'Issoudun, chez François Fabry, orfèvre à Bourges ; — pour Jacques Perrony, de Nevers, chez Pierre-Louis Perrony, orfèvre audit Nevers. — Réception de Louis-Pierre Lefèvre, ouvrier de la Monnaie, comme prévôt des ajusteurs. — Acte de publication de l'arrêt de la Cour des Monnaies qui défend aux juges y ressortissant de recevoir aucuns officiers, ni ouvriers des hôtels qu'en vertu de lettres royales. — Sentence qui interdit au sieur Rollet de faire le change des espèces sans autorisation.

B. 2452. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1653-1666. — État des réparations à faire à l'hôtel de la Monnaie de Bourges, à la requête de Daniel Pelletier et Christophe Levet, commis du fermier de ladite Monnaie. — Inventaire des meubles de Daniel Pelletier, maître particulier, suspect de malversations dans ses fonctions. — Estimation et distribution des deniers dudit Pelletier et de sa femme, par Jean Marceau, conseiller en la Cour des Monnaies. — Ordonnance du juge-garde de la Monnaie, qui interdit tout autre change que celui des espèces décriées. — Interrogatoire par Jean Boizard, conseiller en la Cour des Monnaies, contre Madelaine Michau, orfèvre, pour fabrication d'ouvrages d'or et d'argent à bas titre. — Ordonnance du juge-garde de la Monnaie, contre la communauté des orfèvres de Bourges, pour réception à la maîtrise de Pierre Raillard, compagnon dudit métier d'orfèvre. — Procès-verbal de la visite faite par ledit juge-garde dans les boutiques des orfèvres à la foire du palais.

B. 2453. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1730-1770. — Réception par les juges-gardes de la Monnaie, de Barthelémy-François Rollet, en l'office de changeur dans la ville de Saint-Amand-Montrond ; — de François Feuillet, comme maître orfèvre à la Charité-sur-Loire ; — de J.-B. Gaulmier, en l'office de greffier, et d'Edme-Antoine Boucheron en celui de 1er huissier audiencier de la Monnaie ; — d'Eusice Boitteau, comme changeur à Selles-sur-Cher. — Acte d'enregistrement des lettres d'honneur accordées à Charles Loiseau, ancien conseiller du Roi, contrôleur, contre-garde de la Monnaie. — Inventaire du mobilier, et des matières d'or, argent et cuivre compris dans l'hôtel de la Monnaie en 1745.

B. 2454. (Liassé.) — 130 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1756-1771. — Procédures criminelles contre François Chambon, maçon, et consorts, accusés de billonnage et vente d'espèces décriées à des marchands forains ; — contre Louis Talbot et Antoine Dodonnet, accusés d'avoir fait circuler de la fausse monnaie.

B. 2455. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1735-1781. — Brevet d'apprentissage de François Jourdin, chez Jacques Bottet, orfèvre à Montargis. — Acte d'excuses aux juges-gardes, par Édouard Blayet, orfèvre à Bourges, pour sa conduite inconvenante dans l'auditoire de la Monnaie, procédures criminelles contre lui, à la requête de René Chevalier, essayeur, ancien garde de la communauté des orfèvres. — Procès-verbal des deniers en boîte de la fabrique de 1740 envoyés de Bourges à la Cour des Monnaies. — Réception d'Antoine-Robert Sionnet, comme orfèvre à Nevers. — Inventaire du mobilier de la Monnaie.

B. 2456. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1773-1789. — Procédures criminelles contre Nicolas Gouret et Charles-François Lancelot, accusés de fabrication et de distribution de fausse monnaie. — Procès-verbaux du renouvellement des poinçons de contre-marques et de la nomination des gardes chargés de l'insculpation de ladite marque, dans les communautés d'orfèvres de Nevers, Issoudun, Bourges et La Charité-sur-Loire. — Installations : du sieur Tribard, comme changeur à Bourges ; — de François Triboudet, au même office à Sancerre ; — prestation de serment de J.-B. Augier, comme archer garde de la prévôté des Monnaies et Maréchaussées de France ; — des maîtres de la communauté des orfèvres, joailliers, horlogers et merciers de Bourges, reconstitués par l'édit de 1777.

MARÉCHAUSSÉE.

B. 2457. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1650-1714. — Arrêt du Conseil d'État qui supprime 41 résidences de Maréchaussées et confirme la création des prévôts généraux dans les Généralités de Limousin, Champagne, pays Messin, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou, Berry et Bourbonnais. — Édit de création des offices de lieutenants criminels de robe courte chevaliers du guet, conseillers laïques en chaque Bailliage, Présidial et Sénéchaussée.

B. 2458. (Liasse). — 14 pièces, papie.

1721-1730. — Procédure faite en la Maréchaussée générale de Berry, contre Jean Gagnat, accusé d'assassinat, ladite procédure devant être renvoyée à messieurs du Présidial criminel. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre Jean Doré, accusé de vols, entre autres d'avoir volé un mouton qu'il a vendu au vivandier du régiment de Bourbon, en garnison à Saint-Amand-Montrond.

B. 2459. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1730-1737. — Le procureur du Roi, contre Ange Dubousquet et Marie Beaulieu, sa prétendue nièce accusés d'avoir volé au préjudice du sieur Oublon, un âne avec son bât et autres objets dont ils se sont trouvés nantis. — Protestation faite au nom du promoteur de l'archevêché de Bourges, demandant que Dubousquet, à cause de sa qualité de prêtre, soit renvoyé du tribunal de la Maréchaussée au Bailliage criminel de Bourges; délaissement de la cause à messieurs du Bailliage criminel.

B. 2460. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1738-1741. — Lettre écrite par Poncet, habitant de Sainte-Solange, à M. Gayault de Vic, sieur de Maubranche, prévôt général de Berry, au sujet d'un nommé Thomas Chevalerot, arrêté à Sainte-Solange pour fait de tapage et acte de folie. — Procédure criminelle contre Jean Gapton et Gabriel Delaloge. — Sommation faite par Joseph Souffrain sieur de Lavergne, lieutenant de la Maréchaussée de Berry, à Desserand, greffier, de porter immédiatement en l'absence de messieurs les gens du Roi, les procédures criminelles intentées contre les susdits à la chambre du conseil du Présidial, afin qu'il soit statué sur la compétence dans les délais de l'ordonnance.

B. 2461. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1737-1745. — Enquête faite par M. Gayault sieur de Vic, prévôt général de la Maréchaussée en résidence à Bourges, au sujet d'une lutte survenue à Lignières, faubourg de la Pitié, entre la Maréchaussée (1 brigadier et 2 cavaliers) et neuf voituriers de charbon, après laquelle lutte mort est survenue des deux côtés, d'une part celle du voiturier Hubert et de l'autre celle de Fabre, cavalier de la Maréchaussée; l'enquête est faite par commission du lieutenant général de la Maréchaussée et connétable de France.

B. 2462. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1746-1748. — Procédure criminelle contre Talbot, dit Lemerle, et Legras, dit Lionnet, accusés d'avoir volé deux chevaux au bourg de Nohant. — Interrogatoire de Jacques Demontro, vagabond, il répond que sa vie a commencé par travailler chez les laboureurs, qu'à 16 ans il devint marin et partit pour le Canada, revint en France sur un vaisseau commandé par M. de La Jonquières, après un séjour de 20 années; depuis il a toujours mendié par suite de l'impossibilité de travailler produite par les douleurs dont il est affligé.

B. 2463. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1750-1758.— Monitoire rendu par l'Official de Bourges contre les inconnus qui se sont rendus coupables de vol sur le chemin conduisant d'Issoudun à Graçay, et sur la personne de Balleraud, marchand de blé conduisant sa marchandise; excommunication prononcée contre les auteurs du crime, leurs complices et ceux qui peuvent donner quelques renseignements; personne ne s'étant présenté, les criminels et complices sont déclarés contumacés et obstinés, après six jours il seront aggravés et six jours plus tard réaggravés; publication du monitoire dans les paroisses Saint-Cyr d'Issoudun, Luçay, Coulon, Saint-Christophe de Vatan, Paudy, Giroux, Meunet.

B. 2464. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1754. — Le procureur du Roi, contre François Gaucher, ancien militaire, déserteur et vagabond, accusé d'avoir volé dans les églises de Baugy et Gron. — Arrestation dans la commune de Segry, près Issoudun, du nommé Bacle, mendiant de profession natif de Saintonges, en vertu des ordres de l'intendant du Berry, qui prescrit l'arrestation de tous les mendiants de la province.

B. 2465. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1755. — Procédure contre Jean Olivier, ouvrier en soie, vagabond se disant natif de Tours; lettres qui constatent la moralité et les bonnes mœurs d'Olivier, détenu provisoirement dans la prison de Châtillon-sur-Indre. — Procédures contre Jean et Louis Dragues, arrêtés par la brigade de Châteauroux et accusés de désertion; lettres du marquis de Paulmy (Antoine-Réné d'Argenson), secrétaire général au département de la guerre, qui ordonne leur mise en liberté, attendu qu'ils ne se trouvent pas sur les contrôles des régiments de Penthièvre et de Cambresis, ordre de choisir un domicile fixe sous peine d'être pris et condamnés comme vagabonds.

B. 2466. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1755-1758. — M. le Procureur du Roi de la connétablie poursuites et diligences de son substitut en la Maréchaussée de Berry à Bourges, contre Louis Poirier, Michel Diot et autres, accusés de rébellion contre les officiers de la Maréchaussée.

B. 2467. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1721-1760. — Interrogatoire de Jacques Claude, ouvrier marbrier domicilié à Lyon, accusé de mendicité. — de Blaise Bernard, prisonnier dans la prison de Boussac et accusé par plusieurs habitants de Préveranges, d'assassinat et sac de grands chemins.

B. 2468. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1762. — Le Procureur du Roi en la Maréchaussée de Berry, demandeur, contre Louis Dubois, se disant chirurgien, accusé de vol, interrogatoire et enquête; il résulte de l'interrogatoire que Dubois exerçait la chirurgie sans avoir passé d'examen, après un service de plusieurs années à l'Hôtel-Dieu de Paris comme servant les garçons chirurgiens, cet abus avait suscité une protestation de la part du corps des chirurgiens.

B. 2469. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1758-1763. — Le Procureur du Roi en la Maréchaussée, contre les nommés François, Bronguy et autres, accusés d'un vol commis pendant la nuit au préjudice et dans la maison d'Étienne Gangé. — Enquêtes; celle faite contre le nommé François, révèle que l'accusé est un enfant naturel non reconnu, élevé à l'hôpital jusqu'à l'âge de 24 ans et sorti de là sans métier ni profession, lors de son arrestation il est âgé de 45 ans.

B. 2470. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1764-1765. — Le Procureur du Roi contre Moulin, Foresson et Leroi, mendiants insolents accusés de désertion; lettre signée du duc de Choiseul, par laquelle il est enjoint de continuer l'instruction contre les accusés; si Moulin n'est pas convaincu d'avoir mendié avec insolence, il devra être mis en liberté.

B. 2471. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1766. — Le Procureur du Roi, contre les sieurs Joly et la femme Françoise Joly leur sœur, tous vagabonds sans aveu ni domicile fixe, accusés de vol avec effraction, ladite Joly reprise de justice. — Ordonnance rendue par M. Delestang, lieutenant général criminel au présidial, par laquelle le prévôt général de la Maréchaussée est déclaré compétent. — Interrogatoire de la femme Joly; entre autres choses elle déclare qu'elle a vécu pendant trois mois pour la somme de 6 livres, et qu'une vielle vendue par elle lui fut acquise au prix de 18 livres.

B. 2472. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1767. — Nicolas Maisonneuve, partie plaignante, le Procureur du Roi joint, contre Baron, Geoffrion et Anne-Marie Malice, accusés de vagabondage et de vols sur la route de Saint-Amand à Montluçon; interrogatoires : la fille Malice dit avoir habité Mitry (Meurthe), avec ses père et mère où elle travaillait avec ses parents de l'état de dentellière; venue à Paris pour être cuisinière, elle fit bientôt la connaissance de Baron qui se disait architecte et devint sa maîtresse. Baron, Geoffrion et Malice étaient partis de Paris pour aller à Lyon. — Lettre signée Lenoir, adressée de Paris, dans laquelle on invite les officiers de la Maréchaussée à saisir le Présidial, afin qu'il prononce sur la compétence attendu que les prévenus ne sont pas de simples vagabonds.

B. 2473. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1760-1768. — Procès-verbal d'écrou sur le registre criminel de la prison de Bourges du sieur Claude Langlois, accusé de mendicité, signé Grolier, cavalier de la Maréchaussée; — du sieur Masselon, accusé de mendicité, arrêté par la brigade de Villequiers, signé Grolier.

B. 2474. (Liasse.) — 41 pièces, papier

1764-1768. — Lettre de convocation adressée au Procureur du Roi de la part des officiers municipaux de la ville de Bourges, de se trouver en la salle de l'Hôtel-de-Ville pour assister à l'assemblée des notables, (signé Clairjault, greffier); la susdite lettre servant d'enveloppe à la procédure poursuivie contre Claude Lizembert, natif de Blois, et charpentier de son état, accusé de vagabondage. — Interrogatoire signé de Beauvoir, prévôt; Grolier, greffier.

B. 2475. Liasse.) — 79 pièces, papier.

1768. — Le Procureur du Roi en la Maréchaussée, demandeur, contre Jean Stemberg et Catherine Grossekoukart, étrangers vagabonds, accusés de vols. — Lettre de M. Lenoir, écrivant au nom du chancelier que les accusés susdits ne s'étant rendus coupables d'aucun crime prévu par les cas prévôtaux, devaient être conduits dans les prisons du juge compétent pour la continuation du procès.

B. 2476. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1769. — Signalement de six voleurs et assassins; deux de leur complices, ont été condamnés au dernier supplice et exécutés à Orléans. — Le signalement imprimé est adressé au nom du duc de Choiseul, à toutes les brigades de Maréchaussée, avec ordre de rechercher surtout dans les dépôts de mendiants.

B. 2477. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1770-1772. — Le Procureur du Roi contre Doré, repris de justice — Interrogatoire duquel il résulte que Doré a été condamné avec autres par le Bailliage de Sens, pour viol de la nièce du curé de Mariol. — La sentence a été exécutée contre les autres coupables qui ont été pendus, pour lui la condamnation portait les galères à perpétuité; âge du condamné au jour de la sentence, 16 ans.

B. 2478. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1771. — Emprisonnement de Silvain Girault et de Jacques Perladat, pour délits de mendicité. — Arrestation suivie d'élargissement de Jeanne Dion, veuve Pierre Boissin, marchande foraine, et de son domestique, accusés d'avoir distribués de faux sous marqués de six liards. — Arrestation sous prévention de vagabondage de Jean Chapin, Louis Villier, Léonard Lebas et autres se disant miliciens, jusqu'à vérification de leur état. — Arrestation de François Poitiers, dit l'Abbé ou La Verdure, maître d'école à Saint-Christophe de Vatan, inculpé d'avoir maltraité en paroles et en action Claude-Charles de Lacube, écuyer, seigneur de Lavergne; renvoi de la cause pardevant le juge de Vatan.

B. 2479. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1770-1771. — Procès-verbal de l'évasion des prisons de Buzançais de Réné Polin et Léonard Villechinon, arrêtés sous prévention de vagabondage et de mendicité. — Plainte portée au sujet de l'assassinat commis sur le sieur Du Tarte, de Sancergues, par un inconnu, dans le grand chemin de Sancergues à Baugy : information. — Poursuites contre Jean Mignot, pour vol de jument et renvoi au juge de La Châtre.

B. 2480. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1772.—Procédures criminelles contre Antoine Pouillotte, accusé de mendicité et de vagabondage. — Procès-verbal d'arrestation d'un jeune sourd et muet, en état de mendicité, par la brigade d'Aubigny, et constatation de sa mort dans les prisons de ladite ville. — Procès-verbal d'arrestation et interrogatoire de Clément Barset, natif de Rome, se disant *arboriste*, et revenant du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle pour retourner à Rome; passeports de son pèlerinage.

B. 2481. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1773. — Le Procureur du Roi contre Madeleine et Marie Ganiville, originaires de Dun-le-Roi, filles mendiantes, l'une âgée de 14 ans et l'autre de dix; ordonnance rendue sur le procès-verbal de la brigade de la Maréchaussée de Berry à la résidence de Dun-le-Roi et le rapport du Procureur du Roi, qui décide que ces enfants mendiants et sans parents pour soutien seront transférés jusqu'à nouvel ordre des prisons royales de Bourges à l'Hôpital-Général de ladite ville. — Le Procureur du Roi, contre François Couteau, âgé de 34 ans, mendiant; ordonnance qui le condamne à être détenu ès-prisons royales et dans le dépôt à ce destiné jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

B. 2482. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1774. — Le Procureur du Roi contre Claude Riou, natif de Brasieu en Sologne, marchand quincaillier, accusé de mendicité. — Le Procureur du Roi, contre Louis Grosbois, natif de Chinon en Touraine, cordonnier de sa profession, accusé d'avoir mendié.

B. 2483. (Liasse.) — 65 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1775. — Ordonnance de saisir Lauger partout où il se trouvera, rendue par F. de Boisrouvrai, lieutenant de robe longue de la Maréchaussée provinciale deBerry, sur la plainte, les charges et informations faites à la requête de Pean, et les conclusions du Procureur du Roi. — Procédure contre Antoine Colinet, vagabond, âgé de 86 ans : élargissement.

B. 2484. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1777. — Le Procureur du Roi, contre Rose et Jeanne Duval, sœurs errantes ; interrogatoire : elles répondent être originaires de Saint-Domingue en Amérique, demeurent à Châlons en Champagne avec leur mère, veuve d'un ancien tambour au régiment de Normandie, et se rendre à Sainte-Solange pour implorer sa sainte intervention et ses prières, afin de guérir Jeanne Duval atteinte de surdité.

B. 2485. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1778. — Procédure criminelle contre Gabriel Sol, natif de l'Auvergne, surnommé la Joue-Rouge, accusé d'avoir volé différents objets d'habillement au préjudice de Pierre Dondeau ; l'accusé a été capturé le 20 juillet 1777, et n'a été interrogé que le 28 du même mois, tandis que l'ordonnance prescrit que l'interrogatoire ait lieu dans les 24 heures ; M. le garde des sceaux par une lettre du 21 mars 1778, signée Dufour, recommande une plus stricte exécution de la loi. — Procédure criminelle contre J. Girardin, accusé d'avoir attroupé les habitants d'Argent dans le but d'empêcher la conduite à destination de trois voitures et de deux mulets chargés de blés.

B. 2486. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1769-1779. — Interrogatoire et arrestation de Jacques Billauder, âgé de soixante ans, vagabond sans passeport. — Interrogatoire et transfert des prisons de Bourges au dépôt de mendicité, jusqu'à nouvel ordre, du sieur Léonard Peuchon, trouvé mendiant et non muni de passeport.

B. 2487. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1780. — Lettre signée Debonnaire et adressée à M. Des Grangiers, prévôt de la Maréchaussée de Bourges, qui déclare que la sentence de compétence rendue contre les nommés Dubois et Cottin, vagabonds sans domicile fixe depuis plus de six mois et soupçonnés de filouterie, est valable et doit être exécutée suivant la déclaration du 5 février 1731. — Le Procureur du Roi de la Maréchaussée, contre Louis Lebas et les frères Vilains, accusés d'assassinat sur un grand chemin.

B. 2488. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1782-1783. — Le Procureur du Roi contre Pierre Aufort et Marie Manteau, soi-disant sa nièce, véhémentement soupçonnés d'être en correspondance avec certains prisonniers de Montargis ; renvoi sous escorte des accusés devant le juge de Montargis.

B. 2489. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1785. — Procédure criminelle contre Mathieu Rivière, accusé de vagabondage et soupçonné de vol sur les grands chemins. — Détail de la procédure : 3 janvier, capture faite aux Aix par la brigade de Maréchaussée y résidant ; 11 janvier, transport dans les prisons de Bourges ; 12 janvier, premier interrogatoire par le Procureur du Roi ; 15 janvier, requête du Procureur du Roi sous forme de plainte afin d'informer ; 22 et 24, information ; 25, décret de prise de corps sur les conclusions du Procureur du Roi ; même jour, nouvel interrogatoire ; 5 mars, jugement du Présidial qui déclare compétent le prévôt de la Maréchaussée ; 5 mars, troisième interrogatoire ; 16 mars, jugement prévôtal qui règle le procès à l'extraordinaire ; 17 et 18 continuation d'information, récolement et confrontation des témoins. — Jugement prévôtal définitif 30 avril, condamnation pour fait de vagabondage, mendicité et absence de domicile fixe de plus de six mois, à trois ans de réclusion, on admet comme circonstance atténuante une blessure reçue à la cuisse droite pour le service du Roi ; cette décision est signée par le prévôt-général de la Maréchaussée Lefébure Seval et par messieurs du Présidial : Bienvenuat, Ragu, Rossignol de La Ronde, Gauthier, Cottereau Du Rocher, Grandjean de La Coudraie.

B. 2490. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1786. — Le Procureur du Roi contre André Vidal, mendiant ; procès-verbal de capture et d'écrou dans les prisons de La Charité par les archers de la Maréchaussée dudit lieu, transport à Bourges ; interrogatoire par les officiers de la Maréchaussée de Bourges ; réquisitoire du Procureur du Roi tendant à la réclusion au dépôt de mendicité jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné ; sentence qui valide ledit réquisitoire. — Le Procureur du Roi contre Renvoyé déserteur ; procès-verbal de capture par les cavaliers de Bourges, interrogatoire, pas de décision ; dans

l'interrogatoire le prévenu affirme qu'il s'est engagé pour servir dans les colonies à un nommé Armagnac, à son passage à Bourges, et qu'il a quitté la recrue (*sic*) parce que l'enrôleur lui a refusé des souliers et un écu pour boire, qu'il lui avait promis.

B. 2491. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 plan.

1777-1778. — Certificat qui atteste que François Dorat, né à Bourges, s'est engagé le 26 février 1782 au régiment des dragons de Bourbon, à Morlaix en Bretagne et qu'il a reçu la somme de 111 livres. — Interrogatoire du sieur Pailleret, âgé de 25 ans, natif de Gevarlais, près Montluçon, et accusé d'avoir mendié; sur l'aveu de mendicité il est renfermé dans les prisons de Bourges en attendant qu'il soit statué.

B. 2492. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1789. — Le procureur du Roi et de Berry, demandeur, contre Bourdin, Joubert et leurs femmes, accusés de vol et d'assassinat; enquête faite par Guillerot et Sadoit, brigadier et cavalier de la Maréchaussée de Berry à la résidence d'Issoudun. — Le Procureur du Roi, contre Roch Chastron, mendiant; interrogatoire par les cavaliers de la Maréchaussée de Villequiers,

B. 2493. (Liasses.) — 51 pièces, papier.

1789. — Procédure criminelle poursuivie à la requête du Procureur du Roi Robinet Des Grangiers, contre plusieurs individus hommes et femmes, accusés d'avoir été auteurs de l'émotion populaire survenue le 27 juillet 1789 contre le sieur Tourangin, marchand à la place Gordaine, sous le prétexte que celui-ci avait expédié du blé de Bourges en d'autres pays; réquisitoire du Procureur du Roi qui demande que plusieurs individus cités soient condamnés à être pendus comme auteurs de ce désordre, que certains autres soient condamnés au carcan, et que les autres moins coupables soient mandés en la Chambre du Conseil afin d'être blâmés.

B. 2494. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1789. — Poursuites et informations contre Louis-Rodolphe Bourdin, François Joubert et leurs femmes, accusés de vagabondage, de vol et d'assassinat; interrogatoires et confrontation de témoins, condamnation pour les hommes à la fustigation et à la marque des lettres G. A. L., pour les femmes à la marque d'une fleur de Lys, et pour tous à 3 ans de galères.

Lieutenance générale de Police de Bourges.

B. 2495. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1701. — Pétition adressée au lieutenant général de police pour la ville et septaine de Bourges, par Pierre Grelet, fils de Claude Grelet, maître couvreur, afin d'être reçu dans la maîtrise des couvreurs. Le pétitionnaire fait observer que les fils des maîtres sont dans ces circonstances dispensés de fournir un chef-d'œuvre. Conclusions du Procureur du Roi conformes, réception par le lieutenant-général de police. — Charles Louaston, Jean Rossignol et Nicolas Garnier, hôteliers et traiteurs, contre Nicolas Gaulier, syndic de la communauté des pâtissiers; opposition à l'exécution d'une sentence, et demande de vendre en liberté tous mets faits chez eux à l'exception des pâtisseries qu'ils promettent de prendre chez les maîtres pâtissiers.

B. 2496. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1718-1717. — Plainte adressée à M. le lieutenant-général par Messire Jean Dangeville, commandeur des Bordes, contre certains individus inconnus, coupables d'avoir coupé des arbres à fruits dans le verger de la commanderie et d'avoir profité, pour commettre ce vol, du temps qui s'est écoulé entre le décès de Messire Garcin de Saint-Germain, ancien titulaire, et l'entrée en fonctions du plaignant. — Plainte adressée au lieutenant-général par le sieur Auroy, syndic de la communauté des serruriers, afin d'être autorisé à faire descente et visite au domicile des marchands de ferraille, à l'effet de découvrir les abus qui se commettent contre les statuts de ladite communauté. — Thauvenet, commissaire de police remplissant les fonctions de Procureur du Roi, contre Jeanne Racine, femme Moreau, revendeuse, accusée d'avoir recélé des objets volés; condamnation à être fouettée publiquement, exposée avec l'écriteau de recéleuse et expulsée de la ville et septaine de Bourges pendant trois ans.

B. 2497. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1698-1720. — Blaise Petit, contre la communauté des parcheminiers; requête de Petit afin d'être renvoyé de la demande intentée contre lui par les parcheminiers qui prétendent que c'est empiéter sur leur métier de peler les peaux de mouton et d'en vendre le peli; Petit prétend que dépouiller une peau de mouton et d'en vendre le peli ne saurait être confondu avec la fabrication et vente du parchemin, tous les

bourreliers et pelletiers ayant habitude d'agir ainsi. — Requête adressée au lieutenant général de police de la ville de Bourges, par Nicolas Vieux-Jo, sauteur des plaisirs du Roi, afin d'être autorisé à faire exécuter en public par sa troupe la danse, le saut périlleux, la comédie italienne et les tableaux vivants ; l'autorisation est accordée, sauf pendant les offices, le jour de dimanche, et pendant toute la journée, les jours de fêtes solennelles.

B. 2498. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1731. — Nomination du syndic de la communauté des maîtres perruquiers-chirurgiens ; assemblée des maîtres, parmi lesquels figurent MM. Fortier, lieutenant, Charlemagne, Godin, Guerre, Bellenfant, Théveneau, Bidault, Lagrange, Goutenoire, Deschaux, Minier, Molle, etc. — Réception de Jean-Baptiste Bidaut, fils d'Henri et de Catherine Charlemagne, maître barbier, perruquier, baigneur et étuviste, pardevant Germain Pioault de La Martinière, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, premier chirurgien du Roi, chef de la barberie du royaume.

B. 2499. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1739. — Visite par Masquin et Damours, marchands à Bourges, des objets saisis sur Guillaume Huart, marchand de la ville de Vire en Normandie, lesdits objets déposés au logis où pend pour enseigne les Trois Crosses, et mis sous la garde de Bernon, son commis. — Requête adressée par J. Hervet, à l'effet d'être réintégré dans l'office de grand-garde des marchands. — Requête de Charles Préveraut, fils de François Préveraut, en son vivant marchand mercier à Bourges, afin d'être reçu maître en la même partie sans fournir de certificat d'apprentissage.

B. 2500. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1720-1740. — Pétition adressée au lieutenant-général de police par Claude Devailly, afin d'obtenir la permission d'exercer la profession de boucher ; relation du paiement de la finance montant à 109 livres 10 sous. — Réception de Paul Bigot, maître maréchal-ferrant en la ville de Bourges ; requête faisant mention : 1° du chef-d'œuvre reçu par plusieurs maîtres délégués par la communauté et du certificat de sa réception ; 2° de l'extrait baptistaire et du certificat de catholicité.

B. 2501. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1740-1748. — Licence accordée au sieur Cheneau d'exercer la profession de drapier, mercier et épicier dans la ville de Bourges. — Licence accordée au sieur Mathieu-Charles Préveraut d'exercer la profession de marchand drapier, mercier, épicier, joaillier, confiseur et droguiste ; La requête de l'impétrant avait été envoyée d'abord aux grands-gardes de la communauté des marchands drapiers et merciers, et certificat de l'examen avait été délivré par eux.

B. 2502. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1750-1756. — Compte-rendu par Claude Tassin, ancien syndic de la communauté des maîtres boulangers de Bourges pour l'exercice 1752-1753 ; — par Valentin Brinon, ancien syndic de la communauté des cordonniers-savetiers ; au compte des recettes figurent les articles qui suivent : le rendant se charge de la somme de 2 livres reçues de Chambon, pour apprenti ; de 2 livres reçues de Lefort, pour apprenti ; de 5 livres reçues de Poitevin, pour ouverture de boutique ; de 5 livres reçues de Doré, pour le même objet ; de 13 livres reçues de Garnier, pour le sol pour sel.

B. 2503. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1757-1758. — Réception de Silvain Lenoir, marchand bourrelier à Bourges. — Requête adressée par Étienne Gautron, afin d'être autorisé à se mettre gargotier à Bourges ; sa demande n'est accompagnée d'aucune des formalités relatives à la réception dans la corporation, par les maîtres en charge. — Information faite contre quatre jeunes gens, écoliers et ouvriers, coupables de tapage nocturne et de coups dirigés contre un certain anglais travaillant à la manufacture de Bourges et logé chez M. Rémy, organiste ; ladite information faite devant Luneau, conseiller de police.

B. 2504. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1759-1760. — Réception de Louis Colbaut en la maîtrise des marchands ciriers et épiciers. — Prestation de serments des sieurs Limousin, nommé grand-garde au lieu et place de M. de La Coudraie, Buot, nommé premier garde et Bonin, deuxième garde du corps et communauté des marchands de la ville de Bourges, en présence du Procureur du Roi.

B. 2505. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1764. — Réception de Roger, maître parcheminier à Bourges. — Requête à cet effet adressée par ledit Roger, assisté du syndic Jean Clément et de deux anciens maîtres Louis Bourdaloue et Charles-Firmin Pujot ; conclusions du Procureur du Roi qui ne met empêchement ; conditions.

il sera reconnu capable par les jurés et le syndic de la communauté, il produira un certificat de catholicité. — Ordonnance qui reçoit Roger maître parcheminier, elle est signée du pétitionnaire, du syndic, des deux maîtres et du lieutenant-général de police de Margat. — Réception de Sébastien Berthin, maître boulanger; mêmes formalités, pétition soit communiquée à l'avocat du Roi, conclusions de l'avocat du Roi, ordonnance de réception. — Lieutenant-général de police Barathon de Dame, avocat du Roi Tardif des Isles, syndics des boulangers François Point et Jean Girard, maîtres boulangers, qui comparaissent et consentent à la réception, Antoine Tauvenet, Philippe Jutin, Jean Porcheron.

B. 2506. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1767-1768. — Réception de Pierre Dardeau fils, maître maçon tailleur de pierres à Bourges. — Compte de la communauté des bouchers de la ville de Bourges, rendu par Pierre Gillet, receveur, de la mi-carême 1765 à pareil jour 1766; ledit compte rendu le 18 mars 1768. — Réception de Laurent Guesnin, maître charpentier, de Jean Dion, marchand épicier, de Philippe Pinardeau, marchand épicier-chandellier, de Pierre Buot, marchand drapier, mercier, joaillier et quincaillier.

B. 2507. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1768-1770. — Plainte de M. le Procureur du Roi et information commencée contre certaines personnes, accusées d'avoir troublé nuitamment le repos public et d'avoir cassé les vitres des croisées. — Plainte adressée à M. le lieutenant-général de police par les nommés Duplessis, Martin de Perpignan et Flohare, comédiens, contre Algarron Toscano, directeur de la troupe, qui les a renvoyés avant l'expiration de leur engagement.

B. 2508. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1773-1776. — Procédure contre les nommés Couchart, Giraud et Meurat, étudiants en philosophie et théologie au collège de Bourges, accusés d'avoir usé de violences et coups contre les nommés Pasquier, carrier, Jean Michaud, charpentier, Vincent fils, aussi compagnon. — Plainte adressée par Torniacre, gardien de la manufacture de Saint Sulpice, pour injures et sévices par lui reçus de la veuve Fabre, sa fille, son gendre et ses serviteurs. — Procès-verbal contre la veuve Ligier d'Asnières, au sujet d'une cheminée construite dans des dimensions extra-légales; rapport d'experts qui conclut à la démolition.

B. 2509. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1777. — Requête des nommés Coulon jeune, et Nozillat, afin d'être reçus à prêter serment, le premier comme syndic, le second comme adjoint de la nouvelle communauté des marchands bonnetiers, chapeliers, pelletiers et fourreurs; — de Georges Tourangin et Charles Clément, comme syndic et adjoint des marchands drapiers-merciers; — de Denis Legrand et Denis Margot, comme syndic et adjoint des maîtres tailleurs et fripiers d'habits en neuf et vieux.

B. 2510. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1778-1779. — Réception de Charles Bonnet, maître épinglier, balancier, chaudronnier, potier d'étain, fondeur de cuivre et autre métaux; — de François Mouilleron, maître cordonnier. — Condamnation à la prison sur les conclusions de M. le Procureur du Roi, de Marie-Anne Gervaise, fille libertine.

B. 2511. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1750-1789. — Compte-rendu pardevant le lieutenant-général de police et le procureur du Roi, par le sieur Lajoie, syndic de la communauté des maîtres ciriers et chandelliers de la ville de Bourges, pour sa gestion pendant l'année 1757. — Réception du sieur Boisset, comme maître cordonnier, après obtention des lettres de maîtrise et paiement de la finance.

B. 2512. (Liasse.) — 33 pièces, papier

1782-1788. — Requête d'Albert Girolet, afin d'être reçu maître tailleur, fripier d'habits en neuf et en vieux. — Réceptions : de Nicolas Mercier, maître tailleur et fripier d'habits; — de François Guébin, marchand drapier-mercier; de Pierre Jacquet, maître cabaretier, aubergiste, cafetier-limonadier; l'impétrant expose dans sa requête qu'il a préalablement payé la finance s'élevant à la somme de 225 livres; — de Denis Bonneville, maître traiteur, rôtisseur et pâtissier.

B. 2513. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1759-1787. — Communauté des marchands. — Comptes-rendus par les syndics au Procureur du Roi. — Comptes-rendu par Duroc syndic des tanneurs : Recette : reçu de Gabriel Boutet, 75 livres pour droit de réception dans la communauté; visites faites chez les maîtres, à 2 livres par chaque visite, 42 livres; dépense : pour l'acte de

nomination du nouveau syndic et de ses adjoints, 22 livres 6 sous 6 deniers; 10 livres accordées à M. le Procureur du Roi pour sa présence audit compte; 6 livres pour la rédaction du présent compte et trois copies, etc. — Compte du sieur Mousse, syndic de la communauté des cabaretiers et aubergistes : reçu de Brinet, 75 livres pour le quart des droits de réceptions revenant à la communauté: reçu de Lanier, 75 livres pour droit de réception revenant à la communauté.

B. 2514. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1760-1789. — Alignement donné au sieur Chenu, marchand, pour un portail à construire sur le chemin de Saint-Martin-d'Auxigny à Saint-Palais, traverse dudit Saint-Martin; requête, rapport de M. Lesève arpenteur-expert, plan joint, ordonnance de voierie rendue par Gabriel Gautier, lieutenant-général de police et voyer ordinaire de la ville et septaine de Bourges. — La communauté des boulangers de Bourges, contre les sieurs Huet et Boussac, appréciateurs des blés, et les maires et échevins intervenants; requêtes tendant à déclarer nulles les appréciations des sieurs Huet et Boussac et à faire admettre pour la fixation du prix du blé certains appréciateurs nommés par les boulangers de Bourges.

B. 2515. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1785-1789. — Requête de Jacques Dufour, huissier royal à Bourges, afin d'être autorisé à reconstruire la maison qu'il possède dans la ruelle qui va de la rue des Ceps au nouveau boulevard des Préfichauds. — Réception de Jean Chalandré, maître menuisier à Bourges; — de François Bernet, maître menuisier. — Ordonnance qui fixe la place que doivent occuper les jardiniers marchands de légumes sur la place Bourbon, de manière à ne gêner ni la circulation du public ni la vente des blés.

B. 2516. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1769-1789. — Requête adressée à M. le lieutenant-général de police de la ville et septaine de Bourges, par Pierre Veilhaut, greffier, par laquelle il demande l'admission du sieur Chevreau, commis-greffier. — Pétition adressée par Perrot, qui demande la permission de se présenter pour être reçu maître maçon en la ville de Bourges; conclusions du Procureur du Roi qui déclare ne pas mettre d'empêchement à la réception; procès-verbal de réception à la maîtrise de maçon dressé par le lieutenant de police, Clément de Beauvoir, sur le rapport de deux maîtres dans la même partie, Pierre Loiseau et Antoine Barbier.

B. 2517. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1702-1703. — Dénonciations. — Déclarations faites au greffe de la police par les sieurs Després et Imbault, maîtres tailleurs d'habits, du nombre des boutons qu'ils possèdent dans leurs boutiques, soit attachés aux vêtements confectionnés, soit détachés et en grosses. — Les vigniers de Saint-Ursin déclarent avoir surpris deux jeunes hommes abbattant des noix dans un champ situé au Gué-aux-Dames, près Bourges.

B. 2518 (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier.

1702-1706. — Fragments de registres incendiés. — Les vigniers d'Auron demandeurs, contre Giraud et sa mère, défendeurs; condamnation des défendeurs à payer la redevance et en plus 30 sous de dommages et intérêts. — Cailloux, demandeur, contre Journeau, défendeur; le défendeur affirme qu'il n'a reçu du sieur Cherichon que la somme de 6 livres et qu'il ne doit rendre que la même somme; remise à huitaine.

B. 2519. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets, papier.

1710-1719. — Défense faite au sieur Gautron, tanneur, sous peine de 500 livres d'amende et de confiscation, d'acheter du blé au marché pour le revendre. — Ordre à la communauté des boulangers de déposer leurs titres qui leur donnent le droit de percevoir un droit de réception des maîtres nouvellement nommés.

B. 2520. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1726-1734. — Enregistrement des ordonnances de police. Alabat Desvazaux étant lieutenant-général. — Ordre aux habitants de la ville et des faubourgs de Bourges de nettoyer les rues vis-à-vis leurs maisons. — Défense aux bouchers, volaillers et cabaretiers, de vendre des viandes pendant le carême, si ce n'est pour les personnes malades. — Ordre aux propriétaires des chiens mordus ou embavés par un dogue enragé qui a couru la ville, de les faire tuer immédiatement. — Défenses à toute personne d'acheter dans les marchés les denrées alimentaires pour les revendre aux consommateurs; — de faire pendant le jubilé toute assemblée, jeux et danses publiques; — de tirer dans les places et voies publiques, fusils, pétards ou fusées et d'organiser tous jeux de quilles.

B. 2521. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets, papier.

1741-1746. — Réception par Pierre-François Margat, sieur de Bussède, lieutenant-général de police, du nommé Jean Louis, à la profession de maître cirier-chandellier et épicier; le pétitionnaire déclare être fils de maître dans la même partie, et François Maillard, Charles Charlemagne et Pierre Vannier, maîtres ès-charges, viennent témoigner de sa capacité. — Réception de Germain Marteau, maître tailleur d'habits; l'impétrant expose qu'il a fait son apprentissage, a travaillé en qualité de compagnon dans plusieurs villes, et qu'il s'est présenté aux maîtres de la corporation et a été admis par eux; réception, après témoignage de trois maîtres en charge, qui affirment avoir approuvé le chef-d'œuvre et avoir reçu ledit Marteau.

B. 2522. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1786-1789. — Composition du tribunal : Gauthier, lieutenant-général; Desserand et Toubeau de Maisonneuve, avocats remplissant les fonctions d'assesseurs. — François Lavigne, maître perruquier; Métivet, tailleur d'habits; Raveau, menuisier, veuve Guinet, marchande de tabac, demandeurs, contre Colbaût, cordonnier; demande en réparation d'injures et diffamation. — La communauté des maîtres cabaretiers, contre Kaveste, accusé d'avoir exercé la profession d'aubergiste; défaut.

JUSTICES ROYALES

BAILLIAGE DE DUN-LE-ROI.

B. 2523. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 24 pièces, parchemin.

1626-1698. — Contrat de mariage entre François Gillet, docteur en médecine, à Châteauneuf-sur-Cher, et Hélène de Lagrange, de Bourges. — Sébastien Gillet, procureur au Bailliage dudit Châteauneuf, demandeur en matière possessoire, contre François Rossignol, défendeur, comme ayant construit sur le mur du jardin du demandeur; sentence au profit de ce dernier. — Contrat de vente par Jacques Badin, de son office de notaire royal à Civray, au profit de Jean Gillet et Madeleine Thomas, sa femme. — Contrat d'arrentement pour 20 sous payables à la Saint-Martin, par Françoise Bégassat, veuve Michel Bonnet, demeurant à Poireuil, paroisse de Venesme, au profit de Michel Brunet.

B. 2524. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1666-1694. — Claude Du Razay, écuyer, seigneur de Censeaux, et Barbe Desbouyaux, sa femme, défendeurs, contre Sébastien Vellat, demandeur, au sujet de la succession de Marie d'Aubrun, de son vivant femme de Jean Pommier; inventaire des biens de ladite Marie d'Aubrun; transaction du sieur du Razay avec Jacques Normandeau, mari de la même. — Cession à Jean Rebeyre, régent en droit en l'Université de Bourges, par Jacques Thiau, manœuvre à Cornusse, de la succession de sa nièce.

B. 2525. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1694-1699. — Inventaire pour Léonarde Gontaut, veuve Pierre Raby, appelante du Culan, contre Antoine Maulmont, intimé, et François Cormier, demandeur. — Procédures pour Jacques Perrot, notaire royal et procureur à Dun-le-Roi, demandeur en retrait d'héritage, contre François Perigné, aussi notaire et procureur du même lieu. — Inventaire pour partage de la Cholleterie, paroisse de Lantan, entre les enfants de Jacquette de Puyperron, veuve de Jean Léveillé, conseiller du Roi, et lieutenant au Bailliage de Dun-le-Roi. — Procès-verbal de récolement des limites des justices de Chambon et Saint-Just.

B. 2526. (Liasse.) — 84 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1701-1718. — Inventaire, requêtes et autres procédures pour Marie de Peuille, veuve de Charles de Rolland, sieur de Nizerolles, défenderesse, contre Silvain Bureau et Silvain Pinsson, demandeur en paiement de promesse. — Enquête, à la demande des religieuses de Beauvoir, contre Jean Busson, sieur de Bussy, président des trésoriers de France à Bourges, relativement à la propriété des dîmes de La Tripaude, dans la paroisse de Bussy. — Actes de tutelle et inventaire des biens d'Étienne Monicault. — Transaction portant acquisition d'une maison en la rue Saint-Vincent de Dun-le-Roi, par Mᵉ François Poncet, de Nicolas Monicault, avec reconnaissance d'une rente de 6 livres 5 sous au profit du chapitre de ladite ville. — Plaintes et informations à la requête de Laurent de Laballerie, habitant de Cortieux, contre Romain Dumouchet, sieur de Coupigny, lieutenant de maréchaussée à Bourges, pour injures et sévices graves.

B. 2527. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 27 pièces, parchemin.

1619-1722. — Testament de François de Beauvoir, prêtre, conseiller et agent d'affaires du prince de Conti. — François Tullier, sieur de Mazières, professeur à l'École de droit de Bourges, demandeur en poursuite de vente de la

succession de Beauvoir, contre Jacques Rossignol, curateur à ladite succession; procédures. — Fondation de messes par Jean Gillet, chanoine du Château-les-Bourges, en l'église de Châteauneuf-sur-Cher. — Arrentement fait moyennant 9 livres 7 sous de rente par François Fontaine, écuyer, prieur de Sainte-Catherine, à Bourges, au profit d'André Dufour et Denis Bridier, demeurant paroisses de La Celle et d'Ineuil.

B. 2528. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1719-1722. — Procès-verbal d'expertise des réparations à faire à la maison léguée à la ville de Dun-le-Roi, par le chanoine Charles Berthaut, à la requête de Louis Laurent, curé de Saint-Étienne. — Information au Bailliage de Culan contre Antoine Denisot, accusé de propos calomnieux. — Procès-verbal de la levée d'un cadavre trouvé sur la route de Dun-le-Roi à Moulins. — Scellés et inventaire des biens de dame Courtin, d'Annoix, décédée. — Procès-verbal d'ouverture du testament olographe de Guillaume Gaucher. — Procédure criminelle instruite contre Marie Goudenne et la veuve Tardy, accusées de vol à Dun-le Roi.

B. 2529. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1723-1724. — Information contre Bordet et consorts, accusés de l'assassinat de Nicolas Dubouis, marchand, de Dun-le-Roi. — Information faite à la requête de Jeanne Cocu, servante à Bussy, contre Michel Bussy, accusé de voies de fait à son égard. — Réceptions d'Edme Bécheret, comme sergent à Dun-le-Roi; — de Charles Desjobert, comme procureur fiscal à Culan. — Apposition et mainlevée de scellés chez Silvain Leconte, chirurgien, à Dun-le-Roi. — Procès-verbal de l'expertise des réparations à faire à la maison acquise par Jean Rémy, de Sébastien Perrot sieur de La Madelaine.

B. 2530. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1725-1726 — Enquête faite à la requête de Catherine Douart, contre Madelaine Chertier, veuve Nicolas Bureau, au sujet du déplacement d'un banc dans l'église Saint-Étienne de Dun-le-Roi. — Jugement au profit d'Henri-Étienne Guillot, receveur du chapitre de Dun-le-Roi, qui oblige les chanoines à lui fournir les comptes de ses prédécesseurs. — Information au profit des échevins de Dun-le-Roi contre les chanoines de Saint-Étienne de cette ville relativement à une question de préséance dans les cérémonies religieuses. — Procès-verbal de l'État des prisons de Dun-le-Roi en 1726. — Réceptions de Gilbert Gerouille à l'office de procureur fiscal en la justice de Châteauneuf-sur-Cher; — de Jean Robin, avocat en Parlement, comme bailli dudit Châteauneuf.

B. 2531. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1726-1727. — Procédures contre Antoine Lemoine de Chaumont, accusé de meurtre sur Jean Montré, du même lieu. — Apposition de scellés et inventaire chez Claude Fossé, laboureur à La Chaussée. — Jugement pour Pierre Auroux, intimé, contre Jean Aupert et Saturnin Brunet, appelant d'une sentence de Culan; condamnation de l'appelant à rétablir le fossé séparatif de sa propriété avec celle d'Auroux et que celui-ci avait établi. — Réception de Jacques Perrot, comme notaire et procureur à Dun-le-Roi.

B. 2532. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1727. — Plaintes, charges et informations contre Pierre Meurienne, cavalier du régiment de la Reine pour vol d'un cheval. — Information pour interdiction de droits contre Jean Caron, fils du receveur du grenier à sel de Dun-le-Roi. — Information à la requête de François Dangourant, marchand à Bourges, contre les frères Villatier et leurs femmes, pour vol de fruits dans son domaine. — Réception de Pierre Burret, notaire royal à Châteauneuf-sur-Cher. — Proclamat et jugement pour Élisabeth Leconte et Jean Martin, boulanger, au sujet d'une maison sise grande rue de Dun-le-Roi, avec ordonnance portant enchères.

B. 2533. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1728. — Information contre Henri Lesage, métayer de Henri-Guillaume Labbe, sieur de Saint-Loup, pour mauvais traitements exercés contre lui. — Sentence par défaut pour Jean Mollat, chirurgien à Culan, contre Philibert Boutet, notaire royal audit Culan, qui condamne Boutet à payer à Mollat, 352 livres 3 sous par lui réclamées. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Mollin, boulanger, noyé dans l'Auron. — Renonciation à la communauté par dame de Rolland, veuve de J.-B. Leroy de Carreau, baron d'Allarde. — Procès-verbal de l'assemblée des habitants de Dun-le-Roi pour la nomination de deux échevins, Pierre Terrasse et Joseph Leconte, d'un procureur et secrétaire de la ville, Pierre Poncet, et d'un procureur-fabricien, Jean Breussard.

B. 2534. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1779. — Plainte par Henri-Antoine Deschamps, procureur du Roi au grenier à sel de Dun-le-Roi, contre Bedon, père et fils, vignerons, pour injures. — Plainte de Jacques Desbrielle, sieur de Cors, contre les époux Faveau, pour vol de chevaux à son préjudice. — Bail judiciaire à la requête de Gaspard Gassot, sieur d'Étréchy, pour blé saisi dans la grange de la veuve Petit et autres. — Nomination d'experts, devis estimatif et rapport sur les réparations à faire à la maison de François Bureau, marchand à Dun-le-Roi.

B. 2535. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1780. — Plainte et information pour Jean Desfossés, salpêtrier, contre le sieur Demurat, au sujet de coups et blessures. — Apposition de scellés sur les effets de Gaspard de Molle, au village de Nizerolle. — Nomination de Charles Bertaut au bénéfice de saint Pierre et saint Abdon dans l'église Saint-Vincent de Dun-le-Roi.

B. 2536. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1781. — Inventaire pour Pierre Gaudry, défendeur, contre Henri-Antoine Deschamps, procureur du Roi au grenier à sel de Dun-le-Roi. — Renonciation de Marie Bonvallet à la succession d'Étienne Veuillaut, son mari. — Rapport d'experts des dommages causés par les bestiaux de Jean Pernin, dans les prés de la Chaussée. — Dénonciation par Pierre Bureau et Jean Guenet, d'un porc trouvé sur le grand chemin de Dun-le-Roi à Moulins.

B. 2537. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1782. — Sentence au profit de Louise Robert, veuve de Jean de Saint-Thorent, sieur de Moulinneuf, contre Vincent Soumard, sieur de Villeneuve, relativement à la propriété d'un lot de bois. — Poursuites à la requête du procureur du Roi de police contre les boulangers de la ville, accusés d'injures envers lui. — Procès-verbal d'assemblées des habitants de Dun-le-Roi pour nomination d'échevins, de collecteurs, et de gardes-vignes, à l'ouverture des vendanges.

B. 2538. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1783. — Procédures criminelles contre Anne Roblet et autres, pour raison d'infanticide. — Exécutoire décerné au profit de Jean Rémy et Eustache Leconte chirurgiens, contre les receveurs et fermiers du domaine. — Acceptation de commission pour la confection du terrier du comte de Pontchartrain, sieur de Vieux Château, à Saint-Amand. — Certification des criées de la saisie réelle du bien du Châtellier sur Charles de Rivière, sieur de Riffardeau.

B. 2539. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1784-1785. — Enregistrement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Marie Rebière, la jeune; tutelle et curatelle de Claude et Gaspard Rebière; apposition de scellés et inventaire chez Gaspard Rebière, prêtre, tuteur desdits mineurs. — Information à la requête de dame Gabrielle Girard, veuve Leconte au sujet d'un vol commis à son préjudice. — Sentence au profit de M[e] Jean Picot, bourgeois à Saint-Amand-Montrond, qui condamne François et Anne Pinson à lui payer la somme de 310 livres 4 sous 2 deniers, pour le premier terme porté dans la transaction intervenue entre le demandeur et Silvain Pinson, père des défendeurs.

B. 2540. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1786-1787. — Procédures pour délit commis dans le cimetière de Saint-Baudel. — Réception de Pierre Margot comme concierge des prisons de Dun-le-Roi. — Procès-verbal de la levée du cadavre de la femme Sauget, trouvée morte dans les vignes de Vorly.

B. 2541. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1788. — Soumission de caution juratoire faite par Jean Gillet, chanoine du Château-lès-Bourges, contre Jean Souchois, de Châteauneuf-sur-Cher. — Exécutoire au profit de Jean Couppé, greffier de Châteauneuf, contre Pierre Séjournet. — Entérinement de lettres de bénéfices d'âge au profit de François Poncet, praticien à Dun-le-Roi, pour jouir de la succession de son père. — Interrogatoire d'Eustache Cognet, sur la sellette, pour vol de récoltes. — Bail judiciaire des mineurs Charles et Marie Leroy, sous la tutelle de leur mère Anne de Rollant, remariée à Pierre Labbe, sieur de La Chappe. — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets de feu Joseph Boinard, prieur, curé et seigneur de la paroisse de Chaumont.

B. 2542. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1789. — Sentence au profit des chanoines de Châteauneuf-sur-Cher, et Michel Changeux, intimés, contre Jean Gillet, chanoine du Château-lès-Bourges, appelant d'une sentence de Châteauneuf, à cause d'une rente due auxdits chanoines sur une vigne vendue par ledit appelant. — Certification de criées de la saisie-réelle de la terre et marquisat

de Châteauneuf-sur-Cher.—Lettres de tonsure, sous-diaconat, diaconat, prêtrise, prise de possession de cure, exeat et certificats d'évêque, et approbation pour la confession et la prédication, en faveur de Claude Thomas, prêtre du diocèse de Clermont-Ferrand, et chanoine de La Ferté-Imbault. — Nomination d'experts et devis estimatif des réparations à faire au prieuré de Chaumont.

B. 2543. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1740. — Procès-verbal d'enquête faite pour constater l'âge et la naissance de Pierre Morguin, fils d'un ancien soldat au régiment de la marine royale. — Réception de Charles Desjobert à la charge de lieutenant civil et criminel des justices et maîtrise de Culan, la forêt Grailly et la Roche-Guillebaud. — Procédure civile et criminelle à la requête du procureur du Roi, contre Françoise Chauvelat, femme d'Étienne Veuillaut, pour mauvais traitements exercés par elle contre une autre femme dans l'église de Dun-le-Roi. — Nomination d'experts et rapport estimatif pour réparations à la forge de Bigny, à la requête du marquis de Bigny. — Nomination d'Ursin Martin pour tuteur de Catherine Gervais et Madelaine Petit, de la paroisse d'Annoix. — Ordonnance du lieutenant-général de Dun-le-Roi, pour la nourriture des pauvres de la paroisse. — Distribution des deniers provenant de la vente des effets de feu messire Claude Henriau abbé, de Plaimpied.

B. 2544. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1742-1743. — Réception de François Godet, à la charge de notaire royal à Châteauneuf-sur-Cher. — Sentence par forclusion pour le marquis de l'Hospital, sieur de Châteauneuf, contre Martin Descloux, appelant du Bailliage dudit Châteauneuf, qui l'a condamné à la prestation de corvée. — Procès-verbal d'enquête faite à la demande du prieur de Fontmorigny, contre Réné et Charles de Gamaches, pour prouver qu'il n'existe dans la paroisse de Vornay aucune trace du domaine de la Maison-Rouge, que des ruines. — Prestation de serment et rapport d'expert pour les réparations à faire au logis de la Madelaine, acquise par Antoine Gugenet, menuisier audit Dun-le-Roi. — Procès-verbal d'ouverture du testament olographe de Pierre Terrasse, prieur du chapitre de Saint-Étienne de la même ville.

B. 2545. (Liasse.) — 36 pièces, papier; 21 pièces, parchemin.

1681-1746. — François Gillet, sieur de La Boullois, lieutenant du Bailliage de Châteauneuf, demandeur en paiement d'arrérages de rentes, contre les frères Roux, laboureurs dans la paroisse de Saint-Simphorien, défendeurs; sentence au profit du demandeur. — Jean Gillet, chanoine du Château-lès-Bourges, demandeur en remboursement de rentes, contre Jean Souchois, marchand à Châteauneuf, défendeur comme héritier de demoiselle Élisabeth Rossignol; procédures. — Cession par Toussaint Grazon, sieur de Villiers, à Jean Gillet, procureur à Châteauneuf et François Gillet, médecin à Bourges, d'une somme de 500 livres et moitié de celle de 1,000 livres dûe audit Grazon.

B. 2546. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1744-1746. — Dénonciation faite au greffe par Étienne Chavanne, gardien du prévôtage de Dun-le-Roi, de 14 porcs mis en dépôt chez lui par le métayer du sieur Labbe de La Chappe. — Exécutoire de 13 livres 18 sous au profit de Rémy et Eustache Lecomte, maîtres chirurgiens de Dun-le-Roi, préposés à l'ouverture du cadavre de Jean Gibaut, dans la paroisse de Bussy. — Nomination de Réné-Joseph de La Porte, sieur d'Issertieux, pour curateur de Charles Leroy, baron d'Allarde. — Enquête de commodo et incommodo, faite à la requête du procureur royal relativement au projet d'extinction du chapitre de Saint-Pierre de Châteauneuf.

B. 2547. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1746-1749. — Simon Bouzique, boucher à Châteauneuf-sur-Cher, intimé, contre Simon Lagrange, charpentier, appelant du Bailliage dudit Châteauneuf, au sujet d'ouvrage fait par ledit Lagrange, pour ledit Bouzique; procédures. — Réceptions de François Mignard à la commission de la marque des cuivres et cartes de Châteauneuf; — de Jacques-François Gillet, sieur de La Boullaye, à la charge de bailli de la même ville. — Nomination de François Desbruères, pour tuteur à Marie Bergeron. — Apposition de scellés sur les effets délaissés par feu Jean-Baptiste Bellamy, prieur-curé de Bussy.

B. 2548. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1750-1751. — Sentence pour les chanoines de Dun-le-Roi, demandeurs en reconnaissance de rente, contre Nicolas Leroy, chevalier, sieur de Bouy, tuteur des mineurs Beaucaire, sieur de Liennesse, défendeur. — Procès-verbal d'assemblée des habitants dudit Dun-le-Roi pour nomination de Jean Douart, comme échevin, et Jacques Jubin, comme fabricien. — Enregistrement de lettres de terrier délivrées au marquis de Pontchartrain, sieur du Vieux-Château Saint-Amand-Montrond. — Certification de criées du lieu de La Coudanson, situé paroisses de Bengy et Cornusse, et saisi à

la requête de Pierre Chenu, sur Marie Clavier, veuve Jean Ridet. — Réception de Charles-Edme Souciet, aux offices de notaire royal et procureur à Dun-le-Roi. — Apposition de scellés sur les effets de Jean Loché, sieur de Boisvert. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge et main-levée de scellés.

B. 2549. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1752-1753. — Exécutoire pour le geôlier des prisons de Dun-le-Roi, de 12 livres 15 sous sur le domaine pour 51 journées de geôlage. — Réception de Jacques Guyard à l'office de bailli de Plaimpied. — Rapport d'experts pour réparations du prieuré de Saint-Sylvain, à La Celle-Bruère, aux frais de la succession vacante de l'abbé de Saveuse, dernier titulaire. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jeanne Perrin, trouvée noyée dans un puits de la paroisse de Trouy, et information. — Rapport d'experts pour l'estimation de la terre de Blet.

B. 2550. (Liasse.) — 78 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1754-1757. — Rapport d'experts pour réparations à faire au château de Nizerolles. — Ouverture du testament olographe de Simon Poncet, chanoine de Dun-le-Roi. — Procès-verbal fait à la requête de Nicolas Bureau, marchand de chevaux, contre Gervais Mathurin, son domestique, parti sans son agrément. — Certification des criées de la saisie réelle du lieu de Villeneuve, paroisse d'Ourouer. — Réception de J.-B. Neiret à la charge de notaire royal à Châteauneuf-sur-Cher. — Sentence par défaut au profit de Jean-François Sacrot, prieur de Saint-Vincent de Praha, qui condamne les religieux de l'Abbaye des Pierres à se désaisir au profit dudit Sacrot, de tous revenus à eux attribués sur ledit prieuré dans la paroisse de Sidiailles.

B. 2551. (Liasse.) — 72 pièces, papier

1758-1766. — Réception de Pierre Bignon comme châtelain de Bannegon. — Exécutoire de 328 livres 5 sous sur le domaine au profit d'Étienne Moulins, commis greffier du Bailliage, pour avoir fait les fonctions du greffier ordinaire dans un procès criminel. — Curatelle et inventaire des effets de la succession vacante de Jean Durand, marchand à Dun-le-Roi. — Monitoires et informations faites à la requête des créanciers de la succession dudit Durand, contre Marie Deschamps et consorts accusés d'avoir détourné les effets de ladite succession. — Sentence sur requête qui envoie le sieur Busson de Villeneuve en possession des biens du sieur de la Vesvre, substitués par testament. — Entérinement de lettres d'émancipation pour Joseph Foureaux.

B. 2552. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1761-1763. — Procès-verbal dressé à la requête de Louis Bureau, pour réparation d'honneur, contre Gilbert Charton, marchand à Dun-le-Roi. — Enquête de commodo et incommodo au sujet de l'extinction de la cure de Marigny et de son union à celle de Châteauneuf-sur-Cher. — Bail judiciaire du domaine de Mercy, adjugé au sieur Caron, tuteur des mineurs Guichard. — Procédures faites pour arriver à l'interdiction de Claude Bernard, chanoine à Dun-le-Roi, informations, assignations, avis de parents et curatelle. — Jugement d'hôtel au profit de Geneviève Hérault, qui ordonne la vente des blés saisis, contre Pierre Baujard et Marie Monbrot, sa femme, appelants d'Ourouer. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Charles Archambaut, domestique au domaine de Givray, paroisse de Trouy, trouvé noyé dans le puits dudit domaine.

B. 2553. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1764-1766. — Procès-verbal d'enquête et enquête faite à la requête de Pierre et Jean Audebrand, Silvain Jubin et Philippe Hérault, contre Jean Delacoute, cabaretier, qui les accuse de désordres commis par eux dans sa maison. — Réceptions de Jean Huet, à l'office de prévôt de Chaumont; — de Henri-François Haslay à la charge de bailli de Soye. — Apposition et levée de scellés sur les effets de feue Jeanne David, veuve Devallière en premières noces et remariée à Jean Aupic, meunier du Moulin-Neuf. — Monitoires et informations à la requête de Jean-Claude de Serre, sieur de La Forêt d'Ingrande, pour spoliation de la succession de Henri-Guillaume Labbe, sieur de Saint-Loup. — Déclaration du sieur Beraut, prieur-curé de Plaimpied, et Jacque Perrot, notaire et procureur au Bailliage, dudit Plaimpied pour défrichements de terres incultes. — Enregistrement des lettres d'honneur et de vétérance d'Étienne Bureau, ci-devant lieutenant particulier audit Bailliage.

B. 2554. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1767. — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets de Denis Jouannet, meunier du moulin des Ponts de Dun-le-Roi, à la requête de Raymond Tardy, meunier des moulins Bastard de Bourges. — Réception de Léonard et Jean Giraut, comme gardes des terres et chasses de Bussy et La Vèvre. — Signification du contrat de mariage de Me Étienne Bureau, ancien lieutenant particulier au Bailliage de Dun-le-Roi, et de Catherine Clot, ledit contrat portant donation mutuelle entre époux. — Enregistrement des pro-

visions de receveur des consignations accordées à Renier-Dedion. — Procès-verbal d'indécences commises par Antoine-Étienne Boucaumont, avocat audit Bailliage, à la procession de la Fête-Dieu du 18 juin 1767.

B. 2555. (Liasse.) — 135 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1768-1769. — Inventaire provisionnel des effets de la succession abandonnée de Pierre Duchalais, boucher à Dun-le-Roi. — Plainte portée par Alexis Menier, opérateur-dentiste et comédien de Paris, contre Nicolas Bonnin, marchand à Dun-le-Roi, et autres, pour troubles apportés par eux à sa représentation et dégâts occasionnés à son théâtre de marionnettes. — Déclaration par le marquis Gallucio de L'Hospital, sieur de Châteauneuf, pour défrichement de terres, dans les paroisses de Corquoy, Marigny et Châteauneuf-sur-Cher. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Pierre Labrune, couvreur, natif de La Marche, englouti dans les sablonnières de Ripière. — Réception d'Armand Berthonier, à l'état de barbier-perruquier à Dun-le-Roi.

B. 2556. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1770. — Sentence pour les syndic et directeurs des biens du marquis d'Ourouer, poursuites et diligences de Jean Carré, boucher à Ourouer, intimé, contre Jacques Bureau, Paul Témoin, François Crétien et Jean Bresson, appelant d'Ourouer. — Nomination du sieur Varry, prêtre-vicaire à Dun-le-Roi, pour subrogé-exécuteur testamentaire de feu Claude Thomas, chanoine de ladite ville, à la place de feu François Chevreau, curé nommé par testament. — Scellés apposés sur les effets de feue Marguerite Desfossés, matrone (sage-femme) de Dun-le-Roi. — Réception de L.-Pierre Bonnet de Sarray, à l'office de maître des Eaux et Forêts de Saint-Amand, Charenton, Meillant, et autres terres du duc de Béthune-Chârost. — Déclaration par François Tulard, affranchisseur, pour avoir permission de porter des armes.

B. 2557. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1771. — Certification de criées des biens du duc de Bethune-Chârost, saisis à la requête de J.-B. Maillet, procureur à Issoudun. — Bail du domaine des Caves paroisse de Jussy, par Madelaine Agard de Morogues, veuve Labbe de Champgrand. — Informations pour coups et blessures, faites à la requête de Simon et Urbain Rollin, laboureurs à Annoix, contre Claude de Cullon de Varenne, dudit lieu. — Inventaire de la succession de Mathieu Berthaut, avocat au Parlement de.... et docteur agrégé en l'Université de Bourges.

B. 2558. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1771. — Apposition de scellés, lecture de testament, et main-levée des scellés dans la maison de André Simon, curé de La Celle-Bruère. — Enquête, faite à la requête d'Antoine-Jérôme Terrasse, acquéreur de l'office de procureur du Roi à Dun-le-Roi, pour prouver que le nom de son père était Jean-Pierre au lieu de Jean. — Réception de Gaspard Fricallet, père, comme expert-juré dans l'étendue du Bailliage; — de Jacques Torchon, avocat, comme bailli de la justice de Châteauneuf-sur-Cher. — Procédures criminelles contre Antoine Favreau et Pierre Gaudois, laboureurs à Annoix, accusés de sévices graves contre Silvain Monory, fermier de la même paroisse. — Sentence par appel de Culan, qui condamne Nicolas Yel, marchand, fermier à La Mothe, paroisse de Saint-Christophe-le-Chaudrier, à payer, après compte rendu, 6,000 livres à Gilbert Chevalier, substitut du procureur du Roi en la châtellenie de Montluçon, et Antoine Maugenest, ancien procureur en la baronie de Culan, pour la part de succession de feue Marie Yel, son épouse, dont ils sont héritiers.

B. 2559. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1772. — Sentence par défaut au profit de demoiselle Éléonore Guillery, contre Vincent Roy, boulanger, et Jeanne Buchaille, pour la validité d'un contrat de vente de vigne, portant rente. — Avis de parents, donné à la requête du sieur de Rochery, pour les mineurs de J.-B. Marchand. — Déclarations de prises de bêtes dans les terres cultivées. — Déclarations de défrichements. — Exécutoire de 30 livres 9 deniers à Yves Roblet, boulanger à Dun-le-Roi, pour la conduite de deux prisonniers à Bourges. — Exécutoire de 35 livres 16 sous au serrurier, Pierre Tartereau, pour réparations aux serrures de la prison de Dun-le-Roi. — Inventaire des minutes de feu Jean Durand, notaire en ladite ville. — Apposition de scellés chez Jean Fradet, laboureur à Silly, paroisse de Bussy; entérinement de lettres de bénéfice d'âge de mineurs et levée des scellés.

B. 2560. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1772. — Procès-verbal du garde-chasse du sieur Gassot de la Vienne, vicomte de Dun-le-Roi, contre plusieurs habitants de la ville, accusés de chasse prohibée dans ses terres. — Sentence portant homologation de lettres-patentes pour

la rénovation du terrier de Claude Busson de Villeneuve, de sa terre de La Vèvre. — Réception de Pierre-Denis Hervet, comme notaire royal à la résidence de Châteauneuf-sur-Cher.

B. 2561. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1772. — Marie-Catherine Massé, veuve et commune de feu Robert Leroy, baron de Marmagne, contre Jean Charlon, mégissier à Dun-le-Roi, pour la reconnaissance d'une rente au profit de ladite Durand sur une tannerie et ses dépendances; procédures. — Jugement de Pierre Sauvert, journalier, à 50 livres d'amende et 5 années de bannissement du Bailliage de Dun-le-Roi, pour vol de blé sur le marché de Châteauneuf.— Réception de Me Gabriel Brunet, notaire royal et châtelain de la chatellenie de Germigny-l'Exempt, à l'office de bailli, juge ordinaire civil et criminel, de police et gruerie du Bailliage d'Ourouer. — Réception de Louis Bourdaloue comme notaire royal en son lieu audit Germigny. — Exécutoire de 139 livres 16 sous au profit du contrôleur des actes pour avance de pareille somme aux témoins entendus dans plusieurs procès criminels. — Exécutoire de 54 livres 8 sous 3 deniers aux charpentiers chargés de construire l'échafaud sur la place de Dun-le-Roi.

B. 2562. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1773. — Information sur un vol commis au préjudice de Pierre Lecomte, aubergiste du *Bœuf-Couronné*, à Dun-le-Roi, par deux inconnus; sentence qui les condamne à être pendus par effigie, avec confiscation de leurs biens. — Condamnation de François Barbon, cabaretier, à 50 livres d'amende et au bannissement pendant 5 ans de la ville, faubourgs, septaine, Prévôté et Bailliage de Dun-le-Roi, pour menaces et bris de clôtures, et de Louis Jacquelin, maréchal, pour vol, à être fustigé de verges, marqué des lettres G. A. L. et à servir sur les galères pendant 9 années. — Poursuites contre Pierre Lacoste pour tenue indécente durant la procession de la Fête-Dieu.

B. 2563. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1774. — Jugement qui condamne Marguerite Leroy, servante, et Jean Barrat, laboureur, comme complice, à être pendus pour crime d'infanticide. — Même condamnation pour vol, contre Louis Duval, tireur de mine à Seruelles, paroisse de Saint-Baudel. — Réception de Pierre Gonneau, praticien, comme notaire royal à Dun-le-Roi.

B. 2564. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1774. — Jean Boutet, manœuvre à Ourouer, contre Guillaume Giraudat, aussi manœuvre au même lieu, accusé de vol d'argent et d'effets au préjudice dudit Boutet; procédures au Bailliage d'Ourouer.—Accusation d'infanticide contre Marie Mettrat, femme de Laurent Autour, journalier à Labrande, paroisse de Chambon, et Jean Caillaud, dit Grandjeand, voiturier, son complice; procédures au Bailliage de Châteauneuf. — Plainte par Étienne Guyot, ancien greffier au Bailliage de Dun-le-Roi, contre Jean Charton, dit l'anglais, mégissier en la même ville, pour injures et sévices à son égard.

B. 2565. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1774. — Procès de Michel Bénoit, dit Forget, laboureur au Grand-Chaux, paroisse de Culan, intimé et anticipant, contre Jean Guibouret, dit le Trésorier, laboureur à Coursais, relativement au compte à rendre par ledit Bénoit, audit Guibouret, dont il était fermier; appel de Culan, procédures. — Déclaration de grossesse par Jeanne Chavy, servante chez Me Boin, procureur à Bourges, enceinte des œuvres du clerc de l'étude. — Déclaration de défrichement par dame Catherine Poncet, veuve Pinson, de Dun-le-Roi, de la terre des Balets, paroisse de Chaumont.

B. 2566. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 2 pièces, parchemin

1775. — Procès-verbaux d'apposition de scellés et mainlevée desdits scellés, au logis de l'*Écu de France*, paroisse de Levet, lieu de décès du sieur Deschamps de La Bossière. — Réception de François Massé, juge en la justice de Cornusse. — Réception de Michel Brossard, premier huissier audiencier au Bailliage de Dun-le-Roi. — Bail au rabais des pensions des mineurs Jean et Catherine Rémy, adjugé à Jean Rémy, chanoine, leur tuteur. — Inventaire des titres et papiers de la paroisse de Palin, par suite de la mort du curé. — Rapport d'expert pour réparations à faire au prieuré de Châteauneuf sur-Cher. — Affirmation de la liève des revenus de la Maladerie, fournie par le fermier à l'Hôtel-Dieu de Bourges, et déposée en double au greffe de Dun-le-Roi. — Enquête pour l'établissement dans ladite ville de deux sœurs de charité au lieu des religieuses Bernardines.

B. 2567. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1776. — Procédures criminelles contre Jeanne Thévenin, servante de Annet Miallot, garde de la terre de La Crêle, au lieu de La Grenadière, paroisse de Veaux-sous-Modun, et

son complice, accusés l'un et l'autre d'infanticide.—Exécutoire de diverses sommes sur les fermiers du domaine d'Ourouer, au profit des sieurs Massé, juge du Bailliage dudit Ourouer, Bourdaloue, procureur fiscal, et Rousselet, greffier, pour instruction d'un vol commis dans l'église dudit lieu. — Déclarations de défrichements par Charles-Jean-Baptiste Duchapt, sieur du Breuil, ancien ingénieur du Roi ; François Galbois, bourgeois à Bourges ; Bernadat, huissier ; Henri Herpin, fermier du domaine de la Grange-Saint-Jean, paroisse de Trouy, et autres. — Dénonciation de prise de bestiaux en contravention par le garde du domaine de La Périsse. — Sentence de rénovation du terrier de Boisbuart, pour Mme de Lavienne, contre les censitaires —Apposition de scellés, levée et inventaire au château de Châteauneuf-sur-Cher, après le décès du marquis Paul Gallucio de l'Hospital.

B. 2568. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1777. — Procédures criminelles contre Pierre Martin, maréchal, au village de Celon, paroisse de Saint-Germain-des-Bois, accusé de vol de blé dans un champ. — Dénonciation par le curé de Montlouis, contre divers, comme ayant pris indûment la qualité d'employés des Gabelles. — Déclaration de défrichements par Georges Gonneau, notaire à Dun-le-Roi, et autres. — Procès-verbal de transport du juge à l'école de Gilbert Rotillon, à Dun-le-Roi, coupable d'enseigner des enfants au-dessus de 5 ans, au mépris des ordonnances de police et contre les intérêts du collège de Dun-le-Roi

B. 2569. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1772-1778. — Lettres de rectifications d'adjudications d'immeubles, portant vente, pour purge de privilèges et hypothèques. — Acquisition par Anne-Jeanne Lebègue, veuve François Gassot de Lavienne, chevalier de Saint-Louis, moyennant 1,148 livres, de demoiselle Anne Labbe de Saint-Loup, demeurant à Dun-le-Roi, de tous les droits rescindants, rescisoires et droits de réméré lui appartenant sur le domaine du Mas-Cendrier, paroisse de Cougny. — Acquisition moyennant 400 livres, par François Barbarin, cavalier de la Maréchaussée à Châteauneuf-sur-Cher, de Pierre Barbarin, aussi cavalier à la même résidence, d'une rente de 20 livres annuelle, sur une maison sise à Saint-Amand-Montrond. — Acquisition par le marquis Claude de Bigny, demeurant à Bourges, moyennant 294 livres 17 sous, d'une maison sise au Château-Gaillard, paroisse de Chambon.

B. 2570. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1780. — Procédures, pour Pierre Fayaux de Fayolles, cavalier de la Maréchaussée à la résidence de Culan, contre Léger-Louis Michellon, buraliste au même lieu, au sujet d'une servitude réclamée par l'appelant dans le jardin dudit Michellon, intimé. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'un inconnu, noyé dans une mare au bas du Cheminot, paroisse de La Celle-Bruère. — Procès-verbal d'ouverture de porte faite à la réquisition de Laurent David, adjudicataire des fermes, contre le sieur Dartis, commis à Dun-le-Roi, démissionnaire de ses fonctions et absent. — Procès-verbal de référé portant que le tiroir d'une commode énoncée en une saisie sera ouvert à clef de Roi. — Déclaration de défrichements. — Nominations de tuteurs et curateurs. — Enquête à la requête de Jean Brun, fermier à Savigny, contre le chapitre de Saint-Étienne, pour raison de droit de dîme, de lainage et charnage dans les paroisses de Crosses et Vornay.

B. 2571. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1779-1781. — Lettres de ratification d'adjudications d'immeubles, portant vente, pour purge de privilèges et hypothèques. — Acquisition par Pierre Mayeul, Alexis Terrasse, sieur des Vallins, pour 145 livres de principal et 3 livres de pot de vin, de 29 boisselées de terre dans la paroisse de Venesme. — Acquisition par Pierre-Joseph-François Luneau, bourgeois de Paris, moyennant 2,234 livres 6 sous 1 denier, de Guillaume-Joseph Luneau de Boisgermain, demeurant à Marseille, du quart revenant au vendeur dans la succession de son père. — Acquisition par Étienne Gassot, vicomte de Lavienne, seigneur de Contres et autres lieux, moyennant 38,200 livres de la terre et seigneurie de Saint-Loup, des sieurs Jean-Claude Dessars, chevalier seigneur d'Igrande, demoiselle Anne Labbe de Saint-Loup, dame Marie Girault, veuve Henri-Guillaume Labbe de Saint-Loup, Philippe Busson, bourgeois, et Anne Labbe de Saint-Loup, sa femme, demeurant à Paris et à Dun-le-Roi.

B. 2572. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1781. — Sentence au profit d'Étienne-Charles-Nicolas Depardé, prieur du chapitre de Dun-le-Roi, acquéreur des bâtiments du couvent des Bernardines de ladite ville, réuni au couvent de Buxières à Bourges, contre Nicolas Bonnin, marchand à Dun-le-Roi, et ci-devant fermier desdits immeubles, pour défaut de réparations. — Apposition de

scellés au château de Givroux, venu par voie d'héritage à Louis-Eustache de Herouard, capitaine au régiment de Champagne, absent, et main-levée à la requête de dame Anjorrant (Claude-Michelle) veuve de Lusson, sa mère. — Enquête faite à la demande de Marie-Anne Girard, fille mineure, contre J.-B. Marois, garçon meunier, qu'elle accuse d'être le père de son enfant, et contre-enquête à la demande dudit Marois. — Réception de Philippe Thuraut, notaire à Saint-Amand, comme bailli de La Celle-Bruère. — Réception d'Eustache Lecomte, comme procureur postulant au Bailliage de Dun-le-Roi.

B. 2573. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1782. — Procédures criminelles au Bailliage de Châteauneuf, contre Anne Furon, veuve Jacques Soulat, accusée d'infanticide; — contre François Grange, accusé de vol. — Inventaire des effets de feue Jeanne Perrot, bourgeoise de Dun-le-Roi. — Apposition de scellés, main-levée et inventaire des effets délaissés par Durand Charmette, le jeune, marchand forain demeurant à Dun-le-Roi. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge pour Armand, Réné et Jacques de Culon, enfants mineurs, de Claude de Culon et Jeanne de Chassy de Douay, portant nomination de Réné-Armand de Culon, seigneur de Chambon pour leur curateur.

B. 2574. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1783-1784. — Informations contre Blaise Lassechère, accusé de vol, et procès-verbal de son évasion de la prison de Nohant. — Certification de criées des biens saisis réellement des mineurs Étienne Roux, à la requête de Claude Maillard, fermier de la seigneurie de Beauvoir. — Réception d'Edme Picart du Pavillon, pour huissier-priseur vendeur de biens meubles, au Bailliage de Dun-le-Roi. — Enquête faite par commune renommée, à la requête de Jean Beaudon, marchand à Dun-le-Roi, portant qu'il a été baptisé sous le nom de Jean au lieu de celui de François. — Apposition de scellés au château de Trouy, après le décès de Joseph d'Amours de Bois-Aujeu, seigneur de Léteuf.

B. 2575. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1782-1785. — Lettres de ratification d'adjudication, etc. — Acquisition par Pierre-Réné Morin, directeur des forges et fourneaux de Forge-Neuve, paroisse de Saint-Baudel, pour le prix de 600 livres, d'une maison, jardin, chenevière et 14 boisselées de terre au village de la Vesve, dite paroisse de Saint-Baudel. — Acquisition par Jean Demahis Du Breuzé, notaire, conseiller, élu en l'Élection de Bourges, de Georges Gouneau, notaire royal et procureur à Dun-le-Roi, d'une rente constituée de 750 livres due par le clergé, moyennant ladite somme de 750 livres. — Acquisition par Claude Callande, receveur de l'Université, et ancien prévôt consulaire de Bourges, de Guillaume de Saulzay, chevalier seigneur de Beaulieu, demeurant à Orléans, et moyennant 23,600 livres de principal et 1,390 livres de rentes, le bien et domaine de Beaulieu, la métairie de Désire et trois locatures au bourg de Plaimpied.

B. 2576. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1786. — Dénonciation par Jean Baudon, de Dun-le-Roi, contre des malfaiteurs inconnus qui ont dévasté ses vignes et ses jardins. — Déclaration pour prise de bêtes dans un pré par Jean Renaut, journalier, à Cuzay-Sainte-Radegonde, contre Jouanin, laboureur à Couy, paroisse de Palin. — Pareille déclaration par le chevalier Alexandre de Bridier sieur de la Chaume, contre Silvain Autherot des Bruères, prieur-curé de Lantan. — Renonciation à la succession de Jean Maillet, invalide, par Marguerite et Geneviève, ses filles. — Contravention aux ordonnances de police sur le poids du pain par François Jubin, boulanger à Dun-le-Roi. — Apposition de scellés au château de Nizerolles, paroisse de Bussy, après le décès de Louis de Rolland, écuyer, seigneur dudit lieu.

B. 2577. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1786. — Délibération des habitants de Bussy portant désignation des communaux de la paroisse pour le pacage des bestiaux, avec les cantonnements pour chaque espèce. — Nomination de Pierre Douart, lieutenant-général au siége de Dun-le-Roi, à Marie-Julie et Marie-Adelaïde Périgne, filles de François Périgne, avocat en Parlement à Dun-le-Roi, et feue Marie-Geneviève Douart. — Procès-verbal d'ouverture du testament olographe de Charles-Étienne-Nicolas de Pardé, prieur du chapitre de Dun-le-Roi, — Inventaire des registres des baptêmes, mariages, sépultures et autres actes, papiers et ornements de la cure et fabrique d'Annoix, après la mort du curé. — Ordonnance d'élargissement de François Drouin, serrurier, des prisons de Dun-le-Roi. — Procédure criminelle contre Mathieu Laurent, journalier à Culan, accusé d'assassinat et de vol, et condamnation dudit a être roué vif.

B. 2578. (Liasse.) — 49 pièces, papier

1787. — Procès-verbal d'enquête et contre-enquête faite à la requête de Jean Brun, fermier des religieuses de Buxières à

Bussy, contre les dames de Bussières et Jacques Renou, leur nouveau fermier, contestation au sujet de la rendue des moulins et domaine d'Oudon, par M. de Bussy. — Nomination de Pierre Leclerc, tuteur des enfants de Marie Transou sa femme, mariée en premières noces à Luc Sachet. — Apposition de scellés, main-levée et inventaire des meubles après le décès de Marie-Anne Laudaine, épouse de Sébastien Barbier, marchand à Dun-le-Roi.

B. 2578 *bis*. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1784. — Jean-Baptiste de Doullé, seigneur de Thaumiers, demandeur, contre Jean Parent, bourgeois fermier; contestation au sujet de la perception faite depuis 1778, de la dixme du domaine de La Brosse; le procès entre les parties, jugé d'abord par la sénéchaussée de Moulins-en-Bourbonnais, avait été porté au parlement de Paris; exécution d'un arrêt provisoire rendu par le parlement, en vertu duquel le sieur Parent est dépossédé de la dixme de La Brosse, et obligé de tenir compte de ce qu'il a perçu indûment. — Arrêt rendu par le parlement de Paris qui met à néant l'appel *a minimâ* interjeté par le procureur du Roi, d'une sentence rendue par le bailli de Dun-le-Roi, contre un nommé Pierre Gannat, maçon, convaincu d'avoir volé dans la cour du moulin de Torgon, paroisse de Bussy, une jument et son poulain, et pour ce fait, condamné : 1° à être battu de verges dans les carrefours de la ville de Dun-le-Roi ; 2° à la marque au fer rouge sur l'épaule droite des trois lettres G. A. L. ; 3° à subir les travaux forcés pendant cinq ans ; 4° à ne pas entrer, après l'accomplissement de sa peine, dans la ville et faubourgs de Paris qui lui sont interdits.

B. 2579. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1788. — Dépôt de bilan, par Jean Benoit le jeune, fermier à Meillant. — Enquête *de commodo et incommodo*, à la requête du procureur général du parlement de Paris, relativement à la suppression par l'archevêque de Bourges, de cinq des quinze prébendes du chapitre de Dun-le-Roi. — Sentence de distribution de deniers provenant de la vente des immeubles d'Antoine Pitaut et de Madelaine Calaut, sa femme, au profit de Barthélemy Laguette, acquéreur desdits immeubles, contre les époux Pitaut. — Inventaire des effets provenant de la succession de Pierre Poncet, marchand à Dun-le-Roi, à la requête d'Antoine Barreau, tuteur créé à la succession vacante.

B. 2580. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1789. — Information faite devant le bailli de Culan, contre Jacquelin père et fils, habitants de la paroisse de Vesdun, accusés d'avoir pris nuitamment des brebis et peaux de moutons, en s'introduisant la nuit dans une bergerie, et aussi d'avoir dérobé un essieu pour le revendre. — Condamnation à cent livres d'amende et au bannissement du bailliage de Dun-le-Roi, contre le sieur Louis Grangé, convaincu d'avoir volé au sieur Brayer, aubergiste à l'hôtel Saint-Jacques, à Châteauneuf, huit choux pommés et neuf betteraves tant jaunes que rouges; la procédure, commencée à la requête de Brayer, par le procureur fiscal de la justice de Châteauneuf, est terminée à Dun-le-Roi, aux poursuites et diligences du procureur du Roi.

B. 2580 *bis*. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1786-1789. — Lettres de ratification d'adjudication. — Acquisition par Triboudet et Corbin, d'Étienne et Antoine Monin, frères, charpentiers à Saint-Just, et de Jean Grimon, manœuvre à Lissay, d'une locature au village de Bertheret, paroisse de Saint-Just, moyennant 600 livres de principal, 24 livres de pot de vin et l'extinction d'une rente de 25 sous et deux poules. — Acquisition par ledit Étienne Corbin et Marie Lherminier, sa femme, de François de Hérouard, chevalier seigneur de Lusson, ancien officier au régiment de Vexin, infanterie, Cécile Millet, sa femme, René de Hérouard, chevalier, capitaine au régiment de Champagne, infanterie, et Claude-François de Hérouard, chevalier, capitaine au régiment d'Auxerrois, infanterie, demeurant à Bourges, de la terre de Givroux, située paroisses de Saint-Denis-de-Palin, Saint-Just, pour le prix de 64,000 livres.

B. 2581. (Registre.) — In-4°, 250 feuillets, papier et parchemin.

1609. — Étienne Joing, greffier des présentations du bailliage et de la prévôté de Dun-le-Roi, demandeur, en matière de retrait lignager : contre Vincent Bureau, acquéreur du sieur Berthaut, défendeur ; adjudication au demandeur des héritages réclamés, moyennant qu'il désintéressera lesdits Berthaut et Bureau de 135 livres pour prix de vente, et 45 sous pour frais de ladite vente. — Jugement qui ordonne la publication d'une sentence du parlement de Paris, rendue entre Madelaine de Couraut et Pierre de Laporte, seigneur d'Issertieux, son mari, par laquelle sentence ladite de Couraut est émancipée de la puissance maritale, et déclarée apte à venir en répétition de sa dot.

B. 2582. (Registre.) — In-4°, 210 feuillets, papier et parchemin.

1610. — Claude Gassot, avocat en parlement, contre

Claude Bengy, défendeur; sentence qui condamne ce dernier à payer au demandeur neuf années d'arrérages d'une rente de trente-cinq sols tournois par an sur deux faits de maisons sis à Dun-le-Roi. — Pierre Villatier, demandeur en réparation d'injures, contre Vincent Gaillardon, maréchal défendeur; jugement qui met les parties hors de cours, et leur défend de ne plus s'injurier à l'avenir.

B. 2583. (Registre.) — In-4°, 170 feuillets, papier et parchemin.

1610. — Acte de tutelle d'Antoinette Montaige. — Les chanoines de Montermoyen contre Georges Moreau, Hugues Pellaut et Nicolas Martineau : offre par les défendeurs de laisser lesdits chanoines rentrer en possession des bois par eux occupés, moyennant le remboursement préalable de 60 boisseaux de seigle par eux reçus, et une indemnité de 100 livres. — Robert Poncet, procureur au baillage de Dun-le-Roi, demandeur, contre Jean Riault, défendeur; condamnation de ce dernier à payer au demandeur 17 livres 10 sous pour vente d'un bœuf.

B. 2584. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier et parchemin.

1611. — Jean Cousin, greffier, demandeur, en garnison de cédule, contre Geneviève de Bauldry, autorisée en justice au refus de Jean Andrault, son mari, écuyer, et défenderesse; condamnation de ladite défenderesse, à payer au requérant la somme de 17 livres 4 sous, contenue dans la cédule qu'elle n'a garnie ni en argent ni en quittance. — Acte de l'appel interjeté par Marie Berthaut, veuve Alexis de Sempere et Philippe de Lucques, son fils d'un premier lit, contre la sentence rendue par le bailli, au profit de Jean Joing, procureur audit siége.

B. 2585. (Registre.) — In-4°, 324 feuillets, papier et parchemin.

1612. — Léonarde Peulhet, appelant du bailli de Culan, contre François Bayard, intimé; jugement qui maintient celui dont est appel, et condamne l'appelante à l'amende et aux dépens. — Jean Severigol, appelant de Culan, contre François Desboisseaux, Charles et Jean Robinet, Gilbert Fromenteau et consorts intimés; sentence qui casse le premier jugement, et déclare qu'il sera procédé au choix d'un nouveau tuteur en remplacement de l'appelant.

B. 2586. (Registre.) — In-4°, 300 feuillets, papier et parchemin.

1615. — Vincent Bureau, boucher, comme tuteur des enfants d'autre Vincent Bureau, menuisier, poursuivant la vente par décret, des héritages saisis à sa requête, sur les époux Blochet. Jugement qui ordonne par prévision ladite vente dans les quarante jours. — Jean Joing, avocat au bailliage de Saint-Amand, prisonnier à Dun-le-Roi, demandeur en cession et abandon de ses biens pour satisfaction de la somme pour laquelle il a été emprisonné, contre Etienne Bertaut, avocat à Dun-le-Roi, opposant à la cession. Jugement qui déclare que les deux parties plaideront par avocat, et que cependant, ledit demandeur sera élargi sous caution.

B. 2587. (Registre.) — In-4°, 210 feuillets, papier et parchemin.

1618. — Etienne Esterlin, seigneur de La Salle, et de Parsèche, demandeur, contre Antoine Lesguillon, défendeur; condamnation du défendeur à payer au demandeur six livres pour trois années d'arrérages de rente que ledit demandeur, comme mari de demoiselle de Boisrouvray, a droit de prendre sur ses héritages de Vornay. — Antoine Guéniot, demandeur en dommages et intérêts contre Pierre Defiez, Pierre Baudon et Denis Payavet; nomination de Jean Martin, Thomas Lecoq et Claude Arnault comme commissaires experts, et renvoi au jeudi suivant pour prestation de serment.

B. 2588. (Registre.) — In-4°, 220 feuillets, papier et parchemin.

1620. — Mathias Bourgogne, demandeur en désertion d'appel et suivant le jugement par défaut par lui précédemment obtenu contre Silvain Veilhat, défendeur. Jugement qui déboute le défendeur de son opposition, et déclarant son appellation nulle faute d'exécution dans le temps voulu par la coutume, le condamne en l'amende de la désertion et aux dépens. — Claude Presle, domestique, demandeur, contre Nicolas Dubois et Pierre Lelies, défendeurs, assisté dudit Dubois. Jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur 22 livres argent, un haut de chausse et une paire de guêtres de Poulangis, une paire de souliers, une chemise et une *domaie*, le tout restant dû sur le prix de ses gages.

B. 2589. (Registre.) — In-4°, 260 feuillets, papier.

1620. — Jean Travaille, demandeur, contre Pierre de Laporte, défendeur. Jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 13 livres 16 sous qui lui reste due sur les ouvrages par lui faits, plus aux dépens taxés à 40 sous. — Jean Collin et Macée Vollu, sa femme, requérant l'entérinement de lettres royaux par eux obtenues, contre Jean Vollu, défendeur; sentence d'entérinement

desdites lettres qui obligent le défendeur, comme père et légitime tuteur de la demanderesse, à lui rendre compte de ses droits.

B. 2590. (Registre.)—In-4°, 214 feuillets, papier et parchemin.

1620. — Les chanoines du chapitre Saint-Etienne de Dun-le-Roi, demandeurs, contre Etienne Delatouche, tuteur des enfants de feu Nicolas Delatouche, défendeur. Condamnation de ce dernier à payer aux demandeurs la somme de 6 livres pour les obsèques dudit Nicolas. — Acte du serment prêté par François Dumas, qu'il n'a vendu que 4 poinçons de vin à un sol la pinte, et condamnation à payer en conséquence le droit de treizième dudit vin, déduction faite du quart d'une queue de vin pour son boire.

B. 2591. (Registre.)—In-4°, 220 feuillets, papier et parchemin.

1622. — Sentence d'élargissement au profit de Philippe Roy, prisonnier aux prisons de Dun-le-Roi, et demandeur en cession et abandon de biens, contre Louis Perrachoche, défendeur défaillant. — Jean Bailly, demandeur en matière d'exécution, contre Jean Moreau, défendeur et opposant à ladite exécution. Sentence qui donne au défendeur main levée de la saisie d'une charette, et au surplus lui donne la préférence pour le loyer de la maison où lesdits biens ont été exécutés ; le tout sans dépens.

B. 2592. (Registre.)—In-4°, 200 feuillets, papier et parchemin.

1623. — Laurent Goguin, demandeur, contre Mathurin Douard, défendeur, sergent royal. Jugement qui donne au défendeur congé de l'action du demandeur, qui le condamne à lui payer pour ses salaires la somme de 20 sous, dépens non compris. — Guillaume Pousset, demandeur, contre Jean Vacherot, boulanger, défendeur, sommé par le demandeur de payer 50 livres de droit de maille, pour quinze fournées de miche qu'il a dû cuire de la Saint-Jean à la Saint-Michel, et pour n'avoir appelé les clercs et les sergents quand il a voulu cuire son pain jaunet. Ledit défendeur s'excuse sur la maladie et une absence du pays ; il n'est pas dans le cas d'être soumis au règlement invoqué. (Le jugement fait défaut.)

B. 2593. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, papier et parchemin.

1624. — Etienne Pajault, demandeur, contre Antoine Gravetel, défendeur. Jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur 18 livres plus aux dépens taxés à 17 sols 6 deniers. — Claude Loreau, demandeur, contre Antoine de Roland, défendeur. Condamnation du défendeur à payer au demandeur la somme de 7 livres 10 sols et aux dépens taxés à 20 sols.

B. 2594. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier.

1624. — Jean Demy, prisonnier pour dettes aux prisons de Dun-le-Roi, demande son élargissement moyennant cession de ses biens, contre Jean Baulgy, défendeur. Sentence qui autorise ladite cession et ordonne la délivrance du prisonnier. — Condamnation des échevins de la ville de Dun-le-Roi, à payer de leurs propres deniers la somme de 31 livres 5 sols, à Edme Mullet, dont la ville avait été reconnue la débitrice, pour ne l'avoir pas fait rembourser en temps voulu.

B. 2595. (Registre.)— In-4°, 200 feuillets, papier et parchemin.

1624. — Balthazar de Léans, écuyer, seigneur des Héreaux, contre Gilbert Bourousseau, tuteur des enfants de Gilbert Girardet et défendeur, demandant le renvoi de la cause devant le juge de Bannegon. Jugement qui le déboute du renvoi demandé, et le condamne à venir au premier jour fournir ses répliques. — Requête en élargissement de Denis Sarreau et des époux Antoine Ausonnet, prisonniers, contre le procureur du siége, et Jean Devaux, partie civile ; ordre à la partie civile de dans la huitaine fournir les pièces du procès et en solder les frais ; autrement sera fait droit à ladite requête.

B. 2596. (Registre.) — In-4°, 280 feuillets, papier et parchemin.

1626. — Antoine Bailly, demandeur en arrêt, contre Christophe Patris, son débiteur, et Jean Gourrand, contre lequel l'arrêt est fait. Condamnation dudit Gourrand, à payer au demandeur en l'acquit dudit Patris, la somme de 11 livres et un septier de marsèche, mesure de Dun-le-Roi, dont ledit Gourrand est redevable envers Patris. — Gilbert Fennin et autres demandeurs en reddition de compte, contre Antoine Isabeau, défendeur, assignation aux parties au lundi suivant pour l'audition dudit compte.

B. 2597. (Registre.)—In-4°, 140 feuillets, papier et parchemin.

1629. — Etienne et Benoît Cosson, demandeurs en commandement et prison, contre N. Roch, défendeur défaillant ; sentence d'emprisonnement contre lui jusqu'à complet paiement de la somme réclamée. — Michel Lejeune, contre Jacques Page. Condamnation du défendeur à payer

au demandeur la somme de 12 livres 10 sols sans préjudice du surplus, à cause de vente et délivrance de bestiaux.

B. 2598. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier et parchemin.

1629. — Claude Fradet, veuve de Sulpice Desmont, appelante du bailli de Commequesoit, contre Berthomier Guyonnet et Georges Biot, intimés. Renvoi à quinzaine pour, par l'appelante, fournir ses griefs. — Pasquet de La Vilaine, appelant de Châteauneuf-sur-Cher, contre Antoine Lerat et Jacqueline Jardin, sa femme; sentence qui confirme celle dont est appel, et condamne l'appelant aux dépens.

B. 2599. (Registre.) — In-4°, 130 feuillets, papier et parchemin.

1632. — Hubert Mullet, demandeur en l'exécution de commandement, contre Guillaume Guilejaut, défendeur. Jugement qui décrète prise de corps contre le défendeur, à faute de représenter les meubles sur lui saisis, pour paiement d'une somme de 13 livres. — Etienne Breuillant, demandeur, en exécution de sentence contre Vincent Chastignier, défendeur et défaillant, sentence qui décrète prise de corps contre le défaillant, avec condamnation aux dépens de l'instance.

B. 2600. (Registre.) — In-4°, 254 feuillets, papier et parchemin.

1633. — Guillaume Thevenau, demandeur en matière d'exécution et vente de gages, contre Jean Feret, dépositaire de biens sur lui saisis, pour une somme de 144 livres, et défendeur. Jugement qui condamne le défendeur à représentation desdits biens et aux dépens. — Simon Paulin, demandeur en représentation de meubles, contre Jean Larcheron, dépositaire de biens saisis sur Annet Larcheron. Jugement qui condamne le défendeur à la représentation des meubles dont il est dépositaire, sous peine de voir vendre les siens jusqu'à concurrence de la somme de 37 livres 10 sols et aux dépens.

B. 2601. (Registre.) — In-f°, 210 feuillets, papier et parchemin.

1633. — Gilbert Lelarge, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel; greffier : Claude Cousin ; huissier audiencier : Jean Berton; procureurs : Berthault aîné, Joing, Gallerand, Douard, Berthault jeune, Poucet aîné, Monicault. — Jean Bourdaloue, contre les dames religieuses de Beauvoir. Revendication de la part du demandeur du droit de cens sur certains héritages, non désignés, grevés du même droit, au profit des demanderesses. — Fiacre Poisson, demandeur, contre Berthomier Poisson, défendeur, demande en reddition de comptes.

B. 2602. (Registre.) — In-f°, 220 feuillets, papier et parchemin.

1634. — Isambert Petit, curé de Saint-Germain, demandeur, contre Claude Poussard, Thomas Boulier et François Prevost, défendeurs; appel en cause de demoiselle Gassot, veuve François Reignier. — Paul Godard, demandeur, contre Thomas Boulier, débiteur, et Georges Thevenau, tiers saisi, saisie opposition.

B. 2603. (Registre.) — In-f°, 225 feuillets, papier et parchemin.

1635. — Antoine Berthaut, demandeur, contre Gilbert Gallerand, commissaire des saisies réelles, défendeur, demande en reddition de comptes. — Germain Compain, demandeur, contre Monvoisin, défendeur, saisie de bœufs; sentence rendue par la justice de Châteauneuf, mise à néant.

B. 2604. (Registre). — In-f°, 224 feuillets, papier et parchemin.

1635. — Rôle de honorable homme P. Bunon, contre Guillaume Berthereau.

B .2605. (Registre.) — In-f°, 234 feuillets, papier et parchemin.

1636. — P. Joing, procureur, demandeur, contre Marie Saulnier, demande en déclaration d'hypothèque. — Antoine Ramon, demandeur, contre Claude Donart et Etienne Billaud, dépositaires de meubles, demande en représentation.

B. 2606. (Registre.) — In-f°, 234 feuillets, papier et parchemin.

1636. — Demoiselle Claude Ragneau, veuve Claude Dethollet, vivant escuier sieur de Boisiramé, contre Etienne Bilhault et Jean Ricard, demande en exécution et vente de gages.

B. 2607. (Registre.) — In-f°, 180 feuillets, papier et parchemin.

1638. — Jean Auperin, laboureur, demandeur, contre Jean Pezet et Philippe Pezet, ce dernier tuteur des mineurs Bordat. — Appel de sentence rendue à Chomont. Validité de ladite sentence parce que l'appel a été interjeté en dehors des délais de la coutume. — Gabriel de Roland et dame de

Bouchetel, son épouse, demandeurs, contre Louis Lelarge, défendeur. — Demande en entérinement de lettres royaux. *Juge* : Nicolas Bonnet, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel au bailliage de Berry, siége royal et ressort de Dun-le-Roi.

B. 2608. (Registre.) — In-f°, 78 feuillets, papier et parchemin.

1638. — Claude Cousin, demandeur, contre Jean Margot, tuteur des enfants de Simone Margot, veuve en premières noces de Louis Veilhaut ; condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 3 livres 12 sous. — Jehanne Pailloux, demanderesse, contre Michel Joly, défendeur. Condamnation du défendeur au paiement de la somme de six livres, prix d'un poinçon de vin, à la condition de rendre le fût.

B. 2609. (Registre.) — In-f° 194 feuillets, papier et parchemin.

1638. — Pierre Boulongne, fermier de la seigneurie de Trouy, demandeur, contre Perrette Celeste, Claude Montescot, Noël Poullet et Jean Bellin : condamnation des défendeurs, à payer chacun au demandeur un agneau de trousse à lui dû comme fermier de la seigneurie de Trouy, 2 décembre 1638. — Déclaration de Agathe Têtevide, veuve de Claude Demay, du bourg de Vornay, par laquelle elle exprime l'intention de renoncer à la communauté, et de retenir la légitime administration de la fille qu'elle a eue de son mariage avec ledit défunt.

B. 2610. (Registre.) — In-f°, 175 feuillets, papier et parchemin.

1692-1697. — Philippe Moreau, maître barbier chirurgien à Dun-le-Roi, demandeur, contre François Millé, défendeur, contestant qu'il ait fauché l'herbe du pré du demandeur, appointement des parties à informer sur les faits. — Les chanoines du chapitre de Dun-le-Roi, curé primitif de la paroisse dudit lieu, demandeur en matière possessoire, contre Jean-Baptiste Loche, curé de Cuzay-Ste-Radegonde, défendeur ; jugement qui maintient le chapitre en jouissance de tout ce qui est au dedans de la paroisse, comme curé primitif, à l'exception de la grange de Ripières, qui fait partie de la paroisse de Cuzay.

B. 2611. (Registre.) — In-4°, 22 feuillets, papier.

1714-1715. — Gerault Fabre, aubergiste à Bourges, contre Pierre Pélisson, hoste du Lion-d'Or de cette ville, défendeur ; au rapport du défaut sera fait droit. — Entre les mêmes parties : défaut contre Pélisson et acte des offres faites par le sieur de Grandville, intervenant, d'une somme de 238 livres faite en espèces, savoir, 4 doubles louis et 6 louis d'or. — Acte de la lecture de la donation faite par Gassot, chanoine, au profit de Mathias Gassot et Jeanne Bouttet, sa femme.

B. 2612. (Registre.) — In-4° 34 feuillets, papier et parchemin.

1715-1719. — Le procureur du Roi au bailliage, prévosté et ressort de Dun-le-Roi, juge-né, fait défense à tous procureurs du siége de poursuivre l'instruction et la décision d'aucune cause pardevant autres juges, à peine de nullité et dommages envers les parties. — Lecture et publication d'un édit portant suppression de 153,400 livres de rentes viagères, d'une déclaration sur les jésuites, d'une autre au sujet des sous-fermiers des aides.

B. 2613. (Registre.) — In-4° 28 feuillets, papier et parchemin.

1722-1725. — Ce registre est paraphé par Dufour, conseiller du Roi, président, lieutenant-général civil et criminel, prévost au bailliage, commissaire examinateur et enquêteur. — Lecture du testament fait par Etienne Monicault, au profit de : 1° Nicolas Monicault, son fils ; 2° Simon Drouin et Jeanne Monicault, sa femme, reçu Douart, notaire. — Acte de l'acceptation du legs au bénéfice des pères minimes de Dun-le-Roi.

B. 2614. (Registre.) — In-4° 26 feuillets, papier et parchemin.

1725. — Défense à Jean Nicolas, praticien, de continuer à exercer les fonctions de commis greffier près ce siége, par la raison qu'il n'a pas obtenu les lettres de grand sceau, conformément à l'arrêt du conseil d'Etat, 14 juin 1725. — Nomination à la place de Philippe Brisson, greffier au grenier-à-sel de Dun le-Roi, qui remplira lesdites fonctions pendant trois mois, à charge par lui d'obtenir les lettres de grand sceau. — Catherine Grangeron, demanderesse, contre Dufournet-Duval, conseiller du Roi, lieutenant-général de police en cette ville ; remise de cause. — Il convient de remarquer que le registre est paraphé par Jacques Dufour, lieutenant-général civil et criminel au bailliage. (Il y avait donc à Dun-le-Roi un lieutenant-général de police, indépendamment du lieutenant-général civil et criminel, tous les deux prenant le titre de conseiller du Roi.)

B. 2615. (Registre.) — In-4° 12 feuillets, papier et parchemin.

1726. — Richard Dufournet-Duval, lieutenant-général

de police, demandeur, contre Bureau, seigneur des Etivaux, remises de causes : procureurs Douart et Souciet. — Nomination de Philippe Busson, greffier au grenier-à-sel de Dun-le-Roi, pour remplir provisoirement les fonctions de greffier au bailliage de Dun-le-Roi, pendant l'espace de trois mois, en remplacement de Poncet qui n'a pas obtenu sa commission du grand sceau.

B. 2616. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier et parchemin.

1726-1727. – Gervais Bardeau, laboureur, et Catherine Auroux, sa femme, veuve Noël Cottard, demandeurs, contre François Giraud et Marie Cottard, défendeurs, à la saisie pratiquée contre eux sur récoltes; levée de ladite saisie déclarée nulle. — Publication de la déclaration du Roi qui supprime la caisse commune des recettes générales et les fonctions de contrôleurs ambulants des finances.

B. 2617. (Registre.)— In-4°, 20 feuillets, papier et parchemin.

1727-1728. — Les R. P. minimes de Dun-le-Roi, demandeurs, contre Drouing, défendeur : défaut contre le défendeur; les billets seront considérés comme reconnus. — Catherine Douart, veuve de Pierre Poncet des Chaumes, en son vivant, notaire et procureur au siége de Dun-le-Roi, contre Perrot, notaire et procureur au même siége; défendeur; remise de cause. — Charles comte de Bar, chevalier, seigneur de Flavigny, Bonne-Buche et autres lieux, contre Jean d'Estremont, appelant de sentence rendue au bailliage de Cornusse, mise à néant de ladite sentence.

B. 2618. (Registre.)— In-4°, 24 feuillets, papier et parchemin.

1728-1729. — Pierre Debienvenuat, seigneur de Feularde, conseiller du Roi au bailliage de Bourges, contre Clément Quillery, conseiller du Roi, grennetier au grenier-à-sel de Dun-le-Roi ; sentence qui est rendue sous forme de jugement volontaire, qui déclare Quillery débiteur de la somme de cent francs, et le condamne à payer cette somme avec les intérêts du jour de la demande. — Pailher, marchand de bœufs, demandeur, contre Pierre Labbe, écuyer, seigneur de Lachapt, défendeur : condamnation contre Labbe au paiement de la somme de 200 livres, reste de billet consenti au profit de Pailher et aux intérêts à partir du jour de la demande. — Lecture d'édit du Roi sur les secrétaires du Roi près les cours et chancelleries, et deux déclarations royales ayant pour but d'éviter les surprises dans la prescription des arrérages de rentes viagères.

B. 2619. (Registre.) — In-4° 12 feuillets, papier et parchemin.

1729. — Charenton Lami, marchand, demandeur, contre Pierre Labbe, sieur de Lachapt, et dame Anne de Roland son épouse, veuve en premières noces du sieur Leroi; condamnation de la dame Labbe à payer une somme de 140 livres, montant du billet du sieur Leroi, ladite somme payable sur le revenu des enfants du défunt. — Marie Margot, demanderesse, contre Pierre Berault, cabaretier à Dun-le-Roi ; condamnation de Berault à payer la somme de 18 livres 15 sols, pour sept mois de services domestiques, ensuite à donner une aune trois quarts de toile et 22 sous pour ses souliers, dépens taxés à 59 sous compensés entre les parties, non compris la signification.

B. 2620. (Registre.)— In-4° 22 feuillets, papier et parchemin.

1729-1731. — François Bureau, marchand à Dun-le-Roi, demandeur, contre Jean Périchon, fermier, défendeur : nomination d'experts, savoir : Denis Martin, maçon, et Joseph Bouyonnet, couvreur, à l'effet d'estimer les réparations à faire à la maison vendue par Périchon à Bureau. — Nomination de Joseph Guyot, greffier temporaire du bailliage de Dun-le-Roi, pour exercer pendant trois mois.

B. 2621. (Registre.) — In-4° 20 feuillets, papier et parchemin.

1731-1733. — Anne Poncet, veuve de Pierre Ligonnet, en son vivant chirurgien, contre Louis Nicolas, Anne Ligonnet sa femme, Gilbert Segault, Jeanne Charpentier sa fille, cause remise. — Françoise Davison, contre son mari Jean-Evangéliste Desprès, sieur de Neuville, demande en séparation de biens.

B. 2622. (Registre.) — 16 feuillets, papier et parchemin.

1733-1735. — Louis Frat, laboureur, contre François Beaujard : opposition à une saisie de blés, ordre de laisser à Frat pour les semer cinquante boisseaux de marsèche et soixante boisseaux d'avoine. — Bigot, sieur de Tertant, demandeur, contre Labbe, sieur de Lachapt ; condamnation par défaut contre Labbe, à payer 376 livres, montant de sa promesse, et aux intérêts du jour de la demande.

B. 2623. (Registre.) — In-4° 96 feuillets, papier et parchemin.

1735-1746. — Jeanne-Marie Savenault, contre François Tréteau son mari, procureur au Bailliage de Dun-le-Roi;

demande en séparation de biens, faits articulés, sentence qui ordonne de faire preuve. — Jean des Mons, chanoine en l'église collégiale de Dun-le-Roi, contre Charles Berthault, prêtre bénéficier en l'église de Saint-Vincent de Dun-le-Roi; ordonné que Berthault conservera les blés comme dépôt judiciaire jusqu'à ce qu'il en soit disposé. — Publication de la séparation de biens entre Madeleine Tréteau et Louis Douart, son mari.

B. 2624. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier (mauvais état).

1746-1758. — François-Jacques Gilet, ancien lieutenant au bailliage de Châteauneuf, contre Pierre Séjournet, marchand boucher, défendeur; appel de sentence rendue au bailliage de Châteauneuf; confirmation condamnation de l'appelant, demandeur, à l'amende et aux frais taxés à 12 livres 16 sous 6 deniers. — Jean Amiot contre Pierre Magnard, représentant sa fille Marie Magnard, héritière, sous bénéfice d'inventaire, de François Magnard, en son vivant, fermier de la seigneurie de Culan; appel de sentence rendue par la justice de Culan, défaut contre Magnard et main-levée d'opposition au profit d'Amiot.

B. 2625. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier et carton.

1758-1762. — Pierre Duperoux, prieur du chapitre de cette ville, demandeur et appelant d'une sentence rendue à Châteauneuf, contre Charles Lamoureux, Marie de Cressy, sa femme, Nicolas de Cressy, François Gaillard et Marie de Cressy, sa femme; confirmation de la sentence de Châteauneuf, et défaut contre Nicolas et Denis de Cressy; frais taxés à 7 livres 14 sous 9 deniers. — Lecture d'un édit du Roi créant deux millions de rentes sur les aides et gabelles et les cinq grosses fermes.

B. 2626. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier et parchemin.

1766-1768. — Martin Boucherat, marchand, et Catherine Pitault, contre Françoise Robin, veuve de François Pitault du Terray, appelant de Châteauneuf; confirmation de la sentence, condamnation de l'appelant à l'amende et aux frais taxés à 37 livres 13 sous 1 denier. — Jean Maronier, maître charpentier, demandeur, contre Claude Néros, appel d'Ourouer, confirmation.

B. 2627. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1768-1770. — Charles Michelet, chanoine de Saint-Etienne de Dun-le-Roi, contre Claude Bouchonnet, maître couvreur; offre par le demandeur de payer une somme de 63 livres 8 sous, à la condition que les travaux seront parachevés suivant la construction; défaut contre Bouchonnet. — Lecture: d'un arrêt du parlement concernant les jésuites, 13 mai 1768; autre arrêt concernant François Tardif, 7 mai 1768; autre sur les jésuites, 6 mai 1768; déclaration sur le commerce des cuirs, 26 mars 1768; autre qui fixe le droit d'oblat à 300 livres, 2 avril 1768. Edit sur les portions congrues, 13 mai 1768. Autre, suppression de plusieurs offices, 22 avril 1768; prolongation du don gratuit, 22 avril 1768. Arrêt du parlement sur le grand conseil, 15 janvier 1768.

B. 2628. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier et parchemin.

1770-1772. — Dernière audience avant vacation, 6 septembre 1770, appel nominal des huissiers immatriculés près le siége: Jean-Baptiste Couppée, huissier audiencier; Jean-Baptiste Pinguet et Jean Lalande, huissiers à Culan; François-Augustin Beauvais, huissier à Saint-Pierre, absent, condamné à 3 livres d'amende.

B. 2629. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier et parchemin

1772-1775. — Marie Peynot, veuve Beauvais, demeurant à Saint-Baudel, demanderesse, contre Jean Margaritat, syndic de la paroisse de Saint-Baudel, défendeur; main-levée de la saisie pratiquée par le défendeur, entre les mains de Michel Poupat, adjudicataire des dixmes, contre la demanderesse; condamnation de Margaritat aux dépens taxés à 40 livres, et à 50 livres de dommages-intérêts.

B. 2630. (Registre.)—In-4°, 34 feuillets, papier et parchemin.

1762-1766. — Registre paraphé par Etienne Bureau, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au bailliage royal, prévôté et police de Dun-le-Roi. — Claude Villatier et François Couillard, fermiers des terres dépendant des confréries des Couperies de N.-D. et de Sainte-Anne, érigées en l'église Saint-Vincent, en la ville de Dun-le-Roi, contre Pierre Droingt, menuisier, confrère desdites confréries, en son nom et au nom de ses confrères; remise de cause. — Paul Témoin, cabaretier aux Bourdelins, paroisse d'Ourouër, contre Simon Coulboy, charbonnier aux Bourdelins, appelant de sentence rendue par le juge d'Ourouer, confirmation de ladite sentence.

B. 2631. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1775-1778. — Noms des plaideurs : Pierre Venat,

laboureur à La Presle paroisse de Vesdun : Leborgne, chevalier, seigneur du Lac, demeurant au château de la Touratte, paroisse d'Arcon : Louis Bésicault, fermier à Vesdun : Louis Dumont, fermier à la Petite-Touratte, paroisse d'Arcon. Appel de sentence rendue à Culan, objet du procès non indiqué, confirmation de la sentence. — Lecture de la déclaration du Roi du 1er mars 1775, qui interdit aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission. — Comparution pardevant M. Douart de Gadaux, lieutenant-général, de Michel Brossard, praticien, qui prête comme tel serment de fidélité au Roi et d'obéissance aux édits et déclarations de sa Majesté et règlements de la Cour.

B. 2632. (Registre). — In-f°, 50 feuillets, papier.

1778-1780. — Marie-Marguerite Rivière, veuve Louis Gougnon, en son vivant, capitaine au régiment de Chartres, dame de Chailleux, demanderesse, contre Aman Garsault, laboureur au domaine de Villaines, et André Garsault, laboureur à Chezal-Chauvier, les deux paroisse de Saint-Denis-de-Palin, défendeurs défaillants : défense au défendeur de couper aucun bois dans la ruesse à Badin, condamnation à mille livres d'amende, à moins que les défendeurs ne préfèrent une estimation du dommage. — Nicolas Delafosse, marchand toilier, demandeur, contre Gilbert Bidault, marchand et voiturier, défendeur, tous deux demeurant à Dun-le-Roi ; contestation au sujet de marchandises confiées à Bidault, qui devait les mener en foire ; jugement préparatoire qui ordonne à Bidault de faire preuve qu'il a transporté les marchandises dans quatre foires indiquées par lui et contestées par le demandeur.

B. 2633. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1780-1783. — Gilbert Géoffrenet, ancien garde du corps, demeurant à Saint-Amand, appelant de sentence rendue à Culan, contre François Brossard, laboureur, Anne Ducreuset, sa femme, Jacques Pinson et Marguerite Brossard, sa femme, boulangers, demeurant à Millechavanx, paroisse de Puy-Ferrand, et autres défendeurs, remise de cause.

B. 2634. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier et parchemin.

1783-1786. — Pierre Fradet, cabaretier, demandeur, appelant de sentence rendue par le juge de Lantan, contre Geneviève Légalis, veuve François de Bridiers, demeurant en son château de la Chaume, paroisse de Lantan ; confirmation de la sentence de Lantan, et maintenue de la saisie pratiquée contre l'appelant.

B. 2635. (Registre.) – In-f°, 50 feuillets, papier.

1786-1789. — 7 septembre 1786, dernier jour d'audience avant vacation. — Appel des huissiers en exercice dans le ressort. — Michel Brossard, huissier audiencier ; Jean-Baptiste Prigat et Jean Lalande, huissiers à Culan ; Jean-Baptiste Beauvais, huissier à Saint-Pierre ; Jean-Baptiste Prigat, huissier à Châteauneuf. — Lecture et publication du testament olographe de Nicolas Depardé, licencié en lois, prieur de Saint-Etienne de Dun-le-Roi, en faveur de M. Pierre Riffault, notaire ; acceptation dudit Riffault.

B. 2636. (Registre.) — In-f°, 42 feuillets, papier.

1789-1790. — Laurent Perchat, laboureur à Porvillain, Charles Fontaine, laboureur au même lieu, paroisse de Saint-Germain-des-Bois, demandeurs, contre Bergeron, Gervais Guignard et Jean Chasset, demeurant au village d'Elmont, paroisse de Saint-Denis-de-Palin, défendeurs défaillants. — Nomination de Pierre Fauconnet, meunier, présenté par les demandeurs, et de Claude Brochet, laboureur, nommé d'office pour les défendeurs : tous deux à titre d'experts, viendront en l'hôtel prêter serment. — Pierre Séguin, fermier des revenus de l'abbaye de Chalivoy-Milon, contre Louis Cadot, laboureur au bourg de Chalivoy, condamnation du défendeur au paiement de la somme de 15 livres pour la valeur de 15 gerbes de blé froment, dues par droit de terrage.

B. 2637. (Registre.) — In-4°, 190 feuillets, papier et parchemin.

1609. — Acte de tutelle pour Etienne de Lanoue, apothicaire à Dun-le-Roi. — Dénonciation par François Vallois de Cortange, paroisse de Vallenay, de trois chevaux appartenant au sieur Audebran, pris en contravention sur ses terres.—Acte portant pension annuelle de 60 livres, au profit de Thomasse Robin, pauvre lépreuse, au lieu de Françoise Peaudoux, ladite pension à prendre sur la maladrerie de Dun-le-Roi.

B. 2638. (Registre.) — In-4°, 154 feuillets, papier et parchemin.

1815-1818. — Ordonnance au concierge des prisons de Dun-le-Roi, de délivrer entre les mains de Christophe Petit, messager-cocher de la ville de Bourges, chargé de le conduire à la Conciergerie du Palais, à Paris, Pierre Dupont, dit Le Cadet, de Cluis, condamné à mort.— Déclaration par Annet Larcheron, de la saisie de neuf vaches sur un pré portant regain et lui appartenant.

B. 2639. (Registre.) — In-4°, feuillets, papier et parchemin.

1692-1699. — Contrat de mariage portant donation entre René Catherinot, fils de Nicolas Catherinot et de Marie Dorsanne, et Marie Baucheron, veuve Péarron, ancien conseilller du Roi, élu grenetier à Dun-le-Roi. — Testament de Pierre Cornu, curé d'Annoix. — Autre de Pierre Chabrias, curé de Bussy. — Donation mutuelle entre Philippe Selleron, seigneur de Nouhan, avocat en Parlement, et Françoise de Fleury, sa femme.

B. 2640. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier et parchemin.

1770-1772. — Jean Chirade, laboureur à Chezal-Chauvier, contre Aman Garsault, laboureur à Villaine; condamnation de Garsault à restituer à Jean Chirade, 13 douzaines de chanvre non taillé. — Gaston de Lavienne, demandeur, contre Pornin, voiturier, défendeur; condamnation par défaut en dernier ressort au paiement d'une somme de 24 livres, prix de vente d'un arpent de bois taillis.

Enregistrement des causes personnelles n'excédant pas 40 livres, jugées en dernier ressort conformément aux lois de septembre 1769 et du 3 décembre 1710.

B. 2641. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier et parchemin.

1772-1781. — Etienne Sautereau, jardinier à Villeneuve, commune de Bussy, contre Silvain Commeau, journalier à Nizerolle, même paroisse; condamnation par défaut prononcée contre Commeau, à livrer sept boisseaux et demi d'avoine ou sept livres 10 sols leur valeur. — Edme Gerouille, huissier au grenier à sel de Dun-le-Roi, demandeur, contre Anne Lecomte, veuve Busson, et Philippe Busson, son fils, appel à prêter serment, renvoi du demandeur.

B. 2642. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1781-1783. — Marie Vilain, veuve d'Augeron, demeurant au lieu de l'Hermitage, paroisse de Blet, demanderesse, contre Rivière, manœuvre, demeurant paroisse de Chaumont, défendeur défaillant; condamnation par défaut, profit-joint, contre Rivière, qui devra payer à la demanderesse la somme de 15 livres; les dépens sont taxés à 14 livres 3 sous. — Anne Devaux, demanderesse, contre Pierre Bedon, vigneron à Dun-le-Roi; condamnation par défaut contre Bédon, au paiement d'une somme de douze livres en argent, et à donner trois aunes de toile de ménage et de la laine filée pour tricoter une paire de bas.

B. 2643. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1783-1786. — Causes sommaires. — Pierre Rolland, journalier, demandeur, contre François Lablaude, charpentier, demeurant à Châteauneuf; appel d'une sentence rendue en la justice du marquisat de Châteauneuf; contestation au sujet d'une huisserie que ledit Lablaude prétend avoir fourni; l'audience est tenue par MM. Boucaumont, Riffault et Lecomte. — Lieutenant-général audit siége, Douart des Gadeaux.

B. 2644. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1786-1787. — Noms des magistrats qui tiennent les audiences : Boucaumont, lieutenant-général; Terrasse, avocat; Riffault, avocat; Gonneau, procureur; Bidault, avocat; Peron, procureur; Lecomte, procureur; Périgne, avocat; Ruffray, procureur. Tous sont appelés à siéger comme juges.

B. 2645. (Registre) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1787-1790. — Louis Gaudard, commissaire-priseur, demandeur, contre Hélène Buret, veuve Prigat, défenderesse; condamnation par défaut contre la défenderesse, à payer la somme de 9 livres, pour transport de Dun-le-Roi et Châteauneuf, et vacations de commissaire-priseur. — François Périgue, ancien procureur, demandeur, contre Antoine Vincent, dit Tison, marchand de la paroisse de Vesdun, défendeur défaillant : condamnation par défaut prononcée contre Vincent, à payer la somme de treize livre ssix sous, reliquat de frais d'une instance poursuivie devant le bailliage de Dun-le-Roi, en appel de sentence rendue à la baronie de Culan.

B. 2646. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets, papier et parchemin.

1617-1624. — Productions, charges et décharges, noms des procureurs qui font lesdites productions : Poncet, Berthault, Monycault, Guillemin, Joing, Bourgoin, Garnier, Nizerolle, Jacques, Debeauvoir, Yel, Douart..

B. 2647. (Registre.)—In-4°, 96 feuillets, papier et parchemin.

1624-1631. — Prise en charge par le greffier, des dossiers produits par le procureur, et décharges pour retrait

desdites procédures — 4 janvier 1625, retiré par Joing, un sac complet de procédures pour M. Georges de Gamache, appelant de Cornusse, contre François d'Orléans — 28 août 1627, porté au lieutenant du bailliage les procédures d'entre le chapitre de Dun-le-Roi, demandeur, et François de Bar, écuyer, seigneur de Massay, Jean Colin et Gilbert Senat, tous défendeurs. — 19 octobre 1630, porté du greffe chez le juge le sac des procédures des époux Michel Robert, contre Pierre Biesse.

B. 2648. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets, papier et parchemin.

1632-1635. — Décharges au greffier, pour retrait des dossiers produits par les procureurs — 8 janvier 1632, retiré par Douart un sac complet de procédures pour Catherine Petit, demanderesse, contre Jean Boulier, au profit de laquelle demanderesse est intervenue sentence par défaut. — 7 janvier 1733, retiré par Joing, les procédures pour Jean Dehuidé, opposant au décret des héritages saisis sur Pierre Vallon, curateur aux biens vacants de feu Guillaume Levêque, à la requête de Esme Normant.

B. 2649. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1725-1729. — Registre des charges et décharges. — Production mise au greffe dans l'instance, entre Charles Forestier contre Thimoléon de Pressigny, seigneur de la Crête. — Idem. par Chapuzet contre Pierre Peron.

B. 2650. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1729-1738. — Remise par le procureur du Roi au greffe de la procédure, entre Louis Charpin et Catherine Laporte sa femme, contre Berthault et Nérault le jeune. — Remise par le lieutenant-général de la procédure de M. Labbe de Lachaps contre Me Boyau de la Chaume.

B. 2651. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1775-1790. — Production par Périgne, procureur de Silvain Audebrand, tailleur d'habits, Marie Lecomte, sa femme, défendeurs, contre Pierre Riffault, marchand, demandeur. — Par Dasvin, procureur de Robin-Dechatre, bourgeois, contre la veuve Taillemite et Jean Taillemite son fils.

B. 2652. (Registre). — In-f°, 52 feuillets, papier et parchemin

1767-1789. — Consignation du bailliage de Dun-le-Roi et des justices seigneuriales et subalternes y ressortissant. — Dépôt par François Riffault, marchand à Dun-le-Roi, de la somme de 116 livres 3 sous 3 deniers, provenant de la discution des blés saisis sur Jean Phelipon, à la requête de Henri Labbe, chirurgien à Bourges, espèces déposées : 1° 19 écus de six livres, 1 pièce de 24 sous ; 2° une de douze sous ; 3° une de six sous ; 4° une pièce de douze deniers ; 5° un liard. — Dépôt par Pierre Potier, fermier, de la somme de 2,362 livres, savoir : celle de 1,678 livres 7 sous pour 501 boisseaux de blé à lui adjugés, à Châteauneuf, au prix de 3 livres 7 sous chaque boisseau, et celle de 683 livres 10 sous pour 291 boisseaux de marsèche, à 47 sous 3 deniers chaque boisseau.

B. 2653. (Registre.) — In-4°, 3 feuillets, papier.

1726-1729. — Registre de charges et décharges, noms des procureurs. — Terrasse, Dufour. — Plainte, charges et informations par Françoise Coindault, domestique, procédant sous l'autorité de son père, contre Sébastien Petit, laboureur à Chambon.

B. 2654. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1721-1727. — Enregistrement des charges et informations. — Informations faites à la requête de Michel Bonardel, marchand à Bourges, contre Pierre Labbe. — De Pierre Devot, contre Simon Parchat, de la paroisse de Bussy. — Plainte de Louis de Herouard, seigneur de Chipron, contre Jean Chamoreau et autre, de la paroisse d'Annoix.

B. 2655. (Registre.) — 4 In-4°, feuillets, papier.

1737-1738. — Enregistrement des procédures criminelles. — Information à la requête de Gilbert Delafosse, drapier à Bourges, demandeur, contre François Bureau, marchand de chevaux. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi en ce siége, contre Marie Dodat, fille trouvée en délit de vagabondage dans la paroisse de Chaumont.

B. 2656. (Registre.) — In-4°, 7 feuillets, papier et parchemin.

1767-1788. — Claude de Sarre, chevalier, seigneur de la Forest, au nom et comme légitime tuteur de ses enfants, et au nom de défunte dame Marie-Madelaine Labbe de Saint-Loup, sa femme, contre Marie Giraud, veuve de Guillaume, seigneur de Saint-Loup, demande en comparution, défaut. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Pierre et Blaise Furet, défaut.

B. 2657. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier et parchemin.

1759-1771. — Esme Gerouille, demandeur, contre Ursin Poisson, marchand-fermier et le sieur Chantelat appelé en garantie par Poisson : condamnation de Poisson à reprendre son mandement de 80 livres donné en paiement à Gerouille, et aux frais taxés à 11 livres 18 sous ; seconde condamnation prononcée contre Chantelat qui devra solder 104 livres, plus les frais taxés à 8 livres 17 sous 6 deniers, non compris la copie des présentes, la signification et le sceau. — Aignan Alindré, marchand à La Châtre, demandeur, contre Saturnin Langlois, maître sellier à Culan, défendeur, défaillant ; condamnation du défendeur au paiement de 55 livres 12 sous pour livraison de marchandises, et aux frais taxés à 6 livres 18 sous.

B. 2658. (Registre.) — In-4°, 26 feuillets, papier.

1771-1776. — Anne Lebègue, veuve Gassot, seigneur de Lavienné, demanderesse, contre Joseph Bidault, marchand boucher, défendeur : condamnation de Bidault au paiement de la somme de 120 livres, montant de la vente de deux vaches. Frais, 5 livres 12 sous 8 deniers. — Etienne Dubois, notaire à Saint-Amand, demandeur, contre Anne Breussard, veuve Audebrand, défenderesse, et Audebrand son fils, marchand boucher, tous les deux défaillants : condamnation des défendeurs au paiement de la somme de 50 livres, montant de la vente d'une vache, frais taxés à 12 livres 16 sous 6 deniers.

B. 2659. (Registre.) — In-4°, 54 feuillets, papier et parchemin.

1676-1784. — François Auperin, marchand de chevaux, demandeur, contre Pierre-Guillaume Beguin, maître chirurgien, demeurant à Blet, défendeur défaillant : condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 280 livres, montant de son billet, tenu pour reconnu et contrôlé ; frais, 7 livres 18 sous et 1 denier. — Alexis Massicard, marchand, demandeur, demeurant à Uzay, contre Nicolas Audebrand, marchand boucher, demandeur défaillant : condamnation du défendeur au paiement d'une somme de 51 livres, reliquat de compte ; frais, 5 livres 14 sous.

B. 2660. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier et parchemin.

1784-1790. — Clément Grandcour, marchand de Bourges, demandeur, contre Jean Verniau, marchand de Dun-le-Roi : condamnation par défaut, par corps et sans appel, au paiement de 75 livres 6 sous, montant d'un billet dont la signature sera tenue pour vérifiée. — Jean Parent, marchand à Valigny, demandeur, contre Marguerite Leblanc, femme séparée de biens de Nicolas Bonnin, défenderesse défaillante : condamnation consulaire et en dernier ressort, contre la défenderesse, au paiement de 230 livres, montant de son billet qui sera tenu comme contrôlé et reconnu.

B. 2661. (Registre.) — In-f°, 84 feuillets, papier.

1615-1616. — Donation faite par Guillemette de Bray à son petit-fils Claude Maréchal, de différents objets mobiliers à l'occasion de son mariage. — Testament de Paquette Delacroix, en faveur de Gilbert Lelarge et Léonard Bessemoulin.

B. 2662. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier.

1720-1723. — Donation faite par Labbe, écuyer, demeurant à Bourges, aux dames de l'Annonciade de Bourges, des moulins des Ponts et de Boissereau, situés sur la rivière d'Auron, et des droits de rivière y énoncés, avec terres et prés situés dans la paroisse de Parnay ; les dames de l'Annonciade sont nommées, savoir : Jeanne de Fontenay, Marie du Chatellier, Louise de Bridiers, Catherine Hérault, Madelaine Tuilier, Madelaine Claveau, Marguerite Labbe, Marie Moreau et Catherine Fontenay.

B. 2663. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier et parchemin.

1723-1726. — Testament du sieur Etienne Monicault, sieur du Madereau, demeurant à Dun-le-Roi, au profit de Nicolas Monicault, marchand, demeurant à Châteauneuf-sur-Cher, son frère, et de Simon Drouin, son beau-frère, mari de Jeanne Monicault, chacun pour moitié. Legs de 400 livres au profit des minimes de Dun-le-Roi. — Contrat de mariage entre Louis Thevenin, fils de Jacques Thevenin et d'Henriette Boin, d'une part, et Marguertte Ragon, fille de Etienne Ragon, seigneur du Vernet, et d'Anne Josset, d'autre part.

B. 2664. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1726-1729. — Donation devant Segny, notaire, faite par Annet Thibert, bachelier en théologie, curé de Saint-Hirier-les-Bois, au profit de Joseph Thibert, escuyer, seigneur de Moulin-Porcher, demeurant aux Grandes-Chaudonnières, paroisse d'Ignol. Objets donnés : Droits indivis

sur Moulin-Porcher et Chalivoy-les-Noix, paroisse de Charly, sur les chanseaux et bois griffon, paroisse de Cornusse.

B. 2665. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1728-1729. — Lettres du Roi qui nomment substitut du procureur du Roi à Dun-le-Roi, le sieur Pierre Quillery, en remplacement de Jean Lejuif, décédé. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Sergent, seigneur de la Briche, veuf de dame Marie Salmon, demeurant au bourg d'Azy, et Anne Bergeron, bourgeoise, demeurant à Dun-le-Roi.

B. 2666. (Registre.)—In-4°, 22 feuillets, papier et parchemin.

1729-1744. — Donation mutuelle entre Rotillon, boulanger à Dun-le-Roi, et Marie Page, sa femme. — Codicille par lequel la dame Marie de Bourdaloue, veuve de Cormere[1], révoque le legs fait précédemment de la terre de Contres, à son cousin-germain, Etienne Gassot de Prioux, et donne cette terre à Robert Gassot de Poix, à la condition de servir une rente annuelle de 1,200 livres, à Etienne. — Donation mutuelle entre Silvain Bureau, marchand tanneur, demeurant à Dun-le-Roi, et dame Françoise Girard, son épouse.— Contrat de mariage entre Robert de Souesmes, seigneur de Coulons, capitaine au régiment de Sarvigny, et demoiselle Marie Lefert d'Aulton.

B. 2667. (Registre.) — In-4°, 27 feuillets, papier.

1744-1758. — Lettres à terrier pour la seigneurie de Parnay; propriétaire. François-Clément Gassot, seigneur de Contres, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Chartres. — Testament de Jeanne Mercier, femme Sacrot, voiturier à Châteauneuf; — de Claude Bellami, curé de Bussy; — de Jacques Bureau, boulanger à Dun-le-Roi.

B. 2668. (Registre.)— In-4°, 30 feuillets, papier.

1758-1770. — Testament de Marie Rotillon, veuve Bureau. — Lettres de bénéfice d'âge en faveur de Charles Guichard, âgé de 21 ans et orphelin.—Testament de Charles de Boyau, prieur du chapitre de Saint-Etienne. — Lettres de bénéfice d'âge en faveur de Jean Foureau, âgé de 21 ans.

B. 2669. (Registre.)—In-4°, 33 feuillets, papier et parchemin.

1771-1781. — Lettres royales portant nomination de Philippe Perrot, notaire à la résidence de Culan. — Lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean Lalande, fils de Pierre et de Françoise Roy; — de Denis, François et Pierre Jaquelin, le premier âgé de 22 ans, le deuxième de 17 ans et le troisième de 14 ans; ces lettres sont accordées sous la réserve que les uns et les autres ne pourront emprunter ni hypothéquer avant d'avoir atteint l'âge de 25 ans.

B. 2670. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier et parchemin.

1781-1785. — Lettres de provisions de procureur, accordées à Eustache Lecomte, par Charles-Philippe comte d'Artois, auprès du bailliage de Dun-le-Roi. — Lettre de bénéfice d'âge au profit de Marie Séjournet, âgée de 15 ans, fille de Joseph Séjournet, en son vivant cabaretier à Dun-le-Roi; — de Armand-René de Culon et de Jacques son frère, le premier âgé de 23 ans et le deuxième de 22 ans, fils de Claude de Culon, chevalier, et de Jeanne de Chassy de Donay.

B. 2471. (Registre.) — In-4°, 2 feuillets, papier.

1725 (Juin). — Enregistrement des affaires concernant la réformation du terrier de Viel-Château Saint-Aman. — Aman Godin, procureur du Roi, demandeur, contre Paul Lelarge, sieur des Saules, Jean Fouquet, sieur de Saugon, et François Fouquet, sieur de la Lande, défendeurs. — Discussion de l'héritage appelé les Pouquettes.

B. 2672. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier et parchemin.

1725-1746. — Enregistrement des lettres obtenues par le seigneur Jean de Beauverger de Mongon, commandeur de la Rocherie, pour la confection du terrier de la Rocherie. — Maître Margon, commandeur de la commanderie de la Rocherie, dépendant, comme membre de la commanderie de Saint-Jean, de Châteauneuf-sur-Cher, contre Laurent Moreau, seigneur de la Vèvre; remise de cause.

B. 2673. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1731-1736. — Enregistrement des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes. — Déclaration du Roi établissant un règlement général entre les curés primitifs et les curés vicaires perpétuels, 12 mai 1731. — Sur les cas prévôtaux et présidiaux, 5 février 1731. — Arrêt du Parlement qui condamne un libelle intitulé aux fidèles de l'église de Paris, sur ce qu'ils ont à craindre des confesseurs qui acceptent la bulle *Unigenitus*, 20 février 1731. — Déclara-

tion du Roi sur les insinuations, 17 février 1711. — Ordonnance qui fixe les conditions des donations, février 1731.

B. 2674. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1736-1741. — In-f°. Déclarations sur la forme des actes de l'état-civil, 9 avril 1736. — Pour faciliter la perception des arrérages des rentes des tontines établies sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, 23 juillet 1737. — Sur les bénéfices et dignités des bénédictins anglais établis à Paris, 22 août 1736. — Lettres patentes sur le règlement de la teinture de la laine, 29 janvier 1737. — Ordonnance sur le faux principal, le faux incident et les reconnaissances d'écritures en matière criminelle, 8 mai 1738. — Sur les évocations et règlements de juges, août 1737. — Édit du Roi sur l'établissement d'une loterie royale pour l'extinction de partie des rentes établies sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, décembre 1737. — Déclaration qui fait défense aux nouveaux convertis de vendre leurs biens pendant le délai de 3 années, 3 février 1738. — Édit du roi portant création de 100,000 livres de rente sur la ferme générale des postes, juillet 1738. — Suppression des contrôleurs d'eau, mai 1738. — Sur les pèlerinages, 1er août 1738. — Déclaration du Roi sur les successions mobilières des sujets de la grande Bretagne, décédés en France, 19 juillet 1739. — Lettres patentes portant réglement de la tonte des laines dans la province de Berry, 19 novembre 1739. — Déclaration du Roi qui exempte de tous droits les grains, farines et légumes, 14 novembre 1740.

B. 2675. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1745-1758. — Déclaration confirmative des priviléges et droits accordés aux grands maîtres des eaux et forêts, 20 décembre 1745. — De l'hérédité des offices de substituts de procureurs du Roi, des jurés vendeurs et priseurs de meubles, et des arpenteurs royaux, 12 janvier 1745. — Sur les nominations aux cures et bénéfices à charge d'âmes, 27 avril 1745. — Edit portant suppression des offices de trésoriers-payeurs et receveurs des 14 deniers pour livre du prix des bois, 10 décembre 1745. — Déclaration portant réglement de la fabrication des galons d'or et d'argent, 7 novembre 1746. — Arrêt du parlement qui condamne au feu deux livres intitulés : *Histoire naturelle de l'âme,* et le second, *Pensées philosophiques*, comme contraires à la religion et aux bonnes mœurs, 7 juillet 1746 ; — qui ordonne la suppression d'un avis publié par Mgr d'Amiens, aux curés de son diocèse, au sujet de ceux qui ne sont pas soumis à la bulle *Unigenitus*, et demandent les sacrements, 7 janvier 1747. — Lettres patentes confirmatives du traité passé entre les commissaires du Roi et les états du Languedoc, pour un emprunt de dix millions.

B. 2676 (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier.

1766-1771. — Arrêt du parlement qui réglemente les travaux des architectes et des entrepreneurs, 17 novembre 1766. — Lettres patentes sur le droit d'aubaine, 12 janvier 1767 ; — sur les billets de Law et autres effets de la compagnie des Indes, 25 janvier 1767. — Arrêt sur les jésuites expulsés de France. — Edit sur les exemptions de tailles, 21 mai 1767 et 15 juin 1767 ; — sur les arts et métiers, 6 juillet 1767. — Arrêt sur la levée des deniers ecclésiastiques, 3 mars 1768. — Lettres patentes sur la vente des biens des jésuites, 14 mars 1768, sur l'exemption du droit d'aubaine, 20 avril 1768. — Edit sur les ordres religieux, 28 avril 1768. — Lettres patentes portant réglement pour l'administration de la compagnie des Indes, 28 juin 1768, qui ordonne la levée du 2 vingtième, 6 mars 1769. — Lettres patentes sur le remboursement des dettes de l'Etat, 23 février 1769, qui abolissent le droit d'aubaine, 18 mars 1769, qui proclament le traité entre le Roi et l'Impératrice Reine de Hongrie, 5 octobre 1769. — Edit du roi portant création de un million deux cents mille livres de rentes, au capital de trente millions, au profit de la compagnie des Indes, à titre de remboursement, 19 mars 1770. — Arrêt du parlement qui règle le procès aux cadavres, 27 mars 1770 ; — qui règle l'administration des colléges qui ne dépendent pas de l'université, 7 mai 1770. — Edit portant création de quatre millions de rente sur les aides et gabelles, février 1770.

B. 2677. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1771-1777. — Edit établissant un droit de deux sous sur l'amidon, février 1771. — Abolition du droit d'aubaine. — Lettres patentes du 19 mars 1771, qui proclament la convention passée entre le Roi de France et la duchesse de Saxe-Weimar. — Suppression des offices de commissaires aux ventes de meubles, août 1771. — Etablissement de chancelleries dans les siéges royaux qui ressortent des Parlements, 24 novembre 1771. — Rétablissement dans les villes ou communautés où il y a corps municipal, des offices de conseillers, maires, lieutenants des maires, secrétaires, greffiers, échevins, jurats, consuls, capitouls et assesseurs, novembre 1771. — Réglement de la procédure dans les matières sommaires et dans les matières de taille, janvier 1772. — Exemption des droits d'aubaine entre la Suisse et la France, 20 janvier 1772. — Exemption des droits d'aubaine entre la France et

le Danemarck, 6 mai 1772; — Lettres patentes sur l'exécution en France des bulles, brefs, rescrits et expédition venant de cour de Rome, 8 mars 1772. — Défense aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission, 15 mars 1772. — Réglement sur les études en chirurgie, 12 avril 1772. — Réglement pour les glaneurs, 15 juillet 1771. — Déclaration interprétative de l'édit de juin 1771, sur les hypothèques, 23 juin 1772. — Réglement des rapports avec le clergé, 13 juillet 1772. — Etablissement d'une commission pour l'examen des remèdes et la distribution des eaux minérales, 25 avril 1772. — Déclaration concernant les bénéfices à charge d'âmes, de l'ordre de Saint-Augustin, 22 août 1770. — Lettres patentes en faveur de la communauté des barbiers-perruquiers, 12 décembre 1772. — Suppression des offices de roi des ménétriers, mars 1773. — Réglement sur la forme des registres de baptêmes, mariages et sépultures, 27 novembre 1773. — Confirmation des statuts de l'ordre des Prémontrés, 23 juillet 1773. — Constitution générale de l'ordre des Récolets, 14 mai 1773. — Déclaration interprétative de l'édit qui réglemente la procédure de février 1771, 29 octobre 1773. — Déclaration concernant les officiers commensaux du roi, 3 janvier 1774. — Lettres patentes sur l'enregistrement du bail des fermes du Roi, 17 novembre 1773.

B. 2678. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1777-1784. — Exemptions du droit d'aubaine entre la France et la République de Raguse, 29 octobre 1776. — Arrêt du parlement qui condamne une brochure intitulée : *Plan de l'Apocalypse*, 1773, 11 avril 1773. — Lettres patentes qui ajournent toute poursuite contre les vassaux qui n'ont pas encore fait l'hommage de l'heureux avénement, 16 septembre 1775. — Edit contre les jésuites, mai 1777. — Suppression des communautés d'arts et métiers, avril 1777. — Liberté d'entrée accordée aux taffias des colonies françaises et d'Amérique, 6 mars 1777. — Réglement des siéges présidiaux, août 1777. — Autorisation accordée aux prévôst et échevins de Paris, de faire un emprunt de six cent mille livres, août 1777. — Suppression des receveurs de tailles, remplacés par les receveurs des impositions dans les apanages des princes du sang, 14 août 1777. — Proscription du jeu de hasard, arrêt du 12 décembre 1778. — Défense aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission, 14 février 1778. — Elections des gardes-jurés des marchands et fabricants, dans le ressort du parlement de Paris, 1er décembre 1777. — Police des noirs, 9 août 1777. — Priviléges des gens de mer, 24 juin 1778. — Création de quatre millions de rentes viagères, novembre 1778. — Edit sur les ordres religieux, 15 mars 1779. — Etablissement d'une assemblée provinciale en Berry, 9 mai 1779. — Edit sur les manufactures, juillet 1779. — Lettres patentes interprétatives de celles antérieures, sur la création de l'assemblée provinciale établie dans la généralité de Berry, août 1779. — Suppression du droit de main-morte et de servitude dans les domaines du Roi, août 1779. — Etablissement d'une société de médecine, septembre 1778. — Réglement sur le commerce en détail des boissons, 20 décembre 1779. — Réglement sur la vente des biens immeubles des hôpitaux. — Abolition de la question préparatoire, août 1780. — Etablissement de bureaux de visite et de marque pour les étoffes, juin 1780. — Lettres patentes qui approuvent les délibérations de l'assemblée générale du clergé de France, qui attribuent à sa Majesté, à titre de don gratuit, une somme de trente millions de livres, 30 juillet 1780. — Nomination de Jean-Vincent René pour faire recette au nom du Roi, des droits d'hypothèques et des quatre deniers pour livre, sur les ventes de meubles, 12 août 1780. — Condamnation d'un livre intitulé *Histoire philosophique et politique des établissements de commerce dans les Indes*, par Raynal, mai 1791. — Défense aux curés de France de s'assembler sans permission, 9 mars 1782.

B. 2679. (Registre.) — In-f°, 100 feuillets, papier.

1784-1789. — Arrêt du Parlement portant réglement des boucheries, 30 mars 1784; — portant défense de sonner les cloches en temps d'orage, en temps ordinaire, de les sonner sans la permission du curé, 29 juillet 1785. — Réglement des études de chirurgie, 18 juin 1784. — Arrêt du conseil d'Etat qui subroge François Melin à Jean-Vincent René, pour l'exploitation des domaines, 17 mars 1785. — Arrêt de la cour sur les testaments reçus par les curés, vicaires, notaires et autres personnes publiques : — sur la garde du bétail, par pâtre commun, 28 février 1785. — Déclaration sur les affaires personnelles, n'excédant pas 40 livres, jugées en dernier ressort et sommairement, août 1785. — Homologation de la décision de l'assemblée générale du clergé qui fixe à 18 millions le don gratuit offert à sa Majesté, 7 juillet 1785. — Priviléges accordés aux étrangers qui établiront en France des manufactures, 14 janvier 1786. — Création de l'office de directeur général des messageries, postes aux chevaux, relais et haras, décembre 1785. — Embellissement de Paris, construction du pont de la place Louis XV, achèvement du quai d'Orsai, destruction des maisons construites sur les ponts de la ville de Paris, 7 septembre 1786. — Tribunal du point d'honneur, priviléges confirmés aux conseillers rapporteurs, secrétaires et greffiers,

24 mars 1786. — Création d'assemblées provinciales dans toutes les provinces, à l'imitation de celles de Berry et Guyanne, 22 juin 1787. — Liberté du commerce des grains, 25 juin 1787. — Suppression des droits d'encrage et de lestage, liquidation des droits qui se perçoivent sur la navigation, 28 juin 1787. — Conversion des corvées en prestations en argent, 27 juin 1787. — Transfert du parlement en la ville de Troyes, 2 août 1787. — Arrêt du parlement séant à Troyes, doléances, 29 août 1787. — Rétablissement du parlement à Paris, 20 septembre 1787. — Réglement pour les réparations à faire aux biens saisis, 3 décembre 1787. — Reddition de droits en faveur de ceux qui ne professent pas la religion catholique, 29 janvier 1788. — Taxe des procureurs à la justice de Dun-le-Roi, 27 février 1788. — Administration de la justice, ce 8 mai 1788. — Etablissement d'une cour plénière, 8 mai 1788. — Arrêt sur les réunions dans les maisons de jeux prohibés, 9 janvier 1789. — Condamnation d'un écrit intitulé : *Délibération à prendre par le Tiers-Etat dans les municipalités du royaume*, 17 décembre 1788. — Approvisionnement et police des marchés, 18 décembre 1788. — Déclaration du Roi qui ordonne l'assemblée des Etats-Généraux en janvier 1789, 23 décembre 1788. — Déclaration du Roi sur les attroupements, 28 avril 1789.

B. 2680. (Registre.) — In-folio papier.

1789-1790. — Edits, décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés ou non sanctionnés par le roi. — Prêt à intérêts, 12 octobre 1789. — Circulation des grains, octobre 1789. — Vacances prolongées de tous les parlements, 3 novembre 1789. — Abolition des droits de francs fiefs, octobre 1789. — Suspension des vœux des religieux, 1er novembre 1789. — Transcription des décrets de l'assemblée approuvés par lettres patentes, sur les registres des cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités, 3 novembre 1789. — Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 30 septembre 1789. — Décret qui proclame la Constitution, 1er octobre 1789. — Décret qui abolit l'ancien régime, 4, 6, 7 et 11 août 1789 — Décret qui réglemente la police contre les perturbateurs, 10 août 1789. — Emprunt de 30 millions, 9 août 1789. — Emprunt de 80 millions, 27 août 1789 — Réduction de dépenses jusqu'à concurrence de 35 millions, 6 octobre 1789, et contribution patriotique du quart du revenu. — Libre circulation des grains. 29 août 1789. — Justice criminelle, modification, 8 et 9 octobre 1789. — Loi martiale contre les attroupements, 21 octobre 1789. — Suspension de la délivrance des passeports, 15 octobre 1789. — Sursis à toute convocation d'assemblée de province, 26 octobre 1789. — Suspension des vœux monastiques, 28 octobre 1789. — Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, sous la condition de subvenir aux dépenses du culte et à l'entretien convenable de ses ministre, 2 novembre 1789. — Mise en vacance des justices avec fonctionnement régulier des chambres de vacation, jusqu'à ce que l'organisation judiciaire soit faite, 3 novembre 1789. — Les titulaires des bénéfices et les supérieurs des maisons ecclésiastiques devront donner l'énumération de tous leurs biens, 10 décembre 1790. — Conservation des biens ecclésiastiques mis sous la sauvegarde des administrations publiques. — Ordre de dresser des catalogues des archives et des bibliothèques des monastères, 17 décembre 1790. — Confiscation des grains exportés en fraude, 17 décembre 1790. — Sursis à la nomination de tout bénéfice ecclésiastique, sauf pour les cures, 17 décembre 1789. — Punition des délits forestiers, 31 décembre 1789. — Constitution des municipalités, 18 janvier 1790. — Admission des non catholiques dans toutes les administrations civiles et militaires, 18 janvier 1790. — Délai de deux mois accordé pour la formation des listes destinées à la levée de la contribution patriotique, 30 décembre 1789. — Les officiers municipaux exerceront, par provision, les fonctions de justice contentieuse et volontaire, dans les provinces où ils en étaient investis, 28 janvier 1790. — Liquidation de la Caisse des Comptes, création de la Caisse de l'Extraordinaire. — Décret sur les administrations municipales qui seront élues, 28 janvier 1790. — Convocation pour élections municipales, 28 janvier 1790. — Ordre de vente des biens de la couronne, sous réserve. — Création des assignats sur la caisse de l'extraordinaire, 28 janvier 1790. — Conditions exigées pour être citoyen actif, 3 journées de travail ou 3 livres, 4 février 1790. — Division de la France en départements et en districts, assemblées administratives, municipalités, assemblées primaires pour élections, conditions d'éligibilité, 25 février 1790. — Instruction de l'assemblée sur la formation des assemblées représentatives et des corps administratifs, 8 janvier 1790. — Punitions égales pour tous, suppression des confiscations, corps des suppliciés rendus aux familles, sépulture, nulle mention du genre de mort sur les actes de décès, décret du 8 janvier 1790. — Décret sur les élections, 8 janvier 1790. — Décret donnant jusqu'au 1er mars prochain, pour la déclaration des biens ecclésiastiques. — Les juifs, même ceux connus sous le nom de juifs Portugais, Espagnols et Avignonais paieront des droits de citoyens actifs. — Les droits réunis, les octrois et autres seront maintenus et perçus comme devant. — Détermination du prix des journées d'après lesquelles sont dressées les listes des ci-

toyens actifs, 8 mars 1790. — Prohibition des vœux monastiques, 13 février 1790. — Détermination des pensions qui seront servies aux religieux qui sortiront de leurs maisons de Paris, février 1790. — Aliénation de quatre cent millions de biens ecclésiastiques, au profit des municipalités de Paris et du royaume qui en feraient la demande, 17 mars 1790. — Division de la France en 83 départements, 7 mars 1790. — Ordre judiciaire, organisation première, octobre 1790.

BAILLIAGE D'ISSOUDUN

B. 2681. (Liasse.) — 32 pièces, papier, 7 pièces, parchemin.

1662-1790. — Déclaration du greffier au sujet d'une fourchette d'argent, contre Pierre Bernadon, qui en a été trouvé possesseur. — Information faite au sujet d'une fille tuée dans la maison de Gilbert Truent et de Jean Duret, paroissiens d'Epineuil.

B. 2682. (Liasse.) — 35 pièces, papier, 5 pièces, parchemin.

1722-1779. — Interrogatoire de Jean-Baptiste Aucouturier, religieux cordelier. — Demoiselle Françoise Rabotin, veuve Duchier, sieur de la Courtille, contre Jacques Bignet, laboureur ; griefs, pièces de procédure. — Georges Aujay, sieur de Montebras, contre Jean de Bourges, seigneur de la Chaume ; appel de sentence rendue à Boussac ; enquêtes et griefs.

B. 2683. (Liasse.) — 30 pièces, papier, 6 pièces, parchemin.

1725. — Diverses procédures concernant le sieur Jouesne, procureur aux siéges royaux d'Issoudun, contre plusieurs particuliers. — Guillaume Gaignaux, contre Marie Amourette, veuve d'Etienne Macé.

B. 2684. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1710. — Procédure entre maître René Perrot, ancien bailli d'Argenton, et Edme Roussel, architecte du Roi, pour raison du vol et enlèvement de quartiers de pierre par lui tirés et baillés, pour la construction du pont de la rivière de la Bouzanne.

B. 2685. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1710. — Arrêt contre Nuret, greffier d'Issoudun, au bas duquel est itératif commandement de l'emprisonnement de sa personne. — Information par Louis Chauveton de Vouzé, à la requête de Silvain de la Chaume, contre maître René Perrot, bailli d'Argenton.

EAUX ET FORETS D'ISSOUDUN.

B. 2686. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1780-1782. — Interrogatoire de M. Renauldon, greffier, sur la plainte et accusation de Pierre Perron, Jacques Bonnin et François Charlemagne, adjudicataires des bois de Chezal-Benoît. — Plainte donnée au seigneur de Blanche-Barbe, grand maître des Eaux et Forêts, par Pierre Perron, sieur de la Tuillerie.

B. 2687. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier et parchemin.

1728-1780. — Registre des procès-verbaux de visites, et rapport sur les bois dépendant de la Maîtrise d'Issoudun.

BAILLIAGE DE MEHUN-SUR-YÈVRE.

B. 2688. (Liasse.) — 11 pièces, papier, 3 pièces, parchemin.

1696-1780. — Procédures : contre Guillaume Dormé, accusé de vols domestiques dans la ville de Vierzon. — Entre le sieur Chenu et les dames religieuses de l'abbaïe de Vierzon, pour dégâts causés par les bestiaux du sieur Chenu, aux jeunes noyers desdites dames.

B. 2689. (Liasse.) — 10 pièces, papier, 2 pièces, parchemin.

1731-1747. — Prestation de serment faite par Nicolas Ragot, greffier du bailliage de Mehun. — Inventaire des effets de communauté entre Marie Jourdin, Jeanne et Marguerite Beaubois, comme représentant Jean Beaubois, leur père, dressé à la réquisition de Thomas Salmon, tuteur et curateur desdites mineures.

B. 2690. (Liasse.) — 15 pièces, papier, 4 pièces, parchemin.

1748-1762. — Pièces concernant l'estimation des terres de la Motte, Vouzeron et des Noues, en vertu d'une sentence rendue au Châtelet de Paris. — Jugement définitif condamnant François Ligé à être rompu vif et préalablement appliqué à la question, pour assassinats et vol, au préjudice de Basset, chanoine, et de sa domestique.

B. 2691. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1750-1755. — Partage de biens situés paroisse de Mehun, et délaissés par Denis Picard et Marguerite Barillet,

— Requête à M. le bailli de Mehun, par MM. les chanoines du chapitre de Saint-Etienne, à l'effet de faire procéder au bornage de leurs terres de Preuilly-sur-Cher.

B. 2692. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1756-1759. — Apposition de scellés au domicile : de M. Guillaume de la Châtre de la Bertherie, bourgeois d'Issoudun, décédé en son bien de Senonay, paroisse de Preuilly-sur-Cher. — Prestation de serment de sieur Jacques Auger, chargé de recevoir les deniers patrimoniaux de la ville de Vierzon.

B. 2693. (Liasse.) — 13 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1763-1769. — Réception du sieur Silvain Soupiron, en l'office de greffier. — Scellés apposés sur les biens de la succession de demoiselle de Montreuil. — Sur les effets délaissés par dame Marie Duteil.

B. 2694. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1770-1773. — Requête de Jean-Baptiste Lhomme, chirurgien, pour parvenir à la main-levée des scellés mis chez Magdelaine Lhomme, décédée. — Plainte de M. le procureur du Roi à M. le procureur général de la police de la ville de Mehun, au sujet de l'accaparement des blés par certains particuliers de ladite ville. — Les achats trop considérables sont une cause de disette et sont contraires à l'esprit d'un arrêt du parlement, du 29 août 1770.

B. 2695. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1774-1777. — Réception du sieur Vermeil, en l'office de maire. — Procès-verbal d'enquête tendant à l'érection de la baronie de Bourdailles, en marquisat du Blosset (1774).— Information à la requête du sieur Joseph Vermeil, conseiller du Roi et de Mgr le comte d'Artois, premier échevin de la ville de Mehun, contre Pierre Jaget fils, tailleur d'habits, accusé de voies de fait contre ledit sieur Vermeil (1777).

B. 2696. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1778-1781. — Vente sur proclamat du quart d'une locature appartenant à Antoine Petit, et située à Varennes, paroisse de Vignoux. — Réception du sieur Dardeau, en l'office de premier échevin de la ville de Mehun.

B. 2697. (Liasse.) — 37 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1782-1784. — Procès-verbal de capture du sieur Gabriel Lerasle, accusé d'avoir tiré un coup de fusil sur Jean Richou ; — procès-verbal de transport contenant enquête des témoins entendus, pour parvenir à la rédaction des registres de baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1782, que le curé de Barmont a négligé de rédiger. — Scellés apposés au château du Blosset, à la réquisition du procureur du Roi, après le décès de dame Marguerite Faillard de Champagneux, épouse de M. le marquis de Blosset, ancien ambassadeur, etc., etc.

B. 2698. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1785-1787. — Procès-verbal d'estimation de la terre et seigneurie de Quincy, fiefs en dépendant et autres droits y attachés. — Apposition de scellés sur les effets du sieur Jouffin.

B. 2699. (Liasse.) — 65 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1788-1790. — Rapport contenant l'estimation des biens des sieur et demoiselle Vermeil, situés paroisses de Mehun et autres. — Enregistrement du titre d'engagement de parole de la justice d'Allogny, en faveur de M. Delavienne. Le titre est transcrit *in extenso* sur le registre destiné à l'enregistrement des édits ; à cet acte est jointe la copie de l'aveu de Millanfroy.

Registre de la Prévoté.

B. 2700. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, couvert en parchemin.

1740. — Acceptation par Etienne Buchon, de sa nomination de receveur des amendes à la prévôté. — Donation réciproque entre demoiselle Millet et Pierre Durand, procureur au présidial, de tous leurs biens situés paroisses de Saint-Médard, Vasselay, Fussy et Saint-Martin-d'Auxigny.

B. 2701. (Registre.) — In-4°, 172 feuillets, couvert en parchemin.

1741-1749. — Réception de Me Delavarennes, avocat. — Sentence rendue entre dame Marie-Françoise Ragueau, épouse séparée de corps et de biens de M. Charles de François, écuyer, sieur de Billeret.

B. 2702. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, couvert en parchemin.

1742. — Enregistrement de l'argent et des meubles

appartenant aux accusés, servant de pièces à conviction. — Dépôt d'un tranchet fait au greffe du bailliage, par Simon-Etienne Turpin, huissier.

B. 2702 *(bis)*. (Registre.) — In-4°, 22 feuillets, couvert en parchemin.

1749. — Sentence rendue pour M. Guillaume Bernad, chanoine de Mehun, contre Denis Roux, fermier, pour raison de paiement d'une rente. — Autre sentence rendue entre le seigneur du Blosset et François Gaillard, demeurant au lieu de la Coutaraudère, paroisse de Vouzeron.

B. 2703. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets, couvert en parchemin.

1764-1772. — Sentence rendue entre M. Jean-Gabriel-Dominique de Rochefort, ci-devant seigneur de Coulanges, et M. Louis de Plasquette, acquéreur de ladite terre, 20 avril 1765. — Lettres obtenues par M. Busson, seigneur de Bussy et de Barmont, qui l'autorisent à faire renouveler le terrier desdites terres, 3 avril 1765.

B. 2704. (Cahier.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

1769. — Inventaire des biens de la communauté, entre dame Jeanne Dagousset, veuve de Jean Joubert, jardinier à Bourges.

B. 2705. (Registre.) — In-4°, 51 feuillets, couvert en parchemin.

1775. — Réception de Me François Delavarenne, licencié en lois, près du bailliage. — Sentence rendue entre dame Anne-Magdelaine Soummard, veuve de messire Gassot de Ferolles, contre Jean Thépin, laboureur, exploitant le domaine de Solles.

Registre des Audiences.

B. 2706. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, couvert en parchemin.

1781. — Sentence qui condamne Jean Jouffin, demeurant paroisse d'Allouy, à payer à MM. les chanoines de Mehun, 14 boisseaux avoine, pour sa portion de la rente qu'il doit auxdits chanoines, sur deux pièces de terre sises paroisse d'Allouy. — Autre, entre M. Paul marquis du Blosset, demandeur, contre Pierre et Antoine Bouquin et autres fermiers de la terre de Chevilly.

B. 2707. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets, couvert en parchemin.

1788. — Sentence qui condamne Honoré-Pierre-Jacques Vermeil, bourgeois à Mehun, et demoiselles Marie-Adélaïde et Julie Vermeil, demeurant à Bourges, à payer la somme de 660 livres, montant d'un billet, au profit M. Joseph Moiret père, bourgeois d'Orléans. — M. Denis Baujouan, prêtre, curé de Crécy, contre Silvain Vacher : La Cour ordonne que Vacher fera preuve sommaire qu'il a saisi la dixme, sauf au demandeur à faire preuve du contraire.

Registres des Insinuations

B. 2708. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1731. — Mariage entre M. Joseph Martin, chevalier, seigneur de Marolles, etc., et dame Marguerite-Françoise Thévenin, veuve de M. Moreau, écuyer, seigneur de la Vève. — Donation de Marie Noiron, veuve de Pierre Girault, poëlier, à ses petits enfants.

B. 2709. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1742. — Donation mutuelle entre Etienne Tixier, fermier de la seigneurie de Menetou-Salon et Anne Gangnepain, son épouse. — Autre donation entre M. Pierre Delavarennes, conseiller du Roi, et dame Marie Duteil, son épouse.

B. 2710. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1741. — Mariage entre Simon Richer, tonnelier à Crécy, et Marie Descloux. — Autre, entre Jean Jourdin et Marguerite Grelot, de la paroisse de Vignoux.

B. 2711. (Registre.) — In-f°, 4 feuillets, couvert en parchemin.

1744. — Donation entre vifs par Catherine Bailly, veuve de François Longchamp, à Etienne Tardif, avocat au bailliage de Bourges, de plusieurs pièces de terre et rentes. — Autre donation par Silvain Gaultier à Marie Charlet, sa mère, de tous ses biens, meubles et immeubles.

B. 2712. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1745. — Contrat de mariage entre Jean Mabillat, demeurant à Mehun, et Marie Noblet.

B. 2713. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1746. — Contrat de mariage entre Claude Guénin, maréchal à Villeneuve, et Jeanne Drouet. — Autre entre Claude Jouffin et Jeanne Voisin.

B. 2714. (Registre.) — In-f°, 3 feuillets, papier.

1747. — Néant.

B. 2715. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1748. — Néant.

B. 2716. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1749. — Néant.

B. 2717. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1750. — Contrat de mariage entre M. René-Isaac Bourdaloue, bourgeois à Mehun, et demoiselle Marie Rossignol. — Testament d'Anne Thibault, femme Simon Coulon, marchand drapier à Mehun.

B. 2718. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1751. — Contrat de mariage entre Guillaume Noblet, de Saint-Eloy, et Marie Joannet. — Mariage entre Jean Noblet et Jeanne Vion, veuve de Joseph Delouze.

B. 2719. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1752.— Donation par dame Marguerite Poignant, veuve de messire Alexandre-François Levesque, chevalier de Saint-Louis, capitaine, à dame Marguerite Daumy. — Mariage entre Louis Pinguet, marchand, demeurant à Menetou-Salon, et Marie Poisson, veuve Jean Dodu.

B. 2720. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier cartonné.

1754. — Mariage entre Guillaume Richou, tonnelier à Mehun, et Jeanne Clément. — Autre entre Silvain Gautier, menuisier à Mehun, et Jeanne Péreau.

B. 2721. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, couvert en parchemin.

1755. — Mariage entre Raimond Richou, garçon tonnelier, et Françoise Dupuy. — Donation par Catherine Roger, veuve Drouet, en faveur de Antoine Drouet, son fils.

B. 2722. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1756. — Mariage entre Urbain Ribault, cordonnier à Mehun, et Marguerite Guéniau. — Autre entre M. Jean Marcou de Lalande, veuf de dame Dargent, demeurant à Sainte-Thorette, et dame Anne Demaignac, veuve de M. Desage.

B. 2723. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1758. — Mariage entre Claude Rochet, marchand de fer, demeurant à Vierzon, veuf de Marie Dubois, et dame Marie Thérèse Baubert, veuve Didier Bœuf, demeurant à Bourges. — Autre de Raimond Richou, tonnelier à Mehun, veuf de Françoise Dupuy, et Jeanne Casson.

B. 2724. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1759. — Mariage entre M. Etienne Turpin, praticien, veuf de Marie Chauveau, et dame Catherine Perrot. — Autre mariage entre M. Louis Dorsanne, chevalier, et demoiselle Madelaine-Jeanne Martin.

B. 2725. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1762. — Mariage entre Jean Agard, vigneron, et Jeanne Pigat. — Testament de dame Louise-Agnès de Cussy, veuve Jean-Jacques Gay de la Tour, demeurant à Paris.

B. 2726. (Registre.) — In-f°, 10 feuillets, papier, cartonné.

1763. — Mariage entre M. Joseph-Pierre Moyret, marchand, fabricant de papier à Crécy, près Mehun, veuf de dame Anne Foret de La Croix, et dame Marie-Magdelaine Leclerc, veuve de Blanchet. — Autre entre Etienne Duret, de Quincy, et Françoise Duret.

B. 2727. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier, cartonné.

1768. — Contrat de mariage entre M. Augustin-Simon Musy, écuyer, sieur d'Argy, et demoiselle Catherine-Aimée-Jeanne Louis. — Autre entre Louis Pinoteau et Marie Grosbois.

B. 2728. (Registre.) — In-f°, 14 feuillets, papier, cartonné.

1765. — Contrat de mariage reçu Jourdin, notaire à Mehun, entre Pierre Gabard et Catherine Jourdain. — Donation par dame Anne Charlemagne, veuve d'Etienne Torchon, marchand de bois, en faveur de Jean-Baptiste-Torchon, son petit-fils.

B. 2729. (Registre.) — In-f°, 14 feuillets, papier, cartonné.

1770. — Donation mutuelle entre Antoine Jamet et Jeanne Mailet, son épouse.

B. 2730. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1771. — Contrat de mariage reçu Jourdin, notaire à Vierzon, entre Jacques Main, domestique à Vignoux, et Marie Salmon, veuve Jouffait. — Autre reçu Jourdin, entre François Perrodin et Anne Blin.

B. 2731. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1772. — Donation par François Grelat, cardeur à Vouzeron, en faveur de Jean-Baptiste Tivrier, marchand, et de sa femme. — Autre entre Silvain Gautier et Jeanne Bernard.

B. 2732. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1773. — Contrat de mariage entre Jean Roger et Jeanne Tardy. — Donation mutuelle entre Louis Meunier et Françoise Dorin.

B. 2733. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1774. — Contrat de mariagè entre Louis Mintrau et Anne Renvoyé. — Autre entre Jean Matron, cavalier de la maréchaussée, à Allogny, et Jeanne Maillet.

B. 2734. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier, cartonné.

1775. — Contrat de mariage entre le sieur Silvain Pivir, cavalier de la maréchaussée, à Allogny, et demoiselle Anne Gautier. — Donation par Jean Arnoux, curé de Vouzeron, et demoiselle Catherine Arnoux, sa sœur, en faveur de François Arnoux, leur neveu.

B. 2735. (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier, cartonné.

1776. — Donation entre vifs entre Jacques-Honoré Barbaran et dame Catherine Ragneau, son épouse. — Mariage entre M. Randau de Miranda et demoiselle Françoise Magdeleine-Suzanne des Treilles de Sainte-Croix de La Roquette.

B. 2736. (Registre). — In-f°, 22 feuillets, papier, cartonné.

1777. — Contrat de mariage reçu Jourdin, notaire à Mehun, entre François Roze, garçon maréchal, et Thérèse Quentin. — Donation par Catherine Lecointe, veuve Dutard, en faveur de Louis-Antoine Gervais, receveur des revenus de la ville de Mehun.

B. 2737. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier, cartonné.

1778. — Donation reçue Jourdin, notaire à Mehun, par dame Jeanne Charlemagne, veuve de Jean Beaujouan, bourgeois de Mehun, en faveur de dame Magdelaine Beaujouan, sa fille, de divers héritages situés paroisse de Mehun. — Autre par Marie et Marguerite Bailly, aux sieur et dame Bailly, de divers héritages situés au village des Bailly, paroisse de Menetou-Salon.

B. 2738. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier, cartonné.

1779. — Contrat de mariage reçu Soupiron, notaire à Mehun, entre Jean Périgaut, veuf de Marie Gaucher, et Marie Bidaut. — Autre reçu Jourdin, entre Jean Mabillat, garçon boulanger, et Anne Couanon.

B. 2739. (Registre.) — In-f°, 28 feuillets, papier, cartonné.

1779. — Contrat de mariage de Jean Pelletier, manœuvre, et Catherine Theurier. — Donation par Pierre Maillet, ci-devant garde des bois de Saint-Palais, à Charles Pénin, jardinier à Bourges.

B. 2740. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier, cartonné.

1781. — Mariage entre Jacques Galli, journalier à Quincy, et Catherine Jouannet. — Autre entre Guillaume Larchevêque et Jeanne Cornuau.

B. 2741. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier, cartonné.

1782. — Contrats de mariage : entre Claude Quentin, garcon maréchal, et Marie Lerasle ; — entre Sébastien Pinoteau, garçon tailleur à Crécy, et entre Jeanne Devaux, veuve Dubet.

B. 2742. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier, cartonné.

1783. — Donations : par Jean Theurier l'aîné, à Philippe

et Pierre Theurier, ses frères ; — par M. Auguste de Grégoire, comte de Nozières, etc., à haut et puissant seigneur Jean-Baptiste-Amédée de Grégoire, marquis de Saint-Sauveur, premier chambellan de M. le comte d'Artois, de savoir : la terre et seigneurie et baronie de La Loë et Foëcy, et dépendances du fief de Bablou et ses dépendances, la forêt d'Yèvre, à la charge de payer rentes : 1° au chapitre de Mehun, 2° à la cure de Foëcy, 3° à la vicairie de Saint-Jean, 4° et à l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon.

B. 2743. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier, cartonné.

1784. — Donation à la fabrique de Vignoux, par M. Paul Fayau, sieur de Bourdeilles. — Contrat de mariage entre M. François-Gabriel Dulin, étudiant en droit, et demoiselle Solange Goutelle.

B. 2744. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier, cartonné.

1785. — Mariage reçu Jourdin, notaire à Mehun, entre Louis Pipet et Marie Salmon. — Autre entre Jean Després et Marie Jouffin.

B. 2745. (Registre.) — In-f°, 16 feuillets, papier, cartonné

1786. — Donation de l'office de perruquier, à Vierzon, par Pierre Lemaître, bourrelier, à Louis Durand. — Mariage entre Jean Auclerc, garçon maréchal et Thérèse Quentin, veuve Roze.

B. 2746. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier, cartonné.

1787. — Donation par contrat de mariage reçu Jourdin, notaire à Mehun, entre Antoine Béchereau, chanvreur, veuf de dame Fouquet, et Perpétue Déguéret. — Autre entre Nicolas Suffray, garçon meunier, et Perpétue Dalbet.

B. 2747. (Registre.) — In-f°, 30 feuillets, papier, cartonné.

1788. — Mariage reçu Jourdin, notaire à Mehun, entre Jean Couanon, huissier, et Marguerite Mabillat. — Donation par contrat de mariage entre Jean Maindrault, marchand de bois à Vierzon, et demoiselle Anne Larchevêque.

B. 2748. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier, cartonné.

1789. — Donation par contrat de mariage entre Philippe Corneau, garçon boucher à Allogny, et Marguerite Mardesson. — Autre entre Pierre Bourgoin et Françoise Baraton.

BAILLIAGE DE VIERZON.

B. 2749. (Liasse.) — 50 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1613-1649. — Bail et adjudication des bois taillis de Billera, à la requête de Jean Richer, contre Charles de Durbois, écuyer, seigneur de Nizerolles. — Information faite à la requête de Poilecot, contre Pierre Macquaire, accusé.

B. 2750. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1635-1712. — Saisie réelle de maisons, prés et terres, sises paroisse de Vierzon et paroisses environnantes. — Descente faite sur le port de la ville de Vierzon, à la requête de Jean Champion, contre Jean Dobin et Claude Gentil ; plainte du sieur Antoine Vergnault, marchand tanneur, contre Jean Thivier, autre tanneur.

B. 2751. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1640-1643. — Bail des réparations à faire au lieu seigneurial de Fets. — Information faite à la requête de Vincent Carte, fermier de Vannes, à l'encontre de Marie Bérault, femme Taillandier. — Déclarations des revenus de l'hospice de Vierzon.

B. 2752. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1640-1656. — Bail de la réparation de la muraille, proche la tour du fondement, à Vierzon (1646). Enquête faite à la requête du sieur Étienne Thabault, sieur des Ouches, contre M. Charles Bonnin, écuyer, sieur du Courpoy (1656).

B. 2753. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1644-1647. — Information faite à la requête de Jacques Crestin, partie civile, contre Silvain Bérault, accusé d'injures. — Inventaire des biens délaissés par dame Marie Lemoine, épouse de M. Jean Rousseau, requérant.

B. 2754. (Liasse.) — 107 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1646-1723. — Vente et discussion des meubles de feu Pierre Agard, sieur de Champtalou. — Information à la requête de Pierre Maigréau, contre Pierre Amelin. — Demande en séparation de biens de dame Marguerite Ragon, épouse

de M. Jacques Jouslain, écuyer, sieur de Noray, contre ledit sieur de Noray, défendeur.

B. 2755. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1648-1652. — Saisie réelle d'une maison sise au lieu appelé le Crot, paroisse de Vierzon, contre les héritiers Hervier. — Assense reçue Delys, notaire à Vierzon, par M. Pierre Bourdaloue, écuyer, sieur de Lanoue aux Neuville, du lieu de la Guichonnerie, située paroisse de Jars, 14 décembre 1648.

B. 2756. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1650-1659. — Contrat de mariage reçu Bert, notaire à Vierzon, entre Pasquet-Charbonneau et Louise Bressillon. — Procès-verbal de l'état de la grange d'Heurtebize, entre Etienne Tabault et Charles Bonnin, sieur du Courpoy. — Information à la requête des Lauverjat, contre Jean-Louis de Bonnault et son serviteur, accusés de meurtre sur Lauverjat.

B. 2757. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1652-1661. — Information faite à la requête d'Etienne Tribard, contre Denis de Gaumont, pour coups et blessures. — Enquête à la requête de M. Gilles Blondeau, procureur du Roi, contre Luc Agard, courtier, marchand de draps.

B. 2758. — Reporté au numéro 3020 *bis*.

B. 2759. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1657-1659. — Révision du compte fait à la requête de Etienne Chatillon, contre Magdelaine Jagault, veuve de Jean Delys, (1657.) — Enquête faite à la requête de M. Raymond de La Ripe, contre Etienne Lombier (1657).

B. 2760. (Liasse.) — 84 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1660-1669. — Enquête faite à la requête de M. François Durand, curé de Méry, contre Guillaume de Bonnault, prieur dudit Méry. — Curatelle des enfants mineurs de Silvain Gonnin et de Jacquette Villautroy.

B. 2761. (Liasse.) — 113 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1660-1699. — Inventaire des meubles délaissés après le décès de Silvain Turpin, 23 avril 1678. — Cession faite par Geoffrenet et sa femme à Gabriel Geoffrenet, d'une maison sise à Vierzon, faubourg de la Rivière, 12 février 1691.

B 2762. (Liasse.) — 117 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1661-1662. — Enquête faite à la requête de Hiérome Courtin, marchand drapier d'Aubigny, contre Pierre Loiseau-Barbier et Etienne Aulnin. — Descente faite sur le lieu de l'Arcenau, à la requête de François Corbin.

B. 2763. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1662. — Saisie des héritages de Resmond Delarippe, à la requête de dame Jeanne-Marie de Saint-Gelais de Lusignan, comtesse de Saint-Aoûst (1662). — Saisie réelle d'héritages situés au village des Rétis, près Vierzon, à la requête de dame Martin Bailly, sur Philippe Frère et autres.

B. 2764. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1663-1669. — Inventaire des biens des enfants de noble Pierre Delarippe. — Bail judiciaire de la propriété de Nizerolle, sur Pierre Delarippe. — Cahier servant à enregistrer les affaires à juger au siége royal de police de Vierzon.

B. 2765. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1667. — Enquête faite à la requête d'Etienne Rouillardon, contre M. François Destampes, chevalier, seigneur d'Autry. — Information faite à la requête de M. François Corbin, contre Gourdon dit Goudret, pour attaque nocturne.

B. 2766. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1661-1669. — Déclaration des frais extraordinaires faits pour la vente et adjudication des héritages saisis sur Jean Champion et Catherine Garsonnet, sa femme, à la requête de Pierre de Bourdaloue, écuyer, seigneur de La Creusée. — Procès extraordinaire fait à l'encontre des nommés Carabin, Lebouchut, Guillon et autres.

B. 2767. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1670. — Inventaire de production pour Charles Ivais,

défendeur, contre Léonard et Esme Drouet, fermiers du lieu de la Magdelaine, au sujet de la navigation sur le Cher. — Procès-verbaux faits sur plusieurs moulins, depuis Bruères jusqu'à Vierzon. — Acte produit par le sieur Auger, avocat à Bourges, et autres particuliers habitants de la paroisse de Quincy, touchant les usages dans les bois des Mottes.

B. 2768. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1670-1674. — Avis de messieurs de la réformation des eaux et forêts, touchant les usages du village de la Forêt, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny. — Descente faite à la requête des seigneurs de Montpensier, de Mitteran et autres, sur les bois-futaies situés à Allogny, appartenant à MM. de Saint-Sulpice. — Plan ou figure des bois d'Yèvre, de Saint-Laurent, fait par Cottenceau, arpenteur en 1671. — Avis de messieurs de la réformation touchant les usages de la Forêt, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny.

B 2769. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 2 pièce, parchemins.

1670-1679. — Taxe des frais de la vente par décret sommaire, de la maison saisie à la requête de Fontaine, sur la succession vacante de Jacques Mourillon. — Sentence qui condamne Catherine Lefèvre à être battue de verges, par les carrefours de la ville de Vierzon, et flétrie d'un fer sur l'épaule sinistre (gauche), par l'exécuteur de la haute justice, pour vol d'argent.

B. 2770. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1672-1674. — Descente faite à la requête de M. le procureur du Roi, sur les bois d'Yèvre, contre Phallier Chaumeau et Claude Auffré. — Interrogatoire fait aux sieurs Divoy, seigneur de Rouillé de Fets et Collet de Saint-Maur, à la requête de Mme la comtesse de Saint-Août, pour délit de chasse.

B. 2771. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 2 pièces, parchemins.

1675-1679. — Décret adjugé à M. Bourdaloue, sieur de Creusier, des lieux de la Corbinerie, des Grands Fourneaux-de-la-Bidauderie, maisons et autres héritages situés dans les environs de Vierzon. — Récolement et plans du bois d'Yèvre-Saint-Laurent, grurie d'Allogny et autres, fait par Duplan, arpenteur-géomètre à Bourges.

B. 2772. (Liasse.) — 72 pièces, papier; 2 pièces, parchemins.

1678-1679. — Information faite à la requête de Mme de Saint-Août, contre plusieurs particuliers qui lui ont dérobé des bois flottés (1679). — Autre information faite à la requête de dame Marguerite Debar, dame de Soesmes, veuve de messire Louis Perrochal, conseiller au parlement, contre MM. David et autres, pour délit de chasse dans sadite terre de Soesmes.

B. 2773. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680. — Avis donné par les parents des enfants de Guillaume Bidault et de feu Marie Soupiron, au sujet de la vente de leur bien pour payer les dettes. — Vente et adjudication des héritages des mineurs de Jean Decroix, au Grand-Orme.

B. 2774. (Liasse.) — 110 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680-1682. — Descente faite sur le lieu de Virolland et ses dépendances, à la requête des sieurs Perault et Bonny. — Inventaire des biens de défunt François de Sully, sieur de La Sigonnière, et dame Bonnet, sa femme.

B. 2775. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 3 pièces, parchemins.

1680-1689. — Sentence contre Briant, de la paroisse de Méry, débouté d'une action en retrait, condamnation aux dépens; incident de faux contre les huissiers de la cause, interdiction et condamnation aux dépens contre lesdits huissiers. — Rapport de plusieurs chirurgiens au sujet d'un différent entre le sieur de Francière et le sieur de Cosse, chirurgien, pour soins donnés audit de Francière.

B. 2776. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1680-1687. — Enquête de vie et mœurs au sujet de Isaac Lauverjat, procureur du Roi. — Bail de la maison sise à Vierzon, des mineurs de feu Nicolas Agard, sieur de la Maison-Rouge. — Sentence arbitrale pour Jean Corbin, contre Jean Lutteau.

B. 2777. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1682. — Tutelle et inventaire des biens de Pierre Borget et de Jeanne Merceret. — Accord entre André Barat l'aîné et André Barat le jeune, au sujet d'une vente de meubles.

B. 2778. (Liasse.) — 143 pièces, papier; 4 pièces, parchemins.

1684. — Décret des biens de André Barat, situés pa-

roisse de Teillay, etc. — Inventaire du bien de la veuve Tribard. — Transaction entre Richard et Esme Maillet. — Information faite à la requête de Agober contre Girard.

B. 2779. (Liasse.) — 141 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1685-1686. — Sentence entre demoiselle Catherine Soumard, veuve de Isaac Rossignol, sieur de Boisrond, contre Jean Gaultier Rossignol, sieur de La Ronde, tuteur du fils de la susdite veuve. — Procédure entre Jacques Gougnon, sieur de Bois-de-Vèvre, contre Gabriel Thomas, adjudicataire du fief de Coupan.

B. 2780. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1686. — Inventaire, discussion et avis des parents du fils de Rossignol, procureur du Roi. — Inventaire et discussion des biens de Nicolas Agard, sieur des Maisons-Rouges, bail des biens des enfants dudit sieur Agard.

B. 2781. (Liasse.) — 137 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687-1688. — Sentence arbitrale entre Pierre Boutet et Silvain de Bessinne. — Inventaire des biens de Claude Delavarenne, sieur du Pont de Lamoy. — Testament et donation du lieu de Ruellé, par dame Girard-Charly, à l'hospice.

B. 2782. (Liasse) — 129 pièces, papier.

1688-1690. — Bail du lieu des Closeaux par les enfants de M. de Sully. — Bail des réparations faites au rabais à la requête de M. Jean Delys, tuteur des enfants mineurs de dame Marie Delys.

B. 2783. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1690-1699. — Transaction entre M. Jean Corbin, marchand, et Etienne Jagault, aussi marchand à Vierzon. — Sentence rendue entre M. Le Vassart, prêtre de l'abbaye de Vierzon, et M. Etienne Dobin, docteur-médecin.

B. 2784. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690-1699. — Transaction entre Simon-Isaac-Guillaume Poylecot et Françoise Ouvrier. — Information faite à la réquisition d'André et Catherine Merceret, père et fille contre René Monperon, pour séduction de ladite fille Merceret.

B. 2785. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1691. — Bail du lieu de Béchignol, paroisse de Méry-ès-Bois, par Jean Lutheau, aux sieurs Thomas et Geoffrenet. — Bail du lieu de la Garsonnerie, paroisse de Saint-Martin-de-Court. — Sentence arbitrale contre François Fontaine, écuyer, et Joseph Gassot.

B. 2786. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1692.—Acte de tutelle de demoiselle Marie de Bonnault. — Enregistrement de lettres en forme de papier terrier fait à la requête de M. le commandant de Villefranche.

B. 2787. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1693. — Inventaire des biens de feu Nicolas Agard. — Enquête faite à la requêta de Charles Ruellé. — Défense aux habitants de Vierzon de s'assembler devant le maire, pour élire les marguilliers.

B. 2788. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1693-1694. — Discussion des meubles de M. de Larippe, procureur du Roi au bailliage de Vierzon. — Compte rendu par dame Magdelaine Monot, veuve de M. Jacques-Louis de Bonnault, seigneur de La Brosse, à M. Louis de Bonnault.

B. 2789. Liasse. — 131 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1694. — Mercuriales des marchés de Vierzon, en 1693 et 1694. — Sentence entre Jean Corbin et Gaspard Mallier, fermiers de la terre d'Autry.

B. 2790. (Liasse.) — 124 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1695. — Réception de Denis Fournier, exécuteur des sentences criminelles. — Inventaire des biens de défunt François Corbin, maître des eaux, à la requête de demoiselle Jeanne de Villantrois, sa veuve.

B. 2791. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1696-1697. — Information pour Me Jean-Baptiste Lion, bourgeois de Paris, contre François de Saint-Vast et de Beaujeu, pour attaque à mains armées. — Réception à la charge de procureur, de Charles Ruellé; la réception faite par Adrien de Laigon, lieutenant-général, est précédée des conclusions du procureur du Roi et d'une enquête de bonne

vie et mœurs, laquelle constate qu'il suit la religion catholique et reçoit les sacrements; cette enquête est faite auprès de Etienne Guillemot, prêtre habitué, Claude Baucheton et Denis Decise, chirurgiens, habitant Vierzon.

B. 2792. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1698-1699. — Inventaire de Marie-Louise Le Crétien, femme de François Prigat, écuyer, sieur du Plessis. — Réception de Charles Ruellé, notaire.

B. 2793. (Liasse.) — 134 pièces, papier; 2 parchemins.

1700. — Entérinement des lettres de bénéfice d'âge de François-Alexis Charlemagne des Igonières. — Requête et curatelle pour demoiselle Marie Rossignol, épouse de Augustin de Lespinasse. — Procédure criminelle contre de Bonnault de Méry jeune et Jarnage, sieur des Aubruns.

B. 2794. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 2 parchemins.

1700-1702. — Information à la requête de Rousseau de Champmartin contre Jean Billot, affaire criminelle. — Production pour Charles de Bonnault, écuyer, sieur de la Forêt, contre Michel Richetin et Marie Macquaire, sa femme, et Gervais Macquaire.

B. 2795. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1702-1703. — Dispense d'âge obtenue pour Adrien, François, Jean et Marguerite Corbin, pour l'administration de leurs biens. — Procès-verbaux des visites faites chez les marchands de Vierzon.

B. 2796. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 2 parchemins.

1703. — Inventaire des biens appartenant aux mineurs Billerat. — Procédure pour vendre, par décret, certains héritages situés paroisse de Vierzon — Jacques Hervet, marchand, contre François Pasquer.

B. 2797. (Liasse.) — 146 pièces, papier; 2 parchemins.

1704. — Compte présenté par dame Magdelaine Jagault, veuve Louis Bareau, en qualité de tutrice de ses enfants, à Magdelaine Auger, veuve Marc Bareau. — Adjudication d'héritages situés paroisse de Saint-Vincent-de-Gy, repris sur la veuve Perriot, à la requête de M. de Mareuil.

B. 2798. (Liasse.) — 135 pièces, papier; 2 parchemins.

1705. — Bail de la métairie de Fosse, située paroisse de Brinay, par Barthélemy Rousseau, marchand, à Mathias Margault. — Réception de Claude Richer à la place de clerc au bailliage de Vierzon.

B. 2799. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 3 parchemins.

1706. — Bail de biens situés paroisse de Vignoux-sur-Barangeon, appartenant aux enfants mineurs de Pierre Collade et Gabrielle Mercier.—Devis des réparations à faire aux écluses des grands moulins de Vierzon.

B. 2800. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 3 parchemins.

1708-1709. — Procès-verbaux et information de la levée du cadavre de Simon Lauverjat, assassiné en son lieu de la Bruère, paroisse de Méry. — Rôle des sommes nécessaires pour la subsistance des pauvres de la paroisse de Genouilly. — Descente sur la brèche des grands moulins.

B 2801. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1709-1710. — Enquête pour Agard des Maisons-Rouges. — Sentence pour les mineurs Paul François, contre Charles de Durbois. — Séparation de biens entre dame Perpétue Rousseau et Gabriel Thomas, son mari.

B. 2802. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 parchemin.

1710-1720. — Information faite à la requête de Charles-Antoine Davenne, sieur de Noriou, demeurant en son château, paroisse de Foëcy.—Noms, âge et signaux des soldats déserteurs de la milice, qui ont été repris pour servir au régiment de Belle-Isle.

B. 2803. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 2 parchemins.

1711-1712. — Rôle de la bourse commune et droit de paraphe des marchands et artisans de la ville de Vierzon (1712). — Adjudication des biens situés paroisse de Vierzon, appartenant à Nicolas Parfait. — Entérinement des lettres de rémission de l'homicide de François Dubois, en faveur de Jacques Gougnon.

B. 2804. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1713-1714. — Avis de parents du sieur de Francière. — Bail et adjudication des blés saisis sur Charles Carré,

écuyer, sieur de la Bruère. — Demande de messieurs les échevins de Vierzon, en restitution de l'horloge, contre les Bénédictins de Vierzon.

B. 2805. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 1 parchemin.

1714-1715. — Information pour François Lebret, marchand, partie civile, plaignante contre Guillaume Boullay, accusé d'avoir frappé ledit Lebret. — Bail des biens des mineurs Deniau, situés paroisse de Vierzon.

B. 2806. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 1 parchemin.

1715-1716. — Réception de Nicolas Boullier du Breuzé, à la charge de capitaine du château de Vierzon. — Requête pour récusation donnée par François Rousseau, sieur de Belle-Isle, contre messieurs du bailliage de Vierzon.

B. 2807. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1717-1718-1719. — Bail des biens des mineurs Charles Boullay et Anne Habert, lesdits biens situés paroisse de Savigny, appelés la métairie de la Bourdonnerie et la manœuvrerie appelée la Caquinerie. — Adjudication de la Closerie de Trompegneux, et nomination des experts pour visite des réparations.—Compte de l'hôtel-Dieu de Vierzon, années 1684-1689. — Testament de Pierre Maigréau, chirurgien, où sont désignées les propriétés léguées, situées à Vierzon et Méry.

B. 2808. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1720-1721. — Compte des deniers de la ville de Vierzon, des années 1717-1722, présenté par Baucheton, receveur.—Inventaire des meubles et effets de Pierre Sissoigne, veuf de Catherine Rousseau.

B. 2809. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1720-1729. — Information faite par Prudent Homme, Jean Pinault, contre Rejar père et fils, pour insultes et menaces. — Autre information faite à la requête d'Ursin Dupin, de Teilley, contre Gaspard Gaucher-Lamoranderie, pour mauvais traitements.

B. 2810. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 1 parchemin.

1722.—Inventaire des effets communs entre demoiselles Marie-Anne Tivier et Catherine Maigréau. — Requête de dame Louise de Bonnault, séparée de biens de François de Rochefort, chevalier, comte de Luçay. — Information et procès-verbaux pour Mme la comtesse de Luçay, contre ceux qui ont enlevé les effets du château de Luçay.

B. 2811. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1723. — Certification de la saisie réelle des terres de Bourdeille et autres, paroisse de Vouzeron, sur Charles-Nicolas Bouré, à la requête de Crespin. — Compte présenté par Charles de Durbois, écuyer, sieur de la Garenne, tuteur de demoiselle de François, religieuse.

B. 2812. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1724. — Scellés, inventaire, avis de parents et liquidation de droits pour les mineurs de Jacques Rossignol et demoiselle Catherine Aury, sa veuve. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge, pour François Gourdon. — Requête du sieur Claude-Philibert Lescault, opérateur, afin d'obtenir permission de construire un théâtre sur la place publique de Vierzon, pour la composition de ses remèdes et ses expériences.

B. 2813. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1725-1726. — Delafond contre les administrateurs de la ville de Vierzon, offres faites par Delafond.—Enregistrement de lettres patentes, rapport d'experts et enquêtes faites pour la réunion de la justice de Saint-Laurent à celle de Vouzeron. — Enquête faite à la requête des sieurs Claude et Louis Baucheton, contre Malier et sa femme, accusés d'enlèvement d'effets au domaine de Dournan.

B. 2814. (Liasse.) — 144 pièces, papier; 3 parchemins.

1727-1728.—Bail du bien des mineurs de Villantrois, situé paroisse de Vierzon et autres liens.— Curatelle accordée à Nicolas Chevrier, aïeul de Nicolas-Adrien de Lanjon, et inventaire en la maison de Adrien Lanjon, sieur du Masnay. — Sentence au profit de dame Anne de Bonnault, contre Adrien Corbin, sieur de Méry.

B. 2815. (Liasse.) — 461 pièces, papier.

1729-1730. — Information de vie et mœurs et réception de Pierre Gaucher, comme perruquier à Vierzon. — Réception et Jean-Etienne Richer, greffier en chef du bailliage de Vierzon.

B. 2816. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1730-1789. — Assemblée des habitants de Vierzon pour l'élection des notables. — Réception de Louis Cissoigne à la maîtrise de drapier, à Vierzon.

B. 2817. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1731. — Bail des biens des mineurs Claude Baron, situés paroisse de Vierzon. — Inventaire des meubles et effets appartenant à Paul Turquet et aux enfants issus de son mariage avec défunte Perpétue Merceret.

B. 2818. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1732. — Sentence rendue au profit de demoiselle Catherine Gourdon, contre Marguerite Taureau, veuve de Denis Boutet. — Réception de Claude Leclerc, à la charge de conseiller du Roi, receveur des consignations.

B. 2819. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1732-1734. — Enquête et procès-verbal fait à la requête de François de Francière, défendeur, en séparation de biens, contre dame Jeanne Boullier. — Enquête faite à la requête de Mme de Francière, contre son mari. — Réception de Antoine Morat, procureur et notaire à Vierzon.

B. 2820. (Liasse.) — 127 pièces, papier; 1 parchemin.

1735. — Requête pour le sieur Luzarche, afin d'ouvrir une boutique grande-rue à Vierzon. — Sentence obtenue par dame Jeanne Boullier du Breuzet, contre François de Francière, son mari.

B. 2821. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1736. — Plainte donnée par Jean Legay, et information faite contre les sieurs et demoiselle de la Martinière, pour mauvais traitements. — Proclamation de la vente des biens de la succession de Villantrois, situés paroisse de Vierzon.

B. 2822. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 1 parchemin.

1737. — Procédure et état de frais pour la vente d'une maison sise à Vierzon, provenant de la succession de Bourdaloue de Lanoux, échue à demoiselle Catherine Rousseau, veuve Dobin. — Rapport sur les réparations à faire au château de Nançay et ses dépendances. — Réception de Augustin-Dominique Dobin, comme commis-greffier du Bailliage de Vierzon.

B. 2823. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1738. — Inventaire des effets dépendant de la communauté entre le sieur François Gourdon et demoiselle Perpétue Rossignol. — Procès-verbal portant que les sieurs Denis Baucheton, Jean Leclerc et Silvain Buret, entreront en compte. — Inventaire des effets de demoiselle Catherine Lauverjat, demeurant à Saint-Martin.

B. 2824. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1739. — Sentence d'ordre de distribution des deniers provenant de la vente, par décret, de Moulin-Neuf, à demoiselle Catherine de Sully, veuve de Charles Ruellé. — Inventaire des effets de demoiselle Magdelaine Danjou, veuve Agard, sieur des Maisons-Rouges. — Réception du sieur Etienne Brunet, à la charge de receveur des consignations.

B. 2825. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 1 parchemin.

1740. — Information faite à la requête de dame veuve Tribard, contre Jean Bureau. — Réception de Pierre Bourderiou et Pierre Gille, procureurs postulants au bailliage. — Permission accordée au sieur Charles Guindant de professer l'art de médecin.

B. 2826. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1740. — Bail au rabais de la nourriture d'un enfant trouvé. — Acte de dépôt de deux procurations pour la poursuite du décret de la terre de Coulange. — Inventaire fait à la requête d'Edme Couillard, marchand pelletier, veuf de Françoise Mouton.

B. 2827. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 1 parchemin.

1741. — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets de la communauté entre Antoine de Presle de Beaulieu et dame Marie Geoffroy Lebrun, son épouse. — Sentence rendue au profit de Jean Fleury, contre le sieur Nicolas Amiot.

B. 2828. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1742. — Ordonnance portant défense d'établir boutiques petite-rue du marché au blé, de Vierzon. — Bail de biens

situés paroisse de Vierzon, appartenant aux mineurs Georjou, au profit de Nicolas Borneau.

B. 2829. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1743. — Nomination des gardes-jurés de la manufacture de drap, à Vierzon, pour l'an 1743. — Bail des revenus du bien des mineurs Eperon à Joseph Merceret, paroisse de Vierzon.—Descente faite dans la maison d'Antoine Couriou, marchand à Vierzon. — Séparation de biens au profit de dame Marie Raboin, contre François de Lamotte.

B. 2830. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1744-1745. — Inventaire des effets de la communauté entre Nicolas Ruellé, notaire, et dame Marie Baucheton. — Adjudication d'une locature située paroisse de Brinay, au profit de Marie Amathieu, veuve Barbeau. — Saisie réelle d'une maison sise à Vierzon, sur la chaussée des ponts, faite à la requête du sieur Delavarenne, contre Philippe Lecomte et Catherine Leblanc, sa femme.

B. 2831. (Liasse,) — 60 pièces, papier.

1746. — Compte-rendu par Charles Courriou père, au sieur Charles Courriou, son fils. — Avis de parents pour les enfants de Francière. — Inventaire des effets de feu Nicolas Amiot.

B. 2832. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 3 parchemins.

1747-1748. — Acte de contestation entre Jacques Merceret et Louis Baucheton. — Partage des biens de la succession de Charles Langlois, sieur des Oliviers. — Tarif du droit de barrage de la ville de Vierzon. — Saisie réelle à la requête de Delavarenne, contre Leconte et sa femme, de biens situés paroisses de Mereau et Vierzon. — Partage des biens indivis entre les héritiers Dobin.

B. 2833. (Liasse.) — 145 pièces, papier; 2 parchemins.

1748-1749. — Nomination de René Rossignol de la Tribauderie, échevin, au lieu de Etienne Geoffrenet. — Inventaire des titres et papiers de la Ville, de l'hôtel-Dieu et du collége. — Défense à toutes personnes de tuer bœuf ou veau pour distribuer aux voisins.

B. 2834. (Liasse.) — 122 pièces, papier; 1 parchemin.

1748-1749. — Inventaire des effets de la communauté entre Silvain Delouze et Anne Merceret, sa femme. — Réception de François Charbonnier, huissier du bailliage.— Inventaire des effets de Marie Dechatre, veuve Louis Richetin.

B. 2835. (Liasse.) — 218 pièces, papier; 2 parchemins.

1750-1751. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge de dame Corbin de Grandchamp. — Bail des octrois de la ville de Vierzon, adjugé au sieur François Maillard, pour 6 ans, moyennant 400 francs par an. — Estimation des réparations à faire aux biens de la succession de feu René Maillet, sieur de Nizerolle.

B. 2836. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1750-1759. — Inventaire du bien de Delaronde. — Nomination de Richard principal du collége de Vierzon, à la place de Chabrol. — Adjudication du pavage de la place du marché de Vierzon. — Démolition des tours de la ville de Vierzon.

B. 2837. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 5 parchemins.

1752-1753. — Inventaire fait à la requête de dame Marie Baucheton, veuve de Nicolas Gourdon, avocat au présidial. — Bail des biens situés paroisse de Vierzon, appartenant aux mineurs Grandoin.—Sentence rendue entre de Bonnault, de Méry, et ses enfants.

B. 2838. (Liasse.) — 95 pièces, papier, 1 parchemin.

1754-1755. — Bail judiciaire des biens des mineurs Nicolas Brangé à Jean Brangé, tuteur desdits mineurs. — Inventaire des biens de Louis-Paul Cissoigne de la Gaillardière. — Information faite à la requête de Magdelaine Tribard, veuve Chantreau, contre son fils.

B. 2839. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 2 parchemins.

1756-1757. — Inventaire fait à la requête de dame Jeanne Tribard, veuve Gabriel Geoffrenet, procureur du Roi au grenier à sel de Vierzon. — Curateur nommé à demoiselle Anne Rossignol. — Instruction faite à la requête de Pierre Leroy, contre les enfants David.

B. 2840. (Liasse.) — 139 pièces, papier; 1 parchemin.

1757-1758. — Curatelle des mineurs Jean Maindrault et inventaire fait chez icelui. — Visite des biens de l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon. — Rapport de la visite des biens de l'abbaye de Barzelle.

B. 2841. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1759-1760. — Inventaire des biens de demoiselle Marie-Jeanne Maillet de Nizerolle, à la réquisition de Pierre-Félix Desbans. — Visite des biens du domaine de Vierzon. — Inventaire des biens de Robert de Bonnault, sieur de la Forêt, à la requête de demoiselle de Villantrois, sa veuve. — Inventaire des titres et papiers de la succession de Magdelaine Ligonnet, femme de François Corbin.

B. 2842. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1760-1761. — Tutelle et inventaire des effets de Marie Pinglot, veuve François Desbans. — Estimation de la métairie du Crot, paroisse de Chéry, à la requête de Simon Dupéron, bourgeois. — Avis de parents d'Etienne Martin de Nizerolle, à la requête du sieur Desbans, pour vendre la moitié du domaine de Cor, et la moitié d'une maison sise à Bourges, rue Coursarlon.

B. 2843. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 parchemin.

1760-1789. — Information faite à la requête du procureur du Roi, contre Perat, accusé d'avoir assassiné son père. — Autre information à la requête de Louis Ledreu, sergent royal, contre Mathurin Mornet, voiturier, accusé de mauvais traitements, contre ledit Ledreu. — Autre information à la requête de Louis Dutron et Anne Gillet, sa femme, contre un commis aux Aides, qui avait insulté ladite Anne Gillet.

B. 2844. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 3 parchemins.

1762. — Apposition de scellés chez François Theurier, aubergiste. — Autre sur les effets de demoiselle Perpétue Ruellé. — Autre sur les effets de demoiselle de Bonnafault.

B. 2845. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1763. — Descente sur certains héritages situés paroisse de Vierzon, à la requête de Marie Boutet, contre Laurent Pasquet. — Procès-verbal d'estimation des biens-fonds de la succession de dame Louise Bonnafault, situés paroisse de Teillay ; inventaire des effets de la sus-nommée, après son décès.

B. 2846. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 1 parchemin.

1764. — Tutelle des mineurs Baudoin. — Inventaire des effets délaissés par Jean Aladenise, demeurant à Vierzon. — Déclaration du revenu du prieuré de Saint-Prejet. — Inventaire des effets de feu maître Laurent de Villechabrolle.

B. 2847. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 1 parchemin.

1765. — Bail judiciaire des biens de la succession de dame de Villechabrolle, situés à Vierzon. — Rapport des réparations à faire aux biens des mineurs Maillet, situés paroisse de Vierzon. — Gourdon est nommé maire de Vierzon. — Procès-verbal contre le sieur de Martillac, se disant chevalier de Saint-Louis, qui, après s'être rendu adjudicataire de divers effets, aurait refusé de les prendre en se rétractant de son enchère. — Inventaire des biens de feu Pierre Desbans, à la requête de dame Jeanne Joly, sa veuve ; estimation des héritages des domaines de Laboirie, Nizerolle et Lamotte.

B. 2848. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 4 parchemins.

1766. — Inventaire des minutes de Me Saint-Simon, notaire à Vierzon. — Réglement de police entre les boulangers de cette ville de Vierzon et les meuniers des grands-moulins.

B. 2849. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 1 parchemin.

1767-1768. — Réception d'Antoine Luzarche, commis-greffier au bailliage de Vierzon. — Inventaire des biens délaissés par Philippe de Francière, seigneur de Faix. — Inventaire des biens de Charles Geoffrin, receveur au grenier à sel. — Inventaire après le décès de Françoise Rabillon, femme Louis-Paul Cissoigne, procureur au bailliage.

B. 2850. (Liasse.) — 133 pièces, papier; 1 parchemin.

1768-1769. — Ordonnance sur l'exploitation du salpêtre chez les particuliers. — Nomination de Louis Pihaut, conseiller, commissaire à Vierzon. — Inventaire des effets délaissés par François Merceret.

B. 2851. (Liasse.) — 135 pièces, papier; 1 parchemin.

1771-1772. — Emancipation et curatelle de Louis, Paul et Nicolas Corbin. — Procès-verbal d'estimation du Buisson-d'Yèvre, par Pierre Theurier et Jean-Baptiste Maindrault. — Vente d'un terrain inculte situé près la porte Saint-Jean de Vierzon. — Procès criminel contre Charles Lagrave, accusé d'avoir volé le sieur Paillet, exempt de la Maréchaussée de Vierzon. — Information contre Jean Pihaut, notaire à Vierzon, à la requête de Silvain Vichon, tuteur d'Anne Vichon, sa fille, enceinte des œuvres dudit Pihaut.

B. 2852. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 1 parchemin.

1772. — Commission de greffier du bailliage de Vierzon, au profit de Jean-Dominique Dobin. — Bail de biens situés paroisses de Clamecy, Tannay, Villiers-sur-Yèvre et Cheveroche, par Claude Boucheron à Edme-Antoine Boucheron, huissier à la cour des monnaies de Bourges. — Information de vie et mœurs de Corbin, de la Monnaie, pour l'office de maire de Vierzon.

B. 2853. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1773. — Information contre Marie Rabillon, qu'il s'agit d'interdire pour cause d'imbécillité. — Inventaire des effets de Paul Bry. — Inventaire des effets de Louis-Paul Cissoigne, dans sa maison, sise grande-rue de Vierzon.

B. 2854. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 2 parchemins.

1774-1775. — Tutelle et reddition de comptes par Marie Thomas, veuve Bruat, à son fils. — Nomination d'experts pour estimer des terrains appelés la Gennetière, paroisse de Vierzon, arrentés par l'abbaye, à Mme veuve Boisselet. — Procès criminel contre François Bidault, sur la plainte de Nicolas-Christophe Sauger, avocat à Vierzon.

B. 2855. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1776-1777. — Enquête *de commodo et incommodo* au sujet de la vicairie de Saint-Paul en l'église Notre-Dame de Vierzon. — Procès-verbal au sujet des objets donnés en remplacement et supplément d'apanage, par sa Majesté, à son frère, par M. le comte d'Artois, du 6 août 1776. — Saisie réelle et enchère faite au greffe, sur la seigneurie de Coulange. (Toutes les dépendances y sont désignées.)

B. 2856. (Liasse.) — 143 pièces, papier; 1 parchemin.

1778. — Information faite à la requête de Jacques Branger, contre Jean Branger et autres. — Rapport et plan faits par Lesève et Fricalet, d'une maison sise à Vierzon, contre Gaindan et Legay. — Procès-verbal du refus de la première stalle, par le lieutenant-général, contre le sieur Ducros, premier vicaire, et le curé de Vierzon.

B. 2857. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 4 parchemins.

1779. — Procès-verbal et plan d'une maison sise faubourg de Saint-Roch, au sujet d'une contestation entre François Simon, fabricant de draps à Romorantin, et Jacques Joubert. — Information de vie et mœurs du sieur Eusice Brunet, au sujet de l'office de receveur des consignations. — Silvain Maitre, élu subrogé-tuteur de Louis, Marie, Anne et Marguerite Richer.

B. 2858. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1780-1781. — Avis sur le devis des biens du domaine de Vierzon, au comte d'Artois. — Avis des parents pour demoiselle Henriette-Rose de Francière.

B. 2859. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 2 parchemins.

1782. — Inventaire des effets de M. Gaindau. — Procès-verbal contre une société établie à l'abattoir de Vierzon. — Inventaire des effets de la succession de Simon Gossan.

B. 2860. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 1 parchemin.

1783. — Etat des vacations dûes au greffier, des actes faits pour M. le comte d'Artois, contre la veuve Bergeron. — Mise en possession des forges de Vierzon, en faveur de M. le comte d'Artois, et description du mobilier. — Information faite à la requête de M. le comte de Vater, contre plusieurs.

B. 2861. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1784. — Procès-verbal d'estimation d'un pré, prairie de Dournon, paroisse de Vierzon. — Inventaire des effets de feu Etienne Janvier, de Vierzon. — Nomination de MM. Bouchet et Fricalet, experts de M. le comte d'Artois.

B. 2862. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785. — Le sieur Jean-Jacques Roché, nommé subrogé-

tuteur d'Anne-Victoire Ragueau. — Adrien Bouriau, tuteur élu à Marie, Hélène et Jeanne Bouriau. — Prestation de serment de témoins, et enquête faite à la requête de Marie d'Auxigny, contre le sieur Auger, son mari.

B. 8263. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 parchemin.

1786. — Partage de la terre du Chailloux, près Vierzon, entre les héritiers Delaporte. — Information *de commodo et incommodo* de la suppression des religieuses de Vierzon, et de la réunion de leurs biens à l'hôtel-Dieu de Vierzon. — Adjudication faite sur proclamat, d'une locature au Briou, sur Perpétue Lepain, veuve Claude Cornet, au profit de René Mereeret. — Proclamat des biens appartenant à dame veuve Luzarche, situés paroisse de Vierzon.

B. 2864. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 1 parchemin

1787-1788. — Information de bonne vie et mœurs d'Amand-François Godin, à l'effet d'être reçu notaire à Vierzon — Inventaire et dissolution de communauté entre Louis Prévôt et Marie-Anne Faucon. — Inventaire des effets de la succession de Pierre Godin et de Catherine Chevalier.

B. 2865. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1788-1789. — Information pour Louis Gant, marchand, contre le fils Pierre Brunet, accusé d'injures. — Information par les dames religieuses hospitalières de Vierzon, contre dame de Francière. — Nomination d'experts par Charles de Bonnault, de Méry, contre les dames religieuses hospitalières de Vierzon.

B. 2866. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 1 parchemin.

1789-1790. — Inventaire du bien de Louis Cissoigne, négociant à Vierzon. — Cahier général des plaintes, doléances et remontrances de la ville de Vierzon et de la paroisse de Méry. — Déclarations des revenus de la cure de Cerbois. — Nomination de juge de paix de Vierzon, Mehun et Graçay.

B. 2867. (Registre.) — In-4° 140 feuillets, papier.

1541-1544. — Jean Bailly, demandeur en entérinement de lettres contre Simon Bodin, procureur fiscal de la seigneurie de Teillay, défendeur; ledit défendeur s'étant désisté, a été condamné aux dépens. — Jean Pingault, demandeur, contre Jean Grangier, défendeur; les parties sont appointées à produire dans la huitaine, des témoins pour être entendus devant nous, sur leur demande respective.

B. 2868. (Registre.)—In-4°, 110 feuillets, papier; couverture parchemin.

1741-1742. — Sentence pour noble Jean Pathouflot, écuyer, seigneur de Charnay, défendeur, contre demoiselle Catherine de Ruelli, demanderesse, requérant l'entérinement de lettres royaux, au sujet d'un pré paroisse de Méry. — Sentence entre Me Louis Archambault, ci-devant bourgeois de Vierzon, demandeur, contre les habitants de Vierzon; les défendeurs condamnés par défaut, faute de comparaître.

B. 2869. (Registre.) — In-4°, 49 feuillets, papier.

1665. — Paul Delavarenne, demandeur, contre Denis Colladon, défendeur, à défaut de payer 31 livres 10 sous, d'une part, et 35 sous, d'autre part, le demandeur fait saisir quatre quartiers de bœuf, auxquels il fait établir commissaire. — Mathurin Guenivet, sergent royal, demandeur, contre Pierre Grandjean, défendeur; donné défaut contre le défendeur, faute de comparaître.

B. 2870. (Registre.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1666. — Prudent homme Etienne Jagault, marchand apothicaire, demandeur, contre Nicolas Gourdon, défendeur, et icelui demandeur, contre Meslé et Guillot, héritiers d'Etienne Gourdon. — Etienne Gouget, demandeur en saisie-arrêt contre Etienne Bichon, tuteur des enfants Jouannin.

B. 2871. (Registre.)—In-4°, 220 feuillets, papier; couverture parchemin.

1666. — Pierre Brouard, demandeur, contre Pierre Jacquelin, sergent royal, défendeur; ledit Jacquelin est condamné, par corps, à restituer au demandeur l'obligation qu'il lui avait confiée. — Pierre de Bonnault, écuyer, sieur de la Forêt, et Guillaume de Bonnault, écuyer, prieur de Méry, contre Etienne Lauverjat, défendeur, action hypothécaire.

B. 2872. (Registre.)—In-4°, 220 feuillets, papier; couverture parchemin.

1667. — Clément Darnault, marchand, demeurant à Orléans, demandeur, contre Richer, veuve Louis Hémery, défenderesse; cette dernière demande huitaine de délai pour fournir ses moyens de défense. — Gaspard Valot, sieur des Rodons, demandeur, contre Etienne Lauverjat et François Gautier et dame Jeanne Delanjou, femme Gautier, défendeurs; les parties donneront leur défense par écrit.

B. 2873. (Registre.)—In-4°, 230 feuillets, papier; couverture parchemin.

1667. — Noël de Bonnafault, écuyer, sieur de la Rousselière, demandeur, en reddition de comptes, contre Gaspard Valot, sieur des Rodons, et demoiselle Catherine Gaultier. son épouse, les parties comparaîtront pour procéder aux comptes. — Marie Pinault, veuve Rousseau, demanderesse en partage, contre Madeleine Pinault, sa sœur, défenderesse; les parties viendront plaider au jour dit.

B. 2874. (Registre.)—In-4°, 140 feuillets, papier; couverture parchemin.

1668. — Antoine-Paul Lemaître, écuyer, sieur de la Maison-Fort, et Laplanche, demandeurs, contre Barthélemy Larippe; les demandeurs fourniront les billets du défendeur. — Simon Bernard poursuit la criée des héritages de Silvine Bigaré. veuve Jouannet.

B. 2875. (Registre.) — In-f°, 74 feuillets, papier.

1647-1676. — Jean Dobin, marchand à Vierzon, demandeur, contre Jean-Pierre Delavarenne, pour les mineurs Delys, demandeur, aux fins d'exploit de Guénivet. — Mme Marie Mignet, veuve de Jacques Cherrier, déclare renoncer à la communauté établie par son contrat de mariage.

B. 2876. (Registre.) — In-f°, 50 feuillets, papier.

1678. — Jean Cherrier, Jean Saget, marchands à Vierzon, demandeurs, contre le nommé Campré, marchand forain, défendeur défaillant, ordonné que les effets saisis seront vendus. — Laurent Dautry, demandeur, par exploit de Paseron, du 12 mars, contrôlé à Menetou-sur-Cher.

B. 2877. (Registre.) — In-f°, 110 feuillets, papier.

1679. — Noble Jean Bernard, sieur de la Boulangerie, au nom d'Etienne Bernard, son fils, demandeur, contre Jeanne Villegrenaut, veuve de Jacques Auger, défenderesse, en paiement de dommages et intérêts réclamés par exploit de Gangnereau, sergent. — Silvain Meslé, fondé de pouvoir de François de Cogny, sieur de Moulin-Neuf, et poursuivant les criée, vente et adjudication, par décret, du fief et seigneurie de Virolan et Vesvre, saisis sur Jean Macé, écuyer, sieur de Planche.

B. 2878. (Registre.) — In-f°, 125 feuillets, papier; couverture parchemin.

1680. — Dame Grégory, femme d'Antoine Brouard, demanderesse en séparation contre ledit Brouard, défendeur. — Opposition de Claude Morisset, maître barbier, chirurgien, contre le décret des héritages saisis sur Jeanne-Marie Thabault, à la requête de Me Pierre de Bourdaloue, écuyer, sieur de la Creusée.

B. 2879. (Registre.)—In-f°, 290 feuillets, papier; couverture parchemin.

1681-1682. — Charles Ruellé le jeune, procureur en la baronie de La Chapelle-d'Angillon, demandeur en reddition de compte, contre dame Marie Dobin, veuve de Pierre Rousseau, défenderesse. — Barbe Sallé, veuve Jean Viot, demanderesse, contre Nicolas Agard, sieur des Oliviers, défendeur.

B. 2880. (Registre.)—In-f°, 232 feuillets, papier; couverture parchemin.

1683-1684. — Honnête femme Gabriel Leclerc, veuve Audoire, marchande, demanderesse en paiement d'une somme de 105 livres, contre Nicolas Fontaine, marchand boucher. — Demoiselle Marie Rousseau, veuve Gourdon, et demoiselle Anne Gourdon, sa fille, contre Claude Champion.

B. 2881. (Registre.)—In-f°, 124 feuillets, papier; couverture parchemin.

1685. — François Maugard, prêtre, curé d'Orçay, héritier testamentaire de François Masuier, demandeur, contre Etienne Nicolas, défendeur. — Catherine Ologue, veuve d'Etienne Renard, demanderesse, aux fins de l'exploit de Guenoille, contre Magdelaine Girard, veuve Etienne Jagaut, défendeur.

B. 2882. (Registre.)—In f°, 167 feuillets, papier; couverture parchemin.

1686. — Enregistrement du testament de Delys, prêtre, vicaire de l'église de Notre-Dame de Vierzon, en faveur de divers. — Demoiselle Catherine Soumard, veuve d'Isaac Rossignol, sieur de Boisrond, contre noble Jean Gaultier-Rossignol, sieur de Laronde; ordonné que les meubles dudit défunt seront discutés.

B. 2883 (Registre.)—In-f°, 140 feuillets, papier; couverture parchemin.

1687. — François de Cogny et demoiselle Jeanne de Cogny, demandeurs en retrait, contre Pierre Maire, sieur de Villacour, défendeur. — Demoiselle Catherine Agard, femme séparée de biens de Noël de Bonnafault, écuyer, sieur de la Rousselière, demanderesse, contre Jean Chauveau, défendeur. — Etienne Dobin, docteur-médecin, demandeur, contre dame Marie Tribard, femme de Pierre Foussedoir, aux fins de l'exploit de Berault. — Maître Jean Moret, pour-

suivant le décret du Petit-Mouton, contre Etienne Bichon, opposant défendeur. — Claude Bourdaloue, marchand chapelier en cette ville, demandeur, contre Nicolas Riglet, écuyer, sieur de Lalimais : Parties ouïes le sieur Lalimais procédera devant nous, nonobstant son recours. — Défaut à Mᵉ François Gourdon, notaire royal à Vierzon, contre dame Catherine Bailly.

B. 2884. (Cahier.) — 108 feuillets, papier; couverture parchemin.

1688. — Prudent homme Jean Rossignol, demandeur, contre prudent homme René Auger et dame Françoise Rousseau, sa femme, défendeurs, la cause remise à trois jours. — Pierre Biarnois, cabaretier au bourg de Salbris, sa déposition sur l'incendie de la grange du Dauphin, à Salbris.

B. 2885. (Cahier.) — 200 feuillets, papier; couverture parchemin.

1689-1690-1691. — Etienne Jaupitre, écuyer, sieur des Porches et de Dournon, demandeur, contre Jean Folleville et Marie Paul, sa femme, défendeurs (22 janvier 1689). — Pierre Maire, écuyer, sieur de Volacour, demandeur, contre M. Charles Riglet, sieur de Lalimais, fournira les moyens de défense dans huitaine (13 juillet 1791).

B. 2886. (Cahier.) — 116 feuillets, papier; couverture parchemin.

1692. — Nicolas Margault, demandeur, contre André Merceret, défendeur, une enquête est ordonnée. — Mᵉ Jean Dufour, notaire à Reuilly, demandeur, contre Etienne Delavarenne, sieur de Moncorneau, défendeur; ce dernier devra satisfaire à notre ordonnance du 11 septembre, et viendra au premier jour.

B. 2887. (Cahier.) — 214 feuillets, papier; couverture parchemin.

1693-1695. — Noble François Corbin, sieur de la Chevrolerie, conseiller du Roi, procureur fabricien de la paroisse de Vierzon, demandeur, contre Etienne Flauchier, défendeur (16 janvier 1693). — Testament de Marie Agard, veuve Jean Hardy.

B. 2888. (Cahier.) — 85 feuillets, papier; couverture parchemin.

1695-1697. — Joseph Gigot, docteur en médecine, exerçant les actions de Marie Detauppe, son épouse, contre Simon Bernard, tuteur de Marie Bidault, sa nièce; demande en paiement d'arrérages de rentes et en reconnaissance d'icelles.—Magdelaine, Catherine et Anne Gourdon, Jeanne, Françoise Gourdon, héritières de François Gourdon, leur père, demanderesses, contre Etienne Gourdon, conseiller du Roi à la maîtrise de Vierzon, et demoiselle Marie Gourdon, sa sœur, héritiers de Nicolas Gourdon, leur père; remise de cause.

B. 2889. (Cahier.) — 68 feuillets, papier.

1697. — Pierre Leroy, avocat en la cour de Bourges, demandeur, contre demoiselle Rivière, veuve de Pierre Maire, écuyer, sieur de Villacour, défenderesse (15 juin 1697). — René Bochereau, sieur de Tourailles, avocat au parlement, contre Ursin Dupain, défendeur, remise à huitaine (14 juin 1697).

B. 2890. (Cahier.) — 57 feuillets, papier.

1698. — Joachin de Durbois, écuyer, sieur de la Garenne, contre Claude de Francière, chevalier, sieur de Fets (10 janvier 1698). — Prudent homme Guillaume Gervais, demandeur, contre Noël Gervais, défendeur; ce dernier répondra aux dires du demandeur (8 août 1698).

B. 2891. (Cahier.) — 70 feuillets, papier.

1699. — François Maillet, demandeur, contre Pierre Joubert et Simon Merceret, défendeurs; les parties ouïes il a été ordonné que Merceret viendra répondre au dire de Maillet. — M. Gabriel Thomas, conseiller, procureur du Roi, et Etienne Dobin, demandeurs, contre prudent homme Silvain Gonnin et Magdelaine Delavarenne, défendeurs, à comparaître au greffe (4 décembre 1699).

B. 2892. (Cahier.) — 60 feuillets, papier.

1661. — Gilles Blondeau, procureur du Roi au grenier à sel, contre Antoine Femon, partie saisie. — Prudent homme Jean Hardy, marchand à Vierzon, contre Gervais Hardy, sommé de quitter la maison qu'il habite.

B. 2893. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1667. — André Gaucher, laboureur à Méry, contre Jeanne Sartou, sa servante; cette dernière déclare être enceinte des œuvres dudit Gaucher, et demande, pour réparation de son honneur, le mariage. — M. Barthélemy de Villantrois, marchand à Vierzon, contre Jean Sathenat,

écuyer, seigneur du Mont, pour raison d'une somme de 300 livres due par ce dernier.

B. 2894. (Registre.) — 129 feuillets, papier; couverture parchemin.

1700-1701. — Demoiselle Catherine Lauverjat, veuve de Jean de Villantrois, conseiller du Roi, contre Claude Denis, tuteur des enfants mineurs de François Denis, son frère, pris défaut. — Charles Poupardin, contre Perpétue Bouderie, veuve Vincent Poilecot; l'affaire est ajournée à un autre jour.

B. 2895. (Cahier.) — 62 feuillets, papier.

1704. — Dame Anne Tribard, veuve de Pierre Jordrin, ci-devant receveur de la vicairie de Saint-Paul de Vierzon, contre Charles Garnier, bénéficier d'une maison place du marché: appointé. — Demoiselle Marie Chapus, contre demoiselle Magdelaine Lauverjat, héritière de Clément Lauverjat, vivant sieur de Saint-Martin.

B. 2896. (Cahier.)— 66 feuillets, papier.

1709. — Demoiselle Magdelaine Gombault, fille de feu Gombault, conseiller du Roi, contre Gaspard Gombault, fils et héritier pour moitié de ce dernier. — Nicolas Agard, sieur des Maisons-Rouges, contre Pierre Maquaire, remise au premier jour.

B. 2897. (Cahier.) — 48 feuillets, papier.

1711. — Dame Marie de Bourdaloue, dame de Cormery, veuve Lefuzelier et autres, contre Jean Richer, en paiement d'une rente due par ce dernier. — Raimond Delarippe, sieur de Belleret, contre dame Anne Rousseau, veuve François Geoffrenet; seront, les pièces du procès, déposées sur le bureau.

B. 2898. (Cahier.) — 84 feuillets, papier.

1713-1714. — Messire René de Menou, chevalier, seigneur de Champlenaut, et dame Anne de Grouard, son épouse, contre Jean-Pierre Labard, exploitant le lieu de Moutenoy, situé paroisse de Méry. — Les dames religieuses du Saint-Sépulcre de Vierzon, contre Charles de Durbois, écuyer, sieur de Nizerolles, tuteur de demoiselle Marie de Francière, fille mineure de Paul de Francière, sieur de Belleret.

B. 2899. (Cahier.) — 55 feuillets, papier.

1714. — Denis-Claude Baucheton, chirurgien, juré du Roi, à Vierzon, et autres, contre demoiselle Catherine Rousseau, veuve Dobin, appointé. — Charles Carré, écuyer, sieur de la Bruère, saisissant sur François de Francière, seigneur de Faix, débiteur de Gautrot.

B. 2900. (Registre.) — 130 feuillets, papier.

1702-1703. — Silvain Dubois, métayer du lieu de la grande-fontaine, contre Nicolas Boullier, conseiller du Roi et son procureur près la juridiction de police de la ville de Vierzon, commandant ladite ville, agissant comme propriétaire dudit lieu de la grande-fontaine; les parties fourniront leurs moyens par écrit. — Jacques Bernard et demoiselle Madelaine Rousseau, contre Charles Agard : main-levée est donnée à Agard de l'exécution sur lui faite.

B. 2901. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1705. — Demoiselle Marie Rossignol, épouse de Augustin de l'Espinasse, sieur de Massay, contre son dit mari; enquête.— Dame Marie de Bourdaloue, veuve Charles Lefuselier, seigneur de Cormeray, contre Riffault, marchand, dépositaire des meubles exécutés sur Antoine Bourdaloue, écuyer, sieur de Lanoue; Riffault est condamné à représenter les meubles dont il est dépositaire.

B. 2902. (Cahier.) — 34 feuillets, papier.

1706. — Prudent homme Pierre Pinault, marchand à Vierzon, contre les dames religieuses de l'hôtel-Dieu de Vierzon, pour paiement d'une somme de 2,200 livres. — Jean-Gilbert Neveu, charpentier et entrepreneur adjudicataire des réparations des brèches du canal des moulins, bannaux de Vierzon, contre Gaspard Rossignol, au sujet des réparations à faire auxdits moulins.

B 2903. (Cahier.) — 39 feuillets, papier.

1707. — Catherine Maillet, femme de Jean Pinault, déclare renoncer à la succession de Barbe Aunin, femme Maillet, sa mère (10 mars 1707). — Pierre Trumeau et Jean Gaucher, fermiers de Forges-Neuves, contre Charles de Durbois, écuyer, tuteur des enfants mineurs de Billeret (6 mai 1707).

B. 2904. (Cahier.) — 4 feuillets, papier.

1708. — Jean Borderioux, contre Pierre Boutet et Madelaine Couppé, sa femme, les parties sont appointées pour produire leurs pièces (9 mars 1708). — Nicolas Rousseau, sieur de Laplanche, fermier d'une partie du domaine de Vierzon, contre Silvain Delouche, fermier de l'autre partie du domaine de Vierzon (9 mars 1708).

B. 2905. (Cahier.) — 36 feuillets, papier.

1709. — Renonciation à la succession de défunte Françoise Gressin, par tous ses héritiers (18 novembre 1789). — François Richard, demandeur en paiement d'arrérages de rentes et receveur d'icelles, contre Guillaume et Jean Borderioux (13 décembre 1709).

B. 2906. (Cahier.) — 8 feuillets, papier.

1710. — Claude Morisset, curé de Méry, et Pierre Mégreau, barbier et chirurgien, pour dame Silvine Morisset, son épouse, contre René Gerbault, tuteur de Claudine Gerbault, pour reddition de comptes : renvoi (10 décembre 1710). — Contrat de mariage entre François Delamotte, sieur du Verger, fils de François et de demoiselle Marie Lucas et Marguerite Gaultier, fille de René, sieur de Longuebourde, et de demoiselle Marie Dugué (10 décembre 1710).

B. 2907. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1712. — Remon Delarippe et Claude Bauchcton, procureurs fabriciens de l'église de Vierzon, contre demoiselle Louise Franchon, veuve Gaultier, conseiller au grenier à sel, pour paiement d'un banc dans l'église (4 mars 1712). — Pierre Boutet, pâtissier et boulanger, contre les religieuses de l'abbaye de Vierzon ; remise à huitaine (10 juin 1712.)

B. 2908. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1714. — René Béchereau, sieur de Tourailles, avocat, contre René Landas, curé de Mehun, remise au premier jour (8 mars 1714). — René Gaultier, sieur des Douneaux, demandeur, contre François de Francière, chevalier, sieur de Faix ; le défendeur est condamné à payer au demandeur la somme réclamée (16 mars 1714).

B. 2909. (Cahier.) — 74 feuillets, papier.

1715. — Philibert Maillet, sieur de Nizerolles, demandeur, contre Charles Carré, écuyer, sieur de la Bruère ; remise au premier jour. — Michel Martin dit la forêt, marchand charbonnier à Bourges, contre Jean Richer, procureur, défendeur ; ordonné qu'avant de faire droit, les parties laisseront leurs pièces sur le bureau.

B. 2910. (Cahier.) — 32 feuillets, papier.

1716-1717. — Jacques Bernard, contre Barthélemy Charlemagne (26 novembre 1716). — Etienne Asse, notaire, au nom de demoiselle Madelaine Gourdon, contre Jacques Gaucher, prêtre, et René Béchereau, procureur et avocat (5 mars 1717).

B 2911. (Registre.) — 97 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1716. — François Labbe, sieur de Dornon, contre Antoine Mabillat et autres (20 avril 1716). — Charles Leclerc, marchand chapelier à Vierzon, contre Marie Mallet, veuve Jean Lepot (15 mai 1716).

B. 2912. (Cahier.) — 57 feuillets, papier.

1719. — Jacques de la Martinière, Jean Migraine et dame Perpétue Bichay, veuve Lécorché, marchand, contre Fleurant Josselin (17 mars 1719). — Gaspard Gombault, sieur de la Balanderie, contre Etienne Beraud (8 août 1719).

B. 2913. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

1717-1718. — François Gourdon, sieur de la Touche, contre Jean Millet, laboureur, exploitant la métairie du Parc (26 novembre 1717). — Messire François de Francière, chevalier, seigneur du Coudray et des Fontaines, contre Raimond Boutet (29 avril 1718).

B. 2914. (Cahier.) — 32 feuillets, papier.

1721. — Nicolas Léonard Delamet, écuyer, avocat à Paris, contre Gaspard Gombault de la Bidauderie, conseiller du Roi au grenier à sel (5 septembre 1721). — Dame Marie de Bourdaloue, dame de Mareuil et autres lieux, contre dame Silvine Béchereau, veuve de Martin Richer, remise au premier jeudi d'octobre 1721.

B. 2915. (Registre.) — 60 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1722-1723. — Silvain Pornin, conseiller du Roi, garde-marteau à la maîtrise de Vierzon, contre prudent homme Pierre Delarippe, fermier de dame Marguerite

Rousseau. — Claude Desrosiers l'aîné, tuteur de Jean, André, Françoise et Jacques Gibault, contre Jean Gibault, condamné à restituer les pièces (4 juin 1723).

B. 2916. (Registre.) — 96 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1724. — Messire Claude-Adrien Delafond, seigneur de la Ferté de la Beuvrière, contre les administrateurs du collége de Vierzon ; appointés pour venir dans trois jours.— Mme veuve Armand-Nicolas Régnier, vivant fermier de la seigneurie de Belleflol, poursuivie à la requête de Louis Baucheton, receveur de l'hôtel-Dieu, contre Alexandre Delvage, seigneur de Cerbois.

B. 2917. (Cahier.) — 45 feuillets, papier.

1726. — Déclaration de l'état de lieu de la terre et seigneurie de Dornon, par Silvain Barat, fermier dudit lieu (20 septembre 1726). — Eusice Desbans, sieur de Fontenay, contre demoiselle Perpétue Rousseau de Bellile. — Charles comte Détampes, seigneur, marquis de la Ferté-Imbault, contre demoiselle Madelaine Danjou, veuve de Agard, des Maisons-Rouges (13 décembre 1726).

B. 2918. (Cahier.) — 36 feuillets, papier.

1727. — Etienne de Villantrois, pour ses enfants, veuf de demoiselle Madelaine Gombault, demandeur, en paiement d'arrérages de rentes, contre Félix Laîné, défendeur : ordonné que les pièces seront mises sur le bureau. — François Champion et dame Marie Bourdaloue, demandeurs, en paiement d'arrérages, contre André Luteau, condamné à payer au demandeur la somme de 400 livres (22 août 1727).

B 2919. (Cahier.) — 36 feuillets, papier.

1728. — Nicolas Boullier, sieur du Breuzé, demandeur, contre Jean Bernard, boulanger à Vierzon, défendeur, condamné à payer au demandeur la somme de 16 livres. — Jacques Jaupitre et Marie Tixier, sa femme, demandeurs, en paiement d'arrérages de rentes, contre François Leclerc et sa femme, qui rapporteront les quittances.

B. 2920. (Cahier.) — 25 feuillets, papier.

1727. — Demoiselle Marie Gillet, veuve de Nicolas Pinon, demanderesse, contre Christophe de Francière, écuyer, sieur de Faix, défendeur, condamné à payer à la demanderesse la somme de 147 livres 10 sous, montant d'un billet. — Louis Allard et François Aladenise, demandeurs, contre Pierre Leperon, défendeur ; ordonné que les parties conviendront de commissaires pour visiter la maison et autres héritages.

B. 2921. (Cahier.) — 48 feuillets, papier.

1728. — Saisie réelle du lieu de la Bidauderie, sise paroisse de Vierzon, à la requête de Jean Corbin, sieur de Grand-Champ, contre Mlle de Villantrois.

B. 2922. (Cahier.) — 49 feuillets, papier.

1729. — Jean de Villantrois, conseiller du Roi, son procureur au siége de Romorantin, et demoiselle Madelaine de Villantrois, demandeurs, contre Charles de Ruellé, procureur au siége de Vierzon, défendeurs, communiqueront, les parties, leurs pièces. — Opposition à la saisie réelle du lieu et métairie du Moulin-Neuf, situé paroisse de Massay, à la requête de MM. les chanoines du chapitre de Saint-Etienne, faite sur prudent homme Jean Bonnet.

B. 2923. (Cahier.) — 69 feuillets, papier.

1720. — Louise-Madelaine Lombois, veuve de prudent homme Charles Poupardin, contre Jean Richer, notaire à Vierzon : ordonné qu'avant le partage, les biens seront estimés (12 juillet 1720). — Etienne Dubois, bourgeois, mari exerçant les droits de Mlle Marie Maigrault, contre Simon Merceret ; remise au premier jour (23 août 1720).

B. 2924. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

1730. — Charles Couriou, contre Charles de Durbois, écuyer, sieur de la Garenne, pour paiement de 12 livres, pour fourniture. — Demoiselle Ursule Grazon, veuve Richer, demanderesse, en paiement d'arrérages d'une rente contre Andrée Lutteau, veuve Mathonnet.

B. 2925. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

1731. — Dame Marguerite Ragon, épouse séparée de biens de Jacques Jouslin, écuyer, sieur de Noray, contre Marie Desbans, veuve Rousseau, sieur de Bellile. — Charles Ruellé et demoiselle Catherine de Sully, son épouse, saisissant réellement le lieu de Moulin-Neuf, autrement le Sollier, sur Jean Bonnet.

B. 2926. (Cahier.) — 11 feuillets, papier.

1732. — Pierre Châlon, bourgeois de Bourges et Anne Merceret, son épouse, demandent le partage des biens délaissés par leurs parents (3 janvier 1732. — Messire Amable de Thianges, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Villefranche, contre Jean Charles Duteil, écuyer, sieur de Launay, produiront leurs pièces (10 janvier 1732).

B. 2927. (Cahier.) — 49 feuillets, papier.

1732-1733. — Claude Leclerc, pourvu de l'office de conseiller du Roi, receveur des consignations de cette ville de Vierzon. — Honnête fille Marie Merceret, héritière de Jean et de Louise Lacroix, ses père et mère, contre Silvain Delouze et Anne Merceret, ses parents.

B. 2928. (Cahier.) — 40 feuillets, papier.

1733. — Les dames religieuses hospitalières de Vierzon, demanderesses, contre Nicolas Jomier, défendeur défaillant. — Jean Chautandeau, à la requête de demoiselle Marie Anne Bouet, contre Jean Bourdin et autres.

B. 2929. (Cahier) — 40 feuillets, papier.

1733. — Pierre Macé, sieur des Cotteaux, au nom de demoiselle Marie Anne Macé, contre Antoine Chalumeau ; validité de la saisie-arrêt faite par ledit Macé. — Louis de Durbois, écuyer, sieur de la Charbonnière, contre Charles Duteil, écuyer, et dame Anne de Bonnafou, son épouse.

B. 2930. (Registre.) — 83 feuillets, papier; couverture parchemin.

1735. — Nicolas Lefèvre, supérieur du petit-séminaire de Bourges, contre Charles Ruellé et demoiselle Catherine de Sully, adjudicataires, par décret, du lieu de Moulin neuf, saisi sur Jean Bonnet. — Etienne Baudoin, chevalier, conseiller du Roi, président-trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux, seigneur de Dournon, contre Jean Boutet, meunier du moulin Dournon, condamné à payer les cens et rentes.

B. 2931. (Cahier.) — 32 feuillets, papier.

1731-1735. — Dame Jeanne Boullier du Breuzé, épouse du sieur François de Francière, chevalier, sieur de Faix, demanderesse en séparation de biens avec son mari.— Amable de Thianges, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, contre la princesse de Conty, dame engagiste du domaine de Vierzon.

B. 2932. — 134 feuillets, papier.

1738-1754. — Réception de Pierre Gilles, procureur postulant au siége de Vierzon. — Simon Duperon, bourgeois de Paris, et dame Madelaine Rousseau, sa femme, demandeurs, contre Jean Pinault, organiste, défendeur; ordonné que ledit Pinault rapportera la quittance du prix de son acquisition.

B. 2933. (Cahier.) — 48 feuillets, papier; couverture parchemin.

1755. — Messire Nicolas Pardon, écuyer, seigneur de Villaine et autres lieux, demandeur, contre François Gourdon, licencié en lois, défendeur : renvoyées les parties à la première audience. — Provision de notaire à Vierzon, de Louis André Pihault.

B. 2934. (Cahier.) — 48 feuillets, papier.

1757. — Louis Tixier, marchand fermier, demandeur, contre le nommé Félix, défendeur, condamné à payer au demandeur la somme de 18 livres. — Testament de dame Marie Desbans, veuve du sieur Delisle.

B. 2935. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1759. — Philippe Garsonnet, demandeur en exécution d'une transaction, contre Simon Dupéron, défendeur: ordonné que les pièces des parties seront déposées sur le bureau. — René Boulat, demandeur en retrait lignager, contre Jean Turpin, boulanger, condamné à remettre : serment prêté par ledit Boulat, d'avoir exercé ledit retrait pour lui.

B. 2936. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1761. — Barthélemy Delaporte, sieur du Chaillou, ci-devant fermier de l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon, demandeur, contre ladite abbaye, défenderesse, condamnée à payer au demandeur la somme de 822 livres. — Joseph Lepouce, marchand, demandeur, contre Jean Delhomme, aussi marchand, défendeur; condamné ledit Delhomme, à payer au demandeur la somme de 32 livres 16 sols.

B. 2937. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1762. — Jean Silvestre Pénigault, docteur en médecine,

demandeur, contre Jacques Colladon, tailleur, et Anne Richard, sa femme; l'opposition du défendeur a été reçue. — Les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Vierzon, demandeurs en saisie-arrêt contre la veuve Bonnet, Bondonneau et sa femme.

B. 2938. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1763-1764. — Le sieur Pierre Dumontet, demeurant à Bourges, au nom de Solange Theurier, sa femme, contre François Epéron, défaillant, condamné à payer audit demandeur, la somme de 60 livres. — Jean Dominique Robin reçu à la charge de greffier en chef du bailliage.

B. 2939. (Registre.) — 50 feuillets, papier; couverture parchemin.

1764-1768. — Jean Vaillant, curé de Foëcy, opposant à la saisie faite de ses bestiaux sur Gendrault, contre Gaspard Merceret, fermier de Laloue. — Dame Louise Béchereau, veuve de Lanjon, contre Jean Lemaître le jeune, fermier, condamné à payer à ladite veuve, la somme de 127 livres.

B. 2940. (Registre.) — 150 feuillets, papier; couverture parchemin.

1768-1776. — Barthélemy Delaporte, bourgeois, propriétaire de la seigneurie de Geosson, demandeur, contre Marguerite Delarippe, veuve Daugy, condamnée cette dernière à donner copie d'une reconnaissance antérieure à 1692. — Etienne Maillet de Nizerolles, bourgeois, contre Charles Guindan, docteur en médecine, condamné ce dernier à délaisser la maison dont il jouit.

B. 2941. (Cahier.) — 100 feuillets, papier; couverture parchemin.

1776-1778. — Louis Baucheton, chirurgien, demandeur, en paiement de la somme de 8 livres, pour visite et opération de son état, contre le sieur Guichard, bourgeois, défendeur, ordonné que le défendeur mettra en cause les héritiers Massé-Rabillon (septembre 1778). — Louis Bonnafou, marchand tanneur, contre Pierre Boutet, marchand parcheminier, condamné aux dépens pour avoir troublé le demandeur dans la jouissance de son jardin.

B. 2942. (Cahier.) — 43 feuillets, papier.

1781. — Antoine Bourdaloue, écuyer, seigneur de la Noue et autres lieux, demandeur en réparation d'honneur, contre Jacques et Silvain Boudet, ces derniers condamnés aux dépens des procédures; — condamnation du sieur Laugier à payer auxdits Boudet sept pièces de gibier, à raison de 18 sols chacune, et aux dépens. — Les religieux de l'abbaye de Vierzon, contre Pierre Colladon; ajournés pour venir au premier jour.

B. 2943 (Registre.) — 13 feuillets, papier; couverture parchemin.

1781-1790. — Marie Anne Daussigny, épouse de Pierre-Etienne Auger, contre ledit Auger, son mari, condamné à recevoir son épouse et à la traiter convenablement. — Françoise Thévenin, veuve Delaporte, contre: 1° Henri Cristo de Planche et Madelaine Delaporte, son épouse; 2° Augustin Mascaris et Marie Victoire Delaporte, son épouse; Mme veuve Cristo de Planche et ses enfants sont autorisés à se mettre en possession des biens à eux adjugés.

B. 2944. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

1676. — Saisie réelle de la métairie Girard, située paroisses de Meunet, Coulon et autres biens situés à Vierzon, Genouilly, Gy, etc., à la requête de Pierre Girault, sieur de Creux, contre Lardier et Rousseau.

B. 2945. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

1678-1679. — Renonciation de Barthélemy Michel Macé, demeurant paroisse de Massay, à la succession de son père.—Pierre Perrodin et Catherine Rivière, sa femme, demandeurs, contre Jean Sauvignat, défendeur, pour avoir paiement du prix de vente d'un héritage.

B. 2946. (Cahier.) — 5 feuillets, papier.

1691. — Silvain Béjon, journalier à Vouzeron, contre Étienne Neveu, acte de comparution au greffe. — Silvain Biot, l'un des collecteurs de taille de Nançay, acte de voyage fait au greffe.

B. 2947. (Cahier.) — 40 feuillets, papier; couverture parchemin.

1701. — Enregistrement des défendeurs et sommes payées par eux au greffe. — Maître René Maillet, sieur de Nizerolles, conseiller du Roi au grenier à sel de Vierzon, contre Jacques Mosnier, appelant de la prévôté. — Gabriel Soumard, avocat, et consorts, demandeurs, contre demoiselle Renée Guillemet, veuve Soumard, appelante de la prévôté, demanderesse.

B. 2948. (Cahier.) — 6 feuillets, papier; couverture parchemin.

1729-1732. — Dépôts faits au greffe par les procureurs. — Récépissé de pièces remises par Simon, procureur des fabriciens de la paroisse de Méry, signées Gilles. — Autre pour la procédure de Marie Macé et Philippe Lecointe (24 janvier 1732).

B. 2949. (Cahier.) — 48 feuillets, papier; couverture parchemin.

1754-1758. — Robert de Bonnault et demoiselle Thérèse Dobin, demandeurs, contre la veuve Gaudray, dame de Coulanges et Mabilat, défendeurs; ordonné qu'il sera justifié des paiements faits de la rente (21 mars 1755). — Pierre Luzarche, demandeur, contre Jean Legay, défendeur, condamné à payer au demandeur la somme de 111 livres (3 mars 1758).

B. 2950. (Cahier.) — 36 feuillets, papier.

1758-1760. — François Tribard, demandeur et saisissant contre Etienne Leroi, défendeur, déclarée la saisie bonne (18 août 1758). — François Theurier et autres, demandeurs, contre Antoine Morot, défendeur, au sujet d'un droit de passage (18 janvier 1760).

B. 2951. (Cahier.) — 20 feuillets, papier; couverture parchemin.

1740-1756. — Enregistrement des demandes en décharge de taille, pour cause d'abandon de domicile; publication desdites demandes par le crieur, à la sortie de la messe; le registre de ces demandes adressées au maire et échevins de la ville de Vierzon, était déposé au bailliage. — Guillaume Guibert demande sa radiation au rôle de la taille, attendu qu'il quitte la ville et les faubourgs de Vierzon. — La veuve Borderiou demande une diminution de taille, sans quoi elle sera obligée de quitter la ville. — La veuve Nicolas Tardy fait savoir au maire, habitants et collecteurs qu'on n'ait plus à la comprendre au rôle des tailles et capitations, attendu qu'elle n'aura plus ni feu ni lieu à Vierzon.

B. 2952. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

1764-1767. — Messire Jean Marie, comte de Saint-Julien, contre Denis Baucheton : ordonné que la cause sera rapportée (23 mars 1764). — François-Nicolas Ruellé, contre Paul Cissoigne; remise à vendredi (11 mai 1764).

B. 2953. (Cahier.) — 30 feuillets, papier; couverture parchemin.

1768-1771. — Pierre Petit, contre Benoît Jouannet, condamné à réintégrer les meubles par lui enlevés dans la maison dudit Petit (1768). — Anne Blanchard contre Pierre Blanchard ; ordonné la comparution des parties (1769).

B. 2954. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1772. — Dame Elisabeth Barrière, veuve feu Etienne Brunet, conseiller du Roi, dépose au greffe le contrat de vente, à elle faite, d'une maison située près le Carroir de Notre-Dame. — Autre dépôt fait par Jacques Lemort, marchand à Vierzon, d'un acte de vente d'une maison située sur la chaussée des Ponts.

B. 2955. (Cahier.) — 10 feuillets, papier; sans couverture.

1780. — Ont été reçus au serment d'avocat à ce siége, MM. François Pelletier et Bodin, au vu de leurs lettres de bacheliers en l'Université de Bourges, sur les conclusions de M. Sauger, avocat, pour le procureur du Roi, absent. — Raymond Perrot, demandeur, contre Mathurin Besson, défendeur défaillant : conclusions adjugées avec dépens

B. 2956. (Cahier.) — 9 feuillets, papier.

1787. — Pierre Souplet, ancien notaire à Bourges, et dame Elisabeth Viloin, son épouse, contre demoiselle Catherine Torchon, veuve Luzarche, qui s'oppose à la saisie de ses biens (1787). — Les administrateurs du collége de Vierzon s'opposent à la vente des biens saisis sur le sieur Luzarche, et grevés à leur profit (31 juin 1787).

B. 2957. (Cahier.) — 36 feuillets, papier; sans couverture.

1784-1786. — Louis Baucheton, demandeur, contre Piault, défendeur défaillant : conclusions adjugées avec dépens. — Dame Auger, demanderesse, contre son mari; acte du consentement du défendeur qui sera tenu de recevoir chez lui sa femme, et de la nourrir et entretenir conformément à sa fortune.

B. 2958. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1787. — Baucheton, demandeur, contre Guillaume Soulat, défendeur : ordonné que les parties comparaîtront en personnes pour être entendues contradictoirement. — Joseph

Merceret, demandeur, contre Hotissier, défendeur ; le demandeur, renvoyé de sa demande et condamné aux dépens.

B. 2959. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1778-1788. — Registre des dépôts : Dépôt par Michaut du contrat de vente d'une pièce de vigne sise paroisse de Vierzon. — Dépôt par René Bodin, marchand épicier, d'un acte d'acquisition de sa maison, sise dans la ville de Vierzon.

B. 2960. (Registre.) — 84 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1734. — Registre des insinuations : Contrat de mariage portant donation entre vifs, entre Jean Augot, vitrier, veuf de Jeanne Merceret, et demoiselle Madelaine Godard, fille de Jacques, chirurgien, et de Madelaine Modeux. — Arrêt de la cour du parlement qui ordonne qu'un livre intitué : *Lettres philosophiques ou livre d'or*, par M. de V..., édité à Amsterdam, chez Lucas, sera livré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice.

B. 2961. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1738. — Registre d'insinuations : Testament de Philibert Maillet de Nizerolles en faveur de son fils. — Contrat de mariage de François Moreau et Anne Audoire.

B. 2962. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1739. — Registre d'insinuations : Provision de Louis Ledreux, sergent-royal au grenier à sel. — Autre provision de Etienne Brunet, à la charge de receveur des consignations.

B. 2963. (Cahier.) — 45 feuillets, papier.

1744. — Registre des insinuations : Contrat de mariage reçu Saint-Simon, notaire à Vierzon, entre Nicolas Amiot, bourgeois, veuf de demoiselle Madelaine Baucheton, et demoiselle Marie-Perpétue Ruellé, fille de Charles, notaire, et demoiselle Catherine de Sully. — Arrêt rendu entre dame Louise de Bonnault, femme séparée, quant aux biens de François comte de Rochefort, contre Jacques Gendreau.

B. 2964. (Registre.) — 106 feuillets, papier.

1748. — Edit du Roi portant établissement des droits sur la poudre à poudrer et sur la cire, et rétablissement des droits sur les suifs, etc. — Edit portant création d'une noblesse militaire. — Création d'une école militaire.

B. 2965. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1751. — Lettres de bénéfice d'âge en faveur de demoiselle Marie-Catherine-Marguerite Corbin, fille de Jean Corbin, conseiller, et de Catherine Langlois. — Lettre de provision en faveur de Michel Nizon, avocat, nommé conseiller, lieutenant juge au siége royal de Vierzon, commissaire examinateur et lieutenant-général de police de la ville de Vierzon.

B. 2966. (Cahier.) — 28 feuillets, papier.

1766-1771. — Enregistrement de lettres patentes, etc., etc. — Lettres de provision de bailli de Berry, en faveur de Taillerand de Perrigord. — Autre en faveur de Nicolas Sauger, procureur postulant au siége de Vierzon.

B. 2967. (Cahier.) — 48 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1776. — Enregistrement d'ordonnances arrêts, etc. — Les honoraires ou traitement des professeurs du collége de Vierzon sont augmentés. — Suppression de la communauté des religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin de Vierzon ; réunion de leurs revenus à l'hôtel-Dieu de Vierzon.

B. 2968. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1789-1792. — Enregistrement du testament de Marie Legay (14 janvier 1791). — Autre testament de dame Marie-Dorothée de Senneville, veuve de Claude de Lacube de Lavergne (17 février 1792).

B. 2969. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1688. — Provision de Etienne Lauverjat pourvu à l'office de garde-marteau de la maîtrise de Vierzon. — Etienne Gaultier pourvu de l'office de conseiller et procureur du roi au grenier à sel de Vierzon.

B. 2970. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

1670. — Registre d'insinuations : Sentence qui condamne Toussaint Sirot et Jean Parfait, à être appliqués à la question ordinaire et extraordinaire, et Dallié, notaire, par coutumace, à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de Notre-Dame de Vierzon, nu, en chemise,

une torche au poing du poids de deux livres, et là à genoux, la corde au cou, demander pardon à Dieu ; appel au parlement de Paris qui condamne les deux premiers à 5 ans de galères, et Dallié à être pendu et étranglé à une potence dressée sur la place publique de Vierzon, ses biens confisqués. — Contrat de mariage entre Etienne Champion, marchand cordonnier, et Catherine Thibault.

B. 2971. (Cahier.) — 26 feuillets, papier.

1678. — Donation par dame Villequinonde, veuve de Jacques Auger, marchand à Vierzon, à Gaspard Auger. — Autre donation du sieur de Beauvoir à Charles de Bonnault et dame Anne Robert, son épouse.

B. 2972. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

1694. — Nomination de Richetin, Moreau, Bourdin et autres, gardiens des vignes. — Autorisation à toute personne de vendre du pain au détail.

B. 2973. (Cahier.) — 26 feuillets, papier.

1702. — Visite faite chez tous les fabricants et marchands de cette ville, par Michel Billot, inspecteur-général, commis de l'ordre exprès du Roi, par Chamillard, ministre et secrétaire d'état, contrôleur général des finances pour la réformation des manufactures des généralités du Berry et du Bourbonnais.

B. 2974. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

Police.

1703. — Esme Dordet, contre Claude de Pinte, maître arquebusier, défendeur ; ledit Dordet est condamné à présenter son fils au sieur de Pinte, chargé de lui apprendre son état, conformément au brevet d'apprentissage passé entre eux (1703). — Ordonnance qui défend aux instituteurs d'enseigner la jeunesse sans qu'ils y soient autorisés.

B. 2975. (Cahier.) — 96 feuillets, papier.

1703. — Le procureur du Roi contre le nommé Vivant, marchand tailleur, condamné à 40 sols d'amende, pour avoir vendu de la marchandise sans autorisation (janvier 1703). — Le procureur du Roi contre Jean Merceret, boulanger, condamné à 20 sols d'amende, pour avoir exposé devant sa boutique, pendant les vêpres, du pain et des pâtés. (7 mai 1703.)

B. 2976. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1704-1705. — Le procureur du Roi contre Pierre Saget, charcutier ; ce dernier condamné à 10 sols d'amende pour avoir vendu du porc en temps prohibé. — Choix du bœuf Villé pour le jeudi gras, accordé au sieur Agard, boucher (1705).

B. 2977. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1707. — Ordonnances qui défendent aux cabaretiers d'acheter du poisson avant une certaine heure. — Ordonnance qui oblige tous les habitants à faire nettoyer leurs cheminées au moins deux fois par an (21 novembre 1707).

B. 2978. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1708. — Pierre Fredely contre Étienne Denian ; ce dernier devra renvoyer Marie Fredely chez son père qui a besoin de son service pour remplacer sa mère qui est malade (1708). — Le sieur Martin Richer, greffier en chef du bailliage, demande à être remplacé dans ses fonctions pendant sa maladie.

B. 2979. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1709. — Nomination de Louis Fleury, maître cordonnier et Jean Jourdrain experts des grains de la ville de Vierzon. — Ordonnance qui enjoint à tous les propriétaires de grains de les conduire au marché (juin 1709).

B. 2980. (Cahier.) — 30 feuillets, papier.

1711. — Le procureur du Roi contre Étienne Taureau, aubergiste, renvoyé de la plainte contre lui portée pour avoir abattu une vache sans autorisation. — Nomination comme gardes-vignes, des sieurs Rousseau, Bessault, Motifrey et Denis.

B. 2981. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1715. — L'avocat du Roi, en l'absence du procureur, contre François Charpentier, garçon chirurgien, Madelaine Guenivet, Jean Leclerc, Georges Berthault, garçon chirurgien, Nicolas Dutoir ; ladite Guénivet étant convaincue de s'être déguisée en homme, a été condamnée à 40 sols d'amende, avec défense de ne plus se déguiser sous peine de plus grands dépens ; les autres défendeurs condamnés par défaut à chacun 10 livres d'amende.

B. 2982. (Cahier.) — 15 feuillets, papier.

1717. — Pierre Agard et Barthélemy Charlemagne, maîtres bouchers à Vierzon, et syndics, contre Barthélemy Garnier, prétendant se faire recevoir boucher (1717). — Le procureur du Roi contre Jean Billot, marchand d'eau-de-vie, condamné à 5 livres d'amende.

B. 2983. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1727. — Règlement pour les bouchers vendant à la boucherie. — Le procureur du Roi contre Claude Bernardin, domestique de MM. les bénédictins de Vierzon, donné défaut contre ledit Bernardin.

B. 2984. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

1728. — Étienne Petit et Barthélemy Garnier, bouchers syndics, demandeurs, contre Claude Baron, défendeur, auquel il est interdit de vendre de la viande, et pour l'avoir fait, condamné à 50 livres d'amende. — Le procureur du Roi contre Delouze, Merceret et Borderioux, défendeurs, condamnation de chacun à 30 sols d'amende, pour être entrés au marché avant l'heure, et avoir vendu du porc en temps prohibé.

B. 2985. (Cahier.) — 36 feuillets, papier.

1721. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Jacques Normand, boulanger, défendeur : prouver, avant faire droit, si Normand a vendu du pain au-dessus du prix fixé. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Merceret et Delouze, boulangers ; l'ordonnance sera rapportée.

B. 2986. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1730. — Le procureur du Roi contre Pierre Baron, coquetier, condamné par défaut à 10 livres d'amende (1730). — Le même contre Jean Prévost, coquetier, condamné par défaut à 10 livres d'amende et à la confiscation de trois canards.

B. 2987. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1731. — Déclaration faite au greffe par Jacques Chantereau, prévost, contre Jean Lelong, pour ses vaches trouvées sur les écluses des grands moulins, appartenant à Mme la comtesse de Conty. — Le procureur du Roi contre Claude Ducreux, Antoine Guillard, Gaucher et autres ; défense leur est faite d'exposer aucun jeu de hasard sur les places publiques de Vierzon.

B. 2988. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1732. — Adjudication du bœuf Villé à Jean Leclerc, maître boucher à Vierzon. — Le procureur du Roi contre Etienne Dauron, jardinier, et Poignard, sa femme, et Madelaine Dauron, sa fille, âgée de 14 à 15 ans, condamnés à quitter la ville pour prostitution et libertinage.

B. 2989. (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1717-1718. — Nomination pour gardes-vignes, paroisse de Vierzon, des sieurs Maltier, Fleury, Boulet et Bourgeois. — Statuts et règlements des potiers de Vierzon.

B. 2990. (Cahier). — 5 feuillets, papier.

1735-1736. — Le procureur du Roi contre Jean Legay, cabaretier à Vierzon, condamné à 10 livres d'amende. — Nomination de deux gardes-vignes, paroisse de Méry (15 septembre 1736).

B. 2991. (Cahier.) — 34 feuillets, papier.

1737-1738. — Adjudication de la viande à fournir aux malades pendant le carême, faite aux sieurs Garnier et Agard, bouchers, moyennant 4 sols 6 deniers la livre. — Approbation des statuts et règlements des maîtres barbiers et chirurgiens.

B. 2992. (Cahier.) — 40 feuillets, papier, couverture parchemin.

1742. — Adjudication faite à Étienne Pilet, de la viande de carême, à la charge de n'en délivrer que sur les certificats de Messieurs les curés de Vierzon et Messieurs les médecins et chirurgiens. — René Béchereau, conseiller du Roi, demandeur, contre Marguerite Solty, domestique, défenderesse condamnée à continuer son service chez le demandeur, ou à lui payer la somme de 13 livres 19 sous 3 deniers pour dommages et intérêts.

B. 2993. (Cahier.) — 70 feuillets, papier.

1745. — Le procureur du Roi, demandeur, contre François Doublot, garçon étranger, professant l'art de chirurgien et de maître d'école, défendeur, condamné à 36 livres d'amende pour défaut d'autorisation. — Enquête faite à la

réquisition du procureur du Roi, contre Jean Legay, aubergiste de l'hôtel Saint-Jean, et Catherine Joubert, sa femme, défendeurs, accusés de propos calomnieux contre le sieur Carré, curé de Vierzon.

B. 2994. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1752. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Gaspard Merceret, aubergiste, défendeur, condamné à 3 livres d'amende pour avoir donné à boire le dimanche, pendant les vêpres. — Ordonnance du lieutenant-général de police qui enjoint aux habitants d'illuminer leurs maisons, dimanche soir, en réjouissance de l'heureux accouchement de Mme la Dauphine et de la naissance de M. le duc de Berry.

B. 2995. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1755. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Jean-Baptiste Néron et sa femme, défaillants, condamnés à 3 livres d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre François Theurier, marchand aubergiste, condamné à 40 livres d'amende pour avoir fait étendre et sécher de la laine pendant la messe, proche le second bras de la rivière du Cher, du côté des murs des religieuses hospitalières de Vierzon.

B. 2996. (Cahier.) — 58 feuillets, papier.

1778-1782. — Solange Eperon, François Eperon, Jacques Gaudry et Marie-Anne Macaire, contre Pierre Boutet et René Mardesson, ledit Boutet est condamné à nourrir l'enfant de ladite Solange Eperon (1779). — Jacques Pinchault, demandeur, contre Mathieu Bernard et Pierre Daumont, parties saisies; ordonné que les parties comparaîtront à la première audience (1782).

B. 2997. (Cahier.) — 24 feuillets, papier, couverture parchemin.

1780-1784. — Le procureur du Roi contre le nommé Gager, condamné à 12 sols d'amende, pour avoir troublé le repos public (1782). — Léon Richou, garde, a déclaré avoir pris dans la prairie de l'Isle-Garnier, renfermée de fossés, les bestiaux de Pierre Mabillat, laboureur de la Champignonerie (1785).

B. 2998 (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1784. — Déclaration d'Étienne-René Mardesson, qui déclare vouloir exercer la profession de drapier. — François Merceret, maître d'école, dépose au greffe la grosse du contrat de vente d'une locature sise au bas des Granges, consentie par Antoine Pasquet.

B. 2999. (Cahier.) — 19 feuillets, papier, couverture parchemin.

1665. — Gabriel Legeron, partie civile, contre Girard Bernard, accusé d'avoir adressé des injures audit Legeron; ordonné qu'on entendra des témoins pour ensuite statuer ce que de droit.

B. 3000. (Cahier.) — 8 feuillets, papier, couverture parchemin.

1688. — Le procureur du Roi a déposé au greffe les pièces du procès instruit par lui, contre Silvain Mallier, Pierre Raimond, huissier, et Charles Carré, écuyer, sieur de la Bruère, accusés de faux. — Retrait du greffe par le lieutenant criminel des pièces du procès fait à la requête de Daniel Mauperon et de sa femme, contre Antoine Dufaux.

B. 3001. (Cahier.) — 7 feuillets, papier.

1712. — Enquête faite à la demande de Marie-Anne Delaunay, veuve de messire Germain de la Picardière, dame de Bellier, seigneur de Moth-Coulon, contre Marguerite Bornegole, accusée de vol de papiers et titres originaux appartenant à ladite dame.

B. 3002. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1717. — Enregistrement des rapports des vigners, gardes et prévosts des amendes. — Dénonciation par le prévost des amendes, du porcher de Jean Cornet, du Briou, pour une bande de porcs trouvés dans la vigne et le désert du Taubalon, appartenant à Mme veuve Merceret. — Jean Béguin dit Combet, pris avec sa servante dans la vigne de Touzelet; le garde les a entendus chabler des noyers.

B. 3003. (Cahier.) — 50 feuillets, papier.

1717. — Arrêt qui ordonne à tous les particuliers, communautés et autres, en possession d'anciennes minutes de greffiers et notaires, de les déposer entre les mains des successeurs desdits officiers, sous peine d'y être contraints par corps (22 juin 1717).

B. 3004. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1724-1725. — Le procureur du Roi contre Antoine

Pellet, maître boucher, et contre Barthélemy Garnier, Jean Boissereau, René Fontaine, François Leclerc et Pierre Agard, tous maîtres bouchers, condamnés au rétablissement de leurs étaux. — Le garde de la manufacture de Vierzon, contre Augustin Pic, marchand visité ; procès-verbal (15 mai 1725).

B. 3005. (Cahier.) — 44 feuillets, papier.

1746. — Le procureur du Roi contre une troupe de libertins accusés d'avoir injurié la veuve Jourdin ; enquête.

B. 3006. (Cahier.) — 8 feuillets, papier, couverture parchemin.

1718-1786. — Joseph Beaugard, marchand apothicaire à Vierzon, contre Perpétue Leclerc qui se dit enceinte des œuvres dudit Beaugard (1718). — Déclaration de Etienne Maillet de Nizerolles qui constate avoir trouvé trois conducteurs de mulets couchés avec leurs bêtes dans la prairie de Dournon (26 août 1786).

B. 3007. (Cahier.) — 4 feuillets, papier, sans couverture.

1722-1724. — Ambroise Barbin, de Fontainebleau, demeurant à Vierzon, paroisse Saint-Louis, écroué par ordre de M. Decru, grand prévost général de Berry à Vierzon, est transféré à la prison royale de Bourges. — Ecrou du sieur Silvain Chouzier, demeurant à Vierzon, par Jousselin, garde-forestier du Roi à la maîtrise de Vierzon, suivant ordre du procureur du Roi à ladite maîtrise.

B. 3008. (Cahier.) — 5 feuillets, papier.

1723-1724. — Mise en prison du nommé Silvain Audenot, faute de paiement d'une amende, à la requête de M. Adrien de l'Anjou, conseiller et procureur du Roi (1723). — Autre du nommé Gigot, marchand boucher, à la requête de François Moreau, marchand tanneur (3 juin 1724).

B. 3009. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

1724-1725. — Arrestation du nommé Gilbert Estable, de la province d'Auvergne, trouvé sans passeport et soupçonné de désertion. — Pierre Pizet, garde des forêts du Roi, contre Jacques Berton (3 février 1725).

B. 3010. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1729. — Le sieur Paul Boucault, marchand drapier, demeurant à Vierzon, écroué ès prison de Vierzon, à la requête de Regnault et Roger, marchands de laine à Vierzon. — Jean Cottron, garde sédentaire du grenier à sel, écroué ès prisons de Vierzon, suivant les ordres de l'intendant de Berry.

B. 3011. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1730. — Pierre Baillant, faux-saunier à cheval de la province de Brie, écroué ès prisons de Vierzon. — Marie Gaucher, l'un des collecteurs de Vierzon, écroué ès prisons de ladite ville.

B. 3012. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1740-1744. — François Guénin, l'un des collecteurs de capitations et autres impositions, est écroué dans la prison de Vierzon (1741). — Jean Joubert et Nicolas Néraut, faux-sauniers, sont écroués ès prisons de Vierzon (30 juillet 1741).

B. 3013. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1744. — Jean Bordeau, faux-saunier à cheval de Vierzon, est écroué à la prison dudit Vierzon. — André Laubradeau, soldat au régiment de Piémont, accusé de vol, et d'avoir assassiné Michel Port, sur le grand chemin de Teillay à Salbry, est écroué à ladite prison. — Le sieur François Tribard, bourgeois de Vierzon, est écroué à ladite prison pour dettes.

B. 3014. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1771-1786. — Déclaration de grossesse faite par Marie Leblanc, qui se déclare enceinte des œuvres du sieur Louis Merceret (1786). — Autre par Suzanne Petit, des œuvres du sieur Maindrault (8 octobre 1786).

B. 3015. (Registre in 4°.) — 28 feuillets, papier.

1669. — Causes du Roi. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Pierre Taillandier, défendeur. — François Bailly et Gaspard Gourdon, propriétaires, greffiers de cette maîtrise, demandeurs, contre Pierre Bonnet, condamné à rendre compte des émoluments du greffe.

B. 3016. (Registre in-f°.) — 83 feuillets, papier, couverture parchemin.

1670. — Le procureur du Roi contre Marien Baudon, métayer de la métairie de la Grande-Greslerie, défendeur,

condamné à 3 livres d'amende pour chaque bête à laine trouvée pacageant dans la forêt de Saint-Amand. — Le procureur du Roi contre Pierre Patissier, particulier habitant de la paroisse de Preuilly, accusé d'avoir coupé un arbre dans la forêt de la Motte de la commanderie de l'Ormetton ; remise à huitaine.

B. 3017. (Cahier.) — 52 feuillets, papier, couverture parchemin.

1670-1673. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Louis Berger et Jean Perron, défendeurs, qui sont condamnés solidairement à 20 livres d'amende, pour délit de pêche. — Requête de Etienne et Adrien Richard, à l'effet d'être reconnus comme maîtres pêcheurs, ce qui leur a été octroyé.

B. 3018. (Registre in-f°.) — 36 feuillets, papier, couverture parchemin.

1671-1673. — Le procureur du Roi contre Etienne Jouy, Jean Peltier et Esme Turpin, habitants de Saint-Martin-d'Auxigny, appelés pour répondre sur un procès-verbal d'incendie. — Le procureur du Roi contre Philippe Devaux et François Desprès, de Saint-Eloy, assignés par Jouffin, sergent royal, pour répondre sur un procès-verbal dressé contre eux ; ordonné que les parties viendront au premier jour.

B. 3019. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

1673-1674. — Le procureur du Roi contre Julien Métivet, défendeur, ordonné que les registres seront rapportés et des témoins entendus. — Nomination de Minard pour garder la paisson et la glandée de la paroisse d'Allogny.

B. 3020. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1674. — René Charlemagne, marchand à Vierzon, contre demoiselle Demahis, veuve de noble André Jaupitre, sieur de Dame, condamné à payer audit Charlemagne la somme de 51 livres 15 sous.—Henri Leclerc, avocat, contre Sébastien Jouslin et Pinoteau, laboureur, demeurant paroisse de Saint-Eloy.

MAITRISE DE VIERZON

B. 3020 *bis* (Liasse.) — 104 pièces, papier ; 1 parchemin.

1554-1699. — Procédure contre les habitants de Saint-Martin-d'Auxigny, condamnés à une amende pour délit forestier. — Enquête de vie et mœurs pour Étienne Lauverjat, garde marteau à la maîtrise de Vierzon. — Autre procédure pour délit commis sur la rivière du Cher.

B. 3021. (Registre in-f°.)—Petit in-f°, 10 feuillets, papier, sans couverture.

1674. — CAUSES DU ROI. — François-Charles Rigault, procureur général de Mgr le Prince, pour la régie de ses domaines en Berry, contre les sieurs Barthélemy et Delarippe, ci-devant fermiers du domaine en la ville de Vierzon ; assignation et mise en demeure faite auxdits défendeurs d'avoir à faire les réparations nécessaires aux rivières, moulins et fours bannaux de la ville de Vierzon, et de réparer immédiatement la brèche qui s'est produite dans la rivière.

B. 3022. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1674-1676. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Toussaint Salmon et Bouquin condamnés à 9 livres d'amende envers le Roi, pour deux brebis et une chèvre trouvées dans la forêt de Saint-Laurent. — Le procureur du Roi contre Pierre Imbault et Robert Cartellier, de Vouzeron, condamnés à 10 livres d'amende.

B. 3023. (Cahier.) — 22 feuillets, papier.

1675-1676. — Sentence qui condamne Blanchet à payer à Lutteau la somme de 28 livres. — René Charlemagne, exécuté à la requête de Antoine Charlemagne, receveur des domaines du Roi, contre dame Marie Demahis, veuve Jaupitre, écuyer, sieur de Dame.

B. 3024. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1676. — Gaspard Gaucher, avocat au parlement nommé conseiller, lieutenant à la maîtrise. — Claude Aufrère, demandeur, contre Pierre Berger, défendeur, condamné à payer au demandeur 100 sols, prix de vente de bois.

B. 3025. (Cahier.) — 23 feuillets, papier.

1676-1679. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Françoise Larchevêque, défenderesse, pour sa vache trouvée dans les bois de Saint-Sulpice ; renvoi de la demande. — Le procureur du Roi, poursuite et diligence de Silvain Millet, fermier des paissons de la forêt d'Allogny, contre la veuve Jean Lucas et Charles Lucas, son fils, autorisés à fournir la preuve du droit en vertu duquel ils ont mené pacager leurs porcs dans la forêt d'Allogny.

B. 3026. (Cahier.) — 29 feuillets, papier.

1677. — Antoine Boucher, demandeur, contre Silvain Pain, défendeur, condamné à payer au demandeur 1 livre

pour 2 1/2 cordes de bois. — Claude Fauvre, écuyer, sieur d'Allouis, demandeur, contre François de Francière, chevalier, seigneur du Coudray, défendeur : alibi, renvoyé à une autre justice.

B. 3027. (Registre in-4°.) — 39 feuillets, papier, couverture parchemin.

1679. — Joseph Gassot, chanoine à la cathédrale de Bourges, demandeur en débouté d'opposition, contre François Goute, avocat à la cour, défendeur. — François de Francière, chevalier, seigneur du Coudray et des Fontaines, contre prudent homme Robert Basseville.

B. 3028. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

1682-1683. — Silvain Desrosiers, demandeur, contre Claude Durand ; les pièces seront remises sur le bureau (1682). — François Rousseau, chanoine en l'église de Notre-Dame de Massay, contre dame Marie Agard, veuve Sothonat, écuyer, sieur du Mont (1682).

B. 3029. (Cahier.) — 20 feuillets, papier, couverture parchemin.

1683-1684. — Le procureur du Roi requiert que les gardes déposent au greffe leurs procès-verbaux, il leur est enjoint d'avoir un registre (1683). — Requête de Christophe de Francière, seigneur de Fêts, à l'effet d'être autorisé à couper une pièce de bois taillis appelée les Vieilles-Maisons (1683).

B. 3030. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1684. — Sire Jean Branchet, contre prudent homme Luc Agard, fondé de pouvoirs de Alexis Boursault et de Claude Bourgeot ; ordonné que les pièces des parties seront communiquées au procureur du Roi. — François Mabillat, marchand, contre Guillaume Bellenfant, ordonné que les pièces seront communiquées au procureur du Roi.

B. 3031. (Registre in-4°.) — 16 feuillets, papier, couverture parchemin.

1685. — Le procureur du Roi aux fins de l'exploit de Jousselin, du 26 février, contre Nicolas Taillandier, défendeur. — Marc Boucher, sieur de Grandmont, receveur au grenier à sel de Vierzon, réclame les anciennes amendes adjugées à la maîtrise.

B. 3032. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1686. — S. A. S. le prince, engagiste de ce domaine, demandeur, contre les révérends pères bénédictins réformés de l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon, défendeurs, pour délit de rivière commis par les gens de ladite abbaye. — André Garcin, sieur du Mont, demandeur, contre Léonard Couillon, défendeur, condamné à 25 sols d'amende.

B. 3033. (Cahier.) — 15 feuillets, papier.

1686. — Le procureur du Roi contre Pantaléon Larchevêque et Sathenat, paroisse de Saint-Eloy, défendeurs, autorisés à prendre communication du procès-verbal du garde-forestier. — Enregistrement de l'ordonnance du Roi qui règle la distribution des amendes pour délits forestiers.

B. 3034. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1687. — Le procureur du Roi contre Toussaint Margault et Jean Grelot, pour délit forestier. — Le procureur du Roi contre Silvain Caillot, tisserand en toiles ; remise de la cause à un autre jour.

B. 3035. (Registre in-4°.) — 50 feuillets, papier, couverture parchemin.

1688-1691. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Claude Vinot, défendeur; ordonné que les souches des arbres coupés seront comptées et mesurées à la diligence du procureur du Roi (1689). — Le procureur du Roi, demandeur, contre Pierre Collas, de la paroisse de Vignoux, défendeur, condamné à représenter les porcs pour être vendus au profit du Roi.

B. 3036. (Cahier.) — 8 feuillets, papier.

1691. — Offres faites par Maillet et consorts, pour le sieur Turpin, marchand à Aubigny ; les parties consentent à ce que les bois en litige soient estimés.

B. 3037. (Registre in-4°.) — 40 feuillets, papier, couverture parchemin.

1695-1696. — Congé est accordé à Mme Françoise Lemoine, veuve de Jean Corbin, adjudicataire d'une vente de recépage sur le chemin de Neuvy. — Le procureur du Roi contre François Gaultier et Francois Fusy : avant de faire droit, ordonné que le sieur Charlemagne qui a fait la capture des vaches, soit entendu.

B. 3038. (Cahier.) — 32 feuillets, papier, couverture parchemin.

1699-1700. — Le procureur du Roi, demandeur, aux fins d'un exploit de Champion, contre François Leblanc,

marchand et boisselier à Vierzon, défendeur : ordonné que ledit Leblanc fera entendre des témoins, et entre autres, le sieur Rossignol. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Nicolas Margault, marchand, et Jean Besnard, voiturier, défendeurs, demeurant tous deux à Vierzon : ordonné que copie du procès-verbal, dont mention est faite dans le débat, soit fournie par les défendeurs.

B. 3039. (Registre in-f°.) — 60 feuillets, papier, couverture parchemin.

1700-1706. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Tripault, métayer du lieu de La Louet ; remise au premier jour. — Le procureur du Roi contre Jean Millet, laboureur en la paroisse de Vierzon ; remis à faire droit au premier jour.

B. 3040. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1707. — Le procureur du Roi contre la veuve Bertrand et Lelièvre, condamnées à 40 sols d'amende, avec défense de laisser entrer leurs bestiaux dans la forêt du Roi, sous plus grandes peines (1707). — Nomination provisoire de Pierre Pizet, habitant de cette ville, à l'office de garde forestier, en remplacement de Georgeon, malade (16 septembre 1707).

B. 3041. (Cahier.) — 27 feuillets, papier.

1707. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Charles Cocu, métayer d'Ainçay, défendeur ; il est ordonné qu'il soit justifié de l'affirmation de procès-verbal, et de venir au premier jour. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Barthélemy Renoir dit Berton, demeurant paroisse de Saint-Genoux, défendeur, condamné en 8 livres d'amende, et à pareille somme envers le Roi.

B. 3042. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1711-1713. — Le procureur du Roi contre Jean Poilecot, marchand de bois, adjudicataire des ventes du bois d'Yèvre, condamné à 3 livres d'amende pour mauvaise exploitation (1712). — Le procureur du Roi contre Vermeil, receveur des domaines de Mehun : ordonné que les adjudicataires des bois engagés seront mis en cause.

B. 3043. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1715-1716. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Salmon, laboureur, demeurant au grand village, paroisse d'Orçay, défendeur : avant de faire droit, il est ordonné que les pièces seront déposées entre les mains du secrétaire. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Toussaint Jouslin, sergent, garde des forêts du Roi, demeurant à Vierzon, défendeur ; ordonné que ce dernier prendra connaissance des articles qui le concernent dans le procès-verbal.

B. 3044. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1716. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Gibault, cabaretier au faubourg des Capucins de Vierzon ; ordonné que les parties produiront leurs pièces. — Le procureur du Roi, demandeur, contre René Charlemagne, de la ville de Mehun, défendeur, condamné à 40 sols d'amende et à restituer pareille somme.

B. 3045. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1717-1720. — Ordonnance du Roi qui prescrit à tous les usagers de la maitrise de Vierzon de rapporter leurs titres devant l'intendant du Berry et Delaporte, grand maître des eaux et forêts de Vierzon. — Nomination de Turpin, gruier de la grurie d'Allogny. — Etienne Gourdon, procureur du Roi ; citation faite par le procureur du Roi contre Toussaint Jouffin, Etienne Rousseau et François Méry, tous sergents ou gardes dans la maitrise, prévenus pour délits commis dans les bois confiés à leur garde, dont ils n'ont pas dressé procès-verbaux. — Usages dans les forêts de la maitrise de Vierson ; arrêt du conseil d'Etat qui règle la production des titres de la part des usagers.

B. 3046. (Cahier.) — 40 feuillets, papier.

1720-1726. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Antoine Testu, manœuvre, demeurant au Rhin du Bois, défendeur, condamné à 10 livres d'amende, et lui est enjoint de mieux veiller à la garde de ses bestiaux. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Germain Vallet, représentant du sieur Lebègue, maire de Bourges, défendeur : renvoyé à faire preuve des faits énoncés par le défendeur. — Nomination, à la requête de Gourdon, procureur du Roi, de Léger, arpenteur, pour récolement des bois adjugés dans le bois d'Yèvre (ordinaire de 1718), aux sieurs Charlemagne et Fleurant. — Procédure entreprise par le procureur du Roi contre Pierre Pizet, François Méry et Etienne Rousseau, garde des eaux et forêts assignés à com-

paraître pardevant le maître particulier de la maîtrise de Vierzon, jugeant seul.

B. 3047. (Cahier.) — 40 feuillets, papier.

1726-1729. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Leconte, demeurant à la Broqueterie, paroisse d'Orçay, défendeur, condamné à 15 livres d'amende pour deux fagots de tremble pris dans le pâtureau du grand village. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Guillaume Presle, manœuvre, demeurant au petit Dauzay, paroisse d'Allouis, défendeur, condamné à 20 livres d'amende pour chaque chef de vache. — Frère Jean-Joseph Decaissac, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Sainte-Anne, receveur et procureur général dudit ordre et commandeur de l'Ormeteau, contre Beotier, propriétaire, habitant Preuilly ; contestation au sujet d'un droit d'usage dans les bois de l'Ormeteau, appartenant aux habitants de Preuilly.

B. 3048. (Cahier.) — 26 feuillets, papier, couverture parchemin.

1729-1731. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Rousseau, journalier à Vierzon, défendeur défaillant, condamné à 20 sols d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre les religieux de Saint-Sulpice de Bourges, défendeurs : avant faire droit, ordonné que le nommé Soucier sera mis en cause.

B. 3049. (Cahier.) — 62 feuillets, papier.

1731-1737. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Thomas Ferriet, sergent, garde des forêts du Roi, défendeur ; enjoint au défendeur de mettre plus de soin dans sa garderie. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Charles Séguin, adjudicataire de la vente de la forêt de Haulte-Brune, défendeur ; un congé est accordé au défendeur (1736).

B. 3050. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1736-1740. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Turpin, demeurant à la Mercerie, paroisse de Teillay, défendeur défaillant, condamné à 20 livres d'amende (1738). — Arrêt qui enjoint à tous les propriétaires de moulins situés sur la rivière d'Yèvre, depuis la ville de Bourges jusqu'à Vierzon, qui se sont emparés des écluses qui servaient autrefois à la remonte des sels, de faire enlever les dive obstacles à l'écoulement des eaux (14 mai 1739).

B. 3051. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1737-1738. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le sieur du Carteron, sieur du Coteau, trésorier de France au bureau des finances, à Bourges, condamné à 25 francs d'amende pour délit forestier (1737). — Le procureur du Roi, demandeur, contre Claude Tripault, cardeur, défendeur et défaillant, condamné à 5 sols d'amende (22 mars 1738).

B. 3052. (Cahier). — 24 feuillets, papier.

1740-1744. — Le procureur du Roi, demandeur, contre la veuve d'Alexandre Delage et les sieurs Franchet et Château, défendeurs, condamnés au curage de la rivière et aux dépens. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Poilecot, journalier, demeurant au Briou, paroisse de Vierzon, défendeur, condamné à 100 sols d'amende, et à pareille somme de restitution.

B. 3053. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1744-1747. — Le procureur du Roi, demandeur, contre la veuve Michau, défenderesse, condamnée à 40 livres d'amende, pour délit forestier. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Tizeau, journalier, demeurant au village de Bonaigle, paroisse de Vierzon, défendeur, condamné à 8 livres d'amende, pour délit forestier.

B. 3054. (Cahier.) — 48 feuillets, papier.

1747-1752. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Faverot père et fils, demeurant au faubourg des Capucins de Vierzon, défendeurs, condamnés chacun à 20 sols d'amende pour délit forestier. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Pierre Chautaudeau et son fils, défendeurs, condamnés chacun à 20 sols d'amende.

B. 3055. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1752-1754. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Michel Paumeau, meunier du moulin de Toury, paroisse de Neuvy, et Bouquin, défendeurs, condamnés chacun à 40 livres d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le sieur de Boisgisson, défendeur, et contre le commandeur de Lormeteau : ordonné que les parties produiront la preuve que les bois en question font partie de la commanderie.

B. 3056. (Cahier.) — 12 feuillets, papier; sans couverture.

1754-1755. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Charles de François, écuyer, sieur de Boisgisson, défendeur, et le sieur commandeur de l'Ormeteau, aussi défendeur; Legendre, arpenteur, est nommé pour faire le plan des lieux contestés et l'annexer au procès-verbal. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le sieur Martignon, brigadier de la maréchaussée de Vierzon, défaillant, condamné à 40 sols d'amende.

B. 3057. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1755-1757. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Grelat, défendeur, condamné à 10 livres d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Mathereau, demeurant en la Grande-Rue, défendeur, condamné, par défaut, à 10 sols d'amende, pour ne s'être pas trouvé à la chasse aux loups.

B. 3058. (Cahier.) — 48 feuillets, papier; sans couverture.

1757-1761. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Brosse, manœuvre à la Brisseterie, paroisse de Vierzon, défendeur, condamné à 1 livre 10 sols d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Trouin, défendeur, condamné à 20 livres d'amende ou à la représentation de ses vaches.

B. 3059. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1761-1764. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le domestique du sieur Theurier, défendeur défaillant, condamné ledit domestique à 1 livre d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre les nommés Merlin, Merceret, Perron, Rossignol, Cardée, Lebret, Boutet, Farcou, Audoire, Bardin, Thuillier, Femeau, Luneau, Maillard, Devaux, Roger, Raimond, Mouton, Guignard, Pinault, Algret, Maindrot et Richetin, défendeurs défaillants, condamnés solidairement à 36 livres d'amende au profit du Roi.

B. 3060. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1764-1765. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Tatereau, demeurant au village de l'Aubourjou, condamné à 10 livres d'amende au profit du Roi, si mieux n'aime représenter la vache pour être vendue. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Jean Louis, demeurant aux Varennes, paroisse de Vierzon, condamné à 3 livres d'amende, si mieux n'aime représenter le poulain pour être vendu au profit du Roi.

B. 3061. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1765-1766. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le sieur de Saint-Brisson, demeurant à Faix, paroisse de Vierzon; une enquête est ordonnée. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Pipet, demeurant à Givry, paroisse de Foëcy, défendeur, condamné à 40 sols d'amende envers le Roi.

B. 3062. (Cahier.) — 16 feuillets, papier; sans couverture.

1766.—Procès-verbal fait par Arachepied, garde, contre Guillaume Lanoue et son fils, paroissiens de Saint-Martin; défaut des prévenus, et condamnation à 30 sols d'amende envers le Roi. — Procès-verbal fait contre les nommés Tuasne et Chalumeau, demeurant proche la chapelle Saint-Jean, paroisse de Mehun; condamnation, par défaut, à 20 sols d'amende envers le Roi.

B. 3063. (Cahier.) — 12 feuillets, papier; sans couverture.

1767. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le sieur Callande, défendeur, renvoyé sans dépens. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Pierre Baron, défendeur, condamné à 10 sols d'amende envers le Roi.

B. 3064. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1767-1770. — Le procureur du Roi, demandeur, contre le nommé Martin, couvreur, demeurant à Mehun, et trois inconnus dénoncés au procureur du Roi par le sieur de Champmartin, seigneur des Fontaines: ledit Martin est condamné à 3 livres d'amende, et défense lui est faite de porter des armes. — Le procureur du Roi contre Paul Theurier, défendeur, auquel il est enjoint de se conformer à l'ordonnance du Roi dans l'exploitation des bois.

B. 3065. (Cahier.) — 16 feuillets, papier; couverture parchemin.

1770-1771. — Le procureur du Roi contre le nommé Jaget, défendeur, condamné à acquitter ledit Véron, des 6 livres par lui payés au Roi. — Le procureur du Roi contre les religieuses d'Orsan, la cause est remise à quinzaine.

B. 3066. (Registre.) — 48 feuillets, papier; couverture parchemin.

1771-1774. — Le procureur du Roi, demandeur,

contre Sabourin du Briou ; ordonné que Sabourin sera tenu d'amener Véron, adjudicataire de la vente, pour certifier ou dénier qu'il a vendu partie de bois à Sabourin.—Ordonnance du maître particulier qui fait défense à toute personne, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de chasser avec chiens, collets, bricoles et de quelques manières que ce soient, dans les bois de cette maîtrise et de la gruerie d'Allogny.

B. 3067. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; cartonné.

1774-1777. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Rousseau qui, n'ayant pas comparu, a été condamné à une livre d'amende. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Joslin, défendeur, condamné à 6 livres d'amende envers le Roi, et à rendre au sieur Corbin 25 livres.

B. 3068. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1777-1778. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Martin dit Forestier, demeurant à La Cour, paroisse d'Allogny, défendeur, remise au premier jour. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Callande, adjudicataire pour l'ordinaire de 1776, et contre Merceret se disant associé dudit Callande, tous les deux condamnés aux dépens liquidés à la somme de 23 livres.

B. 3069. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture papier.

1778-1779. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Chevry, condamné à 2 livres d'amende envers M. le comte d'Artois, et 2 livres de restitution envers le comte de Nozières. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Bidault, défendeur, condamné à une livre d'amende envers M. le comte d'Artois.

B. 3070. (Cahier.) — 17 feuillets, papier; couverture parchemin.

1780-1782. — Le procureur du Roi et Jean Bouquin, demandeurs, contre Cadoux, défendeur, condamné à 4 livres d'amende et à pareille somme de restitution envers ledit Bouquin. — Installation de Robert Gourdon, conseiller procureur du Roi en la maîtrise de Vierzon.

B. 3071. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1784-1787. — Claude Boutet et Jeanne Destrés, sa femme, meunier du moulin de l'Abajou, demandeur, contre Sulpice Forta, meunier au moulin de Grossou ; ordonné que les parties déposeront leurs pièces au greffe. — La dame veuve Bergeron, demanderesse, contre François Pierrot, sabotier, défendeur, condamné à payer à la demanderesse la somme de 28 livres pour prix du bois à lui livré.

B. 3072. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1782. — Le procureur du Roi, demandeur, contre la veuve Saugrin et Gautrot, défendeurs, condamnés chacun à 10 sols d'amende et aux dépens. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Chagnot, Noyer, Domont et Miou, mariniers, défendeurs, condamnés savoir : Chagnot à une livre d'amende, Noyer, Domont et Miou, chacun à 15 livres d'amende et aux dépens.

B. 3073. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; couverture parchemin.

1785-1786. — Congé accordé au sieur Paul Theurier, adjudicataire de bois dans les forêts de Saint-Laurent et d'Allogny. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Brière, régisseur de la forge de Vierzon, obligé pour les délinquants, conducteurs de charbon, inconnus, condamnés à 72 livres d'amende et aux dépens.

B. 3074. (Registre.) — 60 feuillets, papier; couverture parchemin.

1787-1790. — Édit du Roi portant suppression des tribunaux d'exception. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Ronday et Rossignol, défaillants, condamnés savoir : Ronday à 40 livres d'amende pour avoir mené paître deux chevaux dans la forêt du Rain-du-Bois, et Rossignol à 40 livres d'amende pour avoir fait paître deux bœufs dans la même forêt ; condamnation aux dépens.

B. 3075. (Cahier.) — 12 pièces, papier; sans couverture.

1790. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Chardon et Jamet, ouvriers à la forge, renvoyés de la demande contre eux formée (1790). — Dessiaume de la Picardière, opposant à la sentence contre lui rendue par défaut : l'amende est réduite à la somme de 6 livres.

B. 3076. (Registre.) — 46 feuillets, papier; couverture parchemin.

1671. — Causes des particuliers. — Silvain Bernard dit Chédin, marchand, demeurant à Saint-Martin-d'Auxigny, contre Gabriel Foissier, maréchal à Saint-Eloy, défaillant, condamné à payer audit Bernard 10 livres 10 sols pour vente de bois. — Antoine Duret, demandeur, contre Léonard Par-

nault, défendeur défaillant; ledit défendeur condamné à payer au demandeur 11 livres 16 sols restant dus sur vente de bois.

B. 3077. (Registre.) — 92 feuillets, papier; couverture parchemin.

1671-1672. — Sentence qui fait défense aux sieurs Corbin et autres, de continuer l'exploitation du bois. — Le procureur du Roi contre dame Silvine Lebègue, veuve Pierre Charlemagne, vivant prévôt de Mehun-sur-Yèvre, propriétaire du lieu des Igonnières, proche la forêt de Vierzon.

B. 3078. (Cahier.) — 30 feuillets, papier; sans couverture.

1677-1678. — Pasquet Rivière et Silvain Cocu, marchands en la paroisse d'Allouis et Allogny, demandeurs, contre Nicolas Rouzer, maréchal au bourg de Saint-Eloy, condamné à payer au demandeur la somme de 10 livres 3 sols et dépens. — Noble Jacques Bruère, conseiller et procureur du Roi à l'élection de Bourges, demandeur, contre Guillaume Alonzy, vigneron de la paroisse de Saint-Eloy, condamné à payer au demandeur la somme de 4 livres d'une part, 16 sols d'autre et les dépens du défaut.

B. 3079. (Cahier.) — 19 feuillets, papier; sans couverture.

1683. — Prudent homme Jean Baucheton, demandeur, contre Jean Sabardin, condamné à payer au demandeur 500 de bois de merrain et aux dépens. — Claude Pézaudy, demandeur, contre Jean Lutteau, défendeur; remise au premier jour.

B. 3080. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1685. — Etienne Jagault, marchand, adjudicataire de la forêt de Vierzon au canton des Vieilles-Maisons, contre François-Alexis Charlemagne, pour dégâts commis par ses chevaux et chariots dans ledit bois. — Saisie faite par Simon Merceret, marchand boulanger à Vierzon, contre Jean Blanchet, marchand en la ville d'Amboise, pour pain à lui fourni.

B. 3081. (Cahier.) — 38 feuillets, papier; sans couverture.

1686. — Injonction faite aux gardes de service de se trouver une demi-heure avant l'audience de la justice ordinaire, à peine de 10 livres d'amende pour la première fois. — Messire Jacques Desfriche, prieur du prieuré de Saint-Laurent-de-Mauzé, demandeur, contre Gatien Mabillat, journalier à Sainte-Thorette; ordonné qu'avant faire droit, l'exploit soit communiqué au procureur du Roi.

B. 3082. (Cahier.) — 30 feuillets, papier; sans couverture.

1687. — Noble Henry Leclerc, seigneur du Montet, avocat au parlement, docteur en droit à l'Université de Bourges, demandeur, contre Jean Bouquin, défendeur défaillant. — Silvain Maindrault, demandeur, contre Mathurin Guenivet, huissier, le défendeur est condamné à payer audit Maindrault la somme de 12 livres et les dépens.

B. 3083. (Registre.) — 52 feuillets, papier; couverture parchemin.

1688-1690. — Pierre Loiseau, marchand, demeurant au bourg de Neuvy, contre François Marquandier, maître charpentier à Bourges, défendeur, condamné à payer au demandeur le prix de 1,200 de bardeaux et aux dépens.

B. 3084. (Registre.) — 70 feuillets, papier; couverture parchemin.

1690-1694. — Demoiselle Jeanne Pinette, veuve Jacques Gassot, écuyer, sieur de La Vernusse, contre Marcou Pain, manœuvre, défendeur défaillant, ledit Pain est condamné à payer au demandeur la valeur du bois coupé dans sa terre. — Jean Jaupitre, écuyer, sieur de Dames, contre Jean Rivière, bourgeois de Bourges; le demandeur est autorisé à faire preuve des faits allégués.

B. 3085. (Registre.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1694. — Gilles Bellot, demandeur, contre Silvain David, Silvain Delouze et Pierre Faverot; ordonné que le charbon en contestation sera vendu, et les deniers en provenant déposés entre les mains de M. Delavarenne. — Antoine Bourdaloue, écuyer, sieur de Lanoue, demandeur, en paiement de 116 sols, contre Pierre et Jean Bailly père et fils, défaillants.

B. 3086. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1698-1700. — Le procureur du Roi, demandeur, contre François Goutelle, avocat, parties ouïes, remis au premier jour. — Jean Jouffin, demandeur, contre Claude Ragon, sieur des Pajons, défendeur; pour cause de parenté, renvoyé au premier jour.

B. 3087. (Cahier.) — 30 feuillets, papier; couverture parchemin.

1700-1707. — Messire Louis Levassor, prêtre religieux de l'abbaye de Vierzon, demandeur, contre Antoine

Perchet, défendeur, accusé de délit dans les bois de cette abbaye; les parties sont appointées. — Prudent homme Jean Rousseau, marchand de bois, demandeur, contre Pierre Vilain, défendeur, condamné à payer la somme de 3 livres pour la valeur de huit peaux.

B. 3088. (Cahier.) — 10 feuillets papier; sans couverture.

1706-1707. — Procès-verbal de François Méry, sergent-garde des eaux et forêts, contre Jacques Bouquin, laboureur, demeurant au bourg de Neuvy, trouvé dans la forêt de Saint-Laurent, au canton de Machefer, chargeant des arbres sur une charrette à deux chevaux. — Autre procès-verbal des officiers forestiers qui constatent avoir trouvé pacageant au canton de la Petite-Forêt, plusieurs cavales appartenant à Léonard Chancelle, de la paroisse d'Orçay.

B. 3089. (Cahier.) — 29 feuillets, papier; sans couverture.

1708-1711.—François Pineau, procureur, propriétaire des moulins des grands ponts de la ville de Mehun, demandeur, contre René Gerbault et Lhomme, foulons, défendeurs; les parties sont appointées. — Dame Marie Chauvelin de Richemont, abbesse de l'abbaye de Beauvoir, demanderesse, contre Louis Chenu, notaire à Mehun, défendeur défaillant; condamné par défaut à payer à la demanderesse la somme de 6,000 livres pour dommages.

B. 3090. (Cahier.) — 12 feuillets, papier; sans couverture.

1714. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Vermeil, fermier de la seigneurie de Mehun, défendeur; ordonné que le procès-verbal fait nous sera présenté. — Le procureur du Roi, demandeur, contre Etienne Jacques dit Binet, Cocu et Letuilier, défendeurs défaillants.

B. 3091. (Cahier.) — 18 feuillets, papier; sans couverture.

1714. — Gratien Bouchet, entrepreneur, demandeur, contre Etienne Jaunier, défendeur; remise au premier jour. — Joseph Chenuat, conseiller du Roi, ancien élu de l'élection de Saint-Amand, est déclaré avoir entre ses mains l'écriture et signature du marché de MM. François Piau de Villers et Gilbert Peron.

B. 3092. (Cahier.) — 20 feuillets, papier; sans couverture.

1714. — Jean Gougnon, écuyer, sieur du Bois de Vesvres, demandeur, contre Pierre Bernagou et autres, défendeurs défaillants, Bernagou est condamné à 27 liv. d'amende, etc. — Les vénérables du chapitre de Mehun, propriétaires des moulins de La Porte, demandeurs, contre François Pinaut, procureur audit Mehun, propriétaire des grands ponts situés sur la rivière d'Yèvre, et fermier du moulin à draps, dépendant dudit domaine de Mehun; ordonné que l'instance sera communiquée.

B. 3093. (Cahier.) — 68 feuillets, papier; couverture en papier.

1715-1721. — Les vénérables de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, demandeurs, contre Denis Foucher, Rivière et Berault, défendeurs défaillants, condamnés à 20 livres d'amende. — Jacques-Philippe Bailly, avocat, procureur au présidial de Bourges, demandeur, contre Thomas Charlemagne, marchand à Bourges, défendeur; ordonné que les pièces seront remises sur le bureau.

B. 3094. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture en papier.

1721-1725. — Autorisation au sieur de Bourdeilles, de faire couper les anciens baliveaux au-dessus de l'âge de 40 ans. — Les vénérables religieux de l'abbaye royale de Vierzon, contre Naudin, Richetin et Chauveau, tous habitants du village de Lalœuf; remise de cause.

B. 3095. (Cahier.) — 22 feuillets, papier; couverture en papier.

1727-1729. — Messire Pierre Delabuxière, conseiller du Roi en ses conseils, évêque d'Angers et abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Vierzon, demandeur, contre messire Charles Turpin, chevalier, sieur de Soudre et des moulins de Grossous, défendeur; renvoyé au premier jour. — Vincent Boutet, meunier de Dournon, demandeur, contre Jean Hervé et Vincent Sabardin, défendeurs; ajourné à huitaine.

B. 3096. (Cahier.) — 57 feuillets, papier; sans couverture.

1729-1738. — Raimond Moine, demandeur, contre Toussaint Grelat, défendeur, au sujet de la fauche d'un pré. — Jean-Mathieu Marchand, sabotier à Vierzon, demandeur, contre Simon Merceret, marchand; remise à la prochaine audience.

B. 3097. (Cahier.) — 30 feuillets, papier; sans couverture.

1738-1744. — Charles Seguin, marchand, demandeur, en paiement de 14 livres 14 sols pour vente de bois forts

contre Silvain Renault, tisserand, condamné à payer cette somme au demandeur. — Paul Clavier, marchand, demandeur, contre Jean Moulon, défendeur; ce dernier condamné à payer, au lieu et place de Silvain Bourgeois, la somme de 72 livres et tous les dépens.

B. 3098. (Cahier.) — 36 feuillets, papier; sans couverture.

1744-1756. — Les dames religieuses du couvent du Saint-Sépulchre de Vierzon, à la requête de M. le procureur du Roi, contre Etienne Branger, laboureur, demeurant à La Chateau, paroisse de Vierzon, défendeur, condamné aux dépens pour avoir laissé pacager une bête dans le bois dudit couvent. — M. Guillaume de La Châtre, sieur de la Bertinerie, demandeur, contre Pierre Caillaut, sieur de Beaulieu, qui fait l'offre d'une somme de 9 livres, pour dommages.

B. 3099. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1757. — M. Nicolas-Christophe Sauger, procureur, demandeur contre Nicolas Hubert, marchand de bois à Bourges, défendeur, condamné à payer la somme de 73 liv. et les dépens. — Louis Masseron, demandeur, contre Theurier, laboureur, demeurant paroisse de Saint-Doulchard, défendeur défaillant, condamné à payer au demandeur la somme de 36 livres 15 sols et les dépens, pour vente de bois.

B. 3100. (Cahier.) — 16 feuillets, papier; sans couverture.

1766-1770. — Paul Teurier, demandeur, contre Marie Renoux, veuve Jean Voulu, condamnée par défaut à payer la somme de 54 livres pour 9 années de ferme de la rivière dépendant de la seigneurie de Chaléan. — Jean-Baptiste Maindrault, marchand de bois, demandeur, contre Louis Roguet, voiturier par eau, condamné par défaut à payer au demandeur la somme de 107 livres 16 sols.

B. 3101. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1673-1674. — M. Antoine Charlemagne, demandeur, contre Jacques Devin, défendeur défaillant. — Silvain Patrou, tissier en toiles et en draps, demeurant à Mehun, a déclaré avoir acheté de Luteau une 1/2 corde de bois, 20 sols.

B. 3102. (Cahier.) — 24 feuillets, papier, cahier cartonné.

1775-1781. — Maître Henri Cristo-Planche, conseiller du Roi, demandeur, contre Thomas Legendre, défaillant, condamné à payer au demandeur la somme de 28 livres 4 sols. — Etienne Richard, menuisier à Vierzon, demandeur, contre la veuve Lemaître.

B. 3103. (Cahier.) — 14 feuillets; couverture parchemin.

1781-1783. — André Gaucher, demandeur, contre Denis Voulu, Paul Theurier et Maindrault, appelés en garantie, ces derniers condamnés à payer au demandeur la somme de 40 livres pour dédommagement de non jouissance 1781. — Jean Voulu, Cissoigne, Poilecot, Rossignol et autres habitants de Vierzon, demandeurs, contre les prieur et religieux bénédictins de Vierzon, défendeurs, condamnés à rétablir leurs moulins pour les besoins des demandeurs.

B. 3104. (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1789. — Marie Taillandier, au nom de veuve Barillet, défenderesse, contre Jean Meignant, marchand de bois demandeur; la défenderesse est renvoyée de la demande contre elle formée et le demandeur condamné aux dépens. — Les religieux de Vierzon, demandeurs, contre Poilecot, défendeur, condamné à 24 livres d'amende.

B. 3105. (Cahier.) — 16 feuillets, papier; sans couverture.

1746. — Gruerie d'Allogny. — Procès-verbal de visite dans la forêt de Haute-Brune, canton de la Main-Ferme; le garde de la forêt constate que Jacques Levreaux, manœuvre du village des Cloux, paroisse de Vasselay, a coupé plusieurs arbres dans ce canton. — Visite du garde forestier qui constate avoir trouvé, dans les Epinettes, des bœufs appartenant à Pichonnat.

B. 3106. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1747-1750. — Le nommé Marinier, demeurant au village du Rain-du-Bois, condamné à 10 sols d'amende et à la restitution de pareille somme pour délit forestier. — Rapport du conseiller du Roi, gruyer de la gruerie d'Allogny, contre Benoit, dit le Pied, trouvé coupant des genêts dans le canton des Chagnats.

B. 3107. (Cahier.) — 40 feuillets, papier; sans couverture.

1752-1756. — Procès-verbal du garde forestier contre Jean Bourgoin, laboureur, demeurant au lieu de Mitterand, paroisse d'Allogny, au sujet de 2 vaches trouvées dans le canton des Jeunes-Ventes, dépendant de la forêt de Haute-Brune. — Autre procès-verbal fait contre Silvain Deselu,

manœuvre, demeurant au village de Maltaverne, au sujet de 2 taures trouvées pacageant dans la forêt de Haute-Brune, canton du Mirebeau.

B. 3108. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1770. — Le juge de la grurie d'Allogny condamne par défaut les nommés Gilliard, Arot, Clavier et autres, à 20 sols d'amende pour ne point s'être rendus à la chasse aux loups, faite le 29 septembre 1770. — Monet et Bailly, de la paroisse d'Allogny, accusés d'avoir chargé sur un âne du bois de tremble, ramassé dans la forêt d'Allogny, sont renvoyés pour comparaître à la première audience.

B. 3109. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; sans couverture.

1769-1774. — Rapport de Charles Langlois, garde des forêts du Roi, constatant qu'en faisant sa tournée dans le canton du Riache, il a reconnu qu'il avait été coupé des morceaux de bois par le nommé Gaudichet, dit Coillard. — Autre rapport fait par Charles Arachepied, garde de la forêt du Roi, qui constate que faisant sa visite dans la forêt d'Allogny, canton de Haute-Brune, il a rencontré, chargé de bois sec, l'âne du nommé Marlot.

B. 3110. (Cahier) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1777-1778. — Rapport de Michel Jacquet, garde des forêts du Roi, contre Jean Benoît de la paroisse de St-Martin, pour délit forestier. — Autre de Charles Langlois, garde des forêts, contre Dumont et Chertier, de la paroisse d'Allogny.

B. 3111. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1777-1778. — Rapport de Michel Jacquet, garde des bois de M. le comte d'Artois, contre Rivière et Bourjat, pour délit forestier. — Autre rapport de Michel Jacquet, contre Legros, pour délit forestier.

B. 3112. (Cahier.) — 44 feuillets, papier; couverture parchemin.

1777-1782. — Procès-verbal fait par Michel Jacquet, garde, contre le fils du nommé Perrinel, du village des Cocus, et condamnation par défaut à 30 sols d'amende, au profit de M. le comte d'Artois. — Autre procès-verbal de la chasse aux loups dans la forêt du Rain-du-Bois, constatant l'excuse accordée à différents habitants qui ne se sont pas présentés pour la battue.

B. 3113. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1778-1780. — Procès-verbal de Michel Jacquet, garde forestier des bois de monseigneur le comte d'Artois, et de la gruerie d'Allogny, constatant qu'il a trouvé dans les glandées, le long de la plaine de Mitterrand, neuf vaches appartenant, savoir : 3 au nommé Rivière, 3 à Mme Bigonceau, 1 au nommé Cocu et 2 au nommé Lejeune. — Autre procès-verbal de Michel Jacquet, constatant qu'il a rencontré dans la forêt d'Allogny, canton dit des Quatre-Arpents, le nommé Marleaux, du village de Corne-Grisou, porteur d'un morceau de bois fouineau de deux pieds de tour qu'il venait de couper dans ladite forêt.

B. 3114. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1780-1782. — Rapport de Michel Jacquet, garde de M le comte d'Artois, qui constate que passant dans la forêt de Haute-Brune, il a rencontré le nommé Cocu, du village du Montet, paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny, avec son mulet chargé de bois. — Autre rapport du même garde qui constate que passant par la vente Malvaux, il a rencontré Charles Gilbert, du Montet, paroisse de Saint-Martin, qui avait son mulet chargé de bois de formeau et de chêne.

B. 3115. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; sans couverture.

1776-1789. — Rapport de Etienne Turpin, juge de la gruerie d'Allogny, constatant l'incendie de la forêt d'Allogny, à Haute-Brune. — Autre de Michel Jacquet, garde de la maîtrise, contre le nommé Cocu, de Bourneuf, pour délit forestier.

B. 3116. (Cahier.) — 48 feuillets, papier; sans couverture.

1787-1790. — Rapport de Michel Bernabat Motifron, garde de la maîtrise et gruerie d'Allogny, contre Rémond, de la paroisse de Saint-Martin, pour délit forestier. — Autre de Michel Jacquet, contre les nommés Tournereau et Delas, pour délit forestier.

B. 3117. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1790. — Rapport de Jacquet, garde-forestier, contre Sabotier, voiturier de la Forge, propriétaire des mulets trouvés pacageant dans la vente du Chêne. — Autre rapport de Métivet, garde de la maîtrise, contre Charles Rollet, pour délit forestier.

B. 3118. (Registre.) — 62 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1673-1679. — PROCÈS-VERBAUX DES GARDES DE LA MAITRISE DE VIERZON. — Rapport de Pierre Rivière, garde de la forêt de Saint-Laurent, contre Pierre Imbault, voiturier, demeurant à Vierzon, trouvé porteur d'une cognée. — Autre contre les forestiers qui ont introduit dans la forêt de Haute-Brune trois à quatre troupeaux de vaches.

B. 3119. (Registre.) — 32 feuillets, papier; couverture parchemin.

1674-1676. — Rapport de François Barber, garde, contre le porcher du sieur Papau, demeurant à Faix, trouvé dans la forêt gardant six cochons. — Autre contre le nommé Rivière, marchand aux Loges, commune d'Allogny, qui a laissé ses vaches dans le canton des Genets, partie de la forêt de Vierzon.

B. 3120. (Cahier.) — 56 feuillets papier; couverture parchemin.

1679-1683. — Rapport du garde de la gruerie d'Allogny, contre Didier, Leloup, Gauriat et Poitevin, demeurant à Mehun, trouvés coupant du bois avec des serpes, et faisant de gros fagots dans le canton du Bois-du-Roi, brûlé au printemps dernier. — Autre rapport d'Etienne Pieron, sergent, garde de la maîtrise, qui déclare avoir rencontré, dans la forêt de Saint-Laurent, le sieur Papon, avec ses deux enfants, coupant un merisier vert de trois pieds de tour.

B. 3121. (Cahier.) — 35 feuillets, papier; couverture parchemin.

1683-1684. — Jean de Villantrois, maître particulier des eaux et forêts de la maîtrise, somme les habitants de venir étouffer l'incendie de la forêt de Vierzon. — Procès-verbal de la vente des bois et buissons d'Yèvre, par de Villantrois, maître des eaux et forêts, assisté d'Etienne Lauverjat et d'Etienne Jousselin, gardes.

B. 3122. (Cahier.) — 14 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1687. — Rapport d'Etienne Bodin, sergent-garde, contre les enfants de Toussaint Margault, trouvés dans la forêt de Saint-Laurent, gardant 5 vaches. — Rapport d'Etienne Bodin, sergent-garde, qui constate avoir remarqué du bois coupé dans la forêt de Saint-Laurent, et avoir rencontré la servante du nommé Barat, demeurant au château de la Grêlerie, qui lui a dit que le vacher de Taillandier avait coupé ledit bois.

B. 3123. (Registre.) — 52 feuillets, papier; couverture parchemin.

1688-1695. — Procès-verbal de la visite générale des bois du Roi : Forêt de Vierzon : Noue de la Ronde, le Lac-Noir, les Bois-Blancs, la Croix-d'Orçay ; forêt de Saint-Laurent : Corne du Mont, La Housserat. — Le 8 décembre 1689, incendie de la forêt de Vierzon.

B. 3124. (Cahier.) — 24 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1689. — Rapport d'Etienne Jousselin, sergent-garde, contre Claude Hervier, meunier, et Jean Boulas, journalier, trouvés dans le bois d'Yèvre, prenant du bois. — Rapport d'Etienne Bodin et d'Etienne Jousselin, gardes, qui constatent que quatre bœufs ont été trouvés dans la forêt d'Allogny.

B. 3125. (Registre.) — 54 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1690. — Rapport d'Etienne Jousselin, garde, contre Jean Moreau, porcher de Bidault, habitant La Madelaine trouvé dans le bois d'Yèvre gardant des porcs. — Le procureur du Roi contre Etienne Langlois, fendeur et boisselier, demeurant paroisse de Saint-Laurent, défaillant, condamné à la somme de 24 livres d'amende pour avoir coupé un arbre.

B. 3126. (Registre.) — 32 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1694. — Le procureur du Roi, demandeur, contre frère Louis Levassor, ancien religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Vierzon ; ordonné que les parties affirmeront leurs déclarations. — Frère Louis Levassor contre le procureur du Roi, défendeur ; les parties ont été appointées.

B. 3127. (Registre.) — 58 feuillets, papier; couverture parchemin.

1695-1704. — Rapport d'Etienne Piécourd, garde des eaux et forêts, constatant que, dans la vente de Michel Maindrault, des arbres et taillis venaient d'être coupés et écorcés contrairement à l'ordonnance. — Autre de Lauverjat, garde-marteau, qui constate que le nommé Forêt a été trouvé chargeant une charretée de foin prise dans une noue qui s'étend en partie dans la forêt de Saint-Laurent.

B. 3128. (Cahier.) — 20 feuillets papier ; sans couverture.

1704-1705. — Procès-verbal du sieur Etienne Jousselin, sergent-garde de la forêt de Vierzon, constatant que, passant dans le bois et buisson d'Yèvre, il a trouvé le nommé Millet, laboureur, et son domestique, qui coupaient

de l'épine verte. — Autre dudit Jousselin constatant avoir trouvé dans le bois d'Yèvre, au canton de Brailly, deux chevaux pacageant, qui appartenaient à Antoine Barbier, de Vierzon.

B. 3129. (Cahier.) — 9 feuillets, papier ; déchiré ; sans couverture.

1707-1708. — Visite par Messieurs des eaux et forêts, des noues sur l'Yèvre, contre les moulins de Dournon et Berry. — Procès-verbal des agents forestiers constatant avoir trouvé, dans la grange de la Guillardière, des perches et bouleaux à cercles pour poinçons.

B 3130. (Cahier.) — 30 feuillets, papier ; sans couverture.

1707-1713. — Procès-verbal de Jean Boulet, sergent-garde de la forêt du Roi, constatant avoir trouvé dans le canton des Bois-Blancs, un bœuf et un taureau appartenant à Tiersault, laboureur au lieu de l'Allouette. — Autre de Etienne Gourdon, procureur du Roi en la maîtrise de Vierzon, qui constate avoir trouvé plusieurs vaches dans la prairie de Vierzon, auprès du bois et buisson d'Yèvre, appartenant au nommé Piperon.

B. 3131. (Cahier.) — 17 feuillets, papier ; sans couverture.

1714. — Procès-verbal de Etienne Jousselin, sergent-garde des bois du Roi, contre Jean Rousseau, sa femme et la veuve Claude Guet, demeurant au puits de Saint-Jean, à Vierzon, qui faisaient des charassons (échalas) dans le canton des Chamberts. — Autre procès-verbal dudit Jousselin, contre la veuve Jouannet qui a enlevé du bois pour faire du charasson, dans les cantons de Gravilly, Chamberts.

B. 3132. (Cahier.) — 12 feuillets, papier ; sans couverture.

1715-1716. — Procès-verbal de Pierre Pizet, sergent-garde des forêts du Roi, contre Donneau et sa femme, chargés chacun d'un fagot de rames pris dans le bois d'Yèvre. — Autre de Etienne Gourdon, procureur du Roi, contre le nommé Melun le jeune, demeurant à Vierzon, ayant quatre perches de charme coupées dans un chemin du côté de la rivière du Cher.

B. 3133. (Cahier.) — 12 feuillets, papier ; sans couverture.

1716-1717. — Procès-verbal de visite faite par Corbin, maître des eaux et forêts de Vierzon, assisté de Jousselin, sergent-garde dans les bois de ladite maîtrise. — Visite faite des rivières du Cher et de l'Yèvre.

B. 3134. (Cahier.) — 30 feuillets, papier ; sans couverture.

1717-1721. — Visite des forêts de Vierzon, bois d'Yèvre, Rain-du-Bois, Allogny et de Haute-Brune, par Adrien Corbin, maître des eaux et forêts de Vierzon. — Autre visite générale des rivières navigables et flottables dépendant de la maîtrise de Vierzon, à commencer par la rivière du Cher.

B. 3135. (Cahier.) — 32 feuillets, papier ; sans couverture.

1722-1726. — Visite générale de la forêt de Vierzon par les agents forestiers. — Visite générale de la forêt de Saint-Laurent par les mêmes.

B. 3136. (Cahier.) — 6 feuillets, papier ; sans couverture.

1724. — Procès-verbal de Jean-Noël Defoy, sergent-garde de la forêt du Roi, contre le nommé Chauveau, demeurant à La Croix, paroisse de Vierzon, accusé d'avoir arraché et enlevé des ormes dans les bois et buissons d'Yèvre. — Autre procès de Noël Defoy, sergent-garde de la forêt du Roi, contre Mathieu des Varennes qui a envoyé ses vaches dans le bois d'Yèvre.

B. 3137. (Cahier.) — 32 feuillets, papier ; sans couverture.

1726-1727. — Procès-verbal de Pierre Pizet, sergent-garde de la forêt du Roi, constatant qu'en faisant recherche dans les environs des Bois Blancs, il a trouvé chez Gaudin trois fagots provenant desdits bois. — Autre du même garde constatant avoir rencontré le nommé Trouvé, tissier, chargé de deux fagots de bois de chêne, pris dans les Bois-Blancs.

B. 3138. (Cahier.) — 115 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1728-1729. — Germain-Pierre de Blanchebarbe, avocat en parlement, a été reçu en l'office de conseiller du Roi, élu grand maître enquêteur des eaux et forêts aux départements de Blois et Berry. — Procès-verbal de Jean Delestang, garde des forêts du Roi, constatant que faisant sa visite dans le bois du Buisson d'Yèvre, il a trouvé 2 vaches appartenant à Gillet et Goumis, de Foëcy.

B. 3139. (Cahier.) — 62 feuillets, papier ; couverture parchemin.

1729-1744. — Visite du maître particulier des eaux et forêts, qui constate que le nommé Bouquin a coupé deux chênes dans le canton de la Grosse-Vente dépendant de la forêt d'Allogny. — Autre visite dans la forêt de Vierzon,

canton de la Ligue Le Roi, où ont été surpris la fille de Renaud qui gardait des moutons, et le domestique dudit Renaud qui gardait des cochons : procès-verbal dressé contre eux.

B. 3140. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1744-1747. — Visite de Delestang, garde de la forêt d'Yèvre, contre Francille qui a introduit sa vache dans ladite forêt. — Battue aux loups faite sur la réquisition du garde de Dournon ; procès-verbal dressé contre les habitants de Vignoux qui ont refusé de s'y rendre.

B. 3141. (Cahier.) — 60 feuillets, papier; sans couverture.

1747-1751. — Nomination du sieur Etienne Turpin, gruyer de la gruerie d'Allogny. — Visite faite par Jean Delestang, garde des eaux et forêts, qui constate qu'il a été trouvé chez Moreau, marchand tanneur, des perches qui ont été coupées dans le bois d'Yèvre.

B. 3142. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1752-1753. — Procès-verbal des officiers de la maîtrise, contre le nommé Langlois dit Bois-d'Argent, fendeur, demeurant aux Poteries, paroisse Saint-Laurent, accusé d'avoir tué un sanglier dans la forêt de Saint-Laurent. — Visite des officiers de la maîtrise dans les forêts d'Allogny et Haute-Brune, où ils ont trouvé une voiture chargée de bois, appartenant à Quentin.

B. 3143. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1753-1755. — Procès-verbal du garde des forêts du Roi, contre la femme de Pierre Rousseau, laboureur à Fougery, paroisse de Vierzon, qui, sans droit, gardait une vache dans la forêt de Vierzon, au canton de Boneuil. — Autre procès-verbal contre le nommé Etienne Matelin, qui s'est permis d'anticiper dans la forêt de Haute-Brune, canton de la Fillette, en faisant un fossé sur les prés du Roi et en coupant plusieurs arbres.

B. 3144. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1755-1757. — Procès-verbal de Jean Delestang, garde du bois d'Yèvre, contre Dupersoir qui a fait pacager sa vache dans ledit bois. — Autre de Pierre Taillandier, garde des forêts du Roi, contre le nommé Petit, laboureur à Faix, paroisse de Vierzon, qui a été trouvé faisant pacager sa vache dans le canton de la Ligne-le-Roi.

B. 3145. (Cahier.) — 40 feuillets, papier; sans couverture.

1756-1760. — Procès-verbal de François Bertin, garde des bois de l'abbaye de Saint-Sulpice, contre Gaucher, Bernard, Montifray et autres, du bourg d'Allogny, qui ont fait pacager leurs vaches dans le canton du Grand-Salvert. — Autre procès-verbal de Charles et Silvain Arachepied, gardes des forêts du Roi, contre le nommé Vigneron, demeurant paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny, qui a coupé du bois dans la forêt de Haute-Brune.

B. 3146. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1757-1758. — Procès-verbal de Charles et Silvain Arachepied, gardes-forestiers en la gruerie d'Allogny, contre le nommé Mathias Turpin dit Laroche, demeurant au bourg d'Allogny, accusé d'avoir tiré plusieurs coups de fusil dans le canton du Lac-Dutet et des Chaffaux, sur un chasseur inconnu.

B. 3147. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1758-1759. — Procès-verbal de Jean Delestang, garde des eaux et forêts, contre le nommé Mouré, métayer à Lourdet, paroisse de Brinay, qui faisait pacager sa vache dans le Bois et Buisson d'Yèvre. — Autre de Pierre Taillandier, garde des forêts du Roi, contre le nommé Mayet, qui s'est permis d'enlever du bois dans la forêt de Vierzon, canton de Gratte-Pigeons.

B. 3148. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1759-1761. — Procès-verbal de Pierre Baron, garde des forêts du Roi, contre Bidault, manœuvre au village de Givry, paroisse de Foëcy, qui faisait pacager dans les Bois-Blancs, deux vaches appartenant à Dérigault, seigneur de la Loue, paroisse de Foëcy. — Autre d'Etienne Méry, garde des forêts du Roi, contre le nommé Brandy, du village de Lalœuf, qui a enlevé l'herbe de la noue de Soesines, partie de la forêt de Saint-Laurent.

B. 3149. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; sans couverture.

1760-1760. — Procès-verbal de Gabriel Arachepied, garde des bois de l'abbaye de Saint-Ambroix, contre Silvain

Jacquelin et autres, qui ont fait paitre leurs brebis dans les bois des Ruesses, à M. de Prunet de La Salle. — Autre par ledit Arachepied, garde des forêts du Roi, contre le nommé Larchevêque, du bourg d'Allogny, dont la vache a été trouvée pacageant dans la jeune vente de la forêt de Haute-Brune.

B. 3150. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1761-1762. — Procès-verbal de François Bertin, garde des bois de l'abbaye de Saint-Sulpice, contre Claude Metinay, tisserand et cercleur, paroisse de Saint-Martin, accusés d'avoir coupé des perches dans le canton du ruisseau du Coupis. — Autre de Silvain Taillandier, garde-général des forêts du Roi, contre Valérien Bouquin, laboureur au village des Jourdins, accusé d'avoir fait garder, par son domestique, des porcs dans le canton de La Boutaudrie, partie de la forêt de Saint-Laurent.

B. 3151. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1762-1763. — Procès-verbal de Pierre Baron, garde des eaux et forêts du Roi, qui constate qu'un bœuf et une vache appartenant à Jean-Louis Melager, des Varennes, ont été trouvés dans les bois d'Yèvre. — Autre procès-verbal de Pierre Taillandier, garde des forêts du Roi, constatant que les enfants Bodin et autres ont ramassé du gland dans la forêt de Vierzon.

B. 3152. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1763-1764. — Procès-verbal des agents forestiers qui constate les dégâts commis journellement dans le bois de la Madeleine-des-Buis, situé paroisse de Sainte-Thorette, appartenant aux dames de l'abbaye d'Orsan. — Autre procès-verbal fait par Taillandier, sergent-garde des forêts du Roi, constatant que le nommé Gabriel Touzelet, vigneron au faubourg de l'Epinette, paroisse de Vierzon, a été trouvé faisant des fagots dans la forêt de Vierzon, au canton des Bois-Blancs, proche la Saulée-aux-Maçons.

B. 3153. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; couverture parchemin.

1764-1765. — Réception de Lecas, garde des forêts du Roi en la maîtrise de Vierzon. — Procès-verbal de Charles Arachepied, garde des forêts du Roi, constatant qu'il a trouvé dans le canton de Haute-Brune deux vaches appartenant au nommé Larchevêque, du bourg d'Allogny.

B. 3154. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1765. — Rapport du sieur Baron, garde des eaux et forêts du Roi, par lequel il déclare que, faisant sa visite dans le Bois et Buisson-d'Yèvre, il a rencontré les deux fils du sieur Huguenot, Jacques, dit Nallet, qui avaient chacun un fagot coupé dans le bois du Roi.

B. 3155. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1765-1766. — Rapport d'Arachepied, garde des forêts du Roi, par lequel il déclare que, passant par le canton du Lac du Thé, il a trouvé des porcs appartenant à Bouquin, des Fougères, paroisse d'Allogny. — Perquisition faite à la requête du procureur du Roi, chez plusieurs habitants de Vierzon, accusés d'avoir pris du bois dans la forêt du Roi.

B. 3156. (Cahier.) — 32 feuillets, papier; sans couverture.

1766. — Rapport de Gilbert Langlois, garde des forêts du Roi, par lequel il dit que, passant dans le canton de La Noue, il a rencontré le nommé Clavier dit le Prince, paroisse de Saint-Martin, conduisant une voiture à âne, chargée de bois mort, dont la moitié avait été coupée et l'autre cassée. — Autre rapport de Charles Langlois, par lequel il déclare que, faisant sa visite dans le canton du Lac Dutet, il a remarqué un arbre tombé, retrouvé depuis dans le village de Bourzat, paroisse d'Allogny, chez le nommé Souchois.

B. 3157. (Cahier.) — 24 feuillets, papier; sans couverture.

1766-1767. — Visite des forêts de Saint-Laurent et Vierzon, par le garde-marteau, assisté du garde-général. — Rapport du garde-marteau qui constate avoir trouvé deux chênes de chacun un pied de tour, au-dessous du chemin nouvellement fait dans l'enclos des Bastonets.

B. 3158. (Cahier.) — 58 feuillets, papier; sans couverture.

1767-1768. — Rapport de Gabriel Arachepied, garde de l'abbé de Bléron, par lequel il déclare que, passant par le bois de Bléron, il a trouvé une vache appartenant à Gilbert dit Patron, demeurant au carroir de la Jaunière, paroisse de Saint-Martin, et qu'il a déclaré procès-verbal. — Autre rapport de Louis Richard, garde de la forêt de Vierzon, où il déclare que, faisant sa visite, il a rencontré dans le canton de Malnoux un veau appartenant à Taillard, et qu'il a dressé procès-verbal.

B. 3159. (Cahier.) — 54 feuillets, papier; sans couverture.

1768-1771. — Rapport de François Bertin, garde de MM. de Saint-Sulpice, contre le nommé Béraut, demeurant au village des Bourneaux, pour délit forestier. — Autre de Pierre Baron, garde des forêts du Roi, contre le nommé Robin, parcheminier, demeurant à Vierzon, pour délit forestier.

B. 3160. (Registre.) — 49 feuillets, papier; couverture parchemin.

1771-1773. — Le nommé Charbonnier devra comparoir devant le procureur du Roi comme accusé d'avoir fait pacager sa jument dans la forêt de Vierzon. — La veuve Tardy et son fils sont sommés de se présenter devant le juge, pour avoir fait pacager un taureau dans la forêt de Saint-Laurent.

B. 3161. (Cahier.) — 18 feuillets, papier; sans couverture.

1774-1774. — Rapport de Sulpice Lecœur, garde des forêts du Roi, contre le nommé Coulon, cardeur à Vierzon, pour délit forestier. — Visite, par les agents de la maîtrise, de la rivière du Cher dans la partie qui coule depuis la paroisse de Sainte-Thorette jusqu'au pont de Vierzon.

B. 3162. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; cartonné.

1774-1776. — Visite, par les agents de la maîtrise, sur un champ en litige, entre les habitants de Saint-Martin et le nommé Larpent, de la même paroisse. — Autre visite sur les bords de la rivière du Cher, dans la partie qui coule au-dessus de Vierzon.

B. 3163. (Cahier.) — 20 feuillets, papier; couverture parchemin.

1776-1777. — Rapport de Sulpice Lecœur, garde des bois de la maîtrise, contre le maître de la Picardière, paroisse de Vierzon, pour délit forestier. — Autre par Jean-Baptiste Theurier, garde de M. le comte d'Artois, contre les nommés Fabry, Larose et autres, pour délit forestier.

B. 3164. (Cahier.) — 8 feuillets, papier; couverture parchemin.

1778-1779. — Rapport de Jean-Joachim Lecœur, garde des forêts du comte de Nozières, constatant qu'il a trouvé, dans un défrichis ensemencé en avoine, dans le Bois et Buisson d'Yèvre, canton de Terrin, 2 juments appartenant au nommé Gouaillard, manœuvre au village de Givry, paroisse de Foëcy. — Procès-verbal de Borderiou, Jean-Baptiste, garde des bois du comte d'Artois, qui constate avoir trouvé dans les Bois-Blancs les nommés Pajat et Desroziers, chargés chacun d'un fagot de bois de charme cassé et éclaté.

B. 3165. (Cahier.) — 18 feuillets, papier; couverture parchemin.

1777-1778. — Visite par les agents des eaux et forêts des usines et moulins sur les bords de la rivière d'Yèvre, depuis Vierzon jusqu'au-delà de la ville de Mehun. — Visite par les mêmes de tous les bois de la maîtrise.

B. 3166. (Cahier.) — 22 feuillets, papier; couverture parchemin.

1781-1783. — Visite du maître des eaux et forêts, qui a reconnu que le nommé Richoux avait fait construire sans droit une maison sur un héritage dépendant de la terre de Bourdeille, et injonction de démolir. — Suivant la même visite dans la forêt de Haute-Brune, paroisse d'Allogny, la femme de Thomas Desmoulières et son fils ont été trouvés ramassant du bois.

B. 3167. (Cahier.) — 22 feuillets, papier; sans couverture.

1785-1786. — Rapport de François Bertin, garde de MM. de Saint-Sulpice, qui constate que faisant sa tournée dans le canton du Lac-Beguin, âgé de 2 ans, il a rencontré deux vaches et une taure, appartenant à Jean Jacquet. — Autre rapport de Michel Jacquet, garde, qui constate que, passant par la sente appelée les Chafauds, il a rencontré six vaches du village des Bourjats, paroisse d'Allogny.

B. 3168. (Cahier.) — 110 feuillets, papier; couverture parchemin.

1783-1787. — Rapport pour délit forestier, par Sulpice, garde des forêts du Roi, contre le nommé Mardesson, tailleur, demeurant paroisse Saint-Laurent. — Autre rapport de Etienne Mery, garde général, et les gardes forestiers, contre Gouillard, voiturier, paroisse de Vierzon, pour délit forestier.

B. 3169. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; couverture parchemin.

1787-1789. — Rapport de Joly, garde du Rain-du-Bois, contre Ronday et Rossignol, qui ont fait pacager, dans

ladite forêt, deux chevaux et deux bœufs. — Autre d'Etienne Mery, garde général de la maîtrise, contre le sieur Mercier, trouvé dans le Bois d'Yèvre coupant du bois.

B. 3170. (Cahier.) — 50 feuillets, papier; couverture parchemin.

1789-1791. — Rapport de Charles Giraut, contre Dagouet, fendeur, pour délit forestier. — Autre de Pierre Diot, garde, contre les enfants de Denis dit l'Habitant, pour délit forestier.

BAILLIAGE DE CONCRESSAULT.

B. 3171. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1750-1775. — Déclaration faite devant le bailli par Jeanne Léveillé, veuve de défunt Jean Quillon, de la quantité de grains récoltés dans l'étendue du domaine de Romecrot. — Demande par Louis-François Ramon, curé de Presly, Marie Ramon et autres héritiers de défunte demoiselle Françoise Ramon, leur tante, en levée des scellés apposés au domicile et après le décès de ladite défunte. — Nomination d'experts pour visiter et estimer les biens de Berry et Nivernais, appartenant à M. de Puységur. — Apposition des scellés sur les meubles de demoiselle Marie-Thérèse de Canterenne de Flochecourt, dame des terres et seigneuries de Sury-ès-Bois et de La Vallée.

B. 3172. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1784-1790. — Appel par Pierre Thion et Marie Boullault, sa femme, de sentence rendue contre eux par défaut au profit de Cirodde, laboureur à la Naudinière, paroisse de Clemont. — Autorisation donnée par le procureur du Roi de rendre la justice seigneuriale dans la salle du palais royal en attendant l'issue d'un procès pendant à ce sujet au parlement, entre le comte d'Artois et le seigneur de Concressault. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Jeanne-Elisabeth Choizeau, veuve de Jean Hâte, vivant fermier des terres de la seigneurie de Belleville. — Procédure criminelle : arrestation de François, Etienne et Charles Maillot, meuniers au Moulin du Crot, accusés d'avoir volé une quantité considérable de grains dans les greniers du château.

B. 3173. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1776-1788. — Réception de René Levassor à l'office de notaire royal au bailliage de Concressault. — Demande par Pierre Belhoute fils, veuf de Marie Merlin, son épouse, en dissolution de la communauté qui a existé entre lui et sa femme. — Réception de Denis Morot, notaire royal en ce bailliage à l'office de procureur postulant au dit bailliage. — Discussion des meubles et effets dépendant de la succession de défunt Jean Lecoudre, vivant meunier au moulin Bertier, paroisse d'Oizon.

B. 3174. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 2 parchemins.

1778-1787. — Procès-verbal constatant le décès du sieur Clément Richard, détenu à la prison de Concressault, sous la prévention de vol. — Procédure criminelle contre Jean Léger, manœuvre, paroisse de Belleville, accusé d'avoir volé du blé dans le grenier de Chaillou, son voisin. — Procédure criminelle à la requête de Joseph Quillerier et dame Marguerite Grézault, marchands à Aubigny, contre un sieur Chapon et autres, accusés d'avoir volé un ballot de mouchoirs au préjudice des dits plaignants.

B. 3175. (Liasse.) — 9 Cahiers en papier.

1757-1774. — Enregistrement des sentences. — Noms des gens du bailliage. — Dagoret, avocat, juge; Abicot, avocat, faisant fonction de procureur du Roi; Danjou, juge; Boutry, commis greffier; Agogué, juge; Regnault, juge; Ramont, substitut; Agogué de La Barre, procureur du Roi. — Noms de plaideurs : Decencière-Ferendière, bourgeois à Boucard; Buchet des Forges, aussi bourgeois à Boucart; Bourgeret, marchand à Aubigny; Barbarin, seigneur du Bost et de Crésancy.

B. 3176. (Liasse.) — 7 Cahiers en papier.

1774-1780. — Déclarations de défrichements, faites par Jean Dion, laboureur, demeurant paroisse de Jars, François Choizeau, marchand fermier, demeurant paroisse de Belleville, Jean Champault, manœuvre, demeurant au village de Ferrière, paroisse de Barlieu, Jean Guimard, laboureur au moulin foulon de La Ferrière, paroisse de Neuilly, Etienne Loiseau, cabaretier au bourg et paroisse d'Ivoy, Pierre Deschamps, demeurant au village des Deschamps, paroisse de Jars.

B. 3177. (Liasse.) — 10 Cahiers en papier.

1780-1790. — Denis Morot, notaire royal, demeurant au bourg et paroisse de Blancafort, demandeur, contre Silvain Gallochet, défendeur; condamnation du défendeur à

payer la somme de 17 livres 7 sols, prix du contrat de mariage contracté par ledit Gallochet et Marie Poupat. — Enregistrement des ordres transmis par le Procureur général afin que tous les hauts seigneurs justiciers aient des prisons sûres et commodes; à tous les juges ressortissant du bailliage de Concressault de se faire recevoir audit bailliage.

Registres des Insinuations.

B. 3178. (Registre.) — 12 feuillets ; couverture carton.

1773. — Enregistrement du contrat de mariage projeté entre Jean Chollet et Marie David, de la paroisse de Blancafort. — Autre entre Etienne Foucher et Marie Bailly, de la paroisse de Barlieu. —Autre entre François Millet et Jeanne Sautereau, de la paroisse de Concressault.

B. 3179. (Registre). — 13 feuillets; couverture carton.

1774. — Enregistrement du contrat de mariage entre Charles Brasdu et Jeanne Liger, de la paroisse de Jars. — Autre entre Jean Vignier et Marie Pinon, de la paroisse de Sury-ès-Bois. — Autre entre Pierre Jublot et Marie Bedu de la paroisse de Villegenon.

B. 3180. (Registre.) — 12 feuillets; couverture carton.

1775. — Enregistrement du contrat de mariage entre Louis Girault, maître chirurgien, et demoiselle Madeleine Ramon, de la paroisse d'Argent. — Autre entre Pierre Malaisé et Anne Maudry. — Autre entre François d'Arbouville et Françoise Neveu.

B. 3181. (Cahier.) — 12 feuillets ; couverture carton.

1776. — Enregistrement du contrat de mariage entre Jean Matron et Jeanne Milliet, de la paroisse d'Allogny. — Testament de Louis Ruellé, sieur des Berthes et de dame Louise Delafous, son épouse. — Contrat de mariage portant donation mutuelle et réciproque entre Jean Derouet et Anne Pariset, sa future épouse.

B. 3182. (Registre.) — 19 feuillets ; couverture carton.

1777. — Donation entre vifs, par Etienne Delor et Jeanne Morin, sa femme, de la paroisse de Boulleret. — Contrat de mariage entre Pierre Roblin et Marie Gillet; donation entre vifs consentie par les deux époux et enregistrée le même jour (15 octobre 1777). — Donation entre vifs, entre Pierre Huet, manœuvre, paroisse de Jars et Jeanne Gaudry, sa femme.

B. 3183. (Registre.) — 30 feuillets; couverture carton.

1778. — Donation par Marie-Anne Champeaux, dûment autorisée de Firmin Lebruelle, son mari, de plusieurs immeubles à Guillaume et Catherine Champault, ses père et sœur. — Contrat de mariage entre Pierre-François Semelet, maître en chirurgie et demoiselle Marie-Anne Gobin ; donation entre vifs par lesdits époux. — Donation mutuelle et réciproque au dernier survivant, de tous leurs biens, meubles et immeubles, entre Jean Maillot et Marie Faron, sa femme.

B. 3184. (Registre.) — 26 feuillets ; couverture carton.

1779. — Donation entre vifs de tous leurs biens meubles et immeubles, entre Guillaume Baudet et Jeanne Deleau, sa femme. — Donation par François Audry, d'une maison et ses dépendances, à Pierre Bailly et Jeanne Pinson, sa femme, demeurant paroisse de Savigny. — Donation réciproque au dernier survivant, de tous leurs biens, meubles et immeubles, entre Jean Egrot et Jeanne Decencière, sa femme.

B. 3185. (Registre.) — 39 feuillets ; couverture carton.

1780. — Donation par Louis Pinon et Jeanne Godon, sa femme, de leurs biens, meubles et immeubles, à Louis Pinon, leur neveu et Marie Bezard, sa femme. — Promesse de mariage entre Silvain Gitton et Marie Robert ; donation aux dits futurs, de tous ses biens, par Anne Fouchard, veuve de feu François Robert, mère de la future. — Donation par Denis Millet, à Françoise Cornuault, sa femme, de l'usufruit de tous les biens meubles et immeubles qui se trouveront lui appartenir au jour de son décès.

B. 3186. (Registre.) — 32 feuillets ; couverture carton.

1781. — Contrat de mariage entre Jean Valtau et Elisabeth Combet, portant donation par ledit Valtau à sa future de l'usufruit de tous les biens qui se trouveront lui appartenir au jour de son décès. — Donation par Françoise Millet, fille majeure, demeurant paroisse de Boulleret, à Claude Vacher, son neveu, de tous les meubles tant morts que vifs possédés par ladite Millet, au jour de la donation. — Donation de plusieurs immeubles par Pierre Fouchard, manœuvre, paroisse de Jars, à Jean Fouchard, son neveu et son filleul.

B. 3187. (Registre.) — 16 feuillets ; couverture carton.

1782. — Donation mutuelle et réciproque au dernier survivant, entre Louis Rimbault et Anne Bertin, sa femme, de tous leurs biens. — Autre entre Jacques Bougibault et Jeanne Milan, sa femme, de l'usufruit de tous leurs biens meubles et immeubles. — Autre entre Silvain Chacard et Catherine Champault, de tous leurs biens meubles et immeubles.

B. 3188. (Registre.) — 16 feuillets ; couverture carton.

1783. — Donation au dernier survivant, entre Jacques Bernon et Marie Pouillot, de l'usufruit de tous leurs biens meubles et immeubles. — Contrat de mariage entre Pierre Desriaux et Marie Houard, laboureur, demeurant paroisse de Boulleret. — Autre entre Louis Beaufrère et Marie-Jeanne Rousseau, portant donation réciproque de tous leurs biens présents et à venir, s'ils n'ont point d'enfants pendant leur union.

B. 3189. (Registre.) — 16 feuillets ; couverture parchemin.

1784. — Donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, entre Pierre Roblin et Marie Godon, de l'usufruit de tous leurs biens, meubles et immeubles. — Donation par Pierre Ragu et Catherine Peloille, sa femme, à Jacques Bachelier et Solange Jamet, sa femme, à l'occasion de leur mariage, d'une locature et ses dépendances. — Donation par Jean Thomas, ancien curé de Neuilly, à Jean-Charles Thomas des Flecheres, de tous ses biens meubles et immeubles.

B. 3190. (Registre.) — 16 feuillets ; couverture carton.

1785. — Contrat de mariage entre Etienne Mouton et Jeanne Millerìou, portant donation mutuelle et réciproque au dernier survivant, de l'usufruit de tous leurs biens meubles et immeubles, présents et à venir. — Donation par Françoise Guillaume, veuve Affouard, à Pierre Foucher, son neveu et Françoise Montagu, sa femme, à l'occasion de leur mariage, d'une maison et ses dépendances. — Contrat de mariage entre André Tassin et Jeanne Frelat, contenant donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, de tous leurs biens meubles et immeubles.

B. 3191. (Registre.) — 16 feuillets ; couverture carton.

1786. — Donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, de tous leurs biens meubles et immeubles, entre Pierre Bourdoizeau et Anne Desmué, sa femme. — Contrat de mariage entre Etienne Griffon et Marguerite Chamaillard, portant donation de divers immeubles au profit desdits époux par Etienne Dizeau, grand-oncle dudit Griffon. — Donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, de tous leurs biens meubles et immeubles, entre Jacques Gaudry et Solange Foquet, sa femme.

B. 3192. (Registre.) — 16 feuillets ; couverture carton.

1787. — Donation par Jeanne Girault, à Léonard Rasle, et Anne Dubou, sa femme, de tous ses biens meubles et immeubles. — Donation par Jeanne Ruillard à Etienne Devaux, son neveu, de tous les meubles et effets mobiliers qui pourront lui appartenir au jour de son décès. — Donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, de l'usufruit de tous leurs biens meubles et immeubles, entre Louis Barré et Marie Girault, son épouse.

B. 3193. (Registre.) — 21 feuillets ; couverture carton.

1788. — Insinuation du contrat de mariage entre Ursin Lamotte et Jeanne Perrot, sa future épouse. — Enregistrement du contrat de mariage entre Louis Bernard et Anne Mizou, son épouse, portant donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, de tous leurs biens présents et à venir. — Donation mutuelle et réciproque de tous leurs biens présents et à venir, entre Martin Breuzé et Renée Millet, sa femme.

B. 3194. (Registre.) — 20 feuillets ; couverture carton.

1789. — Insinuation d'une donation faite par Pierre Chertier à demoiselle Solange Ratier, épouse de Claude Guéniaux. — Donation faite par Marie Girault, au profit de Françoise Gallard et de Jean Delaporte, son mari. — Insinuation du contrat de mariage entre Silvain Ruellé et Solange Roblin, sa femme, portant donation mutuelle et réciproque des biens meubles et immeubles qui pourront leur appartenir au décès du premier mourant.

B. 3195. (Registre.) — 20 feuillets ; couverture carton.

1790. — Enregistrement de la donation mutuelle et réciproque, au dernier survivant, de tous leurs biens meubles et immeubles, entre Simon Herault et Anne Formet, sa femme. — Autre de la tierce partie de leur apport à la communauté et de l'entier usufruit de leurs acquêts entre Pierre Cartier et Marie Gaumin, sa femme. — Donation par François Rousseau à Françoise Rousselet, sa femme, de tous

les biens apportés par lui en dot, et qui sont situés dans la paroisse de Belleville.

B. 3196. (Registre.) — 24 feuillets ; couverture parchemin.

1753-1755. — Enregistrement des édits et déclarations du Roi, des arrêts du parlement, règlements, etc. — Lettres concernant la grâce accordée à certains criminels à l'occasion de l'avénement des évêques d'Orléans (13 décembre 1753).— Déclaration portant établissement d'une chambre royale dans le château du Louvre pour tenir la vacance du parlement (11 novembre 1753). Noms des magistrats nommés : Lefevre d'Ormesson, Tachereau de Baudry, Feydeau de Brou. Chauvelin d'Aguesseau, d'Aguesseau de Fresne, Trudaine, Poulletier, Gilbert de Voisins, Bidé de La Grandville, de Fontanier, Feydeau de Marville, Barberie de Courteille, Lepelletier de Beaupré, Ballu, de Vanoble, Castanier d'Auriac, de Pontcarré de Viannes, conseillers d'État ; Poucher, Maboul, Choppin d'Arnouville, Bertier de Savigny, Gaguet de Longuy, Bignon, Gagne de Périgny, Bouia de Quincy, Lescalopier de Nourar, Mereau de Villeron, Thiroux, Thiroux d'Esperseune, Daillon, de Montarau, Dufour de Villeneuve, Bertin de Silhouette, Poulletier, de La Salle, d'Argouges de Fleury, Bourgeois de Boynes, Maynou d'Invaux, de Berulle, Bernard de Bolainvilliers, Boutin, Le Hain, Lefevre de Caumartin, de la Corie, de Cypierre, Pajot de Marcheval, Chaumont de La Galazière, de Boulogne, de Delay de La Garde, Hue de Miromesnil, Feydeau de Brou, de Fontanier, Pouyvet, de La Blinière, Degourgues, Turgot, Rouillé, d'Orfeuil, Amelot, — Suppression de la chambre royale, 12 septembre 1754.

B. 3197. (Liasse.) — 3 Cahiers, papier.

1764-1770. — Insinuations des édits, déclarations du Roi, arrêts et règlements. — Lettres patentes concernant la liquidation des dettes de la Compagnie des Indes (18 novembre 1764). — Arrêt du parlement qui supprime un recueil de bulles et fait défense d'imprimer et vendre aucune bulle ou bref de la cour de Rome sans permission par lettres patentes registrées (11 février 1765). — Déclaration sur la liquidation des rentes assises sur les tailles des généralités (8 mars 1765).

B. 3198. (Registre.) — 6 feuillets ; sans couverture.

1775-1778. — Création de quatre millions de rentes viagères (28 novembre 1775). — Défense des associations et attroupements des corps de métiers (12 novembre 1775). — Défense de mener paître les chèvres dans les vignes, bois et jardins (12 novembre 1778).

B. 3199. (Registre.) — 15 feuillets ; sans couverture.

1779-1780. — Établissement d'une administration provinciale dans la généralité de Bourges (10 août 1770). — Arrêt du parlement qui ordonne à tous maîtres de pension de conduire leurs élèves au collége quand il s'en trouve dans leur ville (6 août 1779). — Suppression du droit de mainmorte et de servitude dans les domaines du Roi (10 août 1779). — Assurances maritimes (17 août 1779). — Vente des biens des hospices (14 janvier 1780). — Règlement sur les débits de boissons (20 novembre 1779). — Etablissement de la société royale de médecine (1er septembre 1778).

BAILLIAGE D'HENRICHEMONT.

SOUVERAINETÉ DE BOISBELLE ET CHATELLENIE DU FIEF-POT RÉUNIES AUDIT BAILLIAGE.

B. 3200. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1676-1698. — Inventaire et partage faits chez François Jamet, demeurant au Chêne-Rocher. — Inventaire et vente des meubles de Marie Lauverjat, ve Pierre Dabert : Bail de la pension et sentence de tutelle des mineurs Dabert : bail des biens desdits mineurs. — Sentence arbitrale entre Guillaume Pizon et Jean Daugy, qui adjuge à ce dernier la propriété de la cour faisant le sujet du débat et le condamne à payer audit Pizon 30 sols pour trois charretées de fumier qu'il en a enlevé. — Sentence qui adjuge une somme de 11 livres pour aliments, au profit de Henri Talbot, laboureur à La Chapelotte, contre Henri Lelièvre, meunier de ladite paroisse, coupable envers lui de mauvais traitements. — Lettres de bénéfice d'âge et inventaire pour les mineurs Jean Lignières.

B. 3201. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1694-1699. — Acte de subrogation de tutelle pour les enfants mineurs de Nicolas Besson. — Procès-verbal d'apposition de scellés chez Jean Paulin, marchand aux Billets, paroisse d'Henrichemont, après le décès de sa femme. — Pierre Michau, curateur des enfants mineurs de Jeanne Gravet, en son vivant femme de Pierre Piozet de La Valette, demandeur, contre ledit Piozet, en reddition de comptes et paiement de deniers : Sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de 6,158 livres 13 sols pour

biens vendus et aliénés par lui, amortissement de rentes et paiement entre ses mains de sommes provenant de la succession de ladite Gravet. — Bail pour trois ans des terres de La Préalle, La Garriolle et le Fort-Philippe, dans les paroisses de Chambon, Ivoy-le-Pré, Morogues et Parassy. — Condamnation du prieur d'Achères pour faux-saunage, à l'amende de 42 livres 16 sols.

B. 3202. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1700-1709. — Inventaire des meubles de la veuve Jacques Sinjon. — Inventaire chez René Corbin, instituteur à Henrichemont. — Sentence de cautionnement pour demoiselle Louise de Salvenne, veuve Jean Boju, contre Blaise Berthault, seigneur de Saint-Jean. — Jean Boullet, procureur aux bailliages du Fief-Pot et de Menetou-Salon, demandeur en sommation, recours et acquittement, contre François de La Buxière, aussi procureur aux mêmes siéges, et tenant du demandeur la jouissance de la moitié des greffes et tabellionages desdites justices. — Sentence au profit de Marie Turpin, veuve d'Aignan de Bretagne, avocat en parlement, poursuivant la saisie réelle des héritages délaissés par son défunt mari. — Apposition et levée de scellés, inventaire et acte de tutelle concernant les enfants mineurs de René Jordrin, notaire et fermier de la souveraineté de Boisbelle.

B. 3203. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1710-1717. — Vente et adjudication du mobilier de René Jordrin, en son vivant fermier de la souveraineté de Boisbelle-Henrichemont. — Inventaire des meubles de Germain Desmoulins, bourgeois de Boisbelle, à la requête de Jean Mallet, son neveu et son héritier, sous bénéfice d'inventaire. — Inventaire des meubles de défunt Depardieu, procureur au siége de la souveraineté, à la requête de ses filles. — Louis Pousset, marchand à Sainte-Montaine et Marie Evezard, sa femme, Jean Poirier et sa mère, demeurant à Ménétréol, demandeurs, contre Marie-Anne Cherrier, veuve Georges Poirier; jugement qui condamne ladite défenderesse à payer aux deux demandeurs la somme de 6,000 livres à eux léguée par le testament de Perrette Poirier, sœur dudit Georges.

B. 3204. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1718-1723. — Silvain Salmon, appelant de sentence du Fief-Pot, suivie de saisie pour vente par lui faite de partie d'une cour commune, contre Jean Stuart et Silvain Moulon, intimés et défendeurs; confirmation de la première sentence. — Apposition de scellés, acte de tutelle et inventaire concernant les mineurs Gordet, après le décès de Marguerite Salmon, leur mère. — Acte de tutelle pour les héritiers Ramon, à la requête de Louise Rousseau, veuve Nedru Ramon, leur mère, prête à convoler en 2es noces, avec Etienne de Galeazy, écuyer. — Apposition de scellés et inventaire chez Claude Boissat, prêtre habitué, au bourg souverain de Boisbelle.

B. 3205. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 3 parchemins.

1723. — Procès-verbal d'apposition de scellés au logis de François Depardieu, marchand drapier, à Henrichemont, décédé. — Inventaire des effets délaissés à la mort de Silvain Raboin, maître barbier-chirurgien de cette ville. — Sentence au profit de Pierre Ravot, fermier des droits de la souveraineté, qui l'autorise à saisir les fruits dans les héritages des censitaires, pour refus de paiement des cens et rentes par eux dus. — Sentence au profit de Jean Lauzier, qui condamne Jean Depardieu, procureur, à passer bail du dîme de la haute Malvoisine, pour le temps qui reste à courir et à payer au demandeur 915 livres, pour deux années de jouissance dudit dîme.

B. 3206. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1724-1729. — Jaquette Berthon, veuve Jean Gagnon, appelant du bailliage d'Henrichemont à la cour souveraine, contre Marguerite Auger, pour construction faite par elle, dans leur cour commune. — Esme Chagnon, manœuvre, demandeur en main-levée de saisie, contre Etienne Leturc, maître chirurgien, saisissant et défendeur. — Acte de partage entre les mineurs Jordrin. — Inventaire fait au logis de Jeanne Dutard, veuve Gabriel Salmon. — Apposition de scellés, inventaire, vente et discussion de meubles et bail judiciaire chez les enfants mineurs de feu Jacques Desbons et Anne Leturc. — Procès-verbal d'assemblée des paroissiens d'Henrichemont, pour élire une jeune fille pauvre à marier, suivant la fondation faite par le duc de Nevers, prince d'Henrichemont et Boisbelle.

B. 3207. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1730-1733. — Sentence entre Claude Moullon et Pierre Gillet, appelant du Fief-Pot, qui renvoie les parties devant le premier juge, pour faire choix d'experts qui examineront si la plainte dudit Gillet est fondée, quant aux dommages que lui causent les eaux dudit Moullon. — Fiacre Boullet,

procureur fiscal des chatellenies de Menetou-Salon et du Fief-Pot, et Louis Pinguet, charron, appelant; sentence qui ordonne la suppression, dans la plainte dudit Pinguet, des termes injurieux pour les gens de robe, et, en ce qui concerne le droit de servitude prétendu sur les héritages dudit Boullet, renvoie les parties à se pourvoir devant qui de droit. — Procès-verbal de la descente du bailli d'Henrichemont au logis de la veuve Arbaleste, après son décès. — Procès-verbal d'injures adressées au bailli par le sieur de Galeazy, seigneur de Sugy, chevau-léger de la garde du Roi. — Testament d'Aignan Lebas, chirurgien.

B. 3208. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 2 parchemins.

1724-1737. — Renonciation par Gabriel Bernard, boucher, à la succession paternelle. — Ouverture du testament de Jacquette Lepage, veuve Antoine de La Garde.— Partage entre Simon Surlin et sa mère. — Procédure extraordinaire pour délit de chasse, contre Barthélemy Loyauté, Jean Guenard et Charles Leturc, habitants de la souveraineté. — Apposition de scellés chez la veuve Pierre Callier et opposition faite par Jacques Velluet, charron à Henrichemont. — Décret d'une maison de Boisbelle vendue sur Marie Pautier, veuve Jean Beaufils. — Décret d'un des pavillons de la grande place d'Henrichemont, appartenant à Gabriel Leturc. — Procès-verbal d'enquête entre Louis David de Conflans, seigneur de La Motte et ceux qui poursuivent la vente du Moulin-Batré; fixation à 200 livres des frais dus audit seigneur de Conflans, à cause dudit moulin; rapport des réparations à y faire. — Comptes de la fabrique de Boisbelle pour 1728 et 1729, rendus par la veuve Lebon, à la place de feu son mari, et par Simon Menau, 1733-1734.

B. 3209. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 2 parchemins.

1738. — Procès-verbal de la levée d'un cadavre dans les bruyères de Centurion. — Procès-verbal d'enquête entre François Maritte, vitrier, et Salvat Champion, au sujet du vol fait par la femme Champion, d'un diamant au préjudice du dit Maritte. — Procédure criminelle instruite tant au bailliage qu'à la chambre souveraine d'Henrichemont, à la requête d'Anne Degueret, veuve Talbot, contre Taulin, Decosse, Surlin et Fiou, accusés de vol avec effraction au préjudice de ladite veuve. — Adjudication à Montaine Corneau de la pension des mineurs Corneau. — Enquêtes à la requête de Mlle Marie-Anne Thomas, dame de Boischantel, pour raison de deux ânesses à elle appartenant et mordues par les chiens de Jean Trousseau, laboureur, à la Chabinerie.

B. 3210. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 3 parchemins.

1739. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge des mineurs Jean et Marie Coulonge. — Procès criminel instruit contre François Sochet, dit Lecoq, condamné pour vol, appelant de sentence du Fief-Pot : arrêt de la chambre souveraine d'Henrichemont qui le bannit de la souveraineté. — Bail judiciaire à la requête de Louis Gerbat, du lieu des Simoneaux. — Arrêt de la chambre souveraine qui casse une sentence du bailliage par laquelle François Vacher, dit la Machine, maréchal à Henrichemont, avait été condamné pour vol. — Procès-verbal de descente judiciaire au moulin des Chopins, paroisse d'Ivoy-le-Pré. — Placet des religieux de St-Sulpice de Bourges, à la comtesse d'Orval, princesse d'Henrichemont, pour avoir permission de faire couper des arbres afin de réparer leurs bâtiments dans la paroisse d'Achères, dépendant de la souveraineté.

B. 3211. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1740-1741. — Acte de renonciation de la veuve Jeanne Talbot, à la communauté de feu Pierre Panariou, son mari. — Acte de curatelle de Jean Chollet, menuisier à Henrichemont. — Procédure extraordinaire à la requête des époux Michel Poisson, vignerons, et leur fils, poursuivant pour coups et blessures, contre Caillon, huissier royal à Bourges, ladite procédure instruite tant au Fief-Pot qu'à Henrichemont. — Acte d'apposition de scellés chez Jean Vincent après le décès de Suzanne Ravot, sa femme, et inventaire des effets de ladite Suzanne. — Déclaration des frais et dépens adjugés à François Girault, anticipant contre François Pasdeloup, appelant et anticipé, par arrêt de la chambre souveraine.

B. 3212. (Liasse.) — 107 pièces papier; 1 parchemin.

1742-1743. — Vente et discussion des effets de Madelaine Bruady, veuve Vincent Thébault. — Procès-verbal de descente faite à la requête de Jean Berger, sur les bâtiments à lui vendus par Etienne Coquillet et François Lefort, au village des Pasdeloups. — Procédure extraordinaire contre Jean Peloille, dit Cameray, accusé de violences sur Solange Gimonnet, et sentence de la chambre souveraine qui le condamne à être admonesté et à payer 3 livres pour le pain des prisonniers. — Procès-verbal de l'élection de Marie Aupépin; pour jouir de 50 livres d'aumône, fondés par le duc de Nevers, pour le mariage d'une fille pauvre de la souveraineté, et contrat de mariage de ladite fille avec Jean Roblin, domestique.—Rapport d'experts des réparations à faire à l'étang

d'Henrichemont. — Renonciation par Madelaine Privat, fille de Pierre Privat, ancien receveur du grenier à sel d'Henrichemont, à la succession de son père.

B. 3213. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1744-1745. — Compte de recettes dressé par le directeur des fermes royales en Berry, au logis de feu Pierre Privat, receveur du grenier à sel d'Henrichemont. — Procès-verbal à la requête de Pierre Panariou, marchand, au sujet d'un vol nocturne fait dans sa boutique. — Procédure extraordinaire contre René Richard, accusé de vol, et sentence de la chambre souveraine qui le condamne à être fouetté, flétri et banni de la souveraineté. — Déclaration de dépens en requête de taxe, par Joseph Gressin des Fleuriers, procédant sous l'autorité de Jean Gressin de Tiersant, son curateur, demandeur, contre François Massonneau, défendeur. — Compte de la confrérie du Saint-Sacrement, établie dans l'église de Saint-Laurent, d'Henrichemont, pour les années 1743 et 1744. — Décret de prise de corps contre Jean Robinet, manœuvre, pour désordres en public : interrogatoire et sentence d'élargissement. — Commission à Pierre Auchère, notaire, de faire le terrier de Chaunay. — Acte d'adjudication, au rabais, de la construction du presbytère d'Achères.

B. 3214. (Liasse.) — 76 pièces, papier ; 2 parchemins.

1746. — Compte de la confrérie du Saint-Sacrement, érigée dans l'église d'Henrichemont, par Charles Chenu, pour les années 1745 et 1746. — Procès-verbal contre Jacques Montagu, tanneur à Boisbelle, accusé d'achat de peaux infectées de maladie épidémique. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge pour les mineurs Louis et Marie-Jeanne Millet, enfants de François Millet et Jeanne Leturc. — Procès-verbal de visite d'une vache malade chez Aignan Gatignon, boucher. — Procès-verbal d'élection de Marie Blanchet pour jouir de l'aumône fondée par le duc de Nevers, et contrat de mariage de ladite avec Pierre Renon, tailleur. — Bail judiciaire des biens de Laurent Vailly, mineur, adjugé à Louis Despond. — Adjudication au rabais de la construction du banc-d'œuvre de la paroisse.

B. 3215. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1747-1748. — Sentence qui modère l'amende imposée sur François Callier et Pierre Rousseau, pour s'être opposés à la taxe mise sur les habitants du Crot-de-Vaux, pour la construction d'un presbytère à Achères. — Acte d'assemblée des paroissiens d'Henrichemont, portant concession d'un banc dans l'église au profit du sieur Pierre Auchère. — Procès-verbal contre la fille Bourgognat, expulsée de la Chapelotte par le curé, pour inconduite et retirée sur le territoire d'Henrichemont. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit des enfants mineurs de feu René-Nicolas Barrière et Marie Dabert. — Procès-verbaux de prestation de serment et de descente d'experts pour Jean Pinault, marchand à Boisbelle, sur des bâtiments par lui acquis du sieur Gilles, à Ivoy-le-Pré.

B. 3216. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1749-1750. — Procès-verbal de nomination d'un curateur à la succession vacante de Jean Util, bourgeois de Boisbelle. — Procès-verbal d'apposition de scellés chez Marie Bardin, veuve Jean Mallet, de Boisbelle, et entérinement des lettres d'émancipation de ses mineurs. — Devis estimatif de réparations à faire au lieu des Coquillets. — Sentence d'interdiction contre Pierre Canon, atteint de démence, à la requête de sa mère. — Inventaire chez Etienne-François Depardieu, marchand à Boisbelle. — Inventaire chez Anne Armenaut, veuve Nicolas Devailly.

B. 3217. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 1 parchemin.

1751-1753. — Procès-verbal d'élection de Françoise Blanchet, pour jouir de l'aumône fondée par le duc de Nevers, et contrat de mariage de ladite avec Silvain Champau. — Procès-verbal d'apposition de scellés chez Etienne de Galeazy, écuyer, sieur de Sugy, après la mort de Louise Rousseau, son épouse. — Sentence pour Louis Chenu, contre Jean Leboucq, au sujet d'un passage prétendu par ce dernier dans la cour du village des Regniers. — Etat des dépens adjugés à Jean-François Barrière, procureur fabricien en l'église d'Henrichemont, demandeur, contre François Dabert, défendeur, par sentence du 19 juin 1752. — Déclaration faite au greffe par le sieur Dabert : pour sa sûreté personnelle il s'armera dorénavant de deux pistolets. — Procès-verbal d'expertise des réparations à faire au tabernacle de l'église d'Henrichemont.

B. 3218. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1754-1757. — Procès-verbal d'un transport de justice pour constater la mort par combustion de Marin Nizon, vieillard paralytique. — Election de Madelaine Nizon, sa fille, pour jouir des 50 livres d'aumône fondée par le duc de

Nevers, et mariage de ladite avec François Bouillard, sabotier. — Procès-verbal d'un conseil de famille convoqué à la requête de Madelaine Danjou, veuve Claude Imbert, pour être autorisée à se désister, elle et ses enfants, d'un travail de menuiserie arrêté entre feu son mari et le curé d'Henrichemont. — Dépôt au greffe par Antoine Ramon, d'une somme de 66 livres, pour Jeanne de Galeazy, femme de Jean-François Aubry, docteur en médecine, intendant des eaux minérales de Luxeuil. — Excuses faites au greffe par Simon Surlin, à la dame Guibert, pour injures proférées.

B. 3219. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1758-1759. — Acte du dépôt de plusieurs outils de chaudronnier fait chez le sieur Rirabault, laboureur, aux Foltiers, paroisse d'Ivoy-le-Pré, par un gagne-petit, mort depuis. — Devis et rapport d'experts des réparations à faire au Chezal-Boury, acquis par François Gillet de Silvain Robineau, André Bureau et autres. — Acte de tutelle, inventaire, vente des meubles après la mort de Catherine Lonneur, veuve Joseph Fradet, et règlement des créanciers de la succession. — Procès-verbal de l'exposition d'un enfant nouveau-né sur le territoire limite des paroisses d'Henrichemont et de Morogues. — Réception d'Antoine Ramond, comme receveur des consignations de la principauté. — Réception de Joseph Ravot, comme mesureur du grenier à sel.

B. 3220. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1760-1761. — Inventaire chez Jean Deschamps, meunier, procès-verbal du partage entre ses enfants, et du tirage des lots. — Réception de Jacques-Isaac Seurrat à l'office de procureur général en la chambre souveraine d'Henrichemont. — Devis et adjudication des réparations à faire à la maison du maître d'école de la ville. — Vente judiciaire d'une maison dépendante de la succession Davignon, adjugée au sieur de Jassand. — Procès-verbal de la découverte d'un trésor dans une maison de la grande place d'Henrichemont.

B. 3221. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1762-1763. — Procédures extraordinaires, pour coups et blessures, faites à la requête de Jean-François Thébaut, carabinier de la compagnie de la Feronnaye et François Corniau, soldat au régiment de Piémont, infanterie, contre Bailly, Tremeau et Pasdeloup. — Inventaire des tabacs existant au bureau de l'entrepôt d'Henrichemont, à la date du 1er octobre 1763. — Procès-verbal de submersion d'une cruche de faux sel trouvé chez un cabaretier de la paroisse de Menetou-Salon. — Rôle d'impositions de la somme de 117 liv. 4 sols pour réparations à l'église d'Achères. — Election de Françoise Mouillot, pour jouir de 50 livres d'aumône fondée par le duc de Nevers, et mariage de ladite avec Michel Lordet, cardeur. — Requête de François Gautrot, pour être reçu garde-chasse, bois, sel et tabac de la principauté, et huissier du bailliage. — Réception de Hilaire Pinson, comme greffier des présentations du bailliage.

B. 3222. (Liasse.) — 83 pièces, papier, 2 parchemins.

1764-1765. — Procédure contre les frères Vilain, d'Ivoy-le-Pré, dits Martin, accusés d'avoir maltraité les gardes de la principauté. — Procès-verbal de martelage de la 15e coupe des bois de la souveraineté. — Procès-verbal de la visite des cheminées de la ville et des poids et mesures des marchands, faite par le bailli et le procureur du Prince. — Monitoire et instruction du vol commis chez Antoine Laumont, chaudronnier, à Henrichemont.

B. 3223. (Liasse.) — 102 pièces, papier, 4 parchemins.

1766-1767. — Interrogatoire subi par François Chenu, au sujet de la disparition d'une écuelle pleine d'argent enlevée de l'armoire de son oncle après sa mort. — Entérinement des lettres de bénéfice d'âge d'Anne Buchon, fille mineure de François Buchon, marchand, et Marguerite Boyer. — Procès-verbal par le brigadier des gardes d'Henrichemont. — Interrogatoire de Jacques Gillet, ancien soldat, accusé de vagabondage. — Réception de André Danjon, avocat en parlement, comme avocat général près la cour souveraine d'Henrichemont. — Sentence de la chambre souveraine qui condamne Jacques Gillet, du village des Thébauts, à être roué, pour tentative d'assassinat sur son beau-frère. — Foi et hommage, aveu et dénombrement du fief de Champroux.

B. 3224. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 2 parchemins.

1765-1768. — Ordonnance de police sur la boulangerie. — Acte d'assemblée des habitants d'Henrichemont pour aviser au mode de protestation à faire contre l'acte d'annexion de la principauté à la couronne. — Autre pour approuver l'érection de l'église d'Achères en église paroissiale et la distraction à son profit d'une portion de la paroisse d'Henrichemont. — Procès-verbal d'une émeute occasionnée dans la ville par un accapareur de grains. — Déclaration de défri-

chement d'une terre sur la route de La Borne, par la veuve Panariou. — Arrêt de la chambre souveraine qui homologue l'érection, par l'archevêque de Bourges, de la chapelle d'Achères en église paroissiale. — Procédure à la requête des habitants du Crot-de-Vaux, contre Simon Petit, curé de Quantilly, et titulaire de la chapelle de Berts, pour non accomplissement des charges attachées à ce bénéfice, suivie de la résignation dudit Petit.

B. 3225. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1769-1770. — Réception de Michel de Beaune, comme huissier de la principauté d'Henrichemont et Boisbelle. — Procès-verbal de visite faite chez les boulangers de la ville, pour inobservation des règlements de police. — Déclaration de défrichement par J.-J. Teillay, procureur et autres, pour jouir de l'exemption de dixme obtenue en pareil cas. — Ordonnances de police sur la boucherie qui défend de tuer une bête qui n'ait été préalablement visitée; — Sur la falsification des mesures de grains; — Sur la boulangerie et fabrication du pain; — Sur la propreté des rues; — Pour l'entretien de la place du Jeu de Paume. — Procès-verbal d'inventaire fait au logis de Jacques Bellon, ancien prêtre, demeurant à Boisbelle. — Assemblée des habitants pour le paiement du traitement du maître d'école. — Arrêt de la chambre souveraine qui commet André Danjon pour juge ordinaire au bailliage, à défaut du sieur Saillant, lieutenant général, absent.

B. 3226. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 1 parchemin.

1771-1772. — Ordonnance de police qui défend d'allumer du feu dans les bois et de chasser dans les plaisirs du souverain seigneur. — Procès-verbal de l'élection de Jeanne Foucher, pour jouir de 50 livres d'aumône fondée par les ducs de Nevers en faveur d'une fille pauvre à marier dans le pays. — Requête des habitants pour la nomination d'un corps municipal à Henrichemont. — Procès-verbal d'incendie dans les bois de la Ville. — Information judiciaire au sujet du cadavre de Jean Taubin, trouvé noyé dans un puits. — Procès-verbal d'assemblée des habitants, au sujet des abus commis dans le grenier à sel. — Déclaration de défrichement par Jean-François Aubry, docteur en médecine et autres.

B. 3227. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 1 parchemin.

1773-1774. — Procès-verbal de vérification de bornes entre le lieu de la Verrerie et les héritages voisins. — Instruction criminelle contre les auteurs présumés de l'empoisonnement de Pierre Miot, marchand quincaillier, à Henrichemont. — Procès-verbal de saisie par les gardes, de bestiaux dans la prairie en temps défendu. — Autre d'assemblée des habitants pour décider de la capacité du boisseau d'Henrichemont, qui devait être employé pour le service des redevances au fermier du domaine. — Déclaration par Anne Foucher, servante, du père de l'enfant dont elle est accouchée.

B. 3228. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1775-1778. — Procès-verbal au sujet de partie de la chaussée de l'étang d'Henrichemont, emportée par l'inondation de 1775. — Ordonnance de police pour le meulage des farines au droit du treizième. — Déclaration de grossesse par Jeanne Beaubois, servante. — Procès-verbal de martelage de la 13e coupe des bois du domaine, en 1775. — Actes d'assemblées des garçons d'Henrichemont, au sujet de la milice et du tirage au sort. — Procès-verbal d'assemblée des habitants pour la nomination de deux syndics, l'un d'Henrichemont, l'autre de Boisbelle. — Procès-verbal de visite des réparations à faire aux bâtiments appartenant au comte d'Artois, à Henrichemont et à Concressault. — Ordonnances sur les chasses.

B. 3229. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 1 parchemin.

1779-1782. — Déclaration de bestiaux trouvés en contravention dans la terre dite Taille des Poëlaux. — Déclaration des gardes pour délits de chasse et de pêche. — Procès-verbal d'assemblée des habitants au sujet des corvées. — Soumission faite au greffe du bailliage par le duc Maximilien-Antoine-Armand de Bethune-Sully, baron de la Chapelle-d'Angillon, pour être, par droit de retrait seigneurial, subrogé aux droits de l'adjudicataire d'une maison, sise à la Chapelle et provenant de la succession Jacquet. — Déclaration de défrichement par Jean Lenoble. — Procès-verbal d'apposition de scellés et de main-levée sur les effets du père Beucelin, religieux carme, desservant la cure d'Achères.

B. 3230. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 1 parchemin.

1783-1785. — Procès-verbal de martelage de la 10e coupe des bois d'Henrichemont. — Contrat de mariage entre Joseph Eleau, tonnelier, et Françoise Sinjon, dotée par la fondation des ducs de Nevers. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants pour la répartition de la corvée; — Pour le logement du 1er bataillon du régiment de Walsh, de

passage à Henrichemont; — Pour la nomination de Pierre Panariou et Louis-Nicolas Despond, comme syndics-échevins; — Pour la rectification de la route d'Ivoy-le-Pré. — Requête de Marie Goutelle, au bailliage d'Henrichemont, pour l'enregistrement de ses provisions de bailli des justices de Menetou-Salon, Fief-Pot et dépendances. — Rôle de la péréquation des redevances dues par les censitaires du domaine au fermier.

B. 3231. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1786-1787. — Procès-verbal de visite au grenier à sel d'Henrichemont, pour constater une effraction extérieure commise sur ledit grenier. — Procès-verbaux de martelage et récolement des 12e, 13e et 14e coupes des bois d'Henrichemont. — Réception de Michel Cosson, comme procureur du bailliage. — Procès-verbaux des assemblées des habitants pour la répartition de la corvée. — Acte de délivrance de 12 chênes au curé d'Henrichemont, pour réparations dans les dépendances de la vicairie de Saint-Jean et Saint-Denis, fondée dans l'église d'Henrichemont. — Procès-verbal de levée du cadavre de Jean Fève, laboureur, noyé dans une marnière de la paroisse d'Achères. — Acte d'émancipation en vertu de la coutume de Lorris, de François Frémion, Jean Audry, François Chagnon.

B. 3232. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1788. — Procès-verbal d'assemblée des habitants pour la nomination des sieurs Aladenise et Gaucher, syndics. — Procès-verbal de délit forestier, commis par Denis Pariset et sa femme. — Acte de mariage d'Etienne Lauperpin, sabotier, et Marguerite Bedu, domestique, dotée par la fondation des ducs de Nevers. — Déclaration par le sieur Bouchard et autres pour jouir du bénéfice accordé aux défricheurs de terres incultes.

B. 3233. (Liasse.) — 66 pièces, papier; 2 parchemins.

1789-1790. — Convocation des habitants pour la formation des cahiers et la nomination des électeurs pour les états généraux. — Procès-verbal de nomination de Etienne-Simon Barrière, marchand, Pierre Panariou, avocat en parlement, Jean-François Chollet, bourgeois, et André Danjou, lieutenant-général de la principauté, comme électeur chargé de porter à Bourges le cahier des doléances. — Information contre divers individus prévenus de propos séditieux tendant à soulever le peuple. — Plainte au sujet de placards séditieux affichés dans la ville. — Procès-verbaux d'une émeute pour la diminution du prix du sel; — De saisie de faux sel sur le marché.

B. 3234. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1762-1763. — Plumitifs d'audience. — Clément de Biet, chevalier, seigneur de Moulins, demandeur, contre J.-B. Chaboureau, défendeur; est octroyé au défendeur d'introduire en cause qui bon lui semblera. — Françoise Pasdeloup, veuve Jacques Girault, demanderesse, contre Nicolas Fèvre, marchand, défendeur; jugement qui condamne ledit Fèvre à payer à la demanderesse la somme de 66 livres pour livraison de pots.

B. 3235. (Registre.) — 48 feuillets, papier; in-4°.

1763-1766. — François Salmon, demandeur, contre Jean Jampierre, défendeur; condamnation de ce dernier à payer audit Salmon 30 livres pour dixme de douze agneaux. — Défenses itérativement faites tant aux procureurs de mettre eux-mêmes le signifié sur tous les actes qui se signifient de procureur à procureur, qu'aux huissiers de signer toute signification non écrite de leur main, sous peine d'interdiction et de 50 livres d'amende.

B. 3236. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1764. — Jean Maurice, meunier, demandeur, contre François Pellé, marchand tanneur, défendeur; jugement par défaut qui condamne Pellé à payer à Maurice 66 livres restant dues sur un cheval noir par lui vendu. — Pierre Morin, demandeur, contre Gaspard Bernard, défendeur; jugement par défaut qui condamne le défendeur à payer au demandeur 54 livres, pour pareille somme à lui remise pour faire le commerce de porcs, plus 25 livres pour moitié de son profit dans ledit commerce.

B. 3237. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1764-1765. — Jacques Millet, demandeur, contre Jean Roullaud, défendeur; jugement qui appointe les parties à faire preuve de ce que chacune d'elles réclame, la propriété d'un chêne coupé sur la limite de leurs héritages respectifs. — Jean Bailly, demandeur, contre Gabriel Bernard et sa mère, bouchers, défendeurs; jugement par défaut qui condamne ces derniers à payer à Bailly 48 livres, pour vente de deux vaches.

B. 3238. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1765-1766. — Lecture et insinuation d'un acte de donation mutuelle entre François Grillon et Marie-Madelaine Pinault, son épouse. — François Arnal, menuisier, contre Jean-Denis Salmon, défendeur; acte de consentement du demandeur à ce que le greffier ordinaire du bailliage, malgré sa parenté avec le défendeur, continue à remplir ses fonctions dans l'instance.

B. 3239. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

Amable Pommier, demandeur, contre Jeanne Riffé, veuve Guillaume Talbot, défenderesse; condamnation de ladite veuve à solder au demandeur 40 livres restant dues d'une obligation consentie par elle et son mari, plus 18 livres pour deux années de jouissance de terre et pré, appartenant audit demandeur. — Philippe Vincent, marchand à Bourges, demandeur, contre Madelaine Farnaut, veuve Bardin; jugement qui condamne la défenderesse à payer au demandeur 439 livres 10 sols restant dues sur la somme totale de 515 livres 10 sols, pour vente de laine.

B. 3240. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1767-1768. — Lecture et insinuation d'une donation entre vifs, par Marguerite Prevot, fille majeure, habitant Menetou-Salon, au profit de Catherine Pizon, femme de François Millet, tanneur audit lieu. — Jean Thomay, curé de Reuilly, demandeur, contre Louis-Antoine Ruellé, sieur de La Chaume; acte de la déclaration faite par le défendeur, que c'est le curé de La Chapelotte, et non lui, qui a détourné l'eau du pré du demandeur.

B. 3241. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1768-1770. — Les époux François Texier, demandeurs en partage, contre Jean Marion, défaillant; jugement qui ordonne partage de maison par experts entre les parties, les 2/3 devant être appliqués aux demandeurs. — Silvain Foucher, potier en terre, demandeur, contre Silvain Panariou, défendeur défaillant: condamnation de Panariou à payer au demandeur 27 livres pour façon de pots, suivant convention faite entre eux.

B. 3242. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1770-1771. — Claude Turquet et Claude Bonneville, marchands, demandeurs, contre Laurent Canon et sa mère, défendeurs défaillants; condamnation des défendeurs à payer aux demandeurs 22 livres, pour vente de foin. — Silvain Pinson, procureur, demandeur, contre Etienne Berthon, marchand épicier, défendeur; nomination d'experts pour le tracé du fossé qui doit séparer les héritages contentieux.

B. 3243. (Registre.) — 24 feuillets, papier; in-4°.

1770-1771. — Lettres de dispense d'âge en faveur de Marie Blain, fille mineure de feu Gabriel Blain et Madelaine Gadoin, remariée. — J.-B. Devailly, appelant du bailliage, et François Salmon, intimé; condamnation du défendeur à payer au demandeur 28 livres et 6 poulets, d'une part, et 40 sols, d'autre part, plus aux dépens.

B. 3244. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1771-1773. — Louis Vacher, marchand, demandeur, contre François Bedu, Me Potier, défendeur, défaillant; jugement qui condamne le défendeur à payer 65 livres au demandeur pour fourniture de bois de corde et fagots. — François-Léonard Goblet, notaire royal et marchand, demandeur, contre Pierre Leclerc, marchand, défendeur défaillant; condamnation du défendeur à payer au demandeur 18 livres restant dus sur le prix d'une jument et d'un poulain.

B. 3245. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1773-1775. — Condamnation des sieurs Bellin et Planchon, par défaut, à chacun 20 livres d'amende pour délit de chasse. — Lecture et enregistrement de lettres patentes du 4 juin 1774, confirmatives de celle du 11 décembre 1773 entre le Roi et le Prince-Evêque de Liégè, concernant les limites et relations commerciales de leurs Etats.

B. 3246. (Registre.) — 38 feuillets, papier; in-4°.

1775-1777. — Jeanne Millet, veuve Vacher, demanderesse en paiement de gages, contre Jacques Bedu, manœuvre; condamnation du défendeur à payer à ladite Millet pour ses services de deux années, 28 livres argent, trois aunes de toile, une paire de bas et un mouchoir de 24 sous. — Le procureur du Roi contre Louis Auperpin, taillandier; jugement qui renvoie le défendeur à prouver qu'il a reçu du garde l'autorisation de faire paître ses bêtes à laine dans les bois de la principauté.

B. 3247. (Registre.) — 40 feuillets, papier ; in-4°.

1778-1780. — François Rabillon et consorts, demandeurs en saisie-arrêt des sommes dues à Gilbert Mereau et sa femme, contre Claude Coudereau, taillandier, partie saisie, défendeur; jugement qui déboute les demandeurs, ledit Coudereau affirmant par serment qu'il n'est que locataire et non acquéreur de la boutique dudit Mereau. — Jeanne Verrière, fille mineure, procédant sous autorité de tuteur, contre Pierre Genty, défendeur ; condamnation du défendeur à payer à la dite Verrière 40 livres, sous forme de provision alimentaire.

B. 3248. (Registre.) — 40 feuillets, papier; in-4°.

1780-1782. — Nicolas Renouard, marchand à Rouen, demandeur, contre Antoine et Robert Lagrue, défendeurs ; jugement qui condamne les défendeurs à solder audit Renouard le billet de 416 livres 15 sols 5 deniers, souscrit à son profit. — Adjudication de la boucherie de carême pour 1782, à Bernard fils.

B. 3249. (Registre.) — 40 feuillets, papier; in-4°.

1783-1784. — Etienne Lanoue, charron, et sa femme, demandeurs, contre Pierre Panariou, défendeur défaillant ; condamnation dudit Panariou à payer à la femme Lanoue 42 livres, pour prix de ses services durant 11 mois. — Etienne André, demandeur en licitation, et vente du lieu des Millets, avec les bestiaux qui s'y trouvent, contre Laurent Couriou, défendeur ; jugement qui ordonne l'aliénation demandée, les biens ne pouvant être partagés.

B. 3250. (Registre.) — 40 feuillets, papier; in-4°.

1782-1783. — Jacques Pasdeloup, marchand, demandeur, contre Laurent Canon et Claude Girault, marchands potiers, défaillants ; jugement qui condamne les défendeurs à payer solidairement au demandeur 166 livres, pour vente de la tonture et superficie de la taille des Sers, paroisse de Morogues. — François Foucher, marchand fermier, demandeur, contre René Gendrot, garde des bois du comte d'Artois, curateur élu aux successions vacantes des époux Louis Desbans, défendeur : condamnation dudit curateur à payer en sa dite qualité, 7,152 livres 19 sols 9 deniers, dus au demandeur par ladite succession.

B. 3251. (Registre.) — 80 feuillets, papier; in-4°.

1785-1786. — Ouverture faite à la requête d'Anne-Madelaine Lebois, veuve Louis Berton, du testament olographe de feu Jean-François-Louis Lebois de la Marinière, bourgeois, son frère. — François Lesage, demandeur, en réparation de sévices contre N. Petit, défendeur ; appointement des parties à faire preuves de leurs dires; chacune d'elles prétendant avoir été attaquée la première par la partie adverse.

B. 3252. (Registre.) — 70 feuillets, papier; in-4°.

1787-1788. — François Sergent, charcutier, demandeur, contre Guillaume Bruadu, cabaretier, défaillant; condamnation du défendeur à payer 16 livres au demandeur, pour fourniture de marchandise de son état. — Acte de dépôt sur le bureau de 200 livres par Louis-Nicolas Despond, demandeur en retrait lignager, contre Louis Cadet, défaillant ; renvoi de la cause à prochaine audience pour sentence définitive.

B. 3253. (Registre.) — 50 feuillets, papier ; in-4°.

1788-1790. — Nicolas Boué, domestique, demandeur, contre Jacques Chaffoin, laboureur, défendeur, défaillant; condamnation du défendeur à payer audit Boué, 18 livres 11 sols pour prix de ses services. — Enregistrement de lettres royales pour la convocation des états généraux avec le règlement accompagnant lesdites lettres et l'ordonnance du lieutenant général du bailliage de Bourges. — Enregistrement de lettres de bachelier délivrées à Anselme-André Danjou, par l'Université de Paris.

B. 3254. (Registre.) — 40 feuillets, papier ; in-4°.

1749-1763. — Défauts et Actes de voyage. — Défaut accordé au substitut du procureur général, contre Marie Monoury, veuve Henry Lhoste, appelante du bailliage. — Défaut à Pierre et Nicolas Moulon, intimés et anticipants, contre Solange Bailly, veuve François Lauverjat, appelante et anticipée, défaillante.

B. 3255. (Registre.) — 48 feuillets, papier; in-4°.

1757-1766. — Défaut accordé à Louis Desbans, demandeur, contre Louis Desbans, défendeur, défaillant. — Affirmation de voyage par Jean Bernon, marchand à Argent, venu dudit Argent pour lever une sentence obtenue au bailliage d'Henrichemont, contre Guillaume Perot, et la faire mettre à exécution.

B. 3256. (Registre.) — 44 feuillets, papier; in-4°.

1766-1770. — Déclaration par Jean Pinault et Charles Rousseau, marchands à Boisbelle et Henrichemont, du partage par eux fait de biens situés à Morogues. — Défaut pour François Salmon, marchand de fer à Henrichemont, contre Jean Foucher, défendeur, défaillant.

B. 3257 (Registre.) — 30 feuillets, papier; in-4°.

1770-1782. — Affirmation de voyages par François Philipot, marchand, et Louis-Joseph Malleron, vigneron, de Crésancy, venu pour poursuivre l'instance pendante entre Philipot, d'une part, et ledit Malleron et Lesage, de l'autre. — Déclaration par Antoine Ramon, capitaine de la milice bourgeoise d'Henrichemont, qu'il entend se démettre de ses fonctions pour motifs d'âge.

B. 3258. (Registre.) — 28 feuillets, papier; in-4°.

1757-1764. — Insinuations, défauts et actes de voyage. — Provision de procureur fiscal de la souveraineté, accordée à Pierre Auchère. — Sentence du grand conseil, du 23 juillet 1758, qui renvoie des fins de leur plainte les sieur et dame Jassand, poursuivants, contre le prince d'Henrichemont, la concession du titre de bailli de sa principauté. — Statuts de la maîtrise des chirurgiens et des sages-femmes d'Henrichemont.

B. 3259. (Registre.) — 24 feuillets, papier; in-4°.

1764-1766. — Insinuations et enregistrements des édits royaux. — Donation réciproque entre François Grillon, écrivain pour le public, à Paris, et Madelaine Pinault, sa femme, des biens de leur communauté. — Donation par testament de Jacques Bedu, sabotier, au village des Gimonnets, à la femme Marguerite Sinjon.

B. 3260. (Registre.) — 18 feuillets, papier; in-4°.

1766-1768. — Contrat de mariage portant donation entre Georges Froment, scieur de long, et Marie Preux. — Testament de Mlle Morin de Villaine.

B. 3261. (Registre.) — 22 feuillets, papier; in-4°.

1768-1770. — Testament de Toussaint Pellé, bourgeois d'Henrichemont. — Testament de Jacques Bellon, ancien curé du diocèse d'Auxerre.

B. 3262. (Registre.) — 32 feuillets, papier; in-4°.

1770-1772. — Testament de Jeanne Dutard, veuve Citon, bourgeoise d'Henrichemont. — Edit de création des conseils supérieurs d'Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers. — Edit du 25 juillet 1771, portant règlement sur la procédure.

B. 3263. (Registre.) — 22 feuillets, papier; in-4°.

1772-1778. — Testament d'André Lauverjat, bourgeois d'Henrichemont. — Edit de création d'un grenier à sel à Henrichemont et d'établissement des droits de ferme dans la principauté.

B. 3264. (Registre.) — 22 feuillets, papier; in-4°.

1785-1790. — Testament de Jean-François Lebois La Marinière, bourgeois d'Henrichemont. — Autre de Pierre Auchère, procureur du Roi au bailliage de ladite ville.

B. 3265. (Registre.) — 38 feuillets, papier; in-4°.

1771. — Enregistrement des édits et lettres patentes. — Edits : concernant les conseils supérieurs; — Qui supprime la cour des aides de Paris; — Portant création de chancelleries près les conseils supérieurs; — Qui confirme les anoblis depuis 1715; — Qui établit un droit de 2 sous sur l'amidon; — Qui supprime les offices de commissaires-priseurs; — Portant prorogation des 2 vingtièmes, etc., etc. — Lettres patentes concernant les offices de jurés priseurs; — La régie des droits d'hypothèques; — La convention de la France avec la duchesse de Saxe-Weimar; — La liquidation et le remboursement des offices unis. — Déclaration du Roi qui tarife les papiers et cartons; — Qui établit des chancelleries dans les siéges royaux, ressortissant nuement des parlements.

B. 3266. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1772. — Edits : qui rétablit auprès des corps municipaux les offices de conseillers, maires, lieutenants de maire, etc., etc.; — Qui supprime les payeurs et contrôleurs de gages des officiers des gabelles.

B. 3267. (Registre.) — 50 feuillets, papier; in-4°.

1772-1773. — Edits : portant que la sénéchaussée de Beaumont-le-Vicomte ressortira au conseil supérieur de Blois. — Lettes patentes confirmatives des constitutions des cha-

noines réguliers de la congrégation de la France ; — approbatives des aréomètres ou pèse-liqueurs de Cartier ; — qui autorisent l'assemblée générale du clergé pour le don gratuit ; — relatives au droit de gros ; — en faveur des perruquiers des provinces ; — autorisant le sieur Feuillade à distribuer de l'opiat de sa composition ; — déclaration du Roi au profit de la maison de Saint-Cyr ; — concernant les bénéfices à charge d'âmes de l'ordre de Saint-Augustin ; — qui établit une commission de médecins pour l'examen des remèdes secrets et des eaux minérales.

B. 3268. (Registre.) — 52 feuillets, papier ; in-4°.

1773-1774. — Édits portant : règlement pour l'instruction des contumaces ; — création du grenier à sel d'Henrichemont ; — remise du droit de joyeux avènement. — Lettres patentes : sur les droits d'entrée des spiritueux venant de l'étranger ; — la dot de la comtesse de Provence. — Lettres confirmatives des statuts de l'ordre de Prémontré. — Lettres ratificatives de la convention entre la France et le prince de Bamberg et de Wurtzbourg, pour le droit d'aubaine ; — *Ib.* entre la France et les Provinces-Unies ; — *Ib.* pour l'enregistrement des baux des fermes ; — *Ib.* entre la France et les principautés de Neufchâtel et Valanzin ; — *Ib.* entre la France et le grand-maître de l'ordre Teutonique. — Déclarations : pour la purge des hypothèques sur les biens acquis par la couronne ; — concernant les officiers commensaux de la maison du Roi ; — interprétative de l'édit, concernant les acquisitions des gens de main-morte ; — sur les bénéfices à charge d'âmes de l'ordre de Saint-Augustin. — Arrêt du Conseil qui règle la forme pour tenir les registres de baptêmes, mariages.

B. 3269. (Registre.) — 50 feuillets, papier ; in-4°.

1773-1779. — Statuts en latin de l'ordre de la Sainte-Trinité et de la rédemption des Captifs. — Edits : concernant les réguliers ; — qui supprime la compagnie des marchands fréquentant la Loire et ses affluents ; — portant création de deux offices de receveurs et contrôleurs généraux des domaines dans l'apanage du comte d'Artois. — Lettres patentes concernant l'ordre de Saint-Lazare ; — qui annulent les concessions des charges de lieutenants généraux et particuliers du roi des violons ; — concernant la distribution des poudres du sieur Ailhaud ; — la prévôté des monnaies ; — la régie des cuirs.

B. 3270. (Cahier.) — 8 feuillets, papier ; in-4°

1774. — Bureau des insinuations. — Contrat de mariage entre Jean Corsange, serrurier, et Marie-Madelaine Chapon ; — entre Jean Treuillard, manœuvre, et Jeanne Prevost.

B. 3271. (Cahier.) — 12 feuillets, papier ; in-4°.

1775. — Contrat de mariage entre Bruneau Coladon, tailleur, et Catherine Boullet, couturière.

B. 3272. (Cahier.) — 20 feuillets, papier ; in-4°.

1777. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Menet, vigneron, et Marie Salmon ; — entre François Boutet, compagnon serrurier, et Elisabeth Velluet.

B. 3273. (Registre.) — 40 feuillets, papier ; in-4°.

1778. — Contrat de mariage entre Claude Etieuve, domestique, et Jeanne-Catherine Bedu. — Donation entre vifs d'une maison et dépendances, sises à Henrichemont et au village des Thébauts, par Etienne Dury, couvreur, à ses neveux et nièces.

B. 3274. (Registre.) — 30 feuillets, papier ; in-4°.

1779. — Contrat de mariage entre Silvain Ramier, domestique, et Jeanne Soumard, aussi domestique. — Donation par Pierre Malbiet, ancien garde-bois de la seigneurie de Saint-Palais, à ses neveux et nièces, de prés, vignes et terres, dans les paroisses de Parassy, Menetou-Salon et Saint-Palais.

B. 3275. (Registre.) — 40 feuillets, papier ; in-4°.

1780. — Donation mutuelle entre Antoine Pigny et Solange Salmon, sa femme, demeurant aux Morets, paroisse de Menetou-Salon. — Contrat de mariage entre Claude Talbot, potier de terre, et Marie Bedu.

B. 3276. (Registre.) — 30 feuillets, papier ; in-4°.

1781. — Donation mutuelle entre François Sinjon, sabotier, et Jeanne Bouchard, sa femme, demeurant au village des Gaux, paroisse d'Henrichemont. — Contrat de mariage entre François Corneau, tailleur, et Anne Maraine.

B. 3277. (Cahier.) — 20 feuillets, papier ; in-4°.

1782. — Contrat de mariage entre François Assade, vigneron, et Catherine Chapon, veuve Pierre Camuzat ; — entre Jean Foltier et Marie Morin.

B. 3278. (Cahier.) — 16 feuillets, papier ; in-4°.

1783. — Contrat de mariage entre Ignace Salmon, tissérand en toile, et Marguerite Salmon. — Transaction entre Laurent Jampierre, tisserand, et Etienne Gimonnet, sabotier, au village des Vivreaux, et beau-frère dudit Jampierre, par laquelle, en compensation du tort que ledit Gimonnet a fait à la succession de sa défunte femme, il renonce à sa part des effets par lui recelés, à son droit d'usufruit des meubles de la défunte et se reconnaît débiteur envers Gimonnet de 1,000 livres.

B. 3279. (Cahier.) — 16 feuillets, papier ; in-4°.

1784. — Contrat de mariage entre Aignan Bazin, écrivain, et Marie Dellotery, veuve François Buchon. — Contrat d'apprentissage de Silvain-Aignan Lhonneur, chez Silvain Dubois, serrurier-maréchal.

B. 3280. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1785-1787. — Trois registres ou cahiers d'insinuations d'actes de donations entre vifs, timbrés, cotés et paraphés, mais restés en blanc.

B. 3281. (Registre.) — 66 feuillets, papier ; in-4°.

1746-1770. — Plumitif de la Chambre souveraine. — Marie Monory, veuve Lhoste, appelant du Bailliage, contre le substitut du procureur général : Sentence confirmative qui maintient les officiers du prince dans la jouissance de leurs bancs à l'église, moyennant rétribution à la fabrique. — Réception de Joseph-Amable de Corsembleu, comme président de la Chambre. — Statuts et règlements des maîtres chirurgiens et sages-femmes d'Henrichemont.

B. 3282. (Cahier.) — 6 feuillets, papier ; in-4°.

1786-1787. — Eaux et Forêts. — Déclaration : par François Rabillon relative à la coupe de 50 pieds de chênes, dans la paroisse de Menetou-Salon ; — Par François Mené, chirurgien juré à Saint-Martin-d'Auxigny, pour la coupe de 26 chênes, même paroisse.

B. 3283. (Cahier.) — 12 feuillets, papier ; in-4°.

1789-1790. — Dénonciation de cinq bêtes à cornes trouvées dans une terre du domaine de Viveraux et appartenant à Laurent Jampierre, tisserand ; — autre de sept chèvres, appartenant à divers habitants de Boisbelle, trouvées dans une terre voisine du communal du Laugat.

B. 3284. (Cahier.) — 20 feuillets, papier ; in-4°.

1788-1790. — Plumitif des causes consulaires. — Michel Leduc, marchand, demandeur, contre Louis Germain, boucher, défendeur ; sentence qui condamne le défendeur à payer 36 livres restant dues sur une vente de brebis achetées à la foire de Concressault. — Pierre Beaubois, marchand demandeur, contre J.-B. Mellin, tanneur et défendeur, défaillant : condamnation dudit Mellin à solder un billet souscrit par lui, de la somme de 107 livres.

B. 3285. (Cahier.) — 26 feuillets, papier ; in-4°.

1763-1780. — Police. — Condamnation par défaut à 100 livres d'amende prononcée contre Jean Girardin et ses fils, pour délit de chasse ; — à la même somme contre les frères Villain, pour violences commises de nuit dans un cabaret. — Nomination du boucher de carême pour les années 1763-1780. — Condamnation de Chaboureau, tailleur à Boisbelle, pour avoir parlé pendant les vêpres. — Taxe du pain blanc à 2 sols 3 deniers la livre ; jaunet à 1 sol 10 deniers, bis à 3 deniers.

B. 3286. (Cahier.) — 12 feuillets, papier ; in-4°.

1785-1787. — Condamnations : de François Rossignol, tisserand en toiles, au village des Thébauts, à 24 livres d'amende, pour insultes et menaces faites au sieur Auchère, procureur ; — d'Antoine Lagrue, marchand, à 3 livres d'amende et 24 heures de prison, pour avoir failli causer un incendie en brûlant dans sa cheminée de la paille mouillée d'eau-de-vie ; — d'Augustin Depardieu, bourgeois de Boisbelle, en 100 livres d'amende et 24 heures de prison, pour avoir paru à la messe une première fois vêtu en peaux de bouc, une seconde fois habillé en mendiant.

B. 3287. (Cahier.) — 8 feuillets, papier ; in-4°.

1787-1789. — Ordonnance qui enjoint aux bouchers de peser non plus au crochet mais à la balance. — Condamnation de Jacques Guéroute, étapier, à 100 livres d'amende et 8 jours de prison, pour propos séditieux tenus en public.

B. 3288. (Cahier.) — 12 feuillets, papier ; in-4°.

1767-1791. — Geôles et écrous. — Ecrou par le brigadier d'Aubigny, de plusieurs mendiants et mendiantes arrêtés en état de vagabondage. — Décharge par ledit brigadier au geôlier d'autres prisonniers emmenés par lui. — Décharge, pour élargissement de Claudine Leblanc.

B. 3289. (Registre.) — 30 feuillets, papier ; in-4°.

1764-1766. — Actes de la Chancellerie. — Jugement qui accorde des lettres de bénéfice d'âge à Jean Lauverjat, fils mineur de Laurent Lauverjat, demeurant au Fief-Pot. — Décret de l'archevêque de Bourges qui détermine les paroisses dont dépendront les hameaux de la contrée de Vaux.

B. 3290. (Cahier.) — 26 feuillets, papier ; in-4°.

1766-1767. — Ordonnance qui accorde des lettres de bénéfice d'âge à Simon Depardieu, fils de Jean Depardieu et Françoise Talbot. — Décharge au greffier, par le curé de Quantilly, des titres de la chapelle des Berts, par lui retirés du greffe ; énoncé des titres de fondation.

B. 3291. (Registre.) — 32 feuillets, papier ; in-4°.

1767-1768. — Suite de l'inscription des titres de fondation de la chapelle des Berts. — Décret de l'archevêché de Bourges qui érige la succursale d'Achères en église paroissiale.

B. 3292. (Cahier.) — 10 feuillets, papier ; in-4°.

1768-1769. — Mandement sur l'appel interjeté par les héritiers Thombereau, contre René-Louis Thombereau-Deméré, leur père, et pouvoir au sergent Petit de faire exploit en conséquence. — Lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean Caillier.

B. 3293. (Cahier.) — 18 feuillets, papier ; in-4°.

1769-1771. — Lettres pour annulation d'un contrat de vente passé entre François Giray, du Fief-Pot, et Jean Desbarres. — Lettres de bénéfice d'âge au profit de Jacques et François Frémion.

B. 3294. (Cahier.) — 8 feuillets, papier ; in-4°.

1771. — Réception de Joseph Bonnet, boulanger à Henrichemont, comme appelant du Bailliage. — Défaut contre Jean Deschamps, meunier, intimé et anticipant, contre ledit Bonnet.

BAILLIAGE DE CHATEAUROUX

B. 3295. (Liasse). — 42 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

1650-1700. — Sentence pour dame Marie Derignon, épouse autorisée de Samuel Plassat, demanderesse en dommages-intérêts pour dégradations dans une maison acensée par la demanderesse à Gabriel Pineau, défendeur. — Appel par Silvain de Varraine et Marie Maugars, sa femme, d'une sentence rendue par le juge de Neuvy-Saint-Sépulcre, contre Jean Chantosme. — Silvain Patureau et Clément Patureau le jeune, demandeurs, contre Clément Patureau l'aîné, défendeur et co-héritier dans la succession de feu Vincent Patureau leur père. — Marc Mousson, demandeur, contre Jeanne Violette, femme séparée de Silvain Guériton, défenderesse, et contre Sébastien Violette, huissier, frère de la défenderesse, refusant de délivrer au demandeur l'expédition d'un acte de vente faite par lui.

B. 3296. (Liasse.) — 33 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1701-1705. — Opposition par Pierre Tillier, vicaire de la vicairie de Notre-Dame de St-Martial, demandeur, contre Jean Mary, défendeur saisissant. — Inventaire de production par Claude Valet, demandeur, contre François Brunet et Jean Robert, défendeurs. — Jeanne Violette, femme séparée, quant aux biens, de Silvain Guériton, demanderesse en déclaration d'hypothèque et saisie-arrêt contre Marc Mousson et Etienne Gendre, son gendre. — Inventaire de production par messire François de Barbançois, marquis de Sarzay, contre maître Baptiste Baucheron, sieur du Plaix.

B. 3297. (Liasse.) — 32 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1700-1718. — Appel par Silvain Belleville d'une sentence rendue par le juge de La Roche-Guillebault, contre Jean de Corcery et Martine Montat, sa femme. — Autre appel par Etienne Boucher, maître particulier des Eaux et Forêts du Châtelet, d'une sentence rendue en la justice du Châtelet contre Jean-Baptiste Debourges. — Inventaire de production par Catherine Cendrier, veuve de Jean Thiais, appelante d'une sentence rendue en la justice de Rezay contre Nicolas Journet. — Charlotte Barrault, veuve de Silvain Prunguet, appelante de sentence rendue en la justice d'Argenton contre Michel Valladon et Jacquette Amourette, sa femme.

B. 3298. (Liasse.) — 49 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1714-1724. — Prudent homme Jean Messant, appelant de sentence rendue par le juge de Gargilesse, contre

dame Silvine Chauvin, veuve de maître Joseph Auzamet, bailli de la justice de Fresseline. — Inventaire de production par Silvain Langlois, intimé, contre Michel Delacoux et Marie Langlois, sa femme, appelant d'une sentence rendue par le juge de Nouhan. — Gabriel Douard, appelant d'une sentence rendue en la justice de Cluis-Dessus, contre Silvain Mortegoutte, demandeur en anticipation d'appel.

B. 3299. (Liasse.) — 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1725-1762. — Antoine Chagnon et Marie Petit, sa femme, appelant de sentence rendue en la justice du Châtelet, contre François Philippon. — Messire Michel Lesage, prêtre-curé de Vicq-sur-Aubois, demandeur en paiement d'une somme de 126 livres contre Marguerite Lamy, veuve Louis Baucheron. — Pierre Gaultier, maître écrivain à La Châtre, contre Sébastien Renaudet, marchand en la même ville, appelant d'une sentence rendue en la justice dudit lieu.

PRÉVOTÉ ROYALE DE LA SALLE-LE-ROI

B. 3300. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1657-1689. — Inventaire des effets de Silvain Cocu, veuf en premières noces de Catherine Bouquin, convolant en deuxièmes noces avec Silvine Jaquier, veuve Jean Barathon. — Rapport et distribution de deniers provenant de la vente des meubles délaissés par la succession de Jean Jaquier. — Bail des héritages des mineurs Jaquier, adjugé à Jacques Bernard, leur tuteur. — Inventaire des meubles et effets mobiliers délaissés par défunt Gilles Jamain, à la requête de Silvine Benard, sa veuve. — Nomination de tuteurs aux enfants mineurs de défunts Silvain Jamain et Catherine Berthier, sa femme. — Procès-verbal du partage des meubles dépendant de la succession de défunts Jean Jacquier et Catherine Labbé, sa femme.

B. 3301. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1680-1699. — Vente par décret et adjudication : à la requête de Vincent Dagré, ancien sergent royal, saisissant, sur Antoine Bernard, dit Rondet, des biens dudit saisi; — des héritages de François Saulé, marchand, à la requête de Michel Leger, et au profit de François Saulé, vicaire de Soesme. — Acte de tutelle des enfants d'Antoine Cocu et de Marguerite Chauvet. — Acquisition, par Claude Alabat, recteur de l'Université de Bourges, de deux pièces de vigne sur Léonard Benoît, paroissien de Menetou-Salon. — Dictum au profit de Silvain Larpent, contre Silvain de La Roche et Agard de Rozières. — Sentence d'ordre des deniers provenant de la vente des biens de Simon Jacquier et Antoinette Demoullière, sa femme. — Renonciation, par Catherine Bouquin, femme de François Fouquet, à la succession de Michel Bouquin, son frère.

B. 3302. (Cahier.) — 36 feuillets, papier; in-4°.

1687. — Plumitifs du greffe. — Jugement rendu à la requête de Catherine Labbé, veuve Jean Jacquier, qui ordonne le partage des effets délaissés par le défunt, et fixe le jour du partage. — Renonciation, par la même, à la succession de Jean Jacquier, son défunt mari. — Jacques Bengy, écuyer, sieur de Puyvallée, demandeur en opposition à la saisie réelle faite sur Jean Bernard, à la requête de Claude Thomas, procureur en l'officialité de Bourges; jugement qui subroge de Puyvallée à Thomas, faute par ce dernier d'avoir poursuivi le décret de la vente. — Requête, par Elisabeth Lelièvre, femme de André Arachepied, tendant à être autorisée à gérer elle-même ses biens par suite de l'incapacité de son mari.

B. 3303. (Cahier.) — 49 feuillets, papier; in-4°.

1687-1690. — Marin de Piguy, hôtelier, demandeur, contre Savary Jovis, défendeur; condamnation du défendeur à payer audit de Pigny la somme de 15 sols au lieu de 30 sols réclamés. — Nicolas Charton, tisserand, comparaissant pour son fils mineur, contre Damien Flon, défendeur : jugement qui condamne ce dernier à payer au jeune Charton 3 livres et une paire de guêtres pour garde de ses vaches durant une année. — Silvain Delaroche, demandeur, contre Mathurin Richard, accusé d'avoir distrait des objets régulièrement saisis contre lui. — Pierre Lescuillier, demandeur en paiement d'une somme de 4 livres 16 sous, contre Jacques Benoît, dit la Mitaine, défendeur, défaillant. — François Maupas, demandeur en paiement d'une somme de 13 livres, contre Etienne et Thomas Jacquier, défendeurs.

B. 3304. (Cahier.) — 40 feuillets, papier; in-4°.

1692. — François Garnier, charron, demandeur, contre Michel Bouquin, défendeur; jugement qui condamne ledit Bouquin à payer à Garnier la somme de 13 livres 10 sols. — Luc Benoît, demandeur en dommages et intérêts pour malfaçon de vignes, contre les frères Jean et Jacques Jamain; enquête sur la plainte du demandeur. — François Toubeau, demandeur en matière possessoire et restitution de bois et fruits, contre Joseph Jouy, défendeur. — François Garnier, demandeur en paiement d'une somme de 39 livres 10 sous,

contre Silvain Gaudefroy, demandeur. — Silvain Cocu, demandeur en paiement d'une somme de 6 livres, contre Pierre Ichangué, défendeur.

B. 3305. (Cahier.) — 40 feuillets, papier ; in-4°.

1693-1694. — Marin de Pigny, demandeur, contre Jean Jovys, défaillant ; condamnation de ce dernier à payer au demandeur 8 livres 9 sols, prix de marchandises fournies. —Déclaration de saisie, faite au nom de Françoise Nageron, des héritages dépendant de la succession des époux Jacquet. — Jean Desmoulins, défendeur, contre Marc Leprat, demandeur en paiement de la dot de Marie Desmoulins, sa femme, fille du défendeur.— Requête par Françoise Noyers, tendant à ce qu'il soit nommé un curateur pour la gestion et le gouvernement des bâtiments et héritages de défunts Etienne Jacquier et Martine Jacquier, sa femme, desquels elle est héritière pour un quart. — Renonciation, par Jeanne Bernard, à la succession d'Antoine Bernard et Jeanne Taillandier, ses père et mère.

B. 3306. (Cahier.) — 50 feuillets, papier ; in-4°.

1695. — Jugement qui condamne François Garnier, charron, à payer à Michel Bouquin la somme de 4 livres 10 sols restant due sur une vente de fruits. — Ordonnance sur requête du juge de la Salle-le-Roi, qui défend à tous curiaux et sergents de ladite juridiction de retenir, au détriment du greffier, les minutes et actes qui doivent être déposés. — Claude Cocu et Marin de Pigny, demandeurs en paiement d'une somme de 19 livres 10 sous, contre Etienne Clavier. — Opposition par Silvain Thomas et François Garnier, à la saisie faite sur les bâtiments et héritages de défunt Nicolas Garnier. — Etienne Bouquin, demandeur en paiement d'une somme de 18 livres 10 sous, contre Francois Gaboret, défendeur.

B. 3307. (Cahier.) — 16 feuillets, papier; in-4°.

1698. — Philippe Thomas, demandeur, contre Etienne Jacquier et consorts : dépôt au greffe, par le demandeur, de titres concernant le censif de la Fontaine-Rouge et Morte, au sujet duquel il y a contestation. — Inventaire des titres déposés au greffe par ordonnance du prévôt de la Salle-le-Roi, en conséquence du procès intenté en cette justice par Philippe Thomas, contre Jean Baraton, Silvain Berthet et autres. — Ordonnance qui interdit au garde-vignes de la paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny de procéder à cette garde avant la clôture desdites vignes par leurs propriétaires. — Opposition, par Marguerite Bouquin, à la saisie des bâtiments et héritages dépendant de la succession de feu Silvain Delaroche. — Jean Jeanny, demandeur en dommages-intérêts, contre Thomas Fouquet, défendeur.

B. 3308. (Cahier.) — 24 feuillets, papier ; in-4°.

1700-1702. — Jugement qui nomme des commissaires pour expertiser les héritages détenus par Etienne Boullet, laboureur, et procès-verbal de l'expertise desdits immeubles. — Bannie des vendanges dans l'étendue de la justice décernée par le prévôt, pour l'année 1704. — Opposition, par Louis Berthet, à la saisie réelle pratiquée sur les biens de Catherine Cocu, veuve Delaroche. — Requête de Pierre et Charles Lucas, poursuivant la vente et adjudication par droit et autorité de justice des bestiaux et héritages saisis sur Jean et Silvain Robert.

B. 3309. (Cahier.) — 40 feuillets, papier; in-4°.

1722-1726.— Demande en retrait lignager, par Etienne Clavier, dit Boute-en-Train, contre Antoine Renard, Etienne Benoît, Silvine Massicaut et autres. — Prestation de serment par Etienne Jacquelin, maçon, Jean Sadé, charpentier, Pierre Maupré, couvreur, Pierre Foltier et Jean Cocu, vignerons, en qualité d'experts, pour l'estimation des réparations à faire aux immeubles réclamés par Etienne Clavier, dit Boute-en-Train, en vertu du droit de retrait lignager. — Contrat de mariage entre Jacques Leprat, veuf de Firmine Jacquier, et Silvine Garnier, veuve de Jean Massicault, tous deux de la paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny. — Demande en paiement d'une somme de 73 livres 13 sous, par Marie Debaune, veuve Michel Clavier, contre Michel Cocu, dit Fleur-des-Pois. — Demande, par Jean Peaudecerf, en représentation et restitution des objets distraits et enlevés à la saisie pratiquée à sa requête, contre les sieurs Lecètre et Bourgeois.

B. 3310. (Cahier.) — 22 feuillets, papier, in-4°.

1727-1728. — François Berthier et Anne de Pigny, sa femme, comme tuteur des enfants d'un premier lit de ladite femme, demandeurs, contre la veuve Simonne Demoullière et son gendre, défendeurs défaillants : condamnation des défendeurs à payer aux demandeurs 7 livres pour une année d'acense d'une terre. — Procès-verbal dressé pour la délimitation de circonscription des prévôtés de Bourges et de La Salle-le-Roi. — Réception d'Etienne Clavier aux fonctions de commis-greffier de la dite justice. — Paul Clavier, demandeur en paiement d'une somme de 110 livres 10 sous, contre Thomas Demoulière. — Demoiselle Catherine Chenu, majeure de droit, demanderesse en paiement : 1° d'une somme

de 400 livres en principal; 2° d'une autre somme de 49 livres 5 sous et 6 deniers, montant des frais de justice, payés par la demanderesse dans une instance contre Louis Leclerc, défendeur. — Demande en reddition de comptes, par François Jacquier, tuteur des enfants mineurs de défunts Gilles Gougnon et Anne Labbe, contre François Barthélemy, défendeur.

B. 3311. (Cahier.) — 14 feuillets, papier; in-4°.

1781-1789. — Gabriel Clavier, ex-procureur et greffier de la prévôté, devenu gendarme du Roi, demandeur, contre Jean et Claude Massicault frères, défendeurs; jugement qui condamne ces derniers à payer à Clavier 59 livres 10 sols, contenues en trois cédules reconnues, et 29 livres 9 sols 6 deniers, frais déboursés. — Guillaume Tarneaux et Pierre Salmon, demandeurs en matière d'inventaire et partage, contre Pierre Bourdin, défendeur défaillant; sentence qui ordonne l'inventaire et estimation de l'héritage de Jeanne Demoullière, grand-mère des demandeurs. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Catherine Cocu, veuve Boullet.— Requête, par Gabriel Clavier, en exécution de saisie, reconnaissance de rentes, päiement d'arrérages, etc., contre Pierre Demoullière.

B. 3312. (Cahier.) — 14 feuillets, papier; in-4°.

1687. — Insinuations. — Testament de Charlotte Benard, veuve de Jean Benard, demeurant paroisse de St-Martin-d'Auxigny. — Contrat de mariage entre Jacques Jamain et Françoise Berthier; Jean Jamain et Marie Berthier, tous quatre de la même paroisse. — Contrat de mariage entre Claude Demoullière et Marie Cocu, de ladite paroisse. — Testament et ordonnance de dernières volontés d'Antoine Rousseau, de ladite paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny.

PRÉVOTÉ ROYALE DE SANCOINS

B. 3313. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1670-1699. — Causes d'audiences. — Pierre Ruby, marchand, demandeur en paiement d'une somme de 150 livres, contre Antoine de Bonnet, écuyer, sieur de la Viollière. — Vente par messire Philippe de Laubespine, chevalier, seigneur de Sagonne et autres lieux, à maître Pierre-Simon Marchant, des chênes baliveaux de son bois appelé la forêt de la Robillas. — Compte de tutelle rendu par Toussaint Laurent, aux enfants mineurs de défunts Jean Souleau et Françoise Ducreux.

B. 3314. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1680-1699. — Bail judiciaire des immeubles saisis par messire Philippe-François-Joseph de Gamache, seigneur de Coudron, sur Balthazard d'Houet et Pasquette Bailly, sa femme. — Information à la requête de Amable Peyny, marchand de grains à Nevers, contre plusieurs habitants de Sagonne, accusés de s'être opposés, à main armée, à l'enlèvement d'une voiture de marsèche achetée par ledit Peyny. — Renonciation à communauté par Catherine Amounin, veuve de Robert Bernardet.

B. 3315. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1700-1704. — Renonciation par Gilbert Gaumet, cabaretier à Valigny, à la succession de son père. — Jean et Pierre Laurent, demandeurs en main-levée des scellés apposés au domicile et après le décès de feu Jean Laurent, leur père, dont ils sont seuls et uniques héritiers. — Emancipation des enfants de défunts Etienne Mouron, marchand à Sancoins, et de Françoise Moreau. — Procédure criminelle contre Pierre Maumin, manœuvre, accusé d'avoir assassiné une femme inconnue.

B. 3316. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1705-1709. — François Bonnichon, marchand à Sancoins, demandeur en livraison de peaux et abats de bestiaux, contre Antoine Valleron, marchand boucher. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Jean Dagu et Simonne Berger, sa femme. — Toussaint Rochefort, marchand de vins, demandeur, contre Jacques Simonin, cabaretier à Sancoins. — Adjudication des immeubles saisis sur Gilbert d'Houet.

B. 3317. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1697-1710. — Procédure criminelle contre Jeanne Berthomier, veuve Jean Bourdier, accusée d'avoir celé sa grossesse et détruit son enfant. — Renonciation, par Gabriel Poubeau, à la succession de Jean Poubeau, son père. — Curatelle de Marguerite Tortat, fille mineure de défunt Charles Tortat et de Gilberte Delin. — Bail des dixmes de Givardon.

B. 3318. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1710-1715. — Curatelle des enfants de défunt Philippe Claveau et d'Anne Barreau. — Information à la requête de André Degoustier, contre le nommé Alibert, accusé d'avoir

injurié et frappé le plaignant. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Claude Boin et Jeanne Jailly. — Inventaire dans la maison où est décédé maître Pierre Bérault, notaire royal à Sancoins.

B. 3319. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1716-1722. — Information à la requête de dom Guillaume Pansseron, prieur du prieuré de Sancoins, contre Jean Lacour, Barbe Cosson, sa femme, et Jean Lacour, leur fils, accusés de vols. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Anne Heuillard, femme de Pierre Cosson, trouvée morte dans les marais de Givardon. — Inventaire des objets délaissés par Gabriel Menard, notaire royal à Sancoins. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Martin Poubeau, marchand à Sancoins.

B. 3320. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1722-1727. — Émancipation des enfants mineurs de défunts Philippe Daugy et Catherine Pascault, sa femme. — Information à la requête du procureur fiscal contre Gilbert et Jean Berthomier, accusés de vol de bestiaux. — Estrousse des grands dixmes de Givardon pour l'année 1725. — Nomination de tuteur à Thomas Morin, fils mineur de défunt Gabriel Morin et de Madeleine Aupert.

B. 3321. (Liasse.) — 117 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1728-1730. — Inventaire au domicile et après le décès de messire Adrien Dethiange, seigneur du Coudray. — Apposition des scellés au domicile et après le décès d'Antoine Gallerand, grenetier au grenier à sel de Sancoins.— Procès-verbal de la convocation des habitants de Sancoins, à l'effet de fournir au curé de cette paroisse un logement, en attendant la construction d'une maison curiale. — Jacques Roy, demandeur en décharge de deniers dont il était comptable, contre Jacques et Jean Louizet.

B. 3322. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1731-1735. — Confirmation de tutelle et nomination de curateur à Alexis Bonnet, fils mineur de Claude Bonnet et d'Anne Cordelier. — Nomination de Jean Nourissier, commissaire aux blés saisis par Jean Ribaton et Pierre Billassier. — Jean Porcheron, demandeur, contre François Tardivaux, accusé de destruction de bouchure. — Apposition de scellés au domicile de défunte Françoise Pariset, veuve de Gilbert Laurent.

B. 3323. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1736-1741. — Messire Mayeul Menard, conseiller du Roi, demandeur, contre Jean Bernardin, défendeur, accusé d'avoir volé des raisins dans la vigne du demandeur. — Nomination d'un curateur à Gabrielle Bouet, fille mineure de défunts Jean Bouet et Marie Dubet. — Assemblée des habitants de la ville de Sancoins pour délibérer sur la reconstruction du pont de l'Etang. — Réception de Robert Sérizy comme maître boulanger à Sancoins.

B. 3224. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1742-1745. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre le cadavre de Marie Guyton, accusée d'avoir noyé son enfant et de s'être pendue ensuite. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Roch Poubeau et Elisabeth Lemoine. — Reconnaissance et main-levée des scellés apposés au domicile de Pierre Bourdier. — Prestation de serment et rapport estimatif à la requête de Martin Papon, contre Sébastien Audonnet.

B. 3325. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1746-1749. — Apposition de scellés et inventaire au domicile de maître Jean Naudet, curé de la paroisse de Sancoins. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'un inconnu, trouvé mort dans les vignes d'Augy. — Réception de Nicolas Casset, en qualité de maître d'école, en la paroisse de Sancoins. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Philibert Alixaud, sieur des Mousseaux, et de Gabrielle Bergeron.

B. 3326. (Liasse). — 56 pièces, papier.

1750-1752. — Assemblée des habitants pour nommer de nouveaux collecteurs. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Pierre Lami, accusé d'avoir volé 2 chevaux et 8 bœufs. — Vente par décret des maisons et jardins du sieur Ruby-Viallet, faite sur le sieur François Garros, moyennant 600 livres. — Procès-verbal de saisie à la requête de maître Alixaud, contre Ruby Alabat.

B. 3327. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1753-1754. — Information à la requête de Jeanne Millereux contre Edme Perrichon, Jean, Jacques et Gaspard Desbruères, accusés d'avoir battu et maltraité la plaignante.

— Devis et adjudication des réparations à faire au prieuré de Sancoins. — Procédure criminelle contre Claude Jouanneau, accusé d'un grand nombre de vols.

B. 3328. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1755-1758. — Alexis Libaut, marchand fermier, demandeur, contre Gilbert Riffard, son domestique, qu'il accuse de l'avoir quitté avant la fin de son engagement; condamnation dudit Riffard à retourner chez son maître. — Apposition des scellés et inventaire des objets délaissés par défunts Bernard Devierne et Jeanne Thevet, sa femme. — Réception de Henry Gravier et Louis-Théodose Dezioux, à l'office de commis aux octrois de la ville de Sancoins.

B. 3329. — 76 pièces, papier.

1759-1760. — Joseph Raphanel, demandeur en paiement de dommages causés à ses blés par les bestiaux de Jean Deloire, son voisin. — Nomination d'experts, prestation de serment et rapport sur la situation et l'état des bâtiments du domaine des Massas, des bouchures et des héritages qui en dépendent. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre Jacques Annet, accusé d'avoir mis le feu aux bâtiments du domaine de La Minière.

B. 3330. Liasse. — 60 pièces, papier.

1761-1763. — Marie-Anne Boin, femme de Gabriel Brunet, notaire, demanderesse en réparation d'honneur, contre Jean Vallaut, huissier. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre un inconnu muet, accusé de mendicité et d'évasion par bris de prison. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Françoise Ligodin et Claude Jasset. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de messire Baltazar de Bosredon.

B. 3331. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1764-1766. — Procès-verbal de partage des biens délaissés par défunts Gilbert-Pierre Ruby, vivant notaire et procureur en la prévôté de Sancoins, et par Jeanne Alabat, sa femme.— Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre François Grandjean, dit Pilate, accusé d'avoir volé diverses marchandises à des marchands forains, sous la halle de Sancoins. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Gabriel Robrieux et Françoise Fortou. — Nomination d'experts pour la visite des fermes dépendantes de la terre et seigneurie de Sagonne.

B. 3332. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1767-1774. — Information contre Louis Aurat, Louis Lemerle, Louise Noël et autres, accusés de s'être opposés avec violences à l'enlèvement de grains achetés sur le marché de Sancoins. — Adjudication de la moitié des octrois et autres droits appartenant à la ville de Sancoins. — Procédure criminelle à la requête du procureur du Roi, contre Jean Veniat, Etienne Prévot et autres, accusés de vols de grains, farine, volailles, etc.

B. 3333. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1775-1779. — Rapport d'experts pour le réglement des eaux, les limites et l'étendue de l'étang de Coulange; et procédure à ce sujet entre les chanoines du chapitre de Ste-Croix, d'Orléans, et messire de Boismoreau, sieur de Bernay. — Procès-verbaux d'apposition de reconnaissance et de mainlevée de scellés au domicile et après le décès de dame Marie Delarippe, veuve d'Antoine Daugy. — Prestation de serment et réception de Charles Devienne, promu à l'office de syndic perpétuel de la communauté des huissiers de la prévôté.

B. 3334. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1780-1782. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Antoine Cesard, premier huissier en la Prévôté de Sancoins.— Nomination de tuteur et de curateur aux enfants mineurs de Jacques Perron et de Marie Guillemain. — Apposition des scellés sur les meubles et effets délaissés par Marie Mondeau, veuve de Jean Guillot.— Renonciation, par Françoise Solcestre, à la communauté qui a existé entre elle et Philippe Louiset, son mari.

B. 3335. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

1783-1785. — Information à la requête de François Marandet, contre Jean Talbot, fils, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures à la fille Marandet. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Marie Mathieu et Françoise Simonnet, enfants mineurs de défunts Etienne Simonnet et de Anne Marchand. — Nomination de tuteur et curateur à Jean et Louis Buchaille, enfants mineurs de défunts Pierre Buchaille et Gabrielle Besson.

B. 3336. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1786-1787. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunt Jean Jasset et de Anne Martineau. — Homologation de curatelle à la succession vacante de

Léonard Warnier, vivant chirurgien à Sancoins. — Adjudication du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Jacques Debord et Marie Daugy. — Procès-verbal par Louis Dalodière, garde de la terre et prévôté de Sancoins, contre Jacques Belaud, surpris à la chasse sur les terres du comte d'Artois.

B. 3337. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1788-1790. — Geneviève Renaudin contre Louis Gilliot, son mari ; demande en séparation de biens pour incapacité de gestion. — Procès-verbal contre Jean Gillet, pour avoir refusé à messieurs les officiers de la Prévôté l'ouverture de la porte de la chambre où était décédé son père. — Reddition et discussion de comptes entre Louis Gilliot, Marie Bernard et consorts. — Confirmation de tutelle à Charlotte Lainé, veuve de Jean Renaut, et nomination de Martin Renaut aux fonctions de curateur.

B. 3338. (Liasse). — 17 cahiers, papier.

1684-1723. — Plumitifs du greffe. — Prévôts : Joseph Roger-Duret, Jean Ruby, Mayeul, Ménard; procureur fiscal : Bergeron. — Marie Gentot, veuve Pellerin, contre Pierre Dumas, directeur général des aides et formules de l'Election de Montluçon, et demoiselle Fauconnier, sa femme, et Antoine Duriat, marchand, et Marie Fauconnier, héritiers apparents dudit Pellerin, défendeurs défaillants. — Sentence qui ordonne sur défaut de déclaration qu'à l'avenir les défendeurs ne pourront pas prendre le titre d'héritiers, qu'il sera nommé un curateur à la succession jacente et que la dot de la demanderesse sera restituée (13 novembre 1692). — Donation entre vifs faite par Françoise Poubeau, veuve Bonnichon, au profit de Bonneville et Lacot, sa femme, des biens échus par le décès de Martin Poubeau et de Madelaine Pougin, ses père et mère. Insinuation de l'acte le 6 février 1721. — Comparution d'Antoine Dupleix, assisté d'Alabat, son procureur, qui renonce à la succession de Léonard Dupleix et Marie Bardat, ses père et mère. — Donation entre vifs et réciproque entre Jean Ruby, marchand, demeurant au château de Rimbey, paroisse de Bannegon, et Marie Bernard, sa femme. Insinuation dudit acte le 18 mars 1723.

B. 3339. (Liasse.) — 15 cahiers, papier.

1723-1746. — Renonciation, par Marie Ramodière, veuve de Guillien, boulanger à Sancoins, à la succession de son mari défunt. — Michel Lignier, chirurgien, contre Michel Lafond, laboureur au village de Beaumont, paroisse de Pouzy, condamnation par défaut au paiement de la somme de six livres pour soins et médicaments — Continuation par lettres royales de la commission de procureur postulant au profit de Charles Dumont et de Pierre Ruby. Insinuations le 30 juillet 1744. — Arrêt de la cour des grands maîtres-enquêteurs des eaux et forêts, qui ordonne d'instituer maître des Eaux et Forêts de la seigneurie de Lucq la personne de Joseph Hulin, pourvu de commission suffisante de la part de Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, marquis de Castries et de Lucq.

B. 3340. (Liasse.) — 16 cahiers, papier.

1746-1774. — Provisions accordées par le roi au profit de J.-B. d'Aubenton, de la charge de procureur postulant en la prévôté de Sancoins; l'enregistrement de ces provisions est signé Ruby de Bergerenne, prévôt, et Cayard, commis greffier. — Pierre Cachet, marchand de bois pour l'approvisionnement de Paris, contre Chauveau, marchand fermier, tiers saisi, et Aucouin, laboureur, débiteur originaire; demande en saisie-arrêt. — Pierre Dhouet, laboureur, contre René Charvay, marchand fermier ; remise de cause. — Filiation établie de Dhouet.— Charles Bardoux, demeurant à Mornay-sur-Allier, contre Antoine Poubeau, marchand à Sancoins, condamnation par défaut contre Poubeau au payement de la somme de 12 livres, prix de six cordes de bois.

B. 3341. (Liasse.) — 8 cahiers, papier.

1774-1790. — Gilbert Simon et Marie Maquet, contre François Cosson de La Lande, bourgeois, demeurant à Givardon; demande en reconnaissance d'une rente de 15 livres assise sur une pièce de terre de six boisselées, située aux Hivers, paroisse de Givardon. — Mathieu Jouslin de Pisseloup, écuyer, garde du corps du roi, compagnie de Villeroi, demeurant au château de Pisseloup, paroisse de Neuvy-St-Sépulchre, etc., demandeurs, contre Philibert Simonnet, etc., demande en validité de saisie-arrêt. Dans cette sentence se trouvent mentionnés les membres de la famille Jouslin, agissant comme co-héritiers de dame Larippe.— François Garros, directeur de la poste aux lettres, contre Pierre-Robert Bergeron, seigneur de Bougis, condamnation du défendeur à payer la somme de 561 livres, reliquat d'un mandement (mandat) accepté par lui. — Henri Meusnier, chirurgien-apothicaire, contre Antoine Poubeau, tailleur d'habits, condamné à payer 25 livres 19 sous pour soins et médicaments de 1778 à 1783. — François Huguet, prêtre-élève, bénéficier de la basilique de Saint-Jean de Latran à Rome, prieur du prieuré de Sancoins (ordre de St-Benoît), contre Toussaint Méchin, conseiller du

roi, son procureur au grenier à sel, tuteur des enfants mineurs de lui et de Rosalie de Bosredon, sa première femme : poursuite pour reconnaissance à terrier. — (1790) Dernier prévôt, Ruby de Bergerenne, conseiller du roi et du comte d'Artois.

B. 3342. (Liasse.) — 2 cahiers, papier.

1742-1771. — Police. — Ordonnance du prévôt sur réquisition du procureur fiscal, qui fixe le prix de la viande de boucherie à 4 sous et enjoint aux bouchers de toujours tenir leurs étaux garnis de marchandises, 28 juin 1758. — Même jour, taxe du pain : pain jaunet à 2 sous 3 deniers la livre; pain mollet, à 3 sous 6 deniers; pain bis, à 1 sou 9 deniers. — Défense faite aux meuniers et commerçants de blés de vendre ou acheter sur les marchés avant deux heures après midi, afin que le public ait le temps de s'approvisionner et aux cultivateurs de vendre leurs blés avant la même heure : les contrevenants seront punis de trois livres d'amende et les dénonciateurs recevront la moitié de ladite amende. — Interdiction aux cabaretiers de vendre vin ou de donner à boire le dimanche pendant les offices divins et de garder les consommateurs au-delà de huit heures le soir, sous peine de 10 livres d'amende.

PRÉVOTÉ ROYALE DU CHATELET

B. 3343. (Liasse) — 11 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1688-1783. — Causes d'audience. — François Philippon, laboureur au Châtelet, demandeur en paiement de 4 boisseaux de blé, contre Marie Petit, femme autorisée de Antoine Chagnon, défenderesse. — Vente d'immeubles, situés à Ids-St-Roch, par René Jaillet et Marie Baudon, sa femme, à Pierre Delor, fendeur de bois au Châtelet. — Pierre Tidet, journalier, commis par autorité de justice à la garde de blé saisi à l'Ebaupin, paroisse de Maisonnais. — Sentence qui condamne Jean Jaillet à payer à Jean Théveny, meunier des Grands-Moulins, quatre boisseaux de blé pour chaque année qu'il n'a pas fait moudre.

B. 3344. (Liasse.) — 7 cahiers, papier.

1705-1724. — Georges et Martine Robin, contre Blaise Thabault, sieur de La Forêt, et Elisabeth Martinet, son épouse; demande en désistement d'héritage; enquête, témoins : Etienne Bornet, marchand à Lignières; Silvain Thiers, laboureur au village des Réaux, paroisse d'Ids; Marc Grond, laboureur aux Chirons, même paroisse; François Détais, aux Terriers; Silvain Aurouet, au village de Mitton, paroisse de Touchay; Jean Grond, aux Monceaux, même paroisse; femme Gonnet, à Malleray, même paroisse.

B. 3345. (Liasse.) — 6 cahiers, papier.

1724-1738. — Jean Siboulet et Claude Brissard, contre Jean Surienne, laboureur, et Marie Jolivart; demande en reddition de comptes et représentation de meubles. Condamnation par corps contre de Surienne à représenter les meubles dans les trois jours afin qu'ils soient vendus. — Germain Baronnet, curé de St-Pierre-les-Bois, en son nom et comme représentant le chapitre de Déols, titulaire du prieuré de Saint-Pierre, contre Jean Desabres. Le défendeur devra faire assemblée de ses parents pour prendre leur avis, faute de ce faire sera fait droit et les conclusions du demandeur seront adjugées. — Pierre Robin, sieur de La Cotardière, héritier de Marie Roux, sa mère, contre dame Gron, veuve Mellé, et Philibert Mellé, son fils. Reprise d'instance, signée Debize, procureur. — Testament de Philippe Soupizon, demeurant au village des Bruères, paroisse de Maisonnais, au profit de Dagois, reçu Roux, notaire royal résident au Châtelet, paroisse de Puyferrand.

B. 3346. (Liasse.) — 19 cahiers, papier.

1740-1766. — Messire Armand de Bonneval, écuyer, chevalier seigneur de Sizière, contre Jacques Bertin, demande en partage de la terre des Tureaux. — Marie-Louise Desfougères, veuve Nicolas Palienne, sieur de Faverelle, contre Jacques Piron ; demande en reconnaissance de promesse. — Jean Dantigny, fermier de l'abbaye de Puyferrand, contre Robin, sieur de Villeneuve ; règlement de comptes. — Enregistrement des lettres patentes du mois de décembre 1743, concernant le don fait par le roi du duché-pairie de Châteauroux, à madame Marie-Anne de Mailly, duchesse de Châteauroux, veuve du marquis de La Tournelle. — Dépôt au greffe de la prévôté du Châtelet, par Janvier de Launay, fondé de pouvoirs de la duchesse de Châteauroux, du sceau du duché-pairie pour en être fait usage, 30 octobre 1744. — Le 25 août 1745, le même sceau est remis au fondé de pouvoirs de la duchesse de Lauraguais.

B. 3347. (Liasse.) — 25 cahiers, papier.

1780-1790. — Procès-verbal de la lecture du testament de Anne Philippon, reçu Pasquet, notaire au Châtelet, à la requête de François Philippon. Ont signé : Petitjean, prévôt; Béguin, procureur du roi; Bergeriou, commis gref-

fier. — Edme Laurent, contre Jean Momentaut; remise de cause, dépens réservés. — Claude Roger, contre Joseph Delavaut et Etienne Vignolet, action en retrait lignager. Procureurs : Champagnat et Robert.

B. 3348 (Liasse.) — 20 cahiers, papier.

1766-1780. — Personnel. — Petitjean de Maransange, conseiller du roi, prévôt, lieutenant général civil, criminel et de police, commissaire-enquêteur et examinateur au siége de la Prévôté royale du Châtelet pour le Roi et monseigneur le comte d'Artois. — C'est à partir du 6 septembre 1742 que la justice du Châtelet prend le titre de prévôté royale; son premier prévôt est François Mercier, sieur de La Charnais, Béguin, procureur du roi, et Robin, greffier. — En 1744, la prévôté fait partie du duché-pairie de Châteauroux avec celui de La Châtre, ainsi qu'il résulte de lettres patentes précitées. — Philippe Petitjean de Maransange devient prévôt en 1767, après une vacance de plusieurs années pendant laquelle le prévôt est remplacé soit par Béguin, procureur du roi, soit par Pelletier, ancien procureur. — Provisions de bailli des justices de L'Ile-sur-Arnon et de Mallerai, accordées au sieur Durand par Zénobie de Court, veuve Pierre Gougenot, écuyer, conseiller-secrétaire du roi et des commandements de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé, 9 juillet 1777.

JUSTICES SEIGNEURIALES

COMMUNAUTÉS DE LA VILLE DE BOURGES

CHAPITRE DE LA SAINTE-CHAPELLE

JUSTICE DE LA SEIZAINE DE MAI

B. 3349. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1660-1789.— Inventaires, après décès, des biens communs : entre Mathurin Brisevert, marchand drapier à Bourges, et feu Jeanne Minereau, sa femme, et leur fils François Brisevert; — entre Jeanne Beuret, veuve de Charles Madinet, huissier du Bureau des finances de Bourges, et leurs enfants mineurs; — entre Gilles Augier, potier d'étain, veuf de Magdelaine Jampierre, et leur fils Etienne; — entre Jean Baudon, maître barbier-chirurgien, veuf de Claude Porcher, et ses deux filles, Marie et Catherine Baudon. — Appositions de scellés au domicile de feu Louis Pousset, maréchal-ferrant; — de Claude Thibault, marchand orfèvre. — Actes de tutelle et curatelle aux enfants mineurs : de Gilberde Fougeron, veuve de Jean Mesnard, meunier; — de François des Barres, receveur du chapitre, avec l'inventaire des meubles dudit des Barres; — d'Anne Alamargot, veuve de Guillaume Forest. — Ordonnance pour faire tendre et nettoyer les rues par où doit passer la procession de la Sainte-Epine. — Règlement de l'ordre dans lequel les confréries doivent marcher à la procession de la Fête-Dieu. — Plainte et information à la requête de la femme Chachignat, contre le nommé Bonnat, pour sévices graves contre elle par lui exercés. — Sommation faite aux officiers de la Sainte-Chapelle de la part de Charles Germain, comme tuteur de Marie Blet, d'autoriser la levée des scellés par eux apposés. — Procès-verbaux des visites de police pour l'année 1726. — Renonciation par François Caillon, praticien, à la succession paternelle.

B. 3350. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1720-1756. — Inventaires après décès : des biens communs entre Anne Laurent et feu son mari, Nicolas Merceret; — des meubles de Léon Raquet, conseiller du roi, maître des eaux et forêts de Bourges; — de ceux de Marie Berault, veuve Cleseau et Sergent. — Acte de curatelle et inventaire des effets communs entre François Lebret, marchand, et feu Françoise Leturc, sa femme. — Appositions de scellés après décès au domicile : de Antoine-François Blondel, chevalier, seigneur de Bellebrune et de Neucourt; — de Jean Peaudecerf, du village d'Asnières-les-Bourges, à la requête de Louis Léclopé, tuteur des enfants du défunt. — Procès-verbal fait, à l'Hôpital général de Bourges, de la visite du cadavre de Marie Raillard, trouvée noyée dans le lavoir dudit hôpital. — Acte de dépôt et ouverture du testament de Jacques Lescouriou, curé d'Annoix. — Entérinement des lettres de bénéfice d'âge au profit d'Etienne Gillet, fils d'autre Etienne, boucher à Bourges, et de Catherine Jonquart.— Information faite à la requête de Thomas Drouet, meunier du Moulin-de-la-Chappe, à l'encontre de trois commis aux aides, pour tentative d'assassinat par eux sur lui commise. — Ordonnance de relaxation des assignations posées aux ajusteurs-peseurs de la seizaine de mai pour l'année 1737. — Désistement, par Silvain Cordier, tourneur, sous-fermier des droits d'ajustage et d'étalonnage, du profit des sentences par lui rendues en l'Election de Bourges contre les officiers de la Sainte-Chapelle au sujet des marques. — Décharge donnée par Vincent Villier, curé de Laverdine, des clefs du presbytère, à lui remises par les officiers de la Sainte-Chapelle de Bourges.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN DE St-ETIENNE

JUSTICE DU CLOITRE

B. 3351. (Liasse.) — 59 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1351-1695. — Information en latin du 15 octobre 1351 contre Colin Malet, et Jouannin Milet, coupables de

s'être battus à coups de poing devant la porte de la chancellerie, et condamnation de chacun d'eux à 7 sous et demi parisis d'amende. — Sentence du prévôt du cloître du 5 janvier 1484 (v. st.), par laquelle Jean Jobier et Eloy Morin, prisonniers du chapitre pour vol, sont condamnés à être fustigés par l'exécuteur de la haute justice aux portes dudit cloître.— Autre du 18 janvier 1496 (v. st.), par laquelle Jean Stubiot, pour pareil motif, est condamné à aller devant le grand portail de la cathédrale, nue tête et à genoux, crier merci à Dieu. — Commission du prévôt (janvier 1554), pour que défenses soient faites par cri public de se livrer à aucun jeu et à aucun commerce devant les portes de l'église. — Inventaire après décès des biens de Léopard Marvilleau, chanoine et archidiacre de St-Etienne. — Information sur la plainte de David Caille, seigneur de Pignonvert, étudiant en l'Université de Bourges, contre deux coutres de l'église, coupables envers lui de mauvais traitements. — Autre information contre Lucas Doussat, l'un des coutres, qui, renfermé dans la Tour-Neuve de Saint-Etienne, en était sorti, après avoir enlevé la serrure. — Ouverture du testament de demoiselle Philippe Simon, femme de Simon Paulin, seigneur de la Chaise. — Défenses faites par le bailli du cloître, sous peine de prison, de se promener dans la cathédrale. — Information contre la servante du curé d'Ardente, domiciliée à Bourges, accusée de mener une vie scandaleuse. — Procès-verbal de l'apposition des scellés faite par le bailli du cloître au palais de l'archevêché après la mort de l'archevêque Henri d'Hardivilliers (1649). — Condamnation de Louis Richeux et Silvine Léonard à faire amende honorable, pour avoir forniqué dans l'intérieur de l'église. — Ordonnance du chapitre qui interdit à tout autre, même aux officiers de l'Hôtel-de-Ville, de s'ingérer dans la visite de la foire du jour des Cendres, dans l'enclos du Cloître.

B. 3352. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1700-1749. — Inventaire, après décès, des meubles de Pierre Simonneau, chanoine de résidence en l'église de Bourges. — Ouverture des testaments ; de François Tullier, écuyer, seigneur de Mazière, conseiller du roi, docteur, professeur en droit en l'Université de Bourges ; — d'Etienne Deschamps, chanoine de Notre-Dame-de-Sales. — Procédure au sujet de sévices exercés dans l'intérieur du cloître sur la personne de Pierre Neraud, chanoine de Saint-Etienne. — Autres procédures contre Jacques et Jean Gougnon, accusés d'avoir troublé le service divin dans la cathédrale. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge pour les enfants mineurs de Jean-Charles Roquet, directeur des postes de Bourges, et feu Marguerite Blanchet, sa femme. — Procédures au sujet de l'apposition des scellés par le président de la Chambre ecclésiastique de Bourges sur la porte du cabinet du sieur de La Porte, secrétaire de ladite chambre et de l'archevêque.— Ordonnance du bailli de Saint-Etienne qui enjoint à tous les habitants du cloître, sous peine d'un écu d'amende, de balayer les abords des maisons occupées par eux. — Autre qui interdit à toute personne de jeter des pierres ou de tirer sur les oiseaux dans l'intérieur du cloître (imprimé). — Distribution des deniers provenant de la vente des meubles de feu le chanoine Claude Theon, entre les créanciers de sa succession. — Adjudication par décret, pour trois années, du revenu des biens des enfants mineurs de feu Philippe Boursaut, écuyer, seigneur de Lizy, trésorier du Bureau des finances de Bourges. — Procédures contre Théry, de la Marmagne, Morel et autres, écoliers du collége de Bourges, accusés d'excès et voies de fait commises dans le cloître.

B. 3353. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1751-1787.— Appositions de scellés : en la maison de la maîtrise du chapitre après la mort de Pierre Samson, prêtre et chanoine prébendé, maître de musique dudit chapitre; — au domicile de Léger Lemaire, bénéficier de l'église de Saint-Etienne; — aux maisons d'Etienne Gassot, chevalier, sieur de Bouchetin. — Ouverture des testaments : d'Etienne Lasné de Ville, chanoine théologal de ladite église ; — de Claude François, chanoine de Notre-Dame-de-Sales ; — de Denis Lacour, chanoine de Saint-Etienne. — Rapport d'expert, par François Rabillon, pour constater si les biens provenant de la succession des époux Paris peuvent être sans dommage partagés entre les six héritiers des défunts, avec le proclamat de la vente desdits biens. — Acte de curatelle pour les enfants mineurs de Marie-Marguerite-Henriette Frezeau de la Frezelière, veuve de Louis-César, marquis de Bonneval, chevalier, seigneur de Bannegon, Chaumont, Rhimbé, Germigny, etc. — Avis de parent qui autorise ladite marquise de Bonneville à compromettre ou agir.

B. 3354. (Registre.) — 115 feuillets, papier; in-4°.

1630-1646.— Plumitifs du greffe.— François Alamarcon, vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, demandeur en reconnaissance de cédule contre Antoine Ricard, vicaire de Saint-Etienne. Condamnation du défendeur à payer 18 livres montant de ladite cédule, plus aux dépens. — Sentence qui condamne André Regnaud, chanoine de Saint-Ursin et vicaire de Saint-Etienne, à payer à la veuve Mathieu, 40 sous plus dix aunes de toile, qu'il reste lui devoir sur ses gages. — Condamnation par défaut contre Pierre Camus, maître maré-

chal à Brécy, à représentation des meubles de Jacques Robinet, dont il est dépositaire, plus aux dépens, taxés à 3 livres 10 sous. — Autre sentence qui condamne André Lhermitte, curé de Bué, à payer à Adrien Vignier, maître d'école en ladite paroisse, 15 livres, pour un terme de sa pension, à laquelle il s'est engagé. — Description du mobilier de Marie Lorandeau, veuve d'Abel Jamet, boucher, malade dans la maison de la maîtrise de Saint-Etienne. — Testaments : de Marcel Pineau, chanoine dudit Saint-Etienne ; — de Guillaume Chesnard, chanoine de Notre-Dame de Sales ; — de Mathieu Perrot, chanoine du Château-lès-Bourges.

B. 3355. (Registre.) — 140 feuillets, papier ; in-4°.

1654-1669. — Testaments : d'Antoine de Villeneuve, vicaire de Notre-Dame-de-Sales ; — de Claude Gassot, chanoine de la cathédrale et du chapitre du Château, official en la primatie de Bourges ; — de Charles d'Estat, chanoine, archidiacre de Bourbon, et vicaire général de l'archevêché de Bourges. — Déclaration par Louis Dumesnil-Simon de Beaujeu, chevalier, seigneur de La Tour, comme quoi il accepte la succession de son oncle Jean Dumesnil-Simon de Beaujeu, décédé abbé de Varennes et doyen de l'église de Bourges. — Règlement, pour la foire des Cendres, qui fixe la place des marchands toiliers, sur deux rangs, devant la maison de la chancellerie ; celle des marchands de chanvre et peaux le long de la cathédrale, du côté de l'archidiaconé ; des marchands de charrues et de pots, du côté de l'archevêché, ainsi que des marchands de fruits. Quant aux marchands de légumes et de marée, ils élargiront le passage qu'ils forment pour aller à l'église, et, sitôt la foire finie, enlèveront les immondices dont ils auront embarrassé la place. — Jugement qui condamne Pierre Ricard, maçon, à payer à Pierre Maillet, greffier de la prévôté, la somme de 12 livres restant due du loyer de la maison qu'il occupe, et qu'il devra incessamment vider.

B. 3356. — 6 cahiers, papier, in-4°.

1688-1790. — Le 1er cahier, daté de 1688, contenant 30 feuillets ; — le 2e, de 1696 à 1717, contenant 30 feuillets ; — le 3e, de 1759 à 1780, contenant 18 feuillets ; — le 4e, de 1781 à 1787, contenant 12 feuillets ; — le 5e, de 1787, contenant 8 feuillets. — Ces 5 registres sont des plumitifs. — Le 6e, de 1781 à 1790, contenant 5 feuillets, contient les procès-verbaux de visites de police faites par le bailli du chapitre ou son lieutenant dans le cloître, le jour du mercredi des Cendres, pour inspecter les marchands de la foire des Cendres, qui s'y tenait ce jour-là.

CHAPITRE DE SAINT-URSIN

JUSTICES DU BOURG DE St URSIN, DE LA CHAPELLE St-URSIN, BOISDAY, ETC.

B. 3357. (Liasse.) — 51 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1465-1684. — Causes d'audience. — Copie d'une sentence du bailli de Saint-Ursin, en date de 1465, qui condamne Michel Percher, coupable d'avoir escroqué au jeu plusieurs *dupes*, à être mis à l'échelle pendant 2 heures contre le mur de la boucherie de Saint-Ursin, et à restituer le produit de ses fraudes. — Confirmation en appel au Parlement de Paris de la sentence du juge de Saint-Ursin, qiu condamne Jean Chassaignon à être pendu pour avoir violé un enfant de quatre ans (1588). — Vente, par décret, du lieu et métairie de Rintruy, situé dans la paroisse de Saint-Doulchard, saisi sur Marie et Sylvine de Lagrange. — Autre décret d'une maison sise rue de Bourbonnoux et saisie à la requête de Guillaume Descombles, chanoine de Notre-Dame-de-Sales, sur les héritiers de défunts Claude et Gilbert Doussat. — Compte-rendu par Hubert Lebeuf, tailleur d'habits, chargé de deniers provenant de la vente du mobilier de feu Me Martin Carré. — Vente par justice de l'office de contrôleur général du Domaine de Berry, par suite de la mort de Me Aignan Robelin, précédemment pourvu de cet office.

B. 3358. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1650-1655. — Vente des meubles de feu Pierre Cherrier, à la requête de sa veuve, Marguerite Perducat. — Enquête contre Marguerite Baudouin, femme Charlet, accusée d'avoir cherché à ameuter le public contre un paysan d'Osmoy qu'elle qualifiait de maquignon et de spéculateur sur les grains. — Procès-verbal de la visite des poids et mesures faite pour les chanoines le jour de la foire de Saint-Ursin. — Enquête pour les époux Picquet, défendeurs en inscription de faux, contre Marguerite Andrée, demanderesse. — Sentence de discussion d'une maison appartenant à Jean Leclerc, marchand à Bourges et saisie à la requête d'Antoine Boisseau, chanoine de Notre-Dame-de-Sales et archidiacre de Buzançais. — Inventaire des biens de feu Guillaume Durand, à la requête de sa veuve, Marie Corneau. — Enquête de vie, mœurs et catholicité de Guillaume Jardin. — Inventaire de la succession de feu Jean Levez, imprimeur-libraire à Bourges.

B. 3359. (Liasse.) — 73 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1656-1657. — Rapport des commissaires nommés pour vérifier le dommage souffert par Pierre Prault, de la

part de Michel Lhoste, Jean Fortat et consorts, chargés de faire la moisson et la fauchaison par ledit Prault. — Mise sous scellés, inventaire et vente des meubles de feu Charles Deroulin, chanoine de Saint-Ursin. — Compte-rendu des deniers provenant de la vente des meubles de feu Perrette Meunier, mère de Léonard Quellerier, par Pierre Pinon, nommé curateur dudit mineur. — Testaments de Charles Deroulin, chanoine de Saint-Ursin, et de Charlotte Ducartier. — Acte d'avis du conseil de famille assemblé pour délibérer sur la question de savoir s'il convenait que Me Etienne Asse, procureur en cour ecclésiastique, se fît garant pour sa sœur mineure, Marie Asse, de la pension qu'elle était tenue de payer en entrant novice au couvent de la Congrégation de Bourges. — Décret de la maison de Pierre Gillet, poursuivi sur Ursin Desbarres, curateur nommé pour l'absence dudit Gillet, mort civilement, à la requête de Pierre Asse.

B. 3360. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1658-1659. — Distribution entre créanciers des deniers proveant de la vente par justice des meubles de feu Jean Pillard. — Déclaration des frais et dépens faits par Silvain Hervier, commissaire établi à régir la maison saisie sur Jean Belliot à la requête de François Cottenoire. — Plainte portée par Louise Gardet, couturière, contre Millet Sergent, voisin de la plaignante et accusé de sévices et d'injures contre elle, avec l'enquête faite sur ladite plainte. — Nomination de Claude Brechet comme tuteur et curateur de Henri, Pierre et Guillaume, enfants mineurs de défunts Philibert Dagoret et Jeanne Gougnon. — Apposition des scellés à la cure de la Chapelle-Saint-Ursin, après décès du curé.

B. 3361. (Liasse.) — 94 pièces, papier, 2 pièces, parchemin.

1660-1661. — Partage entre leurs enfants de la succession de défunts Hubert Lebeuf et sa femme Marguerite Pain. — Enquête faite contre Jeanne Monnet, accusée de vol par Françoise Boudet, femme de François Bossu, vigneron. — Rapport des experts commis à l'effet d'examiner si la maison de feu Marguerite Perducat, veuve de Jean Cherrier, est de nature à pouvoir être partagée entre leurs trois enfants et héritiers. — Enquête sur la plainte d'Anne Loriol, femme d'Etienne Ségry, demanderesse en séparation de biens contre son mari, pour cause d'inconduite. — Plainte portée par Gilberte Delet, veuve d'Andrée Lebouc, libraire, contre son beau-fils, Jacques accusé de s'être porté contre elle à des voies de fait. — Vente par décret, à la requête d'Annet Chambon, confiseur de la maison de défunts Gilles Quanty et Maurice Parâtre, sa femme. — Inventaire des biens laissés par feu Claude Gautier, chapelier à Bourges.

B. 3362. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1662-1663. — Partage des biens laissés par feu Edme Mérille, docteur et professeur en droit en l'Université de Bourges, entre Catherine Dabert, sa veuve, et leurs enfants. — Vente aux enchères de l'office de sergent royal resté vacant par la mort de Pierre Semelier. — Testament de Claude Alabat, conseiller et secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, et de ses finances à Bourges. — Enquête au sujet de détournements attribués à divers dans la maison de feu Chaudière, maître-imprimeur-libraire à Bourges, après son décès. — Dictum pour Catherine Lelarge, demanderesse en séparation de corps et de biens, contre Silvain Pinguet, sieur de Montchauveux. — Interrogatoire de Jean Martilly, écolier au collège des Jésuites de Bourges, surpris dans le grenier d'une maison voisine de celle habitée par lui. — Bail pour trois années des vignes dépendant de la succession de Jacques Rousseau.

B. 3363. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 4 parchemins.

1671-1677. — Information faite à la requête de Françoise Vincent, femme d'Henri Brisson, contre le sieur Peron, sergent royal, accusé de sévices exercés sur la plaignante. — Apposition des scellés au logis de Guillaume Coconnier, cabaretier à Bourges, après son décès. — Rapport des deniers provenant de la vente des meubles de sa succession. — Inventaire après le décès de Simonne Chavastel, femme de Bertrand Louis, sergent royal, des biens communs entre ce dernier et ses enfants, comme héritiers de leur mère. — Testaments de Gilbert Bigot, maître-maréchal à Bourges, et de Geneviève Sagordet, sa femme. — Renonciation par Madeleine Prat, veuve de Jean Beaucreux, ancien sergent royal, à la communauté existante entre elle et son mari. — Inventaire après décès des biens de Pierre Senot, vivant chanoine semi-prébendé de Saint-Ursin.

B. 3364. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1678-1685. — Partage, après décès, entre les héritiers des biens laissés par feu Henri Asse, marchand apothicaire à Bourges, et sacristain de l'église Saint-Ursin, avec l'inventaire des ornements de l'église du dit Saint-Ursin fait à l'instigation du dit Asse. — Testamentde Pierre Pichon, chanoine semi-prébendé du dit Saint-Ursin. — Jugement d'émancipation et de séparation prononcé au profit de demoiselle Catherine Rivière, femme de François Sergent, écuyer, sieur de Parseche. — Plainte portée par Toussaint Pierre Michel, élu en l'élection de Bourges, contre le sieur Mérille de Fauchecourt, pour violences commises par lui et

les siens à son égard. — Sentence arbitrale entre les habitants de la paroisse d'Aubinges et François Lauverjat, curé de ladite paroisse, au sujet des messes de la dite église. — Procès-verbal de la visite faite par le chapitre de St-Ursin lors de la foire de Noël, tenue dans leur district. — Apposition de scellés chez Germain Picard, peintre à Bourges, après la mort de sa femme. — Inventaire du mobilier et des livres de feu Jacques Lebouc, libraire en la même ville. — Enquête pour Marie Laureau, demanderesse en séparation de biens d'avec son mari Marin Pontois.

B. 3365. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1686-1699. — Testaments : de Jean de Saint-Denys, chanoine de l'église Cathédrale de Bourges, et de Claude Gassot, chanoine en l'église Cathédrale, et en celle du Château-lès-Bourges, et official de la Primatie. — Inventaire de la succession de Jean-Baptiste Bréchet, prêtre, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier et vicaire à Saint-Etienne de Bourges. — Vente par décret d'une vigne sise au clos des Averdines, paroisse du Château-lès-Bourges, saisie sur Pierre Dufour, curateur à la succession de François Seavy, à la poursuite de la veuve de ce dernier. — Bail au rabais de la pension de Jean et Marie Rousseau, mineurs. — Mises aux enchères pour bail d'une maison saisie réellement, à la requête de Jean Deschamps, chanoine de Saint-Ursin, sur Guillaume Perreau, receveur des décimes de son chapitre.

B. 3366. (Liasse.) — 32 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1700-1758. — Procès-verbal de la vérification des bornes et limites de la dîmerie de Nancray, dont 1/4 appartenant aux chanoines de Saint-Ursin. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Saint-Ursin de Bourges, du 16 mai 1700, qui élit Jacques Logé, boulanger, et Louis Minier, vigneron, pour faire la levée sur la paroisse de l'imposition de l'ustensile et autres taxes, encore en partie impayées, des années 1695, 1696 et 1697. — Enquête pour constater la filiation légitime de Pierre Laverné, cordier, et la disparition de ses parents de Bourges, où ils le laissèrent depuis son enfance. — Procédures relativement au partage de la succession de Pierre Gallerand, sieur de la Foucherie, entre Marie Giraud, veuve de Silvain Gallerand, marchand à Poitiers, et ses enfants, contre Marie Heurtaut, veuve de Claude Bertaud, procureur du roi au bailliage de Dun-le-Roi, et ses enfants.

B. 3367. (Liasse). — 1 cahier, in-4°, 16 cahiers in-f°.

1592-1679. — Plumitifs du greffe. — Le premier registre ou cahier, qui va de 1592 à 1601, est un journal d'inscription des causes du bailliage de Saint-Ursin, tenu par le procureur Henri Bonnemain, et qui ne contient que les noms des parties ; les 16 autres cahiers, datés des années 1662, 1664, 1666 à 1669 et 1679, sont les plumitifs du greffier.

B. 3368. (Registre.) — 130 feuillets, papier ; in-4°.

1655. — Charles Defais, marchand à Bourges, opposant à l'exécution de ses meubles faite à la requête des chanoines de Saint-Ursin, et demandeur en mainlevée et acquittement, contre François Devin, défendeur défaillant ; jugement par provision au profit du demandeur. — Autre sentence qui condamne les habitants de La Chapelle-Saint-Ursin à payer auxdits chanoines les poules de rentes par eux dues en arrérages de droit de fouage. — Réception de Guillaume Jardin en l'office de sergent de la justice de Saint-Ursin. — Expertise et devis des réparations à faire à l'auberge de l'*Autruche*, appartenant au chapitre de Saint-Ursin, par Gabriel Germain, hôtelier de la dite auberge. — Déclaration de renonciation à la succession de Me Etienne Guyon, ancien notaire, par sa fille Claude et son mari Pierre Maindestre, ses héritiers. — Vente par décret des héritages de Jean Bordelon, ancien notaire du comté de Sancerre, situés dans la paroisse de Bué, pour défaut de paiement d'arrérages d'une rente de 12 livres 10 sols due par ledit Bordelon à Jean Branger, procureur fiscal de la seigneurie de Montigny.

B. 3369. (Registre.) — 240 feuillets, papier ; in-4°.

1656-1658. — Léonard Bottin, maréchal, opposant au bail des blés saisis et vendus sur Eutrope Bessemoulin, à la requête de Pierre Prault, contre ledit Prault, adjudicataire et défendeur. Sentence qui condamne Prault à payer à Bottin 50 livres pour les pailles et fumiers, par lui réservés dans le bail consenti à Bessemoulin. — Testament de Me Charles Deroulin, chanoine de Saint-Ursin et de Montermoyen, vicaire de l'église Cathédrale de Bourges. — Ordonnance du bailli de Saint-Ursin faisant connaître qu'il ira le 21 octobre 1656 tenir ses assises à La Chapelle-Saint-Ursin, pour juger des empiètements faits par différents particuliers sur les communaux de la dite paroisse. — Jugement en réparation d'honneur pour Marie Buisson, femme de Jean Robert, bourrelier, contre Pierre Ribier, boulanger, coupable de l'avoir injuriée, et le condamne en outre aux dépens.

B. 3370 (Registre.) — 180 feuillets, papier ; in-4°.

1659. — Nomination de Louis Defaix comme curateur à Marguerite et Gilbert, ses neveu et nièce, enfants mineurs de Charles Defaix et Marguerite Rondière. —

Testaments : de Marie Blondeau, femme de Léonard Guillerier, bourrelier à Bourges ; — de Pierre Dubost, écolier dans la même ville. — Renonciation par Jeanne de Chanteloup à la communauté d'avec feu son mari Jacques Senost. — Sentence qui partage entre Etienne Lebrun et René Marquion la jouissance de la boutique disputée par eux. — La communauté des bouchers de Bourges, contre Liger-Imbault, accusé d'avoir vendu indûment de la chair de veau. Jugement qui déboute les bouchers et renvoie Imbault de toutes poursuites.

B. 3371. (Registre.) — 150 feuillets, papier ; in-4°.

1670-1673. — Testaments : de demoiselle Marguerite Collet, veuve Philippe Lemort, ancien conseiller du roi et contrôleur au grenier à sel de Bourges ; — de Perrette Beaujean, femme de Jean Macé, cocher de Bourges ; — de Jeanne Fortet, femme de Pierre Dagoret, huissier des tailles en l'Election de Bourges ; — de Jean Vernier, marchand boutonnier dans la même ville. — Nomination de Toussaint Lenoir à l'office de sergent dans l'étendue des terres et justices du chapitre de Saint-Ursin. — Ordonnance de bannie pour les vendanges dans la paroisse de la Chapelle-Saint-Ursin fixée au mercredi 29 septembre 1672. — Enquête pour les chanoines de Saint-Ursin, contre Jean Lavice, accusé d'avoir vendu la vendange de leurs dîmes de La Chapelle-Saint-Ursin comme lui appartenant.

B. 3372. (Cahier.) — 39 feuillets, papier ; in-4°.

1700. — Plumitif des causes de la dernière moitié de l'année. — Enquête pour justifier les accusations de pillage dans les vignes portées par Antoine Maugard, fréteur à Bourges, contre François Lechantre, boulanger, dans la même ville. — Procès-verbal d'expertise par Pierre Virly, maître-maçon, d'une maison, sise rue des Juifs, appartenant à Marie Couriou, veuve Guignard, qui demande à être autorisée à rétablir les murs qui menacent ruine. — Nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de Jean Jean, récemment décédé dans le district de la justice de Saint-Ursin. — Testament de Nicolas Leblanc, chanoine semi-prébendé du dit Saint-Ursin.

BAILLIAGE DU COMTÉ DE SANCERRE

MÈCHE ET BANNEROIS

B. 3373. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

1641-1699. — Causes d'audience. — Jean Dubois, procureur au comté de Sancerre, demandeur en paiement d'une somme de 806 livres 16 sols, contre Pierre Grangier et Catherine Salmon, sa femme. — Information à la requête de Jean Jolly et Antoine Maillot, fermiers des moulins bannaux de Sancerre, contre Jean Lesour et Claude Desrousseau, accusés de voies de fait et violences sur la personne des dits meuniers. — Compte de la tutelle de Jacques Pouze, rendu par Pierre Couillard, son tuteur, contre Etienne Nourissat, avocat, créancier des successions de Pouze père et Pouze fils, mineur, tous les deux décédés.

B. 3374. (Liasse.) — 23 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1700-1704. — Jean Courton, marchand charbonnier, demandeur, contre Jacques Lepage et Jacques Robertet, appelant d'une sentence rendue en la justice de La Grange-Chaumont. — Information à la requête du procureur fiscal contre Suzanne Buard, femme de Jean Dubois, accusée d'être morte relapse en la religion prétendue réformée qu'elle avait ci-devant abjurée. — Compte-rendu par Etienne Montigny, tuteur des enfants mineurs de Jean Péan et Marie Lestrelot.

B. 3375. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1705-1712. — Procédure entre Me Edme de Censière, lieutenant de la justice de Jars, au nom et comme mari d'Anne Bailly, veuve de Pierre Colleau et messire Paul de Grivel, chevalier, seigneur d'Ourouër, héritier du dit défunt Pierre Colleau, en son vivant procureur en la justice de Sancerre.

B. 3376. (Liasse.) — 31 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1713-1727. — Contrat de mariage entre Jacques-Louis Frémy et Renée Hannet. — Information à la requête de Me Louis Rongeux, prêtre curé de Bué, contre le sieur Gilles Bourdaloue du Courboy, pour injures, voies de fait et violences exercées sur la personne du dit curé. — Inventaire de production pour Antoine Guichard contre François Gaillault, appelant de sentence rendue en la justice de Gardefort.

B. 3377. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1730-1739. — Jean Crochet, au nom de Pierre Terreux, défendeur, contre François Tirot, manœuvre, héritier de défunt Jean Linard, et en cette qualité demandeur en désistement des héritages du dit Linard, recueillis par Terreux. — Sentence au profit de Silvain Roblin, intimé, contre Jean Vallée, appelant de la justice d'Herry. — Jacques et Jean Boursignon, héritiers de Jeanne Garnier, demandeurs en désistement d'héritages contre Pierre Dubois et Suzanne Dubois, qui se sont approprié la succession de la dite Garnier.

B. 3378. — 87 pièces, papier.

1740-1742. — Bail judiciaire du revenu de la seigneurie de Gardefort, adjugée à Jean Penseron, maître-boucher à Sancerre. — Charles-Gabriel Rabottin, maître-chirurgien, contre Pierre Bijotat, marchand apothicaire, qui a refusé des médicaments au dit Rabottin. — Vente et adjudication de la récolte des vignes saisie sur Pierre Joullin, vigneron à Ménétréol-en-Sancerre. — Procès-verbal de la plantation des bornes séparatives du comté de Sancerre de la seigneurie du Pézeau.

B. 3379. — 53 pièces, papier.

1745-1746. — Inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de Catherine Moreux, veuve de Jean Hodeau, bourgeois de Subligny. — Information à la requête de Me Jacques Buchet, notaire et procureur, contre Gabriel Godon et sa femme, pour trouble dans la jouissance d'un pré. — Bail du revenu des biens et héritages, appartenant aux enfants mineurs de Pierre Gaucher et Marie Courtefoy. — Testament olographe de Marie Desbans, veuve Claude Alabat de Villepret.

B. 3380. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1743-1747. — Apposition de scellés sur les meubles et effets dépendant de la succession et communauté de Louis Fontaine, vigneron à Veaugues, et de Anne Malleron, sa femme. — Bail du revenu des biens de Louis Balland, enfant mineur de Jean Balland et Marthe Moreux. — Information à la requête de Jean Gaucher, vigneron à Ménétréol-en-Saucerre, contre Philippe Cherchier et François Gouzeau, accusés d'avoir maltraité ledit Gaucher. — Marie Durand, femme autorisée en justice, demanderesse en séparation de biens contre Paul Sirodde, son mari.

B. 3381. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1747-1749. — Apposition de scellés après le décès de Marie Semelet, femme de Louis Pain, et inventaire des objets délaissés au domicile de son mari. — Inventaire des meubles et effets de dame Anne Laurent, veuve de Jean-François Perreux, à la requête de Claude Chaptal, receveur du Roi à Sancerre, curateur élu à l'interdiction de la dite dame Laurent. — Information à la requête de messire Nicolas-Louis de Brinon et consorts, demandeurs en matière possessoire contre messire Edme de Boisselet, écuyer, seigneur de la Boullay, défendeur.

B. 3382. (Liasse). — 38 pièces, papier.

1750-1754. — Inventaire des meubles et effets mobiliers délaissés par Jean Jeannot et Marie Rat, sa femme. — Jean Ravot, marchand à Orléans, demandeur en nomination d'un curateur à la succession vacante d'Etienne Leveillé, marchand à Sancerre, pour garantie d'une somme de 700 livres qui lui était due par le dit défunt. — Madeleine-Agard Destureaux, demanderesse en paiement d'arrérages de rentes, contre Jacques Pouillot, Anne Maunoir, sa femme, et autres; conclusions adjugées.

B. 3383. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1755-1759. — Réception de Joseph Gressin à l'office de substitut du procureur fiscal à Sancerre. — Inventaire des meubles de Jean Crochet et de Marie Moindrot, sa femme, décédés au village des Roziers, paroisse de Feux. — Apposition des scellés en la maison curiale de la paroisse de Bué après le décès de Gilbert Dubost, curé de ladite paroisse. — Nomination de tuteur à Romble Fontaine, fils mineur de Jean Fontaine et de Jeanne Boureux.

B. 3384. (Liasse). — 68 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1760-1762. — Procès-verbal de l'assemblée des habitants de Feux et du bornage fait entre dame Marie de Barbarin, veuve de Henri d'Orléans, et les habitants de la paroisse. — Madeleine-Marguerite Perrinet de la Tour, contre Perrinet, son mari, demande en dissolution de la communauté et en séparation de biens. — Bail judiciaire des biens et héritages des enfants mineurs de Etienne Millériou et de Jeanne Fournier. — Adjudication de la charge de grenetier au grenier à sel de Sancerre au profit de Louis-François Gressin.

B. 3385. Liasse. — 70 pièces, papier.

1762-1763. — Inventaire des effets délaissés par Michel Zola, plâtrier à La Charité-sur-Loire, décédé en la maison de Claude Loison, à Sancerre.—Bail du revenu des biens de François et Anne Moreux, enfants mineurs de Antoine Moreux et Marie-Anne Turpin. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Louis Leveillé, vigneron à Sancerre. — Ordonnance de police rappelant les habitants de Sancerre à l'exécution des règlements sur les jeux de hasard.

B. 3386. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1764-1765. — Information à la requête de Jean Poupardin, contre Louis Leclerc, accusé d'avoir injurié, menacé

et frappé le plaignant. — Réception de Me Jacques Rabion-Desfourneaux à l'office de bailli de la justice de Tracy. — Information à la requête de Jacques Spault, garde des bois du comté de Sancerre, contre la nommée Joulin, femme de Claude Dalligny, et son domestique, accusés d'avoir désarmé le dit garde, cassé son fusil et de l'avoir ensuite excédé de coups. — Apposition de scellés et inventaire au domicile et après le décès de Jean-François Triboudet, sergent royal au bailliage de Sancerre.

B. 3387. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1766. — Inventaire en la maison et après le décès de Pierre Marnier, vigneron à Ménétréol-en-Sancerre. — Apposition de scellés sur les meubles délaissés par Jean Vacher, vigneron à Sancerre. — Réception de Marie-Michel-Thomas Dargent à l'office de sergent royal au bailliage dudit Sancerre. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de Jacques Bouchard et Marie Fleuriet, adjugé à François Bouchard, leur tuteur.

B. 3388. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1767. — Réception de François Naudet à l'office de garde de la terre et seigneurie de Marnay. — Apposition des scellés et inventaire au domicile et après le décès de François Leveillé, bourgeois à Sancerre. — Foi et hommage rendus à la princesse de Conti par Louis Panseron fils et autres, pour 15 journées de vigne situées dans l'étendue du comté de Sancerre.

B. 3389. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1768-1769. — Bail judiciaire de la pension, éducation et entretien des enfants mineurs de Perrinet de Lassay, procureur fiscal à Sancerre. — Réception de Charles-Gabriel Rabotin aux offices de notaire et procureur ès-justices de Sury-en-Vaux et Menetou-Râtel. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de François Tassin et de Marguerite Thirot. — Procès-verbal dressé à l'occasion de l'écroulement de l'église de l'abbaye de Chalivoy-Milon.

B. 3390. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1770-1771. — Apposition de scellés et inventaire au domicile de Jacques Moreux, bourgeois de Sancerre, après le décès de Jeanne Almain, son épouse. — Procès-verbal d'arpentage entre Butet de la Prée, fermier de la Commanderie des Bordes et messire André-Hector Pochon, seigneur de Beauregard et de la terre et baronnie d'Herry. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Gabriel Larue, maître-plâtrier à Feux. — Réception de François Ricard en qualité de maître-barbier à Sancerre.

B. 3391. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1772-1773. — Tarif des huit sols pour livre en sus des droits de hallage, aunage, languayage, pieds de roi, péage, pontonage, etc., sur le marché de Sancerre. — Renonciation par Simon-Pierre Loiseau, au nom de Marguerite Arnal, à la succession d'Etienne Arnal, son frère. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de Antoine Moreux et de Marie-Anne Turpin. — Nomination de tuteur à Marguerite Roch et Firmin Renard, enfants mineurs de Etienne Renard et de Marguerite Ruellé.

B. 3392. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1774-1775. — Apposition et main-levée des scellés au domicile de Anne Etave, veuve Etienne Léveillé. — Réception de Cyprien-Thibault Barbier, notaire royal, à l'office de bailli des terre, justice et seigneurie des Chaises. — Apposition de scellés et inventaire en la maison curiale de la paroisse de Vinon, après le décès de messire André Raimbault, titulaire de cette cure. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Jean Planchon et Marie-Jeanne Moreux, sa femme.

B. 3393. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1776-1777. — Procès-verbal de curatelle établie à Louis Devierne, fils de Gilbert Devierne et de Marie-Anne Loison. — Renonciation de communauté par Marie Langou, veuve de Etienne Normand. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de Etienne Hatte et de Jeanne Marjet, sa femme. — Réception de Pierre Grangier, notaire à Sury-en-Vaux, à l'office de tabellion des paroisses de Sainte-Gemme, Savigny, Subligny et Bannay.

B. 3394. (Liasse). — 68 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1778-1779. — Procès-verbal de bornage entre messire Guillaume-Alexandre Barbarin, seigneur du Bost, Crésancy et Marnay, et dame Marie-Françoise de Bard, veuve de messire Étienne Labbe, seigneur vicomte de Saint-Georges. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Jean Sirot, laboureur au domaine de Marnay. — Information à la requête de Cécile Chaudron, fille mineure autorisée, contre Etienne Perrot, accusé d'avoir maltraité la dite Chaudron.

B. 3395. (Liasse). — 37 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1780. — Réception de Etienne-Antoine Grangier à l'office de lieutenant de la seigneurie de Chaumont. — Sentence entre François Gaudry, intimé, et François Goury,

appelant de sentence rendue en la justice de Charentonnay. — Information à la requête du procureur fiscal, contre François Gaudin, manœuvre à Groize, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures graves à Jean Raffestin, laboureur.

B. 3396. (Liasse). — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1781. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Marie et Anne-Marguerite Boutet, filles mineures de défunts Jean Boutet et Marguerite Dupont. — Réception de Jean-Guillaume-Stanislas Garrigues du Cluzel à l'office de procureur fiscal du bailliage de Sancerre. — Ordonnance de police relativement aux chiens errants ou soupçonnés d'être atteints de la rage dans l'étendue du bailliage.

B. 3397. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1782. — Sentence arbitrale entre Jacques Naudet et François Neveu, pour contestation de limites d'héritages. — Bail et adjudication au rabais des réparations à faire aux halles et boucheries de Sancerre. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de François Roger et Jeanne Brangier. — Emancipation de Jeanne Bardinet, fille mineure de défunts Jean Bardinet et Jeanne Mauduy.

B. 3398. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1783. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de Pierre Fournier et d'Anne Charpentier. — Réception de François Hodeau-d'Astilly à l'office de lieutenant des eaux-et-forêts du bailliage de Sancerre. — Ordonnance de police pour réglementer le glanage. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de François Gillet et de Marie Laporte.

B. 3399. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1784. — Procès-verbal de l'ouverture et publication du testament de Lejeune, curé de Bannay. — Procès-verbal de la levée du cadavre du nommé Louis Bigot, trouvé mort sur le chemin de Jalognes à Sancerre. — Bail du revenu des biens de Marie Tessier, fille mineure de François Tessier et de Jeanne Bordier. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Marie Leclerc, veuve Louis Panseron.

B. 3400. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1785. — Ordonnance de police qui fixe le prix de la viande de toute espèce à 6 sols la livre dans l'étendue du bailliage. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Joseph Noël, trouvé mort dans les bois des Garennes. — Apposition de scellés en la maison et après le décès de dame Jeanne-Charlotte Dubois, veuve de Louis-François Gressin.

B. 3401. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1786-1787. — Procédure criminelle contre François Narbouton, accusé de vols et de menaces de mort. — Émancipation de Pierre et de Marie-Anne Ferrand, enfants mineurs de Michel Ferrand et Marie Mallet. — Apposition des scellés au domicile de Jacques Léonard, tonnelier à Bué, après le décès de Madeleine Lépine, sa femme.

B. 3402. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1788-1789. — Jean Habert, demandeur en dispense de parenté pour être autorisé à contracter mariage avec Marie Raimbault, sa cousine. — Procès-verbal de reconnaissance et de main-levée des scellés apposés au domicile d'Antoine Duboüsset, après le décès de Françoise Milliet, sa femme.

B. 3403. (Liasse). — 6 cahiers, papier; in-4°.

1741-1749. — Rôles. — Baillis : Thibault Nizon et Marie Desbans. — Procureurs : Buchet, Dassigny, Perrinet, Grangier, Rossignol, Jarry, Douesgues, Reverdy, Laurent, Souciet, Perriot.

B. 3404. (Registre.) — 232 feuillets, papier; in-4°.

1587. — Causes du vendredi. — Pierre de La Bertauche contre Louis Becquin, commissaire établi aux saisies de fruits pratiquées, contre Guillaume Garsonnet, demande en reddition de compte. — Pierre de Houssaye, prieur du prieuré de Saint-Martin de Sancerre, contre Toussaint Réau, fermier du dime de Feux, demande en garantie. — Jean Delalande contre Isabelle Jacqueline. Sommation de déclarer les biens que la défenderesse tient de Guillaume Jacquelin, son frère, et de les mettre ès-mains du demandeur pour l'acquit d'une obligation de 4 livres 17 sous passée pardevant P. Deville, notaire.

B. 3405. (Liasse.) — 10 cahiers, papier; in-4°.

1748-1790. — Causes du vendredi. — Réception de de Mᵉ Decencière, notaire au Mècheet Bannerois. Ont signé : Dagoret, bailli; Grangier, procureur fiscal; Dargent, greffier; Decencière le jeune, notaire impétrant. — Silvain Descom-

bes, maître-maçon, contre François Garsonnin, marchand et syndic de la paroisse de Bannay. Condamnation du défendeur défaillant à 30 livres pour trois journées employées par le défendeur à titre d'expert. — Pierre Grangier, notaire, au lieu des Chaises, paroisse de Sainte-Gemme, contre Egrot, manœuvre, et Françoise Delaporte, sa femme. Condamnation des défendeurs à payer la somme de 10 livres 7 sous pour timbre, contrôle, vacation et expédition d'un contrat de mariage. — Jean-Baptiste Gressin, le jeune, procureur à Sancerre, contre Jacques Bécueau, manœuvre à Subligny. Condamnation au paiement de la somme de 8 livres 13 sous pour frais, avances, salaires et déboursés dans l'affaire Bernardou, dans laquelle il occupait pour le défendeur. — Louis Millot, marchand, contre Honoré Servois, fermier du lieu des Chaises, paroisse de Sainte-Gemme. Millot est renvoyé au sujet de la déclaration intentée contre lui par Servois condamné aux dépens, liquidés à 13 livres, non compris les droits du roi.

B. 3406. (Liasse.) — 9 cahiers, papier ; in-4°.

1741-1770. — Causes du lundi. — Jean-Baptiste Valette de Chevigny, fermier général de la terre de Beaulieu, contre Etienne Leveillé, marchand à Sancerre ; remise après visite d'une vinée sise à Bué. — Joseph de Pierre, écuyer, seigneur de la Croix-Marnay, contre François Leblanc, meunier, demeurant à Marnay, et Henri du Mesnil, demande en désistement d'héritages et paiement de jouissances. — Michel Guillerault, marchand à Sancerre, contre Jean Picard, vigneron, tuteur des enfants de Romble Picard et de Marie Doullet. Condamnation par défaut du défendeur condamné à payer la somme de 30 livres, reliquat d'obligation montant à 56 livres.

B. 3407. (Liasse). — 7 cahiers, papier ; in-4°.

1774-1783. — Causes du lundi. — Testament de Jacques Bermond, curé de Feux ; son corps sera enseveli dans le chœur de l'église de Feux, proche le banc de la princesse ; la sœur du défunt est instituée légataire universelle, sauf l'exécution de legs détaillés au profit de Marie-Anne Gobin, qui est gratifiée en considération de sa résolution de rester célibataire et de se consacrer à Dieu ; si elle contracte mariage avant l'ouverture de la succession, tous les legs en sa faveur deviennent caducs ; description du lit : lit de serge bleu garni de ses tringles, châssis, ciel, pentes, dossiers, quatre rideaux (deux grands, deux petits), paillasse, matelas, deux lits de plumes couverts de coutil, un traversin, deux oreillers de plumes avec leurs taies, l'édredon pour mettre sur les pieds, une couverture de laine blanche, courte-pointe de serge bleue, ledit lit est garni de rebords jaunes. — Enregistrement des lettres d'avocat d'Etienne Périnnet. — Comte Alexandre de Chassy contre Jacques Bonton et Raffetin : saisie et distribution de deniers. Les blés saisis ont été vendus 527 livres sur lesquels il a été payé 13 livres 4 sous pour les vingtièmes de la paroisse de Feux de l'année 1778 ; 48 livres pour reste de tailles, capitation et accessoires dans la paroisse de Groises ; celle de 44 livres pour onze charrois employés à la conduite des blés du lieu de Boiscaché à Sancerre, à raison de 4 livres chacun ; location de grenier pendant trois mois, 6 livres ; frais de vente et discution, 24 livres 18 sous 6 deniers ; 24 livres pour la commission de gardien, 13 livres 13 sous pour frais de déclaration ; reste disponible la somme de 286 livres 2 sous 9 deniers, sur laquelle le comte de Chassy encaissera 43 livres 8 sous pour frais de saisie ; Torteau touchera 131 livres 3 sous pour frais de récolte ; services domestiques rendus par L. Essève, du 8 septembre 1777 au 25 juin 1778, 42 livres 8 sous ; services domestiques pendant le même temps de la fille Ouzé, 24 livres, etc. — Cyprien Billacois père contre Cyprien Billacois fils. Condamnation par défaut contre le défendeur à payer comme reliquat de compte la somme de 934 livres et à rendre une tapisserie en indienne et trois rideaux de fenêtres en toile fine s'il ne préfère en donner la valeur estimée à 100 livres. — Louise Léger contre Ferrand père et fils. Condamnation par corps des défendeurs à prendre soin de l'enfant de la demanderesse jusqu'à l'âge de 15 ans et de lui donner un état, en outre, de solder 50 livres pour frais de gésine ; renvoi au sujet de la demande en réparation d'honneur et autres dommages.

B. 3408. (Liasse). — 8 cahiers, papier ; in-4°.

1783-1790. — Causes du lundi. — Bailli Dagoret. — Silvain Gressin l'aîné, procureur à Sancerre, contre dame Jeanne-Françoise Bourgouin, veuve Borel, en son vivant marchand à Sancerre. Condamnation de la demanderesse au paiement de 183 livres dues au demandeur pour salaires et déboursés de 1787 à 1789, suivant taxe. — Jean Rebierre, marchand fermier de la terre de Buranlure, paroisse de Boulleret, contre Laurent Lepicq, tuteur des enfants Raffétin. Condamnation au paiement d'une somme de 3,235 livres, reliquat d'obligation. — Jacques Rousseau, maçon, originaire du pays de la Marche, demeurant à Ménétréol-en-Sancerre, contre Jean Auroux, aussi maçon de la Marche, en résidence au même lieu : contestation au sujet de travaux faits en société, le fait de société est contesté pour certains ouvrages déterminés ; les parties feront preuve ; remise.

B. 3409. (Liasse). — 3 cahiers, in-4° papier.

1741-1749. — Causes extraordinaires. — Nomination de Etienne Ducloux, vigneron, tuteur des enfants mineurs de Etienne Ducloux, maréchal, et de Renée Vacher, tous les deux décédés. Convocation par le procureur fiscal du conseil de famille; délibération dudit conseil qui désigne Etienne Ducloux, lequel prête serment en la dite qualité. Taxe: vacation du juge, 30 sous; du procureur fiscal, 20 sous; du greffier, 20 sous. — Requête présentée à Thibault Nizon, bailli de Sancerre, par Dargent, cessionnaire du quart des dîmes de Bué, afin que Moreux et sa femme soient contraints d'exécuter la cession qui lui a été faite par Mena et la femme Milleriou, et obligés de livrer neuf pièces et demie de vin qui représentent le quart des dites dîmes en fait de vin. Condamnation de Moreux, défaillant.

B. 3410. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4° papier.

1769-1779. — Comparution de Jean Ferrand et Jean Pradel, laboureurs paroissiens de Vinon, experts nommés pour estimation du dommage, survenu dans un champ situé paroisse de Vinon, et tenant aux communaux de Reix. Rapport; estimation du dommage causé par des oies, huit boisseaux de marsèche à 15 sous, 12 livres; huit faix de paille à 3 sous, 1 livre 4 sous, etc. (14 août 1769.) — Nomination de Pierre Bouchard, subrogé-tuteur d'Elisabeth Roger, fille mineure, après le décès de Henri Brangier, son précédent tuteur, décédé. Requête du procureur fiscal; assemblée de parents; choix à l'élection de Pierre Bouchard (12 février 1771). — Emancipation des mineurs Régnier, savoir : Gabrielle Régnier, âgée de 20 ans, Joseph, de 18 ans, et Hilaire de 17 ans. Lettres délivrées par la chancellerie de Paris, qui charge le juge du comté de Sancerre de procéder à la dite émancipation en suivant la procédure établie par la loi; assemblée des parents et du tuteur qui donnent un avis favorable à l'émancipation et nomment pour curateur la personne de François Piot; l'émancipation est prononcée par le juge; en conséquence, les enfants Régnier auront la disposition de leurs meubles, et la jouissance de leurs immeubles, la libre administration de leurs revenus, mais ils ne pourront ni vendre leurs immeubles ni les hypothéquer sans le concours du curateur. (28 mai 1771). — Dépôt au greffe, par Billacois de Vinon père, d'une transaction sous signatures privées passée entre lui et Billacois des Poissons, son fils. Acte dudit dépôt. — Entérinement de lettres de rescision contre la vente du domaine d'Astilly obtenues par François Depardieu, ci-devant gendarme de la compagnie écossaise, contre Michel Hodeau, procureur. — Prestation de serment de Mallet et Chenu, nommés experts-estimateurs. (20 février 1773.) — Plainte déposée par François Thuillier, meunier aux Moulins-Bannaux de Ménétréol-en-Sancerre, contre Jean Ferrand, meunier à Vinon, violateur des droits banalité, appartenant à la princesse de Conti, dame de Sancerre. Saisie d'un sac de farine et dépôt au greffe. Mise en fourrière du cheval de Ferrand au cabaret de la Croix-Rouge; le tout exécuté par les domestiques de Thuillier. (22 octobre 1774.) — Nomination de Pierre Moreux, tuteur *ad hoc* de Joseph Moreux, âgé de 21 ans, qui se propose de se marier; assemblée de parents, élection, acceptation, prestation de serment. — Réception des réparations faites aux bâtiments qui dépendent du comté de Sancerre par Berthin, fermier des terres et revenus dudit comté en vertu du bail que lui a consenti S. A. S. Madame Louise-Elisabeth de Bourbon, princesse du sang, veuve de S. A. S. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Terres dépendant du comté de Sancerre, Vailly, Barlieu, Charpignon, Assigny, Maison-Thou, droits de moulins-bannaux, fours-bannaux, cens, rentes, profits de lots et ventes, droits de retenue, aubaines, épaves, péage de Saint-Thibault, dimes près de Fauches; droits de greffe et de tabellionage; le tout compris dans la ferme. (8 octobre 1777.) — Translation du cimetière de Thauvenay, procédure et enquêtes devant Dagoret, bailli de la ville et du comté de Sancerre. — Requête de Anne Mausacré, veuve Gaillault, co-propriétaire de la seigneurie de Gardefort, pour ses enfants mineurs, contre Philippe Archambault et Jean Planchon. Plainte au sujet d'un dommage causé dans deux arpents de bois, situés aux Ravenolles, paroisse de Gardefort.

B. 3411. (Liasse) — 7 cahiers, in-4° papier.

1779-1789. — Causes extraordinaires. — Emancipation de Simon Branger, vigneron, âgé de 21 ans. Nomination de Louis Branger, vigneron au bourg de Ménétréol, comme curateur. Taxe au profit du bailli, 6 livres; du procureur fiscal, les 2 tiers de cette somme, et pour le greffier y compris l'expédition moitié de la même somme. — Emancipation de Marguerite Fleuriet, âgée de 18 ans, Victor, âgé de 13 ans, et Paul, âgé de 12 ans, tous enfants mineurs d'Etienne Fleuriet, vigneron, et Marie Bouchard, leurs parents, décédés. Nomination de Edme Fleuriet, curateur. L'acte est signé par Dagoret, bailli; Garrigues faisant fonctions de procureur-syndic; Gressin, procureur, et Meunier, greffier. — Partage et estimation des biens mobiliers et immobiliers de la succession de Pierre Godon, montant à la somme de 1873 livres. Détails : bâtiments d'une locature appelée la Bevaterie, bourg de Subligny, 200 livres. — Autres

de la Pichetterie, au même bourg de Subligny, 200 livres. — Autres de la Championnerie, au même bourg de Subligny, 120 livres. — 6 boisselées de terre appelées les Varennes, à Subligny, 80 livres. — 5 boisselées au Champ des Sorains, même paroisse, 125 livres. — 18 boisselées aux Rondelets, même paroisse, 310 livres. — 10 boisselées au Coudrillon, même paroisse, 150 livres. — 7 boisselées au Champ des Beauvins, 105 livres. — 1 boisselée de terre à faire chenevière, 30 livres. — 1 demi-boisselée de chenevière, 18 livres. — Une autre chenevière d'une boisselée, 30 livres. — Un petit jardin d'un quart de boisselée, 10 livres. — Une chenevière et un jardin comprenant ensemble une boisselée et demie, 60 livres. — Une demi-journée de pré à Subligny, 30 livres. — Une journée de pré au Gué-de-la-Reine, à Subligny, 28 livres. — Une journée de pré dans les prés de Lannay, 60 livres. — Autre demi-journée près le pré des Chopineaux, 20 livres. — Une demi-journée de pré à la Poêle, 14 livres.

B. 3412. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4° papier.

1741-1790. — Productions au greffe et décharges. — Noms des procureurs: Marie Jarry, Jean Perrinet, Claude Buchet, Reverdy, Grangier, Dubaut, Douergues, Gressin, Gressin de Montcenis, Rossignol, Cyprien Dumas, Bonnet, Blondeau, Guibert, Germain, Laugier, Meunier. — Comparution au greffe de Jean Ducluseau, botaniste, originaire d'Angoulême, qui fait le dépôt d'une fiole d'eau vulnéraire pour être examinée par Mativet, médecin, et Dugenne, chirurgien en la ville de Sancerre (30 octobre 1788).

B. 3413. (Registre.) — In-4°. 36 feuillets, papier.

1789-1790. — Enregistrement des décrets de l'Assemblée nationale. — Proclamation du décret voté le 4 août 1789 sur les droits de l'homme et du citoyen. — Lettres du roi (20 octobre 1789). — Abolition des droits féodaux (11 août 1789).— Décrets : sur les attroupements (10 août 1789); — l'emprunt de 30 millions et la contribution patriotique (10 août 1789); — la circulation des grains (29 août 1789); — Les contributions (26 septembre 1789); — l'intérêt de l'argent (3 octobre 1789); — la procédure criminelle (9 octobre 1789). — Loi martiale contre les attroupements (21 octobre 1789). — Institution d'un tribunal pour juger les crimes de lèse-nation (12 octobre 1789). — Suppression des vœux monastiques (28 octobre 1790). — Biens ecclésiastiques mis à la disposition de la nation (2 novembre 1789). — Les Parlements resteront en vacances jusqu'à l'organisation prochaine de la magistrature (3 novembre 1789). — Répression des délits commis dans les forêts (décembre 1789). — Conditions pour être citoyen actif (16 janvier 1790).— Décrets : sur la réduction des pensions, traitements et gratifications (14 janvier 1790); — les élections municipales (janvier 1790); — les délits et les peines (29 janvier 1790); — la division du royaume en départements, districts, municipalités (6 février 1790); — Instruction de l'Assemblée nationale sur la formation des assemblées représentatives et des corps administratifs (8 janvier 1790). — Lettres-patentes : sur la détermination de la valeur de la journée de travail d'après laquelle doit se former la liste des citoyens actifs (12 février 1790); — sur la sûreté des personnes et la perception des impôts (26 février 1790); — sur les délibérations des assemblées représentatives municipales (26 février 1790); — sur les droits féodaux (28 mars 1790); — sur les bois et forêts domaniales ou dépendant des établissements ecclésiastiques (26 mars 1790); — la suppression de la gabelle et du quart bouillon (30 mars 1790); — la division de la France en 83 départements (4 mars 1790); — le paiement de la contribution patriotique. (1er avril 1790). — Décrets : sur les contributions que les villes doivent payer en remplacement des gabelles, des droits sur les fils, les cuirs, les marques des fers et les droits de fabrication sur les huiles et les amidons (5 avril 1790); — sur le logement des gens de guerre (7 avril 1790); — sur les administrations de département et de district et sur la police (20 avril 1790); — sur les dettes du clergé, les assignats et les receveurs des domaines nationaux (22 avril 1790); — sur les droits de pacage avant la fauche des foins (avril 1790); — sur les conditions du citoyen actif et les dispenses d'âge (23 avril 1790); — sur la chasse (30 avril 1790); — sur l'administration des biens nationaux, la suppression des dîmes, les frais du culte, l'entretien des ministres, les pensions ecclésiastiques, l'entretien des autels et le soulagement des pauvres (22 avril 1790); — sur la réformation de la procédure criminelle (25 avril 1790); — sur les conditions requises pour être français et exercer les droits de citoyens actifs (2 mai 1790); — sur les droits féodaux (9 mai 1790).

B. 3414. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4° papier.

1741-1790. — Police. — Deux registres de geôles, 1770-1790. — Deux registres plumitifs, 1778-1790. — Trois registres de déclarations faites par les filles ou les veuves enceintes. — Dagoret, bailly; Hodeau d'Astilly, lieutenant; Garrigues, procureur fiscal; Meunier, greffier. — Déclarations faites par Geneviève Gaudry, demeurant au village de la Vallée, paroisse de Savigny; par Marie Lebourg, demeurant au village de la Vallée, paroisse d'Herry; par Marie Thomasset; par Adélaïde Bidault; par Geneviève Rutto, demeurant paroisse de Subligny. — Comparutions : de Françoise Dhuique, demeurant paroisse d'Herry; de Justine

Maître, demeurant paroisse de Savigny; de Françoise Ducroux, demeurant aux Vallées, paroisse de Feux; de Louise Régnier, demeurant paroisse de Sancerre; de Catherine Moreux, demeurant paroisse de Sainte-Gemme; de Justine-Anne Bordier, demeurant paroisse de Sancerre.

B. 3415. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1762-1786. — Eaux et Forêts. — Procès-verbaux de gardes. — Noms des gardes : Berthelin, Lafosse, Spault, Perrinet. Neveu. — Rapport de François Boullay, garde en la maîtrise de Sancerre, contre le nommé Triboudet, lieutenant des perruquiers de cette ville, pour avoir pris des pigeons avec des gluaux. — Autre de Antoine Cherpin, aussi garde en ladite maîtrise, contre un sieur Brangier dit la Coquille pour avoir coupé des perches à faire du cercle. — Autre de Pierre Paret, garde en la même maîtrise, contre les nommés Léger père et fils, meuniers au moulin de Tirepaine, pour avoir été trouvés chassant sur les terres de la seigneurie.

B. 3416. (Liasse.) — 7 cahiers, papier.

1741-1790. — Récolements. Procès-verbaux de gardes. Causes ordinaires et extraordinaires. — Étienne Renouard, sieur de Bussière, maître des eaux-et-forêts, Triboudet, greffier. — Comparution de François Blanc, demeurant au moulin de Marnay, paroisse de Feux, contre Hervier père et fils, meuniers au moulin du Pont, paroisse de Lugny-Champagne, poursuivis pour avoir détourné les eaux de la rivière qui n'arrivent pas librement au bief du moulin de Marnay. — Lettres de provisions accordées par Louise-Élisabeth de Bourbon, dame de Sancerre, veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conté, au sieur Perrinet, seigneur du Pezeau, nommé inspecteur des chasses du comté de Sancerre, sous l'autorité du comte d'Ousoy, capitaine des dites chasses. — Nominations : de Pierre Frossard, garde-chasse des bois de la paroisse de Tracy et de Bordier, pour la paroisse de Sainte-Gemme; — De Rebière, garde-chasse de la seigneurie du Pézeau pour M. Perrinet, seigneur dudit lieu, conseiller-secrétaire de la maison du Roi et de ses finances.

B. 3417. (Registre.) — In-4°. 66 feuillets, papier.

1768-1789. — Grenier à sel de Sancerre. — Enregistrement des commissions du grenier à sel. — Commission accordée à Louis Girault, vendeur et distributeur de sel pour la ville de Sancerre. Il vendra suivant un tarif de prix affiché dans la boutique; — Ne pourra vendre que le sel pris au grenier de Sancerre et ne pourra revendre celui accordé aux privilégiés pour leur consommation; — Vendra le sel pur; — Ne pourra faire le commerce de salaisons; — Entretiendra les mesures en bon état; — Souffrira l'exercice des commis et inspecteurs; — Ne pourra vendre à la fois plus d'un litron ou une livre et demie; — Donnera avis au receveur des fraudes et malversations venues à sa connaissance; — Tiendra registre paraphé de tout le sel qui sera levé au grenier du ressort; — Prêtera serment au cas requis. (Fait à Paris, le 22 octobre 1767.)— Nomination de Lamiot, regrattier à Léré. — Autres localités dépendant du grenier de Sancerre où sont établis des regrattiers commissionnés. — Savigny, Groise, Azy, Subligny, Lugny, Saint-Bouize, Sury-en-Vaux, Crezancy, Humbligny, Sens, Feux, Couargues, Boucard, Saint-Thibault, Léré, Tracy, Neuvy, Humbligny, Morogues, Veaugues, Villegenon, Thou, Groize.

BAILLIAGES DU MARQUISAT DE SANCERGUES PRÉCY ET LE COUDRAY.

B. 3418. (Liasse). — 5 cahiers, in-4° papier.

1667-1673. — Causes des jours ordinaires. — Le procureur du marquis de Sancergues, poursuite et diligences de Charlemagne, fermier de la seigneurie, contre Étienne Goumain, laboureur à Jussy-le-Chaudrier; demande en paiement de la dîme de lainage. — Les chanoines de Sancergues contre Thomas et Germain Godiveau; demande en dommages et intérêts après prise de bétail, confiscation et amendes. — Jean Dubois, maître barbier chirurgien, demeurant à Sancergues, contre Jean Jumé, maréchal, demeurant à Précy; contestation au sujet du bail de la nourriture du mineur Vignaudon adjugé au défendeur; — Jacques Dalligret, écuyer, sieur de La Croix-Marnay, contre Delorme, greffier, receveur des taxes et épices; contestation au sujet d'estimation et réparations à faire à certains héritages. Remise de la cause.

B. 3419. (Registre.) — In-4°. 71 feuillets, papier

1676. — Inventaire des meubles provenant de la succession de feu Léonard d'Estrappes, seigneur de Précy et marquis de Sancergues, fait à la requête de sa veuve Jaqueline Bouchu.

B. 3420. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4° papier.

1670-1686. — Lieutenant juge ordinaire, Collas, sieur de Malvau; commis-greffier, Pillet; procureurs

Dannay, Randet; procureur fiscal, Dubois. — Le procureur fiscal contre Gabriel de Boyau, écuyer, sieur de Villefranche, demeurant à Meneton, intervention de Nouailly : condamnation des deux défendeurs au paiement d'arrérages, sauf en ce qui concerne dix-huit boisselées de terre situées paroisse de Sainte-Hilaire-de-Gondilly.— Le procureur de la seigneurie contre Gilles de Roussel, écuyer, sieur des Cloix, défendeur. Conclusions du procureur fiscal : Attendu que les défendeurs ont acquis le moulin du Lijard de Jean Martin et Marie Lerasle et de François Leblanc et Esmée Lerasle pour la somme de 500 livres et que ceux-ci l'avaient acquis de Claude Pinault et François Lerasle pour la somme de 330 livres, demande que les défendeurs soient condamnés à payer 166 livres, droits de lots et ventes pour les deux acquisitions, et celle de 6 livres d'amendes pour défaut d'exhibition de leurs titres.

B. 3421. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1640-1710. — Information à la requête du procureur fiscal contre Jean Butet, accusé d'avoir injurié et frappé Étienne Faucard.— Acense des biens et héritages des enfants mineurs de défunts François Dusillat et Charlotte de Jarron.

B. 3422. (Liasse.) — 13 cahiers in-4°, papier.

1673-1712. — Appointements payés aux officiers de justice. — Pour cinq années de gages de procureur fiscal échéant le 1er mai 1680, à raison de 7 livres 10 sous, 37 livres 10 sous (reçu Dubois); — Pour dix années de gages comme lieutenant au bailliage, soixante livres (reçu Joully 1688); — Vingt livres pour deux années de gages comme lieutenant et juge ordinaire de Précy (reçu Mélin 24 juillet 1700). — Madame Jacqueline Bouchu, marquise de Sancergues et dame de Précy, contre Moïse Tinot : demande en représentation de meubles.

BAILLIAGE DE SAINT-SATUR.

B. 3423. (Registre.) — In-4°. 90 feuillets, papier.

1479. — Plumitif du Greffe. — Nomination de tuteurs et curateurs aux enfants mineurs de feu Jean de Marmagne et d'Étiennette. — Condamnation à l'amende prononcée contre Jean Goulard, clerc et greffier du bailliage, pour négligence dans ses fonctions. — Sentence qui condamne Jean Benoit à retirer dans quinzaine, des mains de Jean Prunier, et en le dédommageant « unes heures » par lui laissée en gage depuis un an, pour la somme de 12 livres un denier, sinon ledit Prunier deviendra acquéreur desdites heures. — Lettres de rémission accordées par Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier et dauphine d'Auvergne, au profit de Pierre Vigier, détenu dans les prisons de Saint-Satur comme inculpé d'assassinat sur son frère.

B. 3424. (Registre.) — Petit in-f°. 50 feuillets, papier.

1565-1566. — Sentence contre plusieurs paroissiens de Saint-Satur, riverains du chemin conduisant du Carroy de l'Échelle au Bois de Monsieur, qui les condamne à réparer chacun en droit soi ledit chemin, en partie envahi par eux, ou obstrué par leur négligence. — Ordonnance du bailli qui défend à tout autre qu'aux propriétaires des vignes de s'y transporter sous aucun prétexte, durant le temps des vendanges, sous peine de punition corporelle. — Marie de Culan, veuve Pierre Rousseau, demanderesse, contre Étienne Bouquet, défendeur, celui-ci excipant des injures contre lui proférées par ladite de Culan, qui l'a appelé « ivrogne, coquin, maraud, babouin et couppault », et de la menace qu'elle lui a faite d'un coup de couteau, menace à laquelle il a répondu par un soufflet, ce pourquoi il est prêt à payer des dommages et intérêts, soutient que la matière est civile et criminelle et non sujette à détention. Le juge décide qu'avant d'aller plus loin, il sera procédé à l'interrogatoire des parties.

B. 3425. (Registre.) — In-4°. 138 feuillets, papier.

1662-1664. — Étienne Nouard, greffier du bailliage de Saint-Satur, demandeur, contre Guyot Chaillou, vigneron, défendeur, repoussant l'accusation portée contre lui d'avoir injurié le demandeur qui lui réclamait le montant d'une sentence et commission, qu'il lui avait délivrée. Jugement qui décide que ledit Nouard produira l'information sur ce fait, avant que de poursuivre. — Décharge au profit des héritiers de Pierre Brunet, ancien fermier de la terre de Belleville, dépendant de l'abbaye de Saint-Satur, pour les réparations par eux faites aux bâtiments de la dite terre, sans préjudice de celles à faire encore quand la saison le permettra.

BAILLIAGES DE LA CHATELLENIE DE SAINT-BOUIZE, COUARGUES ET LA GRANGE-CHAUMONT.

B. 3426. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1760-1768. — Procès-verbal dressé par Clément Lambert, garde de la châtellenie de Saint-Bouize, contre Jean Ardoin, meunier à Chalivoy, pour avoir retenu les eaux au-dessus des pelles de son moulin. — Nomination de tuteur

aux enfants mineurs de défunts Augustin Caudré et Catherine Berger, vivants laboureurs au village de la Serrée, paroisse d'Herry. — Plainte par Jean Simoneau, marchand, paroisse d'Herry, contre Jean Roullin, accusé de menaces de mort et d'incendie. — Vente et adjudication d'une vache prise en dommage et non réclamée, à la requête des religieux de Chalivoy. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de Léonard Barreau, veuf de Anne Rideau, vivant laboureur au lieu de La Croix, paroisse de Couargues.

B. 3427. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1769-1777. — Procédure criminelle contre Jean Bernon, accusé d'avoir assassiné Jean Moreux, vivant sergent et notaire en la Justice de Sury-en-Vaux. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Jacques Noury et Marguerite Quinault; adjudication de leur nourriture et entretien, à la requête de Étienne Guernon, leur tuteur. — Jean Frelat, laboureur au domaine des Rouleaux, paroisse de Couargues, demandeur en dommages et intérêts pour abandon de bestiaux et volailles dans un champ de blé contre Étienne Vachet, aussi laboureur en la même paroisse.— Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal contre Denis Pauchonnet et sa femme, accusés de vol. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Étienne Tissier et Jeanne Bouchard, sa femme, vivants laboureurs en la paroisse de Couargues.

B. 3428. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1778-1782. — Demande par le procureur fiscal du curage des fossés de Jarlandes, à partir de la limite de cette Justice jusqu'à la Loire, et ordonnance qui règle ce curage.— Apposition de scellés à la requête de Mathieu Duchiron, en sa qualité d'héritier de Anne Bedu, sa mère, décédée au domicile de Pierre Duchiron, son père. — Information à la requête du procureur fiscal contre Nicolas Travaux, manœuvre, demeurant à Herry, accusé d'avoir injurié et frappé avec un goyard (serpe) le nommé Grandjean, garde de la seigneurie. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Jean Feuillant et Anne Bezet sa femme; adjudication de la nourriture et entretien des dits mineurs. — Information à la requête du procureur fiscal contre Étienne Berger, demeurant à la Charité-sur-Loire, accusé d'avoir volé une timbale en argent.

B. 3429. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1783-1790. — Demande en levée des scellés apposés au domicile et après le décès de feu M. Léonard Séguin, vivant curé de la paroisse de Couargues, par Perpétue Séguin, légataire universelle du dit défunt aux termes d'un testament olographe. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs d'Étienne Chabin et Jeanne Boucan; adjudication de la nourriture et de l'entretien des dits mineurs. — Émancipation de François Griffon, fils mineur de défunts Sébastien Griffon et Jeanne Massé, ses père et mère. — Inventaire fait en la maison et après le décès de Anne Linard, vivante veuve de François Boudon.

B. 3430. — 14 pièces, papier; 2 pièces parchemin.

1700-1708. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal contre Charles Saulay, laboureur, accusé d'avoir tué Jean Bradu, aussi laboureur; condamnation à mort du dit Saulay; entérinement des lettres de grâce données en sa faveur. — Jean Courton, charbonnier à Sancerre, demandeur en dommages et intérêts, contre Jacques Lepage, marchand à la Charité, défendeur. — Les vénérables abbé, prieur et religieux de Notre-Dame de Chalivoy, demandeurs contre François Bonnet et autres fermiers de terres dépendant de l'abbaye, défendeurs.

B. 3431. (Registre) in-4°. — 55 feuillets, papier.

1690-1698. — Causes d'audience. — Requête faite d'office par le procureur fiscal afin de nommer un tuteur à Jeanne Caillat, âgée de dix ans, restée orpheline par la mort de Marguerite Bernot, sa mère. Assemblée des parents convoqués par le procureur fiscal. Nomination par élection de Michel Bernot, aïeul de la jeune fille, comme tuteur. Prestation de serment de Noël Baratet et de Bertrand Saulay, parents choisis pour l'estimation des meubles. — Paul Renouard, fermier de la seigneurie de Couargues, contre Françoise Nourrissat, femme François Poignaut, héritière de Étienne Nourissat, sieur des Rousseaux; exhibition de titres.

B. 3432. (Liasse). — 8 cahiers, in-4° papier.

1760. — Prestation de serment de Michel Thomas, d'Argent, commis-greffier chargé de l'intérim du greffe. — Guillaume Bernot contre Jean Chasteignier; Bernot affirme avoir prêté 3 livres à Chasteignier, fils du défendeur; il réclame en outre 4 livres, prix de quatre journées faites

en moisson. Condamnation de Chasteignier à payer le total de 7 livres. — Arrêt du Parlement qui défend d'envoyer paître les boucs et chèvres dans les bois et buissons de la seigneurie, 12 novembre 1778. — Étienne Guernon contre François Sirot. Condamnation de Sirot à payer au demandeur la somme de 24 livres pour jouissance de sa maison pendant une année.

BAILLIAGE DE GARDEFORT.

B. 3433. (Liasse.) — 27 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1768-1787. — Jean Linard, laboureur à Gardefort, demandeur, contre Simon Bondon, trouble de jouissance. — Émancipation de Paul Petit, fils mineur de défunts Jacques Petit et Jeanne Salmon, ses père et mère. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Pierre Raffestin, vivant laboureur à Gardefort. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Silvain Salmon et Catherine Raffestin.

B. 3434. (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, papier.

1683-1786. — Lettres du roi du 31 juillet 1759, qui, conformément à la déclaration du 12 décembre 1698, approuvent le testament du 20 mars 1693 de Marie Deriant, veuve de Edme Gressin, en son vivant seigneur de Gardefort. — Par ce testament est créé un bureau des pauvres pour l'administration du revenu des biens légués aux nécessiteux du comté de Sancerre et de la paroisse de Gardefort. Ce bureau est composé du bailli et du procureur d'office de Sancerre, du curé de Gardefort, du juge et du procureur d'office de Gardefort et enfin du syndic des habitants de Gardefort. Il se tiendra à Sancerre et il élira un de ses membres comme receveur et dépensier des revenus. Les titres seront renfermés dans une armoire à deux clefs, dont l'une sera entre les mains du receveur et l'autre du bailli de Sancerre. — Nomination d'Antoine Grangier, procureur fiscal de la justice de Gardefort, par Antoine Gaillaut, seigneur pour partie de la dite justice et les administrateurs du bureau des pauvres, cité plus haut, représenté par François Desbans, bailli de Sancerre, Perrinet de Lussay, procureur fiscal, Léon Duban, bailli de Gardefort. — Edme Gressin, conseiller du roi, ancien commissaire des guerres des garnisons de Flandres et Artois, contre Claude Philippot et Françoise Triboudet, sa femme, contestation au sujet d'une rente de 10 boisseaux de seigle et 4 sols de cens et rente. — Le même contre André Lelièvre, défendeur, défaillant et condamné à donner 3 boisseaux et demi de blé froment, montant des cens et rentes dûs pour l'année échue à la St-Martin (1683).

JUSTICE

DE LA BARONNIE DE JALOGNES ET PESSELIÈRES

B. 3435. — 43 pièces, papier.

1700-1766. — Nomination d'un tuteur à Pierre Triballat, fils mineur de Pierre Triballat et de Marie Beaufrère. — Émancipation de Marie-Jeanne Turpin, fille mineure de François Turpin et de Marie Letang. — Procès-verbal par Pierre Mallet, garde de la seigneurie, contre Jean Vachon pour délit de chasse. — Réception de Étienne-Paul Mativet à l'office de sergent royal en ladite justice.

B. 3436. — 67 pièces, papier.

1767-1790. — Procès-verbal de Jean Bedu, garde des terres de la seigneurie, contre François Guillaudeau et François Bernon, qui ont laissé pacager leurs bestiaux dans les bois taillis de la justice. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal contre Christophe Boulère, détenu ès-prison de ce siége, sous l'inculpation d'avoir volé un mouchoir. — Émancipation de Étienne, Jean-François, Marie et Julie Panariou, enfants mineurs de François Panariou et de Marie Pointard. — Sentence rendue entre Jeanne Turpin, veuve Michel Berthelet, demanderesse, et Jacques Ferrand, laboureur à Jalognes.

B. 3437. (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, papier.

1751-1788. — Réception de Silvain Gressin, procureur fiscal en ce siége. (Joseph Gressin, bailli, était le frère du précédent (15 décembre 1774). — Réceptions : de Claude Périnet, comme avocat (15 juin 1780); — de Hodeau d'Astilly, comme bailli de la baronnie de Pesselières (22 juin 1780). — Poursuite à la requête du procureur fiscal contre plusieurs individus coupables d'avoir, en glanant, empiété sur le bien des pauvres et violé l'arrêt du conseil supérieur de Blois en date du 15 juin 1771. Noms des personnes poursuivies : Paul Fleury, François Chertier, Anne Doucet, Nicolas Moreux, Edme Auchère, Silvain Moreux, Silvain Nulet, François Nélin, Romble Belin, François Rafestin, Marie Pointard, Joseph Panariou. — Sur la réquisition du procureur fiscal, le bailli décide que l'assemblée de Pesselières continuera à se tenir le 8 septembre au dit lieu, et il est fait défense à toute personne de se réunir au lieu de Chantereine et à tous marchands d'y établir boutique sous peine de confiscation de leurs marchandises et d'une amende de cent sous.

BAILLIAGE DE BUSSY.

B. 3438. (Liasse). — 4 pièces, 1 registre in-4°, papier.

1762-1790. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Jean Bordu, vivant manœuvre à Montconor, paroisse de Bannay. — Nomination de tuteur à Louise Delaporte, fille mineure de défunts François Delaporte et Anne Crotet. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge pour les enfants mineurs de défunts Augustin Mauduy et Anne Morin, son épouse, laboureurs à Montconor.

JUSTICE DE LA CHATELLENIE DE SURY-EN-VAUX, BUÉ, CHAVIGNOL ET VERDIGNY.

B. 3439. (Liasse.) — 30 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1691-1745. — Pierre Poisson, demandeur, contre Jean Pinson et Jacques Gilbert, défendeurs, accusés d'avoir volé un porc au demandeur. — Étienne Nepveu, vigneron à Sury-en-Vaux, demandeur, contre Jean Lafosse, commis au Bureau des passavants de cette paroisse, défendeur. — Claude Perinet, marchand à Paris, demandeur en paiement de sommes à lui dues par Jean Macé, vigneron à Chavignol.

B. 3440. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1758-1766. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit des enfants mineurs de défunts Pierre Dion, meunier au moulin de la Ville, et Jeanne Hatte. — Information à la requête de Denis Raimbault et consorts contre Henri, François et Pierre Raimbault, tous cohéritiers de défunte Élisabeth Raimbault. — François Paulon, charron à Sury-en-Vaux, demandeur en retrait-lignager contre Pierre Turpin, vigneron au même lieu; les conclusions du demandeur sont adjugées,

B. 3441. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1767-1771. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Pierre-Denis de Longuefin, bourgeois à Chavignol-en-Sancerre. — Nomination de tuteur à François, Marguerite, Jacques, Jeanne, et Claude Sainjot, enfants mineurs de défunts François Sainjot et de Marie Planchon. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Jean Fontaine et Solange Aurel.

B. 3442. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1772-1777. — Procès-verbal d'enquête pour Étienne Collas et consorts contre Pierre Denizet, en matière de partage de biens dont ils sont cohéritiers. — Renonciation par Jean et Anne Bernon à la succession de défunt Jean Bernon, leur père. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de défunts André Picard et Solange Girault.

B. 3443. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1778-1783. — Apposition de scellés au domicile de feu Michel Rezard, vigneron au village des Girault. — Cause extraordinaine entre Étienne Dion et autres meuniers contre Jean Dion, laboureur, accusé d'avoir détourné le cours naturel d'un ruisseau. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Pierre Denizet et Marie Boulay.

B. 3444. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1784-1790. — Émancipation de Pierre-Hippolyte Neveu, enfant mineur d'Étienne Neveu et de Jeanne Breton. — Cause extraordinaire entre Henri Raimbault et François Reverdy. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Françoise et Madeleine Perrot, filles mineures de défunts Jean Perrot et Marguerite Bédu.

B. 3445. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4°, papier.

1746-1767. — Causes d'audience. — Acte de la lecture de l'ordonnance de 1667. — Simon Chatignier contre Anne Reverdy, veuve Dion; contestation au sujet d'une haie dont chaque plaideur prétend avoir la possession; attendu que les parties sont contraires en fait, on ordonne de faire preuve. — Marc Vivier de Boisray, exerçant les actions de dame Anne Thomas, fille et héritière de Philippe Thomas, ancien fermier de la seigneurie, contre veuve Étienne Renard, Pierre Blondeau et Anne Godon, sa femme; Contestation au sujet d'une sous-location d'une partie de la seigneurie au profit d'Étienne Renard, dont les défendeurs sont héritiers et représentants.

B. 3446. (Liasse.) — 14 cahiers, in-4°, papier.

1767-1790. — Édit concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique. — Louis Breton et Marie Dejut contre Romble Raimbault, défendeur, contestation au sujet d'une besace. — Louis-André Sabathier contre François Boin; défaut. — Guillaume Bailli contre Pierre Bailli, défendeur; prestation de serment qui atteste que Pierre Bailli n'ayant reçu aucune brebis, ne doit aucun bénéfice de cheptel.

BAILLIAGE DE SAVIGNY-EN-SANCERRE.

B. 3447. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1690-1790. — Inventaire des minutes du greffe de la justice seigneuriale de Savigny. — Étienne Raimbault, marchand à Savigny, demandeur en restitution d'un passage supprimé par Madeleine Estourneau, veuve Charpignon, entre sa maison et celle du demandeur. — Nomination de tuteur à Catherine et Marie Leloup, enfants mineurs de défunts François Leloup et Jeanne Pauron. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Honoré Marsot, fils mineur de défunts Christophe Marsot et Françoise Raimbault.

B. 3448 (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, papier.

1765-1790. — Causes d'audience. — Augustin Delagogué, prêtre chanoine de Saint-Martin de Léré, y demeurant, seigneur du fief de Bannay, autrement dit les Charbonniers, paroisse de Savigny contre Jean-Baptiste Thirot, marchand à Savigny, demande en paiement de rentes, cens et autres droits et en nouvelle reconnaissance.— Jean Desréaux et François Pirot, marchands fermiers de la terre de Savigny, poursuivant l'adjudication par licitation du lieu des Perrins contre Paul Dauron, domestique mineur et François Dauron, son curateur. — Jeanne Houdeau, fille mineure, domestique, et Étienne Ruelle, son tuteur, etc. : adjudication provisoire à 8,300 livres au profit de Jean Sergent; l'adjudication définitive est remise à quinzaine. — Étienne Decencière de la Ferrandière, avocat au parlement, sieur de La Croslaye, agissant au nom de Marie Sabathier, sa femme, contre Jean Jourdain, demeurant à Bourdoiseau, paroisse de Savigny; Demande en paiement de 504 livres, montant de 6 années de jouissance, ou en déguerpissement. — Provisions de la charge de procureur postulant à Savigny, accordées par les supérieurs et administrateurs de la maison des pauvres prêtres seigneurs de Savigny, en faveur de Planchard, notaire et procureur à Léré. Les curiaux qui ont signé sont : Delagogué, bailli; Barbier, procureur fiscal; Maillet, greffier: Baudet, Planchard, Sabathier, Decencière et Chaussacq.

BAILLIAGE DE THAUVENAY.

B. 3449. (Liasse). — 35 pièces, papier.

1776-1790. — Émancipation de Guillaume et Jeanne Gouzeau, enfants mineurs de défunts Esme Gouzeau et Jeanne Raimbault. — Apposition et main-levée de scellés en la maison et au domicile de défunt Pierre-Gabriel Minot, bourgeois de la paroisse de Thauvenay. — Information à la requête de Jean Gaussot contre Louis Gressin fils, accusé d'avoir volé un mouton appartenant au plaignant.

B. 3450. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, papier.

1778-1790. — Causes d'audience. — Provisions en faveur de Jean Gaugué, natif de Saint-Boulze, nommé garde des seigneuries de Thauvenay, Chassenay, Bussière, Les Rauches, lesquelles sont incluses dans la justice de Thauvenay, qui relève du comté de Sancerre (mars 1787). — Testament de Minot, habitant de Thauvenay; recommandation de son âme à Dieu; sera porté en terre par quatre personnes qui recevront 3 livres chacune; Marie Rotillon et François Duron, ses domestiques, recevront leurs gages à raison de 42 livres par année chacun, etc.

JUSTICE DE BURANLURE ET DU JARRIER.

B. 3451. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1759-1779. — Demande en foi et hommage par Jacquette-Louise Perinet, dame de Buranlure, contre Louis Marget et François Girault, détenteurs du dit fief.— Apposition de scellés au domicile et après le décès de François Fouchard et de Françoise Barré, sa femme, manœuvres à Buranlure. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge pour Joseph Mauduit, fils mineur de défunts Jacques Mauduit et Jeanne Méchin.

B 3452. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4° papier.

1758-1780. — Commission donnée par Maxime de Chastenet, marquis de Puységur, comte de Chevry et de Soissons, vicomte de Buzancy et seigneur de Buranlure et du Jarrier, maréchal de camp, à Étienne Buchet, avocat en parlement, de l'office de bailli en la seigneurie de Buranlure et du Jarrier. (2 juin 1758.) — Installation de Gressin, procureur et notaire au comté de Sancerre, comme procureur fiscal à Buranlure. — Réception du sieur Germain, demeurant à Sancerre, comme greffier de la dite justice.

BAILLIAGE DU BRIOU-DE-SENAIS.

B. 3453. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, papier.

1757-1789. — Causes d'audience. — Provisions accordées par Charles-Claude Andrault, chevalier, marquis de Langeron et de Maulévrier, comte de Chevrières, baron d'Oyé, seigneur d'Artois, Bagnaux, Chenay, etc., lieutenant général des

armées du Roi, gouverneur de Briançon, fondé de pouvoirs de dame Jacqueline-Louise Perrinet, veuve de David-Pierre Perrinet du Pézeau, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, receveur général des finances des départements de Flandres, Hainaut et Artois, seigneur du Pézeau, Courcou, Buranlure, Le Rezay, Le Vieil-Jarrier, Jars, Boucard, Nancré, Chevaise, Le Crotet, La Tour de Vesvre, Neuvy-deux-Clochers, Reigny, Vauvredon, La Bouloise, Le Briou et autres lieux; 1° A Michel-Joseph Simon, nommé procureur fiscal; 2° A Joseph Gressin de Moncenis, avocat en parlement, demeurant à Sancerre, nommé bailli; 3° A Claude Germain, procureur à Sancerre, nommé greffier du Briou.

B. 3454. — 17 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1777. — Procédure entre François Thévin, demandeur en retrait-lignager contre André Bureau et Charlotte Piget, sa femme; sentence qui renvoie Thevin de sa demande et le condamne aux dépens.

JUSTICE DE BEAULIEU ET SANTRANGES.

B. 3455. (Liasse.) — 9 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1685-1787. — Informations à la requête du procureur fiscal: contre Pierre Maréchal, accusé de plusieurs incendies et autres crimes, et contre Colas dit Diable-aux-Bœufs, accusé de magie et de sortilége; ordonnance de prise de corps contre les accusés, qui seront conduits dans les prisons du bailliage de Bourges; — Contre Bordier père et fils, sans domicile, accusés de mendicité, vagabondage et vol; — Contre Jean Mollot, manœuvre au Tremblay, accusé de violences et menaces de mort à main armée; — Contre François Cerveau, accusé d'avoir volé des outils au nommé Carrelot, fendeur à Sury-ès-Bois.

JUSTICES DE LA CHATELLENIE DES AIX-D'ANGILON, MONTIGNY, HUMBLIGNY, LA TOUR DE VESVRE ET NEUVY-DEUX-CLOCHERS.

B. 3456. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

1680-1719. — Information à la requête de Jean-Alexandre Montagu, écuyer, sieur de Boinay, plaignant, contre Marie Babou, femme de Pierre Desmard, défenderesse, accusée d'injures, voies de fait et tentative d'assassinat. — Esme Picaut, barbier et chirurgien, demandeur, contre Maurice Miéguet et Élisabeth Guénin, sa femme, défendeurs; procédure relative à la vente d'une maison consentie à Picaut par Élisabeth Guenin pendant sa minorité. — François Picaut, donataire universel de défunt Pierre Picaut, son père, demandeur, contre Marie Revillon, veuve J. Chevrette, défenderesse, accusée de détournement de linge et effets mobiliers.

B. 3457. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1723-1766. — Le procureur fiscal, demandeur, contre Pierre Babou et Guillaume Deschamps, défendeurs, accusés d'avoir porté des coups et fait des blessures qui ont occasionné la mort. — Requête de Nicolas de Rigaut, sieur d'Aigrefeuilles, contre François de La Bussière, bourgeois des Aix-d'Angilon, et condamnation de ce dernier en 500 livres de dommages-intérêts pour injures, voies de fait et trouble dans la propriété et jouissance d'une pièce de vigne. — Autre de Marie Samours, fille majeure, contre Jacques-François Bataillier, notaire royal et procureur en la châtellenie des Aix, pour injures, voies de fait et violences.

B. 3458. — 3 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1690-1712. — Sentence entre Silvine Millet, veuve et non commune de Roch Bouquin, et Étienne Caume, tuteur des enfants mineurs de la dite Millet et de son feu mari, qui condamne le sieur Caume au dit nom, à payer à la dite Millet la somme de 645 livres, à lui remettre son lit garni, sans préjudice d'autres prétentions portées à son contrat de mariage. — Jean Perrinet, sieur de la Chaussée, bourgeois, demeurant à Auxerre, demandeur en paiement d'une somme de soixante-et-dix livres contre François Societ, huissier et procureur en la justice de Montigny : Les conclusions de demandeur lui sont adjugées. — Inventaire de production de pièces fourni pardevant le bailli de Montigny par Jean Mallet, laboureur à Humbligny, contre Jacques Poussier et Marie Sallé, sa femme, qu'il accuse d'avoir soustrait des meubles dans une maison où il les avait logés par charité et compassion.

B. 3459. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1770-1788. — Requête par Jacques Jarry, procureur au bailliage du comté de Sancerre, pour être reçu et admis aux fonctions de procureur postulant en la justice de La Tour de Vèvres. — Procès-verbal dressé par François Philipot, garde des bois de la seigneurie contre différents propriétaires, pour avoir laissé pacager leurs bestiaux dans les taillis en

dépendant. — Poursuites de Buchet des Forges contre Louis Thomas, fermier des terres de la seigneurie de la Tour de Vesvre, qui n'a pas rempli les conditions de son bail.

B. 3460. — 59 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1696-1788. — Apposition de scellés et inventaire au domicile et après le décès de Marguerite Charlon, épouse d'Antoine André, laboureur à La Bussière, paroisse de Neuvy-deux-Clochers. — Nomination de tuteur à Pierre et François Pillet, enfants mineurs de Jean Pillet et Jeanne Burdin. — Information à la requête de Marcou Volton fils, contre Pierre Guillaudeau, accusé de violence et voies de fait sur la personne du dit Volton. — Réception de Claude Germain à l'office de procureur en la justice de Neuvy-deux-Clochers.

B. 3461. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, papier.

1757-1790. — Lettres de provisions accordées à Claude Germain, demeurant à Sancerre, nommé greffier de la justice par Claude Andréaut de Langeron et de Maulevrier, comte de Chevrière, baron d'Oyé, seigneur d'Artaix et Beignaux, lieutenant général gouverneur de Briançon, fondé de pouvoir de dame Jacqueline-Louise Perrinet, veuve de Mre Perrinet, en son vivant seigneur du Pezeau, le Rezay, Ratilly, Nancré, Jars, Boucard, Chevaise, Vildon, les Aulnais, les Quartiers-Rogers, Le Crotet, Le Vieil-Jarrier, La Tour de Vesvre, Reigny, Vauvredon, Neuvy-deux-Clochers, Le Briou, La Bouloise. Ces provisions sont enregistrées le 21 avril 1770. Ont signé comme officiers de la justice : Gressin-Demoncenis, bailli; Simon, procureur fiscal; Dumas, Duban, Lecomte, Desages et Germain.

BAILLIAGE DE PARASSY.

B. 3462. — 3 pièces, papier.

1719-1736. — Information à la requête de Henri Rousseau, sergent royal, contre Silvain Dairon, accusé d'avoir frappé le dit Rousseau dans l'exercice de ses fonctions. — Fondation de cinq messes de requiem par le seigneur du Crotet suivant acte passé devant Me Charpentier, notaire royal à Parassy, moyennant une rente annuelle de 15 livres.

BAILLIAGE DE VEAUGUES.

B. 3463. (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, papier.

1749-1786. — Les seigneur et dame de Beaujeu, demandeurs, contre Chertier et Pinson. Condamnation des défendeurs au paiement de la somme de 368 livres, prix d'un bail passé devant Gressin, notaire. — Jeanne de Pierre contre J. J. Danglars, Thomas Boucher de La Rupelle et Charles, chevalier des Minières. Condamnation de Danglars à délivrer à la demoiselle de Pierre le legs inscrit au testament de la dame Danglars. — Provisions accordées par Anjorrand, seigneur de Veaugues, à Edme Bonnet comme procureur fiscal de la seigneurie.

B. 3464. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1664-1789. — Inventaire des meubles et effets de défunts François Freponnier et Marie-Anne Dugenne, boulangers à Veaugues. — Apposition de scellés à la maison curiale de Veaugues après le décès de Messire Charles Berthault, titulaire de cette cure. — Nomination de tuteur à Marguerite Cherrier, fille mineure d'Étienne Cherrier et Anne Maillet.

BAILLIAGE DE VAUVREDON.

B. 3465. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1761-1789. — Lettres de provisions de Messire Charles-Claude Andrault, seigneur du Pezeau, Vauvredon et autres lieux, au profit de Joseph Gressin, pour remplir l'office de bailli en la justice de Vauvredon. — Rapport de François Philippot, garde de la terre de Vauvredon, contre Jacques Milleriou, sa femme et son fils, surpris à ramasser du gland dans un bois dépendant de la dite terre. — Pierre Thirot, laboureur au domaine de Villeprenoire, paroisse de Crezancy, demandeur contre François Migeon, manœuvre, demeurant au Briou, même paroisse, défendeur, accusé d'avoir causé la mort d'un cheval par de mauvais traitements.

JUSTICES DU MARQUISAT DE VILLEQUIERS, DE LA BARONIE DE BAUGY ET DE LA CHATELLENIE D'ÉTRÉCHY.

B. 3466 (Liasse.) — 21 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1672-1748. — Enquête et appointement pour Adrien Darrivay, contre demoiselle Catherine-Françoise Sallat et Messire Jacques Barbarin, relativement au rétablissement d'un mur de séparation entre les habitations, cours et jardins des deux parties, au bourg de Villequiers. — Appel par dame Marie de Bellevaud, dame des terres et seigneurie d'Azy, d'un jugement rendu contre elle en la justice d'Azy au profit de Jean Gaudin et François Chabin.

B. 3467. (Liasse.) — 117 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1710-1720. — Renonciation par Jeanne Verdy, veuve de Étienne Chapput, à la communauté ayant existé entre elle et son défunt mari. — Vente et adjudication des blés pendant par racines et saisis sur Blaize Godin et sa femme. — Sentence qui condamne Antoine Moudurier à combler le fossé qu'il a fait au-delà des bornes qui limitent son pré et celui de Jean Carré.

B. 3468. (Liasse.) — 83 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1723-1725. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Gabriel Penot et Marie Leblanc, laboureur au village de Saint-Igny, paroisse de Gron. — Inventaire des meubles et propriétés dépendant de la succession de défunts Simon des Naveaux et de Marguerite Ballut, sa femme. — Jean Loiseau, demandeur en paiement d'une somme de 85 livres contre Jean Seron, laboureur à la Chagoterie; condamnation du défendeur avec dépens.

B. 3469. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1726-1728. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Claude Votat, fils mineur de défunts Jacques Votat et Marguerite Guéry, ses père et mère. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de Pierre Leclaire et Agathe Crochet, vignerons à Azy. — Pierre Gayaut, écuyer sieur de Bion, demandeur, contre la dame Petit de Tracy, défenderesse, accusée d'avoir frappé le demandeur de plusieurs coups de canne. — Foi et hommage rendus par Philippe Labbe, sieur de Champgrand, pour le fief et justice de Nuisement au marquis de Villequiers.

B. 3470. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1739-1740. — Vente et discussion des objets composant la succession de défunts Messire Jean-François Cherrier, procureur fiscal, et demoiselle Bouquet, son épouse. — Foi et hommage rendus par Lefèvre, marquis d'Ormesson, baron du Cherey, seigneur de Farges, Boisbouzon et autres lieux, à François-César Le Tellier, marquis de Montmirail, Courtenvaut et Villequiers, à cause des fief, seigneurie et justice d'Avor, Farges et Boisbouzon. — Information à la requête de Julien Bouquet et sa femme, contre Silvain Ravat, manœuvre à Villabon, accusé d'avoir frappé de deux coups de fourche la femme Ravat.

B. 3471. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1741-1742. — Inventaire des meubles et effets composant la succession de défunts Silvain Courtillat et Martine Jars, sa femme, laboureurs à Baugy. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Michel Garnier et Catherine Girault. — Partage des biens dépendant de la succession de Jacques Gauldin, entre Gabrielle Belin, veuve du dit Gauldin, François et Silvain Gauldin, leurs enfants.

B. 3472. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1743-1745. — Partage et division des biens dépendant de la succession de feu Étienne-François entre Jeanne Bourré, veuve du dit François et leurs enfants. — Inventaire des objets composant la succession de défunts Adrien Bourgognon et Marie Moudurier, vivant meunier au moulin de L'Ouasse, paroisse de Gron. — Henri Gazault, seigneur de Cru et autres lieux, demandeur en paiement d'une rente à lui due par les héritiers de défunts Simon Desnaveaux et Marguerite Balu.

B. 3473. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1746-1749. — Apposition de scellés au domicile de feu Jean Chalumeau, décédé laboureur au domaine de Mouloire, paroisse de Chassy. — Procès-verbal de la réception de Christophe Sauget à l'emploi et office de procureur fiscal en la justice de Villequiers. — Contrat de mariage entre Étienne Gousset, manœuvre, et Marie Bellin, demeurant tous deux paroisse de Gron.

B. 3474. (Liasse.) — 148 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1750-1751. — Demande par Marie Luberne, servante chez Jacques Laurat, manœuvre aux Chapelles, paroisse de Gron, pour être autorisée à saisir entre les mains de Jacques Lefèvre Tixier, une pièce de toile appartenant au dit Laurat en garantie de ses gages. — Demande par Marguerite Gilbert, veuve de François Chevalier, en dissolution de communauté entre elle et son défunt mari. — Vente et discussion des meubles et effets dépendant de la succession vacante de défunt Joseph Faure, vivant chirurgien à Villequiers.

B. 3475. (Liasse.) — 83 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1752. — René de Culan, sieur de la Charnaye, demandeur, contre Marie Denizot et Jeanne Policard, ses domestiques défenderesses, accusées d'avoir sans motifs quitté leur maître. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Jean Policard et Marguerite Maufoin. — Discussion des meubles et effets dépendant de la succession de défunt François Forceau, laboureur au village de Chanteloup, paroisse de Couy.

B. 3476. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1752-1754. — Foi et hommage de Messire François Boudet, seigneur du Briou, à Messire Le Tellier, seigneur de Courtenveaux et marquis de Villequiers. — Nomination de tuteur à Jacques et Antoine Leblanc, enfants mineurs de Jean Leblanc et Jeanne Bonnier. — Sentence pour Reine Collin, domestique, demanderesse en paiement de ses gages, contre Étienne Policard, laboureur au Guet, paroisse de Lafaie-Livron.

B. 3477. (Liasse.) — 135 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1758-1759. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Pierre Hennequin, vivant laboureur à Berry-Villequiers. — Émancipation de Jean Rigaut, autre fils mineur de défunts Jean Rigaut et Jeanne Robert. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Pierre Virot et Jeanne Rambuteau, ses père et mère, fermiers au Prieuré de Berry.

B. 3478. (Liasse). — 146 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1755-1757. — Information, à la requête de Claude de Culon de Varenne, contre Lafosse fils, marchand de chevaux à Bourges, accusé d'avoir maltraité le dit de Culon. — Ordonnance qui réglemente le glanage dans l'étendue de la justice de Villequiers. — Procédure entre Louis Virot et Anne Petit, sa femme, sous-fermiers de la terre de Baugy, contre le sieur Bezard, fermier, et encore contre Monseigneur de Courtenvaut et aussi le sieur Callier, ancien fermier.

B. 3479. (Liasse.) — 117 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1759-1761. — Testament olographe de Élisabeth Lauverjat, épouse de Louis Ferrand, grenetier au grenier à sel de Villequiers. — Nomination de tuteur à Louis Dubois, fils mineur de Marie Dubois et Marie Millet. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de François Guéry, fils mineur de Louis Guéry et de Madeleine Nourry.

B. 3480. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1762-1764. — Proclamat des biens de la succession vacante de défunts Éloy Boyard et Reine Robinet, sa femme, laboureurs au domaine de Berry. — Apposition de scellés à la maison et château de Boisbouzon, appartenant à défunt Martin Olivier Lefèvre, marquis d'Ormesson. — Émancipation de Hugues Moreau, fils mineur de défunts Esme Moreau et Jeanne Champigny.

B. 3481. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1765-1766. — Requête par dame Thérèse Maréchal, veuve de Jean Philibert de Courvol, seigneur de Billeron, Lugny et autres lieux, pour se faire autoriser à toucher les dettes actives revenant à la communauté en attendant l'établissement d'un inventaire. — Demande en dissolution de communauté par Jeanne Policard, veuve de Pierre Dubois. — Émancipation de Marie Pillet, fille mineure de Jean Pillet et Anne Roy.

B. 3482. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1767. — Procès-verbal d'estimation des meubles et effets dépendant de la succession de François Michot et Catherine Lasne, laboureurs à Fontmorigny, paroisse de Menetou-Couture. — Information à la requête de Louis Courtois, laboureur aux Auchères, paroisse d'Étréchy, contre Jean Bourgognat, son domestique, accusé d'avoir maltraité abusivement les chevaux de son maître. — Discussion des effets et meubles dépendant de la succession de Jacques Leblanc et de Anne Dupont, sa femme.

B. 3483. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1768. — Apposition de scellés au domicile de Gabriel Neuilly et Perpétue Rapin, meuniers au moulin de Beaumont, paroisse de Lafaie-Livron. — Demande par Françoise Testelette en séparation de biens contre Claude Nicaut, son mari. — Nomination de tuteur à Jean et François Moreau, enfants mineurs de Jean Moreau et de Jeanne Giraut, laboureurs à Baugy.

B. 3484. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1769. — Demande de poursuites par François Lechesne, marchand potier à Henrichemont, contre les sieurs Pavis et Merceret, marchands à Orléans. — Claude Gitton, demandeur en retrait-lignager contre Pierre Beurthe, défendeur; production au greffe des pièces nécessaires à la procédure. — Tutelle et curatelle des enfants mineurs de défunts Pierre Lebaut et Jeanne Chaput, laboureurs à Baugy.

B. 3485. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1770. — Tutelle et curatelle des enfants mineurs de défunts Claude Lerasle et Marie Vincent; inventaire des meubles et effets délaissés par les dits défunts. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Messire François Girard, seigneur de Vorly, trouvé noyé dans l'étang du Corbet, appartenant à Messire François Robert Heurtaut, seigneur

du Corbet et gendre du défunt. — Émancipation de Pierre et Jeanne Dusaut, enfants mineurs de défunts Jean Dusaut et Catherine Foret, laboureurs à Baugy.

B. 3486. (Liasse.) — 150 pièces, papier

1771. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Catherine Biesse, veuve en premières noces de Louis Cartier et en secondes de Étienne Changeux, ce dernier décédé meunier à Villabon. — Information à la requête de Jean Bourré contre Louis Courtois, laboureur à Étréchy, accusé d'avoir maltraité Jeanne Bourré, fille mineure du plaignant. — Nomination de curateur à la succession vacante de Clotilde Lesaule, se disant marchande de la province de Normandie, décédée en la ville et paroisse de Dun-le-Roi.— Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre le sieur Simon, commis aux Aides, accusé d'avoir publiquement blasphémé le nom de Dieu.

B. 3487. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1772. — Jacques Jacquet et René Joint, compagnons maçons du pays de la Marche, contre Jean Couchy et encore contre Joseph Bonneau, prêtre curé de la paroisse de Baugy, défendeur en saisie-arrêt faite entre ses mains par les demandeurs. — Émancipation de François et Marie Nourisset, enfants mineurs de défunts Jacques Nourisset et Marie Berthault, leur père et mère. — Ordonnance rendue en la chambre du conseil du marquisat de Villequiers, qui réunit les bailliages de la baronnie de Baugy et de la châtellenie d'Étréchy à celui du marquisat de Villequiers à compter du 15 juillet 1772.

B. 3488. (Liasse.)— 149 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1773. — Plainte formée par Pierre Planson, tisserand en toile au village des Chênes, paroisse de Baugy, contre Sébastien Collin, laboureur au même lieu, accusé de violences et voies de fait sur la personne du plaignant. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Philippe et Françoise Maufoin, enfants mineurs de Jacques Maufoin et Marie Bousacque. — Apposition de scellés au domicile de Nicolas Laplace, manœuvres à Berry-Villequiers, à cause du décès de Marie Rapin, sa femme, veuve en premières noces de Denis Bodin.

B. 3489. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1774. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Vrain Rapin, enfant mineur d'Esme Rapin et de Marguerite Fesvé, paroisse de Saligny-le-Vif. — Nomination de tuteur à Esme et Ursule Taureau, enfants mineurs de défunt Jean Taureau et Marie Lavot, paroisse de Saligny-le-Vif. — Information à la requête de François Glatard, domestique à Nérondes, contre Jean Pivert, de la paroisse de Mornay, accusé d'avoir maltraité et excédé de coups Mathieu Glatard, père du suppliant.

B. 3490. (Liasse). — 126 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1775. — Nomination de tuteur à Catherine Rambuteau, fille mineure de défunt Jean Rambuteau et Jeanne Rignault. — Procès-verbal constatant que le domaine de Contremoret, appartenant au marquis de Courtenvaut, a été détruit par un incendie le 10 avril 1775. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jeanne et Anne Rozé, filles mineures de défunt Jean Rozé et Anne Blin.

B. 3491. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1776. — Information à la requête du procureur fiscal contre Pierre Brion, garçon toucheur, accusé d'avoir volé un cheval à Lafaie-Livron. — Émancipation de Paul et Solange Guyot, enfants mineurs de défunt Léger Guyot et Françoise Fouquet. — Information à la requête du procureur fiscal contre Joseph Delaunay, chirurgien à Baugy, accusé d'homicide sur Pierre Petit, domestique dans la même paroisse.

B. 3492. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1777. — Nomination de tuteur à Marie Rollet, fille mineure de défunt Jean Rollet et Marie Mollon, ses père et mère. — Marguerite Lerasle, domestique chez Pierre Fontaine, laboureur, paroissien de Gron, demanderesse en paiement de la totalité de son gage et en dommages et intérêts, ayant été obligée de quitter son service à la suite des mauvais traitements que lui a fait subir la femme Fontaine. — Martin Millet, laboureur à Gron, demandeur en décharge de la commission de gardien aux meubles, effets et récoltes saisis sur Étienne Changeux.

B. 3493. (Liasse.) — 43 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

1756-1777. — François Massé, avocat en Parlement, bailli des villes et marquisat de Villequiers, baronnie de Baugy et châtellenie d'Étréchy, demandeur contre Antoine Bézard, marchand fermier, et Jean Jacquemet, bourgeois, demeurant l'un et l'autre à Gron, défendeurs, accusés d'avoir, avec chiens et fusils, chassé sur les terres dépendantes de ces

seigneuries; les défendeurs sont condamnés à 200 francs d'amende chacun et aux dépens compensés. — Requête présentée au Bailliage de Bourges par François-César Letellier, marquis de Courtanvaut, de Villequiers et autres lieux, demandant l'entérinement des lettres de terrier qu'il a obtenues, pour ses terres, seigneuries et marquisat de Villequiers, Baugy et dépendances; proposition et acceptation du sieur Lametairie, notaire royal à Baugy, pour recevoir l'aveu et dénombrement des dites terres.— Sentence rendue à la requête de Louis de Lametairie, procureur pour le marquis de Courtanvaut, contre Louis Colomb, manœuvre à Sollerieux, paroisse de Gron, lequel est condamné à payer au dit seigneur 5 livres 1 denier d'une part, plus 2 deniers, 1 boisseau froment, 1 boisseau marsèche et un-demi boisseau avoine, mesure de Baugy, pour une année d'arrérages de directe des cens et rentes sur les héritages détaillés dans l'exploit introductif de l'instance. — Sentence du bailli de Villequiers qui prononce la réunion au domaine seigneurial de Baugy, du domaine du Sudray assis en la paroisse de Farges avec ses appartenances et dépendances, contre Thomas Barbin, tuteur des enfants mineurs de feu André Guillaume, pour avoir depuis 3 ans négliger d'exploiter le dit domaine; cette sentence porte la mention suivante : « Conformément à l'article 29 du chapitre 2 de la coutume de Lorris qui régit la dite terre de Baugy, le dit domaine du Sudray et ses dépendances demeure dès à présent réuni au domaine de mon dit seigneur de Baugy et Pouligny, pour en jouir et disposer comme il avisera, sauf au dit Barbin ès-dite qualité, les enfants mineurs héritiers ou ayants-cause dudit André Guillaume à revenir dans dix ans, accordés par la dite coutume ou par eux, payant les améliorations impenses, réparations et les arrérages de cens et rentes et autres droits seigneuriaux qui pourraient être échus et dûs. »

B. 3494. (Liasse.) — 145 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1778. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal contre Michel Chauveau, garde de la terre de Villequiers, accusé d'avoir maltraité et blessé volontairement Étienne Leturc, son collègue. — Nomination de curateur aux enfants mineurs de défunt Jean Pillet et de Solange Chauveau. — Information à la requête de Louis Briant, marteleur à la petite forge de Torteron, contre Jean Liverton, accusé de voies de fait et de violences contre le plaignant.

B. 3495. (Liasse.) — 117 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1779. — Inventaire des meubles et effets composant la succession de défunt Claude Perreau et Marie Girault, sa femme, laboureurs dans la paroisse de Gron. — Information à la requête de Mathurin-Jacques-Louis Besnard, régisseur du fourneau de Feularde, contre Jean Michot, tailleur d'habits à Jouet, accusé de vol de charbon. — Vente et discussion des biens provenant de la succession de défunt Esme Bonnard et Jeanne Ferrand, à la requête de Silvain Ferrand, oncle maternel des enfants mineurs des dits défunts.

B. 3496. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1780. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunt Jean Roger et Agathe Crochet, manœuvres, paroisse de Gron. — Information à la requête de Blaise Richard, compagnon tisserand en toile, paroisse de Villequiers, contre Pierre Molins, voiturier par terre, accusé d'avoir battu et excédé de coups le dit Richard. — Procédure criminelle contre Jean Valade, accusé de vol de blé et de menaces d'incendie.

B. 3497. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1781. — Apposition de scellés au domicile de défunt Charles-François Morin, décédé laboureur à la Quinauderie, paroisse de Menetou-Couture. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunt Silvain Josserand et Madeleine Josserand. — Inventaire des meubles et effets délaissés par défunt Antoine Laudon et Brigitte Poisson, laboureurs au bourg de Garigny. — Autorisation de vendre et discuter les biens de feu Louis Pasdeloup et Ursin Guay, à la requête de Catherine Piron, veuve en premières noces de Pasdeloup et en secondes du dit Guay.

B. 3498. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1782. — Émancipation de Nicolas Bard, fils mineur de défunts Gabriel Bard, vivant manœuvre à Baugy et, de Marguerite Charpentier. — Plainte de Jean Lespinat, maître maçon, paroissien de Baugy, demandeur, contre Jean Forest, tisserand dans la même paroisse, au sujet du prix de construction d'un four. — Vente et discussion des meubles et effets de Françoise Porche, décédée veuve de Jean Rivière.

B. 3499. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; 1 pièce parchemin.

1783. — Inventaire des meubles et effets composant la succession de feu Françoise Moreux, veuve de Claude Godefroy, laboureur à Baugy. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Jean Boisson, garde des eaux et forêts de la terre de Baugy et d'Anne Migeon, sa femme.—

Émancipation de Marie Lavrat, fille mineure de défunt André Lavrat et de Solange Martin.

B. 3500. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1784. — Inventaire des meubles et effets de la communauté d'entre défunt Pierre Lebrun, Me chirurgien, paroissien de Berry-Villequiers et Catherine Allemoz, son épouse. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Marcel Pézard, accusé d'avoir volé des chemises, des couteaux et d'autres objets à divers marchands installés sur la place publique à Lafaie-Livron, le jour de l'assemblée de la paroisse. — Réception de Simon-Jude Feuillet, maître d'école à Villequiers, à l'office et emploi de greffier des justices de Villequiers, Baugy et Étréchy.

B. 3501. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1785-1786. — Ordonnance de transfert du cimetière de Couy, choix du terrain sur lequel le nouveau cimetière sera établi, et procès-verbal d'enquête. — Procès-verbal du choix d'un terrain pour l'établissement d'un nouveau cimetière à Baugy. — Émancipation de Jacques Blanchet, fils mineur de Jean Blanchet et Anne Régnier.

B. 3502. (Liasse.) — 121 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1787-1788. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre André Barreau, couvreur à Couy, accusé d'avoir porté un coup de couteau à Denis Primbault, son camarade de chantier. — Demande en séparation de biens par Marie Fublot, contre Pierre Berger, son mari. — Nomination de tuteur à Henri Gourdy, fils majeur de Henri Gourdy et Anne Thoret.

B. 3503. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1789-1790. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Mathieu Chigot, accusé d'avoir volé un sac de blé marsèche. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de Charles Petit et Marie Virot. — Émancipation de Antoine Marie et Anne Gouin, enfants mineurs de Jacques Gouin et Marie Chretien.

B. 3504. (Liasse.) — 8 cahiers comprenant 343 feuillets in-4°, papier.

1671-1746. — Causes d'audience. — Jean Duverne, sieur de Marency et de Roche, contre Marc Noel, demande en désertion d'appel. — François Fouchier, sieur de Sauvasson, contre Éloi Legangneux et Sébastien Verdy : demande en dommages et intérêts. — Jean Bardet, fermier de Fontmorigny, contre Jean Daguin, appréciation du prix du grain et volaille d'après les mercuriales de Bourges pendant l'année 1670; froment, le boisseau, 30 sous 8 deniers; marsèche, 12 sous; avoine, 9 sous; volaille : poule, 8 sous, chapon, 15 sous. — Jean Ragueau, fermier de la baronnie de Villequiers, contre Étienne Louis, défendeur, demande en dommages et intérêts au sujet de la perception du droit de ban vin. — Jacques Votat, fermier du marquisat de Villequiers, contre Étienne Lepré, drapier à La Charité-sur-Loire, demande en paiement de quatre années de cens et rentes (première apparition de la dénomination de marquisat, 26 août 1728.) — Jacques Barberaud, fermier du revenu de la commanderie des Bordes, contre Jeanne Groseillé, servante, qui, sans avoir terminé, son temps a quitté le service du demandeur; condamnation de la défenderesse, dépens liquidés à 12 livres.— Admission de maître Allemoz, procureur postulant près la justice. Ont signé comme curiaux : Ravot, Cherriet, Merlin, Poignot, Doullé.— Claude de Hérouard, chanoine en l'église de Bourges, Réné de Hérouard, chevalier, sieur de Givrou, Eustache de Hérouard, chevalier, seigneur de Luçon, Françoise de Hérouard, fille majeure, tous héritiers de François Sallat, chanoine de l'église de Bourges, contre Edme Ferrand, officier au grenier à sel de Villequiers, défaut. — Ordonnance du bailli qui interdit le pacage des chèvres, sous peine de les voir tuer en conséquence de l'arrêt de parlement (11 juillet 1745.) — Louis Gaillault, chevalier, seigneur de Cru, contre Louis Vincent; demande en saisie-arrêt.

B. 3505. (Liasse.) — 2 cahiers, comprenant 67 feuillets in-4° papier.

1756. — Présentation et installation d'Alexis Gagé comme procureur postulant ès justices dépendant du marquis de Courtenvaux. — Installation de Guillaume Ravot qui a pris à ferme le greffe de la justice de Villequiers. — Le marquis de Courtenvaux contre Dordet; commission établie pour la régie des biens saisis sur Culon, écuyer, sieur de La Charnaie.

B. 3506. (Registre.) — In-4°. 90 feuillets, papier.

1756-1765. — Installation comme gardes de Jean Potelune, demeurant paroisse de Gron, et Jean Barbier, paroisse de Baugy, par Guillaume Luneau, avocat au Parlement, conseiller du roi, garde de la Monnaie de Bourges, bailli et juge gruyer de Villequiers. — Jean Fournier contre Armand Caillier, fermier de Baugy : appel rendu en la jus-

tice de Baugy; annulation de l'appel, la saisie sera continuée et les biens vendus. — Pierre Merlin, fermier du marquisat de Villequiers, contre Nicolas Rambuteau; Nicolas de Billy, seigneur de Chassy, est appelé en cause, ainsi que Romble Pinot, Ursin Chappu, Solange Grenassier, veuve Rémond, Reine Chédin, veuve Chappu, Eloi Boyard et François Riffault, tous défendeurs; Rambuteau est condamné à payer neuf années de cens et rentes dus à la seigneurie de Villequiers, sauf son recours contre les autres défendeurs défaillants. — Réné de Chabenat, seigneur de Savigny, au nom de Marie Cadier, son épouse, contre Lavrat, femme Descluzeaux, condamnation à passer titre nouvel pour une rente de cent sous. — Michel Delarue, notaire royal et procureur à Villequiers, contre Pierre Chertier, manœuvre : condamnation du défendeur à payer au notaire, demandeur, la somme de 6 livres 5 sols pour le tiers du coût d'un acte de vente dû par le dit Chertier, Romble André et Marie Chertier, sa femme et François Migneau.

B. 3507. (Registre.) — In-4°. 180 feuillets, papier.

1765-1771. — Provisions accordées par François-César Letellier, marquis de Courtenvaux, de Villequiers et du Crusy, comte de Tonnerre, d'Ancy-le-Franc, Chaunes et Laigues, seigneur de Baugy et autres lieux, capitaine-colonel de la compagnie des cent suisses de la garde ordinaire du corps du roi : 1° A Siméon Douesgues, comme procureur postulant aux justices de Villequiers, Baugy et Étréchy ; — 2° A Louis Duperray, commo huissier des mêmes justices. — Delarue, notaire et procureur, contre les héritiers Policart, habitants de la paroisse de Couy, condamnation des défendeurs au paiement de la somme de 55 livres 4 sous. — Guillaume Lepain, sieur de Charly, demeurant en la ville de Nevers, contre Harault et Marie Doucet, sa femme, Jean Évrat et Marie Mallicot, héritiers d'André Doucet, domicilié paroisse de Menetou-Couture; Sentence qui ordonne l'estimation du domaine de la Tabalderie. — Marie-Françoise Testelettre contre Bernard Nicot des Rompies, ancien lieutenant d'infanterie, son mari : demande en restitution des deux tiers de la dot, montant à 10,160 livres et tendant à la séparation de biens. — François-Clément Gassot de Lavienne, écuyer, sieur du Chaillou, représentant Jeanne Lebègue, son épouse, héritière de Jeanne Lebègue, épouse de Étienne Lemort de la Bonnauderie, contre Vimont, laboureur au domaine de Bougnou, paroisse de Couy; condamnation du défendeur à payer vingt-neuf années d'arrérages d'une rente de 15 livres ou au déguerpissement des héritages possédés.

B. 3508. (Registre.) — In-4°. 150 feuillets, papier.

1771-1774. — Nicolas Chenu, marchand, contre Michel Gillet, manœuvre, demeurant au village des Chênes, paroisse de Couy; condamnation du défendeur à réparer la portion de grange qui lui appartient et qui est attenante à celle du demandeur, au village et dans la paroisse de Couy. — Édit du roi sur la procédure (17 mai 1771.) — Le marquis de Villequiers contre les nommés Sautain et Garnier, manœuvres, défendeurs défaillants, condamnés à 80 livres d'amende pour avoir fait garder leurs bestiaux dans le bois d'Entrant, appartenant au dit seigneur. — Requête adressée par les officiers de justice au marquis de Courtenvaux et Villequiers afin que les justices de Baugy et Étréchy-ès-Bois soient réunies à celle de Villequiers. Il est dit dans cette requête qu'autrefois les petites justices étaient plus nombreuses dans la circonscription de Baugy, qu'il y en avait à Chanteloup, Chaumoux, Sollérieux et Pouligny; le seigneur de Villequiers est sollicité afin d'adresser au roi la demande de réunion. Ont signé : Massé, bailli, Delamétherie, procureur fiscal, Chevalier, greffier; Delarue, Colinet, Devoucoux, Lecomte et Massé, procureurs, Fesneau, Barbier, Bonnet et Gouget, huissiers.

B. 3509. (Registre.) — In-4°. 90 feuillets, papier.

1774-1776. — Jean-Baptiste de Margat, lieutenant de cavalerie, chevalier, sieur de Crécy, exerçant les actions de demoiselle Thuillier, sa femme, contre Jean Coulon, héritier de Jean Coulon, son père, et de Jeanne Lauverjat, sa mère, demeurant au village de Sollerieux, paroisse de Gron; défaut et condamnation du défendeur à payer 29 années d'arrérages d'une rente de 6 livres. — Étienne Dargent, notaire à La Charité-sur-Loire, demandeur, contre Pierre Merlin, président au grenier à sel de Villequiers : défaut; condamnation de Merlin à payer la somme de 70 livres, montant de son billet. — Exemptions accordées par Nicolas Dupré de Saint-Maur, intendant du Berry, à François Palfroy, grenadier au régiment de Châteauroux, tant de la taille industrielle que de la taille personnelle, en vertu de l'article 50 de l'ordonnance du 27 novembre 1765 ; les dites exemptions dureront un an après le congé accordé au dit Palfroy ; s'il vient à se marier, deux années en plus pour ses biens personnels et ceux de sa femme, et, s'il afferme des biens, l'exemption leur sera étendue pendant une année. — Clément Lauverjat, fermier des cens et rentes de la seigneurie de Villequiers, contre Jean Caillet, manœuvre, demeurant en la paroisse de Saligny-le-Vif; Condamnation de ce dernier au paiement de 108 sols, 1 septier froment, 1 septier marsèche, 3 boisseaux seigle, 18 boisseaux avoine, le tout rendu au domicile de M. Delamétherie, receveur de la seigneurie. — François Massé,

procureur au bailliage de Villequiers contre Pierre Job, dit Gros Job, marchand fermier, défendeur, condamné à payer la somme de 80 livres 18 sous pour frais et déboursés dans trois instances.

B. 3510. (Registre.) — In-4°. 50 feuillets, papier.

1776-1778. — Antoine Moreau de Chassy, sieur de Souesme, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant des milices de Cayenne, dame Rose Moreau, veuve Gassot de Deffend, Philippe de Billy, sieur de Villiers, Villers, Chassy et Morelle, Jean-Baptiste Deschellerins, chevalier, sieur de Boistinandot, paroisse d'Ardelais en Poitou, François Alix, grenetier au grenier à sel de Sully-sur-Loire, tous héritiers de Jacques Moreau, écuyer, sieur de Cœuilly, contre Michel Maudron, curateur à la succession vacante de Éloy Boyard et de Reine Robinet; Demande en résiliation de baux pour non exécution. — François Barbereau, maître de poste à Charentonnay, contre Millet et Jean Lavot, Mauguin partie appelée; contestation au sujet du champ du Cormier, situé paroisse de Sévry ; remise de cause. — Le procureur fiscal contre Françoise Moussy, veuve Vergne, cabaretière, Jean Auclair, tailleur d'habits et Laurent Meunier, demeurant paroisse de La Faye ; contravention à la police des cabarets ; condamnation à 6 livres d'amende. — Provisions de garde chasse accordées à Félix Lamarre dans la circonscription du marquisat de Villequiers.

B. 3511. (Registre papier.) — In-4°, 120 feuillets, papier.

1778-1781.—Étienne Faucard, fermier de La Charnaie, paroisse de Chassy, contre Pierre Merlin, président au grenier à sel de Villequiers; condamnation de Faucard à payer la somme de 40 livres pour une année de jouissance d'un patural situé paroisse de Chassy. — Pierre de Guillon, seigneur de Menetou-Couture, Mornay et Berlière, demeurant à Menetou-couture, contre Jacques Baudoin, chirurgien juré, demeurant à Menetou-Couture. Le demandeur prétend que Baudoin a arraché sans droit les piquets qui forment la limite de l'étang de Menetou dont il est propriétaire, le défendeur répond que de Guillon n'est pas propriétaire des dits piquets; remise de cause pour produire des preuves, le défendeur rapportera une transaction passée entre le dit seigneur et les sieurs Paultre et Cacadier. — Le procureur fiscal contre Jean Robert, manœuvre, demeurant à Baugy et la veuve Pineau; Anticipation de Chemin; Condamnation par défaut à 20 livres d'amende. — Jeanne de Chatenat contre Louis Pétit, meunier, demeurant paroisse de Baugy et fermier des biens des mineurs Boyard, même paroisse; répétition d'une somme de 35 livres due par la succession Boyard.

B. 3512. (Registre papier.) — In-4°. 100 feuillets, papier.

1782-1784. — Jacques Delarue contre Lazare Devoucoux, procureur, demande en retrait lignager, offres réelles; Il s'agit d'une maison et héritages, la sentence faisant droit à la demande de Delarue, lui adjuge l'immeuble sous la condition de rembourser dans les 24 heures le prix versé, les frais et loyaux coûts suivant état. — Michel Chenu, marchand, demeurant à Jalogues, contre Jean Tridon, tisserand et Martial Millet, manœuvre; demande en saisie arrêt pour une somme de 112 livres, prix de fermage de la locature des Jottes, paroisse de Couy. — Installation de Georges Maussand, garde des eaux et bois de la terre et seigneurie de Villequiers et annexes. — Henri Virot et François Ferrand, marchands de bois associés, contre Jean Desbarre, manœuvre, demeurant paroisse de Couy; défaut et condamnation contre le défendeur, qui sera tenu de payer la somme de 24 livres, prix de deux montrées de bois provenant des bois de Gron, appartenant au seigneur de Villequiers. Dépens taxés 7 livres 13 sous. — Jean Chevalier, notaire et procureur contre Pierre Merlin, conseiller du Roi, président du grenier à sel de Villequiers; La palissade formant limite des jardins des parties sera rétablie aux frais de Merlin qui l'a violemment arrachée. — Piedfranc, laboureur, contre Silvain Mallet, manœuvre, condamnation du défendeur à représenter un cheptel de deux mères vaches et 22 brebis dans les trois jours, afin qu'il soit estimé, pour le profit être partagé et le fond de cheptel montant à 135 livres être retiré par le demandeur.

B. 3513. (Registre papier.) — In-4°. 160 feuillets, papier.

1784-1788. — Michel Lauverjat, fermier du domaine de la Croix-de-Pierre, contre Larochefoucault, duc de Doudauville-Fezenzac, baron de Montesquiou et marquis d'Aumont, et aussi contre Jacques Merlin, fermier, sortant du dit domaine, demande en reddition et états des lieux. — Jacques-Philippe de Billy, chevalier, seigneur de Villiers et Chassy, contre Jean Bonnebouche, condamné au service d'une rente de quatre boisseaux et d'un passer titre nouvel. — Louis Poubeau, seigneur des Préaux, contre François Bardoux, tuilier, demeurant à Jointe, paroisse de Chassy, condamné à payer la somme de 24 livres pour vente de bois d'équarrissage destiné à la construction de la tuilerie. — Philippe Penardeau, garde général et collecteur des amendes de la maîtrise des eaux et forêts de Bourges, y demeurant, contre Edme Gunet, tiers saisi, et Jean Callira, marchand en la paroisse de Saligny-le-Vif, défaut contre les

défendeurs, condamnation de Gunet, faute d'avoir fait déclaration affirmative à payer la somme de 229 livres dûe au demandeur.— Charles Rapin, conseiller du Roi, contrôleur, contre-garde de la Monnaie de Bourges, contre Meunier, manœuvre, domicilié en la paroisse de Notre-Dame de Berry-Villequiers, défaut et condamnation du défendeur à passer titre nouvel d'une reconnaissance de 8 livres de rente assise sur plusieurs héritages situés dans la paroisse de Notre-Dame. — Duc de Doudauville, baron de Montesquiou et marquis d'Aumont, tous pour leurs femmes, héritières de François César Letellier, marquis de Courtanvaux, demandeurs contre Jean Michel, manœuvre, demeurant en la paroisse de Couy, défendeur : défaut et condamnation au paiement de la somme de 92 livres 13 sous, pour laquelle il est porté à la liève du marquisat de Villequiers. — Jean-Baptiste de Courvol, capitaine d'infanterie au régiment de Limousin, chevalier, seigneur de Lugny-Champagne, Billeron, Menasson et autres lieux, contre François Ferrand, laboureur à Poussy, paroisse d'Étréchy : remise de cause, dépens réservés. — François Massé, avocat en parlement, bailli en la justice de Villequiers, contre Jean Dumas, manœuvre, autrefois métayer du demandeur. Règlement de compte : le défendeur défaillant est condamné à payer 173 livres; entre autres articles cités, 36 livres 5 sous, prix d'un poinçon de vin. — Enregistrement de congé absolu, délivré le 20 août 1785 par Dufour de Villeneuve, intendant de Berry, à Guillaume Rapin, tombé au sort en l'année 1779 pour la paroisse de Saligny-le-Vif, pour servir dans les troupes provinciales.

B. 3514. (Registre.) — In-4°. 80 feuillets, papier.

1788-1790. — Jean Damours, boulanger et cabaretier, demandeur contre Jean Michelet, charron, demeurant au bourg de Couy; condamnation de ce dernier au paiement de la somme de 90 livres et une paire de poulets, prix de location; dépens liquidés à la somme de 9 livres 13 sous 3 deniers. — Pierre Mindray, entrepreneur de chemins, demeurant au château de Sévry, contre Salmon, manœuvre au village des Chênes, paroisse de Couy. Défaut contre Salmon, condamné à payer : 1° 8 livres pour garde de 18 brebis du 24 juin 1787 jusqu'au 1er mars 1788 ; 2° 40 sols pour la valeur d'un boisseau de blé mouture ; 3° 20 sous pour une demi-aune de toile. — Nicolas Duron, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Marcilly, contre Pierre Fontaine, cabaretier à Étréchy, représentant les mineurs Brulard : condamnation du défendeur à l'exécution du bail consenti par le demandeur à Pierre Brulard et Marie Livache, sa femme, pardevant Delamethérie, notaire à Villequiers, et au paiement de la somme de 1878 livres. — Ambroise Polycarpe de La Rochefoucault, duc de Doudauville, grand d'Espagne de la 1re classe, exerçant les actions de dame Letellier de Montmirail, duchesse de Doudauville, Pierre de Fezenzac, baron de Montesquiou, 1er écuyer de Monsieur frère du Roi, exerçant les actions de dame Charlotte Letellier de Montmirail, baronne de Montesquiou, Céleste Daumont, marquis d'Aumont et de Cœuvre, demandeurs contre François Harrault, voiturier, demeurant au bourg de Baugy, défaillant, condamnation à réparation de dommages causés dans les bois par fouilles et excavations, lesquels seront estimés par experts.

B. 3515. (Registre.) — In-4°. 30 feuillets, papier.

1785-1790. — Causes extraordinaires. — Louis Courtois, laboureur au domaine du Guet, paroisse d'Étréchy, contre Chauveau, laboureur au domaine du Subdray, paroisse de Farges. Contestation à l'occasion du délaissement du domaine du Subdray par le défendeur : Réclamation de la somme de 220 livres, prix de 114 boisseaux de mouture qui ont été employés à la nourriture des gens de la maison pendant l'année 1781. Le sieur Chauveau laissera comme grains de semence 21 boisseaux seigle, 16 boisseaux méteil, 112 boisseaux froment, 12 boisseaux d'ingrain, 4 boisseaux petit froment, 3 boisseaux avoine d'hiver, 107 boisseaux marsèche, 31 boisseaux petite marsèche, 42 boisseaux avoine, le tout mesure des Aix. Il rendra en chevaux une valeur de 450 livres 8 sous; en bœufs, 604 livres, une vache et un veau de 63 livres ; 40 brebis et 9 agneaux sans estimation et 86 moutons de 2 ans à 15 livres 10 sous la paire.— Levée en 1782 des troupes provinciales ; congé accordé à Jean Tassin, natif de Gron, par l'intendant Dufour de Villeneuve, il jouira de l'exemption de la taille personnelle pendant l'année 1789, et, s'il se marie, pendant deux ans en plus, sans que cette exemption puisse s'étendre aux biens pris à ferme (exécution des articles 11, 12 du titre 10 de l'ordonnance du 1er décembre 1774.) — Gaspard Guérin-Homery, ayant-droit d'Étienne Lauverjat, propriétaire du domaine de Gorgy, paroisse de Saligny-le-Vif, contre les époux Gadoin, fermiers du dit domaine. Transcription du bail *in extenso* et sentence qui prononce l'expulsion des Gadoin pour n'avoir pas exécuté les conditions du dit bail.

B. 3516. (Registre.) — In-4°. 12 feuillets, papier.

1751-1761. — Livre d'écrou de la prison de Villequiers. — Procès-verbaux de mise sous écrou des nommés Berger et sa servante, Gilbert Alexandre dit Grand Bord, Jean Samour, etc.

B. 3517. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1666-1729. — Causes d'audience du bailliage de Baugy. — Procédures entre Jolly et Naudin, demandeurs, contre Jolly, défendeur, relatives à la jouissance d'une maison affermée par le défendeur aux demandeurs, lesquels sont déboutés et condamnés aux dépens. — Demande par Jean Thoret, Antoine Noiraut et Catherine Joly, sa femme, en exécution de la saisie à eux octroyée contre Vannereau, leur locataire, à Saligny. — Plainte et information à la requête de Michel Oriot de Grimonville, en sa qualité de commissaire-gardien à la saisie pratiquée sur le sieur de Maisonfort, pour violences exercées contre lui et ses ouvriers par le dit Maisonfort, pendant et à l'occasion de l'exerciee de son mandat.

B. 3518. (Liasse.) — 11 cahiers in-4°, 137 feuillets, papier.

1655-1744. — Anne Hérault, veuve de Gabriel Lebègue, écuyer, seigneur de La Court et du Chaillou, conseiller du Roi, maire perpétuel de la ville de Bourges, demandeur par exploit de Rapin, sergent de la justice, contre Claude Robert, commissaire, établi aux blés saisis sur François Barbarin et Robert Chevrette. — René de Culon, écuyer, sieur de La Charnaie, demandeur, contre Romble du Chateausage : acte de comparution des parties, qui toutes deux ont constitué pour procureurs Chevrier et Champion. — Gabriel Milhet, marchand forain, contre André, autre marchand forain : contestation au sujet de la possession d'un banc pour vente de marchandise dont se serait emparé André au détriment du défendeur. — Étienne Lauverjat, procureur fiscal à la justice des Aix-d'Angilon, contre dom Antoine Brancier, prieur d'Ourouer : défaut.—Michel Hauréault de Grimonville contre Jacques Fleurier frères et Marie Moulin, saisie-arrêt. — Comparution au greffe de Pierre de Chaludet et de la Maison-Fort, seigneur de Marsilly où il demeure : affirmation de voyage. — Étienne de Chabenat, seigneur de Savigny, contre Pierre Seuret et consorts : demande en paiement d'arrérages : défaut.

B. 3519. (Liasse) — 2 cahiers in-4°, 293 feuillets, papier.

1751-1772. — François Chédin et Jean Caillet, fermiers, contre Jean Riquer, commissaire, établi à la garde des blés appartenant à François de la Buxière des Essards. — Claude Métairie contre Vincent et Mathieu Lamiron, demande en débouté d'opposition : défaut contre les défendeurs dont l'opposition sera nulle ; condamnation aux frais taxés à 8 livres 7 sous 6 deniers.

BAILLIAGE D'ÉTRÉCHY - ÈS - BOIS

B. 3520. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, 76 feuillets, papier.

1706-1715. — Réception en qualité de greffier, et en remplacement de Champion, de Louis Bardet, présenté par Pierre Bardet, son père, receveur de la seigneurie d'Étréchy. Ce greffe avait été affermé à Champion par Bardet père, qui paraît en être resté propriétaire. Ont signé comme curiaux : Jacquart, juge ordinaire; Bardet, Trémeau et Rat. Bardet père signe comme caution de son fils. — Renonciation de Marie Vivant, veuve de Jacques Rat, procureur fiscal et notaire de la Châtellenie d'Étréchy, à la communauté qui a existé entre elle et son mari en vertu de l'option qui lui est accordée par son contrat de mariage. — Jean Cherrier, sieur des Tuileries, lieutenant de la Chapelle-d'Angilon, contre Michel Paston, défendeur à l'exécution de ses meubles pour remboursement d'une rente de 7 livres 10 sous, consentie pardevant Desbrielles, notaire à Bourges.

BAILLIAGES D'AZY ET DU LASSAY

B. 3521. (Liasse.) — 68 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1696-1790. — Installation de Bernard de Varennes, bailli, et de Pierre Naudin, procureur fiscal en la justice des Aix-d'Angilon, pour remplir les mêmes fonctions en la justice d'Azy. — Reconnaissance et levée des scellés posés après la mort de Françoise Chenu, veuve Louis Frapier; requête de Michel Chenu, tuteur des mineurs Frapier. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Louis Chauveau, trouvé mort dans une grange. — Vente et discussion des meubles et effets dépendant de la succession de Pierre Lasne et de Marie Riaux, sa femme, à la requête de François Riaux en sa qualité de tuteur des enfants mineurs.

B. 3522. (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, 122 feuillets, papier.

1723-1787. — Les deux premiers cahiers, qui sont les registres d'audiences et des causes extraordinaires de la justice d'Azy, comprennent, l'un 60 feuillets : il porte la date de 1776 ; l'autre 36 feuillets : il va de 1761 à 1782. Le troisième registre est celui des audiences extraordinaires de la justice du Lassay : il se compose de 26 feuillets et va de 1723 à 1787.

BAILLIAGE DE FARGES-EN-SEPTAINE

B. 3523. (Liasse.) — 64 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1695-1708. — Silvain Bertrand, maître en chirurgie, demandeur contre Jean Boyer, Jean Pitaut et Marie Boyer, sa femme, défendeurs défaillants, condamnés à payer au

demandeur la somme de 115 livres pour visites et fourniture de médicaments. — Marie Laville, demanderesse en séparation de biens contre Claude Montigny, son mari, défendeur. — Messire Charles Pinon, chevalier, seigneur de Boisbouzon, Avor, Farges et autres lieux, demandeur en saisie contre Guillaume Vidot, maître tisserand, défendeur.

B. 3524. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1673-1705. — Estimation des bestiaux de la grande métairie de Boisbouzon à l'entrée en jouissance de Jean Péan. — Mémoire de ce qui est dû par Mmes les abbesses, religieuses et couvent de Bussières à sieur Jean Péan, fermier de Boisbouzon. — Opposition par Étienne Montigny à l'adjudication faite au profit de Jean Perrot des blés du domaine de Boisbouzon.

B. 3525. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, contenant 13 feuillets, papier

1735-1789. — Messire frère Étienne Dauphin, prêtre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Beddes, poursuite et diligence de Claude Bellier, fermier général de la commanderie de Farges, demandeur contre Jean Picamy en paiement de dix années d'arrérages de cens et rentes. — Messire Charles de Bigny, seigneur marquis de Bigny, la Brosse et autres lieux, demandeur contre la veuve Radoux en paiement de 5 années d'arrérages des droits d'avenage, guet et bourgeoisie.

BAILLIAGE DE VERRIÈRE

B. 3526. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1770-1790. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Edme Marchand, manœuvre à Bouy, paroisse de Nérondes. — Nomination d'un tuteur à Jeanne Malicot, fille mineure de défunts Aimé Malicot et Françoise Séguin. — Enquête de vie et mœurs et lettres de provisions pour Edme Millet, postulant à l'emploi et office de garde de la terre et seigneurie de Verneuil.

BAILLIAGE DE CHASSY-VILLIERS

B. 3527. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1700-1768. — Information à la requête du sieur Claude Robert des Mauchins, sieur de Chassy, contre Pierre Vallier, laboureur au dit Chassy, et Antoinette Brunet, sa femme. — Acte de tutelle et curatelle des enfants mineurs de François Langevin et Anne Divoy, laboureurs au domaine de Villiers, dans la paroisse de Chassy.

BAILLIAGE DE MENETOU-COUTURE

B. 3528. (Liasse) — 52 pièces, papier.

1764-1783. — Jean Pivert, manœuvre à Menetou-Couture, demandeur contre Pierre Chapottet, défendeur, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures au demandeur; condamnation de Chapottet en 50 livres de provisions et en tous les dépens. — Michel Delarue, fermier des cens de cette justice, demandeur en paiement de 13 années d'arrérages contre Francois Tisserat, défendeur défaillant; les conclusions du demandeur lui sont adjugées. — Procès-verbal de saisie-exécution à la requête de Pierre de Guillou, chevalier, seigneur de Menetou-Couture et autres lieux, contre François Tisserat.

BAILLIAGE DE VILLEVILLE

B. 3529. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1700-1782. — Nomination de tuteur et curateur à Jacques, Louise, Marie et Marguerite Farineau, enfants mineurs de Jean Farineau et de Marie Geoblin. — Demande par Louis Lainé, laboureur à Mornay, veuf de Anne Brunet, en dissolution de la communauté ayant existé entre lui et sa femme. — Vente et discussion des meubles et effets appartenant aux enfants mineurs de défunts Nicolas Gaget et Louise Vannereau.

BAILLIAGE D'ASTILLY

B. 3530. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1749-1775. — Procès-verbal contre Jacques Guéry et Joseph Pichot pour avoir fauché avant le temps dans le pré des Novissons.— Information à la requête de Simon Lecuellet, laboureur, contre Étienne Baujard, accusé d'avoir fait maltraiter par ses chiens une « porche » (truie) appartenant au dit Lecuellet. — Partage des biens de la communauté entre François Compain et Marie Carreau, sa femme défunte. — Compte de tutelle rendu aux enfants mineurs de défunt François Carreau et Marie Mallét.

BAILLIAGE DE BENGY-SUR-CRAON

B. 3531. (Liasse). — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1571-1746.—Compte de tutelle rendu par Gilbert Charenton, laboureur à Bengy, et tuteur de Jacques et Jean Charenton, enfants mineurs de défunts Jean Charenton et Jeanne Chantelat. — Avis de parents qui autorise Gilbert Charenton, tuteur des enfants mineurs de feu Jean Charenton à renoncer pour eux à la succession de leur père.

BAILLIAGES DE NÉRONDES, IGNOL, TENDRON ET FONTENAY

B. 3532. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1755-1790. — Inventaire des meubles et effets mobiliers de la communauté entre Louis Droit, maître chirurgien à Nérondes, et Marie-Jeanne Barthelot, sa défunte femme. — Émancipation de Guillaume et Gilbert Gagé, enfants mineurs de Alexis Gagé et Jeanne Colin. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean et Pierre Ragon, enfants mineurs de François Ragon et Marie Godefroy. — Nomination de tuteur à Jean et Marie Ravisé, enfants mineurs de Léonard Ravisé et de Marthe Luquet. — Apposition de scellés au domicile de François Marchand, maréchal à Nérondes, après le décès de Anne Berthault, sa femme.

B. 3533. (Liasse.) — 4 cahiers in-4°, papier. 65 feuillets.

1777-1786. — Comparution de Jean André, tailleur d'habits et marguillier de Nérondes, porteur de la procuration de dame Anne Lespagnol, veuve Ive Colombel, demeurant paroisse des Pas, au diocèse d'Avranches en Normandie, habile à succéder à Mathias Lespagnol, décédé curé de Tendron. Renonciation à la succession. A cet acte ont signé : Delarue, bailli, Gonet, greffier, André, mandataire, Devoucoux et Colinet, procureurs, Joseph Charton, maréchal à Ignol, Guy Chamerguier, tuilier à Fontenay, Carpentier, marchand épicier à La Charité-sur-Loire, Jean Charbonnier, domestique, Léonard Ravisé, laboureur, François Charpy, domestique, Jean Prin, Anne Paysant, fille majeure, domestique, Jean de la Bergerie, Étienne de Montsaulnin, chevalier, seigneur baron de Fontenay, Ribert, marchand de draps de soie, Madeleine Barbier, veuve Jean Mathelin, Gilbert Baravault, sieur du Chautay, Gauthier, curé de Flavigny, Joseph Bonneau, archiprêtre de Montfaucon, tous créanciers de la succession Lespagnol et opposants à la délivrance de deniers contre François Auclain, manœuvre, curateur nommé par justice à cette succession en déshérence. Parties intervenantes : Jacques Taupin, médecin ordinaire du roi, Jacques Roger, docteur en médecine, Antoine Raillard, chirurgien, etc.

BAILLIAGE DE PRÉCIGNY

B. 3534. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1778-1788. — Plainte de plusieurs habitants de Précigny contre Gilbert Gonnet, manœuvre au même lieu, au sujet du trop grand nombre de bestiaux qu'il tient et fait pacager sur les communaux contrairement aux arrêts et règlements. — Nomination de tuteur et curateur à Pierre Bussière, fils mineur de défunts Pierre Bussière et Marguerite Larrivé. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de François Faucard et d'Anne Jutin, sa femme.

JUSTICE DE LA CHATELLENIE DE LUGNY

B. 3535. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1764-1779. — Nomination de tuteur à Jean et Anne Fontaine, enfants mineurs de défunts François Fontaine et Marie Millet. — Sentence obtenue par Messire Jean Philibert de Courvol, seigneur de Lugny, Mimassan et autres lieux, contre Jacques Maillaut et autres, condamnés à quitter les maisons qu'ils habitent à Étiveau, faute de paiement. — Émancipation de Marguerite Vetois, fille mineure de défunts Louis Vetois et Françoise Petit. — Inventaire des meubles et effets de la communauté entre défunts Michel Cormery et Marie Juttin, sa femme.

JUSTICE DU MARQUISAT DE MAUPAS (MOROGUES)

B. 3536. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1698-1771. — Joseph Ravot, marchand à Henrichemont, demandeur contre Jean Pezard, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de défunt Jean Thepin, décédé débiteur envers le dit Ravot de trois obligations passées devant notaire. — Procédure criminelle contre Pierre Fillolois, manœuvre à Morogues, accusé d'avoir par malice blessé d'un coup de serpe le nommé Silvain Roblet. — Information à la requête de François Pasdeloup, potier à Henrichemont, contre Catherine Pasdeloup, veuve Guillaume Cartier, et ses enfants, accusés de destruction de récoltes et menaces de mort.

B. 3537. (Liasse.) — 7 cahiers in-4°, 269 feuillets papier.

1690-1717. — Causes d'audience. — 27 avril 1701. Lettres à terrier délivrées par le Roi à Antoine Agard, écuyer, seigneur de Maupas et Morogues, conseiller du Roi, président-trésorier de France pour les dites terres. — Dans ces lettres, il est dit que les terres de Maupas et Morogues ont été acquises par décret au bailliage de Bourges en 1688, et que l'une, celle de Maupas, est possédée en franc aleu.

BIALLIAGES DE BRÉCY, MOULINS ET Ste-SOLANGE

B. 3538. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1629-1684. — Partage des biens dépendant de la succession de défunts Ollivier Robinet et Anne Millet, sa femme. — Jean et Pierre Dadu, manœuvres à Moulins-sur-Yèvre, demandeurs en paiement d'une somme de 21 livres, contre Étienne Guillot, défendeur. — Contrat d'arrentement passé devant Me Claude Robinet, notaire, par le sieur comte du Rosoy, au nom de dame Françoise Guyot, son épouse, veuve en premières noces de Messire Esme de Culan, vivant seigneur de Brécy, Sainte-Solange et Moulins-sur-Yèvre.

B. 3539. (Liasse.)— 98 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1641-1678. — Mise en ferme, en l'auditoire du bailliage de Brécy, des terres, vignes et prés de la succession de feu Sébastien Caillet. — Acte d'assemblée des habitants de Sainte-Solange du 20 janvier 1641, à l'effet de nommer les collecteurs et leveurs de la taxe pour la subsistance des gens de guerre imposée sur la paroisse. — Louis Alabat, demandeur contre Jean Lestelon; condamnation du défendeur à payer au demandeur deux aunes de toile de chanvre femelle, valant 25 sous, 2 poules et 4 deniers de cens. — Assignation à la requête de Philippe Belaire, laboureur au Nointeau, paroisse de Sainte-Solange, contre Jean Lerasle, manœuvre, sommé de payer 6 livres et 2 quarts et demi de chanvre femelle, restant à payer sur le prix d'acense de son loyer, 40 sous pour 2 charrois du Nointeau à Brécy, 3 livres pour le labourage de 6 boisselées de terre. 20 sous pour un charroi de foin et un de blé, et 3 livres 17 sous pour 11 journées de défaillance de moisson. *(Sic)*—Sommation contre Silvain et Étienne Pillet, d'avoir à représenter le chanvre du sieur Somard, dont ils sont dépositaires.

B. 3540. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1665-1695. — Renonciation par Louis Lestelon, laboureur à Sainte-Solange, à la succession de Jean Lestelon, son père. — Assemblée des habitants pour la nomination des collecteurs des tailles (1696). — Information à la requête de Michel Vaslin contre Jacques Jacquelin, accusé d'avoir injurié et frappé le plaignant.

B. 3541. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1676-1696. — Dame Françoise Guiot, comtesse du Rosoy, demanderesse en paiement de termes échus contre Robert Saget et Louis Poussé, défendeurs, fermiers de la dite comtesse; saisie à la requête de la demanderesse des blés et chanvres pendant par racine sur les terres affermées par les dits défendeurs. — Nomination d'un curateur aux enfants mineurs de défunts Philibert Gravier et Agathe Tellier, son épouse, décédés laboureurs en la paroisse de Villabon. — Sébastien Deshomme, vigneron à Saint-Germain-du-Puy, demandeur en paiement de 40 livres d'argent et 2 poules et demie, contre Robert Gautier, vigneron à Sainte-Solange, défendeur; saisie et vente des biens du défendeur.

B. 3542. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1650-1681. — Contrat de mariage entre Jean Robineau, manœuvre à Villeneuve, paroisse de Brécy, et Catherine Gaudry. — Arrentement du moulin de Sainte-Solange, par Françoise Guyot, veuve de Esme de Culan, à Denis et Antoine Mallet, moyennant 30 livres et 2 chapons. — Contrat de mariage entre Jean Villain et Françoise Lavallette, demeurant à Brécy, portant donation réciproque. — Vente et adjudication des blés, chanvres et autres fruits pendant par racines, saisis sur Jeanne Mignot, veuve de Jean Mallet, Blaise Pinet et autres, dans l'étendue de la justice de Brécy. — Acense du greffe de la dite justice, par Claude Ligonnet à Michel Robinet pour 45 livres tournois par chaque année.

B. 3543. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1678-1744. — Plainte portée par Catherine Liaudin, veuve Jacques d'Ivoy, bourgeoise de Bourges, contre Silvain Fouchier, laboureur au village de Guilly, paroisse de Sainte-Solange, accusé d'avoir injurié et frappé la plaignante. — Procédure civile entre la comtesse du Rosoy, en sa qualité de mère et légitime tutrice de Esme de Culan, son fils, et Denis Legrand, meunier exploitant un moulin dépendant de la seigneurie de Brécy (1694). — Catherine Gaudin, veuve de Jacques Divoy, demande en dommages et intérêts, contre Silvain Fouchier, laboureur au domaine de Guilly, paroisse de Brécy, pour avoir fait passer plusieurs fois un troupeau de brebis dans un champ ensemencé, appartenant à la demanderesse. — Signification à Simon Mallet d'un jugement qui le condamne à payer la somme de 210 livres à Jean Guyot et François Pasdeloup, et d'une saisie conservatoire des blés pendant par racine, en garantie de la dite somme.

B. 3544. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1725-1778. — Inventaire des meubles, effets mobiliers et tous autres objets trouvés au domicile et après le

décès de Jean-Baptiste Bazin, vivant curé de Brécy, à la requête de François Sadé, curé d'Étréchy, légataire universel du dit défunt. — Demande en partage et licitation d'une locature sise à Moulins-sur-Yèvre, possédée indivisément par Pierre Lanoue, Guillaume Lanoue et autres co-propriétaires. — Nomination de tuteur à Jean Jampierre, fils mineur de défunts Guillaume Jeampierre et Anne Delecole, ses père et mère, décédés tailleurs d'habits à Moulins-sur-Yèvre. — Réception de Jacques Torchon à l'office de juge-bailli de Brécy, procès-verbal de son installation en vertu des provisions d'Alexis Gauthier, seigneur du dit Brécy.

BAILLIAGE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER ET SAINT-CAPRAIS

B. 3545. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1724. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal contre Robert Perroux, Jean Barreau et Jean Cartier, accusés d'avoir frappé François Delor.

B. 3546. (Registre in-4°.) — 101 feuillets, papier.

1762-1779. — Procès-verbal dressé par Jean Thomas et Claude Gimonnet, sergents, gardes-bois, chasses, pêches et autres biens dans toute l'étendue de la seigneurie de Saint-Florent et Saint-Caprais, reçus et assermentés tant en la dite châtellenie qu'en la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Bourges, contre la dame Dumoutier et son mari, directeur du bureau de tabac à Bourges, y demeurant ordinairement, et en ce moment dans la maison qui leur appartient sur la place de Saint-Caprais, pour avoir fait abattre les ormes qui se trouvaient sur la dite place et menacé de tuer les susdits sergents à l'aide de broches et à coups de fusil. — Sentence qui fixe les audiences de la justice de Saint-Florent au lundi de chaque semaine : ces audiences jusque-là avaient tenu tantôt le mardi et tantôt le mercredi, jours qui coïncidaient avec les jours d'audience du bailliage royal de Bourges. — Le procureur fiscal de la seigneurie de Saint-Florent contre : les époux Jean Roger et les époux Jean Morel, demeurant au bourg de Saint-Florent, inculpés défaillants, accusés d'avoir passé et repassé dans un pré appartenant au dit seigneur; condamnation à 1 livre 10 sous d'amende chacun et aux dépens compensés. — Le même contre Étienne Robert, laboureur en la métairie de Champault, inculpé d'avoir gardé ou fait garder à garde faite un troupeau de cent moutons dans une coupe de deux ans; condamnation du dit Robert à 3 livres d'amende par chaque mouton et aux dépens, taxés à 11 livres 8 sous 6 deniers. — Procès-verbal de la lecture et publication de l'arrêt du Conseil supérieur de Blois portant règlement sur le glanage en date du 15 juillet 1771 et prescrivant qu'il soit enregistré dans tous les greffes et exécuté selon sa forme et teneur sous peine de 50 livres d'amende et de plus grandes peines, s'il y échet, contre tout contrevenant, propriétaire ou glaneur.

BAILLIAGE DE CHANFRAUD

B. 3547. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1680-1722. — Reconnaissance au profit du prieur de La Charité-sur-Loire, par Jaquette Delagrange, veuve Jacques Badin, marchand à Bourges, d'une rente de 4 septiers de froment et 6 poules, plus 5 livres de cens sur maison et terre situées à Entrevin, paroisse de Civray. — Sentence du bailli de Chanfraud du 30 mars 1701 qui enjoint à André Bastard, laboureur, de communiquer les titres en vertu desquels il possède différentes terres, et entre autres celle dite de Chanfraud, dans la paroisse de Trouy, chargée de 5 livres de rente perpétuelle et une poule de cens accordables au profit du prieur de la Charité-sur-Loire, et, ce faisant, se voir condamné à payer les profits et droits d'accordement des acquisitions par lui faites des dites terres. — Transaction entre le prieur et les religieux de La Charité-sur-Loire, seigneurs de Chanfraud, et le seigneur Lemort, touchant le droit prétendu par le prieuré de prélever annuellement 15 livres de cens, 3 boisseaux d'orge, 9 boisseaux d'avoine et une geline de coutume sur chaque maison située dans la justice de Chanfraud.

BAILLIAGE DE VILLENEUVE-SUR-CHER

B. 3548. (Liasse). — 141 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1579-1788. — Assemblée des habitants de la paroisse de Villeneuve, à la requête de Étienne Miron, procureur de la fabrique « et négosse » du dit lieu, pour délibérer, si les dits habitants devaient intervenir ou non dans la procédure pendante entre le seigneur de Villeneuve et celui de Moulin-Neuf, au sujet de la propriété des accrues produites par la rivière de Cher. A l'unanimité, les membres présents : Jean Guignard, Jean Claudet, Gabriel Chirade, Étienne Baudot, Claude Bordelon, Pasquet Sirot, André Bauchard, Esme Pirot, Jacques Moirot, etc., etc., ont été d'avis que le dit Miron n'interviendrait point dans le procès, sinon pour dire qu'ils ne prétendent rien aux dites accrues et qu'ils ont toujours ouï dire que les accrues laissées par le Cher appartenaient au seigneur haut justicier. — Foi et hommage rendus

par Marguerite de Guibert, veuve de Étienne Mosnier, écuyer, sieur de Milandre, au seigneur de Villeneuve. — Ordonnances du bailli de la justice de Villeneuve à ses assises générales, tenues au dit lieu le deuxième jour d'octobre 1579, sur les requêtes judiciairement faites par le procureur du duc de Berry en suivant le contenu des ordonnances royaux sur ce faites tendantes ès fins qui s'ensuivent : Premièrement, est inhibé et défendu suivant les dites ordonnances à tous hôteliers, cabaretiers vendant vin en ce lieu de bailler en leurs maisons à tous les habitants et demeurants en la dite paroisse à boire ni à manger, et aux dits habitants d'aller es dites hôtelleries et tavernes sous menace d'être punis et corrigés selon les peines exposées es dites ordonnances royaux, etc., etc. et aussi à tous les justiciables et demeurants en la terre et justice du dit lieu, de ne transporter causes en première instance en matière civile ou criminelle. en autre justice que devant le dit bailli, etc., etc. — « Et afin que nos présentes ordonnances tiennent, et que nul n'en prétende cause d'ignorance, avons ordonné qu'elles seront lues et publiées par le curé à deux prônes, et par les soins de notre greffier placardées à la porte de l'auditoire du dit lieu, ou pilory étant proche du dit lieu, afin que tous les habitants et passants dans la dite commune en prennent connaissance. Signé, Martynet. » — Sentence du même qui condamne Claude Blanchard et consorts à payer à dame Marie Lenormand, veuve de Vincent Soumard, écuyer, sieur de Villeneuve, 29 années d'arrérages de rentes à raison de 7 sous 6 deniers argent, 1,600 de tuile et 3 poules par années, avec cette clause que, faute par les condamnés de s'exécuter dans les six mois, les immeubles sur lesquels les dites rentes sont assises seront de droit acquis et réunis à la seigneurie.

B. 3549. (Liasse.) — 4 cahiers in-4°, 87 feuillets, papier.

1693-1748. — Registres du greffe. — Ordonnance du lieutenant et juge ordinaire civil et criminel de la justice de Villeneuve-sur-Cher, qui ordonne l'apposition des scellés en la maison curiale du dit Villeneuve, où est décédé le sieur Gérard Brulaire, titulaire de la cure; procès-verbal de l'apposition des dits scellés. — Le procureur fiscal, demandeur, contre Antoine Vacher; condamnation du défendeur à payer au seigneur 7 livres, d'une part, pour reste de vente de blé, plus 36 sous 4 deniers et 4 poules pour une année d'arrérages de rente foncière sur la maison où il demeure. — Rémy Grandjean, bourgeois de Bourges, demandeur contre Martin Archambault, défendeur, comme responsable de son fils mineur, accusé d'avoir tué une vache appartenant à Grandjean ; condamnation d'Archambault à payer au demandeur la somme de 40 livres, si mieux il n'aime s'en rapporter à l'estimation qui sera faite à ses frais par des experts qui ont vu et visité la dite vache le jour qu'elle a été trouvée morte. — Demande en reddition de comptes de tutelle par Pierre Souchois, maître boucher à Bourges et Claude Bauchard, cabaretier au bourg de Villeneuve, au nom et comme mari exerçant les actions de Marie Souchois, sa femme, enfants et héritiers de feu Jacques Souchois, contre Jean Souchois, fermier de Plantard, ci-devant tuteur des dits demandeurs pendant leur minorité. — Sentence du bailli de Villeneuve-sur-Cher qui condamne Marie Tiennot, veuve de Pierre Souchois, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants, à payer à Claude Bauchard la somme de 105 livres pour 7 années d'arrérages d'une rente annuelle de 15 livres, et ordonne qu'elle sera tenue de passer contrat de constitution et que, faute par elle de le faire, la présente sentence en tiendra lieu.

BAILLIAGES DE CHARENTONNAY, MARCILLY ET SÉVRY

B. 3550. (Registre.) — In-4°. 64 feuillets, papier.

1714-1735. — Charlotte-Angélique Le Bourgoin, veuve Bernard, comte Dupra, Dame de Charentonnay contre Pierre Fontaine, marchand, paroisse du même nom. Remise de cause. — Pierre Goirre, sieur de Laplanche, contre Renaud Lacugne et Jean Dugué, tiers saisis, Pierre Devesme et Françoise Nelliot, débiteurs principaux; montant de la déclaration affirmative, 17 livres. — Les dames religieuses bénédictines réformées du couvent de Notre-Dame du Mont-Piété en la ville de la Charité-sur-Loire, contre François Perseur, sieur du Plessis, tuteur des enfants de Marin de La Villette, sieur de Cassinost. Cause remise.

JUSTICES DU COMTÉ DE NANÇAY ET DE NEUVY-SUR-BARANJON

B. 3551. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1759-1789. — Information sur la plainte de Jean Prognon père et Gabriel Prognon fils, laboureurs au domaine du grand Meunet, paroisse de Nançay, contre la nommée Anne Rocher, veuve Loiseau, et ses deux fils, accusés d'avoir excédé de coups les plaignants et d'avoir cassé le bras du fils Prognon d'un coup de barre de fer. — Apposition de scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Marie Blanchard, domestique de Messire Pierre Gouin, curé de Nançay. — Inventaire des meubles dépendant de la communauté ayant existé entre Jean

Virard, cocher de Madame la comtesse du Buat, et Angélique Lelu, sa défunte femme. — Réception de Joseph Brault, praticien, à l'office de procureur fiscal et notaire en la justice de Nançay.

B. 3552. (Liasse.) — 6 cahiers, papier.

1668-1678. — Comparution pardevant Silvain Pinguet, bailli, de Martin et Jeanne Renicqdieu, enfants de André Renicqdieu, la dite Jeanne femme de Thomas Olivier. Renonciation à la succession de André. — Madame de Nançay, demanderesse par Claude Bourdois, son procureur fiscal, contre Julien Dezelus. Sentence préparatoire. Offres de 40 livres consignées entre les mains de Antoine Bouquin, chirurgien au bourg de Neuvy. — Les audiences de la justice se tiennent tantôt au bourg de Nançay et tantôt au bourg de Neuvy.

B. 3553. (Liasse.) — 3 cahiers in-4°, 228 feuillets, papier.

1759-1790. — Le procureur fiscal contre Baudon et Adrien Tallereau, laboureurs au lieu de la petite Chabottière, contre lesquels procès-verbal a été dressé par Jean Lenoir et Nicolas Coutenot, gardes-chasse, eaux, bois, plaines et plaisirs du comté de Nançay, pour délits commis par leurs bestiaux dans les tailles de Manis; condamnation à 50 livres d'amende pour chacun d'eux. — Veuve Tournois contre Pogny, tuteur des enfants Dézélus; condamnation contre le défendeur au payement de la somme de 11 livres pour travaux de maréchal exécutés pendant l'année 1787 pour le compte de Dézélus.

JUSTICE DE LA CHATELLENIE DE SAINT-AIGNAN-DES-NOYERS ET LIENESSE

B. 3554. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1729-1752. — Transport de Pierre Bignon, juge ordinaire civil et criminel de la dite justice, au domicile de Jean Balue, curé du dit lieu et apposition des scellés, après inventaire sur ses effets. — Nomination du sieur Joseph Prudhomme, tuteur des enfants mineurs de feu Antoine Prudhomme et Catherine Fleury; inventaire par le procureur fiscal des biens et effets composant la succession. — Information à la requête de Pierre Bignon, châtelain de Saint-Aignan, contre Jacques Peron, père et fils, laboureurs au domaine de Senais, paroisse de Saint-Aignan, accusés d'avoir blessé intentionnellement, avec une fourche de fer, le sieur Pierre Leteleu, aussi laboureur au même lieu. — Marcou Chevrier, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Villequiers, contre Pierre Merlin, président au même grenier à sel, aussi conseiller du Roi, demande en réparations sinon résiliement de bail.

BAILLIAGE DE TRACY

B. 3555. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1758-1765. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Pierre Marinier et Catherine Pouillon. — Acte de notoriété publique pour Messire Jean Siméon de Paris, seigneur de La Motte et de La Roche, paroisse de Tracy. — Réception de M. Claude Buchet à l'office de procureur en la justice de Tracy.

JUSTICE DE LA CHATELLENIE DE LURY

B. 3556. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1689-1699. — François Geoffrenet, demandeur en paiement d'une somme de 38 livres d'une part, et, de l'autre, 25 livres 13 sous 4 deniers de dépens, contre Jean Brossard. — Renonciation par Louise Robin à la succession de défunt Pierre Moreau, son mari. — Procédure extraordinaire contre Jean Clément, accusé d'avoir brisé la serrure et de s'êtr évadé des prisons de Lury où il était détenu. — Procès-verbal contre de Coulanges et autres qui ont été surpris buvant et mangeant dans un cabaret pendant le service divin.

B. 3557. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1701-1706. — Demande par Madelaine Fontaine, femme Guillaume Poislecot, en nullité du testament de défunt Pierre Leclerc, curé de Lury. — Gaspard Mallier, propriétaire du fief de Chaumont, demandeur en paiement d'une dime de vin, contre Esme Agard, vigneron, défendeur. Enquêtes pour connaître quel est le véritable propriétaire de la dîme. — Information à la requête du procureur fiscal contre un sieur Audoire, accusé d'avoir volontairement blessé d'un coup de fusil François Clermont, domestique de messire Alexandre Germain, chevalier, seigneur d'Autry.

B. 3558. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

1740-1780. — Information à la requête du procureur fiscal contre les nommés Richer fils, Perru fils, Guillaume Guignard fils et Sarrault fils, accusés d'avoir porté à Jean Potier des coups qui ont occasionné sa mort. — Procédure

criminelle contre Denis Boblat, accusé d'incendie, suivi de vol, de bris de clôture et évasion de prison. — Nomination de tuteur à Étienne Richetin, enfant mineur de Étienne Richetin et Jeanne Deniot. — Assemblée des habitants pour la nomination des gardes-vignes en la justice de Lury pour l'année 1749. — Ordre de délivrance d'exécutoire au profit de Marie Bouquin, veuve de François Jaupitre, chirurgien à Vierzon, et Étienne Bouquin, aussi chirurgien, pour le paiement d'une somme de 7 livres 5 sous à eux due par demoiselle Lepaur, veuve Gromé, pour un voyage par eux fait à Lury, à l'effet d'examiner le cadavre du nommé Bigouré, trouvé mort en ladite paroisse.

B. 3559. (Liasse.) — 5 cahiers in-4°, 128 feuillets, papier.

1769-1790. — Pierre Dubreuil, chevalier, seigneur de Gargilesse, du Breuil, de Barage-Ruzay, Château-Herpin, les Murs et autres lieux, exerçant les actions de Françoise Dorsanne, sa femme, héritière en partie de Jean-Baptiste Dorsanne et de Marie-Anne Catherinot, contre Cartier, représentant Perpétue Blandin, son épouse, fille et héritière de Jacques Blandin. Le défendeur fait défaut et est condamné au service d'une rente foncière consistant en 6 grands boisseaux d'avoine, une poule, 4 sous d'argent et 4 deniers de cens et rentes établie par contrat reçu Ruellé et Marat, notaires à Vierzon, le 23 octobre 1717. — Étienne Boucault, maître charpentier à Vierzon, contre Pierre André, marinier. Acte de ce que Sauger s'est constitué pour le défendeur, il devra fournir ses moyens de défense dans les trois jours.

BAILLIAGE DE LIMEUX

B. 3560. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1704-1789. — Opposition par Simon Dupérou, sieur de Boisfort, maire de la ville et communauté de Vierzon, à la vente des biens saisis sur les héritiers de Silvain et Simon Petit. — Réception du sieur Pierre Hérault à l'office de garde des bois, terres et autres héritages dépendant de la justice de Limeux. — Réception de Jean Daudu à l'office de greffier en ladite justice. — Information à la requête de demoiselle Madeleine Augier, femme Dalligny, contre Étienne Dupuy, accusé d'avoir injurié et maltraité la dite Augier. — Inventaire et partage des biens dépendant de la succession de Martin Thomas et Anne Poupon, sa femme.

JUSTICE DU DUCHÉ-PAIRIE D'AUBIGNY-SUR-NERRE

B. 3561. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1666-1668. — Convocation et assemblée des habitants au banc-d'œuvre de l'église, pour la nomination d'un marguillier. — Bail des biens et adjudication de la pension et entretien de la nommée Silvine Berton, fille mineure de feu Guillaume Berton. — Assemblée des habitants pour la nomination des collecteurs pour l'année 1668. — Inventaire des biens meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Pierre Quillerier.

B. 3562. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1669. — Bail et adjudication de la ferme des octrois de la ville d'Aubigny. — Information faite à la requête de Jean Fahuet, demandeur, contre Nicolas Agogné, défendeur, accusé de coups et violences sur la personne du demandeur. — Plainte d'Étienne Toussaint, demandeur, contre le curé d'Oison, défendeur, accusé d'avoir injurié le demandeur, en le qualifiant de vieux sorcier et le menaçant de ne jamais l'enterrer en terre sainte.

B. 3563. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1670-1671. — Plainte de François Borderiou, demandeur, contre Pierre Denis, défendeur, accusé d'injures et voies de fait sur la personne du demandeur. — Autre, par Guillaume Sicard, contre Carlot, Bossu et autres, accusés d'avoir frappé et fait des blessures audit Sicard. — Information à la requête du procureur fiscal, contre les nommés Guillaume Senée, Arnoul et autres, accusés d'avoir injurié et frappé Claude Bardin. — Bail et adjudication des réparations à faire aux propriétés de la ville, notamment au pont et à la chaussée de l'étang.

B. 3564. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 68 parchemin.

1671. — Procédure criminelle, contre François Rignault, accusé d'avoir volé une pièce de serge dans la boutique d'un marchand d'Aubigny. — Information à la requête de Marie Hodeau, veuve Ithier, contre François Drujon, inculpé de coups et blessures. — Bail et adjudication du curage de la rivière de Nère, depuis le Moulin-du-Bois jusqu'à la borne qui sépare la justice d'Aubigny de celle de Sainte-Montaine.

B. 3565. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1672. — Inventaire des meubles et effets mobiliers, trouvés dans la maison de feu Philippe Cordier, maître armurier à Aubigny. — Information à la requête de Louis Jolly, maître chapelier, contre les nommés Parisier et Bellevue, compagnons chapeliers, pour voies de fait et violences. — Affiche du bail et de la vente du jardin et de la tannerie ayant appartenu à Jean Robert, décédé en cette ville.

B. 3566. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 2 parchemins.

1673. — Procédure criminelle, contre Claude Bouquin, Jean Testard et Marie Thauvenin, accusés de vol, de complicité de vol et de libertinage. — Information à la requête de Laurent Moreau, contre Christophle Lefebvre, Amable Martin et autres, compagnons chapeliers, accusés de voies de fait et violences. — Assemblée des habitants de la paroisse d'Oizon, pour nommer les collecteurs des tailles.

B. 3567. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 3 parchemins.

1674-1675. — Vente et adjudication des grains saisis à la requête de Pierre Chabourcau et autres, fermiers des terres de la seigneurie d'Aubigny, contre Étienne Daubry, laboureur à la Thiau. — Mémoire et réglement des comptes de la succession de défunt Esme Bouillier. — Compte rendu, par Antoine Vannier, aux mineurs Louis Deville, dont il était tuteur.

B. 3568. (Liasse.) — 146 pièces, papier; 1 parchemin.

1676-1677.— Bail aux enchères publiques de la métairie de Mahy, appartenant à l'Hôtel-Dieu de la ville d'Aubigny.— Vente et discussion des meubles et effets mobiliers, délaissés par feu Gilbert Riond. — Bail aux enchères publiques de la propriété des Grands-Nerots, commune de Clemont, et adjudication des grains saisis sur ce domaine, à la requête de Jean Midon, seigneur de Lauroy

B. 3569. (Liasse.) — 144 pièces, papier; 2 parchemins.

1678-1679.—Adjudication des réparations à faire au clocher de de l'église Saint-Martin de la ville d'Aubigny, et procès-verbal de l'état des lieux avant le commencement des travaux. — Inventaire des meubles, effets mobiliers et des biens dépendant de la succession de défunts Silvain Paillard et Catherine Foussard. — Adjudication des travaux à faire aux portes de la ville, notamment à la porte Sainte-Anne, à la porte du Cygne, à la porte d'Argent et à la passerelle du même nom.

B. 3570. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 1 parchemin.

1680. — Bail des biens et adjudication de la pension et entretien des enfants mineurs de défunts Claude Misner et Marguerite Berton, sa femme. — Adjudication de la moisson à faire dans les terres de la métairie de Boudras, paroisse de Clemont, et appartenant aux mineurs de feu Pierre Moreau. — Information à la requête de François Aury, avocat en parlement, contre le nommé Chabot, marchand boucher, accusé d'avoir injurié Catherine Billarois, femme du plaignant.

B. 3571. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1681-1682. — Adjudication pour trois ans de la moitié des droits d'octroi de la ville d'Aubigny, l'autre moitié étant réservée pour les réparations et l'entretien de ladite ville. — Jugement entre Françoise Blondeau, demanderesse en reddition de compte de tutelle, et Annet Poupardin, son tuteur. — Adjudication des réparations à faire à la ville d'Aubigny; détail de ces réparations (6 juillet 1682).

B. 3572. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1683-1684. — Bail et adjudication de la ferme des biens de la succession vacante de défunt Jean Leture, consistant en un moulin appelé le Moulin-Berthier, et autres héritages. — Procès-verbal de déclaration faite par les laboureurs de cette commune de la perte de leurs bestiaux et de leurs récoltes, occasionnée par la sécheresse (1684). — Information faite à la requête de Mme la Duchesse, contre François Drujon, accusé d'avoir chassé sur les terres de la plaignante et tué 2 pigeons.

B. 3573. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1685-1686. — Bail et adjudication de la ferme de la terre seigneuriale de Ragis et ses dépendances, sises commune d'Oison. — Information à la requête de François, Jeanne et Catherine Aury, demandeurs, contre Marie Millain, défenderesse, accusée de voies de fait et injures. — Adjudications des réparations à faire au grand cimetière du faubourg Sainte-Anne et des Augustins (1685).

B. 3574. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1687-1688. — Bail et adjudication de la ferme, de maisons, moulins, terres et prés appartenant à l'Hôtel-Dieu de cette ville; détail des objets à affermer. — Plainte portée par Françoise Rat, contre Jean Caumer, laboureur, pour voies de fait et violences sur sa personne. — Autre plainte portée par Madelaine Bardin, contre Jean Cahouet, aussi pour voies de fait et violences.

B. 3575. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 2 parchemins.

1689. — Jugement contre Anne Chevrier, condamnée à être pendue et étranglée sur la place publique d'Aubigny, accusée et convaincue d'avoir celó sa grossesse et homicidé son enfant. — Vente et adjudication des grains saisis dans les champs et la grange du domaine de la Maladrerie, à la

requête de Nicolas Marcellot, receveur de la seigneurie d'Aubigny. — Mémoire des réparations à faire à l'hôtel de l'Écu, dans la ville d'Aubigny.

B. 3576. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1690. — Assemblée des habitants de la ville d'Aubigny pour élire des échevins, en remplacement de ceux dont le mandat expirait tous les 3 ans. — Jugement contre Dabert et Talbot, condamnés chacun à 2 livres d'amende et 100 livres de dommages-intérêts, pour avoir coupé et emporté un chêne des bois de la duchesse. — Procès-verbal d'arpentage de bois brûlé dans la forêt de la Thuau.

B. 3577. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 2 parchemins.

1691. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Jacques Bothron, accusé d'avoir chassé et pris des perdrix au feu. — Assemblée des habitants de la commune d'Oison pour élire et nommer des collecteurs. — Procès-verbal dressé par les gardes de la duchesse, contre le sieur Barbe, laboureur à la métairie, dite le Lieu Ponin, pour délit de chasse.

B. 3578. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1692-1693. — Visite du bailli, assisté du procureur fiscal, chez les marchands et boutiquiers de la ville d'Aubigny, pour s'assurer de la justesse des poids et mesures (1693). — Information à la requête de François Giraud, procureur fiscal, contre Anne Gouret, sa servante, accusée de lui avoir volé quinze louis d'or. — Assemblée des habitants d'Aubigny pour nommer deux personnes chargées d'assister le curé et le bailli à l'effet d'établir le rôle des pauvres de la paroisse.

B. 3579. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1694-1695. — Déclaration de grossesse par Jeanne Michon, qui se dit enceinte des œuvres de Lelion fils, et demande par la même Michon de l'exécution de la promesse de mariage à elle faite par ledit Lelion. — Information faite par le procureur fiscal au sujet du vol et de la vente de la grille en fer du château de la Verrerie. — Inventaire des biens meubles, dépendant de la succession de feu Étienne Goulard, et nomination de tuteurs aux enfants mineurs dudit défunt.

B. 3580. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1696. — Procès-verbal des réparations à faire à l'étang de la Verrerie ; détail de ces réparations. — Bail judiciaire fait à la requête du procureur fiscal du curage de la fausse rivière de Nère et du ruisseau des Échanges. — Assemblée des boulangers de la ville pour l'élection d'un syndic. — Procès-verbal dressé à la requête de deux huissiers gardes-gabelles, qui ont été frappés à coups de bâton et de sabre par le nommé Champdivers et autres soldats du régiment d'Orléans.

B. 3581. (Liasse.) — 125 pièces, papier ; 2 plans.

1697-1698. — Assemblée des boulangers de la ville d'Aubigny pour élire un syndic. — Plainte portée par Pierre Leclerc, fermier des jardins du château du dit Aubigny, contre les enfants de Pierre Desbard et de la dame Marchand, accusés d'avoir dégradé les portes du dit jardin. — Procès-verbal d'arpentage des bois de la Thuau, avec plans à l'appui. — Jugement qui condamne le nommé Foucher, marchand de vin, à dix livres d'amende pour avoir vendu du vin avec des mesures qui n'étaient pas étalonnées.

B. 3582. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1699. — Information à la requête du Procureur fiscal contre François Boytier, dit Billon, et autres accusés d'avoir plusieurs fois, sur des grands chemins, arrêté et pillé des voitures de grains. — Compte de tutelle rendu par Jeanne Meriot, veuve de Claude Veuilhaut, sur la gestion des biens de ses enfants mineurs. — Plainte par les gardes-chasses de la seigneurie contre plusieurs inconnus, qui tendent de jour et de nuit des filets et autres engins pour prendre les perdrix. — Apposition de scellés à l'enquête du Procureur fiscal, sur les meubles de Cirodde, décédé laboureur à la Dijonnière.

B. 3583. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; 1 parchemin.

1700-1701. — Plainte et information à la requête du Procureur fiscal, contre Jacques Vannier, accusé d'avoir chassé sur les terres de la seigneurie, et, pour ce, détenu provisoirement dans les prisons de la ville d'Aubigny. — Inventaire fait à la requête de Pierre Leclerc et autres, au lieu de Chassaigne. — Déclaration de grossesse par Françoise Gallois, qui se dit enceinte des œuvres de Charles Lambert, fils de son maître, et demande l'exécution des promesses de mariage qu'il lui a faites. — Procès-verbal constatant la mort accidentelle de Paul Courtefoüet, tué d'un coup de pied de cheval à l'auberge de la Croix-Blanche.

B. 3584. (Liasse.) — 62 pièces, papier ; 4 parchemins.

1702. — Testament de François Cabouet, reçu par Fosset, prêtre et vicaire de l'église de Saint-Martin d'Aubi-

gny, en présence de quatre témoins, et par lequel le dit Cahouet lègue à la dite église tout ce qu'il possède à la condition qu'il sera inhumé dans le cimetière de l'église d'Aubigny, où l'on fera dire des prières pour le repos de son âme. — Plainte d'Antoine Millain, syndic des boulangers de la ville d'Aubigny, contre Jean Devaux, pour avoir exercé la profession sans avoir reçu la maîtrise du métier. — Réception du sieur Claude Souciet comme garde-chasse de la duchesse de Porstmouth, dame dudit Aubigny.

B. 3585. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 parchemin.

1703. — Inventaire fait à la diligence de Jacques Nicollard, en sa qualité de tuteur des enfants mineurs de défunts Jean Roy et Marie Durand, sa femme. — Adjudication pour trois années de la moitié des droits d'octrois de la ville d'Aubigny, l'autre moitié étant réservée aux réparations des murailles, portes, ponts et autres propriétés de la ville. — Information faite à la requête du procureur fiscal contre Thomas Cocardoux, accusé de bruit et tapage nocturne avec menaces de mort contre le sieur Regnat.

B. 3586. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1704-1706. — Condamnation à trois livres d'amende pour chacun des condamnés au profit de l'Hôtel-Dieu d'Aubigny, contre les nommés Cirodde et Goulard pour avoir laissé errer des porcs dans les rues de ladite ville. — Inventaire après décès au domicile de Jean Fourot, bourgeois dudit Aubigny, à la requête de Marie Duchesne, sa femme. — Procédure criminelle contre la nommée Maillot, condamnée à être pendue et étranglée sur la place publique, pour avoir caché sa grossesse et détruit son enfant qu'elle a fait dévorer par les pourceaux. — Assemblée des habitants d'Aubigny pour élire un procureur fabricien.

B. 3587. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1707-1708. — Plainte et information contre les sieurs Fontaine, Barbellion, Semelé et autres, accusés d'avoir sans autorisation pêché dans la rivière de Nère. — Autre information contre les sieurs Pradel, Gouin et Bourneuf, accusés d'avoir donné le scandale de manger de la viande pendant le temps du carême. — Devis et adjudication des réparations à faire à l'église de Saint-Martin, adjugées à François Drujon.

B. 3588. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 13 parchemin.

1709. — Procès-verbal constatant les dommages survenus aux récoltes dans l'étendue de la justice et demande par les habitants en décharge ou modération de taille. — Procès-verbal d'arrestation de faux sauniers, de la saisie du sel et des chevaux et du dépôt du tout en lieu sûr. — Assemblée des habitants d'Aubigny, qui, après délibération, conviennent de continuer au sieur Michaud son mandat de procureur fabricien et au curé de Saint-Martin son droit de logement aux frais de la communauté. — Rôle des propriétaires et paroissiens d'Oizon, qui doivent contribuer à la subsistance des pauvres de cette paroisse, avec le chiffre de la contribution pour chacun d'eux.

B. 3589. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1710-1712. — Renonciations : de Pierre Camus, Jean Dubé et Françoise Camus, sa femme, à la succession de Étienne Camus, leur père; — de Anne et Catherine Durand à la succession de Marie Richard, veuve Durand, leur mère. — Procès-verbal constatant la destruction par la grêle de toutes les récoltes dans l'étendue du bailliage d'Aubigny. — Procès-verbal par Jean Barré et François Champeau, collecteurs des tailles, contre Jean Boyer, refusant de payer sa collecte. — Assemblée des habitants de Sainte-Montaine pour nommer un procureur fabricien.

B. 3590. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1713-1715. — Demande en réduction de taille par le sieur Chesneau, syndic de la paroisse d'Aubigny, avec plainte portée par lui contre les collecteurs. — Informations : à la requête du procureur fiscal contre Jean Bertheraud et François Chaboureau, accusés de vouloir échanger alternativement leurs femmes et d'avoir tenté l'exécution de ce projet; — contre le nommé Leduc, accusé de s'être introduit dans une maison où il aurait volé un fusil et plusieurs autres objets. — Assemblée des habitants d'Aubigny portant nomination de Guillaume Marchand, procureur fabricien, chargé de la vérification des titres de ceux qui ont leurs bancs à l'église. — Renonciation faite par Étienne Gauchet, tuteur des enfants mineurs de défunt Silvain Gauchet, à la succession de leur père.

B. 3591. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1716-1718. — Information contre Antoine et Pierre Viné, Grolard, Évezard et autres scieurs de long, accusés d'avoir assassiné le nommé Pierre Morelle. — Ordonnance de mise en liberté en faveur de Jean Bertherand, détenu dans les prisons d'Aubigny sous la prévention d'avoir soustrait plusieurs oranges dans les jardins et au préjudice de Madame la duchesse. — Testament de Jeanne Champion, veuve de François Launay. — Adjudication au rabais des réparations à faire à

Launay. — Adjudication au rabais des réparations à faire à la maison curiale de Ménétréol-sur-Sauldre.

B. 3592. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1719-1720. — Information contre Pierre Constant dit Chevalier, accusé d'avoir vendu des remèdes qui ont occasionné la mort des malades. — Renonciation par Antoine Danjou et Jeanne Turpin, sa femme, ainsi que Simon Turpin, à la succession de feu Louis Turpin, leur père et beau-père. — Procès-verbal constatant la découverte de pièces d'or et d'argent faite par un nommé Godon et la vente de ce trésor à un marchand suisse. — Installation de Louis Amy comme procureur fiscal, en remplacement de Jean Sabathier, décédé.

B. 3593. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1721-1722. — Testament olographe de Marie-Anne de Sainte-Thérèse, religieuse hospitalière à l'Hôtel-Dieu d'Aubigny, en faveur de François Pignault, son cousin. — Estimation du dommage causé dans les prés du prieuré d'Aubigny, par la cavale de Jean Périnet. — Vente, à la requête des échevins d'Aubigny, d'une certaine quantité d'aubiers appartenant à la ville. — Nomination de curateur aux enfants mineurs de Jean Leugneau, veuf de défunt Marguerite Bertier, le dit Leugneau ayant le dessein de convoler en secondes noces. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Jean Berger et Marie Breton. — Jugement à la requête du procureur fiscal contre Depardieu fils et Michel Leduc, accusés d'avoir chassé avec fusil dans l'étendue de la Justice et condamnés chacun à 100 livres d'amende.

B. 3594. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1723-1724. — Procès-verbal contre des marchands de grains, qui achètent le blé aux portes de la ville les jours de marché contrairement aux ordonnances. — Procédure criminelle contre Barbier, dit Blamont, accusé de tentative de viol sur la personne de Françoise Champenois, fille du meunier de la Verrerie d'Aubigny. — Bail et adjudication de la pêche dans la rivière de la petite Sauldre, avec obligation de ne pêcher qu'à certaines époques déterminées et avec des engins conformes aux ordonnances. — Information contre François Bertherand et Jean Drujon, accusés d'avoir nuitamment arraché de jeunes arbres dans plusieurs jardins, après en avoir renversé les portes, arraché plusieurs bancs et boutteroues (bornes) dans les rues et démoli plusieurs devantures de boutique.

B. 3595. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1725-1727. — Nomination des gardes jurés des draps de la manufacture d'Aubigny. — Inventaire et apposition de scellés au lieu des Carroirs après le décès de Jean Flottier. — Renonciation par Esme Gault à la succession de Louis Gault, son père. — Plainte portée par Nicolas Vaillant, contre Anselme Bertherand, qu'il accuse de lui avoir volé une somme de 7 livres en jouant aux cartes et de l'avoir maltraité. — Inventaire des meubles et effets délaissés par défunts Vincent Michon et sa femme, avec nomination de tuteur et curateur aux mineurs des dits défunts Michon. — Réclamation par Étienne Abicot, fermier général de la seigneurie d'Aubigny, de droits de cens et rentes dûs sur héritages tels que bâtiments, jardins, bois, prés, terres labourables, etc. — Plainte portée par Pierre Berton, marchand drapier à Aubigny, contre Étienne Henry, aussi marchand, qu'il accuse de blessures et mauvais traitements à son égard.

B. 3596. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 1 parchemin.

1728-1729. — Renonciation par Jean Berton et Marie Berton à la succession de Verain Berton, leur père. — Inventaire des meubles et effets délaissés par François Rat, en son vivant manœuvre à la Verrerie, et nomination de tuteur à ses enfants mineurs. — Plainte portée par Louis Pasdeloup et Anne Lacoudras, sa femme, contre un sieur Alix pour mauvais traitements et menaces de mort. — Prestation de serment du sieur Laurent Ravard, désigné pour faire la vente du sel dans la paroisse de Clémont. Nouveau tarif pour le prix du sel : le litron, à 17 sous, le demi-litron, à 8 sous 6 deniers.

B. 3597. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1730-1732. — Plainte et information à la requête de Jean-Baptiste Lesoudier, fermier général du duché d'Aubigny, contre les sieurs Vannier, Gaillot et Depardieu, accusés d'avoir coupé du foin dans un pré dépendant de sa ferme. — Autre plainte à la requête de Jacques Gaucher et Anne Baufumé, sa femme, cabaretiers à Aubigny, contre Josset, Léonard, Montagut et sa femme, accusés de s'être présentés au cabaret après dix heures du soir en état d'ivresse, de les avoir en outre injuriés et frappés. — Plainte du procureur fiscal contre René Picard fils, fermier de la terre d'Argent, accusé d'avoir chassé dans l'étendue de la terre et justice d'Aubigny. — Vente et adjudication par autorité de justice des blés saisis sur Louis Hainault, laboureur au lieu de Villeneuve, à la requête de Claude Thomas, fermier de la seigneurie de Boucard.

B. 3598. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1733-1735. — Information à la requête de Jean Roy, maître-chirurgien à Aubigny, contre François Serré, accusé d'avoir tiré un coup de fusil sur le fils du plaignant et de l'avoir blessé à la jambe. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts François Chamaillard et Marie-Anne Girault. — Procès-verbal de la visite faite par François Foucher aux moulins d'en haut et d'en bas de la ville d'Aubigny, pour fixer la hauteur des empellements. — Plainte et information à la requête de Blaise Rousseau, laboureur au lieu des Girards, contre le nommé Testard, accusé de s'être introduit dans la grange du plaignant et de lui avoir soustrait plusieurs mesures de blé noir. — Procès-verbal de perquisition faite au domicile du sieur Gille Guillaume, cabaretier à La Chapelle-d'Angillon, par Lefebure, receveur au grenier à sel d'Aubigny; découverte et saisie de viande et beurre salé, condamnation du dit Gille à 300 livres d'amende.

B. 3599. (Liasse.) — 62 pièces, papier; 1 parchemin.

1736-1737. — Plainte et information à la requête de Nicolas Desboues, adjudicataire général des fermes et gabelles de France, contre trois faux sauniers, surpris et arrêtés conduisant 9 chevaux chargés de sel. — Prestation de serment et réception en qualité de garde-chasse du duc de Richemond, par les nommés Pierre Loyauté dit Saint-Jean et François Bouchard. — Procès-verbal de l'inventaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures trouvés dans la maison curiale de la paroisse d'Oizon, après le décès de François-Esme Dury, vivant curé de cette paroisse. — Information à la requête du procureur fiscal contre Jean Leclerc, cordier à Aubigny, pour avoir ouvragé et mis en vente des rets, filets et autres engins de chasse prohibés par les ordonnances. — Inventaire des meubles et effets mobiliers de défunt Charles Toussaint, veuf de Anne Pellé, et nomination de tuteur à Silvain, Denis, François, Marie, Anne et Catherine Toussaint, ses enfants mineurs.

B. 3600. (Liasse.) — 73 pièces, papier; 1 parchemin

1738-1740. — Procès-verbal constatant un incendie dans les bois de l'Aumône; information pour en découvrir les auteurs. — Déclaration de grossesse par Simone Gallier, qui se dit enceinte des œuvres de François Champeau, et présente une demande en provision alimentaire pour l'aider à faire ses couches et nourrir son enfant. — Dépôt par Blaise Esterlin, curé d'Aubigny et archidiacre de Sologne, entre les mains de Jourdin, lieutenant général, du testament olographe de Françoise Chaboureau. — Procédure criminelle contre Pierre Richard, accusé d'avoir tué, sur le chemin de la Chapelle-d'Angillon à Aubigny, Pierre Lauverlin. — Plainte et information à la requête de François Grillon, marchand à Orléans, contre Marie-Anne Leblond, femme Boué, accusée d'avoir distrait et enlevé des objets saisis.

B. 3601. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1741-1742. — François Boullier, fermier des dimes de la paroisse d'Aubigny, demandeur contre Louis Edme Terreau, prêtre-curé de la paroisse d'Oizon. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Jean Auger et Marie Vincent, sa femme, à la requête de Martin Chabot, tuteur des enfants mineurs. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de Charles Gouret, marchand à Aubigny. — Inventaire des effets de la communauté entre feu Méry Thébaut et Marie Ridé, sa femme, à l'occasion du convol de cette dernière en secondes noces. — Inventaire et apposition de scellés au domicile de défunt Pierre Pénichin, décédé clerc tonsuré en la ville d'Aubigny.

B. 3602. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 1 parchemin.

1743-1746. — Nominations de tuteur : à Louise Fouet, fille mineure de défunt Michel Fouet et Catherine Clément; à François et Marie-Anne Montagu, enfants mineurs de défunts Charles Montagu et Marie Amelot. — Catherine Moreau, demanderesse en dommages-intérêts et en provision alimentaire contre Thomas Lecointe, défendeur, des œuvres duquel elle est accouchée; condamnation du défendeur à 30 livres de provisions et aux dépens. — Jean Quillerier, demandeur contre François Boullier et Claude Henry, fermiers des dimes de la paroisse d'Aubigny, prévenus d'avoir battu et maltraité le demandeur.

B. 3603. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1747-1750. — Procès-verbal contre Anselme Millain et Pierre Cheneau, cabaretiers à Aubigny, pour avoir donné à boire pendant le service divin; condamnation à 6 livres d'amende prononcée à la fois contre les cabaretiers et contre les buveurs. — Testament olographe de feu Claudine Aury, veuve de Antoine Brouard, docteur en médecine à Aubigny. — Inventaire et vente des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Pierre Gorin, décédé cultivateur au Lieu Ponin, paroisse d'Aubigny. — Entérinement de lettre de bénéfice d'âge, au profit de Catherine et Madeleine Millain, enfants mineures.

B. 3604. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1751-1756. — Plainte et information à la requête de Silvain Daugy, demandeur contre Antoine Guillaume, défendeur : accusation de coups et blessures. — Sentence de révision du tarif du sel dans le grenier d'Aubigny sur la requête du procureur fiscal. — Inventaire, apposition de scellés et vente des effets mobiliers, provenant de la succession de Louis Vallot et Marie Chaboureau, sa femme. — Information à la requête du procureur fiscal, contre François Boulier et Charles Gogué, accusés d'avoir chassé avec fusil dans l'étendue de cette justice.

B. 3605. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1757-1758. — Assemblée des notables habitants d'Aubigny pour délibérer sur une demande de 1,800 livres d'impôts, réclamée à la ville par ordonnance royale. — Inventaire, apposition de scellés et nomination de tuteur à Guillaume, Marie-Anne et Marie Pizon, enfants mineurs de défunts Louis Pizon et Marie Barbe, sa femme. — Procès-verbal de l'inventaire sommaire des minutes reçues pendant son exercice, par Pierre Arnollet, décédé notaire à Aubigny. — Procès-verbal de révocation du nommé Bauvais, lieutenant à la 4e compagnie de la milice bourgeoise d'Aubigny, pour avoir, sans motif, manqué d'assister avec sa compagnie à la cérémonie du sacre de l'église de cette ville.

B. 3606 (Liasse). — 72 pièces, papier.

1759-1761. — Inventaire des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de défunt Jean Berton et Anne Grelot, sa femme; nomination de tuteur à Jean-Baptiste, Joseph et Anne Berton, enfants mineurs des dits défunts. — Procédure en nullité de vente des biens des mêmes mineurs, sentence qui ordonne que les objets mobiliers et autres faisant l'objet de cette vente seront rendus au demandeur avec dommages-intérêts. — Demande par Mathurin Renat, marchand, en dissolution de la communauté ayant existé entre lui et feu Marguerite Loiseau, sa femme. — Ordonnance qui réglemente le nouveau tarif des sels vendus à petits poids et petites mesures dans le ressort du grenier d'Aubigny. — François Foucher, notaire à Aubigny, demandeur contre Pierre Regnault, aussi notaire à Concressault, défendeur, accusé d'avoir passé à Aubigny et hors de son district, des contrats de mariage et fait d'autres torts au demandeur.

B. 3607. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1762-1765. — Inventaire des effets mobiliers de la succession de Jeanne Mettier, décédée veuve de Jean Pion : nomination de Jean Rimbault à la tutelle des mineurs Pion. — Vente et adjudication des biens de Charles Noublanche, saisis à la requête de Jeanne Arnollet, veuve Lapeyre, en sa qualité de tutrice de ses enfants mineurs. — Inventaire et apposition de scellés au domicile de Joseph Berton, veuf de Jeanne Millain, après le décès de la dite Millain. — Lettres de bénéfice d'âge, au profit de Jeanne Cherreau, fille mineure de défunts Jean Cherreau et Françoise Cœur.

B. 3608. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1766-1768. — Demande par Catherine Chagnon en dissolution de la communauté ayant existé entre elle et feu Jean-Baptiste Gogin, son mari. — Subrogation de tutelle pour Jeanne Amelot, fille mineure de défunts François Amelot et Catherine Bedu. — Assemblée des habitants d'Aubigny pour l'élection de Jacques Labbe, procureur fabricien. — Procès-verbal d'assemblée des maîtres drapiers de la même ville, et de l'élection de François Muzard, en qualité de garde-juré de la manufacture. — Inventaires : des meubles et effets mobiliers délaissés par Louis Lévêque, décédé laboureur au lieu des Velluets, sur requête de Marie Velluet, sa veuve; — Des meubles et effets mobiliers ayant appartenu à défunt Pierre Quillerier, vivant laboureur à Ragis, et à Marie Vannier, sa femme; avec nomination de tuteur aux enfants mineurs du dit Quillerier.

B. 3609. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1775-1777. — Acte de nomination d'experts pour estimer les meulages du moulin du Bourg-Coutant et rapports des dits experts. — Nomination de François Drujon, comme tuteur de Jean Édouard et Marie Agogué, enfants mineurs de défunts Jean Agogué et Jeanne Chatonnat, leurs père et mère. — Demande par Françoise Dubé, veuve Étienne Henry, en interdiction contre Marguerite Henry, sa fille, et en nomination de curateur à l'interdite; conclusions adjugées. — Compte rendu par Jean Bourdon de sa gestion comme tuteur de Marie, Françoise, Jeanne et Jean Berger, mineurs émancipés, enfants de défunts Silvain Berger et Marie Bourdon.

B. 3610. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1769-1777.—Assemblée des habitants d'Aubigny à la requête des échevins pour nommer un procureur fabricien en remplacement de François Boullier, dont les fonctions étaient

expirées; élection en cette qualité de Antoine Bergevin, à l'unanimité des suffrages. — Vente et discussion des meubles et effets délaissés par défunt Pierre Foucher, décédé au lieu des Vouez, sur la requête de Jacques-Martin Bidault en qualité d'exécuteur testamentaire du dit défunt. — Lettres de bénéfice d'âge obtenues par Louis Vallot fils, mineur de défunts Louis Vallot et Catherine Chaboureau. — Demande en dissolution de la communauté ayant existé entre feu Louis Durand, décédé laboureur à Gorgeau et Jeanne Testard, sa veuve, qui déclare vouloir convoler à de secondes noces. — Inventaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la ville d'Aubigny, après le décès de Jean Dubé, curé de la dite ville.

B. 3611. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1772-1777. — Lettre de bénéfice d'âge au profit de Anne Bazin, fille mineure de défunt Pierre Bazin, vivant meunier au moulin de Colommier, paroisse de Clémont, et d'Anne Berthier, sa femme. — Vente et adjudication des meubles et effets mobiliers après le décès de François Guillon, décédé laboureur au lieu de Gorgeau, requête de Anne Testard, veuve du dit Guillon. — Inventaire et apposition de scellés au domicile de François Monet, décédé garçon majeur au faubourg des Margotteries. — Vente et adjudication des meubles et effets mobiliers, délaissés par Jeanne Chaudron, décédée veuve de Germain Louis et sur la requête de François Foltier, tuteur de Jean-Baptiste, François et Catherine Louis, enfants mineurs des dits défunts. — Inventaire des effets délaissés par Marie Brossier, décédée veuve de Jean Quillerier, vivant manœuvre au lieu des Chabots, sur requête du procureur fiscal; nomination de tuteur aux enfants mineurs des dits défunts.

B. 3612. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1777-1779. — Inventaire et vente des effets mobiliers dépendant de la communauté ayant existé entre Paterne Dion et feu Christine Letourneau, sa femme. — Information faite à la requête du procureur fiscal, contre un inconnu, accusé d'avoir volé 13 brebis et 14 agneaux au préjudice et dans la bergerie de Silvain Naudinet, laboureur et meunier au moulin de Berné, paroisse de Clémont. — Nomination de tuteur à Jean, Jean-Baptiste et Jeanne Billon, enfants mineurs de défunts Jeanne Lelion et Jean Billon; vente des effets mobiliers des dits défunts au profit des mineurs. — Lettres de bénéfice d'âge en faveur de François Quillerier, mineur de défunt Jean Quillerier et Marie Griveau.

B. 3613. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1780-1781. — Inventaire des objets dépendant de la succession de défunt Jean Daugy, vivant laboureur au lieu des Forts, requête de Marie Millet, sa veuve et commune de biens. — Nomination de curateur à Magdeleine, François et Pierre Loiseau, enfants mineurs de défunts Pierre Loiseau et Madeleine Cirodde, leur père et mère; enregistrement des lettres de bénéfice d'âge au profit des dits mineurs. — Vente et adjudication des biens et effets mobiliers dépendant de la succession vacante de Marie Le Duc, veuve Doron. — Information à la requête du procureur fiscal, demandeur contre Philippe Michon dit Berry, défendeur, accusé d'avoir troublé le repos public.

B. 3614. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1782-1783. — Demande par Thérèse Foucher, veuve d'Étienne Foucher, en dissolution de la communauté ayant existé entre elle et son feu mari; nomination de curateurs à Étienne, Guillaume, Jean, François et Thérèse Foucher, enfants mineurs d'elle et de son feu mari. — Rapport et estimation des réparations à faire à la Chapelle de Saint-Blaise de Prunesac, paroisse de Villegenon, à ses appartenances et dépendances (20 mai 1783). — Nomination de Jean Coudereau, comme curateur à la succession vacante de défunt Silvain Depardieu et Marie Pellé, sa femme, décédés en la ville d'Aubigny sans héritiers connus. — Procès-verbal de la nomination de Jean Galliot, comme gardien des effets saisis à la requête du procureur fiscal sur la veuve Robineau Étienne, son fils et son gendre, copropriétaires du lieu du Grayon. — Procès-verbal de la liquidation des droits de dame Marie-Catherine Chenu de Mangou, veuve de Messire Jean-Baptiste de Poupaille, après le décès de son mari.

B. 3615. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1784-1785. — Inventaire et apposition de scellés sur les meubles et objets mobiliers délaissés par défunt François Charpentier, vivant maître bourrelier à Aubigny, à la requête de Jeanne Musard, sa veuve. — Procès-verbal de nomination de Claude Jourdin comme garde-juré de la draperie du dit Aubigny. — Enregistrement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Marie et Aimé Ferieux, enfants mineurs de défunts François Ferieux et Marie Turpin, et nomination de Jean Genty pour leur curateur. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers délaissés par feu Charles Terreau, vivant clerc tonsuré et ancien chanoine de Moulins-en-Bourbonnais. — Inventaire et apposition de scellés au domicile de François Vannier, sieur de Malmusse, décédé lieutenant général de ce duché.

B. 3616. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1786-1787. — Réclamation adressée au lieutenant général par les maîtres bouchers d'Aubigny à cause de l'augmentation du prix des bestiaux qui a amené l'élévation du prix de la viande de chaque espèce de 5 sols 6 deniers à 6 sols la livre. — Vente et discussion des effets dépendant de la succession de défunt François Labbé et Catherine Lelion; requête de Charles Raimbault, tuteur des enfants mineurs des dits défunts. — Demande par Silvain Berton, laboureur à la Crotatière, en dissolution de la communauté ayant existé entre lui et feu Marguerite Bureau, sa femme. — Inventaire, vente et adjudication des meubles et effets mobiliers ayant appartenu à défunt Barthélemy Bédu et Angélique Bureau, sa femme. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'un sieur Jean Desmuets, trouvé mort dans les bois de l'Aumône.

B. 3617. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1788-1790. — Inventaire et apposition de scellés au domicile de feu Charles Gimonet, veuf de Anne Senée; nomination de Jean Gaudry, tuteur de Charles, Anne, Marguerite, Françoise, Suzanne et Marie Gimonet, enfants mineurs des dits défunts. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge obtenues par Pierre Gaboret, fils mineur de défunt Étienne Gaboret et Montaine Bézard, ses père et mère. — Compte de tutelle rendu par Pierre Henry, laboureur, à Jean-Baptiste Perreau, mineur émancipé. — Enregistrement de lettres de bénéfice d'âge de Pierre, Martin et Louis, enfants mineurs de feu Pierre Lanoue et Marie Colladan, leurs père et mère; nomination d'un curateur pour les assister au compte que doit leur rendre leur tuteur.

B. 3618. (Liasse.) — 19 cahiers, in-4°; 407 feuillets, papier.

1669-1784. — Plumitifs. — Dépôts et décharges. — Affirmations pour frais de voyages. — Défauts. — Louis Bardinet, vigneron, paroissien de Boulleret, affirme être venu à Aubigny de son domicile, distant de sept lieues, sur l'assignation qui lui a été faite par Pierre Vannier, laboureur à Oizon, et Hélène Torchon, sa femme. — François Guilleraut, tailleur d'habits, et Marie Mignet, sa femme, affirment être venus à cheval de la ville de Sancerre, située à huit lieues, sur assignation faite à la requête de Annette Butet.

B. 3619. (Liasse.) — 5 cahiers, in 4° ; 146 feuillets, papier.

1720-1790. — Affirmations : de Germain Dubrugère, procureur en l'élection de Gien, demeurant à Gien, et qui déclare être venu de cette ville, située à sept lieues d'Aubigny, pour les affaires des enfants de M. de La Font, prévôt d'Orléans, et de feu Madame Robert de Pessuer, sa première femme ; — De Nicolas Baudin, huissier et marchand à Saint-Palais, qui affirme être venu de la dite ville, distante de six lieues, pour suivre son procès contre Silvain Bureau ; — De Dubois, seigneur du censif de Bierge, qui déclare être venu de Châtillon, distant de six lieues, afin de poursuivre l'instance contre Daujon, poursuivi pour la prestation de deux muids de cens et le paiement d'une amende encourue pour infraction au devoir de terrage.

B. 3620. (Registre.) — In-4°, 253 feuillets, papier.

1669-1675. — Causes extraordinaires. — Marie Bouché, veuve Jean Foubert, contre Annet Semellé, meunier, Étienne Roi et Jean Dubert, leveurs de tailles intervenants; attribution à la demanderesse de deux septiers de blé sur la récolte; elle aura droit en outre de faire moissonner cinq septiers à ses frais et dépens; quant à la contestation vis-à-vis des leveurs de taille, renvoi devant l'élection de Bourges. — Comparution de Silvine Hervier, veuve en premières noces de Martin Margat, qui déclare vouloir convoler en deuxièmes noces et demande la liquidation de la communauté qui a existé entre elle et son premier mari. — Assemblée de parents et nominations de Regnault et Arivé, comme tuteurs solidaires, et de Jean Gallot, comme curateur.

B. 3621. (Registre.) — In-4°, 259 feuillets, papier.

1678-1684. — Pierre Durand contre Marie Sevry et Annet Brochet, demande en dommages et intérêts pour dégâts causés par le bétail des défendeurs; dénégation, renvoi pour estimation. — Comparution de Ramon, avocat, tuteur des mineurs Amyot; dépôt du compte de tutelle.

B. 3622. (Registre.) — In-4°, 398 feuillets, papier.

1685-1693. — Jean Pérouche contre Jacques Pasquet, défaut contre Pasquet et réception de Pinson, bourrelier à Aubigny, caution présentée par le demandeur. — Assemblée des parents de Marie et Louis Barbier, enfants mineurs de Louis Barbier et de Jeanne Rat, à la requête de Godinon, leur tuteur; le tuteur expose qu'il résulte de l'examen des deux inventaires dressés après le décès des père et mère, que les enfants ont intérêt de renoncer à la succession de leur mère et d'accepter celle de leur père dont les biens ont été estimés à 780 livres.

B. 3623. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4°, 472 feuillets, papier.

1624-1697. — Lepiat, sieur de la Mothe, saisissant contre Léger Lefèvre, manœuvre, demeurant à Oizon. Lefèvre déclare ne devoir que 12 livres comme reliquat de fermages, qu'il est prêt à verser, il rapporte les baux qui ont été consentis; ordonné qu'il communiquera les quittances. — Étienne Baufumé, marchand tanneur, commissaire à la saisie pratiquée sur Nicolas Maslier, contre Louis Guyet, saisissant; réclamation de la somme de 12 livres pour frais de commission; défaut. — Lecoutre, tuteur des enfants de défunt Silvain Millet et de Madeleine Bouiller contre Jeanne Meriot, veuve Claude Veilhaut, en son vivant tuteur des dits mineurs; demande en reddition de comptes.

B. 3624. (Liasse.) — 12 cahiers, in 4°, 526 feuillets, papier.

1698-1738. — Jean Lonay-Marchain, contre Anne Bouiller, veuve de François Rouer, et François Lonay, curé de La Chapelle-d'Angillon; production de pièces. — Opposition mise par Boin, ayant Armenault pour procureur, à la distribution des deniers provenant de la vente du lieu seigneurial de Ragis, sur lesquels il prétend être payé par privilège. — Marie-Claude Brouard, veuve Jenson de La Lande, contre Charles Alix; reprise d'instance. — Antoine Buffet, tuteur des enfants de Jean Caillon et de Marie Michon, sa femme, contre Bedu, locataire, et Duc, propriétaire d'une locature au village des Forts, paroisse d'Oizon, pour paiement d'une somme de 54 livres; requête à fin de saisir les blés engrangés et ceux pendants par racines.

B. 3625. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4°, 272 feuillets, papier.

1738-1767. — Comparution de Jacques Souciet, notaire et procureur en la châtellenie de Menetou-Ratel, et de Souciet, aussi procureur ès-autres juridictions, qui déclarent être venus en la ville d'Aubigny, pour former opposition aux scellés, inventaire et discussion des effets mobiliers laissés par défunt François Vannier, ancien fermier du domaine des Legerons. — Jacques de Sauzay, sieur de Nouant, contre Jean Borne et Jeanne Camus, sa femme; sentence rendue en l'hôtel contre les défendeurs, condamnés à déguerpir le moulin de Nouant par eux acquis moyennant la rente de 40 livres, dont ils ne se sont pas libérés et à payer la somme de 150 livres à titre de dommages et intérêts.

B. 3626. (Registre papier.) — In-4°, 288 feuillets, papier.

1663. — Étienne Ragu contre Simon Charenton et Demahis; remise à huitaine par les parties produire à peine de forclusions. — Suzanne Dargent contre la veuve Gesteau, cette dernière apportera son papier journal. — Nicolas Delépine, écuyer, sieur de La Porte-Croulain, contre Jean Leturc et Firmin Dumont; acte au demandeur des déclarations faites par lui.

B. 3627. (Registre.) — In-f°, 211 feuillets, papier.

1661-1664. — Jean Gouru contre Nicolas Agogué; les parties informeront, enquête ordonnée. — Jean Vaillant de Guélis contre Madeleine Foubert, veuve Pradel, Martin Vannier, élu à l'élection de Gien, et Claude Girard, veuve du sieur Turpin, bailli à Vailly. Demande en paiement d'arrérages et déclarations d'hypothèques; appointé.— François Champault, greffier de la châtellenie de Blancafort, demande en saisie arrêt et « vidange de main, » contre Nicolas Agogué, paroissien d'Oizon, débiteur de Charles de Bongars, seigneur du Veroux, et débiteur lui-même du demandeur; jugement qui condamne le dit Agogué à payer à Champault 13 livres 10 sous, dont le sieur de Bongars se trouvera également déchargé envers le dit Champault. Saisie-arrêt, avec établissement de commissaire, d'une maison appartenant à Jean Gobin, peigneur et cardeur à Aubigny, comme curateur à la succession vacante de feu André Barrière, et en cette qualité sommé de payer à la succession une somme de 50 livres pour une année d'arrérage de rente au paiement de laquelle il se refuse comme étant lui-même créancier de la succession d'une somme de 73 livres 3 sous.

B. 3628. (Registre.) — Petit in-f°; 297 feuillets, papier.

1669-1670. — Charles Delapierre, demandeur en reddition de comptes, contre Étienne Delapierre, défendeur, sentence qui condamne le défendeur à rendre dans huitaine le compte demandé, sans avoir égard au compte rendu par lui en la châtellenie de Concressault. — Enregistrement de l'arrêt du Conseil d'État du 31 décembre 1668, qui confirme la possession de la terre et seigneurie d'Aubigny à Charles Stuart, duc de Richemont et Lenox par suite du décès de son père Ludovic Stuart, comme aîné mâle du dit Ludovic et descendant en ligne directe de Jean Stuart, connétable d'Écosse, gratifié en 1422 de la dite seigneurie par le roi Charles VII. — Sentence qui condamne Jean Léveillé, maître et principal des écoles d'Aubigny, à payer aux religieuses du couvent d'Orsan la somme de 12 livres pour 12 années d'arrérages d'une rente foncière de 20 sous, payable chaque année à la Toussaint, à cause d'une maison sise audit Aubigny et détenue par le sieur Léveillé. — Enregistrement des arrêts du Conseil privé et du Parlement, qui confir-

ment dans ses fonctions de bailli de la ville et duché-pairie d'Aubigny, maître Francois Turpin, pourvu de cet office par feu Ludovic Stuart, moyennant le prix d'acquisition, par lui versé, de 6,000 livres, et dont la continuation de jouissance lui avait été contestée par le nouveau duc Charles Stuart, duc de Richemont.

B. 3629. (Registre.) — In-4°; 190 feuillets, papier.

1671. — Enregistrement de l'arrêt du Conseil d'État de mai 1671, qui maintient pendant 6 années à partir de ce jour, la défense faite par l'édit d'avril 1667, à tous huissiers et sergents de procéder par voie de saisie ni vente d'aucuns bestiaux, pour dettes de communauté ou de simples particuliers. — François Bernon, Henri Foucher et Gabriel Petit, demandeurs contre Pierre Rat ; sentence qui décide que les experts choisis par les parties pour l'estimation des réparations à faire au moulin à foulon de la seigneurie d'Aubigny, feront leur visite le lendemain, 21 avril, à 10 heures du matin. — Condamnation par défaut contre François Gault, à accepter malgré son refus, la tutelle des héritiers d'autre François Gault, parent du premier, — Sentence qui condamne par défaut Jean Muzard à restituer à Marie Naudin, femme de Edme Muzard, un lit de plume avec coussin, une demi-douzaine de chemises, deux justaucorps, l'un gris et l'autre rouge, deux corps de cotte, un coffre plein de hardes, deux paires de souliers, un drap, un tour de lit blanc, deux devantiers (tabliers), deux paires de chausses, deux cottes de serge, une calotte de serge avec son ruban de soie, deux mouchoirs de cou, l'un rond, l'autre carré, un couvre-chef, un manchon et un septier de seigle, plus au dépens, taxés à 35 sous, sans préjudice des autres meubles, pour laquelle la demanderesse se réserve de se pourvoir, si bon lui semble.

B. 3630. (Registre.) — In-4°; 180 feuillets, papier.

1672. — Pierre Galliot, demandeur, contre Gabriel Gruyon, jugement qui condamne le défendeur à garnir le lieu de Chedochon, dont il a fait bail, de pailles, foings, fombroys (fumiers), fourrages, etc., plus aux dommages et intérêts envers Gaillot, taxés à 50 sols.— Lecture et publication du testament olographe de François Demahis et Edmée Durand, son épouse, demeurant en la principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont. — Avis donné à Pierre Durand, comme gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Aubigny, d'avoir à renouveler au profit de Depardieu, fermier de la métairie et moulin de la Motte-Bruneau, le bail du dit domaine, pour neuf années et aux mêmes clauses et conditions que ci-devant. — Geoffroy Joubert, contre Lancelot Bouillier, jugement qui condamne le défendeur à retirer de chez le demandeur les brebis qu'il lui a vendues, ainsi que les agneaux en provenant et partagés entre eux par moitié, dépens compensés.

B. 3631. (Registre.) In-4°; 121 feuillets, papier.

1673. — Arrêt du Conseil d'État du 4 février, qui ordonne au bailli d'Aubigny ou son lieutenant de dresser l'inventaire des bestiaux, meubles et ustensiles, existant dans la seigneurie lors du décès du dernier duc, Charles Stuart, pour les dits objets être mis à la charge de Claude Vialet, pourvu de la ferme générale de la terre d'Aubigny. — Condamnation à une amende de 12 livres sur la poursuite des échevins d'Aubigny, contre Jean Portier, maître charpentier, convaincu par rapport d'experts, d'avoir, dans la déclaration qu'il en avait faite, augmenté des 2/3 la quantité du bois par lui présenté et déposé au pont d'Argent. — Marie Billon, veuve François Luinon, contre Émerantienne Billon, veuve Benoit Delanouée; sentence qui condamne la défenderesse à payer la somme de 427 livres contenue dans une promesse faite par ledit feu Delanouée à la demanderesse pour vente de marchandises.

B. 3632. (Registre.) — In-4° ; 229 feuillets, papier.

1673-1675. — Autorisation au sieur Bouillier pour l'enregistrement au greffe d'Aubigny du don de la terre dudit Aubigny, fait par le roi à Louise-Renée de Keroualle, duchesse de Portsmouth, ensemble d'une procuration passée par ladite duchesse à Jean Calloet, pardevant Mignon, notaire royal à Londres, en date du 6 janvier 1673, avec substitution faite par ledit Calloet au dit Boullier. — Nomination de Paul Pellault, comme garde-chasse du duché et terre d'Aubigny. — Renonciation par Jean Portier, maître charpentier, comme tuteur des enfants de défunt Jean Rousseau et Louise Pinson, à la succession des dits défunts, morts insolvables.

B. 3633. (Registre.) — In-f°; 186 feuillets, papier.

1674-1675. — Louis Vallet et Silvain Gaudry, son gendre, opposants, demandeurs contre Jean Gouru, défendeur et demandeur en exécution de sentence; les demandeurs déboutés sont condamnés aux dépens taxés à 15 livres 1 sou, non compris les frais et dépens. — Blaise Thabault, sieur de La Terrée, contre Nicolas Martin, demande en reconnaissance d'une promesse de 1,092 livres 15 sous; condamnation du défendeur à remplir ses engagements.

B. 3634. (Registre.) — In-4°, 191 feuillets, papier

1675-1676. — Jean Leturc, demandeur, contre Nicolas Meslier, dont les offres sont déclarées insuffisantes par le demandeur, attendu que le défendeur a laissé en grange sept charretées de paille et, au dehors, trois *cachons* (meules) de foin. Appointement des parties à informer et ordonné que vérification sera faite des fourrages susdits. — Présentation, par les fabriciens de l'église d'Aubigny, de Nicolas Chaboureau, comme homme vivant et mourant, à cause du prieuré de Vilcoq, membre de l'abbaye d'Orsan, chargé d'une rente de blé et avoine que la dite fabrique a droit de prendre chaque année sur le domaine des Epinereaux, paroisse d'Oyzon. — Jean de Lamoussaire, procureur au siége d'Aubigny, demandeur en perfection d'exécution contre Anne Texier, veuve d'Antoine de Mahis, défenderesse et opposante ; jugement qui déboute la défenderesse de son opposition et la condamne aux dépens, taxés à 7 livres, compris la grosse du jugement.

B. 3635. (Registre.) — In-f°, 63 feuillets, papier.

1677. — Enregistrement du testament de Jérôme Courtin, marchand en la ville d'Aubigny. — Pierre Gévry, demandeur en représentation de meubles, contre André Baulande, marchand à Aubigny, et dépositaire du mobilier de Ludovic Turpin, défendeur. Jugement par défaut qui condamne le dit Baulande à représenter les meubles dont il a été constitué gardien et dépositaire, sous peine de voir saisir les siens propres pour en répondre. — Condamnation de François Bouzeau, maréchal, à reconnaître par prison Claude Robineau, frères, pour gens de bien et d'honneur, plus aux dépens, taxés à 26 sous.

B. 3636. (Registre.) — In-f°, 249 feuillets, papier.

1678-1681. — André Arnoul, demandeur, contre Louis Millain. Les parties se pourvoieront en appel. — Hélie Maillot, demandeur, contre Antoine Vannier, défendeur, tant en son nom que comme adjudicataire judiciaire de biens de mineurs ; condamnation de ce dernier par défaut. — Michelle Gaufrée, demanderesse, contre Annet Pellerin, défendeur ; condamnation du dit Pellerin à représenter sept brebis et dix agneaux.

B. 3637. (Registre.) — In-f°, 254 feuillets, papier.

1685-1691. — Nicolas Glauchon, contre haute et puissante dame Louise-Renée de Pénencoët de Kéroualle, duchesse d'Aubigny ; le demandeur est débouté de son opposition à la vente des meubles saisis sur Jacques Glauchon ; condamnation aux dépens liquidés à 30 sous. — La dite duchesse, demanderesse, contre Etienne Demahis, procureur et ci-devant notaire ; condamnation de ce dernier à remettre la grosse du terrier dressé par lui ainsi que les titres et renseignements qu'il a entre mains.

B. 3638. (Liasse.) — 7 cahiers, in-f° ; 384 feuillets, papier.

1692-1701. — Comparution devant le bailli de Charles Arnollet, praticien, afin de prêter serment en qualité de greffier du duché-pairie d'Aubigny. — Procédure entre les vénérables prieur et chanoines de la Sainte-Trinité d'Aubigny, et Jean Crotet, meunier du Moulin de l'Hôtel-Dieu, défendeur, avec intervention de messire Juniel, docteur en théologie, curé d'Aubigny, et de la duchesse d'Aubigny, représentée par Jullien aîné, son avocat et procureur ; contestation au sujet de la vente d'un septier de froment assise sur le dit moulin.

B. 3639. (Liasse.) — 4 cahiers, in-f° ; 325 feuillets, papier.

1700-1712. — Comparution de Jean Hallard, boulanger, et de Marie Hallard, veuve Guillaume, tous les deux enfants et héritiers de Jean Hallard et de Marie Maillot. Renonciation à la succession des dits défunts sous le serment que cet acte n'est pas fait en fraude des créanciers et qu'ils n'ont détourné aucune chose de la succession. — François Pommier, exerçant les actions de Marie Poquet, sa femme, et Luquette Poquet, femme Desbrosses, contre Antoine Roux et Marie Pillot. Demande en reddition de comptes au sujet de l'administration des biens de feu François Fleury.

B. 3640. (Liasse.) — 9 cahiers, in-f° ; 445 feuillets, papier.

1712-1726. — Réception et prestation de serment de Rousseau, huissier du duché-pairie et garde-chasse aux Eaux et Forêts d'Aubigny. — Pierre Baron, manœuvre, paroissien de Clémont, contre Louis Simon, meunier, exerçant les actions de Marguerite Auger, sa femme. Réclamation par le dit Baron d'une somme de 50 livres pour huit mois de gages ; offre de 26 livres pour les mêmes causes. Le demandeur fera preuve.

B. 3641. (Registre.) — In-f°, 120 feuillets, papier.

1727-1731. — Jean Bertin, tuteur de Marianne Subelle et de François et Louis Leclerc, tous trois héritiers de

Jean Leclerc, contre Esme Bardin : contestation au sujet d'une ferme de jardin montant à 30 sous, dont la moitié est reconnue appartenir par indivis aux dits héritiers mineurs. — Pierre Billacier, procureur, demandeur contre Ardoin Boussaton, qui est condamné à payer la somme de quatre livres, taxe des fraits faits dans une instance dirigée contre Perrichon; les frais des présentes sont taxés à 31 sous.

B. 3642. (Liasse.) — 4 cahiers, in-f° et in-4°; 196 feuillets, papier.

1731-1741. — Louis Vallot, boucher, contre Pierre Bourgeret, défendeur : injures prononcées publiquement; enquête; audition de Postel, marchand à Bourges, qui déclare que, se trouvant à l'auberge de la veuve Pelluet, à table avec d'autres marchands, il entendit Bougeret dire à Vallot : « Tu es un coquin, un fripon, un gueux d'honneur. » — Jean-François Cœur, procureur, fabricien de l'église Saint-Etienne à Blancafort, demandeur contre Louis Gauthier, laboureur au lieu des Billards : renvoi des parties; Gauthier, qui dit n'être que fermier des Billards, fera connaître le propriétaire qui sera mis en cause. — Guillaume Loiseau, chirurgien, demandeur, contre Louis Touleron, tixier en toile, curateur nommé à la succession vacante et abandonnée de Nicolas Boullier, défendeur, qui s'en rapporte à justice; la reconnaissance de la somme de 45 livres présentée par Loiseau est tenue pour valable et exécutoire : condamnation du curateur; dépens taxés à 5 livres 11 sous 6 deniers, y compris les frais.

B. 3643. (Liasse.) — 8 cahiers, in-f°; 365 feuillets, papier.

1742-1762. — Jeanne Desélus, domestique, demeurant en la paroisse de Sainte-Montaine, contre Jean Berger, laboureur au moulin de Boines, paroisse de Clémont; condamnation de Berger à payer la somme de neuf livres, trois aunes de grosse toile, un quart de droguet et une bonnette de serge pour reste de gages. — Millin, boulanger à Aubigny, mari et exerçant les actions de Reine Chéreau, naguère mineure, procédant sous l'autorité de Sabathier, son curateur, contre François Renat et Marie Chéreau, sa femme. Acte de reprise d'instance.

B. 3644. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets, papier.

1731-1733. — Enregistrement des édits et déclarations du Roi, lettres patentes et arrêts du Parlement. — Réglement des droits entre les curés primitifs et les vicaires perpétuels : cas prévôtaux et présidiaux (février 1731). — Condamnation de la publication intitulée : *Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution* Unigenitus (9 février 1731). — Ordonnance sur les donations entre vifs (février 1731). — Règlement des insinuations (17 février 1731). — Arrêt du Parlement qui condamne à être pendue Françoise Roche, convaincue d'infanticide (16 mars 1731). — Attribution aux magistrats du Parlement du privilége de committimus au grand sceau : requêtes de l'hôtel ou du palais à leur choix (décembre 1729). — Arrêt qui supprime un écrit intitulé : *Lettre de M. le Coadjuteur d'Orléans à Monseigneur le cardinal de Fleury* (19 juin 1731). — Suppression d'une thèse soutenue en Sorbonne par Jean Haye de Boutteville, dans laquelle sont énoncées des opinions contraires aux libertés de l'Eglise gallicane, au sujet du caractère exécutoire des bulles du Saint-Père, lequel résulte, non-seulement d'un acquiescement explicite donné par les évêques de France réunis en concile, mais même de leur silence. Toute bulle repoussée par le corps épiscopal y est déclarée sans autorité sur le territoire français (14 août 1731). — Décision que les juges-consuls continueront d'avoir connaissance des faillites et banqueroutes (27 août 1731). — Suppression de deux décrets de l'évêque de la cour de Rome, le premier qui condamne un mandement Montpellier, le second qui se prononce contre le livre de M. Paris, imprimé à Bruxelles (28 septembre 1731).

B. 3645. (Registre.) — In-f°, 157 feuillets, papier.

1733-1745. — Édit sur les évocations et règlements de juges (août 1737). — Défense aux protestants nouveaux convertis de vendre leurs biens pendant trois années (3 février 1738). — Arrêt du Parlement qui ordonne la suppression de quatre imprimés intitulés, les deux premiers : *Lettres théologiques;* les deux derniers : *Lettres à un magistrat sur les conclusions de Gilbert des Voisins, avocat du Roi* (4 janvier 1738). — Édit de suppression des offices de contrôleurs-clercs-d'eau (mai 1738). — Attribution de la nationalité française à tous les sujets du roi de Pologne dans les états de Lorraine (juillet 1738). — Déclaration du roi sur les pèlerinages et sur les successions mobilières des Anglais décédés en France (19 juillet 1739). — Établissement d'une loterie pour rembourser les capitaux de rentes assis sur l'Hôtel-de-Ville de Paris (août 1739). — Édit sur les faillites et banqueroutes (17 septembre 1739). — Arrêt du Parlement sur les vagabonds et mendiants (9 juillet 1740). — Déclaration du Roi pour la continuation pendant dix ans du droit annuel accordé aux officiers de judicature de police et de finances (19 juin 1740). — Arrêt faisant défense aux brasseurs de fabriquer de la bière pendant une année et aux amidonniers

et aux tanneurs d'employer dans leur état de l'orge ou autres grains pour cause de disette (22 septembre 1740). — Déclaration qui exempte les grains et farines de tous droits de transit et de minage jusqu'au 31 décembre 1741. — Règlement des cens et rentes et fermages qui doivent être servis en grains (24 octobre 1740). — Arrêt du Parlement qui pourvoit à la subsistance des pauvres (30 décembre 1740). — Autre qui défend les jeux de hasard, tels que les dés, le hoca, la bassette, le pharaon, le lansquenet et la dupe (19 avril 1741). — Déclaration qui ordonne la levée du dixième du revenu des biens du royaume au profit du trésor royal (29 août 1741). — Autre qui réglemente les ouvrages de chaudronnerie (27 juillet 1740). — Édit portant création de 820,000 livres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris (octobre 1741). — Déclaration qui règle la nomination aux cures et bénéfices ayant charge d'âmes (13 janvier 1742). — Lettres patentes sur la nomination des officiers de louveterie résidants dans les provinces (8 mars 1742). — Édit portant création de 600,000 livres de rentes sur les postes (juin 1742). — Lettres patentes qui autorisent les délibérations du clergé pour l'emprunt du don gratuit (12 mai 1742). — Arrêt qui ordonne qu'un écrit intitulé : *Cas de conscience*, dans lequel l'auteur prétend qu'un fidèle ne peut recevoir les sacrements s'il ne fait sa soumission entière à la bulle *Unigenitus*, sera lacéré et brûlé par l'exécuteur des hautes-œuvres (9 août 1742). — Lettres patentes qui confirment un traité fait entre les commissaires du Roi et les députés des états de Languedoc, pour un emprunt de trois millions (7 janvier 1743). — Déclaration du Roi qui prononce des peines afflictives et infamantes contre les commis des postes prévaricateurs (25 septembre 1742). — Lettres patentes sur les droits dus au Roi par les gens de main-morte (20 novembre 1742). — Création d'une loterie royale, émission de rentes viagères et sous forme tontinière (janvier 1743). — Règlement sur la fabrication des bas et autres ouvrages de bonneterie (16 juillet 1743). — Amoindrissement du droit du dixième dû à l'amiral de France sur les prises faites en mer (août 1743). — Mode de nomination des tuteurs ou curateurs aux mineurs qui ont des biens tant en France que hors de France (1er février 1743). — Règlement pour la nomination aux bénéfices, avec préférence accordée aux gradués (octobre 1743). — Hérédité accordée aux notaires, procureurs et huissiers des juridictions royales (3 décembre 1743). — Continuation de la perception du doublement des fermes unies (13 octobre 1743). — Augmentation de la finance pour les offices de contrôleurs des domaines et bois (décembre 1743). — Attribution aux officiers des Bureaux des finances de la survivance de leurs offices à la condition du rachat du droit annuel (décembre 1743). — Dispense de faire preuve de noblesse à ceux qui acquièrent les offices de chevaliers d'honneur des Bureaux des finances (21 mars 1744). — Nouvelles défenses aux nouveaux convertis de vendre leurs biens (22 février 1744). — Création de 1,357,000 livres de rentes tant viagères que tontinières sur les cinq grosses fermes du royaume (novembre 1744). — Rétablissement du droit de 1 sol et 6 deniers sur chaque jeu de cartes (16 février 1746).

B. 3646. (Registre.) — In-f°, 48 feuillets, papier.

1746-1752. — Déclaration du Roi pour la fabrication des galons et autres ouvrages en argent et en faux (21 mai 1746). — Lettres patentes confirmatives du traité fait avec les députés du Languedoc pour un emprunt de six millions (15 décembre 1746). — Déclarations du Roi : pour la perception du droit sur les cartes (21 octobre 1746). — qui décharge les héritiers de biens meubles en ligne collatérale de déclaration et paiement du droit de centième denier (27 mars 1748). — Lettres patentes qui autorisent les délibérations du clergé pour l'emprunt du don gratuit de 1747 (7 mars 1747). — Déclaration interprétative de l'édit de décembre 1691, concernant les insinuations ecclésiastiques (10 novembre 1748). — Édit sur les établissements et acquisition des gens de main-morte (août 1749). — Déclaration du Roi concernant la mendicité (20 octobre 1750). — Édits pour la création d'une noblesse militaire (novembre 1750) et d'une Ecole royale militaire (janvier 1751). — Déclaration du Roi interprétative de l'ordonnance d'août 1735 sur les testaments (6 mars 1751). — Règlement pour l'agrégation des maîtres en chirurgie dans les villes du royaume (31 décembre 1750).

B. 3647. (Registre.) — In-f°, 45 feuillets, papier.

1753-1759. — Transfert du Parlement dans la ville de Pontoise (18 juin 1753). — Arrêt du Parlement qui casse comme d'abus une délibération du chapitre Sainte-Croix d'Orléans au sujet de la bulle *Unigenitus*, qui ne saurait être accueillie en France (18 mars 1755). — Lettres patentes qui ordonnent de mélanger l'huile de pavot ou d'œillette avec l'essence de thérébentine (22 décembre 1754). — Prorogation des séances du Parlement de Paris (27 août 1755). — Suppression à perpétuité du droit d'un dixième sur les prises maritimes (septembre 1758). — Décharge en faveur du clergé de France du don gratuit établi par édit du mois d'août 1758. (3 décembre 1758). — Interprétation de l'édit du mois d'août 1758 sur le don gratuit. — Autre relatif à un établissement d'octroi. Division de l'impôt sur les villes et faubourgs dans la Généralité de Bourges : Bourges 15,000 livres. — Issoudun 8,000 li-

vres. — St-Amand 3,000 livres. — Châteauroux 5,000 livres. — La Châtre 3,000 livres. — Le Blanc 2,000 livres. — Gien 2,000 livres. — La Charité 4,000 livres. — Aubigny 1,200 livres. — Dun-le-Roi 1,200 livres. — Les Aix 600 livres. — Sancerre 1,500 livres. — Saint-Satur 1,200 livres. — Lignières 600 livres. — Châteauneuf 800 livres. — Vierzon 2,400 livres. — Reuilly 800 livres. — Mehun 1,000 livres. — Déols 600 livres. — Buzançais 1,000 livres. — Châtillon-sur-Loire 1,500 livres. — Levroux 1,000 livres. — Valençay 1,200 livres. — Châteaumeillant 1,600 livres. — Argenton 1,500 livres. — Saint-Marcel 1,700 livres. — Saint-Gautier 700 livres. — Saint-Benoît-du-Sault 600 livres. — Briare 500 livres. — Ousson 500 livres. — Châtillon-sur-Indre 700 livres. — Saint-Fargeau 600 livres. — Pouilly 1,200 livres. — Cosne 1,000 livres. — Donzy 1,000 livres. — Argent 70 livres. — Blancaffort 50 livres. — Clémont 50 livres. — Concressault 50 livres. — Ivoy-le-Pré 150 livres. — La Chapelle-d'Angillon 50 livres. — Baugy 50 livres. — Nérondes 100 livres. — Villequiers 100 livres. — Saint-Martin-d'Auxigny 100 livres. — Léré 100 livres. — Chârost 50 livres. — Culan 180 livres. — Le Châtelet 100 livres. — Bruères 100 livres. — Sancoins 100 livres. — Ainay 100 livres. — Charenton 200 livres. — La Guerche 100 livres. — Germigny 50 livres. — Boussac 200 livres. — Gougeon 50 livres. — Palluau 250 livres. — Mezières 100 livres. — Neuvy 200 livres. — Cluis 200 livres. — Saint-Chartier 520 livres. — Sainte-Sevère 520 livres. — Belâbre 140 livres. — Saint-Savin 350 livres. — Angles 340 livres. — Ouzouer 100 livres. — Beaulieu 60 livres. — Saint-Gondon 120 livres. — Bony 130 livres. — Bléneau 100 livres. — Ouanne 250 livres. — Thury 50 livres. — Saint-Vérain 50 livres. — Imposition : d'un nouveau tarif sur la poste aux lettres (8 juillet 1759); — des droits sur les cuirs (août 1759). — Survivance accordée aux officiers des Élections et des greniers à sel à condition du rachat du droit annuel (février 1745). — Mesures prises par arrêt du Parlement pour arrêter la propagation de la maladie bovine (24 mars 1745). — Création de 892,000 livres de rentes viagères tontinières assises sur les cinq fermes (février 1745). — Edit qui décide que les officiers des eaux et forêts seront reçus au rachat du droit annuel (février 1745). — Création de contrôleurs, de maîtres dans le corps des marchands, et inspecteurs des jurés dans les corps d'arts et métiers (février 1745).

B. 3648. (Registre.) — In-f°, 98 feuillets, papier.

1759-1790. — Règlement pour la fabrication des toiles de coton blanches peintes et imprimées (5 septembre 1759). — Création de cent receveurs des rentes sur l'Hôtel-de-Ville et autres effets publics (septembre 1759). — Autorisation nécessaire pour les associations, congrégations et confréries. — Création de 1,800,000 livres de rentes assignées sur les deniers provenant du droit établi sur les cuirs (11 juin 1760). — Création du premier vingtième sur les fermes (3 février 1760). — Suppression de la subvention générale établie par édit du 30 septembre 1759, et création d'un second vingtième et d'une augmentation sur la capitation. — Autorisation des délibérations du clergé au sujet de l'emprunt du don gratuit pour l'année 1760 (24 mai 1760). — Détermination des limites entre la France et la Sardaigne (24 août 1760). — Défense aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens (8 mai 1760). — Exercice de la chirurgie dans les maisons de l'ordre de la Charité (20 juin 1761). — Suspension des arrêts rendus par le Parlement (août 1761). — Création de 4,000,000 livres de rentes viagères sur les gabelles à 10 0/0 sur une tête et à 8 0/0 sur deux têtes sans distinction d'âge. — Déclaration sur les dîmes novales (28 août 1759). — Délibération du Parlement dans laquelle il est décidé que la cour fera au Roi de très-humbles observations pour la suppression du grand Conseil (15 janvier 1768). — Lettres patentes sur le commerce des grains (12 janvier 1771). — Établissement de conseils supérieurs dans les villes d'Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers, le bailliage présidial de Bourges ressortissant du conseil supérieur de Blois (mars 1771). — Suppression de la cour des aides de Paris (15 juillet 1771). — Convention entre le Roi de France et le prince de Monaco sur l'exemption du droit réciproque d'aubaine (15 juillet 1771). — Edit de règlement de la procédure (15 juillet 1771). — Suppression de la table de marbre (juin 1771). — Création des conservateurs d'hypothèques et abrogation des décrets volontaires (15 juillet 1771). — Déclaration interprétative de l'édit du mois d'août 1743 sur les acquisitions par gens de main-morte (20 juin 1774). — Suppression des conseils supérieurs établis dans les villes de Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers, et de certains offices établis soit dans ces conseils supérieurs, soit dans le Parlement (5 décembre 1774). — Ampliation du pouvoir des présidiaux (5 décembre 1774). — Édits sur décret de l'Assemblée nationale pour la réorganisation de la procédure criminelle (octobre 1789). — Application de la loi martiale sur les attroupements (octobre 1769); — sur la circulation des grains (octobre 1789). — Abolition des droits de francs fiefs (octobre 1789). — Transcription des décrets de l'Assemblée nationale sur les registres des cours et tribunaux, des corps administratifs et des municipalités (6 novembre 1789). — Décret qui ordonne la déclaration des biens ecclésiastiques (18 novembre 1789). — Autre qui interdit

aux agents de l'administration de recevoir aucune gratification (29 novembre 1789). — Autre qui déclare qu'il ne sera plus expédié aucun office de judicature (16 novembre 1789.) — Autre pour la conservation des biens ecclésiastiques, des archives et des bibliothèques des monastères (27 novembre 1789). — Autre qui décide que les ci-devant privilégiés seront imposés en raison de leurs biens au lieu de la situation des dits biens (29 novembre 1789). — Organisation des municipalités (3 décembre 1789). – Deux décrets suivis d'une instruction de l'Assemblée nationale sur l'élection des officiers municipaux. — Répartition des impositions de 1790 pour les taillables de la Champagne (19 décembre 1790). — Admission des non catholiques dans tous les emplois publics (décembre 1789). — Listes des contributions patriotiques; délai d'un mois; ordre d'impression (30 décembre 1789). — Décrets: qui ordonne que les officiers municipaux exerceront les fonctions de judicature là où ils étaient en possession de cet exercice (30 décembre 1789); — sur les pensions et traitements conservés et ceux suspendus pour les absents sans motifs légitimes (janvier 1790); — sur l'envoi et la publication des lettres patentes et décrets (janvier 1790); — portant création d'une caisse de l'extraordinaire (janvier 1790); — réglant les conditions pour être citoyen actif (16 janvier 1790); — décidant: l'imputation des décimes payés avec les contributions des six derniers mois de 1789 (27 janvier 1790); — que les droits d'octrois et d'aides de toute nature seront payés par tous les citoyens sans aucune distinction (31 janvier 1790); — que les juifs jouiront de tous les droits des citoyens actifs (janvier 1790). — Règlement des assemblées de communautés et des assemblées primaires (3 février 1790). Décrets: pour le recouvrement des impositions directes (3 février 1790); — Ordonnant les déclarations des bénéfices ecclésiastiques et la suppression des ordres religieux (12 février 1790). — Déterminant la valeur locale de la journée de travail d'après laquelle doit se former la liste des citoyens actifs (12 février 1790). — Prohibition des vœux monastiques de l'un et l'autre sexe (19 février 1790). — Autorisation aux comités de l'Assemblée nationale de demander aux dépôts publics toutes les pièces qu'ils jugeront utiles à leurs travaux (7 mars 1790).

B. 3649 (Registre.) — In-f°, 12 feuillets, papier.

1790. — Lettres patentes du Roi sur décret de l'Assemblée nationale concernant: la punition des délits et des crimes (janvier 1790); — la fixation du traitement des religieux qui sortiront de leurs maisons (26 février 1790). — Décret concernant la sûreté des personnes et des propriétés et la perception des impôts (26 février 1790). — Règlement des délibérations des assemblées représentatives et administratives (26 février 1790). — Aliénation aux municipalités du royaume de 400,000,000 de bons domaniaux et ecclésiastiques (24 mars 1790). — Division de la France en 83 départements (4 mars 1790). — Décret sur les personnes détenues en vertu d'ordres particuliers (26 mars 1790). — Lettres patentes interprétatives de celles du 7 mars 1790 sur les jugements définitifs émanés des juridictions prévôtales (30 mars 1790). — Autres sur décrets de l'Assemblée relatives: au paiement de la contribution patriotique (1er avril 1790); — aux droits à payer sur les huiles, avec le règlement de la fabrication (22 mars 1790); — aux abus commis dans les bois domaniaux et ecclésiastiques (18 mars 1790); — aux contributions à acquitter par les villes en remplacement des gabelles et des droits sur les cuirs, huiles et amidons (5 avril 1790).

B. 3650. (Liasse.) — 3 cahiers; in-4°, 86 feuillets, papier.

1669-1718. — Eaux et forêts. — Le procureur fiscal contre Antoine Arnoult et Charles Gaucher; condamnation à 12 livres d'admende contre le premier et à 6 livres contre le second, pour dommages causés par les vaches, « taures » et veaux, pris dans les bois taillis dépendant de la seigneurie. — Nomination de Pierre Roferneau, comme garde des bois et de la chasse dans toute l'étendue de la duché-pairie d'Aubigny.

B. 3651. (Registre.) — In-f° et 4°, 208 feuillets, papier.

1682-1684. — Condamnation à trois livres d'amende prononcée contre chacun des contrevenants, savoir: Jean Bureau, Jean Regnard, Jean Pauquet, Louis Guiet, Jacques Tournois et Billon, trouvés au cabaret pendant l'office au mépris de l'ordonnance; la moitié de l'amende devant être consacrée à l'entretien de l'auditoire de la justice, l'autre moitié à l'église paroissiale. — Silvain Blondeau, tuteur de Françoise Blondeau, contre Annet Poupardin; contestation au sujet d'une somme de 41 livres et du prix de trois brebis.

B. 3652. (Registre.) — In-f°, 346 feuillets, papier.

1754-1789. — Police. — Ordonnance du 7 janvier 1754 rendue sur la police par François Vannier, sieur de Malmusse, avocat en Parlement, officier commensal de la maison de la Reine, lieutenant général civil criminel et de police et maître des eaux et forêts et du duché-pairie d'Aubigny. — Titre Ier. Sur le service divin et la religion; II. Mesures pour prévenir les maladies contagieuses; III. Propreté des rues et places

publiques; IV. Police des foires et marchés; V. Police des dimanches : règlements pour les perruquiers, cabaretiers, boulangers, petits marchands et voituriers; VI. Mesures pour prévenir les incendies; VII. Poids du Roi, aunes, mesures et boisseaux; (*Deficit* le titre VIII); IX. Règlement des boucheries; X. Police des bois et rivières; XI. Maîtres d'école.

B. 3653. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 368 feuillets, papier.

1732-1746. — Grenier à sel d'Aubigny. — Enregistrement des distributions faites dans les paroisses. — Paroisses mentionnées formant la circonscription du grenier d'Aubigny (État en 1746). — La Chapelle-d'Angillon, Argent, Clémont, Aubigny, Méry-ès-Bois, Oizon, Barlieu, Ennordres, Prely, Blancafort, Concressault, Ivoy-le-Pré, Vailly, Menestréol-sur-Sauldre, Dampierre-en-Crot, Souesme, Sainte-Montaine, Neuilly-en-Sancerre. — Distributions gratuites à Claude Thomas, grenetier; à André Durand, contrôleur; à Pierre Arnollet, greffier; Antoine Rousseau, président; Etienne Abicot, procureur du Roi.

B. 3654. (Liasse.) — 13 cahiers, in-4°; 352 feuillets, papier.

1747-1790. — Enregistrement des distributions. — (La vente se faisait à Aubigny tous les samedis, sauf rares exceptions.) — États des ventes faites : le samedi 1789, 27 juin, 7 septiers 3 quarts; — samedi 4 juillet, 7 septiers 1 minot 1/2 quart; — mercredi 8 juillet, jour de foire, 10 septiers 1 minot 1/2 quart; — samedi 11 juillet, 2 septiers 2 minots 3 quarts; — samedi 18 juillet, 6 septiers 2 minots 2 quarts; — samedi 25 juillet, 6 septiers 1 minot 1/2 quart; — vendu pendant le mois de juillet : 2 muids 9 septiers 3 quarts; — samedi 1er août, 7 septiers 2 minots 3 quarts; — samedi 8 août, 7 septiers 3 1/2 quarts; — vendredi 14 août, 5 septiers 3 1/2 quarts; — 1789, samedi 22 août, 7 septiers 1 minot 2 1/2 quarts. — Les mesures sont : le muid, le septier, le minot, les quarts de minot. — En faisant le calcul de ce qui a été vendu au mois de juillet on trouve : 31 septiers 9 minots et 1 quart 1/2. — La récapitulation porte 2 muids 9 septiers 3 quarts de minot; d'où il résulte que 2 muids équivaudraient à peu près à 23 septiers, c'est-à-dire 11 à 12 septiers par muid.

B. 3655. (Liasse.) — 12 cahiers, in-4°; 224 feuillets, papier.

1730-1790. — Enregistrement des sentences. — Présidents Friquet, 1730-1734; Rousseau, 1735-1754; Abicot, 1755-1768; Bougeret, 1769-1790. — Enregistrement de la commission donnée à Rossignol de la Ronde par Laurent David, adjudicataire général des gabelles et autres fermes unies de France, comme receveur dans la circonscription du grenier d'Aubigny (7 septembre 1781); prestation de serment. Le procès-verbal est signé par Bougeret, président; Abicot, procureur du Roi; Boullier et Henry, grenetier et contrôleur; enfin, par Rossignol. — Commission de vendeur et distributeur à petites mesures ou au poids au choix des acheteurs, délivrée à Foucher, pour la paroisse de Concressault, par l'adjudicataire général des gabelles (1781). — Nomination de Louis Lapeyre de la Mercerie, greffier au grenier à sel d'Aubigny, par Charles comte d'Artois et duc de Berry (5 février 1784). — Nomination de Jacques-Philippe Daulne, procureur du Roi au grenier à sel, par lettres patentes du roi Louis XVI confirmatives du choix fait par le comte d'Artois (3 mars 1784). Enregistrement à la cour des Aides le 21 mars, à la Chambre des comptes le 24 mars, au grenier à sel d'Aubigny le 24 avril de la même année.

B. 3656. (Registre.) — In-f°, 123 feuillets, papier.

1731-1766. — Enregistrement des lettres patentes, édits, déclarations du Roi et des arrêts de la cour des aides. — Continuation des droits annuels accordés aux officiers de judicature, police et finance, pendant neuf années, à commencer du 1er janvier 1732, afin qu'ils conservent le droit de transmettre leurs offices (2 juillet 1721); enregistrée à la cour des aides en 1731. — Permission aux fermiers et sous-fermiers des fermes de se servir des sergents et huissiers du Roi (4 décembre 1731). — Procédure en inscription de faux contre les procès-verbaux des commis aux fermes (25 mars 1732). — Prise de possession pour six années, par Nicolas des Bores, des petites et grandes gabelles, cinq grandes fermes, aides, papier et parchemin timbré (septembre 1732). — Prorogation pendant six ans de la levée du doublement des droits du Domaine, des barrages et poids-le-roi à Paris, de l'augmentation sur le sel dans la Franche-Comté, etc. (3 août 1732). — Création de 1,050,000 livres de rentes viagères sur le Trésor royal (novembre 1733). — Établissement à titre d'offices des gouverneurs, lieutenants du Roi, majors, maires, lieutenants des maires et autres emplois des hôtels de ville (novembre 1733). — Levée du dixième du revenu des biens du royaume (17 novembre 1733). — Décision que les billets causés pour argent reçu ne seront valables qu'autant que la somme aura été écrite ou répétée en toutes lettres par le signataire (20 janvier 1734). — Création de 1,463,000 livres de rentes viagères en forme de tontines, assises sur les quatre grandes fermes par privilége et préférence aux droits du Trésor (août 1734). — Règlement de procédure pour les

officiers des élections et greniers à sel, arrêt de la cour des aides du 3 septembre 1734. — Création de 600,000 livres de rentes sur la ferme des postes (novembre 1735). — Arrêté que le président de chaque élection ou grenier à sel aura le pouvoir de remplir les fonctions de lieutenant criminel, déclaration du 11 janvier 1736. — Édit sur les testaments. — Interdiction d'introduire en France des toiles teintes et autres étoffes de la Chine, des Indes ou du Levant. — Même prohibition pour les écorces d'arbres, arrêt du conseil d'Etat du 10 avril 1736. — Déclaration du Roi qui étend aux commis des trésoriers-généraux les priviléges assis sur les biens de ces derniers (29 mars 1738). — Création de cent mille livres de rentes sur la ferme générale des postes afin de pourvoir au complet acquittement des billets délivrés par l'extraordinaire des guerres jusqu'en 1723 (7 janvier 1739). — Règlement du faux principal et du faux-incident et de la reconnaissance d'écritures en matière criminelle (juillet 1737). — Établissement d'une loterie pour l'extinction de partie des rentes assises sur l'Hôtel-de-Ville de Paris.

B. 3657. (Registre.) — In-f°, 20 feuillets, papier.

1784-1790. — Arrêt de la Cour des aides qui ordonne que les tarifs du prix du sel seront affichés (17 mai 1784). Autre qui ordonne que les faux-sauniers devront subir leur dernier interrogatoire sur la sellette, quand ils pourront encourir des peines afflictives pour les faits qui leur sont reprochés (3 mars 1784). — Déclaration du Roi qui ordonne que les garnitures en cuivre des mesures qui servent à mesurer le sel seront, en cas de réforme, remplacées par des garnitures en fer vernissé (2 juillet 1784). — Autre qui refuse aux Suisses du canton de Schaffouse le droit de participation dans les faillites, ainsi qu'aux autres Suisses de la Confédération helvétique, habitants des cantons où cette participation est refusée aux Français (20 juin 1784). — Règlement de la procédure à suivre contre les faux-sauniers pris en récidive (6 septembre 1784). — Validité des procès-verbaux des agents des fermes générales qui ne savent ni lire ni écrire (7 janvier 1785). — Formalités à observer dans l'instruction des causes criminelles (21 juin 1785). — Arrêt qui décide que le montant des finances payées pour les offices appartient aux héritiers des officiers décédés (31 août 1785). — Règlement contre le faux-saunage occasionné par l'introduction des cuirs et peaux en pays de gabelle (5 septembre 1786). — Nouveau régime sur les frontières des provinces rédimées et limitrophes des pays de gabelle (août 1786). — Prise de possession des fermes générales par J.-B. Mager, adjudicataire. Lettres patentes du 2 novembre 1786. — Prise de possession des droits d'aides et autres y énoncés par Jean-François Kalaudrin, pour 5 années, du 1er janvier 1787 au 31 décembre 1792. Lettres patentes du 28 septembre 1786. — Défense aux verriers de faire le commerce de sels de verrerie dans les provinces sujettes aux droits de gabelle; ces sels seront submergés par les commis; amende de 300 livres contre les contrevenants (janvier 1787). — Administration de la justice: justices seigneuriales, bailliages, présidiaux, compétence, premier ressort, appel, composition du personnel, formes des jugements en dernier ressort, exécution des jugements, police intérieure. Circonscriptions judiciaires, parlements, grands bailliages y ressortissant, circonscriptions des grands bailliages. Les parlements de France sont ceux de Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Pau, Rennes, Metz, Besançon, Douai, Nancy. Conseils supérieurs de Roussillon et d'Alsace (Arrêtés du conseil d'Etat du 1er mai 1788). — Suppression des tribunaux d'exception (8 mai 1788). — Réforme de la procédure criminelle (1er mai 1788). — Rétablissement de la cour plénière (mai 1788). — Déclaration relative aux vacances des parlements (mai 1788). — Convocation des Etats généraux pour le mois de janvier 1788 (23 septembre 1788). — Suppression des commissions de Saumur et de Reims (30 septembre 1789). — Lettres patentes sur décrets de l'Assemblée nationale concernant le prêt à intérêt (12 octobre 1789); la perception et le prix du sel (18 octobre 1789).

B. 3658. (Liasse.) — 127 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1607-1669. — Bail du revenu des enfants mineurs de défunt Jacques Landry et Charlotte Guérin, adjugé à Claude Landry, oncle et tuteur des dits mineurs. — Esme Chiquet, demandeur, contre Jean Salmon, défendeur, accusé d'avoir troublé Chiquet dans la jouissance de sa propriété. — Inventaire fait à la requête de Guillellemine Thévenin, veuve Claude Pillet, des meubles et effets mobiliers délaissés par son défunt mari. — Procédure criminelle contre Denise Davin et Jean Leclerc, accusés d'infanticide.

B. 3659. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1669-1670. — Demande en séparation de corps par Marie Sarton, contre Pierre Deslandes, son mari. — Nomination de Pierre Gaudon aux fonctions de commissaire aux blés saisis sur François Launay, à la requête de Joseph Charbonnier. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Pierre Guimonnet et Marie Goulard. — Demande en séparation de biens par Catherine Turmeau contre Jacques Dubois, son mari.

B. 3660. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1670-1689. — Testament de Marie Piat en faveur de François Briant, son neveu, — Estimation de grains faite à la requête de M. Denis Baucheton, chanoine, demandeur, contre Silvain et François Piécourt. — Inventaire des meubles et effets mobiliers délaissés par défunt François de La Martinière, seigneur de La Motte. — Compte rendu par Martine Pierre, veuve de Silvain Pottier, à Laurent Gimonet et Marie Pottier, ses enfants mineurs.

B. 3661. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1690. — Sentence qui adjuge à M. Claude Parfait, chanoine en l'église de Saint-Austrille, la jouissance d'un pré, contre François-Jacques Duchesne. — Prestation de serment des commissaires nommés pour estimer et procéder au partage des biens dont jouissent indivisément Louis et Claude Borderiou. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Julien Jousselin et Jeanne Brossard. — Autre nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Jean Predat et Marguerite Gaultier.

B. 3662. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1691. — Réception de Guillaume Gaudron, comme maître-boulanger et pâtissier à Aubigny. — Rapport des commissaires aux blés saisis sur Claude Desfournier, écuyer, sieur de Montifault, par Pierre Courraut. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Noël Bondard et Catherine Bernadet, sa femme. — Affirmation de compte de tutelle rendu par François Paulinier, tuteur de défunt Jean Paulinier, à Pierre Sauget, tuteur de Jeanne et Anne Sauget, héritières du dit Paulinier.

B 3663. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1692. — Sentence interlocutoire entre Pierre Jousselin, tuteur de Jeanne Ropillard, demandeur, contre Jean Ropillard, défendeur. — Gervais Briaslin, demandeur en invalidation d'un marché d'échange de juments contre Antoine Sarault, défendeur, convaincu d'avoir donné au demandeur une jument poussive. — Inventaire des meubles et effets mobiliers délaissés par Pierre Légion et Marie Poupillet, sa femme. — Testament de Jean Bouteiller, curé de Baigneux. — Procédure criminelle à l'encontre de Charles Chabot, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures ayant occasionné la mort de Anne Chabot.

B. 3664. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1693-1694. — Bail judiciaire des blés saisis sur Pierre Blancheteau à la requête de François Sarton. — Bail au rabais de l'exploitation de la métairie de Boisragan, appartenant à François Sarton, au lieu et place de Pierre Garnaut et Catherine Maubert, sa femme. — Demande en séparation de biens par Anne Ferré contre Noël Moireau, son mari; sentence qui prononce la séparation. — Sentence qui adjuge à Demoiselle Andrée de Durbois la séparation de biens demandée par elle contre Claude d'Elbée, sieur de Caumont, son mari. — Information à la requête de Pierre Cachelon, prieur de Saint-Julien, contre Etienne Germain, accusé de vol, coups et blessures.

B. 3665. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1694. — Sentence au profit de Gilles, Antoine-François, et Marie Vergnault, contre Daniel Blanchet, agent et tuteur d'Henry Vergnault, son petit-fils. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Jean Huet et Silvine Clemanson, sa femme. — Émancipation de Catherine et Marie Gaultier, enfants mineurs de défunts Pierre Gaultier et Marie Marchand. — Testament de Jacques Poirier, meunier au moulin de la Grange, paroisse de Chabris. — Autre de Jean-Baptiste Hubert, maître des Eaux et Forêts à Graçay.

B. 3666. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1694. — Bail des blés saisis sur Jean Rouzay, tuteur des enfants mineurs de Jean Rouzay, son neveu, mort civilement. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Antoine de la Pinardière, fils de défunt Louis de la Pinardière, écuyer, sieur du Plessis. — Testament par Vouillon le Jeune au profit de Mathurin Gimonet. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunt Jacques Poirier, meunier au moulin de la Grange.

B. 3667. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1695. — Fixation du prix des grains depuis 1673, jusqu'en 1693, pour arriver au règlement d'arrérages dus à messire Charles de Rabeau, seigneur de Beauregard et autres lieux, par maître Pierre Chapon, procureur fiscal du marquisat de Vatan (28 juillet 1695). — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de défunts Toussaint Macaire et Silvine Lecomte, sa femme. — Sentence de renvoi pour Michel Fleuret et Pierre Fignon, assignés à la requête des chanoines de Saint-Outrille et condamnation des dits vénérables aux dépens. — Nomination

de tuteurs aux enfants mineurs de défunts Guillaume Manbrot et Louise Girault, sa femme. — Sentence portant compte entre messire André de la Martinière et autres, demandeurs, contre Claude Châtre, tuteur de son fils, héritier de François de La Martinière.

B. 3668. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1696-1699. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Jean Maltier et Marguerite Chaploteau, sa femme. — Testament de Jacques Mestivier, laboureur à la Métairie de Baloffier, paroisse de Saint-Outrille. — Sentence au profit de Georges Léger et autres, contre Charles et Louis Denineau. — Bail du revenu des biens de Pierre Duclosel, fils mineur de défunt Pierre Duclosel, écuyer, sieur de la Baudonnière. — Bail de la récolte des vignes saisies sur Anne Boucheton, veuve de Alexandre Bonnet, par Louis Bonnet, frère du défunt.

B. 3669. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1702-1726. — Procédure criminelle contre les nommés Plessard, Ribault, Courtault et autres, accusés d'homicide volontaire. — Apposition et reconnaissance de scellés au domicile et après le décès de dom Jean Sedillot, prêtre prieur de Saint-Julien; inventaire des meubles et effets de la succession et des titres du prieuré. — Bail du revenu de l'Hôtel-Dieu de Graçay, au profit de Paul La Châtre, sous la caution de André Charron. — Le procureur fiscal contre Christophe Dedion, accusé d'avoir tué des pigeons dans l'étendue de la justice de Graçay. Condamnation dudit Christophe Dedion, meunier, à cent livres d'amende et à un an de bannissement pour délit de chasse.

B. 3670. (Liasse.) — 143 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1727-1728. — Inventaire des meubles et effets mobiliers de défunt François Métivier, laboureur, et époux de Catherine Bonnet, à l'effet pour celle-ci de convoler en secondes noces. — Bail et adjudication du grand dîme et terrage de la Saulay, pour l'année 1728. — Silvain Baudoin, laboureur à Genouilly, demandeur, contre François Delargue, qui a ouvert, dans sa maison, une croisée donnant sur la propriété du demandeur. — Information criminelle contre Nicolas Lardier, domestique à la tuilerie de La Vernusse, accusé d'avoir assassiné et volé Anne Tiran, femme de François Frecinet, son maître. — Messire Silvain Boislinard, sieur de Chârost, demandeur, contre Pierre Sarton, docteur en médecine, défendeur. Cause mise à l'extraordinaire.

B. 3671. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1729-1730. — Renonciation, par Madelaine Rousin, veuve de Pierre Giraudon, à la communauté qui a existé entre elle et son mari. — Bail et adjudication du grand dîme et terrage de Saulay. — Apposition de scellés au moulin du Gaspion, sur les meubles et effets dépendant de la succession de Jeanne Boucault. — Réception de Joseph Touzelin, comme maître boucher, en la ville de Graçay. — Les vénérables de Notre-Dame de Graçay, demandeurs, contre la demoiselle veuve Dubois de Belair et Silvain Sadoüé, défendeurs.

B. 3672. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1731-1732. — Inventaire des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de défunts Etienne Champion et Anne Bourguignon, sa femme. — Assemblée des habitants de la ville de Graçay pour choisir et désigner un précepteur. — Autorisation accordée à Etienne Dehaullon, pour délivrer expédition des actes passés par feu son père, vivant notaire et procureur, et dont il est seul et unique héritier. — Renonciation à communauté, par Elisabeth Laujon, veuve de Jean Petit. — Apposition de scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de défunt Me Jean Peronnin, vivant prieur du prieuré de Saint-Outrille-lès-Graçay.

B. 3673. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1733-1734. — Déclaration de Charles Dubois, tant de son chef que comme tuteur de Jacques, Marie-Anne et Thérèse, enfants de feu autre Charles Dubois, procureur au bailliage de Graçay, qu'ils se portent héritiers du défunt sous bénéfice d'inventaire. — Assemblée des habitants de la ville de Graçay pour déterminer le jour d'ouverture des vendanges. — Nomination d'un curateur aux enfants mineurs de Antoine Gaucher et Catherine Aubusson. — Procès-verbal de la présentation par les maîtres bouchers de chacun un bœuf pour le choix du bœuf-villé. — Enquête de vie et mœurs de Charles Assoigne et procès-verbal de sa nomination comme garde des bois, chasse et pêche, dans l'étendue du fief et seigneurie d'Aize.

B. 3674. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 parchemin.

1735-1736. — Curatelle à la succession vacante de défunt maître Jean Guerry, chanoine de Saint-Outrille et bail judiciaire des blés dépendant de la dite succession. — Bail et adjudication du revenu des biens de la fille mineure de Jean Roux et Jeanne Lacube. — Information faite à la

requête du procureur fiscal, contre Vincent Meunier, Françoise Gautier, sa femme, et Marie Brialin, femme de Jacques Gautier, accusés d'assassinat sur Philippe Barlat. — Acte d'assemblée pour la nomination d'un administrateur-receveur du revenu de l'Hôtel-Dieu de la ville de Graçay. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Claude Voisin, laboureur aux Fouagers, paroisse de St-Outrille, trouvé noyé dans son puits.

B. 3675. (Liasse.) — 139 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1737-1738. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de feu Etienne Lecomte, vivant curé de Genouilly. — Compte de tutelle rendu et affirmé par François Millet, tuteur de François, Jacques et Jean Masson. — Acte d'assemblée des habitants de Graçay par la nomination d'un titulaire à la préceptoriale (école) de la ville (2 juillet 1737). — Nomination de tuteur à Catherine Salmon, fille mineure de Antoine Salmon et Marguerite Rouillard, sa femme. — Enquête de vie et mœurs de Jacques Dubois, et procès-verbal de sa réception en qualité de procureur postulant en la justice de Graçay. — Bail et adjudication des droits de dîmes et terrages de la seigneurie de Saulay, pour l'année 1738, au profit du sieur Morisset, marchand fermier en la paroisse de Genouilly.

B. 3676. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1739-1740. — Inventaire des meubles et effets mobiliers dépendant de la communauté ayant existé entre Guillaume Sebault, maître chirurgien à Graçay, et défunt Madelaine Bidault, sa femme. — Sentence en reddition de compte au profit de Etienne Charon, demandeur, contre Louis de Durboy, écuyer, seigneur de La Charbonnière, défendeur. — Nomination de tuteur à Marie Mandereau, fille mineure de défunts Jean Mandereau et Anne Dupont, ses père et mère. — Apposition et levée des scellés sur les titres et papiers de la cure de Bagneux, après le décès du titulaire de cette cure.

B. 3677. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1740. — Procès-verbal de l'ouverture du testament olographe de feu Antoine Bos, prêtre chanoine en l'église de Saint-Outrille-lès Graçay. — Inventaire des effets dépendant de la communauté entre François Bailly, veuf de Catherine Brisset, et ses enfants. — Réception de Pierre Touzelin et François Jouannin, à la maîtrise des bouchers-jurés de la ville de Graçay. — Apposition des scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de feu Me Etienne Siret, vivant prêtre-curé de la paroisse de Parpeçay. — Réception de Guillaume Feuillard, à la maîtrise des boulangers de Graçay.

B. 3678. (Liasse.) — 78 pièces, papier; 1 parchemin.

1741. — Pierre Durand, laboureur aux Gauchers, paroisse d'Anjoin, demandeur, contre Antoine Raugé, défendeur, pour dommages causés par les bestiaux du défendeur. — Nomination des experts, chargés de visiter les vignes, à l'effet de fixer le jour de l'ouverture des vendanges. — Information faite à la requête de Anne Dedion, femme de Louis Chipault, contre Pierre Charbonnier et Anne Roy, sa femme, accusés de voies de fait et violences sur la personne de ladite Dedion. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean-François Danet.

B. 3679. (Liasse.) — 94 pièces, papier

1742. — Bail et adjudication du revenu des biens des enfants mineurs de défunt Jean Lambert et Marie Rousseau, son épouse. — Apposition des scellés sur les titres et papiers du prieuré de Girou, après le décès de dom Nicolas de Guienne, vivant prieur du dit Girou. — Nomination d'un tuteur à Marie Barré, fille mineure de Claude Barré et Marie Maltier, son épouse. — Information à la requête de Paul Vivier, demandeur, contre Guillaume Marsaut et ses frères, accusés de vol de grains.

B. 3680. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1743. — Jugement interlocutoire rendu à la requête de Me Pierre Pelletier, prieur de St-Martin, demandeur, contre André de Senneville, écuyer, sieur du Verger, défendeur. — Nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de Martin Limet et Marie Chapellaut, sa femme. — Apposition de scellés, après décès, sur les titres et papiers du revenu temporel des bénéfices dont était pourvu Me Paul Jordrin, chanoine en l'église de Saint-Outrille. — Sentence d'ordre et distribution des deniers provenant de la discussion des meubles et effets dépendant de la succession de Me Pierre Guerry, chanoine en l'église de Saint-Outrille.

B. 3681. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1744. — Jugement au profit des vénérables du chapitre de Graçay, contre les maîtres boulangers de cette ville, qui condamne ceux-ci à faire cuire leur grand pain blanc et bis au four banal de la ville, appartenant au chapitre. — Proclamation du « bœuf-villé » de Graçay, pour l'année 1744.

— Apposition des scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la communauté ayant existé entre Joachim Laurain et Marie Méry, son épouse. — Nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de François Gaultier et Anne Gaultier, son épouse.

B. 3682. (Liasse.) — 144 pièces, papier; 1 parchemin.

1745-1746. — Information faite à la requête de Didier-Chuat, contre Guillaume et Louis Corcou, accusés de voies de fait et violence, sur la personne dudit Chuat. — Bail du revenu des biens de Madeleine Châtre, fille mineure de Claude Châtre et Marie Darmay, son épouse. — Inventaire des meubles et effets mobiliers de feu Nicolas Bonnel, chanoine de Saint-Outrille. — Apposition de scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de feu Me André de La Martinière, prieur de Notre-Dame de Graçay. — Autorisation à Etienne Baudon, de Vatan, de venir exercer la profession de boulanger à Graçay. — Ouverture du testament olographe d'Etienne de La Martinière, prieur du chapitre de Notre-Dame de Graçay. — Sentence par dictum rendue au profit des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Vatan, contre Louis Brossard, qui condamne ce dernier à payer au dit Hôtel-Dieu la rente annuelle de 18 boisseaux avoine, un chapon et une poule.

B. 3683. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1747. — Apposition de scellés sur les meubles et effets délaissés par feu Silvain Turpin et Marie Renault, sa femme. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de défunt Jean Joannin et Marie Borderiou, sa femme. — Inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de feu messire Germain Terminet, vivant chanoine de Notre-Dame de Graçay. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de demoiselle Marie-Jeanne Roux. — Assemblée des habitants de Graçay pour nommer des experts chargés de visiter les vignes, pour fixer le jour d'ouverture des vendanges.

B. 3684. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1748-1749. — Inventaire des effets dépendant de la succession de dom Joseph Roy, prieur de St-Julien. — Procès-verbal de la visite et du choix du bœuf-villé. — Assemblée des habitants de Graçay pour la nomination des gardes-vignes. — Sentence qui renvoie Pierre de Rolland, seigneur du fief de Venet, des conclusions prises contre lui, par Jacques-René Jubert-Duthel, abbé de La Vernusse. — Inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de feu dom Pierre Pelletier, décédé prieur de St-Martin de Graçay.

B. 3685. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1750-1751. — Affirmation du compte de tutelle rendu par Pierre Delorme à Elisabeth Main, sa pupille. — Information à la requête de Madeleine Plat, contre Marie Renaut, femme Francillon, accusée d'avoir injurié la dite Plat. — Information à la requête de Me Le Comte, curé d'Anjoin, contre Michel Robin, pour avoir joué de la cornemuse devant l'église pendant l'office. — Estimation des bestiaux du lieu de la Poterie, faite à la requête de Anne Lauverjat, veuve Quentin.

B 3686. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1752-1753. — Information faite à la requête de Anne Sebault, veuve Chigot, contre Me Pierre Joubert, curé d'Avexy, pour établir des droits de dîme contestés par chacune des parties. — Procédure criminelle contre Léonard Francillon et Pierre Touzelet, accusés d'avoir soustrait une courbe de moulin appartenant à Silvain Longuet, et de l'avoir frappé quand il la leur réclama. — Les vénérables de Notre-Dame de Graçay, contre Martial Clément et Marguerite de Billy, défendeurs, pour le paiement d'une somme de 354 livres due par les défendeurs pour prix de la ferme du moulin de Villou. — Bail de la pension du mineur Jean-Baptiste Cerceau, adjugé à Silvain Blot, son tuteur.

B. 3687. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1754. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Silvain et Bonaventure Joubert, accusés de vols. — Procès-verbal de visite d'une maison appartenant aux mineurs Touzelin, laquelle menace ruine; ordonnance portant démolition de la dite maison. — Anne Guillemet, veuve de Claude Bottin, vivant chirurgien à Graçay, demanderesse en paiement de médicaments fournis par son mari, contre Louis Gradot, fermier de l'Abbaye. — Réception de Pierre Dechambre à l'office de garde bois et chasse de la terre, justice et baronie de Graçay.

B. 3688. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1755. — Lettres de bénéfice d'âge au profit de Jacques Mesnard, fils mineur de Jean Mesnard et Françoise Berault. — Réception de Marc-Antoine-Gilbert Gaulmier à l'office de procureur fiscal et à celui de notaire en la justice de Graçay. — Information à la requête de Perpétue Charrier, demanderesse, contre Louis Texier, défendeur, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures à la dite demanderesse. — Requête des héritiers de feu Me Jacques Merceret, curé

d'Orville, pour constater les réparations à faire tant au presbytère qu'à l'église.

B. 3689. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1756-1757. — Demande, par Jacques Aubineau, fermier du domaine de l'Hermitage, en autorisation d'opérer une perquisition à l'effet de découvrir les auteurs d'un vol de blé commis à son préjudice. — Procès-verbal de bornage d'une terre appelée le Grand-Morier, et appartenant au chapitre de St-Outrille-les-Graçay. — Bail au rabais du pavage de la ville de Graçay. — Lettres patentes du Roi portant extinction du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges et tous ses biens unis à celui de la Cathédrale du diocèse. — Bail et adjudication des revenus de la ville de Graçay, à Antoine Michau, moyennant la somme de 354 livres.

B. 3690. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1758-1759. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Laurent Meunier, fils mineur de défunt Jean Meunier et Marie Mauchien. — Jacques Pinard, laboureur à Saint-Outrille, demandeur, contre Claude Beauvais, défendeur, accusé d'avoir anticipé sur un champ appartenant au demandeur. (Remise de l'affaire.) — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Jean Pinault, organiste du chapitre de St-Outrille. — Inventaire des titres, papiers et registres de la cure de Saint-Phallier, en la maison de feu Silvain Brossard, vivant curé de cette paroisse. — Ancienne pancarte concernant les droits de mesurage, aunage et étalonnage appartenant aux barons de Graçay, renouvelée en cette justice à l'audience de la police tenue le 27 août 1759.

B. 3691. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1760-1761. — Sentence au profit des bouchers de Graçay, qui interdit à Jean et Félix, boulangers de la dite ville, de plus à l'avenir vendre chairs de porcs sans autorisation spéciale. — Autre en faveur des vénérables de l'église collégiale de Graçay, demandeurs en paiement d'arrérages de rentes, contre Jean Taureau, notaire, défendeur. — Nomination de tuteur à Silvain Durand, fils mineur de Silvain Durand et Marguerite Perreau. — Réception de Joseph Guillot à l'office de procureur et notaire en la justice de Graçay. — Bail judiciaire du dîme et terrage du Grand-Saulay, adjugé à Saint-Clivier. — Procédure criminelle contre Jean Vezard, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures à François Duché et à sa femme. — Procès-verbaux de réception de Joseph Guillot, le jeune, à l'état de procureur et notaire en la justice de Graçay. — Autre de la levée du cadavre de Marie Rosay, noyée dans la rivière de Coulon.

B. 3692. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1762-1763. — Inventaire des objets dépendant de la succession de feu Marie Rivière, veuve Claude de Miray. — Procédure criminelle, à la requête du procureur fiscal, contre Claude Léger, accusé d'avoir tué volontairement Jean-Baptiste Pinon. — Ordonnance du lieutenant de police portant que toute bête à corne, destinée à être tuée, sera exposée à la boucle pour être visitée, pendant le temps de la maladie épidémique qui règne dans l'étendue de la justice. — Apposition de scellés et inventaire des titres de la cure de La Chapelle-Mont-Martin, après le décès de Louis Cardaire, curé de la paroisse.

B. 3693. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 1 parchemin

1764-1765. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Silvain Rochais, accusé d'avoir tiré un coup de fusil sur Jean Martin, son voisin. — Apposition des scellés sur les effets de défunt Jean Mandereau et Anne Morin, sa femme; nomination de tuteur à Simon Mandereau. — Bail du curage de la rivière de Meunet, depuis le gué du même nom jusqu'au moulin de Rocheriou. — Bail du grand dîme et terrage de Saulay, adjugé à Jacques Ferragut. — Information à la requête de François Trumeau et autres, contre des inconnus accusés d'avoir soustrait des effets dépendant de la succession de feu Denis Trumeau.

B. 3694. (Liasse). — 117 pièces, papier.

1766. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre le nommé Bresson, garde des bois de Bazelle, accusé d'avoir tué François Naslin, d'un coup de fusil. — Bail des réparations du puits du Cygne, au bourg de cette ville (*sic*) de Graçay. — Renonciation, par Marie-Madeleine Dubois de Bel Air, veuve de Pierre de La Martinière, à la communauté qui existait entre elle et son mari. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge obtenues par Anne Dautry, et avis de parents.

B. 3695. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1767. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Gilles Simon, fils mineur de Philippe Simon et Marie Bry. — Réception de François Robin à l'office de notaire et de procureur. — Bail du revenu des biens des mineurs Claude Frémion et Marie Bizeau, de leur pension et de leur entretien. — Blot, curé de Donçay, contre Nicolas Parent, curateur à la succession vacante de défunt Jean Taureau. — Réception de François Chevallier et de Jean Rouzeau, en qualité de maîtres boulangers en la ville de Graçay.

B. 3696. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1768-1769. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Henri et de Marie-Jeanne Lebloy, enfants mineurs de Fiacre Lebloy, sieur de Gautray et de Marie-Anne de Perroin. — Réception de Jean Barault, comme maître boulanger et pâtissier en la ville de Graçay. — Nicolas Bailly, laboureur à Poulaines, contre Nicolas et Gabriel Georget, accusés d'avoir troublé le demandeur dans la jouissance de ses héritages. — Vente de la Métairie de l'Herbay, paroisse de Giroux, par Etienne Patrigeon et Michel Millet, en qualité de tuteurs des enfants mineurs de François et Silvain Patrigeon, propriétaires indivis de cette métairie.

B. 3697. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1770. — Nomination d'un tuteur et d'un curateur à Marie et à Solange Labaune, enfants mineurs de Charles Labaune et de Marie Trouvé. — Apposition de scellés sur les meubles et effets dépendant de la succession de demoiselle Macé des Coteaux. — Elisabeth Gittard, veuve Louis de Simoneau, contre Guillaume Pajou, qui lui conteste le droit de passage sur la chaussée de l'étang Rabottin. — Guillaume Feuillard, Jean Borderioux et autres, maîtres boulangers à Graçay, demandeurs en révision de la taxe du pain.

B. 3698. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1771. — Nomination d'un tuteur à René et à François Lefèvre, enfants mineurs de René Lefèvre, laboureur à Poulaines, et de Catherine Margottin. — Bail du revenu des biens des enfants mineurs de Etienne Léonard ; adjudication de leur nourriture et de leur entretien. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Phallier et Firmin Barat, enfants mineurs de Charles Barat et de Catherine Pinon, leur père et mère.— Procès-verbal de l'écroulement du pont de St-Outrille, sur le Fouzon. — Réception de Jean Briot, en qualité de garde des fiefs de la Saulay, Brunier et Lionniaire.

B. 3699. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1772-1773. — Bail du dîme et terrage de Saulay, adjugé au sieur Louis Texier, moyennant 40 septiers et 6 boisseaux seigle.— Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean et Françoise Sarton. — Ordonnance de police portant fixation du prix de la viande vendue dans les boucheries de Graçay. — Apposition de scellés et inventaire des effets de la communauté de l'abbaye royale de La Vernusse. — Inventaire et partage des effets dépendant de la succession de Silvain Rivière et de Marie Germain, sa femme.

B. 3700. (Liasse.) — 133 pièces papier.

1774-1775. — Vente du blé sur pied appartenant à la succession de Pierre Bruneau et de Catherine Lemoine. — Reprise d'instance, par Jeanne Guerteau, veuve du sieur Pierre Pyat et Jean Pyat, son fils, huissier royal et seul héritier du dit défunt, contre Me François Gourdon, conseiller du roi, aux eaux et forêts de Vierzon. — Information à la requête de Me Jean Geoffrion, vicaire de Poulaines, contre Jacques Batailler, accusé d'avoir injurié et souffleté le dit vicaire. — Procédure criminelle et extraordinaire à la requête du procureur fiscal, contre Pierre Tourelet, accusé de vol.— Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Anne Brossard, fille mineure de Pierre Brossard et de Marie Courant.

B. 3701. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1776-1777. — Nicolas Champion, cavalier de maréchaussée à Valençay, demandeur, contre Claude Gautier, Champion père et fils, défendeurs, accusés d'avoir troublé le demandeur dans la jouissance d'une pièce de terre. — Apposition et main-levée des scellés sur les effets composant la succession de défunt François Bru, curé de Sembleçay. — Réception de Pierre Dulac, en qualité de maître boucher. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Louis Moisseau, accusé d'avoir tué Nicolas Brisset, laboureur à La Michene, paroisse de Poulaines. — Nomination de tuteur à Marie Girault, fille mineure de François Girault et Jeanne Vivaut.

B. 3702. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1778-1779. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Pierre et François Glaudin frères, accusés d'avoir volé 32 écheveaux de fil au préjudice de Silvain Lemort. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jacques Robin, fils mineur de feu Jacques Robin et de Geneviève Menu, ses père et mère. — Procès-verbal d'ouverture du testament de Pierre-Etienne Jourdain, curé de Saint-Outrille-les-Graçay. — Apposition de scellés, après le décès de Marie-Charlotte Noël de Villamblain, épouse de messire Charles-Guillaume Tourlier de Gelou, seigneur de Campoix, Gelou et autres lieux. — Réception de Pierre Agougué à l'office de notaire en la justice et baronnie de Graçay.

B. 3703. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1780. — Apposition de scellés au château du Coudray, à la requête de Delange et Besson, son gendre, sieur du

Coudray, après le décès de dame du Tremblay, épouse du sieur Delange. — Réception de François Malagnat aux fonctions de messager de Graçay aux villes de Vatan et Romorantin. — Signification au greffe du contrat de mariage entre messire de La Châtre et demoiselle de François, son épouse. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Jacques Naudin, accusé d'avoir frappé et volontairement fait des blessures à François Chara. — Autre procédure contre Pierre Béranger, domestique dans la paroisse de Poulaines, accusé d'avoir tué Jean Dubois, laboureur au Grand-Réau, paroisse de Parpeçay. — Signification faite au greffe du contrat de mariage de J.-B. de La Châtre, écuyer, sieur de Léraut, avec Marie-Emérantine de François; le dit contrat portant donation mutuelle entre les époux.

B. 3704. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1781. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Charles André et Jean Desprès, accusés d'avoir volé des papiers à Jacques Plantin, marchand chapelier à Romorantin. — Autre contre Pierre Cottery et Marie-Françoise Catin, sa femme, accusés de vol. — Apposition de scellés sur les meubles et effets composant la succession d'Etienne Couillet, dit Brunet, régisseur de la terre du Coudray. — Réception de Pierre Petit à l'office de sergent et garde en la seigneurie de Graçay. — Affirmation de compte rendu par Jean Bray à Jean Charlon, dont il était le tuteur.

B. 3705. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1782. — Demande en séparation de biens, par Marie Turmeau, contre Etienne-Marie-Sadoc Dumont, son mari; procès-verbal d'enquête. — Bail du grand dîme et terrage de Saulay, adjugé à Gabriel Chigot. — Apposition de scellés sur les effets de maître Jean-Baptiste Moreau, notaire et procureur en la justice de Graçay : inventaire sommaire des actes notulaires du dit défunt. — Apposition de scellés sur les effets dépendant de la succession de messire de Palerne, abbé de La Vernusse. — Adjudication des réparations à faire au puits commun de la rue du Jeu-de-Paume, à Graçay.

B. 3706. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1783-1784. — Apposition de scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Mᵉ Jean-Baptiste Dulac, curé de Baigneux. — Bail du grand dîme et terrage de Saulay, pour 1784, adjugé à François-Joseph-Philippe Lauverjat, sous la caution de Chigot de Boisragot. — Bail judiciaire des biens saisis réellement sur Claude Mauchien, fermier de La Vernusse. — Procédure criminelle contre Pierre Lecoq, accusé d'avoir volé une poche de blé. — Information à la requête de Louis Sartou, notaire et procureur à Chabris, contre MM. les barons de Graçay et le prieur curé de la paroisse de La Chapelle-Mont-Martin.

B. 3707. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1785. — Procès-verbal constatant la fixation de l'emplacement, accordé à René Petit, pour la construction d'une maison sur un terrain contigu à la place de l'Horloge dans la ville de Graçay. — Nomination de tuteur à François et Antoine Leriche, enfants mineurs de défunt Jean Leriche et Marie Garnault, leurs père et mère. — Réception de maître Pierre-Louis de La Haye, à l'office de notaire et procureur en cette justice. — Jugement rendu entre Etienne-Barthélemy Vaillant, prieur curé de La Chapelle-Mont-Martin, demandeur, contre Louis Sarton, procureur fiscal et notaire, défendeur.

B. 3708. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1786. — Apposition de scellés sur les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Jean Frottier, laboureur à La Motte, paroisse de Genouilly. — Avis de parents qui autorise le sieur Pierre Destrée, tuteur de Marie Destrée, sa fille mineure, à faire estimer et vendre les biens de la succession d'Étienne Ferragut. — Ordonnance de police qui défend de faire pacager les bestiaux, porcs et volailles sur le communal de Séez, paroisse de Genouilly, sous peine de 20 livres d'amende. — Autorisation, aux époux Montluçon, de vendre au détail du pain à la livre sous le titre et en la qualité de « bernassiers. »

B. 3709. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1787-1788. — Apposition de scellés sur les effets de feu Mᵉ François Rossignol de La Ronde, prêtre-prieur-curé de Saint-Martin-de-Graçay. — Autre sur les meubles et effets composant la communauté entre Louis Gibaut et Madeleine Cluis, sa femme. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jacques Brunet, fils mineur de Jacques Brunet et Anne Thuau, ses père et mère. — Estimation des réparations à faire au puits de la rue du Cygne, à Graçay, et adjudication de ces réparations. — Réception de Claude-Michel Gréard à l'office de contrôleur des actes du bureau de Graçay et à celui de notaire de la baronie.

B. 3710. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1785-1790. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Etienne Prugnat et autres, accusés du meurtre de Jean Veillat, régisseur de la terre de Chabris.

— Autre contre Pierre Mallier et 13 inconnus, accusés de vols à main armée et d'attaque sur un grand chemin. — Autre contre Jacques Barrier, journalier à Vatan, accusé d'avoir volé du blé sur pied.

B. 3711. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1789-1790. — Ouverture du testament de demoiselle Marie-Anne Richard, et apposition des scellés sur les meubles et effets dépendant de sa succession — Demande, par Marie-Thérèse Dauniot, veuve de feu Etienne Dehaullon, et dissolution de la communauté ayant existé entre elle et son mari. — Nomination d'un tuteur à Anne Bailly, pour l'accomplissement du mariage projeté entre elle et le nommé Bougault. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Claude et Jean Plessard, enfants mineurs de défunt Charles Plessard et Thérèse Cheveriou, leur père et mère. — Assemblée des habitants de Graçay à l'effet d'établir une patrouille de nuit et de nommer des officiers, major, capitaine et lieutenant (12 août 1789).

B. 3712. (Registre.) — In-4°, 358 feuillets papier.

1666. — Causes d'audience. — André Allaire, contre Gaultier, opposition à l'exécution des meubles poursuivis contre le demandeur. — Jean Lhéritier, contre Jean Poignard; demande en paiement de frais. — Silvain Perrin, contre Pierre Augier et les vénérables de Saint-Outrille, prétendus débiteurs; demande en saisie-arrêt.

B. 3713. (Registre.) — In-4°, 390 feuillets papier.

1666. — Antoine Aujay, lieutenant; Jean Martin, sergent, garde barreau; Claude Lardier, chirurgien, comparant par Gauthier, procureur, demandeur en paiement d'une dette, contre Gatian Martin, défendeur, comparant par Baucheton; le défendeur rapportera les quittances des sommes payées. — Antoine de La Pinardière, écuyer, sieur du Boucher, contre Louis Descoudreau, écuyer, sieur de Boislarcher, demande en payement d'arrérages de rentes. — André de La Martinière, contre Germain de La Martinière. Les parties sont appointées pour produire.

B. 3714. (Registre.) — In-4°, 340 feuillets, papier.

1666. — Evaluation des grains adjugés par un jugement précédent, au profit de Pierre Legrand, tuteur des enfants mineurs de Robert Baucheton et Catherine Lejuge, plaidant contre Pierre Arnaud : le boisseau froment pour l'année 1653, évalué 15 s.; le boisseau avoine, 8 s. 6 d.; — le boisseau froment pour l'année 1655, 13 s. 6 d; le boisseau avoine, 6 s. 2 d.; le boisseau froment pour l'année 1657, 12 s. 6 d.; le boisseau avoine, 6 s. 6 d. — Didier et Jacques Sarton, contre Cyprien Sarton. Poursuite, pour la vente par décret, des héritages du défendeur. — Jean Bailly, garant de Pierre Legrand, demandeur, contre Etienne Sabard; demande en paiement d'arrérages de rentes; renvoi à huitaine. — Autorisation judiciaire au profit de Anne Desmez, femme de Pierre Bertrand, avocat au bailliage de Graçay, et héritière de feu François Dumez et Renée de La Châtre, à l'effet de faire rechercher des dettes actives en argent et grains, de la succession de ses père et mère.

B. 3715. (Registre.) — In-4°, 483 feuillets, papier.

1667. — Louis de Boishuilliers, écuyer, contre Chappon, demande en déclaration d'hypothèques. — Mathurin Vaillant, contre Pierre Boisijay, requête en saisie; le défendeur oppose la forclusion, remise à un mois. Procureurs : Bataillier et Baucheton. — Jean Baron, Silvine Barche et Vincent Maltier, contre Etienne Baron, poursuites de la vente des héritages d'Etienne Baron.

B. 3716. (Registre.) — In-4°, 403 feuillets, papier.

1667. — Simon Allirat, demandeur, contre Jacques Charfouillaud, défendeur. La dispute entre les contendants repose sur ce fait : le demandeur a vendu au défendeur un tonneau de vin, livrable de suite, au prix de 18 livres, mais il n'a pu lui en délivrer en réalité qu'un poinson; moyennant quoi, le défendeur ne s'est pas cru tenu à en prendre davantage. Jugement qui ordonne que les parties viendront à prochaine audience exposer réciproquement leurs dires. — Déclaration par Marie Beaunier, veuve Pierre Saunier, qu'elle renonce à la communauté et se tient à ses droits et conventions matrimoniales. — Marie Dhiallan, veuve de Julien Bonnet, contre Etienne Saunier; le demandeur ayant pris à cheptel un lot de brebis, appartenant à la dite dame, du sieur Maltier, auquel elle les avait données également en cheptel, lesquelles brebis elle lui réclame, le terme du dit cheptel étant expiré. Condamnation du défendeur à restituer à la demanderesse la moitié du « mespeu » des dites brebis, moins six livres représentant le prix, par lui remboursé, des peaux des brebis mortes dans l'intervalle.

B. 3717. (Registre.) — In-4°, 370 feuillets papier.

1667. — Martin Boutet, contre Evezart Rivière. Les pièces seront communiquées. — Pierre Bertrand, contre Louis Daussonville. Remise. — Jacques Gerbault, contre Silvain Delaval, plaidant pour Deneuville. Le demandeur fournira une copie de l'acte sur lequel a lieu le procès.

B. 3718. (Registre.) — In-4°, 400 feuillets, papier.

1667. — Michel Clément, sergent royal, contre P. Bernard, défendeur, défaut. — François Duchesne, héritier de feu Jean Thaureau, demandeur, contre Jean Tricard et François Charron, débiteurs présumés de Etienne Largueau.

B. 3719. (Registre.) — In-4°, 255 feuillets, papier

1668. — Louis Quartier, par Baucheton, procureur, contre Silvain Bonnestat, débiteur principal et André Allaire, débiteur présumé. Procédure en arrêt et empêchement. — Le sieur P. Berthaudin est déchargé de la suspension de deux mois à laquelle il a été condamné, temps pendant lequel il lui a été interdit de faire aucun exploit; il a, en outre, restitué au sieur Fournier des Varennes un pot d'étain qu'il devait lui rendre et payé tous les frais de l'exécution faite contre le dit Fournier, à la requête de Moireau.

B. 3720. (Registre.) — In-4°, 431 feuillets, papier.

1668. — Pierre Bertrand, contre Jean Dumez. Le défendeur devra fournir des défenses. — Silvain Thomas, demandeur, contre Gilles Cousin. La cause plaidée, le demandeur devra fournir réplique. — Claude de La Châtre, contre veuve Jonathas de Courault. Les parties sont appointées en droit.

B. 3721. (Registre.) — In-4°, 177 feuillets, papier.

1669. — Jean-Paris Dedoussay, contre Silvain Perrin de Coullon. Le défendeur fournira ses défenses. — Pierre Destand, contre Marie Girault, veuve Martin de la Martinière. Défaut. — Pierre Chauvin, contre François Lemaître. Demande en représentation de meubles.

B. 3722. (Registre.) — In-4°, 105 feuillets.

1669. — Denis Arnoux, demandeur, contre Jean Baron. Les parties seront appointées. Acte au demandeur de ce qu'il offre de faire preuve par enquête. — André Simonnet, par Pinon, procureur, contre Pierre Regnaudat, représenté par Baucheton; acte aux parties de ce qu'elles sont présentes. — Jacques Dubois, contre Denis Perraguin. Cause à informer.

B. 3723. (Registre.) — In-4°, 305 feuillets, papier.

1687. — André Bourgougnon, chirurgien, contre Marguerite Gauthier, veuve Gabriel Blocquet. — Gabriel Fournier, contre Marguerite Marrault, veuve Jean Potier, défenderesse. Celle-ci proteste contre la demande et offre de faire preuve par témoins, qu'elle propose, à savoir : François Courbon, Marie et Catherine Germain conjointement et Maria Lefrançois. Procès-verbal de la prestation de serment des dits témoins. Le demandeur sera appelé à leur audition pour contredire.

B. 3724. (Registre.) — In-4°, 366 feuillets, papier.

1689. — Pierre Brinet et Jean Martin, contre Jean Matilard. Les parties viendront plaider. — Les vénérables abbé et religieux feuillants de Notre-Dame de Salle, contre Nicolas Bouchard. Les parties produiront et viendront plaider.

B. 3725. (Registre.) — In-4° 656 feuillets.

1690. — Charles Moyreau et Jean Garnier, contre Silvain Dupont. Les demandeurs prétendent avoir vendu le bois dont il est question la somme de neuf livres dix sous, sur laquelle ils n'ont reçu que six livres; le défendeur répond n'avoir acheté que neuf livres, on plaide pour dix sous. Les parties qui ne fournissent aucune preuve sont renvoyées. Les dépens seront compensés. — Antoine Bondue, contre Ropillard. Acte est donné à Ropillard de la maladie dont il a été atteint, suivant certificat signé par Sarton, chirurgien.

B. 3726. (Registre.) — In-4°, 400 feuillets, papier.

1691. — Louis Jousselin, contre Jacques Gaucher, défendeur. Les témoins appelés par Gaucher seront entendus en l'hôtel à l'issue de l'audience au premier jour. — Jean Texier, fermier de Graçay, contre Claude de Peronnin, écuyer, sieur de La Guitonnière. Demande en paiement d'arrérages de rentes. — Marguerite Bonnet, veuve François de La Martinière, contre Julien Berthault et Rouer de La Châtre, tuteur de son fils, héritier du sieur de La Martinière. Cause plaidée et remise. — Pierre Agougué, vicaire d'Aubigny, contre Catherine Gigot, veuve Denis. Poursuites et saisie de meubles et blés. Opposants : Jacques Marvil, Jacques Vivier et les vénérables de Notre-Dame de Graçay.

B. 3727. (Registre.) — In-4°, 380 feuillets, papier.

1692. — Marie Guiard, veuve Zacharie de Rodes, seigneur de Monboulan, contre René Auger, tuteur des mineurs Nicolas Deniot. Les contrats passés pardevant M[e] More, notaire, par Nicolas Deniot, sont déclarés exécutoires. — François Chérides, contre Pierre Gerbault, prétendu débiteur de Louis Levaillant. Saisie et arrêt, condamnation par défaut contre le défendeur. — Pierre Berry, représenté par Paul Dugué, contre Mathurin Renault et Jean Darvil, représentés par Guillaume Baucheton. Réglement de comptes entre les parties.

B. 3728. (Registre.) — In-4°, 268 feuillets, papier.

1694. — Nicolas Rousset, demandeur, contre Dieudonné Louis de Marolle. Opposition à l'exécution des meubles du défendeur. — Silvain Larcher, Charles Delègue, Charles Porcheron, agissant comme héritiers de François Corbin, sieur de Doué et de La Renardière, contre Jacques Perrin ; payement d'arrérages. — Nicolas Desnoyers et Charlotte de Durbois, sa femme, héritière de Charles de Durbois, contre François Gallier ; revendication au pétitoire. Le défendeur fournira ses moyens dans le temps de l'ordonnance.

B. 3729. (Registre.) — In-4°, 236 feuillets papier.

1695. — Bernard Vacher contre Silvain Gendre ; demande en paiement de 12 sous pour une journée de travail. — François Guillepin et Louis Garnier contre Jean Vaché, défendeur : contestation au sujet de compte de journées et gages de domestiques. Il résulte du débat que le fils Vachet, laboureur, s'était engagé à servir pendant un an à raison de 33 livres en argent, un habit, deux paires de guêtres de grosse toile et deux chemises de toile commune. — Requête présentée par Catherine Desgayeux, attendu la mort présumée de son mari, qui, étant au service du Roi dans les armées, n'a pas donné de ses nouvelles depuis quatre années, afin d'être autorisée par justice à gérer ses biens et ses affaires ; la dite autorisation est donnée après conclusions prises par le procureur fiscal.

B. 3730. (Registre.) — In-4°, 255 feuillets, papier.

1696. — Pierre Ciret contre Étienne de Haullon. Demande en reconnaissance de promesse. — Dominique Taffut et Anne-Marguerite Barantin, héritière de François Barantin, écuyer, sieur de la Sansonnière, et de demoiselle Anne de Lestang, ses père et mère, contre Pierre Estivard, sieur de Ray. Le procureur du défendeur baillera les défenses. — Didier Lemaire et Hélène Baudoin, héritière de Pierre Baudoin et Simon Parfait, contre Jean Bonnet et Silvine Maudet. Contestation au sujet d'une acquisition faite par le défendeur du sieur Parfait.

B. 3731. (Liasse.) — 3 cahiers, In-f° ; 394 feuillets, papier.

1697-1714. — Claude Lachâtre, fermier de la seigneurie de Coulons, demandeur, contre François Dupont. Remise. — Comparution de Claude et Aimé Pinard, maréchal et cordonnier, enfants de Joseph Pinard et de Renée Bouchard, fille elle-même de Nicolas Bouchard et de Jeanne Vezins et nièce de Renée Vezins. Demande tendant à ouverture et lecture du testament de leur grande tante Renée Vézins. Procès-verbal de la lecture du dit testament reçu Batailler, notaire à Graçay. — Vénérable et discrète personne maître André Delamartinière, bachelier en droit, prieur de Notre-Dame de Graçay, et Louise Delamartinière, femme de Martin Baucheton, bourgeois, légataire de Jean Lhéritier, leur oncle, docteur en médecine, contre Pierre Duterdre, bourgeois, Catherine Duterdre, fille majeure, Guillaume Sibault, conseiller du Roi, commissaire aux revues comme étant aux droits de Madeleine Duterdre, son épouse, et représentant François Duterdre, également légataire, du dit Lhéritier.

B. 3732. (Liasse.) — 9 paquets, in-4° ; 488 feuillets, papier.

1714-1729. — Nicolas Lacroix contre Guillaume Chevalier, marchand à Saint-Julien. Le billet dont il est question sera joint aux écritures du procès et paraphé par le greffier. — Testament de Marie Cotté, veuve François Themain, reçu Étienne de Haullon, notaire à Graçay. — Pierre Sarton, docteur en médecine, contre Silvain Brossard, curé de Nohan. Goussin, dame Pothier, veuve Dupont et autres seront mis en cause. Jugement exécutoire nonobstant appel, attendu qu'il s'agit d'instruction. — Les chanoines de la Sainte-Chapelle, seigneurs barons de Graçay, représentés par Étienne Aupic, sieur de La Planche, contre Silvain Vivier, marchand, demeurant à Genouilly, et Marguerite Desforges, héritière de Laurent Desforges, son père. Défaut.

B. 3733 (Liasse.) — 7 cahiers, in-4° ; 389 feuillets, papier.

1730-1735. — Pierre Charpentier, demeurant au pays de La Marche, contre Pierre Jordain, sergent royal à Graçay. Acte de la proposition faite par le défendeur afin de prouver par témoins, le demandeur régulièrement appelé afin d'établir préalablement les reproches qu'il peut opposer et les contredits. Dubois, procureur du demandeur, soutient qu'il n'y a pas lieu de faire une enquête ; l'enquête est cependant ordonnée et les témoins entendus dans l'ordre suivant : Germain Briant, laboureur au village de Milly, Jean Elliot, journalier aux Gallats, Marie Chartier, femme Jean Elliot. Contestation au sujet d'un bâtiment que le demandeur avait entrepris à forfait moyennant la somme de 17 livres tout en mettant les bois du pignon en place. — Labaune, marchand à Chambon, paroisse de Poulaines, contre Louis Chippault, assigné en déclaration affirmative et les enfants et héritiers Louis Brisset. Condamnation de François Brisset à payer la somme de 32 livres due par Louis suivant obligation reçue Sarton, notaire à Poulaines.

B. 3734. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4° ; 406 feuillets, papier.

1736-1747. — Présentations, défauts, enregistrements des édits, testaments, donations, etc. — Françoise Millet, veuve Jugand, contre André Tixier, laboureur à Saint-Ladre, et Claude Tissier intervenant. Acte de l'intervention : Joseph Guillot, procureur, Pierre Agougué, avocat et procureur, Joseph Sarton, juge. — Charles de Noblet, sieur de La Charnaie, contre Louis Piat, Pierre et Marie Maubert, Pierre Mazouard, Anne Hureau, veuve Brossier, Pierre et René Brisset, Étienne Fouré, Phallier Vaillant, Louis Bernard. Jean Guillot, avocat et procureur, Jacques Dubois, procureur. Dénonciation de poursuites, sommation d'acquittement.

B. 3735. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4°; 326 feuillets, papier.

1741-1757. — Auguste Corset et Marie Lecomte, sa femme, nièce et héritière de feu Étienne Lecomte, curé de Genouilly, contre Pierre et Hilaire Terrier, frères et communs. Donné acte de ce que le journal dudit défunt a été communiqué aux défendeurs, dont le procureur, après l'avoir restitué, comparaîtra pour plaider à la prochaine audience. — Testament de Joseph Bressaut, marchand, et Marie Brossier, sa femme. — Jean-Baptiste Aubéry de Vatan, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, tuteur des enfants mineurs de Félix Aubéry, marquis de Vatan, conseiller d'État et prévôt des marchands de Paris, contre Guillaume Feuillard, boulanger à Aubigny. Jugement qui condamne le défendeur à payer au demandeur 36 livres pour vente verbale de la coupe d'un arpent de taillis dans les bois d'Ablau. — Installation, le 30 août 1745, de Jean Jouesne, sieur de Longchamp, licencié en lois et avocat au siége royal d'Issoudun, comme lieutenant et juge ordinaire civil et criminel du bailliage de Graçay, suivant provisions accordées par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges. — Jean Belâbre, tuteur des enfants mineurs de Silvain Belâbre et Marie Bouette, contre Pierre Beaufils, laboureur. Sentence qui condamne le défendeur à déguerpir les héritages qu'il détient aux dépens des mineurs, tant dans la paroisse de Saint-Christophe-en-Boucherie, que dans celle de Sembleçay, et à rembourser le prix de six années de jouissance desdits biens, à raison de 24 francs par an. — Pierre Gaultier, paroissien d'Orville, contre Pierre Chabanin, laboureur à Perdisat. Sentence qui condamne par défaut le défendeur à payer au demandeur la somme de 54 livres restant dues sur celle de 60 livres pour une année de service comme laboureur domestique.

B. 3736. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4°; 475 feuillets, papier.

1747-1752. — François Lacour, curé d'Enjoin, contre Michel Robin. Le demandeur fera preuve des faits avancés ; le procureur fiscal sur sa demande est admis à intervenir si le cas y échet. — François Provost contre Jean Pingaut. Le demandeur prouvera que le défendeur a moissonné et enlevé la marsèche dont il est question. — Jean Habaut contre Phallier Chuet. Le demandeur prouvera que le défendeur a fait manger par ses bestiaux les prés en question.

B. 3737. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4° ; 422 feuillets, papier.

1753-1758. — Louis Texier l'aîné, marchand à Graçay, contre Jean Duval et Catherine Jouanneau, sa femme, défendeurs défaillants. Sentence qui décide que, faute par les défendeurs d'avoir rempli les conditions nécessaires, ils seront déclarés exclus du bénéfice du testament par lequel le père du demandeur leur léguait une propriété dans la paroisse de Genouilly, moyennant une rente foncière de 8 livres par an. — Ouverture du testament de Marie Garnier, femme Brialix, à La Croye, paroisse de Buxeuil, reçu Agougué, notaire royal en la justice de Graçay. — Condamnation de René Riet, laboureur, au domaine du Grand-Preignat, paroisse de Nohant-en-Graçay, à payer à Marie Compain, par lui engrossée, la somme de 30 livres pour frais de gésine et couches, par forme de provisions, et à se charger de l'enfant, qu'il devra faire baptiser, nourrir et élever jusqu'à l'âge de quinze ans. — Ambroise Jouannin, marchand boucher à Graçay, demandeur, contre Michel Mayet, laboureur. Sentence qui condamne le défendeur à payer au demandeur 13 livres 3 sous 6 deniers pour paiement de la viande à lui fournie, du mois de septembre 1754 au mois d'août 1756. — François Thomas contre Charles Barat, laboureur, défendeur défaillant, accusé d'avoir, sans en prévenir ledit Thomas, récolté les fruits d'une terre qu'ils étaient convenus d'exploiter à partage de récolte. Permis au défendeur de faire preuve du contraire.

B. 3738. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 420 feuillets, papier.

1759-1762. — Entre Jean et Louis Chauveau, héritiers de Louis Chauveau, leur père, contre François Blondeau. Condamnation du défendeur à payer la somme de 18 livres pour vente de la levée d'un demi arpent de pré. — Nicolas Gapteau, contre Antoine Sauger, tuilier. Le défendeur est condamné à payer la somme de 24 livres pour prix de son affouage de la présente année (1762). — Étienne Roi, chirurgien, contre Jean Penin. Condamnation du défendeur au paiement de 13 livres 5 sous pour reliquat de vente de vigne.

B. 3739. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 419 feuillets, papier.

1763-1768. — Pierre Sebault, fils, contre Jean Sebault, défendeur. Demande en reddition de comptes. — Charles de Bernard, baron de Saint-Loup, contre Chauvin, laboureur. Remise. — Assises des huissiers : Pierre Dauger, présent; Guillaume Salmon, présent; Pierre Béranger, absent; Louis Auger, présent; Nicolas Piat, présent; François Picard, absent; J. Besle, absent. Sur les conclusions du procureur fiscal, on prononce une amende de 3 livres contre les absents.

B. 3740. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 486 feuillets, papier.

1768-1773. — Ouverture des audiences d'après la Saint-Martin d'hiver (11 septembre), pour l'année judiciaire 1768-1769, par Pierre Agougué, licencié en lois, avocat, lieutenant, juge ordinaire, civil et criminel du bailliage et baronie de Graçay, avec André de Haullon, procureur fiscal et Aubineau, greffier. — Antoine Bernard, bénéficier de l'Église de Bourges, titulaire de la vicairie de Saint-Didier en l'église de Saint-Outrille, contre Reine Gillon, veuve Renard, défaillant. Les parties nommeront des commissaires chargés d'estimer les réparations à faire au domaine de l'Aubraye. — Antoine Sauger, marchand cabaretier à Graçay, contre Pierre Sarty, avocat et bailli de Buxière. Condamnation du défendeur à rembourser au demandeur les 2/3 du prix du cheval qu'il lui a prêté, et qui s'est noyé en route accidentellement, ledit prix fixé par experts, plus aux 2/3 des dépens, le dernier tiers compensé. — François Cardaire, curé de La Chapelle-Montmartin, contre Garnier et Pasquet, défaillants. Condamnation des défendeurs à payer 5 livres pour le dommage fait par leurs bestiaux dans les terres du demandeur, plus à 8 livres 3 sous 6 deniers de frais et dépens. — François Robinet, fermier du four banal de Saint-Outrille, contre Pierre Potelune, tisserand en toile. Le juge décide que, avant de faire droit, le demandeur vérifiera si le jour où le défendeur a fait cuire son pain ailleurs qu'au four banal, était bien un mercredi ou un samedi, jours fixés par son bail pour l'exercice de son privilège.

B. 3741. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4°; 393 feuillets, papier.

1773-1777. — Marie-Élisabeth Guillot, veuve Pellepat, contre François Pellerin et Jeanne Delaudière. Demande en retrait lignager au sujet du domaine des Maisons-Rouges acheté de Sarton par les défendeurs sur le prix de 1,500 livres, sur lequel prix 150 livres seulement ont été payées à valoir. Procès-verbal du remboursement de 248 livres versées sur le bureau du tribunal pour rendre les 150 livres payées et en plus les dépenses et loyaux coûts faits par les acquéreurs dépossédés. — François Poupardin contre Garnier. Condamnation du défendeur à payer la somme de 5 livres 15 sous.

B. 3742. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4°; 358 feuillets, papier.

1777-1781. — Séance d'ouverture, le 15 novembre 1777, des audiences pardevant Pierre Agougué, licencié en lois, avocat, lieutenant et juge ordinaire, civil, criminel et de police dudit bailliage, et en présence de André Dehaullon, procureur fiscal, Pierre Agougué, avocat en parlement, Pierre Sarton, Félix Agougué de Piedmont, Jacques Sarton, tous quatre avocats en ce siège ; Jacques Aubineau, Joachim Léonard, Louis Delahaye, Jean-Baptiste Moreau, Joseph Guillot, Guillaume Aubineau, Jean Chauchy, tous procureur. Procès-verbal de la lecture du titre premier de l'ordonnance de 1667 et du serment de s'y conformer ainsi qu'aux usages du siège de Graçay. Signé : Aubineau, greffier. — François Poupardin, marchand toilier, contre Marie Clément, veuve Bernard. Défaut. Condamnation de la veuve Bernard au paiement de la somme de 17 livres pour marchandises livrées; aux dépens taxés à 3 livres 1 sou et 1 denier, non compris la grosse des présentes.

B. 3743. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4°; 462 feuillets, papier.

1781-1784. — Simon Garsonnet, marchand boucher, demeurant à Reuilly, contre Jean Daublon, laboureur, demeurant à Villedelais, paroisse de Saint-Père. Condamnation du défendeur à payer la somme de 40 livres pour vente et délivrance de viande fournie pendant le cours de la moisson de l'année courante. — Pierre Petit, sergent, contre Pierre Dulac, marchand boucher. Défaut et condamnation contre Dulac à payer la somme de 18 livres, montant d'un arrêté de compte, la sentence sera exécutoire par provision, attendu le chiffre modeste de la condamnation. — Pierre Maupou, marchand, contre Beaubois, fermier de la Vernusse : les parties comparaîtront en personnes. — Claude Beaufrère, blatier, contre Jacques Métivier, chanvreur et cordier. Les parties viendront en personnes donner les explications nécessaires pour qu'il soit fait droit.

B. 3744. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4°; 452 feuillets, papier.

1784-1787. — Louis Beaubois, fermier de partie des revenus de l'abbaye de La Vernusse, paroisse de Bagneux, demandeur aux fins de l'exploit de Pyat, contre Jean Blanchet, demeurant au village de La Poterie, paroisse de Pou-

laines. Condamnation par défaut contre le défendeur à payer la somme de 87 livres 9 sous 6 deniers. — Jean Meunier, journalier, contre Charles Després, demeurant à Champmartin, paroisse d'Avexy. Défaut et condamnation à 9 livres 2 sous, en plus aux dépens. — Jean Mondeau, charron, contre Jean Huet, meunier du moulin de Pinoton, paroisse de Poulaines. Défaut et condamnation du défendeur à payer 14 livres pour reste de fournitures de charronnage, une paire de roues, charrette, ruelles de charrue, traitement de vaches malades, fournitures de drogues ; dépens taxés à 106 sols 5 deniers, la grosse des présentes non comprise.

B. 3745. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4° ; 487 feuillets, papier.

1788-1790. — Sébastien Peraut contre Julien Guillot, scieur de long et cabaretier, ce dernier étant demandeur en dénonciation de poursuites, contre Fleuret, tisserand et cabaretier à Saint-Outrille. Après plaidoiries est ordonné que les nommés Métivier, Perrot et Pousset, faucheurs, demeurant à Saint-Outrille, seront assignés et entendus. — Maria Mouta, couvreur à Vatan, contre Thébault fils, bretellier. Condamnation par défaut du défendeur à payer la somme de 26 livres pour 26 journées de travail. — Étienne Chêne, marchand parcheminier, contre Thomas Bardy, cordonnier. Les parties comparaîtront en personnes avant de faire droit.

B. 3746. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1780-1787. — Information à la requête de Jean Girouard, contre Joachim Lardier, accusé de voies de fait, excès et violences sur la personne dudit Girouard. — Sébastien-Claude Michelet, négociant à Graçay, demandeur, contre François Malagnac, messager, accusé d'injures graves et diffamation. — Information à la requête de Jean-Baptiste Duhaussoy, marchand fermier à Bagneux, demandeur, contre François Bourderiou père, aussi marchand fermier, défendeur, accusé de voies de fait, excès et violences sur la personne du demandeur.

B. 3747. (Registre.) — In-4° ; 35 feuillets, papier.

1760-1790. — Dénonciations et déclarations au criminel. — Jean Morin, journalier, demeurant au village de La Boierie, paroisse de Saint-Phallier, contre Augras, avocat au bailliage d'Issoudun, qu'il accuse d'avoir violé sa fille Marie Augras. — Pierre Corbin, curé d'Avexy, contre François Biffault, procureur en la justice de Graçay, qu'il accuse d'avoir insulté la femme Faguet, qui était venue quêter chez le sieur Nivet, ainsi que chez tous les autres habitants d'Avexy, en conformité au mandement de Monseigneur de Bourges et des lettres patentes du roi, en lui disant : « Eh bien, Madame, vous quêtez donc pour les p..... de M. votre curé d'Avexy. » — François Bessault contre la femme Giraudon, qu'il accuse d'avoir proféré contre lui des injures en lui disant : « Chien que tu es, on m'a dit que tu avais pris mes bestiaux dans ton pré », de l'avoir attendu au retour du pré et de lui avoir lancé plusieurs pierres en proférant des menaces, violences, dont il aurait pu être victime jusqu'à perdre la vie s'il n'avait eu la force de s'enfuir.

B. 3748. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4° ; 237 feuillets, papier.

1750-1781. — Enregistrement des enquêtes sommaires. — Jean Mauchien, fermier du domaine de La Roche, paroisse de Nohan-les-Graçay, contre Étienne Mauchien, fermier de Saint-Ladre. Estimation de dommage causé par les bestiaux d'Étienne Mauchien. Témoins entendus : Louis Gibaul, marchand à Graçay, Louis Chateau, marchand et laboureur, paroisse de Saint-Martin à Graçay. — Jean Lombage, vigneron au village du Marais, paroisse de Chabris, contre Silvain Pyat, journalier, demeurant au village des Poiriers, même paroisse. Insultes proférées par Pyat contre le dit Lombage, accusé publiquement d'avoir voulu tuer Pyat d'un coup de fusil et d'avoir pris du bois à son oncle Rousseau de La Motte. Audition de trois témoins : Phalier Rloland, vigneron aux Galliers ; Étienne Vaché, laboureur au Marais ; Michel Gouin, vigneron aux Poiriers.

B. 3749. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4° ; 60 feuillets, papier.

1726-1790. — Registres des dépôts faits au greffe. — Prises en charge et décharges. — Rapports de procès par écrit. Civil et criminel. — Comparution de François Perrot-Gentillet, avocat, sieur d'Aize et de Sainsernon, demeurant en son château d'Aize, paroisse du même nom, qui dépose au greffe tous les titres de la seigneurie de Sainsernon afin de faciliter leur communication aux personnes qu'il a assignées pour les droits de terrages et autres qui sont dus à la dite seigneurie. — Instance entre les seigneurs barons de Graçay et Jacques Coulon. Dépôt fait au greffe en vertu de la décision de M. le lieutenant du bail de la métairie de la Coudre et de plusieurs autres actes qui seront communiqués sur place dans le délai de l'ordonnance.

B. 3750. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4° ; 111 feuillets, papier.

1688-1690. — Enregistrement des renonciations aux successions ouvertes. — Comparution de Gabrielle Rousseau, femme de Michel Charfoullant, Madeleine Rousseau,

femme Lefèvre, Jacquette Rousseau, femme Cotteu, qui déclarent avoir perdu en bas-âge, il y a environ 26 à 27 ans, Claude Rousseau, leur père, et il y a 18 ans, Madeleine Gallier, leur mère, et renoncer à leur succession. Toutes les héritières affirment sous la foi du serment qu'elles n'ont rien détenu des dites successions, sauf Gabrielle Rousseau, qui déclare avoir en sa possession : un méchant lit, un travers et deux draps et qu'elle jouit depuis 6 ans d'un demi-quartier de vigne; elle offre d'en faire compte. — Comparution de Catherine Bernade, femme Baudard, qui déclare le décès de son mari et renonce à la communauté qui a existé entre eux, sauf à retirer sa dot, montant à 80 livres et aux prix touchés de la vente de ses propres.

B. 3751. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4°; 206 feuillets, papier.

1759-1790. — Enregistrement des testaments, saisies réelles, oppositions et reprises d'audience. — Testaments de : Marie Naudon, veuve François Audion, reçu Aubineau, notaire (2 avril 1778); — Pierre Baratier, cabaretier à Poulaines, reçu Delahaye (19 avril 1779); — Pierre-Etienne Jourdain, chanoine de Saint-Outrille, reçu Pierre Agougué, notaire royal (27 août 1667); — Jean-Baptiste Moncelet, prieur de Saint-Outrille, reçu Pierre Agougué (7 mars 1667); — Jean Leroy, journalier au village de La Bouillie, paroisse de Poulaines (15 juillet 1779); — Anne Patault, femme François Paulmier fils, perruquier à Graçay, reçu Jacques Aubineau (6 septembre 1779); — Marie-Louise-Catherine Ledoux, veuve Roux (9 août 1775); — Phalier Fourneau, manœuvre au village de Beauregard, paroisse d'Avexy (17 septembre 1780); — Marc Terminet, tailleur d'habits à Graçay, reçu Moreau, notaire à Graçay (24 avril 1781); — Marguerite Dubois, demeurant à Graçay, reçu Dehaullon, notaire (25 juillet 1771); — Silvain Corbin, fermier des revenus de la baronnie de Graçay, reçu Dehaullon, notaire (9 février 1778); — Marie Chapon, demeurant aux Quenets, paroisse Sainte-Cécile, reçu Delahaye, notaire à Poulaines (2 décembre 1781).

B. 3752. (Registre.) — 12 feuillets, papier.

POLICE. — MERCURIALES DU MARCHÉ DE GRAÇAY.

3 *octobre* 1697.

Le boisseau froment, 14 à 15 s.
» méteil, 10 à 11 s.
» seigle, 8 à 9 s.
» modure, 6 à 6 s. 5 d.
» marsèche, 5 à 5 s. 5 d.
(Petit boisseau) avoine, 3, à 3 s. 5 d.

2 *janvier* 1698.

Le boisseau froment, 15 à 16 s.
» méteil, 11 à 12 s.
» seigle, 8 à 9 s.
» modure, 7 à 8 s.
» marsèche, 5 à 6 s.
(Petit boisseau) avoine, 3 à 3 s.

6 *mars* 1698.

Le boisseau froment, 16 à 17 s.
» méteil, 12 à 13 s.
» seigle, 8 à 8 s. 6 d.
» modure, 6 à 7 s.
» marsèche, 5 à 6 s.
(Petit boisseau) avoine, 4 s.

14 *janvier* 1706.

Le boisseau froment, 8 à 9 s.
» méteil, 6 s. 6 d. à 7. s. 6 d.
» seigle, 5 s. à 6 s. 6 d.
» modure, 5 s. à 6 s. 6 d.
» marsèche, 4 s. à 4 s. 6 d.
(Petit boisseau) avoine, 4 s.

Juillet 1713 (*plus hauts cours*).

Le boisseau froment, 3 l. à 3 l. 5 s.
» méteil, 54 s. à 50 s.
» seigle, 53 s. à 50 s.
» modure, 50 s. à 49 s.
» marsèche, 46 s. à 45 s.
(Petit boisseau) avoine, 18 s. à 16 s.

Les cotes ci-dessus du marché de Graçay sont établies par Claude Leconte et Louis Rousseau, maîtres cordonniers, nommés rapporteurs.

B. 3753. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 324 feuillets, papier.

1697-1788. — Déclarations des prises de bestiaux faites par les gardes-vignes dans les bois et héritages de la baronnie. — Procès-verbaux des gardes-chasse et des agents des eaux et forêts. — Procès-verbaux dressés : par Jean-Baptiste Bonneau, garde de la terre de Graçay et des héritages appartenant à l'abbaye de la Vernusse, contre Vivant et Bataille, journaliers au village des Coinches, paroisse d'Orville, trouvés chassant dans la réserve de La Vernusse; — Par Dauger et Verrier, gardes de la seigneurie d'Aize, appartenant à M. Delaboudine, contre Joseph Charbonnier, laboureur au domaine des Gros, paroisse de Buxeuil, surpris en délit de chasse dans les affouages d'Aize, paroisse du même nom.

B. 3754. (Liasse.) — 2 cahiers, in 4°; 52 feuillets, papier.

1772-1788. — Nominations et réceptions des gardes-

vignes dans la justice de Graçay et dans les localités de Graçay, Nohant, Coulon, Giroux, Genouilly, Saint-Outrille et Saint-Phalier. — Les échevins de la paroisse intéressée comparaissent devant le juge de Graçay et requièrent la nomination des gardes-vignes; le procureur fiscal donne ses conclusions et la nomination faite après prestation de serment, tous les habitants jouissant ou possédant des vignes sont condamnés à payer 5 sous par chaque arpent, suivant l'usage. Cette condamnation est exécutoire sur les récoltes et sans appel.

B. 3755. (Registre.) — In-4°; 35 feuillets papier.

1766-1789. — Réglements des « bannies » pour les vendanges. La bannie est accordée sur la demande des échevins et sur l'avis du procureur fiscal qui sollicitent la nomination des deux experts pour visiter tous les clos et faire leur rapport. — Comparaissent comme échevins de Graçay: en 1766, Louis Roblet et Louis Nelle; en 1766, Louis Nelle et Jean Guillot; 1769, Rossignol et Germain; 1770, Noray et Rossignol; 1771, Noray et Mantin; 1772, François Mantin, marchand, et Félix Terminet, prieur de Notre-Dame de Graçay; 1773, Jacques Aubineau, notaire et Pierre Sarton, avocat.—1776, comparution de Étienne Baron, syndic de la paroisse de Genouilly. — Même année, fixation d'office de l'ouverture des vendanges dans la paroisse de Giroux; — 1777, comparution de Jean Germain et François Robinet, commis pour la visite des clos des paroisses d'Avexy, Saint-Outrille, Saint Phallier. Noms des clos : paroisse d'Avexy, clos de Pelléjeau, l'Écheneau, Champ-Racault, Champ-Martin, Saint-Martin-les-Brioux, les Hautes et Basses-Épiceries, les Ripeaux, les Pallis, les Patureaux, le Chemin-Vert, le Terte de Rinciou, les Haut et Bas-Fouché, les Épinettes, les Belles-Mères, le Terte Blanc; — paroisse de Saint-Outrille : les Milettes, les Cris, les Tonques-Planches, les Coudrettes, le Lac-Potin.

BAILLIAGE DE SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE, LA BEUVRIÈRE ET SAINT-HILAIRE-SOUS-COUR.

B. 3756. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1740-1765. — Assemblée des notables habitants de Saint-Georges à l'effet de nommer un garde-vignes; nomination et réception en cette qualité du sieur Mathurin Thévenin, vigneron de cette paroisse. — Compte de tutelle rendu par André Renault, aux enfants mineurs de défunts Jean Germain et Marie Boisset. — Renonciation par Guillaume et Louis Cornet à la succession de défunt Silvain Cornet, leur père. — Procès-verbal par le procureur fiscal, contre Antoine Durand et autres qui sont allés au cabaret boire et manger pendant vêpres.

B. 3757. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1766-1790. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Gilbert Bignon, tué par la foudre. — Nomination d'un tuteur à Marie Rousset, fille mineure, à l'effet d'être autorisée à contracter mariage. — Émancipation de Luce Macaire, fille mineure de défunt André Macaire et de Jeanne Bardin, ses père et mère. — Procédure criminelle à la requête de Étienne Argy, curé de Saint-Georges, contre Silvain et Antoine Lecœur et François Letourneau, accusés d'avoir injurié le dit curé et de l'avoir menacé d'un coup de couteau.

B. 3758. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4°; 218 feuillets, papier.

1757-1788. — Causes d'audience ordinaires. — Audiences et ordonnances de police. — Le seigneur de Saint-Georges, contre Silvain Lhopital, manœuvre. Condamnation du défendeur par défaut au paiement de 29 années d'arrérages d'une rente annuelle de 5 sous et un chapon, comme propriétaire d'un patureau sis au lieu dit la Raterie, dans la paroisse de Saint-Georges-sur-la-Prée. — Appel, fait la veille de la Saint-Georges, des habitants de Saint-Georges et Saint-Hilaire-de-Court, tenus de se présenter en armes pour faire le guet, et de verser chacun 1 sou, à peine de 15 sous d'amende. — Sentence qui condamne Silvain Lecœur, laboureur, à se désister de l'indue jouissance exercée par lui, d'une terre sise au lieu des Millerins, au mépris du partage fait entre lui et ses cohéritiers, quatre mois auparavant, plus aux dépens taxés à 10 livres 5 sous 9 deniers. — Condamnation par défaut de Marc Gallon à payer à Jeanne Gonin la somme de 29 livres pour 4 douzaines de gerbes d'avoine par lui récoltées dans un champ cultivé sans autorisation, et pour bois par lui indûment recueilli sur des chênes appartenant à la demanderesse, si mieux n'aime le défendeur, et ce dans 3 jours, faire évaluer le dommage par experts. — Dépôt par Nicolas Picault, curé de Saint-Georges, de son testament olographe. — Étienne Arpy, curé dudit Saint-Georges, contre Claude Phalier, marchand, accusé d'avoir fait pacager ses bestiaux dans le pré du plaignant. Sentence qui ordonne que les parties feront preuve.

BAILLIAGE DE MASSAY.

B. 3759. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1621-1699. — Sentence au profit de Daniel Dauphigny, infirmier de l'abbaye, contre Gaspard Depotain et Pierre Bonnet, au sujet d'une rente due à l'infirmerie. — Inventaire des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Léonard Durand, serrurier à Massay. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Georges Durand, accusé d'avoir tué Bernard Macé. Jugement qui le renvoie de la plainte portée contre lui. — Renonciation par Jeanne Duperon à la communauté qui a existé entre elle et Salomon Hénault, son défunt mari.

B. 3760. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1680-1758. — Inventaire des meubles et effets mobiliers de défunt Étienne Poinbœuf, fait à la requête de Marie Perrot, sa veuve. — Réception de Pierre Daugé à l'office de sergent royal en la justice de Massay. — Bail judiciaire des bâtiments et héritages de la succession de feu Étienne Baucheton, bourgeois de Massay, appartenant à ses héritiers, les enfants mineurs de défunts François Baucheton et Madeleine Ferré. — Discussion des meubles et effets de défunt Silvain Legué, faite à la requête de Claude Robinet, tuteur des enfants mineurs dudit défunt. — Procès-verbal d'apposition des scellés au logis claustral de la sacristie de l'abbaye de Massay par suite du décès du sacristain, Pierre-Antoine Torrent.

B. 3761. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1700-1714. — Procès-verbal de la visite faite chez les boulangers, épiciers et chez tous les marchands qui vendent aux poids; réforme ou ajustage des poids trouvés trop faibles et marqués ensuite aux armes de Monseigneur. — Sentence concernant les créanciers de feu Claude Maudinet et portant distribution des deniers provenant de la vente des objets saisis sur ledit défunt. — Inventaire des objets dépendant de la succession de M. Demessas, prieur de l'abbaye de Massay et délaissés au sieur Jacquier, pitancier de ladite abbaye. — Bail du bien des enfants mineurs de défunts Claude Deumeau et Jeanne Delavarenne, sa femme, adjugés au sieur Dehaulon, leur tuteur, — Devis et bail des réparations à faire à l'abbaye de Massay (1706).

B. 3762. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1715-1788.—Information à la requête du procureur fiscal contre Guillaume Dehaulon, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures au sieur Martin Moireau qui en est mort. — Renonciation par Jeanne Henry, veuve de feu Georges Dehaulon, à la communauté ayant existé entre elle et son feu mari. — Information à la requête de Jean Raimbaut et Madeleine Nadot, contre Pierre Rondet et Jean Bergereau. — Jugement de mainlevée au profit de Pierre Longuet, laboureur, sur les chevaux, charrettes et autres objets sur lui saisis et mis au prévôtage par le garde de cette terre. — Réception de Guillaume Baucheton aux offices de procureur fiscal, notaire et garde-scel en la justice de Massay.

B. 3763. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1734-1774. — Réception de Jacques-Étienne Aubineau, praticien en la ville de Graçay, à l'office de procureur postulant en la justice de Massay. — Nomination de tuteur à Catherine Berthomier, fille mineure de défunt Claude Berthomier et Anne Gillet, ses père et mère, à l'effet d'être autorisée à contracter mariage. — Information faite à la requête du procureur fiscal pour découvrir les auteurs du vol avec escalade et effraction commis dans l'église de Saint-Pierre-de-Jars. — Apposition des scellés sur les meubles et effets de Silvain Fouquereau et Alline Delavarenne, sa femme, à la requête de Guillaume Lebon, fils de ladite Delavarenne; et Pierre Jourdin, son gendre. — Enquête faite à la demande des sieurs Jean-Nicolas Charlemagne et Barthélemy Delaporte, fermiers de l'abbaye de Massay, demandeurs, contre Jacques Ratier, fermier du Petit-Séminaire de Bourges, défendeur.

B. 3764. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1753-1774. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de demoiselles Marguerite, Catherine et Marie Ratier, filles mineures de défunt Jacques Ratier et Marie Merlan. — Nomination de Pierre Chebiton, comme curateur à la succession vacante de défunt Pierre Sarton, vivant sergent royal en la justice de Massay. — Apposition des scellés au domicile et après le décès de Me Guillaume Baucheton, vivant procureur fiscal et notaire en ladite justice; levée des scellés et inventaire des titres trouvés à son domicile. — Nomination d'un tuteur à Madeleine Meslon, fille mineure de défunts Pierre Meslon et Jeanne Moreau, pour accomplir le mariage projeté entre la dite mineure et Étienne Dublen. — Réception de Silvain Fouquereau à l'office de sergent royal en la justice de Massay.

B. 3765. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1775-1779.—Étienne Maillet de Nizerolles, demandeur, contre Louis Gillon, défendeur défaillant. Conclusions du

demandeur adjugées avec dépens. — Affirmation du compte de tutelle rendu par François Baucheton, maître chirurgien, à Marie-Madeleine et Marie-Geneviève Baucheton, ses filles mineures, aujourd'hui femmes Picart et Dehaulon. — Inventaire et estimation par Jean Sabard et Jean Durand des objets dépendant de la succession de feu Silvain Canon, laboureur à Assailly. — Nomination de tuteur à Pierre Peron, fils mineur de Étienne Peron et de Marie Aubry. — Assemblée des habitants pour élire des gardes-vignes; élection de Gilbert Dubisson et Gabriel Derouet.

B. 3766. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1780-1790.— Demande par Catherine Châtillon, veuve de Blaise Michau, en dissolution de la communauté qui a existé entre elle et son mari. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Pierre-Guillaume et Thérèse-Madeleine Ratier, enfants mineurs de défunt Guillaume Ratier et Jeanne-Thérèse Regnaut, leurs père et mère. — Procès-verbal du règlement établi pour la conservation des herbes dans la prairie de Massay (4 juillet 1785). — Inventaire au domicile de Jean Durand, laboureur au village de Cour, paroisse de Saint-Martin, après le décès de Jeanne Fournier, sa défunte femme. — Sentence au profit des fermiers généraux des biens et revenus de l'abbaye de Massay, contre dame Thérèse Margat et ses enfants, condamnés à payer aux dits fermiers la somme de 270 livres 14 sous et 7 deniers pour cens et rentes.

B. 3767. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4°; 422 feuillets, papier.

1642-1676. — Causes d audience. — Pierre Beurdelet, conseiller et aumônier du roy, abbé commandataire de l'abbaye de Massay, contre Jean Lacouste. Poursuite pour vente de grains et autres meubles. — Guillaume Baucheton, contre Boiston. Saisie arrêt. — En 1676, le papier délivré par la généralité de Berry et destiné à la transcription des sentences est timbré au prix de 12 deniers par feuille.

B. 3768. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4° ; 336 feuillets, papier.

1682-1696 — Causes extraordinaires. — Juge : Paul Duguet de Montifaut. — Antoine Bourdaloue, sieur de La Noue et Silvain Maindrault, contre Étienne Dubuisson. Remise de cause. — Gratien Salomon contre les vénérables de l'abbaye de Massay; Réclamation de 24 livres, prix d'une année de services rendus chez François Brossard, créance privilégiée. Cette prétention est accueillie et Salomon déclaré créancier privilégié.

B. 3769. (Liasse.) — 8 cahiers in-4°; 402 feuillets, papier.

1699-1712. — René Rossignol, juge ordinaire, civil et criminel. — Guillaume Baucheton, procureur fiscal, contre Georges Durand, menuisier, accusé de s'être approprié une roue, saisie sur les nommés Cotinet. Réquisitoire qui sollicite la restitution de la roue, 30 livres de dommages et intérêts et 10 livres d'amende.—Françoise Bertrand, femme Claude Prot, contre Anne Richard, veuve Patriot et Pierre Henri, accusés d'injures. Pierre Henri se présente et fait des excuses, promettant de ne plus recommencer; il est condamné aux frais taxés à 12 sous. La veuve Patriot dénie avoir injurié; renvoi des parties appointées à faire preuve réciproquement. — Installation de Guillaume Renaudon, comme bailli, en conséquence des lettres de provisions délivrées par Mgr l'archevêque de Reims et de la réception en ces dites fonctions par le lieutenant particulier au bailliage d'Issoudun. Signataires comme curiaux : Rossignol, Baucheton, Ruellé Delavarenne, Dechaullon, Renaudon. — Publication pour l'adjudication de dimes de la terre de Massay appelée La Motte et Larray en la paroisse de Nohant, par Pierre Péron, conseiller du Roi, receveur des gabelles à Issoudun, fondé de pouvoir de Mgr de Mailly, archevêque duc de Reims, abbé commandataire de l'abbaye de Massay.

B. 3770. (Liasse.) — 12 cahiers, in-4° ; 412 feuillets, papier.

1714-1724. — Anne Gillet, veuve Pinon, en son vivant fermier du temporel de l'abbaye royale de Saint-Martin de Massay, contre Claude Jacquet, prêtre du diocèse de Bourges. Demande en paiement d'une rente foncière et seigneuriale assise sur les propriétés dudit Jacquet. — Jean Vaillant, curé de Méreau, contre Popineau et Moulleron. Défaut. — François Champion étant aux droits de François et Robert Gassot, héritiers testamentaires de Marie de Bourdaloue, contre Michel Jarbaux et Brice Turpin, anciens fermiers de la métairie de la Guichonnerie, paroisse de Saint-Pierre-de-Jars. Condamnation du défendeur au paiement de la somme de 368 livres.

B. 3771. (Liasse.) — 11 cahiers, in-4° ; 349 feuillets, papier.

1725-1762. — Françoise Fruchon, femme non commune de Michel Ferrand, faiseur de paniers à Issoudun, contre Philippe Guignard, bourrelier, et Marguerite Dubuisson, sa femme; sentence qui ordonne communication de pièces sur récépissé de procureur. — Guillaume Baucheton, bailly de Reuilly et autres juridictions, procureur fiscal à Massay, demandeur, contre Guillaume

Quin, manœuvre au village de Bréjeau, paroisse de Saint-Vincent-de-Gy. Condamnation par défaut contre le défendeur qui devra passer reconnaissance du cheptel fourni, dont la somme totale monte à 163 livres 4 sous, et dont la composition suit : une vache avec son veau, achetée 55 livres, une jument sous poil gris, 52 livres, une autre jument, 56 livres. — Marie Girard contre Guillaume Quin ; condamnation par défaut contre le défendeur, qui devra payer la somme de 24 livres par chaque année de jouissance de la locature qu'il occupe, et dont les fermages n'ont pas été soldés depuis 5 années.

B. 3772. (Liasse.) — 13 cahiers, in-4°; 319 feuillets, papier.

1764-1790. — Causes extraordinaires. — Le procureur fiscal, représenté par Lorrillard, procureur, contre Bernard, représenté par François Pelletier : poursuite en vertu d'un procès-verbal signé par Drevet, garde de la terre de Massay; le défendeur prétend que le garde n'avait aucun droit de dresser procès-verbal. Remise. — Le même contre Louis Gueston, Victor Leblanc et Amable Ribault, journaliers, demeurant au village de Larray, paroisse de Massay, poursuivis en vertu d'un procès-verbal dressé par Drevet, garde ; défaut et condamnation à 15 livres d'amende. — Louis Bonnefont, fermier à Vierzon, contre Étienne Thibaudat, défendeur : condamnation par défaut contre le défendeur au payement d'une somme de 130 livres pour une année de jouissance d'une maison.

BAILLIAGE DE GENOUILLY.

B. 3773. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1716-1789. — Audiences de l'Échauguette et autres. Condamnation en 3 livres d'amende contre les habitants du haut bourg de Genouilly, qui ne se sont pas présentés pour faire le guet. — Inventaire des objets dépendant de la succession de défunt Gabriel Dadon et Marie Moireau, sa femme, à la requête de Barthélemy Dadon, tuteur des enfants mineurs des dits défunts. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de défunts Jean Mitaine et Marie Belliard, sa femme.

B. 3774. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4° ; 132 feuillets, papier.

1760-1789. — Convocations faites à la requête du procureur fiscal de tous les habitants du haut bourg pour faire le guet et maintenir l'ordre le jour de la foire ; — appel du 23 septembre 1758 : Jean Goussin, André Dautry, Pierre Fiette, Jean Duval, Laurent Baron, Silvain Perrin, François Caillaud, Hyerosme Gonin, Joseph Dion, François Vallain, Claude Hollerais, Jean Veillat, Silvain Blanchard, Simon Tué, Silvain Taiclin, Antoine Legendre, Pierre Larget, Laurent Bondy, Jacques Beau, François Lauriau, Mathieu Biard, Étienne Pellerin, Jean Rousseau, Jean Mulot, Jean Bienvenu; amende de 3 livres prononcée contre Jacques Loiseau absent — Appel du 23 septembre 1789 : François Vaslin, Jean Veillat, Simon Tué, Jean Goussin, Étienne Pellerin, Jean Pierre, Jacques Loubier, Jean Cheveriou, Jean Blanchard, Claude Métivier, Antoine Bariol, Antoine Prête, Guillaume Prévost, Mathieu Biard, Silvain Richetin, Luc Toutin, Jean Mauchien, Pierre Veillat, Louis Macé, la veuve Rouillat, la veuve Grenon, François Lambert, Pierre Auroy, Guillaume Baranger, veuve Moreau, Pierre Feuillet, Jean Biard, Laurent Bondy; signé par le lieutenant Agougué, Noray, greffier, Aubineau, notaire et procureur, Cheron, Léonard, Guillot, procureurs. — Jean, comte de Waters, baron de la Maisonfort, chambellan de monseigneur le duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla, demandeur contre Dulac, boucher; condamnation de Dulac à payer 200 livres, prix de marchandises vendues sous terme.

JUSTICE DE LA BARONNIE DE LA MAISONFORT.

B. 3775. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1671-1739. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Silvain Fiette et Françoise Darmé. — Information à la requête de Léon de Douhault, prêtre curé de la paroisse de Dampierre, contre plusieurs habitants de cette paroisse, accusés de l'avoir empêché d'accomplir ses fonctions curiales. — Le procureur fiscal contre les laboureurs, cabaretiers, huiliers et tixiers de ladite justice qui n'ont pas présenté leurs boisseaux, leurs pintes et leurs aunes pour être ajustés à l'étalon ; sentence qui les condamne chacun en 3 livres d'amende. — Bail judiciaire des blés saisis sur Pierre Lescuyer par François Rand, oncle et tuteur des mineurs Rand.

B. 3776. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1739-1764. — Demande par Claude-Phalier Martin en exécution de la saisie faite à sa requête sur Joseph Jouanneau et en autorisation de faire vendre et adjuger les objets saisis. — Nomination d'experts chargés de visiter les vignes afin de fixer le jour de l'ouverture des vendanges. — Nomi-

nation de tuteur à Simon Pissard, fils mineur de défunts Silvain Pissard et Marie Robinet. — Réception de Jean Romillat à l'office de sergent en ladite justice. — Vente et discussion des meubles et effets appartenant à Jean Guillaume, fils mineur et unique héritier de défunts François Guillaume et Jeanne Sotteville, requête de François Guillaume, oncle et tuteur du dit mineur.

B. 3777. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1765-1789. — Bail passé devant le procureur fiscal et à sa requête pour le curage du ruisseau de la fontaine de Dampierre. — Réception de Étienne Aubineau à l'office de procureur fiscal en la justice de la Maisonfort. — Nomination d'un tuteur à Françoise Chaudron, fille mineure de défunt François Chaudron et de Anne Sotty, veuve, et sur le point de convoler en secondes noces. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Étienne, Madeleine et Brigitte Fiette, enfants mineurs de défunts Antoine Fiette et Marie Gouin. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers de la succession de défunts Mathieu Barré, laboureur, paroisse de Dampierre, et Marguerite Tuffeau, sa femme.

B. 3778. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4°; 481 feuillets, papier.

1670-1719. — Causes ordinaires. — François Delamotte contre Jean Gouin; contestation au sujet de foins; offre par le défendeur d'en payer la valeur. — Charles Helliot contre Jean Helliot; demande en reddition de compte de tutelle. — François Augier, avocat en Parlement, pour sa fille mineure, contre François Delamotte, propriétaire du lieu de La Forêt; demande en production de contrat.

B. 3779. (Registre.) — In-4°; 584 feuillets, papier.

1682-1701. — Sulpice de Lagardé contre Noël Gouard, tuteur de Jeanne Chamfault, opposition par le demandeur à la vente de ses meubles, il avoue n'avoir fait cette opposition que pour gagner du temps. Il en est débouté. — 30 avril 1686 et 1687 : Séances tenues au bourg de Dampierre, comparution des laboureurs de la seigneurie afin de faire vérifier leurs mesures. Le receveur de la Maisonfort condamné à 3 livres d'amende. Noms des métairies dont les laboureurs comparaissent : Dion, Lavare, la Gauchère, la Prée, la Chaume, la Viverie, Cuchon, la Grivallière, la Guacherie. Noms des laboureurs : Guillaume Barré, Lardier, More, Thiarier, Gouin, Vrignon, Pierre, Taillandier, Briffault, Cottencin, Barrière, Lamy, Planon, Villain, Mouchet, Bardin, Desforges, Lecœur, Maltier, Gaschet, Chabrials, Taureau, Deniau, Delala, Naudon-Rivière, Fleury, Vincent, Hénault, Boisset, Bailly, Duvillage.

B. 3780. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4°; 283 feuillets, papier.

1704-1749. — Louis-Francois Marandon, baron de La Maisonfort, contre Silvain Touttin-Laurian et Étienne Toupet ; condamnation par défaut contre les défendeurs à payer 100 livres au dit seigneur. — Le baron de La Maisonfort, demandeur, contre les mineurs Troué; avant faire droit il sera fait preuve que les héritages possédés par les mineurs sont situés dans les confins de la seigneurie, et, par là, soumis au droit de terrage.

JUSTICE DE LA BARONNIE DE LIGNIÈRES ET SEIGNEURIES DE REZAY ET THEVÉ.

B. 3781. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1705-1767. — Contrat de mariage entre Jean Pitaut et Jeanne Picaudat. — Louis Raduget, demandeur, contre Denis Berger, défendeur, accusé d'avoir tué d'un coup de fusil le fils du demandeur. — Contrat de mariage entre Joseph Pitaut et Jeanne Roger, devant Me Baudon Jean-Baptiste, notaire à Lignières. — Contrat de vente des droits de Louis Thiaret et Jeanne Picaudat, sa femme, au profit de Jeanne Guérinet, veuve de Pasquet, Picaudat et Pierre Pitaut, son gendre.

JUSTICE DE CHEZAL-BENOIT.

B. 3782. (Registre.) — Petit in-f°, 166 feuillets, papier.

1549-1554. — Condamnation d'Étienne Mosnier à 5 sous d'amende et aux dépens, pour avoir, dans une dispute, blasphémé le nom de Dieu. — Demande en retrait lignager par la veuve Bertrand, contre Clavier Jourdin, acquéreur d'un pré, qu'elle prétend retenir, et pour lequel elle offre, tant en capital que frais, 15 livres 19 sous 4 deniers, savoir : 5 écus pour 46 sous, et un vieil angelot pour 3 livres 12 sous, plus un teston de roi de 6 douzaines. Remise à prononcer, ladite somme restant consignée entre les mains du greffier. — Claude Jourdin et sa femme, demandeurs, contre Jean Ferrant en 100 livres de dommages et intérêts pour injures graves commises par ledit Ferrant contre ladite Jourdin. Renvoi de l'affaire à quinzaine. — Jean Vachier contre Denis Cendrier, auquel le demandeur a vendu, depuis quin-

zaine, une ânesse dont l'acheteur refuse de prendre livraison. Condamnation du défendeur à payer 5 sous tournois pour dommages et intérêts, plus 2 sous 3 deniers pour frais et dépens. — Au verso du f° 80 se lit la note suivante : « Icy est la mesure de la playe du costé de noste seygneur Jesu Crist, laquelle fut apportée par troys chevaliers de Constantinnoble au roy Charlemaygne dedans une chasse d'or comme relique, affims que nuls ennemis ne luy puyssans nuire en bataille, et en son tiltre dit aussi que ceulx et celles qui la dicte mesure verront et la devote orayson dyront ou sus eulx la porteront ne mourront de mort subite, ne en feu, ne en pleurt, ne nuls ennemy ne leurs pourront nuyre et les femmes qui travailleront le jour qu'ils auront veu ladite mesure ne demourront en fautes mais legieremans délivreront sans péril et orayson. »

JUSTICE de la CHATELLENIE de MARAY-SUR-CHER.

B. 3783. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1684-1787. — Nomination d'un tuteur à Marie et Jean Gaudin, enfants mineurs de défunts Pierre Gaudin et Françoise Roblet. — Procès-verbal de dénombrement des prés dépendant de la seigneurie de Maray. — Ordonnance de levée des scellés apposés à la cure de Maray, après le décès d'Étienne Fleury, titulaire de ladite cure. — Procès-verbal d'adjudication du curage du ruisseau qui traverse la prairie de Maray. — Comptes-rendus par les fabriciens de la paroisse de Maray depuis l'année 1723 jusqu'en l'année 1732.

B. 3784. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4°; 124 feuillets, papier.

1684-1768. — Causes ordinaires. — (1689) 3 octobre. Assises tenues par François Vergnaut, sieur de La Caissatière, bailli, de Maray-sur-Cher, Éléonor Marchand, procureur fiscal, notaire et garde du scel, Claude Bourin, procureur et notaire, François Cahu et Robert Cahu, procureurs, Silvain Gaultrat, greffier. — (1768) 15 avril. Requête présentée par Dubois, procureur fiscal des seigneuries de Maray, Doucay et Sigonneau, afin de recevoir comme sergent Pierre Arnault, qui remplit ces mêmes fonctions à Menetou-sur-Cher, en remplacement de Pierre Leroy, qui, seul sergent à Maray, a déclaré ne plus vouloir exercer cet office. Prestation de serment et réception.

JUSTICE de la BARONNIE de DOUÇAY et SIGONNEAU.

B. 3785. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1695-1789. — Nomination de curateur aux enfants mineurs de Jean Chuet et de défunt Madeleine Crespat, leur mère, pour parvenir à la dissolution de la communauté existant entre les dits mineurs et le dit Chuet, leur père. — Bail au rabais du curage du ruisseau de Maray; nomination et prestation de serment du commissaire nommé d'office pour le toisé du dit ruisseau. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Silvain Blot, vivant prêtre curé de Douçay; description des objets trouvés dans la maison curiale.

B. 3786. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4°; 105 feuillets, papier.

1695-1770. — Causes d'audience. — Claude-Phalier Martin, fermier de la baronnie par Jacques Dubois, son procureur, contre François Vilain, manœuvre à Tronçais, paroisse de Dampierre, et François Pellerin, maréchal, représentés par Lauvergeat et Moreau, leurs procureurs; contestation en règlement de comptes, défaut contre le sieur Vilain faute de plaider, condamnation à payer à Martin la somme de 702 livres 15 sous pour fourniture de blés gros et menus. — Anne Habaut veuve Huseau, demanderesse par exploit de Pyat, sergent royal à Graçay, contre François Brisset, laboureur aux Blanchards; acte de ce que Jacques Dubois se constitue procureur du défendeur. Renvoi de la cause. — Présentation du procureur fiscal qui demande d'urgence le curage du fossé qui descend de l'étang de la Prée, situé dans la seigneurie, cette requête présentée au bailli se motive par ce que les officiers des justices de Saint-Georges, de la Maisonfort et de Maray se disposent à faire faire le curage des ruisseaux qui sont situés dans leurs seigneuries et qu'un plus long retard rendrait ces travaux inutiles, que du reste le défaut de curage excite les plaintes de nombreux riverains. Le bailli ordonne que ce ruisseau sera curé par chacun des riverains et que, pour ceux qui négligeraient de le faire, leur portion serait adjugée par entreprise au rabais; cette ordonnance sera sans appel, attendu qu'il s'agit de mesure de police.

BAILLIAGE DE VILLAINE.

B. 3787. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1769-1787. — Nomination de tuteur à Pierre, Jean et Michel Petit, enfants mineurs de défunts François Petit et Marie Ratillon. — Inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de défunt Jean Girard, fermier général de la terre de Villaine. — Réception de Claude Vezou, à l'état et office d'huissier en la justice de Villaine.

JUSTICE DE LANTAN.

B. 3788. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1766-1786. — Nomination d'un tuteur à Jacques Blondeau, fils mineur de défunts Christophe Blondeau et Julienne Mathieu. — Information, à la requête du procureur fiscal, contre Pierre Fradet, Étienne Taupin et autres, accusés d'avoir battu et excédé de coups la nommée Françoise Rameau, veuve Antoine Gillet. — Apposition de scellés au domicile de Germain Mathieu, après le décès de Marie-Anne Bezard, sa femme, veuve en premières noces de Silvain Bonnin.

JUSTICE DE JARTIN.

B. 3789. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1775-1789. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Catherine Champagne, décédée veuve en secondes noces de feu François Beleu. Ordonnance de levée des scellés et inventaire des meubles et effets composant la succession. — Demande par Antoine Jolivet en partage et division de deux locatures, possédées par lui et Pierre Minot, son neveu. — Inventaire fait en la requête de Pierre Boutillon, en sa maison, où est décédé Jean Sciavy, veuf de Anne Goussol.

JUSTICE DE PARNAY, BOISBUARD, SAROLLE ET CONTRES.

B. 3790. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1779-1790. — Demande par Marie-Catherine Perrot, veuve de défunt René Merlin, en dissolution de communauté, par suite de décès de son mari. — Réception de Jean Huet, à l'office de garde-chasse, bois et forêts de la justice de Parnay. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Jean Jolivet, laboureur à Contres, et de Catherine Senée, sa femme.

JUSTICE DE VORNAY.

B. 3791. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1768-1785. — Messire Gabriel Cossant de la Roulette, sieur dudit lieu, demandeur en exécution de saisie contre Jean Royet, Jeanne Mayet, sa femme, et Jean Royet, leur fils, laboureurs au domaine de la Roulette. — François Trumeau et Marguerite Tesseau, sa femme, demeurant à Saligny-le-Mort, paroisse de Bengy, demandeurs en révision de compte de tutelle, contre Thomas Tesseau, tuteur de la femme Trumeau, avant son mariage. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jean Pennetier, trouvé mort dans la prairie des Vallées, en la paroisse de Vornay.

JUSTICE DU COMTÉ DE BLET.

B. 3792. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 2 parchemins.

1757-1759. — Information à la requête de Jeanne Poncet, agissant sous l'autorité de Pierre Auperin, son mari, maître chirurgien à Blet, contre Pierre Begin, anssi maître chirurgien au dit Blet, accusé d'avoir dit publiquement qu'il avait surpris la dite femme Auperin en flagrant délit d'adultère.

B. 3793. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1777-1790. — Information à la requête de Charles Guérin, fermier du comté de Blet, contre Jean Couleuvrat, boulanger au bourg du dit comté, accusé d'avoir pris du poisson dans l'étang de Saint-Cyr, dépendant de la ferme du dit Guérin. — Nomination de curateur à Nicolas, Louis et Marie Forestier, enfants mineurs de défunt Jean Forestier, à la requête de Marie Laureau, veuve Forestier, leur mère. — Demande par Jean Goutasson, en dissolution de la communauté ayant existé entre lui et Marguerite Béguin, sa défunte femme. — Procédure criminelle contre Gilbert Petitjean, dit Laugère, manœuvre à Blet, accusé d'avoir injurié et frappé avec un *goyard* le procureur fiscal ; ordonnance de prise de corps.

B. 3794. (Liasse.) — 6 cahiers ; in-4°, 226 feuillets, papier.

1757-1790. — Causes d'audience. — François Massé, notaire à Nérondes, ayant Gilbert Boin pour procureur, contre Pierre Réau, manœuvre. Demande en reconnaissance par titre nouvel de deux rentes consenties au profit de Jean Boireau et de Jeanne Arnaut. — L'audience est tenue à La Chaume du Boudé. Baillis : 1757-1769, Douart des Gadeaux ; 1770-1790, Theurault. — Seigneur : Alexandre, comte de Simianne, marquis d'Esparon. — Les audiences sont tenues, en 1780 : les 14 mars, 9 mai, 29 août, 5 décembre ; en 1781 : les 6 février, 27 mars, 24 avril, 26 juin, 28 août. 13 novembre ; en 1782 : les 18 juin, 3 septembre, 10 décembre ; en 1783 : les 7 janvier, 1er avril, 19 mai, 26 août, 16 décembre.

JUSTICE DE CORNUSSE.

B. 3795. (Liasse.) — 51 pièces papier.

1768-1790. — Ordonnance qui réglemente le pacage des bestiaux sur les communaux de Cornusse et détermine le nombre et la nature des bêtes qui pourront être conduites. — Inventaire des meubles, effets mobiliers et papiers, délaissés par Vincent Dureau, prêtre curé de la paroisse de Cornusse. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Jeanne et Adélaïde Ponroy, filles mineures de Pierre Ponroy et Marie Olivert. — Vente et discussion des meubles et effets délaissés par défunt Jean Billot, époux de Reine Delys, mariée en secondes noces à Denis Champiot.

JUSTICE DE LA BARONNIE DE CULAN, PRÉVERANGES ET LA ROCHEGUILLEBAUD.

B. 3796. (Liasse.) — 89 pièces papier, 8 parchemins.

1645-1729. — Jean Pinperdu contre Baraton et Jean Duret; sentence par défaut contre les défendeurs, faute d'avoir fourni de défenses, qui déclare que supplément de preuve sera faite par titres des prétentions des défendeurs au sujet des devoirs seigneuriaux réclamés à Pinperdu, pour la cause être examinée à prochaine audience. — Jean Theveny et Marie Jamot, sa femme, demandeurs, contre Gilbert Leproux, défendeur, accusé d'avoir troublé les demandeurs dans la possession de plusieurs héritages; sentence qui maintient les demandeurs dans leurs possessions, défend à Leproux de plus les y troubler, le condamne aux dépens, et, quant aux dommages-intérêts réclamés, renvoie à prochaine audience pour plus amples explications. — Enquête entreprise à la requête de Jeanne Maugenest, femme de Pierre Sabardin, procureur, sur les faits de violences et voies de fait exercées contre elle par J.-B. Tabouet et Michelle Bechu, sa femme. — Acte de prise de possession du lieu et fief des Couts, paroisse de Vesdun, par dame Marguerite de Paris, veuve de Nicolas Desprez de Neuville, et comme légitime tutrice de Jean de Paris, son fils. — Inventaire après décès des meubles provenant de la succession de Esme Ballerie, décédé à La Roche, paroisse de Corquoy. — Assemblée des habitants de Brécy pour examiner la réclamation de Sylvain Delacoux, laboureur, demandeur en décharge de tailles. — Assemblée pour l'élection en la ville de Culan de quatre égaleurs de tailles.

B. 3797. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1706-1744. — Le procureur fiscal, demandeur, contre Charles et Jean Thomas, accusés d'avoir coupé et enlevé plusieurs arbres appartenant au prince de Croy, seigneur de Culan. — Renonciation par Marie Bagy, femme autorisée de Jean Chagnon, à la succession de défunt Antoine Bagy, son père, vivant manœuvre à la petite Ozillière, paroisse de Culan. — Procès-verbal contre Françoise Lespart, veuve de Jean Perinet, pour injures prononcées contre le procureur fiscal et son greffier, et empêchement apporté par elle à l'apposition des scellés à son domicile. — Enregistrement de lettres de provisions accordées à Jean Duchier, avocat en parlement, de l'office de lieutenant au bailliage de Culan. — Procès-verbal de la rébellion faite au roi et à justice par Jean Patin et Catherine Perrinet, sa femme, lors de l'apposition des scellés sur les effets dépendant de la succession de feu Pierre Perrinet, l'aîné, et Catherine Piot, sa femme. — Rapport d'experts par François Rollinat, maçon, Jean Aumasson, charpentier, et François Desageur, couvreur, des réparations à faire à un domaine, situé au village de Chatelus, dans la paroisse de Culan, dépendant de la succession de Gilbert Dantigny.

B. 3798. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1745. — Nomination de tuteur à Anne et Jean Leduc, enfants mineurs de défunts Marie Leduc et Jeanne Auroux. — Martin Dagoix, fermier à La Roche-Guillebault, demandeur en paiement d'une somme de cent cinquante livres, contre Marie Favardin, veuve de Grégoire Dagoix. — Acceptation d'experts par Antoine Hugues, vicaire du chapitre de Saint-Sauveur à Hérisson, contre Charlotte Aladame, veuve François Dubois. — Nomination de tuteur à Jean et Marguerite Barrault, enfants mineurs de défunts Denis Barrault, manœuvre à Culan, et Marie Martinat, sa femme.

B. 3799. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1746. — Bail des revenus des enfants mineurs de défunts Pierre Auroux, laboureur à Vesdun, et Marie Berthoulat. — Demande par Marie Dumas, veuve Guillemain, en dissolution de communauté entre elle et son feu mari. — Renonciation par Jacques Dubois à la succession de François Dubois et de Marie Dubreuil, ses père et mère. — Nomination de tuteur à Gilbert, Jeanne et Catherine Gourby, enfants mineurs de Simon Gourby, meunier au moulin du Pont, paroisse de Saint-Christophe-le-Chaudrier, et de Marie Renoux, sa femme.

B. 3800. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1747. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de Pierre Debedde, laboureur à Saint-Christophe-

le-Chaudrier. — Apposition de scellés et inventaire au domicile et après le décès de défunts Claude Gibouret, vivant laboureur à Vesdun, et Anne Legrouin, sa femme. — Demande en levée de scellés par Silvine Villatte, héritière de défunt Claude Villatte, procureur au bailliage de Culan. — Nomination de tuteur à Gilbert Jullien, fils mineur de défunts François Jullien, laboureur à Saint-Saturnin, et de Marguerite Jaillet.

B. 3801. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1748. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de J.-B. Yel, fils mineur de François Yel et de Anne Desfougères. — Acceptation de charge d'expert par Pierre Piotte pour Grégoire Chagnon, contre Jean Pinon et consorts. — Avis de parents donné à la requête de Jean Denisot, tuteur de Marie Peronny, fille mineure de feu Gilbert Peronny et Marguerite Maugenest. — Procès-verbal d'enquête pour Gille Maugenest, tuteur des enfants de feu Jérôme Maugenest, et Gilbert Gobin, tuteur des enfants nés de lui et de feu Marguerite Maugenest, et cohéritiers du dit Jérôme. — Sentence, qui adjuge 30 livres de provision alimentaire et pour frais de gésine, au profit de Anne Aupère, servante, enceinte des œuvres de Claude Duvergier. — Nomination de tuteur à Marie Fromentin, fille mineure de feu Jean Fromentin, laboureur à la Fosse-Ronde, et de Marie Bridon, sa femme.

B. 3802. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1749-1750. — Réception de Antoine Clémensat à l'office de tabellion en la châtellenie de La Roche-Guillebaut. — Demande en reddition de compte de tutelle par Gervais Agenin et Françoise Cholin, sa femme, contre François Dagard, tuteur de la dite Cholin pendant sa minorité. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Pierre et Françoise Aumeunier, enfants mineurs et héritiers de défunts Jean Aumeunier et Jeanne Batulard, leurs père et mère. — Procès-verbal de délaissement d'immeubles par Gille Maugenest à Gilbert Gobin, en paiement d'une somme de 550 livres 19 sous.

B. 3803. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1751-1752. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean Alléonard, fils de défunts Martin Alléonard, journalier à Culan, et Barbe Dufour, sa femme. — Nomination de tuteur à Jeanne et Marie Aupert, enfants mineurs de Laurent Aupert, veuf de Françoise Montagner. — Procès-verbal de visite d'experts au château de Prévéranges, à l'effet de constater le mauvais état du dit château qui menace ruine. — Renonciation par Anne Patin, femme autorisée de Gilbert Soumard, à la succession d'Annet Patin, son père, journalier à Culan. — Inventaire et description des meubles, effets et héritages, dépendant de la communauté de feu Louis-François Amigaut, bailli de Culan, et de Madeleine Béguin, sa veuve.

B. 3804. (Liasse). — 77 pièces, papier.

1753. — Nomination de tuteur à Marie Touraton, fille mineure de défunts Martin Touraton et Anne Magnard. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean Montagner, fils mineur de défunt Pierre Montagner et Françoise Amyot. — Fois et hommages rendus au prince de Croy, seigneur de Culan : 1° par messire Don Louis Pichon, abbé de l'abbaye des Pierres, pour le fief de Bornais; 2° par François Scelleron, au nom et comme mari de demoiselle Marie-Anne Chevalier du Coudray, à cause de son fief de la Motte de Domerat.

B. 3805 (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1754. — Demande en retrait lignager par Jean Rochon et Françoise de Salle, sa femme, qu'il autorise, contre Silvain Chagnon. — Réclamation par le procureur fiscal au bailli de Culan, pour qu'il soit enjoint et ordonné aux huissiers du bailliage de procéder à la signification d'actes qu'ils ont refusé de signifier par crainte des violences qui pourraient être exercées contre eux. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Jean Alléonard et Reine Anicolas. — Plaintes de Mathurin Sartin, laboureur à Culan, réclamant contre les troubles et empêchement de jouissance à lui causés par Jean Primbault et Jeanne Sigonneau, sa femme. — Acte de foi et hommage rendu au prince de Croy, seigneur de Culan, par Louis-Antoine Goubaud, bourgeois à Chambeste, paroisse de Vesdun, et François Meillet, bourgeois à la Goutelle, dite paroisse, à cause du domaine de Chambeste, relevant en partie de la baronie de Culan.

B. 3806. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1755. — Apposition des scellés au domicile de dame Marguerite Dantigny, veuve de feu Charles Desjobert, notaire royal et lieutenant de la justice de Culan. — Bail judiciaire du domaine délaissé par Françoise Lépine, aux enfants mineurs de défunts Jean-Baptiste Jamot et Perpétue Lépine. — Foi et hommage rendus au prince de Croy, par Martin-Jean Peron, notaire, et Léonard-Nicolas Yel, bourgeois,

demeurant tous deux à Culan, à cause d'un fief possédé par eux indivisément à Ripole, paroisse de Vesdun. — Autre foi et hommage rendu au même par Jean-Baptiste Aufrère, bourgeois, à cause du fief de la Preugne, paroisse de Préveranges.

B. 3807. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1756-1757. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Denis Clément et Marguerite Brunet, sa femme; nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs des dits défunts. — Bail judiciaire du revenu des biens appartenant aux enfants mineurs de défunts Jean-Baptiste Jamot et Perpétue Lépine, sa femme, bourgeois à Culan. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Gilbert Dulac, fils mineur de défunts Guillame Dulac et Marie Mollat. — Renonciation par Marie Coffin, veuve de défunt Étienne Chagnon, à la communauté ayant existé entre elle et son mari.

B. 3808. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1760-1761. — Compte de tutelle présenté par Charles Cottineau, pour Claude et Barbe Alléonard, ses pupilles. — Bail judiciaire du domaine de la Fosse-Ronde, appartenant aux mineurs Jamot, adjugé au sieur Jean Josset, moyennant 400 livres par année. — Nomination de tuteur à Jean et Antoine Matrat, enfants mineurs de Jacques Matrat et Marie Galland. — Joseph Thabaud de Reville, sieur de Besse, demandeur, contre Gilbert Gobin, défendeur, accusé d'avoir anticipé sur la propriété du demandeur. Nomination d'experts.

B. 3809. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1762-1763. — Demande par Étienne Laty, marchand droguiste du pays de Provence, en levée des scellés apposés sur les effets délaissés par Jean-Baptiste Briançon, son associé, décédé à son passage à Culan. — Plainte par Vincent Raffinat, contre Pierre Guillanier, marchand boucher, Maurice Denizot, tailleur d'habits, et autres habitants de Vesdun, pour avoir maltraité Raffinat, neveu du plaignant dans l'exercice de ses fonctions de collecteur des tailles. — Procès-verbal de la visite de blés, endommagés par les bestiaux de Antoine Lafond et Charles Deboisse, au préjudice de Jean Jaillet, laboureur à Saint-Christophe-le-Chaudrier. — Entérinement de lettre de bénéfice d'âge au profit de Françoise, Hélène et Gilbert Jamot, enfants mineurs de défunts Jean-Baptiste Jamot et Catherine Lepine.

B. 3810. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1758-1759. — Renonciation de Antoine et Jeanne Lafond par Philippe Perrot, leur tuteur, à la succession de Philippe Lafond et Élisabeth Lherpé, leurs père et mère. — Nomination de curateur aux enfants mineurs de Gilbert Gobin, père et légitime tuteur des dits mineurs et de défunte Jeanne Autarde, sa femme. — Bail judiciaire du domaine de la Fosse-Ronde, appartenant aux enfants mineurs de défunts Jean-Baptiste Jamot et Perpétue Lepine. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Claude Petit et Marie Yel, sa femme.

B. 3811. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1764-1765. — Renonciation par Antoine Alanicq, journalier dans la paroisse de Nocq, et veuf de Jeanne Maugenest, et de Barbe Alanicq, sa fille, à la succession de ladite Maugenest. — Nomination de tuteur à Marie Lafond, fille mineure de défunts Jean Lafond, laboureur à Vesdun, et de Marie Delorme, sa femme. — Demande par Jean Bouria en dissolution de la communauté ayant existé entre lui et feu Marguerite Floquet, sa femme. — Procès-verbal de nomination d'experts pour le choix du bœuf-villé, à Culan, en l'année 1765.

B. 3812. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1767-1768. — Marguerite Desfougères, fille majeure, émancipée, demanderesse contre Anne Aladame, veuve Antoine Desfougères, sa mère demanderesse; sentence qui condamne cette dernière à rapporter une somme de 511 livres 19 sous 6 deniers dont elle reste débitrice par son compte de tutelle. — Acte de réception d'Antoine Michelon, maître maréchal à Culan, présenté comme caution par Pierre Gaudon, contre Silvain Fayat, condamné par jugement des baillis de Culan et Dun-le-Roi. — Déclaration par Pierre Quillet, marchand, demeurant au village de Massay, paroisse de Mesple, d'acquisition d'héritages par lui faite de Marie Heurtaud, veuve, et commune en bien de Jean Grenetier, journalier du lieu de Chauvière, paroisse de Chazemais. — Procès-verbal du tirage au sort des lots composant le domaine de Neuville, dans la paroisse de Reigny, entre Jean-Baptiste Desjobert, bailli de la baronie de Culan, et François Duplaix, veuf de Marie Id, agissant comme tuteur de ses enfants mineurs. — Avis de parents des enfants mineurs de feu Pierre Hugon et Marie-Anne Bechet, provoqué par leur tuteur à la suite de l'incendie d'un domaine leur appartenant, au village des Gouttes, paroisse de Saint-Maur-Chaveroche.

B. 3813. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1769-1770. — Foi et hommage rendu au seigneur de Culan par Jean Devaut à cause de son fief du Plaix. — Compte de tutelle présenté par Philippe Michelon, veuf de Marie Martinat, père et légitime tuteur de Antoine, Marie-Anne et Marie Michelon, ses enfants mineurs. — Messire Pierre Billaud, prêtre prieur et curé de la paroisse de Saint-Maur-Chaveroche, demandeur, contre les habitants de la dîmerie de Mazère, condamnés à payer au demandeur, à titre de dîme, une poule par chaque feu. — Procès-verbal de nomination d'experts pour arriver au partage des biens indivis entre Roger Renaud et Gilbert Dantigny.

B. 3814. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1771-1773. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Anne Escalier, morte à Culan, veuve de feu messire Jacques-Joseph d'Escorrailles. — Antoine Vincent l'aîné, demandeur en partage des biens de ses père et mère, contre Jacques Vincent le jeune, son frère, défendeur. — Jacques Pinson et Marguerite Brossard, sa femme, demandeurs contre Gabriel Amyot, défendeur, accusé de s'être introduit dans le domicile des demandeurs et de les y avoir injuriés et maltraités. — Nomination de tuteur à Jean Bourdeau, fils mineur de défunts Joseph Bourdeau et Marie Mallet, sa femme.

B. 3815. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1774-1776. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit des enfants mineurs de Gilbert Dantigny, procureur fiscal de la baronie de Culan, et de Madeleine Amigaut, sa femme. — Prononcé de main-levée de la saisie pratiquée par Antoine Yel sur Pierre Sevat, qui fournit une caution acceptée par le dit Yel. — Procès-verbal de la visite faite au domaine du Colombier, à la requête de Charles-Louis Viard, fermier entrant, contre Jean Guillot, fermier sortant. — Nomination de tuteur et curateur aux enfants mineurs de défunts Pierre Jupillet et Jeanne Basset, sa femme.

B. 3816. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1777-1779. — Mathieu Bachet, laboureur à Faye, paroisse de Moussais, demandeur contre Gilbert-Hubert Jaumier, prêtre curé de Preuilles, propriétaire du domaine de Faye, exploité par le dit Bachet. — Rapport d'experts et estimation des meules des moulins de Préveranges à la requête de Jean Renoir, fermier des dits moulins. — Bail judiciaire du revenu des biens de Antoine Simonnet, enfant mineur de Jean Simonnet et Françoise Buchet, sa femme. — Nomination de tuteur à Jean Chambon, fils mineur de défunts Antoine Chambon, tuilier à la tuilerie des Pierres, et de Marie Penneroux.

B. 3817. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1780-1781. — Gilbert Chevalier, demandeur en dommages et intérêts, contre Antoine Sartin, fermier, défendeur ; nomination d'experts pour procéder à l'estimation des bestiaux, garnissant le domaine de la Cour, dont le dit Sartin a quitté la jouissance. — Procès-verbal de visite faite chez les marchands cabaretiers et boulangers de la ville de Culan pour la vérification des poids et mesures. — Sentence qui adjuge aux sieur et dame Josset de la Preugne les droits de pacage et de pannage pour leurs bestiaux dans les bois dépendant du fief du Mas, appartenant à la dame Graillot, veuve Paquet. — Compte de tutelle rendu par Jean Anizet, de la paroisse de Vesdun, à Jean et François Pichot, enfants mineurs de feu Gilbert Pichot et Anne Amyot.

B. 3818. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1782-1785. — Sentence qui adjuge à Charles Bouyonnet une somme de 24 livres, contre Marie Thomas, pour trouble dans la jouissance d'un pré. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de défunts François Meillet et Hélène Gobin. — François Sartin, laboureur au domaine de Courcasse, paroisse de Saint-Palais, demandeur contre Antoine Tourneau, défendeur, accusé d'avoir blessé un bœuf, appartenant au demandeur. Condamnation de Tourneau à 20 livres de dommages et intérêts. — Bail judiciaire du revenu des enfants mineurs de défunts Guillaume-Augustin Amyot et Claudine Pimperdu, sa femme.

B. 3819. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1786-1790. — Louis-Étienne Meillet, demandeur, contre François Dumoulin et Pierre Debest, défendeurs, accusés d'avoir troublé le demandeur dans la jouissance de sa terre. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Charles Denizot, fils mineurs de défunts Pierre Denizot, meunier au moulin des Fougères, paroisse de Sidiaille, et de Jeanne Denizot, ses père et mère. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunts Pierre Mollat et Marie Vignon, sa femme ; description des objets dépendant de la succession des dits défunts. — Bail judiciaire du revenu des biens des enfants mineurs de défunts Jean Denizot et Marie Picard.

B. 3820. (Registre.) — In-4°; 144 feuilles, papier.

1765-1767. — Causes ordinaires. — Jean Josset, bourgeois-fermier, contre Léonard Sacrot; sentence qui ordonne le partage du bien de Prat entre les parties. — Plainte de Léonard Godet et Madeleine Méry contre Gilbert Dauget ; poursuite en réparation d'honneur. Dauget est accusé d'avoir proféré des injures grossières. — Antoine Maugenest, procureur, contre Martin Auroux, défendeur. Remise des causes. — Messire Jean - François Sacrot, prieur de Prahas, chapelain de Notre-Dame de Culan, et Jean-François Sacrot, curé du dit Culan, contre Gilbert Gobin; communication de deux actes notariés dont le défendeur pourra prendre copie dans le délai de trois jours. — Jean-Gilbert Renard, notaire royal, légitime administrateur des biens des enfants issus de son mariage avec feu Gilberte Duchier, contre Jacques Millet, sieur des Boulauds, et Charles Renard, avocat en parlement; instance pour dépôt de pièces. — Plainte d'Alexis Mollat, dit Jourdain, marchand de draps de soie, demeurant à Bourges, contre Clément fils, marchand boucher, demande en réparation d'honneur. — Pierre Maignard, sieur de Dreulon, écuyer, secrétaire du roi, et dame Jeanne Magnard, veuve Béguin de Vaudullon, contre Gilbert Gobin et Anne Guérinet; condamnation des défendeurs à passer titre nouvel d'une rente de 7 livres 10 sous au profit des demandeurs.

B. 3821. (Registre.) — In-4°; 45 feuillets, papier.

1765-1767. — Barthélemy Delestang, bourgeois, et Jeanne Delestang, sa femme, fille de Louis Delestang, procureur en la justice de Boussac, contre Louis Delestang et demoiselle Marie-Anne Ducarteron , veuve de feu Jean-Baptiste Delestang, tous héritiers de Gabriel Delestang. Cause remise. — Louis Maubert, demandeur contre Antoine Pinon, tuteur des mineurs, enfants de Claude Duvergier et de Marguerite Jeandraut. L'obligation passée le 9 septembre 1764, pardevant Delestang, notaire royal au profit du demandeur, est déclarée exécutoire contre le défendeur, qui paiera la somme de 60 livres. — Pierre Quillet contre Jean Déchaud ; premier défaut; avant d'adjuger les conclusions du demandeur, le défendeur viendra répondre dans les trois jours; — Gilbert Quillet, contre Jean Déchaud, défaut du défendeur : condamnation à payer 15 livres de dommages et intérêts pour avoir troublé le demandeur dans sa paisible jouissance du champ des Noyers, avec détermination des limites du champ.

B. 3822. (Liasse.) — 15 cahiers, papier ; 486 feuillets, in-4°.

1770-1780. — Jean-Baptiste-Gilbert Desjobert, procureur fiscal, agissant pour Son Altesse Monseigneur le prince de Croÿ, baron de Culan, contre Christophe Grandjean ; condamnation par défaut au paiement de la somme de 22 livres à titre d'amende pour l'enlèvement d'un chêne de cinq pieds et demi de tour et à 22 livres de dommages et intérêts, le tout en vertu de l'article 1er du titre 32 de l'ordonnance des eaux et forêts du 23 mars 1779. — Le même contre Léonard-Nicolas Yel et Marie-Jeanne Pérou, sa femme, possesseurs du fief de Ripolle ; les défendeurs sont déchus de l'exemption de la corvée et condamnés au paiement de la dîme. — Le même contre les mêmes ; condamnation contre les défendeurs à fournir dans les trois jours les rôles de tailles serves, franchises et charrois des paroisses de Culan et Vesdun, ainsi qu'ils y sont obligés par le bail à ferme de la terre de Culan, en plus à 3,000 livres de dommages et intérêts et, dans le cas où ils ne fourniraient pas les rôles, ceux-ci seront dressés à leurs frais. Les présentes seront exécutoires nonobstant appel, attendu que le demandeur est fondé en titre.

JUSTICE DE REIGNY.

B. 3823. (Liasse.) — 134 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1771-1790. — Information à la requête de Marie Compain, veuve de Louis Bourgeois, contre plusieurs inconnus, accusés d'avoir vendangé indûment 5 pièces de vignes, appartenant à la dite veuve. — Émancipation d'Antoine Joulin, fils mineur de défunts Étienne Joulin et Marie Pinson, ses père et mère. — Inventaire des meubles et effets délaissés par défunt Jacques Tessier, manœuvre au village des Clouzeaux, paroisse de Cresancy.

B. 3824. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1757-1779. — Réception de Joseph Simon à l'état et office de procureur fiscal du bailliage de Reigny. — Provisions de greffier en ladite justice de Reigny, accordées à Claude Germain par Charles-Claude Andrault de Langeron et Maulevrier, comte de Chevrières, baron d'Oyé, seigneur Dartaix et autres lieux, fondé de pouvoir général de Mme Jacqueline-Louise Perrinet, veuve de messire David-Pierre Perrinet du Pezau, écuyer, sieur du Pezeau, Jars, Boucard. Reigny et autres lieux.

BAILLIAGE
DU MARQUISAT DE CHATEAUNEUF-SUR-CHER.

B. 3825. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1674-1679. — Procès-verbal d'estimation des bestiaux

existant dans les fermes du marquisat de Châteauneuf, dressé à la requête de François Rossignol, fermier judiciaire des revenus du dit marquisat. — Information à la requête du procureur fiscal contre Silvain Petit, laboureur à Châteauneuf, accusé d'avoir blessé le sieur Étienne Garceau en lui portant plusieurs coups avec une fourche en fer. — Autre contre Jean Bardon, demeurant à Châteauneuf, accusé d'avoir blessé le sieur Nicolas Baucheron en lui tirant un coup de fusil. — Sentence par dictum qui maintient Depardieu, curé de Chambon, en possession des dîmes de blé, vin et autres choses décimables de la paroisse de Chambon, et déboute de leurs prétentions contraires les chanoines du chapitre de Châteauneuf.

B. 3826. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1680-1682. — Sentence qui maintient monseigneur Colbert en possession de droits de rentes et cens, contre les prétentions de messire François Gillet, condamné à reconnaître ces droits pardevant notaire. — Renonciation par Germain et Gilbert Auclerc, fils de défunts Léonard Auclerc et Pasquette Rousse, sa femme, à la succession de leurs auteurs. — Convocation et procès-verbal de l'assemblée des habitants de Châteauneuf tenue à l'effet de nommer un gouverneur et échevin en la ville de Châteauneuf-sur-Cher, en remplacement de Georges Trémeau, dont les fonctions sont expirées. — Procès-verbal d'arpentage de la terre de Marigny, appelée le Vaugoin, dépendant du marquisat de Châteauneuf, et de plantation de bornes pour limiter ladite terre.

B. 3827. (Liasse.) — 134 pièces, papier; 1 parchemin.

1683-1685. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Pierre Vallin, vivant maréchal à Châteauneuf, à la requête de Silvain Bouzique, tuteur des enfants mineurs du dit défunt. — Information à la requête du procureur fiscal contre Jean Brandin et Simon Langeron, accusés d'avoir pêché au feu, la nuit, dans les rivières dépendant de la seigneurie de Châteauneuf. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Jean Quesnat et autres, demeurant à La Celle-Condé, accusé d'avoir chassé la nuit sur les terres d'Auterive, dépendant de la dite seigneurie. — Sentence qui confirme le sieur de Châteauneuf dans les droits de cens et rentes, sur divers héritages, contre Étiennette Sommard, veuve Mérigot, demeurant à Saint-Symphorien.

B. 3828. (Liasse). — 97 pièces, papier.

1685-1686. — Information faite à la requête de Michel Blondet et Gabrielle Vaillant, sa femme, demeurant à Moussaine, paroisse de Venesme, contre Louise Ribault et Étiennette Gazeau, accusées de coups et blessures envers la dite Vaillant. — Renonciation par Silvain Helliot, marchand boucher à Châteauneuf, à la succession de François Helliot, son père. — Vente et discussion des effets dépendant de la succession de défunt Jean Dauvil, à la requête de Adam Dauvil, tuteur des enfants mineurs du dit défunt. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers, délaissés par défunts Pierre Gorjon et Marguerite Changeux, sa femme, à la requête de Pierre Changeux, tuteur de leurs enfants mineurs.

B. 3829. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1687. — Vente par autorité de justice des blés saisis à la requête de François Rossignol sur Jean Baraton, laboureur au village de Cortieux. — Inventaire des meubles et effets mobiliers, délaissés par Silvain Petit, à la requête de Catherine Momenteau, sa veuve. — Procès-verbal d'expertise pour le choix du bœuf *violé*, entre tous les bouchers de la ville de Châteauneuf. — Plainte et information à la requête du procureur fiscal contre Simon Reuillard, accusé d'avoir blasphémé le saint nom de Dieu et injurié des officiers publics dans l'exercice de leurs fonctions.

B. 3830. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1688. — Vente par autorité de justice des blés et autres récoltes, pendants par racines, saisis à la requête de demoiselle Élisabeth Pinchereau, veuve Briquet, sur Louis Levieux, meunier au moulin du Fouillot.— Autre vente des blés saisis à la requête de Jacques Martin, sur Jean Ratouis.— Bail des héritages appartenant aux mineurs Toussaint et Étienne Richard, et situés paroisse de Saint-Baudel, et adjudication de la pension, nourriture et entretien des dits mineurs. — Plainte portée par Jacques Debise, curé de Saint-Baudel, contre le sieur Begneau de Colombe, pour voies de fait sur les ouvriers du plaignant et dommages exercés par lui dans sa vigne.

B. 3831. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 parchemin.

1689. — Vente par autorité de justice de blés et foins saisis par Gilbert Dousset, sieur d'Aiguemorte, sur Gilbert Lavaux, journalier à Marigny. — Plainte et dénonciation par Jean Roux, demeurant à Saint-Symphorien, contre Jean Audat, de la même paroisse, qu'il accuse d'avoir porté à Marie Roux, sa fille, des coups qui ont occasionné sa mort. — Procédure criminelle contre Léonard Berger, accusé

d'avoir tué le sieur Jean Ferrand d'un coup de fusil. — Gilbert et Jean Bachelier, marchands tanneurs à Châteauneuf, demandeurs contre Guillaume Bouzique et Jean Trémeau, leurs voisins, accusés d'avoir proféré des injures et exercé des voies de fait contre les demandeurs.

B. 3832. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1692-1694. — Adjudication pour trois ans de la pension, nourriture et entretien de Anne Aublanc, fille mineure de feu Silvain Aublanc et Marie Colleuvrat. — Vente aux enchères publiques de blés pendants par racines et appartenant à Marc Laugerat, seul héritier de feu Claude Laugerat, son père, à la requête de Jacques Geoffroy, son tuteur. — Bail et acense des héritages dépendant de la succession de défunt Gilbert Delafosse, et appartenant à Antoine Delafosse, son fils, demeurant en la paroisse de Venesme. — Nomination de tuteur à Michel et Marie Alexandre, enfants mineurs de défunt Julien Alexandre, demeurant paroisse de Châteauneuf.

B. 3833. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1690-1691. — Proclamat pour Jean Coffinal, commissaire aux blés, saisis sur Paul de la Ballery, laboureur à Corquoy, à la requête de Nicolas Popelin, curé de Châteauneuf. — Procès-verbal de visite et réception du bœuf *violé* de la ville de Châteauneuf pour l'année 1691. — Information à la requête de noble Gilbert Doullé, sieur d'Aiguemorte, contre plusieurs inconnus accusés de lui avoir tué un bœuf. — Information à la requête du procureur fiscal contre : 1° Sébastien Grangier, accusé d'avoir suborné et corrompu un témoin appelé devant la justice, et 2° Marc Gon, pour faux témoignage.

B. 3834. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1695-1696. — Criée et adjudication par autorité de justice de blés saisis sur Antoine Mittereau, journalier à Montlouis, au nom et comme curateur à la succession vacante de feu Pierre Richard. — Information à la requête du procureur fiscal contre Gilbert Riboulet, vigneron à Châteauneuf, accusé d'avoir arraché les pieux et les clous qui retenaient les pelles du moulin de Gué-Baron. — Bail de la succession et mortaille de Michel Masson, tailleur d'habits, paroisse de Villecellin. — Criée et adjudication de la pension, nourriture et entretien de Pierre Tremeau, fils mineur de défunt Gilbert Tremeau, laboureur à Saint-Baudel, et Catherine Momenteau, sa femme.

B. 3835. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1696-1699. — Vente par autorité de justice des blés et foins saisis sur la succession de défunt Pierre Chevrier, par François Padiesse, fermier général du marquisat de Châteauneuf-sur-Cher. — Plainte par Pierre Pardon, bourgeois dudit Châteauneuf, contre Marguerite Latte, sa servante, qu'il accuse de lui avoir soustrait plusieurs effets mobiliers en se servant d'une fausse clé pendant qu'elle était à son service. — Adjudication par autorité de justice des réparations à faire à l'écluse de Venesmes, suivant les clauses et conditions du cahier des charges. — Bail par autorité de justice des héritages des enfants mineurs de Claude Duchallain et Françoise Changeux, sa femme, avec le détail des dits héritages.

B. 3836. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1700-1712. — Pierre Guillot, journalier à Mousaine, demandeur en partage, contre Antoine Deville et Marie Bessemoulin, sa femme. — Louis-Nicolas Millet, chirurgien à Châteauneuf, demandeur contre Philippe Boury, défendeur ; discussion relative à la possession d'une chenevière. Une enquête est ordonnée. — Bail de maison et héritages appartenant aux enfants mineurs de François Berthaud et Marie Balon ; détail des dits objets situés au village des Maisons-Neuves, paroisse de Châteauneuf. — Information à la requête du procureur fiscal, contre François Bouzique, demeurant à Châteauneuf, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures au sieur Jacques Blin.

B. 3837. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1713-1714. – Vente et discussion des meubles et effets mobiliers, délaissés par défunts Jean Champagne et Silvine Préau, sa femme, manœuvres à Saint-Baudel, à la requête de Déseraut, tuteur de leurs enfants mineurs.— Renonciation à communauté par Catherine Girault, veuve de défunt François Rossignol, mégissier, demeurant paroisse de Saint-Julien-le-Pauvre. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Pierre Parisot, accusé de coups et blessures envers Marie Aubrun, journalière, demeurant à Say. — Plainte et information à la requête de Jean Bardon et Marcelle Berthomier, sa femme, contre Guillaume Bouzique, fermier des moulins de Châteauneuf, accusé de vol et de voies de fait envers les plaignants.

B. 3838. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1715-1716. — Information à la requête du procureur

fiscal contre Séjournet, père et fils, accusés d'avoir injurié Jacques Bouzique, huissier, et Silvain Margot, gardien de saisie, dans l'exercice de leurs fonctions. — Inventaire fait à la requête de Marie Chenu, veuve Dumouchet, au domicile et après le décès de Romain Dumouchet, son mari, conseiller du Roi et lieutenant en la seigneurie de Châteauneuf. — Procès-verbal de visite faite aux moulins de Fouillot et de Chevrier, avec l'état des réparations à exécuter dans les dits moulins. — Apposition de scellés sur les meubles et effets mobiliers, composant la succession vacante de défunt Joseph Perrot, procureur fiscal à Châteauneuf, décédé sans héritiers connus.

B. 3839. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1717-1718. — Renonciation par Jeanne Moulin à la communauté entre elle et défunt Jean Séjourné, son mari, boucher à Châteauneuf. — Jean Dubost, curé de Venesmes, demandeur, contre Marie Begassat, défenderesse, condamnée à quitter le logement qu'elle habite, appartenant à la cure. — Demande par Catherine Jourdin de main-levée des scellés apposés sur les meubles et effets mobiliers de défunt Sébastien Gaullier son mari. — Information faite par le procureur fiscal, à la requête de François Jolivet, contre Louis Baucheron, accusé d'avoir volé deux dindons au préjudice du dit Jolivet.

B. 3840. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1719-1721. — Information à la requête de Jean Begassat, contre Louis Michau, accusé de coups et blessures sur le plaignant. — Autre à la requête du procureur fiscal, contre Jean Presle, demeurant à Say, accusé d'avoir porté plusieurs coups de serpe au nommé Gervais Cendrier, laboureur à Varennes. — Nomination de tuteur à Jean Robert, fils mineur de défunts Silvain Robert, laboureur à Venesmes, et Marguerite Begassat, sa femme. — Vente par autorité de justice des meubles, effets mobiliers, blés et foins, saisis sur François Perrot, laboureur à Montlouis, par Silvain Athot.

B. 3841. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1722-1724. — Procès-verbal de descente et visite des bâtiments et terres des seigneuries de Saint-Julien et Rousson, à la requête de Jean Souchois, bourgeois de Châteauneuf, en sa qualité de fermier des dites seigneuries. — Testament passé devant notaire par Madeleine Messageon, veuve de Jean Dubois, vigneron à Châteauneuf, par lequel elle établit Gilbert Messageon, son frère, légataire universel. — Renonciation par Guillaume Bauchemin et Marie Garnier, sa femme, à la succession de défunts Simon Garnier et Catherine Momenteau, père et mère de la dite femme Bauchemin. — Demande par Pierre Peron, fermier général du marquisat de Châteauneuf, en dommages-intérêts, contre Mathieu Gentiot et Étienne Perré, son gendre, pour avoir mal taillé la vigne, appelée la Plante-du-Seigneur.

B. 3842. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1725. — Arrentement de vignes, sises au vignoble de Condé, par Jean Robin, au profit de Guillaume Miterau, propriétaire à Montlouis. — Renonciation par Madeleine Roullier, veuve de François Trémeau, vivant marchand à Châteauneuf, à la communauté d'entre elle et son défunt mari. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de François Trémeau. — Assemblée des notables habitants de Châteauneuf-sur-Cher et procès-verbal de l'élection de François Coupé, comme second administrateur de la ville, au lieu et place de Jean Souchois, décédé.

B. 3843. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1726. — Procédure criminelle contre Charles Cornier, accusé d'avoir injurié le curé de Venesmes, pendant qu'il donnait la bénédiction. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Pierre Grivot, marchand bourrelier à Châteauneuf. -- Information à la requête du procureur fiscal, contre Jean Fougère dit La Lèche, accusé d'avoir injurié Jean Robin, maître particulier des eaux et forêts, revêtu de ses insignes et dans l'exercice de ses fonctions, et aussi de s'être rebellé contre les sergents qui le conduisaient en prison. — Procès-verbal de la visite des vignes par les trois plus anciens vignerons de la paroisse et proclamation de la bannée pour l'année 1726.

B. 3844. (Liasse.) — 130 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1727-1729. — Levée de scellés et inventaire des meubles et effets mobiliers, délaissés par feu Sébastien Gillet, vivant procureur à Châteauneuf, à la requête de demoiselle Élisabeth Rossignol, veuve du dit Gillet. — Bail et adjudication de la pension, nourriture et entretien de François Trémeau, fils mineur de François Trémeau et de Jeanne Duret. — Assemblée des notables habitants de Châteauneuf à l'effet de nommer et élire des gouverneurs, échevins et procureur de ville; élection de Nicolas Mille, premier échevin, Claude Bouzique, second échevin et Jean Bouzique, procureur de

ville. — Procès-verbal de visite d'experts faite dans les prés, vignes et autres héritages, dépendant de Forge-Neuve et de Beauvais; détail et estimation des réparations à exécuter.

B. 3845. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1779. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de François Prigat, sieur du Plessis, à la requête de Marie Monnier, sa veuve. — Renonciation par demoiselle Madeleine Thomas, veuve de Jean Gillet, décédé procureur en la justice de Châteauneuf, à la communauté ayant existé entre elle et son feu mari. — Adjudication au rabais de la pension, nourriture et entretien de Étienne Simonnet, fils mineur de défunts Gilbert Simonnet et de Catherine Duchet, ses père et mère. — Bail des bâtiments et héritages appartenant aux enfants mineurs de François Collinet, situés au village de Lunezay, paroisse d'Ineuil.

B. 3846. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1780-1781. — Adjudication des bois futaies et taillis d'Hauterive, dans la paroisse de Condé, suivant les clauses et conditions du cahier des charges y annexé. — Bail par autorité de justice de bâtiments et héritages, situés paroisse d'Ineuil et appartenant aux enfants mineurs de défunt Pierre Richard et Jeanne Bailly, sa femme. — Jacques Rossignol, procureur au bailliage de Châteauneuf, demandeur contre Esme Guérin et François Grangé, défendeurs, accusés d'avoir conduit et gardé sept chevaux dans un pré appartenant au demandeur. — Procédure criminelle contre Jean Audebert, demeurant dans la paroisse de Venesmes, accusé d'avoir volé un porc à la veuve Gention.

B. 3847. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1782. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Joseph Cordeil et autres, accusés d'avoir injurié Madeleine Rouillier, veuve Trémeau et Marie Roullier, sa sœur; d'avoir en outre, pendant la nuit, tenté d'enfoncer leur porte et d'escalader leur mur. — Information à la requête de François Lebrun, directeur du fourneau de Forge-Neuve, paroisse de Saint-Baudel, contre Jean Coudereau, habitant de Corquoy, accusé d'avoir soustrait huit porcs dans le domaine de Beauchemin, dépendant de la dite forge, — Inventaire des meubles et effets mobiliers, délaissés par Léonard Dupuy, décédé manœuvre à Lunezay, paroisse d'Ineuil. — François Granger, marchand boucher, concessionnaire du bœuf violé de l'année et demandeur en dommages-intérêts contre Pierre Séjournet, défendeur, qui ne s'est pas présenté au dépouillement du dit bœuf violé, et est accusé d'avoir débité et vendu un veau pendant les trois jours qui étaient, par privilège, exclusivement réservés au demandeur.

B. 3848. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1783. — Procès-verbal de visite et réception des travaux et réparations exécutés au prieuré de Châteauneuf. — Information à la requête du procureur fiscal, contre des inconnus, accusés d'avoir mutilé plusieurs vaches appartenant à Pierre Robin, sieur de Varennes. — Renonciation par Antoine Mille, maître chirurgien à Lignières, à la succession de feu Cyr Nicolas Mille, son père, vivant maître chirurgien à Châteauneuf. — Inventaire des meubles et effets mobiliers, délaissés par François Margot, décédé cabaretier au dit Châteauneuf, à la requête de Anne Perché, veuve du dit défunt.

B. 3849. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1784-1785. — Renonciation par Marie Compain, veuve de défunt Claude Bouzique, vivant boucher à Châteauneuf, à la communauté ayant existé entre elle et son mari, en se réservant néanmoins la tutelle légitime de Jean et Catherine Bouzique, ses enfants mineurs. — Levée de scellés, inventaire et partage des meubles et effets mobiliers, délaissés par défunts Claude Gillet et Marguerite Guérin, sa femme, laboureurs à la Petite-Roche, paroisse de Corquoy. — Plainte portée par Philippe Robert, contre François Margot et sa femme, accusés tous deux d'avoir frappé le dit Robert, et la femme Margot de lui avoir coupé le nez d'un coup de couteau. — Criée et adjudication par autorité de justice du bail des bâtiments et héritages dépendant de la succession vacante de défunt Jacques Rossignol, vivant procureur au bailliage de Châteauneuf-sur-Cher.

B. 3850. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1786-1787. — Nomination de Étienne Sachet comme tuteur des enfants mineurs de défunt Louis Desroches et Catherine Forgereau, leurs père et mère, cultivateurs à Lapan. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Élisabeth de Ringère, veuve de Gilbert Frappin, bourgeois de la paroisse de Venesmes. — Procès-verbal de la visite faite par les cinq plus anciens vignerons de la paroisse, des vignes sises dans l'étendue du marquisat de Châteauneuf-sur-Cher et proclamation de la bannée pour l'année 1737. — Acte d'assemblée des habitants pour obtenir

du roi qu'il lui plaise de leur octroyer lettres patentes portant autorisation de fonder un hôpital à Châteauneuf.

B. 3851. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1736-1739. — Scellés au domicile et après le décès de Jacques Manœuvrier, commis-greffier au bailliage de Châteauneuf, sur un petit coffre contenant les papiers du greffe. — Adjudication du bail des héritages dépendant de la succession de Louis Guillet et Madeleine Chevalier, sa femme. — Inventaire des meubles et effets mobiliers, dépendant de la succession de Joseph Pitault et Jeanne Roger, sa femme, à la requête de Charles Pitault, tuteur des enfants mineurs des défunts. — Information à la requête du procureur fiscal contre Silvain Delavau, demeurant à Ineuil, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures à Catherine Michau, veuve Delavau.

B. 3852. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1740-1741. — Procès-verbal d'apposition et de levée de scellés sur les meubles et effets mobiliers de Louis Davril, décédé prêtre chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre de Châteauneuf; inventaire et discussion des objets provenant de sa succession. — Renonciation par Marie Reuillard, veuve de Jean Jugand, à la communauté de biens ayant existé entre elle et son mari. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Guillaume Choisy, curé de Châteauneuf, sur les meubles et effets mobiliers du dit défunt et sur les papiers de la cure. — Procès-verbal de la visite des prés, terres et vignes dépendant de la terre et seigneurie d'Aiguemorte, rapport des experts et estimation des dommages-intérêts à payer par le sieur Souchois, fermier sortant, pour mauvais entretien de la propriété pendant la durée de son bail.

B. 3853. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1742-1743. — Bail des bâtiments et héritages dépendant de la succession de défunts Edme Étave et Marie Picaton, sa femme, à la requête de Michel Balaire, tuteur de Silvain Étave, fils mineur des dits défunts. — Information à la requête du procureur fiscal contre Vincent Menouvrier, laboureur à Châteauneuf, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures à la nommée Marie Villaine, femme de Gilbert Lesètre. — Vente et adjudication par autorité de justice des blés et chanvres saisis, à la requête d'Antoine Berciou, sur Philippe Fillou. — Information à la requête de Guillaume Trempé, laboureur à Montlouis, contre Jean et Georges Trempé, accusés d'avoir vendangé clandestinement la vigne du demandeur.

B. 3854. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1745-1746. — Information à la requête de Pierre Pinon, menuisier à Saint-Amand-Montrond, contre Champion et Charpentier, accusés de mauvais traitements envers le demandeur et d'un vol de 18 livres fait dans sa poche. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Silvain Aubrun, laboureur à Condé, veuf de Jeanne Chalandré. — Bail des bâtiments et héritages dépendant de la succession de feu Edme Guérin, laboureur à Aiguemorte, à la requête de Blaise Billon, tuteur des enfants mineurs du dit défunt. — Bail des bâtiments et héritages appartenant aux enfants mineurs de Jean Dubouy et Marie Maréchaux, leurs père et mère.

B. 3855. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1746-1747. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Marie Lorichon, veuve en premières noces de Michel de Crécy et décédée femme de Simon Laise, fermier à Venesmes. — Procès-verbal de plantation de bornes pour limiter et diviser plusieurs prés et autres héritages appartenant à Silvain Drouin, Alexis Changeux, Louis Godet et autres, dans la paroisse de Châteauneuf. — Procès-verbal d'adjudication des réparations à faire au lieu de Verrières et au moulin d'Orléans, dans la paroisse de Saint-Baudel. — Bail des héritages dépendant de la succession de Vincent Bergeron et de Catherine Jollivet, sa femme, à la requête de François Poupat, tuteur des enfants mineurs des dits défunts.

B. 3856. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1748-1749. — Ordonnance qui prescrit le ramonage des cheminées et procès-verbal contre vingt-trois habitants de Châteauneuf pour ne s'y être pas conformés. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de Catherine Dauvil, veuve de Louis Baucheron. — Réception du sieur Joseph Gressin, avocat, aux fonctions de lieutenant en la justice de Châteauneuf, en vertu de lettres de provisions du marquis de l'Hôpital, seigneur du dit Châteauneuf. — Renonciation par Pierre Desdions, curé de Saint-Baudel, à la succession de Denis Desdions, son père. — Information à la requête du procureur fiscal, contre François Gaillard, voiturier dans la paroisse de Rousson, accusé d'avoir menacé de mort le sieur Merlin, meunier au dit Rousson, d'avoir enlevé les pelles de son moulin et mutilé des porcs dans son paccage.

B. 3857. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1749. — François Delavau, demeurant à Villiers, paroisse d'Ineuil, demandeur en paiement de gages, contre Jean Perreau, laboureur de la paroisse de Saint-Symphorien. —Apposition par la veuve Jean Delanoue et ses enfants à la saisie faite sur eux par François Delanoue, son beau-frère, Pierre Billon et sa femme. — Blaise Tissier, laboureur à Montlouis, et Jeanne Belle, sa femme, demandeurs en mainlevée de saisie et réintégration de bestiaux, contre les représentants de feu Edme Baudry, huissier à Châteauneuf. — Bail de la pension, nourriture et entretien de Pierre Roger, fils mineur de défunt Claude Roger et Jeanne Mollinat, ses père et mère, laboureurs dans la paroisse de Saint-Baudel.

B. 3858. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1750-1751. — Jean Logerat, domestique, demandeur en paiement de la somme de 100 livres pour quatre années de service, contre Antoine Breurat, laboureur à Montlouis, défendeur. — Roger Béguin, prêtre desservant de la paroisse de Saint-Symphorien, demandeur en représentation de meubles et autres effets, contre Laurent Pitault, laboureur, en sa qualité de commissaire à une saisie faite à la requête du demandeur, — Bail des bâtiments et héritages des enfants mineurs de défunt Denis Guignard et Marie Bondonneau, décédés laboureurs à Venesmes. — Nomination du tuteur à Jean Binet, fils mineur de défunt Jean Binet, laboureur à Saint-Symphorien, et Catherine Dulac, sa femme.

B. 3859. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1751. — Louis Pignot, bourgeois, demeurant à Issoudun, demandeur en nullité d'un exploit qui l'appelle devant la justice de Châteauneuf, contre François Godet, procureur au marquisat du dit Châteauneuf, défendeur. — Inventaire et description des effets, titres, papiers et autres objets dépendant de la succession de Nicolas Loiseau et Marie Renard, sa femme; requête de Simon Thuet, tuteur des enfants mineurs. — Réception de Jacques-François Bataille, nommé procureur en la justice de Châteauneuf, en vertu de lettres de provision du marquis de l'Hôpital, sieur de Châteauneuf. — Procès-verbal de la levée du cadavre de la nommée Marie Anne, domestique chez le sieur de la Garenne, accidentellement noyée dans la rivière du Cher.

B. 3860. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1752-1753. — Inventaires des meubles et effets mobiliers, délaissés par défunt Guillaume Beauchemin, à la requête de Marie, Catherine et Françoise Beauchemin, filles majeures et héritières du défunt. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Silvain Tisseau, paroissien de Vorly, accusé d'avoir tué d'un coup de bâton le nommé Nicolas Vallier. — Bail des bâtiments et héritages des enfants mineurs de défunt François Chesnier et Marie Gogry, sa femme, laboureurs à Venesmes. — Procès-verbal de la visite des vignes par les trois plus anciens vignerons de la justice et proclamation de la bannée pour l'année 1753.

B. 3861. (Liasse.) — 70 pièces, papier ; 1 pièce parchemin.

1754. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Jean et Pierre Moulin, vignerons à Venesmes, accusés d'avoir cassé plusieurs ceps de vignes et mutilé un pommier, appartenant au sieur Pierre Changeux. — Nomination de tuteur à François Sacrot, fils mineur de défunt Silvain Sacrot, journalier à Châteauneuf, et Catherine Rozier, ses père et mère. — Apposition de scellés et inventaire des meubles et effets mobiliers, délaissés par défunt Jean Renault et Marie Gazeau, sa femme, à la requête de Jacques Laroche, tuteur des enfants mineurs des dits défunts. — Procès-verbal de la réception de Joseph Gressin à l'office de procureur fiscal en la justice de Châteauneuf-sur-Cher.

B. 3862. (Liasse.) — 117 pièces, papier

1755-1756. — Nomination de tuteur à Marie Audat, fille mineure de défunt Jean Audat, maréchal à Saint-Baudel, et Marie Joannet, sa femme. — Inventaire des meubles, effets mobiliers, papiers et autres objets, délaissés par Jacques Cottu, décédé curé de la paroisse de Montlouis. — Bail judiciaire des bâtiments et héritages dépendants de la succession vacante du sieur Simon Laize. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Jean Aubrun, Pierre Cendrier et autres, demeurant paroisse de Montlouis, accusés d'avoir porté des coups et fait des blessures à Fiacre Ridon, laboureur au Breuil, paroisse d'Ineuil.

B. 3863 (Liasse.) — 98 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1757-1758. — Procédure pour Mademoiselle Marie-Barbe Martin, défenderesse et incidemment appelante, contre le marquis Paul Gallucio de l'Hopital, sieur de Châteauneuf, demandeur et intimé. — Demande par François Barbarin et Hélène Charpentier, sa femme, en retrait lignager,

contre Silvain Gangneron, marchand à Châteauneuf. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de Pierre Changeux et Marguerite Séjournet, sa femme; nomination de tuteur à Marie Changeux, fille mineure des dits défunts. — Information à la requête du procureur fiscal, contre François Bernard, Jean Pinon, Jean Bouriand et autres, accusés d'avoir détruit et emporté les chevrettes et plantations établies par les soins du marquis de Châteauneuf pour protéger le champ de foire contre l'invasion des eaux du Cher.

B. 3864. (Liasse.) — 128 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1759-1760. — Pierre Perrot, métayer au domaine du Breuil, paroisse de Villecellin, demandeur en dommages-intérêts contre Barthélemy Pain, voiturier de l'usine de Forge-Neuve, accusé d'avoir abandonné ou conduit ses chevaux et mulets dans des pacages, appartenant au demandeur. — Bail judiciaire des bâtiments et héritages dépendant de la succession de défunt François Pitault, laboureur à Saint-Julien-le-Pauvre. — Information à la requête du procureur fiscal, contre certains quidams inconnus, accusés d'avoir soustrait la majeure partie des objets dépendant de la succession de feu Pierre Dedion, vivant curé de la paroisse de Saint-Baudel. — Nomination de tuteur à Marie Vernet, fille mineure de défunt Joseph Vernet et Michelle Brunet, manœuvres à Châteauneuf.

B. 3865. (Liasse.) — 128 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1761-1762. — Vente par autorité de justice des bâtiments et héritages dépendant de la succession vacante de feu Jacques Brouard, sellier à Châteauneuf, à la requête de Claude Compain, archiprêtre-curé de Châteauneuf et des dames religieuses carmélites de Bourges. — François Gaillard, Jacques Mabillat, Charles Dubois et autres, demandeurs en paiement d'une somme de 300 livres, prix convenu pour la moisson des blés de Mathieu Souchois, fermier du domaine de Marigny, défendeur; sentence qui condamne le demandeur à payer la somme demandée. — Réception de Me Antoine Bonnet à l'office de bailli en la justice de Châteauneuf. — Silvain Margot, cabaretier et Jeanne Bachelier, sa femme, défendeurs contre Michel Monicaut, marchand tailleur, demandeur en paiement d'arrérages et reconnaissance de rentes.

B. 3866. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1763-1764. — Nomination de tuteur à Jean Bessemoulin, fils mineur de défunt Mathurin Bessemoulin et Catherine Renault. — Bail des bâtiments et héritages dépendant de la succession de François Pitault, vivant laboureur à la Molleterie, paroisse de Saint-Julien. — Réception de Me Antoine Bonnet à l'office de maître particulier de la maîtrise du marquisat de Châteauneuf et en celui du gruyer de Coudron et Saint-Germain-des-Bois. — Information à la requête de Gaspard Côme Baudry et Marie-Rose Chabert, sa femme, contre François Simonnet, tailleur à Châteauneuf, accusé d'injures et de menaces de mort contre les plaignants.

B. 3867. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1765-1766. — Nomination de tuteur à Alexis Verret, fils mineur de défunt Jean Verret et Catherine Ferrand, sa femme. — Demande en retrait lignager par Jacques Maitre, journalier de la paroisse d'Ineuil, contre Guillaume Audat, laboureur de la paroisse de Saint-Symphorien. — Bail des bâtiments et héritages appartenant aux enfants mineurs de Jean Beauchemin, cultivateur, et Reine Chenu, sa femme, décédés à Venesmes. — Inventaire au domicile et après le décès de Léonard Lerault, vivant forgeron à Forge-Neuve, paroisse de Saint-Baudel, à la requête de Monique Douedy, veuve du défunt.

B. 3868. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1767. — Nomination de tuteur à Jean et Jeanne Grosbois, enfants mineurs de défunt Jean Grosbois et Marie Thevenaut, vivant journalier à La Roche, paroisse de Corquoy. — François Baugy, maréchal, paroissien de Châteauneuf, et demandeurs en exécution des conditions d'un bail consenti par Joseph Rouillon, défendeur. — Adjudication de la pension, nourriture et entretien de Louis Brot, enfant mineur de défunt Jean Brot, laboureur à Venesmes, et Jeanne Verdais, sa femme. — Procès-verbal de réception de Paul Nicolle à l'office de sergent au bailliage et en la gruerie de Hauterive.

B. 3869. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1768. — Bail des bâtiments et héritages des enfants mineurs de défunt Philippe Robert, laboureur en la ville de Châteauneuf et Hélène Villante, sa femme. — Compte-rendu par Denis Lemaire, laboureur, au nom et comme fermier judiciaire sortant du bail des biens de la succession vacante de défunt Simon Laize. — Demande de compte de tutelle par François-Étienne Simonnet, nommé tuteur de Louis et Catherine Simonnet, contre Pierre Simonnet, pré-

cédemment tuteur des dits mineurs. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Eutrope Momayeux et sa femme, marchands forains, accusés d'avoir volé diverses marchandises sur le champ-de-foire à Châteauneuf.

B. 3870. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1769. — Curatelle fournie à Marie-Catherine et Jeanne Audat, filles mineures de défunt Blaise Audat, à la requête de Jeanne Begassat, mère et légitime tutrice des dites mineures. — Bail des bâtiments et héritages dépendant de la succession de défunts Jean Verret, laboureur à Mouzaine et Catherine Ferrand, sa femme. — Vente par autorité de justice des bâtiments et héritages dépendant des successions vacantes de Jacques Rossignol et Françoise Gillet, sa femme.

B. 3871. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1770. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Silvain Chemin, accusé d'avoir porté des coups et blessé mortellement Jean Pinchaut, domestique à Corquoy. — Nomination de tuteur à Marie Aubrun, fille mineure de défunts Marc Aubrun, laboureur à Ineuil, et Marie Bragolet. — Information à la requête de Blaise Maitre, laboureur à Chambon, contre Louis Daviot et François Gatiné, accusés d'avoir nuitamment enfoncé la porte du plaignant et de l'avoir maltraité. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Étienne Maillot, laboureur à Chambon, à la requête de Agnès Peyroux, veuve du dit défunt.

B. 3872. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; 1 pièce parchemin.

1771-1772. — Demande en levée de scellés par Marie Coursadet, veuve de Jean Aubrun, couvreur à Saint-Baudel. — Réception de Jean Prigat, demeurant à Châteauneuf, à l'office de sergent en l'étendue du marquisat de Châteauneuf et dans les justices de Coudron, Rousson, Boissiramé, Saint-Germain-des-Bois et Hauterive. — Nomination de tuteur aux enfants mineurs de défunt Mathieu Richard, ancien meunier des moulins de Chevrier, paroisse de Marigny. — Rôle pour l'année 1772 de la taille serve et bourgeoise dans les paroisses de Vénesmes, Saint-Symphorien, Saint-Julien, Chambon, Ineuil, Corquoy, Lapan et la seigneurie de Vesvres.

B. 3873. (Liasse). — 91 pièces, papier.

1773-1774. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Jean et Louis Duval, mineurs, à Forge-Neuve, accusés d'avoir volé avec effraction de l'argent et des effets au préjudice de Jubert, mineur au même lieu. — Bail par autorité de justice des bâtiments et héritages, appartenant aux enfants mineurs de défunts Antoine Labonne, laboureur à Venesmes, et de Catherine Billon, sa femme. — Philippe Chenil, laboureur, paroissien de Venesmes, et demandeur contre Denis Lamer, accusé d'avoir fait passer son troupeau, atteint de la gale, dans un champ appartenant au demandeur. — Réception de Pierre-Denis Hervet à l'office de procureur postulant au bailliage de Châteauneuf-sur-Cher.

B. 3874. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1775. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Jean Olivier, charon à Levet, accusé d'avoir tué un étranger resté inconnu, à la porte d'un cabaret, dans le bourg de Saint-Germain-des-Bois. — Autre, contre Marie Mettra, femme de Laurent Auzour, et Jean Caillaut, son concubin, accusés d'avoir tué un enfant, fruit de leur concubinage. — Établissement du rôle de la taille bourgeoise et serve pour l'année 1775; état nominatif des inscrits au dit rôle. — Nomination de tuteur à Jeanne, Simon, Martial et Jean Lasnier, enfants mineurs de défunts Jean Lasnier, laboureur à Saint-Baudel, et Marie Moreau, sa femme.

B. 3875. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1776. — Nomination de tuteur à François, Catherine et Françoise Butot, enfants mineurs de défunts Edme Butot, manœuvre à Saint-Germain-des-Bois, et Marie Coquin. — Vente par autorité de justice des blés, foins et chanvres pendant par racines dans les terres, prés et chenevières, appartenant aux enfants mineurs de défunts Louis Coudereau, et Marie Laforge, sa femme. — Demande par Jeanne Leveillat, veuve de feu Guillaume Dubouis, en dissolution de la communauté. — Bail judiciaire des bâtiments et terres appartenant aux enfants mineurs de défunts Silvain Bernard, laboureur à Saint-Baudel, et Madeleine Perrot, sa femme.

B. 3876. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1777-1778. — Nomination de tuteur à Catherine, Marie, Jacques et Barthélemy Devaux, enfants mineurs de défunts François Devaux, laboureur à Villecelin, et Anne Lecestre, sa femme. — Réception de Claude Pedronin, grammairien régent du collége de Châteauneuf, à l'office de procureur du siége. — Bail par autorité de justice des bâti-

ments et héritages appartenant aux enfants mineurs de défunts Gilbert Billon et Marie Pitaut, sa femme, laboureurs, paroissiens de Venesmes. — François Soulat, exerçant les droits de Anne Saureau, sa femme, demandeur en reddition de compte de tutelle, contre Martial Saureau, oncle et tuteur de la dite femme.

B. 3877. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 1 parchemin.

1779. — Procès-verbal de la visite faite au domaine de la Revauderie, paroisse de Villecelin, avec l'état et estimation des réparations à faire par le fermier sortant. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Pierre, Jean et Marie Perré, enfants mineurs de défunts Jean Perré, laboureur à Venesmes, et de Jeanne Billon, sa femme. — Enquête pour connaître la date précise de la naissance de Louis Gazeau, à la requête de Denis Paitron, Marie Gazeau, sa femme, et consorts. — Sentence contre Pierre Jollivet, tuteur des enfants mineurs de défunts Silvain Etave et Jeanne Alaphilippe, défendeur, contre le procureur fiscal, demandeur en retrait de tutelle pour mauvaise gestion des biens des dits mineurs. — Convocation d'un conseil de famille pour nommer un tuteur aux enfants mineurs de Barbe Lavaut, veuve en premières noces de Philippe Aubrun, pour arriver au partage de la succession du dit Aubrun.

B. 3878. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 parchemin.

1780. — Information criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Jacques, Pierre et Annet Faure, Jean Fabvre et André Havons, tous scieurs de long, de la province d'Auvergne, accusés de vol et d'assassinat au lieu des Coûts, justice d'Hauterive, paroisse de Condé. — Procès-verbal d'établissement du rôle de la taille serve et bourgeoisie dans l'étendue du marquisat; état nominatif des imposés. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge en faveur de Nicolas Delorme, fils mineur de défunts François Delorme, vigneron à Venesmes, et Marie Billon, sa femme. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Pénault, accusé d'avoir tué d'un coup de fusil le nommé Claude Desbois, mineur, à l'Épinasse, paroisse de Chambon.

B. 3879. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1781. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Ursule Séjournet, fille mineure de défunts Jean Séjournet, marchand boucher, et Hélène Bottequin, sa femme, décédés habitants de Châteauneuf. — Demande par Pierre Rondier, curé de Saint-Aignan et en qualité d'héritier testamentaire, pour la levée des scellés apposés au domicile de défunt Jacques Gilbert, décédé prêtre curé de la paroisse de Saint-Symphorien. — Demande en dissolution de communauté par Jeanne Dupuis, veuve de Jean Dumarçay, journalier à Venesmes. — Information à la requête du procureur fiscal, contre le sieur Raymond, entreposeur du tabac à Châteauneuf, accusé d'avoir injurié, menacé et frappé avec une épée le sieur Gatien Souchois, bourgeois du dit Châteauneuf.

B. 3880 (Liasse.) — 66 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1782. — Bail judiciaire des bâtiments et héritages, appartenant aux enfants mineurs de défunts Pierre Sacrot, serrurier à Châteauneuf, et Catherine Dubuisson, sa femme. — Information criminelle contre Jacques Blanchefort, ouvrier charpentier, accusé de vol avec effraction. — Demande en séparation de biens et en restitution de dot par Catherine Dubuisson, contre son mari, Paul Lefebvre de Varrenne, marchand à Châteauneuf. — Condamnation de Louis Changeux, vigneron à Châteauneuf, défendeur, contre Alexis Gorgeon, demandeur en plantation de borne et délimitation d'héritages.

B. 3881. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1783. — Demande par Madeleine Caillaut, veuve de Henri Guérin, d'un inventaire estimatif des meubles et effets, dépendant de la communauté. — Nomination de tuteur à Gilbert et Anne Billon, enfants mineurs de défunts Simon Billon, vigneron à Venesmes, et Madeleine Frapin, sa femme. — Demande par Marie Hay, veuve de François Patronnat, en dissolution de communauté d'entre elle et son feu mari. — Condamnation d'Alexis Gorjon, tisserand à Châteauneuf, demandeur contre Louis Changeux, accusé d'avoir anticipé sur une propriété du demandeur.

B. 3882. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1784. — Information à la requête du procureur fiscal, contre Claude Brunet, accusé d'avoir injurié et menacé Jean-Baptiste Neiret, receveur au bureau des aides de Châteauneuf, dans l'exercice de ses fonctions. — Criée et vente par autorité de justice des biens dépendant de la succession vacante de défunt Catherine Pitaut, morte séparée de biens avec son mari. — Plainte par Élisabeth Huet, femme Antoine Vernet, demanderesse, contre Étienne Mullet, laboureur à Saint-Germain-des-Bois, défendeur, accusé

d'injures et mauvais traitements envers la plaignante. — Assemblée des habitants de Châteauneuf pour nommer les vignerons qui seront chargés de visiter les vignes et de désigner le jour de l'ouverture de la bannée.

B. 3883. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1785. — Information à la requête de François-René-Vincent Baucheron de Paraçay, sieur de Beauvais, Colombe, etc., contre des inconnus, accusés d'avoir mis le feu dans le taillis, appelé le bois Aupet, à lui appartenant. — Marie Menouvrier, et Catherine Menouvrier, héritières de feu Pierre Menouvrier, leur père, demanderesses en partage d'une pièce de terre dépendant de la dite succession, contre Philippe Menouvrier, leur frère et co-héritier pour un tiers; rapport d'experts. — Inventaire après le décès de Pierre Bontemps, voiturier, demeurant à la Brande de Villecellin, et nomination de curateur à Madeleine, Catherine et Jacques Bontemps, ses enfants mineurs, sur la requête de Jeanne Baudichon, veuve Bontemps, mère et tutrice légitime des dits mineurs. — Procédure criminelle contre Anne Furon, veuve de Jacques Soulat, domestique en la paroisse de Villecellin, et accusée d'avoir noyé son enfant.

B. 3884. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1786. — Information à la requête du procureur fiscal, contre François Remaire, Nicolas, charpentiers et vingt autres jeunes gens de la paroisse de Châteauneuf et paroisses environnantes, accusés de troubler la tranquillité et le repos des habitants par des chants nocturnes, des attaques et des menaces aux passants et aussi de briser les bancs devant les portes, les portes elles-mêmes et les contrevents. — Demande par Pierre et Jean Dessape, co-héritiers de défunt Guillaume Dessape, ancien curé de Sainte-Lunaise, en levée des scellés apposés au domicile et après le décès du dit curé. — Bail judiciaire des bâtiments et héritages appartenant à Pierre Sacrot, fils mineur de Pierre Sacrot et Françoise Couppé, sa femme. — Nomination de tuteur à Jean Boyard, fils mineur de défunts Michel Boyard et Anne Josserand.

B. 3885. (Liasse.) — 40 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1787. — Nomination d'un subrogé-tuteur à Anne, Pierre, Denis, Solange et Victoire Prigat, enfants mineurs de défunts Jean Prigat, ancien huissier à Châteauneuf, et Hélène Buret, sa veuve, leur tutrice légitime. — Demande par messire Jean-Baptiste Colas, archiprêtre et curé de Châteauneuf, en levée des scellés apposés au domicile et après le décès de Pierre Mérigot, curé de la paroisse d'Ineuil. — Nomination d'un curateur à la succession vacante de Jean Limousin, vigneron et paroissien de Châteauneuf. — Nicolas Bessemoulin, vigneron à Châteauneuf, demandeur, contre Gilbert Pitaut, défendeur, accusé d'avoir acensé au demandeur pour quarante bossclées une terre qu'il savait n'en contenir que trente.

B. 3886. (Liasse.) — 132 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1788-1790. — Demande en dissolution de communauté, par Marie Perrotat, veuve de défunt Jacques Jougand, couvreur. — Réception de Guillaume Mille à l'office de procureur postulant en la justice du marquisat de Châteauneuf-sur-Cher. — Renonciation par Hélène Buret, veuve de Jean Prigat, à la succession du dit défunt, et demande en reprise de droits matrimoniaux contre la dite succession devenue vacante.— Adjudication de la nourriture, pension et entretien de Blaise et Marie Chabenat, enfants mineurs de défunts Pierre Chabenat, voiturier à Villecellin, et Marie Thibault, sa femme.

B. 3887. (Registre.) — In-4°; 140 feuillets, papier.

1525-1526. — Causes d'audience. — « Estrousse » (adjudication) par proclamat et criée après consentement du procureur de la seigneurie de Châteauneuf, de trois quartiers de désert propre à planter de la vigne, aux Caves Reby, moyennant 3 sous tournois de rente annuelle et perpétuelle, et trois deniers de cens accordables et payables à la Saint-Martin d'hiver. — Autre, d'un banc à la halle du dit Châteauneuf, pour tenir mercerie, à Jean-Colas Ragot, marchand-mercier, pour la somme de 7 sous tournois d'acense. — Autre, à Jean Meignant, père et fils, d'un autre banc sous la halle, situé près les boucheries, du côté de la maison de Monseigneur, pour le prix de 5 sous tournois d'acense annuelle.

B. 3888. (Registre.) — In-4°; 200 feuillets, papier.

1532-1533.—Les nommés Menestreau, contre la veuve Colas de Lahaye et Robert de Lahaye, son fils. Renvoi à quinzaine. — Colin Colas contre Jean Maublant et François Regnier, au nom et comme tuteur de Claude Maublant, sa nièce, les dits Maublant tous deux enfants et héritiers de Gilbert Maublant; demande en reconnaissance et paiement d'une cédule de cent sous. — Nicolas Jappe, prévôt de Châteauneuf sur-Cher, contre Jean Estud ; demande en paiement de 7 sous 6 deniers tournois pour l'amende prononcée contre lui, dans l'instance entre lui et les sieurs de la Tallerie.

B. 3889. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4 ; 381 feuillets, papier.

1675-1679. — Louis de Beauvoir, procureur fiscal, contre Claude Baudry. Renvoi à huitaine à peine de jugement par défaut, profit joint. — Marguerite Barrière contre Pierre Joffrenet et François Blondet, la demanderesse fait défaut et ne rapporte pas l'enquête sommaire ; conclusions du défendeur afin qu'elle soit condamnée au paiement du loyer de la maison qu'elle occupe au prorata de la jouissance. Renvoi à huitaine. — Simon Aubrun contre Martin Theurion : procès au possessoire, double enquête ordonnée; le demandeur rapporte l'enquête qu'il a faite et qu'il a précédemment signifiée au défendeur avec les noms des témoins afin qu'il puisse y répondre, le défendeur fait défaut et ne fournit aucune contre-enquête; si dans huit jours il n'a produit, sera forclos d'informer.

B. 3890. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4° ; 363 feuillets, papier.

1679-1682. — Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Châteauneuf, contre Jean Michot et Marie Grivot, sa femme, demande en paiement de cens et rentes. — Le même, contre Maria Bragollet, condamnation contre ce dernier à reconnaître dans la quinzaine au papier-terrier, un denier de cens portant lots et ventes, droit et faculté de retenue et 12 deniers de rente foncière indivisible avec le sus-dit ; cens dans le cas où cette reconnaissance n'aurait pas lieu, le jugement qui sera transcrit sur le terrier en tiendra lieu et le défendeur est condamné à solder une année échue au terme de la Saint-Martin dernière (1681).

B. 3891. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4° ; 316 feuillets, papier.

1682-1684. — Le marquis de Châteauneuf contre Jean et Pierre Bardoux, demande en paiement de cens et rentes; appel de la cause. — La communauté des bouchers de Châteauneuf, contre Jean Séjournet, Silvain Bouzique, Simon Thierry, Silvain Petit, Louis Menestrault et Jean Viguier, demande en dommages et intérêts. Cause remise. — Gilbert Bégassat, demandeur contre Jean Ridon; acte de serment déféré. — Antoine Bourgoin contre Étienne Gazeau ; condamnation du défendeur en paiement de services envers le demandeur.

B. 3892. (Registre.) — In-4°; 154 feuillets, papier.

1684. — Comparution pardevant Pierre Ragueau, lieutenant et juge ordinaire du bailliage de Châteauneuf : de Perrette Gressin, veuve Valin, qui déclare renoncer à la succession de Jacques Gressin, son père, et prête serment qu'elle n'a disposé d'aucun objet de la dite succession et que cette renonciation n'est pas faite en fraude des créanciers. — Taxe : vacation du juge, 15 sous; procureur, 7 sous 6 deniers; greffier et expédition, 16 sous. — Retrait du greffe par Thomas, procureur, de la production faite par dame Étiennette Soumard, veuve René Mérigot, défenderesse, contre le seigneur de Châteauneuf. — Pierre Robert contre Jean Bardou, intervention de Davril, procureur fiscal; demande en opposition.

B. 3893 (Registre.) — In-4°; 160 feuillets, papier.

1685. — Le marquis de Châteauneuf, demandeur, représenté par d'Avril, procureur fiscal, contre Maurice Aubrun, défendeur; poursuite en reconnaissance et paiement de cens ; ordonné que Gervais et Cendrier seront mis en cause avant faire droit. — Jean Besson, demandeur par d'Avril, contre Jean Gimonnet ; le demandeur fait défaut; acte au défendeur de sa défense, le demandeur répliquera et il sera fait droit. — Jeanne Guérin contre Sire-Jean Groslier, qui a pris fait et cause pour Étienne Pluchet; appointement des parties pour venir plaider à huitaine sur le fait d'exécution réclamée par la demanderesse.

B. 3894. (Liasse.) — 4 cahiers, in 4°, 214 feuillets, papier.

1686-1687. — Pardevant Jean Gillet, le plus ancien procureur expédiant en l'absence du bailly et à cause de l'indisposition du lieutenant du bailliage, Pierre Pitault et Philippe Robert contre Denis Remaire, demande en dommages et intérêts. — Charles Léger et Corbin contre Léonard Merceret, demande en réception d'opposition. — Pierre Caillat contre Étienne Roux, le défendeur présent ne fournit pas de défenses, il devra produire ses raisons à huitaine.

B. 3895. (Liasse.) — 6 cahiers ; 424 feuillets, papier.

1687-1688. — Claude Bardon contre Blaise Manouvrier; — Nomination d'office de Séjournet, qui procédera pour le défendeur avec Guillaume Thiery, nommé par le demandeur. — Antoine Coupé contre Jean Parent; dommages et intérêts demandés au défendeur, accusé d'avoir débouché l'héritage du demandeur et y avoir fait pacager ses bœufs ; remise à huitaine pour apporter le résultat de l'enquête. — Louis Baudet contre Jean et Charles Arnoux ; demande en représentation de meubles.

B. 3896. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4°; 521 feuillets, papier.

1689-1690. — Le marquis de Châteauneuf contre

François Rossignol. Le défendeur prétend que l'on a mal à propos demandé la visite de la ferme de Rousson et de Saint-Julien. Sentence préparatoire : les pièces seront déposées sur le bureau. — Jean Busson contre Antoine Mortaigne; le défendeur produira son contrat de mariage. — Gilbert Doullé, seigneur d'Aiguemorte, contre Gilbert Parnajon. Le défendeur prétend n'avoir labouré que 6 boisselées au lieu de 8; sentence qui ordonne que la pièce de terre sera visitée.

B. 3897. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4°; 327 feuillets, papier.

1691-1695. — Nicolas Gillet, curé de Saint-Symphorien, contre Jean Aubrun ; le défendeur fournira ses défenses, main levée de la saisie opérée sur les meubles du demandeur à la condition par lui de fournir bonne et valable caution. — Jacques Martin contre Claude Bordellois. Demande en paiement d'arrérages, les parties appointées en droit fourniront leurs défenses écrites dans le temps de l'ordonnance.

B. 3898. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4°; 246 feuillets, papier.

1691-1701.—Vérification de blés saisis à la requête de Boucheron, par Nicolas Malognier, commis à la garde. Le procès-verbal est signé par Gillet, lieutenant, Beaujouan, procureur et trois habitants de Venesme, Aubour, Margot, Godet; taxe : juge, 20 sous ; procureur, 10 sous ; assistants, chacun 25 sous. — François Gillet contre Sébastien Gillet, Le juge fait remarquer aux plaideurs la parenté qui l'unit à chacun d'eux ; autorisé à passer outre, il ordonne que le défendeur fournira ses défenses dans le délai de l'ordonnance. — Les chanoines de Châteauneuf contre Léonard Audebert. Le défendeur est relevé des moyens de prescriptions qu'on lui oppose au payement des rentes réclamées ; il produira ses moyens et titres dans le délai de six semaines.

B. 3899. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4°; 344 feuillets, papier.

1710-1718. — Louis Mérigot, procureur au bailliage de Lignières, demandeur en retrait lignager contre Pierre Richard, marchand. Le demandeur sera tenu de désintéresser à jour fixe le défendeur tant du prix de son acquisition que des loyaux coûts, sous peine d'être débouté. — François Racault contre la succession d'Étienne Paquet et Claude Brunet, tiers-saisi, demande en saisie-arrêt. Brunet est condamné à verser la somme de 12 livres, dont il s'est déclaré reliquataire envers la succession. La saisie-arrêt est taxée à 20 sous, les frais de procédure à 3 livres 2 sous 6 deniers. — Simon Gautier contre François Bourbon, commissaire. Demande en reddition de comptes établis aux blés saisis à la requête de Caudon, les parties affirment être convenues qu'elles s'en rapporteraient à des arbitres nommés par elles. Jugé que les arbitres prononceront d'ici le jeudi prochain, sinon il sera passé outre sur la sommation de la partie la plus diligente.

B. 3900. (Liasse.) — 11 cahiers, in-4°; 360 feuillets, papier.

1714-1723. — François Paulin contre Jacques Brouard ; demande en restitution de deniers, mise en cause du nommé Perrot, — Pierre Trémeau, marchand à Issoudun, contre Silvain Colinet et Jeanne Bégassat, sa femme ; demande en exécution de sentence précédemment rendue en la même cour sur le défaut des défendeurs; cette sentence sera exécutée, les défendeurs sont condamnés à restituer le pré, ou à en verser le prix, et, faute par eux d'avoir fait l'option, Trémeau pourra rentrer dans la propriété ou exiger le versement du prix à son choix.

B. 3901. (Liasse.) — 7 cahiers, in-4° ; 296 feuillets, papier.

1724-1731. — Provisions accordées par Jérôme Phelippeau, comte de Pontchartrain, marquis de Châteauneuf, à Jacques Ravier, avocat en parlement, comme bailli et maître des eaux et forêts du marquisat de Châteauneuf-sur-Cher. – Sébastien Gillet, procureur et tenant lieu de Antoine Duret, marchand à Saint-Amand, tuteur de François Trémeau, requiert l'adjudication de la ferme des biens du dit mineur et celle des frais de sa nourriture; intervention de Gérouille, procureur fiscal, qui réclame une publication nouvelle avant les susdites adjudications.

B. 3902. (Liasse.) — 8 cahiers, in-4°; 282 feuillets, papier.

1731-1743. — Le procureur fiscal contre Gaspard Lafond. Renvoi devant Bouzique, ancien procureur, pour faire droit sur son rapport. — Catherine Davril contre François Margot. Le défendeur fournira sa défense dans les trois jours. — Gilbert Bouzique contre Masseron ; avant de faire droit, les pièces seront communiquées à Jean Coupé, procureur, substituant le procureur fiscal.

B. 3903. (Liasse.) — 10 cahiers, in-4° ; 276 feuillets, papier.

1744-1752. — Les archidiacres de Narzenne, Graçay et Busançais, possédant les revenus de l'ancien chapitre de

Saint-Pierre de Châteauneuf, contre Nicolas Charpentier; Demande en saisie-arrêt entre les mains de Jean Coupé, boulanger, et François Barbarin, cavalier de la Maréchaussée, tous deux tiers saisis. — François Presle et Marie Malterre, sa femme, contre Silvain Delavaud; opposition à l'exécution de la sentence rendue le 3 mars précédent; l'opposition admise, les parties viendront plaider.

B. 3904. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4° ; 303 feuillets, papier

1752-1762. — Silvain Raby, couvreur en paille, au village de Louades, paroisse de Farges, dans la province de La Marche, contre Jean Changeux, demeurant en la ville de Châteauneuf, paroisse de Venesme. Condamnation par défaut, profit joint contre le défendeur, qui est reconnu débiteur de la somme de 33 livres portée dans une promesse contrôlée à Châteauneuf et qui passera pour reconnue. — Jean Bouzique, procureur, demandeur en saisie arrêt, contre Marie Bouzique, débitrice principale, et Jean-Étienne Bouzique, tiers saisi. Le sieur Bataille, procureur fiscal, se constitue pour Marie Bouzique, qui oppose une exception: la cause ne saurait être jugée avant le procès en nullité qu'elle intente contre le testament de Bouzique, son père.

B. 3905. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4; 411 feuillets, papier.

1762-1772. — Armand de Bonneval contre Jean Robert et sa femme; condamnation par défaut contre les défendeurs au paiement de la somme de 222 livres 11 sous 6 deniers et aux intérêts. — Jacques Bessemoulin contre Nicolas Bessemoulin, procès entre co-héritiers; demande en paiement de plusieurs sommes avancées par le demandeur.— Denis Gazeau contre Denis Lamaire. Défaut. Le dommage réclamé sera estimé par experts assermentés. Nomination de Louis Delarue comme expert du demandeur. Nomination d'office d'Étienne Cheville comme expert du défendeur. Les experts viendront prêter serment au bailliage en présence des parties appelées; cette sentence sera exécutée par provision, attendu qu'il s'agit d'une mesure d'instruction.

B. 3906. (Liasse.) — 4 cahiers, in-4°; 362 feuillets, papier.

1772-1780. — Denis Paitron pour Marie Gazeau, sa femme, et Jean Gazeau, héritiers de Louis Gazeau, leur neveu, contre Jean Ferret et Marguerite Gazeau, sa femme. Demande d'entérinement d'un acte de rescision pour la vente consentie par Louis Gazeau au profit des défendeurs, attendu que cet acte a été consenti avant la majorité de 25 ans du vendeur, ce qui a été établi; la rescision sera entérinée au greffe et les demandeurs envoyés en possession des objets vendus. Les défendeurs sont condamnés aux frais taxés à 35 livres, sauf ceux faits pour fournir preuve, qui sont à la charge des demandeurs; ceux-ci ne seront pas tenus de restituer le prix. — François Dubois, soldat, contre Joseph Simonnet et Marie Gangneron, sa femme, demande en reddition de compte de tutelle. Valeur assignée aux objets réclamés dépendant de la succession de la mère du demandeur : montant des meubles vendus, 68 livres 12 sous ; deux poinçons et deux quarts, 3 livres 15 sous ; lits et bois de lits, 23 livres 15 sous; pour linges et habits non vendus, 187 livres; pour 6 draps soustraits, 45 livres ; pour jouissance des biens pendant 7 années à raison de 27 livres 10 sous par an, 192 livres.

B. 3907. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 350 feuillets, papier.

1780-1784. — François Delafosse, fermier, contre Michel Quenard, curateur à un demi quartier de vigne abandonné à justice par Jacques Jugand; l'obligation consentie par Pierre Jugand et Marie Ferrand au profit de Delafosse, passée devant Hervet, notaire, est déclarée exécutoire contre Quenard, condamné à payer : 1° 39 livres 8 sous en principal; 2° aux intérêts; 3° à 6 livres 4 sous 6 deniers pour un commandement et procès-verbal de carance dressé contre Jugand. — André Boiron, manœuvre, contre Gilbert Rivalier. Le demandeur en action possessoire fait défaut faute de plaider et est condamné aux dépens taxés à 6 livres 1 sou 6 deniers.

B. 3908. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4° ; 384 feuillets, papier.

1784-1790. — Boutet contre Sure et les seigneur et dame de Châteauneuf appelés en garantie. Demande en livraison de liève ; condamnation de Sure à satisfaire, plus aux dépens taxés à 3 livres; condamnation du seigneur et de la dame de Châteauneuf comme cautions; les dépens de la demande en garantie sont taxés à 10 livres 10 sous, ils seront rapportés par moitié par les défendeurs. — François Cotillon contre Auger. Condamnation d'Auger à délivrer 90 boisseaux de mouture à prendre dans le grenier de Joseph Barbarin et dix boisseaux d'ingrain à prendre au domaine de Marigny; dépens taxés 9 livres 3 sous 6 deniers.

B. 3909. (Registre.) — In-4°; 60 feuillets, papier.

1740-1741. — Livre de recette du lieutenant au bailliage de Châteauneuf, épices pour assistance. Du 8 novembre 1740 au 26 août 1741, les épices payées ou dues se sont élevées à 406 livres 15 sous. Détail : Épice de cinq procès par écrit, 20 livres 16 sous ; audition d'un compte, 4 livres

10 sous; scellés, actes de tutelle, avis de parents, main-levée des scellés, le tout fait à Cortieux chez Jolivet, 7 livres; audience extraordinaire, 1 livre 10 sous; cautionnement, 2 livres; transport à Lapan, 9 livres.

MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS DE CHATEAUNEUF.

B. 3910. (Liasse.) — 18 cahiers, in-4°; 268 feuillets, papier.

1690-1790. — Cahiers des audiences dont un destiné aux déclarations des particuliers qui coupent du bois qui leur appartiennent. Ce dernier ne comprend qu'une seule déclaration faite par Antoine Meunier, laboureur au Riaublanc, paroisse d'Ineuil, qui expose qu'ayant l'intention de faire des réparations à ses bâtiments, il désire abattre des arbres dans une taille appelée le bois des Pluches, paroisse d'Ineuil. — Audiences de la maîtrise. Installation de Jean Bidon, avocat en parlement, au titre de maître particulier des eaux et forêts en la maîtrise de Châteauneuf, lequel a obtenu des lettres de provisions du seigneur de Châteauneuf et s'est fait recevoir en cette qualité au siége général de la table de marbre du palais à Paris. Ont signé : Hervet, Vincent, Pedrouin, Gangneron, Souchois, Godet, Moulin, charpentier et Dubois. — Provisions accordées au dit Jean Bidon, par dame Gallucio de l'Hôpital, veuve du marquis de l'Estang, représentée par son second mari François Martial des Moutiers, vicomte de Mérinville, gouverneur de Narbonne.

B. 3911. (Liasse.) — 6 cahiers, in-4°; 157 feuillets, papier.

1718-1750. — Rapports de gardes. — Rapports faits par Aubert et Cartau, inspecteur et garde de la maîtrise, contre Merlin, meunier au moulin de Rousson, qui a avoué avoir étêté un noyer qu'il a prétendu gâté par la gelée; — contre un particulier, habitant de la paroisse de Chanteloup, convaincu d'avoir fait moudre au moulin du Breuil trois boisseaux de farine, qu'il était obligé de porter au moulin bannal de la seigneurie; — contre Denis Bertrandon, métayer au domaine de Rousson, convaincu d'avoir abattu par le pied plusieurs ormes dont l'un avait sept pieds de tour.

B. 3912. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4°; 198 feuillets, papier.

1741-1752. — Police de la ville de Châteauneuf-sur-Cher. — Jugements et ordonnances de police, déclarations des grossesses des filles mineures et dénonciations des séducteurs faites au procureur fiscal pardevant le lieutenant du bailliage. Déclarations : de Martine Duruy qui dénonce comme auteur François Labbé, maréchal à Saint-Symphorien, son maître; elle affirme sous serment et déclare n'avoir connu personne autre; — d'Élisabeth Leurcin, femme Louis Hiraudet, qui affirme que son mari, soldat depuis sept ans, a passé avec elle la nuit du 27 septembre, après s'être échappé une seule nuit de son régiment; — de Jeanne Séjournet, âgée de 20 ans, qui déclare avoir été surprise par Bercioux, entrepreneur, lequel, après l'avoir renversée sur des fagots, l'avait « connue charnellement » à deux et trois reprises; jure qu'elle n'a connu personne autre; — de Marie Ridon, femme Roger, qui déclare que son mari est absent depuis huit ans pour le service du roi, et que depuis peu, elle a eu le malheur de se laisser séduire par Jacques Blain, journalier, qui l'a connue plusieurs fois. — Ordonnance du 11 février 1741 sur la réquisition du procureur fiscal, taxe du pain blanc à 3 sous la livre, du pain bis à deux sous, avec ordre aux boulangers de Châteauneuf de s'y conformer. — Visites faites chez les boulangers et bouchers pour vérifier les poids et mesures, condamnation à l'amende contre les contrevenants à l'ordonnance du bailli.

B. 3913. (Liasse.) — 9 cahiers, in-4°; 132 feuillets, papier.

1687-1752. — Affirmations de voyage. — Jugements rendus sans plaidoieries sur le vû des pièces. — Enregistrement des productions au greffe. — Estimations des distances qui séparent les différentes villes de celle de Châteauneuf : Issoudun, 6 lieues; Linières, 3 lieues; Allogny, 10 lieues; Chézal-Benoit, 3 lieues; Dun-le-Roi, 4 lieues; Alichamps, 3 lieues; Saint-Amand, 5 lieues; Châteaumeillant, 8 lieues. Les affirmations sont signées de la partie et du greffier Audray de Longchamp.

B. 3914. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4°; 61 feuillets, papier.

1694-1788. — Répertoires du greffier. — Scellés en la maison de Claude Laugerat, 13 mars 1794. — Inventaire des effets de Gilbert Delafosse. — Actes de tutelle, scellés, 15 mai 1694, 10 avril 1696. — Inventaire à la requête de Michel Privat, tuteur des enfants Jacques Delafosse, 22 mai 1696; discussion des meubles appartenant aux enfants de Jacques Delafosse, 8 juin 1696. — Informations contre Michel Méry, 6 et 9 juin 1696.

JUSTICE DE BEAUVOIR-SUR-ARNON.

B. 3915. (Registre.) — In-4°; 146 feuillets, papier.

1530-1531. — Jours tenus pardevant Jean Jourdin,

lieutenant du bailli de Beauvoir. — Gilbert Rouillard contre Antoine Pasquet, le demandeur prêtera serment sur la valeur des intérêts en cause. -- Messire Antoine de Grison, demandeur en matière d'injures, contre Dordonnat, accusé d'avoir dit que le demandeur avait fait tuer Marsault Jollivet, conclut « honorablement et profitablement » (sic) à l'amende honorable de la somme de 100 écus. Distribution et conseil taxés à 15 sous. — Prudent homme Pierre de La Planche contre veuve Roux : demande de 15 boisseaux modure, en quoi elle est obligée. Distribution et conseil taxés 15 sous. — Hugues Tétard contre Philippon Roux, contestation sur la question de savoir si les reproches doivent être discutés immédiatement à peine d'être forclos.— Ordonnance portant que tous les sergents assisteront à tous les jours, même ceux qui auraient des ajournements à faire sous peine de l'amende. — Consentement du procureur de Monseigneur et du prévost à ce que Berthomier Richard, lieutenant, puisse tenir *tect* de justice en sa maison. — Estrousse en faveur de Marc Pomyer, du consentement du procureur de Monseigneur et de son receveur, moyennant la somme de 100 sols, de 2 pièces de vigne qui ont appartenu à feu Guillaume Luctrault et à sa femme, et sont advenus à Monseigneur par droit de mortaille.

B. 3916. (Registre.) — In-4°; 96 feuillets, papier.

1528-1529. — Condamnation contre Jean Chevalier à payer à François Amourette, acensataire de rentes, la somme de 55 sous tournois par année, en outre la moitié de la dite somme pour l'année 1531. — Autre, contre Jean Bailly à payer la somme de 6 sous tournois pour location de grange. — Le procureur de Monseigneur contre Phelippe, femme de François Richard, accusée d'avoir pris et mis une brebis dans son troupeau, conclusions pour qu'elle remette la brebis et subisse l'amende arbitraire de justice.

B. 3917. (Registre.) — In-4°; 316 feuillets, papier.

1547-1549. — Pierre Joby contre Étienne Tixier, demande de deux boisseaux de blé pour acense d'une pièce de terre; le demandeur défère le serment qui est prêté par le défendeur, renyoyé absout; dépens taxés à 12 deniers tournois. — Les religieux de Chézal-Benoît contre Eutrope Ségault, demande en sommation. Les demandeurs produiront par écrit, ils feront faire état des héritages acensés par eux à Ségault. — Interrogatoire par le bailli de Grégoire Moyrier, prisonnier à Beauvoir, sur les circonstances du décès de Louis Gaulle.

BAILLIAGES DE SAINT-JULIEN, ROUSSON ET HAUTERIVE.

B. 3918. (Registre.) — In-4°; 106 feuillets, papier.

1522-1523. — Jean Gonin contre Martine, veuve Jacques Delacrex et Jaquete, veuve Hardi, défenderesses ; le défendeur après sommation a dit qu'il s'en rapportait au serment des défenderesses. — François Gonin contre Grégoire Donat, demande en matière de prise et reddition de bêtes; le défendeur a requis distribution de conseil et remise à huitaine : ce qui a été accordé. — Jacquelin Quin contre Martin et Julien Pitault, demande en paiement de 17 journées que le demandeur a besogné à raison de 15 deniers tournois.

B. 3919 (Registre.) — In-4°; 150 feuillets, papier.

1533-1534. — Bail et estrousse de la terre de Saint-Julien pour le temps de deux années à commencer au jour de la nativité de Saint-Jean-Baptiste 1533. — La prévôté de Saint-Julien, affermée à Pierre Pignault, 25 sous tournois. Les greffes affermés, trente livres ; La voierie affermée sept livres tournois ; Les rivières affermées pour cent sous; La bannie affermée cinquante sous. Les terrages affermés quinze septiers par tiers froment, marsèche et avoine, rendus conduits à Châteauneuf-sur-Cher, le jour de Saint-Michel.

B. 3920. (Registre.) — 4 cahiers, in-4° ; 256 feuillets, papier.

1689-1741. — Claude Bouzique, maître chirurgien, demandeur, contre Claude Brunet, laboureur : sentence par défaut qui condamne le défendeur à payer au dit Bouzique la somme de 32 livres, légitimement due, plus aux dépens.— Jean Negrier, curé de Saint-Loup-des-Chaumes et desservant de la paroisse de Rousson, contre Jean Merlin, meunier au dit Rousson. Condamnation de Merlin, en tant que syndic et agissant pour la communauté des paroissiens, à faire exécuter les réparations nécessaires au presbytère du dit Rousson. — (1724) « En la justice du lieu d'Hauterive, *Soubs l'Orme*, endroit ordinaire et accoustumé à les tenir. » Simon Desbois, journalier, demandeur, contre Blaise Boucheron, défendeur. Jugement par défaut qui condamne le dit Boucheron à payer au demandeur, comme père et tuteur de Jeanne Dubois, une cotte de poulangis, un corps et les manches aussi de poulangis, et 3 aunes de toile, moitié grosse toile et toile blanche, le tout représentant une année des gages de la dite Jeanne.

JUSTICES DE BOIS-SIR-AMÉ ET DE CHÉZAL-CHAUVIER.

B. 3922. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1618-1639. — Partage des héritages de feu Jean Vivant, commun et indivis entre Philippe Villatier et Jean Vivant. — Inventaire des biens de Cathelin Lhouste, à la requête de sa fille, Antoinette, veuve de Pierre Millet, ayant une fille mineure et voulant convoler en 2es noces. — Discussion des meubles d'Antoinette, successivement veuve de Jean Martineau et d'Hubert Cocu. — Bail par adjudication de la pension de Jacques et Perrette Chasseris, enfants mineurs de Denis Chasseris et Jeanne Maillet, et de l'acense des héritages des dits mineurs. — Déclaration des héritages dépendant du lieu de Gratin.

B. 3923. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1640-1724. — Réception par le bailli des terres, justices et seigneuries de Bois-sir-Amé et Chezal-Chauvier, de Étienne Lemaitre, comme garde-bois et chasses dans l'étendue des dites terres. — Décret des héritages saisis sur Joachim de Latour à la requête d'Antoine Buxerette, agissant comme cessionnaire de Mayet Busson, grenetier de Dun-le-Roi, exerçant les actions de sa femme Marie Cochet, héritière de Marie Debit, sa mère. — Criées des héritages saisis à la requête de Pierre Bigot, sieur de Terlan, sur Michel Couleuvrat, tuteur des enfants mineurs de Jean Audin et Jeanne Couleuvrat. — Adjudication au profit de André Vincent des blés pendant par racine de Claude Nicolet, saisis à la requête de Claude Devannes, fermier de la terre de Bois-sir-Amé.

JUSTICE DE LA VICOMTÉ DE SAINT-JUST ET CHAMBON.

B. 3924. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1735-1781. — Nomination de tuteur à Jeanne Brisset, fille mineure de défunts Sulpice Brisset et Catherine Battard, ses père et mère. — Inventaire des meubles et effets appartenant à la communauté de Jean Aucoutusier et de Solange Guenin, sa femme. — Nomination de tuteur à Claude, Barbe et Solange Gamard, enfants mineurs de défunts Michel Gamard et Jeanne Aucoutusier.

B. 3925. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4° ; 41 feuillets, papier.

1679-1789. — Étienne Foucault, écuyer, vicomte de Saint-Just et Chambon, contre Gabriel Philippon, saisie exercée sur foins vendus par le demandeur à fin de paiement d'une somme de 24 livres, reliquat d'une somme plus forte. — Armand René de Culon, seigneur de Chambon et de Saint-Just, contre Sulpice Brisé et autres communs avec lui; deuxième défaut adjugeant le profit en faveur du demandeur, Brisé et autres devront payer la somme de 699 livres 11 sous et donner en blé 150 boisseaux, mesure de Bourges, etc..... attendu qu'il s'agit de jouissances de domaine, la sentence sera exécutoire nonobstant appel. — Madeleine de Chassy, veuve de messire Armand de Culon, agissant comme légitime tutrice de ses enfants mineurs, contre Gabriel Nanet, meunier au moulin de Chambon; condamnation de Nanet au paiement de la somme de 103 livres pour portion de bestiaux en cheptel.

JUSTICE D'OSMERY.

B. 3926. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1755-1780. — Nominations de tuteurs : à Madeleine Frangeux, fille mineure de défunts Louis Frangeux et Jeanne Revallier; — A Marie et Hugues Protin, enfants mineurs de défunts André Protin et de Marie Bouret, leur père et mère. — Information à la requête du procureur fiscal contre Pierre Audebrand, maître boucher à Dun-le-Roi, accusé de voies de fait et violences sur la personne du sieur Joseph Bidault.

B. 3927. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1766-1789. — Appositions de scellés : au domicile et après le décès de feu Gilbert de Besson, curé de la paroisse d'Osmery; — Au domicile et après le décès de défunts Sébastien Luret, cabaretier à Osmery, et Catherine Gouraudy, sa femme. — Émancipation de Nicolas et Pierre Perinet, enfants mineurs de Jean Perinet et Françoise Peynet, sa femme.

JUSTICE DE JUSSY-CHAMPAGNE.

B. 3928. (Liasse.) — 26 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1775-1789. — Nomination d'un tuteur à Anne Bardet, fille mineure de défunts Pierre Bardet et Catherine Thébaut. — Adjudication des blés dépendant de la succession vacante de Jean Ballet, laboureur au lieu des Caves, paroisse de Jussy. — Nomination d'un curateur à la succession vacante de Jean Magnes, ci-devant curé dudit Jussy. —

Information à la requête du procureur fiscal contre François Laplaine, accusé de vol avec effraction.

JUSTICE DE VERNEUIL.

B. 3929. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1755-1786. — Nomination de tuteur à Marie Marnat, fille mineure de défunts Antoine Marnat et Jeanne Brunet, sa femme. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jacques Dufour, tailleur à Dun-le-Roi, trouvé mort sur le grand chemin. — Déclaration faite au greffe, par Pierre Riffaudeau, garde de la justice de Verneuil, de la visite faite par lui chez divers habitants de la paroisse, pour vérifier s'ils n'étaient pas en contravention de l'ordonnance du bailliage du 17 novembre 1772, sur la récolte et l'emmagasinement des glands dans les bois de la seigneurie. — Autre, par Silvain Pasdeloup, garde des bois et chasses de la dite justice, contre Gabriel Preslier, manœuvre, paroissien de Thaumiers, surpris par lui coupant les taillis dans le bois dit la Tonesse du pré Merle. — Enquête faite sur la mort d'un nommé Terrasson, trouvé noyé dans une mare, en fuyant ceux qui le poursuivaient en l'accusant d'avoir volé un mouchoir au dit Silvain Pasdeloup.

B. 3930. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4°; 50 feuillets, papier.

1641. — Vincent Gayet, sergent royal, héritier pour un quart de feu Claude Bouet, contre Pierre Blaisnot et Marthe Gayet, sa mère; contestation au sujet des meubles délaissés par feu Claude Bouet. Réclamation de Gayet comme héritier, refus de Blaisnot comme les ayant acquis et ayant au reste fait les frais de la dernière maladie de la défunte, montant à 35 livres en nourriture, médicaments et dépense de chirurgiens. Remise de la cause. — Provisions de bailli accordées à Antoine Vincent, notaire à Dun-le-Roi, par Mme de Montbas, abbesse de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent de la ville de Bourges, dame de la terre de Verneuil. — Le procureur fiscal contre Fradel, laboureur au lieu de Brioude, paroisse de Verneuil, et les officiers de la maîtrise de Bourges qui revendique la cause; sentence qui déclare ces derniers mal fondés attendu que les dames de Saint-Laurent ont haute, moyenne et basse justice, et condamne Fradel à 120 livres d'amende pour avoir laissé pacager six bœufs dans les bois de la seigneurie, à moins qu'il ne préfère livrer les dits bœufs qui seront vendus et discuter à fin de réparation du dommage causé. — Sentence contre Bardeau, domestique, condamné à 3 livres d'amende et aux frais de greffe et d'huissier, liquidés à 6 livres, pour avoir induement publié à haute voix au sortir de la messe, que tout le bétail des habitants de la seigneurie pourrait pacager dans les bois de la seigneurie, et par là induit le public en erreur.

BAILLIAGE DE CHALIVOY-MILON.

B. 3931. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1736-1789. — Nomination de Gabriel Perriot, journalier à Chalivoy, comme tuteur aux enfants de défunts Charles Rameau et Élisabeth Pennetier, sa femme. — Ordonnance rendue à la requête du procureur fiscal, qui défend à Michel Cogné, cabaretier, demeurant en face la porte de l'église de Chalivoy, de donner à boire et à manger pendant l'office divin. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de Étienne Blondeau, laboureur au lieu des Oudets, paroisse et justice de Chalivoy. — Procédure criminelle contre Silvain Martin, dit Racaty, accusé d'avoir troublé le service divin et menacé de mort et d'incendie plusieurs personnes.

B. 3932. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 65 feuillets, papier.

1767-1789. — Enquête au sujet de la contestation d'entre Nicolas Monteux, contre Antoine Pommier, tailleur d'habits, au sujet d'un champ d'une boisselée dont Pommier prétend jouir par lui ou par les siens de temps immémorial à titre de propriétaire. Pommier à l'issue de l'enquête est tenu de restituer la boisselée de terre et la somme de 30 livres pour vingt années de jouissance accumulées, les dépens sont taxés à 27 livres 15 sous, copie et signification non comprises. — Pierre Marois, charpentier, contre Louis Desguions, laboureur, demande en paiement d'une somme de 300 livres restant due sur plus forte somme pour construction d'une grange.

JUSTICE DE MALÇAY.

B. 3933. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1772-1790. — Information à la requête du procureur fiscal contre Pierre Gannat, accusé d'avoir volé une jument avec son poulin. — Nomination de tuteur à Étienne Bedon, fils mineur de défunts Jean Bedon et Jeanne Gamard. — Nomination de Martin Bardin comme curateur à Étienne et François Bardin, enfants mineurs de défunts François Bardin et Anne Naudin, sa femme,

B. 3934. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1778-1779. — Inventaire des meubles et effets composant la communauté d'entre défunts Jean Labreuille et Marie Girard, sa femme. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jean Derimay, trouvé mort dans les masures attenantes à l'ancienne cure d'Ourouer. — Procédure extraordinaire contre François Fourrichon, accusé de rebellion à main armée contre un huissier dans l'exercice de ses fonctions. — Information à la requête du procureur fiscal contre Guillaume Grandat, accusé de vol.

JUSTICE DE CHAUMONT.

B. 3935. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1735-1764. — Vente et discussion des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Pierre Bureau, sieur de Bergerenne, à la requête de dame Anne Deslouis, sa veuve. — Jean-Jacques, Catherine et Françoise Neufville, co-héritiers de défunt Jean-Baptiste Neufville, demandeurs en reddition de compte, contre Anne Deslouis, leur mère, mariée en deuxièmes noces à Pierre Bureau de Bergerenne. Présentation du dit compte. — Inventaire des meubles de défunts Étienne Soliveau, laboureur à Chaumont, et Jeanne Foratier, sa femme. — Information à la requête du procureur fiscal contre François Cornille, Marc Martin et autres, labonreurs à Givardon, accusés d'avoir maltraité et blessé Jean Moreau et autres, journaliers, demeurant paroisse de Chaumont. — Enquête contre Jean Deville et sa femme, accusés de mauvais traitements envers la femme de Jean Laujant, cabaretier au bourg de Chaumont.

B. 3936 (Registre.) — In-4°, 72 feuillets, papier.

1734-1779. —Mathurin Bouriant contre Louis Malté, journalier et Joseph Bonnard, curé de Chaumont, ce dernier déclare devoir au sieur Malté la somme de 9 livres et en plus 40 mesures de méteil; ordre de conserver les valeurs, entre mains comme biens de justice afin qu'il en soit disposé ultérieurement. — Marie Charton, veuve Fultier, contre Moreau; après plusieurs remises les parties ne pouvant s'accorder sur le compte qui est à établir, sont appelées à faire preuve.

BAILLIAGE D'OUROUER.

B. 3937. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1767-1777. — Compte de tutelle rendu par Michel Clément aux enfants mineurs de défunts Joachim Taudy et Jeanne Berger. — Enquête contre Étienne Prevost, accusé de scandale pendant le service divin. — Nomination de tuteur à Jean Lalot, fils mineur de défunts Jacques Lalot et Madeleine Petit. — Rapport d'experts nommés à la requête de Michel Carré, marchand au bourg d'Ourouer, pour visiter le logis récemment occupé par Paul Témoin, cabaretier aux Bourdelins, et appartenant au dit Carré, à l'effet de constater l'état dans lequel le dit Témoin a laissé la maison. — Procès-verbal d'apposition de scellés et inventaire fait chez Mayeul Petouillat, au village de Villeneuve, à la réquisition de Claude Collas et Hélène Petouillat, gendre et fille du défunt. — Prestation de serment par Jean Rafflat, comme garde des eaux et forêts, chasses et pêches de la terre et seigneurie d'Ourouer, par Jean Gibreau, comme garde des terres de Veraux et la Maisonfort, et par Pierre Saunier, comme garde de celle de Grossouvre.

COMTÉ DE RAIMOND.

B. 3938. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1728-1748. — Information à la requête de maître Jean Legrand, prêtre curé de Lugny, contre le nommé Chaput, vigneron, accusé de s'être introduit dans la maison curiale et d'y avoir injurié et frappé le dit curé. — Nomination de Jean Vallet, comme tuteur des enfants mineurs de défunt Jean Poirier, au lieu et place de Jean Bouvrat, décédé. — Inventaire des meubles et effets délaissés par défunts Jean Poirier et Jeanne Pinchaut, sa femme.

B. 3939. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1744-1787. — Adjudication des blés pendant par racines et dépendant de la succession de Jean Couroux et de Catherine Baudry, sa femme. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Antoine Bouillet, accusé d'avoir volé des vaches dans un pacage. — Nomination de tuteur à Marie Gaudry, fille mineure de défunts Emme Gaudry et Jeanne Martin. — Inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de Pierre Charrier, curé de Raimond,

B. 3940. (Liasse.) — 3 cahiers, in-4°; 104 feuillets, papier.

1765-1778. — Bellamy, marchand dans la paroisse de Lugny, demandeur contre Jean Bidault, marchand toilier au même lieu; sentence qui donne au demandeur main-levée de la saisie arrêt d'une somme de 60 livres faite par le défen-

deur entre les mains du sieur Jacques Perrin. — Messire Alexandre de Fricon de la Dapaire, comte de Raymond, Chanceaux et autres lieux, demandeur contre Hilaire Paris, manœuvre au bourg de Lugny, affaire remise.

JUSTICE DE LA CHATELLENIE DE BANNEGON.

B. 3941. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1650-1691. — Jean Courtois, demandeur, contre Nicolas de Bourin, défendeur défaillant; sentence qui condamne ce dernier à payer au demandeur la somme de 12 livres qu'il lui réclame. — Baltazard Damond, demandeur contre Pierre Ruby, fermier de la seigneurie de Rimbé; conclusions posées par les deux parties. — Information à la requête de Antoine et Jean Baujon, laboureurs à Bannegon, contre Gervais Champsel, accusé de coups et blessures par les demandeurs.

B. 3942. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1730-1749. — Information contre les nommés Baron et Annet Graciaux, meuniers à Thaumiers, accusés d'avoir maltraité le nommé Jean Majon et de lui avoir volé 2 louis d'or. — Information à la requête du procureur fiscal, contre des inconnus, coupables d'avoir arraché les parapets et gardes-fous du pont de la Barre, situé paroisse de Bannegon. — Demande en séparation de biens par Marie Donnet, contre Jacques Henault, son mari; conclusions adjugées à son profit. — Information à la requête des châtelains de Bannegon, contre les nommés Lecuellé et Protat, pour n'avoir point déclaré le décès de Jeanne Maignon, veuve Reverdy, morte à leur domicile et avoir détourné des meubles, de l'argent et des titres au détriment des mineurs de la dite défunte.

B. 3943. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1750-1762. — Information faite à la requête de Jean Huet, sieur de Crochet, chatelain et juge gruyer de Rimbé, contre des inconnus, coupables du délit de chasse et de pêche dans l'étendue de la justice de Bannegon. — Adjudication à la requête de Louis Damias, curé de Bannegon, de la récolte des foins dans les prés dépendant de la fabrique de la paroisse. — Bail du revenu des immeubles des enfants mineurs de défunts François Boussaque et Jeanne Jolivet; adjudication de l'entretien et de la pension des dits mineurs. Information à la requête de François Pajot, contre Gilbert Gonnin et ses enfants, accusés de mauvais traitements sur la personne du dit Pajot. — Léonard Dutet, laboureur à Bannegon, contre Pierre et Antoine Gaillé frères, défendeurs, accusés d'avoir porté des coups et fait des blessures au demandeur.

B. 3944. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 3 pièces parchemin.

1752-1765. — Condamnation de Claude Boutet, Gilbert Baraton et autres, pour attentat à la vie du sieur Bignon, procureur fiscal, à être attachés au carcan pendant 2 heures sur la place publique de Bannegon, marqués à l'épaule droite avec un fer rouge des lettres G A L et envoyés comme forçats pendant 5 ans sur les galères du roi. — Plainte et information à la requête de Claude Nouricier, contre Pierre Lamétairie, accusé d'avoir conduit et gardé ses bestiaux dans les prés du plaignant, qu'il aurait en outre maltraité quand il réclamait. — Bail des biens appartenant aux enfants mineurs de défunts Jacques Dabert, chirurgien à Bannegon, et Anne Dumont, sa femme; adjudication de leur nourriture et entretien.

B. 3945. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1763-1771. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal contre Gilbert Berret, journalier, paroissien de Chaumont, écroué sous la prévention de vols avec effraction et de guet-à-pens à main armée. — Inventaire et apposition de scellés au domicile et après le décès de Catherine Chaumeton, veuve et commune en biens de feu Louis Dumont; procès-verbal de discussion des deniers provenant des effets délaissés par les dits défunts Dumont et Chaumeton. — Procès-verbal dressé contre les nommés Saint-Louis et de Beaucaire, son maître, trouvés pêchant dans la rivière d'Auron entre les Rimbés et Liénesse, après avoir levé les empellements du moulin de Chameron, dans la paroisse de Bannegon.

B. 3946. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1772. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre François Chaumeton, huissier aux tailles à Saint-Amand-Montrond, Pierre Pennetier et Pierre Pinet, ses records, pour malversations dans l'exercice de leurs fonctions. — Autre, contre Pierre Barré, pour bris et évasion de prison. — Inventaire et apposition de scellés sur les effets délaissés par Louis Damont, décédé curé de la paroisse de Bannegon. — Information à la requête de Anne Pierre, femme Michel Bissonnier, contre plusieurs habitants de Bannegon, auteurs d'un charivari donné contre elle, et pendant lequel ils l'ont suivie dans la rue en l'injuriant au bruit des huées et poêlons qu'ils frappaient, en criant contre la plaignante.

B. 3947. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 1 parchemin.

1773-1781. — Sentence portant séparation de biens entre Marie Bertrand et Pierre Perreau, son mari. — Procédure criminelle à la requête du procureur fiscal, contre Jean Rousselet, accusé d'avoir volé avec effraction 39 louis d'or à François Mativon, son maître, fermier à Bannegon. — Procès-verbal dressé par Gilbert Auberger, sergent garde en la châtellenie de Bannegon, contre Gilbert Galardon, cabaretier au dit Bannegon, et un inconnu, son complice en délit de pêche dans la rivière d'Auron. — Grégoire Valligny, marchand tailleur au bourg de Bannegon, demandeur contre Marie Meunier, femme Pigny, défenderesse, accusée d'avoir brisé la porte du demandeur à coups de cognée. — Reddition de compte de tutelle par Jean Gorgeon à Denis Mailly, son pupille.

B. 3948. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4°; 43 feuillets, papier.

1733-1775. — Étienne Beaujard, marchand, et dame Anne Chaudron, veuve de Jean Guy, marchand fermier, contre Mathurin et Joseph Chartonnet. — Louis de La Roche Loudun, chevalier, sieur de Rimbé, demandeur, contre François Guillonet, charpentier et Charles de Beauvais, chevalier, sieur de Liénesse, défendeurs. — Messire Pierre de Berthier, garde du corps du roy, chevalier, sieur de Rimbé, demandeur, contre Claude Poirier et autres, défendeurs, accusés d'avoir coupé plusieurs arbres sur les terres du dit seigneur. — Arrêt du roi qui autorise la justice de Rimbé à tenir ses audiences et emprisonner ses détenus en la justice de Bannegon à cause du mauvais état du palais de justice et des prisons du dit Rimbé.

JUSTICE DE BOUZON.

B. 3949. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1777. — Apposition de scellés au domicile et après le décès de Jean Navaut, laboureur dans la paroisse de Thaumiers, à la requête de Gilbert Meillant, exerçant les droits de Élisabeth Lejuif, sa femme, héritière dudit défunt.

B. 3950. (Registre.) — In-4° 39, feuillets, papier.

1433-1439. — Plumitifs des causes ordinaires de Bannegon. — « Jours tenus à Bannegon par nous Jean Sautat, chatelain le 1er mars 1433. Présents : Guiot Defféré, Perrin Bithordon, Jean Huillier, L'Aîné, Hugonin-Turin, Pierre Gaichet, sergent, Monseigneur et plusieurs autres. » — « Usaige est donné à Perrin Bilhardon, réclamant à Jéhant Roussat 10 sous restant à payer à cause de la vendition d'une jument. » — « Guillaume Roussat, sur ce qu'il avoit appelé Johanne, femme de Pierre Raismont, et ne lui à sceu que demander et pour ce l'avons condamné à l'émende de justice, dépens de partie taxés 9 sous 4 deniers obole. » — « Replainte de Roussat contre Pierre Gaichet, sergent, pour cession ès jours précédents d'un modurier de froment. » — « Usaige est donné à Jehan Robert pour avoir confessé devoir à Babeaut, huillier, 2 sous 2 deniers tournois. » — « Renvoyé jour d'amener son adveu est donné à Guillaume Rossat, défendeur, contre Babeaut, huillier, sur la demande de 15 sols. » — « Vehne de lieu est donné à Jehan Forset dit Deloile, défendeur contre Jehan de Roiche, demandeur ; disoit le dit de Roiche qu'il est en possession et saisine d'une pièce de pré assise en la prée des Roiches. Le dit Forset a requis vehne du lieu. — « Usaige est donné à G. Néaut pour avoir cogneu devoir 15 deniers à Pierre Estonche à cose de herbe de pré. » — « Jour d'amener son adveu est donné à Guillaume Roussat, défendeur contre Philippe Selliet sur la demande de 15 sous. »

B. 3951. (Registre in-4°.) — 72 feuillets, papier.

1610. — Causes ordinaires. — Léonard Escouchet contre Jean Vally et Delavau, son épouse, réclamation d'une somme de 24 livres, sur laquelle 4 livres seront soldées; pour le surplus les parties sont appointées.

B. 3952. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1723-1788. — Louis Bignon ayant pour curateur Louis Bignon, curé de Vornay, contre Jean Bignon, procureur fiscal et notaire à Bannegon; demande en reddition de compte de l'administration des biens délaissés par Suzanne Guindant, mère de Louis Bignon. Arrêt par défaut, Jean Bignon produira ses moyens de défense dans la huitaine. — François Moreau, laboureur de la paroisse de Vernais, contre Denis François et Marie Moreau, sa femme. Condamnation des défendeurs par défaut à payer la somme de 400 livres, montant d'une obligation reçue Bignon, notaire. Dépens taxés à 3 livres 15 sous.

JUSTICE DE RIMBÉ.

B. 3953. (Liasse.) — 2 cahiers, in-4°; 40 feuillets, papier.

1734-1749. — Information à la requête du procureur

fiscal de la paroisse de Rimbé, contre Jean Boutu et autres, laboureurs, paroisse de Neuilly-en-Dun, poursivis sous la prévention de délit de chasse. — Jean Baraton, demandeur en réparation de dommages causés à ses récoltes par les bestiaux de Nicolas Damiat. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge au profit de Jean et Marie Pierre, enfants mineurs de défunts Gilbert Pierre et Marie Gémouille. — Acte de défaut au bailliage du Temple, contre Jean-François de Mun de la Ferté, sieur de Lavau, y demeurant, paroisse de Vernais.

JUSTICE DE LA CHATELLENIE DE THAUMIERS, COGNY ET LA FORÊT-THAUMIER.

B. 3954. (Liasse.) — 89 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1781-1789. — Plainte et information à la requête de Annet Carraut, contre Saturnin Aulin, accusé d'avoir porté des coups et fait des blessures à Carraut. — Procès-verbal d'apposition et de levée des scellés au domicile et après le décès de Jean Naveau; inventaire des biens dépendant de la succession du dit défunt. — Description des titres, papiers et registres de la cure de Thaumiers après le décès de François Guillon, curé de la paroisse.

B. 3955. (Liasse.) — 295 pièces, papier.

1641-1784. — Partage de la succession de Jean Gery et Jeanne Dufour, sa femme, paroissiens de Thaumier. — Inventaire des biens provenant de la succession de Pierre Cassinat, marchand. — Adjudication par décret, au profit de Jean Denis, taillandier à Blet, d'une maison sise au dit Blet, et saisie à sa requête sur Louise Fousset et Réné Simonnet, son fils. — Procès-verbal dressé contre les habitants de Cogny par le juge gruyer de la Forêt-Thaumier et Cogny, pour dévastations par eux commises dans la dite forêt.

B. 3956. (Liasse.) — 5 cahiers, in-4°; 96 feuillets, papier.

1776-1790. — Plumitifs des causes ordinaires de Thaumier. — Jean-Baptiste Cognier, aubergiste, et Catherine Buchaille, contre Riffaudeau, marchand à Thaumier, condamnation du défendeur qui devra livrer aux demandeurs 12 aunes de toile commune ou la valeur estimée 24 livres. — Jean Boutet, maréchal au même lieu, contre Charles Gorjean, journalier, condamnation du défendeur à payer la somme de 24 livres, montant du loyer de sa maison pour l'année 1786. — Saturnin Alin, laboureur et opposant, contre Jean Guillot, demandeur en débouté d'opposition, défaut faute de plaider et condamnation d'Alin à lever son opposition, frais taxés à 40 livres 13 sous.

B. 3957. — Registre, in-4°; 25 feuillets, papier.

1784-1790. — Causes de la Gruerie de Thaumier. — Comparution de Bastat, laboureur, et de Protat, veuve Lempérier, sa femme, qui déclarent avoir vendu à Orestin, marchand de bois, la quantité de 104 pieds de chêne à prendre dans la ruesse de l'Aspic, paroisse de Thaumier. — Crestin, marchand de bois à Dun-le-Roi, déclare avoir acheté de Jean Lejuif, demeurant aux Chavis, paroisse de Thaumier, la quantité de 105 pieds d'arbres, situés dans la ruesse des Chavis. — Ferrandon, charpentier à Dun-le-Roi, déclare avoir acheté de Jean Bastat 208 pieds d'arbres. — Jean-Baptiste de Doullé, déclare vouloir exploiter 2,500 pieds d'arbres dans le bois de Chenouzin, paroisse de Cogny.

JUSTICE DU CHATELIER.

B. 3958. (Liasse.) — 26 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1687-1700. — Apposition de scellés au domicile et après le décès d'Étienne Lupin, laboureur à Montavenange, paroisse de Sainte-Lunaise, et de Françoise Baraton, sa femme. — Sentence qui condamne Étienne Bergeron à payer la somme de 30 livres à Françoise Robert, veuve Ramonet, par lui séduite, pour frais de gésine. — Commission donnée à Noël Guibouret, bedeau général de l'Université de Bourges, pour faire assigner Jean Bergeron, en vue du paiement du prix d'un porc, qu'il lui avait tué.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DU PREMIER VOLUME

NOTICE HISTORIQUE SUR LES ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DU CHER ANTÉRIEURES A 1790